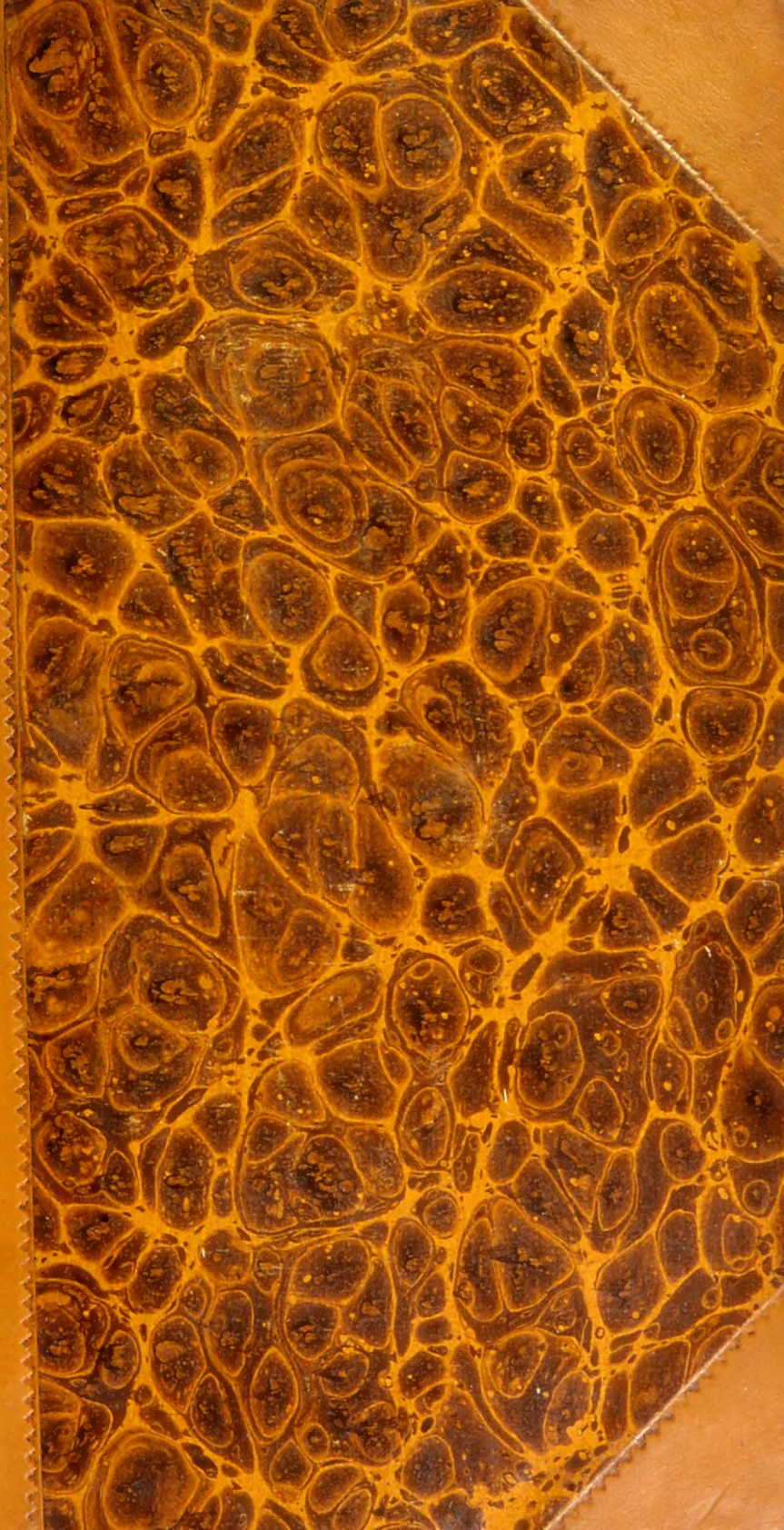

H : 7 : 35

R25740

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

POST-FACE [1].

En terminant notre travail, que nous pensons avoir exécuté dans toute l'étendue de nos engagemens, nous croyons devoir en donner une sorte de statistique.

Le nombre des mots traités s'élève à près de trente-cinq mille, outre sept mille citations bibliographiques au moins. Ils se composent d'articles relatifs à la matière médicale et à la matière alimentaire, à la thérapeutique générale, à la chimie (l'examen de tous les principes des corps, les analyses de toutes les substances usitées, etc.), à la pharmacie, à la physique, à la botanique et à la zoologie médicales, aux eaux minérales (plus de 1800); à des objets d'hygiène, d'économie générale et domestique, ou utiles dans les arts, etc., et d'une vaste synonymie dans toutes les langues connues. On y trouve réuni ce que les meilleurs traités en ce genre ont offert, de manière à pouvoir les remplacer, et l'indication multipliée et fidèle de ceux où pourront puiser les personnes qui voudront connaître les sujets avec plus de détails pour des travaux particuliers, etc.

Nous avions promis de terminer notre Dictionnaire par la classification alphabétique des principales maladies, avec renvoi aux médicamens indiqués dans nos volumes pour leur traitement. Le peu d'utilité et la difficulté de cette table nous y ont fait renoncer.

Le sujet de notre travail est, de sa nature, susceptible de s'accroître et de se modifier journellement; il serait donc possible d'y ajouter avec le temps, et de le rectifier d'après de nouveaux travaux, des découvertes modernes, et l'expérience ultérieure. Des Supplémens publiés de temps à autre pourraient le compléter et le rectifier de manière à le mettre toujours au niveau de la science qui en est l'objet. Sans nous engager positivement avec le public, nous continuerons à en recueillir les matériaux, de manière à pouvoir être en mesure d'exécuter ce travail si les circonstances nous le permettent.

---

[1] Voyez le prospectus de notre Dictionnaire et la préface du 1er volume.

87 1/35

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V. MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

ET A. J. DE LENS,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC.

TOME SIXIÈME.

(R — Z.)

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES-ÉDITEURS:

J.-B. BAILLIÈRE, MÉQUIGNON-MARVIS.

1834.

PARIS.—IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

R.

R. Cette lettre au commencement d'une formule veut dire *recipe*, prenez ; on l'exprime souvent par les signes ℞ ou ♃.

Ra-dourmieire. Nom languedocien du *Loir*, et, dit-on, du *Mulot*. Voy. IV, 518.

Ra-radjur, Raa, Raa-buk, Raa-dyr. Noms du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L., en danois et en norwégien.

Raab, Raaf. Noms allemand et hollandais du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Raasch. Nom arabe du *Silurus electricus*, L., qui signifie *Tonnerre*.

Raba. Nom de la rave, *Brassica Rapa*, L. (I, 665), en Languedoc.

Rabana. Un des noms de la moutarde. Voy. *Sinapis*.

Rabano. Un des noms espagnols du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Rabano, Rabao. Noms espagnol et portugais du radis, *Raphanus sativus*, L.

Rabao busticano. Nom portugais du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Rabarbara, Rabarbaro. Noms bohémien et italien de la *Rhubarbe*.

Rabarbarum, pour Rhabarbarum. Nom officinal de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

Rabasso. Nom provençal du raifort cultivé, *Raphanus niger*, Mér.

Rabbet. Nom anglais du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.

Rabé. Nom de la petite rave, *Raphanus sativus*, L., en Languedoc.

Rabeboia. Racine du *Ranunculus Flammula*, L.

Rabette. Synonyme de navette, variété du *Brassica Rapa*, L. (I, 663).

Rabiel. Un des noms du *Sang-dragon*.

Rabiolle, Rabioule. *Brassica Rapa*, L. (I, 665).

Rabo. Nom languedocien de la rave, *Brassica Rapa*, L.

Racanette. Nom que les chasseurs donnent aux sarcelles, *Anas Querquedula*, L.

Racco. Variété de froment, *Triticum hybernum*, L.

Racha. Nom hébreu de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Rache. Un des noms de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L.

Rachis ou épine dorsale. Ceux de murène (*Gadus Lota*, L.), de renard (*Canis Vulpes*, L.), de *vipère*, etc. (*mustelæ*, *vulpis*, *viperæ spinæ dorsi s. vertebræ*), ont été jadis employés en médecine.

Racine amère. Un des noms du chyn-len (II, 276). Voy. *Mungo* (IV, 510), et *Thalictrum*

RACINE AMÈRE D'HOMÈRE. Nous ignorons quelle est cette racine sur laquelle on possède la dissertation suivante :

Wedel (G. W.). *Programma de radice amara Homeri.* 1694, in-8.

— AMIDONIÈRE. Racine de l'*Arum maculatum*, L. (I, 458).

— APÉRITIVE. Voy. *Cinq racines apéritives* (II, 291).

— D'ARMÉNIE. Nom qu'on donne à la garance de Smyrne, *Rubia tinctorum*, L.

— DU BENGALE. Un des noms du cassumunar, *Zingiber Cassumunar*, Roxb., qu'on appelle parfois *Zédoaire jaune.*

— BLANCHE. Ce nom paraît être, dans Hippocrate, celui de la guimauve, *Althæa officinalis*, L. (I, 202).

— DU BRÉSIL. Un des noms de l'ipécacuanha, *Cephælis Ipecacuanha*, Tussac (III, 638).

— DE CARLO-SANCTO. Voy. *Racine de Saint-Charles.* Monard (*Drogues*, p. 189), indique sous ce nom et sous celui de *Racine indienne*, une racine de la Nouvelle-Espagne, qu'il dit sudorifique, stomachique, anti-scorbutique, astringente, etc. Elle est aromatique, et a un goût amer et un peu âcre.

— DE CHARCIS. Un des noms du *Dorstenia Contrayerva*, L. (II, 672).

— DE SAINT-CHARLES. Racine d'une plante inconnue du Brésil, où elle est employée comme anti-vénérienne, anti-épileptique, pour hâter l'accouchement, etc.

— A CINQ DOIGTS. Un des noms de l'*OEnanthe crocata*, L. (V, 10), en Angleterre.

— DE CHINE, RACINE CHINOISE (*Radix Squinæ, off.*). Noms de la squine, *Smilax China*, L.

— DE CHYN-LEN. Voy. *Mungo* (IV, 510).

— DE COLOMBO. *Cocculus palmatus*, DC. (II, 326).

— COMESTIBLE. Ce sont celles qu'on mange, comme la carotte, le navet, etc. Voy. Pallas (*Voyages*, IV, 501).

— DE COULEUVRE. Nom donné au *Strychnos Colubrina*, L., à l'*Ophioxylon Serpentinum*, L. (V, 45), à l'*Ophiorrhiza Mungos*. L. (V, 45), etc.

— POUR LES DENTS. Un des noms de la pyrèthre, *Pyrethrum officinale*, N. Le père Labat donne aussi le nom de *Racine pour les dents* à celles d'un végétal des Antilles, qu'il ne décrit pas (*Nouv. Voyages*, VI, 172).

— DE DISETTE. *Beta vulgaris*, L. Var. *Cicla* (I, 581).

— DOUCE. Un des noms de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

— DE DRAC. Un des noms du *Contrayerva.*

— DU SAINT-ESPRIT. Un des noms de la racine d'angélique, *Angelica archangelica*, L. (I, 296).

— DE FÉDÉGASO. *Cassia hirsuta* L. F. (II, 128).

— DE FLORENCE. *Iris florentina*, L. (III, 654).

— GIROFLÉE. *Geum urbanum*, L. (III, 371).

— DE SAINTE-HÉLÈNE. Racine stomachique, apéritive, diurétique et odorante, analogue sous ce dernier rapport au Galanga, et qu'on croit être celle de l'*Acorus Calamus* L. (II, 17). Quelques auteurs pensent qu'elle provient d'un *Cyperus*. On l'envoyait de Sainte-Hélène, dans les Florides, en chapelet. Monard (*Drogues*, 148).

— DE HONGRIE. C'est le *Gypsophila Struthium*, L. (III, 447) suivant les uns, mais plus probablement le *Leontice Leontopetalon*, L. (IV, 87).

— INDIENNE OU DE SOLOR. Voy. *Racine de Solor.*

— JAUNE. Synonyme de racine de Mungo (IV, 510).

— DE JEAN LOPEZ. Voy. *Jean Lopez* (*Racine de*), III, 180.

— DE MANGOUSTE, de MUNGO, de CHYN-LEN, etc. Voy. *Mungo.* (IV, 510).

— DELLA MARIQUE. Racine propre à guérir les plaies, d'après Redi (*Lettre au père Kircher*, p. 140). On ignore son origine.

— DU MONT IDA. Suivant Linné, c'est celle du *Vaccinium Vitis Idæa*, L. Paulet pense que c'est celle de l'*Arbutus Uva-Ursi*, L. (*Journ. gén. de Méd.*, LII, 431). Dioscoride assure qu'elle était employée comme astringente (*Lib.* IV, *cap.* 40).

RACINE NOIRE. *Chiococca racemosa*, L. (II, 234).
— D'OR. Voy. *Mungo* (IV, 510). Voy. aussi *Thalictrum*.
— DE PESTE. Un des anciens noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.
— DES PHILIPPINES. Un des noms du *Contrayerva*.
— DE RHODES. Racine du *Rhodiola rosea*, L., qu'il ne faut pas confondre avec le *Bois de Rhodes* (I, 469).
— DE SAFRAN. Un des noms du *Curcuma*, *Amomum Curcuma*, Lam. (II, 524).
— SALIVAIRE. Un des noms de la pyrèthre, *Pyrethrum officinale*, N.
— DE SANAGROEL. Un des noms de l'*Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).
— A SERPENS. Un des noms de la racine du *Polygala Senega*, L. On le donne aussi à celle de l'*Aristolochia Serpentaria*, L.
— DE SERPENT. Racine de l'ophioglosse. Voy. *Ophiorrhiza* (V, 45), *et Ophioxylon* (V, 46).
— DE SOLOR. Racine d'un grand usage à l'île de Solor, parmi les Portugais. On croit qu'elle appartient à une plante du genre *Arum* (*Encyclopéd. méth.* Botanique, XII, 646).
— VÉSICANTE. Un des noms de la racine du *Plumbago rosea*, L. (V, 403).
— VIERGE. Un des noms de la racine de Bryone, *Bryonia alba*, L. (I, 677), et, suivant d'autres, du *Tamnus communis*, L.

RACINES, *Radices*. On donne ce nom à la partie inférieure des plantes, ordinairement placée dans la terre et qui sert à en extraire les sucs nécessaires à leur nutrition. Cette partie peut être rameuse, palmée, digitée, arrondie, tubéreuse, bulbeuse, garnie de chevelu, de tubercules féculens, etc. Elle est rarement colorée en vert, mais le plus souvent grisâtre, charnue, succulente, dans les plantes bisannuelles, ligneuse dans les vivaces, etc.

Le plus grand nombre des racines est, comme les plantes, inusité; quelques-unes sont comestibles, d'autres médicinales. Parmi les premières se rencontrent celles de plantes bisannuelles ou annuelles, telles que le panais, la carotte, le chervis, le céleri, etc., de la famille des Ombellifères; la betterave, de celle des Chénopodées; le navet, le chou-rave, le radis, la petite rave, etc., de celle des Crucifères; les tubercules des Orchidées, ceux de la pomme de terre, de l'arracacha, du terrenoix, du *Lathyrus tuberosus*, L., de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L.; les bulbes de quelques liliacées, etc. Ces racines sont abondantes en fécule ou autres principes alimentaires. Les racines médicamenteuses sont plus nombreuses; celles des arbres et arbustes possèdent en général les propriétés des tiges, de l'écorce, etc., de ceux-ci; celles des végétaux à racines vivaces, dont la tige périt chaque année, les possèdent surtout, tandis que celles des plantes annuelles en sont en général dépourvues, vu leur exiguité, et en ont toujours moins que la tige même.

Les principes qui donnent aux racines les propriétés médicamenteuses sont les mêmes que ceux des autres parties des plantes; ce sont des résines, des gommes résines, des gommes, des huiles volatiles, des sels, de l'extractif, des alcaloïdes, etc., principes plus

abondants, comme on sait, dans les pays chauds que dans les climats tempérés ou froids.

On récolte chez nous les racines des plantes bisannuelles ou vivaces, qu'on ne peut employer fraîches, au commencement de l'automne, et on les fait sécher au soleil, ou à un feu d'étuve très-doux, après les avoir dépouillées de leur terre, les avoir lavées, etc. Si elles sont trop grosses, on les coupe par tranches, surtout lorsqu'elles contiennent beaucoup d'eau de végétation ; puis on les conserve dans des lieux secs, afin qu'elles ne moisissent pas, cas auquel il faudrait les renouveler, ce qui exige de les examiner souvent, et aussi pour s'assurer si les vers ne les piquent pas, etc. On n'emploie parfois que l'écorce de certaines racines ligneuses dont on rejette le *meditullium*, ou l'axe ligneux, comme inerte : cette partie est toujours la moins chargée de principes médicamenteux.

Le nom de racine est parfois collectif; ainsi, on a les *cinq racines apéritives* (II, 291); quelquefois aussi il est synonyme de *racines potagères*.

Ludwig (C.-G.). *Specimen botanico-medicum quo radicum officinalium ex vegetationis historia, etc.* Lipsiæ, 1743, in-4.

Rack. Alcool extrait du riz (ou selon quelques personnes du sagou) fermenté. Voy. *Oryza* (V, 105).

Rackasira (Baume de). Spielmann (*Pharm. gen.*, 176) mentionne sous ce nom une sorte de baume résineux qu'on envoie de l'Inde dans des calebasses, presque transparent, d'un jaune-brun, sec, s'amollissant à la chaleur, friable au froid, adhérent aux dents par la mastication, d'une saveur un peu amère, inodore, sentant le baume de Tolu en se ramollissant; quelques-uns pensent que c'est un produit de l'art. On l'avait recommandé dans la gonorrhée à l'instar du copahu ; mais il est aujourd'hui inusité et d'ailleurs à peu près inconnu (Murray, *Appar. med.*, VI, 221).

Rackta chandana. Nom bengale du *Santal rouge*.

Racoubea guianensis, Aublet. Les créoles de la Guiane emploient ce végétal, qu'ils nomment *mavévé* contre la gonorrhée, d'après Aublet (*Guiane*, I, 591). Ce genre paraît identique avec l'*Homalium*, de la famille des Rosacées.

Raczka. Nom générique des canards en polonais. Voy. *Anas* (I, 280).

Rad. Abréviation de *Radix*, racine, usitée dans les formules.

RADDUSA en Sicile. Il y existe, d'après Alfio Ferrara, deux sources d'eaux minérales froides. La première est sulfureuse, et contient pour 2 livres, de 5760 grains chaque : gaz hydrogène sulfuré, 12 pouces cubes ; carbonate de chaux, 15 grains 2/3 ; alumine sulfurée, 20; soufre, 24 ; muriate de soude, 13 ; sulfate de chaux, 17 1/2. La seconde est saline, et offre à l'analyse : gaz acide carbonique,

13 pouces cubes; gaz oxygène, 11 1/1; muriate de soude, 51 grains 1/3; carbonate de chaux, 6 1/10; c. de soude, 10 2/3.

RADEBERG, à une lieue de Kœnigstein en Saxe. Il y existe, dit-on, une source minérale.

Radendistel. Un des noms allemands du chardon Roland, *Eryngium campestre*, L.

RADICAL. Corps simple susceptible par sa combinaison avec l'oxygène de former un acide. Le soufre est le radical de l'acide sulfurique, l'azote celui de l'acide nitrique, etc. On commence à croire que certains composés organiques peuvent aussi servir de radical à d'autres composés. Voyez-en un exemple à *quinine* (V, 594).

Radical prussique. Curaudeau nommait ainsi l'*Acide hydrocyanique*.

Radice di serpe. Nom italien de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Radicilla. Synonyme de *Raiçilla*. Nom espagnol du *Psychotria emetica*, Mutis (V, 529).

Radicula. Un des noms de la *Saponaire* chez les Romains.

Radiées. Grande section des plantes à fleurs composées, dont celles de la circonférence sont en languette ou rayon, tandis qu'elles sont à divisions à peu près égales sur le disque.

Radioli echinitarum. Ce sont les *Pointes d'oursins fossiles*. Voy. ce nom.

Radis. Nom de la racine du *Raphanus sativus*, L., dans la variété arrondie; lorsqu'elle est alongée, c'est la petite rave.

— de cheval. *Cochlearia Armoracia*, L. (II, 336).

— noir. *Raphanus niger*, Mérat.

Radish. Nom anglais du radis, *Raphanus sativus*, L.

Radix alba. Racine du *Dracunculus* dans Pline.

— alcannæ. Racine de l'*Anchusa tinctoria*. Voy. *Orcanette*.

— armoraciæ. Un des noms du grand raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

— brasiliensis. Un des noms officinaux de l'ipécacuanha, *Callicocca Ipecacuanha*, Brot. (III, 638).

— cava. *Fumaria bulbosa*, L. (III, 310).

— ikan. Voy. *Ikan* (III, 587).

— lopeziana. Voy. *Jean Lopez* (*Racine de*), III, 680.

— matalista. Voy. *Matalista* (IV. 253).

— metallorum. Ancien nom alchymique du *Sulfure d'antimoine*.

— mil-homeus. Nom de l'*Aristolochia Mil-homeus*, N. (I, 413).

— mustelæ. Voy. *Mungo* (*Racine de*), IV, 510.

— squinæ, *off*. Un des noms de la squine, *Smilax China*, L.

— timæ. Racine indienne estimée diurétique et employée dans l'hydropisie. Peyrillie (*Mat. méd.*, I, 115).

— ursina. Racine du *Meum*.

— vesicatoria. Rumphius donne ce nom à la racine du *Plumbago rosea*, L. (*Amb.*, V, 453, t. 168.)

Radjur. Un des noms suédois du Chevreuil, *Cervus Capreolus*, L.

Ræb-huhn. Nom de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L., en Silésie.

Rær. Nom danois du renard, *Canis Vulpes*, L.

Rætsch-ente. Nom du canard sauvage, *Anas Boschas*, L. (I, 281), en Silésie.

Rafanagé, rafanelo. Noms languedociens du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Rafano. Nom italien du radis, *Raphanus sativus*, L.

Raff. Voy. à l'art. *Pleuronectes Hippoglossus*, L. (V, 371).

Raffault, Raffoult. Noms de l'*Agaricus necator*, Bull. (I, 105).

RAFFRAICHISSANS, *Refrigerantia*. Médicaments employés

pour combattre l'accroissement de chaleur du corps ou plutôt les sensations qu'il en éprouve et les résultats qu'on lui attribue. Effectivement il y a des physiologistes, Bichat par exemple, qui pensent que, malgré la sensation de chaleur brûlante que ressentent certains malades dans les fièvres, les inflammations, etc., il n'y a pas une augmentation bien sensible de calorique chez eux ; il assure que la chaleur extérieure la plus forte n'augmente pas non plus celle de l'économie (*Cours manuscrit de mat. méd.*). Les praticiens admettent des tempéramens naturellement échauffés, des constitutions qui s'échauffent facilement, etc.; ils reconnaissent l'état d'échauffement à la sensation de chaleur du gosier, à la constipation, à la coloration des urines, à la teinte animée du visage, à la vitesse du pouls, à la tension de la fibre, etc., etc., qu'éprouvent les sujets. Les moyens raffraîchissans sont en général des boissons délayantes, diurétiques, acidules, mucilagineuses, nitrées, les bains, un régime doux, peu abondant, lacté, végétal, et au besoin les anti-phlogistiques. On applique parfois des liquides froids, la neige, la glace, etc., sur les parties pour les réfrigérer, et bien que Bichat affirme que ces applications ne fassent pas baisser la température du corps, il n'en résulte pas moins de très-bons effets dans les maladies où l'échauffement est porté jusqu'à l'inflammation. Ce physiologiste, comme on voit, n'admettait ni échauffans (III, 49) ni réfrigérans. Cullen dit aussi que ces derniers ne diminuent que l'accroissement morbide de la température (*Mat. méd.*, II, 338), et ils sont alors de vrais sédatifs. L'eau froide est un bon topique contre la brûlure, l'inflammation des plaies, etc. Reuss fait placer le panaris dans la glace, que l'on renouvelle jusqu'à ce que l'inflammation diminue, etc. On sait les bons effets qu'on retire quelquefois de cette application sur la tête dans les inflammations cérébrales, etc. Quelques médecins allemands emploient la méthode des réfrigérans dans un grand nombre de maladies. Voy. *Eau* (III, 10), *Neige* (IV, 588), *Affusions* (I, 93), et plus loin *Réfrigérans*.

Cartheuser (J.-F.). *Diss. de refrigerantium differenti indole ac modo operandi.* Francf.-sur-l'Oder, 1740, in-4. — Fasellus (J.-F.). *Diss. de medicamentibus refrigerantibus.* Ienæ, 1764, in-4. — Boissieu (B.-C.). Dissertat. sur les méthodes raffraîchissantes et humectantes, couronnée par l'académie de Dijon, 1772, in-8.

RAGANA, RAGNO. Noms de la vive, *Trachinus Draco*, L.

RAGAZZA. Nom italien de la pie commune, *Corvus Pica*, L.

RAGIA. Nom de la *Pomme d'olivier* en Calabre.

RAGNO DI PUGLIA. Nom italien de la tarentule, *Lycosa Tarentula*, Latr.

RAGOULE. Un des noms de l'*Agaricus Eryngii*, DC. (I, 104).

RAGOZI (Eaux min. de). Voy. *Kissingen* (III, 719).

RAGUAHIL. Nom arabe du dromadaire, *Camelus Dromedarius*, L. (II, 43).

RAGWOOT. Nom anglais de la jacobée, *Senecio Jacobæa*, L.

RAHA. Nom d'un *Muscadier* sauvage à Madagascar.

RAIA, *Rates*. Genre nombreux de poissons chondroptérygiens à branchies fixes (subdivisé maintenant en plusieurs autres), dont le corps est aplati horizontalement et semblable à un disque : beaucoup de ses espèces sont alimentaires ; mais en général la chair en est coriace si on ne l'a battue, conservée et surtout fait voyager, ce qui, de plus, lui fait perdre le goût de vase qu'elle offre dans quelques unes d'entre elles : aussi les prise-t-on plus dans l'intérieur des terres que sur les côtes. Trop long-temps conservée toutefois, elle prend une odeur et une saveur ammoniacale, piquante, qui la fait rejeter, ou ne permet, au lieu de la sauce blanche dont on l'assaisonne communément, de l'accommoder qu'au beurre noir, ou de ne la servir qu'à l'huile et au vinaigre. Le foie de ces animaux, qui est très-huileux, est surtout fort recherché lorsqu'il est frais.

R. Aquila, L. Aigle de mer, crapaud marin (*Faune des méd.*, pl. XI, f. 1). Ce poisson, du genre Myliobatis de Duméril, habite les fonds vaseux de l'Océan et surtout de la Méditerranée. Sa chair dure, sans saveur, difficile à digérer, selon Galien, n'est guère usitée que des pauvres, et seulement dans le jeune âge de l'animal. Le dard dentelé en scie que porte sa queue, est redouté des pêcheurs qui s'empressent de l'en priver ; les blessures qu'il cause paraissent être simplement mécaniques, malgré les effets délétères que leur attribuaient les anciens ; néanmoins on cite l'exemple d'un homme qui, en 1824, en est mort à l'île Bourbon. Kiranides, au rapport de M. H. Cloquet (*ibid.*, I, 278), a vanté ce poisson contre l'épilepsie, son fiel comme anti-ophthalmique, sa graisse pour la guérison des verrues, et l'osselet de son oreille contre la fièvre quarte.

R. Asterias, Rond. Quoique d'une saveur médiocre, ce poisson, qui atteint de grandes dimensions, est, dit-on, l'objet d'une pêche considérable dans les mers du nord.

R. Batis, L., raie blanche ou cendrée. C'est l'espèce la plus grande (son poids peut dépasser 200 livres), la plus répandue et la plus employée comme aliment, soit fraîche, après avoir été suffisamment battue ou conservée, soit, dans certains pays, salée et surtout séchée. Elle passait pour aphrodisiaque ; son foie, fort délicat, fournit une huile blanche, usitée dans plusieurs contrées septentrionales, et que les Highlands d'Écosse employaient contre le rachitis (*Med. and. phil. comment. by a soc. in Edimb.*, VI, 94) ; son estomac, desséché à l'air, est mangé en guise de morue, par les pêcheurs de Schleswig et du Holstein. Les Grecs modernes, les Turcs, etc., pensent que la vapeur de ses œufs jetés sur des charbons ardens, dirigée dans la bouche et les fosses nasales, est bonne contre les fièvres d'accès. On a employé ses dents porphyrisées comme anti-acides et apéritives, à la

dose de 12 à 48 grains; son fiel contre les maladies des yeux; son foie contre les démangeaisons (Rondelet).

R. clavata, L., raie bouclée. Plus estimée encore mais beaucoup plus petite que la précédente, dont elle se distingue par les tubercules osseux, garnis chacun d'un aiguillon, dont ses deux surfaces sont irrégulièrement hérissées, et qui lui donnent son nom spécifique, elle fréquente comme elle toutes les mers, et est pêchée surtout abondamment dans la Méditerranée, sur les côtes de Bretagne, etc.; on fait sécher les plus petites, qui servent ainsi aux gens de la campagne et dans les voyages d'outre-mer. En Islande on ne la mange qu'à demi corrompue; son foie, assez estimé des modernes, en opposition sur ce point avec les anciens, fournit de l'huile employée en Norwége.

R. dsjiddensis, Forsk. Ce poisson, observé par Forskal à Loheia et à Dsjidda, habite aussi la mer Rouge. Les Arabes estiment son foie excellent contre la syphilis.

R. fullonia, L., raie-chardon. Très-répandue aussi, cette espèce, les individus jeunes du moins, passe sur nos côtes pour assez délicate; dans les régions hyperboréennes, on ne la mange qu'à demi corrompue à cause de la dureté de sa chair.

R. Miraletus, L. Elle paraît confinée dans la Méditerranée : elle n'est ni aussi agréable ni aussi saine, dit-on, que la raie cendrée.

R. Pastinaca, L., Pastenague. Sa chair est plus tendre et plus agréable que celle de la raie cendrée. La poudre de son dard entrait jadis dans des emplâtres vantés, en application sur les tempes, contre l'odontalgie. M. Roulin (*Ann. des sc. nat.*, XVI, 104) décrit et figure une Pastenague noire fluviatile du Méta, ou Pastenague de Humboldt, qui est usitée comme aliment; il parle aussi d'une pastenague tachetée, dont la chair passe pour vénéneuse, ce qui peut lui avoir fait donner son nom de *raia cascabel*, raie crotale.

R. Rhinobatus, L. Cette espèce, commune dans la Méditerranée, a, dit M. H. Cloquet, la saveur de la *roussette*.

R. rostellata, Risso. Cette espèce, observée sur la plage de Nice, a la chair blanche et d'une bonne saveur.

R. Rubus, L., raie ronce. Elle est commune surtout dans les mers du nord, où elle acquiert un poids d'une vingtaine de livres : la chair en est bonne.

R. Torpedo, L., torpille (*Faune des méd.*, pl. XXIX). Plusieurs espèces de raies paraissent être confondues sous son nom linnéen. La chair de la torpille, regardée par Galien comme laxative, est d'un bon goût et de facile digestion. Pline (*lib.* IX, *c.* 67) dit qu'il n'y a rien de plus délicat que son foie. Appliqué sur des parties malades,

l'animal vivant a été recommandé comme propre à en calmer les douleurs, sans doute à cause de sa faculté électrique, si remarquable d'ailleurs, mais qui lui est commune avec divers autres poissons (voy. *Gymnotus*, III, 446, et *Silurus*), et même avec une autre raie du Brésil, rapportée maintenant, avec les *Raia dsjiddensis*, *Rhinobatus*, etc., au genre *Rhinobatus* (*R. electricus*, Schn.).

Raicilla. Ce nom espagnol, qui veut dire *petite racine*, se donne au Pérou à celle du *Psychotria emetica*, Mutis (V, 529).

Raie. Nom français du genre *Raia*. Voy. ce mot.

— bouclée. C'est le *Raia clavata*, L.

— clouée. Nom de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., dans nos provinces du midi.

Raienigi. Un des noms du *Fenouil* en Arabie.

Raifort. *Cochlearia Armoracia*, L. (II, 336).

— aquatique. *Sisymbrium amphibium*, L.

— des boutiques. *Cochlearia Armoracia*, L.

— cultivé. *Raphanus niger*, Mér.

— (grand). *Cochlearia Armoracia*, L.

— officinal. *Cochlearia Armoracia*, L.

— des parisiens. *Raphanus niger*, Mér.

— sauvage. *Cochlearia Armoracia*, L. Quelques uns donnent ce nom au *Raphanus Raphanistrum*, L.

Raigrass, pour Ray-grass. *Lolium perenne*, L. (IV, 141).

Rail. Nom du râle en anglais. Voy. *Rallus*.

Rain-fowl. Nom anglais du pic-vert, *Picus viridis*, L.

RAINCY. Château à 3 lieues N.-E. de Paris, dans le bois de Bondi, où Carrère (*Cat.*, etc., 304) indique une source fort peu minérale, puisque de Horne (*Hist. de la soc. roy. de méd.*, I, 339) l'a trouvée analogue à l'eau d'Arcueil, et moins chargée que celle de Ville-d'Avray : il y indique de la terre calcaire, de la sélénite et un peu de sel marin.

Raine. Synonyme de grenouille. Voy. *Rana*.

Raineto. Nom de la raine verte, *Rana arborea*, L., dans le midi de la France.

Rainette. Un des noms vulgaires de la raine verte, *Rana arborea*, L.

Rainette Saint-Martin. Nom de la raine verte, *Rana arborea*, L., dans quelques parties de la France.

Raingus. Un des synonymes latins de renne, *Cervus Tarandus*, L.

Rainha dos prados. Reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L., en portugais.

Raiponce. *Campanula Rapunculus*, L. (II, 45).

Rais et Raiz. Noms portugais qui signifie racine.

— angelica. Un des noms portugais de l'*Andira inermis* (I, 287 et 297).

— cainana. *Chiococca anguifuga*, Mart.

— da China biancha e Rubra. Noms brésiliens du *Smilax glauca*, Mart.

— da cobra. Noms de plusieurs végétaux crus propres à guérir les morsures des serpens. Voy. *Ophioxylon*.

— Mil-homeus. Un des noms de l'*Aristolochia Mil-homeus*, N.

— de Oro. Racine d'or. Un des noms brésiliens de l'*Ipécacuanha* (III, 638).

— de pipi. *Petiveria alliacea*, L.

— preta. Racine noire. *Chiococca racemosa*, L., ou *anguifuga*, Mart. (II, 234).

— de Reffriao. Nom américain du *Dorstenia Contrayerva*, L.

— de serpiente. Nom espagnol de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

— de tiuh. Nom brésilien du *Jatropha opifera*, Mart.

Raisin. Fruit du *Vitis vinifera*, L.

Raisin d'Amérique. Fruit du *Phytolacca decandra*, L. On donne aussi ce nom aux baies de la morelle.
— d'Autriche. *Vitis laciniosa*, L.
— des bois. Fruits du *Vaccinium Myrtillus*, L.
— de caisse. Gros raisin sec appelé aussi de Calabre, de Damas, de Smyrne, qui en sont des variétés.
— de chèvre. *Rhamnus catharticus*, L.
— de Corinthe. Variété de raisin sec à petits grains.
— de Cythère. Fruits du *Spondias Cytherea*, Lam.
— de Damas. Variété de raisin à gros grains.
— de loup. Fruit du *Viburnum Opulus*, L.
— de mer. Fruit de l'*Ephedra Distachia*, L.
— d'ours. Fruits de l'*Arbutus Uva-Ursi*, L.
— de passe. Raisin séché sur le cep après avoir tordu la queue de la grappe.
— de renard. Fruit du *Paris quadrifolia*, L.
— de Smyrne. Voy. *Raisin de Caisse*.
— des Tropiques. *Fucus natans*, L.

Raisiné. Confiture faite avec le moût du raisin rapproché suffisamment. On y ajoute le plus ordinairement des poires, des coings, du potiron, etc., coupés par quartiers et cuits convenablement. Cette espèce de *rob* est employée pour la nourriture des enfans. Celui qu'on vend le plus ordinairement à Paris est détestable, et fait avec le moût du cidre, et des pommes souvent tombées ou gâtées.

Raisinier. *Coccoloba uvifera*, L. (II, 324).
Raiz. Synonyme de *Rais*.
Rajata. Un des noms sanscrits de l'*Argent* (I, 396).
Rajrite. Préparation de zinc qu'Hamilton trouva dans le Déhar, où on l'emploie contre les gonorrhées violentes, accompagnées de perte de sang. Ainslie (*Mat. ind.*, II, 348).
Rak. Un des noms arabes du *Salvadora persica*, L.
Rakasira. Mauvaise orthographe de *Rackasira*.

Rakia. Sorte de piquette qu'on prépare en Dalmatie avec le marc de raisin et des aromates.

Rakta chandana. Un des noms sanscrits du *Santal rouge*.
Rallo-marouet. Espèce d'oiseau qui est le *Rallus Porzana*, L.

RALLUS, *Râle*. Genre d'oiseaux échassiers de la famille des Macrodactyles, dont trois espèces, surtout, sont fort recherchées comme aliment.

R. aquaticus, L., râle d'eau. Cette espèce à bec long, de la grosseur de la caille, est commune dans nos étangs et nos ruisseaux. Sa chair, moins agréable que celle du râle de genêts, a une saveur marécageuse, et paraît être moins digestive, surtout quand l'animal est vieux ou mal nourri.

R. Crex, L., râle de genêts, roi des cailles. Cet oiseau, gros comme une perdrix, se trouve par toute la France, dans les champs, de mai à septembre. Sa chair succulente, délicate, nourrissante, digestible, sent un peu la venaison, quelquefois le marécage, et est estimée surtout dans le jeune âge de l'animal.

R. Porzana, L., marouette. Plus petite que les deux précédentes,

cette espèce habite, comme la première, les marécages. Sa chair, dans les rizières du Piémont, acquiert un goût exquis.

Ram. Nom anglais et hollandais du bélier, *Ovis Aries*, L.

Ramacciam ou Ramassiæm. Nom indien d'une variété du squenanthe, *Andropogon Schænanthus*, L. (Rhéed. *Hort. mal.*, XII, t. 57).

Ramalina. Plusieurs espèces de *Lichens* ont été rangées dans ce genre d'Acharius Voy. *Lichen* (IV, 98).

Ramberge. Un des noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L. (IV, 371).

RAMBERVILLERS (et non Rembervillers). Petite ville de France (dép. des Vosges), à 1/2 lieue de laquelle, près du village de Bru, est une source assez abondante d'eau minérale froide, où Gérard a trouvé par livre 2/3 de grain de fer dissous par l'acide carbonique, 1/2 grain de magnésie et une petite portion d'alcali minéral (Carrère, *Cat.*, etc., 497).

Ramboutan, Rambutan. Noms malais du *Nephelium lappaceum*, L. (IV, 593).

Rambutu. Nom du Rocouyer, *Bixa Orellana*, L., dans l'île de Ternate.

Rame. Un des noms italiens du *Cuivre* (II, 496).

Ramech. Un des noms arabes de la truffe, *Tuber cibarium*, Pers.

RAMÉE (la). Source minérale froide du Bas-Poitou, située dans un puits d'une mine d'antimoine près de Pouzauger. Gallot, qui y a trouvé une terre absorbante, du sel marin et de la sélénite, la dit employée comme purgative dans ce canton (Carrère, *Cat.* etc., 422).

Gallot. Analyse des eaux minérales de..... la Ramée (*Mém. de la société roy. de méd.*, I, 405).

RAMÉE (la). Autre source minérale froide, près du château de la Ramée, a 2 lieues s.-e. de Nantes : Du Boueix et Richard, cités par Carrère (*Cat.*, etc., 478), l'indiquent comme ferrugineuse.

Ramentum, Ramentum ferri. Noms latins de la *Limaille de fer* (III, 228).

Ramerino. Un des noms italiens du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

RAMGHUR (Eaux minér. de), dans l'Inde. M. Wilme dit que ces eaux chaudes sont situées au pied du pays de Haraseelagh, à environ 23 milles de la station au nord de la nouvelle route. Il y a 4 sources sur la même place, l'une est à la température de l'atmosphère, l'autre est à 108° Farenheit; tandis que les deux autres ont de 170° à 190°. De cette dernière s'élèvent beaucoup de vapeurs hydrosulfureuses, à en juger par l'odeur qu'elle conserve long-temps encore après être refroidie. Elle donne à l'évaporation un résidu abondant, composé principalement de muriate ou de sulfate de soude, avec un peu de sulfate de fer. Elle est du reste insipide, et opère à la longue comme un léger apéritif.

Wilme (H.-H.). *Notice of a hot spring in Ramghur* (*Transactions of the medical and physical society of Calcutta*, vol. III, Append., p. 450).

Ramich. Synonyme d'*Aloës* dans quelques auteurs anciens.

Ramier. Ce pigeon sauvage d'Europe est le *Columba Palumbus*, L.

RAMLOSA. Village de Suède, en Scanie, à une lieue n. d'Helsingborg, connu pour ses eaux minérales, sur lesquelles a écrit,

dit-on, en suédois, au commencement du siècle dernier, J.-J. de Doebeln.

Ramno catartico. Nom espagnol du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
Ramontchi. *Flacourtia Ramontchi*, L'Her. (III, 262).
Rampan. Nom languedocien du *Laurus nobilis*, L. (IV, 61).
Rampon, Rampouchou. Noms français de la raiponce, *Campanula Rapunculus*, L.
Ramprraria. Un des noms grecs de l'*Echinops* (III, 50).
Ramus aureus. Un des noms du guy, *Viscum album*, L., dans Virgile.

RANA, grenouilles. Genre de reptiles de l'ordre des Batraciens, subdivisé depuis Linné en 4 autres, savoir : les *grenouilles* proprement dites (Rana), les *rainettes* (Hyla), les *crapauds* (Bufo) et les *pipas* (Pipa). Au 1er se rapportent les *R. esculenta* L., *temporaria*, L., et *grunniens*, Daud.; au 2e, les *R. arborea*, L., et *tinctoria*, Daud.; au 3e, les *R. Bufo*, L., *bombina*, Gm., etc.; au 4e, le *R. Pipa*, L. : espèces dont deux surtout, le crapaud commun et la grenouille verte (*R. Bufo* et *R. esculenta*) réclament de nous quelques détails, quoiqu'aujourd'hui presque bannies de la matière médicale.

R. arborea, L., rainette commune ou verte, grenouille de St-Martin (*ranula*, *ranunculus viridis*). Cette grenouille, plus petite que la grenouille ordinaire, et plus terrestre qu'elle, quoique également amphibie, est remarquable par la ligne jaune et noire située des deux côtés de son corps. On lui attribue les mêmes propriétés. On l'a crue vénéneuse, pour les bœufs surtout, auxquels, disait-on, elle faisait perdre les dents : de là probablement la vertu attribuée à sa graisse, par Oligerus Jacobæus, de faire tomber sans douleur les dents qu'on en frotte. Elle passait, tenue vivante dans la main, pour propre à tempérer la fièvre, à calmer la sueur, et, employée en épicarpe, pour fébrifuge; écrasée et appliquée sur les plaies, pour hémostatique, vertu attribuée aussi à ses cendres, regardées de plus comme anti-épileptiques; cuites ou réduites en bouillon, on les conseillait contre les affections de poitrine (Lémery); leur sang enfin était vanté contre les plaies récentes.

R. Bufo, L., crapaud commun (*Faune des méd.*, pl. XXVI, f. 1). Animal d'un gris-brun ou roussâtre, livide, difforme, repoussant, objet de dégoût et d'effroi, long-temps regardé comme dangereux. L'enduit glissant de sa peau, couverte de pustules qui laissent suinter un fluide laiteux, l'humeur fétide particulière qu'il lance par l'anus lorsqu'on l'irrite, la fixité magique, disait-on, de son regard, et un grand nombre d'observations singulières ont été apportées en preuve de son action venimeuse, que semblent contredire d'autres faits qui montrent ses morsures impuissantes, privé de dents comme il l'est, ses humeurs sans venin, son aspect dangereux seulement pour ceux qui s'en effrayent et que l'imagination fascine; sa chair enfin

véritablement alimentaire : observons toutefois que les recherches de M. Pelletier sur l'humeur jaunâtre et huileuse fournie par ses tubercules, la montrent âcre, très-amère, caustique même, renfermant enfin un acide particulier à l'état libre (*Journ. de méd.* de Leroux, XL, 74).

Quoi qu'il en soit, le crapaud, un peu plus gros que la grenouille verte, dont il n'a ni l'agilité, ni le corps élancé, ni la couleur agréable, est commun partout, notamment dans les lieux obscurs, humides, retirés, et se montre assez multiplié après les pluies chaudes de l'été pour avoir fait croire à des pluies de crapauds, comme on a cru à des pluies de grenouilles, de sang, de soufre, etc. Il vit long-temps, et peut demeurer sans manger des années entières, enfoui dans la terre, des arbres creux, des pierres mêmes, dit-on, comme semblent le prouver les expériences solennelles de Hérissant, en 1777, et celles de M. Edwards (1817), quoique beaucoup des exemples merveilleux cités à ce sujet ne soient guère plus authentiques que ceux où l'on a vu des malades vomir ou rendre par les selles des crapauds, des grenouilles et autres reptiles. Les nègres d'Afrique mangent sans inconvénient ce hideux animal, et, à Paris même, une espèce voisine, le *Bufo Roeselii*, commun dans les mares de nos environs, à Auteuil notamment, est souvent substituée dans nos marchés à la grenouille verte, dont on n'expose en vente que les *cuisses*, ou, plus exactement, les membres postérieurs encore attachés au bassin et dépouillés de leur peau. Cuvier (*Règne animal*, II, 96) dit aussi qu'on mange en quelques lieux, comme si c'était un poisson, le têtard, ou petit encore privé de pieds, du crapaud brun (*Bufo fuscus*, Laurenti).

Au rapport d'Adanson, les nègres du Sénégal s'appliquent sur le front pour le rafraîchir pendant les chaleurs, des crapauds tout vivans, applications jadis utilisées contre la céphalalgie, de même que, au précœur, contre l'épigastralgie ; et enfin sur les plaies venimeuses, les scrofules, le cancer même, où quelquefois elles ont paru plutôt nuisibles(anc. *Journ. de méd.*, LXII, 139), ainsi que pour arrêter les hémorrhagies, affection contre laquelle on prescrivait aussi le crapaud, soit desséché, appliqué comme amulette (G.-S. Polis, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec., II, A. 5, 1686, p. 337), soit bouilli dans du lait. L'humerus gauche de cet animal a été signalé aussi comme anti-odontalgique (Van Helmont et Charas), son cœur comme bon contre la fièvre quarte (C.-F. Paullini, J.-B. Gruendel, etc.) : quant aux pierres de crapaud, elles n'appartiennent pas à l'histoire de ce reptile (voy. *Bufonite*, I, 685).

Parmi les nombreuses préparations où on l'a fait entrer, on cite, sans compter le *baume de Leictour*, le *baume tranquille*, etc., où il

figure encore, divers mélanges pulvérulens, connus sous les noms de *poudre éthiopique* (Bates) ou *éthiops animal*, *poudre sudorifique* (Helvétius), obtenus soit par simple dessiccation, soit par calcination de l'animal, et qui, réputés apéritifs, diurétiques, étaient employés à la dose de 12 à 30 grains à l'intérieur, contre les poisons, les maladies pestilentielles, la variole, la dysenterie (J.-L. Hannemann, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 3, 1684, p. 154), diverses hydropisies (J.-G. Hoyer, *Ephem. acad. nat. cur.*, Cent., 5 et 6, p. 336), et, à l'extérieur, contre les hémorrhagies, la teigne (Stoll), le cancer, ou même, portés au cou dans un sachet, contre l'incontinence d'urine. On cite encore un *maceratum huileux*, qualifié d'anodyn et de détersif; un *esprit* et un *sel volatil*, vantés surtout contre la peste et le cancer occulte (G.-A. de Vincquedes, *ibid.*, Cent., 3 et 4, p. 427), mais identiques, sans doute, avec les autres sous-carbonates d'ammoniaque impurs, que fournissent les diverses substances animales, etc.

R. esculenta, L., grenouille commune ou grenouille verte (*Faune des méd.*, pl. XXVI, f. 2). Cet animal, leste, élégant, d'un beau vert tacheté de noir, avec trois raies jaunes sur le dos, est des plus communs dans nos eaux stagnantes, et des plus incommodes par son coassement nocturne; il ne craint pas la chaleur, puisqu'au rapport de Réaumur, on le voit dans les bains de Pise qui sont à 37°; l'irritabilité extrême de ses muscles, liée à la découverte du galvanisme, est connue de tout le monde, et en fait, joint à plusieurs autres particularités physiologiques et anatomiques qu'il n'est pas de notre objet de rappeler, un des animaux les plus en but au scalpel des expérimentateurs. Objet de dégoût pour quelques personnes qui les confondent avec les crapauds, les grenouilles sont alimentaires dans le midi de la France, l'Allemagne, l'Italie surtout; les Anglais, dit-on, les ont en horreur, et elles ne paraissent pas avoir été usitées des anciens : elles ont même passé pour vénéneuses (Aétius, Amatus Lusitanus, etc.). En France on ne fait usage que du train de derrière, mais les Allemands les mangent tout entières, la peau et les intestins exceptés. On en use au printemps, dans l'été et surtout à l'automne, époque où leur chair est plus grasse et plus délicate; celles des eaux courantes sont préférées; dans quelques lieux, on les parque dans des piscines ou grenouillères pour les avoir à sa disposition et les engraisser. Leur chair, blanche, tendre, gélatineuse, analogue à celle du poulet ou des jeunes veaux, se mange frite ou accommodée à la poulette, à la sauce blanche, etc. : Willich, dans son hygiène domestique, la regarde comme grasse et de difficile digestion, si elle n'est suffisamment assaisonnée, d'accord en cela avec

Lémery, Arnault de Nobleville et Salerne, qui pensent en outre qu'elle ne convient ni aux vieillards, ni aux pituiteux, mais bien aux jeunes gens et à ceux chez qui la bile prédomine. On l'a même accusée de donner la fièvre; le plus grand nombre des auteurs au contraire la recommandent comme facile à digérer, utile aux malades, aux convalescens, quand il s'agit de nourrir sans causer d'excitation. Les bouillons fades et gélatineux qu'on en obtient (4 onces de cuisses de grenouilles par livre d'eau) passent généralement pour adoucissans, humectans, relâchans, émolliens, quelquefois analeptiques, et sont spécialement préconisés, dans les maladies chroniques de la poitrine ou du bas-ventre, les affections cutanées, les fièvres lentes, les maladies nerveuses, où Pomme en tirait un grand parti, et en général dans tous les cas d'irritation et de phlogose. Andry les employait contre l'odontalgie, et on les faisait entrer avec la farine d'orge dans la nourriture de poulets réputés souverains contre la fièvre hectique.

La grenouille verte a été employée vivante comme topique, aux mêmes usages que la rainette commune, et de plus, sur les morsures des serpens venimeux, comme Thunberg dit que le font les Hottentots, dans les cas d'anthrax et d'aphthes malins, ainsi que sur les reins des hydropiques (Timothée); et, à l'intérieur, cuite avec du sel et de l'huile, comme antidote du venin des serpens et contre le tétanos, ou cuites dans du vinaigre, contre l'odontalgie (Dioscoride et C. Durante). Ses cuisses, coupées pendant qu'elle nage encore, étaient indiquées comme amulette contre la goutte, forme sous laquelle son cœur, à l'usage alimentaire duquel Arnault de Nobleville et Salerne attribuent la guérison d'une fistule rebelle de l'épigastre, était employé contre les fièvres d'accès. Le jus fourni par ce même organe cuit sur la braise, passait aussi pour utile, en injection dans l'oreille, pour guérir la carie des dents. On a vanté aussi son foie séché et pulvérisé, ou calciné au four sur une feuille de chou, etc., contre l'épilepsie; son fiel contre les vers; son sang pour empêcher la barbe de repousser; sa graisse contre l'otalgie (Pline) et les hémorrhoïdes (J. Lanzoni, *Ephem. acad. nat. cur.*, Cent. 5 et 6, p. 62); son décoctum huileux contre la fièvre quarte; son eau distillée contre les douleurs des articulations; ses cendres contre les hémorrhagies, et, à la dose de 1 gros, selon Schroeder, pour arrêter la gonorrhée. Quelques pharmacopées contiennent encore la recette d'une *huile de grenouille* contre les foulures et les douleurs, d'un *emplâtre* (*emplastrum de ranis*) que Jean de Vigo appliquait sur les tumeurs froides, etc.

Quant au frai de grenouilles ou sperniole (*sperma ranarum*), sub-

stance blanche et visqueuse qui enveloppe une foule de petits corps noirs et arrondis, ou chapelet des œufs de cet animal, si abondante au printemps dans les eaux dormantes, qu'elle sert d'engrais dans quelques lieux, et dans laquelle Peschier (*Journ. de pharm.*, V, 140) a trouvé un principe *sui generis*, il a long-temps passé pour un excellent réfrigérant; on l'employait comme tel contre la couperose, l'ophthalmie aiguë, la goutte, les brûlures, la gale même (Schrœder), et aussi en qualité de cosmétique; mêlé au vinaigre rosat, il était recommandé contre les hémorrhagies. Son extrême altérabilité empêche de pouvoir le conserver, quoique les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy aient proposé, dans ce but, de l'enfermer dans un vase qu'on expose au soleil durant l'été, ce qui, disent-ils, donne *par défaillance* un liquide qui, une fois filtré, ne s'altère plus. Par expression on retirait du frai de grenouille une eau mucilagineuse vantée, unie à l'alun et au nitre, dans le traitement des dartres; bouilli dans de l'huile, il fournissait un liquide regardé comme fort adoucissant; son eau distillée, qu'Ettmüller recommande de préparer quelques jours avant la nouvelle lune, si on veut qu'elle ne se gâte point, était usitée en collyre, et prescrite contre les ulcères de la vessie (Schrœder). Enfin, desséché et pulvérisé, il entrait dans une poudre (*pulvis sperniolæ compositus Crollii*) employée contre l'épistaxis, la ménorrhagie, etc.

R. grunniens, Daud., ou grenouille grognante. Cette espèce, qui est brune ou rougeâtre, avec des taches ou des points oblongs et jaunes derrière les yeux, est élevée en domesticité aux Antilles, pour l'usage de la table, et se trouve dans la plupart des îles des Indes occidentales, où elle habite les lieux ombragés et humides. Suivant M. H. Cloquet, c'est le *crapaud* de nos colons et le *bull-frog* des Anglais, dernier synonyme rapporté par Cuvier à la grenouille taureau (*R. taurina*, Cuv.; *R. pipiens*, Daud.), et qui a donné lieu à quelque confusion entre ces deux espèces. C'est une des plus grandes, car les pattes étendues elle atteint 18 pouces, et deux de ces animaux suffisent pour un plat; la chair en est blanche et délicate.

R. Pipa, L. Cet animal vit dans les eaux douces de l'Amérique méridionale, et quelquefois dans les endroits obscurs des maisons de Cayenne et de Surinam. Selon Seba et mademoiselle Mérian, les nègres des colonies recherchent sa chair comme aliment.

R. temporaria, L., grenouille rousse. Elle est d'un brun-roussâtre tacheté de noir. Aussi usitée comme aliment dans le centre de la France que la grenouille verte, elle paraît plus tôt qu'elle au printemps, et se voit plus souvent à terre; c'est elle qu'indiquent les pharmacopées d'Espagne et de Ferrare. Montègre (*Gaz. de santé* du 11 mai 1817)

cite un cas d'inflammation de la bouche attribuée au contact de cet animal qui, suivant sa remarque, vit hors de l'eau et a, comme le crapaud, quoiqu'à un moindre degré, la peau couverte d'un enduit gluant.

R. tinctoria. « Le sang de cette rainette, imprégné dans la peau des perroquets aux endroits où on leur a arraché quelques plumes, fait revenir, dit-on, des plumes rouges ou jaunes, et produit sur l'oiseau cette panachure qu'on appelle *tapiré* » (Cuvier, *Règne animal*, II, 94).

Delaine (E.). Singulier traité contenant la propriété des tortues, escargots, grenouilles et artichaultz. Paris, 1530, in-4. — Paullini (C.-F.). *Bufo juxta methodum et leges illustris acad. nat. cur. breviter descriptus, multisque naturæ et artis observationibus, aliisque utilibus curiositatibus studiose refertus.* Nuremberg, 1686, in-8. — Hannemann (J.-L.). *De usu bufonum medico* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 5, 1686, p.229). — Voy. en outre l'hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds de F.-M. Daudin (Paris, 1803, in-8); la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (II, deuxième p., p. 107 à 191); la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (IV, 290 à 309, et II, 254 à 277); enfin le *Dict. des sc. nat.* (XIX, 386 à 416).

Rana calamita. Synonyme de *Rana arborea*, L.
— keri. Nom brame du balisier, *Canna indica*, L. (II, 68).
— marina. C'est la Baudroie, *Lophius piscatorius*, L.
— minima. C'est le *Rana arborea*, L.
— piscatrix. Ancien nom de la baudroie, *Lophius piscatorius*, L.
— sylvestris. Ancien synonyme de *Rana arborea*, L.
Ranas. Nom espagnol de la grenouille verte, *Rana esculenta*, L.
Rancha. Un des noms du renne, *Cervus Tarandus*, L., en Laponie.

RANÇON, à 3/4 de lieue de Caudebec en Normandie. Le Pecq de la Clôture, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 397), y indique 3 sources minérales, efficaces, dit-il, contre les engorgemens lymphatiques, la chlorose, la leucorrhée, la faiblesse et la trop grande sensibilité de l'estomac, et même la paralysie, dont il rapporte deux observations de guérison par leur usage, prises au bain-marie.

Randia latifolia, Lam. (*Gardenia aculeata*, L.). Cet arbrisseau de la famille des Rubiacées, qui croît aux Antilles, où on le nomme *gratgal*, *bois de l'anse* (et non bois de lance), a des baies dont on fait une sorte de rob, usité comme diurétique et lithontriptique dans ce pays (Descourtilz, *Flore des Antilles*, II, 101); on en prépare aussi une couleur bleue (III, 335). Son nom de gratgal avait fait croire à quelques personnes qu'on s'en servait contre la gale; il n'a rien, du reste, de rugueux ni dans son fruit ni dans ses feuilles.

RANES. Bourg de Normandie, à 6 lieues N.-O. d'Alençon, où Carrère (*Cat.*, 403), d'après Lepecq de la Clôture, indique deux sources minérales froides, ne contenant, selon Bouffey, que du fer *à l'état métallique*.

Ranga. Un des noms sanscrits de l'*Étain* (III, 157).
Rangani. Nom indien du *Solanum Jacquini*, W.
Rangier, Rangifer, off, Ranclier, Noms du renne, *Cervus Tarandus*, L.

RANGOUN. Ville de la province de Pegu, dans l'empire des

Birmans. MM. de Blossevile et Rainaud, officiers de la gabarre la Chevrette, ont rapporté, dit-on, des Indes, en 1829, des échantillons de l'eau d'une fontaine miraculeuse, située près de la fameuse Pagode de Rangoun.

RANHADOS. Source minérale de Portugal, située à Pinhel, et qui, suivant M. Alibert (*Précis*, etc., 595), est *sulfureuse, hépatique*, et à 33° R.

RANJANA. Un des noms sanscrits du *Santal rouge*.

RANOCCHIO. Nom italien de la grenouille verte. Voy. *Rana*.

RANONCULO MULVADO. Nom espagnol du *Ranunculus sceleratus*, L.

RANUA. Un des noms arabes du grenadier, *Punica Granatum*, L. (V, 538).

RANULA. Un des noms du *Rana arborea*, L.

RANUNCULUS, renoncule. Ce genre, qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien de *rana*, grenouille, de ce que beaucoup des plantes qu'il renferme croissent aux lieux humides, appartient à la polyandrie polygynie, et contient plus de cent cinquante espèces herbacées, vivaces, à fleurs assez agréables, jaunes, quelquefois blanches, composées de cinq pétales caduques, onguiculés à la base, qui doublent assez facilement; leurs fruits sont nombreux, réunis par la base, souvent tuberculeux à leur surface; leurs feuilles fréquemment découpées, sont le plus souvent âcres et vésicantes étant fraîches, ce qui les a fait ranger parmi les poisons âcres, et nuisent beaucoup aux bestiaux; sèches elles peuvent être broutées par eux, ce qui prouve que leur principe délétère, qu'on observe surtout, ordinairement, dans les *Ranunculus acris*, L., *illyricus*, L., *alpestris*, L., *auricomus*, L., *Lingua*, L., etc., est très-volatil (il n'est ni acide ni alcalin, d'après Krapf); cuites on peut en manger plusieurs comme les épinards, mais l'eau de cuisson est âcre et vomitive. L'eau distillée des renoncules est un très-bon émétique, qu'on pourrait employer plus qu'on ne le fait, après s'être assuré de sa force, des doses, de l'espèce à prescrire, etc. : les médecins de l'antiquité s'en servaient. Sprengel croit qu'il faut rapporter aux *Ranunculus grandiflorus*, L. et *creticus*, L., le βάτραχιον indiqué par Hippocrate dans son traité *de Nat. mulier.* (*Hist. rei herb.*, I, 44). Ils prescrivaient leur suc pour ronger les verrues, les excroissances, contre les maladies cutanées, les scrofules, etc., ce qui les avait fait appeler *struma* par Pline (*lib.* XXV, *c.* 13). Les ranuncules habitent les prairies fraîches, les lieux cultivés, les étangs, les hautes montagnes, etc.

R. aconitifolius, L. Les habitans de l'île d'OEsel emploient cette plante en décoction dans de la bière, contre la goutte et surtout contre la goutte erratique, d'après le témoignage du docteur Lude (*Nouv. journ. de méd.*, V, 210). Elle habite chez nous les montagnes de

l'Auvergne, les basses Alpes, etc. On cultive dans les jardins des curieux sa variété à fleurs doubles, sous le nom de *bouton d'argent*.

R. acris, L. Les feuilles de cette espèce, qui croît dans nos prairies, le long des fossés, sont très-âcres, et employées en Islande surtout pour faire des vésicatoires. On s'est servi de cette sorte de rubéfiant que produisent plusieurs de nos renoncules, dans les cas où on se sert des cantharides, contre la goutte, les douleurs locales, les céphalalgies, l'asthme, la fièvre, etc. Il n'irrite pas le système urinaire comme celles-ci; mais on l'accuse de causer parfois des ulcérations profondes, la gangrène, etc.; il faut donc ne pas trop en prolonger l'application. Barton remarque à ce sujet que les feuilles des renoncules produisent une excitation, peut-être moins vive mais plus durable que les cantharides, ce qui peut expliquer les accidens qu'elles causent. On applique encore les feuilles de renoncules en épicarpes, comme moyen propre à guérir les fièvres intermittentes rebelles, d'après Sennert et Vanswieten; en Norwége on les emploie aussi contre la gale et autres affections cutanées, écrasées et appliquées dessus, d'après Fabricius (*Voyage*, p. 219). Cette plante, doublée par la culture, se nomme *bouton d'or*, appellation qu'on applique à quelques autres espèces qui sont dans le même cas. On dit que les chèvres et les moutons la mangent.

R. arvensis, L. C'est une des espèces les plus caustiques du genre, et elle paraît avoir autant d'action que la précédente. On la trouve dans nos moissons.

R. asiaticus, L., renoncule des jardins, des fleuristes. Quelques auteurs prétendent que cette belle plante, originaire de l'Asie mineure, a été introduite en France par les croisés, du temps de saint Louis; mais il paraît que ce ne fut que sous Mahomet IV que l'on se procura les belles variétés doubles que nous possédons aujourd'hui de cette espèce, dont les racines, appelées *griffes*, servent à la perpétuer, et dont les fleurs ont des couleurs admirables qui font les délices des horticulteurs. Bulliard les dit délétères dans les appartemens; cependant comme elles sont inodores, le fait est peu probable.

R. bulbosus, L. Elle abonde dans les lieux cultivés où ses racines bulbeuses la font distinguer. Villars, qui a employé ses feuilles comme vésicantes, dit qu'il faut les laisser 5 à 6 heures appliquées; leur effet est moins prompt et moins marqué que celui du *R. acris*, L. Elles sont plus actives au printemps. On dit qu'on peut retirer une fécule douce des bulbes de cette plante. Entiers, on s'en sert pour empoisonner les rats; on a vu des enfans périr pour en avoir mangé.

R. Ficaria, L. (*Ficaria ranunculoides*, Roth), Ficaire, Petite chélidoine. Le nom latin de cette espèce vient de ses racines composées de granulations qu'on a comparées à de petites figues, *ficus*, ce qui l'a fait nommer aussi *herbe aux hémorrhoïdes*. Elle fleurit au premier printemps dans les bois couverts; ses pousses sont, comme dans la plupart des espèces, moins âcres que lorsqu'elle est en pleine végétation, et peuvent être alors mangées en salade, d'après quelques auteurs, dans le nord de l'Europe, où ces plantes sont d'ailleurs moins actives; plus avancées elles sont nuisibles, ainsi que l'ont avancé Dioscoride (*lib.* VI, *c.* 14) et Galien. D'autres auteurs, avec Matthiole, (*Comment.*, p. 253) ont assuré que les feuilles de cette plante peuvent se manger comme les épinards, ce qui faisait croire au praticien italien qu'on confondait deux plantes sous le nom de ficaire. Cependant il n'y en a qu'une, et cette différence dans les propriétés tient à l'époque où on l'emploie et à la préparation qu'on lui fait subir; effectivement fraîche elle est vénéneuse, cuite on peut la manger comme les épinards, ce qui a lieu aussi pour les *Ranunculus auricomus*, L., *lanuginosus*, L., *repens*, L., etc. Les racines de cette espèce sont âcres et vénéneuses. La ficaire a été conseillée comme anti-scorbutique, et en topique sur les tumeurs scrofuleuses; on se servait aussi de son eau distillée, aujourd'hui tout-à-fait inusitée.

R. Flammula, L., Petite douve. Le nom latin de cette espèce, très-commune dans les marais, vient de son âcreté qu'on a comparée à celle du feu mitigé, *flammula*. Son eau distillée est un excellent émétique d'après Withering. Lœsel dit qu'en Prusse les paysans usent de son suc mêlé au vin, dans le scorbut. Elle paraît être très-vénéneuse pour les moutons, les chevaux, etc., qu'elle fait enfler, etc.: on indique les graisses, les huiles, à l'intérieur, pour remédier à cette espèce d'empoisonnement.

R. glacialis, L. Cette espèce qui doit son nom à ce qu'elle croît dans la région des neiges des Alpes, etc., est estimée par les paysans de ces cantons comme un sudorifique puissant; ils l'emploient dans la pleurésie, le rhumatisme, etc., sous le nom de *carline* ou *caralline* d'après Villars (*Flore du Dauphiné*, III, 739).

R. sceleratus, L., Herbe sardonique, *Herba sardoa* des anciens. Cette plante annuelle, qui croît très-abondamment dans les marais et les lieux humides, doit son appelation française à ce qu'elle vient en Sardaigne (Sardoa), comme dans le reste de l'Europe, et la latine à sa grande âcreté. Elle cause des empoisonnemens qui provoquent, dit-on, un rire particulier, appelé, de son nom, *sardonique* (Dioscoride, *lib.* VI, *c.* 14). Bichat remarque avec raison, dans son cours *manuscrit* de matière médicale, que ce rire qu'on disait si sou-

vent provoqué par les renoncules, d'après les anciens, ne se voit que peu ou point chez nous. Ses feuilles sont caustiques, brûlent et enflamment les parties sur lesquelles on les applique ; si on les mâche il naît des ampoules aux lèvres, etc. On a vérifié que les animaux empoisonnés par cette renoncule et les analogues, ont l'estomac enflammé après avoir éprouvé de vives douleurs, des convulsions, des défaillances, une anxiété affreuse, etc. Une seule fleur avalée par Kempf lui causa des douleurs aiguës et des convulsions violentes. Deux gouttes du suc de la plante produisirent les précédens symptômes et de plus une chaleur brûlante dans tout le trajet de l'œsophage; cependant, étendu de beaucoup d'eau, ce suc peut être utile comme diurétique et être donné avec succès dans l'asthme, l'ictère, la dysurie, etc. Krapf dit que l'eau bue en abondance est le meilleur remède contre cet empoisonnement. M. Orfila a fait périr des animaux en introduisant de l'extrait de cette renoncule dans leurs plaies (*Toxicologie gén.*, II, 1e partie, p. 90).

R. Thora, L. Cette espèce, des hautes montagnes de la France, etc., est si vénéneuse qu'on assure que les anciens Gaulois en empoisonnaient le fer de leurs flèches. Gessner et Lobel disent que de leur temps on recueillait le suc du thora, qu'on conservait dans des vessies pour l'usage des chasseurs ; on s'en servait pour faire périr les loups. Son nom vient de Θορα, corruption, parce qu'on prétend que les blessures que faisaient ces flèches se gangrenaient promptement. Dalechamps assure qu'un pigeon piqué avec une aiguille imprégnée de son suc expire de suite. Haller n'est pas aussi persuadé de cette grande vénénosité.

Dardenne (J.-P.-R.). Traité des renoncules. Paris, 1746. — Krapf (C.). *Experimenta de nonnullorum ranunculorum qualitate, horum externo et interno usu.* Viennæ Austriæ, 1766. — Hagen. *Commentatio botanica de ranunculis prussicis.* Kœnisberg, 1784, in-4.

Ranunculus albus. Nom officinal de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L. (I, 292).

— viridis. Un des noms de la rainette verte, *Rana arborea*, L.

Rapac. Palmier de Madagascar, dont le fruit est employé par les naturels.

Rape. Un des noms anglais du navet, *Brassica Napus*, L.

Rapette. *Asperugo procumbens*, L. Voy. *Asperugo* au Supplément.

Raphanis. Nom du radis, *Raphanus sativus*, L., chez les anciens.

RAPHANUS. Genre de la famille des Crucifères, de la Tétradynamie siliqueuse, qui tire son nom de ραφανις son appellation grecque, de ρα, facile, et de φαινομαι, je parais, vu la rapidité de la germination de l'espèce la plus vulgaire.

R. lyratus, Forsk. Cresson du désert. Il est alimentaire en Arabie.

R. niger, Mérat. Radis noir, raifort des Parisiens (*Flore médicale*, VI, f. 262). Ce végétal bisannuel, regardé comme une variété du *R. sativus*, L. par la plupart des auteurs, nous a paru devoir

être considéré comme une espèce. Sa racine qui a le volume d'un gros navet, est noire extérieurement, blanche et compacte intérieurement; la saveur en est âcre et piquante, l'odeur forte et pénétrante. On en mange beaucoup à Paris comme condiment ou au commencement des repas, coupé par tranches minces avec ou sans assaisonnement, à peu près comme la moutarde. Le radis noir est regardé comme digestif, stomachique, antiscorbutique, stimulant et diurétique. M. Planche dit en avoir retiré une fécule abondante, très-légère, qu'il compare à celle de cassave. On le cultive dans les jardins; on le croit originaire de la Chine. Voyez la *Flore médicale* (*loco citato*).

R. Raphanistrum, L., Ravenelle. Plante annuelle qui infeste nos moissons. D'après Linné ses graines mêlées au seigle et au blé, font un pain qui cause en Suède des épidémies cruelles d'une maladie appelée, d'après elle, *raphania* ou *raphanie*. Ce grand naturaliste ayant nourri des poules avec cette semence lui a vu produire, sur ces volatiles, exactement la même affection, laquelle consiste en contraction des articulations, agitation convulsive, douleur violente périodique, etc. On croit que cette maladie, connue en Suède depuis 1396, d'après Rothmann, a des rapports, quoique distincte, avec celle que produit l'ergot du seigle, etc. Elle n'affecte que les pauvres, parce que les riches mangent un pain qui ne contient pas de ravenelle. Le traitement consiste dans la cessation de ce pain mélangé, l'emploi des saignées, des vomitifs, des anti-spasmodiques tels que la valériane, le castoreum, le camphre, etc. (*Amœnit. acad.*). On ne connaît pas la raphanie en France, sans doute parce que coupant le blé plus haut qu'en Suède, jamais les graines de cette plante assez basse ne s'y trouvent.

R. sativus, L., Rave. On connaît deux variétés principales de cette plante, cultivée dans les jardins; une à racine ronde appelée *radis*, de *radix*, racine, et l'autre à racine allongée nommée *rave* ou plutôt *petite rave* : on fait un grand usage de l'une et de l'autre, surtout au printemps au déjeuner, ou en hors d'œuvre à dîner, avec un peu de sel, comme stomachiques, excitantes et anti-scorbutiques. On en consomme à Paris des quantités considérables. Cet aliment *revient* à beaucoup de personnes qui ne peuvent le digérer facilement, et c'est une crudité qui ne réussit pas à tout le monde. On a quelquefois employé les petites raves comme diurétiques, anti-scorbutiques, incisives, etc.; on se sert dans ces derniers cas, de leur suc qu'on incorpore avec du miel. On peut extraire des semences de cette plante une huile grasse, qui a eu quelque emploi autrefois sous le nom de *raphaneleon*.

RAPHANUS AQUATICUS, off. Un des noms officinaux du *Sisymbrium amphibium*, L.

Raphanus hortensis. Nom officinal du radis, *Raphanus sativus*, L.
— marinus. *Cochlearia Armoracia*, L.
— minor. Un des noms officinaux du radis, *Raphanus sativus*, L.
— rusticanus. Nom officinal du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.
— rusticus. Le même que *R. Rusticanus*.

Raphia. Genre de palmier créé par Palisot de Beauvois, qui rentre dans le *Sagus*. Voy. *Sagus*.

Rapistrum. Un des noms de la cameline, *Myagrum sativum*, L. (IV, 528).

Rapium. Un des noms anciens de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451).

RAPOILA DE COA. Source minérale de Portugal, située à Castel-Branco. Elle est sulfureuse, saline et à 29° 1/2 R., selon M. Alibert (*Précis*, etc, 596).

RAPOLANA. Château du diocèse d'Arezzo en Toscane, à un mille duquel sont des sources thermales très-abondantes, acidulo-sulfureuses selon G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8, p. 321), qui dit incommodes, mesquins et peu dignes de la réputation et de l'efficacité de ces eaux, les bains qu'on y a construits. Le professeur D. Battini, qu'il cite, y a trouvé des gaz acide carbonique et hydrogène sulfuré, beaucoup de sulfate et encore plus de carbonate de chaux, des sulfate et muriate de magnésie et du muriate de soude. Ces eaux très-incrustantes, donnent lieu par leur dépôt à des amas considérables d'un travertin poreux et léger, que G. Santi a trouvé formé de carbonate de chaux, qui en constitue la majeure partie, d'un peu de sulfate de chaux et d'une très-petite quantité de silice. Des dépôts de soufre brut ou cristallisé se voient à l'embouchure de la source des eaux, ainsi que dans d'autres lieux circonvoisins, notamment dans une cavité dite la *Buca del zolfo*.

Raponticum. Nom espagnol, italien et portugais du *Rheum Rhaponticum*, L.

Raponticum. Synonyme de *Rhaponticum*.

Rapontin. Nom du faux rhapontic, *Rumex alpinus*, L.

Rapontique de montagne. *Rumex alpinus*, L. Le rhapontic vrai est le *Rheum Rhaponticum*, L.

Rapontis. Nom de la grande centaurée, *Centaurea Centaurium*, L. (II, 113).

Raposa, Rapoza, Raposo. Noms portugais et nom espagnol du renard, *Canis Vulpes*, L.

Rapp. Un des noms allemands du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Rapp-hoena. Nom suédois de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

Rapsat. Nom danois et suédois du navet, *Brassica Napus*, L.

Rapum terræ. Un des noms officinaux du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L. (II, 557).

Rapures, *Rasuræ*. Nom qu'on donne aux portions qu'on détache, au moyen de la râpe, des tissus cornés ou ligneux de certaines parties animales ou végétales. On emploie la râpure de corne de cerf, d'ivoire, etc.; on se sert encore de celle de gaïac, etc. Il ne faut jamais se servir de celles qu'on trouve dans le commerce, parce qu'elles sont fréquemment falsifiées, mais les préparer soi-même.

Raque. Sorte de boisson fabriquée à la Chine avec des céréales. Grosier (*Descrip. de la Chine*, I, 434).

Raquette. *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).

Rara, Rarabé. Noms du *Muscadier sauvage* à Madagascar.

Raraa-eijus et Raraa-ejub. Noms arabes de l'*Inula dysenterica*, L. (III, 616).

Rarak. Nom javan du *Sapindus Saponaria*, L.

Raréfians, *Rarefacientia*. Médicamens doués, dit-on, de la faculté de dilater les solides et les humeurs, et de leur faire occuper plus de place. On ne conçoit guère cette action dans l'économie animale, et nous ne pensons pas qu'aucun médicament ait jamais été employé dans cette intention.

Rarg. Nom du héron commun, *Ardea major* et *cinerea*, L., en Frison.

Rasa. Synonyme de *Resina*.

— Un des noms sanscrits du *Mercure* (IV, 331).

— mala. Synonyme de *Rosa mala*, *Rosa malla*, *Rosamallos*. Voy. ce dernier mot.

Rasam. Nom tamoul et tellingou du *Mercure* (IV, 331).

Rascalade. Nom languedocien du blé, *Triticum hybernum*, L.

Rascla. Nom américain du *Lichen parellus*, L., en Auvergne.

Rascle. Nom de la perdrix grise, et, en Languedoc, du *Lièvre mâle*.

Rase. Nom de l'huile essentielle, tirée par la distillation, de la résine des pins.

Rasinet. Un des noms du *Sedum acre*, L.

Rasle. Ancien nom du râle. Voy. *Rallus*.

Raspatura s. rasura cornu cervi, ligni guaiaci, etc. Voy. *Râpures*.

Raspberry. Nom anglais du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Rasque. Nom languedocien de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L. (II, 527).

Rass Couroundon. Nom malais d'une variété de canelle, *Laurus Cinnamomum*, L.

Rassa. Nom malais du *Mercure* (IV, 331).

Rasse corondé. Variété de *Canelle*.

Rastma. Nom sanscrit du *Petit Galanga*.

Rasuræ. *Râpures*. Voy. ce mot.

Rat. Nom français du *Mus Rattus*, L. (IV, 518).

— des Alpes. C'est la marmotte, *Mus alpinus*, L.

— d'Amérique ou du Brésil. C'est le cochon d'Inde, *Cavia Cobaya*, L.

— d'Égypte, Rat d'Inde. Synonymes de *Viverra Ichneumon*, L.

— de montagne. Synonyme de *Rat des Alpes*.

— musqué. C'est l'ondatra, *Mus zibeticus*, Gm.

— pennade. Nom des *Chauves-Souris* dans le midi de la France.

— puant. Nom de l'ondatra, *Mus zibeticus*, Gm., au Canada.

— de Sibérie. Un des noms du *Mus œconomus*, Pall.

Rata andaru. Nom cyngalais du *Jatropha Curcas*, L.

— innada. Nom cyngalais de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Ratafias. Liqueur alcoolique, aromatisée et sucrée, usitée comme liqueur de table et préparée le plus souvent dans les ménages. Les ratafias sont en général cordiaux, stomachiques, etc. On les prend le plus fréquemment après les repas, en petite quantité.

Ratanhia. Nom péruvien du *Krameria triandra*, L. (III, 726).

Ratas. Nom indien de l'*Inocarpus edulis*, L. (III, 612).

Rate. Nom africain d'un arbre dont l'écorce sert à teindre en jaune (Mollien, *Voyage*, I, 70).

Ratelaire. Nom de l'*Aristolochia Clematitis*, L. (I, 411), en Anjou.

Ratena-guady. Nom brame de l'*Abrus precatorius*, L. (I, 6).

Rathamiris. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L. (II, 81), dans l'île de Ceylan.

Rathatora. Nom du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12), à Ceylan. Voy. *Cajanus*.

Rathmul. Un des noms de l'*Oldenlandia umbellata*, L., à Ceylan.

Rathnethmul. Nom du *Plumbago rosea*, L., à Ceylan.

Ratich. Un des noms allemands du radis, *Raphanus sativus*, L.

RATIGNOLO. Nom patois de la souris, *Mus Musculus*, L., en Languedoc.

RATILLON. Un des noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., sur les côtes de la Méditerranée.

RATINGE RUMIE. Nom arabe de la *Térébenthine commune*.

RATIM. Nom arabe de la résine du *Térébinthe* (V, 351).

RATISSAGE D'AMÉRIQUE. On donne parfois ce nom à la résine du *Pinus Strobus*, L.

RATO-PENO, RATO-PENADO. Noms languedociens des *Chauves-Souris*.

RATONCULE. *Myosurus minimus*, L. (IV, 530).

RATTA. Nom du fruit de l'*Inocarpus edulis*, L. (III, 612), à Taïti.

— HUNU. Nom cyngalais de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

RATTLE-SNAKE-ROOT. Ce nom, qui veut dire *Racine de Serpent*, est celui que porte aux États-Unis le *Polygala Senega*, L. (V, 424).

RATZENKRAUT. Un des noms allemands du *Teucrium Marum*, L.

RAULHAC. Paroisse à 2 lieues 1/2 s.-E. d'Aurillac, dans laquelle, dans la prairie du château de *Cropières*, est une source minérale froide et gazeuse qui en a pris le nom (Carrère, *Cat.*, etc., 469).

RAUSELLES. Nom des pousses du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L., aux environs de Gènes.

RAUTE. Un des noms allemands de la rue, *Ruta graveolens*, L.

RAUVOLFIA (ou Rauwolfia) CANESCENS, L. Cet arbrisseau des Antilles, de la famille des Apocynées, a un suc laiteux vénéneux, *qu'on peut prescrire* mêlé à l'huile de ricin, pour être employé à l'extérieur dans quelques maladies de la peau, d'après Descourtilz (*Flore méd. des Antilles*, III, 151).

RAVANESCO. Eau minérale sulfureuse froide qui porte le nom d'un petit torrent près duquel elle est située. Voy. *Acqui* (I, 65).

RAVAZD, en Hongrie, comitat de Raab. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source minérale.

RAVE. Un des noms allemands du Corbeau, *Corvus Corax*, L.

— DE SAINT-ANTOINE. *Ranunculus bulbosus*, L.

— DU BRÉSIL. Un des noms de l'iguame, *Dioscorea alata*, L. (II, 654).

— (GROSSE). Nom du navet, *Brassica Rapa*, L. (I, 664).

— (PETITE). *Raphanus sativus*, L.

— SAUVAGE. Un des noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

RAVED. Un des noms de la *Rhubarbe*.

RAVELANA MADASCARIENSIS, Rausch (*Urania speciosa*, Schreb.). Ravelan, arbre du voyageur. Ce végétal frutescent, de la famille des Rosacées, croît à Madagascar, dans l'Inde, etc.; son stipe est terminé par des feuilles en éventail qui ont douze pieds de long; la base de leur pétiole est accompagnée d'une gaîne qui contient une eau limpide et fraîche propre à désaltérer les voyageurs, provenant des pluies et non de la séve du végétal, ainsi que s'en est assuré M. Perrotet (Cat. rais., etc., *Ann. de la soc. linnéenne de Paris*, mai, 1824). Ses semences, qui sont farineuses, et qu'on mange avec du lait, après les avoir réduites en poudre, sont entourées d'une arille ou pellicule d'un brun bleu, dont on retire une huile fixe; M. Du-Petit-Thouars remarque à ce sujet que c'est la seule monocotylédone qui soit dans ce cas. Les feuilles servent à couvrir les cases.

Raven. Nom anglais du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Ravenaille. Synonyme de ravenelle, *Raphanus Raphanistrum*, L.

Ravendsara, Ravensara. Noms indiens de l'*Agatophyllum aromaticum*, W.

Ravenelle. *Raphanus Raphanistrum*, L. Quelques personnes donnent ce nom au *Cheiranthus Cheiri*, L. (II, 217).

Ravensara. Voy. *Ravendsara*.

Ravissane. Nom languedocien du *Viburnum Lantana*, L.

Rawe. Nom javan du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Rawend. Nom arabe de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

RAWK, en Hongrie, comitat d'Abraujvar. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique des sources acidules, dont il donne l'analyse d'après des notes de M. L. Majer.

Raxach. Nom arabe de la *Gomme ammoniaque*.

Raxos. Nom arabe de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L. (II, 561).

Ray-grass. Nom anglais de l'ivraie, *Lolium perenne*, L. (IV, 141).

Rayla-kaia. Nom tellingou du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Raymet. Variété de l'olivier, *Olea europæa*, L. (V, 22).

Raze (huile de). Voy. *Rase*.

Razianuj. Nom arabe du fenouil. Voy. *Fœniculum*.

Razor-fish. Nom anglais des poissons du genre *Coryphæna*, nommés *Razour* à Nice.

Razyaneh rumie. Nom persan de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Razynen. Nom hollandais du raisin. Voy. *Vitis*.

Razza. Un des noms des raies. *Razzo* est à Nice celui du *Raia Rubus*, L.

Re de quaglie. Nom italien du râle de terre, *Rallus Crex*, L.

Re di siept. Nom italien du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

Réalgar. Synonyme alchimique de *Résidu*, *Caput mortuum*, etc., et ancien nom du *Sulfure d'Arsenic rouge* (I, 434), nommé aussi *Réalgal*, *Rizigal*, etc.

Realtino. Nom italien du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

Rearmouse. Un des noms anglais de la chauve-souris. Voy. *Vespertilio*.

RÉAUMUR. Bourg de France (Vendée), à 7 lieues N. de Fontenay-le-Comte. Carrère (*Cat.*, etc., 422) y indique, dans la prairie du château, une source froide où Gallot soupçonnait l'existence du sel marin, ou peut-être du sel fébrifuge de Sylvius : il n'en dit point les vertus.

Gallot. Analyse des eaux minérales de... Réaumur..., en bas Poitou (*Soc. royale de méd.*, I, 405).

Reaumuria vermiculata, L. Cette plante, de la famille des Ficoïdes, exsude par ses pores corticaux une efflorescence qui est un mélange de muriate de soude et de nitrate de potasse (*Bull. de la soc. phil.*, n° 80).

Reb-huhn. Voy. *Ræb-Huhn*.

Rebbes. Nom de la betterave, *Beta vulgaris*, L. (I, 581), en Anjou.

Rebenet, Rebetre, Rebetrin. Noms du *Motacilla Troglodytes*, L., en Normandie.

Rebenta cavalla. Un des noms espagnols du *Lobelia longiflora*, L. (IV, 137), à Saint-Domingue.

Rebhuhn. Nom allemand de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

Rebisolæ. Remèdes où il entre de l'urine, destinés contre la jaunisse.

Reble. Synonyme de rièble, *Gallium Aparine*, L.

Rebreb. Nom d'un *Terminalia* du Sénégal, non décrit, employé dans le pays comme dépuratif, d'après M. Leprieur.

Recalissi. Nom de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 336), en Provence.

— fer. Nom provençal de l'*Astragalus Glycyphyllos*, L. (I, 476).

Recama. Un des noms de la *Salsepareille* en Portugal.

Réceptacles. Parties évasées des pédoncules dans les végétaux, qui supportent les fleurs et les fruits. Ils participent en général des propriétés de la fleur même ; quelques uns sont alimentaires, comme la fraise, l'artichaut, la figue, la pomme d'acajou, etc., etc.

Recettes. Synonyme de *Formule* (III, 281).

Rechad. Nom arabe du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90).

— el bard. *Raphanus lyratus*, Forsk.

Recipe. *Voyez* R. Ce mot, quelquefois aussi (pris comme substantif masculin), est synonyme de *recette* ou de *remède*.

Récise. Un des noms de la benoîte, *Geum urbanum*, L. (III, 377).

RECOARO. Source minérale froide acidule, très-renommée, située à 6 lieues de Vicence, dans le royaume lombardo-vénitien. On en fait un grand commerce. Bonafons (*Sessione publica della soc. di med. di Venezia*, 1810; voy. *Journ. gén. de méd.*, XLV, 337) y a trouvé de l'acide carbonique libre, des carbonates de chaux et de fer, des sulfates de chaux et de magnésie. M. Valentin (*Voyage en Italie*, 2e éd., p. 256) qui écrit, à tort, *Rocoaro*, dit qu'on la recommande contre diverses affections de l'estomac et d'autres viscères de l'abdomen, la chlorose, certaines hydropisies et des fièvres périodiques rebelles : plusieurs personnes vont la prendre sur le lieu même. Nous pensons que c'est à cette source que se rapporte un mémoire de J.-B. Beccari (*De medicatis Recobarii aquis*), qu'on dit inséré dans les *Commentarii Bononienses* (III, C., p. 52, O. p. 374).

Reconfortatifs. Synonyme de *Cordiaux* (II, 28).

Recorporatifs, *Recorporativa*. Médicamens propres à procurer la recorporation ou le retour à la santé : tous sont donnés dans cette intention.

Recrementa vitri. Ancien synonyme d'*Anatron* (I, 284).

Recurvirostra Avocetta, L., Avocette. Espèce d'oiseau échassier, de la grosseur du pigeon, qui fréquente les bords de la mer en hiver. Dans le Poitou les paysans mangent ses œufs, qui sont petits, de couleur cendrée tirant sur le vert, et tachetés de brun noirâtre.

Red bilberry. Nom anglais du *Vaccinium Vitis Idæa*, L.

— currant. Nom anglais du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.

— deer. Nom anglais du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

— elm. Un des noms anglais de l'*Ulmus fulva*, Mich.

— lead. Nom anglais du *Deutoxyde de Plomb* (V, 376).

— matter. Nom anglais de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

— pimpernel. Nom anglais du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

— poppi. Nom anglais du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

— rose. Nom anglais de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

— saunders. Nom anglais du *Santal rouge*.

— willow. Un des noms anglais du *Cornus sericea*, L.

Redaljab (source de). Voy. *Alcaraz* (I, 148).

Reddik, Reddikke. Noms allemand et danois du radis, *Raphanus sativus*, L.

REDE DE CORVACEIRA, DE MOLEDO, DE PANAGUIAO. Sources minérales sulfureuses chaudes (29° R.) situées à Villaréal dans le Tra-los-Montès en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 594).

Redif. Un des noms arabes du *Salvadora persica*, L.

Redon. Synonyme de redoul, *Coriaria myrtifolia*, L. (II, 431).

Redondillo. Synonyme de *Rodonello*.

Redou, Redoul, Redoux. Noms du *Coriaria myrtifolia*, L. (II, 431).

Rée. Synonyme de raie, *Raia Batis*, L.

Reebokkruid Nom hollandais du *Doronicum Pardalianches*, L.

Reem. Nom hébreu d'un animal que Bruce (*Voyage*, IX, 183) croit être le *Rhinocéros*, et d'autres le *Monodon Monoceros*, L. (IV, 447).

Renne, reène. C'est le Renne, *Cervus Tarandus*, L.

Réficients, *Reficientia*. Synonyme d'*Analeptiques* (I, 278).

RÉFRIGÉRANS. On fait ce nom le synonyme de *raffraichissans* (Voy. ce mot); cependant dans sa véritable acception il indique les corps ou substances propres à soustraire le calorique d'une partie, c'est-à-dire à y produire du froid. Ainsi on applique des compresses imbibées d'éther sur le front pour calmer la chaleur qui accompagne certaines céphalalgies de cette région du corps; on emploie dans la même intention des linges imbibés d'oxycrat, des compresses trempées dans l'eau froide ou glacée, de la neige, etc., sur des parties brûlantes, la région précordiale dans le cas de palpitations, la tête dans la fièvre cérébrale, la manie, etc.; on en pratique des frictions dans l'empoisonnement par les narcotiques, etc. On donne aussi à l'intérieur la glace ou des boissons glacées, surtout dans les vomissemens nerveux, les spasmes du diaphragme, les hoquets convulsifs, etc. Les réfrigérans topiques sont fréquemment usités dans la chirurgie comme anti-phlogistiques, résolutifs, etc., sur les contusions, les plaies, les brûlures, la congélation des membres, certaines éruptions, etc., etc. Il faut cependant éviter de les employer dans le cas d'affections sujettes à rétropulsion, etc.

Regagnon. Variété de *Froment* cultivée dans les hautes montagnes.

Régale (Eau). Dissolvant de l'or, roi des métaux. C'est l'*Acide Hydro-chloro-nitrique* (I, 35).

Regaliolus. Un des noms du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Regenwurm. Nom allemand du ver de terre, *Lumbricus terrestris*, Gmel.

RÉGIME. On nomme ainsi l'ensemble des soins que nécessite la santé ou la maladie; on les divise en hygiéniques, médicaux, médicamenteux, alimentaires et moraux.

Ces soins varient suivant l'état de santé ou de maladie; dans le premier cas, les soins hygiéniques, dans lesquels rentrent les alimens, sont les seuls à mettre en usage. L'état de maladie les exige tous. Ils varient surtout suivant les sexes, les âges, les tempéramens, les habitudes, les professions, les saisons, les pays, etc. Nous ne pouvons entrer dans les détails qu'exigeraient ces considérations qui re-

gardent plus particulièrement la médecine pratique proprement dite ; nous nous bornerons à quelques généralités plus spéciales à l'état de maladie.

Les soins hygiéniques sont relatifs à ce qui concerne le malade. Il doit être placé dans une chambre assez grande, saine, bien aérée, d'une chaleur modérée en hiver, etc.; couché dans un lit convenable, bien propre, garni de linge blanc, suffisamment renouvelé ; vêtu suivant la saison, et changé toutes les fois qu'il est nécessaire ; on doit en éloigner le bruit, les odeurs désagréables, nuisibles, les miasmes délétères ; il faut qu'il soit à portée de recevoir les secours dont il peut avoir besoin, au moyen d'une garde ou de personnes qui restent près de lui jour et nuit, etc.

Les soins médicaux consistent à recevoir les avis d'un médecin instruit, praticien sage et observateur, qui reconnaît la maladie, ou appelle des consultans en cas de doute, et la traite suivant les principes de l'art. Rien n'est plus délicat que le choix d'un pareil homme, presque toujours dû au hasard, au voisinage, au commérage même, rarement à la réputation justement acquise, et plus rarement encore au savoir modeste. Les malades doivent de leur côté suivre exactement les conseils donnés, prendre avec scrupule les médicamens, se prêter à tout ce qui dépend d'eux pour ne rien négliger de ce qui peut assurer leur guérison.

Les soins médicamenteux ne sont pas moins indispensables. Il faut que les substances prescrites soient de bon choix, bien préparées, données aux heures et aux doses convenables ; que l'effet en soit scrupuleusement observé afin d'en rendre compte au médecin, ou de le faire demander en cas d'urgence, si le résultat de l'administration est insolite ; les agens thérapeutiques doivent être aussi peu nombreux que possible, le moins composés qu'il se pourra, choisis parmi les indigènes de préférence et parmi ceux du prix le moins élevé.

Les soins alimentaires ont été indiqués à l'article *Diète* (II, 650), et à *Appétit* (I, 370).

Les soins moraux, dont on parle peu ou point dans les ouvrages de médecine, sont pourtant des plus nécessaires. Il faut que les malades soient traités avec douceur par ceux qui les entourent, qui leur donnent des soins ; il est nécessaire d'excuser leurs caprices, leurs illusions particulières dans les maladies où elles sont fréquentes, comme les névroses. Le médecin doit constamment leur donner l'espoir de la guérison ; chercher à occuper leur imagination, à la détourner de pensées sinistres, si communes chez les malades; ceux-ci doivent toujours être reconfortés et égayés, lorsqu'ils ont vu celui qui est chargé de leur santé. Le médecin est l'homme des malades, leur

conseil, leur défenseur, leur soutien, et il doit exercer cette magistrature dans toute son étendue ; c'est lui surtout qui doit endurer jusqu'aux injustices des assistans, à plus forte raison celles des malades dans l'intérêt de ceux-ci : son dévouement doit donc être sans borne.

La convalescence exige des modifications dans les soins à apporter aux malades ; on doit peu à peu cesser les médicamens, augmenter les alimens ; ajouter l'observation des règles hygiéniques, l'exercice, etc., et reprendre graduellement les habitudes de la vie ordinaire.

Polybus. *De diæta salubri.* — Camaffi (A.). *Regimento per vivere sano, etc.* Pérouse, 1610. — Arnauld de Villeneuve. *Regimen sanitatis.* Parisiis, 1617, in-4. — Bailli de la Rivière. Questions naturelles touchant le régime, etc. Paris, 1628, in-8. — Abenzoer. *De regimine sanitatis.* Basileæ, 1678, in-12. — Delacour. Régime de la santé. Paris, 1686, in-12. — Stahl (G.-E.). *Diss. de regimine.* Halæ, 1708, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de cauto regiminis calidi usu.* Halæ, 1768, in-4. — Kilian (C.-J.). Régime pour la conservation et l'amélioration de la santé (en allemand). Leipsick, 1800, in-8. — Petitot (P.). Essai sur le régime qui convient aux différens tempéramens, etc. (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Lasserre (J.-J.). Essai sur le régime envisagé dans ses rapports avec les maladies, etc. (Thèse). Paris, 1815, in-4.

Regina de' prati, reine des prés. Nom du *Spiræa Ulmaria*, L., en italien.
Regio. C'est, à Parme, le nom de l'alouette des champs, *Alauda arvensis*, L.
Registel. Nom languedocien de la garance, *Rubia tinctorum*, L.
Réglisse. *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).
— des Alpes. *Trifolium alpinum*, L.
— (fausse). *Astragalus Glycyphyllos*, L. (I, 476).
— des îles. *Abrus precatorius*, L. (I, 6).
— de montagne. Synonyme de *Réglisse des Alpes*.
— sauvage. Synonyme de *Réglisse fausse*.

RÈGNES, *Regna*. On donne ce nom à l'ensemble des corps qui composent l'univers. On en a établi trois : le *règne animal*, le *règne végétal* et le *règne minéral*. Ces divisions sont aujourd'hui moins reçues, et sont remplacées par celles plus simples de *corps organisés* et de *corps inorganiques*, les premiers comprenant les animaux et les végétaux, le second tous les minéraux.

Regolizia. Nom italien de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Régule, réguline, *regulus* (petit roi). Termes employés jadis pour désigner la base métallique des composés autres que ceux de l'or, le roi des métaux. *Régule d'antimoine*, *d'arsenic*, etc. (*regulus antimonii*, *arsenici*, etc.), était donc synonyme d'antimoine, d'arsenic, etc., à l'état de métal. Cependant on nommait aussi *régule jovial* un alliage d'antimoine et d'étain, *régule de Vénus* un alliage d'antimoine et de cuivre, et enfin *régule d'antimoine martial*, *lunaire*, *saturnin*, *végétal*, etc., l'antimoine obtenu à l'état de métal par l'intermède du fer, de l'argent, du plomb, de la potasse, etc.

Regulus. Nom latin moderne du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.
— apricus. C'est le *Motacilla Troglodytes*, L.
Regvorm. Nom danois du ver de terre, *Lumbricus terrestris*, Gmel.

REHBOURG. Petite ville de Hanovre, près de laquelle, au pied de la montagne du même nom, est une source minéralisée par l'acide

carbonique, le fer oxydé, le carbonate de chaux, les sulfates de soude et de fer, et usitée dans le traitement des vieux ulcères, des douleurs, des ophthalmies, de la faiblesse des yeux, des obstructions viscérales, de la goutte, etc. (*Dict. des sc. méd.*, XLVII, 403). Près de là sont les *Haller brunnen*, remarquables par leurs beautés naturelles. Le docteur Albers parle dans le *Journal de méd. prat.* de Hufeland (février 1825) d'une nouvelle source d'*eau savonneuse*, découverte à Rehburg; et il rapporte 14 observations de paralysie, d'affections spasmodiques et rhumatismales, guéries par son emploi en bains et en douches.

Rehgeiss. Un des noms allemands de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

Reigalbero. Un des noms italiens du loriot, *Oriolus Galbula*, L.

Reiger, Reiher, Reigher. Noms suisse, allemand et flamand des *Ardea major* et *cinerea*, L.

Reiherschmalz. Nom allemand de la graisse de héron. Voy. *Ardea*.

REIMS. Grande ville de France (dép. de la Marne) où se trouvent, dit Carrère (*Cat.*, etc., 210), plusieurs sources minérales froides, dont une seule, située dans la rue *du Moulin*, qui lui a donné son nom, est usitée. Macquart en comptait 8, qu'il regardait comme ferrugineuses, toniques, apéritives et dépuratives, utiles dans les obstructions, les flux bilieux, les affections calculeuses, les ulcères des reins et de la vessie, les flueurs blanches, la chlorose et les maladies de la peau. F. Gourdin a obtenu par livre d'eau de la rue du Moulin: 1 grain 1/4 de fer très-divisé, et environ 3/4 de grain de sulfate et de carbonate de chaux.

Frambolsière (N.-A. de la). Descr. de la fontaine min. (ou Mont-d'Or) depuis peu découverte au territoire de Reims. Paris, 1606, in-8. — Macquart. Lettre sur les fontaines minérales de Reims, et mémoire, etc. (*Nature considérée*, 1772, I, 34 et 39). — Gourdin (F.). Examen chimique de l'eau de la fontaine communément dite de la rue de Moulin, à Reims. Reims, 1772, in-12. — Raussin (J.). *An morbis chronicis minerales aquæ Remenses?* Reims, 1779, in-4.

Rein, Reindeer. Noms du *Cervus Tarandus*, L., dans le nord et en Angleterre.

Reine des bois. Un des noms de l'*Asperula odorata*, L. (I, 472).

— claude. Variété de prune, fruit du *Prunus domestica*, L. (V, 522).

— des prés. *Spiræa Ulmaria*, L.

REINE (Sainte-). Bourg de France à 9 lieues o.-n.-o. de Dijon (dép. de la Côte-d'Or). Il y existe 3 sources minérales: celle des *Cordeliers*, dans une chapelle du bourg; la *Grande fontaine* ou *source des bains*, dans un champ voisin; et la *fontaine de la porte d'Alyze*, près la porte de ce nom. Ces sources, très-peu connues, malgré les écrits indiqués ci-dessous, paraissent être gazeuses et alcalines; elles laissent à l'évaporation d'après Duclos, 1/1936 de résidu d'une saveur piquante, analogue pourtant, selon lui, au sel marin, et que P. Le Givre (*Arcanum acidularum*, etc., Amstelod., 1682, in-12, voy. chap. 8), qui en a obtenu 5 grains de 36 onces, croit être un mélange de fer et d'alun. On les a dites diurétiques, laxatives, utiles

dans les maladies des voies urinaires, les affections graveleuses surtout, ainsi que les gonorrhées chroniques et les maladies de la peau : Barbuotus a rapporté 5 observations de leurs bons effets dans l'ulcère de le vessie, l'ascite, la paralysie et la névralgie.

Dandault (J.-B.). Histoire véritable de l'excès et martyre de sainte Reine, Vierge, avec les admirables effets de l'eau de la fontaine (en vers). Paris, in-8. — Guyot de Caramberio (J.). *Divinæ naturæ, certisque sacræ triumphus, hoc est, exarratio et enodatio medico-theologica insignis, rari et naturalis, non miraculosi effectus ad medicos balneuses.* Basileæ, 1653, in-8. — Barbuotus (J.). *Fontis San-Reginalis naturalis medicati virtutum admirabilium, in gratiam ægrotantium, explicatio.* Parisiis, 1661, in-12. — Guerin et le Givre. Lettres touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges. Paris (1702), in-12. — Dodart. Sur l'eau de Sainte-Reine (*Hist. de l'acad. royale des sc.*, 1703, p. 18). — Domel. Sur les eaux de Sainte-Reine (*Hist. de la soc. royale de méd.*, I. 336).

REINERZ. Petite ville de Prusse, cercle de Glatz, à peu de distance de Cudowa. Il y existe des sources minérales froides (9 à 14° R.), ferrugineuses, alcalines et terreuses, assez fréquentées (380 malades en 1826), d'après E. Osann. (Voyez la bibliogr. de l'article *Prusse*).

Reinette. Variété de pomme, *Malus communis*, L. (IV, 203).

Reinevaren. Nom hollandais de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

Reinthiers-geschlecht. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans le nord.

Reiofricon. Un des noms arabes du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Reisgal. Synonyme de *Réalgar*.

Reisjun. Nom japonais du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. (V, 186).

Reiss. Un des noms allemands de la chantereile, *Merulius Cantharellus*, L. (IV, 407), et aussi, d'après M. Jourdan, du riz, *Oryza sativa*, L.

Reisseblei. Un des noms allemands du *Carbure de Fer*.

Reix-paous. Nom languedocien du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

RELACHANS, *relaxantia*. Médicamens propres à faire cesser la rigidité ou l'éréthisme des parties, d'où résulte la rétention de certaines excrétions. Les relâchans de la peau sont les émolliens, les sudorifiques ; ceux de la vessie, les diurétiques ; ceux des intestins, les laxatifs ; ceux des bronches, les béchiques, etc., etc. Voyez ces divers mots, et Ferrein (*Mat. med.* II, 377).

Relbum. Nom chilien du *Rubia chiliensis*, Mol.

REMACLE (Saint-). Il existe, dit-on, une source minérale de ce nom, auprès de Saint-Stavelot.

Rembervillers. Voy. *Rambervillers*.

Remède. Ce nom est quelquefois synonyme de *Lavement* dans le langage vulgaire, mais plus ordinairement de *Médicament*.

— de l'Anglais. Un des noms anciens du quinquina lors de l'introduction de ce médicament en France.

— de Bourdier. Traitement du tænia par l'éther, etc. Voy. *Éther*.

— du Capucin. Ancien nom du *Proto-Nitrate très-acide de Mercure*.

— du Duc d'Antin. Synonyme de *Remède du Capucin*.

— de Nouffer. Traitement du tænia par la fougère mâle. Voy. *Polypodium*.

— de Pradier. Nom d'un traitement de la goutte au moyen d'une teinture alcoolique dont on recouvrait des cataplasmes émolliens, etc.[1]

---

[1] Voyez le rapport de M. Hallé sur ce remède, dans le *Journal de médecine de Corvisart, Boyer et Leroux* (XVIII, 284).

Remède de Stephens. Traitement du calcul vésical au moyen des coquilles d'œuf, etc. [1] Voy. *Œuf* (V, 17).

— tonquinois. Nom que l'on donne dans l'Inde à un médicament dont le musc fait la base, employé au Tonquin contre la morsure des chiens enragés (*Trans. phil. abrég.*, I, 223).

REMÈDES. On donne ce nom à tout ce que l'on croit pouvoir entretenir ou rétablir la santé, que ce soit des substances médicamenteuses, des procédés opératoires, des soins hygiéniques, des habitudes utiles, etc., etc. Le remède diffère du médicament en ce que celui-ci, tiré d'un des corps de la nature, est pris à l'intérieur, ou appliqué à l'extérieur du corps, etc. Voy. *Médicamens* (IV, 272).

Tout ce que nous avons dit des médicamens peut s'appliquer aux remèdes, souvent confondus avec eux dans le langage vulgaire, et même par le plus grand nombre des auteurs. Ainsi Pline dit qu'il ne faut pas que le remède cause plus de péril que le mal même : *Nec demonstranda remedia quorum medicina majoris mali periculum afferebat* (*lib.* XXI, *c.* 31) ; et Brunn, que nous devons plus de remèdes aux nations sauvages qu'aux expériences de nos savans : *Barbari plus augmentum medicaminum contulerunt, quàm omnium ætatum scholæ.*

Varandal (J.). *Formulæ remediorum internorum et externorum.* Hanovre, 1617, in-8. — Plaz (A.-G.). *Diss. de vulgatiorum remediorum usu non rejiciendo.* Lipsiæ, 1763, in-4. — Kœnig (J.-G.). *Diss. de indigenorum remediorum ad morbos cuivis regioni endemicos expugnandos.* Copenhague, 1773, in-8.

Remèdes de précaution. On appelle ainsi les moyens employés dans le dessein de prévenir les maladies à naître ou le retour de celles qu'on a déjà éprouvées ; il y en a qui sont avoués par la raison, puisés dans les règles les mieux entendues de l'hygiène ou de la saine pratique ; d'autres sont dictés par l'empirisme ; d'autres par une routine aveugle, des croyances ridicules, etc. (voy. sur ce sujet l'*Encyclopédie méth.*, médecine, XII, 496).

Remirea maritima, Aubl. Cette Cypéracée de la Guiane et de la côte ouest de l'Afrique, a des racines aromatiques employées dans le premier de ces pays comme sudorifiques et diurétiques (Aublet, *Guiane*, I, 46).

REMIREMONT. Ville de France en Lorraine (dép. des Vosges), près de laquelle, dit Carrère (*Cat.*, etc., 495) sont plusieurs sources minérales négligées.

Remiz, Remisch ou Remitsch, Remessof. Noms français, polonais et russe du *Parus pendulinus*, L.

Remora. Nom vulgaire de l'*Echeneis Remora*, L. (III, 50).

— aratri. Un des noms de l'arrête-bœuf, *Ononis spinosa*, L. (V, 42).

Remore, Remors ou Remorse du diable. *Scabiosa Succisa*, L.

---

1 Schulze (J.-H.). *Diss. de lithontriptico nuper in Britannia publici juris facto.* Halæ, 1739, in-4. — Lecat (C.-N.). Diss. sur le dissolvant de la pierre et en particulier sur celui de mademoiselle Stephens. Rouen, 1739, in-12. — Vater (A.) *Programma de lithontriptico novo anglicano.* Vittebergæ, 1741, in-4.

REMY-L'HONORÉ (Saint-). Village de France à 1 lieue et demie de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), où sont deux sources minérales froides, situées à 30 pas l'une de l'autre, celle de la *Chaussée* et celle du *Moulin*. Marigues, qui en a donné l'analyse (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, sav. étr., VI, 259), et qui les comparait aux nouvelles eaux épurées de Passy, y indique pour 15 pintes: fer, 78 grains; sel, 32; terre blanche, 12. Il les dit toniques, incisives, fondantes, un peu astringentes, stomachiques, etc., sans rapporter d'ailleurs aucune observation à l'appui (Carrère, *Cat.*, 303).

REN. Nom japonais du *Nelumbium formosum*, W. (IV, 642).

RENARD. Voy. *Canis Vulpes*, L. (II, 67).

— MARIN. C'est le *Squalus Vulpes*, L.

RENCHTHAL.

Zentner. La vallée de Renchthal et ses bains de Griesbach, Péthertal, Antogast, Freiersbach et Sulzbach, dans le cercle de Kinzig. (*Descr. médicale, historique, topogr. et d'agriculture avec un appendix botanique et géologique*. Fribourg en Brisgaw, 1827, in-8).

RENDENA. Nom italien des hirondelles. Voy. *Hirundo*.

RENEBRÉ. Un des noms du *Rumex acutus*, L.

RENFANA. Nom suédois de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

RENGANI. Un des noms indiens du *Solanum Jacquini*, W.

RENGE-SO. Nom japonais du *Sedum Anacampseros*, L.

RENGLORIO. Nom du *Lacerta agilis*, Daud. (IV, 4), en Languedoc.

RENNE. Nom français du *Cervus Tarandus*, L. (II, 191).

RENNES, RENNES-LES-BAINS. Village de France (dép. de l'Aude), à 2 lieues d'Aleth, agréablement situé dans une gorge formée par de hautes montagnes; le climat en est tempéré. Il y existe cinq sources, 3 thermales et 2 froides. Les deux premières fournissent au *bain de la reine*, et au *bain doux* ou *tempéré*; la 3e au *bain fort*; les 2 autres portent les noms d'*eau du cercle* et d'*eau du pont*. Leur composition et leurs propriétés ne sont pas moins diverses que leur température: elles étaient jadis désignées sous le nom de *bains de Montferrand*, et paraissent avoir été connues des Romains. On en fait usage de juin à octobre.

Bain de la reine. Ce joli établissement contient 9 baignoires alimentées par la moins chaude des sources, reçue d'abord dans un grand bassin couvert et qui sort des rochers à 500 pas du village, sur la gauche de la Salz: l'eau est à 32° R.; la saveur en est austère. MM. Julia et D. Reboulh, qui ont analysé toutes les sources de Rennes, ont obtenu, de 40 kilogrammes, 60 grammes de résidu: muriate de magnésie, 11,6; m. de chaux, 5; m. de soude, 12; sulfate de chaux, 14,5; carbonate de magnésie, 9; c. de chaux, 4; c. de fer, 3,5. Ces bains, d'après M. le docteur Sizaire Violet, sont utiles dans les affections nerveuses, les œdèmes, les engorgemens glanduleux, la chlorose et les maladies cutanées qui ont résisté au *bain doux*.

Bain doux ou *des ladres*. L'eau de ce bain jaillissant au niveau du chemin d'Aleth, est reçue dans 3 grands bassins, un pour les femmes, deux pour les hommes, et alimente en outre des baignoires. 40 kilogrammes ont donné : gaz hydrogène sulfuré, quantité inappréciable ; muriate de chaux, 23 ; m. de magnésie, 10 ; m. de soude, 8 ; sulfate de chaux, 8,5 ; carbonate de chaux, 2,2 ; c. de magnésie, 0,8 ; c. de fer, 3 ; silice, 0,2 ; perte, 0,3 ; en tout 56 grammes. Cette eau, douce, onctueuse, d'une odeur hydro-sulfurée, d'une saveur amère et salée, est employée avantageusement en bains contre le prurigo, les affections herpétiques et goutteuses ; elle l'était jadis dans la lèpre et pourrait l'être dans l'ichthyose, suivant M. Alibert. Sa chaleur est sensiblement la même que celle du *bain de la reine*.

Bain fort. Il est dans une auberge au milieu du village; ses eaux, légèrement amères, jaillissent au niveau de la Salz où elles forment un petit bassin : on trouve en cet endroit un bain de vapeurs et une douche. 40 kilogrammes contiennent : gaz acide carbonique, 2 décimètres cubes ; muriate de magnésie, 26,6 ; m. de chaux, 5 ; m. de soude, 2,5 ; sulfate de chaux, 11 ; carbonate de magnésie, 9,5 ; c. de chaux, 8,2 ; c. de fer, 4,5 ; perte, 0,5 : en tout 68. On assimile ces eaux à celles de Balaruc, ou même on les dit préférables pour le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des anciennes blessures, des engorgemens articulaires, où l'usage de la douche est particulièrement indiqué. Leur température est de 41°. R. Soulère et Carrère l'avaient trouvée de 44°, et celle de la reine de 34 prise à la source (Carrère, *Cat.*, etc., 531).

Source du cercle. Cette eau acidulo-ferrugineuse, froide ainsi que la suivante, offre une odeur martiale caractéristique, ne dissout pas le savon et laisse précipiter à l'air du carbonate de chaux. Elle fournit pour 40 kilogrammes : acide carbonique, 17 pouces cubes ; muriate de magnésie, 8 ; sulfate de magnésie, 6 ; s. de chaux, 5 ; carbonate de magnésie, 3 ; c. de chaux, 2 ; c. de fer, 6 ; silice et perte, 2 : en tout 32 grammes de principes fixes. Comparée aux eaux de la Malou, de Spa et de Seltz elle est fort active, ne se boit qu'à la dose de 2 ou 3 verres, quelquefois coupée de lait ; d'eau d'orge ou de gomme, et est usitée contre l'anorexie, les vomissemens chroniques, les engorgemens du foie, concurremment avec l'emploi des bains.

Source de pont. C'est la plus éloignée du village, quoique peu distante du bain de la reine, et la plus en usage. 40 kilogrammes ont offert : muriate de magnésie (et non de chaux), 5,3 ; m. de soude, 2,6 ; sulfate de magnésie, 4 ; s. de chaux, 2 ; carbonate de magnésie, 4 ; c. de chaux, 1,5 ; c. de fer, 2,5 ; perte, 1 : en tout 22 gr. Cette eau saline, et pourtant fade, purge légèrement sans produire de

tranchées ; on l'administre communément à la dose de 3 ou 4 verres, et pour préparer à l'usage de la source du cercle les personnes grasses, replètes, dont l'estomac est paresseux, ou qui éprouvent des dégoûts, des éructations nidoreuses, une constipation habituelle.

Julia et Reboulh. Analyse des eaux min. de Rennes (*Ann. de chimie*, LVI, 119 ; et *Journ. gén. de méd.*, XXV, 34). Voyez en outre les *Annales cliniques de Montp.*, t. XV (*Hist.*, III), 259, et t. XVI (*Hist.*, IV), 71, cahier de janvier 1820. — Sizaire Violet. Essai hist. et topogr. physico-chimique et médical sur les bains et les eaux min. de Rennes (*Bibl. méd.*).

Rennet. Nom anglais de la *Présure* (V, 506).

RENONCULACÉES. Famille naturelle de la série des Dicotylédones dipérianthées polypétales, à étamines hypogynes, à fruits supères et parfois multiples ; elle renferme des plantes herbacées, le plus souvent vivaces, à feuilles alternes (excepté dans les clématites). Cette famille très-nombreuse (5 à 600 plantes), dont près de la moitié habite l'Europe, est l'une des plus remarquables du règne végétal par les propriétés actives et souvent délétères des végétaux qu'elle renferme, ce qui paraît tenir à un principe âcre et volatil qui existe dans leur composition, principe qui se dissipe en grande partie par la dessiccation, la cuisson dans l'eau, etc. La médecine emploie un assez grand nombre de ces plantes, dont les unes sont vésicantes, comme les *Renoncules*, les *Clématites*, les *Anémones*, le *Knowltonia*, etc.; d'autres purgatives ou drastiques, comme les *Thalictrum*, les *Hellébores*, l'*Actæa*, l'*Adonis*, etc. ; d'autres vireuses et stupéfiantes comme les *Aconits*, le *Trollius*, les *Delphinium*, etc. ; d'autres stimulantes et aromatiques comme les semences des *Nigella*, etc. Quelques botanistes ont séparé de la famille des Renonculacées le groupe des Helléboracées, qui a des fleurs éperonnées, des capsules polyspermes et dont les propriétés drastiques sont très-tranchées, comme dans le genre Hellébore, etc., ou sont antispasmodiques comme dans la pivoine. Les fleurs dans cette famille sont en général belles et doublent avec assez de facilité, aussi les cultive-t-on dans les jardins, comme les renoncules, les anémones, les clématites, les aconits, les pieds d'alouette, les pivoines, l'ancolie, les adonis, etc. Quelques fruits portent des espèces d'aigrettes dont on fabrique une sorte de papier, comme dans quelques anémones, certaines clématites, etc.

Jussieu (A.-L.). Examen de la famille des Renoncules (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1773, p. 34 et 214). — Biria (J.-A.-J.). Histoire naturelle et médicale de la famille des Renonculacées (Thèse). Montpellier, 1811, in-4, figures (Analysée *Bibl. méd.*, XLI, 23). — Blume. Remarques sur les propriétés médicales de la famille des Renonculacées.

Renoncule. Nom français des plantes du genre *Ranunculus*.

— des bois. *Anemone nemorosa*, L. (I, 292).

— de montagne. *Trollius europæus*, L.

Renouée. Un des noms du *Polygonum Aviculare*, L.

Réparée. Un des noms de la poirée, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).

RÉPERCUSSIFS, *repercutentia*, *repellentia*. Médicamens ex-

ternes employés dans l'intention de refouler à l'intérieur les causes ou les résultats d'une affection pathologique.

Lorsqu'on se propose d'employer ces agens médicinaux, on doit d'abord examiner s'ils peuvent l'être sans inconvéniens. La nature tend à porter sans cesse les produits de l'intérieur à l'extérieur, d'où naissent des sueurs, des abcès, des dépôts, des infiltrations, des engorgemens, des éruptions cutanées, etc. Lorsque ces lésions morbides peuvent devenir médicatrices, loin d'en contrarier la marche, de chercher à les repousser à l'intérieur, on doit faciliter leur terminaison, leur solution, d'où suivra la guérison de l'affection principale. Il faut donc se garder, dans le plus grand nombre des cas, de contrarier la tendance de la nature, et éviter l'emploi des répercussifs, loin d'en multiplier l'application. On conçoit effectivement combien il pourrait survenir de désordres de la rétropulsion d'une humeur, d'une cause d'irritation, etc., sur les organes les plus essentiels à la vie. On a vu les affections les plus graves de la tête, de la poitrine, etc., devenir la suite d'une conduite aussi imprudente, blâmée par la généralité des praticiens.

Il y a cependant quelques circonstances où on doit recourir à l'emploi des répercussifs; c'est lorsque le transport des humeurs, des fluides morbides, etc., est le résultat de la faiblesse, de la laxité des tissus, des organes, des fonctions qui n'ont pas le degré de force nécessaire pour s'exécuter suivant le rhythme ordinaire. Ainsi on voit les personnes à fibre molle, d'une constitution lymphatique, avoir des infiltrations des membres, etc., qu'on réprime à l'aide d'applications fortifiantes ou astringentes; des écoulemens muqueux, certaines hémorrhagies peuvent également être refoulés lorsqu'ils sont le résultat de l'affaiblissement de certains conduits ou des vaisseaux; des hémorrhoïdes qui fluent trop en blanc, qui fatiguent et énervent, sont dans le même cas. On peut encore employer les répercussifs dans les affections très-légères, bornées à un petit espace, parce qu'il n'en peut résulter d'inconvénient. Un troisième cas où l'on peut employer les répercussifs, est pour empêcher une lésion de naître, comme lorsqu'on s'en sert pour prévenir l'inflammation après une entorse, une brûlure, pour s'opposer à un épanchement après une contusion, etc. Une considération majeure dans l'emploi des répercussifs c'est d'avoir égard à l'ancienneté de la maladie contre laquelle on s'en sert; plus les maux pour lesquels on les met en usage sont récens, et moins il y a d'inconvénient à les donner; on conçoit que lorsqu'ils datent de loin, ils peuvent être devenus des émonctoires nécessaires, et qu'il y aurait au moins de l'imprudence à les supprimer. C'est dans cette circonstance que l'on a indiqué des moyens d'affai-

blir les inconvéniens qui pourraient en résulter si on était dans l'obligation de les employer. On établit alors un exutoire artificiel qui remplace le morbide. On saigne, on purge les sujets, s'il est nécessaire, avant de passer à leur administration, qui est alors sans inconvéniens; c'est ainsi qu'on pose un cautère ou un vésicatoire à un sujet chez lequel on veut faire disparaître une dartre par des applications topiques, etc., qu'on phlébotomise un pléthorique, etc.

Les répercussifs sont en général des substances actives, telles que des métaux, des sels, des acides, des spiritueux, des plantes, etc.; ou des corps d'une température froide, comme la glace, la neige, etc., à quoi on peut ajouter la compression des parties, qui est un répercussif mécanique souvent usité. Tous paraissent agir en resserrant les capillaires, les vaisseaux exhalans, etc., de manière à faire refluer au-delà de la sphère de leur action les liquides qu'ils contiennent; celle-ci est vive et prompte, en quoi elle diffère de celle des astringens et des résolutifs qui n'agissent que plus lentement, outre que ces derniers ne refoulent pas aussi promptement les humeurs déplacées sur des surfaces ou des organes intérieurs, sans doute à cause de leur moindre activité, d'où résulte une moindre vitesse de déplacement qui permet aux absorbans de les reprendre pour les disperser sur des espaces plus grands et d'une manière plus générale. Les résolutifs dissipent les maux graduellement, sans les reporter à l'intérieur.

Les médecins emploient assez peu les répercussifs; mais il arrive souvent que des substances qu'ils prescrivaient dans une toute autre intention le deviennent, et qu'ils ont à réparer les dérangemens qu'ils produisent alors involontairement. C'est dans les maladies de la tête qu'on les donne le plus souvent, en les alliant aux antiphlogistiques, aux dérivatifs, comme dans l'inflammation du cerveau ou de ses membranes, l'apoplexie, etc., et c'est la glace qui est le plus souvent employée dans ces divers cas.

Les charlatans, au contraire, en font un usage très-fréquent; comme pour eux l'essentiel est de faire vite pour en retirer plus tôt des avantages pécuniaires, ils trouvent dans les répercussifs des moyens de satisfaire leur cupidité, en quoi ils sont d'ailleurs secondés par l'impatience des malades qui désirent être guéris promptement, et par les applaudissemens de la multitude pour laquelle une sage expectation est une conduite dont elle ne peut apprécier les avantages. Ces médicastres *blanchissent*, suivant l'expression vulgaire, les maladies, et ne les guérissent pas; ils les font disparaître momentanément, mais elles renaissent un peu plus tard, et souvent plus fortes; heureux s'ils ne transforment pas des affections simples et sans inconvénient pour le fond de la santé, en diarrhées rebelles, en phthisies incurables, en

affections cancéreuses mortelles, etc. La plupart des remèdes secrets donnés comme propres à guérir les maladies de la peau, sont composés de répercussifs plus ou moins dangereux et qui doivent être bannis d'une sage pratique.

Sennert (D.). *Diss. de repellentibus.* Vittembergæ, 1604, in-4. — Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de repellentium usu damnoso.* Ienæ, 1716, in-4. — Alary et Kulbel (J.-A.). Mémoire sur les différens médicamens répercussifs, etc. (*Prix de l'acad. de chirurgie*, I, 302 et 323). — Jurtziek. *Diss. de noxiis repercutientium effectibus.* Halæ, 1775, in-4. — Kistener. *Diss. de retropellentium nocivis effectibus.* Stuttgardiæ, 1784, in-4.

Reperit. Un des noms languedociens du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Repes (Eaux min. de). Voy. *Vesoul.*

Repji wetssi, Repjk horki. Noms bohèmes de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Reponce pour Raiponce. *Campanula Rapunculus*, L. (II, 45).

Repounchous. Nom de la *Raiponce* en Languedoc.

Reprimentia. Remèdes qui répercutent ou qui resserrent les tissus. Voy. *Répercussifs.*

Reprise. Un des noms de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

REPTILES. Classe d'animaux vertébrés rampans, qui répond aux *Amphibies* de Linné (voy. ce mot) et que M. Brongniart a subdivisée en 4 ordres : les *Cheloniens* ou *tortues*, les *Sauriens* ou *lézards*, les *Ophidiens* ou *serpens*, et les *Batraciens*. Voy. *Testudo*, *Lacerta*, *Crocodilus*, *Coluber*, *Vipera*, *Rana*, etc.

Répulsifs. Synonyme de *Répercussifs.*

RÈQUES. Paroisse de France, à une lieue N.-N.-E. de Montreuil-sur-Mer, où l'on indique une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, etc., 509).

Requin, Requim, ou mieux Requiem. Voy. *Squalus Carcharias*, L.

— (Dents de). Voy. *Glossopetræ* (III, 384).

Reremouly. Nom caraïbe de la griffe de chat, *Bignonia Unguis-Cati*, L. (I, 600).

Resas. Nom arabe de l'*Étain* (III, 157).

RESEDA. Genre de plantes de la famille des Capparidées, dont on fait même le type d'une nouvelle série végétale, de la Dodécandrie trigynie ; son nom vient de *resedare*, calmer, parce qu'on a cru reconnaître une de ses espèces dans une plante dont parle Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), qui croissait aux environs d'*Ariminium* et qu'on appliquait topiquement pour résoudre les abcès, en prononçant en même temps les mots *reseda morbos*, *reseda*. Deux espèces méritent d'être signalées ici. La première est le *R. Luteola*, L., gaude, herbe à jaunir, grande plante bisannuelle, à fleurs verdâtres, nombreuses, en très-longs épis, à feuilles linéaires, etc., qui croît dans les lieux cultivés, sablonneux, et qu'on cultive en grand pour l'usage de la teinture, emploi qu'elle avait dès le temps de Virgile, qui la signale dans sa 4e églogue, sous le nom de *Croceum lutum* : elle fait même l'objet d'un commerce assez étendu. Elle a passé jadis pour diaphorétique, alexitère, et était employée contre les morsures des animaux venimeux, ce qui la fait quelquefois appeler *theriaca* dans les vieux auteurs. Quelques personnes assurent qu'elle est

un puissant vermifuge, et qu'elle fait la base du remède de Darbon contre le tænia. La seconde espèce de réséda est cultivée dans les jardins, originaire d'Egypte, et annuelle ; c'est le *R. odorata*, L., que son odeur douce et suave fait rechercher des amateurs : malgré le peu d'éclat de ses fleurs, elle prend parfois le nom d'*herbe d'amour*. Quelques horticulteurs en la tenant en pot dans un lieu chaud l'hiver, et en arrachant les premières branches, la transforment en une sorte de petit arbrisseau. Le *R. lutea*, L., réséda sauvage, croît partout dans les lieux incultes, sablonneux ; il diffère du précédent par ses fleurs inodores, sa racine vivace, etc.; il est inusité. Le *R. sesamoides*, L., qui est si abondant dans les landes du milieu de la France, est estimé vulnéraire et détersif par Lemery (*Dict.*, 715).

Zucchini (A.). *Sopra la Luteola sativa*. 1774, in-8.

Resegal, Resigal. Synonymes de *Réalgar*.

Résina. Nom d'une gomme-résine du Chili, provenant d'une Composée de ce pays, qui donne, étant jetée sur le feu, une odeur d'encens ; elle se solidifie à l'air et devient cassante. On lui attribue des propriétés médicales qui ne sont pas spécifiées ; et l'on en distingue deux variétés, l'une appelée *macho*, l'autre *incienso* (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XXIII, 108).

Resina alba. Poix résine. Voy. *Térébenthine*.

— flava. Nom officinal de la poix résine. Voy. *Térébenthine*.

— lutea novi belgii. Sous ce nom, Murray (*Appar. med.*, V. 229) paraît indiquer notre résine jaune, produite par le *Xanthorrhœa Hastile*, R. Br.

— pinea. Poix résine.

Resinæ. Nom latin des *Résines*. Voy. ce dernier mot.

Resinabia. Nom du *Terminalia Benzoin*, L., dans quelques auteurs.

Résine, *résina*. Ce nom, sans désignation adjective, indique la résine des pins, des sapins, des mélèses, mais surtout celle du pin vulgaire, *Pinus sylvestris*, L.

Résine d'acajou. Résine factice retirée par des agens chimiques de la noix d'acajou, *Cassuvium pomiferum*, L., et qui est inusitée (*Journ. de Pharm.*, IV, 145).

— alouchi. Voy. *Alouchi* (I, 199).

— animé. Voy. *Animé* (I, 307), et *Hymenæa* (III, 365).

— de l'arbre a braie. Voy. *Arbre à Braie* (I, 384).

Résine de l'arbre a pain. On donne ce nom à une sorte de résine inusitée, ou plutôt à une gomme-résine d'un jaune sale, demi-transparente, sans odeur, qui découle de l'*Artocarpus incisa*, L. (I, 455) : elle est sans doute distincte de l'espèce de caoutchouc qu'on obtient du suc laiteux du même végétal.

Résine de bile. Voy. à l'art. *Picromel* (V, 301).

— de Botany-Bay. Voy. *Résine jaune*.

— cachibou. Résine du *Bursera gummifera*, L. (I, 690).

— du Canada. Résine du *Pinus Balsamea*, L. (V, 323).

— canarine. Résine du *Canarium commune*, L. (II, 57).

Résine caragne ou Carane, ou Careigne, ou Caraune. Résine de l'*Amyris Carana*, Humb. (I, 267).
— de Carpathie. Résine du *Pinus Cembra*, L. (V, 323).
— de Carthage. Monard, dans son Traité des Drogues (*Traduction française*, p. 32), parle de cette résine de la Nouvelle-Espagne, sans détails suffisans pour la faire reconnaître.
— de Cayenne. Un des noms du *Caoutchouc*.
— de Cèdre. Résine du *Pinus Cedrus*, L. (I, 4).
— du Ceroxylon andicola, Humb. Voy. *Ceroxyline* (II, 185).
— de Chaussier. Sorte de résine animé, d'Amérique, que ce professeur a fait connaître depuis quelques années (Voy. l'*Hist. abrég. des Drogues* de Guibourt, II, 247), et *Hymenæa* (III, 365).
— chibou. Synonyme de résine *Cachibou*.
— chilca. Voy. *Chilca* (II, 231).
— de Cône. Un des noms de la térébenthine qui coule naturellement des pins, sans incision.
— de copahu. Un des noms du *Baume de Copahu* (II, 415).
— copal ou copale. Voy. *Copal* (II, 421), et *Résine fossile* ou *Highgate*.
— coumia ou de coumier. Résine du *Couma guianensis*, Aublet (II, 454).
— de courbaril. Synonyme de résine animé. Voy. *Hymenæa* (III, 365).
— de cuivre. C'est, dans Boyle, le nom du *Protochlorure* ou *Hydrochlorate de Cuivre* (II, 507).
— damar, d'amar, dammara. Noms de la résine du *Pinus Dammara*, Lamb., qui est l'*Altingia excelsa*, Koënig (I, 204).
— du dombeya. Résine du *Pinus Araucana*, Mol. (*Dombeya excelsa*, Lamb.).
— d'Égypte. Cette substance, sur laquelle Wedel a écrit une dissertation (*Programma de Resiná Ægyptiacá Plauti*, Ienæ, 1700), n'est probablement que celle du Cèdre.
— élastique. Un des noms du *Caoutchouc* (II, 71).
— élémi. Résine de l'*Amyris Elemifera*, L. (I, 268).

Résine eltalch. Elle est produite par un arbre du même nom qui croît en Numidie, en Nubie, en Éthiopie; elle est en petites larmes semblables à celles du mastic, et est employée pour la confection des vernis.

Résine épinette. Synonyme de *Baume de Canada*. Voy. *Térébenthine*.
— fossile. Voy. *Résine Highgate*.
— de gayac. Elle est extraite par des procédés chimiques du *Guajacum officinale*, L. (III, 432).
— de gomart. Synonyme de *Résine Cachibou* (I, 690).
— gutte. Voy. *Stalagmites cambogioides*, Koënig.

Résine highgate. Sorte de copal fossile, observé d'abord en Angleterre, dans un lieu de ce nom, voisin de Londres. Elle paraît se rapprocher du succin, dont elle diffère par plusieurs caractères physiques et chimiques, de sorte que jusqu'ici elle est distincte de toutes les autres résines. On l'observe sous forme de morceaux de différentes dimensions, irréguliers, d'un brun-rougeâtre, nuageux, demi-transparens, d'un aspect résineux, aromatiques; elle se fond à la chaleur sans que sa couleur en soit altérée; l'alcool n'en dissout qu'une faible partie, et les lessives alcalines aucune. On a trouvé près de Laon une substance résineuse fossile qui a beaucoup d'analogie avec la résine highgate (*Bull. de pharm.*, III, 59).

Résine d'iciquier. M. Guibourt donne ce nom à une variété de tacamahaca, qu'il nomme *Tacamaque jaune terreuse* (*Journ. de Chim. méd.*, III, 340).
— de jalap. On l'obtient à l'aide de procédés chimiques, de la racine de jalap, *Convolvulus Jalappa*, L. (II, 403).
— jaune. Un des noms du galipot. Voy. *Térébenthine.*
— — de la Nouvelle-Hollande ou Botany-Bay. Elle découle des incisions faites au *Xanthorrhœa Hastile*, Rob. Brown. Voy. *Xanthorrhœa.*
— de Java ou Gémour. Voy. *Gémour* (III, 351).
— lacque. On la nomme aussi *Gomme Lacque.* Voy. *Coccus Lacca*, Kerr. (II, 333).
— lactée. Résine inusitée, ainsi désignée par M. Guibourt, et provenant d'un arbre et de pays inconnus, d'un blanc de lait à l'extérieur, jaunissant avec le temps, etc. (*Hist. des Drog.*, II, 320).
— ladanum ou labdanum. Voy. *Ladanum* (IV, 16).
— de lierre. Elle suinte de l'*Hedera Helix*, L. Voy. ce nom (III, 456).
— de mani. Elle est produite par le *Moronobea coccinea*, Aubl. (IV, 463).
— mastic. Sécrétée par le *Pistacia Lentiscus*, L. (V, 349).

Résine du Mexique. Sorte de résine qu'on observe formant des anneaux autour des branches d'un arbre du Mexique, dans laquelle on observe des cellules habitées par une petite abeille reconnue par M. Latreille, pour appartenir à son genre *Anthidium.* Elle est balsamique, de couleur terreuse, raboteuse, impure, en petites masses formées de morceaux agglomérés par l'insecte, qui paraît en avoir recueilli les fragmens sur l'arbre pour en former les nids où cellules où il se loge. Les naturels s'en servent en fumigations contre les douleurs rhumatismales. On doit la connaissance de cette substance à M. le docteur François (*Journ. de pharm.*, XV, 5).

Résine du mollé. Résine qui découle du *Schinus Molle*, L.
— du muscadier. Suc rougeâtre qui découle des incisions que l'on fait au tronc du muscadier, *Myristica Moschata*, Lam. (IV, 532).
— de la Nouvelle-Espagne. Un des noms du *Baume de Copahu.*

Résine de la Nouvelle-Guinée. Elle provient d'un grand arbre inconnu de ce pays; elle est en masse, d'un blanc jaunâtre, recouverte d'une efflorescence blanche, d'une odeur qui se développe par la chaleur et qui approche alors de celle de l'élémi; on soupçonne qu'elle provient du *Canarium commune*, L. (II, 57), ce que la comparaison que nous en avons faite avec cette dernière nous confirme. Nous devons cette résine à M. Lesson aîné.

Résine olampi. Voy. *Olampi* (V, 21).
— d'olivier. Elle suinte dans les pays chauds de l'*Olea europæa*, L, (V, 23).
— de peuplier. On l'extrait artificiellement du *Populus nigra*, L.
— de pin. Elle se nomme parfois *Résine* tout court; elle est fournie par les pins comme la térébentine par les sapins. Voy. *Térébenthine.*
— du pistachier. État solide de la térébenthine du *Pistacia Terebinthus*, L.
— rouge. Elle suinte de l'*Eucalyptus resinifera*, Withe (III, 173). C'est une des sortes de Kino (III, 715).
— sandaraque ou sandarac. Résine attribuée au *Thuya articulata*, Desf. Voy. *Sandaraque* et *Thuya.*
— sang-dragon. Suc résineux provenant de plusieurs végétaux. Voy. *Sang-dragon.*

RÉSINE DE SAPIN. Voy. *Térébenthine.*
— SUCCIN. Voy. *Succin.*
— DE SUMAC OU VERNIS. Elle découle du *Rhus Vernix*, L.
— TACAMAHACA OU TACAMAQUE. Voy. *Tacamahaca.*
— TURBITH. Résine obtenue par des procédés chimiques, de la racine du *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).
— DE TYR. Un des noms de la *Térébenthine.*
— VERNIS. Synonyme de *Sandaraque.*
— VERTE. Synonyme de *Chlorophylle* (II, 264).

RÉSINES, *resinæ*. Substances ordinairement de consistance solide et friable, odorantes, âcres, un peu plus pesantes que l'eau, demi-transparentes, d'une couleur en général jaunâtre, solubles en grande partie dans l'alcool même froid, insolubles dans l'eau froide, s'électrisant négativement, étant mauvais conducteur du calorique, faisant des savonules avec les alcalis caustiques, rougissant le papier de tournesol, contenant un principe amer, de l'extractif, des sels, etc. Elles brûlent avec une grande facilité, répandent une flamme forte et jaune, en dégageant beaucoup de fumée et de suie, qu'on recueille parfois sous le nom de *noir de fumée.*

Les résines, supposées pures, sont élémentairement composées de carbone, d'hydrogène, et d'oxygène, dans des proportions qui varient suivant l'espèce; le carbone en fait presque les trois quarts et l'hydrogène la moitié à peu près de l'autre quart. Suivant M. De Candolle, (*Physiol. vég.*, I, 276)[1], qui cite M. Bonastre, les sucs résineux sont composés de quatre parties : 1° une huile résineuse; 2° une partie résineuse; 3° un acide; et 4° une partie accessoire. L'huile volatile est divisible en une partie fluide et odorante (*élaiodon*) et une partie concrète et souvent cristalline (*stéaropton*). Si l'huile volatile est peu abondante dans un suc résineux, il reste classé dans ces sucs; si elle y est en grande quantité, elle est placée dans les huiles volatiles ou plutôt dans les *résines molles*, distinguées par M. Canverdorben. La partie résineuse se compose de deux autres, la résine et la *résinule* ou *sous-résine* (voy. *Sous-résines,* VI, 46). L'acide des sucs résineux varie suivant l'espèce : c'est le benzoïque dans les *baumes;* dans celui des pins c'est l'acide succinique ou acétique; d'après M. Bonastre, etc., les parties accessoires des résines sont de l'extractif, de la gomme, du sucre, des sels, etc.

Les résines sont aussi solubles dans l'éther; cette solution est acide et rougit le papier de tournesol; elles le sont encore dans les huiles fixes, surtout dans celles qui sont siccatives; elles le sont plus encore dans les huiles volatiles; les acides dissolvent les résines,

---

[1] Nous n'avons pas pu retrouver dans le *Journal de pharmacie* toutes les indications données par ce célèbre botaniste.

mais en les altérant ; le sulfurique les carbonise, le nitrique les colore, y forme peu à peu du tannin artificiel, etc. Avec les alcalis et les oxydes métalliques les résines donnent naissance à des espèces de savons, dont on a tiré parti en Angleterre; ce qui les a fait classer parmi les acides par Otto (*Journ. de pharm. de Trommsdorff*, VIII, 21) qui admet des résinates alcalins solubles, des résinates métalliques insolubles, etc. Voy. *Savons*.

L'air n'a aucune action sur les résines à la température ordinaire; seulement quelques-unes s'effritent, mais sans se décomposer, à leur surface, ce qui les ternit. C'est en quoi les huiles essentielles, qui ont tant d'analogie avec elles, diffèrent; car, par l'action de l'air, ces dernières s'épaississent et passent à l'état de résine, d'après Fourcroy. Les résines retiennent constamment de l'huile essentielle, et c'est à elle qu'elles doivent leur saveur et leur odeur; car pures, elles seraient presque inodores et insipides. Ainsi par la distillation de la résine des pins on obtient une grande quantité d'huile essentielle de térébenthine, appelée *essence:* plus les résines sont molles, et plus elles fournissent d'huile essentielle.

Le plus grand nombre des résines appartient au règne végétal, et certaines familles comme les Conifères, les Térébinthacées, les Euphorbiacées, les Ombellifères, les Apocynées, etc., sont celles qui en fournissent le plus; c'est surtout dans les climats intertropicaux que les résines s'élaborent, et c'est presque toujours des arbres ou arbustes qui les sécrètent, parce que leur formation paraît exiger un certain nombre d'années; en Europe, les Conifères sont presque les seuls végétaux qui en fournissent de toutes formées.

Les résines, outre l'huile essentielle qu'elles contiennent souvent, sont encore mêlées avec d'autres substances; il y en a même fort peu de pures; on les trouve souvent combinées avec du caoutchouc, de l'acide oxalique, un principe amer, des gommes, de l'extractif, etc., dont il est nécessaire de les débarrasser lorsqu'on veut les avoir isolées: aussi dit-on que la *résine* est le produit de l'art, tandis que les *résines* sont celui de la nature. Cependant, même pures, les résines ne sont pas identiques dans tous les végétaux, comme on le voit en comparant la laque, avec la résine des pins, etc.

Cette dernière, connue sous le nom de *poix-résine*, est celle qu'on obtient le plus facilement à l'état de pureté. C'est elle dont s'est servi M. Gay-Lussac comme type d'analyse de ces substances; elle contient, suivant lui: oxygène, 14,337; hydrogène, 10,719; carbone, 74,944. M. Thénard a trouvé la résine copale pure composée: d'oxygène, 10,606; hydrogène, 12,583; carbone, 76,811. On voit qu'entre deux résines aussi distinctes la différence vient surtout des

proportions d'oxygène et d'hydrogène, puisque le carbone, qui en fait les 3/4, est presque le même dans les deux espèces.

Toutes les résines ne sont pas à l'état d'évidence dans les végétaux, c'est-à-dire ne sortent pas toujours spontanément ou par incision de leur tronc, de leurs racines, etc.; lorsqu'elles sont peu abondantes, elles y existent à l'état de mélange avec les autres principes composans, et c'est à l'aide des agens chimiques qu'on les découvre. Il y a peu de végétaux où l'analyse n'en signale des quantités quelconques. Les premières sont appelées *résines naturelles*, les secondes, *résines artificielles;* on admet des résines molles, parfois appelées *térébenthines*, *baumes*, et des solides, comme la *résine élémi*, la *résine animé*, etc. On distingue les résines des huiles essentielles, par la consistance liquide, la saveur caustique, l'odeur pénétrante, etc., de celles-ci; des baumes, en ce qu'ils contiennent de l'acide benzoïque; des bitumes en ce que ceux-ci ne forment pas de savon avec les alcalis, etc.; des gommes et des gommes-résines, par leur solubilité dans l'eau, etc.

Les résines découlent sous forme d'abord molle ou liquide et prennent de la consistance par leur exposition à l'air; quelquefois la sortie en est spontanée; souvent aussi c'est à l'aide d'incisions qu'elle a lieu; cet écoulement varie d'abondance suivant la localité, la saison, l'heure du jour, le climat, etc. Les mêmes végétaux n'en fournissent pas toujours dans des climats plus froids, comme on le voit pour l'olivier, le lentisque, etc., chez nous.

L'origine d'un certain nombre de résines est encore un mystère, parce qu'elles nous arrivent des contrées centrales de l'Afrique, de l'Amérique, etc., où les naturalistes n'ont point encore pénétré, par le moyen des caravanes, des marchands, etc.

On trouve quelques substances résineuses dans les animaux, mais peu de résines pures; ainsi le musc, la civette, l'ambre gris, la propolis, la bile, etc., contiennent des matières résineuses; la laque est une résine pure. Les minéraux ne fournissent guère que le succin, et l'highgate, qui est probablement un succin fossile, qui puissent être comptés parmi les résines.

Les résines sont des médicamens excitans, qu'on emploie dans un grand nombre d'occasions, soit seuls, soit associés à d'autres substances médicinales; suivant le système sur lequel elles agissent, elles produisent des résultats en rapport avec la nature de son organisation et de ses fonctions. Ainsi, sur la peau, en général, elles sont rubéfiantes et même vésicantes; sur les membranes muqueuses elles augmentent la sécrétion des mucosités et deviennent ainsi expectorantes, diurétiques ou purgatives, etc. On les administre dans les

engorgemens qui dérivent de la faiblesse des tissus, des organes, comme fondantes, résolutives. On s'en sert aussi comme moyen propre à dissiper les tumeurs froides, les congestions lymphatiques, atoniques, etc. Elles entrent dans un grand nombre d'emplâtres, d'onguents, dans des électuaires, des confections, etc. On les prescrit surtout en pilules, en bols, en teintures, jamais en poudre ou en sirop, à cause de leur saveur, de leur insolubilité, etc. Autrefois les résines étaient d'un usage excessivement fréquent; aujourd'hui il est beaucoup moindre. Dans les arts on s'en sert pour fabriquer des vernis, rendre les tissus imperméables, calfater les vaisseaux, etc. Voyez pour leurs propriétés spéciales chacune d'elles en particulier.

RÉSINES (Sous-). Substances neutres, le plus souvent cristallisables, insolubles dans l'alcool froid, découvertes dans les résines par M. Bonastre, pharmacien à Paris (*Journ. de pharm.*, X, 193). Elles en sont un des principes constituans les plus remarquables, et s'y trouvent communément associées à une résine soluble dans l'alcool froid, à une huile volatile, souvent à un principe amer ou à un acide. Elles ont été, entre M. Bonastre et MM. Pelletier, Guibourt, etc., l'objet de discussions assez vives, qui ont servi à en mieux éclairer l'histoire, et semblent destinées à jeter quelque jour sur celle même des alcaloïdes (V, 596). Le caractère principal des sous-résines est d'être inodores, sans saveur, blanches, brillantes, arides au toucher. Quelques espèces jouissent de la propriété d'être phosphorescentes par le frottement. Dans leur état de pureté, les sous-résines sont dépouillées de tout principe amer, irritant et actif; elles ne se colorent point non plus par l'acide nitrique, soit en bleu indigo, soit en rouge de sang ou en rouge amaranthe, quoique les résines dont on les retire possèdent cette propriété à un plus ou moins haut degré. Elles ne se combinent ni avec les alcalis caustiques, ni avec les oxydes métalliques. On les obtient, notamment celles des résines élémi, alouchi et de l'arbre à braie de Manille, en faisant agir à plusieurs reprises de l'alcool froid à 36°, qui dissout la résine soluble, et en reprenant la résine insoluble par l'alcool bouillant, filtrant et évaporant; par le repos, il se dépose et cristallise plus ou moins régulièrement une substance blanche qui est la sous-résine.

Résineux. Corps qui contiennent de la résine. Lorsque celle-ci y est très-abondante elle peut sortir spontanément de ceux qui la renferment, comme cela a lieu dans certains végétaux; d'autres fois il est nécessaire de faire des incisions sur l'écorce des plantes qui la recèlent. Elle est parfois associée à de la gomme, comme dans les *gommes-résines;* dans un grand nombre de cas ce n'est qu'à l'aide des agens chimiques qu'on parvient à découvrir la résine. On peut dire que

presque tous les corps organisés en offrent, et sont résineux. Les substances résineuses sont actives, excitantes, toniques, fondantes, purgatives, etc. Voyez *Résines*.

Résinier d'Amérique. *Bursera gummifera*, L. (I, 690). Il ne faut pas confondre ce végétal avec le raisinier, *Coccoloba uvifera*, L. (II, 324).

Resino-cerum. Sorte de digestif composé de résine et de cire.

Résinoïdes. Synonyme de *Sous-Résines*. Voy. VI, 46.

Résinules. Nom donné par M. A. Cailliot aux *Sous-Résines*. Voy. VI, 46.

RÉSOLUTIFS, *resolventia*. Médicamens propres à résoudre les maladies. On peut dire que cette désignation embrasse tous les médicamens, qu'elle est des plus générales et par conséquent des plus vagues ; à proprement parler, on n'emploie d'agens médicinaux que pour résoudre ou guérir les maladies. S'agit-il de dissoudre des engorgemens internes, les résolutifs sont les *désobstruans* (II, 620) ou les *fondans* (III, 275). Si c'est une inflammation qu'on a à combattre ce sont les *anti-phlogistiques* (I, 327); les *anti-scrofuleux* s'il est question de guérir les scrofules; les *mercuriaux* si la syphilis, etc.; en un mot chaque maladie a son résolutif. Ainsi ce nom isolé n'indique rien; il faut y joindre, si on veut lui donner une signification, celui de l'affection qu'il est propre à résoudre. Il y a conséquemment des résolutifs internes et des externes, puisqu'il y a des maladies de ces deux natures, et leur nombre est indéfini, comme celui des dérangemens de la santé. On ne saurait donc attacher à l'idée de résolutifs, celle d'offrir des médicamens identiques. La nature *résout* souvent les maladies mieux que les agens résolutifs de la thérapeutique, et nous met parfois sur la voie de ceux qu'on peut employer : *à juvantibus indicatio*.

On donne le nom de résolutifs aux médicamens et à la manière de les employer : on dit une *liqueur résolutive*, *une méthode résolutive*.

Hamberger (G.-E.). *Diss. de medicamentis resolventibus*. Ienæ, 1746, in-4. — Juncker (J.). *Diss. de resolventibus eorumque operandi modo*. Halæ, 1750, in-8. — Titius (S.-C.). *Programma III de virtute medicamentorum resolventium rectè judicandu*. Vittembergæ, 1793-1794, in-4.

Resomptifs, *resumptiva*. Médicamens synonymes de *Cordiaux* (II, 428).

RÉSORBANS, *resorbantia*. Quelques auteurs admettent des médicamens propres à attirer les molécules ou les causes morbifiques, et à les amener à l'extérieur du corps. Un vésicatoire qui dissipe une douleur profonde serait pour eux un résorbant; la ventouse qui empêche un venin de pénétrer, la lame d'aimant qui extrait des paillettes de fer d'une plaie, etc., seraient dans le même cas. Ces deux derniers moyens sont des agens mécaniques ou physiques, et non des médicamens; le premier n'agit point en résorbant, mais en changeant le mode de vitalité et d'action des parties ; c'est un révulsif. Rigoureusement parlant il n'y a pas de résorbans (qu'il ne faut pas con-

fondre avec les *absorbans*), ce qui est fâcheux, car rien ne serait plus utile que de pouvoir soustraire les élémens des maladies avant qu'ils n'aient fait explosion dans l'économie.

Resporchi. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., dans le Brescian.

Resta bovis. Un des noms de l'arrête-bœuf, *Ononis spinosa*, L. (V, 42).

RESTAURANS, *restaurantia*. Alimens choisis, propres à réparer les forces; ce qui s'entend surtout de ceux qui réparent les forces perdues à la suite d'épuisemens. Voyez *Alimens* (I, 168). Ce sont des substances animales ou végétales, très-nourrissantes sous un petit volume, faciles à digérer, où l'osmazôme, la fécule, etc., dominent; les bouillons, les consommés, les potages, les viandes rôties ou grillées, etc., en font la base, avec de bons vins généreux pris à petites doses et graduellement.

Restenclé. Nom du lentisque, *Pistacia Lentiscus*, L., en Languedoc. Le *Dictionnaire classique* écrit *Restanclé*.

RESTITUE (Ste-), dans le royaume de Naples. Il y existe, dit-on, une source thermale.

Retamilla. Un des noms du *Linum Aquilinum*, L. (IV, 122), au Chili.

Rételet. Un des noms vulgaires du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

Rétinasphalte. Bitume solide, fossile, composé de résine et d'asphalte, celui-ci moindre d'un cinquième environ (*Dict. des sc. nat.*, XLV, 287).

RÉTINITES. Nous avons jadis donné ce nom (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 159 et 192) à un groupe de principes immédiats des végétaux, neutres, résineux ou analogues aux résines, comprenant principalement les *résines pures*, les *sous-résines*, la *guaïacine*, le *succin*, le *jayet*, l'*ulmine*, la *gluine* et le *caoutchouc* (voyez ces mots).

RÉTINOLÉS. MM. Henry et Guibourt nomment ainsi une classe de médicamens, composés surtout de résines et de différens corps gras; tels sont les *onguens*, dont la base est ordinairement l'huile, et les *emplâtres* qui contiennent plutôt de la graisse ou du suif (voy. ces mots).

Retira. Un des noms arabes de l'*Astragalus Tragacantha*, L. (I, 477).

RETSK, en Hongrie, comitat d'Hevesch. P. Kitaibel y indique une source minérale (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Rettig. Un des noms allemands du radis, *Raphanus sativus*, L.

Reupontykum. Un des noms bohèmes du *Rheum Rhaponticum*, L.

Reusse. Nom de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*, L., dans quelques cantons.

RÉVEILLE (Eau de la). Eau minérale froide, située au village de Sauxillanges, canton d'Issoire, dép. du Puy-de-Dôme, en France. Elle est un peu saline et gazeuse, légèrement acidule; elle fait mousser le vin sur lequel on la verse, et trouble le vin rouge: on

l'estime dans le pays, où elle n'est guère connue et employée que par les gens du canton, comme rafraîchissante et un peu laxative; on en boit pour remettre les intestins après des débauches et comme digestive; nous en avons goûté sur le lieu même, et elle nous a offert une assez grande analogie avec l'eau de Seltz pour la saveur et les autres propriétés physiques; il nous semble qu'elle pourrait fort bien la remplacer.

Réveil-matin. Un des noms de l'*Euphorbia Helioscopia*, L. (III, 181).
Revirmenu. Un des noms provençaux de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L. (I, 468).

RÉVULSIFS, *revellentia*. Médicamens propres à produire la révulsion, c'est-à-dire le transport d'une maladie ou de sa cause, d'un lieu profond dans un plus superficiel ou plus éloigné : de *revellere*, rappeler. Les anciens en séparaient les dérivatifs, qui étaient pour eux des révulsifs dont l'action avait lieu à une petite distance du mal qu'on veut détourner (*ad latera*), tandis qu'ils nommaient proprement *révulsifs* ceux qui portent leur action à de grandes distances et en sens inverse (*ad contraria*). Nous avons dit à *Dérivatifs* (II, 619) qu'on confondait aujourd'hui ces deux modes d'action. Non-seulement les anciens distinguaient les dérivatifs des révulsifs, mais ils admettaient 4 sortes de révulsions; de haut en bas, de droite à gauche, d'avant en arrière, et de dedans en dehors.

Pour beaucoup de médecins la thérapeutique n'a que deux classes de médicamens, les calmans et les révulsifs. Ce qu'ils ne peuvent guérir avec les premiers ils cherchent à l'attirer au dehors au moyen des seconds. Les calmans sont surtout employés par eux dans les affections aiguës, et les révulsifs dans celles qui sont chroniques. Il faut convenir qu'à part l'action des spécifiques, cette opinion ne manque pas de vérité dans un assez grand nombre de circonstances; il n'y a que l'extension outrée qu'on lui donne qui soit fausse.

Le corps, borné par deux surfaces, la muqueuse et la cutanée, ne peut éprouver de révulsion que par des moyens appliqués sur l'une ou sur l'autre de ces surfaces, ce qui forme deux sortes de révulsifs, les internes et les externes; cependant la saignée qui ne rentre dans aucune de ces divisions n'en est pas moins un révulsif très-usité. Les internes, ou muqueux, sont les vomitifs, les purgatifs, les lavemens irritans, les injections de même nature, les médicamens âcres, etc. Les externes, ou cutanés, sont les frictions, les vésicatoires, les sinapismes, les cautères, les sétons, les ventouses, les moxas, les pédiluves, les lotions, les fomentations, les embrocations, les bains, les irritans, la glace, etc.

Pour qu'un moyen soit révulsif il faut qu'il agisse avec promptitude et force. Tout médicament qui n'aura pas ces deux qualités ne

produira aucune révulsion, et ce phénomène sera d'autant plus certainement produit que l'agent employé les possédera à un degré plus marqué. M. Broussais pose comme principe qu'il est indispensable que les stimulations révulsives soient plus fortes que celles auxquelles on les oppose; mais la nature nous montre souvent le contraire en produisant des dérivations spontanées infiniment plus faibles que les maladies auxquelles elles remédient. Un cataplasme émollient peut causer une révulsion; mais à la vérité un vésicatoire la provoquera avec plus de certitude. Cependant s'il s'agissait d'une douleur superficielle, le cataplasme pourrait la guérir plus facilement que le vésicatoire; mais ce serait par sédation et non par révulsion : ces deux modes opposés arrivent donc quelquefois au même résultat.

Pour que la révulsion ait lieu il faut que le mal que l'on veut attirer au dehors soit à une certaine profondeur; toute maladie superficielle est tout naturellement dérivée, à moins qu'on ne cherche à la déplacer d'un lieu sur un autre, comme lorsqu'on veut débarrasser le visage d'une dartre pour la reporter sur une autre région du corps, dans un lieu non visible, etc.

L'action des révulsifs se manifeste par des phénomènes faciles à saisir. Il survient des marques d'excitation, d'irritation ou même d'inflammation dans le lieu où ils sont appliqués; de la tension s'y manifeste, des sucs y abondent, s'y accumulent, etc.; en un mot on a produit une maladie artificielle. A l'aide de cette mutation pathologique on obtient le déplacement d'une affection plus grave, située à l'intérieur, ou placée sur un organe plus essentiel et qui pouvait compromettre les jours du malade. Dans cet échange l'irritation se partage au moins, si elle ne se déplace pas entièrement, pour se porter, en partie du moins, sur le lieu où on provoque une fluxion nouvelle. Quelquefois les révulsifs procurent la sortie de fluides séreux, purulens, etc.; mais leur succès n'exige pas toujours cette issue; on en voit réussir très-bien sans qu'aucune humeur soit extraite; il ne paraît y avoir alors que déplacement de l'irritation morbifique, c'est-à-dire d'un principe insaisissable par nos moyens physiques, et invisible à nos sens. Il faut continuer l'action révulsive en proportion de l'intensité et de la durée du mal que l'on combat, de même qu'on doit y proportionner sa force.

On a beaucoup discuté pour savoir s'il fallait appliquer les révulsifs loin ou près du lieu affecté. Comme il arrive tous les jours en médecine, les avis ont été partagés. Voici ce qu'on peut dire de plus rationnel sur ce sujet. Appliqués trop près du lieu malade, *loco dolenti*, si les parties sont peu épaisses, on risque d'ajouter l'inflammation extérieure à celle intérieure, et d'augmenter par conséquent le mal. Il faut dans ce cas les éloigner de l'atmosphère capillaire de l'organe

malade, suivant le conseil de M. Bégin, etc. (*Thérapeut.*, 752). Dans le cas où la lésion à déraciner est sans inflammation, cet inconvénient n'existe pas, non plus que si on emploie un dérivatif qui ne soit pas phlegmasique, comme la saignée, les ventouses, etc. Si on agit trop loin du mal, on court la chance de ne pas déplacer avec certitude la cause morbifique intérieure, parce que l'action de l'agent employé ayant trop d'espace à parcourir s'affaiblit nécessairement en chemin. Si on use de dérivatifs éloignés, il faut alors que leur force supplée à leur distance. On doit regretter que les révulsifs ne puissent agir le plus loin possible du lieu attaqué, car il serait plus avantageux de porter loin de la sphère des organes malades les causes morbifiques, que de les attirer dans leur voisinage. La sûreté de l'action révulsive exige donc que l'on prenne un terme moyen, et qu'on n'agisse ni trop près ni trop loin du tissu altéré; toutes les fois que l'épaisseur des parties ne permettra pas aux deux affections de se joindre, on devra appliquer au-dessus ou au-devant de l'organe malade le moyen révulsif. Les anciens voulaient qu'on appliquât le révulsif du côté opposé au mal, ce qui tenait à des erreurs anatomiques de leur part; ainsi ils croyaient que les veines s'entrecroisaient en x, etc. Les modernes suivent en général les règles que nous venons d'indiquer; ils les placent parfois dans des lieux d'élection indiqués par les rapports des parties : ainsi à la nuque ou sur les pieds, dans les maladies de la tête; sur les bras dans celles de la poitrine; aux cuisses dans celles du ventre, etc. M. Richond dit qu'il faut les appliquer sur les parties qui sympathisent avec l'organe affecté, et les éloigner de celles dont la stimulation retentit ordinairement dans cet organe (*Exposition de la nouvelle doctrine médicale*, etc., p. 220; 1824).

La classe des agens révulsifs est une de celles où la médecine va fréquemment chercher des armes pour combattre les maladies. Les congestions, les affections qui reconnaissent pour cause une irritation quelconque, l'exaltation des propriétés vitales, etc., sont celles où ils sont employés avec le plus d'efficacité : comme douleurs fixes, dartres, phlegmasies, hémorrhagies, névralgies, etc., et surtout les maladies mobiles *rentrées*, soit naturellement, soit à la suite des répercussifs. Leur action est d'autant plus sûre que la maladie est moins ancienne. En ramenant les altérations pathologiques à la surface du corps, il semble qu'on soit plus à même d'apprécier leur nature, qu'on en soit plus maître, que leur guérison soit plus facile. Remarquons que ces moyens si usités, si souvent utiles, sont loin d'être identiques et de constituer une classe uniforme de médicamens; ils n'ont d'analogie que par leurs résultats, qui sont semblables.

Quelques auteurs appellent les révulsifs, des débilitans indirects,

parce qu'ils diminuent l'état d'excitation des maladies contre lesquelles on les emploie, concurremment avec les débilitans directs.

Dunus (T). *Nova constitutio artis revellendi et derivandi per venæ sectionem.* Tiguri, 1557, in-4. — Sennert (D.). *Diss. de revulsione et derivatione.* Vittembergæ, 1604, in-4. — Bohn (J.). *Diss. de revulsione cruentâ.* Lipsiæ, 1704, in-4. — Goelicke (A.-O.). *Diss. de revellentibus ac derivantibus veterum, etc.* Halæ, 1709, in-4. — Le même. *Diss. de veritate practica diversionis veterum per revellentia ac derivantia, etc.* Ib., 1712, in-4. — Le même. *Diss. de diversione humorum per revulsionem ac derivationem.* Francofurti, 1721, in-4. — Le même. *Diss. de revellentium ac derivantibus genuinâ, etc.* Ib, 1721, in-4. — Filder. *Diss. de revulsione.* Lugduni-Batavorum, 1731, in-4. — Storch (J.). *Diss. de revulsione et remediis revellentibus.* Præs. G.-P. Juch. Erfordiæ, 1743, in-4. — Segner. *Diss. de derivatione ac revulsione per venæ sectionem.* Gottingæ, 1749, in-4. — Bolten. *Diss. de revulsione generatim.* Halæ, 1750, in-4. — Mraser. *Diss. de lege revulsionis virium systematis nervosi.* Pragæ, 1784, in-4. — Gericke. *Diss. de derivationis et revulsionis historia, etc.* Ienæ, 1787, in-4. — Autenrieth (J.-H.-F.). *Obs. veritatem methodi revulsoriæ spectantes.* Tubingæ, 1802, in-8. — Bouchard. Diss. sur les dérivatifs externes (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Carraz (J.-F.). Essai sur la révulsion et les révulsifs externes, etc. (Thèse). Paris, 1831, in-4. — Sabatier (J.-C.). Les lois de la révulsion. Paris, 1831, in-8. — Guérin de Mamers. Mémoire sur les révulsifs (*Trans. méd.*, VIII, 36; 1832).

Rewund chini. Nom dukhanais de la rhubarbe. Voy. *Rheum.*

Rex avium. C'est le roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

— metallorum. Ancien nom alchymique de l'*Or.*

Rey-petit. Nom catalan du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

Reyna del prado, Reine des prés. *Spiræa Ulmaria*, L., en espagnol.

REYNES. Village de France à 1 lieue et demie d'Arles, à 1/2 quart de lieue duquel est une source thermale (31° R.) appelée *Aiguas caldas*, c'est-à-dire *eaux chaudes*, qui exhale une odeur hydrosulfureuse plus sensible en hiver qu'en été (Carrère, *Cat.*, etc., 516).

Reynette. Nom hollandais de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

Reywan chinie, Reywand. Noms hindou et persan de la rhubarbe. Voy. *Rheum.*

Rez. Nom polonais du seigle, *Secale cereale*, L.

Rezeto. Nom du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L., en Savoie.

Rha. Ce nom qui était celui que portait anciennement le volga, a été donné à différentes espèces de rhubarbe, en y ajoutant une épithète qui indiquait sa localité; l'une qui venait du pont, s'appelait *rha ponticum;* l'autre de pays plus éloignés, *rha barbarum*, parce que les anciens nommaient barbares les peuples qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement.

Rhaa. Nom du *Pterocarpus Draco*, L.? à Madagascar.

RHABARBARINE. M. Nani (*Bibl. univ. de Genève*, juill. 1823, p. 232) a obtenu de la rhubarbe, par des procédés pareils à ceux qu'on emploie pour la préparation du sulfate de quinine, une matière d'un rouge brun, parsemée de points brillans, ayant l'odeur de la rhubarbe, soluble dans l'eau, d'une saveur piquante et styptique, et qu'il regarde comme un sulfate de rhabarbarine: M. G.-W. Carpenter l'a, dit-on, administré à des nouveau-nés (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 368). M. Caventou (*Journ. de pharm.*, XII, 22) regarde la rhabarbarine de Nani comme un mélange de sulfate de chaux et d'autres substances, et nomme *rhabarbarin* un principe

colorant, jaune, cristallisable, susceptible de se sublimer sans décomposition, qu'il a trouvé dans la rhubarbe : la rhabarbarine de Pfaff n'est, selon lui, qu'un composé de rhabarbarin et d'une substance brune insoluble, autre principe constituant de cette racine. De son côté M. Peretti pense que la *rhéine* de Vauquelin est cette matière colorante, et regarde la résine de la rhubarbe comme le principe actif, lequel purge fortement, sans colique, à la dose de 10 à 12 grains, d'après les essais de M. Tagliabo (*ibid*, XIV, 536). Voy. aussi *Rhe mine*.

Rhabarbarum. Nom ancien de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

— monacorum. Nom officinal du *Rumex alpinus*, L.

Rhabarber. Nom allemand, danois, hollandais et suédois de la *Rhubarbe*.

Rhacoma, Rhecoma. Noms présumés appartenir au rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L., dans Pline (*lib.* XXVII, c. 12).

Rhagadiolus edulis, Gærtn., *Lapsana Rhagadiolus*, L. Cette laitucée du midi de la France y est comestible; Lémery dit qu'elle est apéritive et diurétique, en décoction.

Rhaindice. Un des noms du méchoacan, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitman ?

RHAMNÉES, *Rhamneæ*. Famille naturelle de la série des Dicotylédones, de la classe des Dipérianthées, polypétales, à étamines périgynes, à ovaire le plus souvent supère, qui tire son nom du genre *Rhamnus*; on en a séparé les *Célastrinées*, les *Bruniacées*, les *Pittosporées* et même les *Aquifoliacées*, qui sont monopétales. Ce sont des arbrisseaux ou des arbres à feuilles simples, ordinairement alternes, stipulées, à petites fleurs, parfois dioïques; à fruits charnus, contenant un noyau à plusieurs loges, dont quelques uns sont comestibles, comme ceux du jujubier, *Rhamnus Zizyphus*, L., d'un des lotus des anciens, *Rhamnus Lotus*, L.; d'autres sont fortement purgatifs, comme ceux du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L., du fusain, *Evonymus europæus*, L.; quelques autres servent en teinture, tels sont ceux du *Rhamnus infectorius*, L., du *R. Frangula*, L. On trouve dans cette famille plusieurs arbustes dont les feuilles peuvent servir de thé, comme le *Prinos glaber*, L., le *Cassine Peragua*, L., le *Rhamnus theezans*, L., etc. L'écorce du *Prinos verticillatus*, L., celle du *Ceanothus cæruleus*, L., sont employées comme fébrifuges aux États-Unis; on retire de la glu de celle du houx, etc. Lorsque les baies sont purgatives, la seconde écorce l'est aussi dans ce groupe végétal (De Candolle, *Essai*, etc., 120).

RHAMNINE, *rhamnium*. Nous avons donné ce nom, en 1820, au principe colorant particulier, en paillettes pourpres, trouvé par M. Vogel dans les fruits du nerprun (*Rhamnus catharticus*, L.); il fait partie de nos chromites azotées.

Rhamnoide. Nom de l'*Hippophaë rhamnoides*, L. (III, 498).

RHAMNOIDES. Synonyme de *Rhamnées*.

RHAMNUS. Genre de plantes de la Pentandriemonogynie et de la famille des Rhamnées, à laquelle il donne son nom; il tire le sien de ῥάμνος, branchage, rameau, ramée (de l'usage qu'on fait des branches de l'espèce vulgaire pour en former des balais, etc.), qui dérive du celtique *ram*, d'où les Latins ont fait *rhamnus*. On en a séparé les espèces linnéennes à fruits comestibles, qui forment le genre *Zizyphus*, etc. Le genre *Rhamnus* renferme des arbustes ou arbrisseaux à feuilles alternes, simples, à petites fleurs verdâtres et à fruits en baie.

R. Alaternus, L., alaterne. Le nom de cet arbrisseau, du midi de l'Europe, et qu'on cultive dans les jardins, vient de ce que ses feuilles, qui sont d'un vert agréable, sont alternes et persistantes. Les oiseaux sont friands de ses baies, qu'on assure être purgatives et dont Miller dit qu'on peut obtenir la graine d'Avignon du commerce. Voyez *R. infectorius*. Les feuilles de ce végétal, que les merles picotent l'hiver, sont astringentes; on les emploie parfois dans les maux de gorge. Le bois de l'alaterne sert dans l'ébénisterie.

R. catharticus, L., nerprun ou noirprun. La qualité purgative des baies de cet arbrisseau, qui croît partout chez nous dans les haies, les bois, et leur couleur noire qui les a fait comparer à de petites prunes noires, expliquent les noms latin et français qu'a reçus ce végétal, épineux sur ses vieux rameaux, à feuilles ovales, nervées, dentées, à fleurs dioïques, à 4 divisions : on le désigne encore par celui de bourguépine. Sa seconde écorce est vomitive, d'après Allioni et Bulliard (*Pl. vénén.*, 372); le bois sert à chauffer le four dans les campagnes. Les baies du nerprun, qui sont noires, petites, à quatre loges monospermes, ont la pulpe d'un vert obscur, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère, âcre, nauséeuse; les grives en mangent, mais leur chair en acquiert une qualité purgative. Ces baies sont employées en médecine sous ce dernier rapport; on les estime même drastiques; les paysans des Vosges se purgent avec 25 ou 30 de ces fruits desséchés, qu'ils mêlent le matin dans leur soupe. On en prépare dans les pharmacies un suc, et surtout un sirop très-usité dans les hydropisies, la paralysie, les maladies cutanées, etc., toutes les fois qu'il faut agir avec force sur le canal intestinal, soit comme dérivatif, soit comme évacuant, à la dose d'une once ou deux du sirop, et de moitié du suc; leur décoction produirait le même effet; on en prépare aussi un rob : ces préparations ne doivent être données qu'aux gens robustes. Le professeur Corvisart admettait dans le sirop une action hydragogue très-remarquable, et le prescrivait dans la plupart des collections séreuses, parce qu'il en avait observé de bons effets. On l'accuse de causer des coliques quelquefois vives, de la

soif, la sécheresse de la bouche, etc.; il se joint souvent à d'autres évacuans lorsqu'on veut purger avec force; celui du commerce se prépare dans le midi de la France. Le nerprun est un des purgatifs indigènes les plus faciles à se procurer, et dont on ne fait peut-être pas assez d'emploi. Gilibert prétend que deux baies prises chaque matin éloignent les accès de goutte.

Ces baies servent à confectionner une couleur verte foncée, usitée en peinture sous le nom de *vert de vessie*. Il résulte des recherches de M. Hubert, pharmacien de Caen, que leur suc contient de l'acide acétique, de l'acide malique; une matière colorante verte, devenant rougeâtre à la maturité des baies par l'action de ces acides; une autre de couleur brune, insoluble dans l'alcool, très-soluble dans l'eau, les acides et les alcalis faibles; du sucre, enfin une substance très-amère, nauséeuse, qui en est la partie active, analogue probablement à la cathartine (*Journ. de chim. méd.*, VI, 193). Nous avons indiqué à *Ligustrum* (IV, 114) comment on distingue les baies du nerprun de celles du troëne.

R. colubrinus, L. Jussieu assure qu'il fournit un des bois de couleuvre (*Dict. des sc. nat.*, XIII, 547). Théis dit que le nom de *colubrinus* vient des veines blanches et brillantes de ses feuilles, qui les rendent semblables à une peau de serpent (*Glossaire*, 397).

R. ellipticus, Aiton. Bois costière; il est usité aux Antilles dans la syphilis, d'après M. Ricord-Madianna (*Traité du mancenilier*, p. 119).

R. Frangula, L.; bourdaine, bourgène, aune noir. Cet arbrisseau non épineux, croît dans la plupart de nos bois, où il s'élève plus que le nerprun et dont il se distingue à ses feuilles non dentées, à ses fleurs hermaphrodites, à 5 divisions, à ses baies d'abord rouges, puis noirâtres, ordinairement à 2 loges monospermes. Son écorce paraît avoir des propriétés vomitives, comme celle du *R. catharticus*; on l'emploie à la dose de 1 à 2 gros, sèche, parce qu'elle agit plus doucement qu'à l'état frais; elle est un peu gluante, de saveur amère et astringente, et a été conseillée comme fébrifuge et anthelmintique; on l'a encore appliquée, trempée ou broyée dans du vinaigre, sur les ulcères herpétiques, sur les éruptions psoriques, etc.; celle des racines est plus active. Quelques auteurs assurent que cette écorce n'est vomitive qu'à l'état frais, et qu'elle purge seulement étant sèche. M. Gerber l'a trouvée composée d'huile volatile, de cire, d'extractif, de gomme, d'albumine, de principe colorant, de sels, etc.; il n'y signale pas de principe vomitif (*Journ. de chim. méd.*, V, 134). On en retire une teinture jaune. C'est avec le bois de la bourdaine qu'on fait le charbon destiné à la confection de la poudre à canon; 100 livres de ce bois donnent 12 livres de charbon;

on assure qu'il peut s'enflammer spontanément (*Journ. de pharm.*, VII, 427). Ses baies sont purgatives comme celles du nerprun, mais un peu moins, aussi les mêle-t-on parfois avec celles-ci dans le commerce; on s'en sert aussi comme évacuant dans les campagnes, mais beaucoup moins que des dernières. Il est probable qu'on trouverait dans ces fruits un principe colorant analogue au vert de vessie.

R. infectorius, L., graine d'Avignon. Cet arbrisseau, qui vient dans le midi de la France, et de toute l'Europe, le levant, etc., a des baies dont on fait commerce, étant sèches, sous le nom de *graines d'Avignon*, parce que ce végétal croît en abondance autour de cette ville, d'où on les envoie à Paris, etc. On en tire une belle couleur jaune claire, appelée *stil de grain*, usitée en peinture; les Turcs teignent en jaune leurs cuirs avec ces baies non mûres, dont on envoie beaucoup en Angleterre, d'après Smith (*Flora græca*, I, 157); il paraît qu'on peut retirer une couleur semblable du *Rhamnus saxatilis*, L., fort voisin de l'*infectorius*, du *R. Alaternus*, L., et peut-être d'autres espèces encore. Les baies du *R. infectorius*, L., sont moins grosses qu'un grain de poivre, un peu ovoïdes, ordinairement pourvues de leur pédoncule persistant, de couleur grisâtre, un peu ridées, de saveur un peu chaude, sans odeur; elles colorent la salive en jaune.

R. Jujuba, L. Voy. *Zizyphus Jujuba*, Lam.

R. Lotus, L. Voy. *Zizyphus sativa*, Gærtn.

R. Napeca, L. Voy. *Zizyphus Napeca*, Lam.

R. OEnoplia, L. Voy. *Zizyphus OEnoplia*, Lam.

R. Paliurus (et non *Palinurus*), L.; paliure, épine de Christ. Arbrisseau du midi de l'Europe, du levant, ainsi nommé de ses épines, ce qui le fait employer pour faire des haies. Ses feuilles et ses racines passent pour astringentes. Son fruit, qui est probablement le *zura* de Pline, qu'il dit bon contre la morsure du scorpion, a la forme d'un chapeau, ce qui a fait faire le genre *Paliurus*; c'est un puissant incisif du poumon, suivant Ray, qui assure que les médecins de Montpellier se servent de ses semences broyées pour chasser le gravier des urines. On lit effectivement dans les *Annales cliniques de Montpellier*, année 1806, p. 66, une note de M. Bréon qui dit avoir employé leur décoction contre les calculs (graviers, sans doute) et en avoir fait rendre un grand nombre. Le nom de *Paliurus* vient, suivant quelques auteurs, d'une ville d'Afrique de ce nom où croissait cet arbrisseau.

R. saxatilis, L. Cette petite espèce, ligneuse, alpine, a des baies qui fournissent une couleur semblable à celle du *R. infectorius*, L.

R. siculus, L. C'est un synonyme du *R. pentaphyllus*. Voy. *Argania*.

R. soporifer, Lour. Voyez *Zizyphus soporifer*.

R. theezans, L. A la Chine les pauvres se servent de sa feuille en guise de thé.

R. tinctorius, W. Synonyme de *R. infectorius*, L.

R. Zizyphus, L., Jujubier. Voyez *Zizyphus vulgaris*, L.

Rhanthier. Un des noms du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans le nord.

Rhaou. Nom caraïbe du *Laurus Borbonia*, L. (IV, 314).

Rhapeion. Un des noms grecs du *Fumaria bulbosa*, L. (III, 310).

Rhaphaneleon. Nom que l'on donnait anciennement à l'huile des semences de la rave, *Raphanus sativus*, L.

Rhapontic, Rhapontique. *Rheum Rhaponticum*, L. Voy. *Rheum*.

— exotique. *Rheum Rhaponticum*, L.

— (faux). *Centaurea Rhaponticum*, L. (II, 174). On donne aussi ce nom au *Rumex alpinus*, L.

— des moines. *Rumex alpinus*, L.

— de montagne. *Rumex alpinus*, L.

Rhapontica. Nom de la jusquiame, *Hyoscyamus albus*, L. (III, 568).

Rhaponticine. Principe particulier de la racine du rhapontic (*Rheum Rhaponticum*, L.), annoncé par Hornemann.

Rhaponticum. Nom officinal du *Rheum Rhaponticum*, L.

Rhasut. Nom de l'*Aristolochia Maurorum*, L.

Rhée. Nom hollandais du *Chevreuil mâle*, dont le petit est nommé *Rheetje*.

Rhée. Nom ancien de la grosse rave, *Brassica Rapa*, L.

Rheedia lateriflora, L. (*R. americana*, Houtt.). Cet arbre, des Antilles, de la famille des Guttifères, qui appartient peut-être au genre *Mammea*, laisse découler des nœuds de ses rameaux une résine jaune, d'une bonne odeur, dont on se sert pour faire des torches propres à l'éclairage (*Dict. des sc. nat.*, XII, 411).

Rhéine. Voy. *Rhabarbarine* (VI, 52).

Rheinfan, Rheinfarn. Noms danois et allemand de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

RHEINGAU (Eau minérale de), près de Mayence. Elle contient des carbonates de soude, de magnésie, de chaux et de fer, de l'alumine, une matière extractive et de l'acide carbonique : on ignore si elle est usitée (*Dict. des sc. méd.*, XLVIII, 402).

Rhene, Rheno. Noms du renne, *Cervus Tarandus*, L.

Rhéon. Synonyme de rhubarbe chez les anciens. Voy. *Rheum*.

RHEUM. Genre de plantes de la famille des Polygonées, de l'Ennéandrie trigynie, dont le nom, d'après Pline, vient de ῥέω, je coule, de l'effet purgatif des végétaux qu'il renferme. Ce sont de grandes plantes vivaces, à tiges herbacées, grasses, charnues; à feuilles larges, à fleurs très-nombreuses, paniculées, petites, verdâtres; à fruits triangulaires ailés; à racines volumineuses, ligneuses, d'un jaune rougeâtre, veiné de blanc en dedans, de saveur amère, nauséeuse, d'une odeur particulière, enfin de nature purgative. Elles croissent dans l'Orient[1], à la Chine, en Tartarie, en Perse, en Si-

[1] Monard (*Drogues*, 188) parle d'une rhubarbe d'Amérique qu'il estime être une sorte de parelle ou *Rumex*.

bérie, etc. Les pétioles des rhubarbes se mangent comme les cardes, lorsqu'on les étiole; à l'état de croissance parfaite ils sont d'une acidité marquée et on pourrait en extraire de l'acide oxalique; leurs feuilles sont un peu amères.

R. australe, Coleb. Synonyme de *Rheum Emodi*, Vallich. Voyez ce dernier nom.

R. compactum, L. Cette espèce de la Chine est une de celles qu'on cultive le plus facilement en France; elle a la taille et la force du *R. undulatum*, L., à laquelle on peut l'assimiler pour les propriétés; c'est une de celles dont la racine fournit la *rhubarbe indigène*, et Pallas soupçonne même qu'une partie de celles dites de Moscovie lui appartient. M. Faujas Saint-Fond, qui a cultivé en France la plupart des rhubarbes, les croit toutes d'une vertu égale; il préfère le *R. compactum*, comme craignant moins la gelée, et poussant plus facilement chez nous.

R. Emodi, Wallich. On a observé cette espèce nouvelle sur les monts Himalaya, à 11,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur le grand plateau de la Tartarie chinoise où elle porte le nom d'*emodi*. Le docteur Wallich sur-intendant du jardin de Calcutta au Bengale, en ayant reçu des semences, l'a vue croître avec des tiges peu élevées, des feuilles arrondies à denticules aiguës, à pétiole anguleux, de saveur acide. Suivant le docteur Don, ce serait là la plante qui fournit la véritable rhubarbe de la Chine, que les habitans de ce pays viennent recueillir chaque année dans les immenses déserts de la Tartarie, entre le 31 et le 40 degré de latitude nord, et qu'ils revendent ensuite aux Bouckares, à Kiachta dans la Sibérie chinoise, d'où elle nous arrive par la Russie.

Il faut observer qu'on a donné le nom de vraie *rhubarbe de Chine*, à la racine de différentes espèces du genre *Rheum*. Avant de connaître le *R. Emodi*, on s'était généralement arrêté à regarder comme la fournissant le *Rheum palmatum*, L.; avant on nommait encore ainsi le *R. undulatum*, L : quelques uns même avaient cru qu'elle était la racine du *R. compactum*. Il en résulte qu'on ne sait pas encore précisément quelle est l'espèce dont on la retire, et il est à croire que plusieurs de ces plantes procurent celle du commerce, qu'on divise en plusieurs sortes, ainsi que nous le dirons plus bas, doute au surplus, qui est sans inconvénient pour l'emploi de ce médicament. On assure qu'on cultive actuellement le *R. Emodi* en Angleterre (*Edimb. new philos. journ.*, 1827, p. 304; *Journ. de pharm.*, XIII, 344), et que ses pétioles sont employés comme comestibles dans ce pays, lorsque l'art du jardinage les a fait étioler (*Annales d'horticult.*, juillet, 1820, p. 52), à l'instar de plusieurs autres espèces congénères (*Journ. de pharm.*, XVI, 135).

R. leucorrhizum, Pallas, Rhubarbe blanche. Cette couleur de la racine, dans cette espèce de Sibérie, inusitée, est due à l'abondance d'oxalate de chaux et de fécule qu'elle contient.

R. palmatum, L. Cette espèce, à feuilles palmées, habite la Chine, et a été introduite la première dans les jardins des curieux en Europe; mais elle est délicate et y gèle plus fréquemment que les *R. compactum* et *undulatum*, qu'on lui préfère sous ce rapport. Jusque dans ces derniers temps on la regardait comme fournissant la vraie rhubarbe de Chine, que l'on croit aujourd'hui être la racine du *R. Emodi*. Dès 1762, Linné cultiva cette espèce en Suède, d'où elle se répandit en Europe; en 1770 Ellis en adressa à Kalm dans l'Amérique septentrionale (Fée, *Vie de Linné*, 173 et 180). Elle est, de toutes les rhubarbes cultivées en Europe, celle dont la racine donne le plus de parties solubles, qui se rapproche le plus de la rhubarbe exotique, et qui paraît avoir le plus d'efficacité.

R. Rhabarbarum, L. Linné avait d'abord donné ce nom au *R. undulatum*, L., croyant que cette plante fournissait la véritable rhubarbe de Chine. Voyez plus bas.

R. Rhaponticum, L., Rhapontic. Cette plante croît en Thrace, sur le Caucase, sur le mont Rhodope et autres lieux de l'Orient, au-delà du Bosphore (ce que signifie son nom *rha ponticum*, au-delà du Pont), et le long des rives de cette mer, ainsi que sur celles de la Caspienne, mais point au mont d'Or, dans les Alpes, etc., comme on le dit dans quelques ouvrages français où l'on confond le faux rhapontic, *Rumex alpinus*, L., avec celui-ci, et pour lequel aussi on le donne parfois dans le commerce [1]. Les racines du rhapontic nous arrivent d'Asie en morceaux longs de 3 à 4 pouces, gros de deux ou trois, arrondis comme la rhubarbe ordinaire, d'un jaune blanchâtre, ayant des rétrécissemens d'espace en espace, présentant des rayons divergens, blanchâtres dans leur cassure, qui est d'un gris blanc, rayons qu'on ne voit pas dans la rhubarbe où les veines qu'on y remarque sont ondulées. Leur odeur est celle de cette racine, mais plus faible; leur saveur est amère, mucilagineuse, un peu astringente. Le rhapontic, que l'on polit à l'extérieur avec la rape, se fond presque dans la bouche, ou du moins s'y met en pâte. Les cosaques du Don mangent les pousses et les feuilles de cette rhubarbe au printemps sur la soupe, comme un remède efficace contre le scorbut, maladie qui règne dans ces contrées à cette époque; ses racines sont très-employées parmi ce peuple comme un laxatif astringent; il les fait infuser dans l'eau-de-vie à laquelle elles donnent un jaune bril-

---

[1] Il faut aussi distinguer cette plante du *Centaurea Rhaponticum*, L. (II, 174).

lant ; il s'en sert à teindre en jaune les cuirs, ce qui porte Gmelin à penser qu'on pourrait les substituer sous ce rapport au curcuma (*Découvertes des Russes*, III, 373). Les anciens qui ont connu et employé cette racine, qu'ils désignaient sous le nom de *rhacoma* (Dioscoride; voyez aussi Pline, *lib.* XXVII, quoiqu'il règne quelque doute sur ce sujet dans le passage de cet auteur), la donnaient à la dose d'une once ou deux comme laxative, surtout à la suite des diarrhées; son effet purgatif est moins marqué que celui de la rhubarbe, qu'on en falsifie quelquefois, mais elle est plus astringente. De nos jours on en fait fort peu d'emploi; elle entre dans la thériaque.

Alpin (P). *De rhapontica disputatio.* Patavii, 1612, in-4 — Observations sur la nature de l'acide contenu dans les tiges du *Rheum Rhaponticum*, L. (*Ann. de physique et de chimie*, VIII, 402).

R. Ribes, L. Espèce de Perse, du Liban, du Mont-Carmel, etc., que l'on croyait différer des autres par l'acidité de ses feuilles et pétioles, avant qu'on sût que ceux des espèces congénères sont aussi un peu acides, ce qui l'avait fait appeler *ribes* par les Arabes, *riebas*, *rubas*, *libas* par les Persans, qui la comparaient pour son acidité, au fruit du groseiller non mûr. Chardin dit qu'on se sert en Perse, où elle croît dans la partie appelée Corassan (l'ancienne Sogdiane), de ses racines, qui ne contiennent guère qu'un principe gommeux, pour purger les bêtes de somme; on y mange, d'après le même auteur, les pétioles étiolés de ses feuilles comme les cardes; ils sont d'un goût aigrelet, etc. (*Voyage*, III, 299). On prépare dans ce pays un sirop acidule avec le suc de ses tiges et de ses pétioles; Serapion (p. 159, édit. de Venise) dit qu'on en fait un extrait utile contre la soif, le flux de ventre, le vomissement, etc.; on en confectionne un raisiné, en y ajoutant son poids de sucre, etc.

Breynius (J.-P.). *De ribes arabum* (*Ephem. cur. nat.*, cent. 7 et 8, p. 87). — Desfontaines (R.-L). Mémoire sur le *Rheum Ribes*, L. (*Ann. du museum*, II, 261).

R. undulatum, L. Cette espèce de la Chine est une de celles qui se cultivent avec le plus de facilité chez nous; aussi est-ce celle qu'on y préfère en général pour en retirer la rhubarbe de pays dont nous parlerons ci-après. Quelques auteurs, à la tête desquels il faut placer Boerhaave (et Linné, jusqu'à l'époque où il crut que c'était celle du *R. palmatum* qui la donnait), pensent que sa racine est celle qu'on tire de Chine par la Russie sous le nom de *racine de Moscovie*. On trouve même dans quelques livres que c'est cette plante dont on obtient celle dite de Chine, ce qui pourrait être vrai si, comme il y a lieu de croire, ainsi que nous l'avons dit, plusieurs espèces du genre *Rheum* la fournissent. Pallas a trouvé le *Rheum undulatum*, L., en Sibérie, en Daourie, où on récolte sa racine, en automne, dans les lieux humides des montagnes, ainsi que celle d'une espèce voisine dont il n'indique pas le nom; il assure que les souches les plus vieilles

sont presque toujours pourries dans le centre, de sorte qu'on ne conserve que les parties cylindriques au-dessous de cette partie, ou les morceaux aplatis dont on ôte la partie altérée; c'est la première forme qui fait donner à cette rhubarbe le nom sibérien de *tchérenkovoikeven* sous lequel elle est connue dans cette contrée. Chez nous elle a le même inconvénient, et dès la seconde année elle se gâte au centre, ce qui fait qu'elle ne peut avoir que de petites souches. Cette racine s'envoie à Tobolsk et dans d'autres lieux de la Russie pour l'usage; Pallas ajoute qu'on se sert d'une méthode vicieuse pour les dessécher, de sorte, dit-il, qu'elle ne ressemble nullement à la vraie rhubarbe et n'en a point la vertu quoiqu'on l'en sophistique souvent (*Voyage*, IV, 8, 331). Il résulte de ce passage que la rhubarbe de Chine est différente de celle fournie par le *R. undulatum*, L., que Pallas nomme *rhubarbe de Sibérie* où elle est seulement usitée. Le *R. undulatum* a des tiges acides, que les naturels sucent pour étancher leur soif lorsqu'ils y sont forcés, à cause de son astringence qui détruit le goût pendant 24 heures; ses pétioles mûrs suintent une sorte de sirop au bout de 24 heures. C'est surtout cette espèce dont, depuis 1815, on étiole les pétioles pour les vendre comme légume au printemps, en Angleterre, parce qu'elle est moins acide; on en fait encore des tartes, des gâteaux, etc.; dans le même pays on les confit au sucre. Ce sont ces pétioles dont l'acidité marquée à l'état de croissance parfaite de la plante, permettrait d'en faire un sirop acide, à l'instar de celui de verjus, de vinaigre, etc., d'en retirer de l'acide oxalique, de les employer pour écurer la vaisselle de cuivre, etc. Elle vient très-bien chez nous et pourrait y être employée de même, si nous n'étions pas riches en légumes de toute espèce (*Annal. d'hortic.*, tom. V).

De la rhubarbe du commerce. Nous venons de dire qu'on ne connaissait pas encore avec précision quelle est la véritable plante du genre *Rheum* dont la racine fournit la rhubarbe qu'on trouve dans la droguerie, puisqu'on avait soupçonné successivement plusieurs espèces de la produire.

Les droguistes, qui n'ont point à s'occuper de ce point d'histoire naturelle, distinguent les rhubarbes du commerce en exotiques et en indigènes. Ils admettent 3 sortes des premières: 1° La *rhubarbe de Perse* ou *de Turquie*. Elle est en morceaux plats, plus ou moins gros, d'un jaune pâle au dehors, peu pulvérulents; en dedans elle offre une teinte rougeâtre mêlée de lignes blanches; elle n'est jamais percée de trous, ce qui prouve qu'elle n'a pas été enfilée pour sécher. Cette sorte, qui est toujours mondée ou parée, est plus légère et plus spongieuse que les autres variétés du commerce; elle se pique facilement aux vers; on nous l'envoie de Perse par la Turquie;

elle vaut de 7 à 8 francs la livre : il paraît que c'est cette sorte que les anciens droguistes appelaient *rhubarbe mondée au vif*. 2° La *rhubarbe de Russie, de Moscovie* ou *de la couronne*. Elle est en morceaux plats ou ronds, perforés de grands trous qu'on y pratique pour s'assurer s'ils sont vermoulus, mondés, d'un jaune vif à l'extérieur, usés avec de la poudre de la même racine; en dedans elle est compacte, d'un rose pâle et peu veinée. Cette espèce est la plus chère du commerce et se paie un tiers en sus de la précédente; elle arrive de Russie par la Baltique : c'est cette sorte que les Russes échangent à Kiachta avec les Chinois. Quelques auteurs croient cette rhubarbe identique avec la précédente; le plus grand nombre la regarde comme fournie par le *R. undulatum*, L. 3° La *rhubarbe de Chine*. Elle est en morceaux plats ou ronds, perforés de trous étroits, de manière qu'ils ne peuvent glisser sur la corde qui les enfile comme la sorte précédente; ils sont compactes, non mondés, moins jaunes que ceux de Moscovie. A l'extérieur cette rhubarbe est d'un rouge pâle bien mêlée de stries blanches; elle est la moins chère des trois sortes et vaut 5 à 6 francs la livre, sans doute parce qu'elle n'est pas parée; elle nous vient de Canton par les vaisseaux français, anglais, hollandais, etc. Toutes ces rhubarbes ont pour caractères communs d'être ligneuses, veinées de blanc à l'intérieur; d'offrir une cassure raboteuse; de craquer sous la dent; d'avoir une odeur particulière qu'on ne peut rapporter qu'à elles et qui suffit, dit-on, pour purger; de teindre la salive en jaune, d'être d'une amertume marquée, aromatique; d'être coupées en morceaux de différens volumes, dépouillés de leur écorce, usés et lissés en dehors au moyen de la rape, et roulés dans leur propre poussière. Cette racine se piquant aux vers lorsqu'elle est très-ancienne, surtout la première sorte, les droguistes, pour déguiser cette détérioration, rebouchent ces trous avec une pâte faite de poudre de rhubarbe et d'eau et la roulent de nouveau dans la poudre, qui est d'un beau jaune.

La rhubarbe indigène ou de pays s'obtient des espèces du genre *Rheum* cultivées depuis Duhamel en France et dans divers lieux de l'Europe; elle est toujours en plus petits morceaux que l'exotique, parce que le cœur de la souche moisit dès la 2e ou 3e année, comme nous l'avons dit; elle est moins jaune en dehors, moins odorante, plus rouge à l'intérieur et moins mêlée de stries blanches; elle devient plus boisée en séchant. Cette sorte, qu'on obtient le plus souvent du *R. undulatum*, L., est peu estimée, ne se vend guère que 20 à 24 sous la livre; aussi la cultive-t-on rarement maintenant; cependant, d'après les expériences de MM. Itard, Ribes, Geoffroy, etc., elle a les mêmes vertus que l'exotique, en augmentant seulement d'un quart

sa dose. On a essayé de s'en servir pour la teinture en jaune, mais on y a, dit-on, renoncé. On a cultivé le *Rheum palmatum*, L., à Châtenay près Sceaux, à Grosbois, à Claye, etc.; le *R. compactum*, L., en Provence; dans le département de l'Isère, dans celui du Morbihan, c'est le *R. undulatum* qui a été préféré.

D'après Chardin la meilleure rhubarbe vient du pays des Tartares occidentaux, sous le nom de *rhubarbe de la Chine*. On mange ses pétioles comme nous faisons des cardes en Europe (*Voyage*, III, 299). Gorter assure que la racine de rhubarbe a toute sa maturité à 8 ans, et qu'elle a alors 2 pieds de long, la grosseur de la jambe et parfois celle du corps. Selon le père Duhalde, les Chinois connaissent la meilleure rhubarbe sous le nom de *taihreng*; elle croît dans la province de Sa-Tchmen ou Sutchuen, et celle des autres provinces (de chensi, etc.) sont peu ou point estimées dans ce pays (*Chine*, I, 30). Pallas dit que la rhubarbe de la Chine est introduite en Russie par Kiachta; qu'elle croît entre les rochers des montagnes au nord de Selin et presque jusqu'au Kokonoor; on choisit les plus vieilles racines; les Tankouts les récoltent en avril et mai; ils les nettoient d'abord des fibrilles, de l'écorce, au moment où ils les arrachent et les suspendent aux arbres voisins jusqu'à ce que la récolte soit entièrement finie; ils les emportent ensuite chez eux où les marchands les rapent, les liment, les secouent dans un moulin, etc., les préparent enfin telles qu'on les voit dans le commerce, ce qui s'appelle les parer. On dit que la feuille de cette plante est ronde et fortement dentelée, ce qui fait penser à Pallas que la vraie rhubarbe de la Chine est le *Rheum compactum* et non le *Rheum palmatum*, bien que les récolteurs n'aient pas reconnu les feuilles de cette dernière plante que le savant voyageur russe leur montra, pour celles de la vraie rhubarbe. Sa racine est très-saine, tandis que celle du *R. undulatum* est pourrie au centre, et les naturels en boivent l'infusion comme celle du thé (Pallas, *Voyage*, IV, 216 et V, 354). Nous remarquerons que Pallas n'a pas vu la plante même qui fournit la rhubarbe de Chine, de sorte qu'il ne serait pas impossible que ce fût le *R. Emodi*, dont la feuille est fortement dentée, tandis que le *R. compactum* a la sienne seulement denticulée.

On lit aussi dans la *Description de la Chine* par Grosier que la plante qui fournit la rhubarbe, et qu'on y nomme *tai-hoang* (d'autres écrivent *E-Tahroang*), y croît dans plusieurs provinces, mais que la meilleure est celle de Se-Tchuen qu'on regarde comme très-supérieure à celle de Chen-Si ou du Thibet; il en donne ensuite une description qui ne s'accorde avec aucune des espèces connues, ni même qui puisse être celle d'un végétal du genre *Rheum*, puis-

qu'il affirme que sa semence est noire et semblable à celle d'un grain de millet, etc. Il ajoute qu'on préfère les racines les plus pesantes et dont la substance intérieure est la plus veinée; qu'elles sont très-difficiles à sécher et qu'on les prive très-difficilement de toute l'humidité qu'elles contiennent, ce que l'on fait d'abord à l'aide du four, puis en les enfilant en chapelet, qu'on expose au soleil jusqu'à parfaite dessiccation. Les médecins chinois font à peu près le même usage que nous de la rhubarbe, qu'ils n'emploient cependant guère qu'en décoction, et qui est à vil prix chez eux (4 sous la livre : *Descript. de la Chine*, I, 573). Si ce passage est exact il est évident que non-seulement il y a plusieurs espèces de plantes du genre *Rheum* qui fournissent la vraie rhubarbe de la Chine, parmi lesquelles serait celle du Thibet, le *R. Emodi*, qui ne serait pas encore la plus estimée, mais qu'on obtient même une rhubarbe d'un genre différent du *Rheum*. L'opinion de Wallich, qui regarde le *R. Emodi* comme fournissant seul la véritable et la meilleure rhubarbe de Chine, n'est donc pas rigoureusement exacte.

Il paraît qu'à l'état frais la rhubarbe est d'une âcreté remarquable; peut-être que son eau de végétation, que l'on dit en faire les 374, suivant d'autres les 475, et même les 778 en poids, contribue à cette âcreté, comme cela a lieu dans les racines des Aroïdes. Le père Benoît, missionnaire à la Chine, dit que la rhubarbe est corrosive à Pékin et qu'on n'ose s'en servir qu'avec précaution, tandis qu'en France c'est un purgatif doux. S'il fallait en croire quelques auteurs on lui ferait subir en Chine une sorte de macération dans l'eau pour la priver de cette âcreté, et pour enlever le principe muqueux qui y est fort abondant, et qui l'empêche de se conserver. Serait-ce cette opération qui aurait fait croire qu'on en extrait une teinture avant de l'envoyer en Europe, ainsi que le pense M. Desfontaines, sans doute d'après Bélon (*Singularités*, 352).

Analyse de la rhubarbe. Cette racine a été examinée bien des fois. Neumann, Scheèle, Bayen, Boulduc, Taxil, Delaval, Vauquelin, Clarion, Lassaigne, Henry, Caventou, en ont donné des analyses successives, plus ou moins exactes. Une des plus complètes est celle que l'on doit à M. Brandt et qui a été faite sur la rhubarbe de Russie, la plus fraîche possible. Il y a trouvé : eau, 8,2; gomme, 31,0; résine, 10,0; extractif, tannin et acide gallique, 26,0; phosphate de chaux, 2; malate de chaux, 6,5; ligneux, 13,3 (*Bibl. méd.*, LXXIII, 263). M. Peretti annonce avoir trouvé dans la rhubarbe du tannin, de l'acide gallique, du malate de chaux, de la gomme, de l'huile volatile, de la résine, une substance colorante jaune solide; de l'oxalate de chaux, de la matière ligneuse, etc. (*Journ. de*

pharm., XIV, 536). D'après M. Henry 100 parties de rhubarbe de Chine contiennent 74 parties solubles dans l'eau et l'alcool; la racine du *Rheum palmatum*, L., cultivée en France (et âgée de 4 ans), n'en renferme que 64 seulement; le *R. compactum*, L., 50; le *R. undulatum*, L., 32; et le *R. Rhaponticum*, L., 30; ce qui indique la différence de leur action laxative (*Bull. de pharm.*, VI, 87).

Suivant M. Geiger l'acide hydriodique ioduré est un bon réactif pour faire distinguer les diverses rhubarbes du commerce; avec la décoction de celle de Moscovie elle donne une teinte verte; une brunâtre avec celle de la Chine; avec l'indigène anglaise une rouge foncée, tandis que celle de France en présente une bleue (*Journ. de chimie méd.*, VI, 535). Le même auteur pense qu'à l'aide de l'iode on peut déterminer si une rhubarbe se conservera long-temps ou non, ce qui dépend de la quantité plus ou moins grande de la fécule qu'elle renferme (*ibid.*) et qui la rend plus ou moins susceptible d'être piquée par l'insecte appelé *Sinodendrum pusillum*, Kirby. Thomson assure que la solution de colle de poisson précipite plus abondamment l'infusion de rhubarbe de la Chine, que celle de Turquie, et que la décoction de quinquina jaune donne lieu à un précipité verdâtre plus abondant dans la rhubarbe de Russie que dans celle de Chine où il est d'un jaune brillant. Ce chimiste a trouvé pour résultat de l'analyse de la rhubarbe, qu'elle était composée : de matière extractive, de résine, de mucus, d'un principe analogue au tannin, d'acide gallique, de matière colorante, de beaucoup d'oxalate de chaux, d'un peu de silice et d'alumine (Thomson, *Bot. du drog.*, 253).

L'activité de la rhubarbe paraît résider entièrement dans les principes solubles dans l'alcool. L'extrait alcoolique est drastique, ainsi que la résine à l'état de pureté; la gomme que l'on obtient du résidu insoluble de l'alcool est tout-à-fait inerte (*Biblioth. méd.*, LXXIII, 233). Les principes solubles à l'eau sont seulement laxatifs et astringens. Bichat, avec la plupart des médecins, veut qu'on ne fasse usage que de la rhubarbe entière ou de son infusion aqueuse (*Cours manusc. de mat. méd.*).

Les tiges et les pétioles de la rhubarbe contiennent d'après Henderson un acide nouveau qu'il appelle *rhéumique* et qui a pour caractères de cristalliser en aiguilles, d'être soluble dans deux parties d'eau, d'être un peu déliquescent, de former avec la chaux et l'oxyde de plomb des sels insolubles, etc., etc. Mais ces expériences laissent trop à désirer pour que l'on puisse admettre, d'après elles, l'existence d'un acide *sui generis* dans les parties herbacées de ces végétaux (*Annales de chimie et de phys.*, III, 406). Nous avons dit plus haut que leur acidité se rapprochait de celle de l'oseille et y faisait

soupçonner de l'acide oxalique. Effectivement M. Lassaigne dit que cet acide n'est que l'oxalique (Voy. I, 43). Thomson a, d'ailleurs, trouvé beaucoup d'oxalate de chaux dans la rhubarbe.

On lit dans le *Journal de botanique* (VI, 214) l'analyse d'un calcul trouvé dans une racine de rhubarbe en 1812, par Brugnatelli. Cet auteur, qui a fait aussi des recherches sur la composition de cette racine, y admet un principe colorant résinoïde qu'il désigne sous le nom de *caphopicrite* ou *rhabarbarine* (*rhabarbarin* de M. Caventou). Il y a trouvé une huile douce fixe, et les autres substances indiquées par les chimistes précédens. Serait-ce cette huile que quelques observateurs prétendent avoir vu nager en gouttelettes sur l'urine de ceux qui ont pris de grandes doses de rhubarbe?

Le principe purgatif de la rhubarbe n'a pas encore été isolé, il paraît être combiné avec l'extractif; voilà pourquoi il est soluble dans l'eau (Thomson, *loc. cit.*). M. Rudolfi croyait être parvenu à le séparer (*Journ. de pharm.*, VI, 500). M. Nani de Milan pense avoir découvert un nouvel alcali dans la rhubarbe (*Journ. de Brande*, n° 32, p. 172). Mais M. Caventou croit que c'est le principe colorant uni à la chaux. Voy. *Rhabarbarine*.

Emploi médical de la rhubarbe. Différentes espèces de rhubarbes du commerce sont employées par les médecins sans qu'ils s'inquiètent à quelle espèce du genre *Rheum* on les attribue, parce qu'elles offrent des résultats à peu près identiques dans leur action.

Plusieurs de ces racines sont employées comme laxatives depuis les temps les plus anciens, témoin le rhapontic, dont les médecins grecs ont parlé, et le *ribes* mentionné par Sérapion, et autres Arabes. Celle de Chine et de Moscovie ne l'a été que plus récemment, ce qui remonte pourtant à plus de deux siècles. C'est encore aujourd'hui un des médicamens les plus usités. La rhubarbe purge doucement sans échauffer ni donner de coliques. On lui accorde la propriété de resserrer après avoir évacué, ce qu'elle doit aux principes styptiques, amers, colorans, etc., qu'elle renferme. L'amertume qu'elle possède la fait donner aussi comme stomachique, pour exciter l'appétit, etc.

L'action purgative de la rhubarbe a surtout lieu sur le duodenum, d'après la remarque des auteurs et de M. Guérin en particulier (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, octobre 1823, p. 580), ce qui la fait indiquer dans les traités de matière médicale comme un excellent cholagogue, et l'a fait appeler la *thériaque du foie*. La plupart des autres laxatifs agissent sur les autres intestins grêles, tandis que l'aloès n'a d'action que sur les gros et particulièrement sur le rectum. Cette manière d'agir explique pourquoi elle est surtout utile dans les ma-

ladies bilieuses, les diarrhées, les dévoiemens muqueux ou bilieux, qu'elle arrête ensuite par son principe astringent. Cullen remarque avec raison qu'on a tort de prescrire la rhubarbe dans plusieurs diarrhées où il ne convient pas de procurer d'autres évacuations que celles qui sont produites par la maladie même; ce qu'on pourrait dire d'ailleurs de son usage dans toutes les affections avec excitation. C'est cependant dans ces maladies qu'on fait le plus grand emploi de cette racine. On en ajoute aussi dans les médecines communes, mais toujours dans celles qu'on donne à la suite des flux de ventre. La rhubarbe, par la douceur de son action, convient aux femmes, aux enfans, aux convalescens, aux personnes délicates, nerveuses, dans les irritations, les phlegmasies chroniques, etc.

On prescrit parfois la rhubarbe à petites doses, en infusion ou en nature, à la quantité de 15 à 24 grains en poudre; on la double en infusion comme fondante chez les adultes, et surtout dans les obstructions du bas-ventre; l'état de laxité de l'abdomen qu'elle établit est favorable à la guérison de ce genre de maladie : l'eau de rhubarbe légère, prise en boisson, aux repas, coupée avec le vin ou le lait, le matin à jeun, remplirait le même but. On donne aussi la rhubarbe dans l'hypochondrie, la mélancolie, etc.; sans doute parce que ces affections sont souvent dues à des engorgemens des viscères, et surtout du foie, etc.

La propriété astringente de cette racine ne se sépare guère de sa vertu purgative; on veut d'abord purger pour resserrer ensuite; cependant elle fait partie de plusieurs composés qui ne sont qu'astringens.

Comme stomachique la rhubarbe se donne en poudre et en petite quantité : à celle, par exemple, de 2 à 6 grains, dans la soupe, chaque jour au moment du dîner. Elle est sous ce rapport d'un usage vulgaire et presque domestique. On la joint parfois, alors, au quinquina, à la canelle, etc., pour augmenter son action tonique.

Cullen remarque qu'on peut employer la rhubarbe comme masticatoire pour entretenir la liberté du ventre; il suffit d'avaler ce que la salive en dissout (*Mat. méd.*, II, 554). Le docteur Jackson après avoir rappelé que dans les cas d'hémorrhoïdes il est indispensable d'entretenir la liberté du ventre, sans employer de drastique ou d'irritant, ajoute que pour remplir cette indication il n'a pas trouvé de meilleur moyen que de faire mâcher chaque soir, aux personnes resserrées et tourmentées par ces tumeurs, dix grains de rhubarbe pendant 15 à 20 minutes, puis de leur faire avaler le tout; il assure que de cette façon cette racine produit plus d'effet que 50 grains en poudre et pris à la fois (*Americ. journ. of the sc.*, etc., août 1830);

mais cette manière d'en faire usage est des plus désagréables à cause de la saveur amère et nauséeuse de ce médicament.

On donne parfois aux petits enfans, dont la rhubarbe est appelée le purgatif, qui ont des obstructions du bas-ventre, des aphthes, de la langueur par engouement du canal intestinal, etc., une eau légère de rhubarbe, préparée avec un gros de cette racine concassée qu'on met dans un nouet, et qu'on laisse dans une carafe d'eau jusqu'à ce qu'elle soit légèrement citrine, ce qu'on répète pour plusieurs doses d'eau égales; on leur donne de cette infusion aux repas, coupée avec du vin, du lait, etc., ou sucrée. On a conseillé aux adultes l'usage de la rhubarbe dans l'ictère et les maladies du foie; mais il y a lieu de croire que c'est à la couleur de ce médicament qu'était attribuée sa prétendue efficacité, et par suite d'une sorte de signature. Cullen dit qu'on l'a prescrite dans les flueurs blanches mais sans succès (*loc. cit.*).

La rhubarbe colore les urines; cette coloration a fait croire qu'elle avait une action spéciale sur les reins, aussi l'a-t-on prescrite comme diurétique et même comme propre à guérir le diabètes. Cette indication n'a pas été confirmée par l'expérience. L'amertume de la rhubarbe la fait prescrire comme vermifuge avec quelque succès.

La rhubarbe n'a pas d'action purgative lorsqu'elle n'est qu'absorbée par la peau. Un bain préparé avec cette racine n'a produit aucune évacuation (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XXVI, 316 et 425). Aussi les frictions de cette substance conseillées par quelques médecins, sont-elles un mauvais moyen de s'en servir.

On donne la rhubarbe en poudre depuis deux grains jusqu'à un demi-gros; en infusion dans l'eau on double la dose. On a fait quelque emploi de la teinture alcoolique de cette racine, préparation aujourd'hui presque abandonnée. On en préparait aussi un extrait, dont elle donne à peu près moitié de son poids, par l'eau, puis par l'alcool, qui n'est plus d'usage non plus. On la torréfiait autrefois pour la rendre plus astringente, mais il en résultait un médicament inerte, et cette préparation est délaissée depuis long-temps. Lorsqu'on use de la rhubarbe à la dose d'un à deux gros, non-seulement les urines, et les selles sont colorées en jaune, mais les sueurs mêmes, etc., en exhalent l'odeur.

La rhubarbe entre dans le *sirop de chicorée composé,* qu'on donnait si souvent autrefois aux enfans naissans pour faire couler le *méconium,* ce qui n'était pas sans inconvénient vu son activité, et qu'on remplace aujourd'hui par le sirop de rhubarbe simple, ou mieux par de l'eau sucrée. Elle fait partie aussi du *sirop d'hellébore*, du *sirop magistral astringent*, des *électuaires de psyllium*, *catholicon*, *hamech*, des *poudres hydragogues*, des *trois santaux*, des pilules *sine quibus*,

impériales, *d'angélique*, *etc.*, médicamens presque tous inusités aujourd'hui.

On prescrit ordinairement la rhubarbe sans indiquer si c'est l'indigène ou l'exotique, quoique cela ne soit pas indifférent, puisque cette dernière, qui est toujours celle que le pharmacien doit donner, est plus active d'un quart à peu près, et qu'elle est plus tonique, plus astringente. Comme purgative l'indigène a tout autant de propriété, à la dose près, et devrait être employée dans le plus grand nombre des cas pour lesquels on prescrit cette racine. C'est donc à tort qu'on la néglige dans la pratique.

Les Chinois colorent leur eau-de-vie avec la rhubarbe pour lui donner une couleur jaune d'or.

Belo (L.). *Quæstio de rhabarbaro*. Boloniæ, 1535, in-4. — Tilingius (M.). *Rhabarbarologia, seu curiosa rhabarbari disquisitio, etc.* Francofurti ad Mæn., 1679, in-4, de 782 pag., fig. — Wedel (G.-W.). *Programma de rhabarbari genere, etc.* Resp. G. Wolffg. Ienæ, 1708, in-4. — Hollstein (C.-H.). *Diss. rhabarbari historiam exhibens.* Lugduni-Batavorum, 1718, in-4. — Bouillet (J.). Lettre à Pœna au sujet de la rhubarbe. Beziers, 1725, in-4. — Parennin. Observation sur la rhubarbe de chine (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1726, p. 19). — Juch (H.-P.). *Analysis de vera indole et virtute rhabarbari.* Erfordiæ, 1745, in-4. — Gmelin. *Diss. de rhabarbaro offic.* Tubingæ, 1751, in-4. — Linné (C.). *Diss. sistens rhabarbarum.* Resp. G. Ziervogel. Upsaliæ, 1752, in-4. — Bengel (V.). *Rhabarbarum officinarum.* Tubingæ, 1752, in-4. — Hope (J.). Lettre au docteur Pringle concernant les racines de rhubarbe cultivées en Ecosse (*Trans. phil.*, LV, A. 1765).—Saudemann (G.). *Diss. de rheo palmato.* Edimburgi, 1769. — Buchwald (B.-J.). *Diss. de diabetes curatione cum primis per rhabarbarum.* Copenhague, 1737, in-4 (Thèses de Haller, VII, 2). — Kemme (J.-C.) et Geber. *Diss. de eximiâ rhabarbari virtute medicâ in morbis quibusdam chronicis, etc.* Halæ, 1771, in-4. — Note sur la rhubarbe (*Mém de la soc. royale de méd.*, I, 340; 1782). — Delunel. Analyse d'une rhubarbe cultivée en France (Anc. *Journ. de méd.*, XC, 88; 1792). — Morelot (S.). Mémoire sur la racine de rhubarbe, et sur sa culture en France (*Journ gén. de méd.*, XIII, 301). — Rehmann. Sur le commerce de la rhubarbe à Kiachta (*Mém. de la soc imp. des nat. de Moscou*, II, 126; *Bull. de la faculté de méd.*, II, 110; *Bull. de pharm.*, V, 145). — Vauters. *De Rhabarbaro vero exotico, chinensi, indico, rossico, etc.* (*Repertorium remediorum, etc.*, p. 351). — Clarion. Observation sur l'analyse des végétaux, suivi d'un travail chimique sur les rhubarbes exotiques et indigènes (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Henry. Analyse comparée des rhubarbes de Chine, de Moscovie et de France (*Bull de pharm.*, VI, 87). — Barbot. Recherches sur les espèces du genre rhubarbe (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Schuster (G.). *De virtute rhabarbari diuretica* (*Act. phys. med.*, V, obs. 13). — Fischer (J.-B.). *De rhabarbaro* (*Acta physic. med*, X, obs. 20). — Nozemann (C.). *Het rabarber van de echtste soort.* Rotterdam. — Biagio Bartalini. *Memoria sulle piante del rabarbaro* (*Atti di Siena*, VII, 278). — Pulteney (R.). *On the different species of rheberb* (*Rheum Rhapontieum*, L.). (*Lettres sur l'agriculture de la soc. de Bath*, II, 242). — Note sur la vraie rhubarbe de Moscovie (*Obs. sur la phys.*, II, 214). — Possibilité de cultiver facilement la rhubarbe aux Pays-Bas, avec autant de succès qu'en Asie (*Obs. sur la phys.*, II, 413). — Mémoire sur la sélénite découverte dans la rhubarbe, traduit de l'allemand par Amoret (*Obs. sur la phys.*, VI, 14 et 26). — Bousquet et Caventou. Rapport sur la rhubarbe cultivée dans le département de la Seine, etc. Paris, 1825, in-4 (*Journ. des sc. méd.*, et *Bull. des sc. méd.* de Férussac, VII, 366). — Don (D). Remarques sur la rhubarbe du commerce, sur le *purpleconed fir* du nepaul, et sur le *mustardtree* (*Edimb. new phil. journ.* Mars 1827). — Herberger (J). Essai chimique comparatif sur plusieurs espèces de rhubarbes (*Répertoire de pharmacie*, XXXVIII, p. 183).

RHÉUMINE. Principe de la racine de rhubarbe, indiqué par Hornemann comme autre que la *Rhabarbarine* (voy. ce mot), rapproché des acides et distinct toutefois du prétendu acide rhéumique (I, 43).

Rhéumique (acide). Voy. *Acide rhéumique* (I, 43).

RHEXIA. Ce genre de la famille des Mélastomées, de l'Ootan-

drie monogynie, a deux de ses espèces usitées. Le *R. canescens*, Kunth, est employé comme diurétique et lithontriptique dans l'Amérique équinoxiale, sous le nom de *sarzilejo* (*Nova genera et spec.*, VI, 177). Le *R. rosmarinifolia*, Ruiz et Pavon, sert au Pérou pour teindre en jaune (*Flora Peruv.*).

RHIN. Nulle contrée de l'Allemagne et même de l'Europe n'est aussi riche, dit Gerning, en sources et en bains minéraux que le pays entre la Lahn, le Rhin, le Main et la chaîne du Taunus, montagne de laquelle tous à peu près tirent leur origine : là se trouvent plus de cent sources diverses qui toutes ont leur cours de l'orient à l'occident. Les sources de *Schwalheim*, *Schwalbach* et toute la basse contrée de Katzenellaubogen de *Werkbach dans la Sauerthal du Rhingau* et de *Dinkhold* sont ferrugineuses. Les sources de *Homburg*, *Kronberg*, *Selters*, *Fachingen*, *Geilnau* et *Embs*, et celles de *Tonnstein*, *Heilbrunn*, *Godesberg* et *Schlangenbad* sont alcalines ; la source de *Weilbach* est sulfureuse ; *Wiesbade* et *Soden* sont muriatiques.

Rhinanthacées, Rhinanthoides. Synonymes de *Pédiculariées* (V, 227).

RHINOCEROS. Genre de grands Mammifères pachydermes, d'un naturel stupide et féroce, dont Cuvier a distingué 4 espèces sous les noms de *R. indicus* (*R. unicornis*, L.), *sondaicus*, *sumatrensis*, et *africanus* (les deux premières pourvues d'une seule, les 2 autres de deux cornes sur le nez), sans compter quelques autres espèces fossiles (voy. *Faune des méd.*, pl. XL, f. I et LIV, f. 4). La première espèce est la plus anciennement connue ; elle est particulière au continent asiatique et se trouve surtout au-delà du Gange. La chair des jeunes rhinocéros paraît être usitée des Maures indiens et des Hottentots ; Paterson (*Voyage au pays des Cafres*, p. 154) qui en a mangé, la dit tendre et délicate ; celle des vieux est excessivement coriace. On s'est jadis servi en médecine du sang de cet animal, séché et réduit en poudre, ainsi que de la raclure de sa corne et de ses ongles, à la dose d'un à deux scrupules, comme sudorifique, contre les maladies contagieuses et les venins (Thunberg, *Voyage*, IV, 310), et aussi comme anti-épileptique. Les tasses faites avec sa corne, passaient pour donner au vin qu'on y laissait séjourner la faculté de purifier le sang et de résister aux influences pestilentielles et toxiques. Pline rapporte que de son temps, le meilleur lycium était apporté des Indes dans des outres faites de peau de rhinocéros. On a vanté aussi contre diverses maladies un prétendu *sel de rhinocéros* que Marggraf a démontré n'être qu'un sel ordinaire déguisé (ancien *Journ. de méd.*, IX, 530) ; et contre les plaies venimeuses, l'accouchement difficile, etc., un *bézoard* du rhinocéros de l'Inde (*Trans. philos. abrég.*,

I, 269 et 285). Aucune partie de cet animal n'est aujourd'hui usitée.

Bergen (C.-A. de) *Oratio de Rhinocerote*, etc. Francfort sur-l'Oder, 1746, in-4. — Voy. aussi le *Voyage* de Bruce, IX, 177 et 215, trad. franç., in-8.

Rhinocéros de mer. Un des noms du narwhal, *Monodon Monoceros*, L.

RHIZOPHORA. Genre de la famille des Caprifoliées, placé depuis dans celle des Loranthées, et que R. Brown indique comme le type d'une nouvelle série végétale, de la Dodécandrie monogynie. Il renferme des arbres et arbrisseaux qui croissent dans les lieux inondés des bords de la mer, entre les tropiques; ils ont des feuilles opposées, coriaces et simples, et des fleurs axillaires. Le *R. Candel*, L., mangle rouge[1] ou paletuvier, a des racines tortues, grosses, qui se chargent d'huîtres ainsi que ses branches (Voy. V, 118); celles-ci se renversent sur terre sans y prendre racine. L'écorce est rouge, recouverte d'un épiderme mince et gris; elle est de saveur astringente et sert aux Antilles à guérir les fièvres, à la dose d'un gros; rapée on l'applique sur les piqûres venimeuses des insectes, des poissons, d'après Pison, en admettant que son *guaparaiba* soit cette plante (*Bras.*, : 14), comme le veut M. Descourtilz : on peut s'en servir à teindre en rouge. Le bois, qui est dur et lourd, est d'un rouge marqué, et prend un beau veiné par le poli. Le fruit ou drupe est doux, assez bon à manger; on en fait un petit vin aux Antilles (Labat, *Nouv. voyage*, II, 199).

Le *R. gymnorrhiza*, L. (*Brugiera gymnorrhiza*, Lam.), Paletuvier des Indes, a son bois qui offre une odeur sulfureuse et prend feu en produisant une vive lumière; son écorce sert à teindre en noir. La moelle de son bois cuite dans du vin de palmier ou du jus de poisson, sert d'aliment aux Indes; on mange aussi ses feuilles et son écorce; on s'en sert pour la teinture en noir. C'est le *Mangium celsum* de Rumphius (*Amb.*, II, 102, t. 68).

Le *R. Mangle*, L., Manglier ordinaire ou noir, est un arbre moyen qui croît également au bord de la mer; il a une écorce lisse, brune, ployante, qui sert aux îles à tanner les cuirs; les branches se plient et prennent racine par leur extrémité, ce qui leur fait faire des espèces d'arcades, de manière à s'étendre à plus de cinq cents pieds au bord de la mer, où elles font d'épaisses forêts. On recueille aussi des huîtres sur les rameaux et les feuilles de cet arbre nommé *mangrove* dans quelques ouvrages. Suivant M. Batka son écorce, qui est acidule et styptique, serait le *cortex astringens* (II, 441) des auteurs (*Journal de pharm.*, XVI, 296).

Le *R. Tagal*, Perrotet, croît à l'entrée du détroit de Basilan; son écorce, qui est épaisse, jaunâtre, s'emploie sèche et pulvérisée comme

---

[1] Il ne faut pas confondre ces végétaux avec la mangue, *Mangifera indica*, L. (IV, 216), dont le fruit est comestible.

fébrifuge ; les habitans des Philippines la désignent même comme une sorte de quinquina (*Cat. raisonné*, Annal. de la soc. linn. de Paris, mai, 1824).

Rhizostome bleu (*Faune des médec.*, pl. XLV, f. 1). Espèce de zoophyte de l'ordre des acalèphes libres, nommée jadis *Poumon marin* (Voy. IV, 499).

Rhizostomos. Nom soupçonné être celui de l'*Iris germanica*, L., dans les auteurs grecs.

Rhoa. Un des noms de la grenade, fruit du *Punica Granatum*, L., chez les anciens.

Rhoar. Un des noms du narwal, *Monodon Monoceros*, L.

Rhodes (bois de). Il provient de la racine de deux *Convolvulus* (II, 403). On trouve dans les *Transact. de la soc. linn. de Londres*, (XII, partie 1 pour 1817) des éclaircissemens sur le bois de Rhodes, dont il est question dans le voyage au levant de Pocoke, et qui tendent à prouver qu'il provient du *Liquidambar Styraciflua*, L. (IV, 128). Voyez la traduction de ce document dans le *Journal de pharmacie*, tome IV, p. 473.

Rhodia (radix). Nom officinal de la racine du *Rhodiola rosea*, L.

Rhodiola rosea, L. (*Sedum Rhodiola*, DC.). Plante de la famille des Joubarbes, de la Diœcie octandrie, qui croît dans les marais des hautes montagnes de France, de Suisse et du nord de l'Europe. Ses racines tuberculeuses sentent la rose étant fraîches; elles sont comestibles en Irlande, en Laponie, et passent pour anodynes et résolutives. On obtient par leur distillation, étant récentes, une eau qui a l'odeur et la saveur de la rose, et une huile essentielle qui partage cette dernière qualité. On dit qu'elles sont bonnes pour apaiser les douleurs de tête, étant fraîches, réduites en pulpe et appliquées sur le front; on les croit bonnes aussi contre le scorbut. Elles n'ont que peu ou point d'usage en France, mais elles sont plus employées dans les climats glacés du nord. Pallas dit que dans les marais de la Sibérie ces racines acquièrent près d'une aune de long (*Voyage*, IV, 343).

Rhodiserholz. C'est, en allemand, le nom du *Bois de Rhodes*. Voy. ci-dessus.

Rhodiserwurzel. Un des noms allemands du *Sedum Rhodiola*, DC.

RHODIUM. Métal blanc, cassant, presque infusible, découvert en 1804 par Wollaston dans le platine du commerce. C.-G. Gmelin de Tubinge qui a expérimenté l'hydrochlorate de Rhodium et de soude, sel très-soluble, cristallisable et d'un rouge très-foncé, a reconnu que donné à des chiens il n'exerçait sur eux aucune action nuisible, et qu'introduit dans leurs veines, même à forte dose, il n'avait qu'une action délétère, lente, manifestée après la mort par les traces d'une légère inflammation de l'estomac, de l'intestin grêle et des poumons (*Journ. de chim. méd.*, avril et mai 1825).

Rhododaphné. Un des noms du *Nerium Oleander*, L. (IV, 598).

RHODODENDRÉES. Cette famille naturelle, nommée aussi *Rhodoracées* et *Rosages*, que Robert Brown réunit aux bruyères, ap-

partient aux Dicotylédones monopétales périgynes; elle renferme des arbrisseaux ou arbustes à fleurs élégantes, qui les font cultiver dans les jardins des curieux, tels que les *Rhododendrum*, le *Kalmia*, les *Azalea*, les *Ledum*, etc.: ces végétaux sont en général vénéneux et contiennent des principes âcres et narcotiques. C'est dans ce groupe qu'on rencontre le *Rhododendrum ponticum*, L., et l'*Azalea pontica*, L., sur lesquels les abeilles puisent un miel délétère (IV, 420). Voyez *Rhododendrum*.

RHODODENDRUM, rosages. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de la Décandrie monogynie; il renferme quelques arbrisseaux ou arbustes à fleurs élégantes, ce qui les fait cultiver dans les jardins des curieux. Ces végétaux sont vénéneux et le miel que les abeilles puisent dans leur corolle, paraît l'être également (IV, 420); ils ont une saveur âcre et mordante, mais ne sont pas corrosifs, du moins nos espèces françaises.

R. Chrysanthum, L.F., rose de Sibérie, rose de neige de Sibérie. Ce petit arbuste, à fleurs jaunes, croît dans les lieux les plus froids de la Sibérie, de la Davourie, du Kamtschatka, etc.; ses feuilles, coriaces, paraissent contenir un principe stimulant et narcotique. Les peuples de ces climats s'en servent pour réparer leurs forces et contre les douleurs rhumatismales et goutteuses. S.-G. Gmelin est le premier qui l'ait fait connaître sous le nom d'*andromeda*, d'après les écrits de son oncle et de Steller. Koelpin a publié, en 1783, une notice contenant l'observation de sujets traités avec succès de la goutte par le moyen de ce végétal, donné en infusion à la dose de deux gros à une demi-once, dans dix onces d'eau, chauffée toute la nuit, qu'on prend le matin à jeûn. De cette manière il produit souvent des vomissemens, des selles nombreuses, des vertiges, du délire et autres symptômes variés, suivant les sujets et la localité où on a recueilli l'arbuste, accidens qui sont en général de courte durée; on recommande de ne pas boire après l'ingestion du médicament, pour ne pas donner lieu à plus de vomissemens, etc. Pallas a aussi observé les bons effets du *R. Chrysanthum* dans neuf cas d'arthrites; mais il préfère donner les feuilles en poudre, depuis 10 grains jusqu'à 40, deux ou trois fois par jour, continués pendant des semaines et même des mois s'il est nécessaire, parce que de cette manière il est plus exempt d'inconvénient: il a remarqué que les sueurs de ceux qui en faisaient usage avaient une odeur aromatique particulière. M. Charpentier, résidant de France à St-Pétersbourg, où on a employé ce végétal, a certifié à M. de Jussieu avoir observé ses bons effets dans la sciatique (*Encyclop. méth.*, Botanique, VI, 265). Le docteur Metternich a donné aussi avec succès les feuilles du *Rhodo-*

dendrum Chrysanthum, L.F., contre le rhumatisme chronique (*Bibl. méd.*, XXXIV, 415). On a remarqué que l'emploi de la rose de Sibérie diminue la fréquence du pouls, et qu'elle le rend parfois intermittent. On a essayé l'emploi de ces feuilles contre les ulcères goutteux, les douleurs de dents, le flux de sang, les tumeurs chancreuses, les affections syphilitiques; on les a aussi prescrites en poudre, comme sternutatoire, dans la céphalalgie, etc. Mais les expériences sont en trop petit nombre pour être significatives. Aujourd'hui l'usage de cette plante est à peu près abandonné, en Russie, etc. On trouve dans la traduction du voyage de Pallas que les Tartares usent en guise de thé de l'infusion de ce rhododendron; nous croyons qu'on a voulu dire qu'ils l'employaient en infusion théiforme (*Voyage*, IV, 531). Ces feuilles sont d'une saveur amère, austère, âcre, même étant sèches, et leur odeur se rapproche un peu de celle de la rhubarbe; on les envoie de Sibérie, en Russie, en Allemagne; en France on ne connaît pas ce médicament, qu'on propose de remplacer par son congénère le *R. ferrugineum*, L., qui croît dans nos hautes montagnes. Voyez Murray, *Appar. med.*, VI, 72.

Loefflers. Sur les vertus et l'emploi du *Rhododendrum Chrysanthum*, L.F. (*Mém. sur la méd. et la chirurgie, avec des remarques de Vogel*). — Pallas. Lettre sur le *Rhododendrum Chrysanthum* (Insérée par extrait dans les *Act. des cur. de la nat.* Berlin, 1775). — Koelpin (ou Colpin). Observations pratiques sur l'usage de la rose de neige de Sibérie contre les douleurs rhumatismales (en allemand). Berlin, 1779? — Willemet. Recherches pour servir à l'histoire naturelle et médicale de la rose de neige de Sibérie (anc. *Journ. de méd.*. LVII, 151; 1782). — Zahn. *De Rhododendro Chrysantho quædam sistens.* Ienæ, 1783, in-4. — Metternich. Sur le *Rhodendrum Chrysanthum.* Mainz, 1810, in-8 (*Journ. des sc. méd.*, XIV, 264).

R. ferrugineum, L. Cet arbuste de nos hautes montagnes est vénéneux; Welsh, cité par M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 94), parle d'un repas qui devint funeste aux convives pour avoir mangé d'un lièvre qui s'était nourri de ses feuilles: son écorce est astringente, d'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 193). Villars assure qu'il fait périr les brebis et les chèvres qui en mangent; ce botaniste dit l'avoir employé contre les dartres (*Flore du Dauphiné*, III, 591). Nous avons observé ci-dessus qu'on l'avait proposé pour remplacer le *R. Chrysanthum*, L.F. On pourrait l'essayer du moins, car il ne serait pas difficile de s'en procurer des Vosges, du Jura, de l'Auvergne, etc. Il est probable que le *R. hirsutum*, L., qui croît dans les mêmes montagnes alpines, serait dans le même cas.

R. maximum, L. Cette belle espèce, de l'Amérique septentrionale, où elle est presque un arbre, tandis qu'elle n'est qu'arbrisseau dans nos jardins, où ses belles touffes de fleurs bleues la font remarquer, est vénéneuse comme ses congénères; elle a pourtant été employée avec quelque efficacité dans le rhumatisme chronique et la goutte, aux États-Unis, ainsi que la poussière glanduleuse

qui se trouve autour des pétioles et des graines, comme sternutatoire (Coxe, *Americ. disp.*, 526). Michaux dit qu'en Amérique cette espèce et le *R. punctatum*, Andrew, fournissent aux abeilles un miel délétère.

R. ponticum, L. Cet arbrisseau est fort connu dans nos jardins par ses bouquets de fleurs bleues; il y a été introduit par Tournefort (*Voyage*, III, 70), qui le trouva autour de Cérasonte, le long de la mer Noire, etc., lieux où il était connu de temps immémorial par ses qualités malfaisantes. C'est le *rhododendros* de Pline (*lib.* II, *c.* 13), qui affirme que le miel que les abeilles puisent sur ses fleurs, et qu'il nomme *mænomenoa*, rend insensé; il faut le distinguer du miel fourni par le *Daphne pontica*, L. (II, 586), qui est purgatif et également nuisible. Dioscoride a aussi parlé de ce miel vénéneux (*lib.* II, *c.* 75) qu'on récolte, suivant lui, autour d'Héraclée, dans le Pont, mais sans désigner sur quelle plante les abeilles le récoltaient. M. Vaidy s'est élevé dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (article *Miel*, XXXIII, p. 383) contre le récit de Xénophon, relatif à ce miel vénéneux; mais comme d'autres espèces en donnent, ainsi que Michaux le dit de celles d'Amérique, le fait paraît être hors de doute (Voy. IV, 420). D'après l'observation de Fourcroy et Vauquelin, le *R. ponticum* offre chez nous sur son réceptacle des grains d'une sorte de miel concret, assez semblable pour l'aspect, au sucre candi, mais qui est amer; il se fond pendant la nuit, à cause de la fraîcheur de l'air (*Ann. de chim.*, LXIII, 102). M. Bosc en a présenté à l'Institut, le 31 mai 1824. Ce sont les pieds plantés en pots, à l'abri du soleil et de la rosée, qui en donnent; ceux qui sont très-vigoureux n'en fournissent pas.

C'est probablement du *R. ponticum*, L., que Chardin veut parler, lorsqu'il dit qu'il y a en Perse un rosage appelé *kerzehre* ou *kherzchre*, fiel d'âne, qui fait périr les animaux qui en mangent, même les ânes (*Voyage*, III, 297).

RHODOMEL. Médicament composé de rose et de miel, comme le *Miel Rosat*, etc.

RHODON, RHODONION. Noms de la *Rose* chez les Grecs.

RHODORACÉES. Synonyme de *Rhododendrées* et de *Rosages*.

RHODOSACCHARUM. Sucre de Rose, ou *Sucre Rosat*.

RHOE. Synonyme de *Rhus*.

RHOEAS. Nom du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L., dans quelques auteurs.

RHOMBOIDE, *Rhombus*, *Rhumbus*. Voy. *Pleuronectes Rhombus*, L. (V, 372).

RHOMBOTINUS. Nom de l'*Acer campestre*, L., chez les Latins.

RHUBARD. Nom anglais de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

RHUBARBE. Racine des espèces du genre *Rheum*.

— DES ALPES. *Rumex alpinus*, L. On donne aussi ce nom au *Rheum leucorrhizum*, espèce peu connue et point employée.

— BLANCHE. Un des noms du *Méchoacan*.

— DE BUKARIE. Synonyme de *Rhubarbe de Moscovie*.

— DE CHINE. Nom sous lequel on désigne plusieurs rhubarbes du commerce.

On l'attribuait autrefois au *Rheum palmatum*, L.; aujourd'hui, on croit que c'est la racine du *R. Emodi*, Wall., qui la fournit.

RHUBARBE (FAUSSE). *Thalictrum flavum*, L. On donne aussi ce nom, à Saint-Domingue, à la racine du *Morinda Royoc*, L., qui teint en jaune (Nicholson).

— GROSEILLER. *Rheum Ribes*, L.

— INDIGÈNE. Nom sous lequel on désigne les rhubarbes cultivées en Europe; c'est le plus ordinairement la racine du *R. undulatum*, L., qu'on appelle ainsi.

— DE LA LOUISIANE. *Silphium Terebinthaceum*, L.

— DES MOINES. *Rumex alpinus*, L.

— DE MOSCOVIE OU DE RUSSIE. Une des sortes de rhubarbe du commerce.

— DES PAUVRES. *Thalictrum flavum*, L.

— DES PAYSANS. *Rhamnus Frangula*, L.

— DE PERSE. Une des sortes de rhubarbe du commerce.

— RHAPONTIC. *Rheum Rhaponticum*, L.

— SAUVAGE. Nom du *Begonia obliqua*, aux Antilles.

— DE SIBÉRIE. *Rheum Rhaponticum*, L.?

— DE TARTARIE. Un des synonymes de *Rhubarbe de Perse*.

— DU THIBET. *Rheum Emodi*, Wall.

— DE TURQUIE. Synonyme de *Rhubarbe de Perse*.

RHUM. Variante d'orthographe de *Rum*. Voy. ce mot.

RHUS, sumacs. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la Pentandrie trigynie. Il renferme un grand nombre d'espèces, qui sont des arbrisseaux ou arbustes, à fleurs hermaphrodites, parfois polygames et même dioïques, dont le fruit est une petite noix; la plupart sont exotiques, et toutes sont d'une activité qui doit ne les faire employer qu'avec réserve; le contact et même l'ombrage de quelques unes causent des éruptions cutanées; plusieurs de ces végétaux fournissent des résines dont on fait des vernis.

R. Copallinum, L. Arbre de l'Amérique septentrionale, qui est un des végétaux dont on retire une des sortes de *Copal* (voyez *Copal*, II, 421). On manque de renseignemens positifs sur la manière d'extraire la résine de cet arbre, sur sa qualité et la quantité qu'il en donne; cependant ce végétal est d'un pays où les sciences sont en honneur.

R. Coriaria, L., sumac, sumac des corroyeurs. Cet arbuste croît dans nos provinces méridionales, dans le midi de l'Europe et au nord de l'Afrique. Les anciens tannaient les cuirs avec les feuilles de ce végétal, qui sont amères-acides au goût, ce que l'on fait encore en Grèce, dans le levant, et même en Provence, à cause de leur astringence, indiquée par la belle couleur rouge qu'elles prennent en vieillissant (*Ann. de chim*, XLI, 132). Les Egyptiens mettaient ses graines dans les sauces comme condiment, pour les aciduler, ainsi que cela se pratique encore en Turquie, de nos jours (Bélon, *Singularités*, 113, 181, 372), ce qui a valu à cet arbrisseau le nom de *vinaigrier*. Dans ce pays on administre ces mêmes graines dans la dysenterie, d'après Ehrenberg (*Bull. des sc. méd.*, XIII, p. 231). La propriété tannante du sumac a conduit Miller a soupçonner une pro-

priété fébrifuge dans ce végétal ; le docteur Pellicot, sur cette indication, a donné la poudre de ses feuilles, comme fébrifuge, depuis une demi-once jusqu'à 6 gros par jour, à l'instar du quinquina, dans 7 cas de fièvres intermittentes, et pour toutes avec succès. Elle cause parfois des vomissemens. M. Marochetti ajoute au genêt le sumac, dans son remède contre la rage, ce qu'on ne fait pas en France ; nous ne pensons pas qu'il lui donnerait plus de vertu contre l'hydrophobie, mais du moins le remède serait plus actif. Au pays des Ottawey, dans l'Amérique septentrionale, on ajoute des feuilles de sumac au tabac, pour lui donner une odeur agréable (Carver, *Voyage*, p. 10). On trouve une analyse de ce sumac dans les *Annales de chimie* (XII, 305).

Pellicot. Observations relatives à l'emploi du sumac, *Rhus Coriaria*, L. (*Journ. général de méd.*, XVIII, 403 ; 1801).

R. Cotinus, L., fustet, fustec. Cet arbrisseau du midi de la France, de Hongrie, du levant, etc., est cultivé dans les jardins pour ses belles feuilles rondes, et surtout l'élégance de ses fleurs, dont les pédoncules stériles se couvrent de soie, de manière à imiter les *folettes* que les dames mettent sur leurs chapeaux : les feuilles froissées ont une odeur de citron et une saveur amère-résineuse. En Cappadoce, on en teint les peaux en jaune maroquin[1], d'après ce que l'on raconta sur les lieux à Tournefort (*Voyage*, III, 301). J. Zsoldos s'est assuré que l'écorce de fustet peut remplacer le quinquina ; on la fait sécher à l'ombre après en avoir séparé la partie blanche ; on l'emploie comme fébrifuge en Hongrie, en Servie, etc. (extrait du *Journ. de la litt. étrang.*, XI, 222). On assure que des panicules de ce végétal tenues dans la main, ont suffi pour l'engourdir et y causer des vésicules (*Journ. de bot.*, IV, 124).

R. glabrum, L. Cette espèce, des États-Unis, y est employée comme mordant pour les couleurs rouges ; son écorce est estimée fébrifuge dans ce pays ; d'après le docteur Fahnestock sa décoction, en gargarisme, est utile pour arrêter la salivation mercurielle ; il cite même un cas où ce moyen en a arrêté une qui avait duré si longtemps, malgré l'usage du borax, de la myrrhe, etc., qu'elle avait causé l'ulcération gangréneuse des joues, etc. (*Revue médicale*, 1830). I, 307.

R. Metopium, L. Il est usité aux Antilles de même que le sumac, chez nous ; on le donne comme astringent, dans les diarrhées, le flux hémorrhoïdal, etc. (*Flore méd. des Antilles*, II, 49) ; il en découle

---

[1] C'est par erreur qu'on dit dans le *Journal de pharmacie* (XVII, 392) qu'il teint les cuirs en rouge.

une sorte de résine, qu'on nomme à la Jamaïque, d'après M. Bertero, *doctor gum*, gomme du docteur, sans doute à cause de ses usages en médecine, dont pourtant nous n'avons trouvé aucun indice dans les auteurs.

R. obsoniorum. Bélon dit qu'on donnait ce nom anciennement au sumac, *Rhus Coriaria*, L. (*Singularités*, 424).

R. radicans, L. Cet arbuste, de l'Amérique septentrionale, est fort voisin du *R. Toxicodendron*, L., et n'en diffère que par ses folioles presque entières et glabres, tandis qu'elles sont incisées et pubescentes en dessous dans ce dernier, qui s'élève et n'est pas couché et radicant comme le premier; cependant le plus grand nombre des botanistes, depuis Bosc, ne les distinguent pas. Comme, sous le rapport de leurs propriétés, il y a identité parfaite, les auteurs les ont employés indifféremment, et ce qu'ils disent de l'un s'applique également à l'autre. Voyez plus bas *Rhus Toxicodendron*, L. Le *Rhus radicans* est parfois désigné sous le nom de *lierre de Canada*.

R. sinense. On appelle quelquefois ainsi le vernis de la Chine, *Rhus vernicifera*, DC. Voyez plus loin *Rhus Vernix*, L.

R. striatum, Ruiz et Pavon. Il fournit, au Pérou, une belle teinture noire.

R. succedanea, L. Il donne, au Japon, un des vernis employés dans ce pays; Thunberg dit qu'on retire par l'ébullition de ses semences une huile grasse épaisse dont on fait des bougies au Japon (*Voyage*, IV, 5, 50; Kæmpf., *Amænit*, 794).

R. Toxicodendron, L., sumac vénéneux. Nous venons de dire que ce végétal de l'Amérique septentrionale n'était qu'une variété du *Rhus radicans*, L., et que, sous le rapport des propriétés surtout, on les confondait; ainsi ce qui suit s'applique à ces deux plantes. La saveur de cet arbuste, comme son odeur, sont peu remarquables; le bois est jaune et vénéneux, dit-on (ce dont il est permis de douter), rempli d'un suc jaunâtre, gluant, laiteux, abondant lors de la floraison, et qui disparaît à la maturité des fruits. Versé sur la peau, le suc des feuilles la noircit comme le ferait un caustique, mais sans causer d'autre accident; Fontana a vu ce lait ne produire aucun effet sur le tissu cellulaire de plusieurs animaux, ni même en le leur faisant avaler (*Traité de la vipère*, II, 160), et M. Boulon se l'est inoculé impunément (Alibert, *Mat. méd.*, I, 450). Il ne paraît pas effectivement que les feuilles soient vénéneuses, car les chevaux et les vaches les mangent, aux États-Unis, au rapport de Barton et de W. Bartram. Bulliard (*Plantes vénén.*, p. 334) dit aussi en avoir mâché sans inconvénient.

Il existe autour de ce Rhus, au moins dans certains temps de l'année, une atmosphère, qui s'étend, dit-on, à 20 pieds de distance,

et qui est malfaisante, à l'ombre comme au soleil, selon Villemet; seulement à l'ombre et la nuit, par un temps couvert, pendant la pluie, lorsque l'arbre languit, d'après Van-Mons; elle produit, sans contact de l'arbre, des démangeaisons, des éruptions à la peau, etc. Bulliard a vu ces éruptions revenir chaque année, et cesser lorsqu'on eut arraché ce végétal, dans certaines localités. Les effluves ou vapeurs gazeuses qui émanent du *R. Toxicodendron*, et à ce qu'il paraît aussi des *Rhus glabrum*, *typhinum*, *Vernix*, etc., sont du gaz hydrogène carboné, que ces végétaux dégagent à l'ombre, d'après Van-Mons, auteur qui a écrit un mémoire intéressant sur cet arbrisseau, tandis qu'il donne de l'oxygène au soleil. Sèches ou seulement fanées, les feuilles de ce sumac ne fournissent plus d'émanations nuisibles.

Le toucher du *Rhus Toxicodendron*, qui suppose nécessairement l'exposition à ses émanations, fait naître, à plus forte raison, les mêmes éruptions; nous observerons que si on touche le bois ou les feuilles sans les rompre, on n'éprouve souvent rien; mais que si ce sont des branches coupées fraîchement, ou cassées, ou des feuilles qu'on froisse, l'éruption pustuleuse a lieu plus sûrement, sans doute parce que l'émanation gazeuse a lieu plus abondamment. Elle naît également en hiver; car nous connaissons un fait où elle s'est manifestée en janvier, pour avoir taillé l'arbre; il y a pourtant des individus qui n'éprouvent rien, ni par leur exposition à son atmosphère, ni par son contact, probablement par la même raison qui fait que certains sujets ne contractent presque jamais de maladies virulentes, le système absorbant n'ayant chez eux que peu de force; suivant quelques auteurs, c'est lorsqu'on sue que l'absorption de ce fluide est le plus marquée.

Le résultat de l'absorption de l'atmosphère du *Rhus Toxicodendron*, L., a lieu au bout de peu d'heures, et parfois après plusieurs jours seulement; il consiste en démangeaisons, gonflement, rougeur, douleur et pustules plus ou moins vésiculeuses sur la région qui a été en contact avec les parties du végétal, et même sur celles où il n'y a eu nul attouchement, comme le visage, le scrotum, les paupières, etc. Il en résulte ordinairement de la fièvre, du malaise, de l'oppression, etc., qui durent plusieurs jours et qu'on traite avec succès par les mucilagineux, les anti-phlogistiques; aux États-Unis on prétend que la décoction du *Verbena urticæfolia*, L., ou celle du *Collinsonia canadensis*, L., sont le remède de cette maladie érysipélateuse, contre laquelle on a indiqué aussi l'eau de plantain. On cite un cas mortel par suite d'attouchement des parties sexuelles, après avoir manié des rameaux de ce végétal, etc. (*Bibl. méd.*, XXXVI, 395).

D'après M. Orfila, la plante ingérée enflamme le tissu de l'estomac ; un chien est mort 29 heures après qu'on lui eut fait avaler une demi-once de son extrait aqueux (*Toxicologie gén.*, I, 1re partie, pag. 45); on trouva l'estomac enflammé : 3 gros de poudre sèche n'avaient produit aucun effet.

Le voyageur Kalm paraît avoir reconnu le premier, sur lui-même, les effets vénéneux de l'exhalation de cet arbrisseau ; Fontana ayant touché à trois reprises différentes, quoiqu'à plusieurs jours d'intervalle, les feuilles du *R. Toxicodendron*, éprouva 4 à 6 jours après un érysipèle à la face, sur la main, qui dura 15 jours, etc.,

D'après l'analyse de Van-Mons, la plante contient beaucoup d'un hydrocarbone très-combustible et de tannin, de l'acide gallique, peu de résine et de substance gommeuse, de la fécule verte, etc. (*Ann. de Chimie*, XXXV, 186).

En 1788, M. Du Fresnoi, médecin des armées, à Valenciennes, publia, sur le *R. Toxicodendron*, une brochure où il annonça les propriétés de ce végétal contre les dartres, que lui avait communiquées un jeune fleuriste, lequel avait vu un jardinier guéri d'une dartre qu'il avait au poignet, après une éruption causée par ce sumac. L'action vive de ce végétal lui suggéra l'idée de s'en servir dans la paralysie; sept sujets furent traités, par lui, de dartres, avec plus ou moins d'efficacité, et cinq de paralysies nerveuses suite de convulsions, etc. (Anc. *Journ. de méd.*, LXXX, 136). Il avait essayé d'abord la plante sur lui, à des doses minimes, qu'il augmenta graduellement; il s'arrêta à donner l'extrait des feuilles fraîches, depuis 8 à 10 grains par jour jusqu'à 1 gros, en procédant progressivement.

Un grand nombre de médecins, parmi lesquels on distingue Kok, Monti, Rossi, Gouan, Van-Baerlem, Kallié, Alderson, Henning, Givesius, Bréra, Augustin, etc., ont employé le *Rhus Toxicodendron*, surtout dans le traitement de la paralysie des extrémités inférieures, et dans beaucoup de ces cas avec succès ; il est vrai que c'est particulièrement dans ceux où cette maladie était due à la débilité générale, au défaut d'innervation, au rhumatisme ou à la goutte, etc., et non lorsqu'elle était le résultat d'une lésion cérébrale ou apoplectique. Bréra donne un grain de la poudre des feuilles, dont il fait prendre dix par jour ; Alderson préfère l'infusion des feuilles récentes, à la dose d'un gros pour une pinte de liquide ; Van-Mons emploie l'extrait des feuilles sèches. On ajoute quelquefois des frictions, sur les parties paralysées, avec de l'huile dans laquelle on a fait bouillir les feuilles de ce végétal. Le traitement par le sumac doit être continué plusieurs mois, en augmentant successivement la dose de la préparation prescrite. Van-Mons assure que son usage donne de la gaieté aux ma-

lades, sans doute par suite du bien qu'ils en espèrent ou qu'ils en ressentent; M. Delille-Flayac dit que la guérison des maladies produites par ce végétal, a lieu par les urines ou par les sueurs (*Thèse de Montp.*, an IX).

Cependant M. le professeur Fouquier assure avoir employé l'extrait de *Rhus Toxicodendron*, à la dose énorme de 250 grains par jour, sans lui avoir vu produire aucun résultat en bien ni en mal, sans qu'il ait agi d'une manière appréciable sur l'estomac, etc., dans ses *Réflexions sur la matière médicale* (*Bull. de la Faculté*, V, 439). Comme le nombre et le nom des médecins qui ont observé les bons effets de ce médicament dans la paralysie, ne permettent pas de suspecter leurs résultats (Givesius dit avoir guéri, par son moyen, 4 malades sur 5. *Bull. des sc. méd.* de Férus., VI, p. 98, 1825), nous devons croire que M. Fouquier s'est servi d'une mauvaise préparation de ce médicament, comme sont souvent celles des hôpitaux; lieu où il a fait ses expériences. Ainsi l'extrait fait avec les feuilles sèches est dans ce cas, et à Paris on ne peut en avoir d'autres, puisque ce sumac y est peu ou point cultivé; il faut les faire venir des jardins ou des lieux où on le possède, et où on les récolte en juin et en octobre. L'extrait qu'on reçoit de la Caroline n'est pas toujours bon, sans doute parce que la confection n'en est pas toujours soignée.

M. Delille-Flayac annonce qu'on peut employer le *Rhus radicans* dans toutes les maladies de la peau; des verrues ont disparu par une seule dose (homœopathique) de *Rhus radicans* (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVI, p. 133). Si ce résultat était constant, ce médicament serait précieux contre ce genre de maladie de la peau, qui est souvent des plus désagréables.

Alderson assure que le *Rhus radicans* est utile dans toutes les maladies par faiblesse; mais nous n'avons pas appris qu'on en ait fait usage dans d'autres affections que celles que nous venons d'indiquer. Nous devons ajouter qu'on le prescrit fort peu aujourd'hui, en France du moins, et qu'à Paris, par exemple, on s'en procure difficilement dans les pharmacies. Il faudrait, si on voulait s'en servir, et nous croyons que ce serait souvent avec avantage, s'assurer de sa bonne préparation, en vérifiant d'abord l'état du végétal avec lequel serait préparé le médicament, qu'on emploierait ensuite d'une manière rationnelle. D'après une note du *Journal de chimie médicale* (VIII, 290; 1832), il est généralement usité en Allemagne actuellement.

Gleditsch. Nouvelles expériences concernant les dangereux effets d'une plante de l'Amérique (*Journ. de physique*. 1782). — Dufresnoy (A.). Des propriétés de la plante appelée *Rhus radicans*, L. Leipsic et Paris, 1788, in-8; deuxième édit., Paris, an VII. — Van Mons (J.-B.). Observations sur les effets du *Rhus radicans*, L. (*Actes de la soc. de méd. de Bruxelles*, I, 136). — Wurser. Sur le *Rhus*

Toxicodendron, L. (à la fin des mémoires de Van Mons). — Alderson (J.). *An essay of Rhus Toxicodendron*, L. Hull, 1793, in-8; deuxième édit., 1799. — Horsfield (T.). Diss. expérim. sur les *Rhus Vernix*, *radicans* et *glabrum*. Philadelphie, 1798, in-8. — Tozzetti (A.-T.). *Sopra alcune proprietà del tossicodendron ed altre piante congenere.* (*Actes de la soc. écon. de Florence*, III, 138). — Willemet. Observations sur les effets du *Rhus radicans*, L. (*Journ. de méd.* de Leroux, Corvisart, etc., I, 209; 1801). — Delille-Flayne. Diss. sur la nature, les effets et l'usage du *Rhus radicans*, L. (Thèse). Montpellier, an IX, in-8. — Kok. Emploi du *Rhus radicans*, L. (*Annal. clin. de Montpellier*, VI, 343; 1805). — Hienning. Cas de guérison de paralysie par le *Rhus radicans*, L. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IX, p. 262).

R. typhinum, L. Arbre des Etats de l'Union, cultivé dans les jardins des curieux (où on le prend souvent pour le *R. Coriaria*, qui est un arbrisseau) où ses folioles pubescentes et blanchâtres en dessous le font remarquer, ainsi que ses fruits rougeâtres. On croit qu'il a une atmosphère dangereuse, mais en Europe aucun fait n'en a donné la preuve. Ses fruits sont acides, ce qui est dû à l'acide malique, d'après M. Lassaigne (*Journ. de chim. méd.*, IV, 511) : on en fait des limonades rafraîchissantes, en Amérique. Son écorce y sert au tannage; on assure qu'en incisant cette écorce il en découle une résine, ce qui n'a pas lieu chez nous.

R. Vernix, L., vernis de la Chine. Sous ce nom on a confondu plusieurs espèces de ce genre. D'après de Candolle, le *R. Vernix* de la matière médicale de Linné est celui qu'il nomme *R. vernicifera*, tandis que celui du *Species* du botaniste suédois serait celui que l'auteur du *Prodromus* appelle *R. venenata*, arbre de l'Amérique septentrionale, où on le nomme *poison sumac*, *arbre à pipa*, et non du Japon, comme l'autre.

Le vernis de l'Amérique septentrionale (*Rhus venenata*, DC.) est regardé comme un arbre très-vénéneux, d'abord par son atmosphère dangereuse; Horsfield, qui la croit alcaline, dit qu'elle cause des éruptions, etc., surtout chez les jeunes sujets (*an essay on the Rhus Vernix*, etc.). Barton a ressenti l'empoisonnement de cette atmosphère, et a eu chaque année pendant cinq ans la même maladie éruptive à la peau, bien qu'il ne s'y exposât plus, étant même en Europe (Ricord-Madiana, *Traité du mancenilier*, p. 143). Son suc produit une éruption si on l'applique sur la peau. Tozetti éprouva à Florence une éruption par des *Rhus Vernix* qu'on y cultivait, analogue à celle que produit le *R. Toxicodendron*, L. (*Nouv. Journ. de méd.*, XV, 43). Il paraît que ce végétal ne donne pas de vernis, quoique voisin de celui de la Chine.

Celui-ci (*Rhus vernicifera*, DC.) rend par incision un liquide qui noircit à l'air, sert de vernis à la Chine et au Japon, et dont l'emploi fait aussi enfler les mains, cause des éruptions, etc.; on y mêle l'huile de la semence du *Bignonia tomentosa*. Lorsqu'un arbre ne donne plus de résine, on le coupe, et les rejetons en pro-

duisent plus tard. On extrait des semences de cette espèce une huile, dont on fait des bougies, au Japon (*Encycl. méth.*, Botanique, VII, 506).

On peut lire sur les différens vernis, la notice insérée tome XXIV, p. 92 du *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, 1831.

Rhyncholithi *Pointes d'Oursins fossiles*. Voy. ce nom.

Rhyptiques, *rhyptica;* de ῥύπος, ordure. Synonyme de *détersifs* (II, 623).

Ri. Nom de plusieurs arbres à fruits, au Japon, tels que *Prunier*, *Poirier*, *Mûrier*, etc.

Ri-juu. Nom japonais de la mâcre, *Trapa natans*, L.

Riam. Un des noms du *Campanula edulis*, Forsk.

RIARDO, dans le royaume de Naples. Il y existe une eau minérale froide et saline, employée avec succès, dit-on, comme désobstruant, qui prend sa source dans le voisinage du Volturno, non loin de Piedimonte d'Alife. Elle est limpide, inodore, contient beaucoup de sulfate de magnésie, un peu de sulfate de soude et très-peu de sulfate de chaux.

RIBAR, en Hongrie, comitat de Zohl. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source acidule chaude (22 à 24° R.), légèrement saline, dont il donne l'analyse.

Ribard. Nom du nénuphar jaune, *Nymphæa lutea*, L. (IV, 642), dans quelques lieux.

Ribarienses thermæ. Voy. *Sliatsch*.

Ribban. Un des noms arabes de l'*Ocymum Basilicum*, L.

RIBES. Nom d'un genre de plantes de la famille des Grossulariées, extraite de celle des Cactées, de la Pentandrie monogynie; il renferme des arbrisseaux dont le fruit est une baie, comestible dans la plupart des espèces; quelques uns, à belles et grandes fleurs odorantes, sont d'ornement chez quelques curieux. Son nom vient de l'arabe *rybes* qui est celui d'un *Rheum*, mais que Tragus a transporté à notre groseiller, croyant le reconnaître dans ce végétal. Le *ribes Arabum* des anciens auteurs est le *Rheum Ribes*, L.

R. Grossularia, L., Groseiller à maquereau. L'appellation de groseiller vient de *grossulus* diminutif de *grossus*, nom d'une petite figue non mûre, chez les Latins, à laquelle on a comparé les fruits de cette espèce, et qu'on a étendu à ceux des autres du même genre, à tort puisqu'ils sont beaucoup plus petits. C'est un arbrisseau aiguillonné qui vient dans les haies de notre pays, dont les baies solitaires sont grosses comme une petite bille d'écolier, de couleur verte, jaune ou rouge, suivant la variété, et parfois velues; avant leur maturité elles sont très-acides, et il y a des pays où parfois on les met dans certains ragoûts, surtout avec le poisson, pour en relever la saveur. Mûres ces groseilles sont presque sans acidité, très-sucrées et recherchées des enfans; on les dit un peu laxatives. Le *R. Grossu-*

laria, L., paraît n'être que le *R. Uva crispa*, L., modifié par la culture.

R. nigrum, L., cassis. Cet arbrisseau, que l'on cultive aussi dans les jardins, est originaire du nord de l'Europe; il se distingue des autres par un arôme très-marqué, et *sui generis*, dans toutes ses parties, surtout dans ses feuilles qui sont parsemées en dessous de points résineux d'un jaune d'or, et dans ses fruits, en grappes pendantes, sur lesquels on en voit aussi. Ces baies sont noires, moitié moins grosses que celles de l'espèce précédente, et doubles de celles du *R. rubra*, L.; elles sont velues avant leur parfaite maturité, très-peu acidules et sucrées; elles renferment une huile volatile et amère, qui se retrouve aussi dans l'écorce et les feuilles, et que l'on regarde comme tonique, sudorifique et digestive; aussi en prépare-t-on, avec l'alcool et le sucre, une liqueur de table estimée, surtout dans le peuple, comme le premier des stomachiques. La gelée de cassis a été employée jadis avec succès dans les maux de gorge, ainsi que la décoction de son écorce et de ses feuilles dans le lait. On assure qu'en quelques heures elle dissipe l'inflammation de cette partie (*Trans. phil. abr.*, I, 344). Cet arbrisseau contient un principe astringent qui noircit la dissolution de sulfate de fer. On préparait avec ses baies un rob, qui est inusité aujourd'hui; leur suc qui est noirâtre, est diurétique, d'après Forestus.

Traité des propriétés admirables du cassis. Bordeaux, 1712.

R. rubrum, L., groseiller, groseiller rouge (*Flore méd.*, IV, f. 189). Chacun connaît cet arbrisseau, naturel aux montagnes de l'Europe (nous l'avons observé cette année au Mont-d'Or) et cultivé avec profusion dans tous les jardins, pour ses excellens fruits en grappes pendantes, qui mûrissent à la fin de juin et dont le volume est à peu près celui d'un petit pois; ils sont blancs ou rouges suivant la variété, d'un goût acidule sucré; les rouges sont plus acides, les blancs plus sucrés. C'est un des fruits les plus agréables à sa parfaite maturité, et qu'on peut obtenir jusque dans le nord de l'Europe, où il tient presque lieu de la vigne. En Angleterre, par exemple, on prépare avec les groseilles une espèce de vin, qu'on dit assez agréable à boire. Chez nous, nous n'usons des groseilles que comme comestible; c'est surtout la nourriture des enfans; elles parent nos desserts pendant tout le temps de leur durée. On les mange seules, et alors elles agacent parfois les dents, si on en abuse; ou bien on les égraine, on les mêle au sucre et au vin, aux fraises, aux framboises, etc.: on dit que si on en mange en trop grande quantité elles troublent la digestion, provoquent la toux, etc. On en prépare, avec un peu plus de leur poids de sucre, un sirop fort agréable, raffraîchissant, tempérant,

anti-phlogistique, propre à combattre la pléthore, les fièvres, les chaleurs d'entrailles, les inflammations, les exanthèmes, le scorbut, etc., à faire couler doucement la bile, etc., pour la confection duquel on leur associe souvent les framboises, les griottes, etc. On en fait aussi des glaces, des sorbets. La groseille est un des quatre fruits rouges; on l'écrase dans l'eau, que l'on sucre, pour en faire des boissons agréables et rafraîchissantes, l'été.

La propriété qu'a le suc de groseilles, à l'instar de la plupart des sucs sucrés acidules des végétaux, de se coaguler par la chaleur, y a fait reconnaître une gélatine végétale, appelée d'abord acide pectique par M. Braconnot (I, 41), puis reconnue par lui, comme différent des acides végétaux; ce qui la lui a fait nommer *pectine;* M. Guibourt avait appelé *grossuline,* ce principe coagulable, regardé par Thomson comme une combinaison de gomme avec un acide (voy. *Journ. de chim. méd.,* VIII, 338). C'est ce principe qui, au moyen d'une légère ébullition, avec le double de son poids de sucre, donne les gelées de groseilles; sortes de confitures employées l'hiver, et recherchées pour la nourriture des enfans, les collations, etc. Celles de Bar, qui sont confectionnées avec les groseilles blanches entières, dont on fait sortir les graines à l'aide d'une aiguille, sont en grande réputation parmi les friands.

On peut consulter sur l'analyse fort compliquée des groseilles vertes et mûres, celle comparative qu'en a donnée M. Bérard (*Ann. de chim. et de phys.,* XVI, 239). Guyton de Morveau en avait donné précédemment une qui n'est plus à la hauteur des connaissances chimiques actuelles. M. Fée dit s'être assuré que les pepins de ce fruit contiennent beaucoup de tannin (*Hist. nat. pharm.,* II, 169).

Le suc de la groseille renferme une si grande quantité d'acide citrique, que M. Filloy, pharmacien à Dijon, en a retiré, par un procédé dont il a publié la formule (*Journ. de chim. méd.,* I, 27; IV, 86), qui ne revient qu'à 6 fr. 48 c. le kilog., tandis que celui du commerce vaut 29 à 30 fr. On prépare un vin de groseilles, en faisant fermenter leur suc pendant quelques jours; il est pétillant comme le vin de Champagne (Thomson, *Bot. du droguiste,* 371); à la distillation il donne 11,84 d'alcool sur 100. Nous en avons fait, mais il nous a paru peu agréable. On obtient de l'alcool par la distillation du suc de groseilles, passé à la fermentation vineuse; s'il devient acide, on en retire du vinaigre.

Ribes Arabum, off. Un des noms du *Rheum Ribes,* L.

Ribésiées. Famille naturelle végétale formée du seul genre *Ribes.*

Ribet Nom du groseiller rouge, *Ribes Rubrum,* L., dans quelques pays.

RIBEYRE. Village de la haute Auvergne, à 1/4 de lieue de

Glisseneuve, où Carrère (*Cat.*, etc., 469) indique une source minérale.

Ribwort. Nom anglais du plantain lancéolé, *Plantago lanceolata*, L.

Ricbas, Ribas. Noms persans du *Rheum Ribes*, L.

Riccio. Nom italien du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Riccio marino. Nom italien de divers poissons couverts de pointes, des genres *Tetrodon* et *Diodon*. Voy. ces mots.

Rice. Ruisseau de la Caroline du sud. Voy. II, 113.

Rice. Nom anglais du riz, *Oryza sativa*, L.

Rich weed. L'un des noms anglais de l'actée à grappes, *Actæa racemosa*, L.

Richardia. Voy. *Richardsonia*.

RICHARDSONIA. Ce genre de la famille des Rubiacées, appelé autrefois, par Linné, *Richardia*, contient une espèce, le *R. scabra*, L., dont la racine fournit l'*ipécacuanha amylacé* (III, 651). M. St-Hilaire a aussi figuré son *R. rosea*, dont il dit que les racines noirâtres sont également émétiques, et employées par les naturels du Brésil, sous le nom de *Poaya do campo*; il y rapporte aussi le *R. scabra* (*Plant. usuelles du Brésil*, 11e liv.). Martius a indiqué un *R. emetica*, Mart., sans doute à cause d'une propriété analogue dans ses racines; il y a lieu de croire que c'est la même espèce que le *R. rosea*, St-Hil.

Richawiec ziele. Nom polonais de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Riche dépouille. Nom d'une variété de *Citronnier*.

Ricin. Fruit du *Ricinus communis*, L.

— d'Amérique. *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

— (gros). *Jatropha Curcas*, L.

— rouge. Variété du *Ricinus communis*, L., appelée *Carapat* aux Antilles.

— vulgaire. *Ricinus communis*, L.

Ricinelle. Un des noms du genre *Acalypha* (I, 15).

Ricino. Nom espagnol et italien du ricin, *Ricinus communis*, L.

RICINUS. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la Monoécie Monadelphie, dont le nom vient de la ressemblance des fruits hérissés de plusieurs de ses espèces avec les tiques des chiens, en latin *ricinus*. Les semences de ces végétaux donnent une huile purgative, ainsi que cela est si fréquent dans les plantes de cette famille.

R. communis, L. Ricin, palma-christi (*Flore médicale*, VI, fig. 298). C'est un végétal très-anciennement connu, puisque la Bible, les ouvrages d'Hérodote, d'Hippocrate, de Galien, de Dioscoride, de Mésué, etc., en font mention sous des noms différens; M. Caillaud a trouvé de ses graines dans des sarcophages égyptiens, ce qui prouve qu'il est connu depuis au moins quatre mille ans, et indique combien il était estimé par ce peuple qui renfermait dans ses sépultures les objets les plus précieux. Il paraît répandu dans toutes les parties du globe, car on le voit naturel ou cultivé en Asie, dans l'Inde, la Perse, les îles de l'archipel turc, le nord de l'Afrique, l'Espagne,

la Provence, en Amérique, aux Antilles, au Brésil, et jusqu'à Taïti. Aussi a-t-il reçu un grand nombre d'appellations, s'étant naturalisé presque partout. Comme toutes les plantes très-anciennement cultivées il a produit des variétés, car les *Ricinus viridis*, Desf.; *lividus*, Jacq.; *inermis*, Jacq.; *speciosus*, Burm.; *integrifolius*, W.; *glaber*, Moris; *armatus*, Andrew, que l'on cultive à Malte, etc., ne présentent que de légères différences avec le *R. communis*, L.; aussi Sprengel les réunit-il tous sous ce nom. Le prétendu *Ricinus africanus*, W., qui paraît très-différent au premier abord, puisqu'il forme un arbre, tandis que le nôtre est une herbe annuelle, ne doit cette différence qu'à la chaleur du climat où il croît; car M. Poiret, qui a rapporté d'Afrique des graines du ricin arbre, les ayant semées a vu naître le ricin herbe, *Ricinus communis*, L., ce qui met hors de doute leur identité, niée par quelques auteurs; c'est aussi l'opinion de J. Bauhin et de M. Desfontaines; ce dernier a observé, par contre, le ricin herbe devenant arbre dans nos serres chaudes. Il paraît même qu'il ne faut pas une chaleur excessive pour faire passer le ricin à l'état arborescent, car Monard a vu en Andalousie des ricins ligneux dont le tronc avait la grosseur du corps d'un homme; et M. A. Richard a trouvé également un bois de ricin à Villefranche près Nice.

Chez nous le ricin est une grande et vigoureuse plante herbacée, à tige élevée de 6 à 8 pieds, grosse, creuse, lisse, glauque, un peu violette; les feuilles sont alternes, pétiolées, grandes, à 7 ou 9 digitations, ce qui a valu au végétal le nom de *palma-Christi*, un peu semblables à celles de la vigne, d'un rouge verdâtre, dentées en scie, d'une odeur nauséeuse en les frottant. On le cultive comme plante d'ornement dans les grands jardins, à cause de la beauté de son feuillage. Les fleurs, disposées en épis rameux, sont petites, munies seulement d'un calice, avec des étamines rameuses. Les fruits, qui sont au sommet de l'épi floral, forment une sorte de noix ovoïde, à 3 coques, à 3 loges monospermes, recouverte de pointes molles, subulées, recourbées au sommet; ils s'ouvrent avec élasticité.

La graine ou semence de ricin, *catapucia major* des officines, qui est renversée dans la capsule, a le volume et un peu la forme d'un haricot; elle est ovoïde, aplatie un peu plus d'un côté que de l'autre, luisante, lisse, marbrée irrégulièrement (chinée) de gris-rougeâtre et de blanc, avec quelques points jaunes, obtuse et plus grosse à la base, surmontée d'une espèce de caroncule ombilicale (*Arille* des botanistes). Son odeur est nulle et sa saveur oléagineuse, douceâtre, puis âcre et tenant à la gorge étant fraîche; en vieillissant elles perdent de leur âcreté, mais rancissent avec facilité. Les lobes ou amandes qui sont blancs, fermes, émulsifs, renferment du

mucilage, de la fécule et de l'huile ; ils sont enveloppés d'une double membrane, l'interne plissée, transparente, l'externe colorée et tachetée comme nous avons dit ; entre ces deux lobes se remarque le germe ou embryon qui est petit, blanc, un peu conique, tout-à-fait analogue pour l'odeur et la saveur au périsperme.

On a regardé cet embryon comme donnant à la graine de ricin l'âcreté qu'on y observe, et alors on croyait les lobes presque inertes; effectivement depuis Simon Pauli, J. Bauhin, Serapion, Hermann, Boyle et Geoffroy, jusqu'à Jussieu (*Genera plant.*, p. 392) on a répété partout que les propriétés délétères des Euphorbiacées résidaient dans l'embryon. Nous doutions fort de cette assertion, vu l'exiguité de cette partie, lorsqu'examinant le ricin pour le travail que nous fîmes à son occasion, dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales* (XLIX; 1820), nous nous convainquîmes par la dégustation que la saveur du germe était absolument la même que celle des lobes ; que ceux-ci étaient aussi âcres que lui et avaient des caractères physiques analogues, et que de plus le peu de volume des germes rendait leur produit nul. Nous assurâmes donc dans notre article *Ricin* que l'opinion en question était erronée ; et que c'était dans la totalité des parties de la graine que résidaient les propriétés des Euphorbiacées. Depuis, la même opinion a été soutenue par Thomson et par MM. Boutron-Charlard et Henry fils, et présentée même comme nouvelle par ces derniers (*Journ. de pharm.*, X, 307 et 466 ; 1824). Aujourd'hui on paraît avoir abandonné tout-à-fait l'idée que nous avons combattue ; on croit que l'âcreté ou l'élément actif du ricin tient à un principe résineux contenu à la fois dans les lobes et l'embryon. Nous avions peine à croire à l'existence d'une huile volatile, vu l'inodoréité de cette graine; nous ne croyons guère plus à l'existence d'un principe résineux, puisque l'alcool ne le dissout pas. Il nous semble donc qu'on ignore encore la véritable nature du principe de l'activité de cette substance, à moins d'admettre l'opinion plus récente de M. Soubeiran, qui, dans un mémoire sur l'*Analyse des semences de quelques Euphorbiacées*, inséré dans le tome XV du *Journ. de pharmacie* et réimprimé textuellement dans le tome 2 des *Mémoires de l'Académie de médecine*, dit qu'il consiste dans un *acide gras*. Cet auteur, qui n'avait pas lu sans doute notre travail, fait honneur à MM. Boutron et Henry fils, qu'il aura cru sur leur assertion, de notre observation sur le germe du ricin. Nous aurions plus d'une réclamation de ce genre à faire si nous voulions que *ce qui est à César fût rendu à César.*

Les semences de ricin sont d'une importance extrême à cause de l'huile abondante qu'on en retire, et qui sert dans une multitude de pays soit à des usages économiques, soit comme médicament. On en

trouve plusieurs variétés dans le commerce ; il y a le petit ricin et le gros ; le dernier est de France ; on trouve dans le petit une sous-variété non tachetée, une autre qui présente deux points d'attache à l'ombilic au lieu d'un seul ; on observe dans le ricin exotique une variété, de forme quadrilatère cuboïde, quatre fois plus grosse que notre gros ricin, mais tachetée comme lui. On tire de l'étranger peu de semences de ricin aujourd'hui dans le commerce, parce qu'on fait venir l'huile toute préparée.

La préparation de l'huile de ricin se fait au moyen de plusieurs procédés qui paraissent influer beaucoup sur ses propriétés actives. Dans l'Inde et en Amérique, d'où on nous envoyait autrefois toute l'huile de palma-Christi employée en Europe, c'était le plus souvent à l'aide du feu qu'on l'extrayait. On torréfiait les graines du ricin dans des chaudières, puis on les pilait, et on faisait bouillir la pâte qui en résultait dans l'eau, en recueillant l'huile qui venait se répandre à sa surface ; comme on ramassait toujours avec elle quelques parties aqueuses, on faisait évaporer celles-ci par l'ébullition de l'huile. Ce procédé, qui subissait quelques modifications suivant les localités, était très-défectueux. D'abord la torréfaction faisait carboniser une partie des semences, ce qui colorait l'huile ; puis il restait toujours quelques parties aqueuses, ce qui la rancissait ; l'ébullition d'ailleurs en décomposait une partie, dont les premières portions étaient les plus douces.

On améliora un peu ce procédé en s'abstenant de torréfier les graines de ricin ; après les avoir pilées on faisait bouillir la pâte dans l'eau, et on recueillait l'huile à sa surface. C'est même ce procédé qu'on emploie aux Antilles, d'après Labat qui la nomme *huile de carapat* (*Nouv. voyage*, III, 280); il donne une huile moins colorée et moins épaisse que la méthode d'extraction précédente. Mais ces deux modes sont vicieux ; et la préparation de l'huile à froid est la seule qui doive être pratiquée.

En France on fabrique actuellement l'huile de ricin en pilant les amandes fraîches et les soumettant à la presse, à froid ; quelques-uns, mais à tort, chauffent les plaques de la presse. On laisse reposer l'huile pour en séparer un mucilage qui se précipite au fond du vase ; quelques-uns recommandent de la filtrer pour la rendre plus pure encore (*Journ. de pharm.*, V. 207, 506). De cette manière l'huile a toutes les qualités qui lui sont propres. On en obtient environ le tiers du poids des semences employées.

Un quatrième procédé, indiqué, pour l'obtenir encore plus pure, par M. Fraguer, est fondé sur la propriété qu'a cette huile d'être soluble dans l'alcool, qui en dissout les 3/5 de son poids, s'il est à

36 degrés ; il consiste à faire macérer la pâte des amandes de ricin dans l'alcool froid, qui extrait dix onces d'huile par livre de graines (*Journ. de pharm.*, VIII, 475). Mais il est dispendieux et sera probablement moins usité que le précédent qui est le plus simple de tous.

Aujourd'hui on n'ôte plus les embryons des semences pour en extraire l'huile ; cependant quelques personnes recommandent d'enlever les deux pellicules qui enveloppent les lobes ; ce qui se pratique en trempant les graines dans l'eau chaude comme on le fait pour les amandes douces ; cette précaution recommandée par M. Haguenot (*Bull. de pharm.*, I, 380) comme propre à ôter à l'huile son action trop stimulante, paraît inutile à MM. Cassagne et Planche ; nous croyons que le seul inconvénient qu'il y a de laisser les pellicules est dans la coloration que l'extérieure peut fournir à l'huile.

L'huile de ricin bien préparée et récente est de consistance sirupeuse, d'un jaune pâle, un peu trouble, presque incolore, d'une odeur fade, légèrement nauséeuse, et d'une saveur douce, à peine suivie d'une légère âcreté ; en vieillissant elle s'épaissit, se colore légèrement en rouge, devient plus transparente. Elle ne se congèle qu'à 20 degrés au-dessous de zéro ; en la chauffant à 40° R., elle prend la fluidité de celle d'olive, d'après M. Planche. Celle qu'on nous envoyait autrefois d'Amérique était plus colorée, plus âcre que celle faite en France, elle était presque toujours rance, aussi son effet était-il fort inégal, purgeant parfois avec violence, d'autres fois ne produisant pas le moindre effet. Il y a lieu de croire que l'activité plus marquée de l'huile de ricin des contrées intertropicales ne vient pas seulement de ce que les semences qui servent à la préparer ont reçu de l'influence solaire une plus grande énergie, ni de son mode vicieux de préparation, ni même du temps qui s'écoule entre sa fabrication et son emploi, mais encore de ce qu'on l'extrait d'une variété ou espèce plus active de ricin, appelée *karapat* ou *carapat*, ou ricin rouge (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, n° 59). Nous ajouterons qu'il paraît que dans quelques cas même, il s'est glissé des semences de médicinier, *Jatropha Curcas*, L. (III, 674), semences fort semblables et de la même famille, parmi celles dont on aura extrait l'huile, ce qui explique les superpurgations qu'on observait autrefois, lorsqu'on n'employait que l'huile de ricin d'Amérique. Il n'est pas même impossible que celles de tigli, *Croton Tiglium*, L. (II, 477) ne s'y rencontrent aussi, et alors cela motiverait les accidens terribles arrivés après l'administration de pareille huile, mentionnés par quelques auteurs. L'action de l'huile dont on se servait autrefois était telle, qu'en 1801, Bichat, dans son cours de matière mé-

dicale, la regardait comme un purgatif dangereux dans le plus grand nombre des cas, opinion qu'on retrouve dans plusieurs auteurs antérieurs qui conseillent de n'en pas faire usage; malheureusement le bon marché de l'huile venue d'Amérique porte les pharmaciens à la préférer à celle que l'on prépare aujourd'hui en France, avec plus de soin [1].

Il est donc bien essentiel, lorsqu'on veut employer l'huile de ricin, que le pharmacien s'assure de son degré de pureté; il faut la goûter et si elle offre de l'âcreté sur la langue il est nécessaire de l'en dépouiller. L'alcool lui en donne un moyen infaillible, puisqu'il la dissout en totalité en laissant les autres huiles telles que celle d'œillette, de lin, etc., avec lesquelles on la falsifie parfois, d'après Thomson, ce qui indique pourquoi elle est inerte dans quelques cas (*Bot. du droguiste*, 263); mais cette dépuration qui est dispendieuse pour l'usage courant fait qu'on se sert plus volontiers du procédé indiqué par M. Deyeux (*Annales de chimie*, LXXIII, 106) qui consiste à battre l'huile très-âcre dans de l'eau bouillante, ou à lui faire subir une ébullition dans l'eau, ce qui la décolore et la rend douce au goût. M. Pelletier dit que par ce procédé on débarrasse bien l'huile de son âcreté, mais non de sa rancidité; l'âcreté est d'autant plus grande que l'huile est plus récente, ce qui est le contraire de la rancidité. Nous devons observer qu'on porte peut-être trop loin aujourd'hui la purification de l'huile de ricin; car il est fort ordinaire de la trouver inactive et d'en donner deux onces à des enfans sans procurer plus de 2 ou 3 purgations: nous avons vu plusieurs fois une once ne leur produire aucun effet.

D'après MM. Bussy et Lecanu l'huile de ricin bien pure contient 1° une huile odorante volatile entre 100 et 150 degrés; 2° une matière solide particulière qui en forme le résidu; 3° des acides ricinique, élaïodique et margarique; ces substances n'y existent pas, suivant eux, toutes formées, mais sont le produit de l'action de la chaleur (*Journ. de pharm.*, XIII, 57). La propriété d'être soluble en entier dans l'alcool, comme les huiles essentielles, en fait un composé mixte; il semble que ce soit une *huile volatile grasse*, qui exige une haute température pour se volatiliser; mais tout, jusqu'aux métaux, se volatilise à une haute température.

On n'a commencé à se servir de l'huile de ricin d'une manière un peu générale, que vers 1776; ce fut Odier, médecin de Genève,

---

[1] En ce moment on n'emploie plus que les huiles de ricin venu d'Amérique, qui valent 20 sous la livre environ, et qui sont très-douces; celles de France coûtent un tiers en sus et ne sont pas supérieures en qualité.

qui, dans un voyage fait à cette époque en Angleterre, l'y vit employer sous le nom de *castor'oil* (huile de castor) qu'elle porte à la Jamaïque; il en préconisa l'usage dans sa patrie, et fit insérer dans l'ancien *Journal de médecine* (tome XLIII, année 1778) l'annonce des bons effets qu'il en obtenait, ce qui leva l'espèce d'anathème lancé contre ce médicament par les médecins d'alors : elle a depuis été employée dans toute l'Europe. Il y a plus, cette huile est presque le seul laxatif usité aujourd'hui, et la quantité qu'on en prescrit à Paris, par exemple, est prodigieuse, surtout depuis l'invasion de la médecine *physiologique*, qui voyant des inflammations ou des irritations partout, et n'osant pas employer des purgatifs, s'en sert, comme une sorte de *mezzo-termine*, entre les purgatifs et les laxatifs, ce qui lui permet de purger sans exciter.

Le principal emploi de l'huile de ricin, que Canvane, auteur anglais qui l'a fort préconisée, appelait *antimoine végétal*, pour les hautes propriétés qu'il lui accordait, est donc comme purgatif doux ou laxatif; à l'état de pureté où elle est aujourd'hui elle n'a plus que cette propriété qui la rend propre à peu près à remplacer la casse, le tamarin, les sels neutres, etc., dont on usait tant autrefois. La dose est d'une once à deux pour les enfans au-dessous de quinze ans, et de trois à quatre pour les adultes. Quelques praticiens, l'un de nous en particulier, n'en donnent jamais plus d'une once et assurent qu'elle purge aussi bien à cette dose qu'à quatre, ce que nous n'avons pas vu. On la prend seule ou mieux, vu son épaisseur, coupée avec de l'eau sucrée, du bouillon gras, du lait, etc., mélange qu'il ne faut opérer qu'au moment de l'ingérer, car il s'épaissit bientôt, et forme une sorte de gelée désagréable à prendre; c'est cette coagulation, plus forte encore, qui a fait renoncer à son mélange avec les sirops de fleurs de pêcher, de limon, de chicorée, de pommes, etc., assez usités il y a quelques années. On prescrit l'huile de ricin dans tous les cas où il convient d'employer les laxatifs; dans les engouemens herniaires, les coliques stercorales, les inflammations sourdes, latentes, obscures des intestins, si on croit devoir essayer quelques évacuans; contre la constipation, qu'elle détruit souvent beaucoup mieux que des purgatifs plus forts : elle convient surtout chez les enfans, les personnes délicates, nerveuses, irritables. Dans l'Inde on la donne avant l'accouchement. M. Gartner la conseille dans la fièvre puerpérale et la suppression des lochies, par cuillerée avec le calomel (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, février 1830, p. 247). Pison dit qu'au Brésil les naturels s'en servent dans les tintemens d'oreilles, les maux de nerfs, les douleurs froides, la raideur des parties, etc. *Bras.*, p. 92).

On a cru reconnaître une qualité anthelmintique à l'huile de ricin, entrevue dès le temps de Dioscoride (*lib.* II, *c.* 3). MM. Dunant et Odier l'ont surtout vantée contre le tænia; il est positif que quelques personnes rendent par son administration des parties de ce ver, quoique cela ait été nié; mais elle ne produit pas toujours ce résultat, et lors même qu'elle en fait rendre des portions, il repullule le plus souvent au bout de quelque temps; elle ne possède donc pas plus de propriété tænifuge que les autres huiles qui agissent contre cet entozoaire en lui bouchant les pores respirateurs et l'asphyxiant, ce que produit aussi l'huile d'olive; et nous répétons qu'il est rare de délivrer ainsi entièrement les sujets de cette hydre dévorante : plus d'un tiers de ceux traités depuis quelques années par la racine de grenadier, l'avaient déjà été infructueusement par l'huile de ricin, lorsqu'ils eurent recours à ce puissant et assuré tænifuge, ainsi que nous l'avons exposé dans notre mémoire particulier sur ce sujet.

MM. Delaroche et Odier ont donné cette huile comme un remède certain de la colique de plomb, mais ceux qui, comme ces messieurs, sont partisans de la méthode anti-phlogistique dans le traitement de cette maladie, ont le plus souvent échoué avec ce moyen, ainsi que nous l'avons dit dans notre *Traité de la colique métallique*.

On reproche à l'huile de ricin d'être parfois lourde, de passer difficilement, ce qui la fait rejeter dans quelques cas, etc.; mais ce reproche peut s'adresser à toutes les huiles et même à la plupart des laxatifs.

On a fait plusieurs applications externes de l'huile de ricin. Le père Labat assure qu'aux Antilles on s'en sert en friction contre les douleurs locales. Au Malabar on applique l'huile ou son marc sur les reins dans les douleurs de cette partie. Les Indiens, outre son emploi intérieur purgatif, s'en servent en application contre les maladies de la peau (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 254).

Au Brésil, d'après Pison, on en applique sur le nombril des enfans pour leur faire rendre des vers (*Bras*, p. 92). Dans plusieurs régions de l'Asie on expose les parties douloureuses à la vapeur de la décoction des feuilles de ricin (*Hort. mal.*, II. 57); trempées dans le vinaigre, ces feuilles ont été conseillées aussi en application pour guérir la gale.

Les usages économiques de l'huile de ricin paraissent plus étendus encore, ou du moins le sont sur plus de pays que son emploi médicamenteux. Il y a lieu de croire que c'étaient les seuls qu'en fissent les Egyptiens, qui la nommaient d'après les Grecs *oleum cicinum;* on pourrait pourtant douter que l'*oleum cicinum* des anciens fût l'huile de ricin, car Pline dit qu'elle était puante, ce qui n'a pas lieu pour

la nôtre. Ils l'employaient pour s'éclairer, comme on le fait encore en Tartarie, dans l'Inde, à Cayenne, aux Antilles où on cultive le ricin sur toutes les habitations pour cet usage, parce qu'elle coûte moitié moins que l'huile de poisson et qu'elle brûle sans fumée (Labat, *loc. cit.*). Nous pensons qu'on pourrait l'employer aussi à cet usage, si nous cultivions ce végétal en grand dans les landes de Gascogne, de Bretagne, de la Sologne, etc., ainsi que le conseillait déjà Valentin, en 1806 ; il réussit surtout dans le midi de la France. L'amande donnant au moins le tiers de son poids d'huile, le profit pourrait être considérable pour le cultivateur si la culture que nous proposons réussissait. M. Solimani a même avancé que l'on pourrait rendre cette huile comestible en la lavant avec un mélange d'eau et d'acide sulfurique (De Candolle, *Essai sur les propriétés médicales des plantes*, p. 265). A Java et aux Moluques, d'après Rumphius, on s'en sert, mêlée avec de la chaux vive, pour calfater les vaisseaux.

M. Davies, de Chester, assure que l'huile de ricin a la propriété d'ôter l'odeur aux eaux distillées. Suivant M. Chereau, pharmacien de Paris, elle empêche la graisse de porc de se rancir ; quatre mois après son mélange avec l'axonge ce dernier conservait toute sa fraîcheur (*Journ. de pharm.*, IX, 582).

La pâte dont on a extrait l'huile de ricin servait à préparer celle dite *de rotrou*, en la lavant avec de l'acide sulfurique affaibli ou de l'eau, la séchant et la mêlant, réduite en poudre, avec de la crème de tartre et de la serpentaire de Virginie, mélange dont on fait deux mois après une masse pilulaire, en l'incorporant avec un sirop. On ordonnait la *pâte de rotrou* ou *d'églantine*, à la dose d'un à trois grains, comme un purgatif très-actif, propriété que nous avons lieu de croire exagérée ; difficile à vérifier, d'ailleurs, parce que ce composé officinal est tout-à-fait inusité aujourd'hui.

Hufeland propose de préparer une huile de ricin factice en mêlant une goutte de celle de *Croton Tiglium*, L., dans une once d'huile d'œillette. Nous pensons qu'il en résulterait un mélange plus actif que l'huile naturelle, qu'il est d'ailleurs très-facile de se procurer, et à très-bon compte.

La graine entière et dont on n'a pas extrait l'huile paraît plus active que l'huile même. Tournefort dit que deux amandes infusées dans du petit-lait purgent bien. M. Bonafous a vu des jeunes filles fort incommodées de coliques pour avoir mangé 5 à 6 graines fraîches de ricin, qui pourtant ne contiennent pas un demi-gros d'huile. Au Malabar on se purge avec ces amandes rôties, pilées avec du sucre. M. Orfila a fait périr des chiens en leur introduisant depuis trente grains jusqu'à trois gros de ricin dans l'estomac (*Toxicologie gén.*, II, 32). Il paraî-

trait donc que le parenchyme cotylédonaire recèle le principe actif de ces semences plutôt que l'huile, ce qui expliquerait pourquoi la pâte de rotrou serait une sorte de drastique.

Les autres parties du ricin ont peu ou point d'usages. Brown assure que sa racine est purgative et diurétique. Adanson rapporte que les nègres du Sénégal mettent des feuilles de ricin sur leur tête pour se guérir de la céphalalgie ; ce moyen dans un cas paraît avoir causé une cécité passagère (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1777, p. 302). Thunberg dit qu'on s'en sert aussi au Cap pour cet usage, mais lorsqu'elles sont sèches (*Voyage*, I, 184). Au Malabar on les applique fraîches et pilées contre la migraine ; on les place aussi sur les douleurs goutteuses, etc., coutume qu'on retrouve chez plusieurs peuples. A la Chine on emploie les pousses vertes de cette plante, ainsi que les capsules non mûres comme purgatives. On lit dans les Transactions philosophiques que les feuilles de ce végétal purgent abondamment par haut et par bas ; en modérant leur dose on pourrait peut-être en faire un bon purgatif ?

Le *R. Mappa*, L. (qui forme le genre *Mappa* de quelques modernes), est appelé *Bisnunga* par Camelli ; sa racine est une de celles qui sont connues sous le nom de *binnouge* à Ceylan, et qu'on y emploie comme vomitives. Il y a à la Nouvelle-Guinée une plante appelée *maning*, qu'on croit une sorte de ricin, dont les feuilles, à cinq folioles velues, sont usitées comme sternutatoires dans les embarras de la tête (*Trans. philos. abr.*, I, 95).

La variété appelée *Ricinus inermis* par Jacquin, fournit une amande plus grosse que celle du *R. communis*, L. On la trouve parfois dans le commerce sous le nom de *gros ricin* : Odier l'a mentionnée.

On a plus d'une fois confondu dans les livres anciens, l'huile de ricin avec celle des semences de *Croton Tiglium*, et celle de *Jatropha Curcas*, L., mais ces deux dernières sont incomparablement plus violentes puisque quelques gouttes de la première et une faible dose de la seconde suffisent pour donner la mort. On explique par là, comme nous le disions plus haut, pourquoi quelques auteurs trouvent à l'huile de ricin des propriétés *corrosives*, etc. Dans le commerce on a parfois confondu aussi les semences de ces diverses plantes, d'où il est résulté de grands inconvéniens.

Sous le nom de *Nhambu guacu*, Pison a parlé (*Bras.*, 92) d'un ricin qui n'est probablement qu'une variété du *R. communis*, L. ; dans quelques autres lieux de l'Amérique le ricin se nomme *avanacu*.

Fischer (J.-A.). *Diss. de ricino americano.* Præs. Schmid. Erfordiæ, 1719, in-4. — Canvane (P.). *On the oleum palmæ Christi.* Bath, 1764, in-8 ; deuxième édition, 1769. Traduit en français par Hamart de la Chapelle. Paris, 1777, in-8. — Demachy. Notice sur l'huile de palma-Christi (*Journ.*

de physique, VII, 479; 1776). — Hungerbyhlerius. *Diss. de oleo ricini medicamento purgante ac anthelmintico.* Fribourg en Brisgaw, 1778 et 1780, in-8. — Dunant. Lettre au sujet de l'huile de ricin (Anc. *Journ. de méd.*, XLIX, 44; 1778). — Odier. Observation sur l'usage de l'huile douce de ricin, etc. (Anc. *Journ. de méd.*, XLIX, 313; 1778). — Maderer. Histoire succincte de l'huile de ricin (dans la *Raccoltà di opuscoli fisico-medici de Targioni*, tom. XXII). — Fuchs. *Diss. medica de oleo ricini adulterato et vero, etc.* Resp. Huschke. Jenæ, 1782, in-4. — Bonelli. *Memoria intorno all' olio di ricino, etc.* Vérone, 1785 (Il y en a un extrait anc. *Journ. de méd.*, LXXV, 538). — Deyeux. Mémoire sur l'huile de palma-Christi (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XI, 591; 1803). — Planche. Mémoire pour servir à l'histoire de l'huile de ricin (*Bull. de pharm.*, I, 241; 1809). — Hagurnot. Lettre sur l'huile de ricin (*Bull. de pharm*, I, 279, 380). — *Id.* Sur la coloration de l'huile de ricin (*ib.*, 567). — Limousin-Lamothe. Lettre sur l'huile de ricin (*ib.*, 279). — Fournier. Lettre sur l'huile de ricin (*ib.*, 282). — Cassagne. Lettre sur l'huile de ricin (*ib*, 379). — Mairieu. Lettre sur l'huile de ricin (*Journ. de pharmacie*, V, 428; 1819). — Charlard. Lettre sur l'huile de ricin (*Ib.*, 506). — Valentin (L.). Coup d'œil sur la culture de quelques végétaux exotiques, dans les départemens méridionaux, etc. Marseille, 1807, in-12 (Analysé *Biblioth. méd.*, XV, 250). — Faguer. Note sur l'extraction de l'huile de ricin (*Journ. de pharm.*, VIII, 475; 1822). — Chéreau. Observation relative à l'huile de ricin (*Journ. de pharmacie*, IX, 582). — *Id.* Observ. sur une ancienne huile de ricin, etc. (*Journ. de chimie médicale*, I, 141). — Boutron-Charlard et Henry fils. Recherches sur l'existence du principe âcre dans l'embryon du ricin, etc. (*Journ. de pharm.*, X, 466). — Guibourt. Obs. sur l'huile de ricin, etc. (*Journ. de chimie médicale*, I, 108; 1825). — Bussy (A.) et Lecanu (L.-R.). Essais chimiques sur l'huile de ricin (*Journ. de pharm.*, XIII, 57; 1827). — Soubeiran. Recherches sur le principe actif du ricin (*Journ. de pharm.*, XV, 507). — Gartner (B.). Emploi de l'huile de ricin dans la fièvre puerpérale, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 247).

Ricinus canis, de G. Insecte parasite, vanté jadis, pris dans l'oreille gauche du chien et porté en amulette dans un nouet, comme propre à apaiser les douleurs.

Ricinus major, off. Un des noms du médicinier, *Jatropha Curcas*, L. (III, 674).

— vulgaris. Nom officinal du *Ricinus communis*, L.

Ricophora. Synonyme d'igname, *Dioscorea sativa*, L., dans quelques auteurs anciens.

Rict-reebock. Espèce d'*Antilope* (I, 338).

RICORDO. Source minérale froide, très-gazeuse, qui, d'après le docteur Rinaldi, prend sa source à Spietra-Melara, duché de Cofaza. Elle contient beaucoup d'acide carbonique, des carbonates de soude, de chaux et de magnésie, et est employée avec succès contre le scorbut, l'hypochondrie, l'hystérie et les engorgemens viscéraux (*Dict. des sc. méd.*, XLIX, 19).

Ridderspor. Nom hollandais du pied d'alouette, *Delphinium Consolida*, L.

Ridjle. Nom égyptien du pourpier, *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).

Riebas. Un des noms persans du *Rheum Ribes*, L. (VI, 60).

Rièble. Un des noms du grateron, *Galium Aparine*, L. (III, 305).

Riegher. Nom flamand du héron, *Ardea major* et *cinerea*, L.

RIENTORD (et non RIENTON), dans la vallée de Queyras, à 5 lieues s.-e. de Briançon, en Dauphiné. Carrère (*Cat.*, 485) y indique une source minérale froide.

RIEPOLDSAUER (Eau min. de), en Furstemberg. Klaproth y indique des sulfate, muriate et carbonate de soude, des carbonates de chaux et de magnésie, de l'oxyde de fer, de la silice, et, par livre, 41 pouces cubes de gaz acide carbonique (*Dict. des sc. méd.*, XLIX, 22).

Riet-hahn. Nom du grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L., en Souabe et en Écosse.

RIETE. Cicéron, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), met les marais et palus de Riete (qui selon du Pinet abreuvent le lac de *Pie di Luco* (*Voy.*, IV, 302), au rang des choses admirables parce que leur eau endurcit la corne des pieds des chevaux.

Rietsche. Un des noms prussiens de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104).

RIEU-MAJOU. Eau minérale de France (dép. de l'Hérault, arrond. de St-Pons). Analysée par M. J.-S.-E. Julia, elle lui a offert, pour 15 kil. : acide carbonique, 14 grammes 811 milligr.; muriate de magnésie, 1,274; m. de chaux, 0,956; m. de soude, 0,532; carbonate de magnésie, 6,264; c. de chaux, 5,946; c. de fer, 4,460; substance siliceuse et perte, 0,212; en tout, 34,455 (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXXIII, 269).

Rigaou, Rigaud. Noms vulgaires du rouge-gorge, *Motacilla rubecula*, L.

Rigeto, Rigeio, Rigogolo. Noms italiens et nom sarde de l'*Oriolus Galbula*, L.

Riguoche. Un des noms de l'*Hydnum repandum*, L. (III, 557).

Riitz. Nom japonais du châtaignier, *Castanea vesca*, Gaertn. (II, 133).

Rijik, Ritzke, Rizek, Rizik. Noms russes et allemands de l'*Agaricus deliciosus*, L.

Rikintchir. Nom kourile de l'alouette. Voy. *Alauda*.

RIKUM, en Islande. Cette eau thermale, sur laquelle a écrit J.-T. Stanley (*Trans. of the soc. of Edinburgh*, III, 127), contient, d'après J. Black, pour 10,000 parties : gaz sulfureux, une petite quantité; alcali minéral caustique, 0,51; terre argileuse, 0,05; terre silicée, 3,73; sel commun, 2,90; sel de Glauber desséché, 1,28 (*Ann. de chim.*, XVII, 13).

Rima. Un des noms de pays de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 455).

Rimbot. Un des noms africains de l'*Oncoba spinosa*, Forsk. (V, 36).

Rimnon. Un des noms du grenadier, *Punica Granatum*, L. (V, 538), dans Celse.

Rinchaon. Nom portugais et brésilien de l'*Erysimum officinale*, L. (III, 146).

Rind. Nom allemand du bœuf, *Bos Taurus*, L.

Rindill. Nom islandais du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Rindsgalle, Rindstalg. Noms allemands de la bile et de la graisse de bœuf. Voy. *Bos Taurus*, L.

Ring blomma. Nom suédois du souci, *Calendula officinalis*, L.

— dove, Ring-dufwa, Ring-duve, Ringel-taube. Noms anglais, suédois, hollandais et allemand du ramier, *Columba Palumbus*, L.

— swala. Nom suédois du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.

Ringel-baer. Un des noms allemands de l'ours. Voy. *Ursus*.

Ringelblume. Nom allemand du souci, *Calendula officinalis*, L.

RINGO. Plaine à 3 lieues de Dol, en Bretagne, dans laquelle, près du château de Landal, est une source froide, que Lemonnier dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 478).

Ringoule. Un des noms de l'*Agaricus Eryngii*, DC. (I, 104).

RIO-MAYOR. Source minérale salée, très-abondante, située non loin de Batalha dans l'Estramadure. C'est la seule eau médicinale de ce genre, située en Portugal (Alibert, *Précis*, etc., 591).

Rio de Pasambio. Voy. *Rio-Vinagre*.

RIO-REAL. Source minérale de Portugal, dans l'Estramadure,

que M. Alibert (*Précis*, etc., 595) dit *sulfureuse*, *hépatique*, et tiède (19° R.).

RIO-TINTO, en Espagne. P.-J. Bergius a écrit, dit-on, sur ces eaux, qui nous sont inconnues (voy. *Swenska vetensk. acad. handl.*, 1761, p. 117, et *Schwedische acad. Abhandl.*, 1761, p. 118).

RIO-VINAGRE ou RIO DE PASAMBIO. Eau qui sort d'un volcan d'Amérique, près de Pophyhn, et qui passe pour guérir le goître. Elle contient, dit-on, de l'*acide hydrochlorique libre* et de l'*iode*; ce dernier principe pourtant n'est pas mentionné dans l'analyse que M. Boussingault en a donnée (*Revue méd.*, 1832, IV, 111).

Ripa. Nom suédois de la gélinotte blanche, *Tetrao Lagopus*, L.

RIPIPHORUS. Genre d'Insectes coléoptères, formé aux dépens du genre *Mordella* de Linné. Le *R. subdipterus* est légèrement épispastique, selon M. Farines (*Journ. de pharm*, XV, 267), tandis que les *R. bimaculatus* et *flabellatus* ne le sont point.

Ris. Synonyme de riz, *Oryza sativa*, L. (V, 89).

Risagon. Un des synonymes de cassumunar, *Zingiber Cassumunar*, Roxb.

Risalgaltum, Risigallum. Anciens synonymes de réalgar, *Sulfure rouge d'arsenic.*

Riskesa, Riso. Noms mandschou et italien du riz, *Oryza sativa*, L.

Risoletta. Un des noms de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L. (I, 292).

Risum. Un des noms latin du riz, *Oryza sativa*, L. (V, 105).

Ritangor. Un des noms malais du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).

Rité. Nom d'un petit fruit triangulaire, charnu, jaunâtre, d'une saveur alcaline, dont on fait usage dans la jaunisse et dans les rétentions d'urine, en Egypte, d'après la liste des médicamens de ce pays, présentée par M. Rouillère (etnon Rouyer) et imprimée dans le *Bulletin de pharmacie* (II, 411).

Rito, Rite. Noms languedociens du canard (Voy. *Anas*), mâle et femelle.

Rittersporn. Nom allemand du pied d'alouette, *Delphinium Consolida*, L.

Riuci. Un des noms du *Scolymus hispanicus*, L., en Italie.

Riuno-fige. Un des noms du *Convallaria japonica*, L.

Riupa. Nom islandais de la gélinotte, *Tetrao Lagopus*, L.

Rivache. Un des noms du *Selinum palustre*, L.

RIVIÈRE sous Aigremont. Village de Champagne, à 8 lieues N.-E. de Langres, et 2 lieues N. de Bourbonne, où Carrère (*Cat.*, 483) indique des eaux minérales froides.

Rivière en Gascogne. Voy. *Saubuse.*

RIVIÈRE dans le Rouergue. Village sur le Tarn à 2 lieues de Milhaud, près duquel sont 2 sources minérales froides, dites de *Pissarot*, du nom d'un ruisseau et d'un moulin qui en sont proches (Carrère, *Cat.*, etc., 514).

Rivina lævis, L. Arbuste de la famille des Chénopodées, dont le fruit est une baie monosperme, à suc coloré, noirâtre, qu'Aublet dit

bon contre les indigestions (*Guiane*, 90). M. Fanning présente une autre espèce de ce genre, comme ayant le suc de ses fruits propre à faire un fard végétal (*Journ. de pharm.*, XVIII, 252). Nous croyons que c'est au genre *Rivina* qu'appartient une plante des Antilles, mentionnée par Labat (*Nouv. voyage*, III, 240), dont le suc des feuilles est excellent, étant injecté dans les yeux et appliqué dessus au moyen d'une compresse, contre les taies et autres maladies de ces organes.

Riwand, Riwandzini. Noms arabes de la rhubarbe. Voy. *Rheum* (VI, 57).

RIXHEIM. Petit bourg de France en Alsace (Haut-Rhin), à une lieue de Mulhouse, où se trouve une source froide que Buch'oz indiquait comme minérale, mais à laquelle Méglin fils a contesté ce caractère (Carrère, *Cat.*, 466).

Riz. *Oryza sativa*, L. (V, 89).
— d'Allemagne. *Hordeum Zeocriton*, L. (III, 527).
— de la Chine, de la Cochinchine. On a donné ce nom au *Triticum monococcum*, L.
— de montagne. Voy. *Riz sec*.
— du Pérou. *Chenopodium Quinoa*, W. (II, 225).
— (petit). Nom de la semence du *Chenopodium Quinoa*, W.
— sec. Nom donné à une variété du riz qui croît sur les lieux élevés, et n'a pas besoin, dit-on, d'avoir le pied dans l'eau, comme le riz ordinaire. On ne le connaît pas bien en Europe, si toutefois il existe.
Rizigal. Un des synonymes de *Réalgar*.
Ro. Un des noms japonais du *Tussilago Petasites*, L.
Roalo. Un des noms du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L., en Provence.
Roable, Robery. Noms vulgaires du *Motacilla Troglodytes*, L.
Roaz. Nom du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L., en Portugal.
Robbe, Robbeken. Noms hollandais du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.
Robbia. Nom italien de la garance, *Rubia tinctoria*, L.
Robertin. *Geranium Robertianum*, L. (III, 368), appelé aussi *Herbe à Robert*.
Robertskruid. Nom hollandais de l'herbe à Robert, *Geranium Robertianum*, L.
Robinet. Un des noms du *Lychnis dioica*, L. (IV, 164).
— déchiré. *Lychnis Flos-Cuculi*, L.

ROBINIA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie décandrie, qui renferme des arbres ou arbrisseaux, dont plusieurs servent à l'ornement des jardins, la plupart originaires de l'Amérique septentrionale. Son nom vient de Jean Robin, *simpliciste* de Henri IV, professeur de botanique, dont le fils Vespasien, sema vers 1600, le premier *R. pseudo-Acacia*, L., au Jardin du Roi à Paris, où il existe encore.

R. amara, Lour. Sa racine est un amer très-puissant, fort utile pour ranimer les forces de l'estomac dans le flux de ventre, contre les obstructions du mésentère et de l'utérus. On lui enlève son odeur nauséabonde en la faisant légèrement torréfier, puis macérer dans le vinaigre. Elle est employée à la Chine et à la Cochinchine, d'après

Loureiro, qui dit l'avoir expérimentée sur lui-même (*Flora cochinch.*, II, 556).[1]

R. (Caragana, W.) *Caragana*, L. Cette espèce sert de fourrage en Sibérie, d'après Pallas (*Voyage*, IV, 298); il ne faut pas lui attribuer la *résine caragne*, qui est produite par l'*Amyris Carana*, Humb. (II, 84), comme on le fait dans quelques ouvrages.

R. flava, Lour. Vers le nord de la Chine on use comme fébrifuge de la décoction de la racine de cet arbrisseau (*Flora cochinch.*, II, 556).

R. maculata, Kunth. Son écorce, pulvérisée et mêlée à la farine de maïs, est un poison pour les rats, les souris; on l'emploie à Campêche pour cet usage, d'après MM. Humboldt et Bonpland (*Nova gen. et spec.*, VI, 395).

R. (Lonchocarpus) *Nicou*, Aubl. Il sert à la Guiane à enivrer les poissons, en battant l'eau avec ses rameaux fendus.

R. (Swartia, Poiret) *Panacoco*, Aubl. (*R. tomentosa*, W.), bois pagaie blanc. Son bois, qui est appelé aussi *bois de fer*, a cause de sa dureté, passe pour presque incorruptible. L'écorce est employée comme sudorifique; entaillée, elle laisse découler une liqueur résineuse rougeâtre, balsamique, qui devient noire en séchant (Aublet, *Guiane*, II, 768).

R. pseudo-Acacia, L. Robinier, acacia (qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Acacia*), acacia des jardiniers, faux acacia. Bel arbre de l'Amérique septentrionale, introduit en France depuis plus de deux siècles, et devenu presque indigène tant il est répandu et acclimaté. Ce végétal s'élève assez rapidement à 60 ou 80 pieds de hauteur dans les bons terrains; dans les mauvais, il reste petit et se rabougrit de manière à être méconnaissable. Ses rameaux épineux le rendent propre à faire des haies; son bois est cassant, jaunâtre, et blanc dans une variété moins estimée; ses feuilles sont ailées avec impaire, à 11-15 folioles ovales, entières, très-appétées des bestiaux, même sèches; ses belles fleurs blanches, fort recherchées des abeilles, disposées en grappes pendantes, s'ouvrent à la fin de mai, et embaument l'air de leur odeur de fleurs d'oranger, surtout le soir; on les dit anti-spasmodiques, et on en prépare un sirop agréable (Desfont., *Traité des arbres, etc.*, II, 304) ainsi qu'une liqueur de table (Bonafous, *Ann. d'hort.*, IX, 168); elles produisent une gousse alongée, comprimée, à dos membraneux, qui renferme des graines,

---

[1] Il y a dans le *Journal de pharmacie* (I, 464) un *Robinia cannabina*, qu'on dit être employé comme textile au cap de Bonne-Espérance. Nous ne connaissons pas de plante de ce nom dans les auteurs.

qu'à la Chine on met confire dans le fiel de bœuf, et qu'on y donne pour *rajeunir* (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 507); non-seulement on peut douter de cette propriété, mais qu'il s'agisse dans ce passage du *R. pseudo-Acacia*, L., d'autant qu'on y dit que les fleurs servent à teindre en jaune, ce qui ne peut avoir lieu pour cet arbre, puisque les siennes sont blanches. Ces fleurs, qui sont très-abondantes, sont assez bonnes à manger étant frites, comme l'a expérimenté l'un de nous.

L'écorce du faux acacia est susceptible, étant rouie et filée, de faire des cordages, de la toile; elle est sucrée au goût et peut être prise pour de la réglisse par les enfans; mais M. Gendron, médecin de Vendôme, rapporte que des écoliers en ayant mangé, trompés par cette douceur, éprouvèrent 3 heures après du malaise, de l'envie de dormir, des vomissemens, et quelques-uns de légers mouvemens convulsifs. On leur fit boire du thé en abondance, et les accidens se dissipèrent (*Ann. clin. de Montp.*, XXIV, 68; 1811). Ce praticien se demande si on ne pourrait pas tirer parti de cette propriété vomitive? il s'élève surtout contre l'assertion de Gilibert, qui regarde l'écorce et les racines de l'*Acacia*, comme douces et sucrées et pouvant remplacer la réglisse.

Ruckert a donné l'analyse chimique des feuilles, des fleurs et du bois de cet arbre, dont les économistes vantaient beaucoup les avantages il y a 30 ou 40 ans, de sorte qu'on en planta partout, surtout dans les mauvais terrains où on prétendait qu'il venait très-bien, ce qui est une erreur; aussi en a-t-on abandonné la culture en grand aujourd'hui.

Le bois jaune de l'acacia, est employé à divers ouvrages de tour; il prend un assez beau poli et est assez bien veiné au centre; comme il est lourd et compacte, il est d'un bon usage pour meubles, etc. On assure qu'on peut en tirer une couleur jaune. Dans l'Amérique septentrionale on s'en sert pour les constructions civiles et navales.

On a dans les jardins une variété de cet arbre, qu'on appelle *Robinia inermis*, *Acacia inermis*, *Acacia parasol*, parce qu'elle est sans épines et que ses branches font le parasol.

Saint-Jean Crève-Cœur. Mémoire sur le Robinia (*Mém. de la société d'agriculture*, 1786). — Ruckert. Traité chimique et économique sur la culture, l'usage et les parties constituantes de l'Acacia (en allemand). Vienne, 1800, in-8. — François de Neufchâteau (N.-L.). Lettres sur le Robinia. Paris, 1803, in-12.

R. viscosa, Vent. Cet arbre, moins élevé que le précédent, rapporté de l'Amérique septentrionale par Michaux, est cultivé dans les jardins seulement, qu'il orne vers le mois de juillet de ses belles fleurs roses, inodores à la vérité. Ses jeunes rameaux offrent une exsudation gluante considérable, qui semble secrétée par de très-

petites glandes superficielles; cette matière diffère des résines parce qu'elle est peu soluble dans l'alcool, mais elle se dissout très-bien dans l'éther; elle n'a ni saveur, ni odeur, et s'unit aux graisses, aux huiles; Vauquelin la regarde comme un produit particulier (*Ann. de chim.*, XXVIII, 223); cependant M. Chevallier dit positivement qu'on en peut retirer une espèce de glu (*Dict. des drogues*, III, 15). Les petits oiseaux s'y prennent parfois.

Ventenat (E.-P.). Note sur le *Robinia viscosa* (*Bull. de la soc. philom.*, I, 161, deuxième partie).

On cultive dans les jardins le *Robinia hispida*, L.; le *R. Altagana*, Pal., etc.

Nicholson donne le nom de *faux quinquina* à un *Robinia?* qu'il nomme *ouebouhou*.

Roble, Robre. Noms du chêne, *Quercus Robur*, L., dans quelques cantons des Pyrénées.

ROBORANS, *roborantia*, de *robur*, force. Ce nom, synonyme de *fortifians*, est celui d'une classe de médicamens propres à ranimer, rétablir ou créer les forces chez les sujets où elles ont diminué, cessé, ou n'ont point encore paru. Tout ce qui tend à ces diverses modifications de la restauration des forces, doit être rangé parmi les roborans. Ainsi le bon emploi des agens hygiéniques, tels qu'un air pur, la gymnastique, la propreté, etc., sont des fortifians. Les plus directs sont les alimens analeptiques, féculens, gélatineux, etc., et certains médicamens.

C'est surtout ceux pris dans ce dernier ordre qu'on décore du nom de roborans par excellence, bien que la classe alimentaire fournisse les plus efficaces. Le roborant ne fait que solliciter le retour des forces; les organes ne sont plus malades, mais ils sont faibles, languissans et ont besoin d'être ranimés, réfocillés. Le tonique rétablit l'action normale des parties, provoque leur contractilité insensible; le fortifiant leur rend les forces qui leur étaient naturelles ou habituelles; l'excitant ajoute à ces dernières. Ces trois sortes de médicamens se nuancent, comme on voit, et sont réellement distincts, quoique voisins. Les roborans agissent, comme les toniques, sans causer d'action immédiate, sans produire de sensation actuelle; le temps est nécessaire pour apprécier le résultat de leur action, tandis que les excitans provoquent de la chaleur, augmentent de suite la vitalité des parties, etc. (voy. *Excitans*, III, 195); les toniques sont des substances inodores, d'une action lente et qui agissent plus sur les tissus que sur le développement des forces.

Tout médicament aromatique qui renferme des principes amers, de l'extractif, du tannin, de l'acide gallique, etc., quelles qu'en soient

les proportions, qu'ils soient combinés ou isolés, a une action roborante, s'il est convenablement administré.

Il y a des fortifiants généraux, il y en a de locaux ou partiels; ainsi c'est parfois la vue, l'ouïe, etc., qui sont seulement affaiblies; d'autres fois, c'est tout le corps, comme après les maladies, le jeûne prolongé, les excès vénériens, etc.

Scheffel (C.-E.). *Programma de fatis medicamentorum roborantium.* Griswaldæ, 1745, in-4. — Ludwig (C.-T.). *Programma de usu roborantium in cacochymiâ.* Lipsiæ, 1758, in-4. — Buechner (C.-T.). *Diss. de roborantium differentiis in prazi, etc.* Resp. Open. Halæ, 1758, in-4.

ROBS. Nom qui vient de l'arabe *robub*, qu'on donne au suc des fruits des végétaux rapproché en consistance de miel; celui de raisin s'appelle *sapa*. Ce genre de médicament est à peu près inusité aujourd'hui, et on lui préfère, avec raison, les extraits, qui se conservent mieux à cause de leur plus grande consistance; cependant celui de nerprun se prescrit encore quelquefois. Il y a des robs composés; tel est celui dit de *Laffecteur*, dit aussi anti-syphilitique, etc.

Robub. Nom arabe d'une composition pharmaceutique, qui est le *Rob* des officines.

Robur. Un des noms du chêne, *Quercus Robur*, L. (V, 585).

Rocaireul. Nom piémontais du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.

Rocambole. Nom de l'*Allium Scorodoprasum*, L. (I, 186).

Roccella. Voy. *Lichen Roccella*, L. (III, 105). Dans quelques anciens auteurs, on donne ce nom au *Ribes Uva-crispa*, L.

Roccelle. Nom français du genre *Roccella*, démembrement du genre *Lichen*. Le *R. tinctoria*, Ach., est le *Lichen Roccella*, L. (III, 105).

ROCESTER. Eau minérale qui contient, d'après l'analyse de M. Hemming, de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, et du sulfate de magnésie (*Dict. des sc. méd.*, XLIX, 70).

Roch. Nom hollandais de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.

ROCHECORBON (Indre-et-Loire). Cette eau, très-estimée des médecins du pays, a été analysée par M. Margueron jeune, pharmacien à Tours, qui l'a prise dans les fontaines de Touvois, Descartes, des Poitevins et de la petite Moussardière. Un litre lui a donné seulement 1 grain de carbonate de chaux, 1 grain d'alumine, silice et magnésie, et quelques atômes de matière organique; mais beaucoup d'air atmosphérique et surtout d'oxygène, source probable de leur efficacité (*Journ. de chim. méd.*, III, 97; et *Journ. de pharm.*, XIII, 27).

ROCHE-POUZAY ou LA ROCHE-POSAY. Petite ville de France (dép. de la Vienne), à 5 lieues E. de Chatellerault, près de laquelle sont 3 sources (Carrère, *Cat.*, etc., 456, dit 4) d'eau sulfureuse froide, qui jaillissent dans des bassins peu distans les uns des autres. Elles sont usitées en boisson (un verre à une pinte 1/2), en bain qu'il faut chauffer, en douches, en lotion; la première, d'après M. Martin, dans les affections cutanées (affections où leurs boues sont aussi employées

en cataplasmes), les engorgemens viscéraux, les scrofules, l'hypochondrie ; la 2e, contre la colique néphrétique et la couperose ; la 3e, dans les cas d'aménorrhée, de chlorose, d'ictère et d'hémorrhoïdes : il les dit contre-indiquées dans les affections de la poitrine. Mais leur action n'a été jusqu'ici qu'imparfaitement étudiée. En 1820, 70 personnes seulement les ont fréquentées : on y a construit depuis peu d'années un hôpital militaire. Le docteur Joslé a obtenu d'une livre de ces eaux : sulfate de chaux, 10 à 12 grains ; carbonate de chaux, 7 à 8 ; c. de magnésie, 1 ; muriate de soude, 1 1/2 ; gaz hydrogène sulfuré, 8 pouces cubes. On les imite dans nos établissemens d'eaux artificielles : c'est, avec celles d'Enghien et du Briou, les seules eaux sulfureuses froides connues en France.

Description de la fontaine trouvée à la Roche-de-Pouzay, près de Châtelleraud, cette année 1573. Paris, 1573, in-8. — Milon. Descr. des fontaines médicinales de la Roche-Pozay, en Touraine, recongnues et mises en leur ancienne vertu, au commencement du mois d'août 1615, ensemble le jugement, etc. Paris, 1617, et 1661, in-8. — Martin (C.). Nouv. description des eaux min. de la Roche-Pouzay, en Touraine, avec un recueil d'observ. sur les effets de ces eaux. Châtellerault, 1737, in-12. — Eaux min. de la Roche-Pouzay (*Nature considérée*, V, 323 ; 1774). — Joslé. Essai analytique sur les eaux min. sulfureuses froides de la Roche-Pouzay. 1805, in-8.

Rocheraie. Un des noms du biset, *Columba Livia*, L.

Rocka. Nom suédois de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.

Rockenbollen. Un des noms allemands de l'*Allium Scorodoprasum*, L.

Rocket. Nom anglais de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Rocou, Rocouyer. Noms américains du *Bixa Orellana*, L., nommé aussi *Rocu*.

Rocumbol. Nom anglais de l'*Allium Scorodoprasum*, L.

Rod fingerhat. Nom danois de la digitale pourprée, *Digitalis purpurea*, L.

— kammen. Nom islandais du *Cachalot Macrocéphale*.

— oketunge. Nom danois de l'orcanette, *Anchusa tinctoria*, L.

Rodarve. Un des noms danois du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

Rodat. Un des noms suédois du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Roddyr. Nom norwégien du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

RODENBACH, en Westphalie, cercle de Mulheim. Il y existe des eaux ferrugineuses d'une faible importance, mentionnées par E. Osann, dans sa *Revue d s sources médicinales de Prusse*.

RODENBERG (Eaux min. de). Elles ne nous sont connues que par le titre des ouvrages suivans :

Ziegler (C.-J.-A.). Courte desc. des eaux min. de Rodenberg (en allemand). 1743, in-4. — Munchhausen. *Ueber die asphaltischen Schwefelquellen bey Rodenberg* (*Schriften der Berliner Gesellsch. Naturforsch Freunde*, III, 406).

Rodia. Nom grec moderne du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Roding. Un des noms suédois de l'ombre. Voy. le genre *Salmo*.

Rodiola. Nom italien du *Sedum Rhodiola*, DC.

Rodkal. Nom que porte en Suède le chou rouge. Voy. *Brassica* (I, 662).

Rodling, Roedling. Noms allemands de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104).

Rododaphne pour Rhododaphne. Voy. ce mot.

Rodonello. Nom espagnol du blé de miracle, *Triticum compositum*, L.

Rodroo-pam. Nom indien du *Coluber gramineus*, Sh., espèce de vipère.

Roe, Roe-deer. Noms anglais du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L.

Roeckel. Voy. à l'article *Pleuronectes Hippoglossus*, L. (V, 371).

Rœd roee. Un des noms danois du rosier à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

— steenbroek. Nom danois de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L.

Roeda winboer, Roede ribs. Noms suédois et danois du *Ribes rubrum*, L.
Roedgal. Nom suédois du *Bol d'Arménie*.
Roedklever, Roedkoepling. Noms danois et suédois du *Trifolium pratense*, L.
Roedloek. Nom suédois de l'ognon, *Allium Cepa*, L.
Roefkaka. Nom suédois de la *Noix vomique*.
Roefrumpa. Nom suédois de l'*Equisetum arvense*, L.
Roeg. Nom suédois du seigle, *Secale cereale*, L.
Roehrencassie. Nom allemand du canneficier, *Cassia Fistula*, L.
Roeknesva. Nom suédois de la persicaire, *Polygonum Persicaria*, L.
Roellikê. Un des noms danois de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.
Roemische chamille. Nom allemand de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.
Roemischer. L'un des noms allemands de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.
Roenn. Nom suédois du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.
Roer-drun. Nom suédois du butor, *Ardea Stellaris*, L.
Roerbe. Ancien nom présumé être celui de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L.
Roethelstein. Nom allemand du *Rubrica fabrilis* des Latins, selon Matthiole.
Roettika. Nom suédois du radis, *Raphanus sativus*, L.
Roettikeroser. Nom suédois de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.
Roey. Nom brame de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466).
Roflock. Nom du *Cyanella capensis*, L. (II, 529), au Cap.
Rog. Nom hollandais du seigle, *Secale cereale*, L.
— ieleni. Nom portugais du bois de cerf. Voy. *Cervus Elaphus*, L.
Rogaliza. Nom espagnol de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
Rogga. Nom du seigle, *Secale cereale*, L., dans Pline.
Roggen. Nom allemand du seigle, *Secale cereale*, L.
Rogne. Un des noms de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L. (II, 527).
Rognons de musc. Voy. *Mus zibeticus*, Gmel. (IV, 519).
Rohel. Un des noms du *Sang-dragon*. Voy. ce mot.

ROHITSCH (Eaux min. de), en Styrie. Le professeur Vest de Gorice, qui a analysé, en 1821, la principale source, usitée en boisson, y a trouvé pour 2,007 onces 1/2 (?) : sulfate de soude, 8,7 ; carbonate de soude, 2,3 ; hydrochlorate de soude, 0,2 ; carbonate de chaux, 23,7 ; protocarbonate de fer, 1,3; enfin 104 pouces cubes de Vienne de gaz acide carbonique, ce qui ferait, dit-on, près de 3 fois son volume, et la rendrait, si cela est exact, la plus gazeuse des eaux minérales connues. Ces eaux sont probablement les mêmes que celles de *Roitsch* (VI, 106).

Macher (M.). Desc. physico-médicale des sources acidules de Rohitsch, en Styrie, et règles pour les employer (en allemand). Gorice, 1826, in-8 (121 p.).

Rohob. Synonyme arabe de *Rob*.
Rohr-dommel. Nom allemand du butor, *Ardea Stellaris*, L.
— huhn. Nom de la *Poule d'Eau* en Allemagne.
Rohun. Nom bengale du *Swietenia febrifuga*, Roxb.
Roi des fleurs. Nom de la pivoine en arbre, à la Chine.
— des métaux. Un des noms de l'*Or*, regardé comme le métal par excellence.
— des végétaux. Un des noms du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340).
Roie (Eaux min. de). Voy. *Roye*.

ROISDORF ou ROESDORF. A l'entrée de ce village, situé à une lieue de Bonn et 4 de Cologne, dans le duché du Bas-Rhin, est une source minérale froide, très-gazeuse et saline, connue aussi sous le nom d'*alfter*, et qui paraît avoir été connue des Romains : une autre source peu distante est trop ferrugineuse pour être employée.

La première, sujet en 1774 d'une dissertation latine du docteur Kauhlen, a été analysée, presque simultanément en 1813, par Vauquelin et F. Petazzi (*Ann. de chim.*, LXXXVII, 109), et l'a été de nouveau, en 1825, par le docteur G. Bischoff, dont l'année suivante M. Robinet a fait connaître en France le travail, et qui y a trouvé : une grande quantité d'acide carbonique (une fois 1/3 son volume); de l'azote; du sous-carbonate de soude (6 grains par livre); du muriate de soude (14 gr. 1/2) et du sulfate de soude; des carbonates de chaux et de magnésie, du sous-carbonate de fer, des traces de manganèse, de la silice, un sel de potasse indéterminé, enfin un peu de phosphate de soude (*Journ. de chim. méd.*, III, 395). Cette eau, d'un usage fort agréable, est employée en boisson, contre les affections des organes digestifs et urinaires, dans les mêmes cas et de la même manière que l'eau de Seltz, avec laquelle elle offre une composition presque identique. On l'administre aussi contre les constipations habituelles, les engorgemens glanduleux, la phthisie même, etc. Peu usitée sur les lieux, elle est exportée en abondance, et résiste, dit-on, sans s'altérer, aux voyages les plus lointains.

ROITSCH, en Styrie. On trouve dans les mélanges de l'académie des curieux de la nature (Dec. 2. A. 5, 1686, p. 441; *ibid.* A. 7, 1688, p. 136; et Dec. 3. A. 1, 1694, p. 118), trois observations de J.-B. Gründel, A. Lebenwaldt et M. Gerbez, sur l'utilité de ces eaux gazeuses (*de acidularum Roitschensium*) contre les fièvres intermittentes, un vomissement rebelle et un cas de colique bilieuse. Voy. *Rohitsch* (VI, 105).

ROKA. Arbre d'Arabie, qui paraît être le *Trichilia emetica*, Vahl.

ROKETTE. Nom hollandais de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

ROKKE, ROKKEL. Noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., en Danemarck.

ROLA. Nom de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

ROLLEVILLE. Paroisse du pays de Caux, où se trouve une source minérale froide qu'on croit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 504).

ROMAINE. Nom d'une variété du *Lactuca sativa*, L. (IV, 11).

ROMAN. Un des noms arabes du grenadier, *Punica Granatum*, L.

— CAMOMILE. Nom anglais de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

— WORMWOOD. Nom anglais de l'absinthe pontique, *Artemisia pontica*, L.

ROMANION. Nom provençal du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

ROMARIN. Nom français du *Rosmarinus officinalis*, L. Voy. *Rosmarinus*.

— DE BOHÈME. *Ledum palustre*, L. (IV, 82).

— SAUVAGE, *Ledum palustre*, L.

ROMAZA. Nom espagnol de la racine du *Rumex alpinus*, L.

ROME. Capitale de l'État de l'Église. A 4 lieues 1/2 de cette ville, entre le Rio Albano et le ruisseau dit *acqua acetosa*, est un courant de lave, découvert par M. Riccioli; près de ce ruisseau d'acqua acetosa, sort une source minérale, qui a probablement donné son nom au ruisseau; elle est froide et dépose d'abondantes incrustations calcaires. Elle a fourni par livre, au professeur P. Carpi : acide carboni-

que, 12,309 pouces cubes; sous-carbonate de soude, 7 grains 704; hydrochlorate de soude, 0,665; nitrate et hydrochlorate de chaux et de magnésie, 2,279; sulfate de soude, 0,804; s. de magnésie, 0,895; carbonate de chaux, 4,480; oxyde de fer et d'alumine, 0,300; sulfate de chaux, 0,160; silicate de fer, 0,120 (*Giornale arcadico*, XLI; 1829: voy. la *Revue* des *ann. des sc. nat.*, 1829; p. 133). J.-A. Nollet a parlé, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris* (1750, hist., p. 7, mém. p. 62), des *sources d'eau soufrée* des environs de Rome. On trouve aussi dans les éphémérides de l'académie des curieux de la nature (cent. 7 et 8, append., p. 129), une *Relatio de serpentum antro salutifero Romano*, caverne naturelle près de la ville de Sasso, à 20 milles de Rome. Quant à l'*acqua acetosa*, elle est fort usitée des habitans de Rome, et criée dans les rues par des porteurs, comme l'eau de la Seine à Paris.

Romeira. Nom portugais du grenadier, *Punica Granatum*, L. (V, 538).
Romero. Nom espagnol du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Romerska kamillen-blummer, Romerske cameelblomster. Noms suédois et danois de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.
Romice. Nom italien de la racine du *Rumex alpinus*, L.
Romisch. Nom polonais du *Parus pendulinus*, L.
Rompt-pierre. Un des noms de la saxifrage. Voy. *Saxifraga*.

Ronas. Nom d'une racine de Perse, qui sert à teindre en rouge, d'après Lémery (*Dict.*, 656). Serait-ce la garance? Quelques auteurs disent que ce nom indique à la Chine une espèce de fausse squine. Voyez *Smilax*.

Ronbonhi. Un des noms belges du faux narcisse, *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.
Ronca. Nom espagnol des oiseaux du genre *Rallus*.
Ronce. Nom français du *Raia Rubus*, L., espèce de poisson.
Ronce (végétal). Voy. *Rubus*.

RONCEVAUX. Hameau de France, près du village de Davayé, dans le Mâconnais, où M. F.-L. de Lamartine (*Compte rendu des trav. de la soc. de Mâcon*, pour 1824, p. 70) a trouvé une source ferrugineuse, usitée, des habitans seulement, contre la dyspepsie.

Ronchas. Nom du lagopède, *Tetrao Lagopus*, L., chez les Grisons.
Rond. Un des noms français du *Tetraodon Mola*, L.
— leav'd sundew. Nom anglais du *Drosera rotundifolia*, L.
Ronda. Un des noms de la rue, *Ruta graveolens*, L.
Rondbladige maluwe. Nom hollandais de la petite mauve, *Malva rotundifolia*, L.
Rondelle. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L. (I, 463).
Rondellette, Rondete. Noms du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.
Rondier. Un des noms de l'*Areng saccharifera*, Labill. (I, 395).
Rondote. Un des noms du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L. (III, 380).

RONGEURS. Ordre de Mammifères, pourvus en avant de deux longues dents incisives (*Glires* de Linné), auquel appartiennent les genres *Castor*, *Mus*, *Sciurus*, *Hystrix*, *Lepus* et *Cavia* (voy. ces mots), la plupart de peu d'importance alimentaire ou thérapeutique.

Rongoa. Nom que les nouveaux Zélandais donnent aux plantes confortantes dont ils boivent le suc dans leurs maladies (Lesson, *Buffon continué*, II, 325).

RONNEBOURG, à 2 lieues de Gera. On y indique des eaux minérales ferrugineuses.

RONNEBY, dans la province de Bleking en Suède. Il y existe une source minérale très-fréquentée, dit-on, où J. Berzelius a trouvé (*Mém. de la soc. roy. de Suède*), pour mille parties : protosulfate de fer, 1,0686; p. s. de manganèse, 0,0260; sulfate de zinc, 0,0133; s. de chaux, 0,3705; s. de magnésie, 0.1716; s. d'ammoniaque, 0,2126; s. de soude, 0,4790; s. de potasse, 0,0433; chlorite d'aluminium, 0,0230; silice, 0,1151 (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 128).

RONY, en Hongrie, comitat de Néograd. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source minérale.

Roo loops-alant. Nom hollandais de l'*Inula dysenterica*, L.
Roode steenbreck. Nom hollandais de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L.
Roodkruid. Nom hollandais du *Plumbago europæa*, L.
Roomie mustiki. Nom tamoul du *Mastic*.
Roomschekamill. Nom hollandais de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.
Root zandelhout. Nom hollandais du *Santal rouge*.

ROQUECOURBE. Village de France, en Languedoc, à une lieue et demie de Castres, près duquel est une source froide, appelée de *Siloé*, que Pujol dit martiale (Carrère, *Cat.*, etc., 492).

ROQUETAILLADE. Village de France dans le Rouergue, à 3 lieues et demie de Milhaud, où Carrère (*Cat.*, etc., 512) indique une source minérale froide.

Roquette. Nom de la petite perdrix grise en Normandie. Voy. *Tetrao*.
— , Roquette cultivée. Roquette des jardins. *Brassica Eruca*, L. (I, 662).
— batarde. *Reseda lutea*, L.
— (fausse). *Sisymbrium tenuifolium*, L.
Rorastro. Un des noms italiens de la bryone, *Bryonia alba*, L.
Roray. Nom illyrien du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.
Rosella, Rorida. Noms du *Drosera* (II, 689).

Ros. Synonyme latin de rosée. Le *Ros vitrioli* s. *sulphuris* s. *vitrioli volatilis* des anciens chimistes, était de l'acide sulfurique très-affaibli, obtenu par distillation du sulfate de fer.

Ros solis. Rosée du soleil. Un des noms du *Drosera* (II, 689).
— tampferwurzel. Un des noms allemands du *Rumex aquaticus*, L.
Rosa. Nom russe de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

ROSA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille nombreuse de l'Icosandrie polygynie, renommée pour la beauté et le parfum de ses fleurs, chantées de tous temps par les poètes : les végétaux qu'il renferme appartiennent tous à l'ancien monde. En Europe ils croissent dans les haies, les bois, où ils ont des fleurs simples; plu-

sieurs belles espèces sont cultivées avec profusion dans les jardins où leurs fleurs doublent avec facilité. Le nom de rose vient du grec ῥόδον, qu'elle portait chez ce peuple.

Le nombre des espèces du genre rosier est aujourd'hui considérable; les variétés s'y comptent par centaines, à tel point qu'il devient impossible au plus savant botaniste de se reconnaître au milieu de ce dédale inextricable, et qu'à peine peut-on y établir des grouppes principaux. Aussi Linné n'était-il pas éloigné de croire qu'il n'y avait qu'une espèce de rose, variable à l'infini. Cette polymorphie est le résultat d'une longue culture et de l'hybridité naturelle ou artificielle de ces plantes.

Les rosiers sont des arbrisseaux aiguillonnés, à rameaux lisses, verts ou glauques sur les pousses annuelles; la racine et le bois ne sont guère employés que comme chauffage; les jets vigoureux du *Rosa Eglanteria*, L., ou d'autres espèces sauvages servent de sujets pour y greffer de belles variétés. Les tiges et les rameaux des rosiers sont plus ou moins chargés d'aiguillons, qui causent de vives piqûres et semblent défendre les fleurs qu'ils entourent; de là, le proverbe *pas de Roses sans épines*, que le seul *Rosa alpina*, L. fait mentir.

Les feuilles des rosiers sont ailées avec impaire, à folioles simples, ovales, alternes, à dentelures simples ou doubles, parfois glanduleuses en dessous et sur les bords; elles sont en général inodores, si ce n'est ces dernières, telles que celles du *Rosa rubiginosa*, L., qui offre l'odeur de pommes de reinette étant froissées entre les doigts.

Les fleurs des rosiers offrent au plus haut degré tout ce qui peut charmer la vue et l'odorat; c'est à bon droit qu'on a nommé la rose la *reine des fleurs;* le parfum qui s'en exhale récrée le cerveau; sa forme agréable charme les yeux, ainsi que sa couleur charmante; ces trois qualités sont nuancées de mille manières et offrent des jouissances ineffables aux horticulteurs et aux dames, dont les roses sont le plus bel ornement.

Le *Rosa damascena*, Ait., ou rose des 4 saisons, et ses variétés, est celle qui offre l'odeur la plus suave; le *Rosa centifolia*, celle dont les formes sont les plus belles On sèche les pétales de rose pour en faire des sachets odorans qu'on place dans le linge pour le parfumer; on fait avec ces pétales des eaux de senteur, des liqueurs de table, etc., des poudres aromatiques. La rose est un des trésors de l'art du parfumeur.

Quelques espèces de roses méritent d'être spécialement distinguées sous le rapport de leur emploi économique ou médical; telles sont les suivantes.

R. centifolia, L. Nous avons dit que c'était elle qui présentait les

plus belles fleurs ; mais elles sont moins odorantes que celles du *R. damascena*, Ait. C'est une de celles qu'on emploie comme *rose pâle*, mais moins fréquemment que la suivante.

R. damascena, Ait.; *R. semperflorens*, Desf.; *R. bifera* de Persoon, rose de Damas, rose des quatre saisons. C'est avec ses pétales qu'on prépare l'eau distillée de roses, dont on fait un si grand emploi dans les ophthalmies, pour aromatiser le cérat de Galien, pour préparer l'onguent rosat, le sucre rosat, etc.; on en confectionne une conserve, soit à chaud, soit à froid, en mélangeant leur poudre avec une suffisante quantité de sucre. C'est encore avec les pétales de cette même rose, qui est la rose pâle, *rosa pallida* des officines (*Journ. de pharm.*, II, 448), qu'on fait le sirop qui porte son nom, si cher à Guy Patin, et celui qui est appelé *sirop de rose pâle composé;* on prescrit le premier comme laxatif à la dose d'une once ou deux, et on le donne surtout aux enfans, le second comme purgatif, à cause du séné, etc., qui fait partie de sa formule en quantité assez forte. Au demeurant, sous ce nom de *roses pâles*, on emploie les fleurs de différentes espèces de ce genre ; il y a des formulaires où on indique celles du *R. centifolia*, L., comme à Madrid, à Lisbonne, à Amsterdam, etc.; dans le midi de la France on donne ce nom aux fleurs du *R. moschata*, Ait., qui sont plus purgatives. Il paraît d'ailleurs que toutes ces roses appelées *pâles*, à cause de la couleur de leur fleur, comparée avec celle du *R. gallica*, L. ou rose de Provins, ont des propriétés semblables, et peuvent être substituées les unes aux autres sans inconvénient. C'est surtout à Puteaux près Paris que, chez nous, on cultive le *R. damascena*, ce qui a fait appeler cette espèce *rose de Puteaux;* on en fait, dans la saison, un grand commerce.

On emploie aussi comme *rose pâle*, les fleurs du *Rosa canina*, L., ainsi que celles de plusieurs roses champêtres; elle est ainsi nommée de l'emploi qu'on a fait de sa racine contre la rage (emploi qui vient d'être proposé de nouveau par un particulier qui dit connaître quarante cas de guérison de cette maladie par ce moyen : *Acad. roy. de méd.*, 23 avril 1832), et non du mépris qu'on en fait à cause du peu d'apparence de ses fleurs, ainsi que le dit Theïs. M. Loiseleur Deslongchamps a trouvé qu'à la dose de 20 à 48 grains en poudre, elles purgeaient de 1 à 6 fois (*Des succédanés, etc.*, p. 75). Mais c'est surtout avec leur fruit, connu sous le nom de *cynorrhodon*, qu'on prépare une sorte de conserve nommée *conserve de cynorrhodon*. Ce péricarpe qui est, à sa maturité, ovoïde, sucré, luisant, n'est que le calice devenu succulent, mou, de couleur rougeâtre en dehors, jaunâtre en dedans; on le pulpe et on le passe à travers un tamis, pour en séparer les semences, etc.; on le choisit un peu avant sa matu-

rité pour que le médicament soit plus astringent, car il contient alors plus d'acide et moins de sucre. On donne cette préparation dans la diarrhée, l'affaiblissement intestinal, etc. On l'a aussi conseillée autrefois contre la rage. Lorsque la gelée a passé sur les fruits des rosiers, ils sont susceptibles de devenir alimentaires, surtout ceux qui sont volumineux, comme celui du *R. villosa*, L., que les enfans mangent, dans quelques cantons de la France, à l'instar des pruneaux. M. Bellangé rapporte qu'en Perse il y a une espèce de rosier dont le fruit devient si agréable qu'on le sert sur les tables (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XIX, 226).

Les cynorrhodons ont été analysés par M. Bilz (*Journ. de pharm. de Trommsdorf*, VIII, 63), qui y a trouvé : une huile volatile, une huile grasse, du tannin, du sucre incristallisable, de la myricine, une résine solide, une résine molle, de la fibre, de l'albumine, de la gomme, de l'acide citrique, de l'acide malique, des sels, etc. Il pense qu'ils doivent leur couleur à la résine seule ; leur brillant à la résine unie à la myricine et à l'albumine ; leur odeur à l'huile volatile ; leur saveur aux acides citrique, malique, au sucre et à de l'huile volatile, etc. (*Dict. des drogues*, IV, 441).

On sépare des fruits des rosiers les semences, qui sont pariétales, c'est-à-dire adhérentes au calice, et qui portent des poils velus-piquans ; cette séparation, assez facile dans les fruits non mûrs, le devient assez peu après leur complète maturité. M. Bryant (*Faune méd.*, II, 128) a conseillé d'employer ces soies à l'intérieur comme vermifuge, à l'instar de celles des gousses du *Dolichos* (voy. ce mot, II, 667). C'est à la propriété de cette bourre de s'attacher à la peau qu'on doit le nom de *gratte-cul*, que porte ce fruit, d'après Ménage, parce qu'on faisait la plaisanterie d'en mettre dans les lits. On pourrait peut-être administrer de même les aiguillons fins qui sont sur certaines espèces de rosiers, et les poils glanduleux du *Rosa muscosa*.

On observe parfois sur les rosiers une production d'insecte appelée *bédéguar*, dont nous avons parlé, tome I, p. 556 (voy. *Flore médicale*, III, f. 154).

On obtient, par la distillation des fleurs du *Rosa moschata*, Ait. et du *Rosa cinnamomea*, L., une eau chargée d'une huile essentielle que l'on recueille et qui est en grande partie concrète ; c'est surtout dans l'orient, en Barbarie et en Perse, etc., où ces fleurs sont plus aromatiques que chez nous, qu'on prépare cette essence, appelée souvent *beurre de rose*, à cause de sa consistance, qu'on extrait aussi à l'aide d'infusion à froid dans l'huile d'olive. On en fait dans ces contrées un grand commerce pour la consommation des sérails ; on en donne en cadeau, etc. La plus estimée est celle de Chiraz, où elle est con-

nue sous le nom d'*ather agul*, d'après Chardin (*Voyage*, III, 349). Cette essence était déjà connue du temps d'Hippocrate, qui la prescrit contre les maladies de l'utérus, et Galien contre les inflammations commençantes; on la dit cordiale, céphalique, anti-spasmodique, etc. C'est un parfum délicieux, de grand prix, qui est plus estimé comme objet de toilette que comme médicament. On peut consulter sur cette essence, qui est le sujet d'un mémoire de M. Langlès, et sa préparation, le *Bulletin de pharmacie* (III, 176), et le *Journal de pharmacie* (V, 232; VI, 466).

La rose du Bengale, *Rosa indica*, L. (*Rosa Bengalensis*, Hort.), espèce charmante, qui fleurit toute l'année chez nous en pleine terre, a parmi ses nombreuses variétés, une dont les pétales sentent le thé à s'y méprendre, ce qui l'a fait appeler la *rose thé*; si on parvenait à y fixer cette odeur, on pourrait en faire usage à l'instar de celui-ci.

La rose de Provins, *Rosa gallica*, L., nommée dans les officines *rosa rubra*, rose officinale (*Flore méd.*, VI, f. 302), a ses fleurs d'un pourpre cramoisi, ayant peu d'odeur fraîches, mais en prenant en séchant. On lit dans le *Journal de pharmacie* (XVIII, 641) que M. Charlot de St-Agnan a observé sur les pétales de cette espèce une sorte de cristallisation. On les récolte avant leur entier épanouissement; on les monde de leur onglet qui est moins coloré (ce qui nous semble peu nécessaire), et on les fait sécher rapidement au grand soleil ou à l'étuve, puis on les conserve dans des bocaux non bouchés, mais couverts, et dans un lieu sec. M. Opoix, pharmacien à Provins, a prétendu que cette rose avait été apportée en France par Thibault, comte de Champagne, qui résidait aux environs de Provins, et que celle qu'on y cultive était meilleure que toute autre; que c'était la *rose milésienne*, indiquée par Pline (*lib.* XXI, *c.* 14), comme croissant aux environs de Milet, etc. : assertions qui sont peu probables, car cette espèce est naturelle aux diverses parties de la France, où on l'observe dans les bois épais, etc. M. Parmentier a réfuté l'opinion de M. Opoix sur la supériorité des roses de Provins sur celles des autres lieux de la France, à quoi ce dernier a répondu, dans un ouvrage intitulé l'*ancien Provins*. Aujourd'hui le commerce tire surtout cette rose des environs de Metz, où elle est fort belle.

Cette rose est estimée astringente, styptique, tonique, stomachique, etc. On l'emploie très-fréquemment et elle figure dans un grand nombre de formules officinales. On la conseille à l'extérieur, en décoction, comme résolutive, fortifiante, étant appliquée sur les parties contuses, sur les plaies molles, baveuses, sur le tissu cellulaire infiltré, sur les conduits relâchés, etc. A l'intérieur on la donne sous forme

de conserve, préparée avec la poudre de ces fleurs, comme stomachique, tonique, astringente dans le dévoiement, la leucorrhée, les sueurs trop abondantes, l'hémoptysie, et dans toutes les affections par faiblesse. Avicenne, Forestus, Variola, Riviere, Buchan, Kruger, etc., l'ont préconisée contre la phthisie; mais Cullen oppose son expérience à l'opinion de ces médecins (*Mat. méd.*, II, 35). Cependant on la prescrit avec avantage dans la toux chronique avec amaigrissement, diarrhée, etc., dépendante de débilité pectorale et intestinale, ce qui a pu en imposer aux praticiens que nous venons de nommer. Cette conserve est fréquemment l'excipient des bols, des pilules, etc., dites astringentes, stomachiques, etc. On fait avec les roses de Provins un sirop peu usité; un *miel rosat* qui est souvent prescrit, à la dose d'une once ou deux, dans les angines muqueuses; un *vinaigre rosat*, qui sert à la toilette, etc. Elles entrent dans une multitude de composés officinaux; leur poudre se donne à la dose de 6 à 20 grains. Il ne faut pas confondre cette espèce avec la rose pâle, comme on le fait dans quelques matières médicales très-récentes.

M. Cartier a donné l'analyse de la rose de Provins dans le *Journal de pharmacie* (VII, 527); il en résulte qu'elle contient une matière grasse, une huile essentielle, de l'acide gallique, une matière colorante, de l'albumine, du tannin, quelques sels à base de potasse, d'autres à base de chaux, de la silice et de l'oxyde de fer [1].

MM. P. Redouté, célèbre peintre de fleurs, et Thory, horticulteur distingué, ont publié un magnifique ouvrage sur les roses, où on trouve la bibliographie complète de ce genre, en ce qui concerne ses espèces, leur culture, etc. Nous allons offrir le titre des ouvrages qui traitent de leurs usages en médecine.

Monard (N.). *De rosa et partibus ejus, etc.* Anteverpiæ, 1565, in-8. — Sylvius (J.). *Oratio de rosis.* Hafniæ, 1601, in-8. — Rosenberg (J.-C.). *Rhodologia.* Argentorati, 1628, in-4. — Rosa (J.-G.). *Diss. physica de rosâ.* Argentinæ, 1670, in-4. — Hagendorp (E.-F.). *Cynosbatologia.* Ienæ, 1681, in-8. — Kraus (R.-G.). *Diss. de rosâ.* Ienæ, 1732, in-4. — Hermann. *Diss. inauguralis de rosâ.* Argentorati, 1762, in-4. — Opoix. Essai sur les roses rouges de Provins (*Observations sur la physique*, VI, 169). — Parmentier (A.-A.). Notice sur la dessiccation et la conservation des roses rouges dites de Provins (*Ann. de chimie*, LXIV, 225). — Langlès. Recherches sur l'essence de roses. Paris, 1804, in-12 (il y en a un extrait *Journal de pharmacie*, III, 232). — Chenel. Histoire de la rose chez les peuples de l'antiquité, etc. Paris, 1820, in-8. — Chereau. Examen des roses officinales (*Journ. de pharm.*, XII, 436). — Id. Suite de cet examen (*Journ. de pharm.*, XVI, 448).

ROSA DE ALEXANDRINA. Nom espagnol du *Rosa centifolia*, L.
— BENEDICTA, off. Un des noms de la fleur de *Pivoine*.
— BRAVA. Nom portugais du *Rosa canina*, L.
— CASTELLANA. Un des noms espagnols du *Rosa gallica*, L.
— GRÆCA. *Lychnis chalcedonica*, L.
— INCARNATA. Synonyme de *Rose pâle*.
— JUNONIS. *Lilium candidum*, L.

---

[1] M. Gay-Lussac avait cherché à prouver dans les *Annales de chimie*, que cette rose n'en contenait pas (voyez *Journal de pharmacie*, VII, 527).

Rosa mala. Voy. *Rosa Malla.*

Rosa malla, Rosa mallos. Ce nom, suivant Petiver, est celui d'un végétal qui croît dans l'île de Cobros près Cadess, à l'extrémité de la mer Rouge, ou plutôt du suc balsamique que donne cet arbre qui paraît être le *Liquidambar orientale*, L. (IV, 128), lequel fournit le styrax; quelques auteurs le donnent au *Lignum papuanum* de Rumphius (*Amb.*, XII, p. 57), qui paraît distinct de l'*Altingia excelsa*, Norh. (I, 204), qu'on croit être le *Dammara alba* de Rumphius. On voit combien il règne d'incertitude sur ce qu'on doit entendre par le suc résineux balsamique désigné dans quelques auteurs sous le nom de *Rosa malla*, sujet qui n'est d'ailleurs que de curiosité, puisque cette substance n'est pas usitée, en Europe du moins. Voyez *Liquidambar orientale* (IV, 128).

Kœnig (C.). Note sur le *Rosa malla*, ou arbre qui fournit le styrax dans l'île de Java, etc. (*Ann. of botany, etc.*, V, 326; 1826).

Rosa pallida. Nom officinal du *Rosa damascena*, L.

— regia. *Pœonia officinalis*, L.

— rubra. Nom officinal et nom espagnol du *Rosa gallica*, L.

— selvatica. Nom italien du *Rosa canina*, L.

— silvestre. Nom espagnol du *Rosa canina*, L.

— vermalha. Nom portugais du *Rosa gallica*, L.

Rosa vitæ mineralis. Oxyde rouge de mercure obtenu par précipitation, et sur lequel on a distillé quatre fois de l'alcool (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, II, 157).

ROSACÉES, *Rosaceæ*. Famille naturelle de la division des Dicotylédones Polypétales, à étamines périgynes, qui reçoit son nom du genre *Rosa*; elle est fort nombreuse et renferme des arbres, des arbrisseaux et des herbes, à feuilles alternes, stipulées. Parmi eux se trouvent le plus grand nombre de ceux qui rapportent nos meilleurs fruits comestibles, comme la pomme, la poire, le coing, la pêche, l'abricot, la prune, la cerise, l'amande, la framboise, la fraise, etc., etc., dont plusieurs servent à faire des boissons, comme le cidre, le poiré, etc., des gelées, des confitures, etc. On a sous-divisé cette grande famille en plusieurs sections, suivant que l'ovaire est libre ou adhérent, simple ou multiple, que la corolle existe ou manque, que les pistils sont uniques ou nombreux, etc., ce qui a fait admettre, outre les Rosacées type, les *Spiréacées*, les *Amygdalées*, les *Pomacées*, les *Sanguisorbées*, etc., groupes indiqués par Jussieu et portés à huit par De Candolle. Plusieurs arbres de la famille des Rosacées donnent de la gomme lorsqu'ils sont vieux, ce sont surtout ceux dont le fruit est à noyau, comme le cerisier, le prunier, l'abricotier (voyez *Gomme de pays*, III, 402).

MM. de Jussieu et De Candolle ont remarqué que les végétaux de cette famille renferment un principe astringent répandu dans ses di-

vers organes, surtout dans l'écorce et les racines, ce qui a fait conseiller les parties de quelques-uns d'entre eux, soit en guise de fébrifuge, soit comme capables d'arrêter les hémorrhagies, les flux muqueux des intestins, du vagin, de l'urèthre, etc., tels que l'*aigremoine*, la *rose rouge*, la *benoîte*, la *tormentille*, l'*ansérine*, la *quintefeuille*, la *ronce*, etc. Le calice, qui participe toujours des qualités des feuilles, possède aussi des qualités astringentes; les fruits verts sont surtout acides, acerbes, styptiques, et quelques-uns conservent cet état jusqu'à ce qu'ils deviennent *blets*, comme la corme et la nèfle. Les amandes des fruits à noyau et leur enveloppe contiennent de l'acide hydrocyanique, tels sont le pêcher, l'abricotier, et surtout l'amande amère. Celle-ci renferme en outre une huile grasse très-abondante. Les pepins des pommes contiennent du mucilage. La racine du fraisier est diurétique; les pétales de rose, laxatifs, le *Brayera*, tænifuge. Les fruits sucrés, acidules parfois, des Rosacées sont humectans, rafraichissans, nourrissans, etc. Les feuilles du *Dryas* servent de thé dans le nord de l'Europe. Ces vertus qui semblent disparates, quoique la famille soit très-naturelle, le sont moins lorsqu'on a égard aux groupes différens où ces genres se trouvent.

Cambessedes (J.). Quelques considérations sur la famille des Rosacées (*Ann. des sc. naturelles*, I, 225).

ROSAGE. Nom français du genre *Rhododendrum*. On le donne aussi, ainsi que celui de *Rosagine*, au *Nerium Oleander*, L.

ROSAGES. Synonyme de *Rhododendrées* et de *Rhodoracées*. Voy. *Rhododendrées*.

ROSCH. Nom hébreu du *Cicuta virosa*, L.

ROSE. Nom des fleurs du genre *Rosa*.

— A CENT FEUILLES. *Rosa centifolia*, L.
— DE CHIEN. *Rosa canina*, L. On le donne aussi, par extension, aux roses simples et sauvages.
— DE LA CHINE. *Hibiscus Rosa-sinensis*, L. (III, 491).
— DE DAMAS. *Rosa damascena*, L.
— DE GUELDRE. *Viburnum Opulus*, L.
— D'HIVER. *Helleborus niger*, L. (III, 467).
— D'INDE. *Tagetes patula*, L.
— DU JAPON. *Camellia japonica*, L. (II, 42).
— DE JÉRICHO. *Anastatica hierocuntica*, L. (I, 283).
— MILÉSIENNE. Suivant M. Opoix, Pline désigne sous ce nom la *Rose de Provins*.
— MUSQUÉE. *Rosa moschata*, L.
— DE NOEL. *Helleborus niger*, L. (III, 467).
— DE NOTRE-DAME. *Pæonia officinalis*, L. (V, 160).
— OFFICINALE. *Rosa gallica*, L.
— D'OUTREMER. *Alcea rosea*, L. (I, 148).
— PALE. *Rosa damascena*, Ait.
— DE PROVINS. *Rosa gallica*, L.
— PURGATIVE. *Rosa damascena*, Ait.
— DE PUTEAUX. *Rosa damascena*, Ait.
— DES QUATRE SAISONS. *Rosa damascena*, Ait.
— ROUGE. *Rosa gallica*, L.
— (SAINTE). Voy. *Saint-Domingue* (II, 668).
— SAUVAGE. *Rosa canina*, L. On le donne à toutes les espèces des champs.

Rose de Sibérie. *Rhododendrum Chrysanthum*, L. (VI, 73).
— trémière. *Alcea rosea*, L. (I, 148).
— willow. Un des noms anglais du *Cornus sericea*, L.

Roseau. On donne ce nom aux *Graminées* ou *Cypéracées* aquatiques, surtout à l'*Arundo Donax*, L. (I, 461) appelé canne de Provence; on le donne aussi aux *Typhas*. Tournefort dit qu'en Arménie il y a des roseaux dont on se sert pour écrire (*Voyage*, III, 181). Grosier dit qu'à la Chine il croît des roseaux noirs dont on fait des instrumens qu'on croirait d'ébène (*Descript. de la Chine*; I, 117).

Roseau aquatique. *Arundo Phragmites*, L. (I, 462).
— aromatique. *Acorus Calamus*, L. (I, 63).
— a balai. *Arundo Phragmites*, L. (I, 462).
— des Indes. *Bambusa arundinacea*, Retz (I, 543).
— odorant. *Acorus Calamus*, L.
— de la passion. *Typha latifolia*, L.
— a sucre. *Saccharum officinarum*, L.

Rosée. Eau que l'atmosphère laisse déposer en gouttelettes à la surface des corps, végétaux surtout, au lever et au coucher du soleil. On l'a regardée comme contenant l'*esprit recteur des plantes* et en conséquence comme très-salutaire, apéritive, lithontriptique, bonne contre les obstructions; on la distillait pour la mieux conserver. M. Hayer (*Ann. de chimie*, XI, 217) y a trouvé des muriates de soude, de magnésie et de chaux, joints à un peu de chaux, d'alumine, d'oxyde de fer, de sable et de bitume.

Rosée, Rosée aérienne. Noms de la *Manne*, ou plutôt du *Miellat*.
— du ciel. Un des noms du nostoc, *Nostoch commune*, Vaucher (IV, 635).
— du soleil. Un des noms du *Drosera rotundifolia*, L. (II, 690).

ROSEL. Bourg de France à 2 lieues de Caen, où Carrère (*Cat.*, etc., 503) indique une source froide, que Polinière dit martiale.

Roselle. Nom de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

ROSELLE. Ces eaux thermales, qui portent le nom d'une ancienne ville des Étrusques, maintenant détruite comme les bains qu'ils y avaient construits, sont à 4 milles de la petite ville de Grosseto, regardée comme la capitale des maremmes de Sienne. G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, p. 34) dit qu'elles sont bonnes, en bains, contre diverses affections, notamment celles de la peau, mais que le défaut d'abri et l'air dangereux qu'on y respire les font peu rechercher. Il y a reconnu par les réactifs une petite quantité d'acide carbonique, beaucoup de sels à base terreuse, et peut-être à base de soude, sans aucune trace de fer, et les a trouvées à 32° R.: M. Valentin (*Voyage en Italie*, etc., 2e éd., p. 194) ne leur en attribue que 29. Ce dernier annonce que, d'après les recherches de M. Gazzeri, leur gaz n'est pas de l'acide carbonique, mais de l'azote ou gaz thermal de Gimbernat, et qu'elles donnent à l'évaporation 4 millièmes de résidu, composé de sulfates de chaux, de soude, de magnésie, et

d'un peu moins de muriates des mêmes bases. En 1820 on y élevait de nouveaux bains.

Rosemary. Nom anglais du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Rosen lorbeer. Nom allemand du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L.

ROSENHEIM. Petite ville de Bavière, sur l'Inn, à 15 lieues o. de Salzburg. On y indique une source, dont l'eau un peu jaunâtre, employée comme tonique, contient de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des carbonates de chaux et de soude, des muriates de chaux et de magnésie, de l'oxyde de fer et une matière extractive (*Dict. des sc. méd.*, XLIX, 86). J.-B. Friedreich décrit cette source dans sa notice sur les bains et eaux minérales de la Bavière (en allemand) publiée en 1827.

Rosenholz. Un des noms allemands du *Bois de Rhodes*.
Rosenrot. Nom suédois du *Sedum Rhodiola*, DC.
Rosenschwamm. Un des noms allemands du *Bédéguar*.
Rosenwurzel. Un des noms allemands du *Sedum Rhodiola*, DC.
Roseret, Roset. Noms d'un petit poisson. Voy. *Rosette*.

ROSETTE. Nom de la grive mauvis *Turdus iliacus*, L., espèce d'oiseau, et aussi d'un petit poisson usité sur les côtes de la Manche.

Rosetti. Nom d'une variété de *Truffe comestible* en Piémont.
Rosgozk. Nom polonais du *Drosera rotundifolia*, L.
Rosier. Arbrisseau qui porte des roses. Voy. *Rosa*.
— du Japon. *Camellia japonica*, L. (II, 42).
Rosinen. Nom allemand du raisin, fruit du *Vitis vinifera*, L.
Roskat. Nom de l'hermine, *Mustela Erminea*, L., en Norwége.
Rosmarin. Nom allemand, danois et suédois du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Rosmarinho. Nom portugais du stéchas, *Lavandula Stœchas*, L.
Rosmarino. Un des noms italiens du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Rosmarinum. Nom du *Ledum palustre*, L. (IV, 82), dans quelques auteurs anciens.

ROSMARINUS. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Diandrie Monogynie, dont le nom vient de *ros marinus*, rosée de mer, à cause de l'habitation de la principale plante qu'il renferme.

R. officinalis, L., Romarin (*Flore médicale*, VI, f. 300). C'est un arbuste qui est abondant dans le midi de l'Europe, au bord de la mer, parmi les rochers, etc. On le cultive aussi dans les jardins où il s'élève à deux pieds environ. Ses feuilles sessiles, dures, étroites, roulées en dessous, sont fort aromatiques; les fleurs, désignées sous le nom d'*anthos* dans les anciens formulaires, et dont le calice est la partie la plus suave, sont d'un bleu pâle, tubulées, axillaires; sa saveur est âcre, amère; Pline prétend (XXIV, 11) qu'il sent l'encens, ce qui le faisait appeler λιβανος, encens, par les Grecs (Dioscoride, *lib.* III, *c.* 72), qui ont d'ailleurs donné ce nom à plusieurs végétaux maritimes; ils en tressaient des couronnes dont ils se couvraient la tête à certaines fêtes: dans le Midi il y a encore des localités où on en met dans la main des morts, et la superstition veut qu'il continue d'y végéter.

Le romarin est célèbre dans les chants provençaux. C'est une plante d'une odeur forte, aromatique. M. De Candolle assure que le miel blanc manque aux environs de Narbonne quand quelque accident l'empêche de fleurir, observation déjà faite aux îles Baléares par M. Biot (*Physiologie végétale*, I, 244, 292). Le mouton qui le paît contracte un goût excellent. Cet arbuste contient une huile volatile, incolore, très-abondante, appelée parfois *essence de romarin*, qui dépose avec le temps un dixième de son poids de camphre (voy. II, 47); elle est employée dans la parfumerie, dans la composition des eaux de toilette, surtout dans celle dite de *la reine de Hongrie*, dont on avait fait une panacée, et dans l'*eau de Cologne* qui la remplace aujourd'hui; la plante entière est condimentaire; pulvérisée elle sert à confectionner des poudres odorantes, des sachets de senteur, etc. Comme médicament, le romarin est tonique, excitant, nervin, cordial, céphalique, accélérateur de la circulation, excitateur des sens, etc., à la manière des Labiées les plus aromatiques. On le conseille dans les vertiges, l'hystérie, l'hypochondrie, la paralysie, le catarrhe humide, et dans toutes les affections par débilité comme dans certaines chloroses, certaines leucorrhées, etc. A l'extérieur on se sert de son infusion comme résolutive sur les ecchymoses, les engorgemens froids, l'infiltration, etc. On en prépare des bains fortifians; la dose est d'un à deux gros des sommités en infusion par livre d'eau bouillante; l'eau distillée se donne à celle d'une once à deux. Il entre dans l'*orviétan*, l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, le *baume opodeldoch*, le *sirop de stœchas*, le *baume tranquille*, etc. On confectionnait autrefois avec les fleurs un miel appelé *anthosatum*, inusité aujourd'hui ainsi que sa conserve. Zapata est le premier qui ait préparé l'esprit ou l'alcool de romarin (*Meravigliosi secreti di medicina*, etc., Romæ, 1586, in-8°). Molina a indiqué sous le nom de *Rosmarinus chilensis* (*Chili*, 129) une espèce qu'il dit résineuse, et qui n'est pas différente de celle d'Europe, d'après ce que nous mandait le docteur Bertero.

Sples (J.-C). *Rosmarini coronarii historia medica*. Helmstaedt, 1718, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de rore marino*. Resp. Sparmann. Halæ, 1718, in-4. — Fick (J.-J.). *Diss. de rore marino*. Ienæ, 1725, in-4. — Boerner (N.). *Diss. inaug. medica de rore marino*. Ienæ, 1735, in-4.

ROSMARINUS HORTENSIS. Nom officinal du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
ROSMARYN. Nom bohême, hollandais et polonais du *Rosmarinus officinalis*, L.

ROSNAI. Village de France, à 2 lieues O.-N.-O. de Reims, dans lequel, au fond d'un puits, est une source froide appelée *fontaine de David*, où Navier a reconnu beaucoup de sélénite et du sel d'epsom (Carrère, *Cat.*, etc., 208).

ROSNAV, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrogr.*

Hungariæ, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source minérale, observée par le docteur St. Pillmann.

Rosolaccio. Nom italien du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.
Rosolina. Nom portugais du *Drosera rotundifolia*, L.
Rosor. Nom suédois du rosier à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.
Ross. Nom allemand du cheval, *Equus Caballus*, L.

ROSSA, dans le royaume de Naples. Il y existe une source minérale acidule ferrugineuse, usitée.

Rossakinda. Nom de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.
Rossaloe. Nom allemand de l'*Aloès caballin*.
Rossbibernelle. Un des noms allemands du *Pimpinella Saxifraga*, L.
Rosse. Un des noms du *Raphanus Raphanistrum*, L. (VI, 22).
Rossignol, Rossignuolo. Noms français et italien du *Motacilla Luscinia*, L.
Rosskastanie. Nom allemand de l'*Æsculus Hippocastanum*, L.
Rosskummelartiges laserkraut. Nom allemand du *Laserpitium Siler*, L.
Rossolis. Ce nom est quelquefois synonyme de *Ratafiat*.
Rosvisch. Poisson du cap qui paraît être le *Rouget*.
Rot. Nom hollandais du rat, *Mus Rattus*, L.
Rotang. *Calamus Rotang*, L. (II, 16).
Rotelet. Nom picard du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

ROTH-BACH ou ruisseau rouge, près de l'église de Saas en Valais. M. Payen y indique une source ferrugineuse.

Rotham. Nom hébreu du genévrier, *Juniperus communis*, L.
Rothblæsschen. Nom allemand de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.
Rothbrustlein, Rothbruestchen, Rothkehlchen. Noms allemands du rouge-gorge, *Motacilla Rubecula*, L.
Rothdrostel. Nom allemand de la grive mauvis, *Turdus Iliacus*, L.
Rothe aalbezie. Nom hollandais du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.
— aloe. Un des noms allemands de l'*Aloès du Cap*.
— bernitzbeere. Un des noms allemands du *Vaccinium Vitis-Idæa*, L.
— brassem. Un des noms allemands du pagre, *Sparus Pagrus*, L.
— kreide. L'un des noms allemands de la sanguine, *Oxyde rouge de Fer*.
— ochsenzungenwurzel. Un des noms allemands de l'orcanette, *Anchusa tinctoria*, L.
— streiffdrren. Un des noms allemands de l'*Asplenium Trichomanes*, L.

ROTHEN-BROUNN (en Suisse, canton des Grisons). Bains d'eau sulfureuse qui teint en rouge tous les corps qu'on y plonge. Près de Tomils, à la ferme de Moos, est une autre source minérale. Une 3e, dont les eaux couvrent de tuf en peu de jours les corps qui y tombent, se trouve dans la prairie de Dardatsch.

Rother aurein. Un des noms allemands de la *Petite Centaurée*.
— behen. Un des noms allemands du *Statice Limonium*, L.
— bolus. L'un des noms allemands du *Bol d'Arménie*.
— enzian. Un des noms allemands de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.
— fingerhut. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.
— nachtschatten. Un des noms allemands du *Solanum Dulcamara*, DC.
— wiesenklee. Nom allemand du trèfle, *Trifolium pratense*, L.
Rothes Ægyptisches foerberkraut. Un des noms allemands du *Lawsonia inermis*, L.
— gauchheil. Un des noms allemands de l'*Anagallis phœnicea*, Lam.
— johannisbeere. Nom allemand du *Ribes rubrum*, L.
— mundholz. Un des noms allemands du *Lawsonia inermis*, L.
— Santelholz. Un des noms allemands du *Santal rouge*.

Rothfinck. Nom du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L., en allemand.

ROTHFISCH. Poisson de mer fort estimé en Norwége. Gesner le dit rouge en dedans comme en dehors.

Rothhuhn. Un des noms allemands de la gélinote, *Tetrao Bonasia*, L.

Rothschær. Nom de la morue sèche, dans quelques pays. Voy. *Gadus*.

Rothschuppe. Nom allemand du pagel. Voy. *Sparus erythrinus*, L.

Rotin. Synonyme de *Rotang*.

ROTOUDONA. Lac de la Nouvelle-Zélande placé sur un cratère d'où jaillissent des sources d'eaux chaudes. Il joue un grand rôle dans la mythologie des peuples de cette contrée (Lesson, *Hist. nat. de l'homme*, Œuvres complètes de Buffon, II, 13).

Rotta. Nom suédois des rats. Voy. *Mus*.

Rottlera tinctoria, Roxburg (*Plantes de Coromandel*, I, 36, t. 168). C'est un arbrisseau de la famille des Euphorbiacées, qui se trouve en Circassie et dont les capsules sont couvertes d'une poussière rouge qui sert à teindre la soie en rouge clair, etc. Il ne faut pas confondre ce genre avec le *Rottlera* de Vahl qui est voisin des *Gratiola*.

Rotules, *Rotula*. Synonyme de *Pastilles* (V, 215). C'est aussi le nom d'une section du genre *Agaricus* (I, 102).

ROTZLOCH. Source d'eau minérale sulfureuse, située près d'Alpnach, en Suisse, canton d'Unterwald.

ROUBELET. Village de France, à 1/4 de lieue du quel est une source minérale froide qui porte le nom de *Sainte-Marie*, bourg situé à la même distance. Barte (*Gaz. salut.*, 1775, n° 24) dit y avoir trouvé du fer, beaucoup d'air fixe, des muriate et sulfate de chaux et du sulfate de soude. Il recommande cette eau dans les cas d'*acrimonie* ou de *raréfaction du sang*, de *tension* ou *sécheresse* des solides, etc.

ROUBREAU, en Vivarais. On y a signalé une source minérale (Carrère, *Cat.*, etc., 520).

Roucouyer. Synonyme de rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609).

Roudou. Un des noms du redoul, *Coriaria myrtifolia*, L. (II, 431).

ROUEN. Ville de France (Seine-Inférieure) à 30 lieues N.-E. de Paris. Carrère (*Cat.*, etc., 380) compte dans cette ville et aux environs un grand nombre de sources minérales froides et ferrugineuses, aujourd'hui peu connues, savoir : 1° celles de la *Maréquerie* ou de *Martainville*, dans la rue de ce nom, au nombre de trois, la *royale*, la *dauphine* ou *cardinale*, et la *reinette*, les seules quelquefois usitées encore ; 2° la *fontaine du Prey* ou du *Rempart*, hors la porte de Martainville ; 3° les 4 sources de *St-Paul*, dans la vallée de Seine, que Néel, qui les dit supérieures à celles de Forges, appelle la *fontaine de St-Paul*, l'*argentée*, la *dorée* et l'*étoilée* ; 4° les deux sources du *Moine* et du *Parlement* ou de *Jouvence*, près du village

de Deville ; 5° la *fontaine de Gemare* ou du *Puits*, celle de la *cour de Gemare*, celle du *bouillon*, et la *basse fontaine* dans la vallée d'Ionville. J. Duval a parlé de ces diverses sources, ainsi que de celles de Forges (voy. III, 278), et il leur suppose à peu près les mêmes propriétés, quoique en leur attribuant une composition assez variée. Il les dit apéritives, incisives, toniques, sudorifiques, stomachiques, etc., et les recommande dans les fièvres intermittentes, la cachexie, la jaunisse, l'hydropisie commençante, l'aménorrhée, la leucorrhée, la paralysie, etc.

Mounet dans son *Traité des eaux minérales* (Paris, 1768, in-12) les regarde comme ne différant de l'eau commune que par une très-petite quantité de fer : 24 pintes ne lui ont donné que 43 grains de résidu. Le Chandelier (*Gaz. salut.*, 1770, n° 44 et 45) les croit minéralisées par le sulfate de fer. L'eau de la Maréquerie, analysée par M. Dubuc, pharmacien à Rouen, lui avait offert par pinte : carbonate de fer, 1 grain ; muriate de chaux, 3 ; carbonate de chaux, 3/4 ; extractif végétal, 1 à 2 grains ; acide carbonique, 1/30 du volume : principes qui réunis peuvent donner, dit-il, une eau artificielle très-analogue (*Ann. de chimie*, LVIII, 315); mais, suivant M. Vogel (*ibid.*, LXXXIX, 99) elles ne contiennent point d'extractif, renferment du muriate de magnésie et non du muriate de chaux, et de plus elles présentent des sulfates de chaux et de magnésie. L'eau de la fontaine qui sourd au sud de la Maréquerie, contient, suivant M. Dubuc, les mêmes principes que celle-ci, mais en plus grande quantité.

Ces eaux, facilement altérables, dit-on, sont usitées, en boisson seulement, à la dose de quelques verres, pris le matin. Elles paraissent spécialement indiquées, comme les autres eaux ferrugineuses, contre la débilité de l'estomac, la chlorose, les pertes atoniques, les flueurs blanches, les gonorrhées anciennes.

Duval (J.). L'hydro-thérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen. Rouen, 1603, in-8. — Discours sur les eaux minérales de la ville de Rouen. 1696, in-4. — Neel (B.). Diss. sur les eaux minér. de nouvelle découverte de Saint-Paul de Rouen. Rouen, 1708. in-4. — Estard (M.). Diss.-ou lettres touchant la nature et les effets des eaux minérales et médicinales de Saint-Paul de Rouen. Rouen, 1717, in-12. — Nibell. Traité des eaux min. de la ville de Rouen, où l'on établit la nature et les principes de ces eaux, leurs vertus et leurs usages, etc. Rouen, 1759, in-12.

ROUERGUE. Province de France peu riche en eaux minérales. Voy. *Brasegur*, *Camarès*, *Cransac* et *Sylvanès*.

ROUFOUINE. Un des noms de la salicorne, *Salicornia herbacea*, L., en Languedoc.

ROUGE D'ANGLETERRE OU DE PRUSSE. C'est le *Colcothar* ou *Tritoxyde de fer*.

— BÉ. Nom de la cameline, *Camelina sativa*, DC., en Picardie (II, 42).

— DE CARTHAME, ROUGE VERT D'ATHÈNES. C'est la *Carthamite* ou *Acide carthamique* (I, 32).

— CINCHONIQUE. Nom donné par Fourcroy à un des principes colorans du quinquina (V, 594).

Rouge gorge. Nom français du *Motacilla Rubecula*, L.

— de montagne. Un des noms du *Tritoxyde de fer*.

— végétal. Fard composé de *Carthamite* et de *Talc* finement pulvérisé.

Rougeole. Un des noms du *Melampyrum arvense*, L. (IV, 285).

Rougeotte. Un des noms de l'*Adonis æstivalis*, L. (I, 78).

Rouget. Nom commun à deux espèces de poissons alimentaires de couleur rouge, le *Mullus barbatus*, L., des côtes de Provence, et le *Trigla Cuculus*, L., de nos marchés.

Rough leav'd elm tree. Un des noms anglais de l'*Ulmus fulva*, Mich.

— ray. Nom anglais du *Raia Rubus*, L.

ROUILLASSE (eaux minérales de la). Elles sont peu distantes de la petite ville de Soubise (Charente-Inférieure). Il y a dans un même bassin 4 petites sources qui sont froides, et sur la nature et les vertus desquelles N. Venette a écrit un volume de 152 pages fort peu instructif (La Rochelle, 1682, in-8) : il y admet l'existence du vitriol, du bitume, du sel et d'une terre astringente ochreuse.

Rouille, *Rubigo. Oxyde de fer hydraté* ou *sous-carbonaté*, formé spontanément (III, 230). Ce mot est quelquefois pris aussi comme synonyme d'*Oxyde* en général.

— des blés. *Uredo Rubigo vera*, DC.

ROUJAN. Village de France à 2 lieues n.-o. de Pezenas, près duquel est la fontaine de *St-Méjean*. Rivière (*Hist. de la soc. roy. de Montp.*, I, 129) la dit légèrement purgative, diurétique, très-apéritive, efficace dans les obstructions du bas-ventre. Elle lui a offert beaucoup de terre et un sel ou alcali fixe.

Rouman, Ruman. Noms arabes du grenadier, *Punica Granatum*, L. (V, 538).

Roumanel. Un des noms de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull. (I, 218), dans le midi de la France.

Roumouniou counidu. Nom de l'*Asparagus acutifolius*, L. (I, 471), en Provence.

Roumanis. Nom du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L., en Languedoc.

Roumbout clavelat. Nom du turbot à Nice, selon M. Risso. Voy. *Pleuronectes*.

Roumi. Synonyme de ronce, *Rubus*, dans le midi de la France.

Roun. Ce mot, en Languedoc, désigne les poissons du genre *Pleuronectes*.

Round birthwort. Nom anglais de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.,

— leav'd dogwood. Nom anglais du *Cornus circinnata*, L'Hér.

— — mallow. Nom anglais du *Malva rotundifolia*, L.

Roupie. Un des noms vulgaires du rouge-gorge, *Motacilla Rubecula*, L.

Roure. Synonyme de rouvre, *Quercus Robur*, L. (V, 585).

— des corroyeurs. *Rhus Coriaria*, L. (VI, 76).

Rouserbe. Nom languedocien de la patience, *Rumex Patientia*, L.

Roussane. Un des noms du *Merulius Cantharellus*, L. (IV, 409), dans le midi de la France.

Rousse. Poisson de la Manche, qui diffère peu de l'alose, *Clupea Alosa*, L.

Rousseau. Un des noms du *Cancer Pagurus*, L., grande espèce de crabes.

Roussée. Un des noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.

Rousselet, Rousseline, Roussette. Variété de *Poires*.

Rousset, Roussette. Noms que porte une variété comestible de l'*Agaricus piperatus*, L. (I, 103).

Roussette (Petite et grande). Poissons du genre *Squalus*.

Rousserbe. Un des noms du *Rumex Patientia*, L.

Roussile. Un des noms du *Boletus edulis*, Bull. (I, 633).

ROUSSILLON. Province de France peu riche en eaux minérales

remarquables. Voyez *Arles*, *Barnadal*, *Caldas* ou *Escaldas*, *Cochous*, *Colliouvre*, *Cornella*, *Force-Real*, *St-Martin-de-Fenouilla*, *Molitx*, *Monné*, *Nossa*, *Nyer*, *Olette*, *la Preste*, *Sorède* et *Vernet*.

Carrère (F.). Traité des eaux minérales du Roussillon. Perpignan (1756), in-8.

Roussin. Ancien nom du cheval, *Equus Caballus*, L.

Rouvet. Nom français de l'*Osyris alba*, L. (V, 125).

Rouvre. Un des noms du chêne à grappes, *Quercus Robur*, L. (V, 589).

Roux. Un des noms du *Rhus Coriaria*, L. (VI, 76).

— Synonyme de *Roure*.

Rouzello. Un des noms du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. (V, 186), en Languedoc.

Roviada. Nom espagnol du *Drosera rotundifolia*, L.

Rovo. Nom italien de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

— ideo. Nom italien du framboisier, *Rubus Idæus*, L.

ROYAL. Bourg de la basse Auvergne à une lieue de Clermont, près duquel est la source de *St-Marc*, qui peut-être, dit Carrère (*Cat.*, etc., 475), n'est point distincte de celle de *St-Mars* ou *St-Mart* (voy. IV, 246).

Royale. Ce nom se donne à plusieurs variétés de fruits et même de légumes de première qualité.

ROYE, SAINT-MARD-LÈS-ROIE. Village de France, dép. de la Somme, à 5 lieues de Noyon, à 1/4 de lieue duquel est une source minérale froide que Boulanger a trouvée utile dans diverses maladies, entre autres les faiblesses d'estomac (*Hist. de la soc. roy. de méd.*, 1776, I, 337). D'après l'analyse de Lassone et Cadet cette eau contiendrait par pinte, 1 grain 1/2 de fer, 2 grains de carbonate de chaux, 1/2 grain de muriate de soude, autant de muriate de chaux et un peu de matière grasse végétale (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1771, hist. p. 45, mém. p. 17).

Royoc. *Morinda Royoc*, L. (IV, 459).

Roza damascenskie. Nom polonais de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

— pulna. Nom polonais de la rose de chien, *Rosa canina*, L.

Rozchadnik wielki. Nom polonais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Rozchodnjk. Un des noms bohèmes du *Scrophularia nodosa*, L.

Roze centyfolile. Nom polonais de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

— sybiryskie. Nom polonais du *Rhododendrum Chrysanthum*, L.

Rozia brodka. Nom polonais du *Spiræa Ulmaria*, L.

Rozmaryn czeski. Nom polonais du *Ledum palustre*, L.

Rozsiad. Nom polonais du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

Rubah turbue. Nom persan de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Ruban d'eau. *Sparganium erectum*, L.

Rubanier. Nom du genre *Sparganium*.

Rubarbe pour Rhubarbe. Voy. *Rheum*.

Rubecula. Nom en latin moderne du rouge-gorge, *Motacilla Rubecula*, L.

RUBÉFIANS, *rubefacientia*. Classe d'agens thérapeutiques qui ont la propriété de rougir la peau par leur application plus ou moins prolongée à sa surface; ce nom s'étend à des moyens qui commencent par produire la rubéfaction, puis causent ensuite la vésication; on l'applique aussi aux caustiques. Si on s'en tient à l'acception ri-

goureuse, comme cela doit être, il y a peu de rubéfians simples. Le froid, le galvanisme, l'électricité appliqués sur des surfaces du corps plus ou moins étendues les rubéfient sans produire la vésication; les pédiluves auxquels on ajoute des acides, des sels, de la moutarde, sont les plus employés des rubéfians; les résines et les gommes-résines sont aussi des rubéfians; mais la plupart des corps qu'on range parmi les rubéfians ne le sont qu'au commencement de leur application; si on la continue, il y a production de vésicules. Ainsi le plus souvent les sinapismes *à temps* ne causent d'abord que la rubéfaction; si on les laisse plus de temps qu'il ne faut pour qu'ils se bornent à cette action, la suivante est la naissance d'ampoules qui ne lèvent même parfois que le lendemain, etc. Le feu est dans le même cas. Les rubéfians sont des révulsifs produisant des effets locaux et généraux analogues à ceux-ci, et s'emploient dans les mêmes cas. Voyez ce mot (VI, 49); consultez aussi *Vésicans*.

La nature du rubéfiant n'ajoute pas à sa propriété; Bichat dans son cours de matière médicale observait qu'en employât-on dix mille le résultat de la rubéfaction serait toujours le même pour tous.

Kuester (I.-C.-F.). *Diss. de rubefacientium usu, etc.* Erfordiæ, 1774, in-4. — Freybe. *Diss. de usu rubefacientium.* Ienæ, 1799, in-4. — Dutech. Mode d'action des rubéfiants (Thèse). Paris, 1815, in-4.

Rubellianæ. Nom des baies de la *Bryone*.

Rubellio. Un des noms latins du rouge-gorge (*Motacilla Rubecula*, L.), et aussi du rouget (*Mullus barbatus*, L.), dans Pline.

Rubeole. Un des noms de l'*Asperula cynanchica*, L. (I, 472).

Rubeta. Nom de diverses espèces du genre *Rana*.

— Nom portugais de la raine verte. Voy. *Rana*.

— terrestris major. Ancien nom officinal du *Crapaud desséché*.

Rubi. Nom de la garance, *Rubia tinctorum*, L., en Provence.

— Nom espagnol du *Rubis*.

RUBIA. Genre de plantes qui donne son nom à une des plus importantes familles du règne végétal, les Rubiacées, de la Tétrandrie Monogynie. Il renferme une quarantaine d'espèces, dont quelques unes offrent le plus grand intérêt, moins sous le rapport de leur emploi en médecine, que sous celui que l'on fait de leurs racines pour la teinture en rouge, propriété dont il tire son étymologie.

R. chilensis, Molina. Cette plante fournit de sa racine une teinture rouge superbe, d'après cet auteur (*Chili*, p. 111).

R. Manjith, Roxb. *Cat.* (*R. Munjista*, Roxb. *Corom.*). Cette espèce de l'Inde y est employée en teinture, surtout pour les calicots. Elle y est aussi d'usage en infusion comme apéritive, purgative, et emménagogue (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 202; II, 182). Le *Journal de pharmacie* (I, 466) dit que cette plante est appelée *chaya-ver* dans l'Inde (il faudrait *chaya vayr*). Nous pensons qu'il y a ici confusion; le

nom de *chaya* n'appartient qu'à l'*Hedyotis umbellata*, L. (III, 458) et non au *R. Manjith* qu'aucun auteur ne désigne ainsi. Il paraît qu'on voit en Perse, et qu'il parvient de là à Smyrne des racines du *Rubia Manjith*, d'après Colebrooke (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 203). Tavernier mentionne positivement cette plante (*Voyage*, I, c. 4) et il ne serait pas impossible que ce fût l'espèce que Tournefort a vue employée en Cappadoce à teindre en rouge les maroquins (*Voyage*, III, 301). Fleming dans son catalogue des *Plantes médicinales de l'Inde* (p. 35) assure qu'on n'y emploie ce *Rubia* à aucun usage thérapeutique, mais il pense qu'à cause de sa grande ressemblance avec celui d'Europe il doit avoir les mêmes propriétés.

R. Relbun, Chamisso. Cette espèce du Chili où elle porte le nom de *relbun*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *R. chilensis* de Molina, y est employée à la teinture. Elle est figurée dans Feuillée (*Plantes, etc.*, III, 60, t. 45).

R. tinctorum, L. Garance (*Flore médicale*, IV, f. 177). Ce végétal vivace, naturel à la France, et qu'on y cultive en grand, est malgré son peu d'apparence, l'objet d'un grand commerce tinctorial. Il a ses racines rougeâtres, rameuses, vivaces, longues, articulées, rampantes, d'un goût légèrement amer, ayant une écorce plus rouge, compacte, résineuse, assez épaisse; ses tiges sont longues de 2 à 3 pieds, carrées, comme spongieuses, à crochets sur les angles, tombantes, glabres; ses feuilles, verticillées par 6-8, sont ovales-lancéolées, entières, hérissées sur les bords et sur le dos de la nervûre moyenne, caduques; ses fleurs nombreuses forment une panicule rameuse; les corolles sont petites, jaunâtres, campanulées, à 4 divisions, avec un calice à 4 dents; il leur succède deux fruits infères, bacciformes, accolés, dont ordinairement un seul mûrit, par avortement de l'autre. Le *Rubia lucida*, Lam., et le *R. peregrina*, L., qu'on trouve aussi en France, sont fort voisins de celui-ci, n'en sont même que des variétés suivant quelques auteurs; ils paraissent en partager toutes les propriétés. On trouve ces *Rubia* dans les haies, les buissons, sur les murs, dans les rochers, etc. La plante cultivée pour le commerce est arrachée le troisième été après sa plantation, séchée à l'étuve, puis battue pour en enlever l'épiderme, que l'on pile pour l'usage; la dernière poudre est la moins estimée.

La garance est une plante d'une odeur un peu désagréable; connue des anciens, car elle habite l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le nord de l'Afrique, l'Asie Mineure, etc., où elle est désignée sous le nom d'*alisari* ou *lisari*, que conserve dans le commerce, en France, sa racine lorsqu'elle est entière, tandis que l'on appelle *garance* celle qui est en poudre, état ordinaire où elle se trouve chez les mar-

chands, parce que son emploi le plus commun exige cette pulvérisation bien moins coûteuse en province qu'à Paris, mais qui a l'inconvénient de permettre de la falsifier, ce qu'on fait avec de la terre, de l'ocre et surtout avec une écorce de Barbarie appelée *fausse garance* ou *pin*, mais qui paraît être celle d'un chêne ; M. Dubuc a donné les moyens de reconnaître cette falsification dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen* pour 1831, p. 46. On tire de la garance de Smyrne, de Chypre où elle est très-estimée (Sibthorp remarque dans la *Flore de la Grèce*, qu'on en cultive beaucoup autour d'Athènes), d'Espagne, de Hollande, surtout de la Zélande, d'où l'Angleterre en importe pour cinq millions par an, d'après Thomson; en France on recherche celle d'Avignon et de Strasbourg. La plante a besoin d'être cultivée, pour que sa racine offre les qualités qui lui sont propres, et certains terrains en donnent de meilleure que d'autres. A Rouen on n'emploie guère que la racine entière, à Paris seulement celle en poudre ; on envoie celle-ci en tonneaux où souvent elle s'échauffe et prend une couleur brunâtre parce qu'elle attire l'humidité de l'air. Le prix de cette racine a doublé depuis que les pantalons de l'armée française sont teints en garance, ce qui fait, dit-on, plusieurs millions d'économie par an pour l'état.

L'homme et les animaux que l'on nourrit de garance éprouvent un phénomène qui a beaucoup intéressé les physiologistes, depuis sa découverte par Mizaud en 1756 et surtout depuis les expériences de Duhamel ; il consiste en ce que leurs humeurs, leurs tissus et même leurs os se colorent en rouge; ceux-ci en acquièrent plus de dureté mais en même temps plus de fragilité; les animaux tombent dans la langueur, maigrissent et périssent même avec le temps, si on ne cesse pas de leur en donner, en présentant des squirrhes dans diverses régions du corps, d'après Linné. Gronier a vu que les intestins des animaux qu'on en nourrissait étaient teints en rouge comme les os (*Journ. de méd. de Leroux*, etc., XIX, 55). Cette propriété de pénétrer dans le système osseux avait fait penser que cette plante était excellente contre le rachitisme où il est ramolli, dans les fractures pour donner de la consistance au cal, etc. ; mais Cullen nie ces avantages (*Mat. méd.*, II, 41). Sydenham et d'autres médecins, d'après lui, ont attribué à la garance la vertu de guérir la jaunisse, mais M. Chamberet observe judicieusement que cette maladie guérit spontanément lorsqu'elle n'est pas entretenue par une lésion organique du foie (*Flore médicale*, IV, 23). Les anciens depuis Hippocrate, Galien, Dioscoride, Pline, etc., ont cru qu'elle augmentait la sécrétion des urines, sans doute parce qu'ils avaient vu qu'elle les colorait en rouge, ce que les expériences de M. Stuart ont confirmé (*Journ. de méd.* de Le-

roux, etc., XXVI, 315). Ils ont prétendu aussi qu'elle guérissait l'épilepsie, la dysenterie, la nostalgie, etc. Rien n'a confirmé leurs vues à cet égard. La seule propriété réelle que possède la garance c'est, non pas de rétablir l'écoulement périodique chez les femmes, comme le croyait Home, mais d'augmenter le cours de celui qui flue mal, suivant l'observation de Herz (ancien *Journ. de méd.*, LXVI, 374). Au surplus la garance, dont la dose est d'un à deux scrupules répétés 2 ou 3 fois par jour, est actuellement inusitée en médecine. Mais la coloration en rouge des os par cette plante a rendu de grands services à la science; elle a éclairé les phénomènes de l'ostéogénie et de la nutrition des os; elle fait voir que les substances médicamenteuses passent dans les dernières molécules de nos tissus, et montre comment elles peuvent agir sur les organes, puisqu'elles les pénètrent jusque dans les portions qui paraissent les moins soumises à leur action.

On a fait quelque usage économique de la garance, outre celui de la teinture dont le commerce monte à des sommes considérables par an, à cause de la solidité de cette couleur sur laquelle le soleil, l'air et l'eau ont peu d'action. Son feuillage sert à la nourriture des animaux; on l'emploie aussi pour écurer la vaisselle, à quoi son aspérité la rend propre, surtout celle d'étain. M. Doebereiner, professeur à Iéna, est parvenu à retirer de la garance, par la fermentation, une liqueur vineuse qui, distillée, fournit de l'alcool, sans lui ôter pour cela ses propriétés colorantes; il suffit de la mettre en poudre, pendant 5 à 6 jours, dans de l'eau tiède avec de la levûre de bière pour obtenir cette sorte de vin (*Tablettes universelles*, IV, 82). Englesfield a donné le moyen d'extraire, par les alcalis, une laque de garance qui peut remplacer celle de cochenille (*Bibliothèque britannique*, XXIX, 175). MM. Kuhlmann, Robiquet et Collin ont reconnu dans la garance un principe particulier qu'ils ont nommé *alizarine* (I, 177), et un autre que les deux derniers désignent sous le nom de *purpurine* (V, 555). Il paraît d'ailleurs que ces deux chromites ne sont pas les seuls principes colorans de la garance, et même qu'ils ne sont pas les véritables (*Journ. de pharmacie*, XVIII, 81). Cette racine contient d'après M. Dubuc, de Rouen, de la résine, mais ni tannin ni acide gallique appréciables. Sa couleur est soluble à l'eau, à l'alcool, dans les huiles volatiles, etc.

Wurfrain (F.-S.). *Diss. de rubiâ tinctoriâ.* Basileæ, 1707, in-4. — Boehmer (J.-B.). *De radicis rubiæ tinctorum effectibus, etc.* Resp. C.-A. Gebhard. Lipsiæ, 1751, in-4. — Id. *Prolusio anatomica quâ callum ossium e rubiæ tinctorum, etc.* Lipsiæ, 1752, in-4, fig. — Detleff (P.). *De ossium calli generatione e naturâ per fracta in animalibus rubiæ radice, etc.* Gottingæ, 1753, in-4. — Duhamel (H.-L.). Mémoire sur la garance et sur sa culture, etc. Paris, 1757, in-4, fig.; *id.*, 1765, in-12, sous le titre de *Traité de la garance.* — Cosnier (L.-J.-B.). *An rachitidi rubia tinctorum?* Affirmat. Respons. J.-C. Robert. Parisiis, 1758, in-4. — Miller (P.). Méthode de cultiver la ga-

rance, etc. (en anglais). Londres, 1758, in-4, fig. Traduit en allemand. Nuremberg, 1776, in-4. — Canals (J.-P.). *Diss. sobre la rubia.* Madrid, 1763, in-4. — Steinmeyer (G.-F.). *De rubia tinctorum.* Argentorati, 1763. — Lesbros (L.). Traité de la garance, etc. Paris, 1768, in-8. — Oetinger. *De viribus radicis rubiæ tinctorum, etc.* Tubingæ, 1769, in-4. — Revelli (J.-M.-P.). *Istruzione sulla coltura e preparazione della garanza, etc.* Turin, 1770, in-8. — Reuss (C.-F.). De la culture et du commerce de la garance en allemagne, etc. (en allemand). Leipsic, 1779, in-8. — Nanter (J.). Description complète de la plantation, de la culture et de la préparation de la garance (en hollandais). Dordrecht, 1802, in-8, fig. — Mémoire sur la culture de la garance (*Observ. sur la physique*, tom. II, Introduction, p. 152). — Du principe colorant de la garance (*Journal de phys.*, VI, 341). — Dambourney (L.-A.). Instruction sur la culture de la garance, et la manière d'en préparer les racines, etc. Paris, 1788, in-4. — De la garance employée dans la Grèce pour la teinture du coton en rouge d'Andrinople (*Annal. de chimie*, XXXI, 198) — Dubuc. Notice sur la garance, avec des moyens simples d'en reconnaître la falsification (*Précis analytique des travaux de l'acad. de Rouen pour* 1831, p. 46).

RUBIACÉES, *Rubiaceæ*. Cette famille très-naturelle, Dicotylédone, Monopétale, à étamines épigynes, à feuilles simples, verticillées ou opposées, avec des stipules intermédiaires ou une gaîne ciliée, à fruit infère, tire son nom du genre *Rubia*. C'est une des plus importantes du règne végétal; elle renferme près de deux mille plantes, dont un grand nombre présente des propriétés économiques et médicinales de premier ordre : le quinquina, l'ipécacuanha, le café, la garance, etc., en font partie. M. de Humboldt estime que les Rubiacées forment un vingt-neuvième des Phanérogames entre les tropiques et que cette proportion diminue graduellement vers les pôles. Smith l'a trouvée d'un quatorzième au Congo; aux environs de Paris elle en forme le soixante-douzième à peu près.

La racine de plusieurs Rubiacées donne une couleur rouge, telles sont celles des genres *Rubia*, *Oldenlandia*, *Hedyotis*, *Asperula*, etc.; d'autres une couleur jaune, comme le *Morinda umbellata*, le *Gardenia florida*, etc. Les écorces d'un grand nombre sont fébrifuges, telles que celles des genres *Cinchona*, *Exostemma*, *Portlandia*, *Pinkneya*, le *Guettarda*, etc.; d'autres sont vomitives comme celles des genres *Psychotria*, *Callicocca*, *Richardsonia*, *Cephælis*, etc. Les fruits capsulaires de quelques Rubiacées nous offrent des graines dont le périsperme corné, si marqué dans celles du *Coffea*, ont des propriétés qui approchent alors de celles de cette semence (De Candolle, *Essai*, etc., 168). On mange les fruits bacciformes de quelques autres, comme les baies du *Genypayer*, du *Vanguiera edulis*, L., etc. Ces plantes sont en général amères, toniques, astringentes même; nous citerons parmi ces dernières le *Nauclea Gambeer*, Hunt. (qui donne un des Kino), l'*Antirhea*, l'*Asperula cynanchica*, L., etc. Quelques-unes sont considérées comme antispasmodiques, telles que les *Galium*, etc.

Les Rubiacées d'Europe sont herbacées, annuelles ou vivaces, et ont leur tige quadrangulaire, à feuilles verticillées; les exotiques sont

des arbrisseaux ou des arbres à tige arrondie, à feuilles opposées. Leur fruit est souvent didyme. Le nombre des genres est si grand dans cette famille qu'on a été obligé d'y établir des coupes nombreuses (Voyez De Candolle *Prodromus systematis*, etc., tome IV, qui en a formé treize), ce qui peut expliquer pourquoi les principes chimiques de cette grande série ne sont pas uniformes dans tous.

Rubiastrum. Nom de la garance dans quelques auteurs.
Rubificantia. Un des noms latins des *Rubéfians*.
Rubigo. Nom de la rouille des végétaux dans les auteurs anciens. Voy. *Uredo*.
— , Rubigo ferri. Noms latins de la *Rouille de fer*.
Rubin. Nom allemand du *Rubis*.
Rubinus. Synonyme latin de *Rubis*. Le *Rubinus verus* est l'*Escarboucle*, variété de *Rubis* (Voy. ce mot).
— antimonii, *Rubine d'Antimoine*. Voy. I, 376.
— auripigmenti diaphoreticus. *Sulfure jaune d'arsenic*, purifié par sublimation et passé au rouge (I, 434).

RUBIS. Pierre précieuse, d'une couleur rouge et d'un grand éclat, transparente et cristallisée, nommée aussi *rubis spinelle*, *rubis balay*, *rubis oriental*: c'est une variété de corindon, et par conséquent une sorte d'alumine anhydre que colore l'acide chromique (Vauquelin). On l'a regardée comme cordiale, alexitère, astringente, etc., prise à la dose de 12 à 48 grains en poudre. Fourcroy, dans l'Encyclopédie méthodique, lui rapporte l'*escarboucle*, jadis rangée, dit-il, parmi les *fragmens précieux*, comme tonique, cordiale, alexitère, propriétés que Geoffroy rapportait au fer qui la colore : Fourcroy, qui les regarde comme peu fondées, attribue avec moins de raison à l'escarboucle des dangers dus à son action mécanique.

Rubis arsenical. C'est, à ce qu'il paraît, le *Sulfure d'Arsenic rouge natif* (I, 434).
— Balay, oriental, spinelle. Voy. *Rubis*.
Rubisso. Nom de l'*Adonis æstivalis*, L. (I, 78), en Provence.
Ruble. L'un des noms français de la *Cuscute*.

Rubrica des anciens et de Linné. C'est le crayon rouge, espèce d'oxyde rouge de fer alumineux.

Hellwig (C. de). *Diss. de rubricâ*. Gripswald, 1714, in-4.

Rubrica fabrilis. Matthiole pense que cette variété inférieure de *Rubricâ sinopica*, que Dioscoride dit qu'on tirait d'Egypte et de Carthage, n'est autre chose que ce qu'en Italie on nomme *terra rossa*.

Rubrica sinopica. Matthiole (V, 71) croit que c'est le *Bol d'Arménie*.
Rubsaat. Nom allemand du navet, *Brassica Napus*, L.

RUBUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Polygynie, dont le nom vient du celtique *rub*, rouge, de la couleur des fruits de plusieurs des espèces qu'il renferme. Les *Rubus* sont des arbrisseaux ordinairement couchés ou grimpans, aiguillonnés, qui croissent dans les haies, dans les lieux stériles, abandonnés, et dont les fruits, qui sont formés d'une agglomération de petites baies,

sont comestibles. S'il fallait en croire les Allemands, et surtout la monographie de Weihe, le nombre des espèces serait considérable, mais la plupart sont à peine des variétés les unes des autres.

R. arcticus, L. En Suède, en Finlande, en Laponie, etc., on mange les baies pourprées, odorantes, de cette petite plante herbacée, qui se rapprochent de la framboise, d'après Linné : ce sont les *norlandiæ baccæ* des auteurs et le *kloukva* des naturels (Bernardin de St-Pierre, *Etudes de la nat.*, I, 254). Les feuilles sont employées dans ces pays en guise de thé, à cause d'un principe astringent qu'elles renferment (De Candolle, *Essai*, etc., 143).

R. Chamœmorus, L. Il croît dans les mêmes climats, en Sibérie, dans l'Amérique septentrionale, etc., et a également son fruit, qui est jaunâtre, comestible. Les Lapons le mangent avec du lait de renne, et on assure qu'ils le conservent pendant un an, en le couvrant de neige après l'avoir récolté ; on l'écrase aussi avec du sucre, etc. Bartholin assure que les scorbutiques s'en trouvent très-bien (*Flora lapponica*, 164, 166). Les baies de ces deux espèces remplacent dans le nord de l'Europe les groseilles et les framboises. L'infusion des feuilles du *R. Chamœmorus* est un puissant diurétique, d'après M. Marochetti. MM. Verner et Joseph Frank ont aussi donné ces feuilles dans la rétention d'urine par atonie de la vessie, à la dose de 2 gros dans 10 onces d'eau (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 210).

R. Dalibarda, Lam. (*Dalibarda geoides*, Smith). Son fruit est comestible aux îles Malouines, où il est à peu près le seul dans ce cas, d'après Pernetti, MM. Gaudichaud et Durville.

Le *R. fruticosus*, L., ronce, espèce qui a les fruits noirs, et le *R. cæsius*, L., ronce bleue, qui les a bleus, et qui ne s'en distingue pas quant aux propriétés, sont extrêmement communs dans les haies de nos bois, les lieux pierreux, stériles, etc., où on en remarque un grand nombre de variétés. Leurs feuilles sont estimées astringentes, détersives, styptiques, et employées assez fréquemment en décoction pour combattre l'angine ; on les donne aussi quelquefois dans la dysenterie, les flux intestinaux muqueux, l'hémoptysie, etc. On les a conseillées encore, à l'extérieur, sur les hémorrhoïdes et les dartres. Les fruits appelés mûres sauvages, framboises sauvages, sont doux, sucrés, agréables, et bons à manger à leur maturité ; mais il n'y a guère que les enfans et les animaux qui en profitent. Le peuple les croit fiévreux, propres à donner la gale, la teigne, etc., ce qui est une erreur. Il nous semble qu'on pourrait en tirer plus de parti qu'on ne fait, en les recueillant à leur maturité, et en en faisant du vin, dont on pourrait retirer de l'alcool, faire du vinaigre, etc. On se sert des fruits noirs dans quelques pays pour donner de la cou-

leur au vin muscat (*Encyclop. méth.*, Botanique, VI, 241). On en préparait autrefois dans les pharmacies une espèce de rob appelé *diamorum*, inusité aujourd'hui. Les sommités de ronce sauvage entrent dans l'*onguent populeum*.

R. idæus, L., framboisier (*Flore méd.*, III, f. 170). C'est la seule espèce de notre pays qui ait une tige droite; elle ne se trouve pas sur le mont Ida, d'après Bélon (*Singularités*, 38); elle est naturelle aux bois et buissons de toute la France, et on la cultive dans nos jardins pour son fruit, qui est gros, rouge, sucré, parfumé et mûr au mois de juillet. On mange les framboises sur les tables, avec du sucre, seules ou mêlées aux fraises, aux groseilles, etc. C'est un des *quatre fruits rouges;* on en fait parfois du ratafia, du vinaigre framboisé, une sorte de vin, de l'hydromel, etc.; on remarque qu'elles se gâtent assez vite, ce qui n'arrive pas à celles des champs, qui nous paraissent préférables sous quelques rapports. On écrase les framboises dans l'eau pour boisson; on en fait un sirop raffraîchissant, anti-phlogistique, propre à combattre l'angine, les fièvres, le scorbut, etc.; on le fait entrer dans des gargarismes, des tisanes, etc. Enfin on prépare avec les framboises des confitures, des glaces, etc. Les feuilles du framboisier sont employées aux mêmes usages que celles de la ronce, et Macquart assure que ses fleurs sont sudorifiques comme celles du sureau.

M. Perrotet indique un *Rubus mascarinensis*, Perrotet, dont les fruits sont gros, parfumés et d'un excellent goût (Catal. raisonné, etc., *Ann. de la soc. linn. de Paris*, mai 1824). D'après une note insérée dans le tome XIX, p. 129, du *Bulletin des sciences médicales* de Férussac, on voit que la poudre du fruit du *Rubus occidentalis*, L., est usitée contre les dysenteries; et que celle de la racine de la même plante est regardée comme spécifique par les Indiens oneidas, dans la même maladie. Coxe dit que celle du *R. villosus*, Ait., est dans le même cas (*Americ. disp.*, 329).

Rudbeck (O.). *Diss. de rubo humili, etc.* Upsaliæ, 1716, in-8. — Camerarius (R.-J.). *Diss. de rubo idæo.* Resp. T.-H. Sarwey. Tubingæ, 1721; in-4. — Schulze (J.-H.). *De rubo idæo officinale.* Responsit Meyer. Halæ, 1744, in-4. — Verner. *Diss. inaug. de herbâ rubi Chamæmori.* Vilnæ, 1815.

RUCA. Nom italien de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

RUCKUT CHUNDUN. Un des noms hindous du *Santal rouge*.

RUCT HANDUN. Nom cyngalais du *Santal rouge*.

RUDA. Nom languedocien et danois de la rue, *Ruta graveolens*, L.

RUE. Nom français du *Ruta graveolens*, L.

— DE CHÈVRE. *Galega officinalis*, L. (III, 323).

— DES JARDINS. *Ruta graveolens*, L.

— DE MONTAGNE. *Ruta sylvestris*, Desf.

— DE MURAILLE. *Asplenium Ruta-Muraria*, L. (I, 474).

— DES PRÉS. *Thalictrum flavum*, L.

— SAUVAGE. *Ruta sylvestris*, Desf.

RUEDA DE MAR. Nom espagnol du *Tetraodon Mola*, L.

RUEGENWALDE. Petite ville de Prusse, à 3 lieues de la Baltique, où existe un établissement pour les bains d'eau de mer.

RUELLIA. Ce genre, de la famille des Acanthacées, de la Didynamie angiospermie, dédié au botaniste soissonnais J. Ruelle, renferme un assez grand nombre de plantes intertropicales, dont quelques-unes ont été reconnues former des genres distincts, tels que le *Crossandra*, le *Blechnum*, l'*Aphelandra*, etc. Le *R. balsamea*, L., plante de l'Inde, répand une forte odeur de térébenthine; le *R. nubica*, Delile, est employé dans la Nubie, au Sénaar, contre plusieurs maladies, d'après M. Caillaud. Le *R. patula* et le *R. tuberosa*, L., ont des racines qu'on dit être vomitives et employées aux Antilles sous les noms de *coccis*, de *faux ipécacuanha*, à la dose de 12 à 24 grains (*Flore méd. des Antilles*, II, 180). Le *R. ringens* L., qui forme le genre *Hygrophila* de Robert Brown, a le suc de ses feuilles employé à la côte de Malabar, mêlé avec un peu de sel, comme dépuratif (*Hort. mal.*, IX, 225, t. 64). Les feuilles du *R. strepens*, L. (*non* Forsk.), plante de l'Inde, mêlées avec de l'huile de ricin, y sont employées en application sur les éruptions dépendantes de la dentition chez les enfans (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 153).

Ruet handum. Nom cyngalais du *Santal rouge*.

Rug. Nom danois du seigle, *Secale cereale*, L.

Rugiasa del sole. Nom italien du *Drosera rotundifolia*, L.

Ruhazim. L'un des noms arméniens de l'*Acide sulfurique*. Voy. à l'art. *Soufre*.

RUHLA, à 2 lieues de Liebenstein, connu aussi pour ses eaux minérales.

Kühn (C.-F.). *Examen et vires acidularum ruhlanarum* (*Nova acta acad. nat. cur.*, II, 260). — Buchholz (G.-H.-S.). Sur les bains de Ruhla. Eisenach, 1795, in-4.

Ruhralant. Un des noms allemands de l'*Inula dysenterica*, L.

Ruhrrinde. Un des noms allemands du *Simaruba amara*, Aubl.

Ruibarba do campo, Ruibarba do pyretro. Noms brésiliens des bulbes purgatifs des *Ferraria cathartica* et *purgans* de Martius (III, 238).

Ruibarbo. Nom espagnol et portugais de la *Rhubarbe*. Voy. *Rheum*.

Ruida. Nom portugais de la garance, *Rubia tinctoria*, L.

RUILLÉ. Petit village de France (dép. de la Sarthe), près duquel, dans un vallon, est une source minérale froide, ferrugineuse, connue sous le nom de *Tortaigne*, et dont la réputation est bornée aux lieux qui l'avoisinent. M. P.-A. Gendron en avait fait l'objet d'un mémoire adressé, en l'an v, à la société de médecine de Paris, et resté inédit dans ses archives, avec un rapport de M. Deyeux, ainsi qu'un second travail du même auteur, fait de concert avec M. Dessaignes, et un 3e, objet d'un autre rapport de MM. Planche et Jacquemin, assez peu favorable : ce dernier mémoire a paru, en 1807, dans l'*Annuaire de la société de médecine du département de l'Eure* (VII, 164). Le docteur Guenet, et Brun, pharmacien de Paris, qui, déjà en 1790, s'étaient occupés de l'analyse de cette eau, y avaient

indiqué : du sel de Glauber, de la terre calcaire, du gaz acide carbonique, et 2 grains de fer par pinte. MM. Gendron et Dessaignes ont obtenu de la même quantité, 13 grains environ de principes minéralisateurs, savoir : muriate de chaux, 3,23 ; m. de soude, 2,81 ; sulfate de chaux, 0,75 ; carbonate de chaux, 1,71 ; c. de fer, 1,17 ; alumine, 0,23 ; matière animale, 0,43 ; silice ferrugineuse, 0,47 ; acide carbonique libre, 2,3 ; air atmosphérique, 1/78e de son volume. Transportée, cette eau perd son gaz, et laisse précipiter le fer. M. Gendron l'a trouvée utile contre les obstructions, les faiblesses d'estomac, le soda, la chlorose, les flueurs blanches, les scrofules, etc.

RUINDEROTH, près de Gummersbach, en Westphalie. Il y existe des eaux minérales salino-ferrugineuses, d'une faible importance, mentionnées par E. Ozann dans sa Revue des eaux minérales de Prusse, et dans lesquelles M. Marder a trouvé par livre : muriate de chaux, 0,0528 de grain ; m. de magnésie, 0,1835 ; m. de soude, 0,3499 ; sulfate de chaux, 0,0937 ; s. de magnésie, 0,0963 ; protocarbonate de fer, 0,5931 ; carbonate de chaux, 0,8750 ; alumine, 0,1610 ; matière extracto-résineuse, 0,0078 ; en tout, 2,4253 gr. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VI, 185).

Ruite. Nom hollandais de la rue, *Ruta graveolens*, L.

Ruiz para los dientes. Nom espagnol du *Krameria triandra*, Ruiz et Pav.

Rukafe. Nom arabe d'une racine africaine, mentionnée par Forskal, qu'on emploie dans l'Arabie, en poudre, comme sternutatoire ; sous le même nom, les médecins de ce pays prescrivent une autre plante contre la colique. Forskal ne donne pas le nom botanique de ces plantes (*Materia medica kaherina*, p. 152).

Rukiew. Nom polonais de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Rum. Liqueur alcoolique provenant de la distillation des résidus du sucre, étendus d'eau et fermentés. Le *taffia* est le produit de la distillation du suc récent, vésou, de la canne. Voyez *Saccharum officinarum*, L., et *alcool*.

RUMEX. Genre de plantes de la famille des Polygonées, de l'Hexandrie trigynie, qui doit son nom à la forme de fer de flèche (*Rumex* des Latins) des feuilles de l'espèce principale. Les végétaux assez nombreux qu'il renferme, quoique herbacés et ayant des fleurs sans éclat, sont pourtant d'une grande utilité comme alimentaires, et pour leurs propriétés médicinales. La plupart sont européens, et possèdent une saveur acidule, due à l'oxalate acide de potasse qu'ils renferment.

R. Acetosa, L., oseille, surelle, vinette. Cette plante vivace, dioïque, se trouve sauvage dans nos bois et nos prairies ; on l'a transportée dans les jardins, où on la cultive en planches, en bordures, etc., à cause de l'usage fréquent qu'on fait de ses feuilles comme aliment,

soit cuites à l'eau, et assaisonnées de diverses manières, soit dans la soupe, etc. Elle rafraîchit, tempère la chaleur des humeurs, et est une grande ressource, surtout pour les personnes qui font maigre. On coupe les feuilles de l'oseille plusieurs fois dans l'année, afin de les avoir plus tendres et moins acides; car en vieillissant elles prennent de la dureté, plus d'acidité et même un peu d'amertume, ce qui oblige de les faire *blanchir*, de les mêler avec les feuilles de bette, de bonne-dame, de laitue, etc., pour les adoucir. On lit dans le tome XVIII, page 459, des *Annales du muséum*, que, dans l'île de Chypre, l'oseille perd son acidité au bout de deux ans, et qu'elle ne donne plus alors d'acide oxalique, ce qui oblige d'en resemer de nouvelle; on n'observe pas ce changement dans notre climat. C'est au printemps que l'oseille est le plus recherchée, parce qu'elle est une des premières herbes fraîches qui paraissent. Le suc de l'oseille est employé à la dose de 2 à 4 onces comme dépuratif, anti-scorbutique, fondant, etc., rarement seul, mais souvent mêlé avec celui de plantes amères, etc. Comme on mange prodigieusement d'oseille à Paris, cette nourriture ne doit pas être sans influence sur la santé; elle doit produire sur le corps les effets de son suc, rafraîchir, calmer la chaleur des entrailles, faire couler les urines, et convenir aux personnes irritées, constipées, dont l'estomac est échauffé, etc. Cependant il peut survenir des accidens de l'excès de son usage. M. Magendie rapporte avoir vu un sujet qui avait mangé un plat d'oseille tous les matins, pendant un an, rendre, par les urines, des graviers qu'on reconnut pour être de l'oxalate de chaux (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IX, 297; décembre 1826). M. Laugier, ayant analysé la pierre d'un malade qu'on venait d'opérer et l'ayant trouvée composée d'oxalate de chaux, lui donna l'avis de ne plus se nourrir d'oseille, comme il le faisait avec profusion auparavant (*Mém. de l'acad. roy. de méd.*, I, 400).

Les feuilles d'oseille, cuites sous la cendre, sont employées en topique pour faire mûrir les abcès, combattre les loupes naissantes, etc. On remarque que fraîches elles rubéfient parfois légèrement la peau; on les mêle souvent avec partie égale de sain-doux. Leur décoction, connue sous le nom de *bouillon aux herbes* lorsqu'elle est un peu assaisonnée, est fort employée comme rafraîchissante, pour préparer à la purgation, pour faciliter l'action des purgatifs, etc. Beaucoup de personnes, au printemps, en boivent le matin pendant une quinzaine de jours ou un mois: on observe qu'elle relâche dans quelques cas. On la donne aussi pour tisane dans les fièvres bilieuses, inflammatoires, adynamiques, etc. On conserve pour l'hiver l'oseille cuite, recouverte d'une couche de graisse qui empêche l'accès de l'air.

C'est du suc de l'oseille que l'on retire le suroxalate de potasse, appelé *sel d'oseille*, dont on se sert pour enlever les taches d'encre, etc. (V, 483); on en extrait l'acide oxalique, dans les montagnes de la Suisse, en Souabe, autant et plus que de l'*oxalis Acetosella*, L. Elle contient en outre de l'acide tartrique, du mucilage, de la fécule, etc. Le suc acidule de l'oseille coagule celui des autres plantes, le lait, etc. (*Journ. de pharm.*, V, 207); il ne faut pas le préparer dans un mortier de marbre parce qu'il l'attaquerait; il paraît avoir, d'après Missa, la propriété de faire cesser les accidens produits par la mastication des plantes corrosives, comme l'*Arum*, le *garou*, les *Euphorbes*, etc.; il suffit de mâcher de l'oseille après pour les voir disparaître (*Recueil périodique d'observ. de méd. et de chir.*, III, 309). On accuse l'oseille de provoquer la toux, d'agacer les nerfs et d'irriter certains estomacs faibles.

Les racines de l'oseille sont un peu amères et peu ou point acides; on les dit diurétiques; mais elles sont très-peu employées; les graines, que quelques auteurs prétendaient être cordiales et astringentes, le sont encore moins.

R. alpinus, L., faux rhapontic. Cette plante a été prise pour le rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L., par le plus grand nombre des botanistes, jusqu'à la fin du siècle dernier. Elle croît sur les bords des ruisseaux, dans les hautes montagnes; nous l'avons entr'autres observée abondamment dans la vallée du Mont-d'Or, le long de la Dordogne. C'est une plante de 3 à 5 pieds de haut, à larges feuilles ovales-cordées, dont la racine est amère et styptique, grosse, charnue, d'un jaune tendre. Ses fleurs sont nombreuses, et forment une grosse panicule. On la dit purgative; mais nous n'avons pas appris que les gens du pays en fissent aucun usage. On assure qu'on en mêle dans le vrai rhapontic. La fraude serait facile à reconnaître par la comparaison de leurs caractères respectifs (voyez *Rheum Rhaponticum*, VI, 59); mais comme on vend très-peu du vrai, nous doutons qu'il y ait beaucoup de profit à le falsifier. Villars dit que les paysans du Dauphiné mangent les pétioles cuits de la patience des Alpes.

R. aquaticus, L. En Suède, on donne la racine de cette grande plante, contre le scorbut, d'après Linné, sur l'indication de Colden. Nous avons chez nous, sous le même nom, une plante qui en diffère par ses feuilles seulement ovales (voyez notre *Nouvelle Flore des environs de Paris*, 3e édition, I, 121). C'est l'*hydro-lapathum* des officines. Cette espèce, dont Alston, au rapport de Cullen, fait le plus grand cas, croît dans les lieux aquatiques des bois. Elle remplace dans le nord de l'Europe la racine de patience ordinaire.

R. obtusifolius, L. Cette espèce vivace croît partout, dans nos

environs, dans les décombres, le long des chemins, etc., ainsi que sa variété le *R. acutus*, L. Sa racine est fréquemment employée à la place de celle de patience, à laquelle elle ressemble beaucoup; substitution, au surplus, qui n'a rien de dangereux, attendu qu'elle paraît avoir exactement les mêmes propriétés. Coxe dit que les racines du *R. acutus*, L., et du *R. crispus*, L., sont un peu purgatives, et qu'on donne avec avantage leurs semences dans la dysenterie. Ces racines fraîches, pilées ou préparées sous forme d'onguent, guérissent la gale, vertu qu'on retrouve dans celles de patience. Quelques gens de la campagne ont été guéris de mauvais ulcères, d'apparence cancéreuse, en appliquant ces racines pilées sur les parties malades (*Americ. dispensat.*, p. 530).

R. Patientia, L., patience (*Flore méd.*, V, f. 264). La racine de cette plante, que l'on cultive dans les jardins, et qui croît dans les pâturages des montagnes, et parfois autour des habitations, est inodore, rameuse, fusiforme, noire en dehors, jaunâtre en dedans, avec une ligne rose près de l'écorce, d'un goût d'abord fade, puis amer, un peu styptique; elle est d'un emploi très-vulgaire, surtout dans les hôpitaux, où elle fait la base d'une des tisanes les plus communes; l'amertume de sa décoction n'est pas désagréable. Sa couleur rouge, si l'on en croit Lamarck, se communique aux excrémens, et simule parfois le flux de sang (*Encyclop. méth.*, Botanique, II, 540), ce que nous n'avons pas observé lorsque nous faisions la médecine dans les hôpitaux, où un grand nombre de malades prenaient pourtant souvent cette tisane pour tout traitement; peut-être n'est-ce que lorsqu'elle est fortement chargée que ce résultat a lieu. On donne cette racine, estimée tonique et sudorifique, pour ranimer les forces de l'estomac, exciter l'appétit, combattre l'état d'atonie du canal intestinal, dépurer les humeurs. On la prescrit aussi dans les affections cutanées sans irritation, dans lesquelles elle forme la boisson la plus ordinaire (depuis Arétée qui l'employait dans l'éléphantiasis), l'engorgement des viscères, la convalescence des maladies, le scorbut, etc. L'analyse chimique a démontré à M. Deyeux la présence d'une légère quantité de soufre libre, et non soluble dans l'eau par conséquent, dans cette racine (*Observ. sur la phys.*, XVIII, 141), dont la dose est d'une once sèche ou deux onces fraîche, par pinte d'eau.

On l'a conseillée pour combattre la gale, non-seulement à l'intérieur, mais encore pilée et associée à un corps gras sous forme de pommade dont on frotte l'éruption. Mais Cullen dit n'avoir retiré aucun bon résultat de ce topique (*Mat. méd.*, II, 41), opinion que M. Alibert ne partage pas complétement. On mange les jeunes feuilles et les

pousses de patience, cuites comme celles de l'oseille, sous le nom d'*Épinards immortels* (*Dict. des sc. nat.*, XXXVIII, 133), ce que l'on pourrait faire, au surplus, des feuilles de tous les *Rumex*. La racine de patience a été employée dans la teinture en jaune.

L'opium de l'Inde est ordinairement enveloppé dans les semences d'une espèce de *Rumex*, que l'un de nous, qui l'a cultivé, a reconnu n'être autre chose que le *R. Paticntia*, L. : on les y ajoute à ce qu'il paraît en France.

Sous le nom de patience on trouve dans les officines les racines de plusieurs *Rumex*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et que l'a remarqué le professeur Durbach (*Bull. des sc. nat.* de Fér., X, 234). A Paris, c'est le plus souvent celle du *R. obtusifolius*, L., que l'on emploie; quelquefois celle du *R. crispus*, L.; d'autres fois celle du *R. divaricatus*, L., dont le *R. pulcher*, L., n'est qu'une variété. Certainement chez nous c'est la racine de la vraie patience qui est le plus rarement usitée, parce qu'elle est bien moins commune que les espèces dont nous venons de parler. Mais nous répéterons que toutes ont des propriétés analogues, et que ces substitutions sont sans inconvénient.

R. sanguineus, L., sang-dragon, patience rouge, herbe au charpentier. Originaire de Virginie, cette espèce est presque acclimatée en France. On la cultive parfois dans les jardins, autant pour la singularité de ses feuilles, dont les veines sont d'un rouge de sang, que pour l'emploi médical. Cette couleur les a fait prescrire, par une sorte de signature, comme propres à arrêter le sang des plaies, à consolider celles-ci, etc. : on les regarde comme astringentes. Leur acidité pourrait, à toute force, produire ces résultats; mais elle est des moins marquées, car on conseille de les mêler à l'oseille ordinaire pour priver celle-ci d'une partie de la sienne. Ses graines passent aussi pour astringentes; Goddesden, dans son ouvrage ayant pour titre *De rosâ anglicâ*, etc., prétendait guérir le cancer de cause externe avec la patience rouge (anc. *Journ. de méd.*, XXIII, 415).

R. scutatus, L., oseille ronde. On la rencontre sur les murs, dans les rochers des lieux montagneux, ou l'on mange ses feuilles, qui sont d'une acidité agréable.

R. vesicarius, L., oseille d'Amérique. Les Hindous qui mangent ses feuilles, les regardent comme rafraîchissantes, apéritives et diurétiques, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, I, 399).

Pontedera (J.). *Epistolæ de lapatho, acetosâ, etc.* Pise, 1722, in-folio. — Deyeux (N.). Observ. sur du soufre trouvé dans la racine de patience, etc. (*Observ. sur la physique*, XVIII, 141). — Campdera. Monographie du genre *Rumex*. Montpellier, 1819, in-4, figures.

Rumi. Nom égyptien du maïs, *Zea Mais*, L.

Rumian wloski. Nom polonais de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

Rumie mastiki, Rumie mustakie. Nom tamoul et nom dukhanais et hindou du *Mastic*.
Rumienic smindzacy. Nom polonais de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.
Rumigi. Synonyme de *Rhasut* (VI, 57).

RUMINANS (*Pecora* de Linné). Ordre de Mammifères remarquables par l'absence d'incisives à la mâchoire supérieure, leur sabot fendu, la multiplicité de leurs estomacs et la faculté de ruminer. C'est de tous le plus riche en espèces utiles à l'homme; toutes en effet sont alimentaires; c'est même d'elles qu'il tire presque uniquement la chair dont il se nourrit; plusieurs lui servent de bêtes de somme; d'autres lui sont utiles pour leur lait, leur graisse solide nommée suif, leur cuir, leurs cornes, etc. (Voyez pour les plus remarquables, les genres *Camelus* et *Moschus*, seuls mammifères dépourvus de cornes, ainsi que les genres *Cervus*, *Camelopardalis*, *Antilope*, *Capra* et *Bos*.)

Rumkin. Un des noms anglais du coq, *Phasianus Gallus*, L.
Rummid. Nom égyptien de l'*Euphorbia thymifolia*, L. (III, 188).

Rumphal. Racine des Indes, efficace contre la morsure des serpens, et excellente en topique sur les tumeurs vénériennes (*Dict. de méd.* de James, V, 1167).

Run. Nom cyngalais de l'*Or*.
Rundbloettrige pappel. Nom allemand du *Malva rotundifolia*, L.
Rundbloettriger hundswurger. Nom allemand du *Cynanchum monspeliacum*, L.
Rundbloettriges wintergrun. Un des noms allemands du *Pyrola rotundifolia*, L.
Runde cypernwurzel. Nom allemand du souchet rond, *Cyperus rotundus*, L.
— osterluzey. Nom allemand de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.
Rundhohlwurzel. Nom allemand de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.
Rundholz. Nom suédois de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.;
Runga. Nom dukhanais de l'*Étain*.
Rupah. Nom hindou de l'*Argent*.
Rupertskraut. Nom allemand de l'herbe à Robert, *Geranium Robertianum*, L.
Rupicapra. C'est le chamois, *Antilope Rupicapra*, L.
Rupicola. Synonyme d'*OEnas* (V, 13), suivant Lémery (*Dict.*, 624).
Ruppig tondenkruid. Nom hollandais du *Conyza squarrosa*, L.

RUPT. Village de France (dép. des Vosges) à 2 lieues s.-e. de Remiremont. Au dessus de la montagne de Rupt, qui est de granit, est une source d'eau ferrugineuse, appelée *Fontaine de la cloche*, ou *Thioche* en patois du pays (Carrère, *Cat.*, etc., 496, la nomme *Salmade*), contenant du gaz hydrogène sulfuré. Des bancs d'ochre rouge qui s'étendent à droite au nord, donnent naissance à une autre fontaine ferrugineuse, dite *Fontaine des gouttes*. Enfin en descendant vers la colline de Rhérée on trouve une eau thermale (22° R.) abandonnée; elle est entourée de plusieurs sources d'eau froide qui, se mêlant avec elle, la refroidissent (J.-F. Martinet, *Traité des maladies chroniques*, 1803, in-8°, p. 133).

Ruptorium commune. Un des noms de la *Pierre à cautère* (V, 464).
Rupture wort. Nom anglais de la herniaire, *Herniaria glabra*, L.
Rupya. Un des noms sanscrits de l'*Argent*.

Ruruwah. Nom du *Clupea atherinoides*, L., au Malabar

RUSBACH, en Hongrie, comitat de Zips. Il y existe une source thermale acidule, décrite par le docteur J.-J. Engel (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Rusc. Un des noms du frélon, *Ruscus aculeatus*, L.

RUSCUS. Genre de la famille des Asparaginées, de la diœcie syngénésie, dont le nom vient de *rusc*, *brusc* et *bruscus*, que portait autrefois l'espèce principale. Il renferme quelques sous-arbrisseaux, dont les fleurs viennent sur les feuilles, qui sont ovales, entières, luisantes et très-piquantes à l'extrémité. Elles sont regardées, par quelques botanistes, à cause de cette circonstance de porter les fleurs, comme des rameaux aplatis. Le *R. aculeatus*, L., petit houx, houx-frélon, fragon, croît dans nos bois et ressemble à un petit myrthe, ce qui le fait appeler *myrthe sauvage* dans quelques anciens ouvrages; lorsqu'il sort de terre, on mange ses pousses dans plusieurs cantons de la Grèce, d'après Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 141). On emploie surtout sa racine, qui est placée parmi les *apéritives mineures*, et qui entre dans la formule du *sirop des cinq racines*, et on la prescrit quelquefois en tisane contre l'hydropisie, la rareté des urines, les maladies des voies urinaires. Le fruit de ce végétal est une baie rouge qui contient des semences dures, qui entrent dans l'*électuaire benedict laxatif*. En Corse, on torréfie ces graines et on les emploie en guise de café, dont elles ont alors, dit-on, le goût. Il ne faut pas confondre le petit houx, avec le houx, *Ilex Aquifolium*, L. (III, 588). Les anciens connaissaient et employaient le petit houx, ainsi qu'on le voit, par ce qu'en dit Pline, qui en parle comme d'un diurétique utile. En Italie, on se sert de ses branches pour envelopper les viandes, afin que les souris ne puissent en approcher, car bien qu'il ne soit pas épineux, la pointe aiguë de ses feuilles les empêche d'y arriver, ce qui le fait appeler *pongilopi*, pique-souris.

Le laurier alexandrin, *Ruscus Hypoglossum*, L., paraît avoir des propriétés analogues à celles du *R. aculeatus*, L.

Zanichelli (J.-H.). *De ruscu et ejus præparatione*. Venetiis, 1717, in-4.

Rusma. Geoffroy (*Mat. méd.*, I, 373) dit que c'est un fossile noir, d'apparence brûlée, de la Galatie, qui, associé à moitié de son poids de chaux vive, est employé comme épilatoire. Suivant Belon (*Singularités*, 435), il contient de l'arsenic.

Rusque. Un des noms du liége, *Quercus Suber*, L., dans une partie de la Provence. On le donne aussi au fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Russel's powder. C'est le *Kermès minéral* (I, 346).

RUSSIE (Eaux minérales de). M. Alibert (*Précis*, etc, 569) ne signale, dans la Russie asiatique ou Sibérie, que la source de *Tavatoma*; dans la Russie méridionale, que celles de *Sarepta*, *Pogrom-*

naïa, Zarisyn et *Oulan-Boulak;* et dans la Finlande, que la source d'*Uléaborg* (voy. ces mots). Nous en avons indiqué plusieurs autres à l'article *Caucase* (II, 151) et dans le cours de notre ouvrage. Deux autres sont mentionnées dans le *Journal d'Odessa* (décembre 1829, p. 436), dont on trouve l'extrait dans le *Bulletin des sciences naturelles* de Férussac (XXIV, 149) : la première existe dans les terres du bureau des apanages de *Nicolaïevsky,* district de Kirilof, gouvernement de Novgorod ; elle est sulfureuse, dépose du soufre et passe pour très-efficace en bains, contre la gale et autres affections cutanées opiniâtres. La seconde, analogue, mais plus abondante, est située dans le même district, près du village de Tcheroude, dépendant du bureau de Petropavlovsk.

Russin. Nom suédois du raisin, fruit du *Vitis vinifera*, L.
Russule. *Agaricus Russula*, Schæf. (I, 105).

RUSSWYL. Bourg de Suisse, à 3 lieues de Lucerne. Il y existe des eaux minérales, dont M. A. Cappeler a, dit-on, donné l'analyse en 1717.

Ruster. Un des noms allemands de l'orme, *Ulmus campestris*, L.
Rusticola, Rusticula. Noms latins de la bécasse, *Scolopax Rusticola*, L.
Rusticula minor. Ancien nom de la bécassine. Voy. *Scolopax*.
Ruta. Nom bohème, italien, polonais et russe de la rue, *Ruta graveolens*, L.

RUTA. Genre de plantes de la Décandrie Monogynie, qui donne son nom à une famille naturelle, les *Rutacées*. Il renferme plusieurs espèces herbacées ou un peu ligneuses, fort voisines les unes des autres et ayant probablement des vertus analogues. Elles ont une odeur forte particulière, et sont imprégnées de beaucoup d'huile essentielle jaunâtre, fétide, répandue dans une multitude de glandules fort apparentes.

R. graveolens, L., rhue ou mieux rue (*Flore médicale*, VI, f. 304). Cette plante croît dans le midi de l'Europe et se distingue par sa couleur glauque ; la tige qui s'élève d'un à deux pieds est glabre, rameuse, ronde; ses feuilles sont alternes, pétiolées, deux fois ailées, à folioles ovales, cunéiformes, obtuses ; les fleurs sont jaunes, en panicule, à calice glabre, à 4-5 divisions ; la corolle est formée de 4-5 pétales concaves entiers ; elle renferme 8-10 étamines qui viennent se fixer isolément, ou 2 à 2, 3 à 3, sur le pistil, puis s'en éloignent après la fécondation ; la capsule est à 4-5 loges polyspermes. L'odeur de cette plante, qui habite les lieux montagneux, stériles, et qu'on cultive souvent dans les jardins (où sa congénère le *Ruta chalepensis*, L., s'en distingue surtout par ses pétales ciliés), est très-forte, désagréable ; sa saveur très-amère est nauséeuse, chaude et âcre. Le *R. sylvestris*, Desf., qui habite nos environs, ne paraît

ifférer de celui-ci que par ses folioles plus étroites ; on le dit plus ctif encore.

Les anciens ont connu et employé la rue, qu'ils nommaient πήγανον ; es écrits d'Hippocrate et de Galien, ceux même de Pythagore font bi des vertus qu'ils lui attribuaient ; ils l'administraient comme arminative, sédative, emménagogue, et surtout comme un puissant lexitère, aussi était-elle la base du fameux antidote de Mithridate ontre les poisons ; cette réputation la faisait prescrire dans les fièvres utrides, pestilentielles, etc., contre les venins, la malignité de air, etc. Les dames, à Rome, en mettent dans leur chambre ou en ont la main pour atténuer le danger des odeurs des fleurs, etc., d'après odard. Les anciens qui faisaient bien plus usage de la rue que ous, et pour lesquels elle était une plante héroïque, lui attribuaient ussi la propriété de calmer les passions érotiques, de fortifier la ue, etc. ; c'était pour eux un condiment recherché, et on assure ue les Allemands en mettent dans la salade, etc.

La rue est une plante éminemment excitante, active ; il suffit de a manier fraîche quelque temps pour éprouver une sorte de rubéaction que Dioscoride avait déjà remarquée (*lib.* III, *c.* 45). Donnée haute dose elle peut causer l'inflammation et la mort (Orfila, *Toxiol.*, II, 198). Dioscoride dit que ceux qui mangent trop de rue peuent en mourir. On voit que les anciens qui la regardaient comme ontrepoison étaient dans l'erreur sur son compte. La rue administrée une dose moins forte, cause de l'agitation, de la fièvre, accomagnée de sécheresse à la bouche, de mal de gorge, etc., tous signes ui indiquent sa grande énergie. M. Orfila conclut des expériences u'il a faites avec cette plante sur les animaux : qu'elle excite une rritation locale plus ou moins vive, qui en général a paru peu inense ; que son huile essentielle injectée dans les veines agit comme es narcotiques ; qu'il est probable que la plante exerce le même node d'action sur l'estomac, lorsqu'on l'y introduit, mais que cette ction sédative est peu énergique (*loco citato*). M. le docteur Bégin joute que le principe légèrement narcotique de la rue est toujours ubordonné à l'irritation éprouvée par le canal digestif (*Thérapeuique*, II, 528).

La rue est un puissant emménagogue ; cette plante paraît avoir une ction spéciale sur l'utérus, il faut donc en surveiller l'administration ar on a vu des irritations, des hémorrhagies de cet organe, l'aortement même, etc., arriver après son emploi à trop haute dose ; ussi, dans un temps, a-t-il été défendu aux herboristes, etc., de endre cette plante, dans la crainte qu'on ne l'employât pour procurer 'avortement (Desbois de Rochefort, *Mat. méd.*, I, 469). Au Chili

on l'applique en épithème sur le nombril où à la plante des pieds pour produire l'effet emménagogue (Lesson, *Voyage médical*).

Elle est regardée aussi comme un puissant anti-spasmodique et a été vantée contre l'épilepsie : *Zacutus lusitanus* est celui qui l'a surtout préconisée dans cette maladie. Alexandre de Tralles, Valeriola, Boerhaave disent l'y avoir employée avec succès, ainsi que dans l'hystérie. On la donne encore contre la tympanite nerveuse, la colique flatulente, etc.

La rue est également un vermifuge puissant, s'il faut en croire quelques auteurs. Son amertume et son odeur si prononcée rendent probable cette assertion.

Dans les parties méridionales de la Russie on regarde la rue comme un bon remede contre la rage, d'après Martius. On l'emploie aussi dans cette maladie, en Sibérie, en Autriche, en Westphalie et jusqu'en Angleterre (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, p. 356).

On a conseillé la rue dans une multitude d'autres affections; ses propriétés dans ces cas n'ont point été confirmées, telles que celles de fortifier la vue en recevant la vapeur de la plante sur les yeux, et même en la mangeant, ou la mâchant; de guérir l'ozène en injectant sa décoction dans les narines; d'arrêter les hémorrhagies nasales en tamponnant le nez avec la charpie imbibée de son suc (la charpie suffit ordinairement seule); d'être un bon remède contre la syphilis; de combattre les ulcères fétides des gencives, donnée en gargarisme, etc.

A l'extérieur on préconise la rue pour guérir la gale, la teigne, tuer les poux; pour produire des dérivations au moyen de la rubéfaction qu'elle cause étant mise, pilée, sur une région du corps, etc. On conseillait de l'appliquer en épicarpe pour guérir les fièvres intermittentes. Les lavemens de rue peuvent être utiles comme irritans dans une multitude de cas, comme l'engourdissement du ventre, la difficulté de la défécation par atonie intestinale, la flatulence hystérique ou nerveuse, etc. On donne les feuilles de la plante, qu'on emploie surtout à la dose de 24 grains à un gros en poudre, dans un liquide, ou du miel; en infusion théiforme la quantité est double. La rue ou ses semences entraient dans une multitude de préparations aujourd'hui inusitées, à l'exception de celle appelée *vinaigre des 4 voleurs*. L'extrait qu'on en préparait est tombé également en désuétude. Son eau distillée s'emploie encore dans les potions excitantes, anti-spasmodiques, carminatives, emménagogues, à la dose de une à deux onces.

Forskal rapporte que les Arabes se frottent la tête avec le *Ruta tuberculata*, Forsk., pour faire croître les cheveux et la barbe (*Flora ægyptiaco-arab.*, 86).

Slevogt (J.-A.). *De rutâ.* Ienæ, 1715, in-4. — Kettner (J.-A.). *De rutâ ejusque virtutibus.* Resp. A. Veter. Vitembergæ, 1735, in-4. — Sternberg (J.-C.). *De rutâ medicamento ac veneno.* Resp. C.-G. Stenzel. Vitembergæ, 1735, in-4. — Perot. Considérations générales sur les emménagogues, et en particulier sur la rue, etc. (Thèse). Strasbourg, 1818, in-4.

RUTA HORTENSIS, Nom officinal de la rue, *Ruta graveolens*, L.

— LUNARIA. Nom de la lunaire, *Osmunda Lunaria*, L., dans quelques auteurs.

— MURARIA. Nom officinal de l'*Asplenium Ruta-Muraria*, L.

RUTABAGA. Variété très-productive de navet, *Brassica Rutabaga*, Villem., cultivée dans les champs pour la nourriture des bestiaux ; on la nomme aussi *chou de Laponie*, *navet jaune*, etc.

RUTACÉES, *Rutaceæ*. Famille naturelle de plantes, de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, qui a pour type le genre *Ruta*. Adrien de Jussieu, dans une monographie récente qu'il vient de donner, a séparé comme ordres ou sections les *Zygophyllées*, les *Diosmées*, les *Simaroubées*, et les *Zanthoxylées*. Ce sont des plantes herbacées, ligneuses ou arborescentes, à feuillage opposé ou alterne, parsemé de glandules transparentes qui contiennent une huile essentielle abondante, qui donne le principe excitant de cette famille. Elles ont en général des fruits multiples, ordinairement unis par la base. Cet ordre ne renferme qu'un petit nombre de plantes intéressantes pour la médecine ; le gayac, l'angusture, la rue, la fraxinelle, etc., offrent cependant des médicamens dont on fait quelque usage ; le principe âcre des *Fagara* leur donne une saveur qui les a fait nommer *poivriers*. Le bois dans les arbres de cette famille est quelquefois d'une grande dureté, comme cela a lieu dans le *gayac*, le *Zygophyllum arboreum*, L., etc. Plusieurs *Diosma* ont les fleurs d'une odeur fort agréable qui les fait rechercher des horticulteurs curieux. En général les rutacées sont sudorifiques, fébrifuges, anthelmintiques et emménagogues.

RUTÉES. Synonyme de *Rutacées*.

RUTHA PTASZA. Nom polonais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

RUTICILLA. Un des noms latins du *Motacilla Phœnicurus*, L.

RUTILINE. Principe colorant d'un beau rouge, produit par la réaction de l'acide sulfurique sur la salicine et la populine (Braconnot, *Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 17).

RUTTA URULA. Nom cyngalais du *Musc*.

RUTTE. Nom norwégien de la bécasse, *Scolopax Rusticola*, L.

RUYSCHIANA. *Dracocephalum Ruyschiana*, L.

RUZE CERWENA. Nom bohème du *Rosa centifolia*, L.

RY HAN. Un des noms arabes du basilic, *Ocymum Basilicum*, L. (V, 4).

RYBAS. Un des noms persans du *Rheum Ribes*, L. (VI, 60).

RYBES. Un des noms bohèmes du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L.

— JANA CERNE. Un des noms bohèmes du cassis, *Ribes nigrum*, L. (VI, 84).

— NEB WINO. Autre nom bohème du cassis, *Ribes nigrum*, L.

RYE. Nom anglais du seigle, *Secale cereale*, L.

RYLOERT. Nom suédois du *Pyrola umbellata*, L.

RYST. Nom hollandais du riz, *Oryza sativa*, L.

Rytjrska ostruha. Un des noms bohèmes du *Delphinium Consolida*, L.

Ryz. Nom polonais du riz, *Oryza sativa*, L. (V, 89).

Ryzic. Nom polonais de l'*Agaricus deliciosus*, L.

Rzepicek. L'un des noms bohèmes de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

Rzepnica. Nom polonais du navet, *Brassica Napus*, L.

Rzesa wietezna. Nom polonais du *Cotyledon Umbilicus*, L.

Rzessetlak. Un des noms bohèmes du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Rzezucha. Nom polonais du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Rzjmsky kopr. Un des noms bohèmes du fenouil. Voy. *Fœniculum*.

S.

s. a. Abréviation de *secundum artem*, usitée dans les prescriptions médicinales, lorsque le *modus faciendi* ne s'écarte en rien des règles ordinaires de l'art pharmaceutique.

Sa ou Sape. Noms du sapin, *Abiesar gentea*, DC., en Languedoc. Le premier est aussi celui du thé et celui du *Camellia japonica*, L., à la Chine.

Saade. Nom d'une graminée de la Perse, inconnue, d'après Olivier, qui forme un excellent fourrage (*Journ. de pharm.*, IX, 211).

Saakouloutch. Nom kamschadale de la bécasse, *Scolopax Rusticola*, L.

Saamouna. Grand arbre épineux des Indes, à feuilles palmées, à 5 folioles, portant des gousses à semences rouges. Le suc de ses épines est estimé anti-ophthalmique, et bon pour fortifier la vue, d'après Pison.

Saar-fiz. Nom hongrois du saule, *Salix alba*, L.

SAAROS en Allemagne (Eaux min. acidules de).

Raymann (J.-A.). *Specimen generale examinis et scrutinii præcipuarum in inclyto comitatu de Saaros scaturientium acidularum* (*Nova acta acad. nat. cur.*, III, 225).

Saartha. Nom égyptien du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Saatar. Nom arabe du serpolet, *Thymus Serpillum*, L.

Sabadill, Sabadilla, Sabadille, Sabadillkorn. Noms suédois, officinal, allemand et danois de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, L.

Sabadilline. Synonyme de *Vératrine*. Voy. ce mot.

Sabagala. Nom persan du *Nymphæa Nelumbo*, L. (IV, 642).

Sabaghah. Nom arabe du *Phytolacca decandra*, L. (V, 336).

Sabak. Nom arabe du gros chiendent, *Cynodon Dactylon*, Rich. (II, 231). On lit dans les notes de M. Delile sur le voyage de Caillaud à Meroë, qu'on donne aussi ce nom à une casse nouvelle, qu'il nomme *Cassia Sabath*, dont les gousses servent à teindre les peaux aujo cette partie de l'Afrique.

Sabang. Un des noms du poivre, *Piper nigrum*, L. (V, 336), à Java.

Sabare. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605), dans l'Amérique du Sud.

Sabatele. Champignon comestible en Languedoc.

Sabbaran, Sabarra. Noms arabes de l'aloës, *Aloë spicata*, L. (I, 190).

Sabbatia angularis, Pursh. Voy. *Chironia angularis*, L. (II, 236). Voy. aussi le *Journ. de pharm.* (XVIII, 342).

Sabdariffa ou Subdariffa, *Hibiscus Subdariffa*, L. (III, 492).

Saber. Nom de l'aloès, *Aloë spicata*, L. (I, 190), dans la Mauritanie.

Sabeteregi. Un des noms arabes de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).
Sabina. Nom espagnol, italien et portugais du *Juniperus Sabina*, L.
Sabina-trawa. Un des noms sibériens du *Rhododendrum Chrysanthum*, L. (VI, 73).
Sabine. Nom français du *Juniperus Sabina*, L. (III, 695).
Sabino. Nom mexicain du *Schuberthia disticha*, Mirb. (*Cupressus disticha*, L.).

Sable, *Arena*. Substance minérale pulvérulente, provenant de la disgrégation de rochers granulaires, ordinairement placés au voisinage du lieu où on l'observe ; ils envahissent parfois des contrées entières, et y rendent alors presque toute culture impossible. Le sable sert à filtrer des liquides, à les purifier, et on a prétendu qu'il valait mieux, par exemple, pour clarifier l'eau que la pierre (*Journ. gén. de méd.*, XII, 343). On emploie des sachets de sable chaud et on les place le long des parties du corps qu'on veut réchauffer pour y entretenir la circulation, etc. On prépare des bains de sable (I, 532) dont on fait usage dans quelques maladies. Les chimistes et les pharmaciens font digérer, infuser, etc., les liquides médicamenteux à la chaleur *du bain de sable*, etc. Le sable sert à préserver les allées des jardins, les lieux publics de l'humidité, parce que la pluie le traverse de suite ; à fabriquer des mortiers ; il entre dans la composition du verre, etc.

Sablier. *Hura crepitans*, L. (III, 353).
Sabo. Les nègres de la Martinique désignent sous ce nom le *Nhandiroba*, *Feuillea scandens*, L. (III, 250).
Saboaiba. Nom portugais de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.
Sabot. Coquillage de mer. Voy. *Trochus*.
— d'élan. Voy. *Cervus Alces*, L. (II, 187).
— tubéreux. *Boletus igniarius*, L. (I, 212).
— de Vénus. *Cypripedium Calceolus*, L. (II, 572).
— de la vierge. *Cypripedium Calceolus*, L.
Sabotin. Un des noms japonais du nopal, *Cactus Tuna*, L. (II, 7).
Sabr. Nom arabe de l'aloës, *Aloë spicata*, L. (I, 190).
Sabris. Nom hottentot du guépier commun, *Merops Apiaster*, L.
— d'Avicenne. Synonyme d'*Hæmorrhous*, selon Lémery (Voy. III, 450).
Sabucus. Un des noms latins du sureau, *Sambucus nigra*, L.
Sabudana. Nom hindou du *Sagou*.
Sabuguiero. Nom portugais du sureau, *Sambucus nigra*, L.
Sacamite. Nom du gruau de maïs, *Zea Maïs*, L. (*Journ. de pharm.*, XVIII, 84)
Sacar mambu. Nom arabe du miel de roseau ou sucre. Voy. *Saccharum*.
Sacarolha. *Helictères Sacarolha*, A. Saint-Hilaire (III, 462).
Sacaviro-ambou. Nom d'un *Cardamome* à Madagascar.
Sacchar, Saccharon, Σακχαρ, Σακχαρον. Noms grecs du *Sucre*.
— alhasser. Voy. *Apocynum syriacum* (I, 227).

SACCHARINITES. Nous avons établi jadis sous ce nom (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 178) un ordre naturel de principes immédiats des végétaux, qui comprend le *sucre* proprement dit, le *Sucre sétiforme* de Desvaux, le *Sucre crystalloïde* ou sucre dit de raisin, le *Sucre de diabètes* et le *Sucre artificiel*. Voy. *Sucre*. Ces substances neutres, non azotées, inodores, la plupart solides, d'une saveur sucrée agréable, sont très-solubles dans l'eau et dans l'alcool faible, se boursouflent au

feu en exhalant une odeur de caramel, sont susceptibles d'éprouver la fermentation alcoolique, ne donnent point d'acide mucique lorsqu'on les traite par l'acide nitrique, etc.

SACCHAROITES. Autre ordre de principes immédiats des végétaux, non azotés, d'une saveur plus ou moins sucrée, analogues au précédent, mais qui ne passent point à la fermentation alcoolique, ne donnent point d'acide mucique, etc. Tels sont le *Principe doux des huiles* de Schèele, le *Picromel*, le *Sucre de lait*, le *Sucre de gélatine* de M. Braconnot, le *Sucre de la canelle blanche*, la *Mannite*, qui peut-être appartient plutôt aux Saccharinites, l'*Olivile*, la *Glycyrrhine*, la *Sarcocolline*, etc. Voy. chacun de ces mots.

SACCHAROLÉS. Ce nom est donné, dans la classification pharmaceutique de M. Chereau, adoptée par MM. Henry et Guibourt, aux médicamens qui ont le sucre ou le miel pour excipient ou pour principe prédominant. On les partage en solides, mous et liquides. Aux premiers se rapportent les *Grains*, les *Tablettes*, le *Chocolat*, les *Pastilles*, les *Condits*; aux seconds les *Conserves* et *Marmelades*, les *Electuaires* et *Confections*, les *Opiats*, les *Pâtes*, les *Gelées*; aux troisièmes les *Sirops* et les *Mellites*. Voy. chacun de ces mots.

SACCHARUM. Nom latin du *Sucre*, dérivé de l'hébreu et du grec.
— LACTIS. Voy. *Sucre de Lait*.
— SATURNI *s.* SATURNINUM. Noms latins de l'*Acétate de Plomb cristallisé*.

SACCHARUM OFFICINARUM, L. (et non *S. officinale*). Canne à sucre, Canamelle (*Flore médicale*, VI, f. 333 et 333 *bis*). Cette plante de la famille des Graminées, de la Triandrie Digynie, est une des plus utiles et des plus précieuses de celles que possède l'homme. Son nom générique vient, d'après M. de Humboldt, de *scharkara*, dur, pierre, en sanscrit, de la consistance du produit qu'on en extrait, d'où les Hindous ont fait *schaker* et les Persans *sckukur*, etc.

Cette grande et belle plante vivace, multicaule, la plus élevée de toute sa famille, a des tiges de huit à douze pieds de hauteur, quelquefois de 24 et 30, articulées, sur 18 lignes ou deux pouces de diamètre, remplies d'une moelle abondante, sucrée; ses feuilles alternes sont assez larges, longues, finissent en pointe allongée; ses fleurs petites, nombreuses, forment des panicules de deux pieds de long, larges, soyeuses; le coton qui entoure les deux valves calicinales uniflores, est très-abondant et se détache facilement à leur maturité. On reproduit cette plante en en mettant des tronçons en terre, à 3-5 pieds de distance les uns des autres, qui reprennent avec facilité, et qui donnent de nouvelles tiges bonnes à couper ordinairement au bout de 18 mois, et bien plus promptement que si on eût employé les graines pour cette reproduction, qui d'ailleurs avortent souvent,

ce qui est ordinaire à certaines plantes cultivées depuis long-temps, comme le thym, la banane, etc. On a prétendu que la Canamelle ne se reproduisait pas de semences ; mais Bruce s'est assuré du contraire en Abyssinie (*Voyage*, VII, 313).

La canne à sucre paraît originaire de l'Inde, où Chardin dit l'avoir vu croître dans toutes les parties de cette vaste région du globe ; elle est indiquée, suivant le même, dans cent endroits des ouvrages des médecins indiens, persans, arabes, etc., les plus anciens (*Voyage*, III, 304) ; on la voit sur les plus vieilles porcelaines de la Chine (Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, II, 425). Elle croît aussi spontanément en Perse, en Abyssinie, etc. Bélon dit l'avoir vue végétant en plusieurs lieux de la Haute Égypte (*Singularités*, 227) ; il est certain qu'on l'a cultivée dans ce dernier pays dès la plus haute antiquité. Galien et Pline mentionnent le *Saccharon* comme une *gomme* blanche, cristalline, que l'on retire d'une canne des Indes, et que l'on employait en médecine ; on l'apportait à Rome en morceaux de la grosseur d'une noix (Pline, *lib.* XII, *c.* 8). Sénèque (*Epit.*, 85) et Lucain parlent aussi de roseaux de l'Inde dont on retirait une sorte de miel. Dioscoride indique très-clairement le sucre à la fin de son article *Miel* (*lib.* II, *c.* 7). Voyez sur les antiquités du sucre Du Trône (anc. *Journ. de méd.*, LXXXV, 128), Sprengel (*Hist. rei herb.*, I, 170 et 245), et le *Journal de pharmacie* (II, 385).

Dans les régions en deçà, mais rapprochées des tropiques, comme dans la Basse-Égypte, en Sicile, en Espagne, etc., on peut cultiver cette précieuse plante ; elle n'y donne que peu ou point de sucre, mais seulement un sirop ou suc sucré, dont on fait quelques usages économiques ; Sonnini dit qu'en Égypte on consomme beaucoup de canne à l'état frais, sous le nom arabe de *Kassab* ; on vend ses tiges dans les rues, que les femmes et les enfans sucent et dont ils sont très-friands (*Voyage*, II, 263). En Espagne, dans le royaume de Valence et en Andalousie, on en fait le même usage. Bruce a vu, dans la Haute-Égypte, employer la canne fraîche coupée par quartiers et infusée dans l'eau pour en former des boissons agréables (*Voyage*, I, 244). On se propose d'essayer la culture de la canne à sucre à Alger ; mais il est à craindre que le climat ne soit pas assez chaud encore pour qu'elle y réussisse ; on l'a tentée autrefois en Provence, mais le froid de l'hiver l'a toujours empêché d'y réussir.

Dans les climats intertropicaux la culture de cette précieuse graminée est un objet des plus importans et qui est devenu la source d'un commerce considérable. Cette plante, passée de l'Inde en Arabie dans le 13e siècle fut transportée dans le quatorzième en Syrie, en

Chypre, en Sicile. Don Sébastien, régent de Portugal, en envoya de ce dernier pays à l'île de Madère dans le 15e, et aux Canaries; les Portugais lap ortèrent un peu plus tard à Saint-Thomas, l'une des Antilles, et en 1520 il y avait déjà plus de soixante manufactures de sucre dans ce dernier pays. Le père Labat prétend que ce roseau était naturel à l'Amérique méridionale, d'où il a été porté aux Antilles, et que les Portugais et les Espagnols ont seulement appris à en extraire du sucre, suivant ce qu'ils avaient vu aux Indes (*Nouv. voyage*, III, 323). Quoi qu'il en soit l'Amérique méridionale, et surtout, parmi les Antilles, Saint-Domingue, où cette plante paraît se plaire de préférence, sont aujourd'hui en possession d'en fournir l'Europe autant et plus que l'Inde, où le sucre se fabrique pourtant encore à meilleur marché que dans le Nouveau-Monde.

La canne à sucre offre plusieurs variétés dont quelques auteurs ont fait des espèces, telle est la canne violette, appelée canne de Taïti, *Saccharum violaceum*, Tussac [1]. D'après M. Leschenault on connaît dans l'Inde trois races de canne. La 1re nommée *Karambou* a la tige verte mêlée de violet, la pulpe juteuse, aussi la mange-t-on; elle donne peu de sucre; la 2e *Karoubou kari*, canne rouge, a la tige d'un violet presque noir. C'est avec elle qu'on fabrique tout le sucre brut de l'Inde appelée *Jagre*; la 3e *Carambou valli*, canne blanche, a la tige d'un jaune clair; elle sert à faire le sucre *terré* (*Mémoires du Muséum*, VI, 353). C'est surtout cette dernière que l'on cultive aux Antilles sous le nom de *Canne créole*.

Les cannes se plantent dans de bons terrains, quoique Aublet assure qu'elles peuvent venir partout, où elles durent 5, 10, 15 ans, et plus d'après Labat. On coupe les tiges tous les ans, peu après la fleuraison qui est l'époque de leur maturité et celle où elles contiennent le plus de suc et de meilleure qualité. On porte ces tiges coupées et mises en bottes au moulin, où il faut sans perdre de temps les écraser afin que le jus qui en découle, qu'on nomme *Vezou*, ne s'échauffe pas et ne donne pas un sucre trop coloré. L'analyse chimique a fait voir que le moût de la canne est composé de sucre cristallisable, de sucre incristallisable ou mélasse, de fécule verte, de gomme, d'albumine, de parenchyme et de quelques sels à base de chaux. A la distillation il donne de l'ammoniaque. Le

---

[1] Aucun auteur de botanique ne distingue la canne violette de celle de Taïti (et non d'*Haïti* ou Saint-Domingue); la canne de Taïti que nous avons observée dans les serres, est effectivement d'un beau violet. Du reste, jamais cette couleur bleuâtre ne se communique au sucre, quoiqu'on ait prétendu le contraire dans le *Journal de pharmacie*, (VIII, 79).

jus de la canne est porté dans des chaudières où on l'évapore à l'aide des tiges (ou *Bagaces*) de canne épuisées qu'on brûle, des feuilles mêmes lorsqu'on ne les donne pas à manger aux bestiaux ; on l'écume, on y ajoute de la chaux éteinte à l'air, de la cendre, etc., pour opérer sa dépuration, puis on passe au blanchet, etc. Enfin on la réduit en consistance de sirop épais, et on le coule dans des boîtes percées de trous par le fond et bouchées de chevilles, qu'on ôte lorsque le sirop est solidifié ; on le remue dans tous les sens pour achever d'en faire écouler le sirop, qui contenait encore du sucre qu'on peut extraire ; celui qui s'écoule de cette seconde préparation est incristallisable, c'est la *Mélasse*. On a le *Sucre brut*, *Moscouade*, ou *Cassonade* qu'on appelle rouge ou brune, selon sa teinte, qui dépend de la cuite, de la variété de canne employée, ou de quelques circonstances particulières. On empile le sucre brut dans des cônes ou formes appelées *Lumbs* à Paris, perforés d'un trou par le bas et bouchés ; on ajoute sur ce sucre de l'argile délayée, et dont l'humidité pénétrant la masse entraîne une portion des parties qui la coloraient ; on débouche et on laisse écouler la mélasse qui s'y trouve encore, puis on sèche à l'étuve. On a alors le *Sucre terré* ou *Cassonade blanche*. On raffine ce sucre en le faisant fondre dans le moins d'eau possible, le clarifiant au sang de bœuf, au blanc d'œuf, au charbon animal, à la colle, etc., plusieurs fois de suite suivant le degré de pureté qu'on veut avoir, ce qui donne le *Sucre raffiné*. Le plus ordinairement on envoie le sucre terré ou même brut des colonies et le raffinage s'opère en France, ce qui a lieu à Bordeaux, à Nantes, à Rouen, à Orléans, etc., et surtout autour de Paris. Le gouvernement a même mis de gros droits d'entrée sur les sucres raffinés hors France afin que ce genre d'industrie ait lieu chez nous. On a observé que le sucre brut en venant d'Amérique, et à plus forte raison celui de l'Inde, s'échauffait dans les bariques et qu'une perte de près d'un dixième de la matière sucrée avait lieu de cette manière, ce qui ne va pas à moins de 9 millions de livres pesant pour les seuls sucres de nos colonies. M. Pajot des Charmes propose d'empêcher cette détérioration, due à la fermentation, par le moyen du charbon (*Annal. maritimes*, V, 193). La canne donne la moitié de son poids de vezou, qui fournit un septième de son poids de sucre brut, et le tiers de celui-ci de sirop. Ceux qui voudraient connaître à fond l'ancienne manière dont on fabriquait le sucre aux colonies liront avec fruit l'ouvrage du père Labat qui en traite fort au long (*Nouveau voyage*, etc., III, 324, et IV, 1 à 173), et celui de Du Trône cité à la bibliographie de cet article. Pour la manière actuelle il faut consulter la *Chimie appliquée aux arts* de Chaptal.

Le sucre le plus blanc est nommé *sucre royal ;* celui qui l'est moins porte en général le nom du lieu où il a été raffiné, tel que Orléans, etc. On en voit qui a un reflet bleu qu'il doit au cobalt (*Journ. de pharm.*, VIII, 465), et qui peut être nuisible. On assure qu'on altère le sucre avec le sucre de lait, l'amidon, le sulfate de zinc, etc. On le mêle parfois avec celui de betterave, ce qui est sans inconvénient. Baumé dit que le peuple croit que le sucre trop vieux est émétique, mais qu'il s'est assuré du contraire. Le père Labat affirme qu'on employait parfois ce sel de son temps aux colonies pour dépurer le vezou ; ne serait-ce pas à cette circonstance que serait due cette éméticité ? D'après nos principes, le sucre proprement dit étant fourni par un grand nombre de végétaux, nous traiterons à ce mot de ses propriétés, etc.

Le moû de la canne à sucre fermenté et distillé fournit une liqueur alcoolique nommée *Taffia ;* on se sert ordinairement de celui de qualité inférieure, qui donnerait peu de sucre, soit que les cannes soient trop jeunes ou trop vieilles, ou qu'il soit avarié. Ce n'est qu'à la seconde distillation que cet alcool a toute la force qu'on lui désire ; son odeur est désagréable, il a de l'âcreté et un peu d'amertume comme l'eau-de-vie de grain ; cependant les nègres, les matelots, les soldats, etc., en boivent, et en font le même emploi que de l'eau-de-vie en France. M. Descourtilz dit que les riches colons en usent en bain pour se fortifier contre la paralysie, le rhumatisme chronique, etc. Il a d'ailleurs toutes les propriétés de l'alcool (I, 150).

Rum (et non *rhum*) est le nom anglais d'un alcool fort ressemblant au taffia, et que quelques auteurs n'en distinguent pas ; il est préparé avec les gros sirops ou mélasses, les écumes, etc., auxquels on a ajouté six à huit fois autant d'eau, qu'on fait fermenter pendant 7 à 8 jours, puis qu'on distille deux ou trois fois. Il est plus délicat, surtout lorsqu'il est vieux et fait avec soin, aussi en envoye-t-on en Europe où quelques personnes en font grand cas, surtout de celui de la Jamaïque. Cette sorte d'eau-de-vie sent un peu le caramel, est plus colorée que le taffia et d'une saveur moins âcre. Voyez l'*Essai sur les rumeries* par M. Soleirol (*Nouvel. de la républ. des lettres*, n° 37 et 40, 1787). On emploie le rum à tous les usages de l'alcool de vin ; ainsi on en prépare le *Grog*, en en mêlant à l'eau que boivent les matelots ; on en fait du punch ; on en use comme d'une liqueur de table digestive, stomachique, fortifiante, etc. On a accordé à cette boisson une qualité pectorale, sans doute à cause de son origine, qui l'a fait conseiller presque comme spécifique dans le catarrhe. On prescrit le rum uni à l'eau chaude et au sucre, ce qui fait une sorte de punch doux, qu'on boit en se couchant, dans certains rhumes

dits de chaleur, et causés par une excitation passagère due à la danse, à des exercices violens, etc., qui sont sans fièvre, accompagnés d'enrouement, parfois d'aphonie, etc. Voyez un mémoire curieux de M. Lefoulon, de Nantes, sur l'*Emploi du rum dans les affections catarrhales* (*Journ. de médecine* de Leroux, etc., V, 427). On regarde le rum comme anti-arthritique (Murray, *Apparat. medicaminum*, III, 420), anti-putride, etc., propriétés qu'on a aussi attribuées à l'alcool de vin, qu'il remplace très-bien dans les régions intertropicales.

La mélasse est parfois donnée sur le pain aux petits enfans, surtout dans les campagnes où on la nomme *merde à Colas*, *à Marie Gaillard*, etc.; on s'en sert aussi pour sucrer quelques pâtisseries, certains alimens, et à quelques usages économiques; on la brûle pour *caraméler* le bouillon, etc.

La cassonade rouge ou sucre brut est regardée comme laxative; on en prescrit en lavement à la dose d'une once; il faut s'abstenir d'en sucrer les alimens dans le cas de diarrhée, etc. Plus les cassonades sont impures et plus elles attirent l'humidité de l'air.

Depré (J.-F.). *De arundine saccharifera*. Erfordiæ, 1719, in-4. — Aublet. Observations sur la canne à sucre, et sur le sucre (*Hist. des plantes de la Guiane*, Supplément, tom. II, pag. 57). — Du Trône de la Couture (J.-F.) Précis de la canne à sucre, et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel, etc. (Extrait *Anal. de chimie*, VI, 51; et anc. *Journal de méd.*, LXXXV, 128).

SACCHARURES. Espèces de saccharolés proposés par M. Béral pour remplacer divers sirops altérables ainsi que les oleo-saccharum, et pour préparer les tablettes. Ce n'est que du sucre chargé de divers principes médicamenteux par l'intermède de l'alcool ou de l'éther, qu'on en dégage ensuite par l'évaporation (*Journ. de chimie méd.*, VI, 247, 271).

SACCHOLACTATES, SACCHOLACTIQUE. Anciens synonymes de *Mucates* et *Mucique* (Voy. ces mots).

SACCO-GOMMITE. Nom donné par M. Desvaux à la *Glycyrrhizine* (III, 388).

SACCOLAA. Nom arabe du grand cardamome, *Amomum Cardamomum*, L.

SACHALTU. Nom mongol de la grande outarde, *Otis tarda*, L.

SACHARACACHA. Nom mexicain de l'*Aracacha esculenta*, DC. (I, 375).

SACHDAB. Nom arabe de l'*Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

SACHETS, *Sacchuli medicinales*. Préparations pharmaceutiques qui consistent à renfermer des substances médicinales dans un petit sac que l'on tient appliqué sur une partie où l'on veut agir. Le plus souvent c'est pour fondre, dégorger ou fortifier des régions tuméfiées, engorgées ou affaiblies qu'on en use; on les remplit de poudres aromatiques, astringentes, toniques, comme de sauge, de romarin, de lavande, etc., de poudre de chaux, de sel ammoniac, de tannin, de quinquina, de camphre, etc., seuls ou mêlés. On emploie quelquefois des sachets plus grands de sable chaud, de son échauffé, etc., pour

tenir le long des membres où on veut entretenir la chaleur, soit que leur refroidissement soit spontané, soit qu'il dérive de la ligature ou section des vaisseaux qui s'y distribuent, etc. On les renouvelle ou réchauffe de temps en temps.

SACHÉVI. Nom hébreu du coq, *Phasianus Gallus*, L.

SACHMUNIA. Nom arabe des purgatifs. On l'applique surtout à la *Scammonée*, qui était le purgatif par excellence de ce peuple. Voy. *Scammonée*.

SACOPODIUM. Nom du *Sagapenum* dans Pline. Voy. *Ferula Persica*, L.

SACOULE. Nom du grand cardamome, *Amomum Cardamomum*, L. (I, 225), dans Avicenne.

SACRAMALOU. Nom d'une herbe des Antilles, dont les feuilles sont potagères, et qui paraît être un *Phytolacca* (Labat, *Nouv. Voyage*, I, 392).

SADAR Un des noms arabes du micocoulier, *Celtis Australis*, L. (II, 170).

SADDA COOPPEI. Nom tamoul de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

SADDAPU AKU. Nom tellingou de la rue, *Ruta graveolens*, L.

SADEBAUM. Un des noms allemands de la sabine, *Juniperus Sabina*, L.

SADEL. Un des noms arabes de la rue, *Ruta graveolens*, L.

SADENEGI DES ARABES. C'est l'*Hæmatite* ou *Oxyde rouge de fer natif*.

SADIA MALACH. Nom arabe du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn.

SADICTICOS. Un des noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.

SADIKKA. Un des noms cyngalais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

SADRIED. Voy. *Antonia* (*Vallée d'*), I, 357.

SADSA. Nom malais de la rue, *Ruta graveolens*, L.

SAEBEURT. Nom danois de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

SAEKABAN. Nom arabe de l'*Hyosciamus Datora*, L.

SAELG, SAELK. Noms égyptiens de la poirée, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).

SAELHUND. Nom danois du phoque commun, *Phoca Vitulina*, L. (V, 266).

SAENDIAN. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., en Égypte et à Constantinople.

SAER. Nom danois de la sarriète, *Satureia hortensis*, L.

SAFARON. Nom malais du safran, *Crocus sativus*, L.

SAFFARAT. Un des noms de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.

SAFFARGEL. Nom arabe du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).

SAFFIOWER, SAFFLOER. Noms anglais et hollandais du *Carthamus tinctorius*, L.

SAFFRAN. Nom hollandais, suédois, allemand et danois du safran, *Crocus officinalis*, Pers.

SAFFRON. Nom anglais du safran, *Crocus officinalis*, Pers.

SAFLOR. Nom allemand du safran bâtard, *Carthamus tinctorius*, L.

SAFOU, SAFU. Noms que porte au Congo le *Poupartia Borbonica*, Commers.

SAFRAN. Nom français, allemand et danois des stigmates du safran, *Crocus officinalis*, Pers. (II, 467).

— D'ALLEMAGNE. *Carthamus tinctorius* L. (II, 115).

— D'AUTOMNE. *Colchicum Autumnale*, L. (II, 355).

— BATARD. *Carthamus tinctorius*, L.

— (FAUX). *Amaryllis lutea*, L.

— DU GATINAIS. Variété du safran officinal (I, 222). On donne aussi ce nom au *Carthame*.

— DES INDES. *Curcuma longa*, L. (II, 524), appelé encore *Terra merita*.

— MARON. *Canna indica*, L. (II, 68).

— DE MARS APÉRITIF. Ancien nom du *Sous-Carbonate de fer* (III, 230).

— — — antimonié de Stahl. Variété d'*Oxyde rouge de fer*.

— — ASTRINGENT. *Peroxyde* ou *Oxyde rouge de fer* (III, 230).

— — PAR LE SOUFRE. Voy. *Fer* (III, 236).

— DES MÉTAUX. Voy. *Antimoine* (I, 344).

— ORIENTAL. Safran officinal venant du Levant.

— DES PRÉS. *Colchicum Autumnale*, L. On l'appelle encore *Safran bâtard*.

SAFRAN DE TERRE. Un des noms du *Curcuma longa*, L.

SAFRANUM. Un des noms du *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

SAFRE. Mine arsenicale de *Cobalt*, oxidée par le grillage, et mêlée de sable (II, 323).

SAFSAF. Un des noms égyptiens du saule pleureur, *Salix babylonica*, L. Voy. *Sassaf*.

SAFTGROENT. Un des noms suédois du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

SAG UNGGOR. Nom hindou de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

SAGADENON. Nom de l'*Opobalsamum* pur dans Galien.

SAGAN. Nom donné par les Burates au renne, *Cervus Tarandus*, L.

— Nom lapon de l'huitrier, *Hæmotopus Ostralegus*, L.

SAGAPEN, SAGAPENGUMMI. Noms polonais et allemand du *Sagapenum*.

SAGAPENO. Nom espagnol et portugais du *Sagapenum*, nommé aussi *Sagapenion*.

SAGAPENUM. Gomme résine qu'on croit sécrétée par le *Ferula persica*, W. (III, 247).

SAGARD. Bourg de l'île de Rugen en Prusse. Il y existe une source minérale en crédit depuis 1794 : un des bains se nomme *Steinbad*.

Willich (M. de). Notice sur les eaux minérales de Sagard (tom. IV du *Magasin pour les amis de l'hist. nat.*, par Weigel, en allemand).

SAGE. Un des noms anglais de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SAGESSE DES CHIRURGIENS. Un des noms du *Sisymbrium Sophia*, L.

SAGETTE, SAGITTAIRE. Noms français du *Sagittaria Sagittifolia*, L.

SAGINA. Un des noms italiens du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L. C'est aussi celui d'un genre de la famille des *Caryophyllées*.

SAGMINALIS HERBA. La verveine, *Verbena officinalis*, L., est indiquée sous ce nom dans quelques anciens auteurs.

SAGITTA. Nom que porte dans Pline le *Sagittaria Sagittifolia*, L., ou Fléchière.

SAGITTARIA ALEXIPHARMACA, Off. Sorte de balisier (*Canna*) qu'on cultive aux Antilles, d'après Hans Sloane, dont on applique les feuilles broyées sur les blessures faites par les flèches (Rai, *Hist. plant.*).

SAGITTARIA SAGITTIFOLIA, L., Sagittaire, Flèche d'eau, Fléchière. Cette plante de la famille des Alismacées, de la Monoëcie Polyandrie, croît au bord des eaux, dans les prés inondés, en Europe et jusqu'en Sibérie. Elle a des racines qui portent des tubercules farineux, dont on peut tirer une sorte de fécule que Martius compare à celle d'arrowroot (*Journ. compl. des sc. méd.*, XIX, 143); les Kalmouks du Volga ne prennent jamais de provisions quand ils vont à la chasse dans les bas fonds, parce qu'ils se nourrissent de ces racines crues ou cuites (*Découvertes des Russes*, III, 276). On mange aussi au Japon les tubercules de cette plante, si remarquable par la forme sagittée de ses feuilles, d'après Thunberg (*Voyage*, IV, 83).

SAGITTARIUM. Synonyme d'*Acontias* selon Lémery (I, 62).

SAGO. Un des noms indiens du *Sagou*.

SAGOU. Fécule du tronc de plusieurs palmiers, surtout du *Sagus genuina*, Labill.

— Un des noms de l'*Holcus Sorgho*, L.

— BLANC. Un des noms du *Tapioka*, fécule du *Jatropha Manihot*, L.

SAGOU. Sorte de fécule qu'on retire de plusieurs palmiers, ainsi nommé de son appellation indienne *Sagu*.

Il est probable que le plus grand nombre des végétaux de cette fa-

mille renferme cette espèce de fécule éparse dans le réseau ligneux de leur tronc; quelques uns, cependant, parmi lesquels on cite surtout l'*Areca catechu*, L., sont connus pour n'en pas donner. Le *Sagus genuina*, Labill., est surtout l'espèce dont on l'extrait en plus grande quantité, ainsi que du *Sagus farinifera*, Gærtner; mais les *S. rumphii*, W.; *Sagus Poitei*, N.; le *Caryota urens*, L.; le *Phœnix farinifera*, Roxb.; l'*Areca humilis*, W.; l'*Areca oleracea*, L.; le *Mauritia flexuosa*, Humb., etc., et même plusieurs cycadées, telles que le *Cycas circinalis* [1], L., le *Cycas revoluta*, Thunb., etc., en fournissent aussi aux Philippines, à la Nouvelle-Guinée, etc., où on les observe. On en retire d'espèces non encore décrites; tel est un palmier indiqué sous le nom de *Gérang* à Java, d'après M. Perottet (*Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824); serait-ce l'*Arenga?* Rumphius a indiqué (*Hortus Amboin.*, I, 75), les différens palmiers des Moluques qui fournissent du sagou dans ces îles.

Le procédé suivi pour extraire cette fécule varie suivant les pays, aussi les auteurs ne sont-ils pas d'accord sur cette préparation. Sonnerat dit (*Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 188) qu'aux Moluques on coupe les palmiers à sagou aussitôt qu'on voit leurs feuilles supérieures se couvrir d'une sorte de farine ou poussière blanche, qui indique la maturité de la fécule dans le tronc; on coupe celui-ci par tronçons, qu'on fend en quartiers à mesure des besoins qu'on en a, car cette fécule peut s'y conserver plus d'un an sans se gâter, pour en ôter la moelle, au moyen d'une pioche, etc.; on la place dans un sac fait des fibres du palmier, puis on jette de l'eau dessus pour en faire sortir la fécule, qu'on ramasse dans des baquets; M. Labillardière nous a dit qu'on se servait même du tronc du palmier comme d'une auge; qu'on y brisait le parenchyme médullaire, qu'on y jetait de l'eau qui conduisait la fécule dans des baquets, etc.; on la réunit après en avoir décanté l'eau qui surnage, on en fait des briques, des galettes, des espèces de baguettes, etc., de différentes formes, qu'on mange dans le pays. Quelquefois les naturels se contentent de couper la moelle des sagouiers par tranches, et de la faire griller pour la manger; d'autres fois on conserve la fécule dans des tiges de bambous : le sagou se mange aussi en ragoût, avec des viandes; on en fait des potages à l'eau, au lait, au bouillon, etc.; on y mêle des aromates, du piment, etc.; il sert de nourriture à la plus

---

[1] Ce végétal est représenté dans la *Flore médicale* (VI, f. 307 et 307 *bis*) comme donnant le vrai sagou, ce qui est une erreur; voyez *sagus* et *cycas circinalis*, L. (II, 556).

grande partie des habitans des Moluques ; il y remplace le riz dont on use dans l'Inde, etc.

Le sagou qu'on destine au commerce européen est préparé autrement; on le *granule*, ainsi qu'on le voit pour celui que nous recevons en Europe. Le procédé dont on se sert pour y parvenir n'est pas exactement connu ; il y a des auteurs qui disent qu'on passe pour cela la pâte à travers un crible (Sonnerat) ; d'autres qu'on se sert d'un moulin semblable à celui avec lequel on *perle* l'orge en France (Rafles et Crawfurd). M. Poiteau (*Journ. de chim. médic.*, I, 390) assure que lorsqu'on dessèche le sagou dans une bassine, on est tout étonné de le voir se former spontanément en grains, ainsi qu'on l'observe en France, ce que confirment aussi les deux auteurs que nous venons de citer. Mais ce qui nous ferait penser qu'on se sert d'une machine pour le granuler, c'est que le sagou qui nous arrivait autrefois avait le volume des grains de coriandre, et que, depuis un ou deux ans, il est de moitié plus petit. Voyez, au sujet de l'extraction du sagou, Rumphius, *Hort. amb.*, I, 78, en prévenant pourtant nos lecteurs que Rafles et Crawfurd disent qu'ils n'ont jamais vu suivre dans l'Inde le procédé qu'il indique (*Observ. sur les plantes de Java*, etc.).

Le sagou, tel qu'on nous le vend, est en grains lisses, arrondis, d'un rose pâle, ou terne, inodores, très-dures, se cassant difficilement ou plutôt s'aplatissant sous la dent, insipides au goût, ne se fondant qu'imparfaitement dans la bouche, se ramollissant dans l'eau bouillante plutôt qu'il ne s'y fond, puisqu'il conserve toujours sa forme globuleuse. Cette substance diffère de la plupart des fécules par sa consistance, son insolubilité, par la difficulté de la réduire en poudre, sa coloration, la faculté de se granuler, etc. Aussi doit-on la classer à la suite des vraies fécules plutôt que parmi elles. Elle se conserve un temps indéfini, lorsqu'elle est à l'abri de l'humidité ; elle se gâte au contraire facilement étant mouillée, ce qui arrive souvent dans le trajet de l'Inde en Europe, et explique pourquoi elle arrive souvent décolorée, moisie, etc., chez nous. On ne possède pas d'analyse chimique du sagou ; elle serait pourtant importante pour lui assigner le rang qu'il doit tenir parmi les produits végétaux. Le marc dont on a extrait le sagou se donne comme nourriture aux porcs ; on le laisse parfois s'échauffer, et alors il y naît des larves dont on est très-friand aux Moluques, ainsi qu'une espèce de champignon comestible qu'on y prise fort aussi, d'après Rafles et Crawfurd.

On ne connaît cette fécule en Europe que depuis l'an 1729 qu'on en envoya en Angleterre, et dix ans plus tard en France. On la

prit d'abord pour une graine, à cause de sa forme arrondie et de sa dureté.

En médecine on emploie le sagou comme un restaurant analeptique ; on le regarde comme un excellent pectoral, un stomachique doux ; on le prescrit aux personnes qui ont la poitrine délicate, l'estomac faible, les entrailles irritées ; aux sujets affaiblis, épuisés ; aux convalescens ; dans les consomptions, l'inflammation chronique des viscères, surtout des intestins, etc. ; il exige une longue cuisson ; on en prépare des tisanes, mais surtout des potages, des gelées, des tablettes, des pastilles ; on en met dans le chocolat que l'on vante beaucoup alors pour donner de l'embonpoint. La dose du sagou est d'une à quatre onces pour un potage.

La décoction de sagou, que l'on donne parfois en tisane, comme adoucissante, mise à fermenter, donne à la distillation de l'alcool, comme toutes les fécules ; elle peut tourner à l'acescence et former alors du vinaigre, etc.

Molouin. *an sagu prodest phthisicis ?* Parisiis, 1729 et 1734. — Steck. *Diss. de sagu.* Argentorati, 1757, in-4.

Sagouier, Sagoutier des Moluques, Sagoutier vrai. *Sagus genuina*, Labill.

— (faux). *Caryota Urens*, L. (II, 123).

— de Madagascar. *Sagus Poitei*, N.

Sagu. Nom bali, java et malais du sagou, fécule des palmiers. Voy. *Sagou.* Les nègres le donnent parfois à l'*Holcus Sorgho*, L.

Saguaster. Sous ce nom, Rumphius indique deux palmiers ; son *S. Major* (*Amb.*, I, 64, t. 14) est le *Caryota urens*, L. (II, 123), et son *S. Minor* (*Amb.*, I, 67, t. 16), le *Cycas Caryota* d'Hamilton. On a parfois confondu ce dernier palmier avec le *Saguerus.* Voy. ce mot.

Saguerus. Palmier mentionné par Rumphius (*Amb.*, I, 57, t. 13), qui est l'*Arenga Saccharifera*, Labill.

Sagung. Un des noms du maïs, *Zea Mais*, L., à Java.

SAGUS. Genre de palmier à feuilles ailées, dont le nom vient de *sagu*, que portent dans l'Inde les arbres de cette famille dont on extrait la fécule appelée *sagou*, appellation qui en dérive également (voy. ce mot). Le nombre des espèces qu'il renferme est en petite quantité, et cependant il règne à leur égard une confusion que nous avons cherché à faire disparaître en étudiant avec soin les auteurs qui en ont parlé ; les figures qu'on en a données ; en les comparant entre elles, etc.

S. genuina, Labill. (inédit). Le 13 octobre 1800, M. Labillardière, célèbre botaniste, qui a fait partie de l'expédition à la recherche de Lapeyrouse, lut à l'institut un mémoire sur ce palmier, qui fournit le *sagou des Moluques*, et qui n'avait été décrit jusqu'à lui par aucun auteur. Il devait être imprimé parmi ceux des savans étrangers de cette compagnie, sur la conclusion du rapport de MM. Ventenat et Lamarck ; mais comme ces mémoires ne s'impri-

maient pas alors, ce savant fut devancé dans cette publication par un travail qui parut en Angleterre 3 ans après, et qui eut lieu d'après des fragmens de ce palmier trouvé dans l'herbier de Banks; jusqu'ici il est donc resté inconnu en France, sauf un extrait de quelques lignes, inséré dans le tome II du *Bulletin de la société philomathique*, p. 170, par M. De Candolle, et où même il s'est glissé quelques erreurs. Le célèbre botaniste genevois dit que ce palmier est le *metroxylon sagu* de Rottboll., décrit dans les *Nova acta dan.*, tom. 1er, et figuré planche 1re de ce recueil.

Ce *Sagus* croît aux Moluques, surtout dans les îles orientales, à Amboine, etc., dans les lieux marécageux; on fait dans ce pays un commerce considérable de sa fécule; M. Labillardière dit que la planche 17 du tome 1er de Rumphius (M. De Candolle dans son extrait indique la planche 18) le représente; mais cette assertion nous paraît douteuse, d'après la comparaison que nous avons faite de ces figures avec celle qu'il a permis à M. Turpin de donner dans l'atlas du *Dictionnaire des sciences naturelles*, d'après le dessin recueilli dans les Moluques, sur le palmier même. Cette dernière, qui offre en deux planches l'arbre et les détails de sa fructification, montre que celle-ci a la plus grande analogie avec celle du *Sagus farinifera*, Gærtner, dont nous parlerons à l'article suivant. Comme ce dernier, il a des fruits du volume d'une pomme d'api ou d'un œuf de poulette, revêtus d'écailles imbriquées, renversées; le tronc de ce palmier est chargé vers les pétioles d'une bourre noire ou crin, appelée par les naturels, *gommuto*, dont on fait des tissus, des cordages, des sacs, etc., comme avec celui de l'*arenga saccharifera*, Labill.; mais l'arbre est moins élevé que celui-ci, dont la fructification est différente, puisque ce dernier a des fruits nus, turbinés, etc., qu'il donne du vin, du sucre, etc., et pas de sagou. Voy. *Areng* (I, 395). On lit dans la description de Java, de Syr Rafles et Crawfurd, qu'il y a 4 variétés de ce palmier, et qu'on n'extrait de sagou que de la variété inerme et cultivée, qu'on abat à l'âge de 13 à 14 ans pour l'en retirer.

On donne le nom de Sagou à la fécule qu'on extrait du tronc de ce palmier qui reçoit celui de sagouier ou sagoutier. Pour cela on fend l'arbre à sa maturité; on en retire avec une pioche la moelle centrale. On se contente parfois de la couper par tranches et de la faire griller pour la manger; le plus ordinairement on la lave dans des sacs faits avec le crin des pétioles, et on repasse de nouvelle eau sur le dépôt qui s'est fait, et qui est la fécule, pour en séparer les parties fibreuses; on forme alors des espèces de pains qu'on met sécher pour s'en servir dans l'occasion. On prépare avec le sagou, qui est

une des nourritures les plus ordinaires dans les Moluques, des soupes, des pâtes; etc., on le fait cuire dans du lait, du bouillon, avec du sucre, des aromates, etc. Voyez *Sagou.* Le bois de ce palmier sert à fabriquer plusieurs objets économiques ; on en fait des boîtes, des planches, des cases, etc.

M. Perrotet (*Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824) parle de ce palmier sous le nom de *Sagus gomutus*, nom qu'il indique comme étant de l'encyclopédie, mais que nous n'avons pu y trouver. Il a probablement voulu dire *Borassus gomutus*, qui est l'*arenga saccharifera,* Labill. Il en a vu extraire, à Java et aux Philippines, le sagou; il ajoute que ses pétioles, coupés par morceaux, mis quelques instans sur les charbons ardens, ce qui en fait sortir un suc très-efficace, servent de contre-poison dans ces pays, etc. Il a aussi vu faire des câbles et des tissus avec la bourre des pétioles. M. Lesson (*Voyage médical*, p. 86) a également été témoin de l'extraction du sagou de ce palmier à Cajéli, dans les Moluques, etc.

S. farinifera, Gærtn. (*Carp.*, II, 128, *t.* 120, f. 3); *Raphia pedunculata*, Palisot Beauvois (*Flore d'Oware*, etc., t. XLVI, f. 2); c'est, suivant Gærtner, le *Sagus longispina* de Rumphius, dont il traite (*Hort. mal.*, I, p. 75) sans le figurer, ce qui empêche de pouvoir affirmer son identité. Un régime est représenté dans les deux premiers ouvrages cités et dans les *Illustrations de l'encyclopédie botanique* (*Tab.* 771, f. 2). Ce palmier était celui que l'on regardait comme donnant le sagou des Moluques, avant le mémoire de M. Labillardière, et tous les auteurs jusqu'à nous le désignent encore comme produisant celui du commerce; ses régimes, seule partie figurée et connue, ont leurs rameaux compacts, ramassés et chargés de fruits abondans, et non grêles, à rameaux écartés et à fruits rares comme ceux du *S genuina*, Labill. Du reste ces fruits sont semblables à ceux de cette dernière espèce. Il est fâcheux qu'on ne connaisse pas le tronc et les feuilles de ce palmier, qui offrent peut-être d'autres différences d'avec le *genuina*, car jusqu'ici il n'y a pour les distinguer que la différence de leur régime Serait-ce seulement une des variétés indiqués par Rafles et Crawfurd ? Il est probable qu'il donne du sagou comme l'espèce précédente, peut-être dans d'autres localités des Moluques, ce qui l'aura fait prendre pour le véritable sagoutier dans ces lieux, de même que l'abondance du *genuina* sur d'autres points de ces îles, lui aura fait donner la même dénomination.

On assure qu'arrivé à sa maturité, c'est-à-dire à l'âge de 15 à 18 ans, les feuilles supérieures de ce palmier se recouvrent d'une poussière blanche (ce qui lui a valu l'épithète de *farinifera*) qui in-

dique que le sagou est bon à extraire, circonstance non mentionnée pour la précédente ; alors on coupe l'arbre, on en fend le tronc, on ôte la moelle, qu'on dit s'élever à 2 ou 3 cents livres pesant, ce qui nous paraît exagéré, et on la traite comme nous avons dit de l'espèce précédente, pour en faire le même emploi.

Sous le nom de *Sagus ruffia*, Jacquin (*Fragmenta botanica*, p. 7, t. 4, f. 2) représente un palmier qui est le *Sagus farinifera* de Gærtner, ainsi que de Poiret dans l'*Encyclopédie botanique* (VI, 392) et de la plupart des auteurs qui les ont suivis ; mais tous y ajoutent une synonymie fautive, comme le continuateur de Lamarck en convient dans le tome V (p. 13) du supplément de cet ouvrage. M. Bory parle, dans son *Voyage aux quatre îles d'Afrique* (I, 178), d'un palmier qu'il nomme *Rouffia* et *Rufia*, originaire de Madagascar, qu'il a vu cultivé à l'Ile-de-France et qu'il croit être celui de la planche 771 de l'Encyclopédie, qui serait alors le *Sagus farinifera*, Gærtn. Mais il en est différent suivant nous, puisqu'il n'a pas de tronc proprement dit, qu'il ne paraît pas qu'on en retire de sagou, puisqu'il ne mentionne que l'usage qu'on fait de ses feuilles pour en fabriquer des nattes, etc. M. Poiteau décrit aussi sous le nom de *Sagus ruffia* (dans le texte) un palmier qu'il a vu cultivé à Cayenne, provenant de l'Ile-de-France, où il avait été envoyé de Madagascar, dont il a donné la figure complète dans le *Journal de chimie médicale* (I, 390) et dans les planches du *Dictionnaire des sciences naturelles*, avec le nom de *Sagus farinifera* au bas, qu'il fait synonyme de *Sagus ruffia*. Il le représente avec un tronc très-bas, des feuilles ailées (ainsi que le sont celles de tous les *Sagus*), longues de 24 à 25 pieds, des fructifications en forme de longues cornes, et des fruits arrondis ou pyriformes. Si on compare les organes de la reproduction de ce palmier avec ceux du *S. farinifera*, on voit entr'eux une différence si marquée qu'on doit en conclure que ce sont deux végétaux différens ; nous proposons de l'appeler *Sagus poitei*, N.[1] Ainsi des trois palmiers qui portent le nom de *Ruffia*, *Rufia* et *Rouffia*, celui de Jacquin et de Poiret est sans aucun doute le *Sagus farinifera*, Gærtn., celui de M. Poiteau paraît être une espèce distincte ; quant à celui de M. Bory, il rentre probablement dans ce dernier ; mais cet auteur n'en ayant donné ni figure, ni détails suffisans, on ne peut l'affirmer positivement. Il est probable aussi que le *Sagus ruffia* mentionné par

---

[1] M. Labillardière nous ayant dit que dans l'estampe qui forme la planche 42 de l'atlas du *Voyage à la recherche de Lapérouse*, le sagouier des Moluques était figuré sur le devant, mais au quart de croissance, nous croyons trouver quelque ressemblance entre ce palmier à cet âge et celui décrit par M. Poiteau!

M. Perrotet dans les *Annales de la société linnéenne* de Paris (mai 1824) est identique avec celui de M. Bory, et qu'il en parle même d'après cet auteur, puisqu'il le représente aussi comme ne donnant ni sagou, ni vin, et ayant seulement des feuilles propres à faire des nattes, etc.

S. gomutus. Voyez *Sagus genuina.*

S. Rumphii, W. (*Spec. plant.*, IV, 404). C'est le *Sagus* seu *Palma farinacea* de Rumphius (*Hort, amb.*, I, p. 72, t. 17, et non *tab.* 18, comme l'indique Willdenow); il donne du sagou, d'après le botaniste hollandais; M. Perrotet dit que ses fruits sont comestibles. La plupart des botanistes appliquent le nom de *S. rumphii* au *S. farinifera*, Gærtn., ou au suivant, ce qui est probablement une double erreur.

Sous le nom de *Palma vinifera secunda*, seu *Saguerus sive Gomutus*, Rumphius a figuré un palmier (*Hort. amb.*, I, *c.* 12 et 13, *p.* 57, *t.* 13) qui croît dans les Moluques, à la Cochinchine, que M. Labillardière a fait connaître sous le nom d'*Arenga saccharifera;* c'est le *Borassus gomutus* de Loureiro; mais il est fort distinct du *Raphia vinifera* de Palisot-Beauvois (*Flore d'Oware et de Benin*, I, p. 77, t. 44), quoique tous les auteurs le lui donnent pour synonyme. Nous avons dit plus haut que ce palmier portait une sorte de bourre ou de crin noir sur la base élargie de ses pétioles, appelé *gommuto* dans les Moluques (dont on fait des tissus, des cordages, etc.), ce qui l'avait fait confondre avec le *Sagus genuina;* ses fruits en grappes penchées, etc., sont fort différens de ceux du *S. genuina*, qui sont dressées, etc. Nous avons parlé ailleurs (voyez *Areng*, I, 395, et le même mot au Supplément) du vin et du sucre qu'on retire de ce dernier palmier.

Il ne faut pas confondre le *Saguerus* de Rumphius dont nous venons de parler, avec le *Saguaster* du même auteur (*Amb.*, I, 64 et 67); il admet un *Saguaster major*, qui est le *Caryota urens*, L. (II, 123), et un *Saguaster minor*, qui est le *Cycas caryota* d'Hamilton, palmier sans usage.

S. vinifera, Pers. *Raphia vinifera*, Palisot-Beauvois (*Flore d'Oware*, etc., I, *p.* 75, *t.* 44 à 46); *S. palma-spinus*, Gærtn. (*Carpol.*, I, p. 27, t. 10). On connaissait seulement le fruit ovoïde-oblong de ce palmier dans les collections, assez semblable à celui des *Sagus genuina* et *farinifera*, mais plus allongé; l'arbre n'a été vu que par M. de Beauvois, en Guinée, et ce botaniste l'a décrit le premier et figuré complétement. Les nègres se servent du tronc et des feuilles, dont les pétioles n'ont pas de crin à la base, pour faire des cabanes, des couvertures, etc.; ils en retirent, avant de l'abattre, un vin

ou sève de couleur grisâtre, qu'il nomment *Bourdon;* il n'est pas aussi doux que celui de palme (qui s'obtient du *Phœnix dactylifera*, L.); mais il est plus spiritueux, ce qui le fait préférer par les naturels. Ceux-ci font encore avec les fruits, dépouillés de leurs écailles, fermentés dans l'eau, une sorte de piquette qui se conserve mieux que le vin et dont ils boivent abondamment. Il ne fournit pas de sagou. M. Palisot observe qu'il ne faut pas confondre ce palmier avec le *Saguerus* de Rumphius.

Plusieurs espèces de *Sagus* ont leur bourgeon terminal, ou *Chou*, comestible, ainsi que cela a lieu dans un assez grand nombre d'autres palmiers.

Poiteau. Observations sur le sagouyer de Madagascar (*Journ. de chimie méd.*, I, 390).

SAHAN. Nom palembang du poivre, *Piper nigrum*, L. (V, 336).

SAHUC. Un des noms de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L., dans le midi de la France.

SAIBAK. Nom lapon du loup. Voy. *Lupus*.

SAIDSCHUTZ (Eaux min. de). Voy. *Seidschutz*.

SAIEL. Nom arabe du *Mimosa nilotica*, L. (I, 14).

SAIGA, SAIGI. Un des noms du *Moschus Moschiferus*, L., aux environs d'Irkutzk.

SAIGNÉE, *Venæ sectio, Phlebotomia, Missio sanguinis* (*considérée sous le rapport thérapeutique*). La nature de cet ouvrage ne nous permet que de donner des généralités sur l'emploi de la saignée, un des agens les plus puissans de la matière médicale, et sur lequel on a tant écrit. Il faudrait effectivement beaucoup de volumes pour épuiser ce sujet, qui regarde le chirurgien, quant à l'opération, et le praticien, relativement à ses applications aux maladies en particulier.

L'emploi de la saignée est aussi ancien que la pratique de la médecine, et les ouvrages des temps les plus reculés en mentionnent l'usage; tous les peuples, même les plus sauvages, la pratiquent.

Saigner, c'est retirer du sang au moyen de l'ouverture d'un vaisseau sanguin. On ouvre des artères, des veines et des capillaires. L'ouverture des artères se nomme *Artériotomie*; voy. ce mot (I, 454); celle d'une veine est la *Saignée* proprement dite; les capillaires s'ouvrent par la piqûre de sangsues ou des scarifications. Voyez *Hirudo* et *Scarifications*.

La saignée est *générale* ou *locale*. La première consiste à procurer l'issue du sang par un grand vaisseau, de manière à ce que la déplétion ait lieu dans tout le système circulatoire en peu d'instans; dans la seconde on n'ouvre que des vénules à l'aide du scarificateur, ou des capillaires par le moyen des sangsues, ce qui n'évacue que le sang de la région où ces agens sont employés.

On pratique la saignée, 1° dans le cas de surabondance du sang, état que l'on désigne sous le nom de *pléthore*, et qui se reconnaît à la plénitude du pouls, souvent accompagné de sa dureté, de sa fré-

quence, de la coloration des capillaires de la face, de l'augmentation de caloricité, de la précipitation de la respiration, etc., pléthore qui peut être générale ou locale, et non accompagnée de maladies : dans cette occasion la saignée est *prophylactique;* 2° dans le cas de maladies, lorsqu'on suppose qu'elles sont dues à la surabondance du sang ou à ses qualités délétères. Dans ces altérations morbifiques, la saignée est pratiquée soit comme *curative*, soit comme *palliative*.

C'est surtout dans les affections inflammatoires que la saignée est employée comme curative; elle seule fait fréquemment tout le traitement, aidée de la diète et de quelques boissons délayantes, avec le repos. Lorsque la phlegmasie est très-intense, lors même qu'elle serait locale, la saignée générale doit être pratiquée, répétée même; si elle est locale, les saignées topiques sont préférables. L'inspection du caillot du sang dans ces maladies est jugée importante; s'il se recouvre d'une coenne épaisse, on les croit très-inflammatoires, de même que l'abondance de sérosité montre qu'elles le sont peu. Dans les fièvres graves, si elles sont accompagnées de phénomènes inflammatoires, il faut employer aussi la saignée, mais plus modérément, et presque toujours localement, et la pratiquer sur l'épigastre, l'abdomen ou à la marge de l'anus. Les névroses accompagnées de symptômes phlegmasiques, de douleurs vives, la requièrent dans quelques cas, et presque toujours *loco dolenti;* les hémorrhagies actives fréquemment, si elles sont trop abondantes, et le plus souvent à l'aide de la lancette. Quelques hydropisies essentielles et inflammatoires qu'on rencontre chez l'adulte, ne cèdent qu'aux émissions sanguines. Il en est de même de quelques autres affections lymphatiques, ou plutôt organiques, des glandes ou de la peau, dont le plus grand nombre nécessite l'application de la phlébotomie partielle, répétée assez fréquemment. On saigne à blanc, *ad lypothymiam*, dans le *traitement* dit *de Valsalva* contre l'anévrysme, et dans quelques autres maladies, comme la rage, etc. La saignée générale convient surtout dans les maladies aiguës; la locale plus volontiers dans celles qui sont chroniques.

La saignée ne s'emploie pas indifféremment à toutes les époques des maladies. On la pratique 1° à leur invasion, dans l'espoir de les faire avorter, surtout dans les inflammations viscérales ou éruptives; 2° pendant leur développement, car c'est l'époque où elles sont plus efficaces; 3° dans leur cours : il est rare qu'il faille y recourir souvent; 4° dans leur terminaison : il faut en général s'en abstenir; souvent même dans cette période il faut substituer un traitement tonique et excitant à l'antiphlogistique, même dans les phlegmasies. L'âge, les saisons, les constitutions, etc., sont en-

core à observer, lorsqu'il s'agit d'employer la saignée. Dans plusieurs lieux de l'Europe, les gens du peuple se font saigner à l'équinoxe du printemps et de l'automne.

La saignée palliative a pour but de soulager les maladies qu'on ne peut guérir, ou du mois d'en adoucir les souffrances. Voyez *Palliatifs*.

La saignée est *directe*, lorsqu'elle n'a pour but que de diminuer la masse générale du sang; elle est dite *dérivative* ou *révulsive*, si on a l'intention de détourner le liquide d'une région profonde ou éloignée pour l'amener plus extérieurement dans une autre partie de l'organisme. Voyez *Révulsifs*. On appelle *latérales* celles pratiquées du même côté de la maladie, recommandées par quelques praticiens, mais négligées à bon droit par le plus grand nombre.

Les effets de la saignée sont locaux et généraux; les premiers consistent dans la suspension momentanée de la circulation dans l'endroit que l'on comprime pour la pratiquer; dans la douleur résultant de la plaie de la veine ouverte; dans la petite fluxion qui en est souvent la suite, qu'on désigne sous le nom d'*ecchymose*, de *trombus*: dans quelques cas il y a des accidens plus graves, s'il y a section de nerfs ou de vaisseaux artériels sous-jacens, etc. Les effets généraux consistent d'abord dans la déplétion du système circulatoire, qui est d'autant plus grande que la veine a été ouverte plus largement, que le jet du sang est plus rapide, etc.; la circulation devient alors plus facile, la respiration plus aisée, les fonctions et les sécrétions s'exécutent mieux : celles-ci sont plus abondantes; les sujets éprouvent parfois, surtout si la saignée a été rapide, des syncopes passagères, et toujours un sentiment de faiblesse qui dure souvent plusieurs jours, qui peut aller jusqu'à la débilité, si la surabondance du sang évacué le rend pauvre, *spolié* comme on s'exprime, ce qui donne lieu, en cas d'excès, à la laxité des tissus, à la cachexie générale, à l'hydropisie, etc.

Les saignées par les sangsues ont des effets locaux semblables à ceux de la saignée par la lancette, et plus marqués encore à cause de la nature *machée* et du nombre des piqûres, qui produisent une fluxion plus forte, et souvent de l'inflammation et une suppuration légère, ce qui donne lieu alors à une sorte d'érysipèle. L'effet secondaire de la saignée par les sangsues est le passage du sang des capillaires voisins dans ceux ouverts, et conséquemment la cessation de la congestion locale pour laquelle on les avait employés. Si l'écoulement sanguin est considérable, les effets généraux de cette saignée rentrent dans ceux de la saignée générale. Observons que, bien que l'anatomie ne voie pas de relations entre certains organes malades et le lieu

le plus voisin où on y met des sangsues, leur action sur ces organes n'en est pas moins un fait réel.

On a indiqué des régions du corps où on saigne de préférence dans le cas de la lésion de tel ou tel organe. Pour les maladies de la tête, on la pratique aux jugulaires, au dessous des oreilles, sur le synciput ou au pied; pour les maladies des viscères de la poitrine on exécute la phlébotomie aux bras, ou sur le pourtour de cette cavité au devant des points douloureux; pour ceux de l'abdomen, on saigne à l'anus, à la vulve, sur les parois du bassin, au pied. On explique ces préférences par la correspondance des vaisseaux, des nerfs, ou par celle du tissu cellulaire. On avait même indiqué des veines qu'il fallait ouvrir plutôt que d'autres dans certaines maladies, telle que la *salvatelle* dans l'épilepsie, etc.; mais l'expérience a démontré que cette préférence, fondée sur de prétendues correspondances mystiques, était sans avantage.

La saignée est contre-indiquée dans un grand nombre de cas. En général on évite de la pratiquer immédiatement après les repas, à moins de circonstances graves; on s'en abstient, autant que possible, dans les trop grands froids et les trop grands chauds, ainsi que dans la première enfance et l'extrême vieillesse; on doit la proscrire dans la presque totalité des hydropisies. Les évacuations sanguines doivent être ménagées chez les personnes lymphatiques, nerveuses, d'une constitution faible, cacochyme, etc.

L'emploi de la saignée, lorsqu'il est dirigé par une main habile, est d'une si grande efficacité en médecine, que l'abus qu'on en a fait à certaines époques, et surtout dans ces derniers temps, et cet autre abus d'en supprimer presque tout usage, n'a pu la déprécier : tant ses avantages sont positifs, et généralement reconnus par les médecins de tous les temps et de tous les lieux.

Deketam (J.). *De phlebotomiâ.* Venetiis, 1522, in-folio. — Valla (G.). *De universi corporis purgatione per cucurbiteolas, et venæ sectio.* Argentorati, 1529, in-8. — Collimitius (G.). *Canones postremi de phlebotomiâ.* Argentorati, 1531, in-8. — Dunus (T.). *De ratione curandi per venæsectionem lib. tres.* Parisiis, 1544, in-8. — Fuchsius (L.). *Ad Galenum de sanguinis missione.* Parisiis, 1549, in-f. — Pores (J.). *De nimis licentiosâ ac liberaliore intempestivaque sanguinis missione, etc.* Lugdini, 1566, in-8. — Botallus (L.). *De curatione per sanguinis missionem.* Lugduni, 1577, in-8. — Granger (B.). *De cautionibus in sanguinis missione adhibendis admonitio.* Parisiis, 1578, in-4. — Cotreau. *Non ergo in quovis morbo venæsectioni locus.* Parisiis, 1581, in-4. — Augenius (H.). *De ratione curandi per sanguinis missionem.* Taurini, 1584, in-4. — Zacchius (J.). *Tractatus de sanguinis missione.* Bononiæ, 1586, in-8. — De Contecillis (J.-A.). *De sanguinis missione.* Romæ, 1590, in-8. — Nicolinus. *Diss. de curatrivis mittendi sanguinis scopis.* Perusiæ, 1591, in-4. — Jostresius. *De venæsectionis omissione.* Venetiis, 1596, in-fol. — Hermann. *Diss. de venæsectione in genere.* Basileæ, 1597, in-4. — Rogerius (J.-N.). *De rectâ curandi ratione per sanguinis missionem.* Venetiis, 1597, in-4. — Waldung. *Diss. venæsectionem non primarium, etc.* Altdorfii, 1605, in-4. — Bernardinus (C.). *Diss. de sanguinis effusione.* Basileæ, 1607, in-4. — Du Chemin. *Ergo ad lypothyam usque sanguis mittendus.* Parisiis, 1608, in-4. — Arniscus. *Diss. de venæ sectione.* Altdorfii, 1611, in-4. — Graefe. *Diss. de venæsectione ejusque legitimâ administratione et usu.* Basileæ, 1618, in-4. — Blondel. *De venæsectione adversus botallistas.* Parisiis, 1620, in-8. — Cousinot. *Non ergo phlebotomia, die critico, etc.* Parisiis, 1623, in-4. — De Gorris (J.). *Ergo medicorum parisiensium fre.*

quentes phlebotomiæ injuriâ accusantur. Parisiis, 1625, in-4. — Monti (O.). *Trattato della missione del sangue*, etc. Pisc, 1627, in-4. — Castellani (J.-M.). *Phylacterium phlebotomiæ et arteriotomiæ.* Argentorati, 1628, in-4. — Castellus (P.). *De abusu phlebotomiæ.* Romæ, 1628, in-8. — Sebiz (M.). *Problemata phlebotomica.* Argentorati, 1631, in-4. — Id. *Comm. in Galenum de curandi ratione per sanguinis missionem.* Argentorati, 1632, in-4. — Laigneau (D.). Avis salutaire sur la saignée. Paris, 1635, in-8. — Brendel (Z.). *Diss. de venæsectione.* Ienæ, 1636, in-4. — Israël. *Diss. de phlebotomia.* Heidelbergæ, 1636, in-4. — Courraigne (H.). *Diss. de sanguinis missione.* Monspelii, 1643, in-8. — Dupré (G.). *An medicorum parisiensium frequentes phlebotomiæ jure, vel injuriâ accusentur.* Parisiis, 1645, in-4. — Bachot (E.). Apologie ou défense pour la saignée. Paris, 1646, in-8. — Laurentius (G.-F.). *Defensio venæsectionis.* Hamburgi, 1647, in-4. — Delacourvée (J.-C.). *Frequentes phlebotomiæ usus, et cautio in abusum.* Parisiis, 1647, in-8. — Landrey (F.). Histoire notable sur les effets merveilleux de la saignée. Paris, 1648, in-4. — Patin (G.). *Notæ in Galenum de sanguinis missione.* Parisiis, 1649, in-8. — Moerius (G.). *Diss. de legitimo venæsectionis usu.* Presès Funck. Ienæ, 1654, in-4. — Conring (H.). *Diss. de venæsectione.* Helmstadii, 1651, in 4. — Bineteau. La saignée reformée, ses abus, etc. La Flèche, 1656, in-12. — Hoffmann (M.). *Diss. de venæsectione necessitate.* Altordfi, 1660, in-4. — Joudot (P.). Traité des causes et nécessités de la saignée. Paris, 1662, in-12. — Francus (G.). *Diss. de venæsectione.* Heidelbergæ, 1673, in-4. — Meibomius (H.). *Diss. de venæsectione.* Helmstadii, 1674, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de venæsectione ritè adhibendâ.* Ienæ, 1675, in-4. — Portius (L.-A.). *Erasistratus, sive de sanguinis missione.* Romæ, 1682, in-8. — De Francisco (J.-F.). *De venæsectione contra empiricos.* Lipsiæ, 1685, in-8. — Albinus (B.). *Diss. de missione sanguinis.* Francofurti ad Viadrum, 1686, in-4. — De Heide (A.). *Experimenta circa sanguinis missionem.* Amsterodami, 1686, in-8. — Caufapé (A.). Observ. singulières sur le fréquent usage de la saignée. Toulouse, 1691, in-12. — Dodart. *Non ergo phlebotomia magnorum morborum omnium princeps et universale remedium.* Parisiis, 1691, in-4. — Lipstorff. *Diss. de venæsectionis usu et abusu.* Ultrajecti, 1693, in-4. — La Scala (D.). *Phlebotomia damnata.* Patavii, 1696, in-4. — Stalh (G.-E.). *Diss. venæsectionis patrocinium et de ejus usu et abusu.* Halæ, 1698, in-4. — Id. *Diss. de phlebotomiâ.* Halæ, 1701, in-4. — Eyselius. *Diss. de venæsectione infelici.* Erfordiæ, 1712, in-4. — Bohn (J.). *Diss. de phlebotomiâ pulposâ.* Lipsiæ, 1713, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de magno venæsectionis ad vitam sanam et longam remedio.* Halæ, 1714, in-4. — Id. *De venæsectionis prudenti administratione.* Halæ, 1723, in-4. — Id. *De venæsectionis abusu.* Halæ, 1730, in-4. — Camerarius (R.-J.). *Diss. de abusu venæsectionum.* Tubingæ, 1715, in-4. — Fischer (J.-A.). *Diss. de venæsectione ejusque administratione methodicâ.* Erfordiæ, 1724, in-4. — Alberti (M.). *Programma de venæsectione curatoriè repetita.* Halæ, 1725, in-4. (Cet auteur a donné huit autres dissertations sur la saignée appliquée à des maladies en particulier.) — Coschwitz (G.-D.). *Dissertat. venæsectionem post quinquagesimum annum in utroque sexu, præsertim sequiori, maximè esse proficuam.* Halæ, 1725, in-4. — Sylva (J.-B.). Traité de l'usage de différentes sortes de saignées, etc. Paris, 1727, 2 vol. in-8. — Van Coxie (J.). *De sanguinis missionis effectibus, usu et abusu.* Lugduni-Batavorum, 1728, in-4. — Chevallier. Réflexions critiques sur le traité de l'usage des différentes saignées. Paris, 1730, in-12. — Goelicke (A.-O.). *Diss. de usu et abusu phlebotomiæ circa æquinoxia.* Francofurti ad Viadrum, 1730, in-4. — Morisson (J.). Lettres sur le choix des saignées. Paris, 1730, in-12. — Quesnay (F.). Observations sur les effets de la saignée. Paris, 1730, in-12. — Id. L'art de guérir par la saignée. Paris, 1736, in-12. — Id. Traité des effets et de l'usage de la saignée. Paris, 1750, in-12. — Juch (G.-P.). *Diss. de venæsectionis tempore opportuno.* Erfordiæ, 1732, in-4. — Vater (A.). *Diss. de venæsectionis salutari intermissione.* Vittembergæ, 1735, in-4. — Schulze (J.-H.). *Dissertat. præjudicatæ quædam opiniones de venæsectione.* Halæ, 1738, in-4. — Pethiot. *An præcavendis sanum morbis venæsectio.* Parisiis, 1745, in-4. — Scheffelius (C.-S.). *Diss. de sanguine et ejus missione.* Gryphivaldæ, 1756, in-4. (Cet auteur a écrit une autre dissertation *De hostibus venæsectionis.*) — Oeder (G.-B.). *De derivatione et revulsione per venæsectionem.* Gottingæ, 1749, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de ritè determinandâ quantitate sanguinis sub venæsectione emittendâ.* Halæ, 1749, in-4. (Cet auteur a écrit trois autres dissertations sur l'application de la saignée.) — Heister (L.). *Diss. de venæsectionis abusu apud Gallos.* Helmstadii, 1750, in-4. — Dalius. *Diss. de venæsectione et de usu et abusu in praxi medica.* Lugduni Batavorum, 1751, in-4. — Placentius (J.). *Diss. de venâ, quæ in morbis particularibus partium corporis sit salutarius incidenda.* Patavii, 1756, in-4. — Lentin. *Diss. de prærogativâ venæsectioni in partibus laborantibus.* Gottingæ, 1756, in-4. — Brouwer (J.). Traité sur la saignée (en hollandais). Amsterdam, 1756, in-8. — Les abus de la saignée démontrés, etc. Paris, 1759, in-12. — David (J.-P.). Recherches sur la manière d'agir de la saignée, etc. Paris, 1763, in-12. — Dickson (Th.). Traité sur la saignée (en anglais). Londres, 1765, in-8. — Ludwig (C.-G.). *Diss. de venæsectione, etc.* Lipsiæ, 1767, in-4. — Gattenhoff (G.-M.). *Diss. venæsectionis veræ indicationes.* Heidelbergæ, 1771, in-4. — Baldinger (E.-G.). *Programma de abusu sanguinis missionis in variis morbis, etc.* Gottingæ, 1778 (page 157 de ses *Opuscules*). — Gruner (C.-G.). *Fragmentum anonymi de venæsectione.* Ienæ, 1779, in-8. —

Wernischeck (J.). *Regulæ venæsectionis effectibus et usu.* Vindebonæ, 1783, in-8. — Belin. *Diss. de venæsectionis effectibus et usu.* Argentorati, 1784, in-4. — Rogerson. *Diss. de sanguinis detractionis usu et abusu.* Edimburgi, 1786, in-8. — Platner. *Diss. de venæsectionis usu et abusu.* Lipsiæ, 1789, in-4. — Wolstein (J.-G.). Remarques sur la saignée dans l'homme, etc. (en allem.). Vienne, 1791, in-8. — Boehmer. *Venæsectionis censura, etc.* Gottingæ, 1792, in-4. — Mezler (F.-X.). Essai d'une histoire de la saignée (en allemand). Ulm, 1793, in-8. — Billing. *Diss. de sanguinis missione.* Erlangæ, 1795, in-4. — Benedixsohn. *Diss. de venæsectionibus topicis, etc.* Ienæ, 1798, in-4. — Siebold (G.-C.). Un mot sur la saignée comme préservatif, etc. Wurzbourg, 1798, in-8. — Reil (J.-C.). *Sanguinis missio a nuperis vindicata vituperiis* Resp. Schaeler. Halæ, 1798, in-4. — Robst. *Diss. de usu et abusu venæsectionis.* Erfordiæ, 1799, in-4. — Vaidy (J.-V.-F.). *De usu et abusu venæsectionis, etc.* (Thèse). Parisiis, 1803, in-4. — Levert (A.-N.). Diss. sur la nécessité et les avantages des saignées locales (Thèse). Paris, 1803, in-4. — Jouilleton (J.). Diss. sur la saignée (Thèse). Paris, 1803, in-4. — Vacca Berlinghieri (F.). *Di un nuovo potere della missione disangue, etc.* Pise, 1804, in-8. — Merlhiot (L.). Diss. sur les effets de la saignée, etc. (Thèse). Paris, 1805. — Desray (P.). Diss. sur la saignée, etc. (Thèse). Paris, 1806, in-4. — Leroy (A.). Manuel de la saignée, etc. Paris, 1807, in-12. — Devilliers. Quelques propositions de médecine pratique sur l'emploi des saignées, etc. (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Delivet (J.-B.-A.). Réflexions sur la saignée. Gênes, 1810, in-8. — Montain (J.-F.-F.). Des effets des différentes espèces d'évacuations sanguines, etc. Lyon, 1810, in-8 (Mémoire couronné par la soc. de méd. de Bordeaux). — Fauchier (J.-F.). Des indications de la saignée (Thèse). Paris, 1810, in-8. — Piquet de la Houssiette (G.-H.). Essai sur l'emploi de la saignée, etc. (Thèse). Paris, 1813, in-4. — Martineau (A.-T.). Considérations sur la saignée générale et locale. Paris, 1815, in-4. — Busson (C.-M.). Diss. sur la saignée, etc. Paris, 1815, in-4. — Vieusseux (G.). De la saignée et de son usage, etc. Paris, 1815, in-8 — Emangard (F.-P.). Recherches et observations sur l'emploi de la saignée, etc. (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Freteau. Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines, etc. Paris, 1816, in-8. — Chardon. Coup d'œil pratique sur l'usage des saignées (*Journal gén. de med.*, XC, p. 331; 1825). — Lefort. De la saignée, etc. (*Journ. gèn. de méd.*, XCVII, 286; 1826).

Saignée blanche. On appelle ainsi le cas où l'incision par la lancette n'a pas été assez profonde pour atteindre la veine placée au dessous, et qu'on avait intention d'ouvrir. On le donne aussi à celui où, la veine ouverte, le sang ne vient pas, par le saisissement du malade, lypothimie, etc., quoique ce soit une chose fort distincte.

Saigno. Nom provençal de la massette, *Typha Latifolia*, L.

Saikiliss. Nom arabe de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

SAIL-LEZ-CHATEAU-MORAND. Village de France (dép. de la Loire), à 5 lieues N.-O. de Roanne, non loin duquel sont quatre sources minérales, trois tièdes (23° R.) et une froide (17°), que Richard de la Prade (*Analyse et vertu des eaux minérales du Forez*, etc., Lyon, 1778, in-12) regarde les unes comme différant très-peu de l'eau commune, l'autre comme ferrugineuse. Raulin cependant indique dans les premières un sel lixiviel et une matière grasse.

SAIL-SOUS-COUSAN. Autre village du Forez, à 3 lieues N.-E. de Montbrison, près duquel est une source minérale froide, regardée par le même Richard de la Prade (*ibid.*) comme alcaline, martiale, gazeuse, analogue aux eaux de Spa (Carrère, *Cat.*, 249). Il recommande ces eaux dans les engorgemens, les affections glaireuses et graveleuses, les dérangemens de la digestion, la mélancolie, l'aménorrhée, etc. Le docteur Bonnefoy les a trouvées utiles contre les dépôts laiteux.

SAILLON en Valais. M. Payen y indique une source minérale ferrugineuse.

SAILLY (Eau minérale de). M. F.-L. de Lamartine, qui en a parlé, l'assimile entièrement à celle de Leyne (*voy.* IV, 96); elle fournit un dépôt soi-disant aurifère, qui paraît n'être qu'un mica jaune.

SAILO. Nom brame de tek, *Tectona grandis*, L.

SAIN BOIS. Un des noms du *Daphne Gnidium*, L. (II, 580).

— FOIN. *Hedysarum Onobrychis*, L. (III, 459).

SAINDOUX. Nom vulgaire de l'*Axonge* ou graisse de porc préparée (III, 415). Voy. *Sus*.

SAINEGRAIN. Un des noms du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

SAINT, SAINTE. Toutes les eaux minérales dont le nom est précédé de l'une de ces qualifications, comme *Saint-Amand*, *Saint-Myon*, *Saint-Nectaire*, *Sainte-Reine*, *Saint-Sauveur*, etc., sont décrites dans l'ordre alphabétique de leur nom substantif. Voyez donc (saint), *Amand*, *Myon*, *Nectaire*, *Sauveur*, etc., *Reine* (sainte), etc.

SAINT-GERMAIN. Excellente variété de poire à couteau d'automne.

SAINTE (Eau minérale de). Source de Chianciano en Valdichiana (II, 228), nommée jadis *Eau bouillante*, et qui contient, dit-on (*Dict. des Sciences méd.*, XLIX, 391), de l'acide carbonique, de l'hydrogène sulfuré et divers sels.

SAINTE NEIGE. Un des noms du chiendent, *Triticum repens*, L., dans quelques cantons.

SAINTONGE. Ancienne province de France, dont les seules eaux minérales, si même elles méritent ce nom, sont celles d'*Archingeay* et de *Soubise*. (Voy. ces mots.)

SAJOR. Nom que les Malais donnent aux herbes potagères ou *Bredes* (I, 666).

— CALAPPA-UTAN. Un des javans du *Cycas circinalis*, L. (II, 556).

SAKACHERA. Nom sanscrit du *Lawsonia spinosa*, L.

SAKAIF. Nom arabe du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. (V, 186).

SAKER. Un des noms indiens du *Sucre*.

SAKERAN. Nom arabe de l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L. (III, 462).

SAKES. Nom turc du *Mastic*.

SAKI, SAKKI. Noms indiens de la bière de riz, dont les Japonais font surtout usage. Le capitaine D'Urville nous en a fait goûter, et rien ne nous a semblé plus détestable. Cette boisson ressemblait à de l'alcool affaibli où on aurait fait macérer des pièces d'anatomie.

SAKI-TEKI. Un des noms japonais du *Sambucus canadensis*, L.

SAKKARA. Nom tamoul du *Saccharum officinarum*, L. (VI, 146).

SAKKARR. Nom tellingou du *Sucre*.

SAKUMNIA. Un des noms arabes de la *Scammonée*.

SAKU-JAKU. Nom japonais de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L. (V, 160).

SAKU LIMBA. Un des noms indiens du *Citrus Aurantium*, L. (II, 301).

SAKU-NANGE. Un des noms japonais du *Rhododendrum maximum*, L. (VI, 74).

SAKURA. Nom japonais du cerisier, *Cerasus vulgaris*, Mill. (II, 180).

SAKURO. Nom japonais du grenadier, *Punica Granatum*, L. (V, 358).

SAL. Nom latin, espagnol, portugais et polonais des *Sels* en général (Voy. *Salia*), et, en particulier, du *Sel commun* ou *Chlorure de Sodium*. Voy. *Sodium*.

— ABSINTHII. Une des variétés de *Sous-Carbonate de Potasse* impur (V, 468).

— ACETOSELLÆ. *Suroxalate de Potasse* (V, 483).

— ACETOSUM AMMONIACALE, *Acétate d'Ammoniaque* (I, 242).

SAL ACIDUM. On nommait ainsi jadis les *Acides*. Voy. *Salia*.
— ADMIRABILE. C'est le *Sulfate de Soude*. Voy. l'art. *Sodium*.
— ALCALINUM. Ancien nom des *Alcalis*. Voy. *Salia*.
— ALEMBROT. Lémery en distingue deux : l'un naturel, peu usité, tiré d'une terre du mont Olympe, et semblable à du sang desséché ; l'autre formé par le mélange du muriate de soude avec du sous-carbonate de soude et le suc de diverses plantes : ce dernier, regardé jadis comme diurétique, résolutif et emménagogue, à la dose de 12 grains à 1 gros.
— ALKALI. Nom donné d'abord au *Sous-Carbonate de Soude*, puis à tous les *Sous-Carbonates alcalins*.
— ALKITRAN. Synonyme de *Sal Alembrot*.
— AMARUM, *Sal Amarum Genuinum*, L., *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— — MURIATICUM. *Muriate de Magnésie* (IV, 187).
— AMMONIACUM. C'est le *Muriate d'Ammoniaque* impur (I, 245).
— — ANGLICANUM. Voy. *Sal volatile Anglicum siccum*.
— — CUPRIFERUM. *Hydrochlorate de Cuivre et d'Ammoniaque* (II, 507).
— — DEPURATUM. *Muriate d'Ammoniaque* purifié (I, 245).
— — FIXUM. *Muriate de Chaux* (II, 26).
— — MARTIALE. *Muriate d'Ammoniaque* et *de Fer* (III, 233).
— — NITROSUM. *Nitrate d'Ammoniaque* (I, 249).
— — SECRETUM GLAUBERI. *Sulfate d'Ammoniaque* (I, 249).
— — TARTAREUM. *Tartrate de Potasse* et *d'Ammoniaque* (V, 488).
— ANGLICANUM S. ANGLICUM S. ANGLICANUM CATHARTICUM. Noms du *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— ANTEPILEPTICUM WEISMANNI. *Hydrochlorate de Cuivre et d'Ammoniaque* (II, 507).
— ANTIMONII MURIATICUM. *Chlorure d'Antimoine* (I, 349).
— ARMONIACUM S. SAL AMMONIACUM. Voy. *Sel Ammoniac*.
— BENZOES ACIDUM S. ESSENTIALE S. VOLATILE. Anciens noms de l'*Acide Benzoïque* (I, 30).
— BORACIS ACIDUM S. BORACIS VOLATILE. Ancien nom de l'*Acide Borique* (I, 643).
— CÆDUUM. Synonyme de *Sal fossile*.
— CATHARTICUM. Un des noms du *Sulfate de Soude*. Voy. *Sodium*.
— — AMARUM. Ancien nom du *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— — ANGLICUM. *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— CHALYBIS. *Sulfate de Fer* (III, 234).
— CIBARIUM. Synonyme de *Sal marinum*.
— CINERUM CLAVELLATORUM DEPURATUM. *Sous-Carbonate de Potasse* (V, 468).
— COLCOTHARIS. Synonyme de *Sal Vitrioli*.
— COMMUNE. Synonyme de *Sal marinum*.
— — REGENERATUM. Ancien nom du *Muriate de Potasse* (V, 476).
— CORALLIORUM. *Acétate de Chaux* obtenu du corail (II, 25).
— CULINARE. Synonyme de *Sal marinum*.
— CORNU CERVI DEPURATUM S. VOLATILE. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque huileux* (I, 244).
— — — SUCCINATUM. *Succinate d'Ammoniaque* (I, 249).
— DECREPITATUM. *Muriate de Soude calciné*. Voy. *Sodium*.
— DIGESTIVUM SYLVII. Ancien nom du *Muriate de Potasse* (V, 476).
— DIURETICUM. L'un des noms de l'*Acétate de Potasse* (V, 466).
— — VEGETABILE. C'est le *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— DULCIS HOLSATIÆ. C'est le *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— DE DUOBUS. Ancien nom du *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— EBSHAMENSE S. EPSONIENSE. *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— FEBRIFUGUM SYLVII. Un des anciens noms du *Muriate de Potasse* (V, 476).
— FOSSILE. Ancien synonyme de *Muriate de Soude natif*. Voy. *Sodium*.
— GEMMEUM, SAL GEMMÆ. *Muriate de Soude natif*. Voy. l'art. *Sodium*.
— HOMBERGII. Un des noms de l'*Acide Borique* (I, 643).

SAL LIXIVIOSUM. Synonyme ancien de *Sal Alcalinum*.
— MARGARITARUM. *Acétate de Chaux* obtenu des perles (II, 25).
— MARINUM, Sel marin. C'est le *Muriate de Soude*. Voy. *Sodium*.
— MARTIS. *Sulfate de Fer* (III, 234).
— — MURIATICUM. Ancien nom du *Muriate de Fer* (III, 232).
— — — AMMONIACALE. *Hydrochlorate d'Ammoniaque et de Fer* (III, 233).
— MATRIS PERLARUM. *Acétate de Chaux* obtenu avec la nacre de perle (II, 25).
— MERCURIALE S. MERCURII ACETOSUM. *Acétate de Mercure* (IV, 359).
— — FERREUM LIQUIDUM. Mélange de *Sublimé* et d'*Acétate de Fer*, recommandé par Navier.
— — PHILOSOPHORUM. Ancien synonyme de *Sal Ammoniacum*.
— MIRABILE GLAUBERI. *Sulfate de Soude cristallisé*. Voy. *Sodium*.
— MURIATICUM BAROTICUM. *Hydrochlorate de Barite* (I, 550).
— NARCOTICUM. Ancien nom de l'*Acide Borique* (I, 643).
— NEUTRUM. Ancien nom des *Sels* proprement dits, par opposition à *Sal Acidum* et *Alcalinum*.
— NITRUM. C'est le *Nitre* ou *Nitrate de Potasse* (V, 476).
— OCULORUM CANCRORUM. *Acétate de Chaux* obtenu des yeux d'écrevisses (II, 25).
— PANCHRESTUM. Un des noms du *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— PHOSPHORICUM MERCURIALE. *Sous-Phosphate de Mercure* (IV, 365).
— PLUMBI. C'est l'*Acétate de Plomb cristallisé* (V, 381).
— POLYCHRESTUM GLASERI S. LEMERY S. PARISIENSE. *Sulfate de Potasse* impur (V, 485).
— — RUPELLENSE S. SEIGNETTI. *Tartrate de Potasse et de Soude* (V, 489).
— PRUNELLÆ, Sel de prunelle. (Voy. V, 478).
— REGULI ANTIMONII MARTIALIS CAUSTICUM. Un des anciens noms du *Sous-Carbonate de Potasse* (V, 468).
— RUPELLENSE. C'est le *Tartrate de Soude et de Potasse* (V, 489).
— SAPIENTIÆ. Un des noms du *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— SATURNI. C'est l'*Acétate de Plomb cristallisé* (V, 381).
— SEDATIVUM S. SEDATIVUM HUMBERGII. Noms anciens de l'*Acide Borique* (I, 643).
— — MERCURIALE. Ancien nom du *Borate de Mercure* (IV, 360).
— SEDLITZENSE S. SEIDSCHUTZENSE. *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— SOLARE. Synonyme de *Sal Ammoniacum*.
— SUCCINI, SAL SUCCINI VOLATILE. *Acide Succinique* (I, 43).
— TABERI. Synonyme de *Sal Alembrot*.
— TACHENIANUM. *Sous-Carbonate de Potasse impur* obtenu par l'incinération des plantes (V, 468).
— TARTAREUM MYNSICHTI. Ancien nom de l'*Émétique* (III, 75).
— TARTARI. *Sous-Carbonate de Potasse* retiré du tartre (V, 468).
— — ESSENTIALE. Ancien nom de l'*Acide Tartarique* (I, 45).
— — PER SE LIQUIDUM. *Sous-Carbonate de Potasse* liquéfié à l'air (V, 468).
— — SULPHURATUM. *Sulfate de Potasse* (V, 485).
— THERMARUM CAROLINARUM. Mélange de *Sulfate* et de *Sous-Carbonate de Soude* (II, 109).
— URINOSUM PURISSIMUM. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* (I, 244).
— VEGETABILE. *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— VITRI. Voy. *Anatron* (I, 284).
— VITRIOLI *Sulfate de Fer* impur (III, 234).
— — NARCOTICUM. Un des anciens noms de l'*Acide Borique* (I, 643).
— VOLATILE ANGLICUM SICCUM S. VOLATILE ANGLICANUM. Mélange de *Sel Ammoniac* et de *Sous-carbonate de Potasse* (I, 245).
— — OLEI VITRIOLI. Nom donné par Homberg à l'*Acide Borique* (I, 643).
— — SALIS AMMONIACI. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* (I, 244).
— — SUCCINI. *Acide Succinique* (I, 43).

SAL VOMITORIUM VITRIOLI. *Sulfate de Zinc.* Voy. *Zinc.*
SALA. Nom du *Calamus Rotang*, L., à Sumatra.
SALAE. Un des noms du salep. Voy. *Orchis.*
SALABUGALA. Un des noms indiens du *Nymphæa Nelumbo*, L. (IV, 639).

SALAG. Fruit de la grosseur d'une poire, recouvert d'écailles imbriquées, qui renferme une amande blanche, à plusieurs lobes; on le vend à Java dans les rues, mais les Européens ne le trouvent pas de leur goût, selon Thunberg (*Voyage*, II, 373), qui ne nomme pas le végétal qui le produit.

SALACKAL, SALACKAR. Noms du culilawan, *Laurus Culilawan*. L., à Amboine.
SALADE DE CHANOINE. *Valeriana Olitoria*, L.
— DE CHOUETTE. *Veronica Beccabunga*, L.
— DE TAUPE. Un des noms du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L. (IV, 87).
SALADELLE. Un des noms du *Statice Limonium*, L., en Provence.

SALADES, *Acetaria.* Nom donné à des herbes potagères qu'on mange crues et assaisonnées avec le sel, le vinaigre, etc. Il y a dans les *Amœnitates academ.*, pour 1756, une thèse sur ce sujet, où l'auteur compte en Europe dix-huit plantes que l'on mange en salade. Les principales sont la *Laitue*, la *Chicorée*, le *Cresson*, la *Mâche*, le *Pissenlit*, le *Pourpier*, etc.

SALAÏ. Un des noms de l'encens indien, *Boswelia serrata*, Stack. Voy. *Encens* (III, 116).
SALAMANDRE. Voy. *Lacerta Salamandra*, L. (IV, 8).
SALAMIGRIE. Nom tamoul de l'*Orchis mascula*, L. (V, 92).
SALANGANE. Voy. *Hirundo esculenta*, Latham (III, 511).
SALAO. Un des noms malabars du *Croton castaneifolium*, L. (II, 474).
SALAP. Synonyme de *Salep.* Voy. *Orchis.*

SALAPANG. Nom que porte aux Philippines le fruit d'une cucurbitacée, qui est doux et comestible; on s'en sert à l'extérieur en cataplasme, réduit en pulpe. (*Trans. phil. abr.*, I, 101.)

SALAR. Nom latin du saumon, *Salmo Salar*, L.
SALASSI-PUTI. Un des noms du basilic, *Ocymum Basilicum*, L. (V, 4), à Java.
SALASSIÉ. Un des noms indiens du basilic, *Ocymum Basilicum*, L. (V, 4).
SALAT. Un des noms bohèmes de la laitue, *Lactuca sativa*, L. (IV, 14).
SALATA JADOWITA. Un des noms polonais du *Lactuca virosa*, L.
SALAVAMIRRIALU. Nom tellingou des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.
SALBEY. Nom allemand de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SALDITS. Plante de Madagascar, dont la graine provoque le vomissement, tandis que la racine l'arrête, d'après Flacourt.

SALE. Nom italien du sel commun, *Chlorure de Sodium.*
— AMARISSIMO ANTI-FEBRILE. Voy. l'art. *Salicine.*
SALEBIEH. Nom du salep à Bagdad. Voy. *Orchis* (V, 92).
SALEFUR. Un des noms arabes du safran des boutiques, *Crocus officinalis*, Pers.
SALEMANDER. Nom flamand de la salamandre, *Lacerta Salamandra* (IV, 8).
SALEP, SALOP. Noms des bulbes des *Orchis* en Perse. Voy. *Orchis* (V, 92).
— DES INDES. Racine du *Maranta Arundinacea*, L. (IV, 234).
— INDIGÈNE. Bulbes des *Orchis* de notre pays.
— DE PERSE. Bulbes des *Orchis* de Perse.

SALERNE ou SALERNO. Ville du royaume de Naples, près de

laquelle est une source minérale froide, un peu acidule. Ferrati y avait indiqué pour 32 onces, outre du gaz acide carbonique : carbonate de fer 4 grains, sulfate de magnésie 15, sulfate de chaux 3, carbonate de chaux 3. Le docteur A. Macri, dans son Essai physico-chimique sur ces eaux (*Giornale med. Nap.*, III, 262), dit qu'elles contiennent du gaz acide carbonique libre, des carbonates de fer, de magnésie et d'alumine, de l'hydrochlorate de chaux, enfin des sulfates de soude et de magnésie.

SALES dans le Voghera. Source froide, très-renommée en Lombardie contre le goître et les affections scrofuleuses. Cette eau, trouble, jaunâtre, d'une odeur désagréable, n'est ni acidule ni sulfureuse, mais très-salée ; car d'après l'analyse de Volta (1788) elle contient 1/12 de son poids de sel commun. Romano, en 1820, y signala en outre un peu de fer et des muriates terreux ; enfin M. L. Angelini y a trouvé de l'iode (*Bullet. de la Soc. méd. d'émul.*, 1822, p. 431).

SALEYA. Un des noms sanscrits de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).

SALGUEIRA. Un des noms de l'*Avicennia tomentosa*, L. (I, 504).

SALGUERRO. Nom portugais du saule blanc, *Salix alba*, L.

SALIA. Nom latin des *sels*. Dans l'ancienne chimie on réunissait sous ce nom tous les corps sapides, minéraux surtout, et on les divisait en *Salia acida* (voy. *Acides*), *Salia alcalina* (voy. *Alcalis*), et *Salia neutra*. Ces derniers sont les *sels* proprement dits (voy. ce mot), qu'on partage aussi maintenant de la même manière, selon qu'ils offrent un excès d'acide, un excès d'alcali, ou qu'ils sont véritablement neutres : jadis on les divisait en *salia neutra genuina*, c'est-à-dire à base alcaline, et *salia neutra spuria*, ceux-ci subdivisés en *terrena* et *metallica*.

SALIBIMISRI. Nom anglais, dukhanais et hindou du *Salep*.

SALICAIRE, SALICARIA. Noms français et italien du *Lythrum Salicaria*, L. (IV, 171).

SALICARIÉES, *Salicariæ*. Famille naturelle qui a pour type la salicaire, *lythrum salicaria*, L. (IV, 171) ; elle renferme des plantes dicotylédones, en général herbacées, à fleurs en épis, dont les corolles polypétales ont les étamines périgynes et les fruits capsulaires à plusieurs loges polyspermes ; leurs feuilles sont simples, plus souvent opposées. On ne lui connaît pas de propriétés médicinales tranchées : quelques espèces des genres *Ammania*, *Cuphæa*, *Lawsonia* et *Lythrum*, ont seules reçu quelque emploi thérapeutique. *Voyez* ces mots.

SALICASTRUM. Nom de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L., dans Pline ; suivant d'autres, ce serait le *Tamnus communis*, L., qu'il nomme ainsi.

SALICE. Nom italien du saule blanc, *Salix alba*, L.

SALICINE. Nouveau principe immédiat des végétaux découvert dans l'écorce de diverses espèces de saules, d'où il a tiré son nom,

trouvé ensuite dans celle de plusieurs peupliers et auquel on rapporte les propriétés fébrifuges du genre *Salix* (voy. ce mot). Entrevue peut-être par M. Bouillon Lagrange, qui, dans son analyse du saule blanc, y indiquait une *résine* (*Ann. de chimie*, LIV, 287); méconnue par Bartoldi, de Colmar, et par MM. Pelletier et Caventou dans leurs recherches sur les analogues des alcaloïdes du quinquina dans divers végétaux (*Journ. de pharm.*, VII, 123), la salicine a été signalée dès 1825, sous ce nom, dans le *Salix alba*, par Fontana, pharmacien à Laziza, qui, l'ayant prise pour un alcaloïde, crut reconnaître à son sulfate des propriétés remarquables, soumises dès-lors par le docteur Pollini à l'expérimentation (*Journ. de chimie méd.*, I, 216). Rigatelli, qui d'après A. Buchner de Munich donnait comme remède secret, sous le nom de *sale amarissimo antifebrile*, un mélange de cette substance impure et de sulfate de chaux, ne l'a connue qu'imparfaitement (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XVIII, 108); celui-ci au contraire l'a obtenue des *Salix vitellina* et *incana*, sous forme de résine d'un brun rouge, non cristallisable, attirant l'humidité de l'air, se combinant aux acides, etc. (*Journ. de pharm.*, XVI, 242; et *Journ. de chimie méd.*; V, 133), et paraît l'avoir vue aussi en cristaux aciculaires, assez pure par conséquent; il l'en regardait comme principe fébrifuge et l'a crue d'abord de nature alcaline (*Journ. de pharm.*, XV, 559 et 585): voy. aussi les réclamations d'Herberger de Strasbourg et de son propre fils en sa faveur, dans les séances de l'Acad. roy. de méd., section de pharmacie, du 17 octobre 1829 et de l'Ac. des sc. du 22 avril 1833). Mais c'est surtout à M. Leroux, pharmacien à Vitry, qui, d'abord en 1828, ne l'avait obtenue que colorée, unie à un principe extractif, et l'avait aussi prise pour un alcaloïde dont il avait envoyé à l'Académie des sciences un prétendu sulfate, qu'on en doit la connaissance exacte et l'introduction régulière en médecine. Retirée d'abord par lui du *S. Helix*, L., elle l'a été ensuite par M. Cobesuy (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 509) des saules communs; par M. Peschier, qui n'a trouvé dans les *S. alba*, L. *hastata*, L., et *præcox*, Hop., qu'une salicine incristallisable, des *S. monandra*, Ard., et surtout *incana*, DC. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 531; et *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXII, 454); par M. Braconnot, des *S. fissa, amygdalina* et *Helix*, ainsi que des *Populus tremula*, *alba* et *græca*, où elle existe conjointement avec la *populine* (V, 451); tandis que les *S. alba, triandra, fragilis*, ne lui en ont pas offert, quoique fébrifuges (*Ann. de chimie et de phys.*, XLIV, 306, et *Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 12); enfin par le docteur L. Hopff, du *S. viminalis*, L. (*Journ. de pharm.*, XVII, 169), et par Emmet de Virginie du *Populus candicans* (*Journ. de pharm.*, XVII, 405).

Un grand nombre de procédés, successivement améliorés et simplifiés, ont été indiqués par MM. Leroux, Braconnot, Peschier, Hopff, etc., pour l'obtenir à l'état de pureté. Ils consistent, en définitive, à verser dans la décoction de l'une de ces écorces une solution de sous-acétate de plomb; à faire évaporer la liqueur limpide et incolore, préalablement privée d'un excès de plomb par l'acide sulfurique; à décolorer par le noir animal; enfin à filtrer la liqueur bouillante, qui laisse déposer la salicine par refroidissement. M. Leroux en obtient aujourd'hui 5 pour cent du poids de l'écorce employée. La salicine bien pure est neutre, non azotée, en aiguilles prismatiques, blanches, fusibles, d'une saveur très-amère qui rappelle un peu l'arome du saule; elle se dissout dans 20 fois son poids d'eau froide, et dans une moindre quantité d'eau chaude, est soluble dans l'alcool, mais ne se dissout ni dans l'éther ni dans l'huile volatile de térébenthine. Sa composition, d'après l'analyse de MM. J. Gay-Lussac et J. Pelouze, peut-être représentée par 2 volumes de gaz oléfiant et 1 volume de gaz oxygène (*Journ. de chimie méd.*, VI, 530): elle contient quelquefois des traces de sulfate de chaux (*ibid.*, 533). Suivant M. Peschier de Genève (*Journ. de chimie méd.*, VI, 651; et *Ann. de chimie et de phys.*, XLIV, 418), les acides affaiblis l'altèrent, la rendent alcaline, et forment alors avec elle de véritables sels, d'où l'on peut précipiter la salicine alcalifiée et dépouillée de son arome: le sulfate formé avec cette salicine modifiée (qu'un nouveau nom devra désigner si le fait est exact) est sous forme de prismes, d'une grande amertume; le nitrate acide est jaunâtre, d'une saveur amère et comme safranée, etc. M. Braconnot, qui a obtenu de l'action des acides sur la salicine un nouveau principe colorant rouge qu'il nomme *Rutiline*, révoque en doute ces résultats (*Journ. de chimie méd.*, 1831, p. 17). D'un autre côté M. E. Herberger, d'après de nouvelles expériences qui lui sont communes avec M. Buchner (*Journ. de pharm.*, XVII, 225), regarde la salicine pure de M. Leroux comme un sous-sel qu'il nomme *Sel de saule*, composé d'un sous-acide volatil qui en est la partie aromatique, et d'un alcaloïde soluble dans l'eau et l'alcool, susceptible de former avec les acides des sels cristallisables, la plupart efflorescens, tous solubles dans l'alcool absolu et insolubles dans l'éther, résultats que semble confirmer l'observation de M. Hopff que la purification de la salicine par le charbon la dépouille en partie de son amertume et de son arome, comme l'avait annoncé Kastner, d'après Duburg, pour une foule d'autres amers, et qui le portent à penser que la salicine doit avoir plus de vertu brute que purifiée.

Les premiers essais tentés en France sur les vertus fébrifuges de la salicine (ou de ce que M. Leroux nommait son sulfate, par conséquent

de la salicine impure, fait à noter d'après la remarque de Hopff), l'ont été par M. le docteur Girardin qui le 1er décembre 1829, en a communiqué les résultats à l'Académie des sciences. Dans l'un des deux faits qu'il rapporte, 18 grains ont coupé immédiatement la fièvre; dans l'autre on en donna 36 grains, puis 15 et 20, et la fièvre n'a cédé qu'au bout de quelques jours (*Journ. gén. de méd.*, CX, 119). D'après le rapport fait à l'Institut par M. Magendie sur la *découverte* de M. Leroux (*Ann. de chimie et de phys.*, XLIII, 44; *Journ. de chimie méd.*, VI, 340; et *Revue méd.*, 1830, II, 485), son efficacité comme fébrifuge égalerait à peu près celle du sulfate de quinine. On cite aussi à l'appui de son efficacité les essais de MM. Miquel à la Charité, Husson et Bally à l'Hôtel-Dieu, etc. (*Ann. de chimie et de physique*, XLIII, 442; et XLIV, 220). Cependant M. Magendie, qui donne le sulfate de quinine à si petites doses, fixe celle de la salicine à 24 ou 30 grains donnés par fraction de 6 à 8 grains, à la manière de ce sel. M. Miquel qui l'a employé, non seulement dans les fièvres intermittentes, mais aussi dans la chlorose et la leucorrhée, en fixe la dose journalière de 20 à 50 grains (*Gaz. méd. de Paris*, janvier 1830, p. 1); enfin dans un fait observé par M. Bally, il en a fallu 200, et la fièvre n'a cédé qu'au bout de quelques accès; aussi M. Pelletier en signale-t-il avec raison la moindre activité (*Journ. de pharm.*, XV, 585). Sept observations en faveur de ce remède sont consignées dans la thèse de M. Blaincourt; trois autres ont été publiées par M. Ferrand de Missole (*Revue méd.*, 1831, II, 130, et séance de l'Acad. des sc. du 22 août 1831); enfin M. Peschier annonce que les médecins de Genève l'emploient avec succès, et M. Lobstein (*Arch. gén. de méd.*, janvier 1833) dit en avoir obtenu de bons effets, ainsi que de la pipérine. Toutefois des essais nouveaux et faits sur une grande échelle, sont encore nécessaires pour en fixer définitivement la valeur thérapeutique, comparée à celle des alcaloïdes du quinquina : si son efficacité se confirmait, la découverte de ce remède indigène serait pour l'Europe une précieuse conquête; malheureusement on nous annonce que les expériences comparatives que vient de faire sur un grand nombre de malades, à l'hôpital de Versailles, M. le docteur Laurent, sont loin de lui être favorables.

Blaincourt (J.-B.). Essai sur la salicine, et sur son emploi dans les fièvres intermittentes. (Thèse) Paris, 1830, in-4.

SALICINÉES, *Salicineæ*. Section de la famille naturelle des Amentacées, élevée au rang de famille par plusieurs botanistes. Elle renferme des arbres ou arbustes à fleurs dioïques, disposées en chatons, composées chacune d'une seule écaille qui tient lieu de calice et de corolle, sur laquelle sont insérées les étamines ou l'ovaire sui-

vant le sexe ; ces fleurs naissent le plus souvent avant les feuilles qui sont simples et alternes. Les salicinées ne renferment que les deux genres *Salix* et *Populus* de Linné ; elles recèlent un principe amer et astringent, surtout dans l'écorce, qui a fait employer celle-ci comme fébrifuge. Voyez *Salicine* et *Salix*.

SALICOQUES. Crustacées du genre *Cancer* de Linné. Voy. ce mot (II, 62).

SALICOR. Nom que porte la soude extraite de l'incinération des espèces du genre *Salicornia*, appelée *Soude de Narbonne*. On l'étend à celle qu'on obtient de toutes les plantes marines et maritimes.

SALICORNIA. Genre de la famille des Chénopodées, de la Monandrie Monogynie ; il renferme une vingtaine d'espèces d'un aspect triste, à rameaux articulés, qui croissent au bord de la mer, dans les lieux salés, les steppes, etc. On les brûle pour en obtenir, par lixiviation de leur cendre, une espèce de soude appelée *Salicor* (*Ann. de chimie*, XVIII, 165 et 201); on emploie les trois espèces qui croissent en France, qui sont le *S. herbacea*, L., qui sont sème même pour l'obtenir en plus grande quantité, et qui habite sur les bords de nos deux mers, et les *S. fruticosa*, et *Macrostachys* (ce dernier confondu avec lui), qui viennent sur les plages de la Méditerranée. Gmelin dit que les salicornes engraissent les chevaux qui les mangent avec avidité ainsi que les autres bestiaux (*Flora sib.*, III, p. 10 et 100). Malgré son goût salé les soldats mangent en salade le *S. fruticosa*, L., appelé *Corail de mer* (Thunberg, *Voyage*, I, 341). Les Anglais font confire au vinaigre les sommités du *S. herbacea*.

Marcorelle (J.-F.). Mémoire sur le salicor (*Mém. de mathém. et de physiq.*, V, 531).

SALICOT. Synonyme de *Salicoque* dans quelques localités. Voy. *Cancer* (II, 62).

SALICOTTE. Un des noms de la soude, *Salsola Soda*, L.

SALIE. Nom hollandais de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SALIERNE. Variété d'olives. Voy. *Olea*.

SALIÉS (dép. des Basses-Pyrénées). Petite ville de France, à 2 lieues N. de Sauveterre, 2 1/2 d'Ortez et 8 de Pau, près de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 475) signale deux sources minérales appelées, l'une *Sourberon* et l'autre *Eau de guérison*. M. Pomier, pharmacien de cette ville, a reconnu dans les eaux mères de la *fontaine salée*, de l'iode et du brome qui paraissent y être à l'état d'hydriodate et d'hydrobromate de potasse (*Journ. de pharm.*, XI, 256; XIII, 189, et 268).

SALIÈS (dép. de la Haute-Garonne). Petite ville de France à 4 lieues S.-E. de Saint-Gaudens, où se trouvent des sources salées qui, plus riches que l'eau de mer et contenant peu de sels déliquescens, pourraient être exploitées avec avantage. M. Save, pharmacien à Saint-Blancard, a obtenu de 6 livres d'eau : muriate de soude, 21 gros 51 grains 14/33; sulfate de magnésie, 57 19/33; s. de chaux, 62 1/2; sous-carbonate de chaux, 19 1/2; gaz hydrogène sulfuré,

probablement accidentel, quantité inappréciable ; gaz acide carbonique libre, 16 : l'existence de celui-ci n'est admise que parce que l'auteur le croit nécessaire pour la dissolution du carbonate calcaire (*Journ. de pharm.*, XII, 530).

SALIETTE, BIEN SALÉE. Noms du *Conyza retusa*; Lam. (II, 413), à l'Ile-de-France.

SALIFIABLES (bases). Substances qui, combinées aux acides qu'elles saturent, sont susceptibles de former des sels : ce sont l'*Ammoniaque*, les *Oxydes métalliques* (terres et alcalis) et les *Alcaloïdes* ou *Alcalis végétaux*. Voyez ces mots.

SALIGO, SALIGOT. Noms du *Trapa Natans*, L.

SALIHACA. Un des noms arabes du *Cassia Lignea* des pharmacies, *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).

SALIMORI. Nom indien du *Cordia Sebestana*, L. (II. 427).

SALIN. Résidu de l'évaporation de la lessive des cendres des végétaux lorsqu'elles contiennent de la potasse.

SALINES. Mines de sel commun ou chlorure de sodium, nommé dans cet état *Sel gemme*. Voy. *Sodium*. On nomme aussi salines les usines établies pour l'exploitation des sources salées qui les avoisinent ordinairement. Ces sources et leurs eaux mères, plus ou moins riches en sel, contiennent presque toujours un peu d'iode et de brome ; la plupart sont employées contre le goître, les scrofules, etc. Voyez *Saliés*, *Saliès*, *Salins* et *Salines* (eaux minérales).

SALINES (eaux minérales). Les plus usitées parmi nous sont celles d'Epsom, Gamarde, Niederbronn, Pyrmont, Sedlitz, Seydschutz, qui sont froides, et parmi les eaux thermales, celles d'Aix, Avennes, Bagnères, Adour, Bains, Balaruc, Bourbon-Lancy, Bourbonne, Capvern, Chaudes-aigues, Dax, Lamotte, Luxeuil, Sainte-Marie, Néris, Plombières, Pouillon, Préchat, Sylvanès, Saubusse, Tercis, etc. (Voy. III, 34 et 42). Les sels de soude et de magnésie sont leurs principaux minéralisateurs.

SALINS. Ville de France (dép. du Jura), connue pour l'exploitation de ses salines. M. Desfosses, pharmacien à Besançon (*Journ. de pharm.*, XIII, 252) a trouvé que l'eau mère de ces salines, que l'on jette, marque 33° à l'aréomètre pèse-sels et pèse 1272 à 15°+0; elle contient : muriate de magnésie, 1,882 ; m. de soude, 5,521 ; sulfate de magnésie, 0,394 ; s. de soude, 1,742 ; chlorure et bromure de potassium, 0,300 ; quelques traces d'iode : en tout 9,839. Il pense qu'on pourrait en extraire, avec avantage, de la magnésie, du sel ordinaire, du brome, et il indique pour l'extraction de celui-ci un moyen économique.

SALIS. Un des noms arabes de la livêche, *Ligusticum Levisticum*, L (IV, 113).

SALITER, SALITRE. Noms du *Sulfate de Magnésie*.

SALIUNCA. C'est le nom que Pline donne à une plante (*lib.* XXI,

c. 7 et c. 21) que Linné a cru reconnaître dans celle qu'il a nommé *Valeriana Saliunca*, L.; d'autres pensent que sous ce nom il a désigné le nard celtique, *Valeriana celtica*, L. Suivant Paulet le végétal que Virgile appelle ainsi serait le *Lavandula Stœchas*, L. (*Flore de Virgile*, p. VIII de la préface).

SALIUNCA NEAPOLITANA, Spicanard d'Italie. C'est probablement le *Valeriana Saliunca*, L.

SALIVAIRE. Un des noms de la *Pyrèthre*.

SALIVAIRES. Synonyme de *Salivants*. Voy. ce mot.

SALIVALIS. Un des noms de l'impératoire, *Imperatoria Osthrutium*, L. (III, 595).

SALIVANS, *Salivantia*. Médicamens qui provoquent la salivation, donnés à l'intérieur ou appliqués en frictions sur la peau; il faut les distinguer des *Masticatoires* (IV, 250) qui sont des substances qui provoquent l'excrétion de la salive étant mâchées; ils font l'un et l'autre partie des *Apophlegmatisans* (I, 369) et le premier est synonyme de *Sialagogues*.

Dans l'état physiologique, la salive excrétée passe avec les autres mucosités buccales dans l'œsophage, ou est employée à délayer le bol alimentaire, etc. Lorsque par suite de l'inflammation de la glotte, la déglutition de cette humeur ne peut avoir lieu, la salive est rejetée; on bave; il ne faut pas prendre cet état pour une salivation, ce n'est qu'une régurgitation de ce liquide dont le passage naturel est empêché momentanément.

On ne compte réellement qu'un médicament salivant, c'est le mercure, tandis qu'on possède un assez bon nombre de masticatoires. C'est à l'aide d'une sorte d'irritation des glandes qui sécrètent la salive que l'accroissement de cette humeur a lieu. On les voit rouges, gonflées, douloureuses, etc. L'inflammation, quelle qu'en soit la cause, qui les atteint, en augmente la sécrétion. Toujours dans ce cas la salive est fétide, ce qui n'a pas lieu pour celle qu'évacuent les masticatoires.

On provoque la salivation dans quelques cas comme moyen thérapeutique. Autrefois on ne croyait la syphilis bien guérie que lorsqu'elle avait eu lieu, erreur dont on est revenu depuis environ cinquante ans. La nature la produit dans certaines circonstances, et c'est une des crises à l'aide desquelles elle amène, *proprio motu*, la solution des maladies; ce que l'on nomme *pituite* n'est le plus souvent qu'un effet salivaire. Lorsqu'on juge à propos de recourir à ce mode de guérison, c'est ordinairement par les masticatoires qu'on le sollicite; cependant quelques praticiens ont aussi recours au mercure comme un salivant d'un effet plus profond et plus général. C'est surtout contre les maladies glandulaires, les engorgemens viscéraux, les obstructions, l'hydrophobie, le croup, la diarrhée invétérée, etc., qu'on y a recours. Le docteur Black dit même avoir guéri plusieurs cas de

phthisie à l'aide de la salivation provoquée par le calomélas (*Journ. de méd. de Leroux*, etc., XIX, 391).

L'excès de salivation a des inconvéniens qui exigent qu'on modère ce flux ; on trouvera à *Mercuriaux* (IV, 378) les moyens dont on se sert pour y parvenir : on a proposé aussi, dans la même intention, le camphre, le soufre, le sulfate de chaux, etc. Voyez à ce sujet, le *Dictionnaire des sciences médicales*, au mot *Salivation* (XLIX, 451).

Guillemin. *Diss. de salivantibus*. Nanceii, 1781, in-4. — Black (E.). Emploi de la salivation pour la guérison de la phthisie (en anglais dans le n° 50 du *Medical repository*).

SALIVE DE COUCOU. Un des noms du *Nostoc*.

SALIVE. Liqueur animale, limpide, visqueuse, incolore, secrétée par les glandes dites salivaires, et destinée à faire subir aux alimens qui s'en imprègnent pendant la mastication une première digestion. Elle est composée, suivant Bostock (*Ann. de chimie*, LXVII, 35), de 475 d'eau, de mucus, d'albumine coagulée d'1/100 de sels (muriate et phosphate de soude, phosphate de chaux) et d'un acide libre. Berzelius y admet beaucoup plus d'eau, une matière animale particulière, du lactate de soude et même de la soude à l'état libre ; aussi est-elle alcaline. On lui attribue la propriété, soit de dissoudre assez abondamment l'oxygène de l'air, soit, par sa viscosité, d'enchaîner ce fluide et ainsi de faciliter l'oxydation des métaux avec lesquels on la triture ; de là son emploi pour *éteindre* le mercure. Brera, Tourdes, et à leur exemple un grand nombre de médecins, en Italie surtout, l'ont préconisée comme propre à remplacer, à dose double il est vrai, pour l'administration des médicamens par la voie des frictions, le suc gastrique dont Chiarenti a signalé les avantages, mais qu'il est souvent difficile de se procurer. Le premier a fait voir, contre l'opinion de M. Alibert, que les liqueurs animales l'emportaient infiniment à cet égard sur les autres liquides ; qu'elles dissolvaient des corps insolubles dans d'autres menstrues, en facilitaient l'absorption, et que la meilleure de toutes, après le suc gastrique, était la salive. Il recommande de l'employer pure et provenant d'un sujet très-sain ; d'administrer des doses de médicamens beaucoup plus fortes (souvent décuples) que celles qui sont nécessaires lorsqu'on les donne à l'intérieur ; les remèdes très-actifs, tels que les opiacés, les mercuriaux, la scille, la digitale, l'iode, le camphre, l'aloès, la rhubarbe, peuvent seuls être employés incorporés avec de la salive. Voy. du reste *Iatraleptique* (III, 582), et, quant à l'emploi thérapeutique de la salive humaine, l'article *Homme* (III, 521).

SALIX. Genre de la famille des Amentacées, dont on a fait le type d'un nouveau groupe végétal appelé les *Salicinées* ; il appartient

à la Diœcie Diandrie du système linnéen et tire son nom du celtique *sal*, proche, *is*, eau, parce que beaucoup des nombreuses espèces qu'il renferme croissent près des eaux. Ce sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, alternes; à fleurs en chatons, paraissant souvent avant celles-là, et ayant les semences entourées d'une espèce de bourre qu'on a proposé d'utiliser pour en faire des mèches, des tissus, du papier, etc. Les fleurs mâles sont odorantes, sentent le miel, et sont la première pâture des abeilles. Plusieurs saules ont des rameaux souples, pliants, qu'on emploie sous le nom d'*Osier*, (de οισια, saule, en grec) à faire des liens, des paniers, des claies, etc. L'écorce d'un certain nombre de ces végétaux est amère et réputée fébrifuge; quelques autres servent en teinture, au tannage; on a observé de la manne sur le tronc de quelques espèces.

S. ægyptiaca, Forsk. (*Flor. ægypt.*, 61). *Calat*, *Calaf*, *Chalaf*. Forskal rapporte qu'on suspend des branches de ce saule dans les chambres à coucher pour y attirer les mouches; on détache les excrémens qu'elles y laissent, qu'on administre à la dose d'un demi-grain dans la strangurie. Ce végétal s'appelle encore *Ban* qui est un des noms du café. Voyez *Calat* (II, 14).

S. alba, L. Saule, Saule blanc, Saule commun (*Flore médicale*, VI, f. 314). Cet arbre orne le bord des ruisseaux, et fait un effet charmant par son feuillage argenté, lorsqu'il est taillé en boule, comme on en a l'habitude, parce qu'on coupe tous les 2 ou 3 ans ses branches pour en faire des échalas, des cercles, du charbon pour la poudre à canon, etc. Si on le laisse croître il s'élève à plus de 50 à 60 pieds et devient méconnaissable. Dans sa vieillesse le centre de l'arbre se détruit et il végète par sa seule écorce. M. Cadet Gassicourt a observé de la manne sur ses branches (*Bull. de pharm.*, II, 130).

L'écorce de ce saule, qui est amère ainsi que ses feuilles, a été vantée par beaucoup d'auteurs comme un excellent fébrifuge, et s'il fallait en croire plusieurs, son efficacité serait telle qu'elle surpasserait celle du quinquina, ce qui serait fort heureux assurément, car rien n'est plus facile que de se la procurer fraîche à chaque instant, en tout lieu et sans dépense. Nous allons entrer dans le détail chronologique de cet emploi, sur lequel les anciens auteurs n'avaient laissé que des données vagues, mais que les gens de la campagne pratiquaient avant les médecins.

Dès avant 1694 Ettner avait employé en Autriche le saule; il conseille de faire infuser 77 de ses feuilles contre la fièvre (Vauters, *Repertorium*, etc., p. 135). On n'avait pas encore connaissance des qualités de l'écorce.

E. Stone adressa le 27 juin 1763, à la Société royale de Londres,

une lettre dans laquelle il signale l'écorce de saule comme un remède astringent dans les fièvres aigues et intermittentes. Il dit qu'ayant goûté cette écorce, et l'ayant trouvée très-amère il en fit l'essai et la donna à la dose d'un gros en poudre tous les quatre heures dans l'intervalle des accès. Il assure l'avoir fait avec succès à plus de cinquante personnes, pendant plus de six ans; toutes guérirent par cette administration, à l'exception de quelques fièvres quartes ou d'automne rebelles, et alors il y mêlait un cinquième de quinquina, (*Transact. philos.*, LV, art. 63).

J.-G. Gunzius dans deux opuscules publiés en 1772, et plus tard dans une dissertation sur la substitution de l'écorce de saule à celle de quinquina, assure que par son moyen aucune fièvre intermittente ne lui a résisté; il la dit ensuite propre à guérir la plupart des maladies, et la liste qu'il en offre est si longue, qu'elle ôte beaucoup de la confiance qu'on pourrait ajouter à ses assertions. On trouve un extrait de cette dissertation dans l'ancien *Journal de médecine* (LXXVII, p. 160).

P. Kœnig, en 1778, présente aussi l'écorce de saule comme propre à guérir les fièvres intermittentes.

En 1793, MM. Coste et Willemet ont donné l'écorce de saule dans des cas de fièvres intermittentes qui ont toutes guéries (*Mat. méd. indigène*, p. 59). Burtin (*Mém. couron.*, p. 162) dit aussi l'avoir employée avec fruit.

Gilibert en 1797 (et non en 1767, comme le dit Bodard (époque à laquelle il n'était pas encore médecin) donna aussi l'écorce de saule avec avantage dans les fièvres tierces et les fièvres quartes.

En 1790, Lœffler préconisa l'emploi du saule blanc dans le traitement des fièvres intermittentes (*Gazette salutaire*, n° 28, p. 220).

En 1805, M. Monier, médecin à Apt, ayant eu connaissance de l'heureux emploi qu'en faisaient les gens de la campagne autour de Bordeaux, l'employa en infusion vineuse dans une fièvre pernicieuse cholérique, peu grave sans doute puisqu'elle avait déjà parcouru six accès lorsqu'il l'administra, ce qu'il fit avec succès (*Journ. gén. de la soc. de méd.*, XXIV, 141).

En 1808, M. le docteur Bertrand réussit aussi à guérir par le moyen de cette écorce, une fièvre intermittente tierce (*Journ. gén. de la soc. de méd.*, XXXI, 274). On annonce à la suite de cette observation que M. Desessartz l'avait aussi ordonnée avec avantage dans la même circonstance.

En 1810, Vauters la prescrivit dans un grand nombre de cas dont il présente le tableau (*Repertorium*, 132).

En 1818, M. Dureau Delamalle, revenant d'un voyage d'Italie,

annonca à l'Académie des sciences, le 12 juillet, qu'à Sienne les médecins se servaient de l'écorce de saule dans les fièvres intermittentes préférablement au quinquina.

L'analyse du *Salix alba* a été faite plusieurs fois. On en trouve dans le tome XXIII, p. 169 du *Journ. de la soc. de méd. de Paris*, une de M. Bouillon-Lagrange, de 1805; dans le tome XXX, p. 271 des *Annales de chimie*, une autre par M. Bartoldi, professeur de chimie à Colmar; une troisième par MM. Pelletier et Caventou dans les tome LIV, p. 287 et LIX, p. 290 du même ouvrage. M. Bouillon Lagrange remarque une certaine analogie de composition entre cette écorce et celle du quinquina; il y trouve de l'acide gallique, une petite quantité de tannin, de la matière colorante verte, de la résine, de l'extractif, une substance amère, etc. M. Bartoldi, dont l'analyse est de 1821, a obtenu les mêmes résultats que MM. Pelletier et Caventou; quant à ceux-ci dont le but était surtout de s'assurer si l'écorce du saule contenait de la quinine ou de la cinchonine, ils n'en ont pas obtenu; ils y ont observé une matière tannante, une matière gommeuse, une matière colorante, une matière grasse verte, de l'extrait résineux, un sel magnésien dont l'acide n'est pas déterminé. Ils regardent la matière colorante jaune et amère comme celle qui joue le principal rôle dans cette écorce (*Journ. de pharm.*, VII, 124). M. Vauquelin avait déjà remarqué que la décoction d'écorce du saule précipite en vert la solution de sulfate de fer, comme celle de quinquina.

M. Fontana, pharmacien à Laziza près Vérone, obtint, en 1825, de l'écorce de saule un corps susceptible de s'unir aux acides, qu'il nomme *Salicine*. En 1828, M. Rigatelli de Vérone sépara le principe fébrifuge du saule, que M. Buchner trouva composé d'une substance résinoïde amère et de sulfate de chaux (*Journ. de pharm.*, XV, 559). Ce dernier chimiste, dans un second mémoire où il revendique la découverte de la salicine, la poudre de M. Rigatelli ne la contenant pas pure, dit qu'elle se trouve dans l'extrait aqueux de cette écorce combiné à du tannin en excès, et à une matière gommeuse, etc. Il indique trois méthodes pour la préparer, etc. (*Journ. de pharm.*, XVI, 242). La même année 1828 M. Leroux, pharmacien à Vitry-le-Français, retira aussi la salicine de l'écorce de saule et soumit son travail à l'Académie des sciences; le rapport en fut fait par MM. Gay-Lussac et Magendie, en 1829; depuis cette époque elle a été trouvée dans un grand nombre d'écorces et obtenue par des procédés très-variés. Voy. *Salicine*.

C'est en 1829 que la salicine a été employée pour la première fois (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVIII, 313) en France (voyez

Salicine). Nous remarquerons qu'on indique comme en fournissant le *Salix Viminalis*, L., ou osier blanc, espèce bien moins commune que le *S. alba*, L., qui est celui dont l'écorce a été indiquée par tous les auteurs comme la plus fébrifuge et qui a été la plus usitée. M. Braconnot prétend même que le *S. alba*, L., n'en contient pas, non plus que les *S. capræa*, L., *fragilis*, L., *triandra*, L., ni même le *S. Viminalis*, L. (*Annal. de physique et de chimie*, juillet 1830). Cependant comme ils sont tous fébrifuges, la salicine n'en serait donc pas le seul principe actif?

Quoi qu'il en soit c'est l'écorce du saule blanc qu'on a surtout employée. On choisit celle des branches de deux ans, qui est lisse, jaunâtre, un peu odorante, et qui se roule par la dessiccation. On la donne en poudre à la dose d'une demi-once à une once dans l'intervalle des accès, et à celle de deux onces en décoction. On en use aussi en extrait, qu'on prépare parfois à la manière de la garaye, à celle de 12 à 24 grains; on en compose encore une teinture au vin, etc. Non-seulement on l'a administrée contre les fièvres intermittentes, mais Stoll la recommande comme anti-septique, en lotion dans les plaies gangreneuses; Hartmann comme vermifuge; Haller comme fortifiante en bain dans les faiblesses des membres chez les enfans; on a aussi donné sa décoction dans le rachitisme, dans l'hémoptysie, etc. Les Lapons se guérissent de la colique par son moyen.

M. Barbier (*Mat. méd.*, I, 385) dit qu'on s'est loué de l'emploi de l'écorce de saule dans la dyspepsie, l'oligotrophie de l'estomac, le ramollissement de ses tuniques, dans les lésions analogues des intestins, etc. Les jeunes feuilles du saule blanc sont un peu balsamiques et amères; adultes elles sont plus astringentes; on les a employées dans la diarrhée et leur extrait contre les ulcères du poumon, suivant Welsch (Murray, *Apparat. med.*, I, 70). Ettmuller assure que ces feuilles sont très-rafraîchissantes et propres à calmer la fureur utérine (Boëcler, *Cynosurus mat. med.*, III, 579).

Stone (E.). Sur le succès de l'écorce de saule dans le traitement des fièvres intermittentes, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 447; 1763). — Gunzius (J.-G.). *Diss. binæ de cortice salicis.* Lipsiæ, 1772. — Id. *Comment. de cortice salicis cortici peruviano substituendo.* Lipsiæ, 1787, in-8. — Koening (P.). *Diss. de cortice salicis albæ ejusque in medecinâ usu.* Harderovic, 1778 — Bouillon Lagrange. Examen chimique de l'écorce de saule blanc, etc. (*Journ. général de méd.*, XXIII, 167). — Monier. Réflexion sur les bons effets de l'écorce de saule blanc (*Id.*, XXIV, 141). — Grunwald. Note sur les analyses chimiques de l'écorce de saule blanc, etc. (*Id.*, XXIV, 148). — Bertrand Obs. sur les bons effets de l'écorce de saule blanc, etc. (*Id.*, XXXI, 274).

S. amygdalina, L., Osier pâle. Quelques auteurs disent son écorce fébrifuge.

S. appendiculata, Vill. (*S. præcox*, Wild.). Cette espèce a l'écorce extrêmement amère, et d'un jaune assez marqué. Ses pousses

sont recouvertes d'une couche grisâtre pulvérulente. Il est probable que l'écorce de cette grosse espèce doit être fébrifuge, et qu'on peut en retirer une couleur jaune propre à la teinture.

S. Babylonica, L. Saule pleureur. Cette espèce ne sert qu'à l'ornement des jardins, des sépultures, etc., à cause de ses branches tombantes. Elle est originaire de Perse, d'où l'individu femelle seul nous est parvenu, car on ne possède pas le mâle. C'est peut-être le *Bismith*, sorte de saule de ce pays qu'on trouve mentionné dans les *Annal. du Muséum* (IV, 229). Chardin parle d'un saule de Perse appelé *Aroc*, dont l'écorce est très-rafraîchissante, et dont l'infusion est agréable à boire, que l'on prescrit dans les affections fébriles (*Voyage*, III, 136). Loureiro dit qu'à la Chine les fleurs du *S. babylonica* et ses bourgeons sont estimés contre la phthisie, la fièvre lente, et à l'extérieur contre les ulcères, les pustules et l'odontalgie (*Flora cochinch.* 748). On pense que c'est cette espèce dont il est question dans le cantique *Super flumina Babylonis*, etc.

S. Capræa, L., Marceau. Saule marceau. Cette espèce que Paulet pense être le *Colutea* de Théophraste, croît dans les bois humides et a un grand nombre de variétés; les chèvres aiment beaucoup ses feuilles arrondies, crénelées, etc., d'où lui vient son nom spécifique latin. Son bois sert à faire des manches de couteau, etc.; son écorce est astringente; les Lapons l'emploient à tanner les cuirs et contre la cardialgie; Wilkinson préconise beaucoup l'écorce de cette espèce qu'il croit supérieure à celle de quinquina (Barbier, *Mat. méd.*, I, 387).

S. chilensis, Molina. Cet auteur dit que cet arbre qu'on nomme *Theige* au Chili, a son écorce employée comme fébrifuge, et qu'elle fournit abondamment de la manne dont on se sert dans le pays (Molina, *Chili*, p. 140).

S. fragilis, L.; C.-A. Gérhard parle de la propriété fébrifuge de l'écorce de cette espèce, qui croît chez nous dans les bois humides, dans sa *Materia medica*, p. 301 (publiée en 1766), ainsi que de ses propriétés anti-septiques et fortifiantes; Meyer, en 1770, constata également ses qualités anti-fébriles, ainsi que Rosenblad en 1782. Ce dernier la prescrivait encore dans la fièvre lente, la gangrène des pieds, le vertige, etc. Plusieurs autres auteurs, tels que Fielitz, Lœfler, etc., en ont fait emploi dans différens cas chirurgicaux. Son écorce est propre au tannage; on assure qu'on peut retirer une couleur pourpre des racines de cette espèce dont les rameaux sont très-cassans, et ne peuvent servir d'osier. En Allemagne on nomme son écorce *Anti-febrilis*.

Meyer (I.-J.). Dissertation sur l'usage médicinal du saule fragile. Butzow, 1770. — Rosenblad. *Diss. de usu corticis salicis in febribus intermittentibus*. Resp. Akerberg. London (Gotha), 1782.

S. Helix, L. Pline (*lib.* XVI, *c.* 37) cite ce nom pour celui d'un osier à rameaux très-souples, d'où lui vient le nom d'*Helix*, tour. Son écorce est mise au nombre de celles qui sont fébrifuges; c'est d'elle que M. Leroux a d'abord retiré la salicine.

S. nigra, Marsch. (*S. Caroliniana*, Mich.). Le saule noir qui croît le long des grands fleuves de l'Amérique septentrionale a ses racines très-amères; leur décoction est regardée comme purgative et fébrifuge. Schœpf (*Mat. med.*, p. 47) le nomme *Antifebrilis*.

S. pentandra, L., Osier rouge. Saule à feuilles de laurier. Cette belle espèce ne croît que dans les hautes montagnes, le long des ruisseaux : nous l'avons observée abondamment au mont d'Or; son écorce est plus odorante que celle de ses congénères; ses propriétés ont été fort vantées par Hartmann dans les fièvres intermittentes, la cachexie, la faiblesse des organes, la putridité des humeurs, etc. Plus tard il constata sa vertu antelminthique, qu'on découvrit par suite d'une erreur; un enfant qui but de sa décoction rendit un grand nombre d'ascarides, puis des lombrics; la dose est d'une once. Cullen a employé l'écorce de cette espèce prise sur des branches de 4 à 5 ans (*Mat. méd.*, II, 121) avec succès. Driel, au rapport de Sprengel (*Hist. de la médecine*, V, 488), considère le quinquina comme inutile, puisqu'on possède l'écorce du *Salix pentandra*, L. C'est pourtant de cette espèce que Bergius dit qu'aucune expérience ne prouve son efficacité (*Mat. med.*, p. 787).

Hartmann. *Diss. de salice laureâ odoratâ.* Respondit C.-H. Speckbuck. — Id. et Luders. *Diss. de virtute salicis antelminthicâ.* Trajecti ad Viadrum, 1781.

S. triandra, L. Ses branches peuvent servir à faire des liens; son écorce à préparer une teinture d'un jaune foncé; elle est fébrifuge.

S. Viminalis, L. Osier blanc. C'est cette espèce dont on retire le plus de salicine, à ce qu'on assure; elle est peu commune dans nos environs.

S. Vitellina, L. Osier jaune, Osier franc, Amarinier. Les rameaux très-flexibles de cette espèce, dont le nom est un diminutif de *Vitex*, une des appellations latines du saule, servent surtout à faire des liens des paniers, etc. Son écorce jaune-rouge est fort amère; elle peut servir en teinture; on fait un papier grossier avec la bourre de ses fleurs femelles; c'est une variété du *Salix alba*, L., à rameaux flexibles.

On voit par ce que nous venons de dire de l'emploi médical des écorces du saule que sa seule vertu prouvée est d'être un assez bon fébrifuge, donnée à dose marquée, bien que niée par quelques auteurs (Chamberet, *Flore médicale*, VI, 107). A l'époque où le quinquina était rare, on en a fait un usage plus étendu; dans les campagnes

on peut encore le prescrire avec avantage, surtout chez les pauvres.

Hoffman (G.-F.). *Historia salicum, iconibus, etc.* Lipsiæ, 1785, in-folio. — Seringe (N.-C.). Essai d'une monographie sur les saules. Berne, 1815, figures. — Revue de quelques ouvrages récemment publiés sur le genre *Salix* (*Biblioth. universelle de Genève*, XLIX, 15).

SALLE-EN-DONZY. Village de France (dép. de la Loire), à une lieue de Feurs, dans lequel Carrère (*Cat.*, etc., 249) indique une source tiède (18° R.) réputée sulfureuse et bonne contre les maladies cutanées. D'après Richard de la Prade elle ne diffère de l'eau commune qu'en ce qu'elle est un peu alcaline.

SALLENCHE. Petite ville de Savoie, sur le chemin de Genève à Chamouny, près de laquelle est une source d'eau minérale chaude (25 à 27° R.).

SALLES, dans la commune de Brignon, en France (Haute-Loire). Il y existe une source minérale où M. Arnaud aîné (*Ann. scient. litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829, p. 231) a trouvé, par pinte : sous-carbonate de soude, 21 11/12 de grain ; c. de chaux, 2 11/12 ; hydrochlorate de soude, 1 8/12 ; h. de magnésie, 1 4/12 ; sulfate de chaux, 7/12 ; oxyde de fer, 4/12 ; silice, 1/12 ; acide carbonique, 1/3 du volume de l'eau.

Salmaro, Salmero, Salmarinus. Noms du *Salmo Salmarinus*, L.

Salmbarsch. Un des noms allemands du *Perca Labrax*, Bl. (V, 237).

Salmerino. Nom italien du *Salmo Salmarinus*, L.

SALMO, Saumons. Grand genre linnéen de poissons malacoptérygiens abdominaux subdivisé maintenant en plusieurs autres (saumons proprement dits, ou truites, éperlans, ombres ou corégones, etc.), mais dont la plupart des espèces se rapprochent assez sous le point de vue alimentaire pour ne point être isolées par nous. Ces poissons très-voraces, très-multipliés, habitent la mer, remontent dans les fleuves et les rivières, et figurent la plupart au nombre des alimens maigres les plus estimés. On distingue surtout sous ce rapport les suivans, auxquels il faut joindre le *Coregonus clupeoides*, Lacép., des lacs de l'Écosse occidentale, dont les œufs sont d'un rouge orangé, et dont la chair blanche, feuilletée, est, dit-on, très-délicate :

Salmo alpinus, L. Espèce de truite qui habite les eaux de nos montagnes ; la chair en est rouge et des plus délicates.

S. argenteus, L., du Brésil, dont la chair est blanche.

S. autumnalis, L. Il est si abondant en été autour de la ville d'Udinsk, au rapport de Gmelin, qu'on en fait des provisions pour toute l'année.

S. bimaculatus, L., des rivières de Surinam et d'Amboine. Sa chair est blanche, grasse et délicate.

S. Chieffermuelleri, L. On le pêche en mai dans la Baltique et les lacs de l'Autriche, où il atteint le poids de 6 à 8 livres.

S. Eperlanus, L., Éperlan (*Faune des méd.*, pl. XXIII, f. 2). Très-petite espèce, de 6 à 8 pouces au plus, brillante des plus belles teintes d'argent et de vert clair. On la pêche dans la mer et à l'embouchure des grands fleuves, de la Seine en particulier. Très-prisée à Paris; sa chair, d'une odeur de violette ou, suivant M. H. Cloquet (*ibid.*, V, 72), approchant plutôt de celle des concombres, est blanche, tendre, facile à digérer. Elle passait pour apéritive et même lithontriptique. M. Morin en a donné l'analyse (*Journ. de pharm.*, VIII, 61).

S. Fario, L., Truite commune : petite espèce, rare dans la Seine, mais abondante dans presque tous les pays, et recherché pour sa chair blanche, tendre, sapide, de facile digestion. Elle atteint 12 à 15 pouces, et ne pèse pas une livre. On la mange fraîche, et aussi marinée ou salée. Suivant les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy (II, 346), ses mâchoires et ses dents porphyrisées sont absorbantes et diurétiques, à la dose de 1 à 2 gros; sa graisse, adoucissante et résolutive, convient dans les cas d'hémorrhoïdes, d'ulcères du sein, etc.

S. Fario-sylvaticus, Bloch. Il habite les rivières qui se jettent dans la Baltique et les côtes de la Norwége. Sa chair est délicate, rouge quand elle est cuite.

S. Hucho, L., Huche. Poisson du Danube, des grands lacs de la Bavière et de l'Autriche, etc. Il atteint presque la taille du saumon; sa chair blanche est moins délicate que celle de la truite.

S. Illanca, Wartm. Grande espèce, ou, suivant quelques naturalistes, simple variété du *S. Salar*, qu'on pêche dans le lac de Constance, le Rhin, etc., où elle acquiert un poids de plus de 40 livres.

S. Lavaretus, L., Lavaret. Ce poisson long d'un pied, habite l'océan Atlantique, la Baltique et le lac de Genève; on le pêche en automne, à l'époque du frai, à l'embouchure des fleuves; sa chair, blanche, molle, d'une saveur très-agréable, étant fraîche, se mange aussi fumée ou salée, dans les lieux où il abonde. Lémery (*Dict.*, etc., 486) la dit bonne contre les maladies de poitrine, la phthisie même.

S. Maræna, L., Grande Marène, Lavaret de Rondelet et de Belon. Il habite les lacs de la Savoie : sa chair, grasse, blanche, est d'un très-bon goût.

S. migratorius, L., Émigrant. Poisson du lac Baïkal, long de 18 pouces, dont les œufs jaunes, fort bons à manger, servent à faire du caviar; ses intestins fournissent de l'huile.

S. Rhombeus, L., Piraya de Maregrave. Il habite les rivières de l'Amérique méridionale, de Surinam surtout; sa chair est blanche, grasse et délicate.

S. Salar, L., Saumon. Ce poisson, des plus recherchés, est re-

marquable par sa grande taille (4 à 6 pieds), sa chair rouge, grasse, pourrissante, d'une saveur exquise, au printemps surtout, avant le frai; mais elle est difficile à digérer, notamment celle des vieux individus. La hure et le ventre en sont les parties les plus estimées. On la préfère fraîche, mais elle se corrompt vite; pour la conserver et pouvoir l'expédier au loin, on la sèche dans le nord; on la sale ou on la fume dans la plupart des autres pays; enfin, ce qui est préférable, on la marine, puis on la plonge dans de la graisse ou de l'huile. J.-M. Worwaldtner (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. III, A. 5 et 6; 1697 et 1698, p. 227) attribue à l'usage du saumon salé, le développement d'une affection spasmodique particulière, qu'il décrit. Lémery (*Dict.*, etc., 773) dit ce poisson apéritif, fortifiant, pectoral; Arnault de Nobleville et Salerne indiquent son fiel contre les taies de la cornée et le tintement d'oreilles. Il habite les mers du nord, abonde sur la côte occidentale de la France, au voisinage des fleuves et des rivières, où il remonte et où on le pêche d'octobre à juin. On dit qu'il naît dans l'eau douce et croît dans la mer où il se réfugie l'hiver.

S. Salmarinus, L. Petit saumon de rivière ou de lac, des environs de la ville de Trente, voisin de la truite, dont Lémery (*Dict.*, etc., 773) dit la chair excellente à manger, et de plus restaurante, résolutive et pectorale.

S. Thymallus, L., Ombre d'Auvergne. Poisson long de plus d'un pied, pesant 3 à 4 livres, connu des anciens, qui ont signalé l'odeur de thym qu'il exhale. On le trouve au printemps dans les ruisseaux et les petites rivières, en France, où il n'est pas commun, en Italie, dans le lac Leman, etc. Sa chair, blanche, ferme et agréable, grasse en automne, passe pour fort saine, convenable même aux malades; ses intestins qui, en Laponie, sont employés pour cailler le lait de rennes destiné à faire des fromages, fournissent une graisse qui jadis passait pour utile contre la brûlure, les taches de la variole, les taies, les bruissemens d'oreilles, comme son sang pour combattre la surdité.

S. Trutta, L., Truite saumonée. Poisson des lacs des hautes montagnes et des rivières qui en sortent, du poids de 8 à 10 livres; sa chair, rougeâtre et d'une saveur délicieuse, se mange fraîche ou conservée comme celle du saumon.

S. Umbla, L., Ombre chevalier. Espèce du lac de Genève, dont la chair grasse est analogue à celle de l'anguille, et, selon Lémery (*Dict.*, etc., 925), apéritive et résolutive.

S. unimaculatus, Bloch. Voy. *Curema* (II, 527).

S. Wartmanni, L., Ombre bleue ou Bésole. Ce poisson, long de

18 pouces à 2 pieds, est le meilleur de ceux du lac de Constance, qu'il habite ainsi que plusieurs autres lacs de Suisse : mariné on l'expédie en France et en Allemagne (*Faune des méd.*, II, 308).

SALMONES. Famille de poissons qui répond au genre *Salmo* de Linné. Voy. ce mot.

SALOMONIS SIGILLUM. Nom officinal du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

SALOMONS SEGEL, S. SIGILL, S. ZEGE. Noms danois, suédois et hollandais du *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

SALOP. Synonyme de *Salep*.

SALPA. Un des noms anciens de la merluche, *Gadus Merluccius*, L,

SALPETERSAEURE. Nom allemand de l'*Acide nitrique*.

SALPÊTRE. Nom commercial du *Nitrate de Potasse*. Voy. V, 476.

SALPIGTES. Un des noms grecs du roitelet, *Motacilla Regulus*, L. (IV, 492).

SALSA. Nom portugais du persil, *Apium Petroselinum*, L. (I, 365). C'est aussi celui du genre *Herreria* (III, 488), au Pérou.

SALSA DO PRAYA. Nom brésilien d'un liseron grimpant, dont on se sert au Brésil, en bain, dans les affections *froides;* on boit aussi sa décoction ; les feuilles servent à mettre sur les cautères (Pison, *Brasil.*, 203).

SALSA DE MACEDONIA. Nom portugais du *Bubon macedonicum*, L

SALSAPARIGLIA. Nom italien de la salsepareille, *Smilax Sarsaparilla*, L.

SALSEFI. Nom anglais du *Tragopogon pratense*, L., selon M. Jourdan.

SALSEPAREILLE. *Smilax Sarsaparilla*, L.

— D'ALLEMAGNE. *Carex arenaria*, L. (II, 106).

— D'AMÉRIQUE. *Aralia nudicaulis*, L. (I, 378).

— DU BRÉSIL. Une des sortes de la salsepareille officinale. Voy. *Smilax*.

— DU CANADA. *Aralia nudicaulis*, L.

— DE CARAQUE. Une des sortes de *Salsepareille officinale*.

— D'ESPAGNE. Synonyme de *Salsepareille du Mexique*.

— DE HONDURAS. Une des sortes de *Salsepareille officinale*.

— (FAUSSE). Nom qu'on donne à plusieurs racines avec lesquelles on sophistique la salsepareille officinale. Voy. *Smilax*.

— GRISE. *Aralia nudicaulis*, L.

— DE LA JAMAÏQUE, SALSEPAREILLE ROUGE. Voy. *Smilax officinalis*.

— DU MEXIQUE. Une des sortes de la *Salsepareille officinale*.

— DE PORTUGAL. La même que celle du Brésil.

— ROUGE. Voyez, à *Smilax*, *S. officinalis*, Humboldt.

— DE VIRGINIE. *Aralia nudicaulis*, L.

— DE LA VERA-CRUZ. Une des sortes de *Salsepareille officinale*.

SALSES. Espèces de petits volcans qui ne vomissent que de la vase, du gaz hydrogène carboné, de l'acide carbonique, et dont l'eau est riche en muriate de soude. Ils sont communs en Italie (III, 563).

SALSES. Bourg de France (Pyrénées-Orientales) à 4 lieues N. de Perpignan, non loin duquel est la *Fontaine Estramer*, ou plus communément, *Font-Dame*, dont l'eau froide, analysée par Anglada (Carrère, *Cat.*, etc., 515), a fourni par pinte, 74 grains de résidu composé en presque totalité de muriate de soude, joint à un peu de muriate de chaux, d'alcali à nu, et à quelques atômes de sulfate de chaux.

Salsifi. Nom espagnol du *Tragopogon pratense*, L., selon M. Jourdan.
Salsifica. Nom italien du *Tragopogon Porrifolium*, L.
Salsifis, Salsifix, Salsifix d'Espagne. Noms du *Scorzonnera hispanica*, L.
— blanc. *Tragopogon Porrifolium*, L.
— noir. *Scorzonnera hispanica*, L.
— des jardins. *Tragopogon Porrifolium*, L.
— des prés. *Tragopogon pratense*, L.
Salsilla. Nom que porte au Chili l'*Alstroëmeria* (*Bomaria*, Mirb.) *Salsilla*, L. Voy. *Alstroëmeria* au Suppl.
Salsirora. Nom du rossolis, *Drosera rotundifolia*, L., dans quelques auteurs.

SALSOLA. Genre de la famille des Chenopodées ou Atriplicées, de la Pentandrie Digynie, dont le nom vient de *salsus*, salé. Il renferme un grand nombre d'espèces à feuilles petites, linaires, souvent piquantes au sommet, à fleurs herbacées, peu visibles, et à fruit séminiforme membraneux. Ces plantes croissent au bord des mers, ou dans les lieux dont le terrain est salé, ce que leur présence indique, comme dans certains cantons de la Lorraine, dans les steppes du Volga, de la mer Caspienne, les déserts de l'Egypte, etc. On les brûle pour en extraire la soude; on recherche surtout pour cet usage le *Salsola Soda*, L., le *S. sativa*, L., le *S. Kali*, L., que l'on cultive même pour les avoir en plus grande quantité. Voyez sur cette fabrication les *Annales de chimie* (XVIII, 66; et XLIX, 270) et le *Dictionnaire des drogues simples et composées* (V, 15). Nous pensons que l'espèce qui fournit la *soude d'Alicante* est nouvelle et non décrite, d'après l'inspection que nous en avons faite, et nous proposons de l'appeler *Salsola Beril*, N. Voyez *Sodium* et *Soude*. On donne les semences des soudes à manger aux chevaux, en Languedoc, où on cultive en grand ces végétaux.

Salsorie. Un des noms des soudes sur les bords de la Méditerranée.
Salt. Nom anglais, danois et suédois du sel commun, *Chlorure de Sodium*.
Saltatricula, Sauterelle. Voy. *Gryllus Locusta*, L.
Saltwort, Saltyder. Noms anglais et danois du *Salsola Soda*, L.
Saluca. Un des noms brames du *Nymphæa Lotus*, L. (IV, 641).

SALUCES ou SALUZZO. L'une des provinces du Piémont.

Malacarne (V.). *Trattato delle regie terme aquesi di Saluzzese*. Torino, 1778, in-12.

Salui. Nom arabe de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.
Salva. Nom portugais de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SALVADORA PERSICA, L. Plante sous-frutescente de la famille des Chénopodées, de la Tétrandrie Monogynie, qui croît le long du golfe Persique, dans l'Inde, en Arabie et jusqu'au Sénégal, d'où elle nous a été envoyée. Forskal la nommait *Cissus arborea* (*Flora ægypt.*, 32); Gærtner, *Pella ribesioides* (*Fruct.*, I, t. 28, f. 8); c'est aussi l'*Embelia Burmanni* de Retz, etc. Les Egyptiens la nomment *Mesuak*, et les Arabes *Arak*, tandis que les nègres du Sénégal la désignent par celui de *Suag* (que M. R. Brown croyait être un *Capparis*), d'après M. Laborde fils (Institut, 26 avril 1830). Elle est

d'une saveur piquante ; l'écorce de la racine, fraîchement pilée, agit comme vésicatoire; le bois sert à faire des brosses à dents ; les feuilles, broyées et appliquées en topique, passent pour résolutives des tumeurs et des bubons, et propres à guérir des piqûres de scorpions. Elle jouit d'une grande réputation comme contre-poison, et a été chantée à ce titre par les poète arabes, au dire de Forskal. On lave les plaies vénimeuses avec sa décoction. On mange les baies mûres. Les docteurs indous conseillent la décoction des racines dans les fièvres malignes comme tonique, et stimulante dans l'aménorrhée, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 266; *Trans. phil. abr.*, I, 302). Salvador est le nom d'un botaniste espagnol auquel ce genre a été dédié.

SALVADORE (San). Près de cette abbaye, située en Toscane, dans le pays Siennois, se trouvent deux sortes d'eaux minérales froides, mentionnées par G. Santi (*Viaggio al Montamiata*, I, 276 et suiv.). L'une nommée *Eau sainte* (acqua santa), provient de plusieurs sources, dont deux paraissent être plus abondantes et plus actives, et est employée comme apéritive et purgative, quoique cette dernière propriété semble y être peu marquée ; la saveur en est un peu acide et astringente, l'odeur légèrement désagréable ; elle contient beaucoup d'acide carbonique et un peu de fer qui s'en précipite facilement. L'autre, nommé *Acqua forte* ou *Acqua puzzola*, est sulfureuse, très-acide au goût, sans être désagréable, et dépose un sédiment grisâtre contenant du soufre. G. Santi la suppose très-efficace dans le traitement des maladies de la peau.

SALVIA. Nom espagnol et italien de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SALVIA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Diandrie Monogynie, qui tire son nom de *salvare*, guérir, d'où on a fait *Sauge*. Comme le caractère d'avoir la corolle à deux lèvres, ou labiée, appartient à plusieurs groupes de végétaux, nous avons donné celui de *Salviées* à celui où se trouve le genre *Salvia* dans notre *Flore des environs de Paris*. Les espèces qu'il renferme sont nombreuses, plusieurs portent de belles fleurs, ce qui les fait cultiver dans les jardins des curieux, tels sont les *Salvia aurea*, L., *formosa*, Lhér., *coccinea*, L., *argentea*, L., et surtout *splendens*, Bot. Reg., magnifique plante nouvellement introduite dans les parterres. Les sauges sont des arbustes ou des herbes à tige quarrée, à feuilles opposées, le plus souvent aromatiques, de saveur amère, qui ont des propriétés toniques, excitantes, antispasmodiques, sudorifiques, résolutives, etc. Plusieurs sont usitées en médecine. Ce genre a un caractère botanique unique, que nous indiquons à cause de sa singularité, c'est d'avoir le filet des étamines transversal et porté sur un

pivot ; une des extrémités de la branche reçoit une anthère fertile et une avortée est à l'autre extrémité.

S. bengalensis, Rottl. Elle sert, dans l'Inde, aux mêmes usages que notre sauge officinale, dont elle diffère surtout par une odeur très-forte de camphre (Ainslie, *Mat. ind.*, 359).

S. Horminum, L., Hormin. Cette espèce croît dans le midi de la France, l'Italie, la Grèce, etc., où elle se reconnaît à ses feuilles ovales, obtuses, crénelées, glabres, et surtout à ses fleurs en épis simples, terminées par des bractées stériles dont les plus grandes sont colorées en rougeâtre. Elle est réputée aphrodisiaque, bonne pour les maux d'yeux, etc. Elle est peu usitée, quoique déjà employée du temps de Dioscoride, qui en parle (*Lib.* II, *c.* 128), et de Pline (dans le dernier chapitre de son livre XXII).

S. integrifolia, Ruiz et Pavon. Les Péruviens emploient son infusion dans la pleurésie.

S. leucantha, Cav. Elle est employée aux Antilles comme le *Salvia officinalis*, L., chez nous (*Flore méd. des Antilles*, III, 303).

S. officinalis, L., Sauge, Sauge officinale (*Flore méd.*, VI, f. 313). Ce sous-arbrisseau est naturel au midi de l'Europe, à la Provence, au Languedoc, etc. On le cultive dans les jardins en bordure, etc., où il a produit plusieurs variétés, entre autres une à feuilles plus petites, ce qui l'a fait appeler *Petite Sauge ;* une autre à feuilles panachées, etc. Ses feuilles sont lancéolées-ovales, entières, crénelées, et ses fleurs en épis étagés, à calice dont les divisions sont aiguës.

La sauge est une de ces plantes célèbres dont la renommée est générale, et a traversé pour ainsi dire les siècles. *Cur moriatur homo cui Salvia crescit in horto?* dit l'école de Salerne, qui ajoute qu'il n'y a pas de meilleur médicament contre la mort. Les pères de la médecine grecque l'ont célébrée à l'envi : c'était l'ελελισφακον de Théophraste, d'Hippocrate, de Dioscoride, etc. Les Latins la nommaient *Herba sacra*. Enfin elle passe dans l'esprit des anciens médecins, tels que Hunaud, Wedel, Paullini, etc., pour avoir des propriétés *héroïques*.

L'odeur très-aromatique, mais ingrate, de la sauge, sa saveur fortement amarescente, indiquent un végétal doué de propriétés actives, et notablement stimulantes, qu'elle doit surtout à une huile essentielle très-abondante, qu'elle recèle; elle réunit à un haut degré les propriétés de la famille à laquelle elle appartient. Elle active les fonctions circulatoires, cutanées, digestives, la perspiration pulmonaire, etc.; elle stimule l'action des nerfs par l'impression marquée qu'elle exerce sur l'organe encéphalique, aussi est-elle au nombre des plus puissans antispasmodiques chauds. On la prescrit dans

toutes les occasions où il faut fortifier, donner du ton, de l'activité, exciter des organes ou des fonctions affaiblis; on la prescrit comme stomachique, anti-catarrhale, contre le scorbut, l'infiltration cellulaire, en qualité de fébrifuge, d'antispasmodique, etc. On en use en gargarisme dans l'angine muqueuse, les ulcères fongueux des gencives; en bains comme fortifiant dans l'affaiblissement musculaire, la cachexie, etc. On l'emploie ordinairement en infusion théiforme, 2 ou 3 gros des feuilles ou des sommités fleuries pour 8 onces d'eau. On recommande de laver les feuilles de sauge avant de s'en servir pour les débarrasser de la poussière, de la terre, des dépouilles d'insectes, de la bave des limaces, etc., parce que leur surface s'imprègne facilement de ces corps étrangers, et non à cause des animalcules imperceptibles qu'elles renferment dans leur tissu d'après le père Kircher (*Scrutinium pestis*, *c.* VII). On emploie la sauge en sachets sur la peau, en fomentation vineuse sur les tumeurs froides, les engorgemens. Wan-Svieten dit que la sauge arrête la trop grande sécrétion du lait chez les nourrices qui veulent sevrer, suspend les sueurs excessives et même modère la circulation, lorsque ces états dépendent de la faiblesse générale. Enfin on a regardé la sauge comme propre à rendre les femmes fécondes, à faciliter l'accouchement, etc. (Aëtius, *Tetrab.* serm., I).

La sauge est quelquefois employée en Provence, en Grèce, comme condiment, dans les ragoûts, etc. On en aromatise le vinaigre, etc. On en fume les feuilles comme le tabac, surtout celles de la petite sauge, qu'on regarde comme plus douce. Il y a des pays où on se sert de cette plante en guise de thé, surtout dans l'Orient, ce qui la fait appeler *thé de la Grèce*. Valmont de Bomare affirme que les Hollandais en portent beaucoup à la Chine, dont les habitans la préfèrent à leur thé, à tel point, qu'ils en donnent, dit-il, deux caisses pour une de la plante européenne.

L'huile essentielle de sauge est fort abondante; on la prescrit depuis deux jusqu'à dix gouttes dans des potions appropriées; on l'ajoute à des linimens savonneux pour frictions dans le rhumatisme, la paralysie, etc. Elle dépose du camphre assez abondamment (*Journ. de pharm.*, XVI, 574).

S. pomifera, L. Cette espèce croît dans l'Orient, et surtout en Grèce. Un insecte qui perfore les feuilles y fait développer des excroissances qu'on a nommées *Pommes de sauge* ou *Baisonges*. Bélon dit que « sur le mont Ida de Grète il croît des sauges qui portent des pommes bonnes à manger, desquelles les paysans remplissent leurs sacs, qu'ils chargent à leur col pour les porter vendre aux villes prochaines; ils les trouvent attachées aux feuilles au commencement du

mois de mai; elles sont grosses comme une galle, couvertes de poils par dessus, et sont douces et plaisantes à manger » (*Singularités*, 39). Olivier assure qu'on en fait, avec du sucre ou du miel, des confitures assez agréables (*Voyage*, I, 295). Ces excroissances viennent sur quatre ou cinq espèces de sauges ligneuses de l'Orient.

S. pratensis, L., Sauge des prés. Cette espèce herbacée décore nos prairies sèches de ses charmans épis de fleurs d'un bleu agréable; ses feuilles radicales sont ovales-cordiformes, les caulinaires sessiles; les corolles glanduleuses, disposées en verticilles nus. Elle est très-aromatique, et possède à peu près les propriétés stimulantes de la sauge officinale, auquel nous renvoyons pour les détails, et qu'elle peut fort bien remplacer dans les campagnes, ainsi que la plupart des plantes de sa famille qu'on n'y possède pas, comme la lavande, le romarin, le polium, le thym, etc.

S. radicans, Ruiz et Pavon. Les Péruviens emploient sa décoction dans les obstructions.

S. Sagitta, Ruiz et Pavon. Elle remplace au Pérou notre sauge officinale.

S. Sclarea, L., Sclarée, Orvale, Toute bonne. Cette espèce croît dans presque toute la France, surtout vers le midi, dans les lieux rocailleux, au pied des vieux murs, aux endroits les plus chauds. Elle se distingue du *Salvia Horminum*, L., avec lequel on la confond quelquefois, par ses feuilles en cœur, velues, deux ou trois fois plus grandes, et par ses tiges plus rameuses. Comme l'*Horminum*, elle a des bractées colorées au dessus de ses épis de fleurs. Elle répand une odeur très-agréable qui nous semble avoir beaucoup de rapport avec celle du baume de tolu; aussi en Autriche s'en sert-on comme aromate, pour l'office, etc., et on trouve qu'elle donne l'odeur d'ananas aux gelées de fruits où on l'ajoute. On l'y cultive pour cet usage. Nous pensons qu'on pourrait en faire des liqueurs de table fort agréables. Ettmuller assure qu'infusée dans le vin blanc, elle lui donne une odeur de muscat et le rend enivrant. En Angleterre on en met dans les gâteaux pour leur communiquer des qualités aphrodisiaques, d'après Rai. Le *Journal de pharmacie* (VI, 306) assure qu'elle contient des benzoates, ce qui ne nous étonne pas.

Cette plante est antispasmodique, cordiale, balsamique, résolutive. On la prescrit à la même dose et dans les mêmes cas que la sauge officinale. Matthiole dit qu'en Italie on s'en sert contre les maladies des yeux, d'où lui vient le nom de *Sclarea*; qu'on en met un grain (une semence) sur les yeux *caligineux*, et qu'on ne l'ôte pas que la nébulosité ne soit passée (*Comment.*, 344). Elle est utile dans les affections hystériques, ce qui l'a fait appeler *Matrisalvia*.

Paullini (C.-F.). *Sacra herba seu salvia nobilis, etc.* Aug. Vind., 1688, in-8. — Hunaud. Discours sur les propriétés de la sauge. Paris, 1698. — Wedel (G.-W.). *Diss. de salviâ.* Ienæ, 1707, in-4; *id.*, 1715. — Meissheit (B.). *Diss. inaug. medica de salviâ.* Ienæ, 1715, in-4. — Stenzel (C.-G.). *Diss. de salviâ in infuso adhibendo, hujusque præ theæ chinensi præstantiâ.* Vittenbergæ, 1723, in-4. — Etlinger (A.-E.). *Comm. bot. med. de salviâ.* Erlangæ, 1777, in-4. — Hill. *On the virtues of sage.* — Anelli. *Cenni medica nelle salvia, etc.* Milano, 1808, in-4. — Herberger (E.). Sur le stearopton de l'huile de sauge (*Journ. de pharm.*, XVI, 574).

SALVIA VITÆ, off. Nom officinal latin du sauve-vie, *Asplenium Ruta Muraria*, L.

SALVIE, SALWIA. Noms danois et suédois de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SALZBRUNN, dans le Franzensbad, près d'Égra en Bohème. Source minérale découverte il y a peu d'années, analogue à celle de Carlsbad et de Marienbad. M. Trommsdorff a trouvé par 16 onces de cette eau : Sulfate de soude, 13,459 grains; muriate de soude, 6,912; carbonate de soude, 6,922; c. de chaux, 1,542; sous-carb. de fer, 0,012; silice, 0,256; acide carbonique, 20,42 p. cubes.

SALZBRUNN ou SALZBRUNNEN, en Silésie, cercle de Waldenburg. Village situé dans les montagnes, à 1/2 lieue de Breslau; il y existe deux sources minérales qui, signalées naguère dans le *Journal d'Hufeland* (mars 1821) par le docteur Zemplin, médecin de ces eaux, ont acquis rapidement une grande vogue et donné lieu à de beaux établissemens : en 1826, on y a compté plus de mille malades. La principale source est l'*Obersalzbrunnen* ou *Oderbrunnen*, qui rivalise avec celles de Selters, Carlsbad et Marienbad; elle est froide, acidule, un peu salée, astringente, et contient par livre 16 à 17 grains de principes minéralisateurs (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 156). Moins riche en gaz et en muriate de soude que l'eau de Seltz, mais plus chargée de sulfate de soude, elle est particulièrement usitée dans les affections pulmonaires, la pléthore abdominale et celle des femmes hystériques : on en seconde puissamment les effets par l'usage du sérum chaud, du lait de chèvre ou d'ânesse, à l'administration duquel un établissement particulier est consacré, d'après le rapport fait en 1824 par le docteur Zemplin (*Ibid.*, XI, 166). E. Osann, dans sa *Revue des eaux minérales de la Prusse*, la dit utile contre la phthisie pituiteuse, mais contraire dans la phthisie ulcéreuse. M. Fischer, professeur à Breslau, à qui on doit une analyse comparée des deux sources (*Oderbrunnen* et *Muehlbrunnen*), y a trouvé, outre 750 millièmes en volume d'acide carbonique dans la première, et 870 dans la seconde, les principes fixes suivans (*ibid.*, XXIII, 141) : Carbonate de soude, 75,62 (88,18); sulfate de soude, 59,74 (32,65); hydrochlorate de soude avec de la potasse, 36,66 (8,21, sans potasse); carbonate de chaux, 19 (23,99); c. de magnésie, 17,76 (24,81); c. de péroxyde de fer avec des traces de manganèse, 0,79 (0,80); silice, 2,29 (3,44).

Zemplin (A.). Salzbrunn et ses eaux minérales, avec un appendice ayant pour titre : Etat ancien et actuel de Fuerstenstein (en allemand). Breslau, in-8 de 330 p., deuxième édition.

SALZKOTTEN. Petite ville de Westphalie où se trouvent des bains salins d'une importance secondaire, d'après E. Osann, dans sa *Revue des eaux min. de la Prusse.*

SALZKRAUT. Nom allemand du *Salsola Soda*, L.

SALZSOEURE. L'un des noms allemands de l'*Acide hydrochlorique.*

SALZUFELN. Petite ville d'Allemagne connue pour ses salines et ses sources salées, où l'iode a été récemment constaté par MM. Rud. et Guill. Brandes (*Archiv. des apothic.*, XVI, 107).

SALZUNGEN, dans le duché de Saxe-Meiningen. Le docteur H.-G. Schlegel de Meiningen recommande ces eaux minérales salines comme succédanées des eaux de mer; il cite, à l'appui de son opinion, l'analyse chimique qu'en a fait le docteur Trommsdorff, et les heureux essais thérapeutiques tentés par le docteur Bein en 1822. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VI, 140).

SAMAGH AREBI. Nom arabe de la *Gomme arabique.*

SAMAGHULKATAD. Un des noms arabes de la *Gomme Adragant.*

SAMANDURA. Un des noms de l'*Heritiera littoralis*, Lam. (III, 485), à Ceylan.

SAMANEA. Nom du *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491), à Java.

SAMARA. Nom que porte la semence de l'orme dans Pline (*Lib.* XVII, *c.* 11).

SAMBAC. *Mogorium Sambac*, Lam. (IV, 435).

SAMBAIBINHA. Un des noms brésiliens du *Tetracera Oblongata*, A. St-Hil.

SAMBARANA. Nom d'un bois odorant du Malabar, semblable au santal blanc, que les naturels emploient contre la fièvre, d'après Clusius.

SAMBAYA. Nom malais d'une *Zédoaire.*

SAMBE. Nom du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L., à Madagascar.

SAMBEQUIER. Nom provençal du sureau, *Sambucus nigra*, L.

SAMBLANCEY, bourg de France (Indre-et-Loire), à 4 lieues N.-O. de Tours, près duquel, dans le château, est une source minérale froide, que Linacier, cité par Carrère (*Cat., etc.*, 519), dit alcaline, gazeuse et un peu ferrugineuse.

SAMBOUC. C'est, selon Bomare, le nom d'un bois odoriférant qu'on porte sur les côtes de la Guinée, aux rois de ce pays, qui aiment beaucoup son odeur agréable.

SAMBRANIE. Nom tamoul et tellingou du *Benjoin.*

SAMBRESNOBAR. Résine rougeâtre, amère, peu odorante, assez semblable à la myrrhe, que les caravanes d'Éthiopie apportent en Égypte. On s'en sert pour arrêter le sang après l'opération de la circoncision (*Bull. de pharm.*, II, 411).

SAMBU, SAMBUC, SAMBUCE. Noms provençaux et nom italien du sureau, *Sambucus nigra*, L.

— ROSA. Nom provençal de l'obier, *Viburnum opulus*, L.

SAMBUCUS. Genre de la famille des Caprifoliées, de la Pentandrie Trigynie, dont le nom vient de σαμβυκη, instrument de musique dont les Latins ont fait *sambuca.* Il renferme un petit nombre d'arbres ou arbrisseaux (8 espèces) et une herbe; ils sont à feuil-

les opposées, ailées avec impaire, d'une odeur forte, et ont des fleurs odorantes, en corymbe ou fausse ombelle; il leur succède des baies à suc coloré.

S. Canadensis, L. Il remplace, pour l'usage, aux États-Unis, notre espèce commune, d'après la pharmacopée américaine.

S. Ebulus, L. Hièble, Ieble, Sureau en herbe (*Flore médicale*, IV, f. 195). Cette espèce, qui est le *chamæacte* des anciens, c'est-à-dire le petit sureau, a la tige herbacée, et croît le long des fossés un peu frais, au bord des chemins, dans presque toute la France; elle s'élève à 2 ou 3 pieds, en touffe, porte des feuilles à folioles lancéolés, longues, marquées de dents aiguës; ses fleurs sont blanches, disposées en corymbe et il leur succède des baies noires dont on use dans la teinture en violet. L'odeur et la saveur des différentes parties de cette plante se rapprochent fort de celles du sureau, dont elle partage les propriétés à un degré au moins aussi marqué d'après le plus grand nombre des auteurs; c'est surtout sa racine qu'on emploie à défaut de tige ligneuse; les feuilles, fleurs et baies sont prescrites dans les mêmes cas que celles du sureau. M. Bory dit que dans le midi de la France on frotte parfois les appartemens avec la décoction de l'hieble, avant de les mettre en couleur (*Dict. class. d'hist. nat.*, VI, 82). Ces feuilles, mises dans les tas de blé, chassent les souris par leur odeur, d'après Linné (*Flora suecica*, p. 97).

S. nigra, L. Sureau (*Flore médicale*, VI, f. 335). Cet arbre peut acquérir jusqu'à 20 ou 25 pieds de haut et plus, lorsqu'il est dans un bon terrain; il existe naturellement dans les haies de toute la France et d'une partie de l'Europe, autour des villages, etc. On le cultive dans les jardins comme ornement, où il a produit des variétés à feuilles découpées, panachées, à fruit vert, blanc, etc. Son ombrage est, dit-on, nuisible à cause de son odeur forte. Le bois du sureau est blanc, cassant, creux dans les jeunes tiges qui sont remplies d'une moelle légère, blanche, spongieuse, appelée *médulline;* le pied et les parties dures du bois servent à faire des peignes, des boîtes, etc., de la couleur et presque aussi durs que le buis. Les jeunes branches sont employées par les écoliers à faire des canonnières, des sifflets, etc.; l'écorce de cet arbre est grise à l'extérieur, mais le *liber* ou seconde écorce est vert; les feuilles sont à folioles ovales, oblongues, dentées dans les deux tiers de leur extrémité supérieure; les fleurs sont disposées en cîme et ses feuilles nues tandis qu'elles sont en corymbe et que les feuilles sont stipulées dans l'hieble. Les fleurs du sureau, lorsquelles sont développées, forment dans leur ensemble et à cause de leur nombre un très-bel effet; chacune est formée d'un petit calice à 5 divisions, et d'une corolle en roue à 5 lobes obtus et

concaves ; leur odeur est forte ; il leur succède des fruits en baie dont on colore quelquefois les vins en France, etc. Pline dit qu'on battait le corps des personnes qui avaient la rougeole avec des branches de sureau, d'après madame de Genlis (*Bot. historique*, I, 195), passage que nous n'avons pas trouvé au *livre* XVI, *c.* 37, où cet auteur parle surtout de cet arbre.

Le sureau est un végétal qui recèle des propriétés prononcées, et dont la médecine fait emploi depuis les temps les plus anciens, comme nous le voyons aux écrits de ces époques qui nous sont parvenus. Deux sont surtout plus saillantes ; celle de ses fleurs qui sont estimées le meilleur de nos sudorifiques indigènes et celle de sa seconde écorce qui est réputée vomitive et surtout purgative drastique et qu'en cette double qualité on a employée surtout au traitement des hydropisies. On dit les fleurs et les fruits du sureau nuisibles aux gallinacées. Cependant plusieurs oiseaux mangent ceux-ci, et propagent cet arbre en répandant ses semences.

La *Seconde écorce du sureau*, qui est inodore, douceâtre-amère, âcre et nauséeuse au goût, paraît la partie de tout le végétal qui est douée de plus d'énergie à l'état frais ; sèche elle a bien moins de force. Boerrhaave et Sydenham, pour ne pas remonter plus haut, la préconisaient beaucoup ; elle agit, suivant eux, par haut et par bas, contre les hydropisies ; nous trouvons dans le cours de matière médicale manuscrit de Bichat, que cet illustre professeur en avait la même opinion, et il indiquait surtout le suc de cette écorce, étendu d'eau, comme émétique, d'après Desbois de Rochefort qui conseille de la piler avec un peu d'eau ou de vin blanc, et de la donner à la dose de deux à trois onces. On répète ces propriétés du liber du sureau dans les auteurs et les traités de matière médicale, mais sans que les médecins en fassent beaucoup d'usage ; ce sont les gens de la campagne qui l'emploient surtout, et avec quelque succès dans plusieurs cas. Cependant M. le docteur Martin Solon a remis en honneur, depuis la fin de 1831, l'emploi du sureau ; il se sert surtout du suc de la racine de cet arbre (nous soupçonnons que c'est le suc de la racine d'hieble qu'il emploie), qu'il donne à la dose d'une demi-once jusqu'à deux onces par jour, et qu'il continue tout le temps nécessaire à l'évacuation des eaux de l'abdomen. Il procure des selles liquides, faciles et dont l'effet est terminé au bout de 8 à 10 heures, sans vomissement ni fatigue. Il en a vu plusieurs cas non équivoques de guérison, et croit ce moyen utile à employer dans l'ascite à l'égal des autres hydragogues, auxquels il le préfère comme moins fatigant. Ce suc est surtout efficace l'hiver, et est peu dispendieux ; on le prépare avec la seconde écorce de la racine, qui fait à peu près le tiers de

son épaisseur, sans addition d'eau, en la pilant et filtrant le liquide qui en sort. Il paraît agir en augmentant l'exhalation de la membrane muqueuse du canal digestif et en activant celle des surfaces séreuses et cellulaires.

La racine fraîche du sureau est d'un blanc jaunâtre, brunissant par la dessiccation; elle est blanche au-dessous de l'épiderme; son odeur est à peu près celle de la racine de réglisse; sa saveur douceâtre; sa cassure fibreuse. Les racines qui donnent le plus de suc sont celles d'un demi-pouce à un pouce et demi de diamètre.

Les *Feuilles du sureau*, dont l'odeur est forte et désagréable, paraissent jouir de propriétés analogues à la seconde écorce. Willemet dit qu'en Lorraine les paysans mangent en salade, pour se purger, ce qui se faisait déjà du temps de Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 167), celles qui commencent à se développer; elles sont plus actives lorsqu'elles sont complétement poussées. Hippocrate les employait à ce dernier état dans l'hydropisie, dans la suppression des lochies, etc.; fraîches et appliquées sur les hémorrhoïdes, elles passent pour en calmer la douleur, ainsi que celle des parties enflammées, des brûlures, d'après Dioscoride (*loc. cit.*). Leur dose est d'une once, comme pour l'écorce, mais elles sont moins actives que celle-ci. Les animaux ne mangent pas les feuilles du sureau; les chenilles ne les attaquent pas non plus; aussi a-t-on conseillé d'en mettre dans les hardes de laine pour les préserver des teignes.

Les *Fleurs du sureau* ont une odeur désagréable, étant fraîches, qu'on peut regarder comme vireuse, et une saveur amère; on cite des cas où elles ont produit une sorte de narcotisme dû à leur fragrance; le professeur Christison a eu l'occasion d'observer un empoisonnement par les fleurs et les feuilles de l'hieble (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, janvier 1830) que celles de sureau produiraient bien *à fortiori*. Sèches elles sont plus odorantes, mais moins désagréables; leur réputation comme sudorifique est des plus répandues; on les donne en infusion miellée ou sucrée (2 ou 3 pincées pour une chopine d'eau bouillante) dans tous les cas où on veut exciter la diaphorèse, surtout dans les éruptions cutanées qui sortent mal, comme la rougeole, la variole, et autres exanthèmes, dans les maladies attribuées à la répercussion de la transpiration, tels que le rhumatisme, la goutte, les névralgies, etc. On prescrit encore cette infusion pour faire avorter certains états morbifiques à leur début, comme le coryza, le rhume, le catarrhe, l'angine et même la pleurésie, la péripneumonie, etc. On la prescrit avec plus d'efficacité encore dans la répercussion des éruptions cutanées, dans la dernière période des phlegmasies muqueuses, etc., pour faciliter la sortie de l'humeur

que sécrètent les membranes de ce nom. Mais c'est à l'état sec qu'elles produisent surtout la sueur, et qu'elles portent leur effet médicateur à la périphérie du corps; fraîches elles y sont moins aptes et retiennent quelque chose de l'action purgative et émétique de l'écorce et des feuilles. En fomentation et même entières et en sachet, on les applique sur les engorgemens froids, les douleurs locales, les parties œdémateuses, etc., comme résolutives et discussives. L'action diaphorétique des fleurs de sureau a été niée; Cullen, dont le scepticisme est si connu, dit les avoir employées cent fois sans leur trouver de propriétés remarquables (*Mat. méd.*, II, 559). On lit dans le *Journ. de méd.* de Leroux, etc. (XXIII, 318), qu'ayant donné plusieurs livres de ces fleurs en infusion chaude à un cheval en repos et couvert d'une couverture, il n'a pas sué, ce qu'il faisait facilement en trottant. Mais l'odeur si marquée des fleurs de sureau, l'huile essentielle qu'elles recèlent, et plus que tout cela l'expérience de tous les temps, militent suffisamment en faveur de cette propriété, que les mêmes détracteurs ne refusent pas d'admettre dans l'eau chaude de leur infusion. L'eau distillée de fleurs de sureau se donne en potion depuis 2 jusqu'à 4 onces. Elle est fréquemment employée aussi dans les collyres résolutifs. On aromatise le vinaigre avec ces fleurs; on en met dans le vin blanc pour lui donner une odeur de muscat, etc.

Eliason qui a analysé les fleurs de sureau, les a trouvé composées : d'huile (volatile?) cristallisable particulière, de soufre, d'une espèce de gluten, d'albumine végétal, de mucus végétal, de résine, d'un principe astringent, d'extractif azoté, d'extractif oxydé, de malates de potasse et de chaux, et de quelques autres sels (*Neues journ. der pharm.*, IX, 245).

Les *Baies du sureau* appelées *Grana actes* par les anciens à l'état sec (ils appelaient l'arbre αυτὴ), sont globuleuses, inodores, de couleur d'abord rouge, puis noire, et ont le volume d'un grain de coriandre à peu près; elles renferment un suc d'un rouge noir, d'un goût acidule sucré qui colore la salive, et qui frais teint le papier en rouge violet, etc. Ce papier teint, exposé à la vapeur de matières animales en putréfaction, se colore en bleu, d'après M. Chevallier; il revient à la couleur rouge qui se nuance suivant les acides auxquels on le soumet, ce qui permet de les distinguer. Hippocrate employait ces baies comme hydragogues dans l'ascite et dans quelques maladies de l'utérus; on fait évaporer leur suc filtré en consistance de *Rob*, en y ajoutant un cinquième ou un quart de sucre pour le conserver. On l'administre comme sudorifique, quoique cette propriété soit moins évidente ici que pour les fleurs; la propriété purgative est celle que

cette préparation doit surtout posséder, à laquelle on a joint celle d'être apéritive. La dose est d'un à quatre gros. Ce médicament fermente et s'altère facilement, et alors il est inerte et même nuisible. En Angleterre on prépare une sorte de vin avec les baies de sureau, que Thomson dit être épais et narcotique et dont on retire près du dixième d'alcool (*Bot. du droguiste*, 371). Les anciens barbouillaient les statues de Pan avec le suc du fruit du sureau, d'après Virgile; elles servent à la teinture des peaux en violet; on en teint aussi les cheveux, ce que l'on faisait déjà du temps de Pline.

Les *Semences du sureau* sont petites, allongées, friables et au nombre de 3 ou 4 dans chaque baie; elles contiennent de l'huile grasse que l'on pourrait extraire, comme on le fait de celles du *S. racemosa*, par leur ébullition dans l'eau, où on la récolte à la surface de celle-ci. Elles passent pour laxatives.

Les diverses parties du sureau entrent dans la composition de plusieurs médicamens officinaux; les fleurs dans l'*Eau générale*, le *Baume tranquille;* les feuilles dans l'*Onguent martial;* les baies dans l'*Eau hystérique*, etc.

S. peruviana, Kunth. On emploie au Pérou ce végétal comme purgatif (*Nova gener. et spec.*, III, 429).

S. racemosa, L. Sureau à grappes, Sureau de montagne. Cette espèce qui croît sur les hautes montagnes de l'Europe, et que nous avons observée au mont d'Or, se cultive aussi dans les jardins, pour le bel effet de ses grappes de fruits d'un beau rouge; il est probable qu'il partage les propriétés du sureau ordinaire, mais les auteurs se taisent sur son sujet. Dans la forêt Noire on retire des semences très-friables de cet arbrisseau une huile dont on se sert pour graisser les voitures (*Annal. d'horticulture*, IV, 329).

Blochwitz (M.). *De anatomiâ sambuci*. Lipsiæ, 1631; Londres, 1650, in-12. Il a été traduit plusieurs fois en allemand, et une fois en anglais par Shirley. Londres, 1677, in-8. — Treise (F.-A.). *Diss. inaug. medica de sambuco*. Præsès G.-W. Wedel. Ienæ, 1720, in-4. — Boëhmer (G.-R.). *Diss. de sambuco in totum medicinali*. Vittembergæ, 1771, in-4. — Steinacher. Observations sur le rob de sureau (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., IX, 292; 1805). — Chevallier (A.). Sur la manière dont se comporte avec les acides et les alcalis la matière colorante des baies de sureau (*Journ. de pharm.*, VI, 177). — Martin Solon. Note sur l'usage du suc de la racine de sureau dans l'ascite (*Bulletin général de thérapeutique*, I, 161; 1832).

Same. Un des noms du mulet de mer, *Mugil Cephalus*, L.

Samel. Nom arabe du moineau commun, *Fringilla domestica*, L., selon Forskal.

Samen. Un des noms arabes de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

Sameno. Synonyme de *Patsjotti*. Arbre du Malabar à fruit infère, à feuilles simples, alternes, etc. Celles-ci sont employées cuites dans l'huile pour les maux d'yeux. On les conseille aussi en infusion, avec du gingembre, contre les douleurs d'entrailles. (Rhéede, *Hortus Malabaricus*, V, p. 9, t. 5). On croit que c'est une variété de l'*Acalypha spiciflora*, Lam.

Samenotti. Nom brame du katou-patsjotti, variété du *Croton castaneifolium*, L. (II, 474).

Samius aster. Voy. *Terre de Samos*.

— lapis des anciens. Lémery pense que c'est le *Tripoli*.

Samoloïde. Sorte de véronique dont on use comme du thé en Angleterre, d'après Bomare. Serait-ce le *V. officinale*, L.?

Samolus. Pline dit que les Druides cueillaient cette plante à jeûn, avec la main gauche sans la regarder. On la mettait dans les abreuvoirs parce que l'on croyait que l'eau où elle croissait guérissait les bestiaux qui en buvaient (Pline, *lib.*, XXIV, *c.* 11), d'où dérive son nom de *san*, salutaire, et de *mos*, porc, en celte, et non de *Samos*, comme quelques auteurs l'ont avancé (de Théïs). Les commentateurs se sont évertués pour désigner cette plante aquatique; Linné a cru y reconnaître celle qu'il a nommée *Samolus Valerandi*; Paulet, dans l'analyse anonyme qu'il a donnée de l'histoire de la médecine de Sprengel, imprimée dans le *Journ. gén. de méd.* (LII, 413) pense que c'est le *Veronica Beccabunga*, L. Il est impossible de rien affirmer sur ce végétal mystérieux, qu'on cueille, dit-on encore, avec cérémonie dans quelques cantons de la France, le jour de la saint Roch. Le nom de *Valerandi* vient d'un botaniste du XVe siècle appelé Valerand. Le *Samolus Valerandi*, L., est apéritif, antiscorbutique et vulnéraire d'après Lémery (*Dict.*, 682).

Samp. Préparation du maïs qui consiste à lui ôter son écorce avant de le soumettre à une longue ébullition, etc. Voyez *Zea maïs*, L.

Sampacca. Nom indien du *Michelia Champaca*, L. (IV, 416).

Sampang. Arbre des Philippines qui donne un fruit assez gros, non comestible; on retire de son écorce un fil très-beau, et il suinte du tronc un suc résineux dont les Malais font un vernis superbe; ils en enduisent le foureau de leurs *cris* (poignards) (Perrotet, *Catal. raisonné*, etc., Annal. de la soc. lin. de Paris, mai, 1824).

Sampabantam. Sorte de fruit des Moluques dont on faisait des amulettes, d'après Clusius.

Sampsuchou, Sampsuchus, Sampsucus. Noms du marum, *Teucrium Marum*, L.; suivant d'autres, il serait celui de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L., chez les anciens, ou même du Thym.

Samsain, Samsan. Noms arabes du sésame, *Sesamum orientale*, L.

Samstravadi. Un des noms indiens de l'*Eugenia Jambos*, L.

Samutra cheddie. Nom tamoul du *Convolvulus speciosus*, L.

Samutra pullum. Fruit du volume d'un citron, qu'on vend dans les bazars de l'Inde, où il est apporté des îles de l'Est coupé en quatre, d'un goût amer, et dont on recommande de prendre la poudre par le nez, en cas d'ozène ou d'autres maladies de cette région. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 358).

Samyda, τάμυδα. Nom grec du bouleau, *Betula alba*, L. (II, 586).

San. Synonyme de *Saint* en plusieurs langues. Voy. *Saint*.

— germano. Voy. *Agnano* (I, 112).

SAN JUAN en Corse. Cité dans le *Tableau géographique* de cette île comme possédant des établissemens d'eaux minérales.

— KI. Nom d'un *Illicium* des Philippines. Voy. *Illicium* (III, 593).

— LUCIANUM LIGNUM, bois de Sainte-Lucie, bois du *Prunus Mahaleb*, Borchk.

— MARTHANUM LIGNUM. Sorte de *Bois de Brésil.*

— SALVADORE. Voy. *Salvadore* (*San*).

SAN-TSI. Plante dont le nom veut dire 3 et 7 du nombre des feuilles de ses tiges; une seule en a 3 et les 7 autres une seule. Sa racine est très-estimée contre les hémorrhagies, la variole, etc. (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 578).

SANA-SANCTA. Nom indien du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).

— PAT. Nom bengali du *Séné.*

SANALINGA-PUTTA. Nom tellingou de la *Canelle de Ceylan.*

SANAMUNDA. Un des noms anciens de la benoîte, *Geum urbanum*, L. (III, 371).

SANCTUM LIGNUM, off. Un des noms officinaux du gayac, *Guaiacum officinale*, L. (III, 432).

SANDA-MALAM. Nom malais de la tubéreuse, *Polyanthès Tuberosa*, L. (V, 421).

SANDADOUR. Racine jaunâtre, à odeur de raifort, que les Iolofs font infuser avec plusieurs autres végétaux et dont ils versent l'infusion bien chaude sur la tête et le corps des personnes atteintes de péripneumonie pour les faire transpirer, au moyen de pagnes dont ils les couvrent ensuite (Busseuil, *Voyage manuscrit à la côte d'Afrique*).

SANDAL (BOIS DE), de l'arabe *Ssandal.* Synonyme de *Santal.* Voy. *Santal.*

SANDALMALAM. Nom de la tubéreuse, *Polyanthès Tuberosa*, L., à Ceylan.

SANDALO BIANCO, CITRINO, RUBIO. Noms italiens des trois *Santaux.*

— RUBRO. Nom espagnol du *Santal rouge.*

SANDARACH, SANDARACHA. Ancien nom du *Sulfure rouge natif d'arsenic.* (I, 434).

SANDARACINE. Un des principes constituans de la sandaraque, selon Geise : elle est blanche, fragile, friable, insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'éther d'où l'alcool la précipite.

SANDARAQUE. Résine du *Thuya articulata*, Desf. Voy. *Thuya.*

— D'ALLEMAGNE. Résine verdâtre qu'on trouve parfois entre l'écorce et le bois du *Juniperus communis*, L.

SANDARON, SANDAROUS. Noms d'une résine qu'on vend au Caire, qui est le *Copal oriental* (II, 421). Suivant Olivier, et pour d'autres, la *Sandaraque.* Voyez, pour celle-ci, *Thuya.*

SANDARUS. Nom arabe de la *Sandaraque*, d'après Forskal.

SANDASER. Sous ce nom, écrit un peu différemment suivant les éditions de Pline, cet auteur désigne des pierres précieuses (*Lib.* XXXVII, c. 7).

SANDASTROS de Pline. Suivant Lemery (*Dict.*, 776), cette pierre précieuse orientale passait pour cordiale, alexitère, astringente, absorbante, administrée à la dose de 12 à 24 grains. On suppose que c'est une espèce de *Prase* (V, 503).

SANDEB. Nom égyptien de la rue, *Ruta graveolens*, L. (VI, 142).

SANDHUAL. Un des noms suédois de la *Baleine franche.*

SANDIA-LAHUEN ou LAGUEN, Nom chilien du *Verbena multifida*, Ruiz et Pavon.

SANILZ ANGLORUM ou anguille de sable. C'est l'*Ammodytes Tobianus*, L.

SANDORICUM INDICUM, Cav. Arbre de l'Inde où il se nomme *San-*

zoor, de la famille des Méliacées, dont le fruit est aigrelet et assez agréable, quoiqu'un peu alliacé; on en fait avec le sucre des gelées et un sirop qu'on sert comme raffraîchissant et astringent, d'après le catalogue des plantes de Java d'Horsfield. Rumphius (*Hort. amb.*, I, p. 67, t. 64) dit que sa racine est usitée contre la colique et les points de côté. C'est l'*Hantos* ou *faux mangoustan* de quelques auteurs, ainsi appelé de la ressemblance de son fruit avec celui du *Mangostana Garciana*, Gaertn. (IV, 217).

SANDRIEDGRAS. Un des noms allemands du *Carex arenaria*, L. (II, 100).

SANDRIEK. Nom polonais de l'eupatoire, *Eupatorium Cannabinum*, L, (III, 175).

SANDROCK, dans l'île de Wight en Suède. Il y existe une source analogue à celle de Ronneby, mais trois fois plus forte. Le docteur Marcet y a trouvé par pinte : sulfate de fer, 41,4 grains ; s. d'alumine, 31,6 ; s. de chaux, 10,1 ; s. de magnésie, 3,6 ; s. de soude, 16,0 ; muriate de soude, 4,0 ; silice, 7.

SANDSEGGE, SANDSTARR. Noms allemand et suédois du *Carex arenaria*, L.

SANDSU. Un des noms japonais de la féve, *Faba vesca*, Moench. (III, 207).

SANDUN. Nom cyngalais du *Santal blanc*.

SANDVEDGROES. Nom danois du *Carex arenaria*, L. (II, 100).

SANDYX. Virgile (*Eclog.* IV, 45) sous ce nom indique une composition métallique, ou suivant Dioscoride le *minium* (oxyde rouge de plomb, V, 376). Quelques commentateurs avaient voulu y reconnaître une plante qui colorait en rouge, telle que la garance. (Voyez Fée, *Flore de Virgile*, p. 150).

SANFONT. Source minérale du Dauphiné, inconnue (Carrère, *Cat.*, 486).

SANG, *sanguis*. Liquide contenu dans les artères et dans les veines. Si la soustraction du sang vivant est souvent un puissant moyen thérapeutique (voy. *Saignée*), son introduction dans nos vaisseaux a été aussi considérée comme pouvant être d'une efficacité merveilleuse (voy. *Transfusion*). A l'état de mort le sang de divers animaux, préparé de diverses manières, celui du cochon surtout (voy. *Sus*) est aussi employé comme aliment. En Italie les gens du peuple font communément usage de sang qu'on expose en vente dans des poelettes analogues à celles dont on se sert pour la saignée. Jadis on employait le sang de plusieurs animaux comme médicament, celui de bouquetin entre autres (voy. II, 80) et même celui de l'homme (III, 521), et le sang de taureau était regardé comme un véritable poison (I, 647). L'odeur ou plutôt l'arome spécifique qu'exhale le sang de plusieurs espèces d'animaux, et qu'exalte l'acide sulfurique, a été regardée depuis peu par M. Barruel comme pouvant servir d'indice en médecine légale ; mais d'après M. Couerbes, cet arome se retrouve dans tous les liquides sécrétés et même les solides (*Journ. de*

pharm., XV, 592). Quant à l'utilité connue du sang de bœuf pour clarifier certains liquides, le suc de cannes notamment, elle est due à la partie albumineuse de son sérum (I, 141).

SAND-DRAGON. Un des noms de l'oseille rouge, *Rumex sanguineus*, L. (VI, 137).

SANG DRAGON, *sanguis draconis*. Substance résineuse, un peu balsamique, de couleur rougeâtre, qu'on obtient de plusieurs végétaux, et qui paraît un principe immédiat. Son nom vient de l'idée qu'en avaient les anciens, qu'elle était le produit de la coagulation du sang de l'animal fabuleux appelé *Dragon*.

On distingue un assez bon nombre de végétaux qui donnent ce suc résineux, qu'il ne faut pas confondre avec le *Kino* (III, 715), suc extractif concret qui en est voisin par l'apparence et les propriétés.

1° Le *Pterocarpus Draco*, L. (*Flore médicale*, VI, f. 305). Arbre de la famille des légumineuses (à fruit ailé, d'où vient le nom de ce genre) qui croît aux Indes orientales, et aux environs de Santa-Fé, donne, à ce que l'on assure, le *Sang dragon en masse*, appelé aussi *Sang dragon oriental*. On obtient aussi du *Pterocarpus Santalinus*, L., un suc rouge qui est une espèce de sang dragon, mais on prise plus cette espèce congénère pour le bois appelé *Santal rouge* qu'il fournit que pour son suc. Voyez *Santal*.

2°. *Dracæna Draco*, L. Ce végétal de la famille des Asparaginées, arbre d'une grosseur extraordinaire puisqu'il acquiert jusqu'à 45 pieds de tour, croît aux Canaries, où dès 1461 les Espagnols qui firent la conquête de ces îles le trouvèrent servant de limites entre les possessions du pays; les Guanches faisaient avec son bois des boucliers. Le dragonier diminue à Ténériffe, et M. Ledru dit qu'il n'en existait plus que cinquante environ dans l'île lorsqu'il y passa en 1793, parce qu'on ne renouvelle pas les anciens qui sont épuisés par de nombreux écoulemens (*Voyage*, I, 82). On peut consulter sur cet arbre singulier, que l'on dit fournir une des sortes de sang dragon du commerce, la notice qu'en a donné M. Sabin Berthelot, directeur du jardin de l'Orotava, insérée dans les *Annales des sciences naturelles* (XIV, 137).

3° *Calamus Draco*, W. Ce palmier, qui est une variété du *C. Rotang*, L., à tige très-élevée et mince, fournit une résine rouge, au dire de Kœmpfer (*Amœnit. exot.*, p. 552), qui est un véritable sang dragon. Il paraît qu'on l'extrait des fruits qu'on expose pour cela à la vapeur de l'eau bouillante, ce qui le fait suinter à leur surface, d'où on le ramasse pour l'envelopper dans des feuilles de roseaux, après l'avoir réduit en une masse ovoïde de 12 à 15 lignes de long, sur 6 à 8 de diamètre. C'est là le sang dragon en roseaux. On

en retire aussi par l'ébullition des fruits, dont on fait évaporer la décoction en consistance d'extrait.

4° *Yucca Draconis*, L., de la famille des Liliacées. Cette plante américaine est ainsi nommée parce qu'elle ressemble un peu au *Dracæna draco*; c'est à tort qu'on la range parmi celles qui donnent cette résine; aucun auteur ne dit qu'elle en fournit.

5° *Dalbergia monetaria*, L. Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans les lieux humides aux environs de Surinam, à fruit en gousse orbiculaire, aplatie; il découle de sa racine incisée un suc rouge, ainsi que de son écorce, analogue au Sang dragon.

6° *Pergularia sanguinolenta*, Lindley. Il suinte de ce végétal de la famille des Apocynées, de la côte de Sierra-Leone, un suc rouge qui est analogue au sang dragon (*Bull. des sc. nat.*, Fér., IV, 233).

7° Les *Croton sanguifluum* et *Hibiscifolium*, Kunth, de la famille des Euphorbiacées, qui se trouvent au Pérou, donnent un suc rouge qui paraît avoir de l'identité avec le Sang dragon.

8° *Houmiri balsamifera*, Aubl. Arbre de la Guiane, d'une famille indéterminée, qui répand un suc résineux rouge, sentant un peu le baume du Pérou, et ayant de l'analogie avec la résine qui fait le sujet de cet article.

Il y a encore sans doute plusieurs autres végétaux qui rendent des sucs résineux rouges qu'on pourrait ranger parmi les Sang dragon; mais nous n'avons pas de renseignemens suffisans sur leur compte pour les signaler ici d'une manière précise. La connaissance que nous avons des précédens ne nous éclaire même pas suffisamment pour nous indiquer nettement ceux qui fournissent telle ou telle espèce de sang dragon, et c'est avec raison que M. de Candolle avoue que l'origine de cette résine est encore couverte de trop d'obscurité pour qu'on puisse bien connaître le végétal qui la produit (*Essai*, etc., 293).

Quoi qu'il en soit on possède dans le commerce cinq sortes de Sang dragon. 1° *Celui en roseaux*, dont nous avons parlé plus haut, qui est le plus estimé et qui est aujourd'hui le plus rare; 2° celui qui est en *Baguettes* marquées de cannelures profondes, comme tortillées, manière d'être qui provient de la toile dans laquelle on a tordu la pâte encore molle de cette résine, et qui la fait désigner sous le nom de sang dragon *in tortis*; il est aussi rare que le précédent et aussi peu employé; 3° celui *En petits pains* aplatis comme du pain d'épices; il est peu recherché, et passe pour fabriqué en Europe avec des morceaux détériorés; 4° celui *En masse* qui arrive par morceaux de 24 à 30 livres; c'est la sorte dont on débite le plus; 5° celui *En grains*. Il est le plus impur de tous.

Le sang dragon est de consistance sèche, friable, n'offrant qu'une légère odeur aromatique, de couleur rouge-noirâtre et sans saveur dans la bouche, où il s'écrase facilement sous la dent, sans y adhérer, ni s'y fondre; ne colorant la salive que légèrement par sa suspension, puisqu'il ne s'y dissout pas. Toutes les sortes du commerce semblent identiques; elles sont poreuses, parfois trouées, d'une cassure résineuse, à points brillans, avec une efflorescence rouges-mat; on y observe des corps étrangers qui paraissent des débris d'écorce, de feuilles et même de semences. Nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup de préférence à donner à une variété sur l'autre, tant elles nous paraissent se ressembler pour leur composition; elles brûlent avec une odeur un peu résineuse et légèrement aromatique. On imite, dit-on, le sang dragon avec des résines communes qu'on colore avec du bon sang dragon, du colcothar, du santal rouge, du bol d'Arménie, etc.; mais il n'a pas la cassure luisante et rouge du vrai Sang dragon; jeté sur le feu, il donne une odeur désagréable; il laisse un dépôt considérable dans l'alcool.

L'analyse du sang dragon faite par M. Herberger lui a démontré qu'il était composé sur cent parties de : matière grasse, 2,00; oxalate de chaux, 1,60; phosphate *idem*, 3,70; d'acide benzoïque, 3,00; *Draconin*, 70,70; ce dernier principe est probablement la résine à l'état de pureté du sang dragon. M. Mélandry avait annoncé la présence d'un alcaloïde dans cette substance, qu'il nommait *Draconine*; mais M. Herberger, qui l'a obtenue à part, s'est assuré qu'elle n'était qu'un sous-acide, à placer à côté du tannin (*Journ. de pharm.*, XVII, 225). Le sang dragon est insoluble dans l'eau, soluble dans les huiles et l'alcool. Traité par l'acide nitrique, il donne une certaine quantité d'acide benzoïque (*Ann. de chimie*, etc., LVIII, 241). La présence de cet acide a fait ranger, par Thomson, le sang dragon parmi les *Baumes*, mais il y est en trop petite quantité pour y être placé convenablement. Lorsqu'on le pulvérise, sa couleur rouge brune s'avive par le contact de l'air, et devient plus éclatante.

Le sang dragon est estimé styptique, astringent, dessiccatif; on le conseille dans tous les cas où il faut resserrer les tissus, diminuer les sécrétions, faire cesser les flux; ainsi on le prescrit dans la laxité des organes, la flaccidité des chairs, du tissu cutané; contre le ptyalisme, l'expectoration trop abondante, les sueurs excessives, etc.; pour réprimer les hémorrhagies, les écoulemens muqueux, les diarrhées séreuses, muqueuses, les flueurs blanches, etc. On le conseille encore pour aviver les ulcères cacoèthes, sanieux, etc. La dose du sang dragon, que l'on prend plus volontiers en poudre et en pilules

que de toute autre manière, est de un demi-gros jusqu'à un et plus par jour. On le donne parfois en teinture alcoolique par cuillerée à café.

Les médecins de nos jours n'ont pas trouvé que cette substance possédât les grandes qualités qu'on lui avait attribuées ; sous le rapport de son astriction, ils ne la lui accordent même qu'à un faible degré ; aussi l'usage en est-il presque abandonné depuis 30 à 40 ans. Il y a lieu de croire que la couleur rouge-noirâtre de ce médicament, qui avait fait penser qu'il contenait du fer à quelques anciens pharmacologistes, a été pour beaucoup dans l'indication de son astringence. On lui préfère aujourd'hui la *Ratanhia*. Il entre dans quelques formules anciennes, elles-mêmes inusitées, telles que l'*Emplâtre Opodeldoch*, les *Pilules astringentes*, l'*Alun teint* ou *pilules d'Helvetius*, dans quelques électuaires pour les dents, etc. Dans les arts le sang dragon sert à former, étant dissous dans l'esprit de vin, un vernis rouge brillant, employé sur les boîtes de la Chine, etc.

Ochs (J.-F.). *Diss. inaug. de sanguine draconis.* Altdorfi, 1712, in-4. — Berens (R.). *Diss. de draconе arbore Clusii.* Upsaliæ, 1753, in-4. — Vandelli. *Monographia draconis* (dans les *Scriptores de plantis, etc.*, de Roëmer, p. 37; 1767). — Crantz (H.). *De duobus draconis arboribus.* Vindobonæ? 1768. — Christ (J.). Mémoire sur l'arbre du sang dracon, traduit de l'allemand (*Mém. de l'acad. de Berlin*, classe de phil. exp. 1796, p. 29).

SANG-HIEN. Nom chinois du *Nicotiana Tabacum*, L.

— LERCHE. Nom allemand de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

— DE SALAMANDRE. Nom alchymique de l'*Acide nitrique rutilant* (I, 515).

SANGA. C'est l'*Arbor vernicis* de Rhumphius (*Amb.*, II, 259, t. 85). Cet arbre est, d'après cet auteur, celui dont les Chinois retirent leur vernis ; Poiret le rapporte au genre *Hernandia*, de la famille des Laurinées.

Il découle de son écorce une résine d'abord liquide et jaune, puis, qui se durcit en une sorte de poix noirâtre, luisante, friable ; elle est caustique et enflamme les parties sur lesquelles on l'applique, à l'état récent. On s'en sert pour vernisser les meubles, les vases de bois, à la Chine.

Les émanations de cet arbre paraissent délétères, causent, dit-on, des ampoules, de l'enflure à ceux qui restent dessous. Il faut s'habituer peu à peu à son atmosphère pour pouvoir recueillir le vernis. On assure que les Chinois ont un contre-poison contre ces vapeurs, de sorte qu'il n'y a qu'eux qui peuvent le récolter. Cependant Rumphius dit que les fruits de ce végétal sont bons à manger quand on fait écouler le suc résineux qu'ils contiennent.

SANGAULI. Le suc du fruit de cet arbre du Sénégal, mêlé à la farine de maïs, est donné comme nourriture aux nègres du Fouta-Diallon, en temps de disette, d'après Mollien, qui assure que ce

mélange a l'odeur et la saveur de la manne (Mollien, *Voyage*, II, 44).

SANGA-SANGA. Nom du *Cyperus Papyrus*, L., à Madagascar.

SANGDROSSEL. Nom allemand de la grive, *Turdus musicus*, L.

SANGHIRA. Espèce du genre *Indigofera*, de Madagascar, employé dans les maladies pestilentielles de ce pays, d'après Flacourt.

SANGITE. Sorte de pierre qui se trouve dans l'arbre d'où provient le vernis de la Chine (voy. *Sangu*).

SANGITER. Sorte de pierre de coco dans Rumphius (*Amb.* III, c. 44, t. 86).

SANGIUS. Nom du *Dillenia serrata*, Thunb. (II, 652), dans *Rumphius* (*Hort. malab.*, II, t. 46).

SANGKHAPHULI. Nom tamoul du *Vinca parviflora*, Retz.

SANGLIER. Porc sauvage. Voy. *Sus Scrofa*, L.

SANGORI. Nom brame du *Bombax Pentandrum*, L. (I, 636).

SANGRE DEL DRAGO. Nom espagnol du *Croton Sanguifluum*, Kunth.

SANGSAM. Un des noms égyptiens du *Sesamum orientale*, L.

SANGSUE ARTIFICIELLE. Nom donné quelquefois au hélellomètre, instrument proposé pour remplacer les sangsues.

SANGSUES. Genre d'*Annelides*. Voy. *Hirudo* (III, 500).

SANGUE DI DRAGONE. Nom italien du *Sang-dragon*.

SANGUENITE. Un des noms de la santoline, *Santolina Chamæcyparissus*, L.

SANGUESCA. Un des noms espagnols du framboisier, *Rubus Idæus*, L. (VI, 151).

SANGUI, SANGUINA. Noms du *Cornus sanguinea*, L., dans le midi de la France.

SANGUINAIRE. *Sanguinaria canadensis*, L. On donne encore ce nom au *Polygonum Aviculare*, L. (V, 430), de sa prétendue propriété anti-hémorrhagique; et au *Geranium sanguineum*, L. (III, 368), de la couleur de ses fleurs.

— D'ALLEMAGNE. *Scleranthus perennis*, L.

SANGUINALIS, offe Synonyme de *Sanguinaria*, un des noms du *Polygonum Aviculare*, L.

SANGUINARIA CANADENSIS, L., Sanguinaire du Canada, Bloodroot des Anglais. Cette plante herbacée, de la famille des Papaveracées, est ainsi appelée du suc rougeâtre (de *sanguis*) qu'elle contient. Elle est très-active, caustique et vomitive. Les sauvages se servent de son suc pour se teindre le corps; il est émétique et drastique, d'après Barton et Bigelow; le premier dit que ce végétal a les propriétés du *Stramonium*; la racine, qui est la partie usitée, a été indiquée contre la gonorrhée, la morsure des serpens, les fièvres bilieuses, etc.; dans quelques parties de la Nouvelle-Angleterre on se sert de sa teinture spiritueuse, comme d'un amer tonique. Le docteur Aaron Dexter dit que, donnée en poudre, à la dose d'un grain, fraîche, ou de 12 gouttes de teinture, elle est stimulante et diaphorétique, à plus haute dose elle excite le vomissement et peut être dangereuse. Le docteur Israël Allen et plusieurs autres s'en sont servis comme de la digitale dans les maladies de poitrine (Coxe, *Amer. disp.*, 537); à la dose de 20 à 30 grains, elle est narcotique; à plus haute dose encore elle cause des nausées sans faire vomir (*Bull. des sc.*

méd., Fér., VI, 71). Chapmann assure que cette racine produit à haute dose une sensation de brûlure à l'estomac, des vertiges, le tremblement, le trouble de la vue, etc. Sa poudre est âcre et désagréable; elle excite fortement l'éternuement, d'après le docteur Smith, d'Hanovre, en produisant une forte chaleur dans les fosses nasales où elle agit comme escarotique, ce qui la lui a fait employer pour détruire les polypes muqueux de cette région, en la conseillant en guise de tabac. Il ajoute l'avoir donné avec le plus grand succès dans l'hémoptysie, dans les toux violentes, et il regarde cette racine comme très-propre, sinon à guérir une phthisie confirmée, du moins comme très-bonne pour en arrêter les progrès et prévenir cette funeste maladie. Il préfère la prescrire en infusion, parce qu'en poudre son action est trop brusque, et la teinture ne lui paraît pas extraire suffisamment son principe actif; quelquefois il l'unit à l'opium. Le même médecin a reconnu l'utilité de la sanguinaire dans le cas de rhumatisme inflammatoire; dans cette affection il la prescrit jusqu'à produire des nausées, et la continue ensuite, en en diminuant la quantité. Donnée de cette manière, la sanguinaire cause une diaphorèse plus marquée qu'avec aucun autre émétique (*Journ. de méd. d'Edimb.*, VIII, 217). On a indiqué aussi cette plante comme anthelmintique. M. Dana, chimiste américain, a trouvé dans la sanguinaire un alcaloïde qu'il nomme *sanguinarine*. Voy. ce mot.

Sanguinaria minor. Un des noms de la paronique, *Illecebrum Paronichya*, L.

SANGUINARINE. Nouvel alcaloïde signalé par M. Dana, chimiste américain, dans la racine du *Sanguinaria canadensis*, L., où il paraît être combiné à un acide. Il est d'un blanc poli, jaunissant à l'air, âcre, insoluble pourtant dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et l'éther. On l'obtient en traitant cette racine par l'alcool absolu et précipitant par l'eau. Ses sels sont diversement colorés en rouge (*Arch. gén. de méd.*, XIII, 287; et *Journ. de chim. méd.*, IV, 384).

Sanguine. Argile colorée par de l'oxyde rouge de fer (III, 230).

— Un des noms du bois de corail, *Hamelia Patens*, L. (III, 452).

Sanguinelle. Un des noms du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L.

Sanguis draconis, off. Nom latin officinal du *Sang-dragon*.

Sanguisorba. Nom portugais du *Sanguisorba officinalis*, L.

Sanguisorba officinalis, L., Grande pimprenelle. Cette plante, vivace, herbacée, de la famille des Rosacées, de la Tétrandrie Monogynie, section des sanguisorbées, croît dans nos prairies de montagne, où ses épis ovoïdes, d'un rouge foncé, composé de fleurs apétales, à calice à 4 divisions, à 2 ovaires et 2 styles, la font distinguer, ainsi que ses feuilles ailées, à folioles alternes, cordiformes, crénelées. On la regarde comme vulnéraire, astringente, d'où lui vient son nom, de *sanguis sorbere*. Gmelin dit que la décoction de sa ra-

cine est usitée en Sibérie contre la diarrhée, la dysenterie, etc. (*Flora sibirica*, III, 143).

SANGUISUELA. Nom espagnol de la sangsue. Voy. *Hirudo*.

SANGUISUGA. Genre d'hirudinée auquel on rapporte aujourd'hui toutes les sangsues médicinales. Voyez *Hirudinées* et *Hirudo* (III, 500).

SANICKEL. Nom allemand de la sanicle, *Sanicula europæa*, L.

SANICLE. Nom français et anglais du *Sanicula europæa*, L.

— FEMELLE. *Astrantia major*, L. (I, 477).

— DU MARYLAND. *Sanicula Marylandica*, L.

— DE MONTAGNE. *Geum urbanum*, L.

— (PETITE). *Adoxa Moschatellina*, L.

SANICOLA, SANICULA. Noms italien, espagnol et portugais du *Sanicula europæa*, L.

SANICULA EUROPÆA, L., Sanicle. Ombellifère de la Pentandrie Dyginie, dont le nom vient de *sanare*, qui croît dans les buissons, les bois ombragés de la plus grande partie de l'Europe; on la reconnaît à ses semences globuleuses et épineuses; sa tige est simple, rougeâtre, ses feuilles sont radicales, cunéiformes-lobées, pétiolées, et ses fleurs blanches, en tête. Cette plante, dont le goût est amer et styptique, surtout étant sèche, a été vantée comme merveilleuse dans les contusions, les plaies, les fractures, etc. Les vieux auteurs la regardaient comme une sorte de panacée chirurgicale, et l'école de Salerne déclarait *qu'elle fait aux chirurgiens la nicle*. On trouve dans l'ancien *Journal de médecine* (XXIII, 173), un article où on la donne comme excellente pour résoudre les contusions; il est vrai qu'on y ajoute la solution de camphre à l'extérieur et à l'intérieur. Elle fait partie des vulnéraires suisses. Aujourd'hui, malgré son antique réputation, la fameuse sanicle est délaissée et oubliée, sans qu'on puisse accuser cet abandon d'injustice. Il y a dans les états du nord de l'Amérique une autre espèce de ce genre, le *Sanicula marylandica*, L., dont les Indiens, et à leur exemple quelques médecins du pays, font usage dans la syphilis et contre les maladies du poumon; elle se donne dans la première de ces affections comme la salsepareille ou le *Lobelia syphilitica*, L. (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 110). Celle-ci n'a pas passé la mer, et ne fait pas partie de notre arsenal médicamenteux végétal.

SANIKEL. Nom danois, hollandais et suédois du *Sanicula europæa*, L.

SANILUM. Nom égyptien de la *Scammonée*.

SANKA. On emploie à la Chine, contre la syphilis, un os des Moluques, qu'on désigne sous ce nom dans ces îles, d'après le docteur Busseuil, et dont il nous a remis un *specimen*.

SANKI. Nom japonais de la tortue de terre. Voy. *Testudo*.

SANKIRA, SANKIVA. Noms de la squine au Japon, d'après Kœmpfer. Voy. *Smilax Chinæ*, L.

SANKA DUMPRASTACUM. Nom tellingou du *Petit Galanga*.

SANPRIGNANO. Nom provençal de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).
SANPUDEN. Nom provençal de l'hièble, *Sambucus ebulus*, L.
SANRESANBI. Plante aphrodisiaque de Madagascar, d'après Flacourt.
SANSAN. Nom du hêtre, *Fagus sylvatica*, L., à Constantinople.

SANSEVIERA ZEYLANICA, L. Les praticiens de l'île de Ceylan recommandent l'extrait des bulbes de cette Liliacée dans la consomption et le catarrhe chronique, à la dose d'une petite cuillerée à café deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 192).

SANSIO, SANSJO. Noms japonais du *Fagara piperita*, L. (III, 210).
SANSON. Nom du hêtre, *Fagus sylvatica*, L., à Constantinople.
SANT. Un des noms arabes de l'*Acacia nilotica*, L. (I, 14).
SANTAIGNE. Nom que porte à Madûré le *Cassia Hirsuta*, L.F. Voy. *Cassia*, II, 128.

SANTAL ou SANDAL, de son nom arabe *Ssandal*, *Santalum* des latins. Bois médicinal, aromatique, dont on possède plusieurs espèces appartenant à des végétaux différens, inconnus aux Grecs; ils ont été mis en usage par les Arabes, qui les regardaient comme alexipharmaques, cordiaux, sudorifiques, propres à chasser les venins, les maladies pestilentielles, etc. Ils habitent l'Inde et les îles de l'Océanie, les Moluques, etc. On en distingue trois sortes, mais l'association du dernier aux deux premiers semble disparate.

Santal blanc. Il provient du *Santalum album*, L. (*Sirium myrtifolium*, L., *Mantissa*), dont on a fait le type du groupe des Santalacées, détaché des Combretacées, séparé lui-même des Onagres; il croît à Timor, Siam, Malacca, Solor, Pondichéry, à l'île de Juan-Fernandez, au Chili, etc.; il a une odeur douce, aromatique, se fend difficilement. Selon Hermann, ce n'est que l'obier du santal citrin, ce qui est une erreur; car ce bois est très-compacte, et n'est nullement un obier; sa saveur, qui est légèrement amère, paraît tenir à un principe résineux et volatil. Il est employé comme parfum, et en médecine comme sudorifique, stimulant, etc. Les médecins indiens le prescrivent en poudre dans la fièvre remittente inflammatoire, et lui accordent des propriétés rafraîchissantes et sédatives; ils le considèrent aussi comme efficace, infusé dans du lait, contre la gonorrhée; à Amboine, d'après Rumphius (*Hort. amb.*, II, 42), on lui concède les mêmes propriétés; on le donne dans la soif, etc.; on le prend dans le lait de coco, pendant les chaleurs; après le bain on en jette la poudre sur le corps pour étancher la sueur, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 377). Le santal blanc du commerce est en morceaux compactes, à bois serré, coupés sur leur largeur; il a parfois son écorce grise d'une teinte se rapprochant de celle de notre chêne; sa saveur est presque nulle. On n'en fait pas d'usage en France, si ce n'est dans les prescriptions où on doit mettre les *Trois Santaux*, comme le *sirop de chicorée*, la *Confection d'hyacinthe*, etc. Loureiro a vu de gros arbres de santal blanc à la Cochinchine, d'où les Portugais en ex-

portent, mais il est moins bon que celui de Timor. Celui du Malabar, quoique moins gros, est plus recherché pour son odeur et ses propriétés. Il assure qu'on fait des cercueils pour les riches Chinois avec les plus gros troncs de santal, où les corps se conservent fort long-temps (*Flora cochinch.*, 109).

On confond parfois ce santal, dans les drogueries, avec le *bois d'aigle* (*Aquilaria ovata*, Cav.), quoique le végétal qui le fournit soit fort différent, et avec le *Bois d'aloës*, *Aloexylum agallochum*, Lour. Voyez ces deux noms.

Santal citrin. Cette espèce est voisine de la précédente sous le rapport de l'espèce du bois, de sa couleur et de son odeur; aussi jusque dans ces derniers temps on croyait qu'il était le cœur du même arbre, dont le santal blanc était le pourtour ou l'obier. Cependant Garcias *ab horto* les croyait différens de son temps, et Molina a vu sur l'île de Juan-Fernandez, les arbres des trois espèces de santaux être fort distincts (*Chili*, 139). M. Gaudichaud est le premier qui ait nettement décidé cette question en figurant le végétal qui fournit aux Chinois le santal dont ils sont si curieux (qui est le citrin), observé par lui aux îles Sandwich, et qu'il a représenté à la planche 45 de la partie botanique du *Voyage de l'Uranie*, sous le nom de *S. freycinetianum*, Gaud. Feu M. Bertero dit que celui qu'on voit à l'île de Juan-Fernandez est au moins de la même qualité que celui des îles Sandwich (*Bull. des sc. nat.*, Férussac, XXIII, 108). On trouve aussi le santal citrin aux Fidgis, aux Viti, aux Marquises; mais on ne l'observe pas aux îles de la Société, d'après M. de Chamisso (*Voyage de Kotzebue*, tome 2); il est forestier, et croît abondamment sur la côte du Malabar, dans le Maysour, etc., suivant M. Leschenault (*Ann. du muséum*, VI, 359). Comme les Chinois ont presque dépeuplé l'Océanie de ce santal, région plus voisine d'eux que les Moluques, ils sont obligés aujourd'hui d'en aller charger des vaisseaux dans cette partie du monde. Ce peuple fait, à ce qu'il paraît, un grand usage de ce bois; il se sert de celui d'un beau jaune, qui est celui du centre de l'arbre, lequel est suceptible d'un beau poli, pour faire des vases, des coffres, de la marqueterie, etc. Il brûle le plus pâle, comme parfum, soit dans les temples, soit dans les appartemens, soit pour les bûchers des morts; il fait avec sa sciûre et la colle de riz, des espèces de bougies, qu'il brûle dans des cassolettes, etc. On en fait des manches d'outil, etc.; nous en avons brûlé et nous trouvons qu'il répand effectivement dans les chambres une odeur assez suave, mais assez peu marquée. En mouillant ce bois, il reprend une odeur plus distincte. On retire une huile volatile par la distillation de ce bois avec de l'eau, qu'on mêle à

l'huile de rose, etc. Chez nous le santal citrin n'a pas d'usage spécial quoiqu'il ait été vanté comme cordial, alexypharmaque, etc. Hoffmann lui donne des éloges que Cullen trouve exagérés (*Mat. méd.*, II, 212); c'est un des trois santaux. On le distingue à sa teinte plus jaune que le précédent, dont il a d'ailleurs la plupart des caractères; il est le plus odorant des trois.

Santal rouge. C'est le bois du *Pterocarpus santalinus*, L. F. (voy. *Pterocarpus*), arbre de la famille des Légumineuses, qui croît aux Indes, à la côte de Coromandel, etc. Ce bois est en morceaux plus ou moins gros, sans écorce, pesant, coupé sur la longueur de son fil, d'un rouge un peu vineux; on aperçoit entre ses fibres, à la loupe, des globules résineux analogues au sang-dragon, dont une sorte appartient effectivement à une espèce congénère, le *Pterocarpus draco*, L.; il offre une odeur aromatique assez marquée et une saveur un peu résineuse faible. On le distingue du bois de Brésil, avec lequel il a de la ressemblance, entre autres caractères, en ce qu'il ne teint pas la salive, tandis que le bois de Brésil la colore en rouge. On trouve dans le *Bulletin de pharmacie* (VI, 434) une analyse de ce santal par M. Pelletier, qui le montre composé presque entièrement d'une matière colorante particulière, qu'on a appelée, depuis lui, *Santaline* (voy. ce mot) et de fibre végétale. On ne fait pas plus d'usage médical de ce santal que des précédentes espèces; on lui attribue les mêmes propriétés, de guérir la colique, de chasser les vents, etc.; cependant il doit être d'une astringence qu'on n'observe pas dans les autres; il entre dans la confection d'hyacinthe; il est très-propre à la teinture, d'après le travail de M. Pelletier. La dose des santaux, qui sont aujourd'hui assez rares dans le commerce, indiquée dans les auteurs, est de 24 grains à un gros; on donne le rouge, qui est le plus actif des trois, en quantité double, sans qu'on puisse expliquer cette contradiction. On colore avec lui du vinaigre, des liqueurs alcooliques, etc. On dit qu'on l'emploie pulvérisé pour falsifier le kermès minéral.

Deodati. *De santalibus.* — Pelletier. Du santal rouge et de sa matière colorante (*Bull. de pharm.* VI, 434).

SANTAL BLANC. *Santalum album*, L.
— BLEU. Nom qu'on donne parfois au *Bois néphrétique.*
— CITRIN. *Santalum Freycinetianum*, Gaud.
— (FAUX). *Hedera umbellata*, DC. Voy. *Hedera* au Supplément.
— — (DE CRÈTE). *Quercus abelicea*, Lam.
— NOIR. C'est la variété noirâtre de l'*Agalloche.* La décoction de ses feuilles tue les vers; celle de l'écorce guérit les fièvres, la colique, purifie le sang, etc. (*Trans. phil. abrég.*, I, 168).
— ROUGE. *Pterocarpus Santalinus*, L.F.

SANTALACÉES. Famille naturelle Dicotylédone, monopérianthée, à ovaire infère, polysperme, extraite des Eléagnées par Rob.

Brown, qu'un seul genre représente en Europe, le *Thesium*, plante inusitée. L'*Osyris* en est rapproché.

SANTALINE. Matière colorante, insoluble dans l'eau et les huiles, soluble dans l'alcool, l'éther, l'acide acétique et les alcalis, etc., découverte, par M. Pelletier, dans le santal rouge (*Bull. de pharm.*, VI, 433), et qu'il regarde aujourd'hui comme une substance colorante acide, plutôt que comme une résine (*Journ. de pharm.*, XIX, 99). Elle appartient aux *chromites* non azotées, de notre classification.

SANTALUM. Genre de plantes qui donne son nom à un groupe naturel, les Santalacées. Le bois de plusieurs des espèces qu'il renferme est usité sous le nom de *Santal* ou *Sandal*. Voyez *Santal*.

SANTÉ. Nom des crevettes de mer ou *Salicoques*, aux environs de Saintes.

SANTENAY. Ville de France (Côte-d'Or), à 3 lieues s.-o. de Beaune, près de laquelle, dans un pré, est une source minérale froide, analysée déjà par plusieurs auteurs, qui tous ont omis d'en indiquer les vertus. P. Quarré, le premier, crut y avoir trouvé du soufre, du vitriol, du fer, du cuivre et de l'alun; M. P.-A. Masson-Four (*Journ. de pharm.*, IX) en a obtenu, par litre, 8,8 grammes de résidu formé de : hydrochlorate de chaux, 0,2618; h. de magnésie, 0,1342; chlorure de sodium, 4,4185; sulfate de soude sec, 3,2463; carbonate de chaux, 0,4400; sulfate de chaux, 0,2200; matière animale et perte, 0,0800. Il n'y a reconnu ni gaz ni fer; cependant M. Warnel y a trouvé ce dernier, ainsi que de l'hydrogène sulfuré, et point d'hydrochlorate de chaux; M. Massonfour pense que l'hydrogène sulfuré tient à la corruption de l'eau, dont les réparations et constructions nouvellement faites ont, en outre, modifié la composition.

Quarré (P.). Les merveilleux effets de la nymphe de Santhenay au duché de Bourgogne, où est sommairement traité de son origine, propriété et usage. Dijon, 1633, in-4.

SANTEO. Arbre de Guinée dont la décoction sert dans les maladies des yeux, contre les taies, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 96).

SANTHENAY. Voy. *Santenay*.

SANTIAGO DE LOS CAVALLEROS (Eaux sulfureuses). Ces eaux minérales, situées sur la bande du nord de la partie espagnole de l'île St-Domingue, ont été visitées par M. V. Bally (Alibert, *Précis*, etc., 523), qui a trouvé les bains et les murs de l'établissement en assez bon état : il les croit convenables dans les maladies de la peau, les anciens rhumatismes, les engorgemens du foie, de la rate et du mésentère.

SANTIN (St-). Village de France (Orne), à une lieue de l'Aigle, près duquel, dans une vallée, est une source minérale froide, fer-

rugineuse, vantée par Terrède et Huet de la Martinière, en qualité de tonique, apéritive, etc., contre les dérangemens d'estomac, la diarrhée chronique, la leucorrhée et les engorgemens viscéraux. Elle paraît contenir surtout du carbonate de fer, du carbonate de chaux et du sulfate de chaux : le transport l'altère.

Meton (G.). Traité des eaux médicinales trouvées en l'an 1598 près de la ville d'Aigle, en Normandie, ensemble leurs vertus et propriétés avec le régime requis et nécessaire pour user desdites eaux. Rouen, 1629, in-12. — Terrède. Examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle, en Haute-Normandie. Amsterdam (Paris), 1776, in-12. — Huet de la Martinière. Diss. sur l'examen anal. des eaux minérales des environs de l'Aigle. Genève (l'Aigle), 1776, in-12 (Critique de l'ouvrage de Terrède). — Terrède. Réflexions sur une brochure intitulée, etc. (Réponse à la critique de Huet). — Voyez aussi dans l'histoire de la soc. royale de médecine, I, 338, l'analyse de ces eaux par le même Huet de la Martinière.

Santo. Bernardin de St-Pierre dit qu'il y a à l'île de Fer un végétal de ce nom, qui attire abondamment l'eau de l'atmosphère, laquelle coule le long de ses feuilles, pour aller remplir les réservoirs qu'on pratique à ses pieds pour la recueillir (*Etudes de la nature*, II, 306). L'auteur de Paul et Virginie voudrait-il parler du *Ravenala madacascariensis*, Raeusch, appelé *Arbre du voyageur?* Nous ignorons s'il croît à l'île de Fer; mais dans ce cas même ce qu'il en rapporte serait erroné, comme on peut le voir à ce mot. On sait que cet auteur a mérité tous nos hommages pour son pinceau séduisant; mais qu'il doit inspirer peu de confiance en matière de science.

Santolina. Nom espagnol, italien et portugais du *Santolina Chamæcyparissus*, L.

SANTOLINA. Genre de plantes de la famille des Flosculeuses, de la tribu des Anthémidées, dont le nom vient de *Santones*, de celui des peuples de Saintes ou Xaintes en Aunis, pays où croît l'espèce principale. Ce sont des végétaux herbacés, vivaces, très-odorants, amers, à fleurs jaunes, qui viennent le plus souvent dans les lieux chauds de l'ancien monde.

S. anthemoides, L. Cette espèce croît en Sibérie, où Pallas dit qu'elle peut remplacer la santoline; on la substitue dans cette contrée à la camomille, qu'on n'y possède pas (Pallas, *Voyage*, I, 686; V, 100 et 242).

S. Chamæcyparissus, L. (*S. incana*, Lam.), Santoline, Garde-robe, Aurone femelle. Cette plante, du midi de l'Europe, doit sa désignation spécifique à sa forme de *petit cyprès*, dont elle porte aussi le nom à cause de la disposition de ses feuilles; leur ensemble élégant la fait cultiver en bordure dans les jardins, où elle est remarquée par ses fleurs nombreuses, portées sur de longs pédoncules; elle est d'une odeur forte, pénétrante, d'un goût amère, ce qui la fait placer dans les bardes pour les préserver des insectes destructeurs, et dans les gardes-robes pour en masquer l'odeur désagréable. Cette synanthérée est estimée stomachique, fortifiante, anti-spasmodique,

et est donnée utilement dans les obstructions de la rate et du foie ; Garidel prétend qu'on s'en sert avec avantage dans la pleurésie, sans doute avant le développement de cette maladie et pour la faire avorter, traitement qui n'est pas sans danger. On en a fait un meilleur emploi dans l'hystérie. Mais c'est surtout comme anthelmintique qu'on la prescrit avec le plus d'efficacité, et les anciens médecins paraissent même avoir fait usage, contre le tænia, avec succès, de son huile essentielle prise par goutte. On lit dans la *Notice des travaux de la société royale de médecine de Bordeaux*, pour 1827 (p. 34), que dix gouttes, mêlées à dix grains de calomel et à une once de miel, ont fait rendre un tænia à un sujet qu'on avait mis avant au régime lacté, et dans celle de 1828 (p. 39), un autre fait semblable chez une dame, après avoir pris 15 gouttes de la même huile. M. le docteur Pierquin nous a assuré s'en servir aussi avec le plus grand succès ; il l'emploie à la dose d'un demi-gros à un gros par jour, pure le plus souvent, quelquefois mêlée dans un verre de tisane, d'autres fois en lavement et même en frictions sur l'abdomen ; et 10 ans d'expériences la lui font regarder aujourd'hui, nous écrit-il, comme un vermifuge immanquable (voyez *Journ. des progrès et des sc. méd.*, XV, 265).

On trouve dans la *Matière médicale indigène* de Coste et Willemet, p. 87, que M. Bayard de Nanci la faisait cultiver pour en employer la semence en guise de *semen contra*, et à la même dose.

S. fragrantissima, Forsk. Cette espèce, qui est le *fahamin* des Arabes, est usitée dans l'orient comme résolutive, anti-ophthalmique, anthelminthique, etc. On instille son suc dans les yeux, en cas d'ophthalmie, en Egypte, d'après Forskal (*Flora ægypt.*, p. 147), où elle se trouve, et en Perse, d'après Bruguières.

S. maritima, Smith. C'est un synonyme du *Diotis candidissima*, Desf., *Athanasia maritima*, L. Voyez ce dernier mot (I, 481).

S. tinctoria, Molina (*Chili*, 113). On retire au Chili une belle couleur jaune des fleurs de cette plante, qui est le *Poquel* des naturels, d'après Feuillée (*Plantes méd.*, III, t. 45).

SANTOLINE. *Santolina Chamæcyparissus*, L. On donne parfois, mais abusivement, ce nom au *Semen Contra*.

SANTONICUM. On désigne sous ce nom plusieurs espèces de santoline, surtout le *Santolina Chamæcyparissus*, L.

SANTONICUM SEMEN, off. Nom officinal des semences de l'*Artemisia Santonica*, L., et même de toutes celles qu'on désigne sous le nom de *Semen Contra*. En Italie, on l'étend aux graines de l'*Artemisia Cærulescens*, L, qu'on emploie comme fébrifuges dans quelques localités marécageuses.

SANTONINE. Substance cristalline, jaunâtre, en lamelles d'un éclat nacré, découverte, en 1830, par M. Kahler de Dusseldorf, dans le résidu huileux de l'extrait éthéré du semen contra, reconnu peu après par M. Alms à Mecklenbourg, étudiée enfin plus par-

ticulièrement par MM. Kahler et Oberndoerffer. Elle est inodore, insipide, ni acide, ni alcaline, insoluble dans l'eau froide et les huiles grasses, très-soluble dans l'éther, l'alcool, l'essence de térébenthine, l'ammoniaque et la potasse caustique : les acides favorisent sa solution dans l'eau et la précipitent de ses solutions alcalines, etc. (Buechner's, *Repert. fuer die pharm.*, XXXVIII, 252).

SANTONIQUE. Un des noms du *Semen Contra.*

SANTOOR. Nom malais dont on a fait *Sandoricum.*

SANTOREGGIA. Nom italien de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

SANVALI. Nom brame du *Dolichos Catiang* (II, 666).

SANVE. Un des noms du sénevé, *Sinapis arvensis*, L.

SANZENELAHÉ, SANZENÉVAUÉ. Noms que porte à Madagascar un bois qui a une forte odeur de cumin, et que les naturels emploient comme vulnéraire et fébrifuge, d'après Flacourt.

SAOTCHAON. C'est une sorte de thénoir, appelé *Sonchou* dans le commerce. Voy. *Thea.*

SAOUARI GLABRA, Aubl. Synonyme de *Caryocar glabrum*, W. (II, 118); il appartient aussi au *Pekea*, d'Aublet, et au *Rhizobolus* de Gaertner.

SAOUBIA. Nom languedocien de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SAOUKENO. Nom de la *Jeune Dorade* en Languedoc.

SAOUZÉ. Nom du *Salix vitellina*, L., en Languedoc.

SAP ou SAPE. Noms des sapins dans quelques localités montagneuses du midi.

SAPA. Suc de raisin amené à la consistance du miel. Voyez *Defrutum* (II, 608). On étend aujourd'hui ce nom à la plupart des sucs des fruits des végétaux rapprochés en gelée, etc.

SAPAN ou SAPPAN. *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10).

SAPATOO CHEDDIE. Nom tamoul de l'*Hibiscus Rosa sinensis*, L. (III, 491).

SAPE. Nom corrompu d'un gramen du Brésil, désigné sous celui de *Jacape* (III, 667).

SAPHERA. Voy. *Safre.*

SAPHIR, Saphir oriental, Saphir femelle, *Sapphirus*, σάπφειρος. Espèce de corindon d'un beau bleu velouté, d'une dureté extrême, coloré par l'oxyde de fer, et formé en outre de 92 pour o/o d'alumine, et 5,25 de silice. C'est l'un des *Cinq fragmens précieux* des anciens (II, 291), encore admis dans plusieurs pharmacopées. Il passait, à la dose de 12 à 48 grains, réduit en poudre fine, pour cordial, alexitère, anti-hémorrhagique, etc., et entrait dans la confection d'hyacinthe. On l'introduisait aussi comme dessiccatif dans des collyres.

SAPHTIO. Nom égyptien de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 568).

SAPIN, SAPIN COMMUN. *Pinus Picea*, L. (V, 326), *Abies Pectinata*, DC.

— ARGENTÉ. *Pinus Picea*, L.

— D'AUVERGNE. *Abies Pectinata*, DC. Son bois est moins estimé que celui qui croît sur les Alpes, etc., qu'on nomme *Sapin de Strasbourg*, et celui-ci le cède au sapin du nord de l'Europe.

— BAUMIER. *Abies balsamea*, Mill., *Pinus balsamea*, L.

— ÉLEVÉ. *Pinus Abies*, L.; *Abies excelsa*, Poir. (V, 322).

— (FAUX). *Pinus Abies*, L.

— DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. *Dacrydium Cupressinum*, Solander. Voy. *Podocarpus* (V, 407).

— DE STRASBOURG. *Pinus Picea*, L.; *Abies Pectinata*, DC.

— DES VOSGES. *Abies Pectinata*, DC.

SAPINDACÉES ou SAPINDÉES. *Sapindaceæ*. Famille naturelle, importante et étendue du règne végétal, de la tribu des Dicotylédones polypétales, à étamines périgynes, dont le genre *Sapindus* est le type ; elle renferme des arbres ou arbrisseaux, rarement des herbes, souvent grimpans et munis de vrilles ; à feuilles en général ailées, alternes ; à fleurs polygames, en grappes, dont les pétales sont appendiculés; le fruit est capsulaire ou charnu, à 3-4 loges; les graines sont arillaires. Ces végétaux habitent les contrées chaudes de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie et de quelques-unes des parties de la Nouvelle-Hollande, etc. On y distingue surtout les genres *Allophyllus*, *Cardiospermum*, *Cupania*, *Dodonea*, *Melia*, *Paullinia*, *Sapindus*, *Serjania*, etc. Ce sont, en général, des végétaux actifs, dont les propriétés excitantes peuvent être quelquefois délétères ; plusieurs ont des fruits comestibles.

SAPINDUS. Genre de plantes qui donne son nom à la famille naturelle des Sapindacées, de l'Octandrie Monogynie, dont l'appellation provient de la faculté que possède l'écorce de plusieurs des espèces qu'il renferme de blanchir le linge, comme le fait le savon. Il renferme un assez grand nombre d'arbres des régions chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, à feuilles alternes, ailées avec impaire, à fleurs nombreuses, polygames disposées en panicules axillaires, à fruits indéhiscens. *S. Emarginata*, Valh. Les médecins indiens considèrent le fruit comme un bon expectorant, et le donnent dans l'asthme muqueux, à la dose d'un quart de pagode deux fois par jour ; la chair de ce fruit, macérée dans l'eau, forme une sorte d'eau de savon, dont les naturels se lavent la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 319). *S. Esculentus*, Cambese. Son fruit est comestible dans les lieux où croît ce végétal. *S. maduriensis*, Perrotet. Ses fruits, de la grosseur d'une noix, sont très-propres à nettoyer le linge ; leur chair est visqueuse, gluante, jaunâtre ; 3 ou 4 suffisent pour blanchir beaucoup de linge ; ils sont un objet de commerce à Java (*Cat. raison.*, *Ann. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824). *S. saponarius*, L., Savonnier, Arbre à savon. Cet arbre, des Antilles et du continent américain, a des fruits âcres et verts avant leur maturité, puis du volume d'une grosse cerise, transparens, rouges, ce qui les fait appeler *Cerises gommeuses*, *Pommes de savon*. Leur chair est visqueuse, amère, et forme une sorte de savon naturel ; ils font mousser l'eau où on les met tremper, et si on frotte le linge avec, il mousse en le lavant, comme fait le savon ordinaire ; on les enveloppe dans un linge, même secs, pour frotter celui qui est sale. L'écorce du fruit a été employée dans la chlorose, d'après De Candolle (*Essai*, 109) ; le noyau est noir, rond, dur, élastique ; on

n fait des chapelets; on les travaille surtout s'ils sont gros; son amande, ui a le goût de la noisette, contient une huile bonne à manger tant fraîche, et à brûler (Labat., *Nouveau voyage*, VII, 381). Cet uteur dit que la pomme de savon use et brûle le linge. On nous a ssuré que Horsfield avait donné une analyse de ce fruit dans les *Transactions philosophiques*. La racine de savonnier est bonne aussi our dégraisser le linge, mais moins que le fruit. Nous avons essayé e dernier, et, tout sec qu'il était, il fait bien mousser l'eau où il rempe, au bout de 24 heures. *S. senegalensis*, Camb. Son fruit est omestible; il paraît qu'il est susceptible aussi de blanchir le linge. M. Lesson dit que les négresses font, avec cette racine, des pinceaux our s'en frotter les dents. C'est le *Sabociro* des naturels. Les chimistes sont parvenus à isoler le principe qui imite le savon dans ces égétaux, et l'ont désigné sous le nom de *Saponine*. Il existe dans notre saponaire, etc., et dans toutes les plantes *blanchissantes*.

Sapinette, Sapinette blanche. *Abies alba*, Mich. (I, 4).

— du Canada. *Abies canadensis*, Mich. Voy. *Abies* au Supplément.

— des Malouines. *Baccharis Tridentata*, Valh. Voy. *Baccharis* au Suppl.

— noire. *Abies nigra*, Mich.

Sapium aucuparium, Jacq., *Hippomane biglandulosa*, L. Cet arbre, de l'Amérique centrale, de la famille des Euphorbes, contient un suc âcre, lactescent, vénéneux, si visqueux qu'il sert comme de glu pour prendre les oiseaux, d'où provient ses noms spécifiques latin et français. On en retire du caoutchouc. On cite, comme représentant ce végétal, la figure de *Plukenet* (t. 229, f. 8); mais nous ne la trouvons pas exacte. M. de Tussac rapporte qu'on cultivait à la Malmaison un Sapium peu connu, et qu'un jardinier qui en avait fait des boutures, ayant essuyé avec son mouchoir la cloche sous laquelle elles étaient, et s'étant mouché ensuite, eut le nez tout enflé (*Journ. de bot.*, III, 117, 1813). M. Dupetithouars pense que le *bengiri* ou *engieri* représenté dans Rheede (*Hort. mal.*, IV, 105, t. 51), est une sorte de *sapium*; son fruit, appelé noix d'enfer, et par les Portugais, *nelica d'inferno*, a une pulpe fort âcre, vénéneuse même; cependant l'amande qu'il renferme est comestible (*Encyclop. bot.*, Supplément, I, 614). Ainsi il faut rectifier ce que nous avons dit à *Bengiri* (I, 573), à *Nelica* (IV, 589) et à *Noix d'enfer* (IV, 631); bien que ce fruit appartienne à un *Sapium*, il n'est pas celui du *S. aucuparium*.

Sapo. Nom gaulois, adopté par les Romains, pour indiquer un mélange de cendre et de suif, au dire de Pline (*lib.* XXVII, *c.* 12), d'où nous avons fait *Savon*. Voyez ce mot.

Sapo sulphureus. Ancien nom du *Sulfure de Potasse*. Voy. à *Potassium*.

Sapoessi. Nom brame de l'*Aristolochia indica*, L. (I, 413).

Sapokaier. Un des noms du *Lecythis Ollaria*, Aubl. (IV, 81).

SAPONACÉES. Pour *Sapindacées*.

SAPONAIRE ou SAPONIÈRE. *Saponaria officinalis*, L.

— BLANCHE. Nom que porte en Prusse le *Lychnis dioica*, L., qu'on y donne en place de la vraie saponaire.

— D'ÉGYPTE. *Gypsophila Struthiùm*, L.

— D'ESPAGNE Synonyme de *Saponaire d'Égypte*.

— D'ILLYRIE. Synonyme de *Saponaire d'Égypte*.

— DU LEVANT. Synonyme de *Saponaire d'Egypte*.

SAPONARIA. Nom italien et latin de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

— RUBRA, off. Nom officinal de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

SAPONARIA. Ce genre de plantes, de la famille des Caryophillées, de la Diandrie Digynie, doit son nom à la propriété qu'a la seule espèce officinale qu'il contienne, de donner à l'eau une qualité savonneuse et propre à blanchir le linge. Cette plante, appelée *S. officinalis*, L., saponaire, savonnière (*Flore méd.*, VI, f. 311), est européenne, et croît chez nous au bord des buissons, des fossés, dans les champs; elle a des tiges d'un à deux pieds de haut, articulées, rameuses, glabres; des feuilles opposées, ovales, entières, sessiles, marquées de trois nervures; des fleurs presque sessiles, en panicule, ayant chacune un calice comme tronqué, cylindrique, un peu vésiculeux, à cinq dents aiguës; une corolle de cinq pétales (qui doublent parfois) à onglet, à limbe entier, de couleur rosée agréable; une capsule alongée, à quatre valves, à une loge polysperme, renfermant des semences ponctuées, subréniformes, comprimées. Cette plante est inodore, de saveur un peu amère; on emploie sa racine, qui est grêle, d'un blanc jaunâtre, longue, traçante, et les feuilles. Leur décoction donne une eau qui mousse comme celle de savon, au moyen d'un extractif mucilagineux, soluble à l'eau, appelée *saponine* par Bucholz, qui fait environ le tiers en poids de la plante employée. Elle a alors la faculté d'enlever les taches du linge, de le décrasser, etc., ce qui la fait utiliser dans quelques cantons, en guise de savon. Cette qualité a fait accorder à cette plante les propriétés du savon; on l'a regardée comme fondante, dépurative, diurétique, apéritive, désobstruante et sudorifique. On l'a recommandée dans les engorgemens des viscères abdominaux, surtout dans ceux de l'estomac, de l'intestin, du foie, dans les affections lymphatiques des glandes, les maladies de la peau, etc., l'ictère, la cachexie, etc., etc. Ses propriétés sudorifiques l'ont fait préconiser dans la syphilis, le rhumatisme, la goutte. Stalh et Bergius surtout, l'ont vantée comme un puissant moyen dans ces deux dernières maladies; on l'a aussi louée contre les douleurs articulaires, soit vénériennes, soit goutteuses; mais on ne lui remarque ces avantages que quand son administration a été précédée ou est accompagnée de l'emploi du mercure (Chamberet, *Flore médicale, loc. cit.*). Peyrilhe surtout accordait une très-grande confiance à l'emploi de la saponaire, et c'est

ffectivement l'une de nos plantes indigènes les plus employées, et ne de celles dont on a le plus à se louer. On l'a conseillée fraîche, à dose d'une demi-once à deux onces en décoction, par jour, dans ne pinte d'eau; on emploie aussi son suc à une ou deux onces, et on extrait, à celle de 24 à 48 grains. Les anciens usaient de la saonaire pour préparer les étoffes à la teinture. Quelques antiquaires roient que c'est le *Struthium* d'Hippocrate.

On se sert, depuis quelques années dans les arts, d'une racine u'on nomme *Saponaire d'Égypte, du Levant, d'Illyrie*, etc., pour égraisser les laines, les cachemires; on croit qu'elle appartient au *ypsophila Struthium*, L. (III, 447), déjà employée du temps de line à cet usage (Voy. le *Journ. de chim. méd.*, VI, 747, et VII, 00). Elle contient de la *saponine*, d'après Wahlenberg et M. Bussy.

Ludolff (H.). *Diss. de radice saponariâ.* Erfordiæ, 1756, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de sponariâ.* Francforfurti ad Viadr., 1760, in-4. — Ameilhon. Si le *strnthium* des anciens est véritablement la saponaire des modernes? (*Mém. de l'inst. nat. des sc. et des arts*, I, 587).

SAPONINE. Principe particulier de la racine de saponaire d'Égypte (*Gypsophila Struthium*, L.), indiquée par Wahlenberg, étudiée par M. Bussy (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 700, IX, 120; et *ourn. de pharm.*, XIX, 1). Elle est âcre, détermine l'éternuement, 'est pas azotée, se dissout dans l'eau, qu'elle rend visqueuse, et ait mousser, à la manière des savons, par l'agitation (1/1000e suft), s'unit aux sels de chaux, de plomb, etc., dont elle empêche la récipitation. On l'extrait par l'alcool bouillant, qui la laisse déposer nsuite en masses blanches, friables, d'un aspect gommeux, intermédiaire aux gommes et aux résines. Bucholz a signalé aussi ce principe dans le *Saponaria officinalis*, et MM. Henry fils et Boutron-Charard dans l'écorce du *Quillaya Saponaria*: on l'indique enfin dans 'autres végétaux de différens genres, et en général dans toutes les lantes susceptibles de nettoyer le linge, telles que les *Sapindus Saponaria*, L., *laurifolius* et *rigidus*, le *Leontice Leontopetalum*, L., le *Prompis dubia*, Kunth, la racine de jalap, le polypode, l'arnica, etc.

Sapota. On lit dans la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (I, 377), que les écorces des *Sapota dissecta* et *salicifolia*, sont parois mêlées au quinquina. Quant à cette dernière, c'est *sessilifolia* u'il faut lire, et pour toutes les deux, c'est au genre *Achras*, de innné, qu'elles appartiennent, nommé *Sapota* par Miller.

Sapote. Nom du fruit du *Matisia cordata*, Humb. et Bonpl. (IV, 263).

— de couleuvra. Nom américain du *Lucuma Serpentaria*, Kunth. Voy. *Lucuma* au Supplément.

Sapotille. Fruit de l'*Achras sapota*, L. (I, 24).

Sapotillier. Nom de l'*Achras Sapota*, L. (I, 24).

SAPOTILLIERS ou SAPOTÉES, *Sapotæ*. Famille naturelle de plantes, de la tribu des Dicotylédones monopétales, à étamines hy-

pogynes, qui a pour type le genre *Achras*, Sapotillier. Elle ne renferme que des arbres ou arbrisseaux, tous exotiques, parmi lesquels peu sont usités en médecine; outre le genre *Achras*, le *Bassia*, le *Chrysophyllum*, l'*Imbricaria*, le *Lucuma*, le *Mimusops* et le *Sideroxylon*, sont les seuls dont quelques espèces offrent de légères propriétés médicales, variées, parfois nutritives ou économiques. Voy. ces mots.

Sapphyr. Nom allemand du *Saphir*.

Sappal. Arbre des Indes, figuré par Rumphius (*Hort. amb.*, III, p. 100, t. 77), dont l'écorce entre dans les cosmétiques pour enlever les taches de la peau, etc.

Sapucajo ou Zabucajo. Noms que porte à Cayenne le *Lecythis Zapucajo*, Aubl.

Saqyż ou Sacquis. Voy. *Gomme Sacquis* (III, 403).

Sara. Nom arabe du pied de veau, *Arum maculatum*, L.

Sarab. Nom égyptien du *Cadaba farinosa*, Forsk. (II, 8).

Saracens woundwort. Nom anglais du *Solidago Virga-aurea*, L.

Saracha (et non Sarracha), *Bellinia* de Roëmer et Schultes. Plusieurs des espèces de ce genre péruvien de Solanées ont les feuilles amères, et sont employées en infusion dans la graisse comme émollientes et anodines.

Sarachs, Sarax. Noms arabes de l'osmonde, *Osmunda regalis*, L. (V, 113).

Sarai parapoo. Petit fruit du Malabar dont les naturels font un électuaire tonique après l'avoir mis en poudre (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 360).

Saraignet. Variété de froment, *Triticum hybernum*, L., dans le Gard.

Sarak. L'un des noms tartares de la brebis. Voy. *Ovis*.

Sarakonnekai. Un des noms tamouls du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Saramundenkraut. Un des noms allemands de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Sarani. Sous ce nom, Rhéede (*Hort. mal.*, V, pag. 37) parle d'un arbre du Malabar dont les racines blanches sont revêtues d'une écorce rougeâtre légèrement astringente.

Saranna. Nom du lis du camtchatca, *Lilium Camtschacense*, L. (IV, 116), dans le nord de l'Asie.

Saraquier. Nom français du genre *Saracha*.

Sararu. Gomme résine de l'*Hedera umbellifera*, DC. Voy. *Hedera* au Supplément.

Saras. Un des noms malabares du *Terminalia Catappa*, L.

Sarasié. Nom arabe de la cerise, fruit du *Cerasus vulgaris*. Mill. (II, 180).

SARATOGA-SPRING aux États-Unis. Village à 7 milles N.-E. de Ballston-Spa et à 24 milles de Waterford dans l'état de New-Yorck, renommé pour ses eaux minérales, situées sur le revers d'un coteau contigu. Les principales sources sont, d'après l'ouvrage intitulé: *Tournée à la mode dans les États-Unis* (Paris, 1829, in-8): *le Congrès* (*Congress-Spring*) la plus renommée de toutes. Suivant le docteur John H. Steel, résidant aux eaux de Saratoga, auteur d'une notice sur les propriétés et les usages de ces eaux, de leur analyse,

publiée en 1819, et d'un ouvrage sur la géologie du comté de Saratoga, on en expédie *dans toutes les parties du monde ;* ce sont les plus riches en principes; elles sont surtout remarquables en ce qu'elles contiennent une fois 1/2 leur volume de gaz acide carbonique. Un gallon (231 pouces cubes) de cette eau lui a donné : muriate de soude, 297,3 grains; hydriodate de soude, 3 ; carbonate de soude, 19,21 ; c. de chaux, 92,4 ; c. de magnésie, 23,1 ; oxyde de fer ; 5,39; une petite quantité de silice et d'alumine, peut-être, 0,6; acide carbonique, 316 pouces cubes ; air atm., 4 (*Journ. de chim. méd.*, VI, 316 ; voy. aussi dans l'*Antologia*, XXVII, 159, une autre analyse de cette eau par le directeur de ce journal). Cette source, située à l'extrémité du village du Congrès, a été découverte au commencement de ce siècle.

Le *Colombien* est une source acidulo-chalybée analogue à la première quoique un peu moins riche en gaz.

Le *Rocher plat* (*Flat-rock*) ; eau acidulo-chalybée, moins saline mais plus gazeuse que la précédente.

Le *Grand rocher* (*High-rock*), source située à 1/2 mille au nord du Congrès, connue depuis long-temps des Indiens, visitée en 1767 par sir William Johnson. On y a formé plusieurs établissemens de bains.

Entre la source précédente et le Congrès sont l'*Hamilton*, le *Colombien*, le *Rocher plat*, le *Président*, etc. A proximité des deux sources principales, celles d'*Hamilton* et *Monroe*, on a construit des bains vastes et commodes, rendez-vous de plaisir et de santé durant la saison chaude. A 1 mille environ à l'est de Saratoga-Spring sont les *dix sources* (*Ten springs*).

Toutes ces eaux sont analogues à celles de *Balsston-Spa* (voy. ce mot, I, 540), sauf quelques différences légères dans la proportion relative des principes constituans ; elles en ont aussi les vertus, et l'on peut croire avec M. Steel qu'elles tirent leur origine d'un seul et même laboratoire.

Elles sont froides (7 à 10° R.), limpides, pétillantes. M. Steel les dit d'une efficacité reconnue contre les affections bilieuses, l'hypochondrie, la dépravation de l'appétit, les maladies des reins, les ulcères, les éruptions cutanées, le rhumatisme chronique, la goutte, certaines hydropisies ; les écrouelles, la paralysie, le scorbut, les flueurs blanches, la chlorose, etc. ; et au contraire nuisibles dans la phthisie. L'ouvrage, dont notre article est principalement extrait, n'indiquait pas d'iode dans ces eaux ; mais l'analyse, plus récente sans doute, quoique due au même auteur, que nous avons donnée d'après le *Journal de chimie médicale*, en admet la présence, et c'est

à lui que le professeur Griscon rapporte leur efficacité contre les scrofules. D'après le *Bulletin des sciences médicales* de Férussac (XXII, 143), M. W. Usher à New-Yorck semblerait être le premier qui ait constaté l'existence de ce corps dans ces eaux, connues, y est-il dit, des Indiens sous le nom de *sources de la santé*.

Les eaux des *Quakers* (*Quaker-Spring*) situées à 10 milles environ des *Congress-Spring* dans la ville de Saratoga, contiennent de la chaux, de la magnésie et du fer dissous par de l'acide carbonique, et une grande quantité de muriate de soude et de soude; mais elles ont peu de vertu. Celles du bourg de *Galwy* et de plusieurs fontaines publiques contiennent du sulfate de chaux. Enfin M. Steel cite une fontaine située au fond d'un ravin sur la rive orientale du lac Saratoga, qui contient de l'hydrogène sulfuré et un peu d'alumine (il n'y existe pas de bains); et une petite source acidulo-saline de la ville de Milton, à 2 milles de Saratoga-Spring, qui renferme aussi de l'hydrogène sulfuré.

Tenney (S.). *Account of a number of medicinal-springs Sacaratoga, in the state of New-York* (*Mem. of the american acad.*, II, P. 1, p. 43).

Sarab. Un des noms arabes du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).

Saray parapoo. Espèce de petit légume du Malabar dont les naturels font un électuaire qu'ils prennent par cuillerée comme tonique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 360).

Sarcanda. Un des noms du *Santal* dans l'Inde.

Sarcelle. Espèce de canard. Voy. *Anas Querquedula*, L. (I, 282).

Sarcocolla. Nom espagnol et latin de la *Sarcocolle*.

Sarcocolle. Gomme résine du sarcocollier, *Penæa Sarcocolla*, L.

SARCOCOLLINE. Thomson et M. de Candolle ont donné ce nom à un principe non azoté, solide, incristallisable, brun, d'apparence gommeuse, d'une saveur sucrée et amère, soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther, etc., qui constitue les 273 environ de la sarcocolle d'où il a été extrait par Thomson, et ensuite par M. Pelletier (*Bull. de pharm.*, V, 5). M. J.-P. Ricord Madianna (*Journ. de pharm.*, XIII, 319) l'indique avec doute dans le fruit de l'arbre à pain. Il appartient à notre ordre des *Saccharoïtes*.

Sarcophages. Médicamens propres à consumer les chairs. Voy. *Cathérétiques*.

Sarcophagus. Synonyme de *Pierres d'Asso*.

Sarcostemma glaucum, Kunth. Végétal volubile de la famille des Apocynées de l'Amérique centrale, appelée *ipeca incolarum* par les naturels, ce qui donne à penser qu'il est vomitif (*Nova gener. et spec.*, etc., III, 193). C'est à tort qu'on lit dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie royale de médecine de Paris* (p. 487), que la racine du *Sarcostemma glauca* (au lieu de *glaucum*) est très en usage comme vomitive dans le Vénézuela, etc. L'ouvrage des

MM. Humboldt et Bonpland, où M. Kunth a décrit les plantes de leur voyage ne dit rien de semblable. *Ipeca* ne veut pas d'ailleurs dire positivement vomitif.

SARCOTIQUES, *Sarcotica*. Synonyme d'*Incarnatifs* (III, 596).
SARDA. Synonyme latin de sardine, *Clupea Sprattus*, L. (II, 319).
SARDA et SARDIUS de Pline. Pierre voisine, mais distincte de la *Sardoine*.

SARDAIGNE. M. J.-L. Cantu, qui a trouvé, dans toutes les eaux minérales sulfureuses des états Sardes, de l'iode à l'état d'hydriodate, et des hydrochlorates, observe avec raison que les imitations des eaux sulfureuses ont été bien imparfaites jusqu'ici (Essai chimico-médical, *Memorie della r. acad. delle scienze di Torino*, XXIX, 221). Voy. aussi sur les eaux minérales de ce pays le *Voyage en Sardaigne* de Le Marmora, Paris, 1826, 2 vol. in-8°, où sont relatées les analyses de Cantu.

SARDE. Espèce de clupée peu connue de la côte du Brésil, qu'on prépare à la manière du hareng pour les Canaries et pour Madère (*Dict. des sc. nat.*).

SARDINE. Petit poisson de mer. Voy. *Clupea Sprattus*, L. (II, 319).
— DORÉE. *Clupea Thrissa*, L. (II, 319).
SARDINO. Nom nicéen de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

SARDOA. Nom d'une plante de l'île de Sardaigne (*Sardoa*) que les anciens indiquaient comme vénéneuse, provoquant le rire sardonique. On croit que c'est le *Ranunculus sceleratus*, L.

SARDOINE, *Sardonyx*, *Sardonychus*. L'un des 5 *fragmens précieux*, dont la poudre, à la dose de 12 grains à un gros, était jadis employée contre la diarrhée et les hémorrhagies.

SARE. Village de France, à 2 lieues de Saint-Jean de Luz, près duquel Carrère (*Cat.*, etc., 488) indique une source minérale froide nommée *Andoitseco-ura*, c'est-à-dire *Eau d'Andoits*, laquelle dépose un sédiment rougeâtre et briqueté.

SARELLE. Un des noms du *Melampyrum sylvaticum*, L. (IV, 285).

SAREPTA. Source minérale saline de la Russie méridionale, dans le royaume d'Astrakan, très-fréquentée suivant Pallas. Elle contient si abondamment du sulfate de soude qu'on pourrait en extraire ce sel avec avantage. Sa saveur est analogue à celle de l'eau de Seltz, quoique plus amère; on y admet l'existence d'un principe sulfureux et même d'un peu de fer (Alibert, *Précis*, etc., 571).

SARGACO, SARGASSO, SARGAZO, *Fucus natans*, L. (III, 305). Rumphius, sous le même nom de *Sargasso*, indique (*Amb.*, VI, 191, c. 75, *f.* 2) une plante des rivières de l'Inde dont les fruits sont bons à manger. On ne l'a rapporté à aucun nom linnéen.

SARGUE, SARGUET, *Sargus*. Poisson de mer du genre *Sparus*. Voy. *Sparus Sargus*, L.
SARIBUS. Nom indien du *Corypha umbraculifera*, L. (II, 444).

Sarilles. Nom sous lequel on désigne parfois le *Storax*.

Sarione. Un des noms des jeunes saumons. Voy. *Salmo*.

Sarisap, comitat de Gran en Hongrie. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique 2 sources minérales, l'une chaude, l'autre alumineuse.

Sarkara. Nom sanscrit du *Sucre*.

Sarkokolle. Un des noms allemands de la *Sarcocolle*.

Sarlux. Nom donné par les Mongols à une espèce de bœuf de la Tartarie.

Sarnasjeck. Nom turc du *Convolvulus arvensis*, L. (II, 401).

Sarment. Nom des rameaux ligneux de la vigne. Voy. *Vitis*.

Sarmentacées. Synonyme de *Vinifères* et de *Vignes*.

Sarmentaria. L'un des noms de la clématite, *Clematis Vitalba*, L., dans les anciens.

Sarmienta repens, Ruiz et Pavon. Cette plante ligneuse, grimpante, de la famille des Pédiculaires et de la Diandrie Monogynie, a des fleurs rouges, ventrues, en grelot, et des feuilles épaisses, arrondies, verticillées trois par trois. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au Chili où croît cette plante, figurée par Feuillée (*Plant. méd.*, III, 69, t. 43) et dont M. Lesson nous a remis un dessin, ses feuilles grasses sont employées au même usage que nous faisons ici de l'orpin, autre plante à feuilles grasses, c'est-à-dire à mettre sur les cors au pied et les callosités, pour les ramollir et les faire tomber. (Voyez *Sedum Telephium*, L.). En voyant des pratiques semblables, à des distances si énormes, chez des peuples qui n'ont pu se communiquer leurs idées, on doit croire à l'efficacité du moyen indiqué.

Sarn, Sarna. Noms polonais du *Chevreuil* et de la *Chevrette*.

Sarnalio. Nom languedocien des jeunes lézards. Voy. *Lacerta*.

Saroki. Nom russe de la pie, *Corvus Pica*, L.

Saroth. Un des noms indigènes du *Curcuma*.

Sarothra gentianoides, L. Cette petite plante annuelle de l'Amérique du nord a été reconnue pour appartenir au genre *Hypericum* par Michaux (*Flor. amer. boreal.*, VI, 79), à tort suivant Poiret. On lit dans l'ancien *Journ. de méd.* (LXXV, 360) que son écorce guérit les inflammations.

Sarqué. On nomme ainsi au Brésil des chairs conservées, comme aliment, au moyen de la saumure et de la dessication au soleil (*Journ. de pharm.*, XVII, 86).

SARRACENIA. Ce genre de la Polyandrie Monogynie, d'une famille incertaine, voisin des *Pavots* par ses capsules, a du rapport avec le *Nepenthes* de l'Inde (IV, 590) par la forme de ses feuilles creuses et tubuleuses dans les trois ou quatre espèces qu'il renferme, qui sont marécageuses et de l'Amérique du nord. Il y a souvent de l'eau dans la portion ventrue de ces feuilles dont le sommet est en forme de couvercle, de manière à la préserver des corps étrangers. Les naturels attribuent des propriétés superstitieuses à cette eau dont la médecine ne fait aucun usage. Les mouches se prennent dans ce li-

quide qui est visqueux, et s'y noient (voyez une dissertation, sur ce sujet, de Macbride, dans le 12e volume des *Trans. lin.* de Londres).

Sarrallier. Nom provençal de la mésange charbonnière, *Parus major*, L.

SARRANCES. Ancienne abbaye du Béarn, en France, où Carrère (*Cat.*, etc., 475) indique une source d'eau minérale.

Sarrazin. Un des noms du blé noir, *Polygonum Fagopyrum*, L. (V, 432).

Sarrazine. Un des anciens noms de l'aristoloche, *Aristolochia Clematitis*, L. (I, 411).

SARREBOURG. Ville de France (Meurthe) à 4 lieues de Phalsbourg, située au pied des montagnes. Carrère (*Cat.*, etc., 349) qui écrit *Sarbourg*, indique dans ses environs 5 sources d'eaux minérales froides, savoir : celle de *Saint-Quirin* distante de 3 lieues; celle de *Lixheim ;* celle de *Monhigni ;* celle de l'*abbaye de Haute-Seille ;* enfin celle de *Domèvre*. Lottinger, qui dit avoir analysé la 2e, la 3e et la 4e, les dit laxatives et même parfois violemment purgatives, ainsi que la dernière. Il vante celles de Lixheim et de Monhigni dans l'ictère rebelle, et celle de Saint-Quirin contre les ulcères; mais cette dernière lui paraît ne contenir rien de minéral et devoir ses vertus aux feuilles de chêne qu'on y fait tremper. Voy. *Domèvre* (II, 668).

Sarrète. *Serratula tinctoria*, L.

Sarrète. *Satureia hortensis*, L.

— des bois. *Melampyrum sylvaticum*, L. (IV, 285).

— jaune. *Melampyrum pratense*, L. (IV, 285).

Sarriwak. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., à Amboine.

Sarron. L'un des noms du *Chenopodium Bonus-Henricus*, L., dans le midi de la France.

SARROUL, à 1/2 lieue N. de Saint-Cheles, dans le Gévaudan. Carrère (*Cat.*, etc., 490) y indique une source minérale froide.

SARROY. Village à 1 lieue 1/2 d'Eu, où se trouve une source minérale froide que Faudacq dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 504).

Sarsa. Un des noms américains de la salsepareille. Voy. *Smilax* et le mot suivant.

Sarsa, Sarza. Ces noms qui veulent dire ronce en espagnol sont ceux que portent plusieurs espèces de *Smilax* épineux de l'Amérique du sud. Feuillée en mentionne une du Chili qu'il croit être la salsepareille usitée en Europe (*Plantes médic.*, II, 716); on croit que c'est l'*Herreria stellata*, L. (III, 716). Sur les bords du *Rionegro* il y a un autre *Smilax* qu'on y nomme aussi *Sarza*, et dont la racine est envoyée à Angusture et Para, d'où elle est transportée à la Jamaïque (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XX, 271 ; c'est peut-être la salsepareille rouge. Voyez à *Smilax* l'article du *Smilax officinalis*, Humboldt.

Sarsa di querzola. Voy. *Querzola* (V, 590).

Sarsaparil, Sarsaparille, Sarsaparylle. Noms danois, allemand et bohème de la *Salsepareille*.

Sart ou Sarre. Nom que l'on donne dans l'Aunis aux *Fucus*, aux

Ulva, etc., qu'on retire de la mer pour faire de la litière aux vaches, en fumer les terres, etc. (*Mém. du Museum*, VI, 179).

Sartella. Nom italien de la sarcelle ordinaire, *Anas Querquedula*, L.

Saru, Sarub. Noms arabes du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).

Sary. Nom du papyrus, *Cyperus Papyrus*, L. (II, 567). dans Théophraste.

Sarzaparilla. Noms anglais et hollandais de la *Salsepareille*.

Sarzilejo. Nom du *Rhexia canescens*, Kunth, aux régions équinoxiales de l'Amérique.

Sas. Nom égyptien du platane, *Platanus orientalis*, L. (V, 368).

Sasa. Nom syrien du lys, *Lilium candidum*, L. C'est aussi un des noms du bambou, *Arundo Bambos*, L. (I, 543), au Japon.

Sasafras. Nom arabe du *Laurus Sassafras*, L.

Sasali. Nom brame du *Microsos Paniculata*, Comm. Voy. *Schageri-Cottam*.

Sasankwa. Nom polonais de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

Sasanka. Nom japonais du *Camellia Sasanqua*, Thunb. (II, 42).

Sasaparyle. Nom polonais de la *Salsepareille*.

Saslot. Nom de la sarcelle commune, *Anas Querquedula*, L., en Piémont.

Sassa (Gomme de). Voyez *Gomme de Sassa* (III, 393, 403) et *Opocalpasum* (V, 66).

Sassaf. Nom générique des saules en Égypte; on le donne aussi dans ce pays au peuplier et au Chalef.

Sassafras. *Laurus Sassafras*, L. (IV, 67). Voy. aussi *Laurus Massei*, N. (IV, 60).

— de Cayenne. *Licaria guianensis*, Aubl. (IV, 98).

— des Indes. *Laurus porrecta*, Roxb. (IV, 67).

— de l'Orenoque. *Ocotea Cymbarum*, Humb. (V, 3).

Sassaparill. Nom suédois de la *Salsepareille*.

Sassarese. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Sardaigne, d'après Cetti.

Sassary. Racine employée dans le Levant pour aviver le rouge d'Andrinople. (*Annal. de chimie*, XXXI, 199).

Sasseparille. Un des noms allemands de la *Salsepareille*.

Sasserote, dans les Ardennes. Il y existe, dit-on, une source minérale.

Sassia tinctoria, Molina. Petite plante de l'Octandrie Monogynie, de famille indéterminée, dont les fleurs sont tinctoriales; une seule colore plusieurs litres de liqueur; les ébénistes s'en servent pour donner aux boiseries une teinte agréable (Molina, *Chili*, 117).

Sassifica. Un des noms du *Tragopogon porrifolium*, L.

Sassifragia. Synonyme de sassafras, *Laurus Sassafras*, L., dans quelques anciens ouvrages.

SASSO DI MAREMMA. Bourg du diocèse de Montalcino, dans le Siennois, où G. Santi (*Viaggio al Montamiata*, etc., II, 258) signale près du fleuve Ombrone, deux sources minérales acidules, contenant de l'acide carbonique, du sulfate de magnésie et du sous-carbonate de fer. Cet auteur pense que leur eau, négligée, pourrait être employée utilement pour purger et désobstruer les habitans des Maremmes et des lieux circonvoisins.

Sassolin. *Acide borique* natif de Toscane (Mascagni).

Sasuru. Nom de l'*Aralia umbellifera*, Lam. (I, 379), à Amboine.

Sataphusha. Nom sanscrit de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Sataria. Nom du *Peucedanum* chez les Romains.

Sathar. Nom syrien du *Satureia capitata*, L.

Satiach, Satiech. Noms persans du spicanard. *Andropogon Nardus*, L.? (I, 290).

Satin blanc, Satinée. *Lunaria annua*, L. (IV, 157).

Sato-dake. Nom japonais de la canne à sucre, *Saccharum officinarum*, L. (VI, 146).

SATOIMO. Nom japonais de l'*Arum esculentum*, L. (I, 457).
SATSIFOCO. Nom japonais de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L.
SATSURASAPO. Nom japonais du nopal, *Cactus Ficus indica*, L.
SATTACUPPA. Nom cyngalais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).
SATTUL. Un des noms malais du *Sandoricum*.
SATURANTIA. Nom latin des *Absorbans*.

SATUREIA HORTENSIS, L., Sarriette. Cette plante vivace de la famille des Labiées, de la Dydinamie Gymnospermie, croît dans le midi de la France, aux lieux arides; elle a des tiges herbacées; des feuilles lancéolées, sessiles, très-entières; des fleurs au nombre de 2 sur chaque pédoncule, qui est axillaire, dont le calice à 5 dents, tubuleux, droit, renferme une corolle à tube court, à 2 lèvres égales, dont l'inférieure trilobée; à 4 étamines écartées et 1 style à 2 stigmates. C'est une plante d'une odeur aromatique forte et d'une saveur amère, chaude. Ferrein dit que les feuilles sont parfois recouvertes de corpuscules qui sont du camphre. On l'emploie comme condiment pour relever les légumes fades, comme salades, féves, choucroûte, olives, etc., etc. On la cultive pour cet objet en bordure dans les jardins; elle est réputée stomachique, digestive, tonique, vermifuge, carminative. Son infusion vineuse est recommandée dans le catarrhe muqueux, dans l'asthme, etc., mais on en fait peu d'usage. Elle entre dans l'*Eau générale* et l'*Eau impériale*. Le nom de *Satureia* vient, dit-on, de *Satyrus*, des qualités aphrodisiaques qu'on lui suppose ainsi qu'à ses congénères, d'où Priape était parfois appelé *thymbrophage*, et Apollon *thymbraeus*; une d'elles porte le nom de *S. Thymbra*, L., de ce qu'elle croissait surtout autour de *Thymbre*, ville de la Troade (Olivier, *Voyage*, I, 246). Le *S. capitata*, L., qui est le thym des anciens (Dioscoride, *lib.* III, *c.* 45) (en Espagne on emploie le *S. obovata*) était employé par eux comme notre espèce chez nous; ils le regardaient comme cher aux abeilles. En Amérique on le remplace par les *S. Americana* et *S. Viminea*, L. (*Flore méd. des Antilles*, III, 328).

SATUREYE. Nom bohème de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.
SATURI. Nom hindou de la rue, *Ruta graveolens*, L.
SATURNE, *Saturnus*. Ancien nom du *Plomb* (V, 373) et quelquefois de l'*Antimoine* (I, 338) en alchymie.

SATURNIA. Ancienne ville étrusque du Siennois, dont G. Santi (*Viaggio al Montamiata*, etc., II, 89) décrit les bains (*Bogni di Saturnia*). L'eau qui en est sulfureuse, acidule, et contient aussi du carbonate de chaux, du sulfate de soude et des sulfate et muriate de chaux, sort en bouillonnant fortement du fond d'un grand bassin; elle laisse partout où elle passe des dépôts abondans de carbonate de chaux, qui parviennent à constituer des masses énormes; ce dépôt est employé avec succès par les bergers pour frictionner les brebis at-

teintes de la gale. Le *Bagno santo* situé à un mille de là en diffère à plusieurs égards (voy. I, 528).

SATURNINS (REMÈDES). Médicamens qui doivent au *Plomb* leurs vertus. Voy. V, 373.

SATURNUS CORNEUS. Ancien nom du *Chlorure de Plomb fondu* (V, 377).

— PHILOSOPHORUM. Ancien nom du *Proto-sulfure d'Antimoine* (I, 343).

SATYRE. *Phallus impudicus*, L. (V, 254).

SATYRION, SATYRIUM. Noms des *Orchis*, surtout de l'*O. bifolia*, L. (V, 92). C'est aussi celui d'un genre linnéen de la famille des Orchidées, dont une espèce le *Satyrium hircinum*, L., n des fleurs d'une odeur fétide, et qu'on dit aphrodisiaques dans quelques ouvrages, sans doute à cause de leur odeur hircine. Elle croît chez nous et est inusitée. On donne encore ce nom à des plantes à racine bulbeuse ou tubéreuse, telle que celle de l'*Erythronium Dens canis*, L.

SAUARSUCK. Nom groenlandais de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

SAUBOHNE. Nom allemand de la fève, *Faba vesca*, Moench. (III, 207).

SAUBROD. Un des noms allemands du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

SAUBUSE. MM. J. Thore et Meyrac décrivent sous ce titre une source thermale du département des Landes, signalée déjà par Carrère (*Cat., etc.*, p. 489) sous celui de *Rivière*. Située à quelques centaines de pas du moulin de *Joannin*, dont elle porte aussi le nom, sur la rive droite de l'Adour et à deux lieues de Dax, elle est aujourd'hui assez fréquentée durant l'été et une partie de l'automne, quoique le bain, dépourvu d'établissement, ne soit qu'une sorte de bourbier. La chaleur en est de 25° R. 40 livres d'eau ont donné à MM. Thore et Meyrac : muriate de magnésie, 18 grains; m. de soude, 174; m. de chaux, 36; sulfate de chaux, 18; substance savonneuse, 4. Ces eaux et boues sont employées, à l'extérieur seulement, contre les rhumatismes chroniques, les douleurs vagues et les engorgemens des articulations.

Meyrac (P.). Mémoire sur les eaux et boues thermales de Dax, Préchac, Saubuse et Tercis. Bordeaux; 1809, in-8.

SAUCANELLE. Un des noms vulgaires de la daurade, *Sparus aurata*, L.

SAUCE. Nom espagnol du saule blanc, *Salix alba*, L.

— ALONE. Nom anglais de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.

SAUCH. Nom arabe de la pêche, *Persica vulgaris*, Mill. (V, 244).

SAUCO. Nom espagnol du sureau, *Sambucus nigra*, L. (VI, 196).

SAUERAMPFER. Nom allemand de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L. (VI, 133).

SAUERDATTLEN. Un des noms allemands du fruit du *Tamarindus indica*, L.

SAUERKLEE. Un des noms allemands de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L. (V, 132).

SAUERKRAUT. Nom allemand de la *Choucroûte* (I, 664) ou *Sourcroute*. Voyez ce dernier mot.

SAUFENCHEL. Un des noms allemands du *Peucedanum officinale*, L. (V, 250).

SAUGE. *Salvia officinalis*, L. (VI, 191).

— AMÈRE. *Teucrium Chamædrys*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Tarchonanthus Camphorata*, L.

— DE BETHLÉEM. Le même que la sauge de Jérusalem.

— DES BOIS. *Teucrium Scorodonia*, L.

— DE CATALOGNE. Un des noms de la *Petite Sauge*.

— DE JÉRUSALEM. *Pulmonaria officinalis*, L (V, 535).

SAUGE DE MONTAGNE. *Lantana camara*, L. (IV, 39).
— (PETITE). Variété de la *Sauge officinale*.
— SAUVAGE. *Teucrium Scorodonia*, L.
SAUKE CHAWAL. Nom dukhanais du *Sagou*.
SAUL. Nom du *Fucus palmatus*, L., sur la côte d'Islande.

SAULCHOIR. Bourg de France à 1/2 lieue de Tournay, près duquel, dans une prairie, sont deux sources, l'une appelée *Fontaine de Madame* ou de Saint-Bernard, l'autre, peu fréquentée, connue sous le nom de *Fontaine de Monsieur*. D'après l'analyse de Planchon, l'eau de la première source contient des carbonates de fer et de magnésie et du sulfate de chaux; elle s'altère par le transport. On la recommande en boisson contre les débilités de l'estomac, les engorgemens chroniques du foie, etc.

Planchon. Essai anal. sur les eaux min. de Saulchoir (anc. *Journ. de méd.*, LIV, 253. Voyez aussi les *Mém. de la soc. royale de méd.* pour 1776, *Hist.*, p. 335).

SAULE, SAULE COMMUN. *Salix alba*, L. Voy. aussi *Osier*.
— DE BABYLONE. *Salix Babylonica*, L.
— BLANC. *Salix alba*, L.
— MARCEAU. *Salix Capræa*, L.
— NOIR. *Salix nigra*, Marsch.
— PLEUREUR. *Salix Babylonica*, L.

SAULT. Petite ville de France (Vaucluse) à une lieue sud de Montbrun, près de laquelle, au bord d'un ruisseau, est une source froide regardée par Expilly comme sulfureuse, et qu'Empereur, médecin à Saint-Saturnin, dit purgative. Darluc, dans le chapitre XX de l'Hist. nat. de la Provence, l'indique comme propre à dissoudre les obstructions chroniques (Carrère, *Cat., etc.*, 426).

SAULX. Nom vulgaire des saules. Voy. *Salix*.
SAUMERIO. Nom péruvien du *Croton coriaceum*, Kunth (II, 474), et du *Myroxylum peruiferum*, L. (IV, 542).
SAUMON. Nom français vulgaire du genre *Salmo* et du *Salmo Salar*, L.
SAUMURE. Voy. *Garum* (III, 337).
SAUNE BLANCHE. Un des noms de la lampsane, *Lapsana communis*, L. (IV, 42).
SAURACH. Un des noms allemands de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L.
SAURAUJA et non SAURAJA. Voy. *Scapha*.

SAURIENS. Deuxième ordre des reptiles dans la classification de Cuvier, comprenant les *Dragons* et les *Lézards* de Linné. Voy. *Lacerta* (IV, 3).

SAURIER ou SAURIÈRE. Bourg de la haute Auvergne, à huit lieues s.-s.-o. de Clermont. Il y a trois sources minérales, une tiède et deux froides (Carrère, *Cat., etc.*, 469). Carrère (*ibid.*, 474) indique aussi, sous le nom de *Saurières*, un village de basse Auvergne où se trouvent deux autres sources minérales.

SAURIGEN. Un des noms arabes de l'*Hermodacte* (III, 485).
SAURION. Un des anciens noms de la moutarde, *Sinapis arvensis*, L.
SAURITES. Pierre de lézard, suivant Pline. Voy. *Lacerta* (IV, 3).
SAURITIS. Un des anciens noms grecs du mouron rouge, *Anagallis arvensis*, L. (I, 276).

SAURUS. Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, auquel se rapporte le *Salmo Saurus*, L., de la Méditerranée, dont la chair molle est usitée comme aliment, et passait jadis pour apéritive et résolutive.

SAUSEB. Un des noms arabes de l'*Euphorbia Esula*, L. (III, 180).

SAUTERELLE DE MER. Nom vulgaire de la crevette franche. Voy. II, 62.

— — — (GRANDE). C'est la langouste, *Palinurus quadricornis*, Fabr. (II, 62).

SAUTO-OULAME. Nom provençal du *Chondrilla juncea*, L. (II, 268).

SAUVE-VIE. Un des noms de l'*Asplenium Ruta muraria*, L. (I, 474).

SAUVEUR (SAINT-). Carrère (*Cat., etc.*, 520) mentionne une eau de ce nom dans le Vivarais. Diverses sources portent aussi ce nom; telle est la *Fontaine de Plaa* près de Cauterets.

SAUVEUR (SAINT-), dans le Bigorre. Village de la vallée de Lavedan, à une lieue de Barèges (Hautes-Pyrénées), près duquel est une source thermale très-bien située et assez fréquentée, des femmes surtout : en 1829, il y a eu 450 malades. L'eau est limpide, onctueuse au toucher, analogue à celle de Barèges, dont Saint-Sauveur est comme une annexe, mais l'action en est plus douce. Elle contient, d'après M. Longchamp (*Annuaire, etc.*, 1830, p. 139), du sulfure de sodium, de la soude caustique, du sulfate de soude, de la silice et de la barégine. On l'administre de mai à octobre en bains, quelquefois en douches, rarement en boisson, étant difficile à digérer, contre les affections nerveuses, les toux commençantes, les désordres de la digestion et de la menstruation, le catarrhe chronique de la vessie. L'établissement thermal offre treize cabinets de bains mal bâtis, mal entretenus, souvent occupés par des couleuvres, d'ailleurs sans danger (*Coluber thermarum*, H. Cloq. Voy. II, 368), et qu'on se proposait naguère de reconstruire; savoir : trois bains dits de *la Chapelle* à 24° R.; ceux de *la Terrasse*, en même nombre (26°); trois de *Béségua* (27°); deux de *la Chataguerey* (28°); deux du milieu (28°). M. Landré-Beauvais dit qu'on a trouvé, il y a quelques années, près de Saint-Sauveur, une source d'eau minérale ferrugineuse.

Campmartin. Obs. faites sur les eaux min. de Saint-Sauveur, le 15 juin 1768 (*Nature considérée*, 1772, I, 203). — Fabas. Précis d'observ. sur les eaux thermales de Saint-Sauveur. Tarbes, an VI, in-8. — On peut consulter aussi un chapitre de la septième section du *Parallèle des eaux minérales d'Allemagne, etc.*, par Raulin (1777, in-12); l'analyse qu'a donnée de ces eaux M. Poumier, dans son ouvrage sur les eaux minérales des Pyrénées (1813, in-8, p. 7); enfin les remarques pratiques de M. Landré-Beauvais, sur leur emploi (*Revue médicale*, 1832, I, 398).

SAUVI. Nom provençal de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

SAUVIRA. Nom sanscrit de l'*Antimoine*.

SAUZE, SAUZÉ. Noms provençaux du saule, *Salix alba*, L. (VI, 179).

SAVARNAKSHIRA. Nom du *Cleome Felina*, Kœnig (II, 313).

SAVERBIRO, SAVERO. Noms portugais et italien du liége, *Quercus Suber*, L.

SAVETIER. Nom populaire, à Paris, de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Saveur des plantes. On donne ce nom à la sensation que nous font éprouver les végétaux placés sur la langue ; c'est un moyen d'apprécier, ou du moins de conjecturer leurs propriétés médicamenteuses. Ceux qui sont insipides, sont sans action, ou ont, en général, peu de propriétés. Ce sont le plus souvent des humectans, des adoucissans, des délayans, etc. Ceux qui sont agréables, sont rafraîchissans, tempérans, antiscorbutiques, etc. ; les acides sont astringens ; les amers sont stomachiques, fébrifuges ; purgatifs, vomitifs, si cette sentation est extrême ; les âcres, poivrés, caustiques, sont vésicans ; les aromatiques sont toniques, cordiaux, sudorifiques, excitans ; ceux qui nous font éprouver une sapidité nauséeuse, sont vireux, somnifères ; les sucrés sont adoucissans, pectoraux, etc., etc. On a classé les saveurs ; mais, outre qu'elles varient suivant l'état des corps qu'on essaie, le pays, le sexe, l'âge, etc., des dégustateurs, on n'a rien pu faire de précis en ce genre, et l'instinct les apprécie bien plus que la finesse de l'organe chargé de la dégustation. La saveur est due aux principes chimiques que renferment les corps ; et comme il y en a de fort actifs qui sont insipides, surtout dans les minéraux, on ne doit pas être étonné que la saveur ne donne pas toujours exactement la mesure de leurs propriétés, outre que l'action des corps sur la langue n'indique pas toujours celles qu'ils ont sur le reste du tube intestinal, et qu'enfin cet organe (la langue) peut être malade.

Abercrombie (D.). *Ars explorandi medicas plantarum facultates ex solo sapore.* Londini, 1685, in-8. — Linné (C.). *Sapor medicamentorum.* Resp. J. Rudberg. Upsaliæ, 1751, in-8. — Luchtmans (P.). *Diss. de saporibus et gustu.* Lugduni-Batavorum, 1758, in-4.

Savignon. Un des noms du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L. (II, 436).

Savine. Nom anglais de la sabine, *Juniperus Sabina*, L.

Savinier. Un des noms de la sabine, *Juniperus Sabina*, L. (III, 695).

Savoi-buva. Nom chinois des nids de Salangane, *Hirundo esculenta*, Lath. (III, 511).

SAVOIE. Duché des états de Sardaigne où l'on distingue surtout les quatre établissemens suivans d'eaux minérales, savoir : celui de *La Perrière*, près Moutiers (V, 242); celui d'*Aix-les-Bains*, près de Chambéry (I, 131); celui de *Saint-Gervais*, près de Sallanche, au pied des glaciers de Chamouni (III, 370); enfin celui de l'*Échailles*, près de Saint-Jean de Maurienne (III, 48). Ces quatre sources thermales, salines, sulfureuses, ont une composition presque identique, ce qui porte à croire, vu leur proximité, qu'elles sont alimentées par un réservoir commun.

Bouvoisin. Analyse des principales eaux minérales de la Savoie (*Mém. de Turin*, II, 419).

Savon amygdalin ou médicinal, Savon de Starkey, etc. Voy. *Savons*.

— des verriers. Nom vulgaire du *Peroxyde de Manganèse*.

Savonier. *Sapindus Saponaria*, L. (VI, 218).

SAVONNEUSES (Eaux min.). Eaux thermales, douces, onctueuses au toucher, à la manière de l'eau de *Savon*, ce qu'elles doi-

vent surtout à la présence de la *glairine* ou *barégine :* telles sont celles de Plombières, de Barèges, et, en général, les eaux sulfureuses chaudes et alcalines.

SAVONNIÈRE. Village de France, près de Bar-le-Duc, où Carrère (*Cat., etc.,* 343) indique une source minérale, appelée *Fontaine des Tués*, que Sauvage dit ne contenir ni principe alumineux ni principe vitriolique.

SAVONNIÈRES, près de Tours. Cadet de Gassicourt (art. *Chaux* du Dict. des sc. méd.) cite cette source minérale comme contenant de la chaux pure, fait difficile à croire.

SAVONS. Ce mot désigne, dans son acception la plus large, la combinaison où les produits divers qui résultent du mélange, soit des huiles fixes ou volatiles, soit des résines, avec les bases salifiables ou même les acides. De là, divers genres et espèces de savons très-variés d'aspect, de consistance, de nature et d'emploi. Nous les distinguerons en :

Savons acides, formés par la combinaison d'un acide, soit avec une huile volatile (Voy. *Camphre artificiel*, III, 543), soit avec une huile fixe; c'est une des espèces de *Savonules :* tels sont le *savon acide de Cornette* et celui d'*Achard*. Ce dernier, formé avec l'acide sulfurique et l'huile d'olives, ou tout autre corps gras, est quelquefois employé à l'extérieur dans les cas d'ophthalmie chronique, de gale, de paralysie, et même, comme l'a fait Carminati (Anc. *Journ. de méd.*, LXXXIII, 438), à l'intérieur, à la dose de 20 à 30 grains, contre l'hydropisie et l'ictère.

Savons métalliques et *terreux*. Véritables sels (oleo-margarates), insolubles, base commune des *Emplâtres* (III, 111; V, 375 et 380), dus à l'action des terres ou des oxydes métalliques proprement dits (l'oxyde de plomb surtout) sur les corps gras. Le *Savon calcaire* ou *Liniment calcaire*, mélange de trois parties d'eau de chaux récente avec une partie d'huile d'amandes douces ou d'olive, employé contre les brûlures, les dartres rebelles, etc., est de ce nombre.

Savons alcalins. On peut les diviser en *Savons ammoniacaux* et *Savons alcalins* proprement dits :

Savons ammoniacaux. Les uns, comme l'*Esprit volatil aromatique* de Sylvius, l'*Eau de Luce* (I, 45), etc., résultent de la combinaison de l'ammoniaque avec diverses huiles essentielles, et sont nommés *Savonules*, *Savons volatils*, etc.; ils sont excitans, diffusibles, peu usités d'ailleurs. Les autres sont formés d'ammoniaque et de divers corps gras ou huileux : tels sont le *Liniment ammoniacal*, la *Pommade de Gondret* (I, 237), ainsi que le *Baume Opodeldoch*, qui,

ormé de moelle de bœuf, de diverses huiles volatiles, de camphre, l'alcool et d'ammoniaque, tient le milieu entre ceux-ci et les savons olatils. Les savons ammoniacaux sont employés, à l'extérieur surtout, omme résolutifs, stimulans, et, lorsque l'ammoniaque y prédomine, comme excitans, révulsifs, rubéfians, caustiques même, dans es cas de rhumatisme, d'engorgement chronique des articulations, le paralysie, de névralgie, etc.

Savons alcalins proprement dits. Nous les subdiviserons en *résineux* et *huileux* ou *graisseux*.

Savons résineux. Solutions de résines dans les alcalis. On emploie dans les buanderies un savon de soude et de résine commune. En médecine, diverses combinaisons de résines ordinairement purgatives (jalap, scammonée, gaïac, etc.), et de savon amygdalin, résultant de la solution de ces corps dans l'alcool, qu'on filtre et qu'on fait ensuite évaporer, ont été recommandées comme douées d'une action plus douce que les résines pures, dont ces espèces d'extraits contiennent en général le tiers de leur poids. Ici peut être rapporté le *Savonnule de potasse*, *Savon de Starkey* ou *Savon tartareux*, combinaison imparfaite de térébenthine, de son huile volatile et de potasse, jadis usitée comme résolutive et fondante.

Savons huileux ou *graisseux.* Ce sont de véritables sels. Ceux dans lesquels entrent les graisses de porc, de mouton, de bœuf ou d'homme, ainsi que le savon de beurre, sont des oléo-margarates; ceux d'huile fixe, des oléo-stéaro-margarates; ceux d'huile de poisson contiennent un delphinate. On les distingue en : *Savons mous* ou à base de potasse, dans lesquels prédomine l'oléate : tels sont le *Savon noir* ou *vert* préparé avec de mauvaises huiles de graines, et quelquefois employé à l'extérieur comme résolutif, surtout dans la médecine populaire; le *Savon de Naples*, où entre l'huile de palme; enfin, certains *Savons de toilette* faits avec le saindoux, et aromatisés (M. Masuyer de Strasbourg regarde le savon de potasse comme plus efficace que celui de soude contre les concrétions dont l'acide urique fait partie, telles que les tophus de la goutte, les calculs urinaires, et même les concrétions ostéoïdes des artères et des veines); et en *Savons durs*, ou à base de soude, dans lesquels prédomine le stéarate. Les principales espèces de ces derniers, sans parler du *Savon de beurre de coco* et de *Carabus Saponarius*, Oliv. (II, 84), ni du *Savon de tiglium*, proposé par M. Caventou pour remplacer, à la dose de 2 ou 3 grains, l'huile purgative de ce nom, sont :

1° Le *Savon* dit de *Marseille*, d'*Espagne*, d'*Alicante*, *etc.*, qui est préparé avec l'huile d'olives; le *Savon de Venise*, analogue, mais moins aqueux; le *Savon de Windsor* ou *de Vologd*, où entre le suif,

etc. Le savon de Marseille est tantôt *blanc*, et peut contenir alors des quantités d'eau très-variées, tantôt *marbré*. Celui-ci est le plus employé dans l'économie domestique ; on l'aromatise, on le dissout dans l'alcool faible, etc., pour les usages de la toilette. Mélangé de sous-carbonate de potasse, de chaux vive, d'acide arsénieux et de camphre, il forme le *Savon de Bécœur*, usité, avec plus de constance que de succès, en histoire naturelle, pour la conservation des animaux empaillés.

2°. Le *Savon médicinal*, nommé aussi *Savon amygdalin* ou *Savon d'huile d'amandes douces*. Il est blanc, ferme, sans âcreté, lorsqu'il est bien préparé, et assez récent ; il se dissout facilement dans l'eau pure, l'alcool affaibli, etc. On l'emploie à l'extérieur, soit sous forme d'emplâtre, soit en solution alcoolique ou aqueuse, comme résolutif, usages où on lui substitue souvent le savon ordinaire. On peut l'associer à l'éther acétique (*Journ. gén. de méd.*, LII, 162), au sulfure de soude (M. Planche), etc., pour remplir des indications variées. A l'intérieur, on le donne soit dissous dans l'eau, comme antidote, dans les empoisonnemens par les acides, soit en pilules, à la dose de 6, 12, 24, 48 grains par jour, seul ou comme excipient de divers extraits narcotiques, résineux ou autres, en qualité d'anti-acide, d'apéritif, de fondant, etc.; il était jadis d'un usage très-fréquent contre les acides de l'estomac, les affections dites glaireuses, les engorgemens abdominaux, ceux surtout du foie et de la rate, les suites des fièvres intermittentes, l'hypochondrie, l'ictère, les concrétions biliaires le tabès mésentérique, les scrofules, les hydropisies, (Pleindoux, *Ann. de Montp.*, V, 348), l'épilepsie (F.-A. Cohausen, *Nova acta acad. nat. cur.*, II, 31), et même les calculs urinaires, où, nonobstant les succès du remède de mademoiselle Stéphens, son efficacité est loin de passer aujourd'hui pour démontrée. Selon Desbois de Rochefort, c'est le préservatif le plus assuré de la goutte et un bon remède contre cette affection à l'état chronique, contre ses nodosités, l'asthme qu'elle produit souvent, etc. Il accuse son usage continué de disposer au scorbut, et recommande en conséquence de l'unir aux anti-scorbutiques. Cullen, au contraire (*Mat. méd.*, II, 420, 541) le regarde comme presque inerte. Les médecins de nos jours l'ont à peu près abandonné, à tort peut-être.

Geoffroy (J. C.). *Letter, containing his method of making soap-lees and hard soap for medicinal uses* (*Phil. trans.*, 1742, p. 71). — Schulzius (J.-H.). *Diss. de saponis usu medico* Halæ, 1746, in-4. — Knechelbecker (G.-G.). *Diss. de saponibus.* Lipsiæ, 1756, in-4. — Markmueller (J.). *Diss. de sapone veneto.* Vindob., 1757, in-4. — Daller (A.). *De saponibus.* Basileæ, 1767. — Brey (J.-T.). *Diss. de saponibus in genere et specie.* Œnopontis, 1774, in-4. — Macquer (P.-J.). Mém. sur les savons acides et sur les avantages qu'on en pourrait retirer dans la pratique de la médecine (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1776, p. 379). — Cornette. Mém. sur une nouvelle manière de préparer les savons acides et leur usage en médecine (*Ibid.*, 1779, p. 188). — Gruner (C.-G.). *Diss. de usu aci-*

dorum, et saponis hispanici præsertim in febribus acutis inflammatoriis. Ienæ, 1781, in-4. — Obs. sur le savon de.... Starkey, avec un nouveau procédé pour le préparer (*Rec. des actes de la société de santé de Lyon*, an 1, p. 420). — Hildebrand (A.-F.). *Diss. sistens internum saponis usum nocivum.* Marburgi, 1794, in-4. — Voyez aussi l'indication de divers mémoires sur le même sujet dans le *Repertorium commentationum* de J.-D. Reuss (XI, 275).

Savonules. Combinaisons d'huiles essentielles avec des alcalis (*Savonules alcalins*), ou des acides (*Savonules acides*). Voy. *Savons*.

Savorée. Un des noms français anciens de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Savory. Nom anglais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L. (VI, 229).

Saw bréad. Nom anglais du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L. (II, 557).

Sawina, Sawina neb klasfterska ehwogka. Noms bohème et polonais de la sabine, *Juniperus Sabina*, L. (III, 695).

SAXE. Province de Prusse dont la plupart des eaux minérales sont froides et peu riches en principes minéralisateurs, d'après E. Osann (*Revue des sources médicin. les plus importantes du royaume de Prusse*. En allemand. Berlin, 1827, in-8).

Saxe (La). Village du Piémont. Voy. l'art. *Cour-Mayor* (II, 455).

SAXIFRAGA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la Décandrie Digynie, qui tire le sien de ce que la plupart des espèces qu'il renferme croissent entre les pierres, dans les fentes des rochers, *saxum frango*. Suivant Pline, ce serait de leurs propriétés lithontriptiques qu'elles seraient ainsi nommées. Ce sont en général de petites plantes qui habitent les montagnes, quelquefois les sables stériles, sur les murs, etc. Elles sont nombreuses, et la plupart européennes. Le *S. bronchialis*, L., croît en Sibérie, où il est employé, d'après Gmelin, contre l'angine et le pleurésie (*Flora sibirica*, IV, 165). Le *S. cotyledon*, L., mentionné par Hippocrate sous le nom d'*Onobleton*, était sans doute usité en Grèce de son temps. Le *S. crassifolia*, L., du nord de l'Asie, y est administré contre le flux de ventre; on l'y prend en infusion théiforme, ce qui l'a fait appeler *Thé des Mongols* (Pallas, *Voyage*, III, 271, *idem* Gmelin). Le *S. granulata*, L., saxifrage granulée (*Flore médicale*, VI, f. 315), jolie espèce qui croît dans nos environs, dans les bois sablonneux, aux lieux arides, à grandes fleurs blanches, et dont les racines présentent des globules formés de petits grains rougeâtres, agglomérés, auxquels elle doit son nom, a des tiges rameuses, des feuilles radicales réniformes, lobées, longuement pétiolées, et les caulinaires cunéiformes, également lobées; un calice à 5 divisions; une corolle de 5 pétales, à 10 étamines, 2 styles et une capsule bicorne, à 2 loges polyspermes. Elle était renommée chez les anciens par ses propriétés diurétiques et lithontriptiques; mais on croit que leur espèce était le *S. cotyledon*, L., et non celle-ci. Les modernes font aujourd'hui peu ou point d'usage de cette plante, qui est le *Saxifraga alba* des officines, et il y a lieu de croire que c'est par une sorte de signature

qu'on lui a attribué de *briser les pierres*, ce qui a été accordé à d'autres plantes *Saxifrages* par le même motif. Du reste, on employait les petits tubercules des racines, qui sont d'une saveur un peu amère, à la dose d'une once par jour; les feuilles sont âcres et piquantes suivant Linné, acidules et insipides suivant Haller et suivant nous; les bestiaux ne les mangent pas. Le *S. tridactylites*, L., petite plante rougeâtre, glanduloso-visqueuse, vient sur les murs au premier printemps. Elle doit son nom à la forme trilobée de ses feuilles, et peut fournir de la glu, selon M. Chevallier (*Dict. des drogues*, III, 14). Plusieurs saxifrages, telles que le *S. pyramidalis*, Lapér., *S. longifolia*, Lap., *S. crassifolia*, L., *S. geum*, L., etc., sont cultivées comme ornement dans les jardins des curieux.

SAXIFRAGA BRANCA. Nom portugais de la saxifrage, *Saxifraga granulata*, L.
SAXIFRAGE, SAXIFRAGE GRANULÉE, *Saxifraga granulata*, L.
— DES ANGLAIS. *Peucedanum Silaus*, L. (V, 250).
— BLANCHE. *Saxifraga granulata*, L.
— DORÉE. *Chrysosplenium oppositifolium*, L. (II, 274).
— MARITIME. *Crithmum maritimum*, L. (II, 466).
— PIMPRENELLE. *Pimpinella Saxifraga*, L. (V, 316).
— ROUGE. *Spiræa Filipendula*, L.
— PYRAMIDALE. *Sempervivum tectorum*, L.

SAXIFRAGES, *Saxifraga*. Médicamens propres à briser la pierre. Synonyme de *Lithontriptiques* (IV, 133).

SAXIFRAGES, SAXIFRAGÉES, *Saxifragæ*. Famille naturelle de la série des dicotylédones polypétales, à étamines périgynes, dont le genre *Saxifraga* est le type. Elle renferme des plantes herbacées à feuilles alternes, simples, ou à tiges ligneuses et à feuilles opposées (*Cunoniacées*, R. Brown). Elles n'offrent pas de propriétés médicales prononcées ni uniformes; les genres *Adoxa*, *Chrysosplenium*, *Saxifraga* et *Weinmannia*, sont à peu près les seuls qui possèdent quelques végétaux faiblement usités.

SEY SELLEY. Nom tamoul du *Salvia bengalensis*, Rottl.
SAYAN. Nom de l'hirondelle salangane aux Philippines. Voy. *Hirundo*.
SAYL KUNDE. Nom tamoul du *Cyprinus Carpio*, L. (II, 570).
SAYND KA DUD. Nom dukhanais de l'*Euphorbe*.
SAYORU. Nom japonais du *Convallaria Polygonatum*, L.
SAYRI. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605), au Pérou. M. de Jussieu dit qu'on y appelle *Sayre* le *Nicotiana pulmonarioides* de Kunth.
SCABIEUSE, SCABIEUSE OFFICINALE. *Scabiosa arvensis*, L.
— DES BOIS. *Scabiosa sylvatica*, L.
SCABIOSA. Nom italien du *Scabiosa arvensis*, L.

SCABIOSA. Genre de plantes de la famille des Dipsacées, de la Tétrandrie monogynie, dont le nom vient de *scabies*, gale, de l'emploi de plusieurs de ses espèces contre cette maladie. Ce sont des plantes herbacées, le plus souvent vivaces, à feuilles opposées, à fleurs réunies en tête sur un réceptacle commun, environné d'un involucre ou calice extérieur foliacé; chaque fleur, qui est à 4 ou 5 divisions,

a son lobe extérieur plus grand, avec un calice à 5 segmens sétacés, placé sur l'ovaire; les modernes ont divisé ce genre en plusieurs autres, tels que le *Cephalaria*, l'*Asterocephalus*, etc., les *S. atropurpurea*, L., et *Caucasica*, Bieb., se cultivent dans les jardins. Le *S. arvensis*, L., grande espèce à feuilles radicales entières, les suivantes pinnatifides, et à fleurs d'un bleu cendré, croît dans nos prés touffus; elle est amère et estimée dépurative, sudorifique, résolutive, etc. On l'emploie contre les maladies de la peau, le catarrhe, l'asthme, etc. Le *S. succisa*, L., Succise, Mors du diable, qui a la racine tronquée et comme rongée, les feuilles lancéolées, ovales, entières, les supérieures un peu dentées, les fleurs d'un bleu d'azur agréable, qui fleurissent à l'automne, est un peu amère, astringente, et usitée contre les flueurs blanches, l'esquinancie, en topique sur les plaies, à la dose d'une once à deux. En Suède, on en tire une fécule verte, en la traitant comme le pastel. En Perse, où on dit qu'elle prend un grand accroissement, les habitans la croient très-bonne contre la colique, l'assoupissement, les vertiges, etc. (*Découvertes des Russes*, IV, 206). L'extrémité de sa racine, comme rongée, a fait dire que le diable l'avait mordue pour nous priver de ses grandes vertus, ce qui l'a fait appeler *Morsus diaboli*. Le *S. sylvatica*, L., Scabieuse des bois, est l'espèce la plus employée contre la gale, les dartres et autres maladies de la peau où elle agit comme amère et dépurative. M. Rhumb, docteur en philosophie, a fait lire, à notre académie des sciences, le 30 août 1824, un mémoire où il prétend que les racines des scabieuses contiennent, avant la maturité de leur tige, un acide combiné avec l'ammoniaque qui les colore en bleu, ainsi que celle des autres Dipsacées. Il est de fait que quelques espèces ont les fleurs qui se colorent en vert ou en bleu dans les herbiers, et que les feuilles de succise prennent une teinte verdâtre, puis purpurine, à mesure qu'elles avancent vers la maturité.

Scabuat. Nom danois du *Scabiosa arvensis*, L.

Scadiccaali. Nom indien de l'*Euphorbia Tirucalli*, L. (III, 188).

Scamer. Un des noms du fenouil en Arabie. Voy. *Fœniculum*.

SCAMMONÉE, *Scammonea*. Produit gommo-résineux purgatif, attribué au *Convolvulus scammonia*, L. (II, 410), et provenant aussi de quelques autres *Convolvulus*; il paraît que d'autres plantes, de la famille des Apocynées, produisent une substance analogue, ce qui explique pourquoi nous traitons à part de la scammonée et non au genre *Convolvulus*.

Cette gomme-résine, regardée autrefois comme une résine, a été fort anciennement employée; les Grecs la désignaient par le nom de σκαμμωνία, et les Arabes par celui de *Sachmunia*, d'où dérivent ceux qu'elle porte en latin et en français aujourd'hui.

Pour obtenir la scammonée, on coupe le liseron scammonée, qui croît en Syrie, en Cappadoce, en Judée et autres régions de l'Asie mineure, un peu au dessus du collet de la racine, dont on jette la tige, regardée comme de peu de vertu; on creuse cette partie, et on ramasse le suc lactescent dont elle est imprégnée, à mesure qu'elle s'en remplit, puis on l'expose dans des coquilles où il se durcit. C'est là la scammonée de premier choix, ou *de première goutte*, ou *en coquille*, comme on dit dans le commerce, dont il ne vient guère en Europe, à ce qu'il paraît, attendu que les grands du pays la gardent pour leur usage; on dit même qu'on en récolte une petite quantité *en larmes*, dont ils font bien plus de cas encore; celle des boutiques s'obtient en écrasant la racine, qui est grosse, longue, charnue, la soumettant à la presse et évaporant le suc qu'on en obtient à une douce chaleur; c'est la scammonée de deuxième qualité ou de *seconde goutte*; elle doit être à cassure vitreuse, sans corps étrangers, et blanchir lorsqu'on y applique le bout de la langue. Elle est en morceaux gris, plus ou moins volumineux, faciles à rompre, d'une teinte un peu plus foncée à l'intérieur, légèrement poreuse, parsemée en dedans de points blancs, sans odeur, d'une saveur un peu nauséabonde. La surface s'effrite quelque peu à l'air. Cette drogue se tire d'Alep, principal lieu de commerce de l'Orient, ainsi que Smyrne, ce qui la fait appeler *Scammonée d'Alep*. Elle arrive dans des espèces de tambours qui en renferment de 75 à 120 livres pesant.

Il croît dans les îles de la Grèce, à Samos, suivant Tournefort (*Voyage*, II, 110); à Rhodes, selon Sibthorp (*Flora græca*, I, 132), et à Cos, d'après le capitaine D'Urville (*Enumeratio plantarum in oriente*, etc., pag. 23), un liseron qu'on appelle aussi *Convolvulus scammonia*, L., qui grimpe sur les buissons, et dont la fleur est jaune, avec des bandes roses; le calice a 3 folioles intérieures obtuses, comme rongées, et a 2 extérieures arrondies, plus vertes; les feuilles sont hastées et le pédoncule, plus long qu'elles, est multiflore. Il est figuré tome VI, pl. 317, de la *Flore médicale*; mais les fleurs sont trop blanches, et le calice est inexact. Tournefort assure qu'on en retire une scammonée, que ce grand botaniste dit de qualité inférieure, et dont on use surtout dans la Natolie, d'où on l'envoie à Smyrne, ce qui la fait appeler *Scammonée de Smyrne*; il la dit rousse, dure, coriace, difficile à mettre en poudre, purgeant avec violence, causant souvent des tranchées, des superpurgations fâcheuses. Cette espèce, ajoute-t-il, répond parfaitement à la description qu'en fait Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 165). Il n'est pas certain que cette plante soit la même que celle qui donne la scammonée de Syrie ou d'Alep. Mais celle-ci est peu connue, tandis que la plante de Grèce, qui est comme

avons dit, à fleurs jaunes, est dans beaucoup d'herbiers. Nous la possédons donnée par notre ami le capitaine D'Urville. Sprengel indique encore le liseron de la scammonée seulement dans l'Asie mineure, et d'après M. De Candolle (*Essai*). Sibthorp dit que la scammonée est produite par deux liserons différens, l'un le *Convolvulus scammonia*, L., et par un autre qu'il ne nomme pas. C'est donc un point de matière médicale à éclaircir que de savoir si la scammonée d'Alep et celle de Smyrne sont fournies par la même plante. La scammonée de Smyrne arrive en pains, comme la résine de pin.

Il paraît qu'on obtient du *Cynanchum monspeliacum*, L. (II, 560), en évaporant le suc qu'on en retire à la pression, la sorte de scammonée appelée *Scammonée en galette*, ou la commune, qui est noire en dedans et en dehors, terne, en grosses plaques, comme du pain d'épice, et évidemment fondue. Cependant, d'après d'autres auteurs, cette substance serait un mélange que les droguistes de Provence feraient avec des résidus de poix, de résine, d'euphorbe, de jalap, l'extrait résineux de la plante, etc., fondus ensemble. C'est encore cette sorte qui porte abusivement le nom de *scammonée de Montpellier*.

Aujourd'hui, dans le commerce, la scammonée la plus légère, la moins colorée, qui a une odeur d'huile ou de beurre rance, qui est friable, etc., se donne pour scammonée d'Alep; celle qui est plus noire, plus dure, plus sèche, passe pour scammonée de Smyrne; ce n'est peut-être qu'une qualité inférieure de l'autre. On livre pour scammonée de Montpellier, la scammonée en galette. La meilleure scammonée vaut environ 25 à 30 sous la livre.

S'il fallait en croire quelques écrivains, la scammonée de Smyrne serait produite par le *Periploca secamone*, L., que Robert Brown a placé dans son genre *Secamone*, et dont MM. Roëmer et Schultz ont fait leur *S. Alpini*, parce que Prosper Alpin a gravé le premier cette plante (*Plant. ægypt.*, t. 134). Ce dernier auteur dit que le suc de ce végétal grimpant, d'Egypte, à feuilles lancéolées, linéaires, est jaune; et il ajoute qu'il n'est d'aucun usage en médecine, *tamen nullus usus in medicinâ* [1].

Poiret dit qu'à Bourbon le *Periploca maritima*, Poiret, donne une sorte de scammonée. Voy. *Periploca* (V, 239).

---

[1] On a commis plusieurs erreurs au sujet de cette plante dans le premier volume des *Mémoires de l'académie royale de médecine*. On y mentionne le *Periploca emetica* de Retz, et bas plus le *Scammonia* (on a voulu dire *Secamone*) *emetica*, qui est de Robert Brown, et un synonyme du précédent, comme étant le nom du *Secamone Alpini*, de Roëmer et Schultz, qu'on dit venir dans les

L'analyse des deux espèces principales de scammonée a été faite par MM. Vogel et Bouillon-Lagrange. Celle d'Alep contient : résine, 60 (M. Planche en a obtenu jusqu'à 76); gomme, 3; extrait, 2; débris végétaux, etc., 35. Celle de Smyrne : résine, 29; gomme, 8; extrait, 5; débris végétaux, 58; d'où on voit que celle d'Alep contient plus du double de résine que celle de Smyrne, qui possède au contraire plus de gomme et d'extractif que celle d'Alep, et que dans toutes les deux il y a considérablement de parties étrangères. On peut décolorer ces résines par le charbon animal sans les priver de leur action purgative, d'après MM. Chomel et Olivier (*Journ. analyt.*, n° 3, p. 543; 1827). La scammonée rougit, d'après Hatchett, la teinture de tournesol, ce qui a lieu aussi pour d'autres substances résineuses (*Ann. de chim.*, LXXII, 69; et *Bull. de pharm.*, I, 421); elle est soluble dans l'alcool et l'éther, tandis que la résine de jalap est soluble dans l'alcool, mais ne l'est pas dans l'éther, d'après M. Planche.

Les médecins de la plus haute antiquité ont connu et employé la scammonée, comme on le voit aux écrits d'Hippocrate, de Galien, etc., qui se servaient de la racine en nature ou de sa décoction en application topique sur les douleurs rhumatismales, la goutte, etc., mais surtout de la gomme-résine, comme drastique; c'était pour eux un produit indigène. Les Arabes la prescrivirent aussi beaucoup. Mésué, dit Geoffroy, la regardait comme un purgatif tellement excellent qu'il la désignait par le nom de *Purgatif* tout court. Oribaze en avait une aussi bonne opinion. Les anciens la considéraient comme ayant la propriété d'évacuer la bile ténue, citrine (Fernel, *De method. curandi*), les liquides pituiteux, séreux. De nos jours la scammonée est considérée comme un purgatif actif, qui ne doit pas être employé dans les affections aiguës où l'énergie vitale a reçu un surcroît morbifique, telles que les phlegmasies, les fièvres, les maladies éruptives, etc.; on peut la prescrire à petites doses lorsqu'il n'y a pas d'excitation particulière, surtout du tube intestinal et de l'estomac. C'est seulement dans les circonstances où il y a affaiblissement de la sensibilité des tissus, où l'inervation est diminuée, etc., qu'on la conseille en quantité notable, comme dans l'apoplexie, le coma, la paralysie, l'hydropisie, etc., et dans quelques névroses, telles que certaines épilepsies, la manie, la colique métallique, la catalepsie,

---

sables d'Alexandrie. Le *S. Alpini* croît effectivement, assure-t-on, en Egypte, mais le *S. emetica* est de l'Ile de France. On parle aussi dans le même passage de deux *Periploca* de M. Leschenault. Les *P. ciliata* et *P. vomicans* qui ne sont connus de personne, etc., etc.

l'hystérie, les céphalées chroniques, dans la vieillesse, etc., etc.; la dose est, en général, de 6 à 12 grains en poudre et en pilules, jusqu'à celle de 24 à 36 grains, chez les sujets robustes, pour une purgation, suivant l'âge, le sexe et la force des malades; Russel dit qu'un scrupule a produit 6 selles chez un sujet. Quelquefois on la suspend à l'aide d'un jaune d'œuf ou d'un mucilage gommeux, dans une espèce de looch pour l'ingérer; on la triture avec du sucre, de la poudre de réglisse, etc. L'extrait alcoolique de scammonée, qu'on prépare dans les pharmacies, se donne à moitié de la dose de la scammonée du commerce. Les anciens prescrivaient de faire cuire la scammonée dans un coing pour l'adoucir, et la nommaient alors *Diagrède;* ils avaient ainsi le *Diagrède cydonisé*, qui est celui dont on faisait le plus d'emploi, le *Diagrède glycyrrhizé*, si elle était mêlée avec l'extrait de réglisse; le *Diagrède soufré*, si on exposait la scammonée à la vapeur du soufre en ignition, etc. Les modernes ont, avec raison, supprimé ces préparations, et préfèrent diminuer la dose de cette substance purgative, dont l'activité est d'ailleurs moins forte que celle de la résine de jalap, comme cela est prouvé par les expériences de MM. Chomel et Olivier (*loc. cit.*).

L'action de la scammonée, à dose élevée, a lieu surtout sur la muqueuse gastro-intestinale, et les traces d'inflammation, lorsqu'elle en produit, se remarquent particulièrement dans les régions pylori-duodénale et du rectum, ce qui est d'ailleurs analogue à ce qui se voit dans la plupart des empoisonnemens par les substances irritantes (*Archives gén. de méd.*, XVI, 141). C'est cette action sur l'intestin qui doit empêcher de la prescrire lorsqu'il y a irritation, chaleur dans la longueur de ce tube. Hoffmann nommait la scammonée, à cause de cette action, le *Poison des coliques*. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'effet de la scammonée est à peu près nul sur les chiens. M. Orfila a fait avaler jusqu'à 4 gros de scammonée à des chiens, il n'en est résulté que des déjections abondantes (*Toxic.*, 1, 96, 1re partie), ce qui doit, jusqu'à un certain point, rassurer sur la violence prétendue de la scammonée chez l'homme.

On reproche à la scammonée d'être un purgatif infidèle, ce qui est parfois vrai et paraît tenir à ce qu'on a employé tantôt la scammonée d'Alep, tantôt celle de Smyrne, mais le plus souvent à l'idiosyncrasie des sujets, à l'état morbifique contre lequel on l'administre, etc. Il est vrai de dire que le plus souvent on a exagéré cette inégalité d'action, et que la scammonée en pilule remplace fort bien, dans un grand nombre de cas, les *médecines noires*. A haute dose la scammonée est un puissant hydragogue : on faisait autrefois beaucoup d'usage de cette substance, aujourd'hui fort délaissée avec la plupart des

purgatifs, abandonnés fort à tort et qui privent la thérapeutique d'un de ses agens les plus puissans.

La scammonée entrait dans la *Poudre de tribus* ou *Cornachine*, dans les *Pilules vitrées*, dans les *Pilules sine quibus*, dans les *Pilules hydragogues de Bontius*, dans les *Electuaires hameeh*, *caryocostin*, *diacarthame*, dans l'*Extrait panchimagogue*, etc., etc., compositions à peu près inusitées aujourd'hui.

M. Peschier a signalé une scammonée prétendue d'Alep qui se trouve en Suisse; elle a une saveur fade, une odeur nauséeuse, et elle est dure au point de résister aux coups de marteau; elle est insoluble dans l'alcool, tandis qu'elle se ramollit dans l'eau; elle paraît composée d'un mélange de fécule amylacée, de gélatine et d'une matière colorante inerte. Son prix est de moitié moindre que celui de la *vraie* scammonée d'Alep, qui coûte environ 70 fr. la livre (*Journ. de chim. méd.*, V, 431). Au surplus la scammonée naturelle est souvent mêlée de cendre, de sable, de farine, etc., pour en augmenter le poids.

Vogel et Bouillon-Lagrange. Essai analytique des scammonées d'Alep et de Smyrne, suivi de quelques observations sur la coloration en rouge du tournesol par ces résines (*Ann. de chimie*, LXXII, 69, et *Bull. de pharmacie*, I, 421). — Planche. Mémoire pour servir à l'histoire des résines des *convolvulus*, et en particulier des résines de jalap et de scammonée (*Journ. de pharm.*, XIII, 165; 1827). — Olivier (C.-P.). Note sur les effets comparatifs de la résine de scammonée préparée suivant le *Codex*, et celle qui est décolorée par le charbon animal (*Archives générales de méd.*, XVI, 141). — Peschier Sur la sophistication de la scammonée (*Journ. de chimie méd.*, V, 431).

SCAMMONÉE D'ALEP. Sorte la plus estimée de scammonée. Voy. *Scammonée*.
— D'ALLEMAGNE. Suc épaissi du grand liseron, *Convolvulus sepium*, L. (II, 410).
— D'AMÉRIQUE. Un des noms du méchoacan, *Convolvulus Mechoacan*, Vitman (II, 407).
— DE BOURBON. Suc épaissi du *Periploca mauritiana*, Poiret (V, 239).
— EN GALETTE. Sorte la moins estimée de scammonée. Voy. *Scammonée*.
— DE MONTPELLIER. Suc épaissi du *Cynanchum Monspeliacum*, L. (II, 560).
— DE SMYRNE. Une des sortes peu estimée de scammonée. Voyez *Scammonée*.

SCAMMONEUM, SCAMMONIUM. Noms hollandais et allemand de la *Scammonée*.

SCAMMONIUM ALEPENSE SEU SYRIACUM, off. Noms officinaux de la *Scammonée d'Alep*.

SCAMMONY, SCAMONEA. Noms anglais et italien de la *Scammonée*.

SCAMPIUZA. Un des noms du tussilage, *Tussilago farfara*, L., dans les anciens.

SCANARIA. Ancien nom du cerfeuil, *Scandix Cerefolium*, L. Voy. *Cherophyllum sativum*, Lam. (II, 194).

SCANDELLA. Nom italien de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

SCANDIX ODORATA, L., Cerfeuil musqué. Cette plante ombellifère, aromatique, qui croît sur les montagnes élevées de l'Europe, a ses feuilles d'une odeur de musc, ou plutôt d'anis, qui lui a fait donner son nom français. C'est le *myrrhis* des anciens auteurs. On l'a vantée comme emménagogue, propre à combattre l'asthme, la phthisie, l'épilepsie, à résister aux venins (Dioscoride, *lib* IV, *c.* 3). Son suc dépuré a été donné dans l'hydropisie comme un bon diurétique, etc.

Macéré dans le vin, on s'est servi de ce végétal pour laver les plaies blafardes, fongueuses, etc. Les pousses de *S. odorata* sont alimentaires dans le nord. Le *Scandix Pecten veneris*, L., Peigne de Vénus. Petite plante annuellequi pousse dans nos moissons, qui est remarquable par ses longs fruits hispides, rudes, dont l'ensemble a été comparé à un peigne; Lémery dit que quelques personnes la mangent; suivant lui cette plante est apéritive, vulnéraire, digestive, résolutive, utile dans les maladies de la vessie, etc., en décoction (*Dict.*, 693) elle est inusitée parmi les gens de l'art. Le *Scandix cerefolium*, L., cerfeuil ordinaire, a été traité à *Chærophyllum sativum*, Lam. (II, 194).

Scapha. Noronha dit qu'une des espèces de son genre *Scapha* (qui est probablement le *Sauravja* de Willdenow, de la famille des Ternstromiées, et l'*Apatelia* de Candolle) a le fruit acidule et d'une saveur analogue aux tomates et qu'il sert d'aliment aux Javanais sous le nom de *Koleho* (De Candolle, *Essai*, etc., 203).

SCARABÆUS, Scarabées, Σκαραβος des Grecs. Grand genre linnéen d'insectes, aujourd'hui subdivisé en plusieurs autres (voy. *Melolontha*), et auquel appartiennent plusieurs animaux stercoraires (les *S. stercorarius*, *vernalis* et *sylvestris*, L.) collectivement nommés jadis, bousier, fouille-merde, et, dans les officines, *Scarabée pilulaire;* on les rapporte maintenant au genre *Geotrupes*. Ces insectes d'un noir luisant, violet ou vert métallique, sont indiqués par Sylvaticus, comme diurétiques, emménagogues, abortifs, et propres à calmer les douleurs utérines; ils faisaient la base de l'huile de scarabées de l'ancien Codex, vantée comme résolutive, adoucissante et employée surtout contre les hémorrhoïdes. J. Lanzoni l'a vue, appliquée en épicarpe, guérir des convulsions fébriles (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. III, A. 1, 1694, p. 51). Mis en poudre, le *S. stercorarius*, L., le plus gros et jadis le plus usité de tous, passait pour lithontriptique (Lanfranc); réduit en cendre, on le prescrivait dans les cas de chute du rectum (Rivière, *Obs.* 27, *Morbor. infreq.*) et le staphylôme.

Scarabæus cornutus s. bicornis. Ancien nom du cerf-volant, *Lucanus Cervus*, L.
— stridulus. Un des noms anciens du hanneton, *Melolontha vulgaris*, L.
— unctuosus. Nom donné dans les anciens formulaires, soit au *Lucanus Cervus*, L., soit surtout au *Meloe Proscarabæus*, L. (IV, 317).

Scarabée de mai. Nom vulgaire du *Meloe proscarabæus*, L., ou du *M. Majalis*, Oliv. (IV, 317).

Scarabée-tortue. Un des noms vulgaires du *Coccinella Septempunctata*, L.

Scarabelaphus. Ancien nom latin du *Lucanus Cervus*, L.

SCARBOROUGH. Belle ville maritime d'Angleterre dans le Yorkshire, connue pour ses bains de mer et ses eaux minérales fer-

rugineuses. Celles-ci, d'après Lister, contiennent du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer et du gaz acide carbonique.

Shaw (P.). Recherches sur le contenu, les vertus et les usages des eaux minérales de Scarborough (en anglais). Londres, 1743, in-8; traduites par Coste en 1767, Paris, in-12 — Voyez aussi les mémoires de R. Wittie et de Lighmore, dans les *Philos. transactions.* 1669, p. 1038 et 1128.

Scarcina argentea, Rafin. Poisson apode usité, comme aliment, sur les côtes de Sicile, et dont l'enduit argentin remplace l'*essence d'orient* (voy. II, 569).

Scarda. Un des noms italiens de la brême, *Cyprinus Brama*, L.

Scare, Scarus, Σκαρος d'Aristote. C'est le *Labrus Scarus*, L. (IV, 2).

Scariole, Scarole. Variété de la chicorée cultivée, *Cichorium Endivia*, L. (II, 279). Il ne faut pas le confondre avec la laitue sauvage, appelée *Lactuca Scariola*, L. (IV, 16).

Scarlaggia. Nom italien du *Salvia Sclarea*, L. (VI, 193).

Scarlatum. Ancien nom de la cochenille, *Coccus Cacti*, L. (II, 331).

Scarlet mushroom. Nom anglais du *Cynomorion coccineum*, L.

SCARUS. Genre de poissons acanthoptérigiens, nommés communément poissons perroquets, qui comprend plusieurs espèces alimentaires, telles que le *S. purpureus*, Forsk. (*Labrus purpureus*, L.), des côtes de l'Arabie, et le *S. Siganus* Forsk., (*S. rivulatus*, Gm.), de la mer Rouge, où il atteint une aune de longueur. Les Arabes regardent la chair de ce dernier comme échauffante, et se servent extérieurement de sa graisse contre les douleurs goutteuses. Lémery (*Dict.*, 790) dit que le foie du *Scarus* passe, soit comme aliment, soit séché et réduit en poudre, pour utile contre l'ictère et les obstructions.

Scarzapepa. Un des noms italiens de la *Menthe*.

Scavisson. Un des noms de l'écorce du *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).

Scavolo. Nom italien de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L. (I, 282).

Sceau de Notre-Dame. Un des noms du *Tamus communis*, L.

— de Salomon. Un des noms du *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

— de la vierge. Synonyme de *Sceau de Notre-Dame*.

Scebram. Un des noms de l'*Euphorbe* chez les anciens.

Scedenegi. Un des synonymes arabes de *Pierre Hematite*.

Sceha. Nom arabe du *Tribulus terrestris*, L.

Scelerata. Nom du *Ranunculus sceleratus*, L., dans Apulée.

Scella di Salomee. Nom portugais du *Convallaria Polygonatum*, L.

Scellan. Nom d'un poisson inclassé très-estimé à Paris au 12e siècle.

Scenabran. Nom arabe du basilic, *Ocymum basilicum*, L. (V, 4).

Scerbin. Nom hébreu du cèdre du Liban, appelé *Sebin* par les Arabes.

Schaafgarbe. Nom allemand de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L. (I, 22).

Schaafmuller. Un des noms allemands de l'*Agnus castus*, L. Voy. *Vitex*.

Schaafunschlitt. Un des noms allemands de la *Graisse de Mouton*.

Schaap linseboom. Nom hollandais du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

Schaatssh. Nom dukhanais du *Sérum* du lait.

Schabaschi. Nom turc de la squine, *Smilax China*, L.

Schabel, Schnabel. Noms allemands de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.

Schabhloul. Nom hébreu du limaçon, *Helix Pomatia*, L.

Schacarille. Un des noms allemands de la cascarille, *Croton eluteria*, Sw.

Schachak. Nom hébreu de l'*Air atmosphérique*.

Schack. Nom syrien de l'*Acacia nilotica*, W.

Schade. Nom anglais de la feinte, espèce d'*Alose* peu estimée.

SCHADIDA CALLI. Un des noms indiens de l'*Euphorbia antiquorum*, L. (III, 178), dans Rheede (*Hort. malab.*, II, t. 12).

SCHADOWNIK. Nom russe du *Thymus Serpyllum*, L.

SCHADRAYKULLIE PAAL. Nom tamoul de l'*Euphorbe*.

SCHÆNANTHE. *Andropogon Schænanthus*, L. (I, 290). Il ne faut pas confondre cette graminée de la zone torride avec le nard (*Andropogon Nardus*, L.) qui est une racine (IV, 582).

SCHAFEF. Un des noms hébreux de la rue, *Ruta graveolens*, L. (VI, 140).

SCHAFFLOSER TRAGANTSTRAUCH. Un des noms allemands de l'*Astragalus exscapus*, L.

SCHAFRAN. Nom russe du safran, *Crocus sativus*, L.

SCHAFTREU. Un des noms allemands de l'*Equisetum arvense*, L.

SCHAGERI-COTTAM. Le suc des fruits baccifomes de cet arbre du Malabar, voisins des *Cormes*, mêlé avec du sucre, est rafraîchissant; celui de ses feuilles est usité dans les flux abdominaux, etc. C'est le végétal représenté tab. 56, du tome 1er de l'*Hortus malabaricus*, sur lequel Commerson a écrit, sur notre exemplaire, qui lui a appartenu, *Microsos paniculata*, genre que nous ne voyons décrit nulle part.

SCHAHBUI. Nom persan de l'*Ambre gris*.

SCHAHID. Nom persan du *Miel*.

SCHAHTRA. Nom dukhanais et persan de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

SCHAHUM. Nom arabe de la *Graisse*.

SCHAJIS. Nom hébreu du *Sous-Carbonate de Chaux* ou *Pierre calcaire*.

SCHAKAKEL. Un des noms égyptiens de l'*Eryngium campestre*, L. (III, 145).

SCHAKAR, SCHARKARA, SCHUKUR. Ces mots indiens, qui signifient *Suc doux*, sont les noms du sucre. Voy. *Saccharum*.

SCHAKARA KUMATEI. Un des noms tamouls du *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491).

SCHAKÉDH. Nom hébreu de l'amandier, *Amygdalus communis*, L. (I, 262).

SCHALAC. Un des noms hébreux du coucou, *Cuculus canorus*, L.

SCHALACH. Nom hébreu du héron, *Ardea cinerea*, L., selon Sonnini.

SCHAMA-PUSPI. Un des noms brames du *Crotalaria retusa*, L. (II, 471).

SCHAMAINDU PU. Nom tamoul de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

SCHAMAR. Un des noms arabes du fenouil. Voy. *Fœniculum*.

SCHAMBU. Un des noms de l'*Eugenia Malaccensis*, L. (III, 557).

SCHAMEN. Nom hébreu de l'*Huile*.

SCHAMUTH. Un des noms arabes de l'*Acacia nilotica*, W.

SCHANDAU. Petite ville de Saxe à 10 lieues de Dresde, très-fréquentée pour ses bains préconisés, dit-on, par le docteur Kapp.

SCHANGA-CUSPI. Nom malabare du *Clitoria ternatea*, L. (II, 315).

SCHARA-MODO. Ce nom mogol, qui veut dire *Bois jaune*, est celui de la rhubarbe dans ce pays. Voy. *Rheum* (VI, 57).

SCHARBOCKSKRAUT. Un des noms allemands du *Cochlearia officinalis*, L., et de la petite chelidoine, *Ranunculus Ficaria*, L., d'après M. Jourdan.

SCHARFER HAHNENFUSS. Nom allemand du *Ranunculus acris*, L.

SCHARIJ. Un des noms arabes du *Cucurbita Citrullus*, L.

SCHARLACHFARBIGE BECHERNFLECHTE. Nom allemand du *Lichen cocciferus*, L.

SCHARTACHWURM. Nom allemand de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.

SCHAUCH. Nom arabe du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill. (V, 244).

SCHEBA. Un des noms arabes du *Semen Contra*. Voy. ce mot.

SCHEBB. Nom arabe de l'alun, *Sur-sulfate d'Alumine et de Potasse*.

SCHEBER. Nom hébreu du froment, *Triticum hybernum*, L.

SCHECH-MADJAR. Un des noms arabes du capillaire, *Adianthum capillus Veneris*, L. (I, 75).

SCHECKICHTE ENTE. Nom allemand de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L.

SCHEDA ENHINDI. Un des noms arabes de l'*Amarantus oleraceus*, L. (I, 221).

SCHEDACH. Un des noms arabes de la rue, *Ruta graveolens*, L. C'est aussi celui de l'*Amarantus blitum*, L.

SCHEDENEGI. Nom arabe du chenevis. Voy. *Cannabis sativa*, L. (II, 68).

SCHEELIUM. Nom donné au *Tungstène* par les chimistes allemands.

SCHEERE. Voy. *Antonia* (Vallée d'), I, 357.

SCHEFTLARN. Source alcaline froide, à 4 lieues de Munich, regardée par les habitans comme les préservant des maladies épidémiques. Elle contient de l'acide carbonique, des carbonates de soude, de chaux et de magnésie, des sulfate et muriate de magnésie et de l'oxyde de fer (*Dict. des sc. méd.*, L, 140).

SCHEHA. Un des noms arabes du *Semen Contra*, d'après Rauwolf.

SCHEHENDINIGI. Un des noms indiens du *Chanvre*.

SCHEI. Nom tatare du *Rhododendrum Chrysanthum*, L.

SCHEIBENDORSCH. Nom de Dorsch, *Gadus Callarias*, L., à Hambourg.

SCHEILEN. Nom arabe de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. (IV, 141).

SCHEITEREGE. Un des noms arabes de la fumeterre, qui se nomme aussi *Saterégi*, *Sebelengi* et *Sjæhtaredi* dans cette langue.

SCHELAU. Nom hébreu de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

SCHÉLEGH. Nom hébreu de la *Neige*.

SCHELESNIK. Nom russe de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

SCHELFISCH. Nom allemand et danois de l'égrefin, *Gadus Æglefinus*, L.

SCHELJESO. Nom russe du *Fer*.

SCHELLAC, SCHELLACK. Noms anglais et allemand de la *Laque en pains*.

SCHEMBU. Nom tamoul du *Cuivre*.

SCHEMMARUM. Nom tamoul ? du *Swietenia febrifuga*, Roxb.

SCHEMMAM. *Cucumis Schemmam*, Forsk. (*Flora Ægypt. arab.* 169).

SCHENHAPIM. Nom hébreu de l'*Ivoire*.

SCHENNA. Un des noms arabes du henné, *Lawsonia inermis*, L. (IV, 78).

SCHEORAH. Nom hébreu de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

SCHERAB UNGHURY. Nom dukhanais du *Vin*.

SCHERADI. Nom arabe du *Clematis Vitalba*, L. (II, 312).

SCHERBIN. Nom du *Cèdre du Liban*.

SCHERISCHOUN. Racine usitée à Ispahan pour préparer une sorte de *Colle-forte*, dont elle a la tenacité (Thévenot, *Voyage*, III, 100).

SCHERU-PARITI. Nom malabare de la rose de Chine, *Hibiscus Rosa sinensis*, L. (III, 491).

SCHERUNAM-COTTAM. Nom d'un arbrisseau du Malabar, dont la décoction en fumigation apaise le mal de dents.

SCHESCHUK. Un des noms russes du brochet, *Esox Lucius*, L. (III, 151).

SCHETTI. Nom malabare de l'*Ixora coccinea*, L. (III, 666).

— CODIVELI. *Plumbago rosea*, L. (V, 403).

SCHEVADIE VAYR. Nom tamoul du *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

SCHEVELINGES ou SCHEVENINGEN. Beau village de Hollande, à une lieue de La Haye, renommé pour le luxe et la magnificence de ses bains de mer, établis sur une grande échelle.

Aumerie (J.-F. d'). L'organisation des bains de mer à Schweningen, et la saison des bains pendant l'année 1828 (en allemand). 1829, in-8.

SCHIAKA. Nom que porte aux Carolines le *Piper Methysticum*, Forst. (V, 335).

SCHIAREA. Nom italien de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

SCHICKINAM. Nom hébreu du mûrier, *Morus alba*, L.

SCHIEFERWEISS. Un des noms allemands du *Sous-Proto Carbonate de Plomb*.

Schilbé ou Schilde. C'est le *Silurus Mystus*, L., nommé *Schilbi* en arabe.

Schildkroete. Nom allemand de la *Tortue d'Europe*. Voy. *Testudo*.

Schinalia. Voy. l'art. *Acipenser Sturio*, L. (I, 54).

Schinar. Nom égyptien du *Platanus orientalis*, L.

SCHINTZNACH. Ces bains, très-célèbres et très-fréquentés parce qu'ils sont plus agréables et plus commodes que la plupart des autres bains de la Suisse, sont situés dans le canton d'Argovie, au pied du Wülpelsberg, rive droite de l'Aar, sur le grand chemin de Brouck à Lentzbourg et à Arau. Le terrain qui sépare la source des habitations est marécageux, et fournit des exhalaisons malsaines pendant les grandes chaleurs. Les bâtimens des bains sont à 100 pas des logemens, l'odeur du gaz hydrosulfuré étant trop forte pour qu'on puisse la supporter habituellement; ils offrent un grand nombre de baignoires. Les eaux, riches en soufre et en substances salines, passent pour être détersives, toniques, et produisent souvent à la peau une éruption analogue à celle des eaux de Louësche, d'après M. Payen, mais moins intense et moins douloureuse; elles perdent toutefois beaucoup de leur énergie pendant qu'on les élève à la température convenable pour les bains.

Muller (J.-R.). *Diss. de thermis Schinznacensibus*. Bâle, 1763, in-4.

Schinostrophum. Ancien nom du chanvre cultivé. Voy. *Cannabis*.

Schinus molle, L., Mollé, Poivrier du Pérou ou d'Amérique. Cet arbrisseau à rameaux flexibles, pendans comme ceux du saule pleureur, appartient à la famille des Térébinthacées, et à la Dioëcie Décandrie; on le cultive dans les jardins des curieux pour l'élégance de son feuillage, et il est presque naturalisé en Espagne, surtout en Andalousie. Ses feuilles sont remplies d'un suc laiteux, gluant, sentant le fenouil; elles sont ailées et imitent en petit celles du frêne; étant fraîches, brisées et jetées sur l'eau, elles semblent s'y mouvoir, ainsi que nous l'avons expérimenté plusieurs fois. Au Pérou, au Chili, il suinte des crevasses de la tige une résine odorante, blanche, opaque, qui se concrète à l'air, qu'on dit purgative, et qu'on emploie à corroborer les gencives, comme le mastic chez les orientaux; elle est rare, et à peu près inconnue en Europe. Ses fruits, qui sont en grappes et forment de petites drupes pisiformes, renferment un peu d'huile essentielle; on en fait, par macération dans l'eau, au Chili, une sorte de bière rougeâtre, plus enivrante que celle de *chica* (maïs), très-échauffante. On s'en sert comme de vinaigre si on la laisse aigrir. Monard, qui a figuré ce végétal (page 84 de la traduction française de son traité des drogues), dit, d'après P. Cieca, que la décoction de son écorce et celle des feuilles est employée au Pérou pour guérir les douleurs et enflures des cuisses, en fomentation; qu'on fait des cure-dents avec ses petits rameaux, et que sa ré-

sine, dissoute dans du lait, dissipe les nuages et éblouissemens des yeux. Il ajoute que les naturels font tant de cas du *mollé*, que Feuillée (*Plant. méd.*, III, 43) appelle *mulli*, que quelques uns le consacrent à leur idole.

Molina (*Chili*, 140), qui mentionne aussi le mollé, lequel, selon M. Bertero, ne serait pas le même que le précédent, parle d'une autre espèce sous le nom de *S. huigan*, qui est le *S. areira*, L., ou l'*árocira* de Maregrave (*Bras.*, 90), c'est aussi le *Schinus terebinthifera* de Raddi, et le *Duvaua dependens* de De Candolle. Nous en avons parlé tome II, p. 694. C'est un arbre élevé, qui sent la térébenthine, et dont on retire, par la distillation de ses feuilles fraîches, une eau odorante qui sert à la toilette (Maregrave); son écorce est astringente, et son extrait est employé comme fébrifuge au Brésil, où il croît aussi; il contient du tannin, d'après Buchner, et pourrait peut-être remplacer le cachou dans ce pays (*Journ. de chim. méd.*, VI, 204; 1830).

SCHIR. Nom persan du *Lait*.

SCHIRA. Palmier de Madagascar, dont on brûle l'écorce pour en tirer un sel condimentaire, d'après Rochon.

SCHIRBI. Nom hindou de la *Graisse*.
SCHIRIK HASKASCH. Nom persan de l'*Opium*.
SCHIRKISCHT. Nom hindou et persan de la *Manne*.
SCHISCH, SCHISCHUM. Noms dukhanais et tellingou du *Plomb*.
SCHISM, SCHISMÈ. Noms égyptiens du *Cassia absus*, L. (II, 127).
SCHISMUS. Un des noms latins de la fouine, *Mustela Foina*, L.
SCHISTE, *Schistus*. Voy. *Lapis Schistus* (IV, 41).
SCHIT-ELU. Nom malabare du sésame, *Sesamum orientale*, L.
SCHITTHA. Un des noms arabes de l'*Acacia vera*, W.
SCHITTUM. Nom arabe qui paraît être celui de l'*Acacia nilotica*, W.
SCHLACHTHOLM. Un des noms allemands de l'*Equisetum arvense*, L.
SCHLACKIGES ERDPECH. Un des noms allemands de l'*Asphalte*.
SCHLADA (Eaux min. de). Voy. *Egra* (III, 55).
SCHLAFAPFEL. Un des noms allemands du *Bédéguar*.
SCHLAG-TUB. Nom du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L., en Suisse.
SCHLAGKRAUT. Un des noms allemands du chamæpytis, *Teucrium Chamæpytis*, L.

SCHLANGENBAD (Bains des serpens), dans le duché de Nassau. Ces thermes, découverts il y a plus de 200 ans, sont très-renommés contre les affections nerveuses, la goutte, le rhumatisme, les contractions des membres, et aussi comme cosmétique, pour donner du ton à la peau, l'adoucir, faire même, dit-on, disparaître en partie les traces de l'âge. Ils sont situés dans une vallée romantique, de la moyenne partie de la chaîne du *Taurus*, à une lieue 1/2 de Schwalbach, à peu de distance de Wiesbade, et tirent leur nom d'une espèce de serpent, innocente d'ailleurs, commune dans les environs. On y trouve des constructions élégantes entourées de jolis bosquets. Leurs eaux, usitées à l'intérieur dans les affections pulmonaires, sont

audes (21 à 22° R.), analogues à celles de Plombières. Elles contiennent, d'après une analyse récente, du muriate de soude et du muriate de chaux. F. Hoffmann (*De aquâ, medicina universali*, Halæ, 1712, in-4°) les regardait, malgré leur efficacité, comme ne différant pas de l'eau pure.

Fenner. Schlangenbad et ses propriétés médicatrices (en allemand). Darmstadt, 1824, in-8.

SCHLANGENGRAS. Un des noms allemands du *Scorzonera hispanica*, L.

SCHLANGENHOLZ. Nom allemand du *Bois de Couleuvre*.

SCHLANGENKNOBLAUCHWURZEL. Un des noms allemands de l'*Allium victoriale*, L.

SCHLANGENLAUCH. Un des noms allemands de l'*Allium Scorodoprasum*, L.

SCHLANGENOSTERLUZEY. Un des noms allemands de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).

SCHLANGENSCHMALZ. Nom allemand de la *Graisse de Couleuvre*.

SCHLANGENZUNGE. Nom allemand de l'*Ophioglossum vulgatum*, L. (V, 45).

SCHLEHENBAUM. Un des noms allemands du *Prunus spinosa*, L.

SCHLEHENDICKSAFT, SCHLEHENDORNSAFT. Noms allemands du suc d'*Acacia faux* extrait des fruits du *Prunus spinosa*, L.

SCHLEIMBÆHRENKLAU. L'un des noms allemands de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

SCHLESIEN (Eaux min. de). Le *Repertorium commentatorum*, etc., de J.-D. Reuss (XI, 341), offre, sous ce titre, qui se rapporte peut-être à *Schleusing* ou à *Silésie*, 3 articles de J.-K.-H. Werner, H.-G. Schlenker et Friese.

SCHLEUSING, dans la principauté de Henneberg. F. Hoffman (*De aquâ, medicinâ universali*, Halæ, 1712; in-4°) dit que cette source, qu'il assimile à l'eau ordinaire, n'est que de l'eau pure et subtile, remplie d'une très-grande quantité d'air et de matière éthérée. Du reste, il la reconnaît utile contre la gravelle, la goutte, le rhumatisme, le scorbut, la langueur des membres, la suppression des règles et des hémorrhoïdes.

SCHLEYER-EULE. Nom allemand de l'effraie, *Strix Flammea*, L.

SCHLITZBLÆTTRIGE MALVA. Un des noms allemands de l'alcée, *Malva Alcea*, L.

SCHLOT. On nomme ainsi, dans les salines, un composé soluble et cristallisable en lames, de sulfate de chaux et de sulfate de soude. Il explique l'abondance du sulfate de chaux en solution dans certaines eaux minérales.

SCHLUESSELBLUME. Nom allemand de la primevère, *Primula veris*, L.

SCHMALBLÆTTRIGER MESK. Nom allemand du *Sium angustifolium*, L.

SCHMALZ. Un des noms allemands de la *Graisse*.

SCHMALZSTERNBLUME. Un des noms allemands de la petite chélidoine, *Ranunculus Ficaria*, L.

SCHMECKWITZ. M. F. Bauer a trouvé dans cette eau sulfureuse, la même probablement que celle de *Schmechten* en Prusse : le fer, des sels calcaires, quelques traces de soufre, et 14,2 pouces d'acide carbonique, sur 100 p. cubes d'eau (*Bull. des sc. méd.* de Férus., I, 272).

SCHMEERWURZ. Un des noms allemands de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Schmeerwurzel, Schmeerswurzschwarzebe. Noms allemands du *Tamus communis*, L.

Schmiergel. L'un des noms allemands de l'*Émeril*.

Schanecke, Schneckennueslein. Noms allemands de l'*Helix Pomatia*, L., et de sa coquille.

Schnee-huhn. Nom allemand du lagopède, *Tetrao Lagopus*, L.

Schnee-rose. Nom allemand du *Rhododendrum Chrysanthum*, L., ou, selon M. Jourdan, de l'*Helleborus niger*, L.

Schnepfe. Nom allemand du genre *Bécasse*. Voy. *Scolopax*.

Schmidelia edulis, St-Hil. Au Brésil, on mange les drupes de cette espèce, de la famille des Sapindacés, qui ressemblent à des cerises (St-Hilaire *Plant. usuelles des brasil.*, t. 67). L'*Ornithrophé serrata*, Roxb., qui est un *Schmidelia*, a ses fruits de la grosseur d'un pois et comestibles dans l'Inde. Ses racines y sont usitées comme astringentes (Ainslie, *Mat. indica*, II, 413).

Schoellkraut. Un des noms allemands de la grande chélidoine, *Chelidonium majus*, L.

Schoenanthe. Synonyme de squœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

Schoene costwurz. Nom allemand du *Costus arabicus*, L.

Schoeniostrophus. Un des noms grecs de la prêle. Voy. *Equisetum*.

Schoenolaguros. Ancien nom de l'*Eriophorum vaginatum*, L.

Schoenoprasum. Un des noms de la civette, *Allium Schœnoprasum*, L. (I, 186).

Schok. Un des noms arabes de la chausse-trape, *Centaurea Calcitrapa*, L. (II, 172).

Schopf-lerche. Nom de l'alouette cochevis, *Alauda cristata*, L. en Autriche.

Schor. Nom hébreu du bœuf, *Bos Taurus*, L.

Schorakatizab. Nom dukhanais de l'*Acide nitrique*.

Schorok. Synonyme de *Soroch*.

Schorr el homar. Nom arabe du *Chenopodium Botrys*, L.

Schoschan. Nom hébreu du lis, *Lilium candidum*, L.

Schotia (et non Scotia) afra, Jacq.; *Gujacum afrum*, L., Belle Théodore. Petit arbrisseau de la famille des Légumineuses, à feuilles ailées sans impaire, et à fleurs rouges élégantes, en épis, qui croît au Sénégal et au Cap de Bonne-Espérance. Dans cette dernière région les Hottentots mangent ses fruits lorsqu'ils n'ont pas d'autre aliment, d'après Thunberg (*Voyage*, I, 260) et Sparmann (*Voyage*, II, 10). Médicus avait fait de cette plante son genre *Theodora*, et a écrit à ce sujet une petite dissertation allemande, publiée à Manheim, en 1789, in-8°, dont on trouve un extrait dans l'ancien *Journal de médecine* (LXXXIV, 154).

Schotor. Nom du dromadaire, *Camelus Dromedarius*, L., en Perse.

Schouhal. Nom hébreu du renard, *Canis Vulpes*, L.

Schouschan. Un des noms hébreux du lis, *Lilium candidum*, L.

Schowanna-adamboe. Nom malabare du *Convolvulus Pes capræ*, L. (II, 402).

Schowabisi. Nom tamoul du *Sagou*.

Schtchalbisch. Nom de l'esturgeon en Sibérie. Voy. *Acipenser*.

Schubertia disticha, Mirb. (*Cupressus disticha*, L.). Arbre très-élevé de la famille des Conifères, de l'Amérique septentrionale, où il croît dans les lieux humides et chauds ; il part de ses racines des espèces de grosses nodosités en forme de borne, sans feuilles, tendres,

euses, dont les abeilles font souvent des ruches. Le bois de ce vé-
tal, qu'on nomme *Bois de cyprès*, et avec lequel on fait des caisses
our le sucre, etc., est blanc dans une variété, ce qui le fait appeler
yprès blanc, noirâtre dans une autre plus estimée, qu'on dé-
gne par le nom de *Cyprès noir;* cette dernière est plus rési-
euse et a le bois plus dur. On cultive cet arbre en France, surtout
ans le midi, aux lieux inondés, humides; il les dessèche et y croît
ès-gros et très-étalé. On pourrait s'en servir pour dessécher les lieux
arécageux de notre pays.

Schuek. Nom syrien du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L. (V, 186).

Schuftalu. Nom persan du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill. (V, 244).

Schuit buch. Nom bengali de l'*Acorus Calamus*, L.

Schukkir. Nom dukhanais et persan du *Sucre*.

Schulli. Arbrisseau du Malabar dont les feuilles réduites en poudre,
élées à l'huile de *Jatropha Curcas*, L., passent pour dissiper les
meurs, surtout celles des parties génitales.

Schuma. Nom arabe de la *Cire*.

Schunambu-valli. Nom malabare du *Cissus Vitiginea*, L. (II, 186).

SCHUOLS, SCHULS. Beau village de Suisse, canton des Grisons,
ans la basse Engadie, où se trouvent 2 sources d'eaux minérales,
t plusieurs sources d'eau salée. L'eau de celle du sentier qui va de
chuols à Fettan est acidule et dépose une matière ochreuse. Elle
t fréquentée chaque été par nombre de Grisons, de Suisses et de
yroliens. Les habitans, renommés pour leur vigueur, font un usage
abituel de ces eaux. Deux observations de S.-S. Anhorn de Hartwis
De salsilis scolliensibus) insérées dans les *Ephém. des curieux de*
nature (*Cent.* 9 et 10, p. 44, 46 et 50), paraissent se rapporter à
es eaux. Voyez aussi la *Bibliographie de Saint-Moritz* (IV, 462).

Schurredi. Nom arabe du *Cucurbita Citrullus*, L. (II, 491).

Schuthi. Nom bengale de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Schwaden. Un des noms allemands du *Festuca fluitans*, L.

Schwaighof (Eaux min. de). Le professeur Vogel en a donné, dit-on, l'analyse dans
ne description des bains de Wildbad, publiée en 1825.

SCHWALBACH (Eaux min. de) près de Nassau, à 1 lieue 1/2
e Schlangenbad. Les deux sources les plus accréditées sont le *Wein-*
runnen, source du vin, et le *Stahlbrunnen*, source d'acier. Il est
robable que la première, dont on exporte annuellement à peu près
00,000 cruches, était déjà connue du temps des *Usipètes* et des Ro-
ains. Le *Sthalbrunnen* n'a été découvert qu'en 1740; on en exporte
nnuellement de 40 à 50,000 cruches. Ces eaux froides, acidulo-fer-
ugineuses, contiennent du gaz acide carbonique, du muriate et du
arbonate de soude, de la chaux, de la magnésie et de l'*acier* ou
lutôt du fer. Elles sont usitées contre l'aménorrhée, les maladies des
ins, les affections bilieuses, etc. D'autres sources secondaires sont

le *Ehebrunnen*, source du mariage, le *Rothelbrunn* ou *Rumpelbrunn*; le *Brodelbrunnen*. Cette dernière est préférée pour les bains comme renfermant plus de parties alcalines, mélangée avec les eaux du *Weinbrunnen*. Les environs de Schwalbach sont fort pittoresques, surtout la vallée d'*Adolphseck*.

Waldschmidt (J.-J.). *Dysenteria periculosa acidulis Schwalbacensibus curata* (*Misc. acad. nat. curios.* Dec. I. A. 2, 1671, p. 313). — Hoffmann (F.). *Diss. de fontis spadani et Schwalbacensis convenientiâ*. Halle, 1730, in-4. — Fischer (T.-A.). Nouvelle description des bains de Wisbaden et de Schwalbach (en allemand). Francfort, 1828, in-8.

SCHWALBENWURZEL. Nom allemand de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L. (I, 468).

SCHWALEN, SCHWALLOW. Noms suisse et anglais de l'hirondelle. Voy. *Hirundo*.

SCHWALHEIM. Cette source, qui paraît avoir été connue des Romains, est située en Wetéravie, à une demi-lieue de la ville de Friedberg et des salines de Nauheim sur le territoire de Hanau. Elle tient le milieu entre celles de Schwalbach et celle de Selters, dont elle offre, dit-on, la saveur agréable et la composition, à cela près d'un peu plus de fer et d'acide carbonique, et d'un peu moins de muriate de soude. On en fait beaucoup d'usage contre la goutte, la gravelle, l'hypochondrie, les affections utérines, et dans tous les cas où l'eau de Seltz est indiquée. A quelques cents pas de cette source il y en a trois autres qui n'ont entre elles ni avec elle aucune relation. Celle dite *Fassbrunnen* parce qu'elle a été retenue dans un tonneau, est la plus active et peut être placée entre celle de Schwalbach et celle de Pyrmont; la *Perlauquelle* est de même force que l'eau de Selters. Il est remarquable que dans un espace de 9 à 10 lieues se trouvent là 6 salines et 13 sources minérales.

SCHWALLBENKRAUT. Un des noms allemands de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

SCHWAN. Nom du *Cygne* en allemand.

SCHWARZ-UMBER. Nom du *Sciæna Umbra*, L., en allemand.

SCHWARZE BALLOTE. Nom allemand du *Ballota nigra*, L.

— BIBERNELL. Un des noms allemands du *Pimpinella magna*, L.

— JOHANNISBEERE. Un des noms allemands du cassis, *Ribes nigrum*, L.

— KOENIGSKERZE. Nom allemand du bouillon noir, *Verbascum nigrum*, L.

— KUECHENSCHELL. Un des noms allemands de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

— MEISTERWURZ. Nom allemand de l'*Astrantia major*, L.

— NIESWURZ. Un des noms allemands de l'*Helleborus niger*, L.

— SCHAAFGARBE. Nom allemand de l'*Achillea atrata*, L.

SCHWARZER NACHTSCHATTEN. Nom allemand de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

SCHWARZES BILSENKRAUT. Nom allemand de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

SCHWARZES FRAUENHAAS. Un des noms allemands du *Capillaire noir*.

SCHWARZWURZ. Un des noms allemands de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

SCHWAVEL, SCHWEFEL. Noms hollandais et allemand du *Soufre*.

SCHWEFELSAURES KUPFER. Un des noms allemands du *Sur deuto-Sulfate de Cuivre*.

SCHWEFELSOEURE. Nom allemand de l'*Acide sulfurique*.

SCHWEFELWURZELHAARSTRANG. Un des noms allemands du *Peucedanum officinale*, L.

SCHWEINBROD. Un des noms allemands du *Cyclamen europæum*, L.

SCHWEINEFETT, SCHWEINSCHMALZ, SCHWEINSCHMEER. Noms allemands de l'*Axonge*.

Schweinskresse. Un des noms allemands du *Cochleoria Coronopus*, L.

SCHWELM. Petite ville de Westphalie à 1/2 lieue de laquelle, au village de Mællenkotten, est une source minérale sulfureuse et ferrugineuse froide, assez renommée, décrite par E. Osann dans sa revue des sources médicinales les plus importantes du royaume de Prusse : on y a vu en 1826, 405 malades.

SCHWENDECK. Source minérale à 5 lieues de Munich, très-fréquentée, dont l'eau insipide et d'une odeur sulfureuse, employée contre les maladies de la peau et les paralysies rhumatismales, contient : de l'acide carbonique, des carbonate, sulfate et muriate de chaux, du muriate de magnésie, du carbonate de soude et de l'oxyde de fer (*Dict. des sc. méd.*, L, 141).

Schwindelkoerner. Un des noms allemands du cubèbe, *Piper Cubeba*, L.
Schwindelwurz. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.

SCIACCA. Ville considérable de Sicile, non loin des ruines de Selinunte, près de laquelle, d'après Alfio Ferrara, sont diverses sources, savoir : une thermale sulfureuse à 45° R., nommée *Salsa di Strabone ;* une autre, peu distante de la 1re, mais moins chaude, salée et ferrugineuse, qui lui a offert pour deux livres de 5760 grains chaque : gaz hydrogène sulfuré, 21 p. cubes; carbonate de chaux, 13 grains; muriate de chaux, 3 2/3; m. de soude, 6 3/5; sulfate de fer, 2 5/13; beaucoup de vapeur de soufre. Enfin une 3e source un peu chaude, purgative, contenant des sels magnésiens, notamment le sulfate, est admirable, dit-il, contre les ulcères et les plaies, des jambes surtout, d'où son nom d'*Acqua santa.*

SCIÆNA, Sciènes. Genre linnéen de poissons Acanthoptérygiens maintenant subdivisé en plusieurs autres, mais auquel, sous le rapport alimentaire, on peut continuer de rapporter les espèces suivantes :

S. Aquila, Cuv. Aigle de mer ou Fegaro. Il fréquente la Méditerranée, le golfe de Biscaye, etc. Sa chair est ferme et très-bonne.

S. Aurata, L. Espèce observée dans le fleuve de la Plata par Commerson, qui en dit la chair mollasse et d'une saveur fade.

S. cirrhosa, L., Ombrine barbue. Beau et bon poisson de la Méditerranée, à chair ferme et de facile digestion; c'est l'*Umbra* des anciens qui faisaient grand cas de sa tête. Les osselets de son oreille constituaient une de ces *Pierres de colique* (voy. V, 304) sur lesquelles Klein a fait un traité spécial où, ainsi qu'Aldrovande, il les figure, et auxquelles Belon attribuait une véritable efficacité, portées en amulette, pourvu qu'elles eussent été données et non achetées (*Mém. du Muséum*, I, 11).

S. Dux, Bowdich. Espèce de la Gambie très-recherchée des naturels.

S. Umbra, L., Corb ou Corbeau de mer. Poisson d'un beau noir, long de deux pieds, des plus communs dans la Méditerranée. Il est d'une saveur agréable et se digère facilement, surtout pris à l'embouchure des fleuves. Ceux du Nil ont été de tout temps les plus estimés, comme on le voit déjà dans Pline. Les anciens salaient ce poisson et en faisaient un *Garum* particulier; aujourd'hui, suivant Bloch, on le grille et on le plonge dans du vinaigre épicé, pour le conserver. On a vanté les pierres de sa tête en amulettes contre la colique, et, à la dose de 12 à 48 grains, à l'intérieur contre la gravelle.

Scialappa. Nom italien du *Convolvulus Jalappa*, L.

Sciara. Un des noms grecs de la cardère, *Dipsacus fullonum*, L. (II, 638).

Sciebk. Voy. *Sierk*.

Scilla. Nom italien de la scille, *Scilla maritima*, L.

SCILLA. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'Hexandrie monogynie, dont le nom vient de σκυλλεω, je nuis, de l'activité de l'espèce principale, ou suivant d'autres scholiastes du nom arabe *âsqyt* que porte celle-ci. Il renferme des plantes à oignon, dont les fleurs sont assez agréables et qui croissent, pour le plus grand nombre, en Europe, ou dans son voisinage.

S. Lilio-hyacinthus, L. Les habitans des Pyrénées emploient comme purgatif les bulbes de cette plante (Decandolle, *Essai*, etc., 296).

S. maritima, L., Scille, Scille maritime, Squille (*Flore médicale*, VI, f. 318). Cette espèce croît dans les sables du bord de la mer, surtout dans ceux de la Méditerranée; on en trouve aussi sur le rivage de l'Océan jusqu'en Bretagne et en Normandie. Son bulbe ou ognon, qui a le volume des deux poings, est pyriforme, et pousse en été ses fleurs, sur une hampe de 2 à 4 pieds, qui sont nombreuses, blanches, en grappes, et se dessèchent à l'automne; ses feuilles ne viennent qu'au printemps suivant, à la manière du colchique. Cette belle plante, ainsi que plusieurs autres liliacées, fleurit même hors de terre et jusque sur les planches où les droguistes conservent son ognon, seule partie usitée en médecine, et qui se trouve dans le commerce. On le tire du Levant, d'Italie, de Barbarie, d'Espagne, etc., soit qu'il croisse plus gros dans ces régions, soit que son abondance le fasse donner à meilleur marché que celui de France. Du reste on en distingue deux variétés, l'une qui est la plus commune, et la plus habituellement usitée, a les écailles rouges; elle se nomme *Scille mâle*, *Scille d'Espagne*; l'autre a les squammes blanches et est appelée *Scille d'Italie*, *Scille femelle*. Cet ognon est garni en dessous d'un chevelu abondant qui forme ses véritables racines.

Si on arrache les squammes de scille, on voit qu'elles sont ovales, charnues, et d'autant plus épaisses qu'elles sont plus intérieures; ces dernières sont enduites d'un suc visqueux; on retranche les premières qui sont trop sèches, et les plus profondes qui sont trop muqueuses; il s'élève de toutes, en les dépouillant, une vapeur piquante qui irrite le nez et les yeux, et qui fait venir des ampoules aux doigts si on les manie trop long-temps. Leur saveur est au premier abord mucilagineuse, mais elle devient bientôt amère et désagréable; c'est à l'automne que cet ognon est dans toute sa force et qu'il a plus d'action sur les instrumens de fer qui le coupent, tandis qu'au printemps il est plus sucré, d'après la remarque de M. Planche. Pour sécher les squames de scille, il faut les détacher, les isoler et les étendre au soleil, en les y exposant enfilées dans une corde, ou à l'étuve, et lorsque la dessication est bien complète on les serre dans des boîtes placées dans un endroit non humide, sans quoi elles moisiraient et seraient alors sans propriétés. L'essentiel est que cette opération ne languisse pas, pour que ces squames ne perdent pas de leur force. Thomson dit qu'une chaleur au-dessus de cent degrés les rend inertes (*Bot. du droguiste*, 278). Aujourd'hui on tire de Marseille la scille coupée en lanière et toute sèche, ce qui est préférable à cause de la plus grande chaleur du soleil de ce pays. M. Dubuc conseille de les pulvériser, parce que leur poudre se conserve mieux (*Annal. de chimie*, XLVI, 24); mais Cullen assure que trop vieille celle-ci perd aussi de ses propriétés, de même, dit-il, que fraîche elle est trop active (*Mat. méd.*, II, 582). La scille fraîche coûte 4 à 5 sous la livre, et le double sèche.

L'analyse de la scille a été faite en 1812, par M. Vogel et insérée dans le tome IV du *Bulletin de pharmacie* (p. 538). Il y a reconnu, outre un principe âcre, volatil, qui se décompose à la température de l'eau bouillante, ce qui fait que son eau distillée est sans propriété: gomme, 6; principe amer, visqueux, qu'il nomme *Scillitine* (voyez ce mot), 35; tannin, 24; citrate de chaux et matière sucrée, 5; fibre ligneuse, 30, par cent parties de squames desséchées. M. Tilloy a lu en 1820, à l'académie de Dijon, un mémoire chimique sur la scille dont il y a un résumé dans le tome XII du *Journal de pharmacie* (p. 638); il a obtenu pour résultat: un principe piquant très-fugace, de la gomme, du sucre incristallisable, de la matière grasse, mais surtout une substance excessivement amère, âcre, dans laquelle résident toutes les propriétés de la scille, et à laquelle appartient surtout le nom de *Scillitine*, plutôt, suivant lui, qu'à celle de M. Vogel, qui est, dit-il, un composé de cette substance mêlée à de la gomme et à du sucre incristallisable. On voit que cette nouvelle analyse ne con-

firme qu'en partie celle de M. Vogel. Le suc de scille fait rougir la teinture de tournesol.

La scille est une plante qu'il serait dangereux d'employer à haute dose; il y a des pays où on s'en sert pour faire périr les rats (Bergius (*Mat. med.*, 265) et autres animaux. Appliquée extérieurement, étant fraîche, elle cause la vésication de la peau, comme l'avait déjà remarqué Dujardin (*Drogues*, p. 20). Les anciens connaissaient toute son activité, aussi recommandaient-ils de l'employer *cuite* dans de la pâte, au four, sous la cendre ou à l'eau (Dioscoride, *lib.* II, *c.* 167), ce qui devait la rendre inerte. Théophraste dit que cette plante servait de moyen de purification chez les Grecs (*cap.* 16), et Dioscoride assure que placée à l'entrée d'une maison elle empêchait les charmes qu'on pouvait y donner. M. Orfila a confirmé les dangers de la scille par des expériences directes; deux onces et demi de son ognon ont fait périr un chien en une heure et demie, après de notables efforts de vomissement, empêchés par la ligature de l'œsophage. Le cœur battait violemment, les pupilles étaient dilatées, les inspirations profondes, etc. Un autre périt aussi avec des convulsions, etc. On ne trouva aucune altération dans le canal intestinal; le cœur était très-distendu par un sang noir; les poumons étaient sains. Il conclut de ses expériences que les effets meurtriers de la scille dépendent de son absorption et de l'action qu'elle exerce sur le système nerveux et qu'elle détermine une irritation locale d'autant plus énergique que la mort tarde plus d'arriver (*Toxicologie*, II, 86, 1e part.). Plenk parle d'un enfant qui eut des convulsions pour avoir pris de la scille. On l'a vu produire la cardialgie, des superpurgations, des excoriations, la gangrène des intestins, etc., dès le temps de Dioscoride et de Matthiole (*Comment.*, 560), après en avoir abusé. Lange rapporte qu'une femme attaquée de tympanite, à qui un charlatan fit prendre une trop grande dose de ce remède, en périt (*De remed. brunsv. domest.*, 176). Quarin prétend même que 12 grains causèrent la mort. Des femmes, dans le dessein de se faire avorter, en ayant pris, ont succombé ainsi que leur fruit. (*Animad. pract.*, 166.)

Cependant, à petite dose et donnée convenablement, on retire les effets les plus avantageux de la scille : c'est même un de nos meilleurs médicamens. Épiménide passe pour en avoir le premier introduit l'usage en médecine (*Hist. med.*, 171). Pline rapporte (*lib.* XXIII, *c.* 11) que Pythagore avait écrit sur ses propriétés un traité qui ne nous est pas parvenu. Hippocrate et Galien en recommandent l'usage. Les modernes font également un grand emploi de la scille. Stoll et Tissot l'ont surtout préconisée.

Nous ne parlerons pas des vertus attribuées à cette plante sans

preuves bien manifestes, comme celle d'être vermifuge, attestée par Storck et Caspari, anti-scorbutique, emménagogue, etc. Deux propriétés bien réelles la distinguent particulièrement; c'est d'être un de nos meilleurs expectorans, et un de nos plus assurés diurétiques, étant donnée convenablement.

Dans les affections de poitrine où une matière grasse, tenace, visqueuse englue les ramifications bronchiques, comme dans certains catarrhes chroniques, à la fin de quelques péripneumonies, dans plusieurs variétés d'asthme humide, dans l'infiltration pulmonaire, etc. la scille aide merveilleusement à en débarrasser le poumon. Aussi est-ce dans ces cas divers un des médicamens les plus employés et avec le plus de succès, à petites doses, répétées *crescendo*. Cette puissance incisive de la scille la fait également conseiller dans les engorgemens, les obstructions, les squirrhes commençans, etc. On a appliqué au catarrhe de la vessie, de l'urèthre, etc., l'emploi de la scille.

La propriété diurétique de la scille est encore plus évidente que l'expectorante. Nous avons peu de substances qu'on puisse lui comparer sous ce rapport; pendant son administration les urines augmentent en quantité, sans doute par suite de son action sur le système urinaire dont elle redouble l'activité. Aussi est-ce un des moyens dont on fait le plus fréquemment usage dans les hydropisies, et de beaucoup préférable aux drastiques. Toutes les fois que l'accumulation séreuse ne tient pas à un vice organique indestructible, la scille le dissipe. Dans la leucophlegmasie, l'ascite, l'hydrothorax, etc., on l'emploie fréquemment sinon toujours avec un succès complet, du moins constamment avec soulagement du malade. C'est ordinairement par les urines que se vident les amas séreux : cependant Quarin, Van Swieten, Home, etc., ont vu rendre des quantités considérables d'eau par le vomissement, pendant l'usage de la scille, et arriver par cette voie la solution de l'hydropisie.

On peut dans les cas divers dont nous venons de parler faire concourir son action interne avec son application extérieure, et l'administrer en frictions sur les régions infiltrées, où sur celle où a lieu la collection qu'on veut évacuer. Chiarenti a surtout recommandé cet emploi externe. Ayant frotté un chien avec une pommade composée de scille en poudre et de suc gastrique, l'animal rendit une quantité prodigieuse d'urine ; Brera, qui appliqua ce moyen à un sujet infiltré, put bientôt en vérifier l'utilité, et depuis on l'a mis souvent en pratique contre les infiltrations cellulaires, où il réussit mieux que dans les hydropisies ankystées.

Ainsi donc il ne s'agit que de savoir employer ce médicament hé-

roïque, qui, à dose trop forte, peut être poison, mais qui pris convenablement est parfois miraculeux. C'est en poudre et en substance qu'il produit plus directement ses bons effets. L'ognon bien choisi, point trop vieux, bien séché, mis en poudre, se donne à la dose d'un grain, parfois d'un demi-grain, en pilule, liée avec un mucilage ou un sirop, ce qu'on répète chaque jour deux et trois fois suivant l'âge, etc. Les nausées, les vomissemens même qu'elle produit parfois, et qui ont fait ranger ce médicament parmi les vomitifs par quelques pharmacologues, les coliques et les purgations, etc., avertissent si on va trop loin, et font diminuer la quantité de celle employée, à moins qu'on ne veuille produire ce vomissement comme dans la pratique allemande. On allie parfois la scille avec la digitale, et cette union est surtout convenable dans les maladies du cœur, ou l'activité de la circulation est réprimée par cette dernière plante (propriété qui a été aussi attribuée à la scille), surtout s'il y a dyspnée, étouffement, etc., symptômes fréquemment dus à l'infiltration du tissu pulmonaire. MM. Demangeon et Comte ont proposé, d'après Gregori, d'Edimbourg, de l'unir au mercure doux qui la rend plus diurétique et encore plus désobstruante (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 271; LXII, 184); M. Bertrand l'associe à l'æthiops martial pour combattre plus efficacement les hydropisies atoniques (*Journ. gén. de méd.*, XXIX, 159). On l'unit encore à l'ipécacuanha, l'opium, le savon médicinal, la gomme ammoniaque, le nitre, etc., suivant le but qu'on se propose. Enfin on la combine avec des aromates, tels que la canelle, le gingembre, la serpentaire, etc., pour empêcher qu'elle ait une action vomitive, etc.

On prépare avec la scille plusieurs médicamens très-usités, tels sont l'*Oxymel scillitique*, le *vin*, le *vinaigre*, la *teinture*, etc., de même nom. Les deux premiers sont fréquemment prescrits. L'oxymel se donne à deux gros ou demi-once dans une chopine de tisane de chiendent, ou toute autre boisson diurétique; se met dans les loochs, dans les potions, etc. Le vin s'emploie surtout en frictions, ainsi que la teinture alcoolique ou éthérée qu'on ordonne de préférence si on veut produire plus d'action. On associe souvent ces deux médicamens au vin ou à la teinture de digitale pour hâter la résolution de l'engorgement séreux sous-cutané; le vinaigre scillitique, qui sert surtout à la préparation de l'oxymel, ne doit pas être employé vieux, car il se trouble et se décompose facilement, ainsi que l'a observé M. Planche (*Journ. des pharm.*, p. 488). Les anciens faisaient des cataplasmes avec l'ognon de scille et le vinaigre qu'ils appliquaient sur les morsures de vipères, ou sur le ventre pour purger. Seule et cuite ils mettaient la pulpe de cet oignon sur les verrues, etc. (Diosc.,

loc. cit.). On ne prépare pas habituellement de sirop de scille en France; peut-être cela tient-il à ce qu'on a cru que les principes de cet ognon sont moins solubles à l'eau que dans le vinaigre. Cependant plusieurs pharmacopées étrangères en donnent des formules. On faisait autrefois des *Trochiques de scille*, qui sont inusités aujourd'hui, ainsi que son extrait aqueux. Cette plante entre dans la *Thériaque*, l'*Emplâtre diachilon*, l'*Emplâtre de ciguë*, etc.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que l'emploi de cette liliacée est contr'indiqué dans les cas de fièvre, d'inflammation, d'excitation des premières voies, de douleurs vives, etc., chez les sujets irritables, très-nerveux; et qu'on doit en surveiller l'administration, pour en modifier la dose, la suspendre ou en cesser l'emploi suivant les conjonctures.

S. non scripta, Red. (*Hyacinthus non scriptus*, L.). Cette espèce, qui croît dans nos bois, a des bulbes dont la décoction aqueuse fournit beaucoup de mucilage (Decandolle, *Physiologie*, I, 172) et qu'on pourrait peut-être employer sous ce rapport à quelques usages économiques, à cause de son abondance.

Corvinus (G.-L.). *Diss. inaug. de scillâ.* Altdorfii, 1715, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de squillâ.* Respons. Richter. Halæ, 1720., in-4. *Id.*, 1722. — Schulze (J.-H.). *Diss. sistens examen medicum radicis scillæ marinæ.* Resp. J.-G. Meder. Halæ, 1739, in-4. — Brickenden (J.). *Diss. de radice scillæ.* Edinburgi, 1759. — Schroeter. *Diss. de ægroto asthmatico usu radicis scillæ, etc.* — Caspar (P.-H.). *Disp. inauguralis medica de scillâ.* Gottingæ, 1785, in-4. (Il y en a un extrait dans l'anc. *journ. de méd.*, LXXI, 178.). Geoffroy (E.-C.). Obs. sur l'effet de l'oignon de scille (*Médecine éclairée par les sciences physiques*, II, 312; 1791). — Demangeon (J.-B.). Observations sur les vertus éminemment diurétiques, et désobstruantes de la combinaison de la scille avec le mercure doux (*Journ. gén. de la société de méd*, XXIV, 271; 1805.). — Bertrand. Obs. sur les heureux succès obtenus par l'usage de la scille combinée avec l'oxyde de fer noir (*Æthyops martial*) dans une hydropisie atonique, etc. (*Journ. gén. de méd*, XXIX, 159; 1807). — Vogel. Analyse de la scille (*Bull. de pharm.*, IV, 538; 1812). — Comte (J.-B.). Observations sur les bons effets de la combinaison de la scille avec le muriate de mercure doux (*Journ. gén. de méd.*, LXII, 184.). — Tilloy. Note sur le scille (*Journ. de pharm.*, XII, 635; 1826).

SCILLA MARINA, off. Un des noms officinaux de la *Scille*. Voy. *Scilla*.

— MASCULA, off. Oignon de scille, variété blanche, *Scilla radice alba*.

— VULGARIS, off. Oignon de scille, variété rouge, *Scilla radice rubra* des formulaires.

SCILLÆ SEU SQUILLÆ RADIX, off. Noms officinaux du bulbe du *Scilla maritima*, L.

SCILLE, SCILLE MARITIME, SCILLE OFFICINALE. Noms du *Scilla maritima*, L.

— D'ESPAGNE. Variété à squame rouge de la scille officinale, *Scilla maritima*, L.

— BLANCHE. *Pancratium maritimum*, L. (V, 169).

— D'ITALIE. Variété à squamme blanche de la *Scille officinale*.

— MALE. Variété de la scille officinale à squame rouge.

— DE MONTAGNE. *Hæmanthus coccineus*, L. (III, 449).

— (PETITE). *Pancratium maritimum*, L.

SCILLITINE, *Scillitina*, *Scillitinum*. Un des principes constituans de la scille (*Scilla maritima*, L.) dont elle forme les 34 centièmes environ, et dont, suivant les essais de M. Fouquier provoqués par M. Vogel (*Journ. de Schw.*, VI, 101; et *Ann. de chimie*, LXXXIII, 147), elle forme le principe le plus actif, la matière

âcre et volatile que contiennent aussi ces bulbes se décomposant à la chaleur de l'eau bouillante et ne pouvant être obtenue isolée. La scillitine, toujours unie à un peu de principe sucré, et, suivant M. Tilloy qui paraît l'avoir obtenue un peu plus pure, à de la gomme et à quelques sels, est blanchâtre, transparente, à cassure résineuse, hygrométrique, excessivement amère, soluble dans l'eau, à laquelle elle donne de la viscosité, soluble aussi dans l'alcool et dans le vinaigre, ne fournissant pas d'acide muqueux par l'acide nitrique : elle fait partie de nos *Amarinites* (I, 221).

Scillitiques. Remèdes dont la scille fait la base.

Scinchus. Nom grec du fragon, *Ruscus aculeatus*, L. (VI, 139), dans Dioscoride.

Scinque, *Scincus officinalis*, *Scincus maximus*. Voy. *Lacerta Scincus*, L. (IV, 9).

Sciodaphylle. Nom de l'*Actinophyllum angulatum*, Ruiz et Pavon (I, 69).

Sciolebina. Ancien nom latin du *Lavandula stœchas*, L. (IV, 71).

Scipoule. Un des noms de la scille. *Scilla maritima*, L.

SCIRPUS. Genre de plantes de la famille des Cypéracées, qu'on a divisé depuis quelques années en plusieurs autres. Molina parle d'un *S. Elychniarius*, Mol., qui sert au Chili à faire des mèches à chandelles (*Chili*, 123). Notre *S. palustris*, L., grande espèce des étangs de presque toute l'Europe, a ses tiges pleines d'une moelle qui pourrait être propre aux mêmes usages, et dont on fabrique de petits ouvrages délicats. Elles servent à empailler les chaises (ce qui fait appeler cette plante *Jonc des chaisiers*), à fabriquer des nattes, des paniers, à couvrir les cabanes. Lemery dit que les sommités fleuries, les semences et les racines sont astringentes et employées contre les cours de ventre et les hémorrhagies, en décoction (*Dict.*, 698). On peut manger, dit-on, le bas de ces tiges; ce végétal, qui est aphylle, est délaissé des bestiaux, aussi ne sert-il qu'à leur préparer de la litière. Il y a dans Roxburg un *S. tuberosus*, Roxb., appelé *pe-tsi* et *put-su* à la Chine, dont la racine est potagère dans ce pays, d'après Grosier (*Descript. de la Chine*, I, 476); elle est employée en médecine dans l'Inde, selon Ainslie (*Mat. ind.*, II, 342). Gmelin parle d'une espèce de *Scirpus* que les cochons dévorent en Sibérie (*Flora sibirica*, I, 84).

Scismus. Un des anciens noms de la fouine, *Mustela Foina*, L. (IV, 526).

Scissima. Ancien nom des *Pins* dans quelques auteurs.

Scitaminées. Synonyme de *Drymyrrhizées* (II, 685).

Sciurus vulgaris, L., écureuil. Lemery dit que la chair de ce petit mammifère est bonne à manger. Sa graisse a été employée à l'extérieur comme relâchante, émolliente et résolutive, ainsi qu'en injections contre les douleurs d'oreille. Sa fourrure appelée *petit-gris* est recherchée.

Sckellkraut. Un des noms allemands de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

SCLAFANI. Ville de Sicile située sur un rocher dans le val di

Mazzara. Il y existe, d'après Alfio Ferrara, une source thermale (49 à 50° R.) abondante, d'une saveur salée et un peu douceâtre, limpide, mais tirant sur le jaune à cause du soufre qu'elle dépose. Il y a trouvé pour 2 livres, de 5760 grains chacune : gaz hydrogène sulfuré, 38 1/3 pouces cubes ; carbonate de chaux, 7 1/12 grains ; sulfate de chaux, 13 ; muriate de soude, 17. A. Furitano, qui ne lui attribue que 26°,3 R., y a indiqué depuis, pour 10 livres : gaz acide hydrosulfurique, 62,864 pouces cubes ; acide carbonique libre, 23,8 grains ; carbonate de chaux, 25 ; muriate de chaux, 133,5 ; muriate de magnésie, 12,55 ; muriate de soude, 7,96 : analyse, comme on le voit, bien différente de la précédente.

Furitano (A.). *Analisi delle acque termali di Sclafani*, etc (Analyse des eaux thermales de Sclafani, de Cefala Diana, de Termini, et des eaux non thermales del Bivuto). Palerme, 1825, in-8.

Sclafidon. Un des noms du *Cucubalus Behen*, L. (II, 485).

Sclabée. *Salvia Sclarea*, L. (VI, 193).

Scleranthus perennis, L. Gnavelle. On trouve en Pologne, et peut-être chez nous, une cochenille sur la racine de cette petite plante indigène de la famille des Caryophyllées, appelée *Coccus polonicus* par Linné ; on l'employait, à ce qu'il paraît, beaucoup autrefois dans la teinture en rouge en Prusse, etc., avant que celle du Mexique, *Coccus cacti*, L., ne fût aussi connue.

Scleria lithospermifolia, W. Cette plante de la famille des Cypéracées, figurée par Rheede (*Hort. Malab.*, XII, p. 89, t. 48), est indiquée dans l'Inde comme anti-néphrétique ; mais Ainslie dit qu'il ne peut rien affirmer d'après son expérience propre (*Mat. ind.*, II, 121). Ce genre, très-voisin du *Carex*, renferme une autre espèce, le *S. flagellum*, L., qui sert à fouetter les esclaves aux Antilles. Ses longues et étroites feuilles sont armées de dents fines et aiguës qui les rendent très-coupantes, et déchirent la peau qu'elles frappent. Le nom de ce genre vient de σκληρος, dur, de la consistance pierreuse des fruits de ses espèces, qui ressemblent à ceux du grémil.

Scleroderma cervinum, Pers. Voy. *Tuber Cervinum*, L.

Sclerotium clavus, DC. Un des noms latins de l'ergot du seigle (III, 131).

Scobs cupri, ferri, etc. *Limaille* de *Cuivre*, de *Fer*, etc. Voy. ces mots.

SCOLOPAX, bécasses. Genre linnéen d'oiseaux échassiers, à bec long et grêle, rapportés aujourd'hui la plupart à la famille des longirostres, et au nombre desquels figurent l'*Ibis sacré* et le courlis d'Europe (*Scolopax arcuata*, L.) indiqués à notre article *Numenius* (IV, 638), ainsi que l'*Ibis noir* des anciens (*S. Falcinellus*, L., selon Cuvier). Les bécasses proprement dites sont : la bécasse ordinaire (*S. rusticola*, L.), la bécassine (*S. Gallinago*; L.), la petite bécassine ou sourde (*S. gallinula*, Gm.), enfin la double bécassine (*S. major*, Gm.) ; le *Bécasseau* appartenant au genre *Tringa* de Linné.

Sa première, qu'Aristote disait grosse comme une poule, n'a que le volume de la perdrix ; elle habite tous les climats, arrive dans nos bois vers le milieu d'octobre, et les quitte au printemps pour gagner les hautes montagnes. La seconde, non moins commune, est un peu plus grosse que la caille et se tient dans les endroits marécageux. La 3e plus grosse d'un tiers, est assez rare en France, si ce n'est en Provence dans les mois de mars, d'avril et d'août, et quelquefois en Picardie à cette dernière époque. Quant à la petite bécassine, qui moins répandue que les précédentes, reste dans nos marécages presque toute l'année, elle n'a guère que la taille de l'alouette. Toutes les quatre, assez communes en hiver dans nos marchés, sont recherchées des gourmets pour l'excellence de leur chair brune et savoureuse. On les mange sans les priver de leurs entrailles, qui passent pour en être le meilleur assaisonnement, et on en estime surtout la cuisse, plus tendre que l'aile chez les oiseaux. La bécasse ordinaire à chair d'autant plus noire et plus ferme que l'animal est plus âgé, prend lorsqu'on la conserve pour l'attendrir un fumet particulier des plus prononcés ; ses œufs sont assez estimés pour qu'en Angleterre l'usage qu'on en fait y ait rendu cette espèce assez rare. La chair des autres espèces, celle de la bécassine surtout, est chargée de graisse d'une saveur fine. Ces oiseaux très-nutritifs, restaurans, analeptiques, sont excitans, irritans même lorsqu'on les a laissé faisander, et nuisibles quand on en abuse : ils conviennent surtout aux individus lymphatiques, dont l'estomac est paresseux, et ont été indiqués dans les cas de diabètes, d'anasarque, de scrofules, etc. (*Faune des méd.*, II, 268 à 288). Lemery cite les *S. rusticola* et *Gallinago*, L., comme fortifians, aphrodisiaques, et leur fiel comme propre à guérir les ulcères des yeux et la cataracte.

SCOLOPENDRA, scolopendres ou mille-pieds. Genre d'insectes Myriapodes dont plusieurs espèces sont remarquables, les unes par leur propriété phosphorique (*S. electrica*, et *S. phosphorea*), d'autres par leur venin fort actif et fort redouté dans les pays chauds : tels sont le *S. gigantea*, L., et surtout la grande scolopendre des colonies (*S. morsitans*, L.), figurée dans la *Faune des médecins* (pl. XIX, f. 1). La morsure de cette dernière, dont la gravité paraît avoir été exagérée, doit être cautérisée avec le fer rouge ou l'ammoniaque (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, mars, 1824, p. 92). Les scolopendres étaient nommées *Ophioctènes* (d'οφις, serpent, et de κτεινω, tuer) par les anciens, qui leur attribuaient la faculté de tuer les serpens (Matthiole, 589, II).

Scolopendre, Scolopendria, Scolopendrion. Nom divers du *Scolopendrium officinarum*, DC.

Scolopendrium officinarum, DC., *Asplenium scolopendrium*, L., Scolopendre, Langue de cerf (*Flore médicale*, VI, f. 319). Cette fougère indigène, et qui croît dans les rochers, les murs humides, les puits, chez nous, a des feuilles longues de 4 à 8 pouces, sur un pouce large; elles sont cordiformes à la base, allongées, pointues, entières, un peu onduleuses et même parfois plissées, à pétioles velus, marquées de lignes inégales mais parallèles en dessous, sur les bords, qui sont les fructifications. Fraîche elle a une odeur herbacée, une saveur légèrement styptique qui disparaît par la dessication; elle est alors un peu aromatique. Cette plante est réputée pectorale, béchique, astringente, vulnéraire, etc.; on l'a aussi présentée comme diurétique, sudorifique, propre à expulser les graviers, désobstruer les viscères, etc. C'est au demeurant un végétal à peu près inerte et peu ou point usité aujourd'hui dans la médecine rationelle, bien qu'employé depuis les Grecs. Il entre dans le faltrank; la dose est *ad libitum* attendu sa nullité. On peut en dire autant du *Scolopendrium sagittatum*, DC. (cru l'*Asplenium Hemionitis* de Linné par plusieurs auteurs), espèce qui croît dans les rochers du bord de la mer, et qui le remplace dans le midi de la France. Lemery (*Dict.*, 350) vante les propriétés du véritable *S. hemionitis*, Sw., petite espèce d'Italie, d'Espagne, à peu près dans les mêmes termes que ceux employés pour les deux plantes précédentes, mais qui est plus inusitée encore, surtout chez nous.

Scolopendrium verum, off. Un des noms officinaux de la doradille, *Ceterach officinarum*, DC. (II, 192).

Scolymos. Nom ancien de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L. (II, 562).

Scolymus hispanicus, L. Cardousse, Épine jaune. Cette plante épineuse, lactescente, à fleurs jaunes, de la famille des Carduacées, croît dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, en Grèce, etc.; dans ces différens pays on en mange la racine, qu'on dit apéritive, comme légume potager. Bélon dit qu'en Crète on les nomme *Ascolimbrous* et *Scombrovolo* à Lemnos; il assure qu'aucune racine n'est plus agréable à manger et d'une saveur plus douce. On mange aussi les jeunes pousses (*Singularités*, 43 et 59). Pline a mentionné ce *Scolymus* (*lib.* XXI, *c.* 16) que les Italiens nomment *Riuci*, d'autres *Spina borda*. Il serait curieux de cultiver cette plante, ce qui serait fort facile, pour vérifier si sa racine a les qualités que lui donne Bélon. On dit qu'en Languedoc on la fait servir de pâture aux cochons.

SCOMBER, scombres. Grand genre linnéen de poissons Acanthoptérygiens de la famille des Scombéroïdes, qui comprend les *Maquereaux*, les *Thons*, les *Germons*, les *Carangues*, etc., dont, suivant notre plan, nous réunissons ici l'histoire plus alimentaire que thérapeutique.

S. Alalunga, L., Alalonga, Thon blanc des Français, à Malte. Espèce de germon du poids de 12 à 16 livres, décrit pour la première fois par Cetti, dans son histoire des poissons de la Sardaigne. Sa chair est blanche et agréable. On le pêche sur les côtes de l'Océan, notamment chez nous dans le golfe de Gascogne, et plus abondamment dans la Méditerranée. Voy. *Accola* (I, 17), et, plus bas, *S. Germo*, Lacép.

S. alba coretta de Pison. Voy. *Coretta* (II, 429).

S. Amia, Bloch (non Linné), Liche; *Glaucos* d'Aristote selon M. H. Cloquet. Poisson de la Méditerranée dont la chair est, dit-on, préférable à celle du thon.

S. balantiophthalmus, Schneid. Espèce de carangue des mers d'Afrique, à chair blanche et délicate.

S. Calcar, Bloch. Ce poisson de la taille du maquereau abonde sur les côtes de Guinée où l'on estime sa chair.

S. Carangus, Bloch. Cette espèce, longue de 3 à 4 pieds, est la plus connue des *Carangues* de l'archipel des Antilles; sa chair blanche, tendre, grasse, délicate, est très-recherchée; Ray la dit préférable à celle du turbot. Elle acquiert parfois des propriétés vénéneuses, comme l'a vu, en octobre 1808, M. Moreau de Jonnès sur vingt personnes (*Faune des médecins*, VI, 342) et comme on l'a dit du maquereau ordinaire (*S. Scombrus*, L.). M. Orfila (*Toxic.*, II, 51) parle aussi d'un scombre (*S. maximus*) dont une variété est sujette à causer le choléra-morbus et une éruption de couleur rouge (voy. *Poissons toxicophores*, V, 416).

S. Colias, Cuv., κολιας d'Aristote, de Pline, etc. Poisson commun sur les côtes de la Méditerranée, et qui diffère très-peu du maquereau ordinaire, quoique pourvu d'une vessie natatoire: il est plus petit, verdâtre, et d'ailleurs moins estimé. C'est lui probablement dont les anciens obtenaient cette *salaison de Cadix* qu'Hippocrate recommande contre le mal de rate (*Faune des méd.*, VI, 169 à 171).

S. Germo, Lacép., Germon. Il habite l'Océan austral, est plus volumineux que le *S. Alalunga* (auquel du reste le réunit Cuvier), et offre une saveur analogue à celle du thon et de la bonite.

S. Gladius, Bloch, Voilier ou Porte-glaive. Poisson de toutes les mers des pays chauds, dont la chair sans arêtes est assez bonne chez l'animal jeune; plus tard elle devient dure, trop grasse et indigeste, ce qui fait, dit Pison, qu'on l'abandonne aux matelots et aux portefaix.

S. lactarius, Schneid. Carangue de la mer des Indes, nommée *Pêche-lait* à Pondichéry, à cause de la délicatesse de sa chair.

S. saliens, Bloch. Commun dans la mer des Antilles; sa chair est aussi bonne que celle du maquereau.

S. Sarda, Bloch., bonite. Cette espèce de thon a, ainsi que la bonite rayée (*S. Pelamys*, L.) et le bonitol (*S. mediterraneus*, Bloch), la chair saine, blanche, délicate, savoureuse, analogue quoique inférieure à celle du maquereau et du thon proprement dit. Elle atteint un poids de 12 à 13 livres, vit, comme les deux autres, dans la Méditerranée et aussi sur les côtes occidentales de l'Espagne. Galien vante les excellentes salaisons qu'on en faisait en Sardaigne. La bonite rayée, plus commune dans l'océan Atlantique, surtout dans les environs de la zone torride, est la plus vantée des marins. Bernardin de St-Pierre, dans son *Voyage de l'Ile-de-France,* parle de bonites dans lesquelles il a trouvé à la fois de la laite et des œufs, et dont la chair contenait des vers vivans de la grosseur d'un grain d'avoine dont ces poissons, dit-il, ne paraissaient pas incommodés.

S. Scombrus, L., Maquereau ordinaire (*Faune des méd.*, pl. XLI, fig. 1). Ce poisson, long d'un à deux pieds, non moins remarquable par l'éclat de ses écailles, argentées bleues sur le dos et argentées sous le ventre, que par l'agrément de sa chair presque privée d'arêtes, arrive chaque année au printemps, des mers septentrionales, et par troupes innombrables, sur les côtes de l'Océan, de la Méditerranée même, où il est l'objet d'une pêche des plus productives. On ne le mange guère en France que frais, soit grillé *à la maître d'hôtel,* soit assaisonné de diverses épices ou accommodé à l'huile et au vinaigre; mais en Angleterre on le sale en abondance, en Écosse on le prépare à la manière des harengs, et en Italie on le marine pour le conserver, car il s'altère avec une grande promptitude. Recherchés surtout en avril et mai, c'est-à-dire avant l'époque du frai, car plus tard, chez nous du moins, les maquereaux sont vides d'œufs et de laite, maigres, secs et peu savoureux, ils doivent être choisis brillans, c'est-à-dire très-frais, gros, pleins; les mâles sont préférés à cause de la bonté non-seulement de leur laitance, mais aussi de leur chair, et l'on rejette soigneusement ceux qu'on nomme *épissés*, c'est-à-dire dont par suite d'un état morbide particulier, la membrane qui enveloppe les œufs et la laitance s'est rompue, ce qui donne à leur chair une mollesse et une saveur dégoûtantes. Celle-ci est à la fois blanche, ferme, et néanmoins tendre, fondante, délicate, pénétrée d'une huile très-fine (recueillie pour l'usage des corroyeurs dans les pays où on sale ce poisson). Cette chair pèse quelquefois à l'estomac, ce qui la fait bannir en général du régime des malades, des convalescens et même de la plupart des valétudinaires. Jadis elle était défendue aux individus atteints de maladies cutanées, aux scrofuleux, aux scorbutiques, aux épileptiques, tandis qu'on la regardait (Ælien entre autres) comme utile contre les maladies du foie. Sa saumure putréfiée était

employée sous le nom de *Garum* (III, 337) en guise d'assaisonnement et même d'aliment (*Faune des méd.*, VI, 154 à 169).

S. Thynnus, L., Thon (*Faune des méd.*, pl. LI, f. 1). Ce poisson de grande taille, des plus communs dans la Méditerranée, où il se montre en grandes troupes du printemps à l'automne, est de temps immémorial l'objet d'un grand commerce. On le mange soit frais, sur les lieux, ordinairement grillé et relevé par des assaisonnemens de haut goût, soit salé sous le nom de *Thonine*, comme en Italie, en Espagne, en Turquie, soit, chez nous surtout, mariné et conservé dans l'huile d'olives. Ses œufs et son foie sont salés à part, de la même façon que la *Botargue* (I, 649) et mis ensuite à la presse. La chair de ce poisson est grasse, ferme, friable pourtant, très-agréable surtout dans la jeunesse de l'animal, et fort nourrissante. Elle doit être mangée en petite quantité, et convient moins encore que celle du maquereau aux estomacs débiles : la tête et les parois du ventre sont les parties les plus estimées, mais aussi les plus grasses (voyez *Dict. des sc. nat.*, LIV, 288 à 297). Le thon était réputé propre à résister au venin, à guérir la morsure de la vipère et celle des chiens enragés.

S. Trachurus, L., Maquereau bâtard ; Sansonet. Espèce de carangue d'un à 3 pieds de longueur, dont la chair, assez estimée dans le Nord, abandonnée au bas peuple partout ailleurs, est moins bonne que le maquereau dont ce poisson offre le dos bleuâtre et le ventre argenté. Il abonde sur toutes nos côtes, et on le sale dans la Méditerranée ; le *garum* fait avec ses intestins était fort recherché à Constantinople du temps de Bélon. Il est plus petit que le maquereau.

Une autre espèce de carangue, le *Wallenparei* des Tamouls (*Caranx Kleinii*, Lacép.), de la côte de Coromandel, où on le pêche en février et mars, a, dit-on, la chair maigre et peu agréable. Beaucoup d'autres scombres enfin sont sans doute usités, mais nous manquons de renseignemens sur leur emploi alimentaire.

SCOMBÉROIDES. Famille de poissons acanthoptérygiens qui comprend, outre les *Scombres* de Linné (voy. *Scomber*), plusieurs autres genres mentionnés dans notre dictionnaire, tels que *Coryphæna*, *Gasterosteus*, *Xiphias*, *Zeus*, etc.

Scooper. Nom de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L., en anglais.

Scombro, Scombrus. Noms italien et latin du maquereau, *Scomber Scombrus*, L., σκομβρος d'Aristote.

Scombrovolo. Un des noms du *Scolymus hispanicus*, L., dans l'île de Lemnos.

Scoparia. Ce nom, qui signifie propre à faire des balais, a été donné à plusieurs plantes, au *Chenopodium Scoparia*; L. (II, 225), à l'*Erica Scoparia*, L. (III, 139), etc. C'est aussi celui d'un genre de la famille des Scrophularinées.

Scoparia dulcis, L., Herbe à balai. Ce petit arbrisseau, de la famille des scrophulaires, de la Tétrandrie Monogynie, croît dans toute l'Amérique centrale, aux Antilles, au Sénégal, au Cap, dans la Haute Egypte, etc. Il est inodore, et ses feuilles sont amères. Il paraît réunir des qualités astringentes à un principe mucilagineux. On donne aux Antilles la décoction de ses racines dans la gonorrhée, pour remédier au flux immodéré des règles; on prescrit, dans la même intention, le suc de ses feuilles à la dose de 2 à 4 onces (*Flore méd. des Antilles*, II, 152). En Guinée on verse le même suc dans l'oreille pour en calmer les douleurs d'après Bodwich (Walkenaër, *Voyage*, III, 472). Au Brésil on s'en sert en lavement comme rafraîchissant, selon Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 427). M. de Humboldt assure que dans les vallées du Pérou les naturels usent de ce végétal contre les fièvres de préférence au quinquina. Le nom de cette plante vient de ce qu'on en fait des balais. Le *Vandellia pratensis*, Vahl., *Basoumha* de Pison (*Bras.*, 30), n'est suivant Willdenow qu'une variété de cette plante.

Scopetino. Nom d'un *Boletus* comestible en Toscane.

Scopion. Nom grec du *Momordica elaterium*, L. (IV, 441), dans Dioscoride.

Scopolia aculeata, Smith. Un des noms linnéens du Toddalia, *Paulinia asiatica*, L. (V, 221).

Scops. Nom vulgaire du *Strix Scops*, L.

Scoranze. Nom d'un petit poisson du lac de Scutari, qu'on y pêche en grande quantité et qu'on exporte après l'avoir salé. C'est à ce qu'il paraît une jeune *Alose*.

Scorax. Un des noms de la gomme de l'olivier. Voy. *Olea*.

Scorbion. Un des noms du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Scordio. Nom espagnol et italien du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Scordium. *Teucrium Scordium*, L. On a parfois appliqué ce nom au *Salvia Sclarea*, L. Voy. *Teucrium*.

— chamarras. *Teucrium Scordium*, L.

— (faux). *Teucrium Scorodonia*, L.

Scordolaser. Un des noms de l'*Asa fœtida*.

Scordotis. Nom du scordium, *Teucrium Scordium*, L., chez les anciens. Suivant d'autres, ce serait celui de la cataire, *Nepeta Cataria*, L. (IV, 592).

Scoriæ argenti de Dioscoride. Voy. l'art. *Plomb*, V, 375.

Scories, *Scoriæ*. Mélange d'oxydes qui se sépare durant la fusion des métaux que l'on purifie, et vient se vitrifier à leur surface. Les battitures de fer (I, 558) ont aussi été désignées sous le nom de *Scoriæ ferri*.

Wolfmann (F.), *Diss. de balneorum artificialium ex scortis metallicis usu medico*. Hallæ, 1722, in-4.

Scorodon. Nom de l'*Ail* dans l'antiquité.

Scorodonia. Nom officinal de la sauge des bois, *Teucrium Scorodonia*, L.

Scorodothlaspi. Un des noms anciens du *Thlaspi alliaceum*, L.

Scorodotis. Un des noms du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

SCORPÆNA, rascasses. Genre de poisson acanthoptérygien dont plusieurs espèces, toutes méditerranéennes, sont usitées comme ali-

ment, du reste peu recherché. Telles sont : le *S. Dactyloptera*, Laroche, à corps rouge, long de 6 à 9 pouces ; le *S. Porcus*, L., ou rascasse, brun et de plus d'un pied de longueur, dont la chair de saveur agréable, mais dure et coriace, passait jadis pour utile contre l'hépatalgie et la lithiase; son fiel, suivant Lemery, est emménagogue et bon pour guérir la gale, et détruire les verrues; enfin le *S. Scrofa*, L., Truie de mer, d'un rouge blanchâtre, la plus grande de toutes : le foie de cette dernière, dont la chair est maigre et sèche, est employé en Norwège pour faire de l'huile.

SCORPIDES. Un des noms de la rascasse, *Scorpæna Porcus*, L.

SCORPINA, SCORPIOEN VARKENTJÉ. Noms sarde et hollandais de la rascasse, *Scorpæna Porcus*, L.

SCORPIO, scorpions. Genre d'Arachnides pulmonaires à longue queue terminée par un aiguillon perforé, dont on distingue trois espèces (les *S. afer*, L., *europæus*, L., et *occitanus*, Amoreux) qui dans les pays chauds des deux hémisphères habitent les lieux sombres et frais. Leur piqûre venimeuse l'est d'autant plus que l'animal est moins jeune. Celle du scorpion d'Europe (*Faune des méd.*, pl. IX, f. 7), espèce brune, longue d'un pouce, fréquente dans nos provinces méridionales, qu'on peut avaler, dit-on, sans inconvénient (*Journ. complém.*, XV, 7), n'est pas ordinairement grave ; celle du *S. occitanus*, animal roussâtre, plus fort que le précédent, et qu'on trouve en Languedoc, en Barbarie, etc., l'est davantage d'après les expériences de Maupertuis (*Acad. des sc.*, 1731), et celles que le docteur Maccary n'a pas craint de faire sur lui-même. La piqûre enfin du scorpion d'Afrique, qui est long de 5 à 6 pouces, paraît l'être encore plus, du moins pour les colons ou les Européens, car les Hottentots s'y exposent impunément (*Voyage de Truter et Somerville*, 1801). Suivant Fontana le venin du scorpion est âcre, brûlant, et du reste fort analogue à la gomme. Le meilleur remède paraît être l'usage intérieur et extérieur de l'ammoniaque et des Crucifères, et, en cas d'inflammation, les émolliens et les huileux. Jadis l'application sur la plaie, de l'animal même, écrasé vivant, passait pour souveraine. On a vanté aussi la racine du *Kaletchy-cheddy* (III, 704), arbrisseau du Malabar (*Journ. d'Edimbourg*, II, 304).

Le scorpion commun ou terrestre (*S. europeus*, L.) figurait encore naguère dans la matière médicale. Employé comme épicarpe, il passait pour utile contre les fièvres dites malignes et pestilentielles; séché et pulvérisé, après avoir retranché l'extrémité de sa queue, on le donnait à la dose de 6 à 24 grains, dans les mêmes cas et aussi contre les maladies des voies urinaires. Le produit de sa macération dans l'huile d'amandes amères, était usité, soit comme liniment, soit

à l'intérieur, à la dose d'un à deux gros, dans ces dernières affections, ainsi qu'en injection contre les douleurs d'oreilles. Regardée comme plus efficace encore, l'*Huile de scorpion de Matthiole*, formée d'un grand nombre d'ingrédiens, et prise seulement à la dose de 3 à 6 gouttes, passait pour un bon antidote des venins et des poisons, pour efficace contre les affections malignes, la variole, l'épilepsie, la paralysie, les maladies vermineuses, etc.; on s'en servait aussi à l'extérieur. Cet animal enfin servait à préparer l'*Huile de scorpion* de Zuwelpher, l'*Essence de scorpion*, d'Angelus Sala et autres composés officinaux.

Berthioli (A.). *Consid. sopra l'olio di scorpioni del Mattioli.* Mantoue, 1585, in-4. — Crueger (D.). *De Ischuria, oleo scorpionum ex errore sumto curata* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. III, A. 7 et 8; 1699 et 1700, p. 186). — Voy. aussi la suite de la Matière médicale de Geoffroy (XI, 625).

Scorpioctonos, Scorpiuros. Noms de l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L. Ces noms se donnent à certaines plantes dont quelques parties sont roulées en queue de scorpion.

Scorpioides. Ce nom qui signifie en forme de scorpion a été donné à plusieurs plantes dont les grappes de fleurs sont roulées comme la queue de cet animal ou de l'écrevisse; telles sont la plupart de celles des Borraginées. Dioscoride mentionne une plante qui le porte et dont la graine est faite, dit-il, comme celle d'une queue, laquelle a, suivant lui, la propriété de guérir les blessures de cet insecte en l'appliquant dessus (*lib.* IV, *c.* 187); sur quoi Matthiole remarque avec raison que cette ressemblance ne pourrait guère s'appliquer qu'à la graine de notre souci. Linné a qualifié de *scorpioïdes* un *Ornithopus*, un *Myosotis*, un *Arnica*, etc., sans qu'on en voie bien le motif, pour cette dernière du moins.

Scorpion de mer. Voy. *Cottus Scorpius*, L.
— terrestre ou commun. Voy. *Scorpio europæus*, L.
Scorpione. *Myosotis Scorpioides*, L. (IV, 510).
Scorzonera. Nom italien du *Scorzonera hispanica*, L.

SCORZONERA. Genre de plantes de la famille des Chicoracées, qui renferme quelques espèces dont la racine et les pousses sont alimentaires, ainsi que cela a lieu dans un certain nombre de végétaux de ce groupe. Son nom vient de *Scurzon*, vipère en espagnol, de la propriété supposée de l'espèce suivante contre la morsure de ce reptile.

Le *S. hispanica*, L., Scorzonnère, Salsifis, Salsifis noir ou d'Espagne, etc.; il croît dans le midi de l'Europe, et se cultive dans les jardins au nord, où sa racine acquiert plus de volume et de qualité. Elle est alimentaire depuis l'automne jusqu'au printemps, et c'est un mets tendre et de facile digestion, étant bien cuit et bien assaisonné; on mange ses pousses en salade ou cuites, mais on en fait moins d'usage que de la racine. En Italie on emploie les feuilles à la nourriture des vers à soie, et un Lillois a proposé de s'en servir aux

mêmes usages en France, ce qui n'a pas réussi, d'après des essais faits par M. Loiseleur Deslongchamps. On a fait en médecine quelque emploi de la racine de scorzonnère, qui est longue, du volume du doigt, noire en dehors, très-blanche en dedans, renfermant un suc gommo-résineux, mucilagineuse, et un peu sucrée après sa cuisson; elle a passé pour sudorifique, diurétique, pectorale, et on l'a conseillée pour faciliter l'éruption des pustules varioliques, de la rougeole, etc., pour calmer les ardeurs d'urine; contre le rhume, le catarrhe, la péripneumonie, etc. Les qualités adoucissantes sont les plus notoires; mais il faut avouer qu'elles sont au dessous de celles de beaucoup d'autres plantes indigènes, comme la guimauve, la graine de lin, etc. Aussi aujourd'hui leur usage est-il à peu près abandonné. On emploie quelquefois en Allemagne les racines du *S. humilis*, L., qui sont grosses, noires, amarescentes, comme sudorifiques. Il croît chez nous et se reconnaît à ses feuilles larges, marquées de nervures. Les Kalmoucs, d'après Pallas, mangent les racines du *S. pusilla*, Pallas, qui a la forme d'un navet, ainsi que celles du *S. Tuberosa*, Pallas. M. Durand, de Dijon, prétend que c'est à celles du *S. nervosa*, Lam., qu'il faut appliquer surtout ce qu'on a dit des qualités diaphorétiques de la scorzonnère d'Espagne.

Monard (N.). *Libro de dos medicinas excellentissimas contra tedo veneno la piedra bezoar y la iarva escorzonera.* Séville, 1569, in-8; et 1580, in-4. — Clavenna (N.). *Historia scorzoneræ Italicæ* (*In hist. de absinthio*, *Ceneda.* 1609). — Fehr (J.-M.). *Anchora sacra*, *vel scorzonnera.* Ienæ, in-8. — Wedel (G.-W.). *Diss. de scorzonnerâ.* Ienæ, 1710, in-4.

Scorzonnère d'Allemagne. *Scorzonera humilis*, L.
— de Bohème. *Scorzonera humilis*, L.
— d'Espagne. *Scorzonera hispanica*, L.
Scot (Eaux min. de). Voy. *Escot* (III, 150).
Scotanum. Nom du *Rhus cotinus*, L. (VI, 77), en Toscane.
Scoter. Nom anglais de la macreuse, *Anas nigra*, L.
Scotland. Voy. *Ecosse* (Eaux min. d'), III, 54.

SCOTUSSA. Selon Theopompus, cité par Pline (XXXI, *c.* 2), affirme que l'eau du lac de Scotussa, ville de Macédoine, est remarquable pour la guérison des plaies.

Scourjon. Synonyme d'escourgeon, *Hordeum hexastichum*, L.
Scrofa. Femelle du porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.
— sylvestris. C'est le sanglier. Voy. *Sus Scrofa*, L.
Scrofanello, Scrofano. Noms italiens du *Scorpæna Scrofa*, L.
Scrofularia acquatica. Nom italien du *Scrophularia aquatica*, L.
Scrophulaire, grande Scrophulaire, Scrophulaire noueuse. *Scrophularia nodosa*, L.
— aquatique. *Scrophularia aquatica*, L.
— (petite). *Ranunculus Ficaria*, L.

Scrophulaires ou Scrophularinées. Synonymes de *Rhinanthées* et de *Pédiculariées*. Voy. ce dernier mot (V, 227). La digitale, la gratiole, la pédiculaire, la véronique, etc., en font partie.

SCROPHULARIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et qui tire le sien des propriétés accordées à plusieurs de ses espèces de guérir le scrophule. Il en renferme un assez grand nombre dont plusieurs sont européennes : le *S. aquatica*, L., Scrophulaire aquatique, Bétoine d'eau, Herbe du siége (*Flore médicale*, V, f. 321) est une plante à racines fibreuses, à feuilles cordiformes, ovales, souvent appendiculées, à fleurs en panicule courte, de couleur pourpre-noirâtre, qui croît chez nous le long des eaux. M. De Candolle dit que ses feuilles sont purgatives à petite dose et vomitives à plus forte (*Essai*, 230). Marchand (et non Boulduc) de l'académie des sciences (*Mém. de l'acad.*, 1701) assure que bouillie avec le séné elle lui ôtait sa saveur et son goût nauséeux, ce qui est fort douteux. Son usage interne fatigue l'estomac, et n'est pas sans inconvénient, aussi doit-il être surveillé. Le nom d'herbe du siége vient de l'usage qu'on en fit, dit-on, lors du siége de La Rochelle pour la guérison des plaies. Le *S. canina*, L., espèce à souche ligneuse, à feuilles ailées, a sa décoction employée en frictions pour guérir la gale des chiens et des cochons en Italie. Le *S. nodosa*, L., Scrophulaire, Grande scrophulaire, croît dans la plus grande partie de l'Europe, aux lieux champêtres, couverts; elle a les racines rampantes, noueuses; les feuilles cordiformes, obtuses; les fleurs en grappe allongée, de couleur purpurine. C'est une plante amère, d'une odeur forte, nauséeuse, qu'on a beaucoup vantée contre les scrophules en décoction, à la dose de 4 à 5 gros pour une pinte d'eau. Elle guérit aussi la gale, si on en lave les pustules pendant plusieurs jours, propriété plus réelle que celle de remédier aux maladies des glandes, qui n'est appuyée sur aucune expérience positive. On la dit aussi résolutive, carminative, et ses semences passent pour vermifuges; on l'a conseillée en gargarisme dans l'esquinancie; on a même assuré que les tubercules de ses racines portées sur soi guérissent les hémorrhoïdes, sans doute par une sorte de signature fondée sur la forme de ses tubercules. *Tragus* mêlait son suc dans un onguent *ad scabiem*, et recommandait son eau distillée contre les rousseurs du visage. Cette plante et l'*aquatica* ont des propriétés fort analogues, à tel point que les auteurs ne sont pas d'accord sur celle qui est officinale; seulement le *nodosa* paraît être plus actif. Ce sont des végétaux excitans, âcres, amers, dont les propriétés véritables, peu connues, mériteraient de fixer l'attention des expérimentateurs. Il y a une scrophulaire au Brésil, qu'on y nomme *Caa-cua* et *Yquetaia*, qui paraît être notre scrophulaire aquatique, d'après Marchand; on assure qu'elle guérit les apoplexies, les pleurésies et les fièvres intermittentes.

Marchand. Nouvelle plante appelée *Yquetaia*, la même que la scrophulaire aquatique (*Mém. de*

l'acad. des sc., 1701, in-4, 273). — Otto (C.-B.-C.). *Diss. de usu scrophulariæ baetzsch.* Trajecti ad Viadrum, 1789. — Slevogt (J.-A.). *Diss. de scrophularia.* Ienæ, 1720, in-4.

SCROPHULARIA FOETIDA, seu VULGARIS, off. Noms officinaux du *Scrophularia nodosa*, L.

SCRUPULUS. Scrupule, poids de 24 grains.

SCULLCAP. Nom que porte aux États-Unis le *Scutellaria lateriflora*, L.

SCURAPOLA. Nom du *Corvus Graculus*, L., en grec moderne.

SCURIOLUS. Synonyme de *Sciurus*, écureuil.

SCUTELLAIRE. *Scutellaria galericulata*, L.

SCUTELLARIA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, qui tire son nom de *Scutella*, écuelle, de la forme du calice. Il présente, comme on sait, le singulier et unique caractère dans les végétaux, d'une de ses divisions qui se replie sur les autres après la chute de la corolle, et le ferme de manière que les semences semblent être dans une capsule. La lèvre supérieure de la corolle est en casque.

S. Galericulata, L., Toque. Cette plante croît le long des eaux, et des fossés aquatiques, etc., d'une grande partie de l'Europe où elle se fait remarquer par ses tiges dressées, presque simples; ses feuilles cordiformes-lancéolées, à dents obtuses; ses fleurs axillaires deux à deux, unilatérales, penchées, de couleur bleu-tendre. Son odeur est un peu alliacée, sa saveur amère, et elle rougit le papier bleu. Cette espèce vivace a été nommée Centaurée bleue, *Tertianaria*, parce qu'on l'a crue propre à guérir les fièvres intermittentes; Camerarius la donnait dans l'angine; on l'a dite aussi vermifuge, stomachique. A Ternate on la prescrit contre la dysurie et la gonorrhée (anc. *Journ. de méd.*, LXXXI, 144); en Sibérie et en Crimée on l'a donnée contre la rage, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XIII, 356). On en fait maintenant peu ou point d'usage.

S. indica, L. (*Curanga amara*, Valh.). Elle est employée, ainsi que nous l'avons dit à ce dernier mot (II, 521), contre la fièvre tierce à Amboine et à la Chine.

S. lateriflora, L. Scullcap. Cette plante des États-Unis a été vantée, il y a quelques années, par le docteur Lyman Spalding comme un remède assuré contre la rage; il la conseille en infusion à la dose d'une cuillère à café et demie en poudre dans une pinte d'eau bouillante, jusqu'à la disparition des symptômes, quelle que soit l'époque de la morsure des sujets, et il assure qu'elle les prévient s'ils n'ont pas paru, et les dissipe s'ils ont éclaté. Il cite plusieurs *centaines* de malades guéris, ainsi que des *milliers* d'animaux, par le moyen de ce végétal, tandis que tous ceux qui ne l'avaient pas pris ont succombé. Suivant lui la découverte de ce spécifique remonte à l'année 1773 et est due au docteur Laurence Vander-Vur, pour devenir à la mort de ce praticien la propriété presque exclusive de la famille Lewis, de New-Yorck, de qui il le tient. Après de pareilles assertions

on devrait croire que le spécifique de la rage est enfin trouvé, et que la plus horrible des maladies a enfin son remède assuré. Malheureusement il n'en est pas ainsi ; aucun des cas de guérison n'est prouvé, et dans le plus grand nombre de ceux qu'il mentionne il ne s'agit pas de rage, mais de névroses diverses. Dans les deux faits cités par Hutchinson et Fiske (*Med. and. journ.*, 1820) il n'y avait pas d'hydrophobie, etc. M. le docteur Girardin qui a exercé plusieurs années aux États-Unis, et qui s'y trouvait au moment où le docteur Lyman vantait dans les journaux *politiques* la *Scullcap* ou *Sculcop*, nous a rapporté que les médecins éclairés de ce pays ne croyaient pas à cette efficacité. Depuis plus de 15 ans que ce moyen est publié on n'a plus entendu parler de ses succès, ce qui n'aurait pas manqué d'avoir lieu si on en eût obtenus. La plante n'est pas rare dans les jardins de botanique et se multiplie facilement en pleine terre chez nous, outre qu'elle peut nous parvenir sèche d'Amérique en un mois ou six semaines; il eût donc été facile de vérifier sa propriété anti-lyssique, comme il serait facile de le faire encore. Mais il y a tout lieu de présumer qu'on ne retire pas plus de fruit de son emploi que de celui de l'*Alisma plantago* (I, 176) et de l'*Anagallis* (I, 276). C'est probablement à cause de cette propriété du *Scutellaria lateriflora*, L., qu'on a aussi essayé dans le même cas la toque.

Eichrodt (C.-F.). *Diss. medica de tertianariâ herbâ*. Basileæ, 1737, in-4. — Delius (H.-F.). *Diss. de scutellariâ galericulatâ, sive tertianariâ*. Erlangæ, 1789, in-4. — Chaussier et Mérat. Rapport sur un mémoire de M. Lyman Spalding, relatif aux vertus anti-hydrophobiques de la *Scutellaria lateriflora*, L. (*Bull. de la faculté*, VII, 191; 1820).

SCUTULA UMBELLATA, Lour. Plante de la Cochinchine qui est réputée astringente et fortifiante (*Flora Cochinch.*, II, 290).

SCYNOPOULLOS. Nom du *Turdus viscivorus*, L., en grec moderne.

SCYPHOPHORUS PYXIDATUS, Acharius. Voy. *Lichen Pyxidatus*, L. (IV, 104).

SCYROS. Pline (XXXI, *c.* 2) dit qu'il y a dans cette île une rivière qui pétrifie les arbres.

SCYRRIA. Nom africain de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).

SCYTALIA, Gærtn. Voy. *Euphoria* (III, 191).

SCYTALION. Nom du *Cotyledon umbilicus*, L., dans Dioscoride.

SCYTHICA. Nom présumé être celui des racines de l'*Orobus tuberosus*, L., dans Théophraste. Voy. *Orobus* (V, 87).

SCYTHION. Nom grec de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

SCZIGIL, SCZYGIEL. Noms polonais du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

SEA-CROW, SEA-KALE. Noms anglais du *Crambe maritima*, L., ou chou marin.

— ERYNGO, SEA HOLLY. Noms anglais de l'*Eryngium maritimum*, L.

— LAVANDER. Un des noms anglais du *Statice Limonium*, L.

— ONION. Nom anglais du *Scilla maritima*, L.

— ROUGH. Nom anglais du poisson nommé en français *Pagel*.

— SEURVY GRASS. Nom anglais du *Cochlearia officinalis*, L.

— WIFE. Nom anglais de la *Vieille*, espèce de poisson.

— WORMWOOD. Noms anglais de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.

SEABINDWEED. Nom anglais de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

SEAL. Nom des *Phoques* en anglais.

SEAU DE SALOMON pour SCEAU DE SALOMON. *Convallaria polygonatum*, L.

Sebadille pour Cevadille. *Veratrum Sabadilla*, L.

Sebadillium. Nom donné par le docteur Meissner à la *Vératrine*. Voyez ce mot.

Sebanakh. Un des noms arabes de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.

Sebeste. Fruit du sebestier, *Cordia Sebestena*, L. (II, 427).

Sebestena. Nom latin des sebestes, *Cordia Sebestena*, L. (II, 427).

Sebipira. Arbre de la famille des Légumineuses, voisin du *Cassia*, qui croît au Brésil, mentionné déjà par Pison, dont l'écorce est épaisse, d'un rouge clair, d'une texture fibreuse à l'extérieur, d'un goût acerbe et astringent; elle contient du tannin teignant en bleu le fer, de l'albumine et un peu de mucilage; elle semble agir sur les vaisseaux lymphatiques et sur la peau. On se sert de sa décoction pour se laver et se baigner, contre les éruptions cutanées chroniques; on la donne à l'intérieur dans la syphilis, l'hydropisie, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 202). On croit que cette écorce a du rapport avec l'Alcornoque (I, 157).

Sebo. Nom provençal de l'ognon venu de graine, *Allium Cepa*, L.

Sebum, suif. Voy. *Graisses* (III, 414).

Seca dana. Nom indien de la semence du *Convolvulus Nil*, L. (II, 409).

Secacul. *Pastinaca dissecta*, Vent. (V, 216).

SECALE. Genre de plantes de la famille des Graminées, dont le nom est originaire du celtique *segal*, de *sega* faux, dans cette langue, parce que l'on coupe avec cet instrument l'espèce principale qu'il renferme, d'où on a fait *seges*, moissons, etc.

S. cereale, L., Sègle, Seigle. Cette utile et belle Graminée annuelle, qui passe pour être originaire de l'île de Crète, où pourtant on ne la trouve plus à l'état sauvage, mais où vient le *S. villosum*, L., se cultive surtout dans les lieux sablonneux, secs, maigres, légers, stériles, principalement dans le nord de l'Europe et sur les montagnes; elle porte un épi simple, comprimé, alongé, dont les fleurs sont munies chacune d'une longue arête hispide; le grain qu'elle produit est connu de tout le monde.

Les barbes du seigle peuvent causer des accidens; on voit des enfans s'introduire des épis de cette céréale dans la bouche, les narines, etc., qui y cheminent par le moyen des barbes en s'arqueboutant sur les parois de ces conduits, de même qu'ils grimpent entre la peau et la chemise, lorsqu'on les place dans la manche. Ils causent sur les membranes muqueuses et la peau de la cuisson, des démangeaisons, quelquefois des hémorrhagies et des inflammations. Les auteurs de chirurgie parlent de faits de ce genre fort graves.

La paille de seigle, qui est longue et unie, sert à couvrir les toits des chaumières, à faire des liens, des nattes, des clayons; à rempailler les chaises, à fabriquer des chapeaux, etc. Le chaume ou la partie qu'on laisse en terre après la coupe du seigle, sert à brûler, à faire de la litière, etc.

Le grain de seigle contient moins de son et plus de farine que celui de froment. M. Chaptal assure que, traité par l'acide nitrique, il donne un tiers moins d'acide saccharin que celui-ci. Par la fermentation dans l'eau et la distillation, on en retire un alcool de grain; recueilli un peu avant sa maturité, et séché, on le mange comme les petits pois dans quelques cantons. Mûr, sec et rôti, certaines personnes l'ajoutent au café, ou remplacent ce grain par lui seul. Il donne, réduit en farine, d'après l'analyse d'Einhof : Albumine, 3,27; gluten frais, 9,48; mucilage, 11,19; amidon, 61,09; matière saccharine, 3,27; ligneux, 6,38; perte, 5,42 (*Gehlen's Journal*, V, 131).

La farine de seigle est alimentaire et forme la nourriture de la plupart des gens de la campagne. Elle fait un pain un peu bis, mat, frais, gras, assez savoureux, d'une odeur agréable, qui se garde sept à huit jours sans se dessécher, et que l'on dit moins nutritif que celui de froment. Il est un peu lourd, mais les estomacs robustes le digèrent bien, et on assure qu'il est plus sain pour le corps que celui fait avec le blé; il est rafraîchissant, facilite les évacuations alvines, ce qui explique la réputation qu'il a de rendre la tête légère, etc. Il paraît nuire aux personnes sujettes aux aigreurs. Comme on observe que les paysans qui se nourrissent surtout de ce pain sont moins sujets à l'apoplexie que les citadins, on en a conclu qu'il empêchait cette maladie, ce qui dépend plutôt du grand air qu'ils respirent, de l'exercice qu'ils font, de la vie sobre qu'ils mènent, etc., que de cette sorte de nourriture. De là, sans doute, l'usage du pain de seigle que font quelques personnes à Paris, et de ces petits pains de cette farine qu'on vend dans les rues de la capitale. Le mélange d'un huitième de sa farine avec celle de froment rend le pain de celui-ci plus frais et plus agréable, mélange que l'on fait dans la plupart des *Pains de ménage*. Le pain d'épice est fabriqué avec la farine de seigle, celle d'orge, la mélasse, le miel, etc.

On a accusé l'usage constant du pain de seigle de rendre les sujets cachectiques. M. Courhaut dit que les gens qui s'en nourrissent exclusivement, sont frais jusqu'à 7 ou 8 ans, puis que leur accroissement se ralentit jusqu'à 22; pendant ce laps de temps, dit-il, quelques-uns sont affectés de maigreur, de scrophules, d'obstructions; il en est chez lesquels la puberté ne se déclare qu'à 24 ans. Ces individus ne sont pas d'une haute stature, mais à 20 ou 24 ans, on les voit se développer, devenir grands et forts. Les filles, à ce dernier âge, ont la fraîcheur de celles de 15 à 16 ans, etc. (*Traité de l'Ergot*, p. 1 et 2). Les chiens que l'on nourrit avec ce pain, sont paresseux, il survient à ces animaux des écoulemens de mucosité

puriforme par les yeux, et l'acide urique diminue dans leur urine à mesure que la quantité d'albumine et de mucus augmente. On assure que l'action de la pile galvanique dissipe ces accidens (*Journ. compl. des sc. méd.*, IV, 86).

Les seigles de mauvaise qualité causent des maladies des entrailles, des diarrhées, des coliques, etc. (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1777, p. 299). Le seigle ergoté est encore bien autrement nuisible, puisque si l'ergot fait la cinquième partie du pain qu'on en fabrique, ce qui a lieu parfois, et qu'on en mange pendant un certain temps, on peut voir alors la gangrène des membres se déclarer, etc. Voy. *Ergot* (III, 131).

On emploie la farine de seigle délayée dans l'eau ou le lait, cuite en cataplasme, comme émolliente, résolutive, détersive, propre à avancer la maturité des tumeurs inflammatoires, etc. Le son de seigle est émollient, adoucissant, en lavement, en décoction, en tisane, d'après Lémery (*Dict.*, 706); la même farine, d'après le docteur Taddei, transforme le sublimé en calomel, de même que le gluten. Il en faut six cents parties sur une de ce sel pour opérer cette transformation, tandis qu'il ne faut que 25 parties de gluten frais et 13 de sec pour exécuter la même conversion. Elle est donc une sorte d'antidote du sublimé corrosif (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 148), qu'on peut substituer au gluten, qu'on a rarement tout préparé. Voy. *Mercure*.

On fauche parfois le seigle comme fourrage lorsqu'il n'est qu'en herbe, surtout dans les terres fortes, et il n'en pousse pas moins ses épis au temps ordinaire. Les bestiaux mangent aussi sa paille sèche et ses balles.

Pline parle sous le nom de *Farrago* d'un seigle qui ne paraît pas être le même que le nôtre; il dit que c'est un mauvais blé, de couleur noire, très-pesant, qu'on y mêle du *far* (Épeautre, *Triticum spelta*, L.), pour adoucir son amertume; mais que, malgré ce mélange, il ne vaut rien à l'estomac, etc. (*lib.* XVIII, *c.* 10 et 18). Il paraît que notre seigle était son *Olyra*.

Lebrun. Sur l'effet des seigles de mauvaise qualité (*Mém. de la soc. royale de méd.*, II, 299).

SECALIS MATER. Un des noms de l'ergot du seigle dans les anciens auteurs. Voy. *Ergot*.

SECANIABEN. Nom arabe de l'*Oxymel*.

SECEDES. Nom arabe du *Lavandula Stœchas*, L.

SÈCHES. Nom français du genre *Sepia*. Voy. ce mot.

SECHI. Nom américain du *Sechium edule*, W.

SECHIUM EDULE, Sw. Cette plante annuelle des Antilles, de la Monadelphie Pentandrie, qui est le *Sycios edulis*, Jacq., est culinaire dans ce pays, malgré qu'elle appartienne à la famille des Euphorbes. Son fruit, quoique insipide, se met dans les ragoûts, et se mange,

surtout à la Jamaïque, toute l'année. On la cultive pour cet usage principalement dans les lieux montueux et tempérés (Swartz, *Flora occident. americ.*, II, 1152).

SECONDINES, Arrière-faix, Placenta ou Délivre, *Secundinæ mulieris*. Leur emploi thérapeutique remonte à Hippocrate, et est préconisé par Arnault de Nobleville et Salerne, dans la *Suite de la Matière médicale* de Geoffroy (VI, 478). Ils recommandent de choisir le délivre sorti nouvellement d'une femme saine et vigoureuse, de préférer celui qui provient de la naissance d'un garçon. Ils assurent qu'appliqué chaud encore sur le visage, il en efface les lentilles, les taches de naissance; que, desséché et réduit en poudre, il est bon à la dose d'un à deux scrupules pour faire sortir le fœtus mort, apaiser les tranchées, et contre l'épilepsie où son *Esprit volatil*, employé aussi pour faire couler les urines, exciter les règles, faciliter l'accouchement (1 à 2 cuillerées), ne se montre pas moins efficace.

SECTACROA. Fleurs de muscade. Voy. *Myristica*.

SECUA. Ce nom est celui d'une plante du bas Orénoque, qui paraît être le *Fevilla* ou *Feuillea javilla*, Kunth (III, 251); elle y est célèbre, comme celle-ci, par ses propriétés fébrifuges (*Nova gener. et spec.*, II, 124).

SECUL. Un des noms du *Sandoricum indicum*, Cav. (VI, 202), aux Moluques.

SECURIDACA. Dioscoride, sous ce nom, et celui d'*Hedysarum*, mentionne une plante qu'on appelait encore *Pelacinum*, qui portait des gousses recourbées en cornet, et ressemblant à une hache à deux tranchans. Il dit que ce végétal, amer au goût et stomachique, était un antidote et un préservatif : il empêche les femmes de concevoir, étant placé dans les parties sexuelles (*lib.* III, *c.* 129). Serait-ce la plante légumineuse que Linné a appelée *Biserrula Pelecinus*, L., et qui croît dans le midi de l'Europe? C'est l'opinion de Lémery, qui dit que la semence est propre pour fortifier l'estomac, chasser la malignité des humeurs, etc. (*Dict.*, 707). Théophraste et Galien parlent aussi du *Securidaca*, nom que Linné a appliqué à un genre exotique de la famille des Polygalées. Le *Securidaca* ou *Securigera* des jardiniers est le *Coronilla Emerus*, L. (II, 438).

SECURIGERA. Synonyme de *Securidaca*, *Coronilla Emerus*, L.

SEDA. Nom arabe du milan, *Falco Milvus*, L.

SEDAH. Nom du *Ruta montana*, Aiton, aux environs d'Alep.

SEDANO. L'un des noms italiens de l'ache, *Apium graveolens*, L.

SEDAR. Un des noms arabes du micocoulier, *Celtis australis*, L. (II, 170).

SÉDATIFS, *Sedantia*, de *sedare*, apaiser, calmer. Classe de médicamens propre à remédier aux désordres, à l'agitation pathologique des organes, en diminuant les mouvemens et la puissance motrice dans le corps; il est le plus ordinairement synonyme d'*Anodins* (I,

312) et de *Calmans* (II, 34). Le premier pourtant exprime plus particulièrement des agens propres à diminuer ou à faire cesser la douleur, et le second ceux qui remédient surtout aux affections vagues des nerfs.

L'excès des sécrétions, le trop de vivacité de la circulation, le trouble de la respiration, des évacuations, etc., sont, par exemple, des cas qui exigent l'emploi des sédatifs. La variété des lésions pathologiques produites, celle des organes malades, etc., expliquent la diversité et les noms des agens sédatifs, nécessaires pour y remédier, qui sont effectivement infinis, puisqu'il faut les adapter aux symptômes produits et à la nature du mal qu'il sont appelés à guérir.

On peut diviser en quatre groupes les principaux sédatifs : 1° Ceux qui sont *narcotiques*, comme l'opium et les végétaux qui s'y rapportent, quant à leur mode d'action, tels que la belladone, la jusquiame, la morelle, la digitale, etc. 2° Les sédatifs *hydrocyaniques*, comme le laurier-cerise, l'amande amère, celle des pêchers, cerisiers, etc. 3° Les sédatifs *chauds*, comme l'éther, le musc, le castoreum, l'asa fœtida, etc. 4° Les sédatifs *antiphlogistiques*, parmi lesquels on range la saignée, le bain, les délayans, les émolliens, la glace, etc. La sédation ramène les fonctions à leur état naturel ou normal, sans qu'on puisse le plus souvent expliquer par quel mode d'action ce résultat a eu lieu, ce qui existe d'ailleurs pour le plus grand nombre des médicamens. Si le tumulte morbide est de nature inflammatoire, il exige la prescription des sédatifs antiphlogistiques, s'il est plus spécialement nerveux, celui des opiacés; si la névrose existe dans une constitution lymphatique, les sédatifs chauds peuvent être préférés, surtout dans les climats du nord ou humides. Les sédatifs hydrocyaniques demandent plus de circonspection que tous les autres dans leur usage, et, suivant nous, on ne doit s'en servir que dans quelques névroses rebelles; encore ne faut-il jamais oublier dans leur prescription la maxime de Stoll : *Non nocere.*

Sobernheim (M.). *Diss. de cauto et incauto sedativorum usu.* Halæ, 1724, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de remediis motibus tam excitandis quam sedandis destinatis.* Halæ, 1730, in-4.

SEDEN, SEDINA. Noms du *Sang-Dragon.*

SEDLITZ. Village de Bohème, à 2 milles de Tœplitz et 9 de Prague, très-renommé pour ses eaux minérales purgatives, exportées annuellement en quantités considérables par tous pays. Analysées par Hoffmann, qui y avait trouvé pour 12 onces, 2 gros et quelques grains de sulfate et de muriate de magnésie; puis par plusieurs autres, notamment par Neumann, qui y reconnut en outre de l'acide carbonique, du sulfate et du carbonate de chaux, ainsi que du carbonate de magnésie, elles l'ont été récemment par Steimann, qui a obtenu

de 16 onces : Sulfate de magnésie, 79 grains 555 millièmes ; hydrochlorate de magnésie, 1,061 ; carbonate de magnésie, 0,201 ; sulfate de potasse, 4,414; s. de soude, 17,446; s. de chaux, 4,144 ; carbonate de chaux, 5,297 ; c. de strontiane, 0,009 ; c. de protoxyde de fer, de manganèse, alumine, silice et extractif, 0,050 ; acide carbonique, 3,461 : en tout, 115,638 (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XII, 246). Peu d'eaux minérales sont plus usitées que celle-ci, soit à la dose d'une pinte environ, comme doux purgatif, soit par verrées seulement, en qualité de laxatif ou de simple fondant, d'un bon usage pour les personnes lymphatiques, replètes, pituiteuses, dont le ventre est paresseux, flatulent, engorgé ; pour les hypochondriaques ; pour les enfans sujets aux affections vermineuses, etc. Hoffmann n'en porte la dose purgative qu'à 1/2 pinte, ce qui peut faire croire, comme les résultats mêmes de l'analyse, qu'elle est moins saline aujourd'hui que de son temps. On dit qu'elle agit mieux chauffée au bain marie que froide ; cependant c'est la priver en partie de son gaz, lequel en déguise assez l'amertume en même temps qu'il en adoucit l'action et la rend plus facile à digérer, pour que dans les imitations qu'on en fait dans nos établissemens d'eaux artificielles, on l'en surcharge au contraire au point de la rendre aussi effervescente que les eaux de Spa et de Vichy. On prépare aussi des eaux de Sedlitz factices qui contiennent par bouteille de 2 à 12 gros de sulfate de magnésie ; de même que, dans l'usage des eaux naturelles, chaque jour de moins en moins répandu en France, on augmente leur activité en ajoutant 4 gros de ce sel par cruchon.

Hoffmann (F.). *Examen chimico-medicum fontis Sedlicensis in Bohemiâ.* Halæ, 1724, in-4. — Dufau. Nouv. remarques sur le parallèle des eaux de Sedlitz et de Pouillon de M. Raulin, etc., 1779, in-12.

Sedlitz powders, poudre gazifère laxative. Mélange d'une partie de bicarbonate de soude et de 3 parties de tartrate de soude et de potasse, employé avec une partie d'acide tartrique pour former une solution gazeuse, analogue d'action à l'eau de Sedlitz, et fort usitée en Angleterre dans les mêmes cas.

Sedmikrasa. Un des noms bohèmes du *Bellis perennis*, L.

Sedo acre. Un des noms italiens du *Sedum acre*, L.

Sedoides. Nom de végétaux qui ressemblent aux *Sedum* et autres plantes grasses, telles que *Crassula*, *Sempervivum*, etc.

Sedon. Nom français du genre *Sedum*, et surtout du *S. acre*, L.

SEDUM. Genre de plantes de la famille des Crassulées ou Joubarbes, de la Décandrie Pentagynie, dont le nom vient de *sedere*, s'asseoir, parce que plusieurs espèces sont étalées sur les pierres, la terre, etc., et non de *sedare*, apaiser, comme le disent à tort quelques auteurs. Les plantes nombreuses qu'il renferme sont herbacées, et ont des feuilles épaisses, succulentes, ce qui les a fait appeler

Plantes grasses, ainsi que la plupart des autres végétaux de cette famille, qui portent aussi ce nom. Elles croissent aux lieux stériles, sur les pierres, les murs, etc.

S. acre, L., Sedon, Vermiculaire brûlante, Poivre de muraille, Petite joubarbe (*Flore médicale*, IV, f. 209). C'est une petite plante qui croît fréquemment sur les vieux murs, dans les lieux arides, pierreux, dont les tiges sont faibles, épaisses, ramassées en gazon, glabres, portant des petites feuilles charnues, ovoïdes, rapprochées, d'une saveur poivrée, presque caustique même étant sèche, inodores. Ces tiges sont terminées par de petits bouquets de fleurs jaunes qui paraissent en juin et juillet : chacune est composé d'un calice à 5 divisions, d'une corolle de 5 pétales, de dix étamines, de cinq styles, de cinq capsules à une loge polysperme. Ce végétal donne un suc abondant, âcre, contrairement à ce qui a lieu par les autres Crassulées, qui est fortement émétique et purgatif à la dose d'une demi-once, mais il irrite et enflamme les organes, et doit être exclu de la pratique à cette dose. Deux chiens, à qui M. Orfila en fit prendre 4 onces et demie, moururent en moins de 24 heures, et, à l'ouverture de leur cadavre, on trouva la muqueuse de l'estomac d'un rouge de feu, etc. (*Toxicologie*, II, 1re partie, p. 89).

Cependant, donnée en petite quantité, on a fait plusieurs usages de cette plante. Linné dit que dans quelques parties de la Suède, elle est employée contre les fièvres intermittentes ; les malades prennent une heure avant l'accès la décoction d'une poignée de ses feuilles dans deux livres de bière, réduite à moitié, divisée en plusieurs tasses, ce qui suffit pour couper les fièvres, malgré un ou plusieurs vomissemens qu'elle produit ordinairement (Linné, *Westgöta rara*, p. 180). Dans le pays de Brunswick, le peuple prend une demi-cuillerée du suc de cette plante dans du vin, dans le même cas, ce qui fait parfois vomir aussi, d'après Lange (*Remed. bruns. domest.*, 121).

Linné dit encore qu'on donne cette plante en Suède contre le scorbut (*Fée*, Vie de Linné, p. 159). Gunner, Borrichius prétendent avoir guéri des *milliers* de scorbutiques avec cette plante (Bulliard, *Plantes vénéneuses*, p. 345). Bulow, médecin suédois, l'administrait en décoction dans le lait ou la bière contre cette maladie ; il faisait gargariser les ulcères et le gonflement de la bouche, qui ont lieu dans ce cas, avec cette bière, à laquelle il ajoutait du miel rosat ; il appliquait la plante elle-même sur les contractures des membres qui surviennent quelquefois dans certaines périodes du scorbut (*Misc. nat. cur.*, DC., I, an 6, p. 49).

C'est surtout comme remède de l'épilepsie qu'on a présenté le *Se-*

dum acre. Il paraît qu'on s'en servait pour cet usage en Allemagne parmi le peuple, avant que les médecins en fissent usage; la première trace écrite qu'on trouve de son emploi est la notice donnée par Laubender, médecin de Wurzen, en Saxe, qu'il publia dans les *Annales de médecine d'Altembourg* en 1804; elle offre deux cas de *soulagement* de cette maladie par le *Sedum acre*, L., dont on donna des extraits dans le *Journal de médecine* de Leroux, etc., en 1805 (X, 453), dans le *Journ. génér. de méd.* (XXVI, 118), et dans les *Annales de Montpellier* en 1806. Il prescrivait la plante à la dose de 10 à 15 grains, séchée, en poudre, et unie à du sucre. En 1806, Ischorn publia, dans le même journal d'Hufeland, une observation favorable à l'emploi de ce remède. Un autre médecin allemand, le docteur Péters, d'Anclam, publia ensuite, dans le journal d'Hufeland (février, 1815), cinq observations d'épilepsie et de chorée, où un seul malade fut guéri et les autres soulagés. Il donnait 10 grains de *Sedum* séché au four et pulvérisé, avec autant de sucre, pendant plusieurs mois. Quelques-uns de ses malades en ont pris de la sorte, avec le temps, jusqu'à deux onces. Ce médecin assure que son père s'était servi déjà de ce moyen dans cette maladie (*Bibliothèque médicale*, VII, 116). M. Fauverge a donné, en 1827, dans le *Journal général de médecine* (XCVIII, 152), un *Mémoire sur le traitement de l'épilepsie;* il contient 4 cas de cette maladie traités par la vermiculaire, dans trois desquels il y a eu guérison; l'un d'eux datait de onze ans, un autre de huit ans; il conseilla d'abord la poudre seule à la dose d'un scrupule; mais elle causait des coliques violentes une heure après chaque prise; il fut obligé de l'unir avec autant d'amidon et de gomme arabique; ses malades en ont pris alors pendant plusieurs mois sans éprouver le même inconvénient. Il associait à son traitement la saignée, les bains froids et la nourriture végétale. Deux ans après, M. le docteur Godier publia 3 nouvelles observations sur l'emploi du *Sedum acre* dans l'épilepsie; il n'y eut de soulagement que dans deux cas seulement; il donnait la plante de la même manière que M. Fauverge (*Journ. génér. de méd.*, CVIII, 141). M. le docteur Esquirol nous a dit avoir employé le *Sedum acre*, L., sur une dizaine d'épileptiques, à la dose d'un gros et demi par jour, pendant 2 ou 3 mois, sans le moindre succès. Mais cette dose d'un gros et demi, qui ne produisit que quelques nausées, nous fait craindre que le médicament n'ait été mal préparé, outre qu'on sait combien ils sont mal pris en général dans les hôpitaux, où les expériences sont presque toujours peu suivies.

On peut conclure de ces essais 1° que le *Sedum acre* a presque toujours été utile contre cette maladie; 2° qu'il a le plus souvent éloi-

gné les accès et diminué leur intensité ; 3° que quelques malades ont été complètement guéris.

Le principe âcre de cette plante accompagne une matière grasse que dissout l'éther ; l'eau en digestion sur le résidu éthéré de cette solution, se charge du principe âcre, d'après M. Caventou. Il consiste, suivant ce chimiste, en une matière jaune, semblable à la bile cystique, d'une âcreté extrême, qu'il laisse dans l'arrière-bouche, et qui y persiste long-temps. Une once et demie de *Sedum* lui a fourni environ un demi-gros de cette matière jaune, de sorte que deux grains de celle-ci équivalent à un demi-gros de vermiculaire. On pourrait également employer la teinture éthérée, qui contient le principe âcre uni à la matière grasse et à de la chlorophylle (*Mém. de M. Godier*).

Blegny rapporte que l'eau distillée du suc de cette plante, à la dose de 4 onces, mêlée à une once de suc de citron, est utile dans la colique néphrétique, pour faire rendre des graviers (*Zodiac. gall.*, ann. 3, p. 71).

Le docteur Marquet, de Nancy, employa vers 1752 le *Sedum acre* à l'extérieur, contre le cancer, les ulcères sanieux, les plaies gangreneuses, fistuleuses, de mauvaise nature, le charbon, etc. Il rapporte un assez grand nombre de guérisons ; mais il est aisé de voir qu'il n'a le plus souvent réussi que dans les cas où de vieilles plaies avaient besoin d'être activées par un stimulant énergique. Le *Sedum*, que M. Marquet appelle *Illecebra*, avec les anciens, depuis Galien jusqu'à Lémery, produit précisément cet effet, puisque, appliqué sur la peau intacte, il y cause de la rougeur et une sorte d'inflammation, tellement, que l'épiderme s'en va par lames, d'après Kramer (*Med. castr.*, part. 2, p. 146). Quesnay avait conseillé, il y a plus de 75 ans, dans son *Traité de l'art de guérir par la saignée* (2 vol. in-12, Paris, 1736), l'application de cette plante fraîche dans un cas de cancer avec succès. M. Lombard, en rappelant, en 1809, cette guérison à la société de médecine de Paris, lui fit part de 3 autres cas de guérison de cette maladie, par l'application de cette plante fraîche sur le mal même. Le 2e de ses malades, qui avait un chancre hideux sur le nez, fut guéri en 32 jours (*Journ. génér. de méd.*, XXVIII, 385). Le témoignage de ces derniers auteurs, bien plus positif que celui de M. Marquet, donne lieu de conclure que le *Sedum* doit être employé dans le cas de cancer, ou plutôt d'ulcère chancreux de la peau, avec quelque espoir d'efficacité.

Voilà donc une plante très-vulgaire chez nous, à peu près délaissée en France jusque dans ces derniers temps, qui est susceptible de produire la guérison de maladies très-graves et souvent rebelles, l'é-

lepsie et le cancer. L'énergie de son action nécessite des expériences uvelles sur son emploi, et beaucoup de prudence dans son application; mais c'est un de ces végétaux dont il est permis d'espérer aucoup.

Il ne faut pas le confondre avec la joubarbe des toits, ou grande ubarbe, *Sempervivum tectorum*, L., ni avec le *Sedum album*, L., surtout avec le *S. boloniense*, Loiseleur, que nous avons décourt il y a environ 22 ans, en herborisant dans le bois de Boulogne, ès Paris, avec ce botaniste, et qui lui ressemble tellement, qu'il t présumable de croire qu'il avait été confondu avec lui par tous s auteurs, mais il n'a aucune âcreté, non plus que les plantes que us venons de citer.

S. album, L., Trique-madame. Cette petite plante, à fleurs blanes, croît chez nous, aux lieux secs, arides, des bois. C'est le *Sem minus* seu *album* des dispensaires; elle entre dans l'*Onguent poleum* à cause des vertus adoucissantes qu'on lui suppose. Elle est ns âcreté. C'est à tort que dans quelques auteurs on lui a appliqué nom de *Sedum minus* ou *Sedum acre*, et dit que ce dernier enit dans le *populeum*; l'ancien *Codex* est formel sur ce sujet, et la rmiculaire n'avait jamais été employée dans l'ancienne pharmacie. ns quelques cantons, on mange en salade les feuilles du *Sedum um*.

S. Anacampseros, L. Cette plante indigène est inusitée chez nous. ne mentionne, sous le nom d'*Anacampseros* (*lib.* XXIV, *c.* 17), végétal *magique* qui ramenait les amans infidèles, etc., ce qu'exme le verbe grec ἀνακάμπτω, je ramène, et ἔρος, amour. Cette nte est estimée légèrement vulnéraire.

S. Cepæa, L., autre plante indigène inusitée. Dioscoride (*lib.* III, 150) a appelé κήπαιος, qui signifie *jardin*, une plante grasse que nné a supposé être celle-ci.

S. Telephium, L., Orpin, Reprise. Cette espèce se rencontre, en rope, dans les bois secs et élevés, sur les coteaux; elle a de larfeuilles ovales, sessiles, planes, dentelées et des fleurs blanches rougeâtres en corymbe. M. De Candolle dit qu'on mange ces illes, malgré un peu d'âcreté qu'elles laissent à l'entrée de l'œsoage (*Essai*, etc., p. 158), et qui disparaît sans doute à la cuisson. les sont réputées vulnéraires et propres à favoriser la cicatrisation plaies, surtout des brûlures, étant appliquées dessus, d'où lui nt le nom de *Reprise*; on les met aussi sur les hémorrhoïdes douureuses, et surtout la racine de la plante, qui est un peu noueuse, rtées en amulette, par signature. Étendu d'eau, le suc de l'orpin a conseillé contre les hémorrhagies de la poitrine, le crachement

de sang, la dysenterie, etc. Cette plante, qui est le *Sedum majus* des formulaires, et qui entre dans le *Populeum*, a été vantée par Bergius, comme utile contre les cors aux pieds. Le fait est vrai et populaire ; mais c'est par un mode entièrement mécanique qu'elle produit cet effet, et non par une vertu spéciale. L'humidité de ses feuilles se transmet sur les cors, les gonfle, et si on les renouvelle une fois par jour pour entretenir cette humidité, la petite tumeur finit par tellement s'élever au dessus de la peau, qu'on l'ôte facilement [1]. Toute autre substance qui entretiendrait la même humidité, aurait le même résultat, comme on le voit lorsqu'on se sert d'amadou, ou d'une éponge, imbibés d'eau, et qu'on arrose suffisamment. C'est là tout le secret pour faire tomber les cors, et toutes les plantes grasses ont, sous ce rapport, la même efficacité. On confond parfois cette plante avec la grande joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Marquet. Mémoire sur l'*illecebra* ou petite joubarbe (inséré tome III, p. 148, de l'ouvrage intitulée : *Médecine pratique, etc.*, publiée par Buc'hoz, son gendre. Nancl, 1785, 3 vol. in-8). — Lombard. Observations sur l'usage de la joubarbe (petite) contre les ulcères cancéreux (*Journ. gén. de méd.*, XXVIII, 385). — Peters. Observations sur l'emploi du *Sedum acre* dans l'épilepsie (*Journ. gén. de méd.*, LII, 119). — Fauverge. Mémoire sur le traitement de l'épilepsie par le *sedum acre*, L. (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 152). — Mérat (F.-V.). Note sur le *Sedum acre*, L., comme moyen de guérir l'épilepsie (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 162). — Godier. Mémoire sur l'emploi du *Sedum acre* dans le traitement de l'épilepsie (*Journ. gén. de méd.*, CVIII, 141).

SEDUM MAJUS, off. Nom officinal de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

— MINUS, seu ALBUM, off. Noms officinaux du *Sedum album*, L., et non du *Sedum acre*, L., comme on le dit dans quelques ouvrages.

SEEBEYFUSS. Nom allemand de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.

SEEBLOMSTER, SEEBLUME. Noms danois et allemand du *Nymphæa alba*, L.

SEED LAC. Nom anglais de la laque en grains. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

SEEKOHL. Un des noms allemands de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.

SEEMAB. Nom persan du *Mercure*.

SEEMIE AGHATEE. Nom tamoul du *Cassia alata*, L.

— SHEVADIE. Nom tamoul d'une racine brune, amère, que l'on regarde comme un doux stomachique au Bengale. Ainslie dit qu'il n'a pas vérifié cette propriété ; il la croit de la Chine (*Mat. ind.*, II, 362).

SEEPEET. Arbrisseau de Sumatra, dont on donne l'infusion dans le choléra-morbus, suivant Marsden.

SEERA SHENGALANEER. Nom tamoul du *Conyza cinerea*, L. (II, 413).

SEERABE. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., en Silésie.

SEERÉE. Plante rampante de Sumatra, à feuilles aromatiques, qu'on mâche avec le betel.

SEEREE-CAYO. Nom du fruit de l'*Annona reticulata*, L. (I, 311), à Sumatra, d'après Marsden.

SEEUP. Plante de Sumatra, qu'on donne dans la lèpre non invétérée, d'après Marsden.

SEEWEIB. Nom allemand de la *Vieille*, espèce de poisson.

SEEWERMUTH. Nom allemand de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.

SEGALE. Nom italien du seigle, *Secale cereale*, L.

---

[1] Il y a des naturalistes qui ne sont pas éloignés de regarder l'*âme* des cors comme une sorte de ver que l'humidité fait périr en le gonflant outre mesure. Plusieurs autres vers, la filaire, le dragonneau, vivent aussi sous la peau.

SEGAPOO SHANDANUM. Nom tamoul du *Pterocarpus santalinus*, Kœnig (V, 532).
SEGAPU CHANDANUM. Nom tamoul du *Santal rouge*.
— SENDUERUM. Un des noms tamouls du *Deutoxyde de Plomb*.
SEGAX. Un des noms du *Sang-Dragon*.
SEGELTEMANE. Nom nubien du *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).
SEGETALIS. Nom du glayeul, *Gladiolus communis*, L. (III, 378), chez les Romains.
SEGO. Un des noms indiens du *Sagou*.
— DI PECORA. Nom italien de la *Graisse de Mouton*.

SEGRAY. Village de France (Loiret) à 1/2 lieue de Pithiviers, situé dans un vallon charmant célébré par Colardeau. Il y existe une source froide ferrugineuse, connue depuis plus de 3 siècles, que Gastellier, qui l'a analysée après Blondet, Genest, etc., dit semblable à celle de Ferrières, c'est-à-dire minéralisée par les sulfates de fer, de chaux et de magnésie; elle offre, dit-on, une odeur sulfureuse. Boncerf dit avoir employé avec succès cette eau contre les engorgemens du foie et de la rate, la chlorose, les maladies de langueur et les calculs urinaires. Quoique peu active, au rapport de Blondet, elle n'est employée, en boisson, seule ou unie au vin, qu'à la dose d'une chopine à une pinte par jour : sa réputation est peu étendue.

L. P. (L. Poillevé). Histoire véritable de la découverte de l'eau minérale de la fontaine de Segray, ensemble les vertus et propriétés qu'elle a en beaucoup d'infirmités du corps humain, le tout bien expérimenté. Paris, 1620, in-8. — Poissonet (P.). Le secret des eaux minérales de la fontaine de Segray. Orléans, 1644, in 8. — Avis sur les eaux de Segray (*Journ. des savans*. Juin, 1722, p. 415). — Blondet. Diss. sur la nature et les qualités des eaux min. et médicinales de Segray. Orléans, 1747, in-12. — Genest. Analyse des eaux minérales de Segray. Amsterdam (Paris), 1776, in-12.

SEGUASTER. Synonyme du *Saguaster*.

SEGURA. Village de l'Aragon, en Espagne, où se trouvent des eaux minérales froides usitées en boisson et en bains, et surtout efficaces contre les douleurs rhumatismales (Extrait d'un *voyage* inédit du géographe espagnol don Isidoro de Antillon, fait en 1806).

SEGURELHA. Nom portugais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.
SEGURELHA. Nom de l'*Ocymum gratissimum*, L., au Brésil.
SEH. Nom hébreu de l'*Agneau*. Voy. *Ovis*.
SÉHOBAH. Nom hébreu de l'*Hordeum vulgare*, L.
SEICHE. Synonyme de sèche. Voy. *Sepia*.
SEIDELBAST. Un des noms allemands du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.
SEIDENBOELGLEIN. Nom allemand de la *Soie*.
SEIDENPFLANZE. Nom allemand de l'*Asclepias syriaca*, L.
SEIDLITZ. Voy. *Sedlitz*.

SEIDSCHUTZ. Petite ville de Bohème, dans le Leutmeritz, célèbre pour ses eaux minérales froides et purgatives, dont il se vend annuellement, dit-on, 500,000 cruchons. Bergmann a reconnu dans ces eaux des carbonates de chaux et de soude, du sulfate de chaux, du muriate de soude et beaucoup de sulfate de magnésie. M. Fodéré, qui les a examinées telles qu'elles nous arrivent (*Journ. compl. du dict. des sc. méd.*, XXX, 309), y a constaté par livre : gaz acide carbonique, 1/4 ou 1/3 du volume; sulfate de magnésie, 5 gramm.; s. de chaux, 3; muriates de chaux, de fer et de magnésie, 1; carbo-

nates de chaux et de fer, celui-ci en très-petite quantité, 0,1; silice, 0,01. L'eau de Seidschutz est moins gazeuse que celle de Sedlitz, non loin et au-dessus de laquelle elle est située; elle en diffère du reste assez peu, pour qu'Hoffmann, le premier qui les ait découvertes ou plutôt illustrées, les ait regardées comme ayant la même origine. On les emploie dans les mêmes circonstances; mais celle de Seidschutz est plus amère, plus salée et plus active, parce qu'elle contient 1/3 de plus de substances salines. On l'imite dans nos établissemens d'eaux artificielles, mais d'après une formule apparemment inexacte, puisque dans la *Notice* de MM. Planche, Boullay, Boudet, Cadet et Pelletier (1832, in-8°, p. 34), on la dit moins purgative que celle de Sedlitz, dans le rapport de 2 à 3, qui est aussi, ajoute-t-on, celui des quantités de sulfate de magnésie que l'analyse a reconnue dans ses eaux.

Bertrand, Roux et D'Arcet. Des eaux amères de Seydschutz en Bohême. Paris, 1777.

SEIFENKRAUT. Un des noms allemands de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

SEIGLE. *Secale cereale*, L.

— BATARD. Nom qu'on donne à quelques graminées des genres *Bromus* ou *Festuca*.

— ERGOTÉ. *Secale cornutum*, offic. Voy. *Ergot* (III, 131).

SEILLETTE. Variété de *Froment*.

SEISEFUN. Nom arabe de l'olivier de Bohème, *Elæagnus angustifolius*, L. (III, 57).

SEJE. Sorte de palmier de l'Orenoque, qui est peut-être un *Cocos*; il contient plus de 8,000 fruits dans le même régime, qui donnent abondamment de l'huile, du lait et une matière saline appelée *chivi* (*Nova gener. et species*, I, 314). Serait-ce le *cocos arenarium*, Gomès (*Observ. bot. med.*, 2e partie, p. 11 ?)

SEJTUN. Un des noms de l'*Olivier* en Égypte.

SEKAKUL. Synonyme de secacul, *Pastinaca dissecta*, Vent. (V, 216).

SEKALI. Un des noms arabes du *Cornouiller sanguin*.

SEKAMAR. Un des noms arabes du *Fenouil*.

SEKI-NAN. Un des noms japonais du *Rhododendrum maximum*, L.

SEKIS-KAYAVODKA. Liqueur alcoolique usitée à Scio et composée avec de la lie de vin et des fruits.

SEKURME. Nom chinois du *Sagou*.

SEL, *Sal* des Latins, ἅλς des Grecs. Nom donné primitivement au sel commun ou hydrochlorate de soude, appliqué ensuite à la plupart des corps cristallins et sapides, et restreint enfin aux diverses combinaisons des acides avec les bases dites salifiables. Voy. *Sels*.

SEL D'ABSINTHE. Résidu de l'évaporation de la lessive des cendres d'absinthe, formé surtout de sous-carbonate, de sulfate et de muriate de potasse. Les *Sels de Genet, d'Armoise, d'Arrête-Bœuf, de Petite Centaurée, de Chardon béni, de Chicorée, de Gayac, de Genièvre, de Persicaire, de Tamarisc* et autres sels dits *fixes, lixiviels, essentiels*, paraissent être analogues.

— ACÉTEUX, AMMONIACAL, CALCAIRE, MARTIAL, MINÉRAL, etc. Voy. *Acétates d'Ammoniaque, de Chaux, de Fer, de Soude*, etc.

— — MERCURIEL DE KEYSER. C'est l'*Acétate de Mercure*.

SEL ACÉTIQUE D'OPIUM. Nous nommions ainsi l'*Acétate de Morphine* dans nos prescriptions médicinales, pour les malades que le nom de morphine inquiète.
— ACIDE. Synonyme de *Sur-Sel* ou *Sel avec excès d'Acide*.
— — DE BORAX. *Acide borique*.
— — DE TARTRE. *Acide tartrique*.
— ACIDULE. Voy. *Acidule* (I, 52).
— ACRE. Ancien synonyme de *Sel alcalin*.
— ADMIRABLE DE GLAUBER. *Sulfate de Soude* cristallisé.
— — DE LÉMERY. *Sulfate de Magnésie*.
— — PERLÉ. Nom donné par Haupt au *Sur-Phosphate de Soude*.
— ALCALI. Ancien nom des *Sous-Carbonates alcalins*, de celui de soude surtout.
— — NITREUX DE SEIGNETTE. *Tartrate de Potasse et de Soude*.
— — VOLATIL. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* impur.
— — — DES VÉGÉTAUX. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* obtenu par la distillation des crucifères.
— ALEMBROTH. *Hydrochlorate de Mercure et d'Ammoniaque soluble*. Lémery, dans son Traité des Drogues, donne aussi ce nom à deux autres substances.
— D'AMBRE. Nom donné par Agricola à l'*Acide succinique*.
— AMER. *Muriate* ou *Hydrochlorate de Magnésie*.
— — CATHARTIQUE DE GLAUBER. *Sulfate de Magnésie*.
— — MURIATIQUE. *Muriate de Magnésie*.
— AMMONIAC OU AMMONIACAL. *Muriate d'Ammoniaque*.
— — — CRAYEUX. C'est le *Sous-Carbonate d'Ammoniaque*.
— — — CUIVREUX. *Sulfate de Cuivre ammoniacal*.
— — — FIXE. *Muriate* ou *Hydrochlorate de Chaux*.
— — — — CALCINÉ. *Chlorure de Calcium*.
— — — LIQUIDE. *Acétate d'Ammoniaque*.
— — — NITREUX. Ancien nom du *Nitrate d'Ammoniaque*.
— — — SECRET. Voy. *Sel secret de Glauber*.
— — — SÉDATIF. *Sous-Borate d'Ammoniaque*.
— — — TARTAREUX. *Tartrate d'Ammoniaque*.
— — — VITRIOLIQUE. *Sulfate d'Ammoniaque*.
— — — VOLATIL. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque concret*.
— ANGLAIS. Synonyme de *Sel d'Epsom*.
— D'ANGLETERRE. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque*. Voy. aussi *Sel de Vinaigre*.
— ANIMAL. Nom générique des acides retirés des animaux.
— ANTIÉPILEPTIQUE DE WEISMANN. *Sulfate de Cuivre ammoniacal*.
— ANTIFÉBRILE. Composé de nitre, de soufre et d'urine distillée, selon Pomet.
— APÉRITIF DE FRÉDÉRIC. *Sulfate de Soude*.
— D'ARMOISE. Voy. *Sel d'Absinthe*.
— ARMONIAC. Ancien synonyme de *Sel Ammoniac*.
— D'ARRÊTE-BOEUF. Voy. *Sel d'Absinthe*.
— ARSENICAL DE MACQUER. Voy. *Sel neutre arsenical*.
— — DE POTASSE, DE SOUDE, etc. *Arseniates de Potasse, de Soude*, etc.
— DE L'ART. Synonyme de *Sel Alembroth*.
— BASIQUE OU AVEC EXCÈS DE BASE. Nom employé par opposition à sel acide ou à se neutre : *Sous-Sel* est plus usité, mais moins expressif.
— DE BENJOIN. Ancien nom de l'*Acide Benzoïque*.
— CALCAIRE. Tout sel dont la chaux est la base, et, en particulier, le *Sous-Carbonate de Chaux*.
— DE CANAL. Un des noms du *Sulfate de Magnésie*.
— CATHARTIQUE AMER. *Sulfate de Magnésie*.
— DE CENTAURÉE. Voy. *Sel d'Absinthe*.
— CHALYBÉ. *Protosulfate de Fer*.
— DE CHARDON BÉNI. Voy. *Sel d'Absinthe*.
— DE CHELTENHAM. Mélange de *Sulfate* et de *Muriate de Soude*.
— DE CHICORÉE. Voy. *Sel d'Absinthe*.

SEL DE COLCOTHAR. *Tritosulfate de Fer* retiré du sulfate de fer calciné.
— COMMUN ou DE COMTÉ. Synonyme de *Sel marin*.
— DE CORAIL. *Acétate de Chaux.*
— DE CORNE DE CERF. Voy. *Sel volatil de Corne de cerf.*
— DE CRANE HUMAIN FIXE. *Sous-Phosphate de Chaux.*
— — — VOLATIL. Voy. *Sel volatil de Crâne humain.*
— CUBIQUE. C'est le *Nitrate de Soude.*
— DE CUISINE. Synonyme de *Sel marin.*
— DÉPURATIF ET PURGATIF DE DUFOUR. *Sulfate de Potasse* très-pur.
— DÉPURÉ DE CHIEN ENRAGÉ. P.-J. Faber (*Panchym*, *lib.* V, § 1, *c.* 9) le recommande contre l'hydrophobie : il est difficile d'en déterminer *a priori* la nature.
— DE DEROSNE. C'est la *Narcotine.*
— DÉSOPILANT DE GUINDRE. Voy. *Sel de Guindre.*
— — DE RIVIÈRE. Voy. IV, 215.
— DE DESCROIZILLES. Remède secret composé de sulfate de potasse, de muriate de fer et de magnésie, et de tripoli (*Bull. de pharm.*, II, 516).
— DIGESTIF. *Hydrochlorate de Potasse.*
— — DE SYLVIUS. *Acétate de Potasse.* Quelques auteurs le confondent à tort avec le *Sel fébrifuge* du même auteur.
— DIURÉTIQUE. *Acétate de Potasse.*
— DOUBLE. Produit de la combinaison d'un acide avec deux bases. Voy. *Sel triple.*
— DE DUOBUS. Ancien nom du *Sulfate de Potasse.*
— D'EGRA. *Sulfate de Magnésie.*
— ÉMÉTIQUE D'ANGELUS SALA. C'est le *Sel de Colcothar.*
— D'EPSOM ou D'EPSUM. *Sulfate de Magnésie.*
— — DE LORRAINE. Sulfate de soude extrait des eaux mères du sel marin.
— ESSENTIEL. Nom donné jadis, soit aux sels tout formés dans les matières organiques, et qu'on en regardait comme le principe actif, l'essence, soit aux sels retirés des cendres des plantes, nommés plutôt *Sels fixes*, soit même à certains extraits secs préparés à froid par l'intermède de l'eau, tels que ceux du *Quinquina*, de la *Rhubarbe*, du *Séné*, etc.

La Garaye (C.-T.-M. comte de). Chimie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux, animaux, minéraux, avec l'eau pure. Paris, 1745, in-12. — Buchner (J.-A.-E.). *De legitimâ præparatione salium essentialium vegetabilium.* Erfurt, 1742, in-4.

SEL ESSENTIEL DE CITRON. Nom du *Sur-Oxalate de Potasse* en Angleterre.
— — DE LAIT. C'est le *Sucre de Lait.*
— — D'OPIUM. Nom donné d'abord à un résidu salino-terreux de l'opium, appliqué par Baumé à la narcotine impure, ou, suivant M. Vogel, à une combinaison acide de morphine, et qui, dans quelques pharmacopées, sert enfin à désigner l'extrait sec d'opium. Voy. aussi *Sel d'Opium.*
— — D'OSEILLE. Synonyme de *Sel d'Oseille.*
— — DE QUINQUINA. *Kinate de Chaux.* Voy. aussi *Quinquina.*
— — DE SÉNÉ. C'est, dans notre codex, le nom de l'extrait sec de séné.
— — DE SUCCIN. Voy. *Sel volatil de Succin.*
— — DE TARTRE. C'est l'*Acide tartrique* ou le *Surtartrate de Potasse* impur.
— — DE VIN. *Acétate de Potasse*, ou, selon d'autres, *Tartrate acidule de Potasse.*
— D'ÉTAIN. *Proto-hydrochlorate d'Étain*, ou, suivant Pomet, Lémery, etc., *Acétate d'Étain.*
— FÉBRIFUGE DE LÉMERY. *Sursulfate de Potasse.*
— — DE SYLVIUS. *Muriate de Potasse.*
— FIXE, SEL FIXE DE TACHENIUS. Voy. *Sel d'Absinthe.*
— — DE CORAIL. *Muriate de Soude.*
— — FÉBRIFUGE. Voy. *Sel fébrifuge de Sylvius.*
— — DE SALPÊTRE. *Muriate de Soude* obtenu des dernières lixiviations.
— — DE SUIE. *Sous-Carbonate de Potasse.*

SEL FIXE DE TACHENIUS. Voy. *Sel fixe.*
— — DE TARTRE. *Sous-Carbonate de Potasse.*
— — DE VITRIOL. Synonyme de *Sel de Colcothar.*
— FLUOR. Nom donné jadis aux sels incristallisables, et notamment aux acides liquides.
— FOSSILE. *Chlorure de Sodium* natif.
— FUSIBLE A BASE DE NATRON. *Sous-Phosphate de Soude.*
— — DE L'URINE. Synonyme de *Sel microcosmique.*
— DE GABELLE. Ancien nom du *Sel marin.*
— DE LA GARAYE. Voy. *Sel essentiel.*
— DE GAYAC. Voy. *Sel d'Absinthe.*
— GEMME *Muriate de Soude fossile.*
— DE GENIÈVRE. Voy. *Sel d'Absinthe.*
— DE GLAUBER. Voy. *Sel admirable de Glauber*, composé distinct du *Sel secret de Glauber.*
— DE GRAVELLE. *Sous-Carbonate de Potasse*, retiré par combustion des *Cendres gravelées.*
— DE LA GRÉSIE. Voy. *Sel martial acide.*
— DE GUINDRE. Mélange purgatif de *Sulfate de Soude*, de *Nitrate de Potasse* et d'*Émétique.*
— HALOTRIC DE SCOPOLI. Mélange naturel de sulfate de magnésie et d'oxyde de fer.
— DE HOMBERG. Synonyme de *Sel sédatif de Homberg.*
— INDIEN. C'est le *Sucre.*
— INFERNAL. *Nitrate de Potasse.*
— DE JUPITER. Synonyme de *Sel d'Étain.*
— DE KALI. *Sous-Carbonate de Soude.*
— DE LAIT. Synonyme de *Sel essentiel de Lait.*
— DE LAROCHELLE. Synonyme de *Sel de Seignette.*
— LIQUIDE DE MARS. *Hydrochlorate de Fer.*
— LIXIVIEL. Synonyme de *Sel fixe.*
— MARIN. *Chlorure de Sodium* ou *Hydrochlorate de Soude.*
— — ARGILEUX. *Muriate d'Alumine.*
— — BAROTIQUE. *Muriate de Barite.*
— — CALCAIRE. *Hydrochlorate de Chaux.*
— — MAGNÉSIEN. *Muriate de Magnésie.*
— — PESANT. Synonyme de *Sel marin barotique.*
— — RÉGÉNÉRÉ. *Hydrochlorate de Potasse.*
— DE MARONIER D'INDE.

Bucholtz (W.-H.-S.) *De cortice hippocastani ejusque sale methodo Carrayana parata* (*nova acta acad. nat. cur.*, IV, 264).

SEL DE MARS, SEL DE MARS DE RIVIÈRE. *Proto-sulfate de Fer.*
— MARTIAL ACIDE ou SEL MARTIAL DE LA GRÉSIE. *Sur-sulfate de Potasse et de Fer* (*Hist. de la soc. de méd. prat. de Montp.*, t. IV).
— MERCURIEL FERRUGINEUX LIQUIDE. Mélange de sublimé et d'acétate de fer, préconisé par Navier dans les maladies chroniques.
— — DES PHILOSOPHES. Synonyme alchymique de *Sel Ammoniac.*
— MÉTALLIQUE. Nom donné jadis à toute combinaison d'un acide avec un oxyde métallique, et aussi au *Lilium minéral.*
— MICROCOSMIQUE. Ancien nom du *Phosphate de Soude et d'Ammoniaque* retiré des urines.
— DE MODÈNE. Voy. IV, 188.
— MURAL. Mélange des *Sous-Carbonates de Soude* et d'*Ammoniaque*, formé à la surface des murs dans les lieux habités.
— MURIATIQUE. Synonyme de *Sel marin.*
— — D'ANTIMOINE. C'est le *Beurre d'Antimoine.*
— NARCOTIQUE, SEL NARCOTIQUE DE VITRIOL. Anciens noms de l'*Acide Borique.*
— NATIF, SEL NATIF DE HONGRIE, DE TRANSYLVANIE, etc. Synonymes de *Sel fossile.*

SEL NATIF DE L'URINE. *Phosphate de Soude et d'Ammoniaque.*
— NEUTRE. Sel qui n'a ni acide ni alcali en excès.
— — ARSENICAL DE MACQUER. *Sur-Arséniate de Potasse.*
— DE NITRE. *Nitrate de Potasse.*
— DE NORMANDIE. L'un des synonymes de *Sel marin.*
— D'OPIUM. Nom donné d'abord par M. Derosne à la narcotine impure ou mêlée de morphine.
— ORGANIQUE. Voy. V, 510.
— D'OSEILLE. *Oxalate acidule de Potasse.*
— DE PERLE. *Acétate de Chaux.*
— PERLÉ. Synonyme de *Sel admirable perlé.*
— DE PERSICAIRE. Voy. *Sel d'Absinthe.*
— DE PHOSPHORE DE PEARSON. *Sous-Phosphate de Soude.*
— PHOSPHORIQUE MERCURIEL. *Sous-Phosphate de Mercure.*
— DE PIERRE JUDAÏQUE. Vanté par Charas comme lithontriptique.
— POIGNANT. Synonyme de *Sel de Vinaigre.*
— POLYCHRESTE. Nom donné jadis aux sels que l'on supposait doués de nombreuses propriétés.
— — DE GLASER. *Sulfate de Potasse.*
— — DE LA ROCHELLE. *Tartrate de Potasse et de Soude.*
— — DE SEIGNETTE. Voy. *Sel de Seignette.*
— — SOLUBLE. *Tartrate de Potasse et de Soude.*
— — STIBIAL DE LÉMERY. Mélange de nitrate et de sulfate de potasse avec un peu d'oxyde d'antimoine dissous par un excès d'alcali.
— PREMIER NATUREL. Synonyme de *Sel Principe.*
— DE PRESTON. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* cristallisé par le froid.
— PRINCIPE. Nom donné jadis à une prétendue combinaison de feu, de terre et d'eau, dans l'état le plus simple, et qui, unie avec la terre, formait le soufre, etc. Il est aussi, dit-on, synonyme de *Sel Fluor.*
— DE PRUNELLE. Voy. IV, 478.
— PYRAMIDAL. Substance sucrée retirée de divers fucus.
— DE QUINQUINA. Extrait sec de quinquina. Voy. *Quinquina.*
— RÉGALIN D'ÉTAIN. *Hydrochlorate d'Étain.*
— — D'OR. *Hydrochlorate d'Or.*
— DE RHUBARBE. *Oxalate de Chaux.* Voy. aussi *Sel essentiel.*
— DE ROCHE. *Chlorure de Calcium.*
— DE LA SAGESSE. Synonyme de *Sel Alembroth* et aussi de *Sulfate de Potasse.*
— SALÉ. Ancien nom des sels proprement dits. Voy. *Sels.*
— DE SALPÊTRE. *Sel marin* impur provenant de la fabrication du salpêtre.
— DE SATURNE. *Acétate de Plomb* cristallisé.
— DE SAULE. Voy. à l'art. *Salicine.*
— DE LA SCIENCE. Un des synonymes de *Sel Alembroth.*
— SECRET DE GLAUBER. C'est le *Sulfate d'Ammoniaque.*
— SÉDATIF DE HOMBERG. Ancien synonyme d'*Acide Borique.*
— — MERCURIEL. *Sous-Borate de Mercure.*
— — NATIF DE HOEPFER. *Acide Borique.*
— — SUBLIMÉ. *Acide Borique* obtenu par sublimation.
— DE SEDLITZ OU DE SEIDSCHUTZ. *Sulfate de Magnésie.*
— DE SEGNER. *Sébate de Potasse.*
— DE SEIGNETTE. *Tartrate de Potasse et de Soude.*
— DE SENNERT. *Acétate de Potasse.*
— SIMPLE. Produit de la combinaison d'un acide avec une base, par opposition à *Sel double* et à *Sel triple.*
— SOLAIRE. Ancien nom alchymique du *Sel Ammoniac*, parce qu'il entrait dans l'*Eau régale* ou dissolvant de l'or, que les alchymistes appelaient *Soleil.*
— DE SOUDE DU COMMERCE. C'est le *Sous-Carbonate de Soude.*
— DE SOUFRE. *Sur-Sulfate de Potasse* dans Pomet, Lémery, etc.

SEL SPATHIQUE. *Fluate de Chaux.* Les *Sels spathiques* sont les fluates en général.
— STANNO-NITREUX. *Nitrate d'Étain.*
— DE SUCCIN. Un des noms de l'*Acide Succinique.*
— SULFUREUX. Ancien nom du *Nitrate de Potasse.*
— — DE STAHL. *Sulfite de Potasse*, et, en général, les *Sulfites.*
— DE TABAC. Voy. *Sel fixe.*
— DE TACHENIUS. Voy. *Sel fixe.*
— DE TAMARISC. Voy. *Sel d'Absinthe.*
— DE TARTRE. *Sous-Carbonate de Potasse.*
— — DE MYNSICHT. *Tartrate de Potasse et d'Antimoine*, ou émétique.
— TERREUX. Sel composé d'une *Terre* et d'un *Acide.*
— DE THÈBES. Nom du *Natron* dans Hippocrate.
— TRIPLE ou TRISULE. Sel formé de trois bases unies à un seul acide : ce nom est employé souvent pour *Sel double.*
— VÉGÉTAL. *Tartrate de Potasse.* Les *Sels végétaux* des anciens étaient les *Acides végétaux.*
— — FIXE. Synonyme de *Sel de Tartre.*
— DE VERRE. Voy. *Anatron* (I, 284).
— DE LA VIE. Un des synonymes de *Sel Alembroth.*
— DE VINAIGRE. Sulfate de potasse cristallisé, arrosé d'acide acétique (I, 27).
— DE VITRIOL, SEL VOMITIF DE VITRIOL ou SEL VITRIOLIQUE. *Trito Sulfate de Fer.*
— — DE CHYPRE. *Sulfate de Cuivre.*
— VITRIOLIQUE MARTIAL. *Proto-Sulfate de Fer.*
— VOLATIL. Toute substance concrète obtenue par distillation portait jadis le nom de *Sel volatil.* Les sels volatils retirés des matières animales, telles que les cantharides, les cheveux, les cloportes, le corail, la corne de cerf, le crâne humain, les crapauds, l'ivoire, les ongles, le sang, la soie, l'urine, la vipère, etc, ne sont que du sous-carbonate d'ammoniaque, souvent huileux, mais dont la pureté varie d'ailleurs, suivant les circonstances de l'opération, et qui est produit par elle.

Hoffmann (F.). *Diss. de salis volatilis genesi, usu et abusu in medicina.* Halle, 1696, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *De salibus plant. nativis præsertim volatilibus.* Francfort sur-l'Oder, 1747, in-4.

SEL VOLATIL D'ANGLETERRE. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* à l'état solide.
— — CONCRET. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* purifié.
— — DE CORNE DE CERF. Voy. *Sel volatil.*
— — DE CRANE HUMAIN. Voy. *Sel volatil.*
— — HUILEUX. *Sous-Carbonate d'Ammoniaque huileux.*

Wedel (G.-W.). *Sehediasma de sale volatili oleoso.* Ienæ, 1711, in-4.

SEL VOLATIL, HUILEUX ET AROMATIQUE DE SYLVIUS. Savonule de sous-carbonate d'ammoniaque et de diverses huiles essentielles.
— — DE POIVRE DE LÉMERY. *Carbonate d'Ammoniaque* selon Poulet (*Journ. de pharm.*, VII, 380).
— — DE SUCCIN. *Acide Succinique* sublimé.
— — DE TARTRE. *Sous-carbonate d'ammoniaque huileux* concret, selon M. Jourdan.
— — D'URINE. *Sous-carbonate d'ammoniaque huileux* concret.
— — DE VINAIGRE. Synonyme de *Sel de Vinaigre.*
— — DE VIPÈRE. Voy. *Sel volatil.*
— — DE VITRIOL.

Hempel (J.-G.). *Diss. de sale vitrioli volatili.* Helmstaedt, 1785, in-4.

— DE WESTENDORF. Acétate de soude cristallisé, arrosé d'un peu d'acide sulfurique, employé comme fumigatoire.

SELA. Plante des Indes qui a des feuilles très-piquantes, causant une cuisson vive et des vésicules. Les Indiens s'en frottent la peau 2 fois par semaines, pour prévenir les maladies (de Genlis, *Bot. hist.*, II, 47). Serait-ce un *Urtica* ou un *Malpighia?*

Selag. Nom hébreu du *Silex* (voy. ce mot).

Selago. Voy. *Lycopodium Selago*, L. (IV, 167).

Selasuttoo. Synonyme de *Carpoora* (II, 114).

Selbstheil. Un des noms allemands du *Prunella vulgaris*, L.

Selche. Nom de l'*Aigle* au Kamtschatka.

Seleneconum, Selenion. Noms de la *Pivoine* dans Dioscoride.

Sélénite. Un des anciens noms du *Sulfate de Chaux*.

SÉLÉNIUM. Métal solide, brillant, fragile, brun, très-fusible, volatil, acidifiable, d'une pesanteur spécifique de 4,31, découvert en 1817, par Berzelius, dans le soufre retiré des pyrites de Fahlun (*Ann. de chim. et de phys.*, VIII, 199; et IX, 160, 225, 337) et reconnu depuis par Horst de Cologne, dans de la magnésie du commerce (*Journ. de pharm.*, 1825, p. 145). Sa rareté n'a pas permis encore de l'utiliser.

Selephion, Selepsion. Noms égyptiens de l'*Ortie*.

Selfheel. Nom anglais du *Prunella vulgaris*, L.

Selgam. Nom arabe du *Brassica Napus*, L. (I, 663), variété *Oleifera*.

Selicha, Seliche. Noms arabes de la canelle, *Laurus Cinnamomum*, L. (IV, 53).

Selidon. Un des noms danois de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L. (II, 218).

Selikeh. Nom arabe du *Cassia lignea*.

Selinitis (et non Selenitis). Un des noms grecs du lierre terrestre, *Glecoma hederacea*, L. (III, 380).

Selino. Nom du céleri, *Apium graveolens*, L. (I, 364), à Constantinople.

Selinoritium. Un des noms anciens de la ronce, *Rubus fruticosus*, L. (VI, 130).

SELINUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie Digynie, qui tire son nom de σελήνη, lune, de la forme des semences de quelques-unes de ses espèces. Ce nom était devenu chez les Grecs le radical de plusieurs autres, et indiquait les lieux où croissaient les plantes auxquelles on les rapportait; ils avaient l'*Eleoselinum* ou *Paludapium*, qui était le persil des marais, c'est-à-dire l'ache (voyez *Apium graveolens*, L.); l'*Hipposelinum*, ou persil de cheval, qui était la livêche (*Ligusticum levisticum*, L.); l'*Oreoselinum* ou persil de montagne; le *Petroselinum* ou persil des pierres, nom qu'on donnait au persil de Macédoine (*Bubon macedonicum*, L.), etc., etc. Le *Selinum carvifolia*, L., qui croît dans les prés humides des bois, a sa racine, ainsi que ses semences, apéritives et carminatives, d'après Lémery (*Dict.*, 159). Le *Selinum* (peucedanum) *oreoselinum*, Crantz, persil de montagne, qui se trouve sur les collines incultes, a des racines qui passent pour incisives, résolutives, sudorifiques. Les mémoires de l'académie de Breslaw disent que leur décoction est utile dans la goutte (*Encycl. bot.*, VII, 64). Le *Selinum palustre*, L., Persil de marais, Encens d'eau, se distingue par un suc laiteux blanc de la plupart des Ombellifères; il croît dans les prairies humides des bois. Boërrhave assure que ce suc a la vertu purgative de la scammonée et peut lui être substitué; on s'en sert en Russie à la place du gingembre; les racines de cette plante, qui sont très-actives, ont été employées en Courlande contre l'épilepsie,

d'après Trinius (*Journ. gén. de la litt. étrang.*, XIX, 55). Schmutziger les prescrit également contre l'épilepsie à la dose de 15 à 20 grains toutes les 5 heures, s'il n'y a pas d'excitation dans les organes gastriques; il les recommande aussi contre la coqueluche, les contractions spasmodiques de l'utérus (*Bull. des sc. méd.* de Féruss., XII, 147). On les a aussi indiquées comme emménagogues, carminatives et diurétiques; mais leur activité qu'on dit aller jusqu'à la causticité, empêche de les employer dans la plupart des cas. D'après M. Peschier, la racine du *Selinum palustre*, L., contient un acide qu'il nomme *sélénique* (*Bull. des sc. chim.*, VIII, 270). Il ne faut pas confondre cette plante des collines humides et du nord de l'Europe, avec le *Selinum* (Palimbia) *Chabraei*, Jacq., comme l'ont fait quelques auteurs modernes. Celle-ci n'est pas laiteuse, et croît aux lieux secs, dans les anciens murs, etc. Le *Selinum* (peucedanum) *sylvestre*, L., passe pour avoir les propriétés diurétiques et emménagogues, etc., du *S. palustre*, ce qui est douteux, car il n'a pas le suc laiteux, qui indique la présence d'une substance résineuse, etc. Sa racine est à peine légèrement lactescente, et dans quelques cantons des lieux élevés de l'Auvergne, de l'Alsace, de l'Allemagne, etc., où il croît, il porte le nom de *Faux turbith;* les habitans des campagnes l'emploient pour se purger, et ils s'en servent aussi pour leurs bestiaux; elle est, dit-on, très-âcre et caustique, et d'un usage dangereux à l'intérieur. On assure que les Russes et les Lapons s'en servent comme masticatoire (*Dict. des sc. nat.*, XLVIII, 353). On trouve cette plante dans nos environs, mais elle n'y est d'aucun usage.

Selinum galbanum, Sprong. Synonyme de *Bubon galbanum*, L. (I, 681).

SELKEN, duché d'Anhalt en Allemagne. Cette eau minérale, découverte en 1697, mais usitée seulement depuis 1767, paraît avoir la même origine que celle de Radeberg près de Dresde. Le docteur Graefe, qui a récemment cherché à la remettre en crédit (*Ann. gén. de méd. d'Altenbourg*, juin 1809; voy. *Bibl. méd.*, XXIX, 100), dit qu'elle contient, par livres de 16 onces : sulfate de fer, 1 grain 4/9; s. de soude, 1 4/9; s. de magnésie, 1 3/8; s. de chaux, 5/9, matière extractive résineuse, 1/6; silice, 1/6; muriate de magnésie, 1/9; m. de chaux, 3/9; m. de fer, 1 5/18; oxyde de fer, 1/3. D'après un tableau comparatif inséré dans le *Journal de Hufeland* (juin 1809), cette source est la plus ferrugineuse de toutes celles d'Allemagne. Elle convient, en bains surtout, dans toutes les affections dépendantes d'un état de faiblesse générale.

SELLENA. Bourg de Toscane qui avait donné son nom à une des sources de *Chianciano* (II, 228).

SELLES. Village du Vivarais, près duquel, au pied d'une montagne, sont 3 sources, celles de Lévi, de Cicéron et de Vantadour, que G. de Perrin, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 458), décrit comme sulfureuses, vitrioliques, et recommande, chacune, dans un grand nombre d'affections diverses.

Perrin (G. de). La Spagyrie naturelle des fontaines minérales de Selles, maudement de la Voute en Vivarais, et l'anatomie, vertus et propriétés d'ycelles. Valence (1657), in-8.

SELLIGA. Nom du *Valeriana celtica*, L., dans le canton de Vaud.

SELLO DE SALOMON. Nom espagnol du *Convallaria Polygonatum*, L.

SELS. Corps qui résultent de la combinaison des bases avec les acides. Leur nombre est immense, car on compte près de cent acides, une cinquantaine de bases salifiables, et plusieurs sels peuvent résulter de la combinaison d'un seul acide avec une ou plusieurs bases ; beaucoup d'entre eux sont d'usage en médecine. On les distingue aujourd'hui en *sels acides*, *acidules*, *bisels*, ou *sur-sels*, en *sels alcalins*, *sous-sels*, ou *avec excès de base*, et enfin en *sels neutres*, suivant que, soit l'acide, soit la base, s'y trouve en excès, ou au contraire qu'ils se saturent réciproquement d'une manière complète; mais jadis, où le nom de sel était appliqué en général à tous les corps cristallins, sapides, etc., on appelait *sels acides* certains acides cristallisables (acides tartrique, oxalique, benzoïque, etc.); *sels alcalins*, les sous-carbonates de potasse et de soude; enfin *sels neutres*, les sels non métalliques d'usage en médecine, comme fondans ou purgatifs, tels que les sulfates de soude, de potasse et de magnésie, le tartrate acide de potasse, le sous-borate de soude, etc.: plusieurs de ces derniers, comme on le voit, sont loin d'être *neutres*, exactement parlant. On distinguait aussi les sels en *minéraux*, *végétaux* et *animaux*, suivant le *règne* dont on les tirait; en *essentiels*, *fixes*, *volatils*, d'après quelques-unes de leurs propriétés ou la manière de les obtenir (voy. ces mots à *Sel*). De nos jours on nomme *simples*, *doubles* ou *triples*, les sels, suivant que leur acide est combiné à une seule, à deux ou à trois bases; et pour exprimer le degré d'oxydation de cette base, on ajoute souvent à leur nom les mots grecs *proto*, *deuto*, *trito* (voyez ces mots). *Sel double*, signifie aussi le produit de la combinaison de deux sels, et *sel triple*, est souvent employé pour désigner un sel double.

Les principaux sels usités en médecine, sont les *sulfates*, *muriates* ou *hydrochlorates*, *nitrates*, *phosphates*, *carbonates*, *tartrates*, *oxalates*, *acétates*, etc. (voy. ces mots et aussi les articles *Acides*, *Alcalis*, etc.). Le siége, la composition, la préparation, les propriétés physiques, les usages, l'action médicinale des sels, considérés en général, sont si divers que les détails dans lesquels nous voudrions en-

trer à ce sujet manqueraient nécessairement ou de précision ou d'exactitude. Leurs genres mêmes, fondés, d'après la coutume des chimistes, sur les acides, n'offrent aucune vue thérapeutique qui leur soit propre; aussi est-ce aux articles consacrés à chacune des bases que, à l'exemple des minéralogistes, dont la méthode sur ce point s'accorde avec les vertus médicinales, se trouvent groupés dans notre ouvrage les principaux sels qu'elles servent à former, et sont exposées les notions qui peuvent leur être applicables en commun. Voy. *Bases* et les noms des métaux dont elles sont les oxydes.

Untzer (M.). *Physiologia salis, sive de salis natura ejusque primâ origine, differentiis proprietate atque usu, commentatio philosophico-medica.* Halle, 1624, in-4. — Castiglione (P.-M.). *De sale ejusque viribus.* Milan, 1629, in-8. — Kozak (J.-S.). *Tr. de sale.* Francof., 1665, in-4. — Strauss (J.-C.). *Diss. de salium potestate.* Utrecht, 1671, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de salsorum natura usu et abusu.* Ienæ, 1702, in-4. — Guglielmini. *Diss. de salibus.* Venise, 1705; Leyde, 1707, in-8. — Fick (J.-J.). *Diss. de salium natura, genesi et usu.* Ienæ, 1715, in-4. — Wedel (G.-W.). *De salium origine.* Ienæ, 1716, in-4.

SELSNAPE. Un des noms danois de la ciguë aquatique, *Cicuta virosa*, L.

SELTZ ou SELTERS. Ces eaux, si justement renommées, ont leur source à 10 lieues de Mayence, dans une vallée d'un bourg du duché de Nassau (Nieder Selters), situé sur la grande route de Francfort à Cologne. J.-T. Tabernæmontanus en a parlé le premier à la fin du 16e siècle, et F. Hoffmann les a décrites en 1724, époque d'où paraît dater leur célébrité. Elles ont été analysées successivement par T. Bergmann (*Opuscules chim.*, I, 206) qui a obtenu de 88 onces ou 100 pouces cubes de ces eaux : gaz acide carbonique, 59 p. cubes; g. oxygène, 1; carbonate de chaux, 17 grains; c. de magnésie, 29 1/2; c. de soude, 24; muriate de soude, 109 1/2; par Andréa et Westrumb, en 1787 et 1793, qui y ont trouvé les mêmes principes dans des proportions assez différentes, et de plus du sulfate de soude, du carbonate de fer et de la silice; enfin par Venel, Vogler (1803), Doeberein, et, en 1826, par le docteur G. Bischoff de Bonn. Tout porte à croire que l'eau de Seltz varie un peu dans sa composition, suivant des circonstances encore inconnues.

C'est de toutes les eaux minérales la plus usitée, soit à l'état naturel, prise à la source ou conservée en bouteille, soit, ce qui est le plus ordinaire, maintenant surtout, imitée par l'art. L'exportation en est évaluée à plus de 1,500,000 bouteilles. Cette eau, qui est froide, pétillante, acidule, tient le premier rang parmi les eaux gazeuses, quoiqu'on en cite plusieurs qui peuvent le lui disputer. L'agrément en est assez grand pour que l'usage, qui s'en répand chaque jour davantage, puisse être attribué à la mode plus qu'à un besoin réel. Aussi les eaux artificielles, chargés de 5 volumes de gaz et qui, grâce aux machines à haute pression, ne le conservent pas moins bien maintenant que l'eau naturelle, sont-elles généralement préfé-

rées comme plus sapides encore. On en prépare, du reste, de plus douce, et, d'après le vœu de quelques médecins, de gommée (2 gros de gomme par bouteille), pour répondre à diverses indications. Elles ne sont d'usage qu'en boisson, soit pures, dans l'intervalle des repas, et à la dose d'une à deux bouteilles par jour, soit coupées avec du vin, aux repas, ou avec du lait, dont elle facilite la digestion, de l'eau d'orge ou de gomme qui en tempère l'activité, etc.; associée au vin blanc et au sucre, elle forme un mélange des plus agréables; à Selters, on prélude souvent à son emploi par des laxatifs ou quelque vomitif.

Sa vertu diurétique, stomachique, apéritive même, ne saurait être contestée; elle excite l'appétit, facilite la digestion, semble solliciter la plupart des sécrétions, sans jamais se montrer irritante: Zimmermann l'appelait l'*Eau des poètes et des gens de lettres*. Prise à haute dose elle cause, comme toutes les eaux gazeuses, un léger étourdissement. Nulle eau n'est plus convenable dans les cas de dyspepsie, de langueur de l'appareil digestif, de vomissemens glaireux ou spasmodiques habituels; elle est indiquée aussi dans les embarras des viscères abdominaux, les affections des voies urinaires, et même dans certaines maladies aiguës, telles que les fièvres graves, le choléra, etc.; les goutteux, les hémorrhoïdaires, les leucorrhéiques, les scorbutiques, se trouvent bien de son usage; enfin, d'après surtout l'expérience de M. Hufeland (*Coup d'œil prat. sur les princip. sources d'eaux min. de l'Allemagne : Journ. de méd. prat.*, avril 1809; voy. *Bibl. méd.*, XXIX, 252), l'efficacité en est surtout remarquable dans plusieurs affections graves de la poitrine, telles que l'asthme, le catarrhe, la phthisie muqueuse et même tuberculeuse, dernière affection, dont, coupée avec du lait, d'ânesse surtout, l'eau de Seltz peut, dit-il, procurer la guérison complète, quoique d'ailleurs elle convienne peu dans l'hémoptysie, et en général aux individus disposés à quelqu'hémorrhagie.

Hoffmann (F.). *Gruendlicher Bericht vom selterbrunnen*. Halle, 1724, in-4. — Cohausen (V.-E.-E.). *Atrophia luem veneream excipiens, fonte selterano, lacti nupto curata* (*Acta acad. nat. cur.*, X, 307). — Venel. Mémoire sur l'analyse des eaux de Selters ou de Seltz (*Mém. de mathém. et de phys.*, II, 53, 80). — Brocklesby (R.). Expér. relatives à l'analyse et aux vertus de l'eau de Seltz (*Med. obs. by a soc. of physic. in London*, IV, 7). — Fabricius. Notice sur les eaux de Selters (*Bibl. méd.*, XVII, 109; Ext. du *Journ. de méd. prat.* de Hufeland, 1806). — Fenner von Fennebergh (H.). Sur les eaux de Seltz et leur vertu médicatrice (en allemand). Darmstadt, 1824, in-8. — Caventou, François, Gasc et Marc. Consid. chim. et médicales sur l'eau de Selters ou de Seltz, naturelle, comparée avec l'eau de Seltz factice. Paris, 1826, in-8. — Voyez aussi une observ. d'Ischurie dans les *Acta helvetica* (III, 334).

SELVENA. Village connu pour ses mines de mercure, et qui forme, dit Santi (*Viaggio primo*, etc., p. 188), comme l'entrée de la Maremme sienoise. Dans un lieu appelé *les soufrières*, se trouvent plusieurs sources d'une eau sulfureuse et ferrugineuse qui dépose du

soufre et du sulfate de fer, et dont on tirait jadis ce
les besoins du commerce.

SELZ. Petite ville de France (Bas-Rhin), au confluent de la Seltzbach et du Rhin, près de laquelle on indique une source minérale froide, apéritive, confondue à tort par Peyrilhe, puis par M. Patissier, dans son *Manuel des eaux minérales de la France* (p. 291), et par MM. Planche, Boullay, Boudet, Cadet et Pelletier, dans leur *Tarif des eaux minérales*, avec les eaux de *Seltz* ou *Selters* en Allemagne, et dont même l'existence nous paraît douteuse.

SEM. Nom générique indien des Légumineuses, et qu'on applique plus particulièrement au *Phaseolus trilobus*, Aiton (V, 257), dont les feuilles sont rafraîchissantes, anti-bilieuses, toniques; on les applique sur les yeux faibles (*Trans. of the med.*, etc., *Society of Calcutta*, *Appendix*, II, 406).

SEM-KIAN. Nom chinois du *Gingembre*.
SEMA. Nom du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L., chez les Algonquins.
SÉMAMITH. Nom hébreu de l'araignée, *Aranea domestica*, L. (I, 380).
SEMARA. Nom du *Casuarina equisetifolia*, L.F., à Java.

SEMARILLARIA ACUTANGULA, Ruiz et Pavon. Cet arbrisseau du Pérou, de la famille des Sapindacées et de l'Octandrie Trigynie, a un fruit bon à manger (*Flora peruv.*, I, 92).

SEMBEL, SIMIBIL, STRUMBEL. Noms arabes du *Spicanard* ou nard indien.
SEMBLANÇAY. Voy. *Samblancay*.
SEMBLI, SEMBULI. Noms japonais du *Solidago virga aurea*, L.
SEME SANTO. Nom italien du *Semen contra*.
SEMECARPUS ANACARDIUM. Synonyme d'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (I, 274).
SEMELIER. L'un des noms des *Bauhinia*.
SEMELLE DU PAPE. Un des noms du *Cactus opuntia*, L. (II, 6).

SEMEN CONTRA. Médicament composé de fragmens d'espèces d'armoises de l'Orient, dont le nom est l'abréviation de *Semen contra vermes*, parce qu'on le supposait surtout formé de semences de ces plantes vermifuges.

Tournefort dit qu'il vient du Mogol, d'où il est transporté par terre jusqu'à Erzerum et aux ports de la Méditerranée; c'est de ces derniers qu'il passe en Europe (*Voyage*, III, 111). Pallas assure que les Bukares le tirent des Indes sous le nom de *Darmaka* (*Voyage*, I, 359). Paul Hermann, Rauwolf, Tavernier assurent qu'on le récolte en Perse, et, effectivement, la plus grande quantité nous arrive aujourd'hui par le commerce que les caravanes russes de Moscou font avec ce pays, d'où nous le recevons par la Baltique. Il paraît qu'une autre sorte vient de l'intérieur de l'Afrique, comme nous le dirons plus bas.

Tavernier (*Voyage*, II, 384) prétend qu'on récolte le *Semen contra* en secouant fortement la plante dont on l'obtient, à laquelle la

superstition empêche de toucher avec les mains, pour en faire tomber des fragmens de fleurs, des bractées, des écailles calicinales, etc., sur des vans, qu'on recueille, et qui constituent ce médicament. Il est probable que cette opération se fait avant la maturité des fleurs; car autrement on trouverait des semences mûres dans cette drogue, ce qui n'a jamais lieu. Le meilleur vient du Boutan; il en croît aussi dans le Kerman, la Caramanie, provinces septentrionales de la Perse, voisines de la Russie, mais moins estimé.

Il est fort difficile, dans l'état où nous arrive le *Semen contra*, de reconnaître l'espèce du genre *Artemisia*, à laquelle il appartient. Effectivement, ce médicament vient de régions peu explorées par les naturalistes ou les médecins, à travers les terres; les fleurs des armoises, déjà fort petites dans leur état complet de maturité, sont ici à peine formées et non développées. Linné croyait qu'il était fourni par l'*Artemisia contra*, L., plante de Perse, figurée par Rauworf le premier (*Voyage*, 456, f. 42), qui croît en Perse, ce qui lui avait fait donner, par le botaniste suédois, le nom qu'elle porte. Cependant, il l'attribuait aussi à l'*Artemisia Santonica*, L. (il écrit *Santonicum*), autre plante de Perse qui se trouve aussi en Tartarie, d'où on appelle ce médicament *Santonique*, dans quelques ouvrages (qu'il ne faut pas confondre avec santoline, *Santolina Chamæcyparissus*, L.). On a, au surplus, des doutes sur l'*A. Santonica;* il est différent, suivant les auteurs. Ceux de la Flore du Caucase pensent que la plante appelée ainsi par Pallas n'est pas la même que celle de Linné, et qu'elle est probablement leur *Artemisia monogyna;* ils ajoutent que l'*A. Contra* de Linné est peut-être leur *A. nutans* (*Flora Caucasica*, III, 564). M. Batka, droguiste de Prague, a émis depuis l'opinion que l'armoise qui donne le *Semen contra* était l'*A. Glomerulata*, Sieber (*Journ. de pharm.*, XII, 528); il veut dire sans doute *glomerata*.

Voyons si, à l'aide de l'analyse du *Semen contra* que nous fournit le commerce, nous pourrons nous procurer plus de lumières sur les plantes dont on l'obtient. On en distingue de deux sortes bien tranchées; toutes deux sont des fragmens d'armoise très-fins, paraissant des semences au premier coup d'œil; d'une saveur âcre, amère, d'une odeur forte, d'une teinte verdâtre. La plus estimée est appelée *Semen contra d'Alep* ou *du Levant;* c'est celle qui nous vient du Mogol, de la Perse, etc., par Alep, Alexandrie, Smyrne ou la Russie; elle est d'une couleur plus verte; toutes ses parties sont glabres; ses fleurs un peu grosses; elle a plus d'odeur; elle est moins mêlée de substances étrangères, de bûchettes; la seconde, nommée *Semen contra de Barbarie*, dont les anciens auteurs ne font nulle mention, se dis-

escence de toutes ses parties; ses fragmens sont plus brisés, plus hélés de poussière, moins aromatiques. Les marchands, pour lui onner l'apparence de la précédente, la teignent en vert, à l'aide du *Curcuma* ou du *bleu en liqueur;* car, sans cela, ils n'en vendraient as, ce qui peut avoir plus d'un inconvénient. Son prix est à peine hoitié de celui d'Alep, qui vaut en ce moment de 24 à 30 sous la ivre dans le commerce en gros.

Quelle que soit la sorte de *Semen contra*, on y remarque à l'aide de loupe 1° des petites fleurs presque toujours non développées, et ont aucune ne nous a montré de graines mûres propres à être dé-rites. 2° Des écailles calicinales, détachées, glabres ou pubescentes. 3°. Des pédoncules cannelés, gonflés et rabougris au sommet, avec les traces de l'insertion des fleurs, qui sont sessiles. 4° Des petites euilles ou bractées linéaires, roulées en dessous, avec une côte moyenne rès-marquée, glabres ou pubescentes, suivant la sorte de *Semen ontra*. 5° Des bûchettes ou portions de rameaux. 6° Des corps étran-gers, comme petites pierres, sable, bois, petites coquilles, débris de végétaux étrangers, etc. M. Guibourt dit y avoir observé des fragmens de coralline blanche (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 121), et M. Batka, les graines d'un *Pimpinella* et d'un *Anethum*. En Europe, on y ajoute parfois des semences de tanaisie, de santoline, etc. Ce mé-ange se nomme alors volontiers *Barbotine*, quoiqu'on l'applique aussi au *Semen contra* lui-même, ainsi que ceux de *Semencine* et de *Sementine*. Ainsi, le *Semen contra* d'Alep se distingue de celui de Barbarie, parce qu'il est glabre et celui-ci pubescent; il a en ou-re des calices cylindriques dont les écailles sont presque arrondies, andis que les calices sont globuleux, avec des écailles plus alongées, dans le *Semen contra* de Barbarie.

Il est donc certain que ces deux sortes du même médicament sont produites par deux plantes distinctes : l'une glabre, et l'autre pubes-cente dans toutes ses parties, et non par une seule, comme le pré-endent quelques auteurs. Or les *Artemisia contra* et *Santonica* (on rouve une figure de celle-ci dans le tome VI, f. 310 de la *Flore mé-dicale*, sous le nom de *Santoline*, dont nous ne pouvons garantir l'exactitude, mais dont la synonymie est défectueuse), étant velues ou pubescentes, ne peuvent avoir fourni le *Semen contra* d'Alep; l'*A. nutans* de la flore du Caucase est la plante qui nous paraît se rappro-cher le plus de celle qui fournit ce médicament; mais elle est velue, et n'a pas ses pédoncules renflés et rabougris. Quant à celui appelé *de Barbarie*, on le dit produit par l'*A. judaïca*, L., plante que Rau-wolf a trouvée abondamment dans la Judée, surtout autour de

Bethléem ; mais ses feuilles sont arrondies, ce qui ne peut convenir à cette sorte, qui a ses petites feuilles linéaires ; les *A. nutans, monogyna* et *glomerata* s'y rapporteraient mieux, parce que les feuilles de leur sommet sont linéaires, mais leurs fleurs sont glabres, tandis que celles du *Semen contra* de Barbarie sont pubescentes. Shaw appelle l'*A. odoratissima* de Desfontaines, qui croît en Barbarie, *Santonicum judaicum*. Est-ce qu'elle fournirait celui de Barbarie? Il en résulte donc que nous ne pouvons réellement regarder aucune des armoises indiquées ci-dessus, comme fournissant les *Semen contra* du commerce. Ce sont sans doute ces difficultés qui ont engagé M. della Chiaja à créer une espèce nouvelle d'armoise, d'après les fragmens du *Semen contra* de nos officines (*Magaz. fur. pharm.*, novembre 1824, p. 179; *Bull. des sc. méd.* de Férussac, V, 160). Il est donc nécessaire d'étudier de nouveau sur les lieux, lorsqu'on en trouvera l'occasion, les armoises qui fournissent le *Semen contra*, afin de s'assurer de leur véritable nom et de leurs caractères.

Quelle que soit au surplus cette espèce d'armoise, la substance qu'on trouve dans la droguerie sous le nom de *Semen contra*, a été analysée par plusieurs chimistes. Bouillon-Lagrange en avait déjà retiré une huile essentielle, un demi-gros par livre, de couleur légèrement citrine, de saveur âcre et amère, ayant un peu l'odeur de menthe, dans laquelle il pense que résident les propriétés de cette substance, et qu'il conseille, en conséquence, de donner en son lieu et place, à la dose de 4 à 6 gouttes en frictions sur la région épigastrique, ou, à l'intérieur, sur du sucre ou en sirop (*Journ. de pharm.*, VII, 542); Trommsdorff a aussi extrait cette huile essentielle, qu'il estime à huit pour cent du poids de ce médicament; il a également observé, dans le *Semen contra*, un principe amer contenant du malate de chaux, une matière extractive gommeuse, de la fibre végétale. M. Herwy, dans une autre analyse, y a rencontré de la matière extractive, avec un peu d'acide malique; la même substance avec une petite quantité de magnésie; une résine brune amère; du *cerium*; de l'extractif gommeux; de l'élémine; du ligneux et des matières terreuses (*Pflauzen offic.*, etc.). Enfin M. Wackenroder, dans un examen chimique plus récent encore et plus complet de ce médicament, y a signalé, sur cent parties : principe amer; 20,15; substance brune résineuse amère, 4,45; résine balsamique verte, aromatique, âcre, 6,05; cérine, 0,35; extractif gommeux, 15,50; alumine, 8,60; malate de chaux avec un peu de silice, 2,00; ligneux, 35,45; parties terreuses, 6,70 (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XII, 255). M. Kahler, en faisant évaporer en consistance d'extrait la teinture éthérée du *Semen Contra*, en avril 1830, en a obtenu une matière cristalline

M. Alms de Meklembourg, qui la range parmi les principes alcaloïdes, et la nomme *Santonine;* depuis, elle a été plus complètement décrite par MM. Kahler et Oberndoerffer (voy. *Santonine*) dans le *Journ. de chim. méd.* (VII, 53) et dans le *Journ. de pharm.*, XVII, 115). Enfin M. Jahn, pharmacien à Gosecka, en Westphalie, prépare un extrait de *Semen contra*, que le docteur Schupmann prescrit à la dose de 1 à 3 grains aux enfans; à celle de 4 à 5 jusqu'à 30, aux adultes, uni au sucre (*Gazette de santé*, juillet 1832, pag. 269).

Les propriétés médicales du *Semen contra* sont indiquées par le nom qu'il porte; celui de *Semen sanctum*, qu'on lui donne aussi dans quelques vieux ouvrages de matière médicale, est une contraction de *Semen santonicum;* quelques écrivains veulent qu'il exprime ses grandes propriétés; il serait plus exact, au surplus, de la désigner par l'expression de *Flores contra vermes*, puisque ce sont réellement de petites fleurs épanouies qui le constituent surtout, et non des semences. On le prescrit contre les lombrics, vers si fréquens chez les enfans, et quelquefois chez les adultes, dans les campagnes et dans certaines localités où ils s'accompagnent, comme effet, d'une sorte de fièvre dite *vermineuse*, dont ils ne sont pas la cause, comme on le croit souvent. On l'administre à la dose de 1 ou 2 gros chez ces derniers, et en quantité moitié moindre chez les enfans. On le donne en poudre (ce qui la fait appeler *Poudre à vers*) dans la soupe, en pilules, en bols; on en mêle avec du sucre, pour en préparer des dragées, des confitures, des opiats, ou avec de la pâte, pour en fabriquer des pains d'épices. On le conseille aussi en infusion. Ce médicament, qui est actif, a le double avantage de chasser les vers et de remédier à la faiblesse intestinale, à la surabondance muqueuse qui a provoqué leur développement; peut-être même pourrait-on croire qu'il n'est vermifuge que parce qu'il est tonique. On associe le *Semen contra*, pour produire ce dernier effet, à des aromates ou à des purgatifs pour augmenter sa force anthelmintique. Il entre dans la plupart des médicamens de ce nom, comme poudres, opiats, sirops, etc. Il produit parfois des nausées, surtout chez les jeunes enfans, qui le prennent avec quelque répugnance.

Le *Semen contra* a aussi été présenté comme stomachique, résolutif des engorgemens viscéraux, antispasmodique, propre à combattre la dyspepsie, diverses névroses, etc.; mais il est inusité aujourd'hui sous le rapport de ces propriétés, qu'on lui a accordées sans doute sur son amertume et sa fragrance.

Il paraît que les fleurs de nos armoises indigènes ont les proprié-

tés du *Semen contra*. Linné dit que notre *Artemisia campestris*, L., l'égale au moins en qualité ; Jacquin en dit autant de son *A. Austriaca ;* beaucoup d'auteurs assurent que l'*A. vulgaris* et l'*A. absinthium*, L., sont dans le même cas. Bauhin appelle l'*A. palmata*, L., plante qui croît sur les rivages de la Provence, etc., *Santonicum gallicum*, ce qui indique qu'il lui suppose les vertus de la santonique d'Orient. Enfin on le remplace, dit-on, avec avantage par les semences de tanaisie, d'aurone et du *Santolina chamæcyparissus*, L., qu'on y ajoute parfois, mélange qu'on désigne alors par le nom de *Barbotine*, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Jaeger (H.). *Sementinæ seu lycii indici descriptio* (*Acta cur. nat.*, 1684). — Cartheuser (J.-F.). *De semine santonico*. Francforfurti ad Viadrum, 1749. — Bouillon-Lagrange. Observations sur l'emploi en médecine de l'huile extraite des semences du *Semen contra* (*Journ. de pharm.*, VII, 542). — Della Chiaja. Note sur le *Semen contra*. Naples (*Bull. des sc. médicales* de Férussac, V, 160). — Batka (J.-B.). Description de la plante qui produit la semencine de Barbarie et de l'Orient (*Journ. de pharm.*, XII, 528). — Walkenroder. Recherches chimiques et pharmaceutiques sur la semencine (*Bull. des sc. médic.* de Férusac, XXVII, 175). — Kahler. Sur un nouveau principe découvert dans le *Semen contra* (*Journ. de chimie médicale*, VIII, 53; *Journ. de pharm.*, XXXII, 115).

SEMEN CINÆ, off. Un des noms officinaux du *Semen contra*.
— LUMBRICORUM, off. Un des noms du *Semen contra*.
— MOSCHI. Semences de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L. (III, 490).
— SANCTUM. Un des noms du *Semen contra*.
— SANTONICUM, off. Autre nom officinal du *Semen contra*.
— ZEDOARIÆ, off. Un des noms du *Semen contra*.

SEMENCES, *semina*. Partie des végétaux contenue dans le fruit, qui les reproduisent. C'en est à proprement parler l'organe le plus essentiel. Voyez *Graines* (III, 413).

On emploie en matière médicale un assez grand nombre de semences, entre autres plusieurs réunies sous des noms collectifs. On a les *quatre semences chaudes majeures* et *mineures*, les *quatre semences froides majeures* et *mineures*. Voyez ces différens mots.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs dans cet ouvrage, sur les inconvéniens de toutes ces associations ; on consultera l'article propre à chacune des semences qui les composent pour en connaître les propriétés.

SEMENCES DE PERLES. Voy. *Perles* (IV, 561).

SEMENCINE, SEMENTINA, SEMENTINE. Noms du *Semen contra*.

SEMENEC. Un des noms bohèmes du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

SEMENZINI. On mange à Pise et à Livourne, sous ce nom, un champignon qui y est commun.

SEMETH. Nom égyptien du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90).

SÉMÉZAN. Nom que porte en Lorraine les graines de pavot, recouvertes de sucre, que l'on y mange comme bonbon.

SEMI-FLOSCULEUSES. Synonyme de *Chicoracées* ou *Lactucées*. Ce sont les fleurs composées dont toutes les corolles sont terminées en languette.

SEMILLA DEL GUACHARO. Voy. *Steatornis caripensis*, Humb.

Seminalis. Un des noms latins anciens de la renouée, *Polygonum aviculare*, L. (V, 430).

Semisicilicus. Poids d'une dragme ou un gros.

Semnos. Nom grec du *Vitex Agnus castus*, L.

Semoule, Semouille. Pâte en petits grains faite avec la farine de froment, dont on prépare des potages, etc.

SEMPERVIVUM. Genre de plantes de la famille des joubarbes, de la Dodécandrie Polygynie, dont le nom vient de ce que les espèces qu'il renferme ont les feuilles toujours vertes; ce sont des plantes *grasses*, à feuilles alternes, épaisses, remplies d'un suc mucilagineux, visqueux, doux; elles croissent sur les rochers, parmi les pierres, sur les murs, etc. Le *S. montanum*, L., serait, d'après Gmelin, un purgatif violent, employé en Perse; il assure qu'on fait sécher cette plante, qu'on la pulvérise et qu'on la donne dans la jaunisse, etc. On arrête, dit-il, les superpurgations qu'elle produit au moyen du lait aigre glacé (*Découvertes des Russes*, II, 414). Cette assertion nous paraît fort douteuse. Ce végétal croît chez nous sur les hautes montagnes et personne n'a jamais parlé de cette propriété drastique, qui n'existe d'ailleurs dans aucune autre plante de ce genre. Le *S. sediforme*, Jacq. (*Sedum altissimum*, Poiret), sert dans l'Attique, où il croît, à faire des cataplasmes rafraîchissans, d'après Sibthorp (*Prodr. floræ grecæ*, I, 312).

Le *S. tectorum*, L., Joubarbe, Grande Joubarbe, Joubarbe des toits (*Flore médicale*, IV, f. 208), vient sur les vieux toits de chaume, où il se fait remarquer par son élégance, sa tige simple, haute d'un pied, branchue du haut, et velue; ses feuilles planes, sessiles, sont lancéolées, les radicales qui forment la rosette sont ovales; ses fleurs, d'un rose pâle, placées sur des rameaux étalés, sont composées chacune d'un calice à 12 divisions, d'une corolle de 12 pétales, de 12 à 14 étamines, de pistils en nombre double, et d'autant de capsules uniloculaires polyspermes. On a prétendu que ses feuilles étaient propres à amollir les cors aux pieds; mais elles nous paraissent un peu dures pour cela, et celles du *Sedum Telephium* ou tout autre à larges feuilles, nous semblent préférables. On a proposé aussi de les mettre sur les *tophus* des goutteux, mais elles ne peuvent y agir que comme tout autre émollient, parce que la nature du mal n'en permet pas d'autre; ces concrétions ne peuvent se gonfler comme les cors, etc. Voyez *Sedum*. Le suc des feuilles de joubarbe est indiqué comme rafraîchissant, réfrigérant et un peu astringent. On le donnait autrefois à la dose de deux ou trois onces dans les fièvres bilieuses, la dysenterie; on s'en sert comme gargarisme dans l'angine ou dans les collyres adoucissans; battu avec de l'huile, c'est un re-

mède populaire contre la brûlure, étant appliqué dessus. Les feuilles écrasées sont employées en cataplasme rafraîchissant sur les hémorrhoïdes, les tumeurs inflammatoires, l'érysipèle, les abcès des mamelles, les coupures, etc. Séchées et pulvérisées, ces mêmes feuilles sont prescrites dans quelques formulaires pour saupoudrer les vieux ulcères afin de les aviver ; elles n'y agissent guère que comme corps étrangers. Cette plante inodore est d'une saveur herbacée, un peu aigre. On la donne dans les campagnes contre les fièvres intermittentes, sans que son succès contre ces maladies soit prouvé. On la conseille aussi dans la fourbure des chevaux. Le suc de la joubarbe contient du malate de chaux, d'après Vauquelin ; le *coagulum* que l'alcool y opère a été vanté contre les éphélides ou taches de rousseur. Quelques paysans ont une sorte de respect superstitieux pour cette plante parce qu'ils croient qu'elle empêche les maléfices et les sortiléges. Elle entre dans l'*Onguent populeum*.

Il ne faut pas confondre la joubarbe ou grande joubarbe, avec le *Sedum acre*, L., qui est la *Petite joubarbe*, comme on le fait dans quelques ouvrages ; cette dernière est, comme on sait, pourvue d'un suc caustique.

SEMPHIGI. Un des noms de la *Violette* en Mauritanie.

SEMPREVIVA. Nom portugais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

— Nom que porte au Chili le *Triptilion spinosa*, Kunth.

SEMPSEN, SEMPSEM, SEMSEN. Noms arabes du sésame, *Sesamum orientale*, L.

SEMUGH BILSHERIN. Nom persan de la *Gomme ammoniaque*.

SEMURION. Un des noms arabes du persil, *Apium Petroselinum*, L. (I, 365).

SEMYDA pour SAMYDA. Nom arabe du bouleau, *Betula alba*, L. (I, 586).

SEN. Nom espagnol du *Séné*.

— FUKU. Nom japonais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

— KARAMBOU. Nom indien d'une variété de canne à sucre rouge.

— RIO. Nom japonais du *Fenouil*.

SENA. Nom italien et bohème du *Séné*.

— ou SENNA. Noms latins des sénés. Voy. *Sénés*.

— ALEXANDRINA, off. Nom officinal du *Cassia acutifolia*, Delile. Voy. *Sénés*.

— BELLADY. Ce nom arabe, qui signifie *Séné sauvage*, est celui du *Cassia obovata*, Coll.

— CHEBB'YDI. Nom arabe du séné qu'on récolte autour de Chebb. C'est le *Cassia acutifolia*, Delile. Voy. *Sénés*.

— FLORENTINA, off. Un des noms du *Cassia obovata*, Coll., de la culture qu'on en faisait autour de Florence. Voy. *Sénés*.

— GUEBAL'YDY. Nom arabe du pays du *Cassia lanceolata*, Forsk.

— ITALICA, off. Un des noms du *Cassia obovata*, Coll.

— LISSAN AL-ASFOUR. Nom arabe qui signifie *Langue d'oiseau*, de la forme des feuilles, du *Cassia acutifolia*, Delile.

— MEKKY, MOKA, MOSKO. Noms de pays du séné de la Mecque ou Moka, *Cassia lanceolata*, Forsk. Voy. *Sénés*.

— NOSTRAS, off. Un des noms du *Cassia obcordata*, Coll.

— ORIENTALIS, off. Nom officinal du *Cassia acutifolia*, Delile.

— SA'YDY, SÉNÉ du SAÏD. Nom de pays du *Cassia obovata*, Coll.

SENABER. Nom arabe du *Pin*.

SENACIA MAYTENUS, Poiret. Synonyme de *Maytenus Boaria*, Mol. (IV, 269).

Senagruel. Un des noms américains de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).

Senap, Senapa. Noms suédois et italien de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

Sendan. Un des noms japonais de l'azedarach, *Melia Azedarach*, L.

Sendar. Nom arabe du *Tamus communis*, L.

Sendef, Sendib. Nom turc et arabe du *Ruta graveolens*, L. (VI, 140).

Sendinor, Sendionoé. Noms égyptiens de la crapaudine, *Stachys recta*, L.

Sendoorkum. Nom tamoul du *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

Sendre. Un des noms de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*, L., dans quelques provinces de la France.

Sendrikka. Nom tamoul du *Mirabilis jalappa*, L. (IV, 430).

Sendur. Nom dukhanais du *Deutoxyde de Plomb*.

Séné ou Senné. Noms de plusieurs espèces de feuilles purgatives, la plupart du genre *Cassia* ou *Senna*.

— d'Alep. *Cassia obovata*, Coll.
— d'Alexandrie. *Cassia Acutifolia*, Delile.
— américain. *Cassia Marylandica*, L.
— arguel ou arghuel ou argel. *Cynanchum Arghuel*, Delile (II, 560).
— bâtard. *Coronilla emerus*, L. (II, 438).
— de Barbarie. *Cassia obovata*, Coll.
— de Bucharie. *Cassia acutifolia*, Delile.
— d'Espagne. *Cassia obovata*, Coll.
— d'Europe. *Colutea arborescens*, L.
— (faux). *Colutea arborescens*, L.
— a feuilles aigues. *Cassia acutifolia*, Delile.
— — obtuses. *Cassia obovata*, Colladon.
— de l'Inde. *Cassia oblongata*, Lemaire.
— d'Italie. *Cassia obovata*, Coll.
— de Maryland. *Cassia Marylandica*, L.
— de la Mecque. *Cassia lanceolata*, Forsk.
— de Moka, de Mosko. *Cassia lanceolata*, Forsk.
— de Nubie. *Cassia acutifolia*, Delile.
— oriental. *Cassia acutifolia*, Delile.
— de la palthe. Mélange de feuilles du *Cassia acutifolia* avec celles du *Cassia obcordata et du Cynanchum Arghuel*; c'est souvent le premier seul auquel on donne ce nom.
— des pauvres. *Cassia obcordata*, Coll.
— de la pique. *Cassia oblongata*, Lemaire.
— des prés. *Gratiola officinalis*, L. (III, 421).
— des provençaux. *Globularia alypum*, L. (III, 382).
— du Saïd. *Cassia obovata*, Coll.
— sauvage. *Coronilla emerus*, L.
— du Sénégal. *Cassia obovata*, Coll.
— de Sénégambie. *Cassia elongata*, Lemaire.
— de la Thébaïde. *Cassia obovata*, Coll.
— de Tripoli. *Cassia ovata*, N.

Senebiera pinnatifida, DC. Petite crucifère annuelle, voisine du *Cochlearia coronopus*, L., qui lui est congénère; elle croît dans les sables maritimes de l'est de la France, et se cultive avec facilité dans les jardins, sur les vieilles couches, où elle s'étale beaucoup; elle est inodore et d'une saveur chaude, un peu poivrée, à peu près comme celle du cresson alenois. On peut s'en servir comme condiment sur les salades, hachée à la manière du cerfeuil. On en fait aussi des salades, et alors on doit lui faire subir plusieurs coupes, 4 à 5 dans le courant

de la belle saison. Elle est encore peu commune dans les jardins. Ce genre a été dédié à J. Senebier, savant Génevois, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la physiologie végétale, etc.

SENECIO. Genre de plantes de la famille des Composées, de la tribu des Radiées, bien que quelques unes de ses espèces ne portent que des fleurons; il tire son nom de *senex*, parce que les végétaux qu'il renferme ont leurs fleurs revêtues d'une aigrette sessile, cotonneuse, très-blanche à leur maturité, qu'on a comparé aux cheveux d'un vieillard; elles sont en assez grand nombre, mais très-peu ont quelques usages en médecine, encore leurs propriétés sont-elles fort peu prononcées. Ce genre se distingue par un calice cylindrique, à divisions sur un seul rang, sphacélées au sommet, revêtues à la base d'écailles lâches et irrégulièrement placées.

S. Ambavilla, Lam. (*Hubertia Ambavilla*, Bory). Nous avons déjà mentionné cette espèce arborescente de l'Ile-de-France, où elle est employée comme pectorale sous le nom d'*Ambavilla* (I, 223); elle y est aussi usitée en décoction contre la syphilis, d'après le récit que nous en a fait M. le docteur Hoarau. M. Bory St-Vincent, qui mentionne aussi cet emploi, l'a figurée, t. 14 de son *Voyage aux îles d'Afrique*, et M. Desvaux, qui la nomme *ambaville à fleurs blanches*, en parle également dans le *Journal de pharmacie* (III, 118).

S. doria, L., Herbe dorée. Plante de nos hautes montagnes, dont les feuilles fraîches sont employées dans certaines localités pour appliquer sur les vieux ulcères qu'elles détergent, suivant M. Poiret (*Encycl. botanique*, VII, p. 95). M. Gilet Laumont croit qu'on peut en extraire un fil qu'il dit supérieur à celui du chanvre (*Annal. de la soc. lin. de Paris*, janvier 1825, p. LXII).

S. Jacobea, L., Jacobée, Herbe St-Jacques. Elle croît dans nos prairies européennes qu'elle orne de ses beaux corymbes de fleurs jaunes, terminales, à rayons planes, qui la font remarquer aux mois de juin et de juillet, ainsi que sa haute stature; ses feuilles sont pinnatifides, glabres, de même que ses calices, et ses semences légèrement velues, inodores comme toute la plante, dont la saveur est un peu amère. Ce végétal vivace est réputé émollient, résolutif, apéritif, expectorant, détersif et surtout vulnéraire. Sa décoction a été conseillée dans l'angine, l'inflammation des amygdales, la dysenterie, etc. On l'a appliqué en cataplasmes sur le bas-ventre, dans les douleurs de cette région, sur les contusions, les ulcères sordides, etc. On n'en fait aujourd'hui nul usage dans la médecine urbaine; sans doute la villageoise, si riche en prescriptions végétales, l'emploie encore, mais probablement sans beaucoup d'efficacité. Il tire son nom de l'époque de sa fleuraison. On en obtient une couleur faible.

temps comme fournissant la vraie squine. Voyez *Smilax China*, L.

S. vulgaris, L., Séneçon (*Flore médicale*, VI, f. 321). Cette plante, l'*Erigeron* des anciens, est annuelle, et croît partout, dans les lieux cultivés, le long des murailles, etc.; elle a ses fleurs sans demi-fleuron, ce qui la distingue du plus grand nombre de ses congénères; ses tiges sont tendres, creuses; ses feuilles pinnatifides, embrassantes, à segmens roulés en dessous; ses fleurs sont jaunes, isolées, pédonculées et pendantes; ses calices glabres; ses graines hispidiuscules, un peu cannelées. Cette espèce très-vulgaire passe pour émolliente, quoique de nature un peu acide, et de saveur fade et herbacée. On l'emploie cuite dans l'eau, le lait, le beurre, etc., en cataplasme, sur les tumeurs inflammatoires, hémorrhoïdaires, mammaires, phlegmoneuses, etc. On l'a donnée à l'intérieur dans la jaunisse, les obstructions du foie, du mésentère, etc. Boerhaave prescrivait sa décoction dans de l'oxycrat, en gargarisme, dans l'angine. Le docteur Finazzi a publié en 1824, à Milan, une brochure où il présente le suc de cette plante, à la dose d'une cuillerée à bouche, comme propre à apaiser de suite les convulsions apyrétiques, telles que celles de l'hystérie, les mouvemens spasmodiques, ou toute autre affection nerveuse. La plante sèche, ni aucune de ses autres préparations, n'aurait le même avantage (*Gazette de santé*, octobre 1824). Heureusement qu'on peut se la procurer fraîche presque toute l'année. Ray assure qu'en Angleterre les médecins vétérinaires donnent ce suc aux chevaux tourmentés par les vers; quelques médecins, depuis Tournefort, l'ont également conseillé contre ceux de l'homme à la dose de deux onces. Nous doutons qu'une plante aussi inerte puisse avoir des propriétés bien marquées, et nous croyons plus à son efficacité pour en former des lavemens émolliens, adoucissans, suivant l'indication qu'en donnent le plus grand nombre des praticiens, qu'à son action vomitive et purgative, indiquée par quelques pharmacologues. Nous ne possédons pas d'analyse du séneçon, végétal aujourd'hui à peu près abandonné par les médecins, mais dont les oiseaux, les lapins et les lièvres, etc., sont très-friands.

On cultive le *Senecio elegans*, L., pour ses charmantes fleurs rouges, qui doublent avec facilité, dans beaucoup de jardins.

SENECIO CÆRULEA, off. Un des noms officinaux de l'*Erigeron acre*, L. (III, 140).
SENECIONE. Nom italien du *Senecio vulgaris*, L.
SENEÇON. *Senecio vulgaris*, L.
— EN ARBRE. *Baccharis Dioscoridis*, L. (I, 519).
SENECTA, S. SENECTUS ANGUIUM, SENECTE. Voy. *Serpens*.

SENEFELD. Eau minérale hydrosulfureuse de Bavière, décrite par A. Vogel dans sa monographie des eaux minérales de ce royaume (Munich, 1829, in-8°).

Seneffigi. Un des noms arabes de la *Violette*.

Senega, Seneka. Noms de pays du *Polygala Senega*, L. (V, 424).

Senegal gummi. Nom allemand de la *Gomme de Sénégal*.

Senegawurz. Un des noms allemands du *Polygala Senega*, L.

Sénégine. Voy. *Polygaline* (V, 429).

Senegré Un des noms vulgaires du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Séneh. Nom hébreu du framboisier, *Rubus idæus*, L. (VI, 131).

Senelle. Nom du fruit de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L. (II, 461), appelé Senellier dans quelques pays.

Senembri. Un des noms de pays de l'igname commune. Voy. *Dioscorea*.

SÉNÉS, *Senæ, Sennæ*. Feuilles purgatives qu'on tire surtout de l'Egypte, et qui proviennent des plantes suivantes : 1° *Cassia obovata*, Colladon; 2° *Cassia ovata*, Nobis; 3° *Cassia acutifolia*, Delile; 4° *Cassia lanceolata*, Forsk. ; 5° *Cassia elongata*, Lemaire ; 6° *Cynanchum arghuel*, Nectoux. Voyez *Cassia* (II, 127), *Cynanchum* (II, 560), et *Senna* pour l'étymologie de ce nom.

C. obovata, Colladon (*Flore médicale*, VI, f. 323). Séné d'Alep, d'Italie, Séné à feuilles obtuses, etc. Cette plante est bisannuelle, dit-on, dans les pays très-chauds, annuelle chez nous lorsqu'on la cultive ; elle était une des espèces que Linné avait confondues sous le nom de *Cassia senna*, faute sans doute de l'avoir vue, car elle est si caractérisée qu'il est impossible de la confondre avec aucune de ses congénères. Le véritable *Cassia senna* était pour ce grand botaniste la plante à feuilles aiguës, *foliis acutis*, comme la désignent les vieux auteurs, nom sous lequel la plupart des espèces suivantes étaient aussi indiquées. Le *Cassia obovata* a des feuilles alternes, ailées sans impaire, ainsi que toutes les plantes du même genre, à 5-6 paires de folioles ; celles-ci sont ovales-cunéiformes, obtuses, légèrement mucronées dans leur échancrure, obliques sur leur pétiole particulier, glabres. Leur saveur est amère, nauséeuse ; leur odeur forte et *sui generis*. Les fruits de cette plante qu'on nomme improprement follicules, *folliculi*, de leur apparence foliacée, sont plates, minces, longues de 12 à 15 lignes sur 5 à 6 de large, arquées en rein, ayant une sorte d'aile sur le dos ; au milieu de leur surface et au-dessus on remarque une ligne noirâtre, visible des deux côtés, qui correspond aux semences ; sur chacune de celles-ci il y a une fissure transversale. Ces graines, que Matthiole compare avec assez de justesse aux pépins du raisin, sont noires, en cœur allongé, avec une pointe sur laquelle on voit une saillie ou couture, et une dépression qui la coupe en croix. Les semences sont, à la couleur près, qui est blanche dans les suivantes, organisées semblablement dans tous les sénés du genre *Cassia*[1]. Cette plante croît en Egypte, dans le Saïd, la Syrie, la

[1] Bélon, si exact ordinairement, a commis une double erreur en attribuant les follicules courbées en rein au séné à feuilles aigues, et celles presque droites à l'espèce à feuilles obtuses (*Singularités*, 274).

férentes régions ; on l'a cultivée fort anciennement en Italie, surtout à Florence ; si l'on en croit Matthiole, il y serait même naturel, aussi est-il très-connu sous le nom de *Séné d'Italie ;* on l'a également cultivé en Espagne, au Sénégal, en Provence, à St-Domingue, etc.; aussi est-il quelquefois désigné par le nom de ces pays. Il vient si bien au Sénégal, qu'on a proposé au ministre de la marine de l'y cultiver en grand pour l'usage des hôpitaux (*Gazette de santé*, février 1824). L'épithète de *Séné d'Alep* par laquelle on désigne parfois cette espèce vient du port d'où on l'expédie le plus souvent en Europe. Molina prétend que ce séné croît aussi au Chili (Molina, *Chili*, 238), et Walsh (*Observ. sur les plantes qui croissent aux env. de Constantinople;* Ann. d'hort., VI, 32) qu'il se trouve auprès de Constantinople ou du moins une espèce fort voisine.

Ce séné si facile à se procurer chez nous, puisqu'il vient très-bien en Provence, est malheureusement peu estimé, probablement à cause de cette facilité; aussi est-il le moins cher de tous, tellement qu'on l'a appelé *Séné des pauvres ;* il a réellement moins d'action purgative que les autres sortes, aussi cherche-t-on à le rendre méconnaissable en en brisant les feuilles avant de les mêler dans celui du commerce ; il paraît même qu'on en met peu aujourd'hui dans celui qu'on envoie d'Egypte. M. le docteur Bally l'a essayé comparativement, à l'hôpital de la Pitié, et s'est convaincu qu'il purge moins que celui à feuilles aiguës, et surtout moins les femmes que les hommes (le contraire de cette dernière assertion paraîtrait plus vraisemblable). Une demi-once jusqu'à une once, infusée quelques heures dans l'eau à laquelle on fait jeter quelques bouillons, n'a procuré en général que de 5 à 6 selles, précédées de quelques coliques. Les follicules sont moins évacuantes encore (*Gazette de santé*, février 1814). Cependant ce séné fournit plus d'extrait que ceux à feuilles aiguës, d'après M. Henry père, ce qui prouve que ce n'est pas entièrement dans cette partie composante de la plante que réside sa propriété eccoprotique. Cependant cette espèce ne nous semble pas moins très-bonne à employer ; son action moins marquée, loin de nuire, devrait la faire rechercher, outre qu'en l'augmentant d'un quart, elle produit tous les résultats des autres sénés. En laissant ses feuilles entières, elle serait moins facile à falsifier, et la possibilité de se la procurer de notre propre pays ferait qu'on l'aurait plus fraîche, moins détériorée. S'il fallait en croire Willemet (*Matière médicale indigène*, p. 27) et bien avant lui Fallope (*De simplic. purgant.*, c. 59), ce séné serait préférable à tous les autres. On n'en possède pas d'analyse chimique.

C. ovata, N., Séné de Tripoli. Cette sorte nous paraît provenir

d'un végétal différent des suivans. Elle se compose de petites feuilles exactement ovales, aiguës au sommet, légèrement pubescentes en dessous, au moins au voisinage de la côte moyenne; elles sont fragiles, d'un vert pâle et le plus souvent brisées; les follicules sont minces, jaune-pâle, ovales, d'un tiers plus petites que celles de l'espèce précédente et non courbées en arc comme elles; elles contiennent quelques semences cordiformes blanchâtres qui ne laissent qu'une trace peu marquée sur le milieu des gousses, et sans fissure au-dessus. Quoique cette sorte nous semble bien voisine de la suivante, elle nous paraît pourtant devoir être distinguée, ne fût-ce que pour attirer sur elle l'attention des naturalistes. Le séné qu'elle produit est fort connu dans le commerce et tout-à-fait distinct pour les marchands. On le tire, comme tous les sénés, de Marseille, qui le fait venir des environs de Tripoli où il croît d'après M. Fée; il paraît qu'une partie est également reportée en Egypte, car on en reconnaît dans celui qui provient de ce dernier pays. Dans la droguerie, c'est la sorte la moins estimée, à laquelle on mêle probablement tous les rebuts des autres sénés. L'arbuste qui la produit nous semble assez bien représenté par la figure C de la planche XV de l'*Histoire naturelle des casses*, etc., de M. Colladon, qui la donne sous le nom de *Cassia lanceolata*. Nous ne le connaissons que par les feuilles et les fruits qu'on en voit dans le commerce. Le séné de Tripoli ne paraît à quelques pharmacologues qu'un mélange de celui à feuilles obtuses avec celui à feuilles aiguës. Nous devons dire que nous y avons observé effectivement des fruits du premier, ce qui y suppose aussi les feuilles, mais que nous n'avons pu y reconnaître une seule de ces dernières, peut-être parce qu'elles étaient trop brisées. Toutes nous ont paru être des feuilles aiguës, et les fruits du *C. acutifolia*, Delile, y sont les plus nombreux. Nectoux assure qu'on mêle dans ce séné, connu dès le temps de Lémery, les feuilles du *Periploca græca*, L., que nous y avons en vain cherchées.

C. acutifolia, Delile. Séné de la palthe ou d'Alexandrie. C'est une des espèces renfermée par Linné sous le nom de *Cassia senna*, à feuilles aiguës, appelé *senna foliis acutis* par tous les anciens auteurs, Nectoux l'a pris pour le *Cassia lanceolata* de Forskal que nous croyons être le suivant. Les feuilles représentées dans la planche 332, figure 2, de l'*Encyclopédie botanique* par Lamarck, donnent une bonne idée de cette espèce. C'est un arbrisseau peu élevé dont les feuilles ont 4-5 paires de folioles lancéolées-aiguës, atténuées aux deux extrémités, sessiles, minces, fragiles, d'un vert plus marqué que dans la sorte précédente. Les fruits sont de la longueur de ceux du *C. obovata*, mais non recourbés en rein, minces, larges, ovales;

les semences qui sont plus nombreuses que dans le *S. ovata*, mais moins que dans la première espèce, sont blanchâtres, et ne forment pas de fissure sur la ligne mitoyenne qui les indique. Ce séné croît plus au midi de l'Egypte que celui de Tripoli; on ne commence à le rencontrer qu'à Phyllé dans la Haute-Egypte, dans la Nubie, le Sennaar, etc.; c'est surtout dans les vallées de Biharié, de Barabra, etc., qu'il vient, ce qui le fait désigner par le nom de ces localités diverses. On le nomme surtout *Séné de la palthe, Séné de la ferme*, du nom du sceau que mettait sur cette marchandise le pacha d'Egypte à qui elle payait un droit, lorsque ses fermiers ou palthiers le recevaient à Boulac; aujourd'hui c'est le vice-roi lui-même qui en est le marchand ainsi que de toutes les productions de l'Egypte, et qui l'achète aux naturels, etc. Ce séné ne constitue pas seul tout celui qu'on vend sous le nom de la palthe, il en fait seulement la majeure partie; on y mêle, dit-on, 3/10 de séné d'Alep, et 2/10 de celui qu'on obtient du *Cynanchum arghuel*, Delile, comme nous le dirons plus bas. Nous sommes portés à croire qu'on y adjoint aussi du séné de Tripoli, d'après l'inspection que nous avons faite des sortes du commerce. Tussac a fait lever cette espèce à St-Domingue, avec des semences prises dans les follicules du commerce, mais bien plus difficilement que celui d'Italie qui s'y était presque naturalisé ensuite; il dit que ses feuilles ont une glande entre la première paire de folioles qui n'existe pas dans l'espèce suivante d'après d'autres auteurs.

Nous avons dans notre collection, sous le nom de *Cassia acutifolia* et de *Séné de palthe*, un échantillon d'un *Cassia* qui ne diffère de celui dont nous venons de parler, que par ses feuilles plus épaisses, un peu plus rondes et entièrement pubescentes; il a été recueilli dans la vallée de l'Egarement près du Caire, par feu Rouillère, pharmacien de l'armée française d'Egypte; elles deviennent noirâtres en séchant dans l'herbier; nous ne voyons pas nettement que les feuilles de notre variété soient dans le commerce, que la figure que nous venons de citer de Lamarck nous semble représenter surtout.

C'est de ce séné à feuilles aiguës dont l'analyse a été seule faite; d'abord par Bouillon-Lagrange (*Journ. des pharmaciens*, I, p. 76), puis par MM. Lassaigne et Feneulle, auxquels elle a offert les résultats suivans : de la chlorophylle; une huile fixe grasse; une autre huile volatile peu odorante; de l'albumine; un principe particulier qu'ils désignent sous le nom de *Cathartine* (voyez ce mot, II, 146); un principe colorant jaune; du muqueux; de l'acide malique; du malate et du tartrate de chaux; de l'acétate de potasse, des sels minéraux (*Ann. de chim. et de phys.*, XVI, 17; *Journ. de pharm.*, VII, 548). M. Feneulle, qui a examiné à part les follicules de cette

espece de séné, y a retrouvé les mêmes composans, moins la chlorophylle, plus de la silice (*Journ. de pharm.*, X, 58).

C. lanceolata, Forsk., Séné Moka ou de la Mecque. Cette espèce, qui n'est pas celle à laquelle MM. Nectoux et Colladon donnent ce nom, est confondue avec la précédente par le plus grand nombre des auteurs; M. A. Richard a pourtant déjà émis du doute à cet égard, et s'il est vrai qu'elle n'a pas de glandes entre la première paire de folioles, elle en serait réellement bien distincte; ces folioles sont lancéolées-aiguës, de la couleur et de la texture des feuilles du *C. acutifolia*. Elles nous paraissent exactement représentées par la planche que M. Fée a jointe à son mémoire sur les sénés (*Journ. de chimie méd.*, VI, 228), dont il ne dit pas le nom, mais qu'il donne probablement comme représentant le *Cassia elongata*, Lemaire, dont nous allons parler dans un instant, qu'il confond, à ce qu'il paraît, avec cette espèce, ainsi que MM. Delile et Richard. Ses follicules ne sont pas connus dans le commerce; celles de la planche citée ressemblent à celles de l'espèce précédente. Ce végétal donne les feuilles appelées *Séné de la Mecque* ou *de Moka*, d'après le dire de Forskal (*Flora ægyptiaco-arabica*, p. 85); il assure qu'on en mêle dans le séné que l'on vend au Caire, et effectivement nous en avons retrouvé dans celui du commerce, dans des proportions variables.

C. elongata, Lemaire Lisancour; Séné de l'Inde. Cette sorte connue depuis 1821 et indiquée dans le *Journal de pharmacie* (VII, 345) a été mentionnée par Lémery et Poiret, qui le nomment encore *séné de la pique*, sans doute de la forme alongée de ses folioles, qui sont linéaires-lancéolées, et dont quelques-unes ont jusqu'à 22 lignes de long sur 3 à 5 de large, ce qui est deux tiers de plus que celle de l'*ovata*, le double de celles de l'*acuta*, et un tiers en sus de celles du *lanceolata*; leur odeur est forte et nauséabonde, comme celle de tous les sénés du genre *Cassia*, d'un vert glauque, fragiles, minces. Forskal nous paraît avoir indiqué cette espèce, dont nous ne connaissons pas de figure, à la suite de son *Cassia lanceolata* (*loco citato*) sous le nom de *Senna Meccæ lohaje*, qui a, dit-il, des feuilles à 5 à 7 paires de folioles *lineari lanceolatis*. Le séné que fournit ce végétal de l'Arabie, et qu'on charge dans les ports de l'Inde ou de la mer Rouge, dans des balles ou *fardes* du poids de 400 livres où il est extrêmement pressé, est le plus ordinairement mondé et ne se trouve pas dans les autres espèces du commerce. Ses follicules sont un peu plus longues que celles

---

[1] Le *Cassia lanceolata* de Nectoux paraît être le *C. augustifolia*, Walh., qui est probablement notre *C. elongata*: celui de M. Colladon est le *C. acutifolia*, Delile.

du *Cassia acutifolia*, mais plus étroites et presque droites. Plusieurs auteurs ne distinguent pas cette espèce de séné du précédent et les appellent indifféremment *séné moka* ou *de l'Inde*. On les sépare dans le commerce depuis 11 à 12 ans; mais il est peu estimé parce que l'on croit qu'il purge moins; cela est d'autant plus fâcheux que la forme très-allongée de ses feuilles permettrait de les reconnaître avec facilité et empêcherait qu'on ne pût y mêler d'autres sortes de sénés, suivant la remarque qu'en fait M. Fée. On prétend aussi avoir récolté ce séné dans la Sénégambie, ou du moins l'en avoir reçu, ce qui lui en a fait donner le nom dans quelques ouvrages.

Voilà donc quatre sortes de séné à feuilles aiguës, que Linné comprenait sous la variété *Alpha* de son *Cassia acuta;* cependant il n'est pas certain qu'il les ait connues toutes. Les végétaux qui les fournissent sont-ils bien distincts? Sont-ils des espèces bien exactement séparées? c'est ce que nous n'oserions affirmer complètement, car en comparant les sénés et rapprochant les feuilles qui les composent on passe de la première forme de feuilles à la dernière, par des nuances presque insensibles, c'est-à-dire du *Cassia ovata* au *Cassia elongata*. On trouve les mêmes intermédiaires dans les fruits; restent les glandes des feuilles si elles existent ou n'existent pas. Il est donc nécessaire que les naturalistes qui pourront visiter les contrées où se trouvent ces végétaux les examinent de nouveau et nous fassent part de leurs observations. Quant au *Cassia obovata*, c'est une espèce bien tranchée par la forme de ses feuilles et de son fruit et que les semences qu'on trouve dans les follicules fraîches du commerce reproduisent bien, si on les cultive convenablement.

On trouve dans ces différens sénés du genre *Cassia*, les fruits qui leur sont propres, qui s'appellent *follicules*, comme nous l'avons dit, dans le commerce. Par une rencontre assez singulière les botanistes donnent le même nom aux fruits des apocynées; celui de l'arghuel s'y voit aussi, mais rarement.

Cynanchum Arghuel, Delile; *C. oleifolium*, Nectoux (*Flore médicale*, I, f. 35). Cette plante vivace, non grimpante, de la famille des Apocynées, croît en Égypte dans le désert de Syène, la vallée de Woaadi-Chègre, en Arabie, etc.; elle a des feuilles opposées, fermes, simples, ovales-lancéolées, entières, sessiles, de couleur cendrée, comme chagrinées, aiguës, ayant une côte médiane visible en dessous, dont ne partent pas des nervures marquées comme dans tous les sénés ci-dessus, inodores, de saveur amère-âcre très-distincte de celle que présentent les feuilles des *Cassia* qui est nauséeuse et mucilagineuse Ces feuilles, qu'on trouve dans le séné de la palthe, et dont elle forme, dit-on, les 2/10, est appelée par les naturels *ar-*

ghuel et *arguel* et *argel;* son mélange avec les feuilles des *Cassia* était inconnu des auteurs, et cette découverte est due aux médecins et aux naturalistes de l'expédition française en Egypte. On croit que ce sont surtout ces feuilles qui causent des coliques, parce qu'elles sont plus purgatives que les autres feuilles auxquelles on l'associe; mais il est présumable que le souvenir de sa famille a plus fait, dans cette présomption, que l'expérience, puisqu'en général les bons sénés en causent peu, comme nous le dirons tout-à-l'heure. Suivant M. Nectoux les médecins du pays assurent que ce séné purge plus que tous les autres, et ils lui accordent la préférence sur eux. Le docteur Pugnet, d'après lui, en a fait des expériences comparatives qui justifient cette opinion. Il voudrait qu'on le cultivât chez nous, en Corse, en Provence, pour cet usage. Il assure avoir vu sur les petites souches de ce végétal une gomme résine, d'une âcrimonie remarquable et fortement aromatique. Les graines, placées sur les charbons ardens, exhalent une odeur très-pénétrante (Nectoux, *Obs. sur les divers sénés*, etc.).

M. Dublanc jeune qui a analysé les feuilles de ce *Cynanchum* retirées du séné, y a trouvé : une matière qui approche de la glu; une huile essentielle incoërcible, qui fournit l'odeur aux feuilles; une matière extractiforme amère et nauséeuse, dans laquelle paraissent résider les propriétés purgatives de la plante; de la chlorophylle; de l'acétate de potasse; une matière gommeuse analogue à la bassorine; une matière grasse; des sels minéraux (*Bull. de la soc. d'émul.* de Paris, 1823, p. 222).

On rencontre dans les sénés du commerce que nous venons de désigner les feuilles de quelques autres végétaux; mais on peut dire qu'elles leur sont étrangères et introduites en quelque sorte en fraude, tandis que les sortes précédentes sont avouées et reçues par les marchands. Ainsi on ajoute parfois, en Egypte même, les feuilles de quelques autres *Cassia*, par exemple celles du *Cassia absus*, L., qui sont velues, celles du *C. ligustrinoides*, Schk.; celles du *Cassia angustifolia*, Vahl.; celles du *Periploca græca*, L., etc.; et en Europe, celles du baguenaudier (*Colutea arborescens*, L., II, 371), de l'*Emerus*, *Coronilla emerus*, L., (II, 438), etc. On y mêle même, par une fraude bien plus coupable encore, les feuilles du redoul, *Coriaria myrtifolia*, L., sur lequel on peut lire les détails que nous avons donnés à l'article de ce végétal (II, 431), pour leur distinction d'avec celles des autres sénés; et le tableau comparatif qu'en a dressé M. Guibourt dans le *Journ. de chimie médicale* (IV, p. 536).

On trouve aussi dans les sénés des corps étrangers comme ramuscules, pédoncules, fragmens de fruits, etc., connus sous le nom de

Buchettes, de *Grabeau*, qui sont moins estimés, quoique aussi purgatifs, d'après Bergius, Bouillon-Lagrange et Swilguié; aussi le premier soin des marchands est-il de *monder* le séné, d'en séparer les sortes, d'en ôter les petites pierres, le grabeau, les fruits, etc., avant de s'en servir, ce qui le diminue d'environ moitié et double par conséquent le prix de celui qui est nettoyé. Le séné de la palthe est le plus cher, et celui d'Alep (*C. obovata*) le meilleur marché; mais comme nous l'avons dit on voit très-peu de ce dernier aujourd'hui dans le commerce, où le séné de Tripoli est la sorte la moins coûteuse. Celui de l'Inde n'est qu'un séné en quelque façon de passage, dont on n'aura peut-être plus dans quelques années. Le séné de Tripoli en sorte vaut environ 3 francs la livre, celui de la palthe 5 fr; et le double étant *mondés*.

Le commerce du séné est actuellement, comme tous les autres de l'Egypte, entre les mains du vice-roi, qui le paie aux particuliers à des prix arbitraires et qui le revend aux Européens. Nous avons dit qu'il nous arrive en France par Marseille, et que c'est dans cette ville qu'on le prépare *en sortes*, qu'on en sépare les follicules, qu'on le falsifie, etc. Il paraît qu'on en usait pour un million par an autrefois en France; aujourd'hui la consommation en est bien moindre, ainsi que de la plupart des purgatifs.

Emploi du séné. On croit que les Grecs n'ont pas connu le séné, du moins on n'en trouve pas la trace dans leurs ouvrages. Cependant Matthiole prétend qu'Actuarius en a dit quelque chose (*Comment.*, p. 309). Ce sont surtout les médecins arabes qui ont mis ce médicament en vogue. C'est dans Sérapion qu'on le voit mentionné très-distinctement; tous ceux qui lui ont succédé en ont également recommandé l'usage, et jusque vers la fin du siècle dernier c'était le purgatif le plus généralement employé. Cette vogue soutenue prouve plus l'efficacité du séné que tous les raisonnemens des théoriciens. Les médicamens sans vertu positive finissent par tomber dans l'oubli.

Le séné n'a qu'une seule propriété, mais bien caractérisée, c'est d'être un bon purgatif, un évacuant certain; il agit en général deux ou trois heures après son ingestion; il cause parfois quelques borborygmes, quelques coliques légères; mais le plus souvent il ne produit pas le moindre trouble, car il ne faut pas croire à la lettre ce que l'on dit dans les livres, qu'il donne souvent lieu à des tranchées, à des douleurs intestinales, etc. Nous ne nous rappelons pas avoir vu un seul cas bien évident de ces prétendus inconvéniens, lorsque ce médicament était choisi, donné en temps opportun et convenablement. Les évacuations qu'il amène sont faciles, nombreuses et liquides vers la fin; pendant son action il accélère le pouls,

développe de la chaleur, cause de la soif, etc. Mais tous ces phénomènes lui sont communs avec les autres purgatifs d'un degré un peu prononcé. Nous ne connaissons au séné qu'un seul inconvénient, qui est à la vérité assez grand, c'est d'être fort désagréable à prendre, non pas à cause de sa saveur, qui, à tout prendre, n'est pas très-mauvaise, mais par son odeur nidoreuse qui soulève le cœur, ce qui donne lieu à des rapports désagréables et parfois à des vomissemens pénibles. L'odeur seule du séné et surtout de son infusion purge quelques individus. Il faut quelque courage pour en faire usage. On lui joint parfois des aromates, comme l'anis, la coriandre, le fenouil, le cerfeuil, etc., pour masquer cette saveur si nauséeuse; on a aussi recommandé de lui associer la canelle, le girofle, la scrophulaire, le charbon, les amers, etc., dans la même intention; mais tout cela ne modifie que très-imparfaitement la désagréable sensation qu'il produit sur le sens de l'olfaction, surtout chez les adultes; car les enfans dont l'odorat est moins sensible, le prennent plus volontiers que ceux-ci. Quelques personnes, dans le même but, se rincent la bouche avec du jus de citron, de l'eau-de-vie, etc., pour empêcher les renvois nidoreux du séné. On recommande encore à ceux qui en ont pris de rester immobiles, de ne pas parler, etc., pour qu'ils ne le vomissent pas, etc.

Les anciens, qui faisaient un grand usage des évacuans, que nous avons trop abandonnés, imaginaient que chacun d'eux avait la propriété de procurer l'issue d'humeurs différentes; partant de cette idée, ils n'ordonnaient pas indifféremment telle ou telle substance purgative. Le séné était pour eux un évacuant en quelque sorte mixte, qui procurait l'issue de toutes sortes d'humeurs, ce qui explique pourquoi ils en faisaient tant d'emploi; les modernes, qui distinguent les évacuans seulement par leur degré d'action, le regardent aussi comme tenant le milieu entre les drastiques et les minoratifs, *in medio virtus*. Aussi le séné est-il conseillé dans tous les cas où une évacuation marquée est jugée nécessaire. Il paraît agir surtout sur la muqueuse des intestins grêles; aussi produit-il des sécrétions alvines d'un jaune fauve, couleur analogue d'ailleurs à celle que ces feuilles donnent à leur infusion aqueuse. La dérivation intestinale que produit le séné est très-marquée et mérite d'être souvent mise en jeu, d'autant qu'il ne constipe pas à la suite de son action, comme la plupart des autres purgatifs. Les follicules agissent avec moins d'action, bien que les anciens crussent le contraire; mais depuis Monard des expériences positives ne permettent pas de croire à ce dernier résultat. On les donne de préférence aux femmes, aux enfans, surtout dans les cas où on ne veut produire que de douces évacuations; elles causent, dit-on,

moins de tranchées; mais nous savons à quoi nous en tenir sur cette assertion relativement au séné lui-même, et à coup sûr les gousses, purgeant moins, devront en produire moins encore.

Le séné s'emploie en poudre, en infusion, en décoction, en extrait, etc. La poudre doit être récente; car on remarque qu'avec le temps elle perd de sa force, se moisit, etc.; aussi en fait-on peu d'usage, si ce n'est dans quelques pilules purgatives où on l'associe à d'autres évacuans plus forts; car seule il en faudrait un trop fort volume; la dose étant depuis trente-six grains jusqu'à un gros. L'infusion à froid, par une température moyenne, est le meilleur mode d'employer le séné; on assure qu'on n'a de cette manière que les parties qui purgent le plus doucement et le mieux. Injectée dans les veines, cette préparation occasione des déjections alvines. Si on croit devoir employer la décoction, il faut qu'elle soit fort légère; car il était notoire, dès le temps de Mésué, que, trop prolongée, elle dissipe la force purgative des *feuilles orientales*, comme on les nomme quelquefois. C'est alors surtout qu'elles produisent des coliques, etc. L'extrait, le sirop, la teinture de séné sont aujourd'hui trop peu employés pour que nous nous y arrêtions davantage. En infusion et en décoction la dose de séné est depuis deux gros jusqu'à une demi-once et une once pour les adultes.

Le séné entre dans la plupart des médicamens officinaux purgatifs, comme les *électuaires psyllium*, *diaphœnix*, *lénitif*, *catholicon double*, *Hamech*, etc. Il fait partie du *sirop de roses pâles*, *du miel mercurial*, que l'on prépare surtout avec les grabaux, des *pilules hydragogues*, *de la poudre de Pérard*, etc. Il est la base des *médecines noires*, avec la manne et quelques sels minéraux purgatifs, autrefois si employés et beaucoup trop délaissés aujourd'hui; car leur effet est bien plus certain que celui de l'huile de ricin, etc. Il entre dans la plupart des lavemens évacuans, etc. On ne doit jamais, dans les préparations dont fait partie le séné, y joindre d'acide ou des médicamens alcooliques, parce qu'ils y développent le principe résineux qu'il contient et qui est celui qui irrite surtout.

Mizauld (A.). *Opusculum de senâ, planta inter omnes hominibus saluberrima.* Parisiis, 1572, in-8; *Id.*, 1574. — Sablet. *De sennâ colutesque viribus*, etc. (*Mém. de Trévoux*, 1711). — Sennert (J.-C.). *Diss. botanico-medica inauguralis de sennâ.* Altdorfii, 1733, in-4. — Solira (S.). *Disertsobre el sen de Espana.* Madrid, 1774, in-8. — Bouillon-Lagrange. Mémoire sur le séné de la palthe (*Annal de chimie*, XXIV, 3; *Journ. de la société des pharmaciens*, 1797, p. 76) — Rouillère. Sur le *cynanchum argel* (*Annal. de chimie*, LVI, 161; 1805). — Nectoux. Observations sur les divers sénés (à la suite de son *Voyage dans la Haute-Egypte.* Paris, 1808, in-folio, fig. — Tussac. De la culture du séné dans les Antilles (*Journ. de botanique*, I, 12). — Delile (A. R.). Mémoire sur les sénés (dans ses *Mémoires de botanique.* Paris, 1813, in-folio). — Colladon (L.-T.-F.). Histoire naturelle et médicale des casses, et particulièrement de la casse et des sénés (Thèse). Montpellier, 1816, in-4, fig. — Lassaigne et Feneulle. Analyse du séné de la palthe (*Annales de chimie et de physique*, XVI, 17; et *Journ. de pharm.*, VII, 548; 1821). — Lemaire-Lisancourt. Note sur les sénés (*Journ. de pharm.*, VII, 345). — Dublanc. Recherches sur le *cynanchum argel* qui se trouve mêlé aux

sénés du commerce (*Bull. de la société d'émulation* de Paris, 1823, p. 222).— Feneulle. Analyse des follicules du séné de la palthe (*Journ. de pharmacie*, X, 58). — Fée (A.-L.-A.). Note sur les sénés, et notamment sur le séné moka (*Journ. de chimie méd.*, VI, 228). — Idem. Notice sur des sénés falsifiés avec les feuilles de redoul (*Journ. de chimie méd.*, IV, 528). — Guibourt. Sur la falsification du séné (*Id.*, 534).

Senesowe. Nom polonais du *Séné*.

Senet. Nom danois du *Séné*.

SENEUIL. Village de France, à 1/2 lieue de Riberac, près duquel, dans un vallon marécageux, est une source froide ferrugineuse, analysée en 1776 par Forestier, qui y a trouvé de l'oxyde de fer, du carbonate de chaux et du carbonate de soude. Raulin, qui, dans son parallèle des eaux minérales, la dit incisive, tonique, etc., la regarde comme utile contre les engorgemens lymphatiques et lymphatico-bilieux du bas-ventre, etc. (Carrère, *Cat.*, etc., 413).

Sénevé. Un des noms de la moutarde des champs, *Sinapis arvensis*, L.

— blanc. *Sinapis alba*, L.

— noir. *Sinapis nigra*, L.

Senevra, Senf. Un des noms italiens et allemands du *Sinapis nigra*, L.

Senfkohl. Un des noms allemands de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Senfkraut. Un des noms allemands de l'*Erysimum Barbarea*, L.

Sengan. Nom de l'*Anguille* de moyenne taille en Sibérie.

Senicle. Nom du *Chenopodium Vulvaria*, L., en Languedoc.

Senille. Un des noms du *Chenopodium album*, L. (II, 223).

— (fausse). *Polygonum aviculare*, L.

SENISE, dans la Basilicate, province de Naples. M. P. Bruni (*Giornale medico napol.*, IX, 270) parle d'une eau minéralisée par le muriate de soude qui y est usitée contre le goître.

Senisson. Nom provençal du *Senecio vulgaris*, L.

SENLISSES. Village de France (Seine-et-Oise), près de Chevreuse, dont les eaux, analysées par L. Lémery (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712, hist., p. 23), qui y indique 12 grains de sel alcali fixe, ont été signalées comme faisant tomber les dents sans fluxion et sans douleur (Carrère, *Cat.*, etc., 319).

Senna. Nom allemand et anglais du *Séné* Voy. *Sennés*.

SENNA. Genre de plantes, admis par Tournefort, de la famille des Légumineuses, qui forme un sous-genre dans le *Cassia* de De Candolle ; il se compose des espèces de celui-ci, à fruits très-aplatis, comme foliacés (appelés *follicules* dans la droguerie), et dont les feuilles sont purgatives. Ce groupe a des vertus bien tranchées qui ont dû nous le faire admettre. Son nom vient, suivant les uns, de *sanare*, guérir ; mais il est plus probable qu'il doit se tirer, suivant l'opinion de M. Rouillère, ancien pharmacien de l'armée française en Egypte, de *Sennaar*, contrée de l'Afrique, d'où nous viennent plusieurs des espèces employées en médecine, ou de *Kéné*, ville d'Arabie, par où il en arrive beaucoup en Egypte, d'après M. Lemaire.

Les feuilles de quelques-unes de ces espèces se mélangent en Egypte et sont vendues sous le nom collectif de *Séné*, souvent unies avec celles du *cynanchum argel* ou *arghuel*, Nectoux. D'après nos principes il en sera traité à *Séné*. Les autres ne sont pas usitées, quoique purgatives, du moins généralement, et nous allons seulement les mentionner ici.

S. acutifolia, N. (*Cassia acutifolia*, Delile; *C. orientalis*, Pers.). C'est le séné de la palthe, une des sortes de séné du commerce. Voy. *Sénés*.

S. Angustifolia, N. (*Cassia angustifolia*, Walh). Suivant quelques uns, c'est une espèce voisine, si elle n'est pas identique, avec le *Cassia elongata*, Lemaire.

S. cathartica, N. (*Cassia cathartica*, Martius). Cette espèce du Brésil a ses feuilles usitées dans ce pays, comme celles du séné chez nous, dont elles ont les propriétés; on l'y appelle *Seno do campo* (*Journ. de chim. méd.*, III, 501).

S. decipiens, N. (*Cassia decipiens*, Desvaux). Cet auteur dit que cette plante américaine a les feuilles faites comme celles de la casse lancéolée, mais plus étroites et le légume très-approchant du séné, à feuilles aiguës sans doute. Elle est probablement plus active, mais elle est inconnue en Europe (*Journ. de bot.*, V, 73).

S. elongata, N. (*Cassia elongata*, Lem. Lis.). C'est une des sortes de séné du commerce, appelé *Séné de l'Inde*, et cru à tort le *C. lanceolata*, Forsk. Voyez *Sénés*.

S. lanceolata, N. (*Cassia lanceolata*, Forsk.). C'est un des sénés du commerce. Voy. *Sénés*.

S. ligustrinoïdes, N. (*Cassia ligustrinoïdes*, DC.). Clayton, cité par Gronovius, dit que les feuilles, de cette espèce d'Arabie, ont les mêmes propriétés que celles du séné (Colladon, *Hist. nat. et méd. des casses*, p. 34). On assure même qu'on en trouve parfois dans le séné du commerce.

S. Marylandica, N. (*Cassia Marylandica*, L.). Cet arbrisseau, des États-Unis, où il croît aux lieux aquatiques, a ses feuilles employées comme purgatives dans ce pays, sous le nom de *Séné américain*; leur dose est la même que pour le nôtre, d'après Chapmann, Schœffer et Barton, et il purge de même. Les gens de la campagne s'en servent journellement pour cet usage. Le professeur Hewson, de Philadelphie, s'est assuré par des expériences comparatives, qu'il peut très-bien remplacer celui d'orient. On cultive le *C. Marylandica*, chez les curieux, en Europe, depuis 1723, que Pierre Collinson le fit passer en Angleterre.

S. obovata, N. (*Cassia obovata*, Colladon). Il forme la sorte de

séné du commerce appelée séné d'Italie ou d'Alep. Voyez *Sénés*.

S. obtusifolia, N. (*Cassia obtusifolia*, L.). Végétal des Antilles, qui a les feuilles du *C. obovata*, Coll., mais les follicules étroites. Les premières sont purgatives comme celles du séné, et ont une odeur fétide ; elles sont un peu vireuses.

S. ovata, N. Voyez *Cassia ovata*, N. Il donne le séné de Tripoli. Voyez *Sénés* (VI, 311).

Le *Cassia senna* de Linné contenait deux plantes, le *Cassia obovata*, Colladon, et le *C. acutifolia*, Delile ; ce dernier paraît en renfermer plusieurs autres encore. Voyez *Sénés*.

Les fruits des espèces du genre *Senna* sont appelés *Follicules* (qu'il ne faut pas confondre avec celui des Apocynées qu'on désigne sous ce nom en botanique), ainsi nommés de leur ressemblance avec des feuilles ; elles sont fort aplaties et minces, et purgent aussi, mais moins que les feuilles de l'espèce à laquelle elles appartiennent. Cette propriété de purger plus doucement, les fait rechercher pour les cas où on veut agir avec moins de force sur le canal intestinal ; elles ne donnent ni coliques, ni tranchées. Matthiole dit que les follicules, cueillies un peu avant leur maturité, purgent mieux que celles qui tombent, ce qu'il a expérimenté sur le séné à feuilles obtuses, dont il a cultivé plus d'un arpent à la fois ; il assure avoir eu plus de *mille fois* occasion de s'assurer que les follicules, recueillies vertes, purgent aussi bien que les feuilles du séné (*Comment. sur Dioscoride*, 309).

Sennal. Voy. *Lennel* (IV, 86).

Sennang. Nom malais du *Sous-Deuto-Acétate de Cuivre*.

Senne. Nom hollandais et portugais du *Séné*.

Sennep. Nom danois du *Sinapis nigra*, L.

Sennitsko. Nom japonais du *Gomphrena globosa*, L. (III, 408).

SENONES. Petite ville de France (Vosges), à 3 lieues de St-Dié, près de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 498) indique une source minérale froide.

Sensitive. Nom du *Mimosa pudica*, L., qui s'applique aussi au *M. Sensitiva*, L. Voy. *Mimosa* (III, 428).

Sentejo. Nom portugais du seigle, *Secale cereale*, L. (VI, 276).

Sentes. Un des noms grecs de la ronce, *Rubus fruticosus*, L. (VI, 130).

Sentus. Nom arabe du marrube, *Marrubium vulgare*, L. (IV, 244).

Seo. Nom japonais du *Fagara piperita*, L. (III, 210).

Seosi. Nom japonais du mélèze, *Larix europæa*, Desf. (IV, 43).

Sep. Nom polonais du *Vautour*.

Sepe, Seps. Synonyme de *Cèpe*. Voy. *Boletus*.

— Nom brésilien de l'*Andropogon bicorne*, L.

Sepha. Nom persan du *Laurus persea*, L.?

SEPIA, seiches ou sèches. Genre linnéen de Mollusques céphalopodes, privés de coquille extérieure, aujourd'hui subdivisé en 3 autres genres sous les noms de Poulpes (*Octopus*), Calmars (*Lo-*

ligo) et de Seiches proprement dites (*Sepia*). Ces animaux, fort recherchés comme aliment en Grèce et même dans quelques parties de l'Italie, sont peu estimés en France. Péron (*Dict. des sc. nat.*, XLVIII, 287) a vu dans le golfe du Géographe, en Australasie, une espèce dont la chair paraissait être fort délicate; et Molina (*Chili*, 173) parle d'un calmar excellent, dit-il (*S. tunicata*, L.), du poids de 150 livres. Quant au calmar commun (*S. Loligo*, L.) et au poulpe (*S. octopodia*, L.), polype d'Aristote, leur chair, un peu moins dure et plus estimée que celle de la seiche ordinaire, objet principal de notre article, passait jadis pour stomachique et carminative (Lémery, *Dict.*, 515 et 704). Quelques espèces de poulpes exhalent une odeur ambrée ou musquée fort remarquable (voy. I, 225); ces Mollusques enfin, les calmars surtout, offrent, contenus dans une bourse qui leur est propre, une liqueur excrétoire, brune, espèce d'*encre*, employée en peinture, et jadis regardée à tort comme de nature sanguine ou bilieuse. L'*encre* dite *de la Chine* a été attribuée par les uns au *S. Loligo*, L.; par Bosc à son *S. rugosa;* mais M. Abel Rémusat assure n'avoir rien trouvé dans les auteurs chinois en faveur de ces conjectures (Cuvier, notes sur la trad. de Pline d'Ajasson-Grandsagne, VII, 184), et tout semble prouver que c'est un composé artificiel de noir très-divisé et de gomme, joints à une substance musquée inconnue. Quoi qu'il en soit, cette encre a, dit-on, été recommandée contre la toux, le crachement de sang, les maux de gorge, les flux, etc. (*Journ. de pharm.*, II, 125, et V, 199).

La seiche ordinaire (*Sepia officinalis*, L.) figurée dans la *Faune des médecins* (pl. XLIV, f. 8), est un animal long de plus d'un pied, qui abonde dans l'Océan et surtout la Méditerranée. Sa chair, très-usitée des anciens, défendue par Pythagore, est insipide, coriace, peu digestible, très-nourrissante toutefois pour les bons estomacs, et meilleure de janvier à mars, qu'en tout autre temps de l'année. On l'attendrit en la faisant macérer dans de l'eau salée avec de la chaux ou des cendres, et on la mange plutôt bouillie que rôtie; jadis on la faisait sécher ou on la salait pour la conserver; inusitée à Paris, elle est abandonnée sur nos côtes méridionales à la classe peu aisée. Hippocrate, qui prescrivait la seiche dans les maladies des femmes, la regardait comme astringente; Pline, au contraire, la dit purgative, propriété attribuée depuis à son bouillon, diurétique, et Galien, stomachique; ce dernier en donnait la décoction contre l'odontalgie. Son encre, base de la *Sepia* de nos dessinateurs, et employée par Soranus contre l'alopécie, est laxative, au rapport de Celse et de Dioscoride. Ses œufs, disposés en grappes rameuses, vulgairement nommées *Raisins de mer*, ont été vantés par Hippocrate,

qui les associait aux cantharides et à la semence d'ache, contre la dysménorrhée ; par Pline, contre le catarrhe des voies urinaires; par Marcellus contre la gravelle, et aussi à l'extérieur pour dissiper les taches de la peau. L'analyse qu'a faite M. A. Chevallier (*Journ. de pharm.*, VIII, 409), des membranes qui les enveloppent, analyse du reste qui, dit-on, se rapporte plutôt aux œufs du *S. Loligo*, y démontre l'existence d'une matière animale et de divers sels, notamment de l'hydriodate de soude. Quant à sa coquille interne, logée sous la peau du dos de l'animal, et connue sous les noms d'*Os de seiche* et de *Biscuit de mer*, c'est un corps aplati, ovale, blanc, léger, friable, composé d'une infinité de lames très-minces, parallèles, jointes ensembles par des milliers de petites colonnes creuses qui vont perpendiculairement de l'une à l'autre. On l'emploie dans les arts pour polir certains corps, faire des moules, etc.; on la donne aux oiseaux tenus en cage pour qu'ils y aiguisent leur bec. Jadis elle était fort usitée en médecine, soit unie à diverses poudres ou opiats, comme dentifrice, cosmétique, etc., soit porphyrisée et insufflée dans l'œil pour dissiper les taies de la cornée ; soit en fumigation contre les maladies pestilentielles, d'après l'hippiâtre Végèce ; soit enfin intérieurement, à la dose de 20 grains à 1/2 gros et plus, à la manière des écailles d'huîtres ou des coquilles d'œufs, dont elle offre la composition d'après John, en qualité d'apéritif, de détersif, de discussif, d'astringent, etc., dans les affections des voies urinaires, la leucorrhée, la gonorrhée, et aussi comme emménagogue, aphrodisiaque même (*Journ. de pharm.*, VI, 320). Elle faisait partie des pilules astringentes de la pharmacopée de Paris; calcinée ou réduite en cendres, elle passait, au dire de Marcellus et de Pline, pour propre à enlever tout ce qui est attaché au corps, même les traits arrêtés dans nos parties. Dioscoride l'indique contre les éphelides, Galien et Aétius contre la gale, Paul d'Egine contre les maladies cutanées en général ; un grand nombre d'autres dans les cas de scrofules, les maladies des yeux, etc. (voyez, pour plus de détails, la *suite de la mat. méd.* de Geoffroy, I, 137 à 155; et l'art. *Seiche* du *Dict. des sc. méd.*, L., 500). De nos jours, elle n'a plus d'emploi que dans les poudres dentifrices; Hahnemann cependant assure qu'à dose homœopathique elle cesse d'être inerte et convient dans les maladies chroniques qui dépendent de ce qu'il nomme la *psora*.

Sepitabumen. Nom arabe du Sorbier, *Sorbus domestica*, L.

Seps, de σηπειν, corrompre. Nom donné par les anciens à un serpent, ou peut-être à un lézard, et devenu celui d'un genre de reptiles rapproché des scinques et des orvets. La morsure du *S. penta dactylus*, Daud. (Anguis quadrupes, L.), passe pour très-dangereuse;

mais celle du *S. tridactylus*, Daud., est réellement innocente.

Sept-oeil. Nom donné dans quelques provinces à diverses espèces de lamproies. Voy. *Petromyzon*.

Septifolium, off. Un des noms officinaux du *Tormentilla erecta*, L.

Septinervia. Un des noms du plantain, *Plantago major*, L. (V, 358).

Septiques, *Septica*. Substances propres à altérer les humeurs.

SEPTONE, *Septon*. Nom tiré de σηπω, je putréfie, proposé par Brugnatelli pour remplacer celui d'*azote*, ce gaz étant regardé comme principe putréfiant.

Sepudday. Nom du *Gingembre* à Sumatra.

Sepuddy. Nom malais du *Costus arabicus*, L.

Ser, Seres. Noms du ver à soie, *Bombyx Mori*, L.

— Nom languedocien des *Serpens* en général.

Serap. Nom turc du vin. Voy. *Vitis*.

Serapias latifolia, L. Cette plante, de la famille des Orchidées, croît sur les coteaux secs et chauds en France; on la désigne sous le nom d'*helléborine*, parce que ses feuilles ressemblent à celles de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L. Lémery dit que ce végétal, à fleurs d'un pourpre foncé, qui exhalent un légère odeur de vanille, d'après M. le docteur Marquis, est détersif et vulnéraire; il est inusité. *Serapias* est le nom d'une divinité égyptienne à laquelle ce genre a été dédié à cause des vertus aphrodisiaques qu'on lui suppose, ainsi qu'aux *Orchis* et aux *Satyrium*, genres de la même famille (Pline, *lib.* XXVI, *c.* 10).

Serapingummi. Un des noms allemands du *Sagapenum*.

Serapinum. Nom sous lequel on désigne parfois le *Sagapenum*, gomme résine produite par le *Ferula persica*, W. (III, 247), dans les anciens.

Serapinus. Nom de la *Gomme arabique* dans quelques anciens auteurs.

Serbar de cazador. Nom espagnol du *Sorbus Aucuparia*, L.

Serbin, Serbyn. Noms du *Juniperus Lycia*, L. (III, 695).

Serbio. Nom japonais de la *Baleine franche*.

Sercauda. Un des noms du *Bois de Sandal* dans l'Inde.

Sercé. Nom turc du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Sercelle. Un des noms vulgaires de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L.

Serchista. Sorte de manne de Perse qui provient du *Tamarisc mannifera*. Voyez *Manne* (IV, 226).

Seree. Nom de l'*Andropogon Schœnanthus*, L., à Sumatra.

Serène. Nom provençal du guépier commun, *Merops Apiaster*, L.

Serento. Nom provençal et dauphinois du *Pinus Abies*, L.

Séréphah. Nom hébreu du *Cautère actuel*.

Séreusine. L'un des deux principes constituans des huiles volatiles, d'après M. Bizio (III, 545).

Seri. Nom japonais du *Persil*.

— nisi. Nom japonais de l'*Anis*.

Sericum crudum, Serici folliculi. Synonymes latins de *Soie* (I, 638).

Serides. Nom latin des légumes ou herbes potagères.

Serin, *Serinus*. C'est le *Fringilla Canaria*, L. (III, 297).

Serincade. Nom turc du narcisse, *Narcissus poeticus*, L. (IV, 570).

Seringa, Seringat. Noms du *Philadelphus Coronaria*, L. C'est aussi celui de l'*Hevea guianensis*, Aublet, qui est le *Siphonia elastica*, L.F. Voy. *Siphonia*.

Seringature. Un médecin italien a adressé à l'académie royale de médecine une notice sur un procédé thérapeutique auquel il donne ce nom, et qui consiste à introduire le bec d'une seringue dans une veine, et à retirer et y refouler le sang alternativement. Il croit ce moyen fort utile dans beaucoup de maladies (*Séance de l'Acad. de médecine* du 21 juillet 1828).

Seriphium. Ce genre, de la famille des Composées, voisin des *Artemisia*, a une espèce nouvelle, appelée *Bois de serpent*, au Cap de Bonne-Espérance, où elle croît, dont la décoction est usitée contre les vers, d'après Thunberg (*Voyage*, I, 282). *Seriphium* était chez les Grecs le nom de la petite absinthe, *Artemisia pontica*, L. (Pline, *lib.* XXVII, *c.* 7), qui dérive de *Seriphion*, aujourd'hui *Serpho*, île de la mer Egée, où croissait cette plante. Dans quelques auteurs anciens, ce nom a été aussi appliqué au *Sisymbrium sophia*, L.

Seris, σερις. Nom grec de la chicorée, *Cichorium Intybus*, L. (II, 280).

Serjania. Genre congénère du *Paullinia* (V, 221). Le *S. Lethalis*, Saint-Hil., est le *Paullinia pinnata*, L.; le *S. Triternata* est le *P. Triternata*, L.

Serkis, Serquis. Paul Lucas assure qu'on donne ce nom à une espèce de *Gnaphalium* (et non d'armoise comme on le dit, *Bull. de pharm.*, VI, 342), que l'on prend en Turquie en guise de thé, et auquel on attribue la propriété de conserver la fraîcheur, de prolonger la jeunesse, etc., ce qui le fait appeler *Thé des sultanes*, *Plante de beauté*. L'auteur du Dictionnaire économique dit qu'il croît sur une montagne auprès de la Mecque (Jussieu, *Dict. des sc. nat.*, XLVIII, 520).

Serlic. Nom que porte aux environs du lac Baical le *Polypodium* (Aspidium) *fragrans*, L. (V, 437).

SERMAISE. Gros bourg de France (Marne), à 3 lieues de St-Dizier, connu pour ses eaux minérales, dont la réputation toutefois n'est pas très-étendue. La source, nommée *Fontaine des Sarrazins*, en est à une heure de marche, à l'est (Carrère, *Cat.*, etc., 212, dit 1/4 de lieue); l'eau en est froide, acerbe, ferrugineuse, et forme un dépôt ochracé; elle contient un peu d'acide carbonique libre, et a donné, pour 60 onces, à M. Lefebure : fer oxydé, 4 grains; carbonate de chaux, 8; sulfate de magnésie, 40; muriate de magnésie, 20; point de sulfate de fer, ni de sulfate de chaux qu'admettait Navier. Il la dit purgative, diurétique, et utile contre la gravelle, la colique néphrétique, le catarrhe vésical, les engorgemens des viscères abdominaux, la leucorrhée et les suites des fièvres intermittentes.

Baugier (E.). Traité des eaux minérales d'Attancourt, avec quelques observations sur les eaux min. de Sermaise. Châlons, 1696, in-8. — Royer. Remarques curieuses sur les eaux salutaires de Sermaise, sur les frontières de Champagne. 1717, in-12. — Lefebure. Considérations relatives aux eaux min.

nat. et artif., suivies de l'analyse des eaux de la source de Sermaise (*Recueil de mém. de méd., chir., pharm. mil.*, XI, p. 375).

SERMOLINO. Un des noms italiens du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

SERMONTAIN, SERMONTAISE. Anciens noms français du seseli de Marseille, *Seseli tortuosum*, L.; d'autres fois c'est celui du *Laserpitium Siler*, L.

SÉRO, SEIRO. Noms provençaux de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

SEROCA. Synonyme de *Seneka*, *Polygala Seneka*, L. (V, 429).

SEROUNI-LAUT. Nom indien du *Volkameria inermis*, L.

SEROUPADDIE. Nom du *Coldenia procumbens*, L. (II, 362), à Java, etc.

SERPAO. Nom portugais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

SERPENS, off. Serpent à collier. C'est le *Coluber Natrix*, L.

SERPENT JAUNE. Les Bochismans emploient le suc de sa dent venimeuse, pour empoisonner leurs flèches, d'après Campbell.

SERPENT A SONNETTES. Voy. *Crotalus* (II, 471).

— TERRESTRE. Un des anciens noms du *Salpêtre*.

SERPENTAIRE. *Arum Dracunculus*, L. (I, 457).

— MALE. *Polygonum Bistorta*, L. (V, 431).

— DE VIRGINIE. *Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).

SERPENTARIA (*radix*), off. Un des noms de la racine du *Scorzonera humilis*, L. (*Pharm. univ*, II, 524).

— MINOR. Racine de l'*Arum maculatum*, L. (I, 458).

— RUBRA SEU VULGARIS. Noms officinaux de la racine du *Polygonum Bistorta*, L. (V, 431).

— VIRGINICA. Racine de l'*Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).

— DE VIRGINIA. Nom espagnol et portugais de l'*Aristolochia Serpentaria*, L.

SERPENTARIUM (*lignum*). Voy. Bois de couleuvre, *Ophioxylon Serpentinum*, L. (V, 45).

SERPENTINE. Un des noms du salsifis, *Scorzonera hispanica*, L.

SERPENTINE, *Lapis serpentinus*. Lémery (*Dict.*, etc., 631) dit que les taches ou marbrures de cette pierre, lesquelles figurent quelquefois des espèces de serpents, l'ont fait croire propre à guérir la morsure de ces reptiles, et qu'on l'employait aussi contre la céphalée, la fièvre quarte, la colique néphrétique, la pierre, enfin pour exciter la sueur et chasser les venins.

SERPENTS. Voy. *Ophidiens* (V, 45). On attribuait autrefois diverses propriétés à leurs dépouilles (*exuviæ s. senecta anguium*), c'est-à-dire à la peau que quittent les couleuvres et surtout les vipères lorsqu'elles muent. Leur décoction servait contre l'odontalgie, leurs cendres contre la gale et l'alopécie ; portées sur les reins ou sur le ventre, elles passaient pour faciliter l'accouchement.

SERPENTS VENIMEUX. Voy. *Vipera*, *Crotalus*, etc.

SERPHETA. Nom d'un *Lithontriptique* dans Paracelse.

SERPILLO, SERPOL. Un des noms italiens et espagnols du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

SERPOLET. *Thymus Serpyllum*, L.

SERPOUL. Nom languedocien du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

SERPYLLUM. Nom latin du *Thymus Serpyllum*, L.

SERQUIS. Voy. *Serkis*.

SERRA, SERRA MARINA. Anciens noms latins de la *Scie*. Voyez aussi *Centriscus* (II, 175).

SERRAGINE. Nom de la bugle, *Ajuga Reptans*, L., dans le pays de Vaud.

SERRAGLIO (acqua del). Source minérale, à 3 lieues de Sienne, froide, inodore, presque insipide, et qui a paru à G. Santi (*Terzo viaggio*, etc., p. 402) peu digne du travail qu'a publié, sur elle, Battini, à la fin de son ouvrage sur les eaux hépatiques; celui-ci y a trouvé de l'acide carbonique, des carbonates de chaux et de magnésie, de l'alumine, des muriates de soude et de magnésie, du sulfate de magnésie, une matière mucilagineuse et un résidu insoluble (*Atti di Siena*, VII, 198). Elle a été recommandée contre les fièvres et la dyspepsie.

SERRATA. Nom du chamédrys, *Teucrium Chamædrys*, L., dans quelques anciens auteurs.

SERRATULA. Genre de plantes de la famille des Carduacées, à calice oblong, imbriqué, non épineux, etc., dont le nom vient des dents de scie, *serrata* en latin, dont sont marquées les feuilles de l'espèce tinctoriale. Le *S. amara*, W., est une plante de la Sibérie, etc., ainsi nommée de son amertume singulière; elle est employée par les Cosaques contre les fièvres intermittentes; Pallas dit qu'elle pourrait remplacer la gentiane et le rhapontic (*Voyage*, II). Suivant Gmelin, sa poudre, répandue sur les plaies, leur est salutaire. S'il faut en croire Martius, sa décoction, employée à l'intérieur et à l'extérieur, serait efficace contre la rage, et les Kalmoucks s'en servent pour cet usage (*Bull. des sc. méd.*, Féruss., XIII, p. 356). Le *S. Scordium*, Loureiro, est une espèce qui croît à la Chine et à la Cochinchine, où elle est cultivée comme résolutive, anti-putride et emménagogue. On s'en sert extérieurement sur les vieux ulcères et contre la gangrène, et intérieurement dans les hydropisies et la suppression des règles (*Flora cochinch.*, II, 590). Le *S. tinctoria*, L., Sarrète des teinturiers, vient chez nous, dans les bois couverts, et sur les hautes montagnes où il diminue de stature. On retire de sa racine une couleur d'un jaune plus solide que celle qu'on extrait du genêt ou de la gaude, de plus la plante est estimée vulnéraire et détersive. On remarque que la plupart des animaux n'en mangent pas. Nous avons parlé à *Cnicus* (II, 105), du *Serratula arvensis*, L., ou chardon hémorrhoïdal.

SERRE-FINE. Un des noms du *Parus major*, L.

SERRETA, SERRETTA. Noms de la sarrète, *Serratula tinctoria*, L., en Languedoc.

SERRO. Nom de la *Scie* à Nice, selon M. Risso.

SERRON. Un des noms du bon henry, *Chenopodium Bonus henricus*, L.

SERRU SANULVEREI. Un des noms tamouls du *Linum usitatissimum*, L.

SERRUTHA. Nom portugais du *Sonchus oleraceus*, L.

SERSIFIM. Nom portugais du *Tragopogon pratense*, L.

SERSIFIS. Mauvaise orthographe de *Salsifis*, *Scorzonera hispanica*, L.

SERTA. Nom du mélilot dans Caton.

SERTULA. Nom du *Mélilot* dans Celse et Pline.

SÉRU. Nom arabe du cyprès, *Cupressus Sempervirens*, L. (II, 518).

SERUM LACTIS, Petit lait. Liquide limpide, d'un jaune verdâtre, d'une saveur douce, retiré du lait écrémé, dont il fait les 9/10 environ, par la coagulation de son caseum, composé d'eau, de sucre, de lait, et de quelques sels (hydrochlorate de potasse et phosphate de chaux), joints à un peu d'acide butyrique et acétique, ou lactique; il varie, quant à la proportion de ces élémens, comme le lait lui-même, suivant l'espèce de Mammifère d'où il provient (Voyez *Lait*, IV, 21). Les petits laits de vache, de chèvre, de brebis sont les plus usités : le premier l'est presque seul parmi nous. C'est de ce liquide aigri que Schéele a, le premier, retiré l'acide lactique (I, 37).

Le petit lait naturel de nos crêmiers, provenant de la coagulation spontanée du lait lors de la préparation des fromages, est agréable au goût, acidule, et troublé par un peu de caseum en suspension. Sa propriété laxative fait que certains estomacs le digèrent difficilement. Celui des pharmacies, toujours clarifié, est plus léger et plus digestible; il est fade quand il a été obtenu au moyen du vinaigre, c'est-à-dire en jetant une cuillerée de cet acide dans deux pintes de lait écrémé et bouillant, séparant le caseum, clarifiant au moyen d'un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau et filtrant; il est plus clair, plus savoureux, plus odorant lorsqu'on emploie la présure (1/2 gros) et la crème de tartre (24 grains). Autrefois, on employait pour le préparer, soit ce dernier sel (Voy. le mém. de H.-M. Rouelle sur sa préparation sans crême de tartre), soit le suc de limon, les fleurs d'artichaut, les vins du Rhin ou des Canaries (*Petit lait vineux* des pharmacopées), soit la graine de moutarde (*Petit lait sinapisé*), etc. Le meilleur petit lait se prend à la campagne, où le lait qui le fournit est pur et de qualité bien supérieure à celui des vacheries de nos villes; l'action d'ailleurs en est secondée par le bon air, l'exercice, et par l'agrément qu'on y goûte. Quant au *lait de beurre* ou *babeurre* (IV, 32) résidu de la crême, ou même, comme en Irlande, du lait tout entier après que le beurre en a été séparé, c'est une sorte de petit lait trouble contenant plus ou moins de caseum joint à un peu de beurre émulsionné; il est moins acide et plus nourrissant que le petit lait ordinaire, mais aussi moins digestible. Clarifié, il diffère peu de celui-ci. Les Anglais en font grand usage. Dans l'Inde, où il est, dit-on, d'une qualité supérieure, il est très-usité, pris le matin au lit, d'abord en petite quantité, qu'on augmente graduellement ensuite, contre certaines dyspepsies, la phthisie commençante et pour calmer les nerfs de ceux qui ont abusé du thé vert (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 211). Enfin le *petit lait d'Hoffmann* ou *petit lait doux* de Cartheuser, est un liquide doux, très-nourrissant, peu usité de nos jours, qu'on obtenait en traitant par l'eau bouillante du lait évaporé presque jusqu'à siccité.

Le serum de lait, aigri surtout, est fort usité comme aliment dans les campagnes, ainsi que Palmærus le dit des paysans suédois (*Ovis.* Upsaliæ, 1754, *in amœnit. acad.*); c'est même la nourriture presque exclusive de beaucoup de peuples, montagnards surtout. Le *laitiat* des habitans du Jura est formé de petit lait aigre macéré avec divers fruits sauvages (IV, 33).

L'usage médicamenteux du petit lait remonte à la plus haute antiquité; car il est recommandé par Hippocrate, Galien, Aétius, etc. Ce liquide, à la fois légèrement acidule, mucilagineux et salin, a toujours passé pour propre à rafraîchir, à calmer la soif et l'irritation dans les fièvres ardentes, à favoriser les évacuations par les urines et les selles; il constipe néanmoins certains malades. On l'emploie comme adoucissant, émollient, sédatif même dans les maladies aiguës en général, notamment les fièvres bilieuses et inflammatoires, les phlegmasies des organes digestifs, des poumons, de la peau, etc. Baglivi vante son efficacité en boisson et en lavement dans les cas de dysenterie rebelle. On le donne plus souvent encore comme fondant, apéritif, et aussi comme un aliment doux et très-peu substantiel, dans un grand nombre d'affections chroniques : les phlegmasies lentes des voies digestives, les engorgemens des viscères abdominaux, du foie surtout, l'hypochondrie et autres névroses; le scorbut, dont Hoffmann et Lind le regardent comme le meilleur remède; les maladies de la poitrine, la phthisie même, etc.; Hufeland le recommande chez les nouveau-nés pour suppléer au lait maternel. Le plus apéritif, dit-on, est celui de chèvre (II, 79).

Divers établissemens spéciaux ont été formés dans les pays de montagne, en Suisse surtout, pour la guérison des maladies chroniques par le petit lait (de vache ou d'autres animaux, pur ou aromatisé, et pris en boisson en lavemens, en bains même). On en cite un près de Vienne, fondé par Gelleo, pour le traitement de la phthisie par celui de chèvre et de brebis; un autre au village d'Unterseen, en Suisse, dans le voisinage du lac de Thoun; un troisième sur le Righi (canton de Schwytz). Celui du village de Gais (canton d'Appenzell) attire chaque année, en juin et juillet, un grand nombre de malades suisses et allemands, pour ses *cures de petit lait.* Enfin celui du Weissenstein, sur le Jura (voy. la Bibliographie), est aujourd'hui fort renommé pour l'air pur qu'on y respire, le petit lait aromatisé qu'on y boit, et les bains de petit lait qu'y administre le docteur Kottmann, le premier qui les ait expérimentés. Ces bains, qu'il recommande contre les affections nerveuses, hypochondriaques surtout, la fièvre hectique, les maladies cutanées rebelles, notamment les dartres et les scrofules, font naître, dit-on, après trois semaines

de leur usage, une éruption qui dure une dizaine de jours (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 78). L'usage du petit lait est souvent aussi associé, avec avantage, dans les établissemens d'eaux minérales, gazeuses surtout, à celui de ces eaux, dont il paraît augmenter l'efficacité.

Ce liquide s'administre ordinairement tiède ou même froid, à la dose d'une à deux livres par jour; données par verrées, surtout le matin à jeûn, et particulièrement au printemps. Quelquefois on l'édulcore avec quelques sirops, tels que ceux de fleurs d'oranger, de capillaires, etc., pour le rendre plus agréable. D'autres fois, on en seconde l'action rafraîchissante, par du sirop de limon, de groseilles, etc.; l'action diurétique, en ajoutant un peu de nitre, de crême de tartre, d'acétate de potasse, etc.; l'action laxative (*Petit lait purgatif*), au moyen du sirop de violettes, du sirop de fleurs de pêchers, de quelques gros de sel végétal, de manne, de pulpe de tamarin (*Petit lait tamariné*), etc.; l'action fondante, apéritive (*Petit lait apéritif*), par son mélange avec des sucs dépurés de plantes amères, antiscorbutiques, aromatiques, etc., ou en le surchargeant de gaz acide carbonique (*Petit lait gazeux*). Dans quelques cas, on associe plusieurs de ces médicamens pour répondre à des indications variées, comme on le voit dans le *petit lait de Weiss*, jadis réputé *anti-laiteux*, où figurent à la fois des substances sudorifiques, diurétiques et purgatives; le *petit lait de Van-Swieten*, qui contient diverses herbes dépuratives, du séné, du sulfate de soude et du miel. Parfois enfin, on ajoute au petit lait des substances qui en changent complétement les propriétés; tels sont l'émétique, l'alun (*serum lactis aluminosum*), le vin, etc. Jadis aussi, on plongeait dans le sérum de lait des morceaux de fer rougis au feu, pour préparer un *petit lait chalybé*; on le distillait, soit avec des plantes dites cordiales pour en retirer l'*eau de lait alexitère*, préconisée alors en Angleterre comme fortifiant, sudorifique, etc., à la dose d'une à six onces; soit avec des limaçons, et quelquefois, en outre, des plantes béchiques, pour former l'*eau pectorale de limaçon, simple* ou *composée*, vantée contre les maladies de la poitrine. Enfin, diverses imitations du petit lait ont été proposées dans la vue de remédier à la grande altérabilité de ce fluide, qui ne permet de le préparer qu'au fur et à mesure du besoin (Voy. *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XX, 342): c'est ainsi qu'un mélange peu rationnel de deux gros de sucre de lait, une once de sucre et un demi-gros de gomme, a été décoré du nom trompeur de *petit lait en poudre*.

Casro (E.-R. de). *De sero lactis tractatus.* Florence, 1631, in-8. — Hoffmann (F.). *Dissertat. de seri lactis virtute longè salaberrima.* Halle, 1725, in-4. — Geymuller. *De sero lactis.* Basileæ,

1738. — Gmelin (P.). *Diss. de sero lactis Hoffmanniano.* Tubingue, 1765, in-4. — Kottmann-Le Weissenstein. Du lait, du petit lait, et des bains de petit lait pris sur le Jura près de Soleure (en allemand). Soleure, 1829, in-12. — On peut consulter en outre les observations particulières de M. Stroem (*Acta reg. soc. med. Havniensis*, IV, 284); de R. Lentilius (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 10, 1691, p. 361); de C.-F. Paullini (*ibid.* Dec. II, A. 5, 1686, append, p. 62); de S.-S. Anhorn de Hartwiss (*Ephem. acad. nat. cur.* Cent. 1 et 2, p. 46); enfin de Favrol (*Hist. et mém. de la soc. roy. de méd.*, 1776, *Hist.*, p. 278), citées dans le *Repertorium comment.* de J.-D. Reuss, p. 45).

SERVAN (St-). Petite ville de France (Ile-et-Vilaine), à 1/2 lieue de St-Malo, où se trouve, dans une maison de plaisance nommée Veaugarni, une source minérale froide et martiale qui en porte le nom. Chifoliau, qui la dit tonique, apéritive, laxative, etc., la signale comme utile contre le rachitis, le carreau, les obstructions des viscères, les maladies des voies urinaires, etc. : il y indique du fer, une terre calcaire, un sel marin calcaire, de la sélénite, une espèce de natron et du phlogistique (Carrère, *Cat.*, etc., 187).

Chifoliau. Essai anal. sur les eaux min. des fontaines de Launay-Quinar et du Veaugarni (Anc. *Journ. de méd.*, mai 1781, p. 438).

SERVANTINE. Variété de *Figue.*

SERVAS. Village de France, à 2 lieues d'Alais, près duquel, dans un ravin, est une source nommée dans le pays *Fon de la pegue* (fontaine de la poix), que de Sauvages (Assemblée publ. de la soc. roy. des sc. de Montp., du 11 mars 1745, in-4°) signale comme chargée d'un bitume noir inflammable et employée en qualité de purgatif vermifuge (Carrère, *Cat.*, etc., 325).

SERVEIRA BRAVA. Nom portugais du *Sorbus Aucuparia*, L.

SERVILLA, SERVILLUM. Anciens noms du chervi, *Sium Sisarum*, L.

SERVUS FUGITIVUS. Un des noms alchimiques du *Mercure.*

SERYNGA. Synonyme de *Seringat.*

SESAM, SESAME. Nom allemand, hollandais et français du *Sesamum orientale*, L.

SÉSAME D'ALLEMAGNE. *Myagrum sativum*, L. (IV, 528).

SESAMI (*Semen*). Un des noms des semences du *Vitex Agnus Castus*, L., dans les officines, d'après Swediaur.

SESAMOIDES. Plantes qu'on a dit ressembler au sésame; aucune de celles qui ont porté ce nom ne nous semblent avoir avec cette plante la moindre analogie. Dioscoride (*lib.* VI, *c.* 146) le donnait à l'hellébore d'Anticyre (*Helleborus orientalis*, Lam.); Hippocrate à un végétal qu'il associait à ce dernier médicament; on le donne à une espèce de réséda, *R. sesamoides*, L., peut-être à cause de la forme de ses semences qu'on aura cru avoir quelques rapports avec les os sésamoïdes; enfin on l'a encore appliqué à plusieurs autres herbes tout aussi éloignées de ressembler au sésame.

SESAMUM. Nom anglais de la semence du *Sesamum orientale*. L.

SESAMUM ORIENTALE, L. Sésame, Jugeoline. Cette plante annuelle, à tige simple, à feuilles lancéolées, allongées, à fleurs blanches, à capsules axillaires, quadrangulaires, contenant des petites semences plates, bordées, ternes, de la taille de celle du lin, appartient à la

famille des Bignones, et à la Didynamie angiospermie; elle croît dans l'Inde, au Japon, à Ceylan, etc., d'où elle est passée en Perse, en Afrique, en Egypte, en Turquie, dans les îles de la Grèce, en Italie, et en Amérique, aux Antilles, etc., où on la cultive et où elle porte des noms particuliers suivant les pays. Ce végétal est un des plus précieux de ceux que l'homme possède à cause de l'huile abondante qu'on retire de ses semences, qui va jusqu'à 90 pour 100 de leur poids, ce qui n'a lieu dans aucun autre oléifère. Il est fâcheux qu'on ne puisse l'élever en Europe passé le 41 ou 42e degrés. Les anciens, qui l'ont beaucoup loué, disent qu'elle amaigrit la terre; Hérodote (*lib. I*); Théophraste (*lib.* VIII, *c.* 9); Dioscoride (*lib.* II, *c.* 92); Galien, *De simplic.* (*lib.* 8) et *De alim. facult.* (*lib.* I); Pline (*lib.* XVIII, *c.* 10), ainsi que tous les médecins arabes ont parlé du sésame et vanté son extrême utilité pour les peuples qui le possèdent. Les nations modernes n'en retirent pas de moindres avantages. La préparation de cette huile a lieu l'hiver, et exige assez de soins, on peut en lire le détail dans Bélon (*Singularités*, 427).

L'huile qu'on extrait des semences du sésame est d'une saveur douce, agréable, se conserve long-temps sans rancir, et peut supporter la comparaison avec la meilleure huile d'olive; elle sert à préparer les alimens de toutes espèces, et à tous les usages économiques, tels qu'à brûler, etc. Au Japon, où on n'use ni beurre ni graisse, on n'emploie que l'huile de sésame pour la cuisine (Thunb. *Voyage*, IV, 50). On assure qu'elle engraisse, et en Egypte les femmes boivent plusieurs onces de cette huile le matin pour acquérir de l'embonpoint. Dans le Levant on la mêle à l'amidon et au miel pour en composer un mets nommé *Calva*, que les *Calvadgi* vendent dans les rues à Smyrne, etc. En Egypte le marc de l'huile broyé avec du miel et du suc de citron compose le *tahiné* (Prosper Alpin, *De plant. ægypt.*, 98, écrit *tachiné*), aliment dont on fait une grande consommation dans ce pays (Sonini, *Voyage*, III, 256). Les nègres en Géorgie et à la Caroline du sud, en mêlent dans le maïs pour leur nourriture ordinaire.

L'huile de sésame a aussi des usages médicinaux. On en oint la peau pour l'assouplir, en adoucir la surface, calmer les cuissons qu'y causent les éruptions furfuracées, en faire disparaître les taches, etc. En Amérique on la donne comme un laxatif doux qu'on préfère à l'huile de ricin (Coxe, *Americ. disp.*, 543). Ainslie dit que dans l'Inde on la regarde comme emménagogue, et que les médecins du pays pensent qu'elle peut provoquer l'avortement (*Mat. ind.*, II, 256). Prosper Alpin en parle aussi (*loc. cit.*) comme étant utile pour ramener les menstrues. Il ajoute qu'on la conseille dans les ma-

ladies des intestins, les affections dyspnéiques, la péripneumonie arrivée à son dernier degré, la mélancolie, etc. Il assure qu'on en use en bain dans les maladies de la peau.

La plante entière, qui se nomme en arabe *Sempsen*, est mucilagineuse, et sa décoction peut être prescrite dans tous les cas où on se sert de ceux-ci ; on l'emploie en lotion sur la peau dans les affections cutanées, l'ophthalmie ; on la donne en lavement dans la colique, etc. On la fait prendre en boisson dans les inflammations de la poitrine, de l'abdomen, etc. Coxe dit qu'on s'en servit utilement dans une dysenterie qui régna en 1803 aux États-Unis (*loc. cit.*).

Le *S. indicum*, L., n'est guère qu'une variété de l'*orientale*, et s'en distingue par des feuilles plus larges, celles de la base lobées, etc. Il a les mêmes propriétés, ainsi que 2 ou 3 autres espèces que renferme le genre *Sesamum*.

Sesanqua pour Sasanqua. *Camellia Sasanqua* (II, 42).

Sesbania cannabina, Retz. Traitée comme le chanvre, cette légumineuse de l'Inde donne un fil dont on peut faire des tissus. Voyez *Æschynomene* (I, 86).

Seseban. Nom arabe de l'*Æschynome grandiflora*, L. (I, 86).

Seseli tortuosum, Séséli, Seseli officinal, Séseli de Marseille. Cette ombellifère, à tige tortue, raide, dichotome, noueuse, à feuilles courtes, rigides, de couleur cendrée, qui croît en Provence, est le *Séséli massiliense* des officines. Ses semences qui sont ovoïdes, grises, subpubescentes, cannelées, grosses à peine comme celles de l'anis, dont elles ont un peu l'odeur, entrent dans l'*eau générale*, le *mithridate*, la *thériaque;* elles sont réputées carminatives, anthelmintiques, cordiales, diurétiques, comme le sont la plupart des semences aromatiques de cette famille. En Provence quelques femmes en prennent en infusion dans du vin comme emménagogue, etc. Il y a en Crimée un *Seseli gummiferum*, Smith, ainsi nommé de ce qu'il découle des incisions de sa tige une grande abondance d'une résine fétide. Le *S. Hippomarathrum*, L., si remarquable par son involucelle soudée, a eu quelque emploi dans la médecine ancienne. Les *Séseli* ont un un feuillage court, fin et découpé, ce qui les fait aussi appeler *fenouil*, de leur ressemblance avec les feuilles de ce genre d'ombellifères qui sont plus fines et plus longues. Le premier dont nous venons de parler s'appelle *fenouil tortu*, le dernier *fenouil de cheval*, etc. *Séséli* est le même nom que le σεσελι des Grecs.

Séseli. Nom appliqué à plusieurs ombellifères différentes, à feuillage court et délié, et surtout au *Seseli tortuosum*, L.

— de Candie. Synonyme de *Séseli de Crète*.

— commun. Un des noms du cherví, *Sium Sisarum*, L.

— de Crète. *Tordylium officinale*, L.

Séseli d'Ethiopie. *Laserpitium Chironium*, L. (IV, 45).
— de Marseille ou officinal. *Seseli tortuosum*, L.
— massiliense, off. Nom officinal du *Séseli tortuosum*, L.
— montanum, off. *Tordylium officinale*, L.
— de Montpellier. *Peucedanum Silaus*, L. (V, 250).
— du Péloponèse. *Ligusticum Peloponense*, L. (IV, 114).
— pratensis, off. Nom du *Peucedanum Silaus*, L., dans quelques dispensaires.
Seseneor. Nom égyptien du chardon à bonnetier, *Dipsacus Fullonum*, L. (II, 658).
Seses. Nom des pois chiches, *Cicer arietinum*, L. (II, 279), à Marseille.
Sesoot. Synonyme de *Pharmacum Sagueri* (V, 256).

Sessea. Ce genre de la flore du Pérou et de la famille des Bignones, renferme deux espèces, le *S. dependens*, Ruiz et Pavon, et *S. stipulata* des mêmes auteurs, qui sont employées comme émollientes par les naturels. Ce sont deux arbrisseaux qui appartiennent à la Pentandrie monogynie (*Flora peruv.*, II, 9, t. 115, B. et 116).

Sesuvium portulacastrum, L., Pourpier marin. Cette plante herbacée de la famille des Ficoïdes et de l'Icosandrie polygynie, est potagère et comestible à l'Ile Bourbon et aux Antilles, d'après MM. Du Petit-Thouars et Decandolle. Elle croît aussi au Sénégal; c'est le *Galang laut* de Ternate et le *Djallo djallo* de l'Inde.

Seteregi. Nom arabe de la *Fumeterre*.
Setul. Synonyme de sécul, *Sandoricum indicum*, Cav., aux Moluques.
Seu. Ancien nom français du sureau, *Sambucus nigra*, L. (VI, 196).
Seutlomalache. Un des noms anciens de la bette ou des épinards, suivant d'autres.
Seuthon. Nom grec de la poirée, *Beta vulgaris*, L. Voy. *Cicla* (I, 581).
Seuthostaphyllinum. Un des noms anciens de la betterave, *Beta vulgaris*, L. (V, 581).
Sevanti. Nom brame du *Chrysanthemum indicum*, L. (II, 271).

Séve des végétaux. Ce liquide, puisé dans la terre et l'air, par les plantes, a été comparé au sang des animaux avec assez de justesse. Il fournit à la nutrition des organes qui les composent et à la formation des principes immédiats, résineux, gommeux, sucrés, etc., qu'ils sécrètent. A l'état naturel, ce liquide est susceptible de plusieurs emplois, comme on le voit par celle des palmiers qui donne par la fermentation une espèce de vin, de l'alcool, du vinaigre, du sucre, etc.; celle des bouleaux, au printemps, représente en quelque sorte, dans le Nord, mais d'une manière moins riche, celle des palmiers. Voyez *Betula* (I, 586). Voy. aussi *Phytocrene gigantea*, Wall. (V, 297), etc. Nous verrons à l'article *Vitis*, qu'on fait aussi quelque emploi de sa séve. On obtient de celle des érables du sucre, ainsi que de celle de l'*Arenga*, etc. Les sucs des végétaux qu'on se procure par la pression, sont une sorte de séve *morte*.

Vauquelin. Expériences sur les séves des végétaux. Paris, 1799, in-8.

Sevenbaum, Sevenbom, Sevenboom. Noms allemand, danois et hollandais du *Juniperus Sabina*, L.

SEVER (Saint-). Bourg de France (Calvados) à 2 lieues de Vire,

près duquel, dans la terre de la Bruiserie, est une source froide, regardée par Polinière comme martiale (Carrère, *Cat.*, etc., 502).

SEVERAC-LE-CHATEL. Petite ville de France (Aveyron) à 4 lieues N. de Milhaud, près de laquelle, dans la prairie de la Devèse, Carrère (*Cat.*, etc., 512) mentionne trois sources minérales froides, dont une porte le nom de la Devèse et les deux autres celui de Thibault : il n'en indique ni la nature ni les propriétés.

SEVO, SEVUM, Noms italien et latin de la *Graisse* (III, 414).
SEXTIÆ, AQUÆ SEXTIENSES. Voy. *Aix en Provence* (I, 130).

SEXTIER. Mesure romaine d'un sixième de conge, ou près d'un demi-litre (497 grammes), d'où est tiré notre *demi-sextier* (et non septier), égal à la moitié de la chopine, et composé de 2 poissons.

SEY. Nom vulgaire du *Gadus virens*, L. (III, 318).
SEYDCHUTZ, SEYDSCHUTZ. Voy. *Seidchutz*.
SEYLEM. Nom arabe de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.
SFERRO CAVALLO. Nom italien de l'*Hippocrepis comosa*, L. (III, 494).
SFOGLIA. Nom italien des poissons du genre *Pleuronectes*.
SGARZA. Nom italien du héron, *Ardea cinerea*, L. (I, 392).
SGOMBRO. Synonyme de *Scombro*. Voy. *Scomber*.
SGRAMPHO, SGRANFO. Noms vénitiens de la *Torpille*.
SHADAMANGIE. Nom tamoul du *Valeriana Jatamensi*, Roxb.
SHADDOEK. Un des noms indiens de l'*Oranger Pampelmouse*. Voy. *Citrus*.
SHADRAYKULLIE. Nom tamoul de l'*Euphorbia antiquorum*, L. (III, 178).
SHAHTRA. Nom tamoul du *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).
SHALACH, SHALENUA. Noms hébreu et chaldéen du héron, *Ardea cinerea*, L. (I, 392).
SHANGAM COOPPY. Nom tamoul du *Volkameria inermis*, L.
SHARIVA. Nom sanscrit de la racine du *Periploca indica*, L.
SHARUNNAY VAYR. Nom tamoul du *Trianthema monogynum*, L.
SHAYNG COTTAY. Nom tamoul de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (I, 274).
SHAYRAET COOCHIE. Nom tamoul du *Gentiana Chirayita*, Roxb. (III, 361).
SHEA. Un des noms de l'arbre à beurre, *Bassia butyracea*, Roxb. (IV, 416), d'après Mungo-Park. Voy. *Micadenia*.
SHEAH. Nom arabe du *Semen Contra*.
SHEAT-FISH. Nom anglais du glanis. Voy. *Silurus*.
SHEEAKAI. Nom tamoul du *Mimosa abstergens*, DC. (IV, 427).
SHEENDI CODIE. Nom tamoul du *Menispermum Cordifolium*, Russ. (IV, 324)

SHEERNESS (Eaux min. de) en Angleterre.

Page (T.-H.). *Desc. of the king's wells at Sheerness, Languardfort and harwich* (*Philos. trans.* 1784, p. 6).

SHEERUDEK. Les Wytians (médecins indiens) considèrent comme atténuante et diaphorétique l'infusion ou la décoction des différentes parties de cette plante légèrement amère et d'un goût assez agréable (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 379).

SHELL LAC. Nom anglais de la laque en écailles. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.
SHEMMARUM. Nom tamoul du *Swietenia Febrifuga*, Roxb.
SHEMMOOLLIE ELLEY. Nom tamoul du *Barleria Prionitis*, L. (I, 552).
SHNECODIE VAYLIE. Nom tamoul du *Plumbago roseu*, L. (V, 403).
SHENGALANEER KALUNG. Nom tamoul du *Nymphæa odorata*, Ait. (IV, 643).

SHENGATARIPUTTAY. Nom tamoul d'une écorce jaunâtre, insipide.

Lorsqu'elle est réduite en poudre et mêlée à l'huile de ricin, on l'applique avec succès sur les pustules de la gale ou autres affections cutanées (Ainslie, *Mat. ind.*, II, p. 382).

SHERP HUISLOCK. Nom hollandais du *Sedum acre*, L.
— SYNSTRAAL. Nom hollandais de l'*Erigeron acre*, L.
SHERRY. Nom anglais du *Vin de Xérès*.
SHEVADIE VAYR. Nom tamoul du *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).
SHEVENAR VAYMBOO. Nom tamoul de l'*Asphalatus indica*, L. (I, 469).
SHEVIUM. Nom tamoul du *Piper nigrum*, L. (V, 336).
SHIERI GUDMOODDO. Nom tamoul du *Gmelina Parviflora*, Roxb.
SHIRKISHT. Nom persan et hindou de la *Manne* (IV, 221).

SHOREA ROBUSTA, Roxb. Arbre de l'Inde, de la Polyandrie monogynie, d'une famille indéterminée, dont le bois est employé pour la charpente; d'après une note d'Ainslie (*Mat. ind.*, I, 162), il donne une sorte de gomme analogue à l'arabique; Correa de Serra prétend que l'arbre des îles de la Sonde qui porte le nom de *kapourbarros*, et qui sécrète une sorte de camphre, est identique avec le *Shorea robusta*, ce que Roxburg ne mentionne pas. On dit dans le *Journal de pharmacie* (XVIII, 708), mais sans indiquer d'après quelle source, qu'il produit une résine odorante qu'on brûle dans les pagodes de l'Inde.

SHOREBIRD. Nom anglais de l'*Hirundo riparia*, L.
SHORT KOEBIELE. Nom danois de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.
— NYSERÖD. Nom danois de l'*Helleborus niger*, L.
SHOULL-FALL. Nom écossais du pinson commun, *Fringilla cœlebs*, L.
SHOW ARISEE. Nom tamoul du *Cycas circinalis*, L. (II, 556).

SHOW-CHOO. Sorte de piquette qu'on fait à la Chine, avec le marc d'une boisson dont le riz fait la base. Voyez *Mandarin* (IV, 212).

SHREITZ, SHRITE. Noms anglais du *Turdus viscivorus*, L.
SHRUB YELLOW ROOT. Un des noms anglais du *Zanthorrhiza apiifolia*, L'Hér.
SI. Un des noms du *Diospyros Kaki*, L. (II, 656), au Japon.
— MOMU. Nom japonais du prunier, *Prunus domestica*, L. (V, 522).
— NOSA. Un des noms japonais du *Bambou*.
SIA. Nom malais de la scie commune, *Squalus Pristis*, L.
SIADEN. Nom japonais du *Plantago major*, L. (V, 358).
SIADRE. Nom français du *Jade Néphrite*, selon Boetius de Boodt.
SIALAGOGUES. *Sialagoga*. Synonyme de *Masticatoires* (IV, 250).
SIALLOUS. Nom vulgaire, dans le midi de la France, de plusieurs espèces de champignons comestibles de la section des *Suillus*. Voy. *Agaricus* et *Suillus*.

SIAM. Poisson fort estimé à la Chine, selon Ruisch, et qu'on mange surtout grillé.

SIANG. Nom d'un arbre de la Chine dont le fruit remplace dans ce pays notre noix de galle. On le mange même malgré son âpreté (Grosier, *Descript. de la Chine*, I, 498).

SIARKA. Noms polonais du *Soufre*.
SIBAKURI. Nom japonais du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn. (II, 133).
SIBAYDU. Nom tellingou du *Sous-Proto-Carbonate de Plomb*.
SIBBIR. Nom persan de l'*Aloës*.
SIBERI-FIJU. Nom japonais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L. (V, 558).

Sibérie (Eaux min. de). Voy. *Tavatoma.*

Sidi-kaki. Un des noms japonais du *Diospyros Kaki*, L. (II, 656).

Sibirische Schneerose. Nom allemand du *Rhododendrum Chrysanthum*, L.

Siccantia. Nom latin des *Remèdes dessiccatifs* (II, 622).

Siccatifs. Synonyme de *Dessiccatifs* (II, 622).

Sicciria. Un des noms africains de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).

Sicelion. Un des noms du *Psyllium? Plantago Psyllium*, L. (V, 360), dans Pline.

Sicham. Nom africain du panais à l'état sauvage. Voy. *Pastinaca* (V, 218).

SICHERSREUTH, ou bain d'Alexandre. Ces eaux peu fréquentées, découvertes en 1734 et embellies depuis 1806, sont analogues à celles d'Egra et usitées contre la goutte, le relâchement des fibres, les flatuosités, la diarrhée, le scorbut, les éruptions chroniques. Elles sont très-chargées de gaz, acidules, ferrugineuses, et contiennent en outre des sels et de la soude. Le docteur Hildebrand a publié, en 1803, à Erlangen, un ouvrage allemand sur leur emploi. (Reichard, *Itin. d'Allem. et de Suisse*, p. 210).

SICILE. Grande île de la Méditerranée, célèbre pour ses mines, ses montagnes, son volcan, ses eaux minérales de toutes sortes qui découlent en abondance de l'Etna, enfin son climat pur et sain quoique excessivement chaud. J.-J. Adria, médecin sicilien, a écrit au milieu du 16e siècle, sur les bains de cette contrée; et naguère Alfio Ferrara (*Memoria sopra le acque della Sicilia, loro natura, analisi ed usi*, Londres, 1811, in-8° de 134 p.), dont l'ouvrage nous a beaucoup servi, a traité fort en détail des eaux, soit communes soit minérales, de la Sicile. Il divise celles-ci en froides et thermales. Les premières sont : *acidules* (*Palagonia, Zafarana, Paternò*, etc.); *salées* (*Paernò, Raddusa, Nicoria, Mazzara*); *magnésiennes* (*Termini, Bagaria, Paternò, Noto, San Giuliano, Sciacca, Mazzara*, etc.); *alumineuses* (*Etna, Catania, Ali, Rocca Allumiera*); *ferrugineuses* (*Castroreale, Naco, Paternò, Canalotto*); *sulfureuses* (*Pozzo di San Vennera, Raddusa, Buccheri, Mazzerino, Capizzi, Castrogiovanni*, etc.); *bitumineuses* (*Petralia, Mistretta, Savoca, Nicosia, Ragusa, Bivona, Girgenti*, etc.). Les secondes sont : *acidules-sulfureuses* (*Ali*); *sulfureuses et salées* (*Sclafani*); *magnésiennes* (*Cifalù*); *hépatiques* (*Alcamo*); *sulfureuses* (*Sciacca*). Voy. la plupart de ces mots.

Siciliana (herba). Un des noms de l'*Hypericum androsæmum*, L. (I, 291).

Sicyos edulis, Jacq. Cette plante, de la famille des Cucurbitacées, a des fruits qui servent de condiment à Cuba, sa patrie.

SID, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrog. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.), y indique une source minérale observée par le docteur S. Pillmann.

SIDA. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la Monodelphie Polyandrie, dont le nom est dans Théophraste (*lib.* IV,

c. 11), celui d'une plante aquatique analogue à la guimauve, qui serait notre *Nymphæa*, suivant Adanson; il est très-nombreux en espèces toutes exotiques à la France, et même à l'Europe, à l'exception d'une seule. Ce sont des herbes, ou des sous-arbrisseaux, fort rapprochés du genre *mauve*, dont elles ne diffèrent guère que parce qu'elles n'ont qu'un seul calice, au lieu de deux que possède le groupe des *Malva*; elles en ont aussi à peu près les propriétés médicales, c'est-à-dire qu'elles sont adoucissantes, émollientes, et quelquefois susceptibles d'être alimentaires. Le *S. Abutilon*, L., dont quelques botanistes font, avec Tournefort, le genre *Abutilon*, à cause de ses loges polyspermes, est une plante d'Italie, du midi de l'Europe, etc., qu'on trouve prescrite dans quelques ouvrages, depuis les Arabes, comme émolliente, sous le nom de *Mauve jaune*, de la couleur de ses fleurs. On la cultive parfois dans les jardins. Le *S. Canariensis*, W., est usité comme sudorifique, en guise de thé aux Canaries, et en prend le nom. Le *S. Carpinifolia*, L., a ses fleurs employées au Brésil à la place de celles de mauve (*Journ. de chimie méd.*, V, 426). Le *S. cordifolia* (L. *non* Forsk), plante de l'Inde, sert en décoction dans l'eau de riz pour adoucir les flux de sang (De Candolle, *Essai*, etc., 82). Le *S. hirta*, L., *Cumbang-sore* de Rumphius (*Hort. amb.*, IV, 29) est émollient; sa graine paraît narcotique, car il assure qu'elle produit un sommeil qu'on ne dissipe qu'en frottant les narines avec du vinaigre. Le *S. lanceolata*, Retz, a une racine amère qu'on prescrit en infusion, dans l'Inde, avec le gingembre, dans le cas de fièvres intermittentes, et comme stomachique, dans les maladies chroniques des intestins à la dose d'une tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 178). Le *S. Mauritiana*, L., a son suc conseillé par les docteurs indous dans la gonorrhée, et l'infusion de sa racine prescrite par les mêmes contre les fièvres (*id.*, *id.*, I, 205). Le *S. rhomboidea*, Roxb., plante de l'Inde, de l'Afrique, d'Amérique, est regardée et employée comme émolliente dans ces divers pays à l'instar de notre guimauve. Il paraît qu'on mange dans l'Inde les feuilles de cette espèce, ainsi que celles du *S. cordifolia*.

Sidawaya. Nom javanais du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L. (IV, 598).

Siddervis. Nom hollandais de l'*Anguille électrique*. Voy. *Gymnotus*.

Sidekobusi. Nom javanais du *Magnolia glauca*, L.? (IV, 193).

Sideritis, de σίδηρος, fer. Un des noms de l'*Aimant* naturel dans Pline (*lib.* XXXVI, c. 16).

Sideritis, de σιδηρος, fer. Sous ce nom Dioscoride (*lib.* IV, *cap.* 29, 30 et 31) parle d'une plante qui guérissait toutes les blessures faites par le fer. Linné a donné ce nom à un genre de la famille des Labiées, voisin des *Stachys*, dont les fleurs de quelques espèces sont d'un blanc rouillé, mais dont aucune n'est usitée en médecine. Le

Sideritis hirsuta, Off., de quelques formulaires, est le *Stachys recta*, L.

Sideros (σίδηρος). Nom grec du *Fer*.

SIDEROXYLUM. Genre de plantes de la famille des Sapotilliers, de la Pentandrie monogynie, qui renferme quelques arbrisseaux ou arbres exotiques; le *S. cinereum*, Lam., Bois de fer blanc, est un très-gros arbre de Bourbon, etc., dont le tronc sert à faire des pirogues d'un seul morceau; il porte des fruits du volume d'une pomme dont le noyau a celui d'une bille de billard, et est appelé *tête de mort*, dans nos colonies de l'Inde; ce fruit est inusité. Il y a dans Jacquin un *S. mastichodendrum*; mais aucun auteur ne mentionne qu'il fournisse du mastic. Nous avons parlé à *Argania sideroxylum*, R. et S. (I, 395), du *S. spinosum*, L.; le *S. toxiferum*, Thunb., sert aux Hottentots à empoisonner leurs flèches, qu'ils trempent dans le suc de ce végétal (Thunberg, *Voyage*, I, 199). Le nom de *sideroxylum* vient de σίδηρος, fer, et de ξυλον, bois, de la dureté du bois de plusieurs des espèces que renferme ce genre.

Siderum. Phosphure de fer, pris d'abord par Bergmann pour un métal distinct.

Sidh. Nom hébreu de la chaux, *Protoxyde de Calcium*.

Sidion. Nom grec de l'écorce de grenade, ou *Malicorium*.

Siebenfingerkraut. Un des noms allemands du *Tormentilla erecta*, L.

Siebengezeil. Un des noms allemands du *Melilotus cœruleus*, Lam.

Siebenmal punctirter Sennen kolfer. Un des noms allemands de la coccinelle, *Coccinella septempunctata*, L.

Siebenpunkt. Un des noms allemands de la coccinelle, *Coccinella septempunctata*, L.

Sief. Nom arabe des *Collyres* (II, 365), surtout des *Collyres secs*.

Sieg. Espèce de *Truite* des rivières de la Sibérie.

Siegelerde. Nom allemand de la *Terre sigillée*.

Siegwurzweiblein, Siegwurz. Noms allemands du *Gladiolus communis*, L.

Sielecolore. Nom espagnol du chardonneret, *Fringilla carduelis*, L.

Sielussar. Nom des grosses *Anguilles* en Sibérie.

Siempre viva. Un des noms espagnols que porte au Chili le *Triptilion Spinosa*, Kunth.

Siempreviva menor. Un des noms espagnols du *Sedum acre*, L.

— de tejados. Nom espagnol du *Sempervivum tectorum*, L.

SIENNE. Province du grand-duché de Toscane, assez riche en eaux thermales, telles que celles de *Alceto*, *Borra*, *San Casciano*, *Chianciano*, *San Filipo*, *Roselle*, *Vignoni*, etc. Voy. ces mots.

SIERK ou SCIERK. Ville de France, à 3 lieues 1/2 de Thionville, près de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 495) indique une source minérale froide, sans en faire connaître la nature ni les vertus.

Sierra-nevada de Mérida. Voy. *Colombie* (II, 367).

Sietback. Nom de la baleine franche, *Balæna mysticetus*, L., en Norwège.

Siete. Un des noms grecs de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Silurel. Un des anciens noms français du *Maquereau bâtard*.

Sifflasson. Nom donné au *Bécasseau* par onomatopée.

Sigaline. Nom du *Parkinsonia aculeata*, L. (V, 206).

SIGER. Nom du girofle chez les Persans et les Turcs. Voy. *Caryophyllus aromaticus* L. (II, 119).

SIGER-INDI. Un des noms arabes du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340).

SIGESBECKIA [1] ORIENTALIS, L. Plante de la famille des Radiées, qui croît dans l'Inde, et que l'on y emploie comme masticatoire (De Candolle, *Essai*, etc., p. 179). Feu notre ami, le vicomte de Cassini, nous en a remis venant de Maurice, où elle se nomme *herbe de Flacq;* elle lui avait été adressée par M. Bouton, qui lui mandait qu'on la croyait utile dans ce pays contre la syphilis, propriétés que ce dernier révoque en doute.

SIGIA, styrax liquide. Voy. *Liquidambar Styraciflua*, L. (IV, 129).

SIGIAN. Nom arabe du scare-sidjan. Voy. *Scarus*.

SIGILLAIRE, SIGILLÉ, de SIGILLUM, sceau. Voy. *Terre Sigillée*.

SIGILLO DI SALOMONE. Nom italien du *Polygonatum angulosum*, Desf.

SIGILLUM CAPRÆ des anciens. C'est la *Terre de Lemnos*.

— MARIÆ, ou SIGILLUM BEATÆ MARIÆ, off. Noms de la vigne-vierge, *Cissus Quinquefolia*, L. (II, 298).

— SALOMONIS, off. *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

SIGINGALIOS. Nom de l'*Arum Dracunculus*, L. (I, 457), en Mauritanie.

SIGMUNDSWURZ, SIGMARSKRAUT. Noms allemands de l'alcée, *Malva Alcea*, L.

SIGNATURES, *Signaturæ*. On donne ce nom aux propriétés des corps déduites de la ressemblance de forme, de couleur, etc., de ces corps avec quelques-unes des parties de notre organisme. Nous en avons indiqué un assez grand nombre dans le cours de cet ouvrage.

Ainsi, nous avons cité, parmi les signatures par analogie de forme, celles des *Orchis* (V, 92), dont les racines qui ressemblent aux testicules ont été indiquées comme aphrodisiaques. La forme des racines des feuilles, etc., de plusieurs plantes, les a fait prescrire contre les maladies de nos organes, avec lesquels on a cru trouver quelque ressemblance. Les signatures par analogie de couleur sont en bien plus grand nombre; ainsi, les plantes à racines ou sucs rouges sont presque toutes indiquées comme utiles contre les hémorrhagies, telles que la *garance*, les *galium*, la *ratanhia*, etc. Celles de couleur jaune ou verdâtre sont prescrites contre la bile, exemple la rhubarbe, l'aloës, etc.; les plantes à suc blanc, comme le pissenlit, la laitue, etc., sont réputées utiles pour donner du lait, etc.

Nous remarquerons qu'il y a souvent même une double signature. Ainsi, un végétal vient dans les pierres, on l'appellera *saxifrage* pour cette raison, puis on le croira bon pour briser la pierre des reins; une autre a des marbrures sur ses feuilles comme le poumon sur la plèvre qui l'enveloppe, on le nommera *pulmonaire* et on l'indiquera comme propre à guérir les maladies de ces organes; un

[1] Linné écrit ainsi ce nom; cependant l'auteur auquel il dédie ce genre s'appelait *Siegesbeck*.

autre est tacheté comme la peau d'une vipère, on le désignera par l'épithète de *vipérine*, et on le prescrira contre les morsures de cet animal, etc. Les noms par ressemblance de forme sont d'ailleurs très-communs. Voy. *Nomenclature* (IV, 632).

Toutes ces propriétés par imitation sont un reste des erreurs des temps d'ignorance, et ne sont plus que ridicules aujourd'hui, après avoir été souvent dangereuses.

Camerarius (J.). *De symbolâ et emblematâ*. Norimbergæ, 1590, in-4. — Crausse de Mellingen (R.-G.). *Diss. de signaturâ vegetabilium*. Ienæ, 1697, in-4.

Signe. Nom catalan du cygne, *Anas Olor*, Gm.

Signet. Un des noms du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L. (II, 399).

Siguertok. Nom groënlandais de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

Sikora. Nom des *Mésanges* en Pologne.

Sikran. Un des noms arabes de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

Siktha. Nom sanscrit de la *Cire*.

Siku. Un des noms japonais de l'*Hovenia dulcis*, Thunb. (III, 530).

Sikvi. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., en hébreu.

Sil de Pline. C'est l'*Ochra* des Grecs, une des ocres des modernes. On en distinguait plusieurs espèces dont le meilleur était le *Sil atticum*.

Silau. Un des noms allemands du *Peucedanum Silaus*, L.

Silaus, Silaum. Plante qui croît sur le bord des rivières, suivant Pline, qui est acide et potagère; on la donne aussi dans les affections de la vessie. Linné a cru y reconnaître une de ses espèces de *peucedanum*, qu'il a nommée en conséquence *P. Silaus*, L. (V, 250); mais rien n'est moins certain.

Silber. Nom allemand de l'*Argent*.

Silberkraut. Un des noms allemands de l'ansérine vulgaire, *Potentilla Anserina*, L.

Silene virginica, L. Cette plante, des États-Unis, y est, dit-on, employée comme anthelmintique (De Candolle, *Essai*, etc., 94). Elle appartient à un genre de la famille des Caryophyllées, fort nombreux en espèces, dont un bon nombre sont européennes, et qui est dédié à Silène, parce que plusieurs d'entre elles sont visqueuses et imitent, disent les antiquaires, la bave que ce dieu répandait étant ivre, etc.

Siler, *Laserpitium Siler*, L. (IV, 45). Pline donnait ce nom au fusain, ou, suivant Daléchamps, à la bourgène. On l'a aussi appliqué à la livèche, au saule marceau, etc.

Siler montanum, off. C'est le *Laserpitium Siler*, L.

SILÉSIE (Eaux thermales de). Voy. *Prusse* (V, 525).

Alberti (M.). *Diss. de modo utendi et regimine in thermis Silesiorum*, etc. Resp. C.-B. Schneider. Halæ, 1739, in-4.

Silex, caillou. Variété de quartz, devenu le nom d'un genre de pierre transparente, qui comprend les quartz, les agates, les jaspes et autres pierres siliceuses. Voyez *Caillou* (II, 12), et *Silicium*.

SILFVERGLITT. Nom suédois du *Protoxyde de Plomb.*

SILFWER. Nom suédois de l'*Argent.*

SILIA Nom polonais du lis, *Lilium candidum*, L.

SILICATES. Sels formés par la combinaison de l'acide silicique, ou silice, avec les bases. La plupart sont des pierres précieuses, jadis usitées; ainsi, le silicate d'alumine et de fer est le *grenat;* le s. d'alumine et de glucine, l'*émeraude;* le s. d'alumine et de soude, le *lazuli;* le s. de magnésie, le *talc* et la *craie de Briançon;* l'hydrosilicate de zinc, la *calamine;* enfin, la *topase* est nommée silici-phthorure d'aluminium. Voy. *Silicium.*

SILICE. Voy. l'art. *Silicium.*

SILICIA. Nom du fenugrec, *Trigonella fœnum græcum*, L., dans Pline.

SILICIQUE (acide). Synonyme de *Silice.* Voy. *Silicium.*

SILICIUM. Base de la silice, peu connue encore malgré les recherches de H. Davy, Clarke, Berzelius et Stromeyer (Voy. *Ann. de chim. et de phys.*, XXVII, 341). Suivant les uns, c'est un métal que Clarke dit blanc et éclatant, que d'autres disent en poudre brune, qui décompose l'eau et absorbe l'oxygène de l'air; suivant d'autres, qui le nomment *silicone*, c'est un corps simple non métallique. La silice est aussi considérée par les uns comme un oxyde de silicium, par d'autres, comme un acide silicique. C'est un corps solide, blanc, rude au toucher, insipide, à peu près infusible, se vitrifiant avec les terres et les alcalis, d'où son premier nom de *terre vitrifiable*, presque insoluble dans l'eau, si ce n'est par une haute pression, comme on le voit pour les eaux minérales naturelles; car, d'après la remarque de Vauquelin, beaucoup d'entre elles ne contiennent pas de soude, qu'on en croyait le dissolvant; susceptible de former avec ce liquide un hydrate gélatineux, de se combiner aux alcalis, qui, en excès, la rendent soluble, etc. Voy. *Silicates.* Son véritable dissolvant est l'acide fluorique. La silice existe en masses considérables dans la nature, soit pure, dans le cristal de roche, soit unie à divers oxydes; elle constitue en presque totalité les grès, les sables (voy. *Sable*), le silex pyromaque, les cailloux (voy. II, 12), fait partie de l'agate, de la cornaline, de l'opale, etc.; se trouve en petite quantité dans les végétaux (l'épiderme des monocotylédones surtout), dans certaines concrétions végétales, quelques calculs urinaires, etc.; elle sert à former le verre, le cristal, diverses poteries. Tenue en dissolution par la potasse, elle donne la *liqueur des cailloux*, ou potasse silicée, d'où on peut la précipiter à l'état d'hydrate, et l'obtenir ensuite pure par calcination, au moyen des acides.

Wedel (G.-W.). *De virtutibus Silicis cretacei* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. I, A. 3, 1672, p. 42).

SILICONE. Thomson nomme ainsi la base de la *Silice* supposée non métallique.

SILIGO. Ancien nom du blé, *Triticum hybernum*, L, dans quelques anciens auteurs.

— TURCICA. Nom du *Maïs* dans les mêmes.

Siliqua, Siliqua dulcis, offic. Noms officinaux du fruit du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).

— hirsuta. Nom de la gousse du pois à gratter dans quelques ouvrages anciens Voy. *Dolichos* (II, 667).

Siliquastrum. Nom du poivre, *Piper nigrum*, L., dans quelques anciens auteurs.

Silique. On donne, en botanique, ce nom aux fruits des crucifères ; on l'applique, en matière médicale, abusivement, aux gousses du canneficier, qu'on nomme encore *Casse en bâtons*. Voyez *Cathartocarpus* (II, 147).

Silique douce. On désigne parfois sous ce nom les gousses du *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).

SILLAGO. Genre de poisson acanthoptérygien, de la famille des Gobioïdes. Le pêche-bicout, *S. acuta*, Cuv., long d'un pied, connu surtout à Pondichéry, passe pour le plus délicat de la mer des Indes ; le pêche-madame, *S. domina*, Cuv., de la même mer, n'est guère moins estimé.

SILLERY. Château à 2 lieues s.-e. de Reims, au nord duquel, dans une forêt, est une source froide, ferrugineuse selon Caqué (Carrère, *Cat.*, etc., 483).

Silli. Nom que portent en Italie les cepes ou *Suilli* (voy. *Boletus*).

Silphium terebenthinaceum, L. Cette grande plante, de l'Amérique septentrionale, de la famille des Radiées, qu'on cultive parfois dans les parterres étendus, est nommée *Rhubarbe de la Louisiane*, parce que ses racines y sont substituées à celles de la vraie rhubarbe, dont on leur accorde les propriétés (*Dict. des sc. naturelles*, XLV, 424). Elle est revêtue sur ses feuilles d'un enduit visqueux ; il ne faut pas la confondre avec le *sylphion* des anciens. Voyez *Laser* (IV, 43).

Silphium persicum. Un des noms de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L. (III, 244).

Siltarittie. Nom tamoul du *Petit Galanga*.

Silurus. Un des noms de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L.

SILURUS, silures. Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, de la famille des Siluroïdes, que distingue l'absence de véritables écailles : ils abondent dans les rivières des pays chauds, et servent, la plupart, d'alimens ; tels sont : le *S. anguillaris*, L., nommé Sharmuth, ou poisson noir, en Égypte et en Syrie, où il forme un grand article de nourriture ; le *S. Bagre*, L., des rivières, du Brésil et de l'Amérique septentrionale, dont la chair, quoique bonne, est moins prisée que celle du *Bagre barbu*, de l'Amérique méridionale, qu'on n'en distinguait pas jadis, et dont les nageoires piquantes peuvent causer des accidens graves (*Faune des méd.*, II, 212) ; le *S. electricus*, L., poisson du Nil, du Niger et du Sénégal, *Raasch* des Arabes, rapporté aujourd'hui au genre *Malaptérure*, et qui, doué, comme la torpille et le gym-

note, de la faculté de donner des commotions électriques, sert de nourriture, suivant Forskal, aux Indiens, qui salent sa peau (à laquelle, tenue dans la main, ils attribuent une vertu aphrodisiaque), mais dont Adanson dit que la chair, quoique d'une saveur agréable, passe, au Sénégal, pour malsaine (*ibid.*, VI, 151); le *S. Felis*, L., habitant des eaux douces du Brésil et de la Guyane française, où il forme un aliment peu estimé; enfin, les *S. Mystus*, Hasselq., et *S. auritus*, Geoff., du nouveau genre *Schilbe*, plus estimés comme aliment que les autres silures du Nil, tels que ceux du genre Shals (*Silurus Clarias*, Hasselq., *non* Bloch). Quant au *S. glanis*, L., *Saluth* des Suisses, le plus grand des poissons d'eau douce d'Europe, car il atteint 6 à 12 pieds, et pèse jusqu'à 300 livres, ce qui lui a valu son nom de *baleine de rivière*, c'est le seul de tout ce genre que nous possédions; on le pêche en Allemagne, en Hongrie, etc. Sa chair, blanche, grasse, agréable quoique molle et visqueuse et difficile à digérer, se mange fraîche ou salée; son lard est employé comme celui du porc, suivant Pallas; sa vessie natatoire sert, aux environs du Volga, à faire de l'ichthyocolle; son foie enfin passait jadis pour propre à dissiper les verrues.

Silverwood. Nom anglais de l'ansérine, *Potentilla Anserina*, L.

Silybum. Ce nom, dans le plus grand nombre des anciens auteurs, indique le chardon Marie, *Carduus marianus*, L. (II, 105).

Sima sunum. Nom tellingou de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

Simaba ferruginea, A. Saint-Hilaire. Petit arbre de la famille des Rutacées, croissant au Brésil, dont l'écorce et la racine contiennent un principe extractif amer abondant. On les prescrit en poudre et en décoction contre la dyspepsie, la fièvre tierce, l'hydropisie; on s'en sert aussi en lavement contre les faiblesses intestinales, le relâchement du rectum, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 209).

Simarouba officinalis, DC. (*S. amara*, Aubl.). Voy. *Quassia Simaruba*, L. (V, 569).

Simaroubées. Sous ce nom, on avait voulu établir une famille naturelle qui aurait compris les trois genres *Quassia*, *Simaba* et *Simarouba*; elle n'a pas été adoptée, et ne forme qu'une section de celle des Rutacées.

Simaruba. Nom espagnol, italien et portugais du *Simarouba amara*, L. (V, 69).

Simarurinde. Un des noms allemands du *Simarouba amara*, Aubl.

Simbal. Un des noms arabes du spicanard, *Valeriana Spica*, Valh; *Valeriana Jatamensi*, Roxb. (*Nardostachys*, DC.).

Simbor mangianam. Plante de l'île de Java, qu'on dit émolliente, résolutive, laxative, vermifuge. On la dit figurée en corne d'élan. Serait-ce l'*Acrosticum alcicorne*, Sw.?

Simpito petreo. Un des noms espagnols du *Coris Monspeliensis*, L. (II, 433).

SIMIA, singes. Grand genre de quadrumanes auquel se rappor-

tent les orangs, les guenons, les babouins, les magots, les macaques, les cynocéphales, les mandrills, les pongos, tous de l'ancien continent, et, dans le nouveau, les sapajous et les ouistitis. La chair de ces animaux, réputée jadis astringente, est mangée avec plaisir par les nègres, les Maures, etc., soit avec du riz, soit séchée et fumée comme nos jambons, tandis qu'elle fait horreur aux Européens, même aux matelots. On a vanté aussi leur cœur rôti pour aiguiser la memoire, et leur graisse, comme nervale et résolutive; enfin Tavernier parle d'un bézoard provenant de la vésicule du fiel ou de la tête du singe, comme d'un objet très-rare, d'un haut prix, et qui, donné à la dose de 2 à 6 grains, est usité comme sudorifique et alexipharmaque, contre les venins, la peste, etc. Lémery cite particulièrement le papio d'Éthiopie (*Simia Sphynx*, L.), le pithèque ou magot, et le cynocéphale, comme ayant des usages alimentaires ou médicinaux.

Simia marina. Nom donné à la chimère arctique (voy. *Chimæra*, II, 232), et aussi au *Squalus Vulpes*, L.

Simie attie pullum. Nom tamoul du figuier, *Ficus Carica*, L. (III, 254).

— chunambu. Nom tamoul de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

— kavikullu, Simie kaivrai. Noms tamoul et tellingou du *Bol d'Arménie*.

Similor. Alliage de cuivre et de zinc qui a la couleur de l'or.

SIMINOFSKOIE. Village à 80 verstes de Moscou, remarquable par ses eaux minérales, analysées en 1811 par M. Reiss, savoir : 1° Deux sources ferrugineuses qui contiennent par livre d'eau : carbonate de fer, 0,212 grains (2e source, 0,287); c. de manganèse, 0,006 (0,012); c. de chaux, 0,324 (0,245); sous-carb. de magnésie, 0,012 (0,012); alumine, 0,040 (0,050); silice, 0,264 (0,303); sel d'alcali, 0,025 (0,025); terre extractive, 0,224 (0,256); en tout, 1,107 (1,190). 2° La source de Spasski, où l'on trouve : carbonate de fer, 0,125; c. de chaux, 0,581; c. de magnésie, 0,167; sulfate de chaux, 0,211; s. de magnésie, matière extractive dissoute dans l'eau, 0,138; m. résineuse et sel alcalin, 0,029; silice, 0,102; en tout, 3,353. 3° Enfin les eaux d'Yazikof, qui offrent : carbonate de chaux, 0,060; sulfate de chaux, 0,030; sel alcalin de chaux, 0,000; alumine, 0,005; silice, 0,103; matière extractive de gomme résineuse, 0,034; mat. extractive de gomme, 0,023; en tout, 0,293.

Simire. Nom du *Viola odorata*, L., au Japon.

Simon. Un des noms vulgaires du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.

SIMON (Saint-). Source minérale à un kilomètre N.-E. d'Aix en Savoie, sur la droite du grand chemin de Genève. L'eau, qui en est froide et d'une saveur un peu métallique, laisse un dépôt d'un rouge-jaunâtre; elle contient par livre trois grains 1/3 de sels (carbonate, muriate et sulfate de chaux, carbonate de fer, 1/8 de grain)

et un peu de gaz acide carbonique. Expérimentée par M. Perrier, elle paraît n'offrir aucun intérêt; aussi n'est-elle pas employée.

Simphonia. Un des noms de l'*Amarantus candatus*, L., ou plutôt d'une espèce voisine, l'*A. tricolor*, L.

Simples. Nom que l'on donnait aux plantes employées en médecine, par opposition aux médicamens composés. Ceux qui étudiaient leurs propriétés, les faisaient connaître, etc., étaient appelés *Simplicistes*.

Sin. Nom japonais du noisetier. Voy. *Corylus* (II, 443).

— ut. Nom japonais du *Cornus sanguinea*, L. (II, 436).

Sina-no-kaki. Un des noms japonais du *Diospyros Kaki*, L. (II, 656).

Sinapeloeon. Nom de l'huile de la graine de moutarde.

Sinapi. Ancien nom de la moutarde. Voy. *Sinapis*. Les anciens le donnaient au vélar, *Erysimum officinale*, L., et à la roquette sauvage, *Sisymbrium tenuifolium*, L.

SINAPIS. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la Tétradynamie siliqueuse, dont le nom en grec, σινᾶπι, est identique; il renferme une quarantaine de plantes herbacées, annuelles, venant dans les moissons en Europe, dans l'Inde, etc.; elles ont des semences inodores, d'un goût piquant, un peu amères, qui sont employées comme stimulantes, anti-scorbutiques, stomachiques, vésicantes, etc. On mange leurs feuilles, dans quelques pays, cuites, en salade, etc.

S. alba, moutarde blanche. Cette espèce croît chez nous, dans les moissons maigres, surtout en Flandre, en Belgique, etc.; on la distingue à ses feuilles pinnatifides, qu'on mange parfois étant jeunes en salade, etc., à ses siliques gibbeuses à la base, courtes, hispides, écartées de la tige; elles contiennent trois ou quatre semences de chaque côté, qui ont le volume du petit millet, *Panicum italicum*, L., qui est un peu plus petit et plus oblong; elles sont d'un blanc-jaunâtre (ce qui les fait parfois appeler *moutarde jaune*), luisantes, lisses, inodores, presque doubles en grosseur de celles de la moutarde noire (on trouve dans la graine du commerce quelques graines noires); leur saveur est un peu amère, étant broyée dans la bouche, puis piquante. On tire cette graine de Strasbourg, de Bretagne, etc.; il paraît qu'on en cultive aussi actuellement dans nos environs, parce qu'elle est devenue un objet de commerce assez considérable.

Le tégument de cette graine est revêtu en dedans d'une couche soluble à l'eau, qui en fait le cinquième en poids, d'après M. F. Cadet, et qui lui communique, lorsqu'on l'a concassée, une viscosité remarquable au bout de 24 heures, en répandant une légère odeur d'hydrogène sulfuré. Un courant de chlore au travers de cette eau y fait précipiter un peu de soufre (*Journ. de pharm.*, XIII, 191).

Concassée et soumise à la presse, cette semence donne 30 pour

cent d'huile grasse, douce, propre à l'éclairage, d'après M. Robinet. C'est dans cette huile, traitée par l'alcool, que MM. Henry fils et Garot ont trouvé un corps rougeâtre, qui se dépose en cristaux, qui leur a paru être un acide particulier, qu'ils ont nommé *sulfo-sinapisine* (voy. ce mot) ou *sinapisine*, dont le soufre fait partie à un état particulier de combinaison, qui est peut-être celui où il existe dans toutes les crucifères, etc. (*Journ. de chim. méd.*, I, 439 et 467). M. Pelouze ne voit, dans le sulfo-sinapisine, que du sulfo-cyanure de calcium (*Journ. de chim. méd.*, V, 577), ce que nient ces deux auteurs (*Journ. de pharm.*, XVII, 1).

Nous ferons remarquer, avant d'aller plus loin, qu'il ne faut pas confondre la moutarde blanche, dont nous parlons ici, avec la noire; elle est le double en grosseur de cette dernière; d'une couleur fort différente; d'une composition chimique qui l'en sépare tout-à-fait, puisque son principe actif est non volatil, tandis qu'il est très-volatil dans la noire; sa saveur est moins âcre, moins piquante. Jusque dans ces derniers temps, elle n'était d'aucun usage en France, si ce n'est à faire le condiment si connu sous le nom de *moutarde*. Aussi, tout ce qu'on trouve dans les anciens sur les propriétés de la moutarde et sur ses élémens chimiques, regarde le *sinapis nigra*, L. (voy. le mémoire de MM. Boutron Charlard et Robiquet, sur les différences de composition de ces deux semences, *Journ. de pharm.*, XVII, 279).

Cullen, qui écrivait sa *Matière médicale* à Édimbourg, en 1789, dit qu'il y avait environ cinquante ans, qu'on avait introduit, dans cette ville, l'usage, qui a été fort suivi depuis, de la semence de moutarde (blanche) entière et non écrasée, à la dose d'une cuillerée à bouche. Ce remède, dit-il, n'échauffe pas l'estomac, mais stimule le canal intestinal, et est ordinairement laxatif, ou au moins entretient les excrétions habituelles; il ajoute qu'il augmente parfois le cours des urines (Cullen, *Mat. méd.*, II, 180). On ne fit aucune attention à ce passage en France, ou du moins on n'en profita pas.

En 1809, M. Macartan, médecin anglais établi à Paris, publia une notice sur la moutarde blanche, considérée comme sialagogue; il ne parut pas avoir des idées exactes sur cette substance, qu'il présenta comme vomitive, sialagogue, etc., qualités dont Cullen n'a pas parlé, et que l'expérience n'a point indiquées chez nous. Il veut qu'on la donne dans les angines graves, et cite deux cas de son emploi dans cette maladie, où, de son aveu, il est difficile d'y établir son utilité (*Journ. gén. de méd.*, XXXIV, 72). Cependant, il assure aussi l'avoir donnée par cuillerée dans le rhumatisme et les fièvres intermittentes avec succès (*idem*). Ici, c'est bien la moutarde blan-

che qu'il a employée, et suivant le mode indiqué par Cullen.

Il paraît, d'après ce que rapporte cet auteur, que l'usage de la moutarde continuait en Angleterre, et qu'on en usait dans les mêmes cas indiqués par Cullen, c'est-à-dire comme évacuante. En 1822, un Anglais, M. John Taylor, qui en fit un usage avantageux pour remédier à des dérangemens prolongés de la digestion, qui avaient résisté à tous les traitemens usités en pareil cas, et qui fut guéri par l'usage de la moutarde blanche, se décida, en 1826, à répandre en Europe les bienfaits de ce remède, et voyagea cette année dans cette partie du monde, pour propager bénévolement l'emploi de cette graine; c'est depuis cette époque qu'on a commencé à s'en servir en France, et son usage y a été un moment tellement répandu, qu'on ne pouvait satisfaire aux demandes qu'on en faisait de toutes parts; cette graine a eu ses *Annales*, son *Journal*, etc., plus favorisée en cela que beaucoup de médicamens plus héroïques. Il est vrai de dire que le charlatanisme s'en est mêlé, comme il arrive toujours en pareil cas; qu'on ne s'est plus borné à présenter la moutarde blanche comme bonne contre les dérangemens de la digestion, contre la constipation, on en a fait une panacée, et on a présenté des listes sans fin, avec attestation juridique, des cures miraculeuses obtenues par son moyen. Des gens ont fait de véritables fortunes à l'aide de la vente de cette graine; mais aussi, comme tous les remèdes trop prônés, elle n'a eu qu'un temps, et aujourd'hui, suivant l'usage, elle est peut-être trop délaissée.

Les médecins français, M. le professeur Fouquier un des premiers, ont employé la moutarde blanche dans les cas indiqués par Cullen, emploi qui remonte à près d'un siècle, et avec le même succès; beaucoup d'autres praticiens recommandables sont dans le même cas, et l'ont conseillée à des gens nerveux, des hypochondriaques, dans les difficultés de la digestion, etc. Pour notre compte, nous l'avons prescrite aussi un assez grand nombre de fois, et nous pouvons assurer que ce moyen est très-innocent; qu'il ne produit aucun effet sur le gosier, l'estomac, et qu'il agit seulement sur les intestins, et d'une manière fort douce. Il procure, sans colique ni chaleur, des évacuations naturelles, à la dose d'une ou deux bonnes cuillerées à bouche, ou demi-once à une once, prise ordinairement à sec, quelquefois dans un liquide, avant les repas, ou le soir en se couchant. Il ne trouble jamais la digestion, et les semences sont rendues entières, et passent *debout* dans tout le trajet du tube digestif. Les sujets en usent pendant un mois ou six semaines sans qu'il en résulte le moindre accident ni la moindre irritation. Nous pourrions citer des personnes qui en ont pris un boisseau et qui s'en sont bien trouvées.

Dire la raison ou la cause qui la fait agir ainsi, ne nous paraît pas facile ; on a voulu la trouver dans le mucilage de l'écorce de cette graine, d'autres, dans l'espèce d'indigestion qu'elle produit, etc., mais le mucilage seul ne purge pas ; elle ne produit pas d'indigestion, etc. Nous constatons seulement le fait de son action évacuante.

Les deux seuls auteurs qui ont parlé de l'usage de la moutarde blanche, Cullen et M. Macartan, ont aussi indiqué d'autres emplois de cette moutarde ; mais, d'après la lecture attentive que nous avons faite de ces auteurs, nous croyons qu'il y a confusion dans ce qu'ils en disent, et que la plupart de leurs indications regardent la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

C'est avec la semence du *Sinapis alba* qu'on fait la plus grande partie de la moutarde employée, surtout celle qui est de bonne qualité; on choisit de préférence la *graine d'Allemagne*, qui est plus grosse et plus nette que celle *de pays* (de Flandre, etc.); les moutardes communes se font avec la noire. Voyez plus bas à *Sinapis nigra* ce que nous disons de l'emploi de ce condiment.

Macartan. De la moutarde (blanche) considérée comme sialogogue, etc. (*Journal gén. de médecine*, XXXIV, 72 ; 1809). — Cooke (C.). *Observationes on the efficacy white mustard seede, etc.* Glocester, 1822 ? cinq. édit., 1829 Traduit en français. — Henry fils et Garot. Recherches sur l'état du soufre dans la semence de moutarde blanche (*Journ. de chimie méd.*, I, 439 et 467 ; 1825). — *Idem*. Expériences sur les graines de moutarde-blanche, etc., en réponse à un mémoire de M. Pelouze (*Journ. de pharm.*, XVII, 1 ; 1831). — Cadet (F.). Observations sur l'emploi médical de la graine de moutarde blanche (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, X, 366; 1827). — Annales des propriétés de la moutarde blanche. Paris, 1829. — Turner-Cooke (C.). Observations sur l'efficacité de la graine de moutarde blanche, etc. Paris, 1830, in-12, cinq. édit. — Boutron et Robiquet. Nouvelles expériences sur la semence de moutarde blanche (*Journ de pharm.*, XVII, 279). — Didier. Sur l'emploi de la moutarde blanche. Paris, 1832.

S. arvensis, L., moutarde sauvage, Sénevé, Sanve, Sendre. Cette espèce, qui n'est souvent que trop abondante dans nos moissons, et qui, lors de l'épanouissement de ses fleurs, les couvre d'un magnifique tapis jaune, se distingue par ses siliques alongées, glabres, quadrangulaires et horizontales ; ses semences, très-petites, sont assez analogues de forme, de volume, etc. (seulement un peu plus petites, noires et lisses), avec celles du *S. nigra*, L., de sorte qu'on en trouve une certaine quantité de ces dernières dans la moutarde du commerce. Il y a lieu de croire, d'ailleurs, qu'elles en ont toutes les propriétés thérapeutiques et chimiques, de manière que ce mélange est ici sans inconvénient. On purge les céréales des graines de moutarde qu'elles renferment, au moyen du crible, à travers lequel elles passent, à cause de leur finesse. Cette semence se trouve surtout dans ce qu'on appelle, dans le commerce, *moutarde grise*.

S. cernua, Thunb. Cette plante du Japon a ses semences employées dans ce pays pour en extraire une huile dont on s'éclaire. On y mange ses feuilles jeunes (Thunberg, *Voyage*, IV, 14, 64).

S. chinensis, L. On se nourrit à la Chine des feuilles de cette espèce, qui y croît ainsi que dans l'Inde. Les Mahométans et les Indous regardent ses semences comme stimulantes et stomachiques. Ils en font des sinapismes en les réduisant en poudre et les délayant avec du vinaigre, comme nous faisons chez nous de celles du *S. nigra*, L., et ils les appliquent sur les parties rhumatisées, affaiblies, douloureuses, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 231).

S. dichotoma, Roxb. Elle a les propriétés de notre *Sinapis nigra*, L. On tire de l'huile des semences de cette plante du Bengale, ainsi que de celles des *S. ramosa* et *S. pekinensis*, du même auteur (*Journ. de bot.*, VI, 209).

S. harra, Forsk. Ses feuilles, réduites en poudre et délayées dans l'eau, sont données aux femmes enceintes, dont elles favorisent la grossesse (*Flora ægypt. arabica*, 118).

S. nigra, L., Moutarde, Moutarde officinale, Moutarde noire (*Flore médicale*, V, f. 261). Cette espèce[1], qui se trouve assez communément dans les moissons de toute l'Europe, a ses siliques longues, quadrangulaires, glabres et appliquées contre la tige, ce qui est à peu près le seul caractère par quoi elle diffère du *S. arvensis*, L., qui en est fort voisine. On arrache cette plante, afin d'empêcher qu'elle ne nuise aux moissons; on la donne aux bestiaux pour nourriture, comme on le fait de la moutarde sauvage et de la blanche, qu'on regarde comme mauvaise herbe. En Crète, Olivier dit qu'on les mange. Cependant, ce végétal si dédaigné, est pourtant une des plantes les plus employées, dont on obtient les effets les plus remarquables, et qu'on peut à bon droit placer parmi celles qui sont les plus utiles à l'homme, tant sous le rapport médical, que sous celui des avantages qu'elle procure à l'économie domestique et à l'art culinaire, etc., ainsi que nous allons le dire. On tire la graine de Strasbourg, de l'Allemagne, etc.; nos moissons regorgent de ce *Sinapis*, mais on le sarcle avant la maturité des semences.

Les anciens ont employé cette moutarde. Hippocrate (*De Victu ratione, lib.* II) dit qu'elle cause des difficultés d'uriner; Galien la croyait propre à purger les humeurs, et s'en servait en gargarisme dans les ulcérations de la bouche; Dioscoride la donnait dans l'hypochondrie, l'anorexie, la chlorose, la cachexie, etc. Les Grecs employaient surtout un vinaigre de moutarde, qu'ils prescrivaient dans les maladies cutanées.

---

[1] On indique un *sinapis ingra*, W., dans le *Bulletin de pharmacie* (VI, 255), qui n'est dans aucun auteur. Si c'est *S. nigra* qu'on a voulu écrire, cette plante est de Linné et non de Willdenow.

On ne se sert que des semences du *Sinapis nigra*, L. Elles sont rouges, puis noirâtres à leur complète maturité, du volume de la tête d'une petite épingle, lisses, rondes, inodores étant entières, finement ponctuées, vues à la loupe, ce qui n'a pas lieu pour les graines du *S. arvensis*, L. (on rencontre un certain nombre de grains blancs parmi les noirs, ce qui dépend d'une variété de la plante); elles sont au nombre de 6 à 8 dans chaque côté des siliques; leur saveur, broyées entre les dents, est d'abord moins amère, moins piquante que celle du *S. alba;* mais si on les mouille étant brisées, il s'y développe, au bout de quelques heures, une saveur âcre et un montant qui pique la bouche, et même les yeux. Aussi, ne doit-on faire que peu d'usage de cette semence entière, parce qu'elle est bien moins active qu'étant pulvérisée et humectée. C'est ainsi que M. Fauré assure qu'elle ne donne absolument rien au vin antiscorbutique, où elle entre entière (*Journ. de pharm.*, V, 442); de sorte qu'on ne doit l'y ajouter qu'en poudre, comme on le fait dans l'*Emplâtre* et l'*Onguent épispastiques.* Cependant on assure que pendant le siége de La Rochelle, la graine de moutarde, infusée dans le vin blanc, sauva la vie à beaucoup de scorbutiques; on dit que les vaisseaux hollandais ont ordre d'en emporter toujours avec eux dans les voyages de long cours (Ray, *Hist. pl.* 803). Cette graine conserve ses qualités fort long-temps, quelque sèche qu'elle soit; la plus ancienne, non avariée, ne perd rien de sa force. On préfère, dans le commerce, la *graine rouge*, qui est celle du *Sinapis nigra*, à la noire, qui provient du *S. arvensis;* elles sont ordinairement mêlées, mais on choisit celle où la graine rouge domine, parce qu'elle est plus grosse, mieux nourrie, plus huileuse, etc. Geoffroy dit que mise dans un nouet et mâchée, elle est sialagogue. Quelques auteurs ont conseillé des lavemens avec la décoction de moutarde comme fortement dérivatifs; d'autres en gargarismes. On en a même préparé des bains.

La pulvérisation de la graine de moutarde se fait à l'aide d'une meule, qui l'écrase, puis on la passe au tamis; il y a des établissemens exprès pour cela à Paris; les pharmaciens l'achètent toute pulvérisée, ou, si on veut qu'elle le soit extemporanément, on la pile dans un mortier, cette semence ne se mettant jamais en poudre sèche, à cause de l'huile que contient l'amande qu'elle renferme. Autrefois, on séparait les fragmens de pellicules ou son, en quoi on avait grand tort, car il paraît que c'est surtout dans cette partie que résident les portions actives; aussi avait-on des poudres de moutarde le plus souvent inertes, d'autant qu'on y ajoutait de la poudre du tourteau de colsa, du son, de la farine de pois, de maïs, avariées, ce qui en augmentait la quantité et en diminuait la force. On lit, dans quelques

ouvrages, qu'on ajoute de la graine de lin à la moutarde pour pouvoir la réduire en poudre; c'est une erreur; mais on y mélange quelquefois cette farine après sa pulvérisation, parce que, entière, la graine de moutarde vaut 8 à 10 sous la livre, et 20 à 25 sous en poudre, sans doute à cause de la difficulté que présente sa pulvérisation. Le plus souvent, celle qu'on trouve chez la plupart des herboristes et des épiciers, est falsifiée. Aujourd'hui, on laisse l'écorce avec le reste de la semence, aussi a-t-on actuellement des farines de moutarde plus forte qu'autrefois, ce qui est une modification avantageuse, attendu qu'on a souvent besoin d'un effet prompt et marqué de son emploi.

La poudre de moutarde doit être d'un vert jaune, avec des points noirâtres, qui sont les débris des enveloppes des semences. Il faut la prendre fraîchement broyée, parce qu'on la dit plus forte, plus active; on doit la conserver à l'abri de la lumière et dans des sacs ou boîtes fermées. On remarque qu'elle imbibe d'huile le papier, et qu'avec le temps cette farine rancit, à cause de la présence de cette huile, ce qui ne lui ôte pas de sa force, comme s'en est assuré M. Robinet, qui conseille même d'extraire préalablement l'huile de toutes les semences dont la farine est destinée à être employée à préparer des sinapismes, des pédiluves, qui est plus forte alors à quantité égale que lorsqu'elle conserve son huile (*Journ. de chim. méd.*, II, 347; *Revue méd.*, III, 171). Quelques pharmaciens prennent cette précaution pour pouvoir conserver cette poudre sans rancir. On assure que la poudre de moutarde fait coaguler le lait, et que, mêlée au sang, elle y détermine la formation d'une couenne semblable à celle dite inflammatoire. On obtient l'huile de moutarde en pilant et réduisant en pâte ses semences, qu'on soumet à l'action d'une forte presse, dans des sacs de coutil; elles donnent environ le cinquième de leur poids[1] d'une huile douce, presque inodore, plus consistante que celle d'olive, ce qui la fait appeler dans quelques livres *Huile de beurre;* elle est d'une couleur ambrée, ne se figeant qu'au dessous de zéro, soluble dans 4 parties d'éther et mille d'alcool, susceptible de former un savon très-ferme; elle est connue depuis très-long-temps. Mésué l'appliquait sur les tumeurs froides comme résolutive. Boerhaave l'administrait à la dose de deux onces pour purger. M. Julia Fontenelle, dont nous tirons ces détails, et dont un mémoire sur la mou-

[1] Comparativement le tégument de cette graine est plus volumineux que celui des semences du *Sinapis alba*, ce qui explique pourquoi celles-ci donnent plus d'huile.

tarde a été couronné par la société de médecine de Marseille, dit l'avoir employée comme anthelminthique, et qu'elle lui a paru remplacer très-bien l'huile de ricin à la même dose.

On extrait encore de la moutarde une autre sorte d'huile, appelée à bon droit *volatile*, qu'on obtient par la distillation de ses semences dans 8 ou 10 parties d'eau, et à laquelle elles doivent toutes leurs propriétés; l'eau distillée est laiteuse, âcre et piquante; l'huile qui la surnage est d'une couleur citrine, d'une odeur aussi vive et pénétrante que l'ammoniaque; elle est plus pesante que l'eau, ce qui est rare dans ces huiles, et ce qui est unique parmi nos végétaux indigènes; une autre particularité, c'est qu'elle est soluble dans l'eau; 9 à 10 grains de cette huile sont dissous par une livre d'eau, qui en acquiert un goût, une odeur et une causticité très-marqués; elle est aussi très-soluble dans l'alcool et le vin, dissout le soufre, le phosphore, et s'oppose à la fermentation du moût de raisin; M. Julia Fontenelle dit avoir conservé celui-ci plus de deux ans sans qu'il ait fermenté. Une seule goutte de cette huile, appliquée sur la langue, y produit le sentiment d'une brûlure insupportable qui se propage au nez, à la gorge, à l'estomac; appliquée sur la peau, elle détermine une douleur très-vive et un effet caustique; en solution dans l'eau, elle agit comme rubéfiant, et serait préférable aux sinapismes de farine de moutarde, dans les cas où on voudrait agir avec promptitude; alors on appliquerait sur la peau un linge imbibé d'eau saturée de cette huile, et, au bout de deux minutes, l'effet vésicant se ferait sentir; on mouille de nouveau la compresse, et on la réapplique s'il est nécessaire. On peut l'employer en frictions sur les membres paralysés, contre l'anaphrodisie, etc., etc.; l'eau qui en est imprégnée est propre à guérir la gale, ainsi que s'en est assuré M. Julia Fontenelle dans 12 cas, d'après la curieuse note dont nous tirons ces détails (*Journ. de chimie médicale*, I, 130). M. Fauré propose comme rubéfiant instantané la solution de l'huile essentielle de moutarde dans l'alcool, dans la proportion d'une partie sur 20 de ce dernier liquide (*Journ. de pharm.*, XVII, 643); on l'a aussi conseillée par goutte dans des potions excitantes.

Outre les deux espèces d'huile dont nous venons de parler, on a signalé dans la moutarde noire du mucilage, une matière albumineuse, du soufre, de l'azote; du sulfate et du phosphate de chaux dans sa cendre (Thibierge, *Journ. de pharm.*, V, 446). L'huile essentielle paraît contenir du soufre, soit en simple solution, soit à l'état de combinaison, suivant le même. Thompson dit qu'en triturant la poudre de moutarde avec la chaux, il s'en dégage beaucoup d'ammoniaque (*Journ. de pharm.*, V, 448). M. Fauré admet, dans

la composition de la moutarde, une matière verte qui paraît concourir à la formation de l'huile volatile; du sulfo-sinapisme, comme dans le *sinapis alba*, L., qui accompagne la matière verte (*Journ. de pharm.*, XVII, 308). Il y a long-temps que Margraaf avait signalé le phosphore dans la moutarde.

Nous avons dit plus haut que les semences de moutarde entières avaient peu d'activité; à peine sont-elles broyées, que l'accès, ou plutôt l'humidité de l'air qu'elles paraissent absorber avidement, y fait naître, en quelque sorte, des propriétés nouvelles; aussi les chimistes attribuent-ils les composés qu'elles donnent alors à des combinaisons nouvelles qui n'y existaient pas (Guibourt, *Réclamation sur la non-préexistence de l'huile volatile dans la graine de moutarde*, etc. *Journ. de pharm.*, XVII, 360). L'eau, en contact avec la farine de moutarde, surtout à une haute température, y développe bientôt un montant, une force très-remarquables; on avait cru que les acides végétaux avaient surtout cette propriété; mais l'opinion des chimistes est unanime aujourd'hui pour reconnaître que l'eau lui donne plus d'activité que le vinaigre.

La moutarde en poudre sert à préparer plusieurs médicamens importans, telles que les *Sinapismes* (voyez ce mot), des cataplasmes résolutifs et des pédiluves. On mêle ou on saupoudre parfois les cataplasmes de farine de lin (IV, 125), de farines résolutives, etc., avec celle de moutarde, pour les rendre un peu excitans, plus actifs, etc. Ce sont, en quelque sorte, des demi-sinapismes qui agissent comme ceux-ci, seulement à un degré moindre. Voyez *Sinapismes*.

Les pédiluves sinapisés se préparent en délayant plusieurs poignées de poudre fraîche de moutarde dans de l'eau bien chaude, ce qui y fait se développer sur-le-champ les principes actifs de cette semence; pour produire cet effet d'une manière plus marquée encore, M. Thibierge propose de la délayer dans l'eau bouillante, qu'on laisse refroidir jusqu'à la température que le bain de pied doit avoir, en couvrant pourtant le vase (*Journ. de pharm.*, V, 447); on y ajoute parfois des acides, des alkalis, de la cendre, etc., pour leur donner plus de force; mais ces substances n'en ajoutent pas à la moutarde, elles agissent seulement par celle qui leur est propre (*Journ. de pharm.*, XVII, 307). Ces *pédiluves rubéfians* se donnent dans les cas indiqués à ce mot (V, 229).

M. Macartan conseille l'usage de la poudre de moutarde comme sternutatoire. Quelques auteurs l'ont prescrite à l'intérieur contre la chlorose, l'hydropisie, etc. On fait un onguent avec cette poudre et de la graisse pour guérir la gale.

Un des emplois les plus fréquens de la semence du *Sinapis nigra* et surtout du *S. alba*, est pour la composition condimentaire appelée *moutarde*, nom qui vient de *mustum ardens*, parce qu'on la fabriquait autrefois avec la farine de cette graine et le moût du raisin. En général pour la confectionner on met tremper la graine de moutarde dans le vinaigre ; au bout de 24 heures on la broie, puis on la délaie dans le moût de vin, la bière, le vinaigre, etc., suivant la recette du fabricant ; on y ajoute des aromates, des herbes odoriférantes, surtout de l'estragon, du citron, des anchois, des truffes, etc., et on repasse de nouveau à un moulin à broyer ; puis on la conserve quelque temps avant de la mettre en vente, parce qu'on a observé que la moutarde trop fraîche était amère, désagréable, et qu'en vieillissant elle s'adoucissait, se fondait, devenait plus savoureuse. On estimait beaucoup autrefois la *moutarde de Dijon*, mais elle était trop forte et peu agréable ; celles de Maille et de Bordin sont aujourd'hui très-prisées et fort délicates. On sait combien est répandu l'usage de ce condiment, qui est un puissant digestif, et un bon stimulant de l'estomac, propre à exciter l'appétit, et par suite la digestion ; on lui a accordé, dès le temps de Pythagore, d'augmenter la mémoire, la gaîté, etc., ce que Murray dit avoir éprouvé sur lui-même. Il convient aux gasters paresseux, froids, faibles ; dans la convalescence des maladies où ce viscère reste parfois engourdi ; dans certains dérangemens des voies digestives. On en use avec les alimens visqueux, fades, la viande des jeunes animaux, celle de poisson, les légumes insipides, aqueux, etc., surtout dans les pays froids, pendant les temps pluvieux, humides, malsains ; chez les sujets lymphatiques, décolorés, âgés, etc., qui mènent une vie sédentaire, etc. On en mêle dans les sauces, telles que celles dites Robert, à la Tartare, dans les rémoulades, etc. Sa fabrication occupe une profession seule. L'excès ou l'abus de la moutarde peut avoir ses inconvéniens, et il y a des estomacs trop chauds auxquels elle ne convient pas. On doit s'en abstenir toutes les fois qu'il y a fièvre, maigreur extrême, etc. (Haller, *Stirp. helv.*, n° 465).

Les anciens usaient ainsi que nous de la moutarde comme condiment ; Columelle la qualifie de *lacrymosa* parce qu'elle *monte au nez* comme on sait ; Clément VII l'aimait beaucoup, et chacun s'efforçait de lui en faire à son goût, ce qu'il récompensait grandement, de sorte que chacun voulait être le moutardier du pape (Valirius, *Hyerogly.*, *lib.* LVII). La moutarde d'Egypte était surtout en honneur dans l'antiquité.

On se sert parfois de la moutarde toute faite des marchands, pour sinapisme, et on observe qu'elle opère très-bien la rubéfaction. On

a fait à ce sujet une remarque qui n'a pas échappé sans doute à la plupart de nos lecteurs ; c'est que la même quantité de ce condiment qui produirait la vésication de la peau, avec chaleur, douleur, ne fait que stimuler doucement l'estomac sans y causer aucun de ces phénomènes. Il est positif que l'action de la farine de cette crucifère est plus marquée sur la peau que sur les membranes muqueuses, ce qui explique les effets bénins de la moutarde blanche à l'intérieur ; il est probable que la noire entière ne serait guère plus active. Callisen dit même en avoir donné plusieurs gros dans les fièvres putrides (*Act. reg. soc. nat.*, I, 364) ; cependant on n'a pas fait en France d'expériences directes avec cette dernière. On trouve à la vérité dans Cullen et dans Ruysch, Bergius (*Mat. med.*, 581) des cas où on conseilla celle-ci entière à des hydropiques, qui en ont éprouvé de bons effets; on l'a donnée contre les convulsions, les fièvres intermittentes avec succès, à la dose de 3 à 5 cuillerées par jour. A côté de cela Wanswieten cite (*Comment. in aphor. Boerh.*, II, 30) un cas où ce traitement changea une fièvre de cette nature en une continue qui devint mortelle ; il est vrai que le malade en prit pendant trois jours *délayée dans l'esprit de genièvre ;* nous devons ajouter qu'il y a quelque confusion dans les livres sur l'espèce de moutarde employée ; nous croyons donc qu'il faut de nouvelles expériences sur l'usage de la graine de moutarde noire entière à l'intérieur, avant de s'en servir par cette voie, qui pourrait avoir aussi ses avantages.

Wedel (G.-W.). *Programma de sinapi scripturæ.* Ienæ, 1690, in-4. — Vasa (D.). *An condimentum, medicamentum sinapi?* Parisiis. — Bourdier de la Moulière. *An salubre condimentum sinapi.* Parisiis, 1743, in-4 — Fourcroy et Vauquelin. Note sur l'analyse de la moutarde (*Ann. du muséum*, X, 178). — Thibierge. Examen analytique de la graine de moutarde noire (*Journ. de pharm.*, V, 439). — Fontenelle (J.). Observations chimiques et médicales sur la moutarde (*Journal de chimie méd.*, I, 130). — Fauré (J.). Sur les semences de moutarde noire (*Journ. de pharm.*, XVII, 299). — *Idem.* Note sur les moyens révulsifs externes (*Id.*, 643). — Guibourt. Réclamations sur la non-préexistence de l'huile volatile dans la graine de moutarde (*Id.*, 360).

SINAPISINE. Un des principes de la moutarde (*Sinapis*), encore peu connu, contenant du soufre, sur lequel on peut consulter le mémoire de MM. Henry fils et Garot (*Journ. de pharm.*, XVII, 1), et celui de MM. Boutron et Robiquet (*ibid.* 279). Voy. aussi *Sulfo-sinapisine.*

SINAPISMES. *Sinapismi*, de σινάπι, moutarde ; bouillie faite avec la farine de la semence de moutarde noire ou rouge, qu'on applique sur une région du corps, comme dérivative, excitante, etc.

On la prépare en délayant la farine de moutarde fraîche avec du vinaigre, et à froid ; on croyait, au moyen de ce liquide, faire les sinapismes plus actifs ; depuis quelques années on s'est assuré que l'eau seule leur donnait plus de force, surtout si on l'employait bouillante pour délayer la farine de cette crucifère (*Journ. de chim.*

méd., VII, 383). MM. Trousseau et Blanc prétendent qu'il ne faut jamais laisser plus d'un quart d'heure un sinapisme préparé à l'eau, même lorsque le malade ne s'en plaint pas, à moins que la sensibilité ne soit émoussée dans la région où il est appliqué, ajoutant que si on veut le faire rester plus de temps, il doit être préparé avec le vinaigre, d'après des expériences directes et comparatives qui leur sont propres (*Archives gén. de méd.*, XXIV, 74). Dès 1810, on lit dans le *Compte rendu des travaux de l'école vétérinaire de Lyon*, que la poudre de moutarde est *pour le moins* aussi active délayée avec l'eau qu'avec le vinaigre. M. Robinet avait proposé pour donner plus de force à cette poudre, de la priver de son huile grasse, de manière que sous le même volume elle aurait un tiers plus d'activité (*Journ. de chim. méd.*, II, 247). On a même proposé de substituer l'huile essentielle de cette graine à sa farine, pour avoir des sinapismes plus énergiques encore. Voy. *Sinapis*. Mais nous devons observer qu'en général les sinapismes ordinaires ne sont déjà que trop actifs, lorsqu'ils sont préparés convenablement et avec de la poudre de bonne qualité, que fort souvent on peut à peine les laisser une heure en place, et que, loin de chercher à leur donner plus d'activité, on est dans l'obligation parfois d'en diminuer la force en y ajoutant de la farine de lin, ou en se bornant de couvrir des cataplasmes de cette dernière d'une couche de celle de moutarde. Cependant nous adoptons la substitution de l'eau au vinaigre comme simplifiant la préparation de ce médicament et le rendant moins coûteux.

On applique les sinapismes à nu sur les parties indiquées, après les avoir rasées, s'il est nécessaire, afin qu'ils ne soient pas trop douloureux à enlever. On n'attend pas ordinairement qu'ils aient rougi la peau; on les ôte au bout d'une demi-heure à 4 heures, suivant la nature du mal pour lequel on les pose; le plus ordinairement ils ne rougissent pas d'abord la place; ce n'est que le lendemain ou le surlendemain qu'elle se colore; l'épiderme s'en va par écailles au bout d'un certain nombre de jours; dans ce cas il faut seulement couvrir cette région d'un linge fin pour éviter les frottemens irritans. Si l'action du sinapisme a été vive, il y a des ampoules, et la plaie suppure comme celle d'un vésicatoire, et peut-être plus long-temps même. Le pansement s'en fait avec du cérat, etc. Dans les maladies adynamiques on voit parfois ces plaies devenir gangréneuses et exiger des soins que réclame ce genre d'affection. On a observé que les sinapismes agissaient sur la peau des animaux comme sur celle de l'homme (*Compte rendu des travaux de l'école vétérinaire de Lyon*, 1810).

Les phénomènes produits par l'application des sinapismes ont quelque chose de particulier; à l'excitation causée par toute espèce d'ir-

ritation externe, comme la fréquence du pouls, l'augmentation de la sensation de la chaleur, la production d'une sorte de fièvre factice, de la douleur, etc., il se joint un trouble nerveux, une agitation plus marquée, etc.; cela est à tel point chez certains individus très-susceptibles, qu'ils ne peuvent les souffrir dix minutes, et qu'on en a vu jeter les hauts cris après moins de temps encore, et arracher ces topiques. Il est probable que ce résultat tient à la nature spéciale de l'action de la moutarde sur l'appareil nerveux des sujets. Chez ceux-là il faut recourir à d'autres révulsifs.

Les sinapismes s'emploient dans le cas où on veut établir une excitation générale; mais le plus ordinairement c'est comme moyen révulsif ou dérivatif qu'on s'en sert. Le premier mode d'agir leur est commun avec celui de tous les topiques excitans; le second offre quelque chose qui leur est propre; effectivement les sinapismes se prescrivent surtout dans le cas où les maladies sont produites par des virus ou des humeurs mobiles de leur nature, comme le rhumatisme et la goutte; leur prescription, lorsque ces principes morbifiques sont portés sur des organes très-essentiels à la vie, comme le poumon, le cœur, l'estomac, est pour ainsi dire populaire et domestique. On applique vite de la moutarde aux pieds dans ces déplacemens, et fréquemment on a la satisfaction de voir le rhumatisme et la goutte se porter de l'intérieur à l'extérieur et surtout aux extrémités. On emploie aussi les sinapismes contre les éruptions cutanées *rentrées*, surtout celles de nature errante, comme les dartres. En général, c'est dans les rétropulsions qu'on se sert de cette sorte de médicament. Lorsque le mal qu'on veut combattre a son siége dans le système nerveux, on conseille des sinapismes, à cause de l'action bien marquée de la moutarde sur cet appareil, comme dans les affections soporeuses, paralytiques, la débilité musculaire, l'apoplexie, etc. Cependant elle serait contraire dans le cas où les affections nerveuses sont accompagnées d'irritation, de chaleur, etc.

On fait encore un autre usage de cet agent thérapeutique, qui effraie moins que le vésicatoire, en ce qu'il n'y a pas de peau à arracher ni de pansement à faire, etc., c'est lorsqu'on n'a besoin que de produire une action modérée, comme dans le cas d'une simple douleur rhumatismale fixée dans une partie où elle gêne; c'est un moyen d'essai, plus doux que le vésicatoire, et auquel les malades ne répugnent pas comme à celui-ci. Dans cette circonstance, ou d'autres analogues, on ne se sert même que de cataplasmes de farine de lin bien chauds, saupoudrés de farine de moutarde, qui ne produisent qu'une demi-*sinapisation*. On prescrit cette modification du sinapisme pour provoquer la sueur aux extrémités, en les enveloppant

chacune d'une sorte de chausson semblable, dans le cas de douleurs vagues, de congestion vers la tête ou la poitrine, etc., pour provoquer les règles, etc. M. Trélat dit qu'on peut guérir la colique métallique en appliquant des sinapismes sur les membres (*Journ. des progrès des sc. méd.*).

On a prétendu qu'on pouvait produire une sinapisation stomachique, comme on en cause une externe, en donnant la graine, et même la poudre de moutarde noire à l'intérieur. Quelques auteurs l'ont même conseillée de la sorte dans l'hydropisie, les fièvres intermittentes, les fièvres adynamiques, etc. Nous manquons de renseignemens positifs sur ce sujet, qui exige de nouvelles expériences. Nous ne connaissons bien que l'emploi de la semence de moutarde blanche entière donnée de la sorte. Voyez *Sinapis*.

Robinet. Préparation de la moutarde pour sinapisme (*Journ. de chimie méd.*, II, 347). — Trousseau et Blanc. Note sur l'emploi des sinapismes (*Archives gén. de méd.*, XXIV, 74).

Sinapistrum. Nom du genre *Cleome* (II, 313) dans quelques auteurs.

Sinapium. Moutarde. Composition condimentaire, faite avec la farine des semences de plusieurs plantes du genre *Sinapis*, etc.

Sinapou. Nom que porte à Cayenne le *Galega sericea*, Lam. (III, 324), qui est le *S. cinerea*, L.

Sinasbar. Nom arabe de la *Menthe aquatique*.

Sindhoovara. Nom indien du *Vitex trifoliata*, L.

Sindion. Nom de l'écorce de la grenade, fruit du *Punica Granatum*, L. (V, 538), dans quelques auteurs.

Sindoe. Nom malabare du *Laurus Malabathrum*, L. (IV, 59).

Sindur, Sindura. Noms hindou et sanscrit du *Deutoxyde de Plomb*.

Sinesischer zimmt. Un des noms allemands du *Cassia lignea* (IV, 52).

Sing-drostel. Nom allemand de la grive, *Turdus musicus*, L.

— roula. Nom népaul du *Cassia lignea*.

Singe. Voy. *Simia*.

Singginjanascha. Nom indou du *Corchorus olitorius*, L. (II, 426).

Singhène. Nom du *Cassia Sieberiana*, DC., au Sénégal.

Singikf, Singits. Noms japonais du *Chrysanthemum coronarium*, L. (II, 271).

Singlo. Nom d'une variété de thé. Voy. *Thea*.

Singofau. Herbe parasite de Madagascar, dont les feuilles, appliquées en topique, sont propres à éclaircir la vue.

Sinkoo. Un des noms japonais du bois d'aigle. Voyez *Aquilaria malaccensis*, Lam. (I, 373).

SINNBERG (Eaux min. de), en Bavière. Elles sont décrites dans l'ouvrage allemand de A. Vogel sur les eaux minérales de ce royaume (Munich, 1829, in-8).

Zwierlein (C.-A.). *Effectus aquæ Sinnbergensis juxta Bruchenaviam in terris Fuldensibus* (*Nova acta acad. nat. cur.*, VIII, 87).

Sinngrun. Nom allemand de la petite pervenche, *Vinca minor*, L.

Sinogarlica. Nom polonais de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

Sinopis, Sinopica miltos. Synonymes de *Rubrica sinopica*, espèce d'ochre rouge, dont les anciens distinguaient 3 variétés quant à l'intensité de la couleur (Pline, XXXV, 6).

Sinsarati. Nom brame du *Solanum indicum*, L.

Sintoc (*cortex*). Un des noms indiens de l'écorce du *Laurus Malabratum*, L. (IV, 59).

SINUESSA. Ville du royaume de Naples. Pline (XXXI, c. 4) dit qu'il y existe des sources thermales qui guérissent la folie et rendent les femmes fécondes.

Sinza. Nom brame du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Sion. Nom grec du genre *Sium* des Latins ; quelques anciens auteurs le donnent à des Ombellifères de genres différens, ou même à quelques plantes crucifères.

Sionanna Un des noms indiens de l'*Ophioxylon Serpentinum*, L ? (V, 45).

Sipanea pratensis, Aubl. Cette plante herbacée, de la Guiane, de la famille des Rubiacées, de la Pentandrie Monogyynie, y est employée comme astringente contre la gonorrhée, et sa décoction pour laver les plaies, les ulcères, etc. (Aublet, *Guiane*, I, 148.

Siphonia elastica, Pers. Arbre de la famille des Euphorbiacées, de la Monadelphie décandrie, qui croît à la Guiane, et dont le suc laiteux, recueilli et desséché, forme le *Caoutchouc* (voy. ce mot, II, 71), de son nom indien *Cahuchu*, ce qui faisait appeler ce végétal *Siphonia cahuchu*, par Richard père. Le nom de *Siphonia* vient de σίφων, tube ; il a été substitué par Schreber à celui d'*Hevea*, Aublet, à cause de sa consonnance avec un autre genre *Evea*. Linné fils appelait l'arbre au caoutchouc, *Jatropha elastica*. Aublet assure que les amandes de son fruit, ou noisettes, comme il les désigne, sont comestibles (*Guiane*, II, 871).

Sipo de champo. Paquets de petites tiges herbacées, inodores, d'une saveur faiblement salée, employées comme anthelminthique au Brésil (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 278).

Sipopira. Synonyme de *Sehipira* (VI, 276).

Sipparis. C'est le nom de la daurade, *Sparus Aurata*, L., en grec moderne.

SIPPENEAU. Montagne située à 2 lieues 1/2 d'Abensberg en Bavière ; elle offre une quarantaine de sources sulfureuses, dont l'eau, peu employée, contient de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de soude, des sulfates de chaux et de magnésie, du muriate de soude, de l'oxyde de fer et du carbone sulfuré (*Dict. des sc. méd.*, LI, 395).

SIPUNCULUS, Siponcles. Genre d'Echinodermes sans pieds, dont une espèce, le *S. edulis*, Cuv. (*Lumbricus edulis*, Gm.), sert de nourriture aux Chinois qui habitent Java, et qui vont le chercher dans le sable. Cette espèce paraît identique avec le *S. nudus*, L., des étangs salés du Languedoc.

Sir. Nom persan de l'ail, *Allium sativum*, L.

Sira-manghits. Petit arbre de Madagascar dont toutes les parties

ont l'odeur de girofle, et qui suinte une résine jaune odorante, employée dans la médecine des naturels.

Siradan. Voy. *Cadeac* (II, 8).

Siragum. Nom tamoul du cumin, *Cuminum Cyminum*, L. (II, 516).

Siraphah. Nom de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L., en arabe.

Sirée. Nom malais du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

Sirena de mar. Nom catalan du guêpier commun, *Merops Apiaster*, L.

Sirès. Plante de Perse dont la poudre forme une sorte de colle avec l'eau chaude, d'après Olivier.

Sirguerito. Un des noms espagnols du chardonneret, *Fringilla cardualis*, L.

Siri. Grand coq de bruyère, *Tetrao Urogallus*, L., en Piémont.

— Nom javan du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).

Siri ou Siry. Nom malais du *Piper siriboa*, L., d'après Labillardière (*Voyage à la recherche de Lapeyrouse*, I, 348), ou du *Piper betle*, L., ou même de la noix d'arec, suivant Thunberg (*Voyage*, II, 362 et 364). M. Lesson dit qu'on désigne aussi sous ce nom le mélange appelé *Betel* (I, 583).

Siri-daun. Nom malais du *Piper Amalago*, L. (V, 328).

— kaya. Nom javan de l'*anona squammosa*, L. (I, 311).

Siriboa. Nom indien du *Piper Siriboa*, L. (V, 341).

Sirifole. Nom bengalais du *Cratæva Marmelos*, L., *Ægle Marmelos*, Corr. (I, 84).

Sirifolium. Nom malais du *Piper Amalago*, L. (V, 328).

Sirimangan. Nom du *Piper Betle*, L. (V, 329), chez les Malais.

Siringa. Orthographe vicieuse de *Seringat*.

Sirinx, Syringodes. Noms indiens du *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).

Sirire. Nom de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L., à Madagascar.

Siritch. Nom arabe de l'huile du *Sesamum orientale*, L. (VI, 332).

Syrium myrtifolium, L. Synonyme de *Santalum album*, L. Voy. *Santal*. Le *Sirium decumanum*, Rumphius, est le *Piper Methysticum*, Forst.

Siro-juri. Un des noms du lis blanc au Japon. Voy. *Lilium*.

SIRONA (Sirona-Bad). Ces eaux, froides et sulfureuses, employées depuis 1802, contiennent par livre, d'après M. Büchner : 1° principes fixes anhydres : hydrochlorate de soude, 1,97 grains; h. de magnésie, 0,214; sulfate de soude, 1,364; s. de chaux, 0,209; carbonate de soude, 0,226; c. de chaux, 0,883; c. de magnésie, 0,037; c. de protoxyde de fer, 0,042; matière extract. résineuse, 0,055; m. extr. aqueuse, 0,069; 2° gaz acide carbonique, 0,834 p. cubes et g. a. hydrosulfurique, 0,767.

Les bains Sirona, près Nierslein, et leurs sources minérales (en allemand). Mayence, 1827, in-8.

SIROPS, *Syrupi*, de l'Arabe *Sirab*, *Siruph* ou *Scharab*, qui signifient *potion*. Médicamens officinaux internes, de consistance visqueuse, composés de liquides chargés des principes médicamenteux qu'ils tiennent en dissolution et de sucre; ce dernier y entre comme agent conservateur; les sirops ne diffèrent des *Mellites* (IV, 297), que parce que ces derniers sont préparés avec le miel au lieu de l'être avec du sucre.

On divise les sirops en simples et composés, suivant qu'ils ne contiennent que les principes solubles d'une seule substance, ou qu'ils contiennent ceux de plusieurs; on les range encore en *purgatifs* et *altérans*, c'est-à-dire sudorifiques, fondans, etc., suivant la nature des corps qui en font partie. Enfin on les partage encore en *sirops médicinaux* et en *sirops d'agrément*, tels que ceux de groseille, de limon, de vinaigre, d'orgeat, etc., que l'on prend pour se rafraîchir, etc., qui sont du domaine du confiseur. Plus récemment on a classé les sirops en ceux par *coction* et ceux par *solution* (*Journ. de pharm.*, VIII, 396), et proposé de les faire à l'autoclave (*id.*, VI, 315 et 387).

La bonne préparation des sirops est une chose importante, en ce que d'elle seule dépend pour ainsi dire la vertu de ce médicament; s'il y a des principes volatils dans les substances qui font la base du sirop, on le prépare dans des vaisseaux clos, et le sucre qui doit lui donner la consistance nécessaire doit être très-pur, et mis en quantité suffisante, afin qu'il n'ait besoin que de fondre; ceux qui sont composés de principes fixes se font à vases ouverts et le plus souvent par décoction et rapprochement, et avec du sucre moins pur. Pour être de bonne qualité, les sirops doivent avoir une bonne consistance; pas assez cuits, ou si le sucre n'y est pas en quantité suffisante, ils fermentent; trop cuits, ou si le sucre est surabondant, celui-ci cristallise; la quantité qui se dépose est en plus grande proportion que celle surabondante, de manière que le sucre ne reste plus en assez grande quantité dans le médicament, et qu'il fermente comme celui où il manque primitivement. Dans ces deux cas les sirops perdent leurs propriétés, deviennent acescens et nuisibles; il faut les jeter. En général, la proportion du sucre est de 30 onces, s'il est bien pur, par livre de liquide; les sirops acides n'en exigent que 28, et les sirops vineux que 22. Il faut un quart de plus si on se sert de cassonade. Les sirops doivent être conservés à la cave, dans des vases bien bouchés et toujours pleins. Ils travaillent dès que les bouteilles qui les recèlent sont entamées, aussi faut-il qu'elles aient un petit calibre afin de rester en vidange le moins de temps possible.

Cette sorte de médicament a l'avantage de conserver pendant assez long-temps les propriétés des corps qui en font partie, au moins d'une saison à l'autre. On en peut garder certains, 10, 20 ans et plus, en bon état, s'ils sont bien préparés et mis en lieu convenable. Ils sont agréables à prendre, et permettent d'administrer sous cette forme des agens médicinaux qui eussent répugné à ingérer purs; on donne les sirops seuls, mais le plus souvent on en édulcore les tisanes, on les met dans les potions, les juleps, les loochs, etc.; on les prescrit par 1/2 once, par once et jusqu'à 3 et 4 en une seule fois, suivant

l'espèce. On les administre surtout aux enfans, qui prennent avec avidité tout ce qui est sucré ; c'est le fond de la pharmacie qu'on peut faire avec eux, surtout dans le premier âge.

Les plus employés sont ceux de gomme, de quinquina, diacode, anti-scorbutique, de guimauve, de chicorée (voyez sur ce sirop, *Journ. de pharm.*, VIII, 423), de limon, de groseilles, d'orgeat, des cinq racines, de belet (*Journ. des pharmaciens*, 4°, p. 574 et 397 ; et *Journ. de pharm.*, VI, 543), etc.

Voyez sur la fabrication des sirops, l'article qui leur est consacré dans le *Dictionnaire des drogues simples et composées*, de MM. Chevallier, Guillemin, etc. (IV, 559).

SIBBOO CANCHORIE VAYR. Nom tamoul du *Tragia Cannabina*, L.
— COORINJA VAYR. Nom tamoul du *Periploca sylvestris*, W. (V, 240).
— COROUTTIEI VAYR. Nom tamoul du *Trichosanthès incisa*, Rottl.
— KEEBAY VAYR. Nom tamoul de l'*Amarantus campestris*, W. (I, 221).
— POOLAY VAYR. Nom tamoul de l'*Illecebrum lanatum*, L. (III, 592).
— TALEI ELLEY. Nom tamoul du *Convolvulus Gemellus*, L. (II, 403).
SIBS. Un des noms arabes du *Guilandina bonducella*, L. (III, 439).
SIS. Nom hébreu des hirondelles. Voy. *Hirundo*.
SISA, SISAKA. Noms hindou et sanscrit du *Plomb*.

SISAMMA. Plante de Candie, de Syrie, de l'Inde, dont les semences fournissent une huile bonne à manger et à brûler, d'après Lémery (*Dict.*), avec laquelle on extrait l'huile de rose. Il est probable qu'il s'agit ici du *Sésame* (VI, 332).

SISARO. Un des noms espagnols du *Sium Sisarum*, L.
SISARON. Nom du chervi, *Sison sisarum*, L., dans Dioscoride.
SISELLE, SISÉRRE, SISETTE. Noms vulgaires du *Turdus viscivorus*, L.
SISER. Matthiole (*Comment.*, 203) donne ce nom au chervi, *Sium Sisarum*, L.
SISERS. Nom hollandais du pois chiche, *Cicer Arietinum*, L.
SISO. Nom japonais de l'*Ocymum crispum*, L. (V, 4).
SISON. Nom espagnol de la petite outarde, *Otis Tetrax*, L. (V, 125).

SISON AMMI, L. (*Heloscialum lateriflorum*, Koch), Ammi de Candie ou des anciens. Nous avons parlé de cette Ombellifère annuelle de l'orient et du midi de l'Europe, à *Ammi majus*, L., qui est l'ammi vrai ou officinal (I, 234), avec lequel il ne faut pas la confondre ; nous avons dit que ses semences étaient employées comme carminatives [1] ; celles du *S. amomum*, L., Sison ou Faux amome, autre Ombellifère annuelle, qui croît dans les haies et les buissons de l'Europe, qui a des semences fines et ovoïdes, sont également usitées comme carminatives, stomachiques et diurétiques, et font partie des *quatre semences carminatives*. Les eaux distillées de ces deux espèces de graines étaient prescrites autrefois à la dose de 1 à 3 onces dans les potions cordiales, sudorifiques, carminatives, etc. Dioscoride parle

[1] Voyez aussi à jusquiame (III, 570) ce que nous avons dit dans cet endroit des semences de l'*ammi majus*, L.

(*lib.* III, *c.* 55), sous le nom de *Sison*, d'une Ombellifère de Syrie, dont les graines ressemblent, dit-il, à celles de l'ache, *Apium graveolens*, L. (I, 364). On ne peut affirmer à quelle espèce linnéenne on peut rapporter cette plante; c'est à tort qu'on a soupçonné que c'était le *S. amomum*, L., puisque ses graines ne ressemblent nullement à celles de l'ache.

Sisopygis. Un des anciens noms du hochequeue, *Motacilla alba* et *cinerea*, L.

Siss. Nom commun des *Poissons* à la Nouvelle-Irlande.

Sistentia. Synonyme d'*Astringentia*. Voy. *Astringens* (I, 447).

Sistro. Nom de l'*Athamanta meum*, L. (I, 480), dans les Cévennes.

SISYMBRIUM. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la Tétradynamie siliqueuse, qui tire son étymologie du grec σισύμβριον, que portait, dans Dioscoride (*lib.* II, *c.* 121) et Pline (*lib.* XX, *c.* 22), un végétal, dans lequel on a cru reconnaître une de celles qu'il renferme. Il est fort nombreux en espèces, en général peu usitées; elles sont anti-scorbutiques, dépuratives, etc., comme la plupart des végétaux de cette famille.

S. amphibium, L., Raifort d'eau. Cette plante, qui doit son nom spécifique latin à ce qu'elle croît tantôt dans l'eau, tantôt sur ses bords, est remarquable par ses tiges faibles, simples; ses feuilles allongées; ses silicules ovoïdes gonflées (par dérogation au genre, ce qui l'a fait placer dans le *Brachiolobos* d'Allioni), portées sur des pédicules réfléchis. Elle est indiquée dans quelques ouvrages anciens comme anti-scorbutique; Forestus recommande ses semences comme anthelmintiques, et M. Didelot, cité par Villemet, dit les avoir données avec succès contre le *tænia;* ce dernier assure les avoir prescrites avantageusement contre les autres sortes de vers (*Mat. méd. indig.*, 101). On peut manger au printemps les racines et les jeunes feuilles de cette plante, qui est le *Raphanus aquaticus* des officines.

S. hispidum, Vahl. Cette espèce d'Egypte est employée, dans ce pays, par les femmes enceintes, pour favoriser la marche de leur grossesse.

S. Irio, L. Il croît chez nous aux lieux incultes, sur les décombres, et passe pour incisif, pectoral, anti-scorbutique, expectorant. Il est peu ou point usité.

S. Nasturtium, L. (*Nasturtium officinale*, DC.), Cresson, Cresson de fontaine (*Flore médicale*, III, f. 138). Le nom français de cette plante aquatique vient de *cresco*, croître, de la facilité de sa croissance; le latin du lieu où elle se plaît. On l'appelle aussi *Nasitor*, quoique ce soit plus particulièrement le cresson alenois, *Lepidium sativum*, L. (IV, 90), qu'on désigne ainsi, appellation qui dérive de *Nasus tortus* parce que, selon Pline (*lib.* XIX, *c.* 8; XX, *c.* 13), son goût âcre fait froncer les ailes du nez. Le cresson est un

végétal dont on fait beaucoup d'emploi en médecine et comme aliment.

C'est une plante vivace, ou seulement bisannuelle suivant quelques naturalistes, à tige couchée, fistuleuse, rampante ou nageante dans l'eau, à feuilles ailées avec impaire, glabres, à folioles arrondies, subcordiformes, à fleurs blanches, à siliques courtes, un peu arquées, déclinées; il croît dans toute l'Europe moyenne et du nord, dans les fontaines, les eaux vives, etc.; on trouve aussi cette plante cosmopolite à l'île Bourbon, où elle devient très-forte, en Perse, dans l'Asie boréale, à la Nouvelle-Hollande, en Amérique et jusque sur les Cordillières, d'après ce que nous en a rapporté feu le docteur Bertero, notre ami [1]. Le cresson est inodore, mais sa saveur est piquante et un peu amère-âcre, surtout s'il a tout son développement. On n'en possède pas d'analyse chimique; il contient beaucoup d'eau, une petite quantité du principe volatil des crucifères, une huile essentielle très-amère et très-odorante; ses semences donnent 56 à 58 pour cent d'huile fixe (De Candolle, *Physiol. végét.*, I, 298).

Le cresson est une des plantes les plus usitées, mais seulement à l'état frais; car on a remarqué que la dessiccation ou la cuisson le privait de toutes ses propriétés médicinales; il est éminemment dépuratif, anti-scorbutique et fondant. On donne son suc, qui est abondant, le plus souvent non dépuré, à la dose de 2 à 4 onces, surtout au printemps, pendant un mois ou six semaines, soit seul, soit associé avec celui du beccabunga, de la chicorée sauvage, de la fumeterre, etc., aux personnes qui ont des maladies de la peau, des symptômes de scorbut, des engorgemens des viscères abdominaux, dont le sang est appauvri, la fibre molle, décolorée, etc.; on le prescrit encore aux individus faibles, dont les digestions sont difficiles, l'appétit peu marqué; on le conseille surtout dans les maladies de la poitrine, particulièrement contre la phthisie commençante. A Paris, le peuple le croît souverain contre cette maladie, et, ce qu'il y a de remarquable, M. Bertero nous a rapporté qu'on en a la même opinion dans les Cordillières. Le fait est qu'il est très-utile dans les anciens rhumes, dans certains catarrhes chroniques, chez les sujets qui sont encore jeunes, mais plus particulièrement lorsqu'il n'y a pas de fièvre ni d'irritation, car il ne laisse pas d'être actif, loin de rafraîchir comme

---

[1] Ce médecin-botaniste, qui, dans un premier voyage à l'Amérique du sud, avait recueilli beaucoup de plantes médicinales mentionnées dans cet ouvrage, vient de périr en mer, d'après les dernières nouvelles d'Angleterre; il devait nous communiquer ses nouvelles découvertes pour notre Dictionnaire, et sa perte est pour nous un double sujet de regrets.

on le croit. Aussi il a une telle réputation dans la capitale qu'on l'y appelle dans le peuple la *santé du corps*. On en met aussi dans les bouillons de veau, de poulet, etc.

Le cresson a été vanté en outre dans les maladies de la vessie, des reins, contre le calcul, depuis Galien; Zwinger le préconise surtout dans la néphrite calculeuse; on le conseille aux hippochondriaques, aux mélancoliques, dans l'affection hystérique; Tournefort dit que son suc injecté dans les narines, guérit le polype muqueux; on applique ses feuilles récentes sur la tête des enfans teigneux, sur les pustules galeuses; on en fait des cataplasmes dont on couvre les tumeurs blanches des articulations. On le donne en gargarisme dans les aphthes, les angines catarrhales, etc.

Comme aliment, on en mange beaucoup en salade, mais surtout autour des volailles rôties, sous les *beef-teats*, etc.; les gens riches ont des cressonières dans leur jardin pour en avoir de frais pendant la plus grande partie de l'année, qu'on peut remplacer par un baquet plein de terre, placé près d'un puits à l'ombre, où il vient assez facilement. A Paris on en fait une consommation énorme, et il y a des femmes qui ne vendent que cette herbe, qu'elles sont obligées d'aller chercher assez loin, tant la consommation en a *dépeuplé* nos environs, pendant plusieurs mois de l'été. On doit choisir les feuilles les plus tendres, en ôter les tiges, etc., tandis que le pharmacien emploie celui qui a toute sa maturité. C'est surtout comme aliment que le cresson est anti-scorbutique.

M. Bobe-Moreau dit avoir observé des vertiges, de la gêne de la respiration, la coloration de la face, etc., produits par le cresson mangé trop abondamment en salade, accidens qui cessaient par l'usage des délayans, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XXXVIII, 136). Nous n'avons jamais observé ces accidens, bien que nous en ayons souvent mangé de cette manière; Peyrilhe, cité par M. Barbier (*Mat. méd.*, II, 43), a vu un sujet qui en mangeait 15 bottes par jour, et ne mentionne rien d'analogue non plus; peut-être celui qu'on vend dans la capitale, et qui est en général cultivé, est-il plus doux que le sauvage.

Le cresson entre dans l'*eau générale*, le *sirop anti-scorbutique*, la *décoction anti-scorbutique*, etc. On en faisait un sirop, un extrait, une teinture, une eau distillée, préparations aujourd'hui à peu près abandonnées.

Zwinguerus (T.). *Examen plantarum nasturtiarum, etc.* Resp. J.-R. Mieg. Basileæ, 1724, in-4. *Id.*, 1716.

S. officinale, Scopoli. C'est un synonyme de l'*Erysimum officinale*, L., dont nous avons traité (III, 146).

S. polyceratium, L. Cette plante du midi de la France est réputée diurétique et utile dans les maladies de la vessie (*Encyclop. bot.*, VII, 207).

S. Sophia, L., Sagesse des chirurgiens, Thalictron. Ses feuilles nombreuses, tripinnées, à découpures fines; ses fleurs apétales; jaunâtres, et ses siliques grêles distinguent cette plante, qui se trouve en Europe et surtout en France, le long des chemins, sur les murailles, etc., et dont la réputation, comme vulnéraire, l'a fait appeler *Sophia chirurgorum;* on appliquait ses feuilles contuses sur les plaies; on donnait leur décoction contre la diarrhée, le crachement de sang, la leucorrhée, etc. On employait aussi ses graines comme vermifuges, fébrifuges, anti-néphrétiques, à la dose d'un gros. On ne fait plus d'usage actuellement de ce végétal dans la médecine urbaine; il est probablement encore dans le domaine de celle des villageois.

S. sylvestre, L. On trouve communément chez nous ce végétal, dans les endroits sablonneux où l'eau a séjourné l'hiver; il est regardé dans quelques livres comme se rapprochant du cresson pour les propriétés, de même qu'il en est voisin par ses caractères spécifiques. Il est appelé même *cresson de rivière* par quelques auteurs. Il n'est pas usité à notre connaissance.

SISYRINCHIUM. Ce genre de la famille des Iridées, de la Gynandrie triandrie, contient 12 ou 15 espèces, dont plusieurs sont cultivées par les curieux en Europe. Le *S. bulbosum*, Mol., a ses bulbes alimentaires (Molina, *Chili*, 109); le *S. Galaxioïdes*, Gomès, a des racines purgatives, dont on fait usage au Brésil en lavement; elles contiennent de l'amidon (Gomès, *Bot. med.*; partie II, p. 49). Le *S. tinctorium*, Kunth, qui croît sur les bords de l'Orenoque, colore en bleu, en se séchant, le papier dans lequel on le place (*Nova gen. et species*, I, 324).

SITAKI. Nom d'un champignon comestible du Japon, qu'on croit être celui de nos couches, *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

SITANION. Nom d'une variété de *Blé* dans Dioscoride.

SITASIVA. Un des noms sanscrits de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

SITION. Aliment (I, 168). Les Grecs donnent surtout ce nom au *Pain de Froment.*

SITS, SITZ-DSJU. Noms japonais du *Rhus Vernix*, L.

SITTAMOONAKAYUNNAY. Nom tamoul de l'huile de ricin. Voy. *Ricinus communis*, L.

SITTAMOOTIE VAYR. Nom tamoul du *Pavonia Zeylanica*, Cav. (V, 223).

SITTARITTIE. Nom tamoul du galanga, *Maranta Galanga*, L. (IV, 234).

SITTWER. Nom suédois de la *Zédoaire.*

SIU. Un des noms japonais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L. (IV, 171).

SIUBA. Nom péruvien du *Stereoxylon corymbosum*, Ruiz et Pavon.

SIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la Pentandrie digynie, dont les espèces viennent le plus ordinairement dans l'eau, ce qui, d'après Théis, fort amateur, il est vrai, des

origines celtiques, lui a fait donner le nom qu'il porte de *siw*, eau, dans cette langue. On les croit en général suspectes.

S. angustifolium, L. Cette espèce indigène de nos ruisseaux a une saveur amère, un peu âcre, une odeur bitumineuse; on la dit excitante et diurétique.

S. græcum, L. Cette plante de Grèce se trouve aussi dans l'Inde, d'après Loureiro; ses semences odorantes sont employées comme carminatives et diurétiques à la Cochinchine, où on mange ses feuilles comme plante potagère (*Flora cochinch.*, 223). *an S. decumbens*, Thunb.?

S. latifolium, L., Berle, Ache d'eau. Cette grande plante croît chez nous dans les mares et les ruisseaux; on l'a regardée comme antiscorbutique, emménagogue, diurétique, fébrifuge, etc. En Angleterre son suc était conseillé contre la lèpre [1] et les maladies de la peau. Aujourd'hui elle est tombée en désuétude. Beyersten assure que la racine, cueillie au mois d'août, a occasioné des délires furieux à des enfans et à des bestiaux; quelques-uns de ces derniers sont même morts; elles ne paraissent pas nuisibles lorsqu'on les mange au commencement de l'été. Les feuilles ne sont pas malfaisantes, d'après Gmelin (Orfila, *Toxicologie*, II, 78).

S. Ninzi, L. Cette Ombellifère célèbre, qui a passé pour le fameux *Gen-seng* de la Chine, croît dans l'Amérique septentrionale, d'où même il ne nous en vient plus guère, parce qu'elle est tombée dans le plus parfait oubli. Elle n'est plus regardée que comme une variété du chervi, *S. sisarum*, L., plante potagère de France. Voyez à *Gen-seng* (III, 357) ce que nous en avons dit. On l'avait aussi confondue avec le *Panax quinquefolium*, L. (V, 177).

S. nodiflorum, L. (*Helosciadium nodiflorum*, Koch). Cette plante, à tiges couchées, à ombelles sessiles et axillaires, habite nos ruisseaux, où elle n'est pas rare; elle se trouve aussi en Angleterre. Le cresson, qui croît également dans les mêmes localités, a, dit-on, été parfois confondu avec elle, ce qui a pu causer des inconvéniens (*Bull. des sc. nat.* de Ferus., XVIII, 420; XX, 421), parce qu'elle est, à ce qu'on croit, dangereuse; mais lors même que les fleurs ne les différencieraient pas beaucoup, celle-ci ayant les feuilles *dentées*, ce qui n'a pas lieu dans la crucifère en question, on ne peut se méprendre sur ces deux végétaux. Le docteur Withering dit qu'une demoiselle de 6 ans fut

---

[1] Ou la syphilis; car dans l'origine on confondait ces deux maladies, ce qui explique le grand nombre de léproseries ou maladreries dont la France était couverte, parce qu'on isolait tous ces malades, dont on croyait le mal contagieux, du reste de la population (Voyez les *Lettres de Guy Patin*).

guérie d'une maladie de peau opiniâtre, en prenant deux fois par jour trois grandes cuillerées à soupe de son suc ; il cite plusieurs autres cas, chez des adultes, qui en ont pris 3 ou 4 onces chaque matin, dans des maladies semblables, avec succès ; il ne cause aucun trouble de tête ; l'estomac ni les intestins n'en sont pas dérangés, et les enfans prennent ce suc sans répugnance, coupé avec du lait, etc. (Coxe, *Americ. disp.*, 546).

S. Sisarum, L., Chervi, Chervis, Cherouis, Girole (*Flore médicale*, II, f. 115). Cette plante potagère (l'*elaphoboscum* des Grecs, ou suivant d'autres leur σίσαρον, d'où vient son nom spécifique latin, et le français Siser, tandis que *chervis* est indien), très-estimée des Romains, est orignaire de Chine, naturalisée avec le temps en France [1] et dans toute l'Europe, où on la cultive dans les jardins pour ses racines branchues, fasciculées, à divisions grosses comme le doigt, noueuses, qui sont charnues, sucrées, blanches, tendres, cassantes, nourrissantes, qu'on mange dans les potages, à l'instar du panais, de la carotte. Margraf, chimiste prussien, auquel on doit les premiers travaux sur les végétaux *saccharifères* indigènes, y a indiqué la présence du sucre. Parmentier croyait ces racines les plus sucrées de toutes nos plantes potagères ; mais les expériences de M. Drappiez ont montré qu'elles ne contiennent que huit pour cent de sucre, tandis que le panais en possède 12 1/2, la carotte 15 et la betterave, 19 1/2 (*Bull. de pharm.*, III, 471). Les anciens le regardaient comme excellent pour l'estomac ; Boerrhave conseillait l'usage du chervi, que nous regrettons bien de ne pas voir figurer dans nos marchés parisiens, et dont on fait tant d'usage dans diverses contrées du midi de la France et en Allemagne, aux hémoptysiques, aux personnes disposées à la phthisie, atteintes de catarrhe chronique, de maladies des voies digestives par irritation, etc., en un mot dans les cas où un aliment doux, sucré et de facile digestion, peut être utile. Cæsalpin le regarde comme diurétique, avec Dioscoride (*lib.* II, *c.* 106) et Galien (*de Simpl.*, *lib.* 8). C'est cuit dans la marmite qu'on en fait surtout usage, et Tibère, qui en avait goûté en Allemagne, où il lui parut meilleur qu'en Italie, en exigea un tribut de ce pays, d'après le rapport de Pline (*lib.* XIX, *c.* 5 ; et XX, 5). Nous devons avouer qu'à Paris le chervi est presque une plante historique. Nous avons dit plus haut que le *ninzi* des Chinois en était à

---

[1] Il paraît que c'est par la Perse, et au moyen d'une culture successive, que cette plante est arrivée en Europe ; les plantes de l'Inde sont quelquefois venues dans la partie du monde que nous habitons par l'Arabie, et alors c'est comme objet commercial, telles que les résines, les baumes, etc.

peine une variété ; quelques anciens botanistes avaient cru y reconnaître le *secacul*, qui est le *Pastinaca dissecta*, Vent. (V, 216). La semence de cette plante est petite, verdâtre, un peu cannelée, glabre, légèrement comprimée-ovoïde, ayant une odeur d'anis faible et même un peu sa saveur sucrée, piquante, puis âcre ; elle est carminative, sudorifique, mais peu ou point usitée.

Siutut. Nom de la colombe, *Columba Palumbus*, L., dans l'île d'OEland.
Sivet. Nom hollandais de la *Civette*. Voy. *Viverra*.
Sivetta. Un des anciens synonymes de civette. Voy. *Viverra*.
Siwe. Un des noms du gingembre, *Amomum Zingiber*, L. Voy. *Zingiber*.
Sjabet, Sjamar. Noms égyptiens de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. (I, 295).
Sjadjaret-en-nedoe, Sjoebe-eldjoebbel. Noms arabes du *Lichen pyxidatus*, L.
Sjakuna. Un des nom japonais du *Sium Sisarum*, L.
Sjami. Un des noms arabes du chou-fleur ou Brocoli. Voy. *Brassica* (I, 663).
Sjarank. Nom égyptien du chanvre, *Cannabis sativa*, L. (II, 69).
Sjerk el foelak. Nom égyptien du *Passiflora cærulea*, L. (V, 209).
Sjibb-elleib. Nom égyptien du *Mirabilis Jalappa*, L. (IV. 430).
Sjikurie. Nom arabe de l'endive, *Cichorium Endivia*, L. (III, 279).
Sjire, Sjiroi. Noms japonais du *Lis blanc*.
Sjiro-iwo. Nom japonais de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L.
Sjiro-oo. Nom japonais de l'*Urtica nivea*, L.
Sjiroo Sjooro. Noms japonais de la *Truffe*.
Sjo. Un des noms japonais du *Camphrier*. C'est aussi celui du *Fagara Piperita*, L. (III, 210).
— kuso. Nom du *Zea Maïs*, L., au Japon.
Sjoeblad. Nom suédois du nénuphar, *Nymphæa alba*, L. (IV, 640).
Sjoebr. Nom égyptien de l'*Hordeum Hexasticon*, L. (III, 527).
Sjoeloek. Nom suédois de la scille, *Scilla maritima*, L. (VI, 256).
Sjoevinda. Nom suédois de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L. (II, 411).
Sjoorike. Nom japonais du *Phytolacca octandra*, L. (V, 298).
Sjotistel. Un des noms suédois de l'*Eryngium maritimum*, L. (III, 145).

Sjouanna. Nom indien qu'on croit être celui de l'*Ophioxylum serpentinum*, L. (V, 45), dans Rheède (*Malab.*, VI, t. 47). Nous observerons que le *Sjouanna* a les feuilles opposées, tandis que l'*Ophioxylon* les a verticillées, ce qui établit une différence notable entre ces deux végétaux.

Sjovanna-amelpodi. Nom malabare de l'*Ophioxylon Serpentinum*, L.? (V, 45).
Sju-Sjiir Un des noms japonais du *Genseng* (III, 356).
Sjubi. Un des noms chinois de l'*Hibiscus Manihot*, L. (III, 491).
Sjun. Nom japonais du *Camellia japonica*, L. (II, 42).
Sjuro. Nom japonais du *Chamærops humilis*, L. (II, 198).
Skafvel Nom suédois du *Soufre*.
Skammonia. Nom bohème et polonais de la *Scammonée*.
Skammonium. Nom danois et suédois de la *Scammonée* (VI, 239).
Skare-flog. Voy. l'art. *Pleuronectes Hippoglossus*, L. (V, 371).
Skarfen, Skary Noms islandais et norwégien du Cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.
Skarn tyde. Un des noms danois de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam., et aussi de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L, selon M. Jourdan.
Skarolek. Nom polonais du carvi, *Carum Carvi*, L.
Skarp hanewood. Un des noms anglais du *Ranunculus sceleratus*, L.
Skarsote. Nom norwégien du *Gentiana purpurea*, L. (III, 365).
Skata. Nom de la *Pie* en Suède et de la *Raie Batis*, en Islande.

Skecurt, Skedoert. Noms danois et suédois du cochlearia, *Cochlearia officinalis*, L.

Skevish. Nom de l'*Érigeron Philadelphicum*, L. (III, 140), en Pensylvanie.

Skeiaer-flaecka. Nom suédois du *Recurvirostra Avocetta*, L. (VI, 27).

Skid jack. Nom du *Gasterosteus Saltatrix*, L., à la Caroline. Voy. *Pomatomus* (V, 446).

Skide-heyre. Nom danois du héron, *Ardea cinerea*, L.

Skildpadde. Nom hollandais de la tortue d'Europe. Voy. *Testudo*.

Skimmi. Un des noms japonais de la badiane, *Illicium anisatum*, L. (III, 592).

Skinkende melde. Nom danois du *Chenopodium Vulvaria*, L.

Skinnaling. Un des noms danois de l'*Épinochette*.

Skinslav. Nom danois de l'*Usnea plicata*, DC.

Skioersoda. Un des noms danois de la gentiane, *Centiana lutea*, L.

Skior, Skioere, Skate. Noms norwégiens de la pie, *Corvus Pica*, L.

— vinge. Nom de la buse, *Falco Buteo*, L., en Norwége.

Skitpigq. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Sklenna bylina. Nom bohème de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Skocec wetssj. Nom bohème du ricin, *Ricinus communis*, L.

Skoelpadda. Nom suédois de la tortue d'Europe. Voy. *Testudo*.

Skoelpeck. Nom suédois de la *Graisse de Phoque*.

Skogsfioler. Nom suédois du *Viola canina*, L.

Skordienkraut. Un des noms allemands du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Skorice. Nom bohème de la *Canelle de Ceylan*.

Skorupy ostrzy zowa. Nom polonais des *Écailles d'Huître*.

Skorzonera. Nom danois et suédois du *Scorzonera hispanica*, L.

Skouroneck. Nom polonais de l'alouette. Voy. *Alauda*.

Skovsyre. Un des noms danois de l'alleluia, *Oxalis Acetoseila*, L.

Skrabba. Un des noms suédois du scorpion de mer, *Cottus Scorpius*, L. (II, 451).

Skred-hegre. Un des noms danois du héron, *Ardea cinerea*, L.

Skreppe. Nom danois de la racine du *Rumex alpinus*, L.

Skrey. Un des noms lapons et norwégiens de la morue, *Gadus Morrhua*, L.

Skrziwan. Nom illyrien de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

Skukketrold. Nom danois des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Skunk-cabbage. Un des noms anglais du *Dracontium fœtidum*, Willd.

Slachliche hauhechel. Un des noms allemands de l'*Ononis arvensis*, L.

Sladka horka. Nom bohème de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Sladke mandle. Nom bohème de l'*Amande douce*.

Sladky drewo, Slady koren. Noms bohèmes du *Glycyrrhyza glabra*, L.

Slak. Nom hollandais du limaçon, *Helix Pomatia*, L.

Slaetorn. Un des noms danois du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

Slangenkruid. Nom hollandais de la vipérine, *Echium vulgare*, L.

Slangenwortel. Un des noms hollandais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

Slangerod. Nom danois de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Slangetunge. Nom danois de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

Slangeurt. Nom danois de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L., et de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L., selon M. Jourdan.

Slawick. Nom illyrien du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.

Sleckdorn. Un des noms allemands du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

Sleutelbloem. Nom hollandais de la primevère, *Primula officinalis*, L.

Sliatsch (Bains de). On les nommait jadis *Thermæ Ribarienses*. Voy. *Ribar*.

Slickteback. Nom danois de la baleine, selon Lacépède. Voy. *Balæna*.

Slippery elm. Un des noms anglais de l'*Ulmus fulva*, Mich.

Sllver. Nom anglais de l'*Argent*.

Sloike, Sloke. Nom danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Slomcka. Nom polonais de la bécasse commune, *Scolopax rusticola*, L.

Slooskoemper. Nom suédois du *Plantago media*, L.

Sma-torsk. Nom suédois du dorsch, espèce de morue. Voy. *Gadus*.

Smaa-sild, Un des noms norwégiens de la sardine, *Clupea Sprattus*, L. (II, 319).

Smalaladige weegbree. Nom hollandais de *Plantago lanceolata*, L.
Smalbladiger wate reppe. Nom hollandais du *Sium angustifolium*, L.
Small barnett saxifrage. Nom anglais du *Pimpinella Saxifraga*, L.
— burnet. Nom anglais du *Poterium Sanguisorba*, L.
— garden fennel flower. Un des noms anglais du *Nigella sativa*, L.
— leaw'd poison-oak. Nom anglais, qui signifie petit chêne vénéneux, du *Rhus Toxicodendrum*, L. (VI, 76).
— honewort. Nom anglais de l'ammi, *Sison Ammi*, L.
— pervinkle. Nom anglais de la petite pervenche, *Vinca minor*, L.
— yellow alcanet. Nom anglais de l'*Onosma echioides*, L.
Smaller-red-beart. Un des noms anglais du rouget, *Mullus barbatus*, L.
Smalt, *Smaltum*. Verre coloré en bleu foncé par la miné de cobalt, et qui, pulvérisé, donne l'*Azur*.
Smaragd, Smaragdus. Noms allemand et latin de l'*Émeraude*. Voy. ce mot.
Smaris. Petit poisson très-estimé. Voy. *Sparus Smaris*, L.

Smectis, Smectis terra, Smecten. Variété d'argile employée en Angleterre pour nettoyer le linge et les laines, et que Lémery (*Dict.*, 821) dit astringente.

Smeerwortel. Nom hollandais de la grande consoude, *Simphytum officinale*, L.

Smegma. Mot grec qui signifit savon, et par lequel les anciens désignaient soit un purgatif savonneux, soit des cosmétiques doux et onctueux, soit même l'humeur sebacée de la peau.

Smelt. Nom anglais de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L.
Smerbel. Un des noms allemands du bon henri, *Chenopodium Bonus Henricus*, L.
Smerc. Nom du *Myrica Gale*, L., dans les landes maritimes de Gascogne.
Smergel. L'un des noms allemands de l'*Émeril*.
Smergium. Nom de l'*Émeril* dans Sérapion.
Smerle, Smerling. Noms saxon et danois du *Cobitis Barbatula*, L. (II, 323).
Smiguet. Nom du *Smilax Aspera*, L., aux environs de Narbonne.

SMILACINE. Cet alcaloïde, dont l'identité avec la *Parigline* de G. Palotta n'est pas encore démontrée (voy. V, 203), a été trouvé par le docteur Folchi, qui l'a retiré par simple infusion de la partie médullaire de la salsepareille (*Alcune ricerche sulla radice di salsaparilla*. Rome, 1824). Il est en prismes aciculaires, peu soluble dans l'eau et l'alcool, verdissant le sirop de violettes, peu sapide, mais laissant dans l'arrière-bouche une impression irritante : cet auteur le croit doué de propriétés actives.

SMILAX. Genre de plantes de la famille des Asparaginées, de la Dioecie Hexandrie, dont le nom vient de σμιλη, grattoir, parce que les tiges de plusieurs des espèces qu'il renferme sont épineuses. Ovide dit que *Smilax* était une jeune fille qui fut changée en cet arbrisseau ainsi que *Erocus* son amant (*Metamorph.*, lib. IV). Ce nom indique encore chez les anciens des végétaux grimpans. La plupart des plantes de ce genre sont effectivement volubiles ; elles sont à feuilles alternes, simples, avec deux vrilles à chaque aisselle ; elles ont de longues racines traçantes dont quelques-unes sont employées en médecine comme sudorifiques. Il y a de la confusion quant à l'origine

des racines de ce genre qu'on trouve dans le commerce, parce qu'on y joint par fraude ou par ignorance celles d'autres végétaux, lorsqu'elles leur ressemblent soit physiquement, soit par leurs propriétés.

S. aspera, L., Salsepareille d'Europe. Cette plante vient dans le midi de l'Europe le long des haies, entre les rochers, etc. Elle est fort commune en Provence. C'était le *smilax aspera* des anciens (Diosc., *lib.* IV, *c.* 139), par opposition au liseron qui était leur *Smilax lævis*. M. Jaëger a soutenu une thèse à Strasbourg, en 1813, où il présente huit observations qui prouvent les avantages de l'emploi du *Smilax aspera*, L., dans des affections syphilitiques. Sa racine, qui est la partie usitée, est de la grosseur du doigt, blanche, noueuse, et donne naissance à des radicules blanches et fort longues. On vend en Angleterre une racine sous le nom de *Smilax aspera* [1], comme succédané de la salsepareille qui ne paraît pas à M. Guibourt lui appartenir (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 664). On lui donne pour synonyme le *Carri villandi* de Rheede (*Hort. malab.*, VII, 59, t. 31), que M. Guibourt croit être le *Smilax Zeylanica* de Linné; ce qui n'est pas exact. Burmann ni Linné ne citent cette figure de Rheede comme le représentant, quoique ce soit un *smilax*, fort rapproché du *Smilax China*, d'après la note que Commerson a mise sur l'exemplaire de Rheede qui lui a appartenu et dont nous sommes possesseur. L'auteur de la *Flora Zeylanica* indique la planche 37 du même volume, comme étant sa plante, qui est le *Dioscorea aculata*, L. Il est impossible d'ailleurs que cette racine appartienne à deux végétaux si différens. Il y a lieu de croire, d'après ce que nous rapporterons en parlant du *Smilax officinalis* de MM. Humboldt et Bonpland, que la racine d'Angleterre est plutôt américaine que française ou indienne, et qu'elle n'appartient, ce qui est l'opinion de M. Guibourt, ni au *Smilax aspera*, ni au *Smilax Zeylanica*, L.

---

[1] J. Ashburner reçut, il y a quelques années, une racine que l'on connaît au Malabar sous le nom de *nannari* ou *connhy salsaparilla*, légèrement amère, douceâtre, vantée comme diurétique. Thomson crut la reconnaître pour appartenir à un végétal de la famille des Asparaginées et peut-être au *Smilax aspera*, L. Cette racine est longue, tortueuse, cylindrique, plus ou moins épaisse, de la grosseur d'une plume de corbeau jusqu'à un tiers de pouce environ; l'écorce est jaune-blanchâtre, épaisse et spongieuse, et le milieu boisé; l'épiderme est rougeâtre; elle a une odeur de fleurs de pêcher, etc. A l'analyse elle donne une substance particulière sans goût ni odeur, s'amollissant à une douce chaleur, etc. M. Ashburner l'a administrée comme diurétique en décoction à la dose de deux onces pour une pinte d'eau; il y ajoute un gros d'extrait de réglisse, et un demi-gros de sous-carbonate de soude (*London med. and physic. journ.*, LXVI, 189). Serait-ce la racine du *periploca indica*, L.? (V, 239).

M. Banon, pharmacien de la marine à Toulon, a donné une notice (*Journ. de méd. de Leroux*, etc., XXXI, 371) où il assure que la racine du *Smilax aspera* de France a toutes les qualités de la salsepareille, et que, pouvant être employée fraîche ou du moins très-récente, elle lui serait supérieure pour l'usage. Il assure, d'après P. Alpin, qu'on la récolte dans les îles de la Grèce, qu'on la met en bottes et qu'on nous la donne pour vraie salsepareille dans le commerce. Il prétend aussi, avec Fordyce, que cette plante croît au Pérou, au Brésil, et que nous recevons également, par cette voie, ses racines pour celles du *Smilax salsaparilla*, L. Nous ne croyons pas qu'aucune de ces assertions soit prouvée, et la dernière est totalement erronée. Quant aux propriétés, il ne serait pas impossible qu'elles fussent identiques, surtout d'après l'emploi qu'en a fait M. Jaëger, et alors il faudrait préférer notre espèce indigène. Nous devons prévenir que plusieurs *Smilax* étant épineux, le nom de *Smilax aspera* a pu être appliqué à des plantes différentes mais épineuses, par des praticiens non botanistes, ce qui explique leur erreur sur l'espèce d'Europe. Dioscoride dit que le *Smilax aspera* est utile dans les empoisonnemens (*loco citato*).

S. caduca, L. On prétend que cette espèce de l'Amérique septentrionale fournit du caoutchouc (Fée, *Hist. nat. pharm.*, II, 590).

S. china, L., Squine (*Flore méd.*, VI, f. 329)[1]. Cette espèce croît au Japon et surtout à la Chine d'où lui vient le nom spécifique latin qu'elle porte, et de *china* on a fait *squine*; elle s'appelle *fou-lin fouling* en chinois, et *sakiva* au Japon, d'après Kempfer. Elle a été envoyée en Europe vers 1535 par des marchands espagnols auxquels des Chinois la vendirent comme un puissant sudorifique contre les affections vénériennes. On assure que Charles-Quint en fit usage de suite contre la goutte dont il était atteint, à l'insu de ses médecins, ce qui la mit en grande réputation. Thunberg la fit remarquer aux Japonnais, qui allaient en acheter à la Chine, et qui l'emploient comme dépurative (*Voyage*, IV, 52). Elle croît aussi, d'après Gmelin, autour de la mer Caspienne où il la rencontra; elle vient encore en Perse où elle est appelée *wolasbur*, et par les Turcs *schabeschi*; on y mange les rejetons de l'année comme nous faisons des asperges (*Découvertes des Russes*, etc., II, 362). Dujardin assure qu'on se nourrit même de la racine à la Chine, fraîche ou bouillie, etc. (*Drogues*, 57).

---

[1] Nous citons cette figure qui ne nous paraît pas représenter exactement cette plante; celle de Kempfer, *Amœnit*, t. 782, et celle de Plukenet, *Amaltheum*, t. 408, f. 1, en donnent une meilleure idée. On pourrait élever aussi quelque doute sur la figure citée de la flore médicale pour la salsepareille.

Cette racine tubéreuse est en gros morceaux irréguliers, allongés, noueux, fermes, boisés, compactes et pourtant assez légers; elle est d'un gris-rougeâtre en dehors, avec une écorce pelliculaire lisse; l'intérieur est spongieux, d'une teinte blanche uniforme, comme grenue à la loupe, et offrant l'aspect d'une abondante fécule; elle ne présente qu'une saveur fade, donnant à peine quelque légère amertume à la fin, et se dissolvant en partie dans la bouche. Pour l'usage on la coupe en tranches minces, à l'aide d'un couteau mécanique; il faut ne la préparer ainsi que peu de temps avant de s'en servir, afin qu'elle ne perde pas de ses propriétés par trop de dessiccation. Elle nous arrive de l'Inde, par l'Angleterre, en bottes de cinquante livres environ, ou par la Hollande en balles qui ont un poids presque double. Le prix en est d'environ 12 sous la livre en gros dans le commerce.

Les propriétés de la squine sont à peu près les mêmes que celles attribuées à la salsepareille; elle est estimée sudorifique, dépurative, fondante, etc.; et employée comme utile dans les affections de la peau, le rhumatisme, la goutte, la paralysie, le tremblement, les maladies par engorgement des viscères, le squirrhe, le scrofule, les lésions des voies urinaires, les hydropisies, etc., etc., et surtout dans la syphilis où pourtant la salsepareille lui est préférée; elle fait partie, ainsi que cette dernière, des 4 *bois sudorifiques*, avec le gayac et le sassafras. Prosper Alpin dit que son usage donne de l'embonpoint, et que les Turcs, à cause de cette propriété, en font user en bains à leurs femmes. Il y a sans doute de l'exagération dans les qualités attribuées à cette racine, mais Peyrilhe nous semble aller trop loin, lorsqu'il affirme qu'on ne peut pas assurer qu'on lui soit redevable d'une seule guérison. Nous devons dire qu'on en fait peu d'emploi aujourd'hui, et qu'elle n'est que rarement prescrite seule, mais conjointement avec les autres bois sudorifiques. Dujardin prétend qu'elle a plus de vertus contre la syphilis ancienne que contre la récente, ce qu'on a dit aussi de la salsepareille. On n'en possède pas d'analyse.

Nous avons rencontré dans la droguerie une *squine rouge* à l'intérieur, dont on n'a pu nous dire l'origine, et qui appartient au *Smilax pseudo-china*, L., selon James; c'est celle dont on donne la racine pour engraisser les cochons dans le nord de l'Amérique, d'après M. Decandolle (*Essai*, etc., p. 292). On parle dans les *Transactions philosophiques*, d'une fausse squine attribuée au *Senecio pseudo-china*, L., plante de l'Inde qu'on emploie contre la consomption (*Trans. phil. abrég.*, I, 182), et qu'on avait cru d'abord fournir la vraie squine. Enfin le même ouvrage signale encore une fausse squine qu'on trouve aux Philippines et qu'on y nomme *banay camagsa, ronas*, etc.,

dont on prend la racine en décoction ; il y en a deux variétés, l'une à racine rouge, l'autre à racine blanche. On ne dit pas la plante d'où elles proviennent (*Trans. phil. abrég.*, I, p. 131).

Vesalius (A). *Radicis chinæ usus.* Basileæ, 1542, in-folio. — Cardan. *De radice Chinæ, seu de decoctis.* 1548. — Brassavola (A.). *Tractatus de usu radicis Chinæ, etc.* (Inséré dans le Traité *de morbo gallico* de Luisini, 1551). — Ferrier (A.). *De radice Chinæ liber, etc.* Toulouse, 1554, in-8. — Hoffmann (F.). *Diss. de Chinæ modo operandi ratione.* Halæ, 1694, in-4.

S. glauca, Martius (*non* Valter). Cette espèce du Brésil a une racine noueuse, ligneuse, qui est employée fréquemment en décoction, dans ce pays, comme sudorifique, contre la paralysie, les exanthèmes chroniques, etc., et surtout dans la syphilis. On recommande d'en boire quatre pintes par jour (*Journ. de chim. méd.*, V, 424). C'est le *Jupicanga* de Pison (*Bras.*, 99) et le *Juapacanga* de Margrave (*Bras.*, 10), qu'on trouve aussi écrit *Jacapuganca* et *Jepicanga*, dans d'autres ouvrages. Suivant Martius on le nomme *Raiz de china branca ;* effectivement cette racine paraît se rapprocher plutôt de la squine *Smilax china*, L., que de la salsepareille, *Smilax sarsaparilla*, L.

S. Macabucha, N. On trouve dans les *Transactions philosophiques*, n° 296 (*Trans. abrég.*, I, 138) une notice sur une plante sarmenteuse de ce nom, qui croît aux Philippines, d'une saveur amère, dont le suc est usité contre les venins, les fièvres, la lèpre, la syphilis, etc. M. Perrotet ayant vu cette plante dans les mêmes îles, il l'a reconnu pour un *Smilax;* il écrit son nom *macabujai* et dit que son suc, qui est âcre et très-amer, est usité par les naturels dans les cours de ventre, la dysenterie, les coupures, les déchirures de la peau. Un Espagnol, suivant lui, a publié un mémoire sur ce végétal où il ne le considère que sous le rapport de ses vertus dont il fait un pompeux éloge (*Catalogue raisonné*, etc., dans les Annales de la société linn. de Paris, mai, 1824). M. le docteur Busseuil a aussi observé à Manille, cette liane amère, et nous a rapporté l'y avoir vu conseiller dans les affections vermineuses, et comme stimulante. Il la nomme *macaboucay*. D'après l'échantillon qu'il nous en a remis, elle est en longs morceaux, gros comme le tuyau d'une forte plume, légers, de couleur grisâtre, enveloppée d'une écorce qui se lève en feuillets, et filandreuse à l'intérieur, inodore et très-amère au goût. Les trois noms de cette plante tiennent à des prononciations différentes dans une langue non écrite, qui varient suivant l'auteur qui en parle, comme nous le voyons pour l'espèce précédente.

S. officinalis, Kunth. C'est le nom que porte dans les *Nova genera et spec. plantarum* de MM. de Humboldt et Bonpland, l'espèce qu'ils disent fournir la salsepareille des officines ; elle croît sur les bords de la rivière de la Madeleine, proche Bajorque où on en fait un très-

grand commerce ; on transporte ses racines à Carthagène, des Indes, et de là à la Jamaïque. C'est le *sarzarilla* des naturels, suivant ces savans ; ils assurent qu'il en sort annuellement 5,000 quintaux de la Vera Cruz (*Essai politique*, etc., II, 442).

Ne serait-ce pas cette plante qui est connue en Angleterre sous le nom de *salsepareille rouge, salseparcille de la Jamaïque* ? Cette sorte que nous n'avons pas dans le commerce chez nous, mais qu'on connaît par des envois particuliers de ce pays, a l'épiderme plus rouge qu'aucune des sortes de nos officines ; elle est en morceaux longs de 12 à 18 pouces, un peu renflés à leur partie supérieure, tortueux, courbés à angle brusque, formés d'une écorce épaisse, grise, marquée de fissures transversales, qui se séparent par anneaux du *meditullium* ; celui-ci est d'un blanc jaunâtre, composé de fibres rayonnées, et sa cassure est poreuse à la loupe (Guibourt, *Journ. de chim. méd.*, VIII, 664). Déjà M. Robinet avait signalé cette espèce à la société de médecine, il y a sept ans (le 4 février 1825) ; il assure qu'on la trouve mêlée dans la salsepareille du commerce, où sans doute les marchands l'introduisent, ce qui a fait penser qu'elle n'en était qu'une variété, et peut-être la racine de la plante à l'état sauvage. M. Pope a fait connaître aussi une autre salsepareille rouge que M. Robinet croit différente de la sienne, mais dont on ignore l'origine positive. Enfin, on indique dans le *Journal de pharmacie* (XI, 73) une troisième salsepareille rouge, qu'on attribue, contre toute vraisemblance, et sans qu'on dise d'après quelle autorité, à l'*Agave mexicana*, L., ce que la plus petite connaissance en botanique réfute largement. M. Robinet dit qu'elle n'est pas différente de celle qu'il a fait connaître le premier (*Journ. de chim. méd.*, I, 213).

S. Sarsaparilla, L. (et non Salsaparilla), Salsepareille (*Flore méd.*, VI, f. 308). Cette plante, dont le nom vient de *sarza*, ronce en Espagnol, et de *parilla*, vigne, dans la même langue, est naturelle à l'Amérique méridionale, au Mexique, au Brésil, au Pérou, etc., et on l'observe jusqu'en Virginie. Elle passe pour fournir la salsepareille du commerce, sans qu'on ait jamais vu cette racine après la plante fraîche, de manière à rendre ce fait indubitable. Il paraît d'ailleurs positif que plusieurs *Smilax* donnent des racines si semblables à celle-ci qu'on les y joint également, sans inconvénient au surplus. Hernandez en compte jusqu'à 4 dans ce cas. Il serait bien désirable, pour la sûreté du diagnostic pharmacologique, qu'on mît dans chaque caisse de substances médicinales qu'on envoie, des rameaux entiers du végétal qui les fournit, sur les lieux même où on les récolte.

C'est ordinairement du Brésil et du Mexique, autrefois par la voie

du Portugal et aujourd'hui par celle de l'Angleterre, qu'on envoie la salsepareille. On en distingue plusieurs variétés ou sortes qui appartienent peut-être à des plantes différentes, comme nous venons de le dire. Celle dite de la *Vera Cruz*, qui est en souches d'où pendent de longues racines, toujours repliées sur elles-mêmes, et en bottes qui ont quelquefois jusqu'à 10 à 12 pieds de long et toujours plus de moitié, de façon que chaque souche pèse avec ses racines plusieurs livres. Une deuxième est celle du *Mexique* ou de *Honduras*, qui est également en souches, et qui vient directement du Mexique en France par les paquebots de Bordeaux. Une troisième est celle dite *du Brésil* ou *de Portugal*, qui arrive en rouleaux gros comme la cuisse, sans souche. Voilà les trois variétés qu'on débite le plus ordinairement dans le commerce, et leurs noms tiennent plus au lieu de leur expédition qu'à des apparences physiques ou des qualités différentes. On connaît encore une salsepareille dite de *Caraque*, qu'on envoie dans des surrons de cuir ou ballotins; les racines en sont plus filamenteuses et l'intérieur plus féculent; mais on la demande peu. Quant à la salsepareille *rouge* ou de la *Jamaïque*, on n'en a pas en France, parce que son prix est presque double (3 fr. 50 c.) de celui des espèces précédentes, et comme les pharmaciens n'en font pas de différence, les droguistes n'en tiennent pas; elle se consomme toute en Angleterre où on l'estime à bon droit plus qu'aucune autre.

La salsepareille est, ainsi que nous venons de le dire, en longues racines pliantes, qui croissent à la superficie du sol, de manière à pouvoir être arrachée sans se rompre, pendantes à une souche, assez souples, du volume d'une plume à écrire, de couleur grise-rougeâtre, comme enfumées, un peu cannelées, ayant peu ou point de filamens; un épiderme mince et une écorce assez épaisse, d'un blanc gris, comme grenue; sans saveur bien marquée; au milieu on trouve un axe ou *meditullium* blanc, plus ligneux, qui en fait la plus grande partie et qui est séparé de l'écorce par une raie rose de chaque côté. Elle offre une odeur assez marquée, qui se rapproche un peu de celle du vetiver. La salsepareille se coupe en morceaux courts pour la vente, que l'on fend ensuite, ce que quelques pharmaciens font chez eux; il faut se la procurer la plus fraîche possible, lourde, bien nourrie, non fendue et même non coupée, parce qu'elle se sèche et perd de ses qualités. On doit ne la couper qu'à mesure du besoin. Il faut éviter les racines vieilles, vermoulues, qui se cassent facilement, légères, trop blanches en dedans et inodores, et qui se répandent en poussière lorsqu'on les brise, etc. Humboldt dit qu'on enfume la salsepareille pour la sécher (*Voyage*, V, 378); c'est aussi pour la priver des filamens qui lui adhèrent.

M. Decandolle assure que la salsepareille vient très-bien en pleine terre aux environs de Montpellier, et qu'on pourrait l'y cultiver pour l'usage, ainsi qu'en Languedoc et en Roussillon (*Essai*, etc., 292).

L'analyse chimique moderne de la salsepareille ne pouvait guère manquer d'y faire découvrir un principe particulier, puisque aujourd'hui chaque corps végétal a le sien; M. Galileo Palotta en a effectivement fait connaître un sous le nom de *parigline*, et qui réside dans la partie corticale, tandis que M. Folchi en a découvert un autre dans la portion *médullaire* qu'il désigne sous celui de *smilacine* (*Journ. de chim. méd.*, I, 215). M. Thubœuf, pharmacien, a mieux servi la science en s'assurant des quantités d'extraits fournies par les diverses sortes de salsepareille; il a opéré par la voie de l'eau, puis a achevé d'épuiser la racine par celle de l'alcool; 6 livres de salsepareille de la Jamaïque lui ont donné 21 onces 2 gros d'extrait; 6 livres de celle de Honduras lui en ont fourni 14 onces; 6 livres de celle de Portugal, 13 onces 1 gros et demi; il retira de 6 livres de souches, 9 onces 3 gros et demi d'extrait. Si la vertu des salsepareilles réside dans l'extrait on voit que la rouge est de beaucoup préférable aux autres et qu'on ne devrait employer que celle-là. Le principe aromatique des salsepareilles réside, d'après M. Thubœuf, dans une matière grasse fixe qu'il est parvenu à isoler, quoique mêlée à une grande quantité d'acide (*Journ. de pharm.*, XVI, 701); il a également obtenu l'extrait d'une variété de salsepareille rouge, *dite des côtes*, ce qu'il a fait connaître dans un travail supplémentaire inséré tome XVIII, p. 157 du même ouvrage; la quantité en a été égale à celle de la sorte principale; celle de la Vera-Cruz lui en a fourni 17 onces 7 gros; et celle Caraque 15 onces 3 gros. M. Mouchon, pharmacien de Lyon, a prouvé qu'en ne fendant pas la salsepareille on en obtenait plus d'extrait et que l'eau suffisait pour lui enlever tout ce qu'elle avait d'actif. Il ne veut pas non plus qu'on la lave avant de la faire bouillir (*Journ. de pharm.*, XVIII, 324).

On a depuis quelques années examiné la manière dont il fallait administrer la salsepareille pour en retirer le plus d'avantages possible. Autrefois on en faisait de longues infusions ou macérations qu'on rapprochait ensuite et qu'on administrait en tisane, les praticiens ayant observé que cette manière était la plus efficace dans la syphilis ancienne, etc. C'est sur ce principe qu'est basée la confection des sirops de salsepareille, de Cuisinier, de Svelnos, de Mittié, celle de la tisane de Feltz, du rob de Laffecteur, etc. Mais depuis peu de temps, M. Hancok, médecin brésilien, a donné un mémoire, traduit en français par M. Soubeiran, où il établit qu'une longue ébullition est contraire aux bons effets de ce médicament (*Journ. de*

pharm., XVI, 31); MM. Guibourt et Soubeiran ont cru remarquer aussi que l'infusé a plus d'odeur et de saveur qu'une longue décoction de cette racine, et M. Pelletier pense que 24 heures d'infusé et un quart d'heure de décocté valent mieux que la longue ébullition (*Séance* de l'*Acad. de méd.*, 16 novembre 1830). En conséquence ces messieurs préparent aujourd'hui leurs tisanes de salsepareille de cette dernière façon. Nous leur en demandons pardon, mais l'expérience doit l'emporter sur la théorie; il est certain que les préparations de salsepareille rapprochées sont les plus efficaces, et seules efficaces; il faudrait d'ailleurs, d'après la nouvelle manière, faire prendre des tonneaux d'infusé aux malades, ce qui serait des plus nuisibles à leur estomac. Il faut donc, comme en beaucoup d'autres choses, en revenir à l'ancienne méthode.

Il résulte des expériences de M. Richard Bartley (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, XVI, 473) que les propriétés les plus efficaces de cette racine résident dans sa partie corticale, et que l'infusion à froid les lui enlève toutes; aussi ne veut-il pas que l'on fende la salsepareille pour s'en servir, et il recommande de la faire infuser dans l'eau de chaux, qui active suivant lui ses propriétés surtout dans les cas de dyspepsie (*Biblioth. méd.*, LXVI, 119). Il y a eu un temps au contraire où on croyait que c'était dans la partie amylacée que se trouvaient les facultés médicatrices de cette racine; cette opinion pharmacologique qui a été fort passagère faisait alors donner la préférence à la salsepareille de Caraque, bien plus féculente qu'aucune autre sorte; mais comme le succès n'a pas répondu à cette assertion, on évite aujourd'hui de prendre celle qui est la plus blanche à l'intérieur, qui contient le plus de moelle, etc.

Les propriétés médicales de la salsepareille sont très-connues; elle est regardée comme un puissant sudorifique, et c'est de toutes les subsances de cette catégorie la plus employée; aussi son usage est-il fort répandu. On la prescrit surtout contre les affections vénériennes, particulièrement lorsqu'elles sont anciennes et qu'elles ont résisté au traitement ordinaire, c'est-à-dire au traitement mercuriel, avec lequel d'ailleurs on l'administre souvent simultanément. On voit dans Monard (*Drogues*, p. 63) les avantages de l'emploi de cette racine dans ces maladies, ce qui remonte à plus de deux siècles, que les praticiens ont retrouvés toutes les fois qu'ils l'ont mise en usage convenablement. Il faut à la vérité en employer beaucoup et long-temps. Un traitement complet, pour une syphilis ancienne, exige pendant trois mois au moins, l'administration d'une décoction de deux onces de racine par jour, lequel pour six mois, qui est le temps le plus ordinaire de sa durée, ne fait pas moins de 22 à 23 livres dont on use;

il faut autant que possible la prescrire pendant la saison chaude, ou du moins en faire usage dans un appartement chaud si c'est l'hiver, et sans sortir. Sans cette réunion de précautions on risque de manquer la guérison. Dans les affections récentes où la salsepareille n'est que le moyen accessoire, la dose est d'une once en décoction plus ou moins légère, continuée pendant un mois après la disparition des symptômes vénériens.

La salsepareille se donne également dans toutes les maladies où il est nécessaire de produire la diaphorèse, telles que le rhumatisme, la goutte, les exanthèmes cutanés, les affections du système glandulaire, les obstructions, etc. On l'a donnée aussi comme fondante, adoucissante, à cause de la grande quantité de fécule qui entre dans sa composition. Nous avons dit que cette dernière propriété nous semble peu prouvée, et d'ailleurs qu'une multitude d'autres substances émollientes la remplacerait alors bien plus efficacement. On a donné la salsepareille comme restaurante, aphrodisiaque, etc., toujours à cause de l'abondance de cette fécule.

La préparation la plus convenable de la salsepareille doit donc consister à mettre une ou deux onces, non fendue ni lavée, en infusion pendant 12 heures au moins, dans une pinte d'eau, puis à la rapprocher jusqu'à moitié du liquide, au moyen d'une ébullition ménagée, qu'on prendra tiède et sucrée en trois tasses, dans la matinée à jeun, le malade étant au lit s'il se peut.

On prépare avec la salsepareille un sirop fort employé où la décoction de cette racine est très-rapprochée; on en conseille aussi l'extrait, mais il est fort peu prescrit. Monard s'est servi de la poudre, à la dose d'un scrupule par jour, et il veut qu'on ne pulvérise que l'écorce. Voyez pour les différentes préparations qu'on fait de la salsepareille, les formules qu'en a donné M. Béral (*Journ. de pharm.*, XVI, 657, et *Journ. de chim. méd.*, VI, 161). On peut aussi consulter un article sur l'administration de la salsepareille inséré *Journ. univ. des sc. méd.* (XVII, 100).

Nous devons dire que plusieurs médecins ont nié les avantages de cette racine, et la représentent comme étant inerte; de ce nombre sont Cullen, et MM. Alibert, Chamberet, Canielli, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 254). Mais ses propriétés sont affirmées par trop de grands noms, et par une expérience trop ancienne pour qu'on puisse révoquer en doute son efficacité. Lorsqu'elle ne produit pas l'effet qu'on en attend, c'est probablement parce qu'elle a été mal appliquée, mal préparée, mal prise, ou qu'elle était de mauvaise qualité. Du reste c'est presque toujours sans produire de la sueur qu'elle guérit, mais par son action intestine et à la manière des altérans.

On falsifie parfois la racine de salsepareille en la mêlant avec celle de plusieurs autres plantes voisines, ou même de familles fort différentes. Ainsi on assure qu'on envoie comme salsepareille, les racines de plusieurs *Agave*, tels que les *A. Mexicana*, L., et *A. Cubensis*, Jacq., du *Furcræa odorata*, etc., mais cela a été contesté; on parle encore des racines de l'*Herraria stellata* (III, 488) et surtout de celles de l'*H. sarzaparilla*, de Martius, du *Paullinia Mexicana*, L., du *Periploca indica*, L., du *Spermacoce hispida*, L. (dans l'Inde), etc. Ce qui paraît plus certain, d'après le journal d'Hufeland, c'est qu'aux États-Unis on emploie à la place de la salsepareille les racines de l'*Aralia nudicaulis*, L.; ce que Linné avait déjà dit, sous le nom de *salsepareille de Virginie*, *de Canada*, etc., et parfois sous celui de *salsepareille grise*, mentionnée par Murray depuis long-temps (*Appar. med.*, I, 484), et depuis par M. Planche (*Journ. de pharm.*, IV, 405). On la distingue à un arrière-goût amer, à des taches pourpres sur les plus grosses ramifications, à ce que le *meditullium* n'est pas blanc, etc. Ces racines sont d'ailleurs employées dans les états de l'Union comme diurétiques (*Bibl. méd.*, LXXIV, 127). On falsifie aussi la salsepareille avec des racines indigènes, telles que celles d'asperge, de houblon, de *Carex arenaria*, L., que Merz prétend lui être infiniment supérieure en propriétés, du *Lychnis dioica*, L., d'*ononis*, etc. La plus fréquente sophistication est celle qu'on pratique avec les sarmens de la douce-amère, qui, lorsqu'ils sont coupés et fendus, peuvent en imposer; mais ils sont lisses en dehors, de saveur un peu amère, n'ont pas la ligne rose entre l'écorce et le *meditullium*, etc.; outre que frais ils sont d'un vert marqué, uniformes en dedans, et creux étant secs. Il faut toujours pour éviter la fraude prendre la salsepareille entière, parce qu'alors la fraude est à peu près impossible, tandis que lorsqu'elle est coupée et fendue, elle est bien plus facile. Les meilleurs succédanés de la salsepareille sont le sureau, la bardane, le genièvre, etc.

Cardan (J.). *De sarza-parilia*. Lugduni, 1548, in-8. — Castelli (P.). *De smilace aspera botanico-physica sententia*. Messine, 1652, in-4. — Aldinus (T.). *De smilace aspera an sit eadem ac sarsaparilla americana?* Messin., 1652. — Galeano (J.). *Smilacis aspera et sarsaparillæ causa*. Palerme, 1654, in-4. — Metz. *Diss. de radicibus quibusdam medicinalibus, sarsaparillæ succedaneis*. Erlangæ, 1774. — Jaeger. Dissert, etc., sur les bons effets du *smilax aspera*, L., dans le traitement des maladies vénériennes (Thèse). Strasbourg, 1813, in-4. — Banon. Observations sur la salsepareille officinale (*Journ de méd.* de Leroux, etc., XXXI, 372; 1814). — Bartley (R.). Recherches sur la salsepareille (*London med. Repos.* 1819; *Bibliot. méd.*, LXVI, 119). Cannielli. *Smilax salsaparilla ad luem veneream, etc.* Padovæ, 1823, in-8. — Folchi *Alcune ricerche chimiche su la radice di salsapariglia*. Romæ, 1824. — Robinet (S.). Considérations sur la salsepareille (*Journ. gén. de méd.*, XCI, 285; 1825). — *Id.* Observations sur la salsepareille (*Journ. de chimie méd.*, I, 213; 1825). — Pope (J.). Recherches sur l'efficacité comparative des diverses espèces de salsepareille (*Journal génér. de méd.*, XCI, 300; 1825). — Hancock. Mémoire sur la salsepareille (*Journ. de pharmacie*, XVI, 31; 1830). — Soubeiran. Quelques observations à l'occasion du mémoire de M. Hancock (*Journal de pharm.*, XVI, 38). — Béral. Formules de divers médicamens préparés avec la salsepareille (*Journ.*

de pharmacie, XVI, 657). — Thubœuf. Mémoire sur la quantité d'extraits fournis par diverses espèces de salsepareille (*Journ. de pharmacie*, XVI, 701; XVIII, 157 et 734). — Mouchon (E.). Expériences propres à faire connaître les conditions les plus propres à l'extraction des principes médicamenteux de la salsepareille (*Journ. de pharm.*, XVIII, 324; 1832). — Guibourt. Notice sur le *smilax aspera*, L. (*Journ. de chimie médicale*, VIII, 663).

S. syphilitica, W. Le nom de cette plante de l'Amérique du centre donnerait à penser qu'elle y est employée dans la syphilis; mais on manque de renseignemens à son sujet.

S. tamnoides, L. On mange ses pousses au printemps à la Caroline; ses racines sont usitées en décoction pour dépurer le sang; elles sont tendres et tubéreuses, mais durcissent beaucoup à l'air.

S. Glycyphylla, Sw. Cette espèce de la Nouvelle-Hollande a ses feuilles d'une saveur sucrée, ce qui la fait appeler *thé doux*, parce qu'on l'y emploie en infusion théiforme, d'après le conseil de White, chirurgien de Sydney. M. le docteur Busseuil nous a remis un échantillon de cette plante récoltée sur les lieux par lui, ce qui nous a permis de vérifier la saveur sucrée de son feuillage.

Smilax lævis major. Nom du *Convolvulus Sepium*, L., dans quelques auteurs anciens; le *Convolvulus arvensis*, L., est pour les mêmes le *Smilax lævis minor*.

Sminaria. Nom de la *Murène* en grec moderne.

Sminarida. C'est, en grec moderne, le picarel, *Sparus Smaris*, L.

Smiris. Voy. *Smyris*.

Smirlin. Synonyme de *Smerle*.

Smirna. Nom de l'arbre qui produit la *Gomme Sassa*, d'après Stackouse. Voy. *Acacia Sassa*, N. (I, 13), et *Gomme de Bassora* (I, 556; III, 400).

Smoer. Nom suédois du *Beurre*.

Smollage. L'un des noms anglais de l'ache, *Apium graveolens*, L.

SMOLNIC. Il existe, dit Geoffroy, non loin de cette ville, dans la province de Zépusé, près du mont Carpatti, une fontaine dont l'eau, chargée de sulfate acide de cuivre, semble transformer en ce métal, et sans en changer la figure, les morceaux de fer qu'on y laisse séjourner et entame les feuilles des arbres selon James (*Dict.*, I, 468).

Smont. Nom écossais du saumoneau. Voy. *Salmo Salar*, L.

Smorodina krasnaja. Nom portugais du groseiller rouge, *Ribes rubrum*, L. (VI, 84).

Smrk. Nom bohème de l'*Abies Picea*, Mill.

Smultron. Nom suédois du fraisier, *Fragaria vesca*, L. (III, 286).

Smyris. Nom latin de l'*Émeril*.

SMYRNE (bains de). Ils sont situés non loin de cette ville au pied d'une colline. Strabon en a fait mention, et Tournefort en parle dans son Voyage au Levant (in-8, t. III, p. 377).

Smyrnium olusatrum, L., Maceron. On mange dans quelques pays les pousses de cette ombellifère bisannuelle de nos contrées, étant blanchies comme le céleri; ses feuilles ont été vantées comme anti-scorbutiques; ses graines comme cordiales et carminatives. Ses racines ont été autrefois employées comme potagères, après leur avoir fait perdre leur amertume à la cave. Cette plante n'a aucun de ces usages à Paris.

SMZADLAWA KOPRIWA. Un des noms bohèmes de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.
SNAGROEL. Un des noms anciens de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).
SNAIL. Nom anglais du limaçon, *Helix Pomatia*, L.
SNAK. C'est l'antilope, *Antilope Cervicapra*, Pall., chez les Tartares.
SNAKE ROOT. Un des noms anglais du *Spigelia marylandica*, L.

SNAKE-WEED (herbe à serpent). Nom anglais du *Prenanthès altissima*, L., (V, 305) aux États-Unis ; on le donne aussi à la bistorte, *Polygonum bistorta*, L., dans le même pays, pour la forme de sa racine.

SNEGL. Nom danois du limaçon, *Helix Pomatia*, L.
SNEKEWOOD. Nom anglais du *Bois de Couleuvre*.
SNEPPE. Nom flamand de la bécasse commune, *Scolopax Rusticola*, L.

SNETK. Petit poisson des lacs de la Sibérie, du genre *Cyprin*, objet, dit-on, d'un grand commerce en Russie.

SNIGEL. Nom suédois du limaçon, *Helix Pomatia*, L.
SNIPE. Nom anglais de la bécasse, *Scolopax Gallinago*, L.
SNIPPEFISH, SNIPVISCH. Noms anglais et hollandais du *Centriscus Scolopax*, L.
SNOBAR, SONOBAR. Noms égyptiens du *Pin*.
SNOEK. Un des noms hollandais du brochet, *Esox Lucius*, L.
SNOTTER. Nom du *Rubus Chamæmorus*, L., dans la Wertrobothnie.
SOA SEDGE. Nom anglais du *Carex arenaria*, L. (II, 160).
SOAGIA. Un des noms vénitiens du carrelet. Voy. *Pleuronectes Platessa*, L.
SOAJER. Un des noms de pays de l'*Iguane* ordinaire. Voy. *Lacerta*.
SOAPWORT. Nom anglais de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.
SOB. Nom du *Spondias Monbin*, L., au Sénégal.
SOBA. Nom japonais du sarrasin, *Polygonum Fagopyrum*, L. (V, 432).
SOBHA. Nom hébreu du *Vin*.
SOBORTING. Nom lapon de la *Truite saumonée*.
SOCCEN-YREIBA. Nom gallois du mauvis, *Turdus iliacus*, L.
SOCCUS. Un des noms indiens du jaquier, *Artocarpus integrifolia*, L.F. (I, 455).
SOCIELLOUS Nom de bolets comestibles dans le midi de la France. Voy. *Boletus*.
SOCKER. Nom suédois du *Sucre*.
SOCO. Nom générique des hérons au Brésil. Voy. *Ardea*.
SOCONUZCO. Nom d'une variété estimée de cacao. Voy. *Theobroma*.
SOCOTRANSCHE ALOE. Un des noms allemands de l'*Aloës Socotrin*.
SOCOTRINE ALOES. Nom anglais de l'*Aloës Socotrin*.
SOCOTRINISCHE ALOE. Un des noms allemands de l'*Aloës Socotrin*.
SODA. Nom latin, espagnol et italien de la soude, *Salsola Soda*, L, et de l'alcali du même nom. Voy. *Sodium*.

SODA ACETATA, CAUSTICA, PHOSPHORATA, VITRIOLATA, etc. Voyez au mot *Soude* les synonymes français correspondans.

SODA POWDERS des Anglais. Poudre gazifère (*Voy.* V, 495) formée d'un scrupule d'acide tartrique, et d'un demi-gros de bicarbonate de soude, qu'on fait dissoudre dans un demi-verre d'eau pour former extemporanément une eau gazeuse. On s'en sert soit comme boisson d'agrément, soit dans les cas où les eaux acidules sont indiquées, notamment pour remplacer la potion anti-émétique de Rivière.

SODA-WATER, eau de soude. Dissolution légère de bicarbonate de

soude dans de l'eau chargée de gaz acide carbonique, très-usitée en Angleterre, à la fin des repas surtout, comme boisson digestive.

Sodada decidua, Forsk. Arbrisseau de la famille des Câpriers, dont on mange, en Arabie et en Egypte, les fruits cuits avant leur maturité. On l'y nomme *Hombac*.

Sodbonne. Un des noms danois de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L. (III, 568).

Sode. Un des noms danois de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L. (III, 362).

Sode mandler. Nom danois de l'*Amande douce* (I, 262).

SODEN, duché de Nassau. Il y existe, dit-on, une source minérale.

Sodets. Nom japonais du *Cycas revoluta*, L. (II, 557).

SODIUM. Corps simple métallique, base de la soude. Il a l'éclat du plomb, est mou, ductile comme la cire, fusible, volatil, combustible, inflammable même, quoique beaucoup moins que le potassium, et comme lui décomposant l'eau vivement, mais sans émission de lumière. Susceptible de se combiner à l'iode, au chlore, au phosphore, à l'azote, au soufre, à un grand nombre de métaux; en donnant naissance à des alliages tous altérables à l'air, il forme avec l'oxygène deux oxydes, dont l'un, moins oxydé, est la soude, objet principal de cet article; l'autre, sans applications médicales, et contenant pour cent, d'après Berzelius, 34,02 d'oxygène, est jaune, analogue d'action au péroxyde de potassium.

Le sodium n'existe dans la nature qu'à l'état de combinaison, surtout avec le chlore. Découvert en 1807 par H. Davy, qui l'obtint de la décomposition de la soude à l'aide de la pile galvanique, il a été ensuite bien étudié par MM. Gay-Lussac et Thénard. Sa préparation, simplifiée depuis, est analogue à celle du potassium; comme celui-ci, on le conserve dans l'huile de pétrole. Ses usages sont nuls en médecine, et même en chimie, où on lui préfère le potassium; mais son *chlorure*, son *protoxyde*, et les combinaisons de celui-ci avec les acides (*sels*), en ont d'importans que nous allons passer successivement en revue.

I. *Protoxyde de sodium* ou *soude* (*soda*). Cet alcali, long-temps confondu avec la potasse, dont il n'a été distingué, sous le nom d'*alcali minéral*, que depuis les travaux de Duhamel en 1736 et de Margraff en 1758, contient, d'après Berzelius, 74,42 de sodium et 25,58 d'oxygène. On l'obtient, dans un état fort impur, par la combustion et l'incinération de divers végétaux maritimes, notamment de ceux du genre soude (voy. *Salsola*), qui dans le Midi donnent la *soude* dite *de barille*, ainsi que des algues et des fucus, desquels, dans le Nord, on retire la *soude de varecs*, toujours mélangée de sels à base de potasse. Quelques *Chenopodium*, *Salicornia*, *Ana-*

basis, *Acnida*, plusieurs *Mesembryanthemum*, l'*Aizoon hispanicum*, en Espagne, le *Reaumuria vermiculata*, en Barbarie, le *Plantago squarrosa* en Égypte, le *Suriana maritima* à Cayenne, le *Batis maritima* aux Antilles, donnent aussi de la soude; cultivées loin de la mer, ces mêmes plantes en sont, dit-on, entièrement dépourvues (De Candolle, *Essai*, etc., p. 242).

Les *soudes du commerce* ou *soudes brutes*, ne sont donc que les cendres demi-vitrifiées de ces végétaux herbacés, où, à ce qu'il paraît (M. Vauquelin du moins l'a constaté pour les *Salsola soda*) la soude existait à l'état d'oxalate. Elles sont en masses grisâtres ou bleuâtres, extrêmement dures, d'une odeur particulière, d'une saveur âcre, alcalescente et saline, peu solubles dans l'eau, mais qui, exposées à l'air humide se gonflent, se délitent et acquièrent ainsi plus de solubilité. On y a trouvé, outre du sous-carbonate de soude, qui en fait la valeur, du sulfate, du sulfite et de l'hyposulfite de la même base, du chlorure de sodium, du sulfure de sodium qui à l'air se convertit en sulfate, des traces de cyanure de sodium, des sous-carbonate et sous-sulfure de chaux, du sous-carbonate de magnésie, du sulfure de fer, de la silice, de l'alumine, des sous-phosphates de chaux et de magnésie, enfin du charbon. M. Firnhaber a reconnu de plus dans la soude de Sicile la présence du bleu de Prusse (*Journ. de pharm.*, IX, 377). La soude brute de Normandie, enfin, contient des petites pierres blanches, lisses, arrondies, qui, selon M. Van Mons, renferment assez de phosphore, pour qu'on puisse l'en extraire avec avantage (*Id.*, XII, 427).

Le titre ou la richesse des soudes brutes est en raison de la quantité de sous-carbonate de soude qu'elles peuvent fournir : il varie suivant la nature des végétaux d'où elles proviennent, et s'évalue dans les arts au moyen de l'alcalimètre de M. Descroizilles. Les soudes dites d'Alicante, de Carthagène, de Malaga, et la soude de Sicile, les meilleures de toutes, fournissent de 45 à 56 o/o de ce sel; celle de Normandie, nommée *salicor*, parce qu'on la prépare avec le *Salicornia herbacea*, L., qui y est cultivé exprès, n'en donne que 14 à 15; la soude blanquette d'Aigues-Mortes, qui provient des chénopodées, 8 o/o; enfin la soude de varecs; 4 à 5 seulement. Cette dernière, où abondent les hydrochlorates de potasse et de soude et quelques sulfates, n'est employée qu'à la fabrication du verre à bouteilles. Quant à la soude factice qu'on obtient en décomposant le sel marin par l'acide sulfurique, puis le sulfate de soude qui en résulte par la craie et le charbon, elle en donne de 25 à 33 o/o.

C'est de ces soudes brutes que, par des procédés semblables à ceux

que nous avons indiqués pour la potasse (V, 464), on retire la soude plus ou moins pure ; dite *soude caustique* ou *rendue caustique par la chaux*, ainsi que la *soude à l'alcool*, hydrate de protoxyde de sodium contenant 175 d'eau environ. Cet hydrate, ordinairement en fragmens aplatis, est blanc, d'une saveur et d'une odeur lixivielles, très-caustique ; exposé à l'air, il s'y ramollit d'abord en absorbant de l'eau, et s'y dessèche ensuite en passant à l'état de sous-carbonate, dernier phénomène qui le distingue de la potasse. Combinée à une plus grande quantité d'eau, dans laquelle elle est du reste extrêmement soluble, la soude est susceptible de cristalliser.

La soude, décomposable par le fer à une haute température, se combine facilement au soufre, au chlore, au phosphore, et peut se surcharger d'oxygène (deutoxyde) lorsqu'on la fond dans un creuset de platine ; elle forme avec les acides des *sels*, dont l'étude va bientôt nous occuper, et qui, tous solubles, contiennent beaucoup d'eau de cristallisation dans laquelle ils sont ordinairement fusibles. Enfin elle ne précipite pas, comme la potasse, la dissolution de platine. Employée dans les arts, où on la remplace souvent aujourd'hui par le sous-carbonate de soude sec ou cristallisé, elle sert à la teinture, à la fabrication surtout du verre, pour laquelle on la préfère à la potasse, à celle des savons durs, etc. La *lessive des savonniers* (*Lixivium causticum s. sodæ*) est une dissolution de soude, marquant 36° à l'aréomètre, préparée avec le sous-carbonate de soude et la chaux vive : en pharmacie on l'associe quelquefois à la cire pour faire une sorte de savon inscrit dans la pharmacopée de Van Mons.

A l'état solide, ou même en dissolution concentrée, la soude est un poison énergique dont le mode d'action, les symptômes et les antidotes ne diffèrent en rien de ceux de la potasse (V, 471). A petites doses, et toujours en dissolution dans beaucoup d'eau, elle peut être ingérée sans inconvénient; mais c'est à l'état de sous-carbonate et de bicarbonate qu'elle est surtout employée en médecine. L'usage de ces trois substances se confond du reste tellement avec celui de la potasse et de ses carbonates que la plupart des auteurs les réunissent, en traitant des *alcalis* ou des *remèdes alcalins* (voy. I, 146) : ce que nous avons dit des uns (V, 462) s'appliquant strictement aux autres, nous aurons d'autant moins à nous étendre ici, que c'est à la potasse et à ses carbonates que la plupart des praticiens semblent donner la préférence. Disons cependant que, d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, trad. de M. Jourdan, VI, 549 et V, 501), la soude (ou plutôt son sous-carbonate) a été vantée par S.-L. Mitchill comme une panacée contre les altérations des humeurs animales causées par le développement de l'acide septique (*Journ. de phys. et de méd.*, en anglais; 1800, p. 923, et 1801,

p. 8), et que la lessive des savonniers, employée jadis sous le nom de *remède lithontriptique de Jurin et de Chitticks*, a été préconisée contre les affections calculeuses par ces auteurs (voy. plusieurs obs. de Jurin, à la suite du *Traité* de J. Rutty *sur le remède de mademoiselle Stephens*, Londres, 1742, in-8), ainsi que par Cheselden, et soumise à un sévère examen par Baylies (*Rech. expérim. sur des objets de médecine*, en anglais, p. 200); tandis que le célèbre E. Hales a fait voir que, desséchée, cette lessive perdait de son activité (*Notice sur le remède de mademoiselle de Stephens*, Londres, 1740, in-8°). Voyez du reste plus loin, p. 394, l'article *Carbonates*.

De Buechner (A.-E.) *Diss. de soda hispanica ejusque usu.* Resp. Schmidt. Halle, 1758, in-4.

II. *Acétate de soude.* Ce sel, improprement nommé jadis *terre foliée cristallisée* ou *minérale*, offre une saveur acerbe et presque amère, une grande solubilité, et cristallise en prismes striés, inaltérables à l'air, analogues à ceux du sulfate de soude. Il contient toujours un petit excès de base, et 40 o/o d'eau, selon Berzelius. On le prépare en combinant directement l'acide acétique à la soude. Diurétique ou cathartique, suivant les doses (1 à 4 gros), ses propriétés médicinales sont, dit-on, semblables à celles de l'acétate de potasse, beaucoup plus usité que lui; mais il est moins actif à cause de la grande quantité d'eau de cristallisation qu'il contient. Il passe par les urines, comme l'a constaté Vauquelin chez un ictérique. C'est un des ingrédiens des pilules anti-laiteuses du Formulaire de M. Bories, composées pour cent vingt pilules (2 matin et soir) de 5 gros de ce sel, 2 gros de camphre et autant de nitre, avec quantité suffisante de rob de sureau.

III. *Arséniate de soude.* C'est la base de la solution de Pearson. Voy. l'art. *Arsenic* (I, 436).

IV. *Borate sur-saturé de soude*, sous-borate de soude ou borax (de *Chrysocolla* Pline). Ce sel, qui contient 47 o/o d'eau d'après Klaproth, et exige 50 o/o de soude pour passer à l'état de complète saturation, est en prismes hexaèdres d'un blanc légèrement jaunâtre, susceptibles d'une légère efflorescence, de saveur alcaline, solubles seulement dans 18 à 20 parties d'eau froide, mais beaucoup plus dans l'eau chaude. La grande fusibilité dont jouit le borax le fait rechercher comme flux dans les opérations métallurgiques, pour la composition de certains verres blancs, etc. Calciné, c'est-à-dire privé par la chaleur de son eau de cristallisation, dans laquelle il fond d'abord, et qui s'en sépare ensuite avec boursouflement, il est, sous forme de poudre blanche, usitée comme soudure dans l'art de la bijouterie, dans la dorure sur porcelaine, etc.; emplois où paraît devoir être préféré un borax octaédrique récemment découvert par

M. Baran, et introduit par lui dans le commerce. Ce dernier sel, en effet, contient moitié moins d'eau que le borax prismatique, suivant l'analyse de M. Payen ; il s'en distingue aussi par sa transparence à l'air sec, l'opacité qu'il acquiert à l'air humide, etc.

Le borax brut se trouve, en Asie surtout, soit cristallisé, soit sous forme de masses irrégulières dont le gîte est encore mal connu, et qui ordinairement sont enduites d'une matière grasse ou savonneuse (ajoutée, suivant quelques auteurs, pour en prévenir l'efflorescence). On en tire de la Perse et de la Chine, le premier en gros prismes, le second, beaucoup moins pur et nommé *tinckal*, en petits cristaux réunis en une masse verdâtre, qu'on regarde comme le produit de l'évaporation des eaux mères du premier. Il en existe encore au Thibet, dans la province de Sembal, soit en solution, avec le muriate de soude, dans l'eau de certains lacs, soit en cristaux plus ou moins volumineux déposés dans la vase (voy. *Bibl. britann.*, XLVIII, 143).

Les Vénitiens les premiers, puis les Hollandais eurent d'abord le privilége exclusif de raffiner le tinckal, c'est-à-dire de préparer le borax, seul usité dans les arts et la médecine. Depuis assez longtemps on le purifie en France, soit par lixiviation et cristallisation, en le dégraissant d'abord au moyen de la chaux et de l'argile, ou mieux de la soude, soit en le calcinant pour brûler la matière grasse ou savonneuse qui l'enduit, le dissolvant ensuite et le faisant cristalliser (voy. sur sa purification en grand, le *Journ. de pharmacie*, IV, 97). M. Thénard assure qu'on y ajoute toujours de la soude, le tinckal ne contenant pas un excès d'alcali. Enfin on en a fabriqué de toutes pièces, par la combinaison directe de la soude et de l'acide borique provenant des lacs d'Italie. De curieuses expériences de M. Mojon (voyez plus bas son mémoire) semblent prouver que la matière d'un gris verdâtre qui entoure certains borax bruts, contient du bore en nature, fait sur lequel nous avons, dès 1818, appelé l'attention des chimistes (*Bibl. méd.*, LIX, 131), mais qui, malgré son importance, ne paraît pas l'avoir fixée jusqu'ici. Ce chimiste pense même que le borax brut des Indes-Orientales n'est que le produit de la calcination d'un mélange naturel de natron et de bore.

Ce sel dont, en 1702, Homberg a le premier retiré l'acide borique, n'offre dans les arts que des usages assez bornés, mentionnés plus haut. M. Wetzler, qui lui a reconnu la propriété de dissoudre l'acide urique, et l'a, en raison de cela, recommandé dans le Traité de la gravelle, le propose pour extraire des excrémens des oiseaux cet acide qu'on en précipite ensuite par l'acide sulfurique (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, III, 231). En pharmacie on le mêle au sur-tartrate de potasse pour en augmenter la solubilité, ce qui consti-

tue une des sortes de *crêmes de tartre solubles* (voy. V, 486, et le *Mémoire* de Vogel, *Journ. de pharm.*, III, 1). Le miel paraît le neutraliser et former avec lui une combinaison très-soluble, déliquescente même, tandis qu'il augmente la consistance des mucilages de lichen d'Islande et de salep, comme l'a fait voir Bucholz (*Journ. de pharm.*, 1816, p. 28). Le *miel boraté* des dispensaires, employé comme colutoire détersif, astringent, résolutif, contre les aphthes et autres maux de la bouche scorbutiques et vénériens (Bisset, 1763, Gooch, Veryst, Starcke, cités par J.-F. Gmelin : 1 à 2 scrupules dissous dans l'eau ou associés à 4 parties de miel rosat ou de sirop de mûres), est formé d'une partie de borax contre 4, 8, 12 de miel ordinaire ou de miel rosat. Quelquefois, dans le même but, on mélange ce sel avec l'huile d'amandes douces et le jaune d'œuf, le mucilage de semences de coing, le sirop de mûres, etc., ajoutant parfois même de la teinture de myrrhe, du sulfate de cuivre, etc. On doit se garder de l'associer aux acides minéraux, qui presque tous le décomposent, aux sels métalliques qu'il précipite, etc. Le docteur Baup de Nyon (*Bibl. univ. de Genève*, t. XL) a employé avec un succès presque constant, dans la diphthérite, une solution de borax dans le mucilage de gomme arabique ; nous-mêmes l'administrons fréquemment dans les cas de muguet, d'angine pultacée, etc.

Ce sel, recommandé jadis comme cosmétique, associé à l'eau de roses, à la teinture de benjoin, à l'onguent de céruse ou d'althæa, etc., a été souvent préconisé aussi contre diverses éruptions cutanées chroniques, notamment par Starcke (en dissolution dans 16 parties d'eau de rose) contre les *nævus* et *taches de la peau*. M. Hufeland l'a récemment signalé comme infaillible contre les *taches* dites *hépatiques*, en solution, à la dose d'un demi-gros, dans un mélange de demi-once d'eau de roses et de fleurs d'oranger, dont on humecte les taches trois ou quatre fois par jour, laissant sécher le liquide sans l'essuyer. Cette même solution, moitié moins concentrée, lui a réussi également contre les *rougeurs du nez* de quelques personnes délicates et pléthoriques ; enfin, il indique contre les *engelures* une pommade composée de 48 grains de ce sel et d'une once d'onguent rosat (*Journ. de chimie médicale*, II, 591). A son exemple, M. Reinhardt, médecin prussien, a expérimenté sur lui-même et sur deux autres malades, et avec un entier succès, dans des cas de *dartres furfuracées* des mains avec taches rouges éparses çà et là, une solution de 1/2 gros de borax par once d'eau distillée (*Arch. gén. de méd.*, XVI, 137). Lœfler s'en est servi aussi pour calmer les *douleurs hémorrhoïdaires*, ou, associé à son poids d'axonge, contre la *gale* et le *lichen*. Le docteur Dewees l'administre avec avantage pour remédier au

prurit des organes génitaux, surtout accompagné d'efflorescences aphtheuses de la muqueuse vaginale. Enfin, suivant un anonyme anglais qui cite 3 exemples de succès (*Bibl. méd.*, LXIV, 136), il serait même efficace contre les *scrofules* et le *cancer* (solution de 1 gros dans 6 onces d'eau, dont on imbibe de la charpie entretenue toujours humide sur le mal).

Moins usité à l'intérieur, quoique parfois prescrit, contre la diarrhée, dans des potions astringentes, ce sel a toutefois été signalé jadis, à la dose de 12 grains à 1 gros, comme fondant, emménagogue, propre, disait-on, à hâter l'accouchement et à favoriser la sortie de l'arrière-faix et des lochies, propriétés singulières, souvent affirmées, plus souvent révoquées en doute, mais sur lesquelles le triomphe de l'ergot, soumis naguère aux mêmes vicissitudes, semble devoir appeler sérieusement l'attention des praticiens. Nous le voyons en effet préconisé par Starcke qui, l'unissant, à parties égales, au nitre et à la magnésie, s'en servait pour exciter les règles et les lochies, et calmer merveilleusement, disait-il, les douleurs de l'accouchement (*Einrichtung der klinischen Instituts*, etc., Iéna, 1782, in-4°); et par Loefler (2 scrupules dissous dans de l'eau) pour ranimer le travail (Starcke, *Archiv. der Geburtshuelfe*, IV, *fasc.* 3 : 1792, in-8). Mynsicht, dans le même but, l'associait au *Cassia lignea*, au safran, à la sabine, etc., d'autres au castoréum et au succin (voy. aussi Loesecke, *Mat. medica*, 4te *Auflage von zueckert*, p. 95, 389, et Gren, *Handb. der pharmacol.*, 2 th., p. 188). Préconisé de nouveau naguères dans le *Journ. de méd. pratique* d'Hufeland (21 b^d., 1 st., p. 69; 24 b^d., 4 st., p. 91), il a été expérimenté avec succès par M. J.-F. Lobstein, prof. à Strasbourg, qui rapporte, en faveur de son action spécifique sur l'utérus, six faits remarquables (*Journ. de méd.* de Leroux, t. XXXVI, p. 137), critiqués toutefois par feu Duchâteau (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, novembre, 1816). Il l'administre en poudre avec du sucre, par doses de 6 à 7 grains d'heure en heure, ou par doses de 3 à 4 toutes les demi-heures. Enfin, M. Van Kranendonk, médecin à Delft, qui, à l'exemple des médecins allemands Burdach et Wigand, l'a employé avec non moins d'avantage pour ranimer et régulariser les contractions utérines, assure qu'en Hollande ce sel a été pendant quelque temps le secret de certains empiriques (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 275).

Meltzer (C.-D.). *De borace*. Regiomonti, 1720, in-4. — Alberti (M.). *De borace*. Resp. H.-C. Rennewald. Halæ, 1745, in-4. — Model (J.-G.). *De borace nativa, a Persis* borech *dicta*. Londini, 1747, Halæ, 1749, in-4. — Kaas (J.). *Diss. sistens obs. quasdam de borace, etc.* Ultrajecti, 1769, in-4. — Rhoer (M.-J. de). *De boracis et salis sedativi origine atque usu*. Groningæ, 1778, in-4. — Gruner (C.-G.). *De virtute boracis medicinali dubia*, *diss.* Resp. Meticke. Ienæ, 1784, in-4. — Fuchs (G.-F.-C.). Essai d'une histoire nat. du borax et de ses parties constituantes, avec l'exposition de ses usages.

en médecine et en chimie (en allemand). Iéna, 1784, in-8. — Mojon (G.) *Memoria sulla natura del borace brutto o tinkal, e sull' etere acetico, etc.* Gênes (1811), in-4 (analysé *Bibl. méd.*, LIX, 131).

V. Carbonates. On en distingue deux, le carbonate saturé ou neutre, *bicarbonate* des chimistes modernes, et le carbonate avec excès de soude ou *sous-carbonate :* le premier, plus récemment employé en thérapeutique que le second, est aujourd'hui préféré, comme plus constant, d'une saveur moins alcaline, et sujet à moins d'inconvéniens, quoique aussi efficace. 100 parties de ce sel contiennent 45,632 d'acide carbonique, 31,368 de soude, et 23 seulement d'eau, tandis que les proportions du sous-carbonate sont : acide carbonique, 14,16, soude, 20,60, eau, 65,24 ; le bicarbonate est donc infiniment plus riche en soude et en acide, seuls principes actifs de ces sels.

1. Le *carbonate neutre* ou *bicarbonate*, confondu avec le sous-carbonate jusqu'à Klaproth (1802), existe abondamment en Afrique (province de Sukena), où on le nomme *trona*, en masses solides, dures et striées. Pour l'usage médicinal, on le prépare en saturant par l'acide carbonique une solution concentrée de sous-carbonate de soude, d'où il se précipite. Ce sel est blanc, cristallin, peu sapide, peu soluble dans l'eau, décomposable en partie par la simple ébullition de sa solution aqueuse. En pharmacie, on en prépare une *poudre laxative et gazifère*, fort usitée des Anglais sous le nom de *sedlitz powders* (VI, 281), ainsi que le *soda powders* et le *soda-water* (v. VI, 385). L'*eau alcaline gazeuse* de beaucoup de pharmacopées, légère solution de sous-carbonate de soude, surchargée d'acide carbonique, paraît essentiellement formée par ce sel, qui fait aussi la base des eaux minérales alcalino-gazeuses naturelles. Il entre, joint au camphre et au sirop de pavot, dans une *potion*, dite *fébrifuge*, consignée dans la Pharmacopée de M. Jourdan (II, 556) ; on l'a quelquefois employé, mêlé à l'acide citrique en morceaux (1 gros et 1/2 de chaque par bouteille), pour donner au vin de Chablis le mousseux du champagne ; on peut l'introduire dans le chocolat, destiné seulement à être mangé cru (1 gros environ par livre), auquel il donne une saveur fraîche, agréable et plus de digestibilité. Enfin et surtout, ce sel est la base des pastilles alcalines digestives de Vichy ou de d'Arcet, mises en vogue par ce chimiste depuis 1826, et qui, formées d'un grain de ce sel contre 19 de sucre, ont été préconisées comme succédanées de l'eau de Vichy, quoique vingt n'en représentent qu'un verre. Ces pastilles attirent un peu l'humidité de l'air ; elles sont usitées, aromatisées avec la menthe, la fleur d'oranger, le baume de Tolu, etc., ou non aromatisées, dans les cas d'aigreurs de l'estomac, de digestions pénibles, d'indigestion même, dans certaines affections dites glaireuses ou pituiteuses, dans la gravelle, la lithiase, la goutte, etc. La dose commune est de 6 à

10 par jour, prises surtout avant les repas (d'Arcet, *Note sur la préparation et l'usage des pastilles alcalines digestives*, etc.; 2e édition, Paris, 1828, in-8°. Voyez aussi du même : *Ann. de chimie et de phys.*, XXXI, 58 et 301, et *Journal de pharmacie*, XVI, 329).

M. Robiquet a particulièrement signalé les avantages lithontriptiques du bicarbonate de soude sur celui de potasse, vanté par Mascagni (V, 473); il cite une observation (*Bull. des sci. méd.* de Fér., VII, 24, et *Journ. de pharm.*, XII, 124) en faveur de cet agent, qui, d'après la remarque de M. Orfila (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, 10 déc. 1827), ne convient que dans les cas de concrétions d'acide urique, et notamment dans la gravelle : le malade qui avait pris ce sel pendant trois mois à la dose de 10 grammes par jour dans 1 litre d'eau, avait été sondé par M. Marjolin, qui avait reconnu l'existence d'une pierre petite et assez molle. Déjà des résultats analogues, obtenus soit avec le sous-carbonate de soude, soit avec le bicarbonate, avaient été publiés par le docteur Suttliffe, qui même a pu constater, après plusieurs mois de l'usage de ce sel, une véritable corrosion et une plus grande friabilité de la pierre (*Bibl. méd.*, LXVIII, 271); par M. Genois de La Roche-Guyon (1826), dont le malade (2 gros par litre d'eau) rendit onze petits calculs d'acide urique, décelés préalablement par le cathétérisme (*Journ. univ. des sci. méd.*, 1827); enfin, vers la même époque, par M. Pierre de Bourges, qui guérit une fille chez qui le cathéter avait également constaté la présence d'un calcul (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, février 1827). Voyez aussi V, 473, et ce que nous disions plus haut (p. 389) de la lessive des savonniers ou dissolution de soude.

2. Le *sous-carbonate de soude*, base de toutes les soudes du commerce, d'où on l'extrait, et qu'on retire aussi artificiellement du sel marin, sous le nom de *soude factice*, existe dans la nature, surtout en Hongrie et en Égypte, en plus grande quantité que le précédent, soit sous forme d'efflorescences, ou fines aiguilles, mêlé de muriate de soude, soit en cristaux dans la vase de certains lacs. C'est le *natrum* des anciens (IV, 584), le *nitrum* de Pline (*lib.* XXXI, *c.* 10), qui du reste paraît avoir confondu sous ce nom le sous-carbonate de potasse, le nitre et le sous-carbonate de soude; enfin le *natrum antiquorum* de Linné. Ce sel, d'une saveur fortement alcaline, est en décaèdres qui contiennent 64,70 % d'eau de cristallisation, dans laquelle ils fondent lorsqu'on les chauffe, et dont ils perdent 20 % à l'air en s'effleurissant complètement. Soluble dans deux fois son poids d'eau froide, il en abaisse par conséquent beaucoup la température en s'y dissolvant.

Très-employé dans les arts aux mêmes usages que la soude (voyez

plus haut), il offre à peu près les mêmes applications (et aux mêmes doses) que le bicarbonate de potasse, maintenant plus en faveur (V, 468). Il entre dans diverses teintures amères, celle de gentiane en particulier; on l'associe parfois à divers purgatifs, tels que la rhubarbe ou le calomel; à des amers et des aromatiques dans des bols dits stomachiques (Swediaur), des potions (2 gros) qualifiées de digestives, anti-acides, absorbantes; à la magnésie, au savon blanc, etc. (J.-F. Gmelin, *Appar. med.*, I, 60): pour tous ces usages, il doit être choisi en cristaux transparens et sans aucune trace d'efflorescence. Toutefois on a conseillé de le prescrire à l'état sec lorsqu'on le fait entrer dans des pilules, le sous-carbonate cristallisé le rendant trop friable: il faudrait alors tenir compte soigneusement de l'énorme différence d'action des deux sels, le sous-carbonate desséché étant trois fois plus actif que l'autre.

Ce sel, d'après les recherches de S.-L. Mitchill (*Repos. and Review of Newyork*, IX, 111; extrait, en 1806, dans les *Annales de la société de médecine de Montpellier*, VII, P. 1, page 584), paraît avoir été employé par Hippocrate. Les anciens lui attribuaient une vertu fécondante (Virgile). Plus généralement regardé comme incisif, fondant, anti-scrofuleux, diurétique, lithontriptique, il a été recommandé contre l'*hydropisie*, la *dysenterie* (N. Quackenbos, *Diss. inaug.*, in-8°; Voy. *Journ. gén. de méd.*, XXV, 463), l'*hydrophobie* même (*Journ. de pharm.*, V, 323), enfin et surtout dans les *maladies des reins* et de la *vessie*. Il constitue avec le savon médicinal les bols lithontriptiques de beaucoup de pharmacopées; avec l'eau de chaux (1 gros par livre) l'eau anti-néphrétique de plusieurs autres; on l'a employé aussi en injection dissous dans une solution de savon (1 gros par 12 onces). D'après les recherches de W. Brande, son action sur les calculs urinaires et sur l'urine, qu'il rend alcaline en quelques heures, est analogue à celle du carbonate de potasse (voyez plus haut p. 394). Swediaur, qui l'a fait entrer dans des bols dits stomachiques (4 grains par bol avec une poudre aromatique), l'a vu réussir aussi (dissous dans la décoction de salsepareille) contre des *syphilis* qui avaient résisté au mercure. Le docteur R. Pearson (*Journ. d'Édimb.*, II, 381) l'emploie joint à l'opium et à l'ipécacuanha (2 grains de 4 en 4 heures), après avoir fait vomir, contre la *coqueluche*, et substitue, lorsque les paroxysmes ont diminué de force et de fréquence, les amers à l'ipécacuanha. M. Bretonneau l'a vu réussir, en lotions, contre le prurit de la vulve, affection, du reste, dans laquelle il préfère aujourd'hui la solution de deuto-chlorure de mercure. Enfin M. Peschier de Genève (*Bibl. univ.*, XXVII, 146) l'a prescrit avec non moins de

succès que l'iode contre le *goître* et les *engorgemens scrofuleux* qui l'accompagnent (2 gros à 1/2 once dans 8 onces d'eau : 2 cuillerées par jour dans 1/2 verre de vin ou d'eau sucrée aromatisée) quelquefois, en l'associant aux amers et aux aromatiques : deux cas de guérison ont été observés à l'Institut polyclinique de l'Université de Berlin (1823 à 1825) : Hufeland, qui l'emploie dans les mêmes circonstances, le donne dans l'eau de mélisse et de cannelle.

VI. *Chlorure d'oxyde de sodium* ou *de soude*. Voyez sur ce composé, qu'il faut se garder de confondre avec le suivant, comme on le fait chaque jour dans les livres de médecine, notre article *Chlore* (II, 254).

VII. *Chlorure de sodium* (sel marin, muriate de soude, et, improprement, hydrochlorate de soude, nom qui ne peut appartenir qu'à sa solution aqueuse). Ce sel, des plus répandus dans la nature, se trouve, à l'état natif et anhydre (sel gemme), contenant o/o lorsqu'il est pur 39,52 de sodium et 60,48 de chlore, en masses considérables ou mines, dans toute l'Europe, en France même, où on en a récemment découvert à Vic (*Journ. de pharm.*, V, 502), en Sibérie (Pallas, *Voyage*, I, 368), etc., soit enfoui dans la terre, soit formant des montagnes, comme en Espagne (à 16 lieues de Barcelonne), où on en voit une de 500 pieds de hauteur et trois milles de circonférence (*Bibl. brit.*, VIII, 351). Il existe non moins abondamment en solution dans l'eau de la mer, d'où on l'extrait dans une foule de lieux par divers procédés évaporatoires ; enfin dans l'eau des sources salées et dans un grand nombre d'eaux minérales proprement dites (Balaruc, Bourbonne, Bourbon-Lancy, Lamotte, etc.).

Le chlorure de sodium, type de la saveur salée, est incolore, fusible, volatil même, inaltérable à l'air quand il est pur ; il cristallise en cubes, quelquefois en octaèdres, qui contiennent de l'eau interposée, d'où la décrépitation qu'il subit lorsqu'on le chauffe brusquement. Très-soluble, moins pourtant à chaud qu'à froid, dans l'eau, qu'il refroidit et qui peut être considérée comme le changeant en hydrochlorate, il ne se dissout pas dans l'alcool. Les acides sulfurique et nitrique le décomposent. Il sert à la fabrication de la soude factice, de l'acide hydrochlorique, du chlore et des chlorures, du sulfate de soude, etc. ; à saler et conserver les chairs. Les usages culinaires en sont assez connus pour que nous n'ayons pas à les rappeler ; c'est en effet le condiment le plus usité, sa saveur salée, franche, étant recherchée de l'homme comme des animaux, dont elle stimule agréablement l'appétit. L'habitude de son usage en rend la privation très-pénible, nuisible même, d'après les observations curieuses du docteur J. Marshall (*Med. and phys. Journ.*, 1818. V. *Bibl. méd.*, LXII, 408).

On ne le trouve dans le commerce que plus ou moins impur, soit en petits cristaux bruns, nommés *sel gris* ou *de cuisine*, coloré par de l'argile, du fer, et contenant de l'hydrochlorate de magnésie qui le rend hygrométrique; soit, sous le nom de *sel blanc*, beaucoup plus pur, blanc et en petits grains, parce que la cristallisation en a été troublée. Le sel provenant des salines ou des sources salées qui les avoisinent est ordinairement le plus pur, quoique souvent coloré encore par l'oxyde de fer ou de manganèse.

Malgré son bas prix, le sel est souvent l'objet de sophistications, d'autant plus coupables ici que ses emplois économiques exposent ceux qui font usage de ce sel falsifié à divers accidens. Devenues très-communes depuis quelques années, elles ont dû appeler l'attention de l'autorité, et sont devenues l'objet d'enquêtes, d'ordonnances de police et surtout de travaux chimiques, parmi lesquels se distingue l'*Essai* de MM. A. Chevallier et Henry père *sur les falsifications qu'on fait subir au sel marin avant de le livrer au commerce* (in-8° de 35 p.; Paris, 1831; et *Journ. de chimie méd.*, 7e année). Dans ce travail, où se trouvent relatés les moyens de reconnaître ces fraudes, les auteurs établissent 1° que le sel ordinaire peut, sans être falsifié, mais à raison de l'eau ou du sol dont il provient, contenir, en petite quantité, du sulfate de soude, du sulfate et de l'hydrochlorate de magnésie, du sulfate et de l'hydrochlorate de chaux, du sulfate d'alumine, des traces de sels métalliques (plomb, cuivre, fer), enfin du mercure, indiqué par Remer dans sa police judiciaire, non constaté cependant; 2° que les substances avec lesquelles on le falsifie sont : l'eau (ce qui est rare) dont, il contient naturellement 8 à 10 %; le *sel de salpêtre* ou sel marin impur, provenant de la fabrication du salpêtre; le sel marin retiré de la soude de varecs, mélange dangereux à raison de l'hydriodate ioduré de potasse et peut-être du brome que contient ce sel, hydriodate dont la présence, aperçue en 1828 par M. Barruel (*Journ. de chimie méd.*, IV, 275) et par M. Laugier, a été constatée ensuite par M. Serullas, et dont, conjointement avec M. Boullay, nous avons démontré l'existence (*Rapport à l'Académie royale de méd.*, le 8 décembre 1829); le sulfate de soude, qui le rend purgatif et lui donne un peu d'amertume (Chevallier, *Journ. de chimie méd.*, IV, 275); le sulfate de chaux ou plâtre pulvérisé; enfin diverses matières terreuses; 3° qu'il contient quelquefois accidentellement de l'oxyde d'arsenic, signalé par M. Latour de Trie (*Journ. de chimie méd.*, 1830); 4° que plusieurs de ces falsifications, notamment celles avec le sel des salpêtriers et le sel de varecs, ont pour la santé des conséquences graves, signalées par MM. Leroy de Bonneville, en 1829 (*ibid.*, 3), Lemercier d'Épernay, Commesny, pharmacien à Reims,

E. Rousseau (*ibid.*, 35), etc., et doivent être par conséquent sévèrement réprimées. De nouvelles recherches sur ce sujet ont été publiées par M. A. Chevallier dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (VIII, 251 à 311, octobre 1832), et par ce même chimiste et M. G. Trevet dans le *Journ. de chimie méd.* (IX, 1 à 26).

Les usages médicinaux du sel commun, à l'extérieur surtout, sont aussi nombreux que variés (G.-H. Thilow, *Ueber die wirkung des salpeters und kuechensalzes auf den thierischen koerper; Nova acta acad. moguntinae*, t. II). C'est ainsi qu'à l'état solide, mais réduit en poudre, on en introduit vulgairement dans la bouche des individus atteints de lipothymie, d'apoplexie même; jadis on en frictionnait le corps des noyés, ou même on les plongeait dans un bain sec et chaud de sel, de cendres ou de sable; on l'appliquait en épithèmes sur l'épigastre pour préserver des maux de cœur et même du mal de mer; en ceinture autour du corps, pour remédier à l'hydropisie (J.-B. Duhamel, *Mém. de l'Acad. roy. des sci.*, II, 92). Décrépité, c'est-à-dire privé par le feu de l'eau interposée entre ses molécules, on le regardait comme dessiccatif et bien indiqué contre l'hydrocèle et les diverses tumeurs œdémateuses (Boerhaave, *Materia medica*, p. 211), ou, sous forme de sachets, quelquefois mêlé au muriate d'ammoniaque et à l'éponge brûlée, comme résolutif du goître, des tumeurs scrofuleuses, etc. On l'associait aussi, décrépité ou non, à l'huile, au camphre pour appliquer sur les tumeurs goutteuses; au soufre, sous forme d'onguent ou d'emplâtre, contre diverses maladies cutanées, la gale, les dartres et la teigne; on le fait entrer, à la dose d'un à deux gros, dans des suppositoires irritans; enfin on en prépare des eaux salines artificielles (12 grains par pinte) qu'on surcharge de gaz acide carbonique, et dont on a beaucoup vanté les qualités fondantes.

En solution plus ou moins concentrée dans l'eau, il est employé à l'extérieur pour remplacer l'*eau de mer*, dont il offre la plupart des avantages (voyez III, 19), soit comme stimulant cutané, en bains généraux (3 à 4 livres par bain), auxquels on ajoute souvent du muriate de chaux ou de l'iode : un paysan de Sibérie fut guéri de la gale après un bain dans un lac salé, qui lui avait causé un prurit insupportable (*Découvertes des Russes*, IV, 302); soit, comme dérivatif, en pédiluves ou en manuluves, pris ordinairement à une haute température; soit en applications locales, comme résolutif, sur les parties contuses, ecchymosées, œdématiées, infiltrées, sur les engorgemens indolens, les tumeurs œdémateuses de la tête des nouveau-nés (Levret, anc. *Journ. de méd.*, XXXVII; 1772), les kystes des paupières (Deshais Gendron, *Traité des maladies des yeux*; Paris, 1770, in-12); soit en lotions, conjointement parfois à son usage

intérieur et à l'application locale du même sel en nature, contre les piqûres des animaux venimeux, les guêpes, les scorpions (voy., dans le *Journ. complém. du Dict. des sci. méd.*, XIV, 87, un Mémoire de M. Carillet), la morsure des vipères, du serpent à sonnettes (Lettre de B. Gale, en anglais, dans les *Trans. philosophiq.*, 1765, p. 244), celle même des chiens enragés (Kalm, Porter et Strong, cités par J.-F. Gmelin), et contre les poisons végétaux les plus actifs, tels que la noix vomique (*Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 430, en note) et le curare (Lettre de M. Roulin à l'Académie des sciences, le 31 août 1829), au dire des Indiens de l'Amérique du sud, et, suivant M. Leschenault, des habitans de l'Archipel des Indes, assertions confirmées par une expérience de M. Roulin; soit en injection, comme stimulant, dans des trajets fistuleux, dans la matrice remplie d'hydatides, et, uni à l'eau de savon, pour ramollir le cérumen endurci des oreilles, et remédier ainsi à certains cas de surdité (*Mém. sur le prix proposé par l'Acad. de chir.*, in-8°, IX; 1778); soit enfin (2 à 8 gros, associé parfois à divers corps huileux) en lavemens, employés surtout dans les cas d'apoplexie, mais sujets, chez des individus irritables, à causer des lipothymies et autres accidens plus ou moins graves. Quant à l'usage qu'a fait, dit-on, de cette solution M. Liaubon (*Journ. méd. de la Gironde*, août 1824), comme désinfectant, dans un cas de cancer, il se rapporte, sans doute, par erreur de synonymie, au *chlorure de soude*.

A l'intérieur, abstraction faite de ses usages culinaires, on n'emploie guère le sel qu'en solution saturée, administrée ordinairement par cuillerées à bouche, une ou plusieurs fois par jour. Stahl, convaincu, dans sa vieillesse, de l'inutilité de la plupart des médicamens, se contentait, dit-on, dans beaucoup de maladies, d'ordonner quelques grains de sel marin; Diemerbroeck (*de peste*, 1646) l'a vanté contre la peste; Broussonet le recommandait, associé au suc de citron, contre la fièvre adynamique. Son usage, en général salutaire aux bestiaux, paraît préserver les moutons de la pourriture due au développement des hydatides (*Faune des médecins*, I, 156; voyez aussi Rau, cité par J.-F. Gmelin, *Appar. medic.*, I, 81); Pringle pourtant ne le croyait anti-septique qu'à des doses dont l'économie vivante ne pourrait s'accommoder; et son opinion résultait d'expérimentations qui ont conduit depuis divers médecins à rapporter le scorbut des gens de mer à l'usage des alimens salés.

A petite dose, ce sel stimule doucement les organes digestifs, excite l'appétit, favorise la digestion; c'est un besoin impérieux pour la plupart des hommes. Il passait jadis pour incisif, anti-pituiteux et puissant résolutif des engorgemens viscéraux ou glanduleux (voyez

III, 19). Le docteur Wezener l'a même vanté naguère contre le squirrhe de l'estomac, affection dont M. Pittschaft a rapporté, en 1822, d'après divers auteurs, plusieurs exemples de guérison (*Bibl. méd.*, LXXVIII, 236). B. Hirschel, cité par J.-F. Gmelin (*Appar. med.*, I, 80) l'a donné avec succès contre les engorgemens de la rate, suite de fièvres quartes, ainsi que dans les scrofules, où beaucoup de médecins, en Angleterre surtout, l'ont préconisé. C'est à ce sel que Rondelet, et plusieurs autres, attribuent en partie l'efficacité de l'éponge brûlée et de son *éthiops végétal* (I, 92) contre le goître. B. Rush (*Medical Papers, communicated to the Massachusett's med. soc. nrb.*, I, p. 121) a recommandé comme moyen d'arrêter l'hémoptysie l'usage d'une ou deux cuillerées de solution saturée de sel (voyez anc. *Journ. de méd*, XCII, 96); et Richter, dans sa *Bibl. chirurg.* (VII, 582) cite Michaelis, Schippen et Schieles, comme ayant obtenu le même succès dans ce cas et contre d'autres hémorrhagies. A. Westphal, d'un autre côté, rapporte un cas grave de métrorrhagie arrêtée par l'immersion des extrémités supérieures dans du sel échauffé (*acta Acad. nat. cur.*, vol. 8, p. 247). L'eau salée a enfin été expérimentée tout récemment dans le choléra épidémique : suivant le docteur J. Wylie, ce remède et le lait pris en grande quantité n'auraient pas eu moins de succès entre les mains des paysans des environs de Saint-Pétersbourg, en 1830, que les remèdes les plus vantés entre ceux des médecins; cette solution a été employée, dit-on, aussi dans les cas les plus graves, avec grand avantage dans la ville même, en 1831, par M. Ochel, d'après le docteur Esembars (*Revue méd.*, 1832, I, 117), à la dose d'une cuillerée, d'heure en heure, dans une livre d'eau tiède; et, parmi nous aussi, M. Récamier a prescrit heureusement ce sel, avec le sulfate de soude, à la dose d'un scrupule (*ibid.*, I, 518). Suivant M. Ochel, l'effet le plus ordinaire de cet agent serait de produire des vomissemens bilieux, bientôt suivis de la disparition des symptômes. Toutefois son efficacité est loin d'être démontrée dans cette terrible maladie, et les inductions que M. Masuyer a cru pouvoir tirer de ces faits et des analyses du sang, où manquent les principes salins, que le chlorure de sodium serait ainsi destiné à remplacer, sont loin aussi de pouvoir sortir du rang des simples hypothèses (voy. *Revue méd.*, 1832, III, 303).

Donné à dose purgative (1/2 once à 1 once en solution), il irrite plus que la plupart des sels neutres, excite plus de chaleur, de soif, est plus sujet à provoquer le vomissement, et, sans cette dernière circonstance pourrait même sans doute, à trop haute dose, déterminer une sorte d'empoisonnement : c'est du moins pour le cheval un poison, à la dose de 2 ou 3 livres (*Journ. de méd* de Leroux, XIX,

156). F. Hoffmann, qui l'indiquait pour remplacer l'eau de mer ou des sources salées, Greding, qui en donnait la solution à la dose de 12 onces, Heberden, Rusb, qui le prescrivaient à l'état sec, pris le matin à jeun par 1/2 gros, l'ont indiqué, comme très-utile, pour tuer les vers ou les larves de mouches contenues dans l'estomac, au rapport de J.-F. Gmelin (*l. c.*), qui cite en outre un cas d'épilepsie due à cette cause et guéri par son usage : c'est dans le peuple un remède fort usité contre les vers des enfans et le tænia lui-même.

VIII. *Citrate de soude.* Sel qui se forme extemporanément dans la préparation de la potion anti-émétique de Rivière, faite avec le sous-carbonate de soude, mais n'est pas du reste usité : il est en prismes efflorescens, très-solubles, d'une saveur salée franche.

IX. *Hydrochlorate de soude.* Voy. ci-dessus l'article *Chlorure de sodium.*

X. *Hydro sulfate de soude.* Voy. à l'article *Soufre.*

XI. *Muriate de soude.* V. plus haut, p. 396, *Chlorure de sodium.*

XII. *Méconate de soude.* Ce sel, inscrit dans la *Farmacopea ferrarense* de 1825, a été indiqué (*Journ. de pharm.*, VI, 295), d'après les annales de Gilbert, comme un remède assuré contre le tænia; mais donné avec de grandes précautions, un seul grain pouvant, disait-on, causer la mort; assertion contredite par les expériences de M. J. Fenoglio, qui l'a vu tout-à-fait inerte, même à la dose de 8 grains, chez divers animaux (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 300), et qui mérite un nouvel examen. Sertuerner l'obtenait en faisant digérer la teinture alcoolique d'opium avec le 1/4 de son poids d'acétate de soude, et purifiant les cristaux qui se forment, au moyen de l'alcool chaud, dans lequel ils sont insolubles.

XIII. *Nitrate de soude* (sel cubique, nitre cubique ou rhomboïdal). Trouvé, dit-on, à l'état natif dans l'Inde (*Journ. de pharm.*, X, 257), ce sel a été, d'après M. Mariano de Rivero, récemment découvert au Pérou (district de Tarpaca et d'Atacana, vers les frontières du Chili), où il forme une mine d'environ cinquante lieues, maintenant exploitée, et dont même les produits sont expédiés en France, où leur prix moindre peut les rendre utiles pour préparer l'acide nitrique (*Ann. de chim. et de phys.*, XVIII, 442, et *Mém. de la soc. d'hist. nat.*, 1824, I, 19). Ce sel natif est formé de 96,698 de nitrate de soude, 1,302 d'hydrochlorate de soude, et 2000 de sulfate de soude, avec quelques traces de sel calcaire, d'après l'analyse de M. Le Canu (*Journ. de pharm.*, XVIII, 102). Le nitrate de soude pur est préparé directement dans les officines où on l'obtient en cristaux rhomboïdes, solubles dans 3 fois leur poids d'eau froide. La saveur en est fraîche et amère; il fuse sur les char-

bons ardens comme le nitrate de potasse, auquel du reste il ne saurait être substitué dans la fabrication de la poudre, à cause de sa légère déliquescence. On dit son action médicinale analogue à celle de ce même sel. C.-W. Hufeland, qui, dans ses 6e et 7e rapports de l'Institut polyclinique de Berlin (1817), le proclame un des meilleurs *antifébriles*, rapporte qu'il a été donné avec succès à la plupart des malades atteints de *fièvres rhumatismales* et *gastriques* d'un caractère inflammatoire (voy. *Journ. gén. de méd.*, LXII, 278). Déjà recommandé en 1819 contre la dysenterie par le docteur Velsen, qui le regarde comme purgatif utile dans toutes les *phlegmasies du canal digestif*, et ne pouvant être remplacé par le nitre (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XIII, 275; et *Journ. de chim. méd.*, IV, 287), il a été expérimenté en 1822 par M. Mayer (*Journ. de méd.* d'Hufeland, avril 1827) dans une dysenterie inflammatoire, joint parfois à l'usage de la saignée (1/2 once à 1 once par jour dans 8 onces d'eau mucilagineuse, par cuillerée : cette formule est consignée par Niemann dans ses additions à la *Pharmacopée batave*), et le succès fut tel que six cents malades lui durent leur salut, qu'il en mourut à peine un sur cinquante, ce qui rendit bientôt ce remède populaire : l'action en parut rafraîchissante; il purgeait légèrement ou portait à la peau sans affaiblir, dit-il, par trop.

XIV. *Oléo-stéaro-margarate de soude.* Voy. *Savons* (VI, 235).

XV. *Oxalate de soude.* Ce sel, en cristaux grenus, un peu alcalins, moins solubles que l'oxalate de potasse, a été trouvé par M. Vauquelin dans le *Salsola Soda.*

XVI. *Phosphates.* Trois sont employés en médecine :

1° Le *phosphate de soude et d'ammoniaque*, sel cristallisable indiqué dans la *Pharmacopea bavarica*, et qu'on prépare par échange de base, avec le sous-phosphate de soude et le muriate d'ammoniaque. Nous en ignorons les propriétés médicinales;

2° Le *phosphate acide* ou *biphosphate de soude*, pris par Bergmann et Guyton de Morveau pour un acide particulier, et mieux étudié par Proust, qui pourtant méconnut sa nature. C'est lui qui, vu son peu de solubilité, cristallise spontanément lorsqu'on soumet à l'évaporation une solution de phosphate de soude neutre, en même temps qu'il se forme du sous-phosphate. Il est en écailles brillantes et satinées, d'où le nom de *sel admirable perlé* ou *sel perlé de Proust.*

3° Enfin, et surtout, le *sous-phosphate de soude* (sel natif de l'urine, sel admirable perlé), le premier des phosphates connus, et dont Margraff a dévoilé, en 1745, la composition. Ce sel, remarquable par sa belle cristallisation, en prismes rhomboïdaux incolores, a été observé pour la première fois par Hellot, en 1737, dans l'urine,

et retrouvé depuis dans le sérum du sang, la sérosité des hydropiques et la plupart des liqueurs animales. Sa saveur est fraîche, un peu urineuse sans être désagréable; légèrement efflorescent à la surface, soluble dans 4 fois son poids d'eau froide, il contient 62 o/o d'eau de cristallisation, dans laquelle il se fond avec facilité par l'action de la chaleur qui le dessèche ensuite, puis lui fait éprouver la fusion ignée, et le change en un verre opaque, d'où son nom de *sel perlé* (F.-T. Haupt, *Diatribe chemica de sale urinæ perlato mirabili*, Kœnigsberg, 1740, in-4°). On peut l'obtenir par la décomposition du sous-carbonate de soude au moyen de l'acide phosphorique; mais plus communément on le prépare en traitant des os calcinés par l'acide sulfurique affaibli, et décomposant le phosphate acide de chaux qui se forme, par un excès de sous-carbonate de soude. Dans le commerce il est fréquemment mêlé de sulfate de soude, soit introduit par fraude, soit provenant d'une trop grande proportion d'acide sulfurique ajoutée dans sa préparation, ce qu'il est facile de reconnaître puisque alors l'acétate de baryte produit dans sa solution un précipité abondant, en partie insoluble dans l'acide nitrique. Usité comme flux dans la métallurgie, il a été introduit dans la matière médicale par Pearson. C'est un des plus doux, des plus innocens, des moins désagréables, et, à raison de cela, des plus commodes laxatifs; à la dose d'1 à 2 onces dissoutes dans un verre ou deux de décoction de chicorée, de bouillon aux herbes ou de limonade, il purge doucement sans nausées, sans colique, sans irritation; il convient particulièrement aux personnes dont l'estomac supporte difficilement les purgatifs. C'est de tous les laxatifs salins celui dont nous faisons le plus fréquent usage, et dont nous avons le plus à nous louer.

XVII. *Sulfates*. Les seuls usités en médecine, sont:

1° Le *sulfate de soude* neutre, objet principal de cet article.

2° Le *sur-sulfate de soude*, purgatif à la dose de 2 à 6 gros, indiqué dans la Pharmacopée de Van Mons et de Swédiaur; on le prépare directement en combinant à 8 parties de sous-carbonate de soude, 4 p. d'acide sulfurique étendu de 4 p. d'eau;

3° Le *sulfate de soude et de magnésie*, sel diurétique ou laxatif suivant la dose (1/2 gros à 1 gros, ou 1 à 2 onces), qu'on obtient en saturant par la magnésie une solution concentrée de sur-sulfate de soude et faisant cristalliser;

4° Le *sulfate de soude ferrugineux*, dont Coulon a indiqué la préparation (*Ann. de la soc. de méd. de Montp*, XX, 358), et dont les propriétés médicinales semblent mériter une étude particulière.

Le *sulfate de soude* neutre ou sel de Glauber, se trouve dans la nature, effleuri à la surface des roches qui font partie des terrains de

sel marin, et aussi en dissolution dans l'eau de la mer, dans celle de plusieurs lacs, de diverses sources minérales, dans la cendre des végétaux (où J. Montet l'a le premier découvert), et, combiné au sulfate de chaux, dans la glaubérite (voy. J.-F. Gmelin, *Appar. medic.*, I, 63; Pallas, *Voyage*, II, 504, 511, 609; IV, 246, 571; et J.-F. Cartheuser, *Diss.*, etc.). On le fabrique de toutes pièces en traitant par le sous-carbonate de soude le résidu de la distillation de l'acide hydrochlorique, ou directement par la décomposition du chlorure de sodium, au moyen de l'acide sulfurique. Il cristallise en prismes hexaèdres cannelés, terminés par des sommets dièdres, d'une grande beauté, d'où le nom de *sel admirable* que lui avait donné Glauber auteur de sa découverte; mais souvent on en trouble à dessein la cristallisation pour le substituer frauduleusement au sulfate de magnésie. Sa saveur est fraîche, salée, un peu amère ensuite; soluble dans 3 fois son poids d'eau froide, il contient, d'après Berzelius, 56 o/o d'eau de cristallisation, dans laquelle il est fusible; aussi, complètement effleuri ou desséché, est-il deux fois plus actif qu'à l'état cristallin, fait dont il importe de tenir compte. J.-F. Gmelin (*l. c.*) dit qu'il est quelquefois acide, ce qu'indique sa saveur, ou contient du sulfate de magnésie ou de cuivre, ce qui le rend précipitable par la potasse, et, dans le dernier cas, colorable en bleu par l'ammoniaque. J. Davy a trouvé que, sur 6 échantillons de ce sel, un seul était pur, les autres contenant une petite quantité de fer, probablement à l'état de sulfate, circonstance à laquelle sans doute est due la plus grande tonicité que J.-A. Paris, dans sa Pharmacologie, attribue à ce sulfate comparé au sulfate de magnésie. Dans les arts on s'en sert dans la fabrication de certains verres, dans la préparation de la soude factice, etc. On dit que les naturels d'Oude donnent à leurs moutons, comme propre à augmenter la finesse de la laine, un sulfate de soude natif de l'Inde, qui se trouve dans une espèce de terre nommée *khare muttie*.

En médecine, le sulfate de soude est employé, depuis long-temps déjà, en qualité de diurétique, d'apéritif et surtout de purgatif. A petite dose (1 scrupule à 1 ou 2 gros) il passe par les urines et est par conséquent absorbé. On l'emploie comme fondant des engorgemens abdominaux, dans l'embarras gastrique ou intestinal, dans certaines affections fébriles, etc.; on l'ajoute dans les tisanes dépuratives administrées contre les maladies de la peau; jadis on le disait contre-indiqué dans les cas d'affections putrides, de scorbut, etc., et, comme fondant, on l'associait aux extraits amers, au sel ammoniac, au nitre, au miel, etc. Lange, cité par J.-F. Gmelin (*Appar. medic.*, I, 66) l'a particulièrement recommandé, dissous

dans du petit-lait, contre l'atrophie mésentérique des enfans. Enfin, il peut servir d'antidote dans les empoisonnemens par les nitrate et muriate de barite, comme l'a établi M. Rejou (*Ann. de la soc. de méd. du dép. de l'Eure*, 1806, p. 134).

A plus haute dose (1/2 once à 1 once 1/2) il agit comme purgatif, produit, comme la plupart des sels neutres, des selles séreuses, excite la soif et cause de la chaleur au fondement; aussi suivant Hildebrand et M. Récamier, a-t-il sur le rectum une action spéciale qui le rend propre à provoquer les hémorrhoïdes. Cullen cependant le rangeait parmi les purgatifs antiphlogistiques. C'est du reste un purgatif assez doux, fréquemment employé comme simple évacuant, dissous dans un ou plusieurs verres de tisane, notamment la limonade et autres boissons acidules, qui en rendent la saveur moins désagréable. Il a été naguère vanté dans le choléra épidémique et essayé avec quelque succès à haute dose par M. Récamier (*Revue méd.*, 1832, I, 518). On l'associe souvent à l'émétique, comme émétocathartique. Autrefois on l'unissait à la manne, au tamarin et autres purgatifs, surtout dans les *médecines* dites *noires*, les apozèmes; c'est aussi un des élémens du *sel de Guindre* (voy. ce mot) et du *sel de Cheltenham*, mélanges salins dont le dernier contient, d'après la Pharmacologie de J.-A. Paris, 120 parties de sulfate de soude contre 66 de sulfate de magnésie, 10 de muriate de soude, et 1/2 de sulfate de fer (voy. *Journ. gén. de méd.*, LXXIII, 284). On l'administre aussi, à la même dose, dans des lavemens purgatifs, soit seul, soit avec l'huile de lin, les décoctions de séné, de mercuriale, etc. Enfin, à l'extérieur, sa solution a été employée comme réfrigérant, contre les hémorrhagies graves, à cause du froid qu'il produit, dans les pays ou les saisons chaudes surtout, lorsqu'on le dissout dans l'eau, notamment joint à du muriate d'ammoniaque.

Cartheuser (J.-F.). *Diss. de sale mirabili Glauberiano nativo.* Francfort-sur-l'Oder, 1764, in-4. — Trommsdorf (G.-B.). *Progr. de sale mirabili Glauberi.* Erfurt, 1771, in-4.

XVIII. *Sulfite de soude* et *sulfite sulfuré de soude.* Voy. *Soufre.*

XIX. *Sulfure de soude.* Voy. l'art. *Soufre.*

XX. *Tartrate de soude.* Le docteur Waller cite deux cas de douleurs vives de l'estomac avec vomissemens continuels, où ce sel, donné à la dose de 36 à 48 grains, trois à quatre fois par jour, a obtenu un entier succès (*Annonces scientif.* de Fér., II, 163).

XXI. *Tartrate de soude et de potasse.* Voy. V, 489.

SODROD. Un des noms danois de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L. (III, 362).
SODSAI. Un des noms tartares du *Genseng* (III, 356).
SODTONGOE. Un des noms danois de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L.
SOE-BAVER, SOE HEST. Noms norwégiens du *Syngnathus Hippocampus*, L.
— BORDING. Nom norwégien de la *Truite saumonée.*

Soedrage. Un des noms norwégiens de la *Vive*.
— scorpion. Un des noms norwégiens du *Cottus Scorpius*, L.
Soenoer. Un des noms danois de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

SOEDERTELJE. Plagemann a publié un mémoire sur les boues découvertes auprès de Soedertelje, qu'il juge dignes d'attention à cause de leur analogie avec celles de Loka. M. Berzelius pense qu'elles diffèrent quant à leur action mécanique (*Journ. de méd.* de Corvisart, XXVI, 96).

Soedt. Nom arabe du souchet rond, *Cyperus rotundus*, L. (II, 568).
Soeesnerle. Nom danois de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L. (II, 411).
Soefwenbom. Nom suédois de la sabine, *Juniperus Sabina*, L.
Soilloeb. Nom danois du cassis, *Ribes nigrum*, L. (VI, 84).
Soelvergloed. Nom danois du *Protoxyde de Plomb*.
Soepaoert. Nom suédois de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

SOEST en Westphalie. Il y existe une source saline, froide, d'une importance secondaire, dont parle E. Osann dans sa Revue des sources médicinales du royaume de Prusse (Berlin, 1827, in-8°).

Soetkuller. Un des noms suedois de la camomille, *Matricaria Chamomilla*, L.
Soetmandel. Nom suédois de l'*Amande douce*.
Sofar-hebamon. Un des noms arabes du *Sparganium natans*, L.
Soffietta. Bécasse de mer, *Centriscus Scolopax*, L., à Rome.
Sogaf. Un des noms de l'*Acanthus edulis*, Forsk. (I, 16).
Sogaif. Nom japonais du *Dianthus Caryophyllus*, L. (II, 625).
Sohaga. Nom dukhanais et hindou du borax, *Sous-Borate de Soude* (VI, 389).
Soher. Grand et excellent poisson du Gange, encore indéterminé.
Sohi. Un des noms du gingembre, *Amomum Zingiber*, L. Voy. *Zingiber*.

Sohiatan. Espèce de rat (sarigue, selon Sonnini) alimentaire parmi les sauvages de l'Amérique du nord, d'après Thevet.

Sohlweide. Nom allemand du saule marceau, *Salix Capræa*, L.
Soie. Nom dukhanais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Soie. Matière animale en fils déliés produite par divers insectes et notamment par le *Bombyx Mori*, L. (voy. I, 638). La soie filée est employée en chirurgie comme ligature, surtout pour la réunion par première intention. Siemerling de Stralsund (*Journ. der practischen heilkunde*, juillet, 1830) dit que les vêtemens de soie retiennent le fluide électrique qui est propre au corps de l'homme, et préviennent ainsi ou guérissent plusieurs maladies. Chez les femmes sujettes aux maux de gorge, il a vu les cravates de soie, portées jour et nuit, produire les meilleurs effets. Les personnes faibles et nerveuses, celles surtout qui sont affectées d'arthritis, de névralgie, d'hystérie, de phthisie se trouvent bien, dit-il, des chemises de soie et des bas de même étoffe.

Soie de porc. Voy. *Sus Scrofa*, L.
Soilette. Variété du *Froment*.
Soja. Nom chinois du *Dolichos Soja*, L. (II, 666).
Sok katechowy. Nom polonais du *Cachou*.
— suznicowy. Un des noms polonais de la *Scammonée*.
Soku-suisi. Nom japonais de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. (III, 182).
Sokusa-so. Un des noms japonais du *Sambucus canadensis*, L. (VI, 196).

SOL. Nom arabe du sureau; c'est aussi celui du *Fucus palmatus*, L., sur la côte d'Islande.

— Nom latin du *Soleil*, qui, en alchymie, désignait l'*Or*.

— Nom anglais de la sole, *Pleuronectes Solea*, L.

— BAKKE. Nom danois de l'hirondelle de rivage, *Hirundo riparia*, L.

SOLAMEN SCABIOSORUM. La *Fumeterre* (III, 312) porte ce nom dans quelques vieux auteurs.

SOLANASTRUM. Nom du *Solanum Sodomeum*, L., dans quelques ouvrages anciens.

SOLANDRA SPINOSA, Poiret. Cette Malvacée, de l'Inde, a ses feuilles employées comme résolutives à la côte de Coromandel.

SOLANÉES, *Solaneæ*. Famille naturelle, l'une des plus importantes du règne végétal, de la série des Dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes, qui a pour type le genre *Solanum*. Elle renferme des genres, dont plusieurs très-nombreux en espèces, qui offrent en général des herbes d'une teinte sombre (*luridæ*) à feuilles simples, alternes, à fleurs hermaphrodites à 5 divisions régulières au calice et à la corolle, auxquelles succèdent des fruits en baie ou capsule, à deux loges polyspermes dont les semences ont l'embryon arqué; elles habitent toutes les parties du globe; l'Europe en recèle une assez grande quantité. Une partie des solanées sont narcotiques, et on peut dire que toutes sont suspectes, et plusieurs délétères.

Les racines participent des propriétés de la plante et sont parfois plus actives encore; les tubercules, lorsqu'elles en portent, sont amilacés et nutritifs, comme on le voit par la pomme de terre.

Les feuilles sont d'une couleur livide, noirâtre, couleur qui indique en général des propriétés suspectes; *Hic niger, hinc tu romane caveto*, disaient déjà les Romains (*Flora Lapp.*, p. 176). Elles sont ordinairement narcotiques dans ce cas, telles sont celles de jusquiame, de mandragore, de belladone, etc. Cependant on mange celles de la morelle cuites, opération qui dépouille ces végétaux d'une grande partie de leurs mauvaises qualités.

Les fruits des solanées présentent de grandes anomalies; celles qui ont des baies rouges sont acides et comestibles, d'après la remarque de Vauquelin (voy. *Plantes*) tels que ceux de l'alkekenge, de la tomate, des *capsicum*, etc.; celles qui les ont noires ou violettes les ont délétères, comme ceux de la mandragore, de la belladone, de la pomme épineuse, de la jusquiame, des *cestrum*, etc.; la tomate et la melongène sont potagères.

Le principe le plus marqué des solanées est narcotico-âcre; comme stupéfiant, il agit sur le cerveau, trouble les sens, cause des hallucinations, rallentit la circulation, etc. Il peut produire la mort. On l'emploie surtout dans les névroses. Quelques-unes sont pourtant adoucissantes, comme les molènes. Les végétaux les plus remarquables de cette famille pour leur emploi en médecine, se se trouvent dans les genres *Atropa*, *Capsicum*, *Cestrum*, *Datura*, *Hyosciamus*, *Nicotiana*, *Physalis*, *Solanum* et *Verbascum*.

Stomayer (J.-F.). *Diss. sistens solanaceorum ordinem.* Gottingæ, 1772, in-4. — Marquis (A.-L.). Les solanées, idylle. Rouen, 1817, in-8. — Ponchet. Histoire naturelle et médicale des solanées (Thèse). Paris, 1827, in-4.

SOLANIFOLIA. Un des noms de la *Circæa Lutetiana*, L. (II, 292).

SOLANINE, *Solanina, Solaninum.* Alcaloïde analogue à la delphine, trouvé par M. Desfosses, pharmacien à Besançon, dans la morelle et la douce-amère (*Solanum nigrum*, et *Dulcamara*, L.), dont il paraît être le principe actif, et où il existe à l'état de malate (de solanate suivant M. Peschier, qui indique dans la morelle un acide solanique soluble, cristallisable, etc.). C'est une poudre blanche, opaque, quelquefois nacrée, inodore, légèrement amère et nauséabonde, âcre à la gorge, fusible, à peine soluble dans l'eau et les huiles, un peu soluble dans l'éther, très-soluble dans l'alcool, non azotée, formant avec les acides des sels amers incristallisables, d'apparence gommeuse. On l'obtient en versant de l'ammoniaque dans le suc filtré des baies mures de la morelle, et dissolvant à l'aide de l'alcool la solanine précipitée, qui s'en sépare ensuite par refroidissement, et qu'on peut enfin purifier par le charbon animal. D'après les expériences de M. Desfosses, elle produit à la dose de 2, 4, 8 grains, chez les chiens et les chats, de violens vomissemens, bientôt suivis de somnolence. 1/4 de grains d'acétate de solanine lui a donné de fortes nausées; ses effets paraissent donc analogues à ceux de l'opium (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, mars, 1821, p. 116; *Nouv. journ. de méd.*, X, 67; *Journ. de pharm.*, VI, 374 et VII, 414). Biltz (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XXI, 444) avait d'abord mis en doute l'existence de cet alcaloïde, que plusieurs expérimentateurs n'ont pu retrouver ni dans la morelle, ni dans la douce-amère (*Acad. de méd.*, *sect. de pharm.*, 22 décembre 1825). Cependant la solanine a été trouvée par M. B. Morin dans le *Solanum mammosum* (*Journ. de chim. méd.*, I, 84); par M. C.-L.-C. Pauguy dans la belladone (thèse de 1825, p. 25); par MM. Chevallier et Payen, dans les baies du *S. verbascifolium*, d'où même ils l'ont obtenue cristallisée (*Journ. de chim. méd.*, I, 517); par M. O. Henry, qui y a reconnu de l'azote, dans les tiges de la douce-amère (*Journ. de pharm.*, XVIII, 661); par MM. F.-E. Fodéré et E. Hecht de Strasbourg, dans les fruits du *S. Lycopersicum*, L. (*ibid.*, 105); enfin par M. Pelletier, qui n'a pu la découvrir dans nos solanées, dans le *S. ferox* (*Journ. de pharm.*, XIV, 255): celle-ci est très-âcre d'après les expériences de M. Magendie (*Formulaire*, p. 157), qui l'a vue produire, chez un chien, une salivation abondante, mais point d'assoupissement.

SOLANIQUE (acide). Voy. à l'art. *Solanine.*

SOLANO NERO. Nom italien de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Solanum. On trouve ce nom appliqué à plusieurs plantes qui n'appartiennent pas toujours à ce genre, dans les anciens auteurs; ils le donnaient à des végétaux de sa famille qui avaient quelques rapports de forme ou de propriétés avec les espèces qu'il renferme.

SOLANUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, et tire le sien de *solari*, soulager, des propriétés médicinales de plusieurs de ses espèces; elles sont en très-grand nombre (plus de quatre cents), et habitent presque toutes les parties du globe, surtout les régions intertropicales du nouveau et de l'ancien monde, où elles sont le plus souvent frutescentes; il y en a parmi celles-ci à peu près moitié d'aiguillonnées. Les espèces herbacées habitent surtout les régions tempérées de l'Europe, mais elles sont peu nombreuses. Enfin la plus essentielle de toutes, et peut-être la plante la plus précieuse de l'univers, la pomme de terre, est cultivée généralement dans la plupart des pays civilisés du monde. Ce sont des végétaux à feuilles ordinairement simples, alternes, partant parfois deux du même point, à fleurs inodores, monopétales, à 5 divisions et 5 étamines, dont les anthères sont appliquées les unes contre les autres et s'ouvrent par un pore, dont le fruit est en baie, à deux loges polyspermes. Les *Solanum* sont en général des plantes délétères, ainsi que le sont le plus grand nombre de celles de cette famille; mais il y en a d'innocentes, comme nous le dirons dans le cours de cet article.

S. acanthifolium, H. P. Suivant M. Descourtilz, le fruit de cette espèce des Antilles, que l'on soupçonne être le *S. Torvum* de Swartz, entre dans la composition d'une huile contre le rhumatisme, usitée dans ce pays (*Flore méd. des Ant.*, III, 155).

S albidum, Dunal. Les Péruviens appliquent les feuilles de cette espèce sur les ulcères chancreux (*Flora peruv.*, II, 40).

S. album, Lour. On mange en Chine les baies de cette plante (*Flora cochin.*, I, 159).

S. Æthiopicum, L. On fait usage de ses fruits au Japon, comme condiment, ainsi que nous le faisons des tomates, d'après Kœmpfer et Thunberg (*Flora jap.*, p. 92). Cette espèce rentre dans le genre *Lycopersicon* de Dunal.

S. Anguivi, Lam. On se nourrit, à Madagascar, des baies de cette espèce, d'après Commerson (*Encyclop. bot.*, IV, 304).

S. bahamense, L. Le suc de ses baies est employé dans l'Amérique occidentale contre les inflammations de la gorge (Lunan, *Hort. Jamaic.*, I, 152).

S. bulbocastanum, Dunal. On mange le tubercule de cette espèce, originaire du Mexique, dans son lieu natal (*Encyclop. bot.*, XI, 749).

S. carolinense, L. M. Louis Valentin a employé deux fois, avec succès, le suc des baies de ce *Solanum*, qui ont le volume d'une cerise, dans le tétanos non traumatique, concurremment avec d'autres moyens chez l'un d'eux, mais à peu près seul chez l'autre. Ce dernier prenait le suc de 5 à 6 baies par jour, qu'on augmenta pendant les 8 ou 10 que dura le traitement. Cette espèce croît dans les contrées méridionales des Etats-Unis, et se cultive dans les jardins botaniques, où elle s'élève facilement, de sorte qu'il ne serait pas impossible de s'en procurer un jour assez pour répéter les expériences de M. Valentin sur ce végétal, ce qui donnerait un médicament très-important si elles réussissaient.

Valentin (L.). Coup d'œil sur les différens modes de traiter le tétanos en Amérique, précédé d'une notice sur les bons effets des fruits du *solanum carolinense*, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XL, 13).

S. cernuum, Velozo. Il est employé comme sudorifique au Brésil, d'après Martius, dans la syphilis, la gonorrhée (*Journ. de chim. méd.*, V, 423).

S. chenopodioides, Lam. Espèce voisine du *S. nigrum*, L., à baies blanches, dont le suc est employé au Chili contre les maladies des yeux, les douleurs, les nuages de cette partie; on le prescrit aussi mêlé à l'alun, à l'eau de rose et au jaune d'œuf dans les dévoiemens avec chute de l'anus (Feuillée, *Plantes med.*, II, 721). On pourrait essayer le suc des baies de notre morelle dans les mêmes circonstances.

S. coagulans, Forsk. Les Egyptiens se servent de ses baies en guise de présure pour faire coaguler le lait (Forskal, *Flora ægyptiaco-arabica*, 47), ce qui suppose qu'elles ne sont pas vénéneuses. Nous ne savons pas si celles de nos *Solanum* sont dans le même cas; mais nous n'en conseillerions un pareil emploi qu'avec précaution, surtout pour certaines espèces, à cause de leurs propriétés délétères.

S. crispum, Ruiz et Pavon. Les feuilles de cette plante du Pérou sont fréquemment employées par les naturels sous le nom de *natre*, en décoction, dans les fièvres inflammatoires (*Flora peruv.*, II, 31, t. 158).

S. dulcamara, L., Douce-amère, Amère-douce, Morelle grimpante (*Flore médic.*, III, f. 153). Cette espèce vivace, à tige ligneuse, souple, volubile, a des feuilles ovales-cordiformes, entières, parfois lobées à la base; des fleurs en grappes d'un joli violet, et des baies oblongues, d'abord vertes, puis jaunes et opaques, et enfin rouges et transparentes comme les groseilles; elles renferment un suc fade, un peu sucré, nauséeux, qui contient une vingtaine de petits grains blancs; la saveur des feuilles de cette espèce, qui croît partout chez nous dans les haies, les jardins, les parcs, et dont on entoure parfois des berceaux, est fade et un peu acidule. On n'en fait aucun

usage économique, bien que Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 175) dise qu'on les mange, ainsi que Matthiole (*id.*); les tiges seules servent en médecine; leur écorce est d'abord douce au goût, puis ensuite amère, d'où le nom de *dulcamara* donné à cette plante, syncopé de *dulcis amara.* On estime davantage, parce qu'elle a plus d'activité, celle qui vient des provinces du midi, celle qui croît dans les endroits élevés, celle recueillie dans l'été, que celle qui se trouve dans des lieux aquatiques ou qu'on ramasse l'hiver, etc. Ce bois doit toujours être employé frais (et alors son odeur est forte et vireuse), parce que l'on peut se le procurer dans cet état pendant presque toute l'année. Les tiges sèches sont plus amères que les fraîches. Il faut ne se servir que de celles d'une année au moins, bien pleines de moelle, et rejeter celles qui sont vides. On les coupe par morceaux longs d'un à deux pouces, que l'on fend et que l'on sèche avec soin pour les employer à mesure du besoin.

Dioscoride paraît avoir en vue la douce-amère, dans le chapitre 175 de son livre quatre, sous le nom d'*ampelos agria*, vigne sauvage, qu'il donne comme bonne à guérir l'hydropisie.

Boerhaave et son école sont les premiers qui la mirent plus particulièrement en vogue et la firent employer à l'intérieur; car on ne s'en servait, avant ce grand homme, qu'à l'extérieur; Linné, Sauvages, puis Carrère, Razoux, Lagrésie, etc., etc., propagèrent l'usage de ce végétal comme dépuratif, sudorifique, anti-scorbutique, etc., dans les maladies de la peau, le rhumatisme, la goutte, le scorbut, les maladies syphilitiques, le lait répandu, les obstructions, et même dans quelques affections nerveuses. Son action paraît dépendre d'un principe excitant ou tonique joint à un autre légèrement narcotique; ce dernier n'est pas sans inconvénient pendant la dessiccation de la plante; il y a des exemples de personnes qui ont éprouvé des accidens pour avoir habité des chambres où il y avait de la douce-amère en dessiccation en abondance (*Dict. des drogues*, 229 et 290).

Les feuilles de cette plante ont été considérées, par Sébézius et Fuller, comme anodines, calmantes, à l'instar de celles de la morelle, etc.; on les appliquait sur la tête dans la céphalalgie, sur les tumeurs des mamelles, les hémorrhoïdes, les ulcères cacoèthes, les parties érysipélateuses, etc. Sauvages dit même avoir appris qu'un cancer à la mamelle avait été guéri *en grande partie* par cette application (*Anc. journ. de méd.*, XXII, 247); mais cet emploi est aujourd'hui presque abandonné, tandis que celui de la tige est toujours en usage, quoique moins peut-être qu'il ne conviendrait.

Parmi les maladies contre lesquelles on a donné la douce-amère,

Linné et Carrère citent le rhumatisme à l'état aigu, qu'ils disent céder à la décoction de ce bois, lequel provoque, suivant eux, des sueurs abondantes, ce que confirment Starke, Pauliski, Soucelier et Murrai (*Apparat. med.*, I, 607). Carrère l'indique aussi comme utile dans la goutte. C'est surtout contre les dartres, la teigne, les éruptions croûteuses ou de lait des enfans, la gourme, la gale chronique, etc., qu'on en a fait le plus d'usage, ou dans les affections qui résultent de la rétropulsion de ces exanthèmes, tels que l'asthme, plusieurs névroses, des épanchemens séreux, l'ophthalmie, l'amaurose, la surdité, etc. Crichton la préconise contre la lèpre (*Journal de méd. d'Edimb.*, II, 65). Il assure avoir guéri 21 individus sur 23 attaqués de cette maladie. M. Gardner la prescrit dans les maladies de la peau accompagnées d'une vive irritation, telles que l'ichthyose, le prurigo, la psoriasie, avec avantage (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XXI, 434). Dans la syphilis on la regarde comme ayant les mêmes propriétés que la salsepareille, et pouvant remplacer ce bois exotique avec fruit; aussi l'en falsifie-t-on quelquefois, moins sans doute à cause de cette analogie de propriétés, que par une sorte de similitude physique, et surtout par cupidité. Linné est le premier qui l'y ait indiquée, et depuis lui Carrère, Razoux, Lagrésie, etc., l'ont aussi prescrite contre elle. Il paraît que c'est particulièrement dans les cas rebelles au mercure que cette racine a été employée avec le plus de succès. Il est vrai que la plupart des extraits végétaux sont, il faut le dire, dans le même cas, succès dus peut-être à la seule cessation du mercure. Dans les douleurs ostéocopes, la leucorrhée, Carrère et Murrai se sont servis aussi avec succès de la douce-amère; il est remarquable que les Cosaques du Jaïk emploient également cette plante contre la vérole, d'après Gmelin (*Flora sib.*, IV, p. 94). Contre le scorbut son administration n'a pas été moins utile, d'après Linné, dans l'hôpital de Stockholm; Razoux avait déjà constaté cette efficacité (*Acad. des sciences*, 1761, p. 54), qui nous semble devoir être bien moindre que celles des feuilles fraîches des végétaux crucifères et chicoracés, et du régime végétal herbacé. S'il fallait en croire Boerhaave, l'usage de la douce-amère ne se ferait pas sans bénéfice contre la phthisie commençante; Werlof et Sagar l'y ont également recommandée; il paraît même que le médecin de Leyde la prescrivait dans la pleurésie et la péripneumonie, d'après Haller (*Hist. stirpium*, I, 248). M. Guersent borne cette efficacité à certains catarrhes chroniques sans fièvre (*Dict. des sc. méd.*, tome X, article *Douce-amère*). Enfin dans l'engorgement glandulaire ou viscéral la prescription de cette plante a été suivie de succès, surtout dans l'ictère, le scrofule, le cancer même; Tragus en faisait boire une forte décoction dans la première de ces

maladies ; plusieurs auteurs vantent son emploi dans les autres obstructions, et l'étendent aux névroses, telles que les convulsions, l'asthme, etc. On trouve dans le journal de Hufeland quatre observations sur son heureuse intervention dans la coqueluche (*Nouv. bibl. méd.*, III, 297, 1826).

On prescrit la douce-amère depuis deux gros jusqu'à une once dans une pinte d'eau réduite d'un tiers, que l'on prend en plusieurs fois dans les 24 heures. Les médecins des 16e et 17e siècles la donnaient en quantité plus considérable, parce qu'ils n'avaient pas, comme les modernes, la crainte qu'inspire en général les solanées; ainsi Tragus indique une livre de douce-amère pour deux livres de vin blanc, dont il faisait prendre un verre matin et soir. On crut plus tard cette plante délétère, et plusieurs malades, même aujourd'hui, redoutent encore d'en prendre. Razoux n'osait guère dépasser un demi-gros dans une pinte d'eau; Carrère en donnait deux gros en décoction, en augmentant la dose d'autant tous les cinq ou six jours. On s'enhardit ensuite, et Quarin la porta à deux onces. Crichton en conseillait 1 once par jour en 3 fois dans une livre et demie d'eau, réduite à une livre. On l'a donnée en bain dans les maladies de la peau.

M. Gardner dit que la douce-amère n'agit réellement avec l'efficacité dont elle est susceptible qu'à haute dose; il fait prendre la décoction de trois onces par jour; il veut qu'elle cause des vertiges, du malaise, etc., et assure que ces phénomènes indiquent son action complète. Il désire que la décoction qu'on en fait soit chargée au point d'être verte foncée; elle dépose alors abondamment, par le refroidissement, une matière qu'il faut y suspendre par le ballottement avant de l'administrer; dans cet état elle a l'odeur et la saveur de la plante fraîche (*London medical and physic. journ.*, mai 1830)

L'extrait de douce-amère a été aussi fort employé; 4 grains équivalent à une once de tige, suivant Carrère; Lagrésie en a donné jusqu'à 60 grains par jour, en arrivant graduellement à cette dose, à la vérité chez des militaires robustes. On a été bien plus loin, comme nous allons le dire. Nous croyons que la décoction de la tige récente est toujours plus efficace, et aujourd'hui on n'use plus que de celle-ci. Razoux conseille de la couper avec le lait chez les malades dont l'estomac la supporte mal.

On a parfois ajouté plusieurs substances à la douce-amère, telles que l'alcali volatil concret, le séné, l'antimoine, les fleurs de soufre, le gaiac, etc. Toutes ces substances ont l'inconvénient de masquer le véritable effet de ce végétal. On peut en dire autant de l'émétique que M. Fages conseille de joindre à son extrait dans le traitement des dartres (*Journ. gén. de méd.*, VI, 161). L'émétique paraît avoir

pour effet de diminuer son action, puisque ce praticien a pu donner jusqu'à 10 gros d'extrait de douce-amère chez un malade arrivé au 47e jour de traitement, mêlé à 10 grains d'émétique, et chez un autre au 172e jour, il en a donné jusqu'à 32 gros et 32 grains d'émétique, en 2 prises, matin et soir, sans accident.

Ces dernières circonstances montrent qu'on peut porter très-loin l'emploi de la douce-amère sans craindre de sa part le moindre accident. Il faut en général la donner à doses plus fortes qu'on ne le fait; c'est sans doute parce qu'ils la prescrivaient en quantité trop minime que Desbois de Rochefort et M. Alibert n'en ont pas obtenu tout le succès qu'ils s'en promettaient. Linné dit pourtant qu'elle occasione des nausées; Dehaen et Carrère, de légers mouvemens convulsifs aux mains, aux lèvres, aux paupières, dans les temps froids et humides, que ce dernier calmait en approchant les malades du feu: il ajoute qu'elle cause parfois des pesanteurs de tête, des étourdissemens, des éblouissemens; chez quelques sujets irritables, et produit de la chaleur à la gorge, aux parties génitales (Carrère, *Traité de la douce-amère*, p. 118); mais tous ces accidens sont légers, et nous avons vu que plusieurs d'entre eux indiquent plutôt un bon effet du médicament que des résultats nuisibles. Quelquefois l'emploi de la douce-amère est suivi d'une augmentation dans les urines, l'hiver et souvent l'été; Razoux dit qu'en général on ne lui voit produire aucune évacuation.

M. Dunal, dont nous extrayons la plupart de ces détails (*Hist. naturelle des Solanum*, 48-76), dit avoir fait prendre deux onces, puis une autre fois 4 onces d'extrait de douce-amère à deux chiens, sans produire le moindre effet nuisible. M. Guersent en a pris une demi-once sans en éprouver de résultat, ce qui montre le peu de propriétés de cette préparation.

On ne possède pas d'analyse chimique de cette plante. On dit y avoir observé de la *Solanine*. Voyez ce mot.

Floyer assure, dans sa pharmacopée (p. 86), que 30 baies de douce-amère ont fait périr un chien en 3 heures; mais M. Dunal en ayant fait avaler jusqu'à 50 à un autre chien, il n'en est résulté aucun inconvénient. Au rapport de Matthiole, les dames de Toscane faisaient un fard avec le suc de ces baies; elles en usaient pour ôter les taches de la peau, ce qui remonte à Dioscoride (*loc. cit.*).

Schobinger (B.). *Solanum, etc., vulgò dulcamara chimicè et medicè discussum.* Præses C.-E. Spiesenhof. Heidelbergæ, 1742, in-4. — Vauters (D.). Tableaux d'essais pratiques sur quelques remèdes usités à l'hôpital civil de Gand, p. 40; 1743. — Razoux. Lettres sur les effets singuliers d'une espèce de solanum (*Ann. Journ. de méd.*, XXII, 236; 1765). Il reproduit cet article à la suite de ses *Tables nosologiques* (dont il avait déjà parlé p. 54 des *Mémoires de l'acad. des sciences* pour 1761). — Hallenberg (G.). *De dulcamarâ* (*Mém. de médecine d'Upsal*, 1770). — Linné (C.). *Dulcamara.* Respond. G. Hallenberg. Upsaliæ, 1771, in-8. *Id.*, 1775, in-4. — Kuehn (J.-T.). *Diss. de dulcamarâ.* Breslau, 1779. — *Id.* Traité de la douce-amère, etc. (en allemand). Breslau, 1785, in-4.

(On en trouve une analyse, *Anc. Journ. de méd.*, LXVII, 148.) — Carrère (J.-B.-F.). Mémoire sur la douce-amère, etc. Paris, 1780, in-8; *id.*, 1781; *id.*, 1789; *id.*, an VII. Traduit en allemand par Molinié. Iena, 1786, in-8. — Otto (J.-G.). *De usu medico dulcamaræ.* Ienæ, 1784, in-4. (On en trouve une analyse *Anc. Journ. de méd.*, LXVII, 166). — Lagrésie (B.). Essai sur le traitement des dartres, avec un recueil d'observat. qui démontrent l'efficacité de l'extrait de douce-amère, etc. Paris, 1784, in-4. — Fages. Efficacité de l'émétique combiné aux extraits de douce-amère, etc. (*Journ. gén. de méd.*, VI, 161). — Murrai. Traité de la douce-amère (cité par Dunal, *Hist. nat. et médicale des* Solanum, p. 54). — Buc'hoz (J.-J.). Diss. sur la douce-amère et ses propriétés. Paris, 1789, in-8. — Vautèrs (P.-B.). Observations sur la douce-amère (*Repertorium remediorum, etc.*, p 269). — Mazenzie. Observations sur l'emploi de la douce-amère dans les maladies scrofuleuses (Thèse). Strasbourg, 1815, in-4.

S. Esculentum, Dunal; *S. melongena,* L., *spec.* 1re édit.; *S. insanum,* L., *Mantissa*), Melongène, Mayenne, Aubergine, Varengeane. Sous le nom de *S. melongena,* Linné avait confondu deux plantes, l'une qui vient de l'Inde, de l'Arabie, d'où elle a passé dans le midi de la France, a des baies cylindriques, ordinairement rougeâtres; ses deux loges sont oblitérées, et ses graines ne sont pas environnées d'une pulpe verdâtre. On mange ces fruits cuits ou crus en Provence, en Languedoc, etc., arrangés de diverses manières. Thunberg dit que dans l'Inde on les mange cuits dans la soupe ou dans du vin; on les regarde comme propres à faire uriner, à chasser les graviers, et à fondre les pierres de la vessie, etc. (*Voyage*, II, 484). Ce fruit se nomme *fokké-fokké* dans l'Inde, et *guingambo* aux Antilles, où les Juifs l'ont transporté. Dombey assure qu'au Pérou ceux qui en mangent trop en sont malades. La deuxième a ses fruits blancs, ovoïdes, et se nomment l'*œuf.* C'est le *S. ovigerum,* Dunal., que l'on vend comme curiosité sur le Marché aux Fleurs à Paris. Il paraît que c'est là le *Mala insana* des auteurs; les deux loges sont distinctes et les semences entourées d'une pulpe verdâtre malfaisante; c'est pour éviter la confusion qu'on trouve dans les livres sur ces deux plantes, confondues parfois, que M. Dunal leur a donné des noms distincts (*Hist. nat. et méd. des Solanum,* 101 et 208). On ne mange pas les fruits de cette dernière espèce.

S. fœtidum, Ruiz et Pavon. Ses feuilles sont employées au Pérou comme les fleurs de sureau et son suc chez nous, pour déterger les ulcères (*Nova genera et spec.,* III, 34).

S. fuscatum. L. Le fruit de cette espèce, qui est de la section des melongène, est vénéneux; 15 de ses baies ont fort incommodé un chien, qui n'a pourtant pas péri (Dunal, *Hist. nat. et méd. des Sol.,* p. 104).

S. indicum, L. (*S. Torvum*, Sw.). Les docteurs indiens prescrivent sa racine dans les cas de dysurie et d'ischurie, sous la forme de décoction, à la dose d'une demi-tasse, deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 207). Les baies dans cette espèce ont la grosseur d'un pois, et sont à 4 loges.

S. indigoferum, St-Hilaire. On le cultive au Brésil pour en retirer de l'indigo, d'après M. A. Saint-Hilaire.

S. insanum, L. Voy. *S. Esculentum*, Dunal.

S. Jacquini, W. Cette espèce de l'Inde est nommée *rengani* en indien, et *kahkkari* en sanscrit. On la regarde comme émolliente, tonique et stomachique ; on se sert de la tige, des fleurs et des fruits ; ces derniers sont amers et carminatifs (*Trans. of the physic and med. soc. of Calcutta appendix*, 407). Ainslie dit que le fruit et la racine sont regardés comme expectorans, et qu'on les prescrit dans les maladies de la poitrine, l'asthme humide, en électuaire, en pilules, etc. (*Mat. ind.*, II, 91).

S. Lycopersicon, L. (*Lycopersicon esculentum*, Dunal), Tomate, Pomme d'amour. Cette plante cultivée dans les jardins pour ses baies, ordinairement d'un beau rouge, du volume d'une pomme d'api, à côtes nombreuses, qui indiquent autant de loges, est originaire de l'Amérique méridionale. Ses fleurs sont à divisions plus nombreuses que dans les *Solanum* ordinaires, à étamines polyadelphes, etc., ce qui est dû à la soudure de plusieurs fleurs entre elles, d'après M. Dunal. On mange ses fruits (dont les semences sont velues) comme condiment autour des viandes, en sauce, etc., à cause de leur goût acide, aigrelet, assez agréable. Les feuilles de cette espèce qui sont ailées ont une odeur âcre, nauséabonde, et leur suc épaissi au feu répand une vapeur si forte qu'elle donne des vertiges et des vomissemens ; elles contiennent un principe alcalin soluble dans l'eau, du sulfate calcaire, de l'extractif animalisé, et une matière colorante à laquelle est combinée une huile volatile spéciale, etc., d'après l'analyse de MM. Fodéré et Hecht (*Journ. de pharm.*, XVIII, 106) ; les fruits ont paru aux mêmes personnes contenir un acide particulier, une huile volatile, une matière extracto-résineuse, brune, poisseuse, très-odorante ; une matière végéto-minérale, du mucoso-sucré, quelques sels, et très-vraisemblablement un alcaloïde (*id.*). Le nom de *Lycopersicon*, qui veut dire *pêche de loup*, est métaphorique ; celui de *Tomatte*, ou *Tamatte*, est le nom malais de cette plante, selon Rumphius, et mexicain d'après Niéremberg qui l'écrit *Tamalt*. On croit que c'est de ce dernier pays que les Espagnols l'ont portée aux Indes. M. le comte de Lasteyrie a vu cette plante, cultivée en Espagne en espalier, avoir plus de cinq ans d'existence. On avait confondu avec cette plante une autre que M. Dunal en distingue sous le nom de *Lycopersicon cerasiforme*.

S. mammosum, L., Pomme poison. Cette plante des Antilles a son fruit du volume et de la forme d'une pomme ; ce qui, avec sa qualité délétère, l'a fait désigner sous le nom français quelle porte,

même forme lui a fait donner le latin. On emploie son extrait à petite dose, à Saint-Domingue, dans la cardialgie, contre les dartres rongeantes (*Flore médicale des Antilles*, III, 159). M. Morin, de Rouen, qui a analysé ce fruit, y trouve de l'acide malique libre, du malate de solanine, de l'acide gallique, de la gomme, une matière jaune colorante, un principe nauséabond amer, de l'huile volatile en petite quantité, de la fibre ligneuse, quelques sels minéraux (*Journ. de chim. méd.*, I, 84). On trouve le récit d'un empoisonnement causé par une seule tranche de ce fruit, rapporté par M. Desalleurs, sur lui-même, où il vomit 18 fois avec les signes d'un narcotisme très-marqué (*Journ. de chim. méd.*, II, 30).

S. manosum, Barham. La racine de cette espèce de l'Inde, est amère, et sa décoction regardée comme un excellent diurétique. On en donne le suc, avec du sucre, dans les consomptions (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 91).

S. Melongena, L. Voyez *S. Esculentum*, Dunal.

S. montanum, L. Voyez *S. Valenzualæ*.

S. muricatum, Dunal. On mange son fruit, qui est une sorte de melongène, au Pérou; il a le goût du melon; on le désigne par les épithètes de *peppo*, *peppino de la tierra*. On l'accuse d'être fiévreux (Feuillée, *Plant. méd.*, II, 735).

S. nigrum, L., Morelle (et non maurelle) (*Flore médicale*, V, f. 239). Plante annuelle qui croît partout en Europe, dans les terrains cultivés, abandonnés, sur le bord des fossés, au pied des murs; il paraît qu'elle vient aussi dans l'Inde, à Java, à l'Ile-de-France, au Brésil, etc., où elle a peut-être été portée par les Européens. Elle a produit un assez grand nombre de variétés, à feuilles velues (*S. villosum*, Lam.), à fruits rouges (*S. miniatum*, Dunal), jaunes (*S. ochroleucum*, Bast.), jaunes-verts (*S. humile*, W.) ou bleus (*S. chenopodoides*, Lam.), etc. Les plantes de ce groupe ont toutes la tige rameuse, anguleuse; les feuilles ovales, sinueuses ou marquées de grosses dents; des fleurs blanches, en petite ombelle simple, à pédoncule réfléchi à la maturité des fruits, qui sont des baies rondes du volume d'un pois, noires dans l'espèce la plus vulgaire et de couleurs différentes, suivant la variété. La morelle est en fleurs presque tout l'été, sent le musc, surtout la variété velue. Son nom vient du celtique *mor*, qui veut dire noir; *morel* signifie même noir en vieux français. Il paraît que c'est le σρυκνος d'Hippocrate et de Théophraste; c'est le *Solanum officinarum vel hortense* des anciens formulaires qui opposaient ce dernier nom à celui de *Solanum lethale* qu'ils donnent à la *belladone*, etc.

Cette plante est alimentaire depuis la plus haute antiquité, puisque

Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 66) mentionne cet usage qu'on retrouve parmi les créoles de l'Ile-de-France, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, etc., qui en mangent fort abondamment sous le nom de *brèdes*, à la manière des épinards, et qui les préfèrent à ceux-ci. Il paraît que c'est le *S. nodiflorum* qu'on emploie à l'Ile-de-France et à Bourbon; mais ce n'est qu'une variété du *nigrum*, et les créoles lui substituent ce dernier en France. M. De Candolle assure que les habitans de Villemonble, près Paris, mangent aussi les feuilles de la morelle (Dunal). Il y a lieu de s'étonner qu'on n'en fasse pas usage partout en France, où ce végétal est très-abondant. On craint sans doute qu'il n'ait les principes délétères du genre, et qu'il ne soit malfaisant; mais la cuisson dans l'eau le dépouille entièrement de ces principes.

La morelle est une plante insipide au goût, calmante, rafraîchissante, légèrement stupéfiante ou narcotique; quelques auteurs la regardent aussi comme stimulante. L'analyse chimique a démontré à M. Desfosses, pharmacien de Besançon, que ses baies renferment un alcaloïde qu'il désigne sous le nom de *Solanine* (voy. ce mot) à l'état de malate (*Nouv. journ. de méd.*, X, 67), auquel elle doit ses propriétés les plus marquées.

Les feuilles de morelle fraîches et non cuites seraient nuisibles comme aliment. M. Bourgogne, médecin de Condé, a vu périr presque tout un troupeau de moutons, qui en avait mangé dans une année chaude (*Journ. de chim. méd.*, III, 541); mais, comme nous venons de le dire, la cuisson leur ôte cette mauvaise qualité, et l'eau reste chargée des principes narcotiques de la plante. On applique les feuilles récentes sur les plaies douloureuses, les ulcères, les fissures du sein, les hémorrhoïdes, etc. Leur décoction sert à laver les parties enflammées, tuméfiées, irritées, douloureuses; on en fait des fomentations, des lotions, on baigne les parties malades; on en donne en lavemens, en injections vaginales, etc. L'herbe écrasée est employée en cataplasme chaud au Brésil sur la vessie dans les rétentions d'urine spasmodiques, etc. (*Journ. de chim. méd.*, V, 422). D'après Linné les habitans du Gothland les appliquent sur les panaris.

Le suc de la plante a les mêmes propriétés; il paraît, d'après les expériences de M. Dunal, qu'il procure une légère dilatation de la pupille, comme le fait d'une manière plus prononcée celui de la belladone, en friction autour des yeux; il le ferait sans doute aussi à l'intérieur; Césalpin le conseillait de cette dernière manière dans l'inflammation de l'estomac (*Anc. journ. de méd.*, VII, 150). M. Pinard l'a proposé aussi comme le remède du cancer, étant ingéré (*idem*). Ce suc est versé dans les brûlures en Arabie, et dans les pustules appelées *bulæ* par les Arabes (*Flora ægyptiaco-arabica*, XCIX). Celse a re-

commandé l'application du suc de morelle sur la tête dans les frénésies (*De re med.*, lib. III, c. 18). D'après Bromsfield, ce suc à l'intérieur aurait une action marquée sur le système nerveux si c'était réellement lui qu'il ait employée (Voyez Dunal, *Hist. nat. et méd. des Solanum*, 82); mais Guérin dit en avoir donné jusqu'à 2 drachmes à un épileptique sans lui voir rien produire; il cite des militaires qui ont pris trois drachmes sans plus d'effet (*De veget. venena. alsat.*, 66).

Les fruits sont réputés la partie la plus malfaisante de cette plante; cependant il paraît qu'on les mange en Ukraine sans qu'il en résulte de danger (*Botanique médicale*, 292). Guérin rapporte en avoir pris quinze sans le moindre inconvénient (*loc. cit.*). La fumée résultant de leur combustion, à l'état frais, est très-efficace contre le mal de dents, si on la reçoit dans la bouche, d'après la *Gazette de santé* (mai 1824), qui cite, comme auteur de cette découverte, un médecin italien; et Desbois de Rochefort en a fait prendre de fortes décoctions sans aucun résultat nuisible (*Mat. médic.*, II, 200). Le suc des baies de morelle fournit un réactif qui indique en même temps les acides et les alcalis, d'après M. P.-F.-G. Boullay (*Bull. de pharm.*, II, 576).

Il paraît donc certain que la morelle, ni aucune de ses parties, ne sont nuisibles, surtout d'après les expériences que M. Dunal a faites sur lui-même; les prétendus exemples d'empoisonnement rappelés par les auteurs ou sont controuvés, ou ont été causés par des plantes appelées *Solanum* par les anciens, mais appartenant à d'autres genres de cette famille (Dunal, *ouvr. cité*, 76-88). Cependant les expériences de M. Orfila, qui a fait périr un chien auquel il avait donné 6 à 8 gros de son extrait, pourraient laisser encore du doute sur la complète innocuité de cette plante, si la ligature de l'œsophage qui accompagnait le seul cas qu'il cite ne suffisait pas pour expliquer la mort de l'animal.

La morelle, dont on préparait une eau distillée, une huile par infusion de ses feuilles et de ses baies, entre dans le *baume tranquille*, l'*onguent mondificatif d'ache*, le *populeum*, etc.

Gataker. *Obs. on the internal use of the solanum.* London, 1757, in-8. — Bromsfield. Observ. sur les vertus des différentes espèces de *solanum* qui croissent en Angleterre, traduites en français par Bromsfield fils. — Desfosses. Examen chimique du principe narcotique de la morelle, suivi de quelques expériences de l'action de ce principe, etc. (*Revue médicale*, IV, 463.)

S. oleraceum, Dunal. On mange les feuilles de cette espèce à la Guiane et aux Antilles; c'est l'*Aquara guiya* de Pison.

S. ovigerum, Dunal. Voyez *S. esculentum*, Dunal.

S. paniculatum, L. (*non* Richard), Croc de chien. Le suc de ses feuilles et de ses fruits mûrs est très-estimé aux Antilles comme fondant

dans les obstructions abdominales, surtout dans celles du foie, dans le catarrhe vésical; on applique ses feuilles fraîches sur les blessures (*Journ. de chim. méd.*, V, 423). Ce végétal est un des deux *Solanum* que Pison (*Brasil.*, 85) indique sous le nom de *juripeba*; il lui accorde les propriétés que nous venons d'indiquer d'après Martius; mais il emploie la décoction de la racine au lieu du suc des feuilles et du fruit. L'autre est, suivant M. Dunal, son *S. toxicarium*. Voyez plus bas. Le nom de *croc de chien* vient de la forme de ses aiguillons.

S. pressum, Dunal. Les habitans d'Amboine mêlent les fleurs de cette espèce avec d'autres substances pour colorer leurs dents en rouge (Rumphius, *Amb.*, V, 242).

S. papa, Palacio. Voyez *S. Valenzualæ*, Pal.

S. Pseudocapsicum, L., Amome. Cet arbrisseau, de Madère, est cultivé dans les jardins pour ses feuilles pérennes et ses fruits, qui ont la forme, le volume et la couleur des cerises; et, comme ils persistent tout l'hiver sur l'arbuste, ils lui font donner le nom de *cerisier d'hiver*: on l'appelle encore *faux piment*, parce qu'ils ont quelque ressemblance avec ceux de certains *Capsicum*. On croit ces baies délétères, mais M. Dunal s'est assuré qu'elles ne le sont pas; un chien, à qui il en fit avaler 30, coupées par morceaux, n'en éprouva aucun dommage (*Hist. nat. et méd. des Solanum*, 58).

S. Pseudoquina, Aug. St-Hilaire. C'est un petit arbre qui croît au Brésil, dans la province de St-Paul, dans les bois du district de Curitiba, dont l'écorce mince, peu ridée, d'un jaune pâle et roussâtre, est très-amère, étant fraîche; les feuilles et les fruits ressemblent à ceux du *S. pseudocapsicum* (voyez-en la figure dans les *Plantes usuelles des Brasiliens*, de M. A. St-Hilaire, t. XXI). Les naturels emploient l'écorce de ce végétal sous le nom de *quina* (les Européens le nomment *quina de Curitiba*), contre les fièvres intermittentes, et se persuadent qu'elle est identique avec le vrai quinquina. M. Vauquelin, qui l'a analysée, n'y a trouvé ni quinine, ni cinchonine; elle est composée d'un principe extractif amer; d'une matière résineuse; d'une petite quantité de matière visqueuse; d'une substance animale; d'amidon; de sels (*Journ. de pharm.*, XI, 49; *Mém. de l'acad. roy. de méd.*, I, 371). L'écorce rapportée par M. A. St-Hilaire est inodore, d'une amertume peu marquée d'abord, en morceaux roulés, épais d'une à deux lignes, à épiderme très-mince, de couleur jaune-pâle, tirant sur le fauve; elle offre des rugosités et des fendilles tranversales sur les branches. Sa texture est granuleuse; elle casse net et paraît friable. On n'en a fait aucun usage médical en France, où on n'en trouve pas dans le commerce.

On lit dans les *Mémoires de la société linnéenne de Paris* (tome V,

p. 2, pour mars 1826) que l'écorce, connue sous le nom de *quina bicolorata*, est celle de ce *Solanum*, et que le végétal qui la donne est décrit dans les Mémoires de l'académie de Lisbonne, pour 1814, sous ce nom. Nous craignons que cette assertion ne soit erronée, ou du moins nous n'avons pas de preuves de son exactitude. La description de l'écorce de ce *Solanum* ne répond pas du tout à celle du *quina bicolorata;* elle aurait plus de rapport avec celle du *Strychnos pseudoquina*, St-Hil., *Quina do campo*, et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'elle provient de ce végétal. Voy. *Kina bicolorata* (III, 714), en rectifiant la synonymie que nous y mentionnons, d'après ce que nous disons ici; et *Strychnos pseudoquina*, St-Hil.

Velloso assure qu'un *Solanum* distinct du *S. Pseudoquina*, a son écorce usitée sous le nom du quina de Piauhy (*Journ. de chim. méd.*, VI, 206).

S. Quitoense, Lam. Espèce du Pérou, où son fruit est nommé par les naturels *naranjitas*, et *orange de Quito* par les Espagnols, parce qu'il a le volume, l'aspect et même un peu le goût de l'orange. On verse quelques gouttes de son suc dans le *maté* (III, 590). On le cultive dans les jardins, à Lima, d'après Feuillée (*Plantes méd.*, III, 62).

S. saponaceum, Dunal. On se sert, au Pérou, des baies de cette espèce pour blanchir le linge, en guise de savon (*Flora peruv.*, II, 39). Nous verrons plus bas que la pomme de terre cuite a la même propriété.

S. sessilifolium, Dunal. On mange au Brésil les feuilles de cette espèce appelée *cubios* par les naturels (*Encycl. bot.*, VI, 775).

S. sodomeum, L. (*S. Hermanni*, Dunal). Ce *Solanum* épineux, croît au cap de Bonne-Espérance, selon Hermann, et même à la Nouvelle-Hollande, où il aura sans doute été transporté (d'après R. Brown). Comme il n'est pas certain qu'il vienne en Judée, près de Sodome, cette circonstance a engagé M. Dunal à en changer le nom. Son fruit est du volume d'une pomme, de couleur jaune à sa maturité; les semences sont entourées d'une pulpe verdâtre; prise à l'intérieur, cette pulpe occasione de la céphalalgie, puis de la torpeur, de la douleur, de la fureur et la mort. Les racines de ce végétal sont âcres et presque amères; les Hottentots les emploient en décoction dans l'hydropisie; Hermann, qui rapporte cet usage, dit les avoir employées dans le même cas avec succès (*Hist. Lugd. Bat.*, 574).

On indique, dans plusieurs ouvrages, et notamment dans celui d'Hasselquist, sous le nom de *pomme de Sodome*, un fruit que Linné a cru être celui de cette espèce, et qu'il a nommé, en conséquence,

Solanum sodomeum; mais cela n'est nullement prouvé; il paraît d'ailleurs qu'il y a sous ce nom différens fruits ou productions végétales, dont peut-être aucun n'appartient à un *Solanum*. On a cité les excroissances du térébinthe, comme celle à laquelle on a donné plus volontiers ce nom. Voyez *Pistacia terebinthus*, L. (V, 351) et *Pomme maudite* (V, 447).

Stohrius (J.-M.). *Diss. de pomâ sodomiticâ*. Lipsiæ, 1695, in-4.

S. toxicarium, Dunal. Les habitans de la Guiane, où croît cette espèce, s'en servent comme de poison; c'est un des *juripeba* de Pison. Voyez *S. paniculatum*.

S. trilobatum, L. La racine et les feuilles de cette plante de l'Inde, sont employées par les naturels; elles sont amères et se prescrivent dans les cas de consomption sous la forme d'électuaire, en décoction ou en poudre (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 427).

S. triste, Jacq. Il remplace aux Antilles la morelle de notre pays, d'après M. Descourtilz (*Flore méd. des Antilles* (III, 155).

S. tuberosum, L., Pomme de terre, parmentière (*Flore méd.*, V, f. 280). Cette plante herbacée est peut-être la plus utile conquête que l'homme ait faite sur le règne végétal; elle vient dans presque tous les climats; depuis 1536 toises au dessus du niveau de la mer, au Chili, comme à ses bords; à Quito, presque sous l'équateur, jusqu'en Sibérie. Villars l'a vu végéter à 2000 mètres, où le seigle et l'avoine ne croissaient plus; vers le 60e degré, les tubercules de ses racines, n'ont plus que le volume d'un pois; elle produit, dans le même espace de terre, 8 fois plus que le blé, et demande infiniment moins de soins que lui; elle pousse dans les plus mauvais terrains, pourvu qu'ils aient du fond, comme les sables; elle n'exige que la simple cuisson pendant un quart d'heure pour être une excellente nourriture. Avec la pomme de terre, toute famine est désormais impossible, ce qui en fait un des plus sûrs gages de la sécurité des états et de la tranquillité publique.

Le nom de *pomme de terre* se donne aux tubercules arrondis qui croissent sur les racines de cette plante, et qui se développent sous terre en moins de 5 à 6 mois, temps pendant lequel ils acquièrent tout le volume dont ils sont susceptibles, si elle est dans une terre légère, et un peu fraîche, car elle craint l'extrême sécheresse; on l'a nommée *Parmentière* en honneur du philanthrope de ce nom, qui a fait de sa propagation et de son emploi l'occupation de toute sa vie; on désigne encore les tubercules de ce *Solanum*, par le nom du *patate* (dont on a fait *patraque*), de *topinambour*, de *truffe*, etc., dans quelques cantons, à cause de l'analogie de forme qu'on a cru leur reconnaître avec les racines alimentaires de ce nom; au Pérou on les dé-

signait par celui de *papas*, d'*openawck* en Virginie, de *taratouffli*, *tartufolli* en Italie, etc. Quelques auteurs anciens ont confondu la pomme de terre avec la vraie patate (*convolvulus batatas*, L.) que Drake et Hawkins introduisirent en Angleterre avant la pomme de terre, qu'ils rapportèrent des îles de la mer du Sud et des Canaries.

Le lieu natal de cette plante n'est pas exactement connu, d'après M. de Humboldt, à l'instar du maïs, du froment, du bananier, etc. On ignore, dit-il, celui dont elle est indigène, et il n'a pu rencontrer personne qui l'ait vue sauvage dans les localités qu'on indique comme lui donnant naissance. On ne l'a connue que cultivée, à Quito, dans les Cordilières, comme chez nous (*Essai sur la géographie des plantes*, p. 29). Cependant Pavon, l'un des auteurs du *Flora peruviana*, dit l'avoir trouvée, depuis l'époque où écrivait Humboldt, sauvage aux environs de Lima (*Journ. of sciences and the artes*, etc., n° 9, p. 138). On l'a retrouvée aussi spontanée au Mexique, et ses tubercules n'y ont que le volume des noisettes (*Ann. des sc. nat.*, XXII, 90); lors de son introduction en Europe, les premières plantes cultivées n'en portaient que de celui des chataignes, d'après Bauhin.

La date de cette introduction en Europe n'est pas exactement fixée. Nous possédons sur cette importation deux relations, l'une de J. Bauhin dans son *Historia plantarum* (tome III, p. 621 de cet ouvrage), qui est en partie dans l'*Historia rariorum plantarum de Clusius* (*lib.* IV, *p.* 79), parce que Bauhin, dont l'ouvrage posthume a paru 68 ans après celui de Clusius, avait envoyé son travail à ce dernier, ainsi qu'il en prévient. Ce chapitre de Bauhin a été traduit en 1818, à peu près complètement dans le *Journal de pharmacie* (IV, 157), sans en indiquer la source, et présenté comme de *nouvelles recherches* (le surplus de l'article est extrait de l'ouvrage de M. Dunal, qui n'est pas plus cité que J. Bauhin); la seconde relation sur l'introduction de la pomme de terre en Europe est celle de Joseph Banks, en Angleterre, publiée dans la *Bibliothèque britannique* (tom. XLI, n° 321). Voici, d'après ces deux sources, ce qu'on sait de plus positif sur ce sujet :

Pierre Cieca, dans sa *Chronica de Piru* (Séville, 1553), dit que les habitans de Quito possèdent, outre le maïs, une racine à tubercules qu'ils mangent et qu'ils appellent *papas* (1re partie, *c.* 40). Voilà la première notion qu'on ait eue en Europe sur ce *Solanum*, qui remonte, comme on voit, à 281 ans.

On le trouve mentionné aussi dans l'Histoire générale des Indes, de Lopez de Gomara, publiée à Anvers en 1554.

En 1557, Cardan (*De rerum varietate*, *lib.* I, *c.* 3, *p.* 16) parle

d'une sorte de truffe du Pérou, appelée *papas*, que l'on faisait sécher, et qu'on nommait alors *cinno*, dans le pays.

En 1586, la pomme de terre fut apportée en Angleterre de l'Amérique septentrionale (la Caroline), par sir Walter Raleigh, envoyé sous la reine Elisabeth, avec une flotte *pour la conquête de nouvelles terres*. Thomas Herriot, qui accompagnait Raleigh, en donna une description, qui a paru dans la *Collection des voyages de Debry* (tome I, p. 17, à l'article des racines); il la nomme *Openawck*.

En 1588, Philippe de Sivry, ami de Clusius, lui adressa de Mons à Vienne, où il était directeur du jardin des plantes, deux tubercules de ce solanum; la plante leva, il la décrivit et la dessina l'année suivante; c'est la première figure qu'on possède de ce végétal (voyez *Rarior. plant.*, loco cit.). Il la nomme *Papas Peruvianorum* et *Arachnida Theophrasti*, soupçonnant que c'est la plante que l'auteur grec décrit sous le premier nom (*Hist. plant.*, (lib. I, cap. 12), assertion qui a été réfutée, aussi bien que celle de Cordus, qui voulait y voir le *Picnocomon* de Dioscoride.

En 1590, Joseph d'Acosta, dans son *Historia natural y monarchia de los Indias*, dit que les Péruviens emploient, au lieu de pain, des racines séchées au soleil, que les naturels appellent *Chunno*; d'autres disent *Chugna*.

Gérard, en 1597, dans son *herbier*, donna une figure de la pomme de terre, sous le nom de *patate de Virginie*, parce qu'il l'avait reçue de ce pays, sous le nom de *Norembega*.

Les registres manuscrits de la Société royale de Londres (13 décembre 1693) nous apprennent que sir Robert Southwell, alors président, rapporta à ses collègues que son grand-père avait obtenu des pommes de terre de Raleigh, et les avait introduites en Irlande, où depuis elles ont prospéré au point de faire la base de la nourriture de ce pays.

L'ouvrage de Bauhin (*Hist. plant.*), qui donne la plupart de ces détails, apprend en outre qu'en Italie elle était de son temps déja si abondante qu'on en donnait aux pourceaux, et qu'en Bourgogne, où elle était cultivée aussi, on n'en voulait pas manger, parce qu'on prétendait qu'elle engendrait la lèpre, etc. Cet auteur avait déja donné une description de cette plante dans son *Prodromus* qui parut en 1592, ainsi qu'une figure.

Ainsi on voit que la pomme de terre est parvenue en Europe par deux points différens: 1° du Pérou par les Espagnols, qui en étaient possesseurs, et qui la propagèrent les premiers en Italie, en Belgique, en Bourgogne, etc., pays qui leur appartenaient alors, et même en Allemagne sous Charles-Quint, sans qu'on sache l'époque

fixe de son introduction et le nom de l'introducteur par cette voie (la conquête du Pérou eut lieu de 1527 à 1533). Philippe de Sivry est le premier nom connu comme propagateur espagnol; 2° de l'Amérique, d'abord par les Anglais, qui la répandirent en Angleterre et en Irlande, apportée par Raleigh, et de là, dans plusieurs contrées de l'Europe ou de leurs possessions.

Depuis cette époque la pomme de terre a été mentionnée dans beaucoup d'ouvrages, entre autres dans Lémery (*Dict.*, II, 231, 1699), et s'est répandue peu à peu en Europe; c'est en Angleterre, en Allemagne, qu'elle a été appréciée d'abord, puis en Belgique et en Hollande; en France elle a eu plus de peine à se propager, par suite des préjugés des gens de la campagne, qui n'en voulaient d'abord donner qu'à leurs animaux, préjugés que nous avons vus établis dans notre enfance, et qui ne sont peut être pas encore totalement éteints partout; mais les efforts de Turgot, de Parmentier, de François de Neufchâteau, de Cadet de Vaux, de M. de Dombasle, etc., sont généralement parvenus à les vaincre; et aujourd'hui elle est en honneur dans notre pays. En général, plus l'ignorance d'une contrée est grande, plus la pomme de terre a éprouvé de peine à y être admise. On a calculé qu'un arpent de terre rapporte environ 25,000 pesant de ce tubercule par an, qui peuvent nourrir 24 personnes pendant un an, de sorte qu'un quart d'arpent de terre assurerait la nourriture d'un ménage ordinaire.

La culture de la pomme de terre est des plus faciles et des plus multipliées, depuis l'enthousiasme qu'inspira sous Louis XVI les écrits de plusieurs des hommes que nous venons de citer. Cette plante germe de toutes parts et ne demande qu'à se propager. Nous avons déjà dit qu'elle n'était pas difficile sur les terrains, pourvu qu'ils eussent du fond et qu'ils fussent légers et un peu frais; cependant on a remarqué que ce tubercule est tendre et farineux dans un sable gras; qu'il est pâteux dans un terrain glaiseux et humide, etc. Le *Solanum tuberosum* se propage par les tubercules de ses racines, qu'il faut bien distinguer des racines mêmes, et qui sont des réservoirs de fécule douce, même sur les plantes les plus délétères, suivant la remarque de M. De Candolle, comme on le voit pour celles du genre *OEnanthe*, etc. (V, 10). On les coupe par quartier; car, pourvu qu'il y ait un *œil* dans le morceau qu'on met en terre, cela suffit. La pelure même des pommes de terre, si elle n'est pas trop mince, est encore bonne pour cette propagation; on reproduit aussi ce végétal de semence, mais il faut attendre deux ans avant d'avoir des tubercules assez gros pour être mangés, ceux de la première année n'ayant guère que le volume d'une châtaigne, ainsi que nous avons

pu les observer d'après les semis de M. Sageret, vénérable horticulteur, qui se plaît à étendre ce genre de culture dans l'espoir d'obtenir de nouvelles variétés de ce précieux aliment. Dans l'origine Bauhin nous apprend qu'on étalait les branches de ce *Solanum*, qu'on les recouvrait de terre, et qu'il naissait des tubercules dans ces parties enfouies; mais aujourd'hui la pomme de terre est trop commune, et le terrain trop cher pour se servir de ce mode de reproduction. Quelques variétés de parmentière, comme celle dite de Chandernagor, portent aux aisselles des feuilles des bulbilles, ainsi qu'on en voit sur quelques liliacées, qui reproduisent très-bien la plante.

Ce végétal n'est sujet à aucune maladie, tandis que les céréales en craignent un assez grand nombre; il est parfois, cependant mais assez rarement, atteint d'une sorte de crispation, de rissolement de ses feuilles, appelée *frifolée, givre*, qui le fait périr (Rosier, *Dict. d'agric.*, VIII, 188).

On possède aujourd'hui un grand nombre de variétés de pommes de terre. On les a classées en plusieurs races, suivant la couleur extérieure de ces tubercules; il y en a de blanches, qui sont les moins recherchées, de jaunes, de rouges, de violettes et de noires; moins elles sont colorées, plus elles sont farineuses et douces; les violettes et les noires sont âcres, plus vireuses et moins féculentes; les rouges de moyenne grosseur sont en général celles que l'on préfère pour la nourriture de l'homme; telle est la *vitelotte*; la *sucrée de Hanovre*, la *violette hollandaise*, etc., sont aussi fort estimées; pour les bestiaux on recherche, à cause de leur volume, la *Patraque jaune*, la *blanche*, la *Chandernagor*, la *Pomme de terre à vache*, etc., qu'on leur donne crues ou cuites. On les distingue encore par leur forme, ronde, ovoïde, allongée, etc., par leur précocité; car il y en a de hâtives, qui ne sont jamais si bonnes que celles qu'on récolte à l'automne avant les gelées. On en compte aujourd'hui plus de cent variétés ou sous-variétés, tant à l'usage de l'homme qu'à celui des animaux; ces derniers en font une consommation prodigieuse, surtout dans le nord de la France. On en donne aux chevaux, aux vaches, aux bœufs, aux porcs, aux lapins, aux chiens, aux volailles et jusqu'aux chats, qui tous la mangent avec avidité presque toujours étant cuite; elle les nourrit très-bien, les engraisse, surtout les volailles, auxquels elle donne une chair ferme, fine, une graisse blanche et une saveur fort délicate. L'abondance des bestiaux dans un pays est en proportion de la culture de la pomme de terre, et c'est sous ce rapport que l'Angleterre est si riche en ce genre. Il s'en faut de beaucoup que la France en cultive encore autant que ce pays; aussi n'a-t-elle pas de

si nombreux troupeaux, elle qui pourrait en élever en bien plus grande quantité. Cependant depuis 20 ans les sociétés d'agriculture et d'horticulture sont parvenues à convaincre les plus éclairés des habitans de nos campagnes, de la bonté et des avantages immenses qui résulteraient pour eux de cette propagation ; il y a lieu d'espérer que leurs vœux ne tarderont pas à être exaucés, ce qui sera une source inépuisable de richesses pour notre pays; déjà, en parcourant la Sologne, nous avons pu nous assurer combien cette province, autrefois si pauvre, est améliorée depuis l'introduction de la pomme de terre, qui y vient très-bien, et qui y remplace les céréales, le foin, etc. Le Pérou, en nous donnant la pomme de terre et le quinquina, a plus fait pour l'Europe qu'en lui fournissant son or!

Ce tubercule contient par livre, 11 onces 1/2 d'eau de végétation; 2 1/2 de fécule; une once 2 gros d'extrait salin ; 6 gros de fibres, etc., et desséché au four, elle ne pèse plus que 1/5 de son poids primitif; coupée par tranches et séchées, celles-ci deviennent transparentes et ont la consistance et l'apparence de la corne. Analysée par Vauquelin, la pomme de terre lui a fourni de l'eau ; de l'amidon ; du parenchyme ; de l'albumine ; de l'asparagine ; une résine amère, cristalline, aromatique ; une matière animale et colorée ; des citrates de potasse et de chaux ; du phosphate de potasse et de chaux, et de l'acide citrique libre (*Ann. du mus.*, III, 241, 1817).

On en fait un grand usage comme aliment. Elle remplace très-bien le pain ; nous voyons à Paris les ouvriers pauvres ne se nourrir que de ce tubercule, qu'on vend tout cuit et tout chaud, au prix d'un sou la livre, et qui revient même à moitié moins à ceux qui peuvent le préparer chez eux, puisque le prix du quintal de cette denrée passe rarement deux fr..... On assure pourtant qu'elle nourrit un peu moins que le pain ordinaire; mais, lors même qu'il en faudrait le double, la différence du prix en mettrait encore une grande dans la dépense ; elle fait la base des *soupes à la Rumfort*, dites à bon droit *économiques*, aliment si précieux pour le pauvre. Il a une saveur par la simple cuisson qui en fait un mets qui n'a pas besoin d'assaisonnement. Les Anglais mangent de la pomme de terre en place de pain avec leurs alimens; aussi cette nation consomme-t-elle très-peu de ce dernier. En France, et sans doute dans beaucoup de pays l'Europe, on ajoute parfois de la pomme de terre cuite et écrasée dans le pain, et on peut la mettre à poids égal de la farine de froment; elle le tient plus frais, plus savoureux, mais un peu plus compacte ; si elle est en trop grande proportion, elle le rend pâteux et gras. Nous en avons vu de fabriqué entièrement avec elle, et qui était massif et noirâtre. Cette dernière qualité nous semble indigeste, et on doit lui préférer la

pomme de terre entière, ce que l'on fait habituellement. C'est cette dernière manière d'en faire usage qui est la plus saine et la plus avantageuse; aussi, dans les dernières années de sa vie, Parmentier préférait cette façon d'employer la pomme de terre au pain fait avec une portion de ce tubercule, qu'il avait préconisé dans sa jeunesse.

On conserve la pomme de terre dans des lieux frais pour l'hiver, mais difficilement au delà d'une année; il ne faut pas qu'elle germe, car elle perd alors de ses qualités; si elle gèle, elle se ramollit, aigrit, et devient sucrée; mais il lui reste encore une partie de sa fécule, et même de ses propriétés germinatives. Pour conserver la pomme de terre autant qu'on veut, on la fait à demi cuire à l'eau; on la coupe par tranches qu'on fait sécher à l'étuve. Dans cet état elle est transparente et cassante; et, si on la tient dans un lieu sec, elle se conserve tant qu'on veut. On en fait aussi, alors, en la cassant en morceaux, et au moyen d'une préparation particulière des espèces de gruau, de polenta, de sagou, de riz, de vermicelle, etc., qui s'emploient à la place de ceux-ci et les remplace jusqu'à un certain point. Cette dessiccation de la pomme de terre, et celle qu'on obtient en les faisant sécher sans les cuire, mais après les avoir pelées et coupées par tranches, sont un double moyen pour les conserver, et dont on fait usage suivant le but qu'on se propose; le premier a surtout lieu pour la préparation des pâtes, vermicelles, etc., le second pour les manger à la manière ordinaire. Il faut aussi garantir la pomme de terre de l'humidité qui la pourrit.

C'est surtout comme légume que la pomme de terre est usitée. On la mange cuite sous la cendre, à l'eau, à la vapeur; on l'arrange de mille manières; on l'assaisonne au gras, au maigre, au sucre; on en prépare des salades, des fritures; on les fait cuire avec la viande, des légumes; on en mêle à la graisse et au beurre, qu'on mange sur le pain; en Allemagne, on en fait des gâteaux, des tartres, des bouillies, etc. Elles perdent par la cuisson du 10 au 15e de leur poids, et rien, suivant Proust, si elles ne se rompent pas. Pour se réduire en bouillie, elles absorbent moitié de leur poids d'eau. A l'état de cuisson, la farine ou plutôt la poudre qu'on en obtient est insoluble, même à l'eau bouillante. Il paraît que par cette opération, l'albumine, la matière fibreuse et l'amidon, se combinent ensemble, et qu'il en résulte un composé insoluble.

On extrait de la pomme de terre crue une fécule abondante; à l'aide de la râpe et du lavage, elle tombe au fond de vases remplis d'eau, où on la ramasse après des lotions nouvelles, afin de la sécher et la conserver pour l'usage; elle est alors d'un blanc parfait, d'apparence cristalline, inodore, douce au toucher, insoluble à l'eau froide,

très-soluble à l'eau bouillante. On obtient depuis 10 jusqu'à 15, 16 et 17 pour cent de fécule de la pomme de terre; on en a vu fournir jusqu'à 21 1/2 (Proust, *Journ. de pharm.*, IV, 361); le parenchyme qui l'a fournie en retient encore environ un dixième (on peut voir la figure des globules de la fécule de pomme de terre dans la planche jointe au mémoire de Villars, inséré *Journal général de médecine*, XLII, 104); il sert de nourriture aux bestiaux; desséché, il en fait la centième partie en poids. L'eau qui a servi au lavage des pommes de terre râpées contient de l'albumine coloré; du citrate de chaux; de l'asparagine; une résine amère, aromatique, cristalline; du phosphate de potasse et de chaux; du citrate de potasse et de l'acide citrique cristallisable; une matière animale particulière (*Mém. du muséum*, III, 241).

La fécule sert à une multitude d'usage; comme aliment, elle est fort recherchée par les malades, les personnes délicates, celles qui ont éprouvé quelques épuisemens; on en fait des potages au gras, au maigre, au lait, sucrés, etc.; des pâtisseries de toutes espèces plus légères qu'à la farine et d'une digestion plus facile; des bouillies, des crêmes, des gelées, etc. On en met dans le chocolat et dans une multitude d'entre-mets fort délicats; on peut en ajouter un tiers en poids dans le pain (Ganal, *Journ. de chimie méd.*, IX, 360). Elle est amie de l'estomac et de la poitrine; les enfans surtout s'en trouvent très-bien; c'est un aliment dont on ne saurait trop propager l'emploi, tant à cause de sa salubrité, que de son bon marché et de la facilité de sa conservation, qui est égal, s'il n'est pas supérieur, à toutes ces fécules exotiques si vantées, telles que le salep, le tapioka, l'arrow-root, le sagou, etc., etc. On en fait de l'amidon; on en prépare des espèces d'empois; on en met dans la poudre pour les cheveux, etc., etc. La fécule absorbe près de moitié de son poids d'eau (*Journ. de chimie méd.*, IX, 211).

On a obtenu, tout récemment, de la fécule un produit nouveau, appelé *dextrine*, que l'on convertit en sirop de sucre, très-pectoral, propre à remplacer celui de gomme, etc., ou dont on fait du pain, très-blanc à l'aide de moyens chimiques (*J. de chimie méd.*, IX, 208).

On retire encore d'autres produits de la pomme de terre; cuite et délayée dans l'eau tenue chaude avec un levain, elle fermente et fournit alors par la distillation une eau-de-vie qu'on rectifie par une ou ou deux autres distillations. Cette industrie est aujourd'hui considérable; en 1821, on en fabriquait jusqu'à dix mille litres par jour à Paris, ayant de 33 à 34 degrés; deux cents livres de ce tubercule fournissent 12 pintes d'alcool environ, et le marc se donne aux bestiaux (voy. *Journ. de pharm.*, III, 278; IV, 165). On en

prépare aussi avec la fécule qui est plus délicate. Au rapport de Ray, on faisait déjà de son temps des espèces de boisson avec la pomme de terre en Virginie, que les naturels y nommaient *mobbi* et *jetici*.

Si on laisse ce liquide, où on a délayé de la pomme de terre, s'aigrir, on en obtient du vinaigre, qui n'est jamais d'une grande qualité, mais qui peut recevoir plusieurs emplois dans les arts.

On peut développer un principe sucré dans la pomme de terre par des moyens chimiques (acide sulfurique affaibli d'eau), et en préparer une espèce de sirop; mais jusqu'ici on n'a pu en obtenir du sucre cristallisé.

L'eau de cuisson des pommes de terre est susceptible de fournir une couleur grise assez solide (*Journ. de pharm.*, IV, 382). M. Dunal s'est assuré que cette eau n'est pas vénéneuse comme on le croyait (*ouvrage cité*, p. 42).

Enfin, M. Cadet de Vaux assure que la pomme de terre peut servir à nettoyer le linge, à l'instar du savon (*Journ. de pharm.*, VI, 300); on prétend même qu'on peut préparer du papier avec ce tubercule réduit en pâte, battu, etc. Comme la pomme de terre ne s'attache jamais au fond du vase où elle cuit, on s'en sert, sous ce rapport, dans les chaudières des machines à vapeur entretenues par l'eau de puits qui est toujours séléniteuse. Par son moyen il n'y a plus qu'un dépôt facile à enlever par le lavage, et non une croûte dure qui peut faire fendre la chaudière, etc. (*Journ. de pharm.*, VIII, 467). La pomme de terre ou sa fécule servent à une multitude d'usages dans les arts; on en fait de la colle; une sorte d'encollage propre aux toiles blanches (avec la fécule); une détrempe convenable pour badigeonner les intérieurs, etc. On la torréfie à la manière du café pour mêler à cette semence d'Arabie; on la fait entrer dans le tirage en place de gomme, etc., enfin elle peut remplacer toutes les substances où on emploie celle-ci ou ses analogues, les fécules, etc.

Quelques personnes ont manifesté des craintes sur un usage trop abondant de la pomme de terre; eu égard à la famille à laquelle elle appartient, on a pu croire qu'elle conservait quelque chose de ses principes. Mais d'abord il n'y a pas, même dans les séries les plus naturelles, une identité parfaite de propriétés; il y a au contraire des exceptions patentes, et notre *Solanum* est dans ce cas, ainsi que les morelles, etc. Ensuite une longue culture adoucit et améliore les végétaux les plus malfaisans, témoin le manioc dont on possède une variété non délétère, etc., etc. En outre les tubercules amilacés, avons-nous dit, ne participent jamais des propriétés malfaisantes des plantes sur lesquelles ils croissent; enfin la cuisson modifie les substances qu'on y soumet; et, par suite des changemens qu'elle y opère,

elle leur ôte leur âcreté, les rend doux, sucrés, etc., comme on le voit pour les choux, les haricots, les pois, etc., et surtout pour la pomme de terre, qui ne serait pas mangeable crue, et qui est savoureuse après sa coction. On a même étendu le blâme jusque sur l'eau-de-vie extraite de ce tubercule, et M. Fodéré a assuré avoir vu de graves accidens produits par son usage; comme Duhamel affirmait avoir observé des empoisonnemens par l'eau de cuisson des pommes de terre, ce qui ne prouverait rien contre la pomme de terre cuite. Il a été reconnu que dans le premier cas c'était à l'excès d'eau-de-vie bue qu'ils étaient dus, et dans l'autre au vase de cuivre où on avait préparé l'aliment. Cependant M. G. Pelletier dit que l'huile essentielle de pomme de terre existe dans cet alcool et peut causer des accidens (*Journ. de chim. méd.*, I, 76). On ne parle plus maintenant des prétendues maladies lépreuses, etc., qu'on affirmait être produites, dans les premiers temps de leur introduction, par les pommes de terre, et qui les faisait donner aux cochons.

Outre les usages économiques de ce tubercule, on en a fait quelques-uns encore des diverses parties de la plante. Les feuilles ou *fanes*, comme disent les agriculteurs, qui sont ailées inégalement dans cette espèce, servent de fourrage à quelques animaux; mais il ne faut les donner qu'après la floraison, ou du moins séchées au soleil avant de les offrir aux bestiaux; on s'en sert aussi comme d'engrais en les enfouissant en terre; brûlées, on en retire presque le seizième de leur poids de cendre, qui donne 1/48 de salin, alcali qu'elles puisent dans la terre, d'après les expériences de T. de Saussure (*Mém. du Muséum*, IV, 240). Voyez sur l'exploitation de la potasse tirée des fanes de pomme de terre, le mémoire de M. Mollerat (*Ann. de chimie*, 1828). On prétend qu'on en peut faire du papier. Les fleurs du *Solanum tuberosum* sont d'un violet agréable, ou blanches dans une variété; quelques agriculteurs recommandent de les couper pour faire profiter les racines et grossir les tubercules qu'elles portent; on remarque que la culture a produit ce résultat dans plusieurs races, car on en voit où les fleurs avortent par la stérilité des étamines. On a extrait une couleur jaune brillante des fleurs de pomme de terre : les fruits ou baies sont de couleur noire à leur maturité, du volume d'un pois, jusqu'à celui d'une pomme d'api, douceâtres au goût, nauséeuses; on peut en retirer de l'alcool (*Journ. de pharm.*, IV, 716) dans la proportion d'un 24e des baies employées, qu'on met fermenter, puis qu'on distille, etc. On en a extrait aussi une couleur. Enfin les semences ne doivent pas être perdues, puisqu'elles servent, comme nous l'avons dit, à propager la plante, et que, dès la première année, elles produisent des tuber-

cules qui ont le volume d'une noix, et celui qui leur est ordinaire à la seconde, etc., et qui peut aller jusqu'à celui de la tête d'un enfant et plus, ainsi qu'on le voit de nos jours pour quelques variétés.

On fait peu d'emploi médical de la pomme de terre; le tubercule cru et râpé a été conseillé comme cataplasme réfrigérant sur les brûlures, les plaies enflammées, etc. Cuite et réduite en bouillie avec des décoctions appropriées, elle sert à en préparer d'émolliens qu'on applique comme calmans, adoucissans et maturatifs sur les contusions, le cancer, etc. Quelques praticiens les préfèrent à ceux de farine de graine de lin, de son, etc., comme se desséchant moins, ne coûtant pas autant, etc. M. le docteur Nauche assure qu'une décoction légère de pomme de terre blanche est un laxatif modéré; que celle des rouges est un peu astringente, qu'elle agit efficacement dans les anciennes affections catarrhales des bronches, de la vessie, intestinales, uréthrales, vaginales, contre le scorbut, dans les névroses de l'estomac, en boisson ou en injection; une décoction prolongée de pomme de terre a calmé, d'après le même, les accès de goutte et une décoction légère dans l'intervalle les a éloignés. Ce moyen est utile aux graveleux, aux gens constipés, aux flatulens, contre l'engorgement du foie, dans quelques lésions organiques du cœur, contre quelques hydropisies, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VII, 372).

M. Nauche emploie dans ces différens cas la décoction aqueuse de pomme de terre; quand on désire qu'elle soit émolliente, on soumet le tubercule (dont la dose ordinaire est de deux onces pour une pinte de liquide) à trois ou quatre décoctions successives de quelques minutes chaque, et on ne fait usage que du dernier produit. Si l'on veut agir fortement sur le foie, sur le conduit intestinal et sur les reins, on en prescrit une décoction légère, ou mieux encore une simple infusion. On peut en préparer un sirop, une teinture alcoolique, etc. On voit, d'après ces considérations, que l'eau de cuisson des pommes de terre, que quelques personnes regardaient comme vénéneuse, n'est pas sans efficacité dans quelques cas. Le même médecin emploie encore fréquemment la pomme de terre, soit râpée, soit coupée par tranches, délayée dans des bains de pied, dont il assure qu'elle augmente l'action à la manière de la farine de moutarde. Dans ce cas, il dit qu'elle détermine la rubéfaction des pieds, et lui a paru quelquefois calmer les douleurs de tête avec plus de rapidité que les substances ordinairement employées; il associe la pomme de terre râpée et crue à la farine de lin, pour composer des cataplasmes excitans; crue, macérée dans la graisse, elle forme une pommade épispastique qui entretient bien les vésicatoires (*loco citato*).

Nous avons dit plus haut les usages intéressans que les personnes délicates faisaient, comme aliment stomachique, de la fécule de pomme de terre, dont on peut préparer aussi des cataplasmes, des tisanes adoucissantes, des décoctions émollientes propres à prendre en lavemens, en injections, etc., à l'instar de celles des autres fécules ou farines.

J. Bauhin dit que de son temps on regardait la pomme de terre comme aphrodisiaque. Nous n'avons pas vu cette assertion répétée dans les auteurs, et aujourd'hui, qu'elle fait la nourriture d'un grand nombre d'individus, on n'a point appris qu'elle produise d'orgasme vénérien notable, à moins qu'on ne veuille lui attribuer le grand nombre d'enfans qu'on observe dans les familles du peuple, augmentation qui tient, suivant nous, à d'autres causes. Parmentier croyait que leur usage provoquait le cours des urines; on a dit qu'il empêchait le développement des maladies dans le peuple; s'il en est ainsi, c'est sans doute en lui fournissant une nourriture abondante, saine et à bon marché.

Les feuilles de ce *Solanum* ont été conseillées en décoction, en injections, dans les mêmes cas où on emploie celles de la morelle et de la jusquiame, par M. le docteur Nauche; contuses, le même médecin les a prescrites en cataplasmes comme émollientes, calmantes, etc., de même qu'on use de celles de morelle, et avec autant d'avantage. Leur abondance dans l'été, rend l'usage de ce moyen très-facile. Enfin le même praticien assure que les fleurs du *Solanum tuberosum* sont utiles en infusion, comme pectorales et calmantes, contre le rhume (*loco citato*).

Nota. Dans la Bibliographie suivante, nous n'avons pas indiqué les ouvrages où il est question de la pomme de terre sous le point de vue purement agricultural. On peut consulter, sur ce sujet, les mémoires des différentes sociétés d'agriculture et d'horticulture de France, ceux de la société philomathique, etc., etc.

Mustel. Mémoire sur les pommes de terre. Rome, 1767, in-8. — Un ami des hommes (Engel). Traité de la culture et de l'utilité des pommes de terre. Lausanne, 1771, in-8. — Parmentier (A.). Examen chimique de la pomme de terre. Paris, 1773, in-12; *idem*, in-8. — *Idem.* Traité sur la culture de la pomme de terre. Paris, 1789, in-8. — *Idem.* Manière de faire le pain de pomme de terre. In-8[1]. — Dombey. Lettre à M. Duchesne sur l'usage des pommes de terre chez les Péruviens (*Journ. de phys.*, 1782, p. 159). — Marchescheau. Rapport sur les pâtes ou préparations de pommes de terre de madame Chauveau, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XL, 89; 1810). — Villars (A.). Mémoire sur la structure de la pomme de terre (*Journ. gén. de méd.*, XLII, 98; 1811). — Montaigues. Mémoire sur la panification de la pomme de terre (*Bibliot. britann.*, avril 1812, p. 394). — Pictet. Comparaison du pain de pomme de terre avec le pain ordinaire (*Bibliot. britann.*, août, 1812, p. 283). — Vauquelin.

[1] Il est question de la pomme de terre dans deux autres mémoires de ce philanthrope, sur les *végétaux nourrissans*, publiés à Paris en 1773 et 1781. C'est à bon droit qu'on a sculpté cette plante sur la tombe de cet homme de bien, et qu'on en orne tous les ans son monument funéraire.

Analyse des différentes variétés de pommes de terre (*Journ. de phys.*, août 1817). — Einhof. Analyse de la pomme de terre (*Journ.* de Gehlen, IV, 457). — Payen et Chevallier. Sur la culture de la pomme de terre, mémoire couronné par la société d'agriculture (*Journ. de pharm.*, IX, 397; 1823). — *Id.* Traité de la pomme de terre. Paris, 1826, in-8. — Mallet et Delezenne. Sur la culture de la parmentière considérée sous le rapport de la quantité de potasse que peuvent fournir les fanes, etc. (*Mém. de la soc. roy. des sc. de Lille*, 1829-30; p. 329). — Dubief. L'art d'extraire la fécule de la pomme de terre, ses usages dans l'économie domestique, sa conversion en sirop, eau-de-vie, vinaigre, etc. Paris, 1829, in-8. — Cottereau (L). Propriétés et usages thérapeutiques de la pomme de terre (*Journ. de chimie méd.*, VII, 372; 1831).

S. undatum, Lam. Cette espèce ligneuse est de Madagascar, où elle se nomme *chunda*, et où sa racine, pilée et bue dans le vin à la dose de deux onces, est employée comme purgatif; en quantité moindre, elle arrête les vomissemens; sa décoction miellée, aqueuse, y est usitée dans les fièvres, pour aider à la digestion, comme pectorale, etc. (*Encyclopédie de médecine*, IV, 843.)

S. Valenzualæ, DC. (et non *Valenzuelæ*). Ce *Solanum* a été trouvé non loin du Bogota, à la Nouvelle-Grenade, par don Éloi Valenzuala, curé de Bucamara, en 1809, qui proposa de le nommer *Solanum Papa*. Cette espèce, à feuilles ailées, a le fruit oblong, et croît dans les lieux élevés, à 1600 toises de hauteur, où le thermomètre baisse parfois à cinq degrés au dessus de zéro, ce qui permet de croire qu'elle pourrait se cultiver chez nous (*Mém. du muséum*, II, 340); c'est le *Papa montanum* des anciens auteurs, et probablement le *Solanum montanum* de Linné. Sa racine est tubéreuse et non tuberculeuse comme la pomme de terre; on la mange dans la soupe, suivant Feuillée, qui l'a figurée (*Plantes méd.*, III, 62). Dunal croit qu'il faut distinguer le *S. montanum* de la flore du Pérou, de celui de Linné, en ce qu'il a des tubercules, et non une racine tubéreuse, suivant cet auteur (*Hist. nat. et méd. des Solanum*, p. 22 et 145). Ses tubercules, qui sont de forme allongée, ne deviennent pas très-volumineux; cependant ils offrent une fécule peut-être plus blanche et non moins savoureuse que celle de notre Solanée parmentière (*Journ. univ. des sc. méd.*, III, 252); mais nous possédons dans celle-ci une espèce acclimatée qui lui est supérieure sous tous les rapports.

S. verbascifolium, L. M. Chevallier dit avoir trouvé dans ce *Solanum* une matière analogue à la morphine (*Journ. de pharmac.*, X, 611).

S. vespertilio, Ait. Aux Canaries, les femmes se fardent les joues avec les baies de cette espèce (*Encyclop. botan.*, IX, 610). On emploie au même usage celles du *S. Gnaphalioïdes*, Pers. (*Flora peruv.*, II, 31).

S. violaceum, Jacq. Le suc des feuilles de cette espèce de l'Inde est mis en usage avec succès au Malabar dans les phlegmasies, sur-

tout dans celles de la poitrine, ainsi que sa décoction contre celles de la peau (*Hort. Malabar.*, II, 195, t. 65).

Molina (*Chili*, 102) parle d'un *Solanum Cari*, dont les fleurs blanches ont un nectaire comme les narcisses, et dont les racines cylindriques, fort douces, se mangent cuites sous la cendre. D'après le caractère du nectaire, cette plante ne serait pas un *Solanum*.

Dunal (M.-F.). Histoire naturelle, médicale et économique des *Solanum*, etc. Montpellier, etc. 1813, in-4, fig. — Idem. *Solanorum generumque affinis synopsis*. Monspellii, 1816, in-8.

SOLANUM ESCULENTUM, off. C'est le *Solanum esculentum*, Dunal.
— FURIOSUM. C'est l'*Atropa belladona*, L. (I, 489).
— HORTENSE, off. C'est le *Solanum nigrum*, L.
— INSANUM. C'est le *Solanum ovigerum*, Dunal.
— LETHALE. C'est l'*Atropa Belladonna*, L.
— MANIACUM, off. *Datura Stramonium*, L. (II, 592).
— QUADRIFOLIUM. *Paris quadrifolia*, L. (V, 204).
— SCANDENS, off. C'est le *Solanum Dulcamara*, L.
— VESICARIUM, off. C'est le *Physalis Alkekengi*, L. (V, 295).
— VULGARE. Ce nom est indiqué, dans quelques ouvrages, pour celui de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

SOLARES (eaux minérales de). Elles sont situées dans la province de Santander en Espagne à 70 lieues de Madrid. Leur température est de 22° R., et l'abondance de la source est assez grande pour fournir par heure 10,710 livres d'eau. On doit à M. le docteur Delgras une notice fort intéressante sur l'analyse de ces eaux, et l'établissement de bains, construit aux environs de la source en 1826. Elles contiennent par livre de 16 onces, prise à la source : sous-carbonate de chaux, 0,598 grains, s.c. de magnésie, 0,204 ; sulfate de soude, 0,276 ; hydrochlorate de soude, 2,319 ; h. de chaux, 0,186 ; h. de magnésie, 0,149 ; oxyde de silicium, 0,066. On les emploie en boisson (un à 8 ou 10 verres par jour), en bains, en douches, dans le traitement des affections chroniques des appareils digestif et biliaire, et surtout des rhumatismes articulaires et musculaires; leurs boues sont aussi fort estimées.

Delgras (M.). *Memoria sobre el agua mineral de Solares*. Madrid, 1828, in-18.

SOLARIS (HERBA). Nom de l'*Heliotropium europæum*, L., dans quelques anciens auteurs.

SOLART. Ancien nom de la bécasse commune, *Scolopax rusticola*, L.

SOLATRUM. Un des noms de la la belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489), dans quelques vieux auteurs.

SOLDA. Nom portugais de la soude, *Salsola Soda*, L.

SOLDANELLA. Nom espagnol, italien et portugais du *Convolvulus Soldanella*, L.

SOLDANELLE, *Convolvulus Soldanella*, L. (II, 411). Il ne faut pas confondre cette plante avec la soldanelle *Soldanella alpina*, L., jolie petite plante des hautes montagnes, de la famille des Primulacées, inusitée en médecine.

Soldat de mer. Espèce de crabe. Voy. *Cancer*.

Soldido. Lémery (*Dict.*, 859) parle sous ce nom d'un poisson d'eau douce de l'Amérique, qu'il dit alimentaire, apéritif et bon contre la gravelle.

Sole, Solea. Noms français et latin du *Pleuronectus Solea*, L. (V, 372).

Soleil, *Sol*. Voyez, pour l'action thérapeutique de cet astre, l'art. *Insolation* (III, 614). Ancien nom de l'*Or*.

— des jardins. *Helianthus annuus*, L. (III, 460).

— lépreux. Nom alchimique de l'antimoine, ou *Sulfure d'Antimoine*.

SOLEN. Genre de coquillages nommés vulgairement couteliers, dont la coquille était jadis employée à l'extérieur comme dessiccative et résolutive, ou à l'intérieur, à la dose de 12 à 48 grains comme apéritive, à la place du *Dentale*.

Solena heterophylla, Lour. (non Schreber). Cette plante grimpante, ligneuse, de la famille des Cucurbitacées, de la Syngénésie monogynie, qui croît dans les bois de la Chine et de la Cochinchine, a ses racines et ses semences résolutives, mondificatives, employées dans ce pays contre la phthisie et la dysenterie (Loureiro, *Flora cochinch.*, 629).

SOLES. Ville de Cilicie près de laquelle, suivant Polyc itus cité par Pline, qui y ajoute d'autres exemples (*lib.* XXXI, *c.* 14), est une source huileuse.

SOLEURE. Ville de Suisse (du canton du même nom) située sur l'Aar non loin de la base du mont Jura, et à une demi-lieue de laquelle est le château de Waldeck, où sont des bains d'eau sulfureuse.

SOLFATARE, *Solfataria*. Volcan près de *Pouzzoles* (voy. ce mot, V, 502) où étaient situés, à ce qu'il paraît, les bains de *Leucogeon* (IV, 94).

SOLIDAGO. Genre de plantes de la famille des Radiées, dont le nom vient de *solidari*, souder, de la qualité vulnéraire attribuée à l'espèce vulgaire; il en renferme un assez grand nombre qui portent de belles grappes de fleurs jaunes sur des tiges effilées, ce qui les fait appeler Verge d'or et cultiver pour l'ornement des jardins. Le *S. Leucodendron*, Forster, est un petit arbre tortu d'une odeur forte et résineuse, qui croît à Ste-Hélène, où il forme presque seul de petits bois, dans l'un desquels était située la maison habitée par Napoléon; on en extrait une gomme résine. C'est le *Conyza balsamifera*, de Roxb. (*Catalogue* à la suite du Mémorial de Sainte-Hélène), qui entre dans le genre *Gnaphalodes* de De Candolle. Le *Solidago odora*, Aiton, plante des États-Unis, ainsi que le plus grand nombre des espèces de ce genre, y est employée en infusion, comme astringente, dans la dysenterie et l'ulcération des intestins (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 111). Le *S. sempervirens*, L., espèce du Canada, est,

au rapport de Cornuti, d'une grande efficacité pour la guérison des blessures (*Canada*, 168). Nous remarquerons que ce botaniste, n'ayant pas quitté Paris, n'a pu indiquer ces propriétés que d'après les renseignemens qu'on lui aura procurés. Le *S. virga aurea*, L., Verge d'or, est une jolie herbe vivace de nos bois où ses fleurs jaunes en longs épis, à calice glabre, renferment 5-6 fleurs à aigrette simple, portés sur des tiges simples, flexueuses; ses feuilles ovales finissant en pétiole, subspathulées, la font remarquer en août et septembre; elle est amère, astringente; on l'estime sudorifique, vulnéraire, propre contre le rhumatisme, la pierre de la vessie, le calcul des reins, etc., d'après Arnaud de Villeneuve. C'est surtout comme vulnéraire qu'on la préconise pour laver les plaies, les ulcères putrides, les contusions, etc., avec sa décoction. Elle entre dans le *faltranck* ou *vulnéraire suisse* (III, 213). Elle est peu ou point usitée maintenant, à Paris du moins.

Lischwitz (J.-C.). *Diss. inaug. medica de ordinandis rectius virgis aureis, etc.* Presès J.-G. Tittelbechius. Lipsiæ, 1731, in-4.

SOLIDAGO SARRACENICA, off. Nom du *Solida virga aurea*, L., dans quelques vieux auteurs.

SOLIPÈDES. Famille de mammifères pachydermes, à un seul doigt et un seul sabot, qui ne comprend que le genre *Equus* (voy. ce mot).

SOLIS GEMMA. Espèce de quartz. Synonyme de *Girasol*, selon Lémery.

SOLKONDEI. Nom tamoul du *Cyprinus fimbriatus*, Bloch.

SOLLO. Nom nicéen de plusieurs soles. Voy. *Pleuronectes*.

— DE PLANO. Nom nicéen de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

SOLOM. Nom tamoul de l'*Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

SOLOMON'S SEAL. Nom anglais du *Convallaria polygonatum*, L. (II, 399).

SOLSAPARILHA. Nom portugais de la *Salsepareille*.

SOLTKOTT. Synonyme de *Salzkotten*.

SOLUTÉ. Voy. *Solution*.

SOLUTION, *Solutio*. Opération par laquelle un corps solide se fond dans un liquide, le sucre dans l'eau par exemple, en perdant seulement son état d'agrégation, mais sans subir les changemens de composition qui, d'après Lavoisier et Girtanner, constituent la *dissolution* (II, 659). Le mot de *solution* est employé quelquefois aussi pour désigner le produit de cette opération, cas où ceux de *Solutum* ou de *soluté*, proposés dans ces derniers temps, sont préférables. Voyez du reste, pour la plupart des espèces de solutions ou solutés, et de dissolutions, en particulier, l'article relatif, dans notre dictionnaire, à chacun des corps qui peuvent être dissous.

SOLUTION MINÉRALE de Fowler. *Arsenite de Potasse* (I, 435).

SOLUTIVA. Un des noms latins des *Laxatifs* (IV, 79).

SOLUTUM. Voy. l'art. *Solution*.

SOLV. Nom danois de l'*Argent*.

SOLVIFRAR. Nom suédois du *Ranunculus bulbosus*, L.

SOLWEIDE. Nom allemand du saule marceau, *Salix Capræa*, L.

SOM. Nom russe du glanis, *Silurus Glanis*, L.

Som. Un des noms du *Genseng* (III, 356), à la Chine.

Soma. Nom indien du *Cocculus suberosus*, Lam. (II, 328).

Somacestique. Synonyme de *Gymnastique* (III, 443).

Somalata. Un des noms sanscrits du *Ruta graveolens*, L.

Sombac. Nom du *Dracæna terminalis*, L. (II, 681), à Banda.

Somboo. Nom tamoul du *Pimpinella anisum*, L. (V, 316).

Sombourg. Nom malais du *Conyza balsamifera*, Roxb. (II, 413).

Sombu. Un des noms tamouls de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

SOMERSETSHIRE (eaux minérales du).

Beale (J.). *Promiscuous observations, made in Somersetshire* (*Philos. trans.*, 1666, p. 323).

SOMERSHAM (eaux minérales de).

Layard (D.-P.). *Lettergiving an account of the Somersham water, in the county of Hantingdon* (*Philos. trans.* 1766, p. 10). — Morris (M.). *Experiments on Somersham water* (*Ibid.*, p. 22).

Sommaco. Nom italien du sumac, *Rhus Coriaria*, L.

— radicante. Nom italien des *Rhus Toxicodendrum* et *radicans*, L.

Sommak. Nom arabe du sumac. Voy. *Rhus*.

Sommarguling. Un des noms suédois du loriot, *Oriolus Galbula*, L.

Sommarhyll. Nom suédois de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

SOMME (dép. de la). Suivant M. Trannoy (*Topographie*, etc., p. 7) les eaux minérales de ce département sont toutes froides, et contiennent du carbonate et du sulfate de fer, du sulfate et du carbonate de soude. Voy. *St-Christ*, *Corbie*, *Fontaine-sous-Catheux*, *St-Mard-les-Roie*, et *Péronne*.

SOMMERHAUS en Suisse (canton de Berne), à 1/4 de lieue de Bugdof. Les bains du Sommerhaus ou de Lochbad sont situés au pied d'une colline de sable, non loin de l'Emme, dans une position romantique. Ils offrent 21 chambres à 3 baignoires. L'eau, qui est froide, n'a ni odeur ni saveur, et ne forme aucun dépôt; elle est vantée contre les rhumatismes.

Sommités fleuries. On désigne ainsi en pharmacie la partie supérieure des tiges des plantes, pourvues de fleurs, qui en raison de leur petitesse ne peuvent en être détachées; telles sont celles du caille-lait, du millepertuis, de l'absinthe, de la petite centaurée, de l'hyssope, etc.

Somnambulisme provoqué. Un des effets regardé comme les plus constans et les plus singuliers du *Magnétisme animal*. Voy. ce mot.

Somnifères, *Somnifera*. Synonyme d'*Hypnotiques* (III, 578).

Somo. Nom japonais de l'*Illicium anisatum*, L., (III, 592).

Somp. Nom du *Balanites ægyptiaca*, Delile (I, 537), au Sénégal.

Sompar. Nom indien du *Colbertia obovata*, Blume (II, 354).

Somphia. Nom égyptien du *Veratrum album*, L.

Sompu. Nom tellingou de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Sombokke, Somskatte. Noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., en Norwége.

Son, *Furfur*. Ecorce de la semence des végétaux, surtout des céréales. Pur, il est inerte; mais comme il retient toujours une certaine quantité de la substance ou farine de ces graines, il en partage les propriétés jusqu'à un certain point. C'est ainsi que celui de froment, de seigle, etc., est émollient, adoucissant, etc.; aussi en prépare-t-on des pédiluves adoucissans, des lavemens, des cataplasmes émolliens, etc. On en retire aussi de l'amidon, etc. Voyez *Triticum*.

Herpin (J.-C.). Recherches économiques sur le son, etc. Paris, 1833, in-8.

Son-to. Variété de *Thé*.

Sona. Un des noms indiens de l'*Or*.

SONAH, dans l'Inde, à 35 milles de Dalhi et à 15 de Gaorgan, à l'est des monts Mewat. Il y existe une source minérale très-chargée d'acide carbonique et contenant peu de sel (*Transact. of the med. and phys. sci. of Calcutta*, III, 1827).

Sonali. Nom bengale du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Sonballi. Nom indou du *Croton plicatum*, W. (II, 476).

SONCELLES. Bourg de France à 3 lieues N.-E. d'Angers où existe, suivant Carrère (*Cat.*, etc., 466), une source minérale dite de *St-Amand* ou *St-Armand*, dont il n'indique ni la nature ni les propriétés.

Sonchorus. Nom du *Galanga* dans quelques auteurs. Voy. *Maranta*.

SONCHUS. Ce genre de la famille des Chicoracées, dont le nom vient de σομφος, creux, de ce que plusieurs de ses espèces ont la tige fistuleuse, renferme un certain nombre de plantes lactescentes, presque toutes européennes, qui forment de bon fourrage; on mange en salade les pousses du *Sonchus tenerrimus*, L., herbe de nos hautes montagnes; à Naples, sous le nom de *Cardillo*, on en prend le suc comme calmant dans ce pays. Mathiole dit qu'en Italie on se nourrit de même de celles de laitron, *Sonchus oleraceus*, L. (*Comm. sur Dioscoride*, 216). En France on en fait rarement pareil usage; de plus, sitôt que les feuilles sont un peu poussées, elles sont trop dures pour être mangées comme légume. Le capitaine d'Urville, commandant l'Astrolabe, nous a rapporté qu'étant à la Nouvelle Zélande, privé de végétaux frais, il mangea avec plaisir, dans la soupe et en salade, les pousses de cette plante, qui y croît, peut-être transportée par les Européens. On dit que le laitron donne du lait aux femelles des animaux; on le conseille aux nourrices dans le même but. Cette plante passe pour émolliente en cataplasme.

Sonco. Nom italien du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Sondat. Nom donné au *Cananga* dans quelques parties des Moluques. Voy. *Uvaria*.

Sondmeer kong. Nom norwégien de la plie, *Pleuronectus latessa*, L.

Sone. Arbre africain qui croît à Séfoura dans le Fouta Diallon, qui produit des fruits exquis, disposés en grappe comme le raisin; les poules l'aiment beaucoup (Mollien, *Voyage*, II, 84).

Sonf. Nom dukhanais de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L., et aussi, suivant d'autres auteurs, du fenouil. Voy. *Fœniculum*.

Song. Nom chinois du *Pinus sylvestris*, L.

Song koong. Nom d'une racine, observée à Siam par le docteur Finlayson, et que les gens du pays emploient contre les aphthes, étant réduite en pâte, mêlée avec une autre racine appelée *Nirupousec* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 399).

Song-la-cha. Nom chinois du thé vert. *Cha* veut dire thé à la Chine.
Songlo, Sonlo. Sorte de thé vert. Voy. *Thea*.
Songo. Nom que porte dans l'Inde l'*Arum esculentum*, L. (I, 457).
Sonipes. Un des noms du cheval, *Equus Caballus*, L.
Sonnenthau. Nom allemand du rossolis, *Drosera rotundifolia*, L. (II, 689).
Sonnenwende. Nom allemand de l'herbe aux verrues, *Heliotropium europæum*, L.

Sonneratia acida, L. F. Cet arbuste, dédié au voyageur Sonnerat, est de la famille des Myrtes, et croît aux Moluques, où son fruit, appelé *pagapate*, est comestible (Sonnerat, *Voyage*, p. 16, t. X et XI). C'est le *Blotti* de Rheede (*Hort. mal.*, III, 43, t. LX).

Sont, Sonti Noms hindou et tellingou du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Sonzes. Sorte d'*Arum* dont les feuilles et les racines sont comestibles à Madagascar.

Soo. Nom des mûriers blanc et noir au Japon ; ce nom y est aussi celui de l'ognon.
Soodbrod. Un des noms allemands du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180).
Soodeberwurzel. Un des noms allemands de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Soodoo poruttie puttay. Nom indien de l'écorce d'un grand arbre; elle est douceâtre au goût, et au nombre des médicamens que les médecins du pays donnent pour purifier le sang (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 397).

Sooerds lijk. Nom suédois de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.
Sooju. Synonyme indien de *Soja*, *Dolichos Soja* L. (II, 666).
Sookan keeray. Nom tamoul du *Rumex vesicarius*, L. (VI, 137).
Sookkoo. Nom tamoul du *Gingembre*.
Sookoon. Nom de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 455), à Sumatra.
Soomboong. Nom javan du *Conyza balsamifera*, W. (II, 413).
Soot. Un des noms anglais de la *Suie*.
Sophar, Sophera. Noms indiens du *Cassia Sophera*, L. (II, 130).
Sophia chirurgorum, off. Nom officinal du *Sisymbrium Sophia*, L.
Sophiæ (semen). Nom officinal des semences du *Sisymbrium Sophia*, L.
Sophienkraut. Nom allemand du *Sisymbrium Sophia*, L.

SOPHIENTHAL en Silésie. Il y existe une source sulfureuse d'une faible importance, selon E. Osann, qui en parle dans sa Revue des sources médicinales les plus importantes du royaume de Prusse (Berlin, 1827, in-8°).

Sophistication. Synonyme de *Falsification* des médicamens (III, 214).
Sophio. Un des noms égyptiens de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L. (V, 83).
Sophobi. Nom égyptien de la garance, *Rubia tinctorum*, L. (VI, 125).
Sophoeph. Nom égyptien de l'*Aristolochia Clematitis*, L. (I, 411).

SOPHORA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Décandrie monogynie, dont le nom vient de l'arabe *sophera* que porte une de ses espèces dans ce pays. Le *S. Capensis*, L., appelé *Kaurebonne* au cap de Bonne-Espérance, produit une gomme abondante semblable à celle de cerisier, mais moins visqueuse, d'après Sparmann (*Voyage*, I, 342). Thunberg ajoute que ses racines y sont employées contre la colique, mêlées à celles de l'*Asclepias undulata*, L. (*Voyage*, I, 213). Le *S. heptaphylla*, L., qui paraît être le *Biti* de Rheede (*Hort. mal.*, V, t. 58), a des racines dont on

prépare une huile par infusion usitée contre l'alopécie. Ce végétal est l'*Anti-cholerica* des colonies anglaises de l'Inde, d'après Swediaur, nom qui lui a été donné, suivant ce médecin, de ses propriétés contre le *cholera* (Swediaur, *Mat. med.*, 354). Le *S. japonica*, L., est un grand arbre que l'on cultive depuis 1747 en France pour ses belles grappes de fleurs jaune pâle, dans les jardins des amateurs; ses graines sont enveloppées d'une substance pulpeuse, acerbe, astringente (ce qui a lieu dans plusieurs autres *sophora*) propre à teindre en jaune. Elle peut être conservée plusieurs années à l'état d'extrait, d'après M. Giobert (*Annal. d'horticulture*, V, 54, 305, 1829). Paoli assure qu'il sécrète une gomme pareille à celle de Bassora (De Candolle, *Physiologie*, I, 171). On dit que les ouvriers qui emploient son bois éprouvent des coliques, ce qui pourrait s'expliquer par la présence de la cathartine que M. Fleurot de Dijon y a observée (*Journ. de pharm.*, XIX, 511, 657). Le *S. tinctoria*, L., est une plante active de l'Amérique septentrionale; ses jeunes pousses sont drastiques et même émétiques; on a donné la décoction de son écorce dans l'angine maligne et dans les fièvres typhoïdes; on la croit un bon anti-septique et un bon fébrifuge; quelques médecins américains la préfèrent au quinquina, en fomentation sur les ulcères phagédéniques et gangreneux, spécialement si on donne sa décoction à l'intérieur en même temps; son écorce bouillie dans la crème a été appliquée avec succès en liniment sur les écorchures des mamelles (Coxe, *Americ. disp.*, 557). Les semences du *S. tomentosa*, L., se nomment *Pois pigeons* aux Antilles, parce que ces animaux les mangent (*Encyclop. bot.*, VII, 230).

Sophragine. Un des noms italiens de la laitue, *Lactuca sativa*, L. (IV, 11).

Sopientia. Remèdes calmans, synonyme d'*Anodyns* (I, 312).

Soporifères, *Soporifera*. Synonyme de *Somnifères*.

Sopra vivolo. Nom italien du *Sedum Telephium*, L.

Sor-entle. C'est la petite sarcelle, *Anas Boschas*, L., en Suisse.

Sora. Plante de Guinée dont la décoction est bonne contre toutes sortes de douleurs (*Trans. philos., abr.*, I, 96).

Sora-mame. Un des noms japonais de la féve, *Faba vesca*, Moench. (III, 207).

SORACTES (monts), en Étrurie, aujourd'hui *monte Tresto*. Varro, cité par Pline (*lib.* XXXI), y indiquait une eau comme bouillante, mortelle pour les oiseaux et les bœufs, et qui paraît ne plus exister.

Sorbastrilla. Un des noms italiens de la pimprenelle, *Poterium Sanguisorba*, L. (V, 492).

Sorbenboom. Nom hollandais du *Sorbus Aucuparia*, L.

Sorbes. Synonyme de *cormes*, fruits du *Sorbus domestica*, L.; il faut les distinguer des *cornes* ou *cornouilles*, qui sont le fruit du *Cornus mas*, L., avec lesquels on les confond dans quelques ouvrages. Voyez *Cornus* (II, 436) et *Sorbus*.

Sorbier domestique ou cormier, *Sorbus domestica*, L.

— des oiseaux. *Sorbus Aucuparia*, L.

Sorbile, principe sorbile. Anciens noms de l'*oxygène* à cause de sa facile absorption par la plupart des corps.

Sorbique (acide). Voy. *Acide malique* (I, 38).

Sorbo selvatico. Nom italien du *Sorbus Aucuparia*, L.

SORBUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, dont le nom vient du celtique *sor*, rude, de l'âpreté des fruits des arbres qu'il renferme, avant leur maturité (Theis, *Glossaire*, p. 437). Le *S. Aucuparia*, L., Sorbier des oiseaux, Cochêne, est un bel arbre indigène de nos bois où on le distingue à ses feuilles ailées, glabres en dessous, et surtout à ses belles grappes de fruits ovoïdes, de couleur écarlate l'hiver, dont les merles et les grives, etc., sont friands; Murray les dit pourtant hydragogues, et leur suc cuit sous forme de rob apaise les hémorrhoïdes, guérit la strangurie. Les Gallois s'en servent contre le scorbut. Secs, Bergius assure qu'ils sont astringens, et les loue contre le calcul des reins. On peut en obtenir, par la fermentation, une liqueur vineuse. Toutes les parties de l'arbre peuvent servir au tannage et à la teinture en noir. Il jouait autrefois un rôle important dans les mystères de la religion druidique, dont on trouve encore des traces en Ecosse, où on fait passer les moutons, au premier de mai, dans un cercle fait du bois de ce sorbier, pour les préserver de maladies et d'accidens. Dans quelques endroits de la Suisse on répand le fruit sur les tombeaux (Théis, *loco citato*). Le *Sorbus domestica*, L., Sorbier, Sorbier domestique, Cormier, habite également nos bois; mais il est plus fréquent au midi, tandis que le précédent vient plus au nord de l'Europe; on le reconnaît à ses feuilles ailées, pubescentes en dessous, et à ses fruits pyriformes, qui tombent de l'arbre vers le commencement d'octobre; en cet état ils sont âpres, surs, de la grosseur d'un œuf de pigeon; ils ne sont pas alors mangeables à cause de leur astringence due non à l'acide malique comme on le croyait, et comme le pense encore M. Lassaigne (*Journ. de chim. med.*, IV, 511), mais à l'acide sorbique suivant M. Laugier (*Mém. du Muséum*, IV, 139). On en fabrique une espèce de cidre dans les campagnes. Les cormes deviennent bellettes, au bout d'une quinzaine de jours de leur chute, à la manière des nèfles, et sont alors fades et sucrées; c'est dans cet état qu'on peut en manger, mais leur petit volume en fera toujours une faible ressource. Le nom de *cormes* sous lequel on les connaît, vient de *sormel* en celtique, qui veut dire *pomme sure*, dont on a fait cormel puis corme. Le bois du sorbier est très-estimé pour sa dureté, et on en fait des vis de pressoir, des rabots, etc., et autres ouvrages qui exigent beaucoup de résistance. Les botanistes modernes ne distinguent plus les

sorbiers que comme une section des poiriers ; effectivement la sorbe est exactement une petite poire. On cultive pour l'ornement des jardins le *S. hybrida*, L., et même le *S. americana*, L.

Sorcio, Sorce, Sorco. Noms italiens du rat ou de la souris. Voy. *Mus.*

Sording. Nom du brochet, *Esox Lucius*, L., chez les Yakouts.

SORÈDE. Village de France à 4 lieues s.-e. de Perpignan, près duquel est une source froide, où Carrère (*Traité des eaux min. du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8), qui la recommande dans les cas où les eaux ferrugineuses sont indiquées, surtout lorsqu'il y a relâchement des solides et épaississement des fluides, indique une terre ferrugineuse et un sel alcali fixe natreux (Carrère, *Cat.*, etc., 445).

Sorex, Sorex domesticus. Anciens noms latins du rat et de la souris. Voy. *Mus.*

Sorghi. Nom italien du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

Sorgho. *Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

Sorgo. Synonyme de *Sorcio*.

Sorgue. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorghum*, L. (III, 517).

Sorindia pinnata, Du Petit-Th., Manguier à grappe. Les fruits de cet arbre, de la famille des Térébinthacées, qui croît à Madagascar, où les naturels le nomment *voua so rindi*, sont en grappe ; ils ont la forme et la couleur à peu près de nos olives, et renferment un noyau noir ; les nègres mangent la pulpe de ce fruit, malgré son goût de térébenthine. M. Du Petit-Thouars pense que c'est le *Mangifera pinnata* de Linné.

Sormule. Un des noms vulgaires du *Surmulet*.

Sorocu. *Brebis* chez les Tartares Tschuwasches et les Tschérémisses.

Sorom. Nom indien d'une pâte faite avec le riz.

SORT. Village de France à 2 lieues de Dax, près duquel est une source froide, appelée *lous Castets*, que Massie dit ferrugineuse et contenir des sulfate et muriate de soude (Carrère, *Cat.*, etc., 489).

Sort jungfruhoer. Nom suédois du *Capillaire noir*.

Sorte haarurt. Nom danois du *Capillaire noir*.

Sortlak. Nom d'une racine présumée être celle du *Sedum Telephium*, L., au Groenland.

SORY. Galien parle sous ce nom d'une substance noirâtre, astringente, nauséeuse, d'une odeur forte et désagréable, des mines de cuivre de Chypre, que Geoffroy dit la même que le *Rusma* (voy. ce mot), et qu'on croit être un sulfate métallique, du sur-sulfate de cuivre probablement.

Sosjedka. Nom sibérien de la *Taupe*.

Sosna parowa. Nom polonais du *Pinus sylvestris*, L.

Soteetsou. Nom japonais du *Cycas circinalis*, L. (II, 556).

Sothali. Nom indou de l'*Æschynomene Aspera*, L. (I, 86).

Sotits. Un des noms japonais du *Cycas revoluta*, L. (II, 557).

Sottio. Nom d'un bois savonneux dont les femmes iolofs se frottent sans cesse les dents pour les rendre blanches (Golberry, *Voyage*, II, p. 142 et 433).

SOTULARI. Un des noms indiens du *Muncahusia speciosa*, L. (IV, 510).
SOU. Nom du *Maquereau bâtard* à Gênes.

SOU LINE ou SOULINE. Noms chinois de la squine, *Smilax china*, L. (VI, 375). On le fait aussi synonyme de *chyn len* (II, 276).

SOUADÉ, SOUALI. Noms africains du *Joliffia africana*, Delile (III, 683).

SOUARI GLABRA, Aubl. Le fruit de cet arbre de Cayenne se mange comme les cerneaux chez nous, et se vend pour cet usage sur les marchés du pays (Aublet, *Guiane*, I, 600, t. 240). Nous ne voyons pas ce genre mentionné dans les auteurs.

SOUBISE. Voy. la *Rouillasse* (VI, 122).
SOUCAN. Nom arabe du lis blanc, *Lilium candidum*, L. (IV, 116).
SOUCHET. Nom français du genre *Cyperus*, et surtout du *C. Longus*, L. (II, 566).
— D'AMÉRIQUE. Voy. *Racine de Sainte-Hélène*.
— COMESTIBLE. *Cyperus esculentus*, L.
— DES INDES. *Curcuma longa*, L. (II, 524).
— LONG. *Cyperus longus*, L. (II, 566).
— DES MARAIS. *Scirpus maritimus*, L.
— ODORANT. *Cyperus longus*, L.
— ROND. *Cyperus rotundus*, L. (II, 567).
— TUBÉREUX. *Cyperus esculentus*, L. (II, 566).
SOUCHETS (Famille des). Voy. *Cypéracées* (II, 565).

SOUCHEYRE. Hameau de France, canton de la Chaise-Dieu (Haute-Loire), près duquel existent plusieurs sources minérales froides. Deux de ces sources ont été abandonnées depuis quelque temps ; la 3e, renfermée dans un bassin, offre un bouillonnement continuel. M. Joyeux, pharmacien au Puy, y a trouvé par kilogramme : acide carbonique, 20 grains ; hydrochlorate de magnésie, carbonates de chaux et de magnésie, 1/10000. Elle est donc presque exclusivement gazeuse (*Journ. de pharm.*, XV, 473). Suivant M. Arnaud aîné (*Ann. sc. litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829), elle donne 30 pouces cubes de gaz et une très-petite quantité de sels.

SOUCI. *Calendula officinalis*, L. (II, 31).
— DES CHAMPS. *Calendula arvensis*, L. (II, 32).
— D'EAU. *Caltha palustris*, L. (II, 36).
— DES JARDINS. *Calendula officinalis*, L.
— DES MARAIS. *Caltha palustris*, L.
— (PETIT). *Calendula arvensis*, L.
— DE VIGNES. *Calendula arvensis*, L.
SOUDA. Ce nom, qui veut dire noir en arabe, est celui de la soude, dont effectivement la couleur est noirâtre avant d'être purifiée.
SOUDACERT. Nom suédois de la soude, *Salsola Soda*, L.
SOUDE. *Protoxyde de Sodium*. Voy. VI, 386.
— AÉRÉE. Ancien nom du *Sous-Carbonate de Soude*. Voy. VI, 394.
— A L'ALCOOL. *Soude purifiée*. Voy. VI, 388.
— D'ALICANTE. *Soude d'Espagne*, obtenue principalement du *Salsola Soda*, L. C'est la meilleure *Soude du commerce*. Voy. VI, 387.
— DE BARILLE. Une des *Soudes du commerce*. Voy. VI, 387.
— BLANQUETTE. Une des *Soudes du commerce*, *ibid.*
— BORATÉE. *Sous-Borate de Soude*. Voy. VI, 389.
— BRUTE. Synonyme de *Soude du commerce*. Voy. VI, 387.

SOUDE DE CARTHAGÈNE. La même que la *Soude d'Alicante*.
— CAUSTIQUE. Soude plus ou moins privée d'*Acide carbonique*. Voy. VI, 388.
— DU COMMERCE, SOUDE COMMUNE. *Pierre de Soude*. Voy. VI, 387.
— CRAYEUSE. Un des anciens noms du *Sous-Carbonate de Soude*. Voy. VI, 394.
— EFFERVESCENTE. Synonyme de *Soude aérée*.
— D'ESPAGNE. Voy. *Soude d'Alicante*.
— FACTICE. soude impure, sulfureuse, extraite du sel marin. Voy. VI, 387.
— DE MALAGA. La même que la *Soude d'Alicante*.
— MURIATÉE. C'est le *Chlorure de Sodium* ou *Sel marin*. Voy. VI, 396.
— DE NARBONNE. Une des *Soudes du commerce*. Voy. VI, 387.
— NATURELLE. *Sous-Carbonate de Soude* natif d'Égypte. Voy. VI, 394.
— DE NORMANDIE. Une des *Soudes du commerce*. Voy. VI, 387.
— PHOSPHORÉE. *Sous-phosphate de Soude*. Voy. VI, 402.
— PURE. Synonyme de *Soude à l'alcool*.
— DE SICILE. Une des *Soudes du commerce*. Voy. VI, 387.
— SULFATÉE. Un des noms du *Sulfate de Soude*. Voy. VI, 403.
— TARTARISÉE. *Tartrate de Potasse et de Soude*. Voy. V, 489.
— DE VARECS. Nom d'une mauvaise *Soude* des côtes de Normandie. Voy. VI, 387.
— VITRIOLÉE. Ancien nom du *Sulfate de Soude*. Voy. VI, 403.

SOUDIFAFA, SOUDIFAFAT. Noms du *Cotyledon Pinnata*, L., à Madagascar, qui est un *Calanchoë*.

SOUFFLET. Un des noms de la bécasse de mer, *Centriscus Scolopax*, L.

SOUFRE, *sulphur* des Latins, Θειον des Grecs. Corps combustible simple (ou du moins indécomposé, car on soupçonne qu'il contient de l'hydrogène), connu et employé de toute antiquité dans les arts comme dans la médecine, où il tient le premier rang pour le traitement des affections cutanées chroniques. Pline en distinguait quatre variétés tirées des mêmes lieux qui nous en fournissent aujourd'hui. On le trouve à l'état natif (*sulphur nativum*, *crudum*, *virgineum*) soit, ce qui est assez rare, en cristaux octaèdres transparens, de couleur d'or pur, comme au Pérou (Monard, *Drogues*, p. 143), dans l'île de Milo, où il a un œil verdâtre qui le faisait préférer à celui d'Italie par les anciens (Tournefort, *Voyage dans le Levant*, I, 187), au voisinage de certaines eaux minérales sulfureuses, etc.; soit, beaucoup plus répandu, en masses amorphes dans diverses espèces de terrains; soit en poussière, ou fines aiguilles, aux environs de certains volcans (solfatares) en Italie, en Sicile, en Islande, à la Guadeloupe, au pic de Ténériffe (Labillardière); soit enfin en suspension dans l'eau de quelques ruisseaux qu'il rend laiteuse (Pallas, *Voyage*, I, 160 et 290). Le plus communément il existe dans la nature en état de combinaison soit avec les métaux, composant ainsi des *sulfures* nommés *pyrites;* soit avec l'oxygène qui l'acidifie (*acides sulfureux et sulfurique*); soit avec ce même gaz et les divers oxydes sous forme de sels (*sulfates*). Le soufre enfin n'est pas étranger non plus aux matières organiques, végétales surtout, comme l'ont fait voir notamment Baumé, qui le regardait comme le principe âcre des crucifères (*Elém. de pharm*, p. 456), Deyeux (*Obs. sur la physique*, XVIII, 141),

et M. Planche (*Journ. de pharm.*, VIII, 367). Il a été rencontré jusque dans les lieux où des amas de ces mêmes matières sont lentement décomposés, comme les fosses d'aisances, les anciennes voiries (Bernardin de Saint-Pierre, *Etudes*, I, 297). Les Mémoires de l'Académie des sciences (1780 p. 105) font mention de soufre cristallisé trouvé à la surface de plâtras provenant des fouilles effectuées lors de la destruction de la porte Saint-Antoine; Reil (cité pag. 58 des *Tableaux* de John) a reconnu sa présence dans les os des ouvriers employés aux mines de soufre de Hartschlag en Salzburg; on a vu des malades, même sans avoir fait usage de soufre, exhaler une odeur sulfureuse par la peau (Cardan, A. Tassonus, Bayle et Fizeau dans le *Journ. de méd.* de Leroux, 1814), par les voies pulmonaires (Rhodius), les crachats et la sueur, dans des cas de catarrhe chronique (C.-M.-P. Perreymond fils, *Journ. gén. de méd.*, LIII, 357), etc. Quant aux prétendues pluies de soufre, mentionnées par les auteurs, elles ne sont dues qu'au pollen des pins et des sapins en fleur, transporté au loin par les vents.

Le soufre du commerce, nommé jadis *soufre factice*, et retiré des pyrites par simple distillation, ou extrait du soufre natif plus ou moins terreux, soit par fusion, soit plutôt par fusion et distillation, s'y présente sous deux formes bien distinctes : en cylindres ou *canons*, dont la nuance varie comme le degré de pureté; en poudre fine, d'un jaune serin, nommée *fleurs de soufre* ou *soufre sublimé*, qu'imprègne un peu d'acide sulfurique; ce dernier, *lavé* (pour l'usage interne), ou *non lavé* (pour l'usage externe), est le seul usité en médecine.

A l'état pur, le soufre, transparent lorsqu'il est cristallisé, ordinairement opaque, à cassure luisante, est assez fragile pour se briser dans la main qui le presse et l'échauffe; il ne s'altère point à l'air; est presque insipide, acquiert par le frottement l'électricité résineuse et une légère odeur qui lui est propre; se fond à une douce chaleur; est susceptible alors de cristalliser en aiguilles par refroidissement, et d'acquérir, si on l'a tenu long-temps fondu, une couleur brune, une consistance molle qui le rend d'autant plus propre à l'usage qu'on en fait pour prendre des empreintes, qu'en quelques jours il repasse à son premier état. Chauffé un peu plus fortement, il se volatilise, s'enflamme au contact de l'air en donnant une flamme bleue et dégageant une odeur piquante et suffocante, très-caractéristique, d'acide sulfureux. Soluble dans les huiles fixes et volatiles, un peu soluble dans l'alcool, surtout à l'état de vapeur, il ne se dissout pas dans l'eau et peut néanmoins la rendre, dit-on, médicamenteuse, et quelquefois former avec elle un hydrate. Il se combine à presque tous les

corps simples : l'oxygène, avec lequel il forme quatre acides ; l'hydrogène, qui le change soit en acide hydrosulfurique, soit en simple hydrure ; le carbone (voy. II, 101), le phosphore, l'iode, les divers métaux, etc., et décompose certains oxydes, tels que les terres, et les alcalis, qu'il réduit, en partie du moins, à l'état métallique, et avec lesquels il forme alors les prétendus *sulfures alcalins et terreux*, etc.

Ses usages sont nombreux. Il sert à la fabrication de l'acide sulfurique, du cinabre, de la poudre à canon, au blanchiment de la soie à laquelle il donne un cri particulier, à sceller certains corps, à en enflammer d'autres, à préparer les allumettes, etc. Abondamment projeté dans le foyer d'une cheminée en feu, il peut arrêter l'incendie, etc. Enfin, et surtout, il est, ainsi que beaucoup de ses composés, d'un emploi journalier en médecine. Sous ce dernier rapport, nous avons à étudier successivement, dans cet article, d'abord : I. Ses *préparations pharmaceutiques ;* II. Les *doses* auxquelles on le prescrit et son *mode d'administration ;* III. Son *action physiologique*, et ses *applications thérapeutiques*. Nous passerons ensuite en revue : IV. Ses *acides* soit *hydrogénés*, soit *oxygénés ;* V. les *sulfures;* VI. enfin ses *sels*, savoir, *hydrosulfates*, *hyposulfites* et *sulfites*, les *sulfates* (dont l'action médicinale dépend moins de l'acide que de la base) se trouvant traités dans notre ouvrage à l'article des bases qui les constituent. Observons ici qu'il règne dans beaucoup d'auteurs, au sujet de plusieurs de ces composés, une synonymie si variée, et des erreurs si nombreuses, qu'il ne nous a pas toujours été possible de faire entre eux un départ assuré, et que tel fait rapporté par nous à tel de ces composés peut en réalité appartenir à quelque autre, incertitude au reste assez peu préjudiciable, tous paraissant tenir du soufre, surtout leurs vertus médicinales.

I. Préparations pharmaceutiques. Le soufre est employé en pharmacie à la préparation des sulfures dits alcalins, terreux et métalliques, dont nous parlerons plus loin, et servait jadis pour former l'acide sulfureux. Porphyrisé et lavé, on le nommait *crême de soufre* (*cremor sulphuris*) ; sublimé, il constitue les *fleurs de soufre*, distinguées en *lavées* et *non lavées ;* obtenu par précipitation de la solution de sulfure de potasse ou de soude, au moyen du vinaigre, c'était le *magistère de soufre* (*præcipitatum sulphuris*), le *lait de soufre* (*lac sulphuris*), soufre hydraté regardé à tort jadis comme un oxyde, et qu'il ne faut pas confondre avec l'hydrure de soufre ou soufre hydrogéné mentionné plus loin. On admettait aussi dans les officines un *butyrum sulphuris;* mais ces diverses préparations assez peu distinctes les unes des autres, quoique spécialement préconisées par d'an-

ciens médecins, entre autres, par Werlhoff (1/2 gros à 1 gros) contre l'asthme, les hémorrhoïdes, la colique, la cardialgie, l'hydropisie suite de scarlatine, et par Mellin (12 à 24 grains) dans les maladies cutanées, peuvent toutes, comme elles le sont aujourd'hui en thérapeutique, être réduites au seul soufre sublimé.

Le soufre, modifié de toutes les manières, associé à divers médicamens simples ou composés, appropriés au but thérapeutique que l'on se propose, fait partie d'une multitude de préparations officinales ou magistrales, sur la composition exacte desquelles nous renvoyons à la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 564), mais que, sous le point de vue de leur emploi, nous distinguerons en *internes* et en *externes*. Aux premières se rapportent :

1° La *décoction* ou l'*infusion*, regardée comme vermifuge, vantée contre la goutte par Blumenbach, et qui est, dit-on, purgative pour les chiens.

2° Les *poudres*, simples mélanges, la plupart, de soufre et de divers corps pulvérulens, tels que la racine de réglisse et le camphre, le charbon et la brique, le sulfure d'antimoine et la magnésie, le nitre, la crême de tartre, etc., parmi lesquels on peut citer spécialement : l'*Éthiops minéral;* la *poudre diaphorétique*, où le soufre est uni au 10e de son poids de camphre, et parfois au soufre doré d'antimoine (par 1/2 gros, une ou plusieurs fois le jour); la *poudre anti-pleurétique de Mynsicht*; diverses *poudres* dites *laxatives*, formées de soufre et de crême de tartre; *purgatives et absorbantes* (sous-carbonate de chaux); *incisives* (scille); *anti-dysentériques* (vanille et gomme arabique); *anti-catarrhales, pectorales*, etc. (une foule de substances variées : Jourdan, *l. c.*) etc.

3° les *pastilles* et *tablettes* qui contiennent 1/12 à 1/6 de leur poids de soufre, associé au sucre et souvent à divers extraits, à des huiles essentielles, de l'acide benzoïque, du sulfure d'antimoine, etc. (*ibid.*, 567).

4° Les *bols, pilules, opiats, électuaires, marmelades*, l'*orviétan præstantius*, etc., dans lesquels figurent des extraits, des résines, des sels même, incorporés avec le soufre au moyen du miel, de divers sirops, etc.

5° Enfin les *baumes de soufre* (*balsamum sulphuris*), simples dissolutions du soufre dans diverses huiles fixes ou volatiles, opérées à l'aide de la chaleur. Ces liquides colorés, fétides, fort en vogue au 15e et 16e siècles, presque abandonnés de nos jours, étaient distingués, suivant la nature de leur excipient, en *baumes fixes* et en *baumes volatils* ou *essentiels*. Le *baume de soufre simple* (*Balsamum sulphuris amygdalatum*) formé avec l'huile d'amandes douces, dans les

proportions de 1 à 6, et le *baume sulfureux de Ruland*, très-recommandé jadis, à la dose de 24 gouttes étendues dans une potion, dans le traitement des maladies de poitrine et des affections cutanées, et dont l'huile de noix est l'excipient, appartenaient aux premiers. Les seconds (*baumes essentiels*), contenant à peine 1/12 de soufre, et dont l'activité semble devoir être attribuée moins à ce corps qu'à leur huile volatile, étaient les plus en usage; tel est le *Balsamum sulphuris barbadense*, fait avec l'huile de pétrole, tels sont surtout les *baumes de soufre* dit *anisé* (prescrit comme carminatif, et qui entre, mais à petite dose, dans les tablettes de soufre et les pilules de Morton); *térébenthiné* (employé dans les maladies des voies urinaires, et qui, uni à parties égales avec l'éther et 1/6 d'huile animale de Dippel, forme le *baume éthéré* vanté par Bucking, à la dose de 10 gouttes contre les coliques pituiteuses); *junipériné* (préconisé contre l'atonie de l'estomac), etc. Quant au *baume de soufre de Homberg*, administré jadis dans les affections pulmonaires, c'était, dit-on, une *teinture alcoolique de soufre* réduite en consistance de sirop.

Aux préparations externes du soufre appartiennent, outre les anciens composés connus sous les noms d'*onguent de soufre* AD SCABIEM, d'*emplâtre diabotanum* (excellent fondant), d'*emplâtre pour les ganglions*, de *cérat de soufre* de Charas, etc. :

1° Le *cérat soufré* contenant d'1/8 à 1/4 de son poids de soufre; et employé comme topique ou en frictions à la dose d'un, deux, quatre gros par jour;

2° La *pommade soufrée*, usitée de la même manière, ordinairement formée dans les mêmes proportions avec l'axonge, quelquefois aussi avec la pommade de concombre, l'onguent rosat, diverses huiles fixes, et dans laquelle on ajoute souvent des muriates d'ammoniaque (Hunczowsky, 1783) ou de soude, du carbonate de potasse, divers autres sels, de l'acide arsénieux même (Trecourt, 1769), etc., outre les huiles essentielles destinées seulement à en déguiser ou masquer l'odeur (voy. la *Pharm. univ.* de Jourdan, II, 569; et le *Dict. des sc. méd.*, XVII, 222 et suiv.). Ainsi, sans parler de l'œuf de l'abbé Quiret, renouvelé de la médecine des pauvres, et sujet, en 1786, de tant d'expériences et de controverses, nous rappellerons que la *pommade* de Pringle renferme du sel ammoniac et de l'ellébore; celle de Chaussier, employée seulement en frictions dans les mains, de l'acétate de plomb et du sulfate de zinc; la *pommade* de Selle offre du savon et de l'antimoine; celle de M. Laubert, de l'oxyde de plomb; la *pommade anti-psorique* de Jasser, essentiellement formée de 2 parties de soufre contre 1 de carbonate de potasse et 8 d'axonge, contient en outre, suivant les formules variées des diverses phar-

macopées, du sulfate de zinc, de la céruse, du sel marin décrépité, du nitre, de l'ellébore, de l'huile de laurier, etc. (Jourdan, *ibid.*, 570); celle que M. Alibert emploie depuis long-temps à l'hôpital St-Louis, présente deux parties de soufre lavé, 2 parties de sous-carbonate de potasse et 4 d'axonge, mélange déjà indiqué par Fox en 1777, et par plusieurs autres; celle d'Helmerich, dont M. Burdin a publié la recette, et qui, d'après les expériences de ces deux médecins confirmées par celles de Percy (*Rapport*, etc., Paris, 1813, in-8), paraît être à la fois des plus économiques et des plus efficaces, n'en diffère pas essentiellement et se confond avec celle de Jasser; une des plus usitées est composée de 2 onces de soufre, de 2 gros de sel ammoniac, de 4 onces d'axonge et d'un scrupule d'essence de citron; une autre, employée dans les hôpitaux militaires, contient 2 onces de soufre, une once de sel marin décrépité et 8 onces d'axonge, etc.; Valentin a préconisé un liniment sulfureux formé de parties égales de soufre gris ou natif et de chaux vive, avec suffisante quantité d'huile d'olive ou d'amandes douces; etc.

3° Enfin une *poudre dentifrice*, indiquée dans le *Mémorial pharmaceutique* de M. Pierquin, et les *espèces fumigatoires* de la *Pharmacopæa extemporanæa* de F.-L. Augustin, mélange informe de soufre et d'une foule de substances résineuses et aromatiques, aujourd'hui remplacé par de plus sûrs désinfectans et qui d'ailleurs, comme la plupart des vapeurs ou fumigations sulfureuses, n'agissent jamais comme soufre, mais comme acide sulfureux (voy. p. 457).

II. Doses et mode d'administration. Comme médicament interne, le soufre peut être administré, soit suspendu dans quelque liquide, le lait surtout, soit incorporé dans du miel, des confitures, ou sous les différentes formes indiquées plus haut, depuis la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un demi-gros ou un gros par jour, qu'on fractionne, comme nous le dirons plus loin (p. 452), suivant les indications. Desbois de Rochefort voulait qu'on débutât par 2 grains, et qu'on n'allât pas au-delà de 20. Plusieurs auteurs, en effet, attribuant au soufre une faculté échauffante, irritante même, ont recommandé beaucoup de circonspection dans son emploi; il en est même qui accusent son abus de produire des accidens graves. Ainsi M. Desgranges (*Ann. de méd. prat. de Montp.*, VI, 334; voy. aussi *Bibl. méd.*, XI, 367) rapporte l'histoire d'un galeux qui, en ayant pris jusqu'à 5 gros par jour dans du vin, fut atteint d'une inflammation d'entrailles, de diarrhée sanguinolente, mêlée de soufre, de dysurie, amaigrissement, insomnie, etc., symptômes toutefois qui cédèrent aux moyens appropriés. Le professeur Olmsted cite aussi l'exemple d'un individu qui souffrait des douleurs atroces, était réduit à une maigreur

squelettique, avait les membres contournés et difformes, pour avoir pris, dit-il, trois ans auparavant, par le conseil d'un empirique, pour se délivrer d'un rhumatisme, 6 livres de soufre en peu de temps (*Bul. des sc. méd.* de Fér., VII, 159). Enfin on assure qu'il est vénéneux pour les chevaux, à la dose d'une livre, et détermine l'inflammation du canal intestinal et la mort (*Journ. de méd.* de Leroux, XXI, 70). A l'extérieur (*cérat*, *pommades*, etc.), les doses en peuvent être beaucoup moins ménagées sans inconvénient, quoique l'absorption s'en opère facilement; mais il est rare qu'on l'emploie en nature sur de grandes surfaces (les lotions et les bains hydrosulfureux dont nous parlerons plus loin étant surtout usités dans ces cas), et quelques gros suffisent communément.

III. Action physiologique et applications thérapeutiques. Employé comme désinfectant, comme prophylactique dès la plus haute antiquité, usité dans les sacrifices expiatoires des anciens, le soufre paraît avoir été introduit dans la médecine vétérinaire avant de figurer dans notre Thérapeutique, dont il forme un des plus précieux agens. Homère (*Odyssée*, livre 22, vers 481) parle du soufre dont *les vapeurs salutaires détruisent le germe de nos maux;* Hippocrate le donnait associé à la sandaraque dans les maladies hystériques; Dioscorides et Pline mentionnent son emploi extérieur et surtout interne dans les maladies de poitrine; Galien envoyait les phthisiques en Sicile respirer l'air sulfureux des volcans, etc. De tout temps, en quelque sorte, le soufre et ses divers composés (sulfures, hydrosulfates, etc.) ont été préconisés contre les maladies de la peau, la gale surtout, les affections chroniques des poumons, etc. Son action sudorifique, tonique, stimulante, fondante, désobstruante (Sœmmering), expectorante, laxative, sa propriété d'agir comme diffusible sur les systèmes lymphatique et cutané, d'augmenter les excrétions des membranes muqueuses, de produire l'*expansion du sang* (Desbois de Rochefort), ont été reconnues par tous les observateurs. Quelques-uns pensent (M. Pelletan) qu'il n'agit sur l'économie qu'en raison d'une petite quantité d'acide hydrosulfurique, formée par sa réaction sur nos humeurs et nos organes; nous croirions plutôt, au contraire, que c'est au soufre lui-même que l'acide hydrosulfurique et les divers composés sulfureux doivent leur action médicinale. Quant aux propriétés magnétiques attribuées au soufre en bâton, appliqué simultanément, par fragmens longs d'un pouce, sur l'épigastre, aux cuisses et aux aisselles, ou aux sachets pleins d'un mélange de soufre pilé et de limaille de fer placés sur la poitrine (Desbois de Rochefort); et quant à son action préservatrice des crampes pour les individus qui en mettent le soir un billot dans leur lit (*Dict. des sc. méd.*, art. *Soufre*); à la vertu anti-fé-

brile qu'il acquiert, suivant Hallé (*ibid.*, XI, 286), lorsqu'on le frotte pour l'électriser et qu'on l'applique ainsi sur l'épigastre; à l'usage qu'on en fait à Payta (Pérou), suivant M. Lesson, pour ramasser la sueur des fébricitans, dans la vue de faciliter leur guérison ; à l'action fondante reconnue par B. Kœmpfius, cité par J.-F. Gmelin (*Appar. medic.*, I, 157) ; aux bâtons de soufre appliqués sur l'abdomen dans les cas d'obstruction, etc., l'expérience ne paraît pas les avoir confirmés ; ces faits d'ailleurs sortent trop de l'ordre actuel de nos idées en thérapeutique pour avoir dû être suffisamment examinés.

Les effets immédiats du soufre varient, comme l'a bien établi M. Barbier, suivant que l'action de ce corps se concentre sur les voies alimentaires, ou s'étend à tous les systèmes organiques. A petite dose (4 à 6 grains), il stimule les fonctions digestives, ou du moins n'en trouble pas l'exercice régulier. A la dose de 18 grains à 1 gros et plus en une fois, il provoque, sans colique, des évacuations alvines, ordinairement très-fétides, parfois des renvois nidoreux ; c'est un laxatif fors usité, chez les enfans surtout (une demi-cuillerée à café) : dans ce dernier cas il n'agit que localement en quelque sorte et sur les premières voies. Donné au contraire par prises de 10 ou 12 grains, à quelques heures d'intervalle, il est absorbé; passe dans les secondes voies ; agit comme stimulant diffusible sur toute l'économie ; augmente la chaleur générale, la fréquence du pouls, la perspiration cutanée ; s'exhale ensuite par les diverses surfaces muqueuses dont les excrétions acquièrent souvent ainsi une odeur d'hydrogène sulfuré, noircissent les objets d'or et d'argent, colorent quelquefois en jaune le linge des malades, etc. Si on en prolonge l'usage, qu'on en élève trop la dose, ou que le sujet soit fort irritable, il se peut, comme nous l'avons dit plus haut (p. 450), qu'il en résulte une excitation générale, de l'agitation, de l'insomnie, un état fébrile continu, des hémorrhagies, etc.; aussi, dans le traitement des maladies cutanées, est-on parfois obligé d'en suspendre l'administration, pour calmer par des bains, des adoucissans, cette irritation morbide. D'où il suit qu'il ne convient pas aux individus irritables, aux pléthoriques, aux hémoptoïques, etc., contre-indications communes à la plupart des *sulfureux* en général. Desbois de Rochefort le dit nuisible aux femmes enceintes; J.-F. Gmelin, dans l'embarras gastrique, etc.

Les affections où il s'est le plus concilié les suffrages des observateurs, sont les suivantes :

1°. *Maladies cutanées*. Le soufre, généralement contre-indiqué dans la cure des éruptions cutanées *aiguës*, a été toutefois récemment signalé par Tourtual, médecin allemand, comme préservatif de la *rougeole*, cet exanthème, durant une épidémie qu'il observait, ayant

épargné les enfans galeux soumis à un traitement sulfureux (*Journ. de méd. prat.* de Hufeland, février 1823) ; fait également vu, dans l'été de 1833, à l'Hôpital des Enfans de Paris, non seulement sur les galeux, mais sur les cholériques soumis au même remède (*Revue méd.*, 1833, IV, 419; voy. aussi *ibid.*, 1828, IV, 130). Dans les *maladies cutanées chroniques*, le soufre est regardé comme un puissant agent ; c'est particulièrement l'anti-psorique par excellence. Les anciens praticiens disaient que, loin de répercuter, il portait à la peau et pouvait même remédier aux accidens de la répercussion (F. Hoffmann, Juncker, Rosenstein), même de la rougeole et des hémorrhoïdes (Desbois de Rochefort) ; toutefois ils ne manquaient pas, dans les gales et les dartres anciennes, de faire précéder son emploi topique de l'usage des dépuratifs, des fondans et des purgatifs répétés. Il paraît être sans action, si ce n'est à l'état de vapeur, où il est peu employé, sur la peau intacte, qui l'absorbe toutefois; mais, dénudée, il l'irrite, semble augmenter momentanément les accidens locaux, qui se modèrent ensuite. Moins efficace contre les *dartres*, dont pourtant il calme souvent les démangeaisons, que contre la *teigne* et surtout la *gale*, il a été employé à l'intérieur, et plus encore à l'extérieur, de toutes les façons possibles, contre ces diverses affections. Le plus communément on le donne intérieurement en substance, et on l'emploie en frictions sous forme de pommade. Les sulfures, les hydrosulfates, les hyposulfites, les acides sulfureux, hydrosulfurique (et même sulfurique), dont nous parlerons plus loin, n'ont pas paru moins efficaces, et doivent évidemment au soufre leur principale activité dans ces cas. M. Brachet dit avoir réussi constamment, quoique lentement (3 à 4 semaines), mais avec sécurité, et d'une manière aussi simple qu'économique, à guérir la gale en faisant répandre tous les soirs, dans le lit des malades, un gros ou deux de fleur de soufre (*Journ. gén. de méd.*, LXXVII, 315); Chaussier employait un moyen analogue (*ibid.*, 325). Il paraît d'ailleurs que les individus exposés habituellement aux émanations sulfureuses sont exempts et guérissent même spontanément de la gale et autres affections cutanées (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 247) ; et c'est sans doute à l'imitation de cette voie naturelle de guérison que M. Ballard et M. Richerand ont été conduits à essayer contre la gale les bains de soufre en vapeur (qu'il ne faut pas confondre avec les bains de gaz acide sulfureux de MM. Galès et d'Arcet, dont nous parlerons plus loin au sujet de cet acide). Enfin, suivant Rosenstein, il suffit d'administrer à une nourrice, du soufre, pour guérir de la gale l'enfant qu'elle allaite.

2. *Maladies de poitrine.* Dioscorides (*lib.* IV, *c.* 73), Pline, Galien, comme nous l'avons déjà dit, parlent du soufre ou de ses va-

peurs, contre la *toux*, l'*asthme*, la *phthisie*. De nos jours, malgré les éloges que lui ont prodigués, jusqu'à l'appeler le *baume des poumons*, Crato a Krafthein, J. Heunius, Cardiluccius, T. Willis, F. Hoffmann, V. Woltter, F.-J.-G. Schrœder, tous cités par J.-F. Gmelin (*Apparatus med.*, I, 162), et, plus récemment, Clapier dans l'ancien *Journal de médecine* (XVIII, 59), J.-J. Busch, etc., il n'est guère employé que dans les affections purement *catarrhales*, avec expectoration muqueuse abondante, dont il facilite en effet la solution. On le prescrit communément dans ce cas en tablettes, dont on donne 1/2 gros à 1 gros 1/2 par jour, rarement en solution dans l'huile (*baume de soufre*). Il était jadis particulièrement préconisé dans les maladies de poitrine attribuées à une suppression de transpiration, à la rétrocession de quelque exanthème, aux glaires, à une pituite tenace, etc. On trouve dans quelques pharmacopées un *opiat*, dit *anti-phthisique*, où le soufre est associé au blanc de baleine, à la onserve de roses, etc.; des *bols contre l'asthme*, où figurent avec le soufre, l'ache, l'extrait d'aunée et la gomme ammoniaque (Cadet Gassicourt); une *marmelade pectorale*, divers *loochs expectorans*, etc. (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 568).

3. *Rhumatisme, goutte*, etc. Son action diaphorétique et laxative l'a fait recommander dans l'état chronique de ces affections, par Van Swieten et surtout par Barthez, soit à petite dose, intérieurement, soit à l'extérieur pour résoudre les engorgemens indolens qui en sont la suite. Déjà Pline en avait parlé, uni à la térébenthine, contre ces maladies. Cheyne le regardait (12 grains pris chaque matin dans du lait) comme le préservatif de la goutte; Blumenbach a donné la recette d'une infusion aqueuse de soufre, dont l'efficacité contre la goutte lui avait été indiquée par un Anglais; Mœnch, Quarin, etc., l'administraient, soit mêlé à quelques sels, soit uni au rob de sureau, au gayac, à l'antimoine, dans les cas de rhumatismes provenant de transpirations supprimées, etc.

4. *Affections diverses*. Le soufre, préconisé par Sœmmering dans les *maladies du système lymphatique* en général, a été souvent employé, en qualité d'adjuvant du moins, contre les *scrofules*, soit à l'intérieur comme laxatif, soit extérieurement comme résolutif. Nous le trouvons aussi indiqué par quelques auteurs contre les *hémorrhoïdes* même douloureuses, soit sous forme d'onguent (von Bayerland et Werlhoff cités par J.-F. Gmelin, *Appar. medic.*, I, 158 et 162), soit comme laxatif, uni quelquefois au catholicon double ou à l'électuaire laxatif (Jourdan, *l. c.*, II, 567), emploi qui, suivant Gmelin, exige de la circonspection; contre les *vers*, à dose purgative (J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 160); pour combattre le *diabètes* (F.-L. Augustin, *Phar-*

macopée); la *salivation mercurielle* où Hecker, cité par J.-F. Gmelin (*l.c.*, I, 163), l'unissait avec le camphre et la limaille de fer, et dans laquelle Cullerier dit l'avoir trouvé innocent, mais peu efficace; certains cas de *fièvres intermittentes* par suppression de transpiration (Grainger, *Hist. febr. anomalæ batavæ*, Altenb., 1770, in-8); certaines *cystites*, compliquées, il est vrai, de maladie cutanée (Brera); la *dysenterie*, dont le docteur Schmitjan (*Bibl. germ.*, I, 93) le regarde comme le meilleur remède, après qu'on a fait vomir au moyen de l'ipécacuanha, et en y joignant l'usage des lavemens mucilagineux (½ once de fleur de soufre et de semences de fenouil, avec une once de sucre, et autant de gomme, par cuillerées à café, de 3 en 3 heures); enfin dans le *choléra épidémique* et la *peste* même, où du reste c'est moins le soufre que l'acide sulfureux (distinction souvent négligée), dont l'efficacité préservatrice a été invoquée (voy. plus bas *Acide sulfureux*).

Untzer (M.). *De sulphure tractatus medico-chymicus.* Halle, 1620, in-4. — Vater (C.). *Examen sulphuris vitrioli anodyni.* Vittemberg, 1683, in-4. — Grass (E.-S.). *Flores sulphuris simplices supervacanei* (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 10. 1691, p. 105). — Welsch (C.-L.). *Diss. de sulphure vitrioli anodyno.* Leipzick, 1703, in-4. — Furstenau (J.-G.). *Diss. de sulphure et de medicamentis sulphureis.* Rinteln, 1745, in-4. — Detharding (G.-C.). *Diss. de sulphure ut præstantissimo bezoardico.* Resp. S.-P. Hincke. Rostoch, 1746, in-4. — Buchholz (G.-H.-S.). *Tractatus de sulphure minerali.* Iena, 1762, in-4. — Vogel (R.-A.). *Dubia contra nocivum linimentorum sulphureorum usum in scabie.* Gœttingue, 1766, in-4. — Reisig. *De sulphuris crudi usu interno.* Lipsiæ, 1768. — Elsner (C.-F.). *Diss. disquisitionem exhibens : num sulphur internè adhibitum jura medicamentum habeatur.* Kœnigsberg, 1774, in-4. — Wasserberg (J.-A. de). Traité médico-chimique sur le soufre (en allem.). Vienne, 1788, in-8 (voyez l'ancien *Journal de méd.*, LXXXI, 323). — Olivares (Don Josef). *De la naturalezza del azufres, sitios de Espagna, donde se cria su eleccion y preparados medicinales* (*Mém. acad. de la R. sociedad de Sevilla*, IV, 292). — Moulierac. Quelques mots sur le soufre (Thèse). Montp., an 11, t. V. — Wallace (W.). *Obs. on sulphureous fumigations... in rhumatism, etc.* Dublin, 1820, in-8. etc. — Guilbert (A.-M.-D.). Du soufre et de ses usages dans l'art de guérir (Thèse). Paris, 1831, in-4. — Voyez en outre les observations de J. Lanzoni (*Ephem. acad. nat. cur.* cent. 5 et 6, p. 62 : *baume de soufre* contre les douleurs hémorhoïdales); du même (*Misc. acad nat. cur.* Dec. II. A. 8. 1689, p. 502 : *baume de soufre* utile dans un cas d'ulcère du poumon); de J.-P. Albrecht (*Ibid.* Dec. III. A. 9 et 10; 1701 à 1705, p. 10 : *baume de soufre térébenthiné*, mortel à un hydropique); de J. Weismann (*Ephem. acad. nat. cur.* cent. 3 et 4, p. 166 : *beurre de soufre* nuisible dans une espèce de gale), etc.

IV. Acides a base de soufre. Ils sont au nombre de cinq, savoir : 1° l'*acide hyposulfureux*, qui n'existe qu'à l'état de combinaison (voyez plus loin *hyposulfites*); 2° l'*acide hyposulfurique*, découvert par Welter et Gay-Lussac, mais sans usage, aussi bien que ses sels (*hyposulfates*); 3° l'*acide sulfureux*, et 4° l'*acide sulfurique* d'un assez fréquent emploi en médecine, ainsi que leurs sels (*sulfites* et *sulfates*); 5° enfin l'*acide hydrosulfurique*, que nous plaçons le dernier, son histoire, ses propriétés et celle des sels qu'il forme (*hydrosulfates*) le rattachant plus immédiatement aux sulfures.

Acide sulfureux, *Gaz acide sulfureux*. Ce gaz incolore, produit de la combustion du soufre à l'air libre, offre l'odeur piquante, suffocante, qui la caractérise et que tout le monde connaît. Il ne

peut être respiré sans danger, éteint les corps en combustion, est inaltérable au feu, à l'air, à la lumière, et détruit presque toutes les couleurs végétales et animales. Susceptible de se liquéfier à une haute pression et à une basse température, il peut alors, en se vaporisant, produire un froid capable de congeler en un instant le mercure (Bussy). Il existe en petite quantité dans la nature, soit répandu dans l'air, soit dissous dans l'eau, au voisinage des volcans. On le formait jadis directement, mais aujourd'hui on le prépare en décomposant l'acide sulfurique par le mercure, si on le veut pur, ou par de la sciure de bois, dans le cas contraire, et surtout en grand. L'eau à 20° en dissout 37 fois son volume, ou environ le dixième de son poids. Cette solution incolore est l'*acide sulfureux liquide*, nommé jadis *esprit sulfureux* de Stahl, *esprit de soufre par la cloche* (distinct de l'*esprit de soufre* ou acide sulfurique faible), etc.; la saveur en est forte, et désagréable; il jouit de la plupart des propriétés du gaz, se change au contact du chlore en acides sulfurique et hydrochlorique, et forme avec les bases des sels nommés *sulfites* (voyez p. 483).

L'acide sulfureux est appliqué dans les arts au blanchiment des substances organiques, notamment de la soie et des chapeaux de paille; il sert à enlever les taches de fruits sur les tissus, à *mûter* les sucs végétaux, les sirops, c'est-à-dire, à en prévenir ou arrêter la fermentation, etc. En médecine, il a de tous temps été employé, surtout à l'état de gaz ou de vapeur, comme nous l'avons dit du soufre même (p. 451) pour *chasser le mauvais air*, et, en qualité de préservatif, dans les cas de *maladies contagieuses*, la peste même, où il semble avoir été utile (Diemerbroeck et autres, cités dans l'*Apparatus medic.* de J.-F. Gmelin, I, 161), et dans de simples *épidémies* (J.-C. Hildebrand, *Nova acta acad. nat. cur.*, II, 387), où il est moins bien indiqué. Tout récemment encore nous l'avons vu recommander contre le *choléra épidémique* (Kurz et Manuel : voy. *sulfite de soude*), maladie où, sous forme de bains, il n'a pas mieux réussi, à l'hôpital Saint-Louis, que les vapeurs sèches, et qui d'ailleurs n'a point épargné les galeux soumis aux traitemens sulfureux (Trolliet, Polinière et Bottex, *loc. cit.*). Son emploi, souvent remplacé aujourd'hui par celui du chlore, est journalier, comme désinfectant, dans les lazarets, les vaisseaux, les salles d'hôpitaux, les chambres inhabitées qu'il s'agit de purifier, et plus encore pour les hardes, couvertures, matelas, etc., provenant de malades infectés, de galeux, etc. Dans ces cas, on se contente ordinairement de projeter du soufre en poudre, quelquefois mêlé d'un peu de nitre, sur des charbons ardens, ou de le faire brûler au moyen d'une mèche enflammée placée au centre du

vase qui le contient, en évitant ses vapeurs, et quittant aussitôt la chambre, qu'on a soin de fermer. Guyton de Morveau, qui approuve ces fumigations gazeuses, observe que l'acide sulfureux *évaporé* n'a qu'une action lente et peu efficace.

Respiré, même en petite quantité, ce gaz irrite les poumons, produit la toux, la suffocation, une vive constriction de la poitrine, et peut déterminer l'asphyxie et la mort. Hallé a vu des cabiais qu'on y avait plongés, périr en moins d'une minute et un quart (Orfila, *Toxic. gén.*, I, 160). L'exposition au grand air, l'inspiration ménagée de l'ammoniaque et l'administration de cet alcali à l'intérieur, sont les meilleurs moyens de combattre les premiers accidens : l'usage des adoucissans est ensuite indiqué. Desbois de Rochefort rapporte que les ouvriers habituellement exposés par état aux vapeurs sulfureuses sont sujets aux maux de tête, à l'ophthalmie, au tremblement, à des mouvemens spasmodiques du larynx et de la trachée, à une sorte d'asthme sec et convulsif, etc.

L'acide sulfureux a été peu employé en médecine, à l'état liquide, quoique indiqué par plusieurs auteurs comme rafraîchissant, tonique, astringent, utile contre les fièvres tierces (D. Crueger, *Misc. acad. nat. cur.* Dec. II. A. 4, 1685, p. 140), etc., par confusion probablement avec l'acide sulfurique, qui semble d'abord n'avoir été considéré que comme un acide sulfureux plus concentré. Il n'en est pas de même du gaz acide sulfureux; indépendamment de ce que nous disions à l'instant de son emploi prophylactique, il a été préconisé depuis long-temps, sous forme de bains généraux ou partiels (Glauber, 1659; Lalouette, 1776; J.-P. Frank, etc., cités dans un *Rapport de MM. Mourgues et de Larochefoucauld sur les appareils de M. Galès et de M. d'Arcet*), contre les maladies de la peau, bains qui, préconisés de nouveau en 1812 par M. Galès et bientôt par beaucoup d'autres, avaient acquis alors une sorte de vogue déjà presque passée. Ces bains de gaz acide sulfureux, improprement dits *bains sulfureux* ou *bains de vapeur sulfureuse* (nom qu'il faudrait réserver pour ceux de soufre en vapeur, voy. p. 453), et pour lesquels M. d'Arcet a imaginé un ingénieux appareil qui met à l'abri des accidens de suffocation observés dans les premiers temps de leur emploi (où, au moyen de bassinoires, on brûlait le soufre dans le lit même des malades simplement abrités par des couvertures), produisent sur la peau, et même sur toute l'économie, une excitation assez vive, marquée par des picotemens, de la chaleur, de la rougeur, et suivie d'une sueur considérable, favorisée par la chaleur de 30 à 40 degrés, qu'on a soin d'entretenir dans l'air de la boîte fumigatoire. Leur emploi exige quelques précautions, vu la nature suffocante du gaz, tou-

jours mêlé cependant de beaucoup d'air, et dont souvent on modère encore l'activité, en introduisant dans l'appareil de l'eau en vapeurs; jamais la tête n'y peut être plongée. Ils sont d'ailleurs contre-indiqués, comme en général tous les bains de vapeurs, dans les cas de pléthore sanguine, de turgescence cérébrale, d'hémoptysie, etc. Il reste, après leur usage, de la rougeur, de la sécheresse à la peau, une sorte de rigidité dans les muscles, qui, au surplus, se dissipe en quelques jours. On les administre spécialement dans le traitement de la *gale*, des *dartres*, des *rhumatismes chroniques*, de certaines *paralysies*, des *engorgemens abdominaux*, de la *leucophlegmatie*, de l'*ascite* consécutive aux fièvres intermittentes (Voy. *Nouv. Bibliot. méd.*, 1829, I, 193, quatre observ. de M. P. Gaussaud, recueillies à l'hôpital de Calvi), des *tumeurs indolentes*, des *scrofules*, dans certains cas d'*aménorrhée*, etc. Leur durée ordinaire est d'une demi-heure.

Nysten (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 524) dit que le gaz acide sulfureux qui irrite la conjonctive, peut être dirigé sur cette membrane pour remédier à l'*amaurose* commençante; qu'on peut s'en servir pour ranimer l'action du cœur et des poumons dans les *défaillances*, la *syncope* et l'*asphyxie*, et qu'une allumette bien soufrée suffit pour cela. Ici semble se rapporter l'observation de U. Staudigel (*Misc. acad. nat. cur.* Dec. III. A. 5 et 6, 1697 et 1698, p. 650) d'un *hoquet* apaisé par la *vapeur du soufre*; celle de J. Bruineman (*Verhandel van het Genootsh te Rotterdam*. Deel. I, bl. 582), etc., et ce qu'on a dit de certaines *vapeurs sulfureuses* dans le traitement des affections de poitrine (Galien entre autres, qui, comme on l'a vu plus haut, envoyait les phthisiques en Sicile respirer l'air sulfureux des volcans), quoique ce gaz, sans doute, leur soit toujours plus contraire que favorable.

Galès. Mém. et rapp. sur les fumigations sulfureuses appliquées au traitement des affections cutanées. Paris, 1816, in-8. — Berthollet (C.-L.). Mém. sur les fumigations sulfureuses. Paris, 1817, in-8. — Voyez aussi dans le *Dict. des sc. méd.*, à l'article *Gale* (XVII, 239 et suiv., les remarques de Fournier sur ces fumigations, et en général sur les remèdes sulfureux dans le traitement de cette maladie.

Acide sulfurique. Découvert dans le moyen-âge, et mentionné par B. Valentin, cet acide, nommé jadis *esprit de soufre* ou *de vitriol*, mais étendu de beaucoup d'eau, *huile de soufre* (*Oleum sulphuris*) dans un plus grand degré de concentration, et, communément, *huile de vitriol* ou *acide vitriolique*, à l'état impur où nous l'offre le commerce, a souvent été confondu en médecine avec l'*acide sulfureux*, qui, alors, portait le nom d'*esprit de soufre par la cloche* (J.-F. Gmelin, *App. med.*, I, 32). Il se trouve quelquefois à l'état libre dans la nature, comme l'a reconnu le premier Baldassari, en 1776, dans des grottes d'une montagne volcanique des environs de Sienne, nommée Zoccolino; et comme l'ont vu depuis, Pictet, près

d'Aix en Savoie ; M. de Humboldt, dans les eaux du *Rio-Vinagro*, rivière de la nouvelle Grenade, qui tire son nom de l'acidité que lui donnent cet acide et l'acide hydrochlorique ; M. Leschenault, au fond d'un volcan du mont Idienne, à Java, où il est assez concentré et assez abondant pour rendre mortelles les eaux d'une rivière dans laquelle il se décharge quelquefois (*Ann. du Muséum*, XVIII, 425). Des sources abondantes de cet acide, à des degrés divers de concentration, provenant, à ce qu'il paraît, de la décomposition des pyrites, et nommées dans le pays *sources aigres* (*sour springs*), ont enfin été signalées plus récemment encore dans la petite ville de Byron, à dix milles au Sud du canal Erié, par le docteur Eaton (L'*Universel*, 25 et 26 mai 1829, p. 449).

Mais c'est surtout en état de combinaison avec la chaux, la baryte, l'alumine, le fer, que l'acide sulfurique abonde dans la nature. Autrefois, on le retirait par distillation de plusieurs de ces sulfates, celui de fer surtout, nommé alors *vitriol vert* (d'où, joint à son aspect huileux, il avait pris le nom d'*huile de vitriol*). Aujourd'hui on le compose de toutes pièces, en brûlant dans de vastes chambres en plomb, dans lesquelles afflue un double courant d'air et de vapeur d'eau, un mélange de dix parties de soufre et d'une de nitrate de potasse. Le deutoxyde d'azote qui se forme, passe au contact de l'air à l'état d'acide nitreux, lequel, cédant au gaz acide sulfureux, produit en même temps de l'oxygène, qu'il reprend aussitôt dans l'air pour le céder encore, etc., convertit cet acide en acide sulfurique, que l'eau en vapeur liquéfie.

L'acide, ainsi obtenu, est jaunâtre, contient un peu d'acide nitrique, d'acide muriatique et de sulfate de plomb, quelquefois des sulfates de chaux, d'alumine ou de soude, employés pour le sophistiquer: de là l'erreur de Cadet de Gassicourt, qui avait pris (*Ann. de chimie*, XXXV, 200) pour de l'acide oxalique un dépôt formé dans un mélange d'acide sulfurique et d'alcool, que Vogel a reconnu être du sulfate de plomb et du sulfate de chaux (*ibid.*, LXXXVI, 219); et de plus enfin de l'eau en excès: aussi ne marque-t-il que 50° à l'aréomètre. On le concentre jusqu'à 66° pour les besoins du commerce. Pour ceux de la chimie et de la médecine, on le purifie en le distillant lentement dans une cornue de verre, opération qui demande des précautions particulières. Ce liquide est alors incolore, inodore, oléagineux, très-pesant, peu volatil, ce qui en rend la rectification ou concentration facile. Dans cet état, c'est un hydrate contenant 20 o/o d'eau.

On l'obtient plus concentré, ne contenant que 10 o/o d'eau, par la distillation à feu nu du sulfate de fer desséché ; il offre alors encore plus de densité, est brun et fumant. On le connaît sous les noms

d'*acide sulfurique de Saxe* ou *de Nordhausen* et *de vitriol fumant*. Considéré par Vogel comme un acide particulier, par Dulong comme de l'acide sulfurique anhydre, ce liquide n'est, d'après les dernières expériences de M. de Bussy et de M. Ure, qu'un mélange d'acide sulfurique ordinaire et d'acide sulfurique anhydre, l'acide sulfureux qu'il contient quelquefois accidentellement n'en changeant pas les propriétés. Lorsqu'on le distille, il s'en dégage de l'acide vraiment anhydre qu'on recueille sous la forme de cristaux blancs, opaques, semblables à l'amiante (*acide sulfurique glacial*), il se décolore et passe à l'état d'acide sulfurique ordinaire. L'acide anhydre et l'acide de Nordhausen, plus caustiques encore et plus avides d'eau (qu'ils absorbent avec violence) que l'acide sulfurique, sont jusqu'ici sans usage.

L'acide sulfurique ordinaire, d'une extrême causticité, source fréquente d'accidens graves, est susceptible de tripler de volume à l'air dont il absorbe peu à peu l'humidité, et dont, par conséquent, il faut le préserver; de se congeler à 12° au dessus de zéro; de se décomposer par une chaleur forte et brusque; de se colorer en jaune, en brun, en noir même au contact des moindres parcelles organiques qu'il attaque, noircit et détruit subitement; d'être au contraire décomposé à chaud par les matières végétales et animales, et par la plupart des corps combustibles simples, qui en dégagent de l'acide sulfureux. Combiné avec les oxydes et les alcalis végétaux, qu'il enlève à la plupart des autres acides, il constitue des sels particuliers (Voyez *Sulfates*). Il s'unit à l'acide borique, dissout l'acide sulfureux, qui lui donne l'aspect de l'acide de Nordhausen, se mêle à l'eau en toutes proportions, en produisant beaucoup de chaleur (4 d'acide et une d'eau, élèvent le thermomètre à + 105°; 4 d'acide et une de glace ne l'élèvent qu'à + 50; une d'acide et 4 de glace l'abaissent à — 20), se mêle aussi à l'alcool, sur lequel il réagit à la longue, etc. Sa présence, partout où il se trouve, libre ou combiné, est facilement décelée par les sels barytiques solubles.

Dans les arts, les usages de l'acide sulfurique sont fort multipliés (décomposition des sels dont on veut isoler l'acide, blanchiment, tannage, épuration des huiles, dissolution de l'indigo destiné à la teinture, etc.). En chimie, où il forme un des réactifs les plus puissans et les plus indispensables, on s'en sert pour opérer dans le vide l'évaporation, la concentration de certains liquides. Parfois les sophisticateurs l'introduisent, non sans inconvénient, dans le vinaigre pour en augmenter l'acidité, le substituent au suc de citron dans la limonade, etc.

En pharmacie, il est employé à la préparation de l'*acide sulfureux*

(p. 456) et des *sulfites*, ainsi que de certains *sulfates*; à celle de l'*éther sulfurique*, dont nous avons traité ailleurs (III, 163); à celle des *élixirs acides*, et de divers autres médicamens officinaux soit *internes* (*sirops, colutoires, gargarismes, mixtures, potions, lavemens*, etc., dits acides, rafraîchissans, astringens, détersifs, etc., voy. la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, I, 48); soit *externes* (*pommades* ou *onguens*, non lavés ou lavés, c'est-à-dire privés ou non, par des lotions tièdes, de l'excès d'acide qu'ils contiennent naturellement).

Le *savon acide* d'Achard, formé avec l'huile d'olives (*Journ. de phys.*, décembre 1780, janvier et février 1781), ainsi que divers autres mélanges, très-variés, d'acide sulfurique et de corps gras, appartiennent à cette dernière catégorie. Le premier déjà recommandé comme un excellent *fondant* par B. Macquer (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1776), et par Cornett (*id.*, 1779) qui le regardait comme préférable aux sels lixiviels dans les cas où ceux-ci conviennent, tels que la néphrite, les calculs, le squirrhe des mamelles (4 à 10 grains 2 fois par jour), a surtout été expérimenté par Carminati, qui le donnait dans les cas de fièvres intermittentes rebelles, d'obstruction des viscères, d'hydropisie, d'ictère, de cachexie, de suppression du flux menstruel (20 à 30 grains en pilules, et le double en solution dans l'eau), lorsque d'ailleurs la fibre lui paraissait n'être pas trop irritable et les forces de l'estomac suffisantes, et qui de plus l'employait à l'extérieur contre certaines tumeurs des pieds. B. Merckius a toutefois constaté que ce savon ne dissout ni la *croûte phlogistique* du sang, ni le sérum coagulé des hydropiques, ni les calculs urinaires ou biliaires, comme on l'avait prétendu; il l'a d'ailleurs trouvé sans efficacité dans les maladies chroniques pituiteuses et l'obstruction du colon.

D'autres pommades analogues, sans excès d'acide, et dans lesquelles la proportion de l'acide et du corps gras (huiles fixes, axonge, onguent rosat ou nervin, etc.) varient dans le rapport de 2 contre 5 à 10, ont été indiquées à l'extérieur dans le traitement de la gale, de l'ophthalmie chronique, de la paralysie, etc. Mais contre cette dernière affection on a surtout recommandé l'*onguent paralytique* de la 2e édition du dispensaire de Londres, lequel, n'étant pas lavé, conserve un excès d'acide qui le rend non-seulement résolutif, mais rubéfiant et quelquefois presque caustique : cet onguent contient une partie d'acide, 5 d'axonge et autant d'huile de baies de laurier. Il en est de même d'un mélange d'huile d'olives, d'huile d'hypericum et d'acide sulfurique vanté par Lange, et de plusieurs autres préparations inscrites dans la *Pharmacopée universelle*. La plupart de ces pommades sont du reste presque abandonnées de nos jours.

Les *élixirs acides* (acide sulfurique alcoolisé ou dulcifié), au contraire, simples mélanges faits à froid dans des proportions variées d'alcool et d'acide sulfurique, sont encore fort usités. Tels sont : l'*élixir de Schulz* (formé d'une partie d'acide contre 4 d'alcool) ; l'*élixir de Dippel*, *liquor lithontripticus* de quelques auteurs (I, 6); l'*élixir vitrioli* dit *de Mynsicht*, décrit dès 1646, et particulièrement vanté comme mieux supporté par l'estomac, plus tonique, et, à raison des principes aromatiques qu'il contient, utile dans les affections hypochondriaques, hystériques, la débilité gastrique, suite de fièvres intermittentes (Baldinger), certaines phthisies purulentes (De Haen); enfin, et surtout, l'*eau de Rabel*, composée d'une partie d'acide et de trois d'alcool, et l'*élixir de Haller* formé à parties égales.

Ces divers mélanges, déjà recommandés par Crato et Beccher, sont employés à l'extérieur comme résolutifs dans les cas de sugillation et de contusion, pour arrêter les petites hémorrhagies, pour calmer certaines douleurs nerveuses, etc. A l'intérieur, donnés par gouttes (10 à 20 et plus) dans divers liquides édulcorés, ils ont été recommandés dans les mêmes cas que l'acide sulfurique, auquel ils sont en général préférés, et notamment comme *rafraîchissans* (fièvres aiguës) ; comme *anti-septiques* (Kæmpf, Zimmermann) ; comme *astringens* contre les pollutions nocturnes et les flueurs blanches (Mellin), le diabètes (Ferriar), les hémorrhagies graves, etc. On les a vantés aussi contre la phthisie non inflammatoire (Reid), les calculs et la goutte (Dippel), les maladies nerveuses non fébriles (Haller, Zimmermann), la danse de St-Guy (Weickard), l'épilepsie rebelle, et enfin (Althof) le tremblement des mains, suite de l'abus de l'opium. (voy. J.-F. Gmelin, *Apparatus medic.*, I, 40 et suiv.).

Le plus employé de ces élixirs acides est l'*eau de Rabel*. Ce liquide, connu de Beccher et d'Astruc avant l'empirique dont il porte le nom, paraît avoir été préparé d'abord au moyen de la chaleur, ce qui devait le rapprocher de l'éther sulfurique, dont, même fait à froid, il acquiert l'odeur à la longue. Beaucoup vanté contre les fièvres ardentes, la gonorrhée, la dysurie, le flux de sang (Astruc), et en général les hémorrhagies, même externes, celles des piqûres de sangsues entre autres que souvent son application arrête subitement, cet élixir acide, quelquefois coloré en rose ou légèrement modifié, et dont ne diffère nullement l'*élixir dulcifié* de la Pharmacopée prussienne, fait partie de diverses préparations officinales astringentes, d'une potion anti-chlorotique du *Nouveau formulaire* de Sainte-Marie, etc. (Jourdan, *Pharm. univ.*).

L'acide sulfurique concentré, dont nous avons signalé plus haut

(p. 460) l'action énergique sur les corps organisés privés de vie, n'agit guère avec moins d'activité sur les tissus vivans. Bouillant, il brûle comme un fer rouge ; froid, il attaque la peau assez promptement pour occasionner souvent, à ceux qui le manient, des inflammations graves. L'eau, appliquée en trop petite quantité sur ces brûlures, peut en augmenter l'effet par la chaleur qu'elle produit ; l'huile n'ayant pas cet inconvénient, on en forme, avec six fois son poids d'eau de chaux, un liniment fort utile dans ces circonstances. Appliqué sur les membranes muqueuses, il les cautérise subitement et souvent les charbonne. Introduit dans les voies digestives, soit par la bouche, ce qui n'est que trop fréquent, soit même en lavement, comme on l'a vu quelquefois, il enflamme violemment les tissus, désorganise les viscères, donne naissance à des escarres noires (parfois blanches), produit des douleurs atroces et ordinairement la mort, soit médiatement, soit d'une manière immédiate, surtout s'il a été pris à dose de quelques onces. Injecté dans les veines des animaux, il coagule le sang et les tue, dernier résultat que sa seule application sur la peau peut amener : c'est donc un des poisons corrosifs les plus violens. Le *bleu en liqueur* ou *bleu de composition* (solution d'indigo dans l'acide sulfurique) est une des causes les plus fréquentes de ce genre d'empoisonnement. Des cinq observations réunies dans la *Toxicologie* de M. Orfila (I, 80), d'après Tulpius, MM. Desgranges, Pingusson et Tartra, et la *Nouvelle bibliothèque médicale* (VIII, 48), trois se rapportent à l'action funeste de cette dissolution, et les deux autres à l'acide sulfurique même. On peut en outre citer à l'égard de la première divers faits publiés par M. F. Genouville (*Journ. gén. de méd.*, LVII, 189), par nous (*Bibl. méd.*, LII, 366), par M. Martins (*Revue méd.*, 1832, IV, 53) ; et, au sujet du second, ceux qu'ont observés J.-D. Browne (*Medical and phys. journal*, juill. 1818 ; voy. *Bibl. méd.*, LXIII, 410), le prof. Klose de Breslaw (*Journ. de méd.* de Hufeland, voy. *ib.*, LXXV, 392), Graffenauer de Strasbourg (*Journ. des sc. agric. et arts du Bas-Rhin*, 1825, p. 78), Correa de Serres fils (*Journ. de chim. méd.*, mai 1826, p. 209), Robert (*Nouv. bibl. méd.*, 1827, IV, 412), et enfin le même Martins, déjà cité. Dans l'un comme dans l'autre cas, le traitement consiste à gorger en toute hâte les malades de liquides aqueux, mucilagineux, gras, huileux, lactés, d'eau de savon, et mieux encore, quoiqu'elle n'ait réussi qu'imparfaitement à M. Orfila, de magnésie en suspension dans de l'eau (préférable aux laits de sous-carbonate de magnésie ou de sous-carbonate de chaux qui ont été aussi recommandés), afin d'étendre et neutraliser l'acide en même temps qu'on provoque des vomissemens pour en opérer le rejet. Les anti-phlogistiques sont ensuite employés avec plus ou moins d'activité, suivant l'exigence des cas.

Ces accidens ne doivent jamais être perdus de vue dans la prescription médicinale de l'acide sulfurique, qui du reste n'est pas vénéneux par lui-même, mais seulement à raison de son degré de concentration. Même *à l'extérieur*, où du reste il est peu usité comme caustique, son action étant sujette à se prolonger et à s'étendre au-delà des limites voulues, on ne doit l'appliquer qu'avec précaution pour cautériser, comme on l'a proposé, les plaies venimeuses (morsures de chiens enragés, de vipères, etc.), les piqûres faites en disséquant, des trajets fistuleux (J. *Higginbottom*. voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XXVI, 95), des chancres superficiels, certaines éruptions cutanées, etc.; dans ces derniers cas même, et plus encore lorsqu'on l'emploie comme simple styptique, on l'étend communément dans plusieurs fois son poids, soit d'eau (*esprit de soufre* ou *de vitriol* des anciens : Schulz en imbibait du papier brouillard qu'il appliquait sur l'ouverture des vaisseaux), soit d'alcool (*eau de Rabel*). Il doit être plus affaibli encore pour appliquer sur les ulcères scorbutiques, cancéreux, ou même vénériens (C. Jæger, 1789), et surtout prescrit en colutoire, en gargarisme (associé au miel, au rob de sureau, etc.), comme on l'a fait dans des cas d'angine gangreneuse ou couenneuse (Chomel, 1749, Van Swieten); d'aphthes (Rivière, Hahnemann, Sauvages); de cancer aqueux de la lèvre inférieure (Brunemann, 1774); de gale où il a été proposé par Helmich, B. Buechner (1762), Baldinger, Hahnemann, et plus récemment par Bagneries (*Journ. de pharm.*, I, 382 : 1 gros 1/2 d'acide pour 6 onces d'eau), A. Bry (*Journ. gén. de méd.*, XLV, 370 : voy. aussi les *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XX, 336 ; et le *Dict. des sc. méd.*, XVII, 210, où Lentin Sala, etc., sont cités comme ayant employé cet acide contre la gale); enfin de dartres rebelles (M. Alibert), de maladies cutanées analogues à la lèpre (Smyth, 1784), etc.

A l'*intérieur*, jamais il ne doit être administré que très-affaibli, c'est-à-dire à la dose de quelques gouttes seulement dans une potion; ou, sous forme de *limonade* dite *minérale*, à celle d'1/2 gros à un gros au plus par pinte de liquide bien édulcoré, dose quelquefois laissée à l'arbitraire des pharmaciens, avec ces mots *ad gratam aciditatem*. La dose de deux gros par pinte pourrait à peine être supportée par cuillerée; l'auteur du *Rapport sur le curage des égouts Amelot*, a donc fait erreur en l'indiquant (p. 135) comme usitée dans les hôpitaux : c'est de l'eau de Rabel, plus employée sous cette forme que l'acide sulfurique, qu'il aura voulu parler sans doute.

Un certain comte de Bolo recommanda en 1781, pour prévenir la corruption de l'eau embarquée sur les navires, d'y ajouter une teinture colorée en rouge dont l'acide sulfurique était la base. A son exemple

Faxe, cité par J.-F. Gmelin, a préconisé cet acide même, à la dose de 4 gouttes seulement par conge d'eau. Lapeyre y ajoutait de la chaux éteinte, qui devait en annuler l'effet. Lowitz (1790) fit voir qu'au moyen de cet acide et du charbon, on pouvait rendre à l'eau corrompue toute sa pureté. Enfin Quatremère Disjonval a proposé de substituer à la boisson vinaigrée des soldats, la solution d'une once de crème de tartre et d'autant d'acide sulfurique dans 90 livres d'eau, conseil approuvé par Thouret, qui, dans son rapport sur ce sujet, regarde la légère astringence de ce liquide, où la crème de tartre est décomposée, comme propre à modérer la sueur.

D'un autre côté, divers inconvéniens ont été attribués à l'abus de cet acide (voy. la Dissertation de Windorf, 1793). Le moindre serait d'agacer les dents qu'il blanchit, mais attaque à la longue; mais de plus il est difficilement supporté par beaucoup de malades auxquels il *pince* l'estomac, cause de la cardialgie et même des vomissemens. Le fœtus encore dans le sein de sa mère (C.-F. Garmann, *Aceti et acidorum usus nimius fœti noxius*: *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 2, 1671, p. 233), et même, d'après deux observations de O.-W. Bartley, consignées dans le *London medical Repository*, d'octobre 1815 (voy. *Bibl. méd.*, LIV, 416), non confirmées, il est vrai, par la pratique du rédacteur de ce journal, les enfans à la mamelle semblent en ressentir une fâcheuse influence. Du reste Sydenham le regardait comme contre-indiqué dans les maladies dont la crise doit se faire par les selles. D'autres conseillent de s'en abstenir quand la respiration n'est pas libre, que les premières voies sont embarrassées, qu'il existe de la toux, de la diarrhée (Tissot, Ofterdinger, etc., cités par J.-F. Gmelin). Rivière, qui en reconnaissait l'utilité dans les fièvres putrides, dit qu'il n'en est pas de même dans la pleurésie, la fluxion de poitrine, l'hémoptysie, la phthisie, l'inflammation de l'estomac, la dysenterie, l'hématurie, etc. (Geoffroy, *Mat. méd.*). On recommande avec raison de ne l'associer ni aux terres ni aux alcalis qui le neutralisent, ni aux acétates et à la plupart des sels qu'il décompose, ni au lait qu'il coagule, etc. Mellin veut même que pour le donner aux enfans à la mamelle, on remplace par du petit-lait l'usage du lait maternel.

Administré soit en potion, soit comme limonade, l'acide sulfurique a été particulièrement vanté comme *rafraîchissant, anti-septique, astringent*, dans le traitement des *fièvres ardentes* de mauvais caractère, les *flux passifs* et les *hémorrhagies*. Suivant le docteur Caspari (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VI, 142), qui n'allègue qu'une seule observation peu probante, il jouirait aussi d'une action stimulante sur les systèmes vasculaire et nerveux. Enfin M. Brülh Cramer

a reconnu que, donné à des ivrognes, pendant 15 jours ou 3 semaines dans une décoction amère, il leur ôte le goût des liqueurs alcooliques; fait confirmé par le docteur Roth (*ibid.*, 1824, p. 162), et par trois observations de W. Brinckle dans lesquelles même cet acide (un gros par litre, par verrées toutes les heures ou deux heures), fut donné sans amers (*Nouv. bibl. méd.*, 1829, I, 118).

L'usage interne de l'acide sulfurique affaibli a été recommandé, selon l'*Apparatus medicaminum* de J.-F. Gmelin (I, 32 et suiv.), dont ce qui suit est principalement extrait, et où l'on trouve des indications d'ouvrages là où le défaut d'espace nous force à nous borner à des noms et des dates :

1° Comme *anti-septique* ou *anti-putride*, quelquefois associé alors au quinquina, dans les *fièvres aiguës*, surtout *putrides* et *malignes* (Siglicius, 1616, Ettmuller, Rivière), notamment celles qui sont *épidémiques* (Hirschel, 1772, Mellin) et *contagieuses* (Minderer, 1634), la *peste* même (Crato a Krafthein, G. Pithopæus, Minderer, Diemerbroeck); dans *des fièvres* avec *coma* (Sydenham), *flux de ventre* (Dussausoy, 1788) ou *pétéchies* (Sydenham, Monro); dans la *scarlatine et la rougeole malignes* (Mellin), la *variole* confluente et même noire (Sydenham).

2° Comme *astringent*, souvent mélangé au cachou, au kino, etc., dans les *hémorrhagies* par faiblesse, et qui n'ont pas remplacé un autre flux sanguin, savoir : l'*hémoptysie* (joint au laudanum; Crell); la *métrorrhagie*, où nous l'avons souvent trouvé efficace et où il a été vanté par Crell, Aaskow, etc., surtout chez les femmes enceintes; l'*hématémèse* et l'*hématurie* (Lœfler); les *hémorrhagies scorbutiques* (Fowler). Bloch le recommande même, joint à l'opium, dans la *phthisie* par atonie des poumons, où Quarin l'a donné sans avantage; et M. Gillespie (*Revue méd.*, 1834, I, 109) l'a employé avec succès dans une fièvre hectique de suppuration, avec sueurs nocturnes.

3° Comme *rafraîchissant*, pour tempérer la fièvre et la soif; il l'emporte sur tous les autres acides, dans les *fièvres inflammatoires*, les *fièvres ardentes* et la *péripneumonie*, selon Tissot; la *variole bénigne* (Tissot, Sydenham), etc.

4° Il paraît aussi avoir été quelquefois utile dans certaines *maladies spasmodiques* (Mellin) : le *hoquet* (Duncan : un gros d'*esprit de vitriol* contre 4 onces d'eau; par cuillerées) où le docteur Gola (*Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 363; *Archiv. de méd.*, IV, 614; 1824) l'a employé aussi avec succès dans un cas qui datait de treize mois (acide, 1 gros; eau, 1 livre : par cuillerées de 3 en 3 heures); les *calculs* (B. Hartmann); la *goutte* (Crato); la *phthisie pituiteuse* (Windorf); l'*asthme* et l'*hydropisie* (Rivière). On l'a

aussi indiqué (quelques gouttes d'*esprit de soufre* ou *de vitriol* dans un verre d'eau) comme plus efficace que l'opium pour remédier aux vomissemens produits par l'émétique (*Bibl. choisie* de Planque, VI, 236, éd. in-12). Il figure dans une potion contre les fièvres d'accès (1 scrupule d'*esprit de soufre* dans 7 onces de liquide) inscrite dans la *Matière médicale* de Geoffroy. Tout nouvellement enfin, et cette dernière application nous semble surtout devoir fixer l'attention des praticiens, l'acide sulfurique a été signalé par M. A. Gendrin comme le principe vraiment actif de l'alun, vanté depuis quelque temps dans le traitement de la *colique de plomb*, et dont lui-même avait déjà constaté l'efficacité (*Trans. méd.*, VII, 60). A la dose d'un gros à 1 gros 1/2 pour deux pintes d'eau édulcorée, données dans les 24 heures, à une certaine distance des repas, cet acide lui a paru agir comme vraiment *spécifique* dans cette cruelle maladie, où ses bons effets se font immédiatement sentir. Cette limonade peut être employée aussi comme préservatif par les ouvriers qui travaillent le plomb : elle produit de la diurèse ne détermine ni diarrhée ni vomissement, paraît plutôt augmenter un peu l'appétit. Voy. p. 110 et 154 de l'*Essai sur la paralysie de plomb ou saturnine* de M. L. Tanquerel des Planches (Paris, 1834, in 4°) 2 faits à l'appui, par MM. Dalmas et Récamier, et, p. 164, un 3 où ce remède a échoué.

Buechner (B.). *Diss. de usu interno olei vitrioli diluti in nonnullis scabiei speciebus.* Halæ, 1762, in-4. — Hartmann (B). *Progr. de acidi vitriolici virtute calculum pellente.* Francf., 1780. — Windorf. *De acidi vitrioli in morborum medeld usu et abusu.* Erford, 1793, in-4. — Hermann (E.-L.). *De acidi sulphurici in morbis curandis usu.* Leipzig, 1824, in-4.

Acide hydrosulfurique. Cet acide, ordinairement gazeux, incolore, d'une saveur et d'une fétidité insupportables, comparables à celle des œufs pourris, qui en effet lui doivent leur odeur, a été découvert par Schèele et nommé par lui *gaz hydrogène sulfuré*, étudié ensuite par Berthollet, qui déjà en avait reconnu le caractère acide ; puis par Chaussier, Dupuytren, Davy, Gay-Lussac et Thénard, etc. ; c'est de tous les gaz le plus délétère. Il est formé d'un volume de gaz hydrogène égal au sien, et, en poids, de 100 de soufre et 6,13 d'hydrogène. Liquéfiable à une haute pression, jointe à une basse température, il se dissout dans le tiers de son volume d'eau, à laquelle il communique la plupart de ses propriétés, mais qu'il trouble en déposant un peu de soufre ; est plus soluble dans l'alcool (de Saussure), et soluble aussi dans l'éther (Higgins). L'air est sans action sur lui, mais il est décomposé par les acides oxygénés concentrés, l'iode, le chlore, le potassium, et, partiellement, par la chaleur ; il éteint les corps en ignition, est susceptible de brûler avec une flamme bleuâtre, et d'être absorbé en grande quantité (55 volumes) par le charbon. Enfin il s'unit aux bases salifiables avec lesquelles il forme des *hydrosulfates* (voy. p. 481) plus employés que lui en médecine, à

l'état impur du moins, et qui lui doivent leurs principales vertus.

Le gaz acide hydrosulfurique se dégage fréquemment des substances organiques en décomposition, des eaux minérales, dites sulfureuses (Barèges, Plombières, Enghien, etc.), qui le contiennent à l'état d'hydrosulfates, des solutions du *foie de soufre* des anciens (d'où le nom de *gaz hépatique* qu'il portait jadis); il existe à l'état libre, joint à l'acide carbonique, dans plusieurs autres eaux minérales, celles d'Aix-la-Chapelle par exemple; fait partie de l'air des fosses d'aisances, etc. Pour l'avoir à l'état de pureté, on traite soit du sulfure d'antimoine par de l'acide hydrochlorique, soit, ce qui est préférable, du sulfure de fer par le double de son poids d'acide sulfurique à 18 degrés seulement. Si, au moyen d'un appareil de Woulf, on le fait passer dans de l'eau distillée, maintenue à une basse température, on obtient l'*acide hydrosulfurique liquide* (*eau hydrosulfurée* ou *hydrosulfureuse* de quelques auteurs), plus usitée que le gaz, et d'une saveur moins désagréable. Ce liquide rougit faiblement les couleurs bleues végétales, les détruit ensuite ainsi que la plupart des couleurs; il est décomposé par le chlore et les chlorures d'oxydes, par l'acide sulfureux et par l'iode, substances qui ne peuvent par conséquent lui être associées pour l'usage médicinal, non plus que les dissolutions métalliques, qu'il décompose à son tour soit en les précipitant à l'état de sulfure, de couleurs variées, ce qui en fait un bon réactif chimique, soit même en les réduisant complétement.

Sous forme de gaz, l'acide hydrosulfurique est un poison des plus redoutables pour l'homme et pour les animaux, et qui, lorsqu'il ne tue pas, laisse comme suite des accidens qu'il a produits une forte et durable prostration. Il résulte, en effet, des expériences de Chaussier (*Annuaire de la soc. de méd. du départ. de l'Eure*, 1807, p. 208) et de Nysten, pleinement confirmées par celles de M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 479) et de plusieurs autres, que, plongés dans ce gaz pur, tous les animaux y périssent en quelques secondes, phénomène dû non à une simple asphyxie, mais, d'après les recherches de S.-D. Broughton (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XXVII, 123; voyez aussi la Bibliographie de notre article *Oxygène*), à l'action délétère qu'il exerce sur le cerveau, où il est bientôt porté par le torrent circulatoire; que l'action en est d'autant plus énergique que l'animal est moins volumineux; qu'ainsi 1/1500 de ce gaz dans l'air atmosphérique suffit, comme l'ont vu MM. Thénard et Dupuytren, pour tuer un oiseau, 1/800 pour tuer un chien, 1/250 pour tuer un cheval; qu'injecté assez abondamment dans les veines, les plèvres, le tissu cellulaire, le rectum, il produit aussi la mort, quoique d'une manière moins soudaine; que plusieurs espèces d'animaux périssent lorsqu'on plonge

dans ce gaz leur corps seulement, ou même un seul de leurs membres. Dans tous ces cas, l'acide hydrosulfurique, absorbé sans subir de décomposition, détermine une faiblesse générale, une altération profonde dans la texture des organes, le système nerveux en particulier, et probablement dans la composition du sang : le sang et les viscères qu'il imprègne sont noirs; les muscles sans contractilité (Broughton dit ce gaz sans action sur les muscles de la vie organique); toutes les parties molles, fétides, faciles à putréfier.

Chez l'homme, le gaz acide hydrosulfurique semble agir avec un peu moins de violence. M. Parent Duchâtelet (*Mém. sur le curage des égouts Amelot*, etc., p. 145), qui du reste cite des faits tendant à prouver qu'on en a peut-être exagéré le degré de nocuité pour les animaux même, a vu des ouvriers n'être pas incommodés d'un air qui en contenait un pour cent; lui-même a respiré de l'air dont ce gaz formait les trois centièmes. On sait d'ailleurs que, dissous dans l'eau, et surtout combiné aux bases salifiables, l'acide hydrosulfurique est facilement supporté par l'homme soit en boisson, soit en bains, comme le prouve l'usage si fréquent des eaux minérales dites hydrosulfurées, surtout celles qu'on prépare avec les sulfures alcalins décomposés par un acide, qui paraissent lui devoir leur principale activité, mais semblent agir plutôt comme tonique ou stimulant que comme débilitant : ces bains toutefois peuvent aussi avoir leurs dangers si on y reste trop long-temps, si le gaz qui s'en dégage est trop abondant, ou qu'il se répande dans un trop petit espace. M. Parent Duchâtelet rapporte (*ibid.*, p. 149 et 151) plusieurs exemples d'accidens produits par ce gaz, signale les phénomènes particuliers qui en caractérisent l'action, et le genre de mort assez doux qu'il produit. Nysten, d'après Hallé (*Bibl. méd.*, VI, 195 et 342; VII, 297), attribue à ce gaz les accidens éprouvés en 1803 par les ouvriers d'une mine de charbon de terre près de Valenciennes, et M. Prunelle ceux qu'il a observés à bord de deux vaisseaux (*Journ. gén. de méd.*, XV, 39). Les moyens de traitement les plus efficaces dans ces cas sont l'exposition au grand air, les aspersions d'eau froide sur tout le corps, qu'on frictionne fortement, l'introduction de l'air dans les poumons (le meilleur de tous, suivant M. Broughton), l'inspiration ménagée du chlore ou, mieux, d'un flacon de chlorure de chaux solide, l'ingestion d'eau chargée par verrées de 20 à 30 gouttes de chlore, ou de moitié moins de chlorure de soude, etc.

Les applications médicinales de l'acide hydrosulfurique liquide n'ont guère été distinguées jusqu'ici de celles des *hydrosulfates*, et surtout des sulfures liquides ou *hydrosulfates sulfurés* (voy. plus loin p. 479), et semblent en effet se confondre avec elles; cependant C. Renault

connaît qu'il peut être utile contre l'*empoisonnement* par l'acide arsénieux, si celui-ci a été donné dissous, et qu'on puisse l'administrer immédiatement, et W. Forbes l'a employé dans quelques *affections de l'estomac* (*Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XVII, 188), etc. Celles de l'acide gazeux, au contraire, en sont fort différentes, s'il est vrai que ce gaz soit essentiellement débilitant (Nysten). Comme tel, il a été recommandé pour calmer l'irritabilité exagérée qui suit parfois certaines affections *pulmonaires*. Niemann, qui l'a employé une fois avec succès dans ce but, faisait respirer avec précaution à son malade le gaz exhalé d'un mélange d'acide sulfurique avec un gros de sulfure de potasse. On a conseillé aussi, dans les cas de *phthisie pulmonaire*, de mettre dans le lit des malades un flacon ouvert contenant un mélange d'une demi-once de sulfure de chaux avec deux gros d'acide hydrochlorique. Enfin il a été administré, infructueusement il est vrai, d'après le conseil de Nysten, dans un cas de *rage confirmée* (*Revue méd.*, 1831, III, 393). A part ces essais bien peu nombreux, et que l'extrême activité de ce corps n'engage guère à multiplier, nous ne pensons pas qu'il ait été donné dégagé de toute combinaison, quoique K. Sprengel (*Hist. de la méd.*, trad. de M. Jourdan, VI, 423) cite J. Rollo comme ayant employé le premier l'hydrogène sulfuré contre le *diabetès*, et dise que plus tard il a été opposé avec le même succès à la *dysenterie*. Au reste, c'est à ce gaz que, strictement, devrait être rapportée une part de l'action des sources thermales dites sulfureuses, celle qui résulte des vapeurs qu'elles exhalent, ainsi que les vertus de certaines étuves de même nature. Quant à l'efficacité qu'on avait attribuée vaguement aux *vapeurs sulfureuses* contre le choléra épidémique, elle se trouve démentie, à les considérer comme gaz acide sulfureux, par les faits observés à l'hôpital St-Louis (voyez *acide sulfureux*, p. 456); et, si on les considère comme gaz acide hydrosulfurique, par cette remarque du docteur Trompeo qu'à Bade, en Souabe, la maladie a fait plus de ravages aux environs des eaux minérales que dans les autres parties de la ville (Trolliet, Polinière et Bottex, *Rapp. sur le choléra morbus de Paris*, etc., p. 138, mai 1832).

V. Sulfures. On les divisait naguère en *sulfures non métalliques*, *sulfures métalliques* et *sulfures alcalins* ou *terreux*. Les premiers, tels que les *sulfures de carbone*, *de chlore*, *d'iode*, *de phosphore*, sont tous des produits de l'art : nous y reviendrons dans un instant. Les seconds, ceux *d'antimoine*, de *fer*, de *mercure*, de *plomb*, etc. (voy. ces mots), tous très-répandus dans la nature, solides, cassans, inodores et insolubles, ont été traités à l'article de chacun des métaux qui en sont la base, leurs vertus médicinales, peu énergiques d'ail-

leurs, devant être rapportées en général plutôt au métal qu'au soufre. Quant aux troisièmes, nommés jadis *foies de soufre*, les recherches de MM. Vauquelin, Gay Lussac et surtout Berzelius (*Ann. de phys. et de chim.*, XX, 34, 113, 225 : voy. aussi dans les *Annales des mines* de 1822 un mémoire de M. Berthier), ont, il est vrai, démontré qu'ils ne diffèrent pas chimiquement des seconds, puisqu'il n'existe point de *sulfures d'oxydes*, et que le soufre, lorsqu'on le fond avec les terres et les alcalis, ne s'y combine qu'après les avoir réduits, partiellement du moins, à l'état de métal; mais ces sulfures n'en restent pas moins fort distincts, médicalement parlant, soit par leur grande énergie, soit parce que l'action thérapeutique qu'ils exercent appartient évidemment au soufre, dont souvent d'ailleurs ils contiennent un excès, bien plus qu'à la base; ils s'en distinguent encore par leur saveur détestable, l'odeur fétide qu'ils répandent à l'air humide, leur grande altérabilité, leur action sur l'eau qu'ils décomposent et avec laquelle ils forment des liquides colorés nommés jadis *hépars liquides, foies de soufre liquide, sulfures hydrogénés, hydrosulfures*, et plus exactement *hydrosulfates sulfatés* et quelquefois *hydrosulfurés* ou *hyposulfités*. Les proportions de leurs composans sont rarement fixes, ce qui, en médecine, doit lever bien des scrupules sur l'exactitude des dénominations par lesquelles on les désigne, et dont les plus connues seront, pour long-temps encore, les meilleures : nous en parlerons après les sulfures non métalliques.

Sulfures non métalliques. Les trois suivans sont seuls usités.

1. *Sulfure de carbone*. Nous en avons traité à l'article *Carbone* (II, 101) sous le nom de *carbure de soufre* ou *soufre carburé*.

2. *Sulfure de chlore* ou *chlorure de soufre*. Ce composé a été découvert, en 1804, par Thomson. On l'obtient en faisant arriver du chlore desséché dans une petite éprouvette contenant des fragmens de soufre. Il est d'un rouge orangé brun ; son odeur est analogue à celle des algues marines, mais plus piquante ; il est très-volatil, répand des fumées blanches à l'air qui le décompose, se combine difficilement aux huiles et aux graisses sans décomposition, est susceptible enfin de dissoudre du soufre à l'aide de la chaleur, et de prendre alors la couleur jaune du tan. M. Biett l'a, dit-on, essayé, uni à l'axonge, comme topique énergique dans le traitement de la dartre squameuse lichénoïde et de la teigne nummulaire.

3. *Sulfure d'iode* ou *iodure de soufre*. Nous ajouterons à ce qui en a déjà été dit à l'article *Iode* (III, 626), qu'on l'obtient en faisant fondre ensemble dans une fiole à médecine, 2 parties de soufre et 15 parties d'iode. Le produit est d'un gris noir, rayonné comme le sulfure d'antimoine ; il laisse dégager de l'iode à une chaleur peu

élevée. M. Biett a employé contre le prurigo, à la dose d'un gros par friction, une pommade formée d'une once d'axonge et de 24 à 36 grains de ce sulfure.

4. *Soufre hydrogéné* ou *hydrure de soufre.* Ce liquide, d'apparence huileuse, obtenu par Schèele, examiné par Berthollet (*Ann. de chim*, XXV, 47) et par M. Berzelius, offre, d'après un travail tout récent de M. Thénard (*Journ. de pharm.*, XVIII, 82), une analogie complète par ses propriétés avec l'eau oxygénée (voy. V, 144). Sa composition est très-variable, ainsi que sa consistance. Il est d'un jaune tirant quelquefois au brun verdâtre; il blanchit la langue à la manière de l'eau oxygénée en causant une cuisson vive; décolore assez rapidement la peau qu'il altère, et détruit instantanément la couleur du tournesol. Son odeur est particulière et désagréable. La chaleur ou l'action lente du temps en dégage de l'hydrogène sulfuré et le réduit à l'état de soufre. Le charbon, divers métaux, des oxydes terreux et alcalins, des sulfures, des matières animales et même végétales, celles-ci avec plus de lenteur, l'altèrent également; l'eau et l'alcool ne le dissolvent pas, mais le décomposent peu à peu; l'éther le dissout et dépose bientôt des cristaux de soufre; les acides (l'addition d'un peu d'eau acidulée suffit) lui donnent de la stabilité. On pourrait dans ce dernier état en tenter l'emploi en médecine.

Sulfures dits alcalins et terreux (*foies de soufre* des anciens).

1. *Sulfure de chaux* (*sulphuretum calcis* du Codex), *foie de soufre calcaire*, *sulfure de calcium.* Il existe en petite quantité dans les soudes brutes (Bonté), dans l'éponge calcinée, où peut-être il concourait avec l'iode à la guérison des goîtreux. On peut l'obtenir économiquement en décomposant, à une haute température, du sulfate de chaux par le charbon; mais il est alors sali par un excès de ce dernier corps, et ne peut servir dans cet état qu'à préparer l'acide hydrosulfurique, qu'on en dégage au moyen d'un acide affaibli. Pour l'usage médicinal on doit donc le former directement. A cet effet (d'après le procédé de MM. Henry et Guibourt) on soumet à une forte chaleur un mélange de 8 parties de soufre contre 14 de chaux pulvérisée; le produit, qui n'est que de 19, contient beaucoup de chaux non combinée: il est encore moins sulfuré si c'est de la chaux hydratée qu'on emploie. La plupart des médecins qui ont recommandé ce sulfure, indiquent les écailles d'huîtres au lieu de chaux. Le sulfure de chaux est en masse jaune ou rougeâtre, poreuse, friable, très-peu soluble dans l'eau avec laquelle il donne un *hydrosulfate* nullement sulfuré (*sulfure hydrogéné de chaux* de quelques auteurs).

On a proposé de donner sa dissolution en boisson pour remplacer les eaux hydrosulfurées (2 gros dans 4 onces d'eau, par cuillerée,

étendue dans un liquide approprié), et surtout, à cause de son bas prix, de le substituer aux sulfures de potasse ou de soude pour la préparation des bains dits sulfureux, recommandés jadis par Zwelfer, Ettmuller et Junghen, et dont M. Jadelot a obtenu le même avantage que des bains avec le sulfure de potasse, dans le traitement de la gale; on doit dans ce cas, vu son peu de solubilité, ne jamais l'employer sans addition d'acide (muriatique surtout), qui en dégage abondamment de l'hydrogène sulfuré, moins cependant, comme l'a vu Berthollet, que des sulfures alcalins.

Préparé directement, le *sulfure de chaux liquide* offre une composition différente, et était jadis nommé *hydrosulfure sulfuré de chaux*. Une foule de procédés ont été proposés. Celui de MM. Henry et Guibourt (*Pharmac. raisonnée*, II, 288) consiste à faire bouillir pendant une demi-heure 1 partie de soufre et deux de chaux avec 15 parties d'eau; le produit liquide marque 9 ou 10° au pèse-sel, et il y a un résidu considérable de chaux. Ces auteurs, mettant à profit les observations de Berzelius, qui prouvent que le sulfure de chaux peut atteindre le même degré de saturation que ceux de potasse et de soude, ont aussi proposé de mettre 3,6 de soufre contre 1,5 de chaux, ce qui donne un liquide orangé marquant 20,5, n'offrant qu'une odeur peu marquée d'acide hydrosulfurique, et précipitant du sulfure d'hydrogène liquide par l'addition d'acide hydrochlorique étendu; c'est un mélange d'environ 3 parties de persulfure de calcium contre une partie d'hyposulfite de chaux : aussi le désignent-ils sous le nom de *sulfure de calcium hyposulfité* (*hydrosulfate de chaux hyposulfité* de plusieurs auteurs). Du reste les proportions des deux composans, et le mode de préparation, variable dans chaque pharmacopée pour ce sulfure comme pour les suivans, influent tellement sur les produits, qu'une grande circonspection doit toujours être apportée à l'usage interne de ces composés. M. Jourdan assure (*Pharmac. univ.*, I, 301) que des exemples déplorables ont constaté l'action vénéneuse du sulfure de chaux.

Le sulfure de chaux entre dans la composition de la liqueur probatoire d'Hahnemann; de l'*arcanum Archideti*, liniment vanté contre la goutte (sulfure de chaux liquide, 1 once; huile de genièvre, 2 gros; huile animale de Dippel, 10 gouttes); du *lait anti-psorique* de Pierquin, etc. M. Pihorel l'a employé, en 1815, contre la gale, à la dose d'un demi-gros, dont, au moment de s'en servir, on fait une pommade avec quelques gouttes d'huile d'olive (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 231); depuis (*Journ. univ. des sc. méd.*, XII, 121), il a parlé d'un *sulfure de chaux ammoniacé* employé avec succès contre la même affection, et, associé à trois fois son poids d'onguent mer-

curiel, contre la syphilis : il attribue à ce dernier médicament l'avantage de guérir promptement, de mettre à l'abri de la salivation, même employé à la dose d'un gros et demi par jour en frictions aux mains et aux pieds (lavés une heure après avec de l'eau de savon), etc. Hahnemann (J.-F. Gmelin, *Appar. medic.*, I, 164) avait déjà proposé, en 1794, le sulfure de chaux pour combattre la salivation mercurielle. Paping (*Thèse*, 1796) a rapporté cinq observations à l'appui. Cullerier, oncle, à l'occasion d'une *Note*, lue en l'an x, par Telleguen, à la Société de médecine de Paris, et dans laquelle il proposait d'administrer dans ces mêmes cas 1 à 3 scrupules de sulfure de chaux (fait avec parties égales de soufre et d'écailles d'huîtres) qu'on délaie dans de l'eau, et après l'ingestion duquel on administre immédiatement un acide, a entrepris quelques expériences et réfuté les observations de Paping (*Journ. gén. de méd.*, XIX, 241); le sulfure de chaux ne lui a paru ni utile, ni préférable au soufre, lui-même d'une faible efficacité; il l'accuse de produire souvent une épigastralgie vive, des vomissemens sanguinolens, la fièvre, etc., inconvéniens que lui a présentés à un degré moindre le *sulfure de magnésie*, qu'il a aussi expérimenté (18 à 36 grains), mais qui du reste ne lui a pas semblé plus avantageux.

C.-L. Hoffmann, Selle, Stoll, etc., ont vanté l'emploi du sulfure de chaux contre le goître et les scrofules; d'autres paraissent l'avoir donné avec succès dans l'asthme (*Bull. de la soc. de la fac.*, V, 135); mais c'est surtout contre la phthisie qu'il a été singulièrement préconisé par J.-J. Busch, qui l'obtenait en calcinant une partie de soufre avec deux d'écailles d'huîtres (*Rech. sur la nat. et le trait. de la phthisie pulmonaire.* Strasb., 1800, in-8°; et, *Ueber die natur und Beilart den Lungensucht.* Strasb., 1806, in-8°). Ce médecin, qui dans la première période de la phthisie employait avec succès l'aconit, assure avoir retiré les plus grands avantages du sulfure de chaux dans la phthisie scrofuleuse confirmée; il conjure ses lecteurs, au nom de l'humanité, d'expérimenter ce remède, qu'il regarde comme moins irritant que le soufre, qui d'ailleurs lui a aussi réussi. Il le donnait de deux en deux heures par doses de 10 grains, ou en moindre quantité lorsqu'il irrite, et le remplaçait, dans les cas d'hémoptysie, par une eau hydrosulfurée dont il rapporte la formule. Le professeur Bang de Copenhague (*Bibl. des médecins de Copenhague*, 1823, 2° cahier. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., I, 213) dit avoir arrêté en 8 jours une phthisie commençante, par 3 à 6 grains de sulfure de chaux, donnés trois fois par jour.

2. *Sulfure de magnésie.* MM. Henry et Guibourt, qui le nomment *sulfure de magnésium*, proposent, pour l'obtenir, de décomposer

à une haute température 3 parties de sulfate de magnésie sec par 1 partie de noir de fumée. Nous venons de dire qu'il avait été essayé contre la salivation mercurielle par Cullerier, oncle.

3. *Sulfure de potasse, foie de soufre* proprement dit, *foie de soufre préparé par la voie sèche, sulfure de potassium sulfaté* de Henry et Guibourt, *sulfure de potassium* de quelques auteurs. C'est de tous les sulfures alcalins ou terreux le plus employé en médecine. On l'obtient assez pur, d'après la formule de Henry et Guibourt, en faisant chauffer, dans un matras placé sur un bain de sable, 40 parties de soufre sublimé avec 69 parties de carbonate de potasse pur et sec, jusqu'à ce que le mélange soit en fonte tranquille. Le produit solide, d'une couleur rouge analogue à celle du foie des animaux, est un mélange d'environ 65,4 de sulfure de potassium et de 21,6 de sulfate de potasse (Berzélius) : c'est lui qu'on doit choisir pour l'usage intérieur. Mais celui qui est destiné aux bains, et en général à l'usage externe, se prépare avec la potasse perlasse du commerce, et, vu les sels étrangers qu'elle contient, moitié son poids de soufre : il est de couleur verte, due à un peu de sulfure de fer provenant des marmites de fonte dans lesquelles on le fait. Du reste, rien de plus varié dans les divers ouvrages de pharmacologie que la formule de ce composé, pourtant assez simple (voyez Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 319).

Le sulfure de potasse offre une saveur détestable qui en fait un des médicamens les plus répugnans. Exposé à l'air, il en attire l'humidité, répand une odeur infecte, passe à l'état de sulfite sulfuré, ou hyposulfite, et devient d'un blanc grisâtre : on doit donc, dès qu'il est obtenu, le renfermer, comme, au reste, tous les autres sulfures alcalins et terreux, dans des vases hermétiquement fermés. Il se dissout dans l'alcool, et forme ainsi une solution rouge saturée, nommée jadis *tinctura sulphuris*, *solutio hepatis sulfuris spirituosa*, et recommandée comme sudorifique, à la dose de 40 à 60 gouttes, contre les maladies rhumatismales, goutteuses, cutanées chroniques, et même dans les affections de poitrine, où l'efficacité en est plus contestable. Exposée à l'air, cette *teinture de soufre*, encore admise dans plusieurs pharmacopées, se trouble et dépose du soufre ; les acides la rendent laiteuse et en dégagent de l'hydrogène sulfuré. Il en est de même de la dissolution aqueuse du sulfure de potasse, souvent désignée par le nom d'*hydrosulfure de potasse*, laquelle est rouge ou jaunâtre, contient souvent un excès de soufre, mais peut, lorsque le sulfure a été bien préparé, être considérée ou comme simple solution aqueuse de sulfure de potassium et de sulfate de potasse, ou comme de l'hydrosulfate de potasse mêlé de sulfate.

On obtient directement un *sulfure de potasse liquide* beaucoup

plus *sulfuré*, nommé jadis *foie de soufre liquide, sulfure hydrogéné de potasse, hydrosulfate sulfuré de potasse, hydrosulfate persulfuré de potasse*, en faisant fondre au bain-marie 2 parties de soufre sublimé dans 6 parties de potasse liquide à 35° : le liquide qui en résulte marque 39° au pèse-sel et contient moitié de son poids de foie de soufre ; c'est réellement un *sulfure de potassium liquide hyposulfité* (Henry et Guibourt, *Pharmac. raisonnée*, II, 292).

Le sulfure de potasse est employé à l'extérieur, uni aux huiles et aux graisses sous forme de pommades, préférées par Desbois de Rochefort aux solutions aqueuses ; on s'en sert pour l'imitation des *eaux minérales*, dites *hydrosulfureuses*, celles de Barèges surtout, usitées en bains et en boisson. Pour ces dernières, on l'associait naguère au carbonate de soude et à quelques autres sels (voyez la *Pharm. univ.* de M. Jourdan, I, 40); mais aujourd'hui, mieux éclairé sur la composition des eaux minérales naturelles, on le remplace par l'hydrosulfate de soude pur. Quelques grains de ce sulfure par pinte d'eau, donnent une *eau hydrosulfurée* qui peut être prise sans danger à la dose d'une à deux pintes. Pour les *bains*, on en dissout 3, 4, 6 onces même dans une livre d'eau qu'on étend ensuite dans l'eau du bain, et quelquefois on ajoute un peu d'acide sulfurique ou hydrochlorique, ayant alors le soin de couvrir la baignoire, le gaz hydrogène sulfuré qui s'en dégage pouvant causer des accidens. En *lotions*, on emploie la solution concentrée, c'est-à-dire contenant de 1/8 à 1/12 de ce sulfure, qu'on étend ensuite plus ou moins suivant le besoin, et à laquelle on peut ajouter aussi un acide (M. Dupuytren fait usage d'une solution composée de 1,000 parties d'eau, 96 de sulfure de potasse et 4 d'acide sulfurique concentré, ajoutant quelquefois de la gélatine ; M. Alibert met dans 4 onces d'eau chaude 1 once d'un liquide contenant 1 à 2 onces de sulfure de potasse par livre d'eau, et autant d'un autre liquide formé d'une à deux onces d'acide chlorique contre une livre d'eau, etc.); d'autres ajoutent à ces solutions, employées comme résolutif, du sel marin, de la soude, des aromates (*Formul. de Sainte-Marie*).

A l'exemple de T. Willis, qui, dès 1674, avait préconisé, dans l'asthme et autres affections pulmonaires, même les plus graves, un *sirop de soufre* (*Syrupus diesulphuris*, *Arcanum bechicum Willisii*), préparé avec le vin des Canaries, le sucre et le sulfure de potasse, Chaussier a naguère recommandé, contre les affections catarrhales chroniques, et, chez les enfans, dans les embarras muqueux des poumons, ou même le croup, un sirop formé de 2 gros de sulfure de potasse, 8 onces d'eau distillée de fenouil et 15 onces de sucre : ce sirop, qui contient par once six grains de sulfure, est peu désagréable. Une

autre formule, extemporanée, a été proposée par MM. Planche et Boullay; enfin M. Baget conseillait d'associer ce sulfure au beurre de cacao, à l'huile d'amandes douces et au sucre, dans la vue de masquer son odeur et sa causticité (*Bull. de la soc. de la fac. de méd.*, février 1813, p. 287); mais, suivant la remarque de M. Deyeux, on obtient ainsi une sorte de savon, dont sans doute les propriétés médicinales ne sont plus celles du sulfure de potasse.

Bucholz, dans sa dissertation sur les *savons minéraux* (*Jenæ* 1763, in-4°), parle d'un *sapo veneris*, diurétique et anti-hydropique, d'un *sapo lunæ*, diurétique, purgatif, emménagogue et anti-vermineux, enfin d'un *sapo solaris*, doué d'une vertu résolutive et relâchante, utile surtout aux goutteux, qu'il formait en traitant par la lessive caustique et réduisant en savon, à l'aide de l'huile de pavot blanc, le produit de la fusion du sulfure de potasse avec le dixième de son poids de cuivre, d'argent ou d'or. Une autre espèce de *savon* (*Hepar sulphuris ceratum*), composé de cire blanche et d'une solution de sulfure de potasse, a été recommandée, en 1786, par Singer contre les poisons arsénicaux et mercuriaux (J.-F. Gmelin, *l. c.*, I, 166). Déjà Navier, et à son exemple divers autres médecins, regardaient les sulfures, et notamment la solution aqueuse du produit de la fusion du soufre, du sel de tartre et de la limaille de fer (*sulfure de potasse martial*, de la pharmacopée de Ferrare : en pilules, par 3 ou 4 grains; en solution, 24 grains pour 10 onces d'eau, donnée par cuillerée), comme un bon antidote du sublimé, de l'acide arsénieux, des sels de cuivre et des préparations de plomb, croyance repoussée par les expériences de C. Renault, et surtout de M. Orfila, etc., et toutefois corroborée d'un nouveau fait (*Magasin méd. de Londres*, juin 1820) dans lequel le sulfure de potasse a paru concourir, avec l'albumine, à dissiper les accidens produits par le sublimé corrosif.

Quoi qu'il en soit, le sulfure de potasse est lui-même un poison corrosif des plus énergiques. A petite dose même (2 à 8 grains), il ne doit jamais être donné seul à l'intérieur; communément on l'administre en solution dans l'eau ou en sirop; quelquefois on l'associe à des extraits amers, dits fondans ou apéritifs (Desbois de Rochefort). D'après les expériences de M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 177), quelques gros de ce sulfure, donnés à des chiens, peuvent déterminer en peu d'heures l'inflammation, l'ulcération des voies digestives et la mort. Vingt grains, injectés dans la jugulaire, font périr ces animaux. Un gros et demi, placé dans le tissu cellulaire de la cuisse, produit le même résultat : dans tous ces cas, outre les phénomènes d'inflammation locale, le poison paraît agir sur le système nerveux. Trois exemples d'empoisonnemens chez l'homme, produits par ce sul-

fure ou celui de soude, et dus tous trois à des méprises (du sulfure de soude ayant été donné pour du sulfate de soude, ou des solutions préparées pour bain ayant été avalées comme eau de Barèges simple), ont été observés depuis peu d'années ; les deux premiers sont dus à feu Chantourelle (1/2 once de sulfure de soude dans l'un, 4 onces de solution de sulfure de potasse dans l'autre : voyez *Journ. gén. de méd.*, LXVI, 346, et CII, 187, ainsi que notre *Rapport*, de concert avec M. Piorry, *ibid.* LXVI, 370); le troisième à M. Lafranque (solution contenant 2 onces de foie de soufre) : le second empoisonnement seul a été mortel, des vomissemens spontanés ayant dans les autres cas sauvé les malades. Si l'estomac contient des acides en assez grande abondance, le sulfure s'y décompose, du soufre est précipité, et les gaz qui se dégagent peuvent, suivant Chantourelle, asphyxier le malade, fait révoqué en doute par M. Orfila, qui attribue la mort à l'action immédiate du poison sur l'estomac, ou à son action médiate sur le système nerveux. Le traitement consiste, d'abord dans l'emploi des boissons adoucissantes, données assez abondamment pour faire vomir, et ensuite des anti-phlogistiques : l'eau chlorurée, dont nous avons parlé plus haut (p. 469), est ici de peu de valeur.

L'usage médicinal du sulfure de potasse ne date pas de deux siècles. Pris *à l'intérieur*, à la dose de 6 à 10 grains par jour, en plusieurs fois, dans du miel, du sirop ou un liquide quelconque, ce composé semble agir à la fois par son soufre et son alcali, en qualité de stimulant local ou général ; il accroît la chaleur, la transpiration, augmente les sécrétions muqueuses, les fluidifie, dit-on, quelquefois provoque des nausées, des vomissemens, peut enfin déterminer l'irritation, l'inflammation même de l'estomac (M. Bourgeois, *Journ. gén. de méd.*, juin 1819). Desbois de Rochefort dit qu'il excite la sensibilité, la turgescence sanguine, provoque des hémorrhagies, ne convient que dans les cas d'atonie, d'engorgement lymphatique, pituiteux, etc. On a vanté ses qualités fondantes, résolutives, désobstruantes, surtout dans les cas d'engorgement hépatique. Navier fils le regardait comme un excellent dissolvant de la bile, utile dans les engorgemens abdominaux, affections où F. Hoffmann préconisait les eaux minérales sulfureuses. J.-F. Gmelin le croit rarement indiqué dans les affections du poumon, même pituiteuses, et jamais dans la phthisie; nous avons vu cependant qu'il y avait été préconisé par Th. Willis, Chaussier, etc.; et il l'a été depuis par beaucoup d'autres contre l'asthme humide (Lesage, 4 obs. : *Bibl. méd.*, LIV, 68), le catarrhe chronique, la phthisie muqueuse, enfin, et surtout, contre le croup, dont l'un des concurrens pour le prix proposé en 1807 sur cette maladie, l'annonça comme le spécifique. Dans cette dernière affection il

a été expérimenté avec succès, d'abord par Hallé et Leroux, puis par M. Gallot (*Bibl. méd.*, XXX, 219) qui en a donné jusqu'à 40 grains en un jour, à un enfant de 3 ans ; par MM. Barbier (*Bull. de la soc. de la fac. de méd.*, avril 1811, p. 74 : 5 grains toutes les 2 heures), Seux (*Journ. de méd.* de Leroux, octobre 1813 ; voy. *Bibl. méd.*, XLIII, 87), et par une foule d'autres (voy. *Journ. gén. de méd.*, XLIII, 216, 220; *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XXX, 163, 174, 258, etc., etc.); mais son usage, parfois dangereux, comme l'a observé M. Bourgeois, cité plus haut, est aujourd'hui presque abandonné dans cette maladie, au reste devenue plus rare : M. Blaud (*Nouv. rech. sur la laryngo-trachéite*, p. 518) a d'ailleurs prouvé que ce sulfure n'avait aucune action spécifique contre le croup, n'offrait aucune utilité dans les cas graves, et pouvait seulement provoquer, comme les autres vomitifs, l'expulsion des mucosités.

Ajoutons que l'usage interne du *sulfure de potasse*, en dissolution surtout, et plus encore des eaux minérales sulfureuses naturelles, dont, il est vrai, l'activité est due non au sulfure ou à l'hydrosulfate de potasse, mais à l'hydrosulfate de soude, a été beaucoup recommandé non seulement dans les *affections catarrhales* en général, celles de la vessie en particulier, mais de plus contre les *maladies scrofuleuses*, la *toux sèche* des fébricitans traités par l'arsenic (Girtanner, *Ann. de chim.*, t. XXXIV), la *colique de plomb*, comme curatif et même préservatif (Navier et surtout A. Chevallier et Rayer, *Journ. de chim. méd.*, III, 529, et *Revue méd.*, 1832, I, 291); enfin, comme il a été dit plus haut du sulfure de chaux, contre la *salivation mercurielle* (Hecker : solution d'une once de soufre dans 3 onces de lessive caustique, étendue de 8 parties d'eau d'écorce d'orange, et donnée en boisson et en lavement. Voy. aussi le *Ricettario clinico* de Brera, où le sulfure de potasse est indiqué par demi-grains, plusieurs fois par jour, en bols avec le rob de sureau).

A l'extérieur, les pommades préparées avec le foie de soufre, et plus encore les eaux sulfureuses naturelles ou artificielles (III, 34 et 42), sont d'un emploi journalier et fructueux dans le traitement des *rhumatismes chroniques*, des *engorgemens articulaires*, des *rétractions des membres*, *des paralysies*, celle *de plomb* en particulier (dont ces bains, déjà préconisés par Bonté, forment avec la strychnine, suivant M. L. Tanquerel des Planches, cité plus haut, le meilleur remède), des *fistules*, des *vieux ulcères*, des suites de *plaies* d'armes à feu, des *tumeurs scrofuleuses* et autres qu'il s'agit de stimuler ; enfin, et surtout, contre les *maladies chroniques de la peau* et du *système lymphatique* : la *teigne* (*Bull. des sc. méd.*, III, 271 ; et *Ann. de la soc. de méd. de Montp.*, XX, 336), les *dartres*

(C.-A.-H.-A. Bertrand, *Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 369), la *gale*, etc. Le sulfure de potasse avait déjà été recommandé par Hahnemann (*Bibl. méd.* de Blumenbach, III, 705), par Hufeland, etc., contre cette dernière affection, lorsque M. Jadelot fit connaître le résultat de ses expériences sur 1193 enfans chez qui ce sulfure, donné en boisson (18 grains par pinte), et en bains (d'une heure et quart, à 29°, pris tous les jours : 3 onces et demie à 5 onces pour une baignoire de 150 litres), a présenté une efficacité constante et prompte quelle que fût l'espèce de gale, même dans les cas rebelles, et a paru offrir commodité, propreté et sécurité; les sulfures de soude et même de chaux, lui ont donné depuis, aux mêmes doses, des résultats à peu près semblables (*Bull. de la fac. de méd.*, février 1813; et *Journ. de méd.* de Leroux, octobre 1813; voy. aussi à l'appui *Journ. gén. de méd.*, avril et septembre 1813). Ces résultats sont confirmés aujourd'hui par la pratique de la plupart des médecins. Ajoutons enfin que les bains sulfureux ont été proposés aussi comme pierre de touche, dans les cas douteux, pour distinguer les affections vénériennes, qu'ils aggravent, des affections dartreuses qu'ils améliorent promptement (M. Rullier, cité p. 132 du *Rapport* de M. Parent Duchâtelet *sur le curage des égouts Amelot*, etc., Paris, 1829, in-8°).

4. *Sulfure de soude*, *sulfure de sodium sulfaté* de Henry et Guibourt (*l. c.*, II, 293), *sulfure de sodium* de quelques auteurs. Tout ce que nous avons dit du sulfure de potasse peut être appliqué au sulfure de soude, avec lequel il paraît se confondre sous le point de vue thérapeutique, mais il est beaucoup moins employé. M. Chevallier voudrait que, *par raison et par esprit national*, on lui donnât la préférence en médecine, parce qu'il est moins variable, et que la soude est un produit français. On l'obtient par le même procédé, en combinant 40 parties de soufre avec 53 de carbonate de soude sec, ce qui donne un produit formé d'environ 50 de sulfure de sodium et 16,5 de sulfate de soude. Il est solide, d'un brun foncé, déliquescent, moins soluble, dit-on, dans l'eau que le sulfure de potasse. On peut obtenir directement ce sulfure de soude liquide, nommé successivement *sulfure hydrogéné de soude*, *hydrosulfate sulfuré de soude*, et qui d'après Berzelius est du *sulfure de sodium liquide hyposulfité* (Henry et Guibourt), en substituant dans la préparation du sulfure de potasse liquide (voy. p. 476), une lessive de soude caustique à 37°, à celle de potasse; mais le produit n'est pas aussi saturé, vu la plus grande capacité du sodium. Le sulfure de soude solide est la base du *liniment savonneux* de M. Jadelot (composé de 6 gros de ce sulfure, 4 onces de savon, 8 onces d'huile de pavot et 18 grains d'huile essentielle de thym ou d'anis), que ce savant praticien a recommandé dans le traitement de

la *gale*, par frictions d'une once, comme doué d'une action plus douce que le même liniment préparé avec le sulfure de potasse.

Jadelot (J.-F.-N.). Notice sur le traitement de la gale au moyen des bains sulfureux. Paris, 1813, in-8. — Observ. sur l'usage et l'action des divers sulfures dans le traitement du croup (*Ann. de la soc. de Montp.*, XXV, 388). — Martin (P.). *De kali sulphurato in organismum efficacia experimentis illustrata* (Thèse). Berlin, 1830, in-8.

VI. Sels. Les seuls usités en médecine sont les *hydrosulfates*, nommés jadis *hydrosulfures*, les *hyposulfites* ou *sulfites sulfurés*, les *sulfates* et les *sulfites*.

Hydrosulfates. Les hydrosulfates alcalins et terreux, seuls solubles dans l'eau, et qui paraissent devoir leur action médicamenteuse à l'hydrogène sulfuré (acide hydrosulfurique), ou mieux encore au soufre qui en est la base, sont les seuls aussi dont nous avons à traiter ici, les hydrosulfates dits métalliques ayant été indiqués à l'article des métaux auxquels ils doivent surtout leurs vertus (voy. *Antimoine*, I, 346 et 348). On les a distingués en *bi-hydrosulfates*, que la chaleur décompose et qui n'existent qu'à l'état liquide, et peu concentrés : la préparation en est indiquée dans la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt (II, 294 à 296); en *hydrosulfates* simples, incolores, cristallisables, peu odorans, alcalins, d'une saveur âcre et amère, désagréable, solubles dans l'eau sans altération immédiate, ne déposant point de soufre par l'action des acides; enfin en *hydrosulfates sulfurés*, nommés jadis *sulfures hydrogénés*, auxquels se rapportent soit les solutions aqueuses des sulfures solubles mal préparés, dont nous avons déjà parlé, soit surtout les sulfures liquides obtenus directement (p. 473 et 475). La plupart des hydrosulfates, à l'état pur, sont plus employés comme réactifs chimiques que comme médicamens, nous devons cependant signaler les suivans :

1. *Hydrosulfate d'ammoniaque.* Ce gaz fait souvent partie du gaz des fosses d'aisances connu sous le nom de *plomb*, et est fourni alors par l'eau de la fosse qui, d'après les expériences de M. Thénard, peut en contenir jusqu'à un tiers de son volume. Il a une odeur marquée d'œufs pourris et d'alcali volatil, irrite fortement les yeux, n'éteint pas les corps en combustion. C'est pour les vidangeurs la cause fréquente d'*asphyxies*, quelquefois subites et irrémédiables, dont le traitement se confond avec celui de l'asphyxie due au gaz hydrogène sulfuré (p. 468); M. Orfila en rapporte plusieurs exemples (*Toxic. gén.*, II, 484). Il est sans applications thérapeutiques. Nous en dirons autant du *bi-hydrosulfate d'ammoniaque*, dont pourtant la préparation est décrite dans la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt (II, 296).

2. *Hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque ; sulfuretum ammoniæ hydrogenatum, et hydrosulfuretum ammoniæ* du Codex ; *liqueur fu-*

mante de Boyle (et non de *Libavius* comme on le dit dans le *Dict. des sc. méd.*). Ce liquide (nommé aussi quelquefois, *sulfure hydrogéné d'ammoniaque*, *hydrosulfure d'ammoniaque*, et auquel M. Jourdan rapporte, dans sa Pharmacopée universelle, les préparations désignées dans les auteurs sous les noms de *spiritus salis ammoniaci sulphureus, spiritus fumans Beguini, tinctura sulphuris volatilis, hepar sulphuris volatile, sulphur ammoniacæ*), offre une couleur jaune, une odeur très-fétide; il répand à l'air des fumées abondantes dues à sa grande volatilité et à l'altération que lui fait subir l'eau en vapeur qui brûle son hydrogène et en sépare le soufre; les acides le décomposent; l'eau même le trouble; il ne peut donc être administré que plus ou moins altéré. On l'obtient en distillant à feu nu un mélange de 3 parties de soufre sublimé, 6 parties de chaux hydratée et autant d'hydrochlorate d'ammoniaque, ce qui en donne 3 parties, plus de l'ammoniaque sulfurée et un peu de soufre rouge. Il a été indiqué, à la dose de 12 à 24 gouttes, comme doué d'une action fortement *asthénique*, ce qui la rapprocherait de celle qu'on attribue à l'acide hydrosulfurique. F. Hoffmann l'employait uni à 3 parties d'alcool, sous le nom de *liquor anti-podagricus* (30 à 40 gouttes), comme un puissant *sudorifique*, et, avec addition de camphre, en guise de liniment contre les douleurs de la goutte. Il a été expérimenté avec succès par le docteur Brauw, qui le nomme *hydrosulfure ammoniacal* (*Journ. de Hufeland*, octobre 1817; voy. *Bibl. méd.*, LXII, 101), contre le *catarrhe vésical* (4 à 6 gouttes de deux en deux heures dans de l'eau froide : en tout deux gros).

Rother (C.-D). *Diss. de ammonio hydrothiode.* Halæ, 1801, in-8.

3. *Hydrosulfate de chaux et hydrosulfate de magnésie.* C'est à ces sels, en partie du moins, que l'eau minérale d'Enghien (III, 120) doit sa nature sulfureuse et ses propriétés.

4. *Hydrosulfate de soude.* Ce sel déliquescent, nommé jadis *hydrosulfure de soude*, a été décrit il y a 30 ans par Berthollet et Vauquelin; il est incolore, a une saveur qui lui est propre, se dissout dans l'alcool et dans l'eau sans altération : il existe naturellement dans certaines eaux minérales sulfureuses. Les *Nouvelles recherches* de M. F. Boudet *sur l'eau naturelle de Barèges*, etc. (*Journ. de pharmac.*, XVIII, 57), en éclairant l'histoire de ce sel, ont fait voir 1° qu'il existe un *bi-hydrosulfate de soude* incristallisable qui, lorsqu'on le fait bouillir, perd la moitié de son acide et repasse à l'état d'hydrosulfate de soude cristallisable, tandis que la solution de ce dernier sel n'est pas altérée par la chaleur; 2° que c'est cet hydrosulfate de soude cristallisable, formé d'un atome de base et d'un atome d'acide, qui minéralise la plupart des eaux sulfureuses, celles des Pyrénées en par-

ticulier, comme l'a prouvé M. Anglada, et depuis M. Henry fils; 3° que ce dernier sel peut être avantageusement substitué, dans la matière médicale, aux sulfures de potasse et de soude, soit en solution, soit en sirop, en pommade, etc. La connaissance de ces faits a déjà beaucoup perfectionné l'imitation des eaux minérales sulfureuses, qu'on s'était trop hâté de croire parfaite, et qui, d'abord préparées avec l'hydrogène sulfuré, qui n'existe à l'état libre dans presque aucune, puis avec le sulfure de potasse, que la nature ne nous offre point, ou celui de chaux, qui ne se trouve à l'état d'hydrosulfate que dans un petit nombre, l'avaient été en dernier lieu avec l'hydrogène sulfuré dégagé du sulfure de soude par l'acide hydrochloriq e. Ce sel mérite d'être expérimenté.

5. *Hydrosulfate sulfuré de soude.* Voyez pour ce sel, comme pour les *hydrosulfates sulfurés de chaux et de potasse*, l'article de leurs *sulfures*, p. 472, 475 et 480.

Hyposulfites. Vauquelin, qui les a le premier connus, les nommait *sulfites sulfurés*. M. Gay-Lussac en a déterminé la véritable nature (*Ann. de chim.*, LXXXV, 199). Berthollet, Fourcroy, Thomson (*Syst. de chim.*, trad. de Riffaut, *Suppl.*, p. 278), M. J.-F.-W. Herschell (*Edimb. philos. journ.*, I, 8 et 396, II, 164), etc., les ont étudiés et décrits. Ces sels, plus stables que les sulfites, sont tous cristallisables; le feu les décompose; les acides forts en séparent l'acide et précipitent du soufre; on les obtient en faisant bouillir un sulfite soluble avec du soufre. Ils font partie, comme on l'a vu, des sulfures liquides de chaux, de potasse et de soude obtenus directement.

L'*hyposulfite de soude* ou *sulfite sulfuré de soude* (*sulphites sodæ sulphuratus seu deuto sulphites sulphuratus sodii* du Codex) est le seul employé en médecine: voy. sur l'*hyposulfite de mercure et de potasse*, l'art. *Mercure* (IV, 366). Chaussier, à qui on en doit la découverte, l'a recommandé, comme sudorifique, à la dose de 2 scrupules à 1 gros, en pilules ou en solution, contre les exanthèmes chroniques et les accidens produits par leur répercussion, les engorgemens lents des viscères, et, dissous dans l'eau, pour remplacer les eaux minérales sulfureuses (*Rec. périod. de la soc. de méd. de Paris*, VII, 23; et *Journ. de la soc. des pharm.* in 4°, p. 466), et aussi, dit-on, dans le traitement des syphilis constitutionnelles. Ce sel est en cristaux prismatiques, blancs, transparens, d'une saveur aigrelette et sulfureuse; non altérable à l'air comme le sulfite de soude, il est très-soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, qui même le précipite de sa solution aqueuse. La préparation en est décrite dans le nouveau *Codex* (p. 264), la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry

et Guibourt (II, 341), etc. Usité en chimie, comme réactif, à cause de la propriété dont il jouit de dissoudre le chlorure d'argent et d'acquérir ainsi une saveur très-sucrée, il l'est très-peu maintenant en médecine.

Sulfates. L'action de ces sels étant due plus à la base qu'à l'acide qui les constitue, ils ont tous été traités aux articles relatifs à ces bases : voy., à l'article *Sulfates* de ce Dictionnaire, leur simple énumération avec l'indication du lieu où est faite l'histoire de chacun d'eux.

Sulfites. Ces sels, très-altérables à l'air, qui les convertit plus ou moins promptement en sulfates, ainsi qu'au feu qui leur fait éprouver le même changement ou les réduit à l'état d'oxyde, sont susceptibles de se surcharger de soufre, et de passer ainsi à l'état de *sulfites sulfurés* ou *hyposulfites* (voy. ci-dessus). Les acides en dégagent du gaz acide sulfureux. Ceux de soude, de potasse et d'ammoniaque, les seuls qui soient solubles, sont employés comme réactifs en chimie : la préparation des sulfites de chaux, de potasse et de soude est décrite dans la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt (II, 341).

1. *Sulfite de chaux*. Sel insoluble, d'un blanc jaunâtre. M. C. Recluz a fait voir, par ses *Recherches sur les sucs aqueux végétaux en général*, qu'à la dose de 12 à 15 grains par pinte, ce sel en opère la conservation parfaite durant une année, qu'il doit être préféré au mutage ordinaire, à l'huile et à l'alcool pour la conservation des sucs fermentescibles, quoique inférieur du reste à la méthode d'Appert. (*Journ. de chim. méd.*, IV). Son action, dans ce cas, est semblable à celle de l'acide sulfureux et paraît due à ce gaz même, que l'acide de ces sucs végétaux en dégage.

2. *Sulfite de potasse. Sel sulfureux de Stahl* (voy. V, 486).

3. *Sulfite de soude*. Ce sel, découvert par Fourcroy et Vauquelin, se forme souvent dans la préparation des soudes factices. Il cristallise en prismes quadrangulaires, s'effleurit et se change en sulfate au contact de l'air, est soluble dans 4 fois son poids d'eau. Sa saveur est fraîche et sulfureuse. On l'obtient en faisant passer un courant de gaz acide sulfureux dans une solution concentrée de sous-carbonate de soude, où il ne tarde pas à cristalliser. Il peut servir à la préparation de l'hyposulfite de soude, qu'on forme aussi directement, mais n'est guère employé qu'en chimie, comme réactif, pour déceler la présence de l'acide sélénique. Cependant, lors de l'invasion du choléra épidémique à Paris, MM. Kurz et Manuel, en même temps qu'ils croyaient devoir recommander l'emploi des fumigations d'acide sulfureux dans les rues étroites de la capitale, ont proposé d'administrer aux malades les sulfites de soude et de potasse, peut-être par confusion avec les

hyposulfites des mêmes bases (*Revue médicale*, 1832, II, 97), mais, à ce qu'il paraît, sans appuyer ce conseil d'aucun fait pratique.

SOUFRE D'ANTIMOINE, SOUFRE D'ANTIMOINE DORÉ OU HYDROGÉNÉ. Synonymes de *Soufre doré d'antimoine.*

— EN CANON (VI, 446).

— CARBURÉ. Voy. à l'art. *Carbone* (II, 101).

— CRU. Un des noms du *Soufre natif.*

— DU CUIVRE. Les alchimistes nommaient ainsi un des élémens supposés du cuivre, qu'ils croyaient propre à prolonger la vie. C'est le *Soufre des philosophes*, de Van-Helmont, et son *Feu de Vénus.*

— DORÉ, SOUFRE DORÉ D'ANTIMOINE (I, 348).

— FACTICE. Nom du *Soufre* obtenu par l'art (VI, 446).

— HYDROGÉNÉ OU HYDRURÉ DE SOUFRE (VI, 472), et non acide hydrosulfurique, comme on le dit dans plusieurs ouvrages.

— LAVÉ (VI, 446).

— DES MÉTAUX. Voy. *Sulphur metallorum.*

— MINÉRAL. C'est le *Soufre* ordinaire (VI, 445).

— NATIF (VI, 445).

— NON LAVÉ (VI, 446).

— OCCIDENTAL. Nom des *Excrémens humains* dans Paracelse (III, 521).

— DES PHILOSOPHES. Voy. *Soufre du Cuivre.*

— PORPHYRISÉ (VI, 447).

— PRÉCIPITÉ (VI, 447).

— PURGATIF UNIVERSEL. Un des anciens noms du *Sulfure d'antimoine* (I, 343).

— ROUGE, *Sulphur rubrum.* Ce nom, donné communément à certains soufres impurs, a été jadis successivement synonyme de *Soufre des philosophes*, et aussi de *Réalgar* et de *Kermès minéral.*

— STIBIÉ. Mélange d'*Émétique* et de *Soufre* sublimé.

— — ORANGÉ. Ancien nom du *Soufre doré d'antimoine* (I, 348).

— — ROUGE. Idem du *Kermès minéral* (I, 347).

— SUBLIMÉ ou *Fleurs de Soufre* (VI, 447).

SOUFRE VÉGÉTAL. On donne ce nom au pollen abondant et jaune de plusieurs végétaux, notamment à celui du *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 166), des pins, etc., qui se répand parfois en une sorte de pluie (VI, 446).

SOUFRE VIERGE. Un des noms du *Soufre natif.*

SOUFRE VIF. *Soufre natif* impur de couleur grise (VI, 445).

SOUKHONOS. Nom de l'oie de Guinée, *Anas Cygnoides*, Lath, en Sibérie.

SOUKIOU. Les Maures donnent ce nom à un arbre du Sénégal qui fournit une résine que les habitans de la colonie française croient analogue à l'encens et qu'on pense appartenir au genre *Amyris.*

SOUL. Nom anglais de la sole commune, *Pleuronectes Solea*, L.

SOULAMEA AMARA, Lam. Végétal de l'Inde où il est nommé *Soulamoe*, *Soulamou* (qui veulent dire *médicament par excellence*), de la famille des Polygalées ; il est d'une amertume extrême, ce qui le fait désigner par Rumphius par l'épithète de *Rex amaroris ;* les naturels l'appellent encore *boa-hati* (*Hort. amb.*, II, 129, t. 41). Il paraît qu'il a des propriétés analogues à celles du *Polygala Senega*, L. (V, 424) on l'estime tonique, vomitif, etc., et on le conseille à Java dans le maladies intestinales, contre l'espèce de colique à laquelle son

jets les Européens qui arrivent dans l'Inde, le choléra, la pleurésie, la toux, l'asthme; la morsure des serpens, l'épilepsie, etc. On emploie la racine broyée et macérée dans l'eau ainsi que l'écorce; c'est un médicament très-estimé dans l'Inde, et dont on fait beaucoup d'usage; on y ajoute parfois de la muscade (Blume, *Propriétés méd. des plantes de Java*). Le fruit a des amandes très-amères que les Javans emploient aussi contre la colique (Thunberg, *Voyage*, II, 373). L'amertume du bois de cet arbre en fait mettre des morceaux dans le vin du palmier *Saguerus* pour en retarder la fermentation (voyez *Sagus*, VI, 156), ce qui donne à la liqueur une amertume à laquelle on s'habitue.

Quelques auteurs ont cru reconnaître le *Chyn len* (II, 276) dans e *Soulamoe*; d'autres le *Radix mustellæ* (voyez *Mungo*, IV, 510). Suivant Burmann (*Auctuarium*) ce serait l'*Ophyoxilum serpentinum*, L.; mais il est difficile aux personnes instruites d'asseoir autre chose que des conjectu res sur ce sujet.

SOULAMOE, SOULAMOU. Synonyme de *Soulamea*.

SOULIER DE NOTRE-DAME. Un des noms du *Cypripedium Calceolus*, L. (II, 672).

SOULINE. Voy. *Sou line*.

SOULT-CURE. Nom allemand du *Cura famis*. Voy. ce mot (II, 520).

SOULZ (Eaux min. de). Voy. *Sultz*.

SOUM. Nom hébreu de l'ail, *Allium sativum*, L. Cest aussi celui du *Balanites Ægyptiaca*, Delile, en Nigritie.

SOUNI. Nom de l'*Arum esculentum*, L. (I, 457), aux îles Marianes,

SOUNT ou SUNTH, *Mimosa nilotica* (I, 14).

SOURBEIRETTE. Un des noms de l'*Aigremoine* dans le midi de la France.

SOURBRONNE (bains de), à 1/2 journée d'Ulm en Wurtemberg. « C'est un bain en plat païs, d'eau freche qu'on échauffe pour s'en servir à boire ou à baigner : ell' a quelque picqure au goust qui la rand agréable à boire, propre aus maus de teste et d'estomach; un bain fameux et ou on est très magnifiquement logé par loges fort bien accommodées, come à Bade, à ce qu'on nous dict » (Montaigne, *Journ. du voyage*, etc., I, 137).

SOURCICLE. Un des noms vulgaires du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

SOURCIL DE VÉNUS. Un des noms de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L. (I, 22).

SOURCROUTE. M. Ch. Nodier (*Examen du dict. de la langue française*, p. 375, Paris, 1828, in-8) observe que c'est la véritable orthographe de ce mot, fait de l'allemand *sauer-kraut*, chou acide, et qu'en prononçant *choucroute* comme le peuple, on le transforme d'une manière très-abusive, puisque l'élément dont l'on tire le mot *chou* est précisément celui qui ne le signifie pas. Voyez I, 664.

SOURDE. Nom vulgaire de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

SOURDON. Nom du *Cardium edule*, L., sur nos côtes.

SOURIS. Nom vulgaire du *Mus musculus*, L.

SOURMA. Nom malais de l'*Antimoine*.

SOURY. Un des noms malabares du vin de cocotier.

Sous. Nom hébreu du cheval, *Equus Caballus*, L.

Sous-acétates, borates, carbonates, muriates, sulfates, phosphates, etc. Sels dans lesquels la base n'est pas complétement saturée par l'acide. Voy. les *Acétates*, *Borates*, *Carbonates*, *Muriates*, *Sulfates*, *Phosphates*, etc., correspondans, et les articles relatifs à leurs bases.

Sous-résines. Voy. *Résines* (*Sous-*), VI, 46.

— sels. Sels avec excès de base. Voy. *Sels*.

Sousan. Nom arabe du *Pancratium maritimum*, L. (I, 179).

Sousinon, Sousion. Noms du lis blanc, *Lilium candidum*, L. (IV, 116), dans Dioscoride.

Southrenwod. Nom anglais de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).

Souvereou. Un des noms de pays du *Saurel*.

Sow. Nom anglais de la truie. Voy. *Sus Scrofa*, L.

— thistle. Nom anglais du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Sowa. Nom hindou de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Sowalezna, Sowka. Noms polonais du grand et du petit duc. Voy. *Strix*.

Sowes. Un des noms anglais des cloportes. Voy. *Oniscus* (V, 38).

Soy, Soya. Noms japonais du *Dolichos Soja*, L. (II, 666). On le donne aussi à un mets ou condiment qu'on prépare au Japon, avec la graine de cette plante, qu'on fait fermenter dans l'eau salée, etc., Thunberg assure qu'on en fait commerce dans l'Inde (*Voyage*, IV, 82).

Soye. Ancienne orthographe de *Soie*.

Soyka. Nom polonais du geai, *Corvus Glandarius*, L.

Soymida. Nom indien du *Swietenia febrifuga*, Roxb.

SOYONS. Village du Vivarais, à une lieue de Valence, près duquel Carèrre (*Cat.*, etc., 523) indique deux sources minérales froides, cuivreuses et ferrugineuses, d'après les expériences de Boniface, qui dit l'une vomitive et l'autre purgative. A côté de la première est en outre un ruisseau dont, suivant le même, l'eau est un mélange d'eau martiale et d'eau commune.

Sozusa. Ancien nom grec de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 451).

Sp. Abréviation de *spiritus*, usitée dans les formules.

Sp. v., esprit de vin : autre abréviation des formules.

SPA. Petite ville des Pays-Bas, non moins renommée depuis longtemps pour ses eaux minérales froides, gazeuses, acidulo-ferrugineuses, que pour l'agrément de son séjour, qui, de la fin de mai au milieu d'octobre, en fait le rendez-vous des voyageurs, des oisifs et d'un grand nombre de malades. Elle est située au pied d'une montagne très-escarpée, à 10 lieues d'Aix-la-Chapelle, 6 lieues de Liége et 75 de Paris. Ses sources minérales sont très-multipliées. M. le docteur R. Courtois (*Aperçu sur les eaux min. et therm. des Pays-Bas et d'une partie de la Prusse :* voy. *Bull. des sci. nat.* de Férussac, XXII, 11) les réunit en trois groupes, savoir : 1° sources de la Sauvenière, de Pequet et de Géronstère ; 2° sources de Nivezé, des

Tonnelets, de Watroz, caves de Nivezé, qui dégagent beaucoup de gaz acide carbonique, et source de Barisart; 3° petite source au dessus de Spa; grande et fameuse source de Pouhon ou Saint-Remacle. On trouve en outre, dit-il, une quantité de sources minérales dans les caves des maisons bâties sur la même ligne géologique que Pouhon, le long de la Wagay (celle de la Fontaine-d'Or est connue), quelques petites sources dans le bassin de la Winand-Planche; enfin la source de la Desniez, négligée et peu connue.

Les principales sources, et les plus voisines de Spa, sont :

1° *Le Pouhon* (*Pouhonquelle*), situé au centre même de la ville; c'est la plus fréquentée, une des plus abondantes, la seule qu'on exporte, et de toutes la plus ferrugineuse, la plus chargée de sels, et presque la plus gazeuse. Elles est, comme les autres sources, moins active dans les temps froids et pluvieux que dans les temps chauds et secs; conservée, l'eau perd beaucoup de son gaz, sans d'ailleurs s'altérer. Elle convient aux personnes robustes, peu irritables, surtout pour les cas d'engorgemens internes, de gonorrhées chroniques, de pollutions, de pertes atoniques, et, en lavement, contre les ascarides. Fourcy, qui l'avait analysée à Paris, en avait obtenu par pinte : alcali minéral, 4 grains; sel marin, 4; terre calcaire, 4; substance martiale, 6; le tout combiné à beaucoup de fluides élastiques. Bergmann avait retiré de 100 livres de cette eau : carbonate de soude cristallisé, 154 grains 6/11; muriate de soude, 18 2/11; carbonate de fer, 59 2/11; c. de chaux, 154 6/11; c. de magnésie, 363 7/11; plus, pour 100 pouces cubes, 45 p. de gaz acide carbonique. M. Edwin Godden Jones, qui a fait, en 1816, l'analyse des sept sources principales de Spa (voyez p. 350 du *Manuel des eaux minérales de la France* de M. Patissier, le tableau comparatif de ces analyses), a trouvé dans 231 pouces cubes de celle de Pouhon : gaz acide carbonique, 262 p. c.; sulfate de soude, 0,99; muriate de soude, 1,16; carbonate de soude, 2,25; c. de chaux, 9,87; c. de magnésie, 1,80; oxyde de fer, 5,24; silice, 2,26; alumine, 0,29. Enfin, d'après l'analyse de J.-P.-J. Monheim, plus récente encore, 16 onces de cette eau contiennent : gaz acide carbonique, 21,68 pouces cubes; carbonate de soude, 0,9055 grains; muriate de soude, 0,2042; carbonate de protoxyde de fer, 0,8750; c. de chaux, 0,7500; c. de magnésie, 0,3125; c. d'alumine, 0,0312; acide silicique, 0,2812 (voyez aussi un Mémoire de J. Murray, *Ann. de chimie*, XCVI, 217). Ces analyses, fort différentes entre elles, n'ont guère permis, jusqu'ici, une imitation certaine de l'eau de Spa, qui figure néanmoins, comme officinale, dans le catalogue de nos établissemens d'eaux minérales artificielles, et pour laquelle

MM. Tryaire et Jurine avaient adopté la formule suivante : eau pure, 20 onces ; gaz acide carbonique, 5 volumes ; carbonate de soude, 2 grains ; muriate de soude, 1/2 ; carbonate de magnésie, 4 ; carbonate de fer, 1.

2° *La Géronstère.* Cette source, située à 3/4 de lieues de Spa, est la moins gazeuse et la moins ferrugineuse de toutes ; c'est néanmoins, après celle de Pouhon, la plus chargée de principes et la plus usitée. Elle répand une odeur désagréable, attribuée à l'hydrogène sulfuré, qu'aucune analyse n'y a pourtant constatée. Elle est préférée chez les individus délicats, irritables, les femmes surtout dans les affections des premières voies, l'hystérie, l'hypochondrie, l'aménorrhée, les catarrhes pulmonaires chroniques, enfin pour chasser les vers lombricoïdes et le tænia ; c'est à elle, dit-on, que Pierre Ier, empereur de toutes les Russies, dut particulièrement son salut.

3° *La Sauvenière.* Elle se trouve à une demi-lieue de Spa, dans une agréable situation. L'odeur en est aussi légèrement sulfureuse, mais fugace ; elle tient le millieu entre les deux précédentes. On l'emploie dans les maladies de la peau, le scorbut, la gravelle, la stérilité.

4° *Le Groesbeck.* Un peu plus gazeuse, mais moins ferrugineuse que la Sauvenière, cette source, qui n'en est qu'à quelques toises, est surtout recommandée comme diurétique et résolutive.

5° *Les fontaines du Tonnelet*, au nombre de deux, sont, la première surtout, les plus chargées de gaz, et, du reste, médiocrement ferrugineuses : ces sources sont à 1/2 lieue N. E. de la Sauvenière. Leurs eaux font les délices des étrangers qui les boivent, soit aux repas, avec du vin, qu'elles rendent capiteux et très-agréable, soit, comme simple rafraîchissant, avec du sirop de framboise ou de groseilles.

6° Enfin, *le Watroz*, situé à mi-chemin des Tonnelets et de la Sauvenière, est peu gazeux, assez chargé de fer, peu abondant d'ailleurs, mal entretenu, et aujourd'hui presque inusité. L'eau de cette source passait pour purgative, à tort d'après Limbourg.

Ces eaux, très-renommées, et dont l'action a été étudiée par un grand nombre de médecins, parmi lesquels on cite surtout Henri Abheers et Limbourg, sont considérées comme fortifiantes, toniques, apéritives, et par conséquent indiquées dans les cas de faiblesse générale ou de relâchement des tissus. On les emploie presque exclusivement en boisson, depuis la dose de 3 à 4 verres par jour, jusqu'à celle de 12 à 15, pendant six semaines à deux mois consécutifs, durée ordinaire d'un traitement, seules dans la plupart des cas, quelquefois associées au vin, d'autres fois coupées avec du lait ou du petit-

lait, comme chez les dartreux, les scorbutiques, etc.; elles sont sujettes à enivrer, comme toutes les eaux très-chargées d'acide carbonique, et, ce qui est plus remarquable, à stimuler fortement, dit-on, les organes génitaux. En général, elles ont été recommandées contre l'anorexie, les vomissemens atoniques, les aigreurs et autres affections des premières voies; les engorgemens des viscères abdominaux, les suites de fièvres intermittentes rebelles, l'hypochondrie, la jaunisse, la leucophlegmatie, l'hydropisie, l'épuisement dû à l'abus des plaisirs, les flux atoniques, les écoulemens prolongés, certaines affections chroniques des voies urinaires, même la gravelle et la pierre, la chlorose, la stérilité, l'impuissance, le scorbut, les dartres hépatiques, les vers, etc., enfin dans la convalescence des maladies aiguës. Elles sont contre-indiquées pour les individus pléthoriques, irritables, dans toute affection aiguë, inflammatoire, les suppurations internes, la fièvre hectique, l'épilepsie, l'apoplexie, etc. Le choix des sources ne peut être déterminé *à priori :* ordinairement on commence par les plus faibles et à petite dose, et on s'arrête à la dose et à l'eau qui réussit le mieux, ce qui varie suivant la nature du mal et l'idiosyncrasie des sujets.

Les fontaines de Spa, trad. du latin en français avec des additions par H. de Heers. Liége, 1680.— Heers (H. Ab.). *Spadacrene, id est fons Spandanus.* Lugd. Bat., 1685, in-12. Bresmal (J.-F.). La circulation des eaux, ou l'hydrographie des eaux minérales d'Aix et de Spa Liége, 1699 et 1718, in-12. — Slare (F.). *An examen of the chalybeat, or Spa-waters, called by the Germans acid, or sowre brunns, or fountains; but proved to be of a contrary nature, that in alkalis* (*Philos. Trans.*, 1713, p. 247). — Nessel (M.). Apologie des eaux de Spa. Liége, 1713, in-8. — Bazin. Traité touchant les eaux de Spa et de Chevron. 1715. — Hoffmann (F.). *Gruendliche untersuchung des Spa-wassers und schwalbacher Brunnens.* Leipzick, 1731, in-8. — De Presseux. *Diss. de aquis Spadanis.* Lugd. Bat., 1736. — Turner (G.-A.). Amusements des eaux de Spa. Amst., 1740. — Ledron. Principes contenus dans les diff. eaux min. de Spa. Liége, 1752. — Limbourg (J.-P.). Traité des eaux min. de Spa. Liége, 1756, in-12. — Brownrigg (W.). *An experimental enquiry into the mineral elastic spiritorair, contained in the Spa water, as well as into the mephitic qualities of this spirit.* (*Philos. trans.*, 1765, p. 218). — Limbourg (J.-C.). Amusements de Spa. 1772, 2 vol. in-12. — Ash (J.). *Experiments and obs. to investigate by chemical analysis, the medicinal properties of the mineral waters of Spa and Aix-la-Chapelle.* London, 1788, in-12. — Godden Jones (E.). Analyse des eaux min. de Spa. Liége, 1816, in-8. — Kreysig (F.-L.). Sur l'emploi des eaux min. nat. et artific. de Karlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipzig, 1825, in-8 (il en existe une deuxième édit.). — Monheim (J.-P.-J.). Les sources minér. d'Aix-la-Chapelle, de Burtscheid, de Spa, de Malmedy et d'Heilstein, sous les rapports historique, géologique, physique et médical. Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1829, in-8, avec fig. et carte (analysé dans le *Bull. des sc. méd.* de Férus., XXII, 132). — On cite encore Gilbert, Lymborch, Rye, van Helmont, L. Nonnius, J. Junius, Chrouet, Zaff, Wolff, etc., comme ayant écrit sur ces eaux minérales.

SPAANSCHE FLIEGEN. Nom hollandais des *Cantharides* (IV, 299).

— SKORZONERA. Nom hollandais du *Scorzonera hispanica*, L.

SPACSHOCH. Nom suédois de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

SPACZIECK. Nom polonais de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.

SPADA, SPADON. Noms de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L., à Venise.

SPAENDONCEA TAMARINDIFLORA, Desfontaines; nous en avons parlé à *Cadia Purpurea*, Forsk., son synonyme (II, 8). Son nom vient de celui d'un célèbre peintre de fleurs.

SPAENSCHE KERS. Nom hollandais de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

SPÆTZE. Nom du *Fringilla domestica*, L., en bas allemand, selon Gesner.

SPAGIRIE, *ars Spagirica.* Ancien nom de la *Chimie.* Voy. ce mot (II, 232).

Spalt. Lémery (*Dict.*, 827) dit que c'est une pierre écailleuse, luisante, qu'on tire d'Angleterre et d'Allemagne, dont les fondeurs se servent, et qui, appliquée extérieurement, est détersive et dessiccative.

Spanachion. Ancien nom grec de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.
Spanesch-spek. Nom d'une variété de *Melon* au cap de Bonne-Espérance.
Spanisch grun. Un des noms allemands du *Sous-acétate de cuivre* (II, 503).
— mackrell. Nom anglais du thon, *Scomber Thynnus*, L.
Spanische fliegen. Nom allemand des *Cantharides* (IV, 299).
Spanischer dosten, *s.* Hopfen. Noms allemands de l'*Origanum creticum*, L.
— pfeffer. Nom allemand du *Capsicum annuum*, L.
Spanisches rohr. Nom allemand de l'*Arundo Donax*, L.
Spansk groent. Un des noms danois du *Sous-acétate de cuivre* (II, 503).
— groena. Nom suédois du *Sous-acétate de cuivre* (II, 503).
— humle. Nom suédois de l'*Origanum creticum*, L.
— kyrfwel. Nom suédois du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.
— peber. Nom danois du *Capsicum annuum*, L.
— peppar. Nom suédois du *Capsicum annuum*, L.
— syrt. Nom danois du *Pinus Pinea*, L.
— tall. Nom suédois du *Pinus Pinea*, L.
Spanske fluer. Nom danois des *Cantharides* (IV, 299).
Spar, Spatz. Noms allemands du *Fringilla domestica*, L., selon Gesner.

SPARADRAPS, *Sparadrap*. Préparation pharmaceutique, officinale et parfois magistrale, qui consiste à étendre des emplâtres ramollis, des onguens, etc., sur de la toile, etc., pour le pansement des cautères, plaies, etc. On enduisait autrefois les deux côtés de la toile, afin qu'étant essuyée on pût la retourner pour panser les fonticules, etc.; mais la petite économie qui en résultait était loin de faire oublier la malpropreté à laquelle elle donnait lieu; on ne les couvre plus que d'un côté, et fort légèrement, au moyen d'un instrument appelé *sparadrapier*, dont on peut voir un dessin dans le grand *Dict. des sc. méd.* (LII, 250). Il faut que cette couche soit lisse, mince, uniforme, bien adhérente à la toile. Outre les sparadraps convenables au pansement des plaies, il y en a d'*agglutinatifs*, propres à rapprocher les lèvres de celles-ci; de *vésicans*, pour entretenir les vésicatoires, etc., suivant les substances dont on les compose. Autrefois on faisait entrer dans leur composition le beurre de mai, d'où vient le nom de *toile de mai*, sous lequel on les connaît dans le public, quoique ce nom n'appartienne qu'à une sorte. Voyez *papiers* (V, 197) et *taffetas*.

Sparcette. Un des noms de l'*Hedysarum Onobrychis*, L. (III, 459).
Sparfhok ou Sparfhock. Nom suédois de l'*Épervier*, selon M. Vieillot.

Sparganion. Sous ce nom, Dioscoride indique une plante dont il dit la racine bonne contre le venin des serpens (*lib.* IV, *c.* 21). On croit que c'est notre *Sparganium*.

Sparganium erectum, L., Ruban d'eau. Cette plante aquatique, dont les feuilles s'allongent démesurément, ce qui lui a valu ses noms

français et latin (ce dernier de σπαργάνον, bandelette), appartient à la famille des *Typhacées* ou *Massettes;* Poiret dit qu'on se servait autrefois de ces longues feuilles pour emmaillotter les enfans, en place de bandelettes, dans le temps sans doute où on les enveloppait comme les momies chez les Égyptiens. Cette plante passe pour astringente, et ses racines pour sudorifiques (*Encyclop. bot.*, VI, 304); c'est sans doute à cause de cette dernière propriété que Dioscoride les dit *anguicides*.

Spargel, Spargie. Noms allemand et hollandais de l'*Asparagus officinalis*, L.

Spargoute. *Spergula arvensis*, L.

Sparl-hauk, Sparrow-hauk. Noms anglais de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

Sparnoczolo. Un des noms italiens des mésanges. Voy. *Parus*.

Sparrow. Nom anglais du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L.]

Spart, Sparte, *Spartum*. Ces noms, qui veulent dire *cordage*, se donnent à des tiges, à des écorces, etc., végétales, dont on fabrique des fils, des tissus, etc., tels que celles du *lygeum spartum*, L. (IV, 170), de plusieurs espèces des genres *Genista*, *Spartium* de Linné, etc. Pline dit que les pays où vient le spart sont d'une affreuse stérilité (*lib.* XIX).

Spartium scoparium, L., genêt à balai, *Genista scoparia*, Lam. (III, 354). MM. Lorenzo et Moreno viennent de découvrir une substance cristalline analogue à la salicine dans le *S. monospermum*, L., arbrisseau du midi de l'Europe (*Journ. de chimie méd.*, IX, 747).

SPARUS, Spares. Genre linnéen, de la famille des Perches, auquel appartiennent le *picarel*, le *bogue*, la *sargue*, la *daurade*, le *pagre*, le *denté*, le *canthère*, et autres poissons, alimentraires surtout, devenus le type d'autant de genres particuliers, dont l'admission importe peu en matière médicale; nous devons signaler les espèces suivantes :

S. Adottus, Rafin., dottu, adotto. Poisson de quatre pieds, fort estimé, dit-on, en Sicile.

S. Alcyon, Risso. Espèce de picarel, moins estimé que le *S. Smaris*, etc.

S. annularis, Gm. Sargue de l'Adriatique, des eaux de la Toscane, des côtes de Nice, etc., qui n'a, au plus, que 10 à 12 pouces; sa chair est molle et peu en honneur.

S. argenteus, Schn. Voyez *S. erythrinus*, L.

S. Aurata, L., Daurade. Cette espèce, aussi haute que longue, est la plus célèbre, et, de toutes, la plus estimée des anciens comme des modernes; elle habite toutes les mers, mais surtout la Méditerranée, où elle acquiert communément un poids de 10 à 12 livres, qu'on l'a vu souvent dépasser, et semble pouvoir être acclimatée dans les eaux douces: les Romains en transportaient dans leurs lacs intérieurs, notamment dans le fameux lac Lucrin; on en trouve dans ceux

de la Sardaigne, où, au rapport de Cetti, l'hiver rigoureux de 1766 en fit périr un grand nombre, et dans ceux du midi de la France, où elle devient, dit-on, très-savoureuse. Ce poisson, en automne surtout, et dans son jeune âge, est délicat, léger, nourrissant, comme l'avait déjà noté Celse (*De re medicâ, lib.* II, *c.* 18), et constitue un excellent manger, auquel les Romains, au temps des empereurs, attachaient un haut prix. On recherche surtout, dans nos provinces méridionales, les daurades des étangs d'Hières, de Martigues et de Lattes. Pline (*lib.* XXXII, *c.* 5), en conseille la chair contre les accidens dus à l'ingestion d'un miel vénéneux. Les dents molaires de cet animal, à l'état fossile, ou même récemment arrachées, connues, suivant M. H. Cloquet (*Faune des médecins*, IV, 413), sous les noms de *crapaudines, batrachites, bufonites, lapides bufonini*, d'où, évidemment, le nom de *Sparus Bufonites*, donné par Lacépède au poisson lui-même, passaient jadis pour engendrées dans la tête ou dans le cou des vieux crapauds, et étaient fort prisées comme objets de luxe ou comme douées de vertus médicinales; celles qui, étant fossiles, offraient des zones concentriques colorées, et, au centre, une tache presque ronde et noirâtre, se nommaient *yeux de loup* ou *de serpent pétrifiés*, et étaient particulièrement estimées; aussi cherchait-on à les imiter en colorant des dents fraîches avec l'acide nitreux ou une solution de nitrate d'argent. On les portait comme amulettes, pour se préserver des maladies contagieuses ou pestilentielles, pour guérir le mal de dents, etc.; on les appliquait sur les parties blessées par des insectes ou même des serpens venimeux, enfin on en administrait la poudre à l'intérieur contre la colique néphrétique, les calculs, l'hydropisie.

S. Boops, L., Bogue. Ce poisson, connu des anciens, et abondant sur les côtes de la mer Méditerranée, est long de 12 à 15 pouces, et du poids d'une livre environ. Sa chair succulente, agréable, de facile digestion, recommandée jadis aux convalescens, est fort recherchée à Nice, à Gênes, etc. Gesner rapporte qu'à Ancône, où on la conservait à l'aide du froid et du sel, on en vendait beaucoup en temps de carême. Les Grecs la préféraient rôtie sur les charbons (Athénée). Kiranides a conseillé la chair de ce poisson dans les maladies des reins; son fiel dans celles des yeux, et ses arrêtes, calcinées et pulvérisées, contre les ulcères (H. Cloquet, *Faune des méd.*, III, 35). Lémery (*Dict.*, 136) dit les pierres de sa tête apéritives, comme les yeux d'écrevisse.

S. britannus, Lacépède. Poisson observé par Commerson sur les rivages de l'Ile-de-France, où sa chair est estimée.

S. Cantharus, L., κάνθαρος d'Aristote. La canthère, longue de 18 à

20 pouces, habite la Méditerranée, notamment la côte des Alpes maritimes. Sa chair, recherchée à Nice, l'est généralement assez peu ailleurs, à cause de la saveur désagréable que lui donne quelquefois la vase où se plaît l'animal. Elle a du reste les mêmes qualités que celle de la daurade (*ibid.*, III, 331).

S. caxis, Schn. Au rapport de Schneider, sa chair passe pour vénéneuse.

S. chromis, L., Castagnau. L'un des coracins des anciens, suivant M. Cuvier (Notes de l'*Hist. nat.* de Pline, trad. d'Ajasson de Grandsagne, VII, 168); petit poisson d'un brun-noirâtre, qui fourmille sur nos côtes, où il ne sert que comme appât ou salaison.

S. Cynodon, Bloch. Lémery (*Dict.*, 850) dit que ce poisson, de la mer Adriatique, qu'il nomme *synodon*, est un fort bon manger, apéritif et restaurant, et que sa tête fournit des pierres, appelées *synodontides*, qui, porphyrisées, sont bonnes contre le calcul.

S. Dentex, L., denté ordinaire. Ce poisson méditerranéen est assez abondant dans quelques parages, pour qu'on en fasse des salaisons.

S. erythrinus, L., Pagel. M. Cuvier (*l. c.*, VII, 166) pense que c'est le φαγγρος d'Aristote et des Grecs modernes, le *pager* de Pline, le *pagre* ou *pageau* des côtes de la Méditerranée, poisson d'un rouge argenté, distinct du *S. Pagrus* de Linné. Dans son *Règne animal* (II, 272) il distingue le *pagre ordinaire* (*S. argenteus*, Schn.) du *pagel* (*S. erythrinus*, L.), plus étroit, dit-il, et plus rouge. Suivant Hicésius, la chair du *pager* était douce, un peu astringente, nourrissante. Galien la dit dure et de difficile digestion, quand il est vieux. Sa tête surtout était un mets délicat, selon Archestrate. Lémery (*Dict.*, 675) cite les pierres de sa tête, pulvérisées et prises à la dose de 12 à 36 grains, comme apéritives, antacides, resserrant le ventre et bonnes pour la pierre des reins.

S. erythrurus, Bloch, Capitaine. Espèce de picarel, qu'on dit vénéneux (V, 417).

S. mæna, L., mendole. Espèce de picarel des mêmes mers que le *S. Smaris*, L., un peu plus grand, très-peu estimé, sa chair étant maigre, coriace, sans saveur : on en sale toutefois de grandes quantités. Dioscoride vante sa saumure comme un bon purgatif.

S. miniatus, Forst. Daurade de l'océan Pacifique, dont la chair est savoureuse.

S. mylostomus, Lacépède. Autre espèce de daurade, observée par Commerson dans le voisinage des îles Praslin : sa chair est fort agréable.

S. Osbeck, Lacépède, Goro. Espèce de la côte de Nice, alimentaire, mais moins estimée que le *picarel*.

S. Pagrus, L. Voy. *S. erythrinus*, L., et aussi *Acarne* (I, 16).

S. Puntazzo, Gm. Poisson des côtes de la Sardaigne, commun aussi à Nice, plus grand et de meilleur goût que le *sargue*.

S. Salpa, L, saupe. Espèce de bogue, peu estimé sur nos côtes.

S. Sargus, L., sargue. Poisson assez gros, commun dans la Méditerranée et le golfe de Gascogne, connu d'Aristote, dont la chair sèche et dure est un manger médiocre. Lémery (*Dict.*, 784) dit qu'on en fait un bouillon estimé contre l'hydropisie, et que ses dents, portées au cou comme amulettes, passent pour préserver du mal de dents.

S. Smaris, L., Picarel. Petit, mais excellent poisson de la Méditerranée et de l'Adriatique, qu'on sale et qu'on sèche aussi en Italie. Suivant Lémery (*Dict.*, 821), il est galactophore, bon contre les morsures des scorpions et des chiens enragés, pris en nature ou en décoction, et sa tête, rôtie ou brûlée, et pulvérisée, réprime les chairs baveuses.

S. spinifer, L. Espèce de daurade des endroits vaseux et profonds de la mer d'Arabie (Forskal), dont la chair succulente est de fort bon goût.

SPARVERIUS, SPARVIUS, SPARVIERO. Noms latins et nom italien du *Falco Nisus*, L.

SPATH, *Spathum*. Nom commun à plusieurs minéraux feuilletés. Le *spath calcaire*, *spath d'Islande* ou *spath rhomboïdal*, est le carbonate de chaux natif et cristallisé (II, 25); le *spath fluor*, le fluate de chaux (V, 292); le *spath pesant* (*spathum ponderosum* de Linné), le *sulfate de barite* (I, 552).

SPATULA FOETIDA, offic. Un des noms officinaux de l'*Iris fœtidissima*, L. (III, 656).

SPATULE. Un des noms de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

— Nom français du genre *Platalea* de Linné.

SPAUTRE, SPAUTE. Noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

SPEAT LEAV'D SPILANTHUS. Nom anglais du cresson de Para, *Spilanthus oleraceus*, L.

SPECHTWURZEL. Un des noms allemands du *Dictamnus albus*, L.

SPECIFICUM ANTEPILEPTICUM WEISMANNI. *Sulfate de Cuivre et d'Ammoniaque* (II, 512).

— ANTIFEBRILE CROLLII. *Chaux* obtenue de la calcination des coquilles de moules d'étang (II, 20).

— CRAANII. *Antimoine* obtenu par la calcination du sulfure d'antimoine avec le sel marin et le sous-carbonate de potasse (Jourdan, *Pharm. univers.*, I, 166). Voy. I, 338.

— PARACELSI. Un des anciens noms du *Sulfate de Potasse* (V, 485).

— STOMACHICUM POTERII. Une des variétés du *Sous-Antimoniate de Potasse* (I, 342).

SPÉCIFIQUES, *specifica*. On donne ce nom aux médicamens que l'on croit propres à guérir sûrement et *toujours* une maladie. Cette définition doit déjà rendre fort douteuse l'existence de pareils substances; la réflexion, ou plutôt l'expérience, viennent encore augmenter l'incrédulité à cet égard.

Les anciens croyaient fermement aux spécifiques. Il y a plus, tout médicament, dans leur opinion, en était non-seulement un, mais, le plus souvent même, ils les croyaient propres à guérir plusieurs maladies ; il suffit d'ouvrir les ouvrages des pères de la pharmacologie et surtout ceux de Théophraste, de Galien, de Dioscoride, etc., pour en lire l'assurance. Cette confiance illimitée dans la propriété des agens médicinaux montre bien l'enfance de la médecine; cependant elle devait être trouvée en défaut à chaque instant, et démentie par les résultats de la pratique. La confusion de l'art, à l'époque où ont écrit ces auteurs, le peu de lueurs que jetaient les sciences exactes, et surtout les doctrines absurdes répandues dans les écoles de ce temps, expliquent, en partie du moins, les idées erronées qu'ils se faisaient sur les propriétés des médicamens.

Les médecins du moyen-âge ont suivi les opinions des anciens sur les spécifiques jusque vers la fin du 17e siècle ; ce n'est qu'au commencement du suivant qu'on a émis des doutes sur la puissance de la spécificité des médicamens, et même ce n'est guère qu'à sa terminaison qu'elle a été niée complétement ; du reste on retrouve encore la doctrine de l'omnipotence médicale de certaines substances dans le peuple, surtout dans celui des campagnes, ordinairement arriéré d'une ou deux centaines d'années sur la plupart des croyances reçues, qui tendent à quelque amélioration.

Non-seulement nous ne possédons pas de spécifiques, mais nous ne pouvons pas en posséder, en les considérant dans toute l'étendue de l'acception de ce mot ; effectivement il faudrait, outre la puissance *absolue* contre telle ou telle maladie, que cette puissance ne pût être influencée ni diminuée par certaines circonstances des affections morbides, telles que leur intensité, leurs phases, leurs complications, l'époque de l'emploi, l'infidélité du moyen employé, sa dose, etc., ce qui ne saurait être. Or, plusieurs de ces circonstances ne sont pas dans la dépendance des médecins; donc le spécifique le plus certain ne saurait l'être toujours. L'opportunité de l'administration des médicamens influe surtout sur leur efficacité ; aussi c'est à bon droit que Boerhaave disait que si un médicament était donné en temps convenable il devenait spécifique.

Cependant, si nous ne possédons pas de spécifiques véritables, on ne peut nier que quelques médicamens n'agissent plus *spécialement* que d'autres sur tel ou tel système d'organes, sur telles ou telles maladies. On connaît les effets des alcooliques et des narcotiques sur le cerveau, des cantharides sur la vessie, de l'iode sur les glandes, du quinquina sur les maladies périodiques, du mercure dans la syphilis, du soufre sur la peau, de l'écorce de racine de grenadier contre le

tænia, de la scille sur le système urinaire, de la digitale sur la circulatoire, de l'ergot du seigle sur la matrice, etc., etc. On ne saurait s'empêcher de reconnaître que ces substances agissent plus efficacement que d'autres sur certains organes, dans les maladies citées, etc.: mais, quoiqu'ils montrent l'apogée de la thérapeutique, ce ne sont pas des spécifiques constans.

On avait divisé les spécifiques en *préservatifs* et en *curatifs*. Parmi les premiers, on plaçait le vaccin, qui préserve de la variole, la cautérisation, qui empêche le développement de la rage, etc.; mais c'est abuser des mots que de leur donner ce nom. S'il en était ainsi, il faudrait aussi appeler spécifique préservatif l'amputation d'un membre, parce qu'elle empêche le mal dont il était atteint de gagner le reste du corps, etc. Prévenir n'est pas guérir, quoique cela vaille encore mieux. Nous avons vu que les *spécifiques curatifs* ne l'étaient que relativement.

Kemper. *Diss. de medicamentis specificis, eorumque fundamento.* Ienæ, 1682, in-4. — Boyle (R.). *De specificorum remediorum, etc.* Londini, 1686, in-4. — Courtois. *Non ergo exstant specifica medicamenta, etc.* Parisiis, 1689, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de alterantibus et specificis.* Halæ, 1703, in-4. (Réimprimée dans la collection des thèses de Haller, VIII, n° 230.) — Eyselius. *Diss. de appropriatis et specificis.* Erfordiæ, 1716, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de specificâ quorumdam remediorum efficaciâ.* Respond. G.-F. Bauer. Halæ, 1727, in-4. — Juncker (J.). *Diss. de specificis, eorumque operandi modo et usu.* Halæ, 1747, in-4. — Richter (G.-G.). *Diss. de medicamentis specificis.* Gottingæ, 1784, in-4. — Ridiger. *Obs. et medit. de veritate virtutis medicamentorum propriæ, etc.* Lipsiæ, 1750, in-4. — Triller (D.-G.). *Diss. de specificorum dubia fide et ambiguo effectu.* Vittenbergæ, 1751, in-4. — Sauvages (F.-B.). Diss sur les médicamens qui affectent certaines parties du corps plutôt que d'autres, etc. Bordeaux, 1752. Traduite en latin, Lipsiæ, 1755, in-4. — Linné (C.). *Specifica Canadensium.* Resp. J. van Cœlln. Upsaliæ, 1756, in-8. — Buechner (A.-E.). *Diss. de necessariò attendendis generalioribus principiis in specificorum actione explicandâ.* Halæ, 1763, in-4. — Isenflamm (J.-F.). *Diss. de cauto specificorum usu, etc.* Erlangæ, 1765, in-4. — Speyer. *Diss. de remediis specificis, etc.* Ienæ, 1780, in-4. — Gastellier (R.-G.). Traité sur les spécifiques en médecine. Paris, 1783, in-8. — Besiat (G.). Diss. sur l'effet spécifique des médicamens (Thèse). Montpellier, an v. — Camper (P.). *De remediorum specialium, etc.* (*In dissert.*, II, n° 7; 1800). Weigel. *Programma de specificis.* Griphisvaldiæ, 1801, in 4. — Kindler. *Diss. de remediorum specificorum notione.* Francofort. ad Viadrum, 1804, in-8. — Echter. *Diss. de specificis.* Gottingæ, in-4. — Vaidy (J. V.-F.). Considérations sur les remèdes spécifiques (*Mém. de la soc. royale des sciences de Lille*, 1827, p. 529). — Boisseau. Mémoires sur les spécifiques.

Specilla cerea. *Bougies emplastiques* (Voy. I, 650).

Speenkruid. Nom hollandais de la petite chélidoine, *Ranunculus Ficaria*, L.

Speichelseifenkraut. Un des noms allemands du *Saponaria officinalis*, L.

Speichelwurz. Nom allemand, danois, hollandais et suédois de l'*Anthemis Pyrethrum*, L. C'est aussi, d'après M. Jourdan, un des noms allemands du *Saponaria officinalis*, L.

Spelta. Nom latin de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

Sperage. Nom anglais de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L. (I, 470).

Sperber. Un des noms allemands de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

Sperg, Sperling. Noms du *Fringilla domestica*, L., en Saxe.

Spergoule, Spergule, *Spergula arvensis*, L.

Spergula arvensis, L., Spargoute, Espargoute. Cette petite plante indigène de nos champs en friche, surtout des sablonneux, de la famille des Caryophyllées, se sème en Flandre, après la moisson, pour la nourriture des porcs, des moutons, etc., pour lesquels elle est un

excellent fourrage. On assure qu'elle donne aux vaches un lait plus abondant, qui fournit un beurre excellent. En Dalécarlie on met ses semences dans le pain, dans les années de disette. Le nom du genre vient de *spargere*, répandre, parce que cette plante et ses congénères répandent leur semence spontanément.

SPERMA CETI. Voy. *Blanc de Baleine* (I, 611).
— DRACONUM VENENATORUM. Un des anciens noms latins du *Proto-Chlorure d'Antimoine* (I, 349).
— MERCURII. Un des anciens noms de l'*Acétate de Mercure* (IV, 359).
— RANÆ, *s.* RANARUM. Ancien nom impropre du *Frai de Grenouilles* (VI, 15).

SPERMACOCE. Genre de la famille des Rubiacées, de la Tétrandrie Monogynie, fort voisin du *cephaëlis*, du *richardsonia*, dont les espèces vivent dans l'Amérique méridionale, à Madagascar, etc. Presque toutes ont des racines vomitives, et quelques unes sont employées par les nègres contre la gonorrhée (Aublet, *Guiane*, I, 61). Le *Spermacoce ferruginea*, A. Saint-Hilaire, est usité au Brésil comme l'ipécacuanha, d'après ce botaniste, ainsi que le *S. poaya*, St-Hilaire. Les feuilles de la première sont employées contre la colique (*Plantes usuelles des Bras.*, t. XII et XIII). Le *S. hispida*, L., a des racines qui ont les qualités et le port de la salsepareille, d'après Ainslie; on s'en sert dans l'Inde pour purifier le sang, comme altérant, etc., à la dose de 4 onces et plus par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 259). On indique encore comme vomitive le *S. verticillata*, L., qui croît à la Jamaïque.

SPERMATOPÉS. Médicamens auxquels on accorde la propriété d'augmenter la sécrétion du sperme; tels sont le gen-seng, le salep, la truffe, les nids d'hirondelles, la laitance de carpe, le musc, les aromates, les liqueurs alcooliques, etc., etc.

SPERNIOLE, ou mieux SPERMIOLE, *Sperniolum*. Noms du *Frai de Grenouilles* (VI, 15).
SPERNUZZOLA. Nom du *Parus major*, L., dans Olina.
SPERWEN. Un des noms allemands de l'épervier, *Falco Nisus*, L.
SPET. Nom vulgaire de l'*Esox Sphyræna*, L.
SPETSBORRE. Nom suédois du *Xanthium Strumarium*, L.
SPETSGROBLAD. Nom suédois du *Plantago lanceolata*, L.
SPETSGLANS. Nom suédois de l'*Antimoine* (I, 338).
SPETTET LUNGEURT. Nom danois de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.
SPEZIEREA. Voy. *Castellamare de Stabia* (II, 135).
SPHACELLOS. Nom de la *Sauge* dans Théophraste.
SPHÆRA MARINA, SPHÆRA THALASIA. Synonymes d'*Ægagropile marine* (I, 83 et 382).

SPHÆRALCEA CISPLATINA, A. St-Hilaire. Cette plante, de la famille des Malvacées, qui habite le Brésil, s'y donne dans les maladies de la poitrine, et remplace dans ce pays la guimauve (A. Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, pl. 52).

SPHÆRANTUS. Ce genre, de la famille des Synanthérées, tribu des Inulées, qui doit son nom à la forme arrondie de ses glomérules de

fleurs, offre dans l'une de ses espèces, le *S. indicus*, L., une plante aquatique, herbacée, d'une odeur aromatique; on l'emploie comme diurétique, suivant Horsfield, à Java; ses semences et ses réceptacles sont regardés comme anthelmintiques, d'après Rhéede (*Hort. malab.* X, p. 85, t. 43). La poudre de cette plante est indiquée comme stomachique, et son écorce pilée se donne contre les hémorrhoïdes, mêlée au petit-lait, dans l'Inde, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 168). On lit dans les *Trans. phil. abrégées* (I, 151) qu'on la prescrit aussi en poudre dans les fièvres et la syphilis au Malabar. A la Cochinchine, on regarde comme adoucissant le *S. cochinchinensis* de Loureiro; on en fait des cataplasmes émolliens; son suc s'emploie dans l'ophthalmie et le mal de gorge, etc. (*Flora Cochinch.*, 623).

Sphagebranchus spallanzani, H. Cloq. Poisson malacoptérygien apode, long de 18 à 20 pouces, découvert par M. Risso dans la mer d'Eza, vers Monaco. Sa chair a la saveur de celle des murènes.

Sphagnum palustre, L. Cette mousse, excessivement commune dans les lieux aquatiques des bois (qu'on a sous-divisée aujourd'hui en quatre espèces), y forme des marais à plancher élastique, qui se changent en tourbe avec rapidité, et convertit ainsi les étangs en terrains cultivables au bout de peu d'années. C'est probablement là l'origine des mines de tourbe qu'on rencontre dans certaines localités. Cette mousse sert aux Lapons à former le coucher de leurs enfans (*Flora lapponica*, n° 415). On dit dans les *Annales de chimie* (tome L, p. 318) que dans le nord de la Suède on en fait une espèce de pain.

Sphendamnos. Nom de l'*Érable* dans Théophraste.

Spherdocles. Synonyme de *Tethya* (voy. ce mot) dans Lémery (*Dict.*, 871).

Sphondylis. Suivant Lémery (*Dict.*, 830), c'est un *ver* blanc, à tête rouge, de la longueur du petit doigt, qui ronge les racines des plantes, et qui, employé bouilli dans de l'huile et dans le vin, est bon pour résoudre, fortifier, dans les cas de rhumatisme et de fractures.

Sphondylium. Ancien nom de l'*Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

Sphondylus. Pierre de la tête du *Mugil cephalus*, L. (IV, 508).

Sphragis ou Sphragide. Ocre rouge de l'île de Lemnos, qu'on marque d'un cachet, et qui porte alors le nom de *terre sigillée*.

Sphygmomètre. Instrument propre à mesurer le pouls (*Trans. méd.*, XII, 425).

Sphyræna becuna, Lacép., Bécune. Poisson acanthoptérygien, de la famille des Perches, qui habite la mer des Antilles, où il parvient à la taille de 10, et même, suivant le père Labat, de 18 et 20 pieds, remonte quelquefois dans les rivières, et se fait redouter des pêcheurs par sa force et sa férocité. Sa chair est délicate, blanche, ferme, assez grasse, facile à digérer, mais sujette, dans des circonstances encore

mal déterminées, à causer le genre d'empoisonnement dont nous avons parlé à l'article *Poissons toxicophores* (V, 416). On assure qu'il faut rejeter comme dangereux ceux de ces animaux qui ont les dents noires et le foie de la même teinte, avec une saveur acerbe et piquante (*Faune des méd.*, II, 289).

SPIAGTER. Nom russe du *Zinc*.

SPIAUTER. Un des noms allemands et suédois du *Zinc*.

SPIC. *Lavandula Spica*, L. (IV, 71).

SPICA ALPINA. Nom officinal du *Valeriana celtica*, L.

— CELTICA. *Valeriana celtica*, L.

— INDICA. *Andropogon nardus*, L.? (I, 290).

— NARDUS. *Valeriana Jatamansi*, Roxb. (*Nardostachys*, DC).

— VULGARIS. *Lavandula Spica*, L. (IV, 71).

SPICE. Un des noms de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L. (V, 254).

SPIDER. Nom anglais de l'*Araignée* (I, 380).

SPIDS VEJBRED. Nom danois du *Plantago lanceolata*, L.

SPIDSGLANDS. Nom danois de l'*Antimoine* (I, 338).

SPIEGELRUSS. Un des noms allemands de la *Suie*.

SPIERSTAUDE. Un des noms allemands du *Spiræa Filipendula*, L.

SPIESGLAS, SPIESSGLANZ. Noms hollandais et allemand de l'*Antimoine* ou de son *Sulfure*.

SPIGELIA. Genre de plantes de la famille des Gentianées (genre que quelques botanistes veulent placer dans celle des Rubiacées à cause de la présence de feuilles opposées, avec des bractées entre les pétioles), de la Pentandrie Monogynie, dédié à Adrien Spigel, médecin et botaniste belge, mort en 1625; il renferme 5 à 6 espèces, qui ont d'assez jolies fleurs, douées de propriétés délétères, vermifuges à petites doses.

S. anthelmia, L. (et non *anthelmintica*). Brinvilliers et non Brinvillière). Cette petite plante annuelle a ses racines noires, chevelues, sa tige presque simple, terminée par 4 feuilles ovales ou lancéolées, d'où sort un épi grêle et allongé, chargé de fleurs nombreuses, qui portent des fruits biglobuleux; elle croît dans presque toute l'Amérique du sud, au Brésil, à Cayenne, aux Antilles, etc., et doit son nom à ce qu'elle est un poison violent, ce qui lui a fait appliquer celui de la fameuse marquise de Brinvilliers, brûlée en 1676, pour empoisonnemens multipliés. Elle a, étant fraîche, une odeur vireuse et fétide, qui incommode dans les appartemens jusqu'à causer une sorte de narcotisme; sa saveur est nauséeuse et persiste long-temps dans la bouche, ainsi que nous nous en sommes assurés par la dégustation, au lieu d'avoir l'amertume franche des Gentianées.

Cette plante est des plus délétères; les bestiaux qui en mangent périssent avec des douleurs horribles; aussi la détruit-on autant que possible, mais il en échappe toujours quelques pieds; elle cause des vomissemens, des éblouissemens, de la stupeur, la dilatation des pupilles, des soubresauts dans les tendons, la gêne de respirer, des

pulsations, etc., en un mot un empoisonnement (Coxe, *Americ. disp.*, p. 128). Deux cuillerées de son suc données à un chien, par M. Ricord Madianna, qui a écrit une dissertation récente sur cette plante, ont fait périr un chien en deux heures dix minutes; une cuillerée seule n'a produit presque rien, et 48 grains rien du tout. L'animal qui périt avait l'estomac sain, mais le cœur gorgé d'un sang noir abondant, à la manière de l'empoisonnement par la belladone, la jusquiame, etc. Des faisans auxquels on avait fait avaler de la graine de cette plante firent mourir plusieurs personnes qui en mangèrent, à Philadelphie (Ricord-Madianna, *Tr. de la brinvilliers*, p. 15 et 20). Un papillon qui vit sur cette plante et sa chenille sont vénéneux. On croit aux Antilles que le suc de citron est le contrepoison de cette plante; mais M. Ricord s'est assuré que non-seulement il ne diminue pas les souffrances, mais que la mort est plus prompte si on en donne. L'eau de chaux a aussi été essayée sans plus de succès. C'est bien à tort que les nègres disent que la racine est le contrepoison de la plante, car elle en est la partie la plus active. Le sucre terré, c'est-à-dire le sucre purifié, a paru à M. Ricord être le remède le plus efficace contre cette plante délétère; ce que ne fait pas le sucre brut. Le même pense que le suc du nhandiroba, *Fevillea scandens*, L. (III, 250), est encore un meilleur antidote. Ayant mêlé le suc de ces deux végétaux, l'animal auquel il en donna dose suffisante n'éprouva aucun résultat nuisible.

M. Ricord a essayé quelques réactifs chimiques sur cette plante, mais sans qu'il ait obtenu ni donné de résultat, de sorte qu'il faut se reporter à l'analyse de la *Spigelia Marylandica*, L., faite par M. Feneulle, que ce chimiste croyait être celle de la *S. anthelmia*. Il trouve aussi dans le *S. anthelmia* le principe appelé par ce dernier *spigeline* (voyez ce mot).

Les nègres ont appris aux Européens les propriétés de cette plante contre les vers, de même qu'ils en ont montré l'action délétère en empoisonnant leurs maîtres ou les animaux par son moyen, ce qui était, dit-on, fréquent autrefois. Patrice Brown fit connaître à l'Europe ces propriétés en 1739 (Sprengel, *Hist. de la méd.*, IV, 431). On trouve dans les *Aménités académiques* pour 1758 (n° 85) une dissertation où on parle de l'emploi de ce végétal contre les vers, par les nègres de la Jamaïque; au Brésil il était également usité sous le nom d'*arapabaca* (Maregrave, *Bras.*, 46), et M. de Humboldt assure que les naturels de la Nouvelle-Andalousie, de Cumana, etc., l'appellent *Yerba de lombrices* à cause de ses propriétés vermifuges (*Nova genera et spec.*, III, 185). On le nomme aussi *poudre à vers* pour la même raison. Gomès, qui nous a envoyé un

paquet de cette plante sèche, nous mande qu'au Brésil elle n'est pas employée contre les vers, mais qu'à Lisbonne elle fait partie d'un remède secret contre ces animaux (lettre manuscrite). La dose de cette plante est de deux gros en décoction dans une livre d'eau, dont on prend deux à quatre onces par jour; en poudre on en ordonne de 24 à 36 grains. On en fait un sirop dans les colonies, que M. Noverre donne à la dose de 2 à 3 cuillerées, avec beaucoup de succès aux enfans, conseillant l'huile de ricin après, dans les maladies vermineuses très-fréquentes aux Antilles, parmi les petits nègres (*Journ. hebdom.*, 373). En Europe, celui qu'on nous envoie étant presque toujours mal préparé, on y a à peu près renoncé (*Journ. de pharm.*, VIII, 319).

Quelques personnes conseillent la brinvilliers contre les fièvres, probablement à cause de la famille à laquelle elle appartient; mais P. Brown la dit sans efficacité sous ce rapport.

Colliander (J.-G.). *Spigelia anthelmia*. Upsaliæ, 1759. — Wight (G.). Note sur le spigélie (dans les plantes usuelles de la Jamaïque; extrait *Anc. Journ. de méd.*, LXXX, 143). — Ricord-Madianna. Mémoire sur la brinvilliers. Bordeaux, 1826, in-4, fig. — Noverre. Mémoire sur la spigelie anthelmintique (*Journal hebdomadaire*, I, 373-1834).

S. glabrata, Martius. La racine de cette espèce de la province de Bahia au Brésil, où elle se nomme *espigelia*, est approchante, pour l'odeur et la saveur, de celle de la valériane; elle est employée dans ce pays comme excitante, sudorifique et fébrifuge (*Journ. de chim. méd.*, VI, 210).

S. Marylandica, L., OEillet de la Caroline. Cette espèce, prise d'abord pour un chèvre-feuille, parce qu'elle en a un peu les fleurs, a celles-ci peu nombreuses, au moins doubles en grandeur de celles du *S. anthelmia*, des tiges quadrangulaires, des racines vivaces, et ne vient que dans l'Amérique septentrionale, où cette dernière ne se trouve pas. C'est cette plante, appelée *unsteetla* par les Indiens Cherokees, que les médecins des États-Unis, Garden, Linning, Chalmers, Home, où elle se nomme *pink-root*, ont employée, et non la précédente, comme on le dit, par confusion, dans quelques ouvrages. Elle paraît avoir les propriétés de la brinvilliers; elle a été employée dans quelques affections nerveuses, contre les fièvres intermittentes, infusée dans du vin, etc. Le docteur Barton l'a trouvée trop active dans quelques maladies des enfans, non vermineuses, surtout dans les fièvres rémittentes qui sont si souvent suivies de l'hydropisie du cerveau. C'est particulièrement comme vermifuge qu'on se sert de cette plante, notamment contre les lombrics, à la dose d'un à deux gros, suivant Coxe (*Americ. disp.*, p. 128 et 558). Chapmann dit que son action est vive et ressemble à celle des narcotiques; il est vrai qu'il la prescrit à la dose de 5 à 10 gros en poudre et à celle d'une demi-once en

décoction (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 301). On emploie surtout la racine de cette plante, qui est amère et astringente, en infusion aqueuse, si c'est comme anthelmintique, et en infusion vineuse comme fébrifuge. Wright assure qu'elle fait dormir et éclaircit la vue. Linning en prescrivait 12 grains aux enfans, matin et soir. Les Osages l'emploient comme sudorifique et sédative dans les maladies aiguës (*Journ. de pharm.*, XVIII, 463). Il paraît que ce sont les sauvages qui ont fait connaître les propriétés de cette plante, en 1754, à Linning, qui en fit part à Wright.

M. Feneulle, qui croyait donner l'analyse de la *Spigelia anthelmia*, L., laquelle n'est pas cultivée en France, tandis que le *S. marylandica*, L., se trouve dans les jardins des curieux, a réellement fait celle de cette dernière espèce, puisqu'il dit que la plante qu'il a examinée chimiquement, a les racines amères, etc. Il résulte de ces recherches que ses racines contiennent une huile grasse, une volatile, de la résine en très-petite quantité, une substance amère particulière (la *spigeline*), du mucoso-sucré, de l'albumine, de l'acide gallique, des sels, etc.; les feuilles ont donné de plus de la chlorophylle, et des principes moins abondans (*Journ. de pharm.*, IX, 197), ce qui montre que les racines sont plus actives que les feuilles, ce qui a toujours lieu dans les plantes vivaces, tandis que c'est le contraire pour celles qui sont annuelles, ainsi que nous l'avons annoncé dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Cette plante n'est pas usitée en Europe.

Garden. Notice sur les propriétés de la spigélie du Maryland (dans les *Essay and observ. phys. and litter.*, *etc.*, *at Edimbourg*, tom. I, 1754, in-8). — Feneulle. Analyse de la spigélie (*Journ. de pharm.*, IX, 197). — Thomson (A.-T.). Essai sur la *spigelia Marylandica* (Thèse en anglais). — Griff. Note sur la *spigelia Marylandica* (*Journ. de pharm.* de Philadelphie. Avril 1833, en anglais).

SPIGELINE. Principe actif des feuilles et surtout de la racine du *Spigelia Anthelmia*, L., d'après M. H. Feneulle, pharmacien à Cambrai (*Journ. de pharm.*, IX, 197). Cette substance est brune, non azotée, amère, nauséeuse, purgative, et cause une sorte d'ivresse. Très-soluble dans l'eau et l'alcool, peu dans l'éther, charbonnée par l'acide sulfurique, elle se dissout dans l'acide nitrique, est précipitée par le sous-acétate de plomb, etc. M. Ricord Madianna dit (*Rech. sur la brinvilliers*, p. 56) que c'est un poison actif, surtout extrait par l'éther.

Spigola. Nom italien du loup de mer, *Perca Labrax*, L.

Spike narde, Spikenard, Spikenarde. Nom danois, nom hollandais et anglais et nom suédois du *Nard des Indes*.

Spikklubboert. Nom suédois du *Datura Stramonium*, L.

Spiknardenmannsbart. Un des noms allemands du *Nard des Indes*.

SPILANTHES. Nom d'un genre de plantes de la famille des Radiées qui tire son étymologie de σφιλος, tache, et de ανθος, fleur, parce

que plusieurs de celles des espèces qu'il renferme sont comme tachées de noir sur le fond jaune qui leur est propre. Il ne diffère de l'*Acmella* (I, 55) que par ses fleurs radiées et non flosculeuses comme dans celui-ci, ce qui est à peine une différence dans l'état actuel de la science. Effectivement les espèces de ces deux genres ont absolument les mêmes propriétés, elles sont âcres et poivrées, estimées anti-scorbutiques et sialagogues.

Le *S. Acmella*, L., a été traité à *Acmella Linnei*, Cassini (I, 55); le *S. alba* de L'Héritier est le *S. salivaria* de Murray dont le nom indique la propriété. Le *S. ciliata*, Kunth (*Nova gen. et spec.*, IV, 208) plante de l'Amérique méridionale, y porte le nom de *guaco* comme l'*eupatorium* (mikania) *guaco*, Humboldt (III, 176). M. le docteur Guillemin croit même que c'est le véritable (*Dict. class.*, VII, 553), parce que, dit-il, Mutis ne connaissait pas la plante de Humboldt, découverte par ce célèbre voyageur; mais il pouvait la connaître sans l'avoir décrite; d'ailleurs il ne connaissait pas davantage le *S. ciliata*, puisqu'il a été également découvert par le même, et décrit seulement par son collaborateur Kunth, chargé de publier ses plantes dans le bel ouvrage qu'il a donné en 7 volumes in-folio, avec de magnifiques gravures (sous le titre de *Nova genera et species*, etc., Paris, 1815-25). Ainsi la probabilité du vrai *guaco* reste en faveur du *mikania*. Le *S. oleracea*, L., et sa variété le *S. fusca*, Desf., sont des plantes annuelles, inodores, connues sous le nom de *cresson de Para*, originaires du Chili, du Pérou, du Brésil, etc., presque naturalisées en Italie, en Provence. On cultive surtout le premier dans les jardins, où sa saveur poivrée, brûlante, le fait parfois employer comme condiment sur les salades, etc, en petite quantité et bien haché. On conseille aussi d'en mâcher une feuille ou deux le matin, comme masticatoire et salivaire. M. le docteur Rousseau a donné, sur cette plante, un mémoire, présenté le 1 février 1825 à l'Académie de médecine, dont on trouve un extrait dans le tome V, p. 278, du *Bul. des sc. méd.* de Férussac, où il la regarde, et particulièrement son alcoolat, comme un excellent anti-scorbutique, surtout contre le scorbut de la bouche; déjà M. Bahi, médecin honoraire du roi d'Espagne, l'avait conseillée pour remplacer le cochléaria dans les pays chauds où ce dernier ne croît pas (*Journ. de pharm.*, IX, 586) et dont elle offre les qualités à un degré bien plus marqué; Poupée Desportes et Chevalier l'indiquent comme hydragogue, et Descourtilz la dit vermifuge (*Flore méd. des Antilles*, I, 231). Analysée par M. Lassaigne, il y a reconnu une huile volatile, odorante, âcre; une matière gommeuse; de l'extractif; de la cire; un principe colorant jaune; du malate, du sulfate et du muriate de

potasse. Cette plante peut devenir très-importante, et nous la recommandons aux praticiens. Elle se propage d'ailleurs avec facilité dans les jardins, et on peut s'en procurer aisément la graine dans le commerce. Le *S. tinctoria*, Loureiro (*Adenostemma tinctoria*, Cassini), est cultivé à la Chine et à la Cochinchine parce qu'on obtient de ses feuilles une teinture bleue et, par une préparation convenable, une fécule qui se rapproche de l'indigo (*Flore cochinch.*, II, 590). Le *S. urens*, Jacq., a sa racine chaude comme la pyrèthre (ainsi que le *S. oleracea*), et est employé par les habitans de Carthagène des Indes contre les maux de dents, et dans tous les cas où il faut provoquer des flux de salive (Jacquin, *Select. stirpium Americ.*). On dit qu'il fait fondre la pierre de la vessie (*Dict. de méd.* de James, I, 331).

Bahi. Mémoire sur les propriétés odontalgiques et antiscorbutiques du *spilanthus oleraceus*, L. (en espagnol). Nous ne connaissons pas la date de sa publication, qui est antérieure à 1822. Il y en a un extrait dans le tome IX, page 586, du *Journ. de pharm.* — Rousseau. Mémoire sur le cresson de Para (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, V, 278; 1825).

SPILANTHUS. Ce nom est celui du genre *Spilanthès* de Jacquin, et a été écrit ainsi par corruption. Voy. *Spilanthès*.

SPIMIDO. Nom tellingou du *Swietenia febrifuga*, Roxb.

SPINA ALBA. Un des noms de l'*Onopordum acanthium*, L. (V, 43).

— BORDA. Un des noms du *Scolymus hispanicus*, L.

— CERVINA. Un des noms du nerprun, *Rhamnus Catharticus*, L., dans les anciens formulaires.

— DOMESTICA. *Rhamnus Catharticus*, L.

— INFECTORIA. *Rhamnus infectoria*, L.

— SOLUTIVA. *Rhamnus Catharticus*, L.

SPINACHIA. Voy. l'art. *Acipenser Sturio*, L. (I, 54).

— Un des noms italiens de l'épinard. Voy. *Spinacia oleracea*, L.

SPINACIA OLERACEA, L., Epinards. Cette plante, de la famille des Atriplicées ou Chénopodées, tire son nom de ses fruits épineux; elle est originaire de l'Orient, et surtout de la Perse, où Olivier l'a rencontrée sauvage. Il y a environ deux cents ans qu'elle est introduite en France, et aujourd'hui elle est cultivée dans tous les jardins potagers; ses feuilles se coupent à mesure qu'elles sont assez fortes, et comme elles résistent bien au froid, on en peut manger de fraîches tout l'hiver; il n'y a que dans les grandes chaleurs qu'il est plus difficile de s'en procurer. Cette plante robuste fournit un de nos légumes les plus légers et les plus estimés. C'est un mets doux, ami de l'estomac, qu'on donne aux personnes délicates, échauffées, et qu'on sert ordinairement à la fin des repas, accommodé au jus, au lait, au maigre, au sucre, etc. On en met sous la viande, dans des tartres, etc., il y a même des pays où on le mange en salade. D'après l'observation de M. Chevallier, ils contiennent de l'acide oxalique, malgré leur insipidité; aussi M. Ségalas a-t-il assuré à l'Académie de médecine en avoir fait manger avec succès à des calculeux. La pré-

paration de ce légume exige beaucoup de beurre, presque le tiers de son poids étant cuit et bien épuisé, et un assaisonnement assez fort à cause de sa fadeur naturelle.

Cependant la réputation de digestion facile des épinards, qui les a fait surnommer le *balai de l'estomac*, est peut-être, comme beaucoup d'autres, un peu usurpée. On s'est aperçu, chez des sujets attaqués d'anus contre nature, qu'ils sortaient bien plus entiers que la viande, surtout que le filet de bœuf et les côtelettes qui sont de tous les alimens ceux qui perdent le plus tôt leurs caractères alimentaires. Effectivement ils colorent en vert les excrémens, ce qui prouve qu'ils ont encore retenu quelque chose de leur état primitif, ce que ne font pas d'autres végétaux plus colorés, comme la betterave, la carotte, etc. Ils nourrissent peu. Les Espagnols n'en veulent pas manger, disant que c'est de l'herbe assaisonnée.

Spina dorsi mustelæ, viperæ, vulpis. Le rachis de la murène, de la vipère et du renard figuraient jadis dans la matière médicale, le premier comme absorbant, les deux autres comme donnant par la décoction un bouillon gélatineux adoucissant.

Spinage. Nom anglais de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.
Spinastella. Ancien nom de la chausse trape, *Centaurea Calcitrapa*, L. (II, 172).
Spindelbaum, Spindletree. Noms allemand et anglais de l'*Evonymus Europæus*, L.
Spinelle, *Spinellus*. Variété de *Rubis* (voy. ce mot).
Spinidya. Nom du venturon, *Fringilla Serinus*, L., en grec moderne (Belon).
Spinnblumenwurzel. Un des noms allemands du colchique, *Colchicum autumnale*, L.
Spinne. Nom allemand de l'araignée. Voy. *Aranea* (I, 380).
Spinnendistel. Nom allemand du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.
Spino cervino. Nom italien du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.
Spinus. Nom latin du tarin, *Fringilla Spinus*, L.
— albus. Un des noms du *Cratægus Oxyacantha*, L. (II, 461).
Spinzago d'acqua. Nom italien du *Recurvirostra Avocetta*, L., selon Lémery.

SPIRÆA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'Icosandrie Polygynie, dont le nom vient de *speiron* que Pline donne (*lib.* XXI, *c.* 9) à un arbuste qu'on a cru lui appartenir, mais qui est plus probablement le *Viburnum lantana*, L., auquel ressemblent effectivement plusieurs de ses espèces. Celles-ci sont des herbes ou arbustes à fleurs élégantes, ce qui en fait cultiver plusieurs pour l'ornement des jardins; elles sont regardées, en général, comme astringentes.

S. Aruncus, L., Barbe de chèvre, Barbe de bouc. Cet arbrisseau qui porte de beaux bouquets de fleurs blanches, où l'on veut voir quelque ressemblance avec la barbe d'une chèvre, est cultivé pour l'ornement des jardins. On le trouve indiqué dans quelques anciennes Matières médicales comme sudorifique, astringent, cordial et vulnéraire, etc. (Lémery, *Diction.*, 93). Ce végétal est le *Rhodora* de Pline.

S. camtschatica, Pallas. Cette espèce est alimentaire d'après Pallas.

S. Filipendula, L., Filipendule. Le nom de cette espèce herbacée de nos bois sablonneux et secs, vient de ce que ses racines, qui sentent, dit-on, un peu les fleurs d'oranger à l'automne, portent des espèces de tubercules, du volume d'un pois, comme pendues à des fibrilles lesquelles sont très-menues; ses feuilles sont ailées, glabres, à folioles uniformes; ses fleurs blanches, et en panicule corymbifère très-élégante. On estime les racines diurétiques, utiles contre les graviers, le calcul; les tubercules sont nutritifs, pectoraux, et contiennent de la fécule amylacée; la plante entière peut servir à tanner les cuirs. On en cultive une variété à fleurs doubles dans les jardins.

S. tomentosa, L. Petit arbrisseau des États-Unis, cultivé chez nous dans les jardins de quelques curieux. Méad a écrit sur son compte une thèse dont nous allons offrir l'extrait. Elle habite les régions froides de l'Europe et de l'Amérique, du Canada, etc., et fut apportée, en 1736, à Londres, par P. Collinson, où on la cultive depuis comme un arbuste d'agrément; toutes ses parties possèdent des propriétés médicales à un degré plus ou moins marqué, et cèdent promptement leurs élémens à l'eau. Cette plante, dont on emploie surtout les feuilles, est un astringent assez décidé et un tonique doux, qui à dose modérée ne fatigue pas l'estomac. On l'a donnée avec succès dans le second degré de la diarrhée et de la dysenterie, dans le choléra des enfans, et dans les maladies des intestins qu'on observe parfois chez eux. Méad qui rapporte des observations de succès, dans ces différens cas, de l'emploi de ce végétal, prétend qu'il a des vertus analogues à celle du quinquina et du cachou (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXIV, 238).

Méad (E.). Recherches sur les propriétés chimiques et médicales du *Spiræa tomentosa*, L. (*Repository* de New-York).

S. trifoliata, L. (*Gillenia trifoliata*, Mœnch.). Cet arbrisseau des États-Unis partage les propriétés astringentes des spirées en général, mais de plus l'écorce de sa racine, qui est amère, a des souches horizontales, tuberculeuses et porte des radicules ondulées, un peu semblables à celles de l'ipécacuanha; elles sont blanches en dedans et à épiderme gris; elle est estimée émétique et est employée dans ce pays à l'instar de l'ipécacuanha, à la dose de trente grains, d'après Barton et Chapmann. Cependant Bigelow dit que les effets de cette plante, connue dans l'Union sous le nom d'*Indian medecine*, et d'*ipécacuanha des Indiens,* sont trop peu certains pour en pouvoir faire usage. Elle est aussi estimée tonique. Coxe assure qu'il croît dans le Kentucky une autre spirée dont les résultats émétiques sont encore plus marqués (*Americ. disp.*, 305).

Guibourt. Note sur la racine du *Gillenia trifoliata* (*Journ. de pharm.* XVIII, 43).

S. Ulmaria, L., Ulmaire, Reine des prés. Cette espèce de nos prés humides, du bord des eaux, où elle s'élève de plusieurs pieds, a des feuilles ailées, à folioles ovales, pubescentes, la terminale à trois lobes. Elles ressemblent un peu à celles de l'orme, d'où vient le nom d'ormière et d'*ulmaria* que porte cette plante. Les fleurs forment des panicules terminales, étendues, odorantes, et assez agréables pour lui mériter celui de reine des prés; on l'estime sudorifique, résolutive et anodine, et partager à peu près les propriétés de celles de sureau. On assure qu'elles donnent au vin, où on les fait infuser, le fumet de malvoisie. La plante entière est indiquée comme astringente et tonique; on la prescrit dans les diarrhées, la dysenterie, etc. On ne fait plus d'usage de ce végétal, qui peut servir au tannage. On dit que mis dans les tas de blé il en éloigne les charançons.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de ulmariâ*. Tubingæ, 1717, in-4.

SPIRÉE. Voy. *Spiræa*. C'est aussi un synonyme de bukku, *Diasma crenata*, L., au Cap.

SPIRITUS. Voy. *Esprit* (III, 154) et *Esprits* (III, 155).

— ACETI. Vinaigre rectifié par la distillation. Voy. *Acide acétique* (I, 26).

— ACETICO ÆTHEREUS. *Éther acétique* étendu d'alcool (III, 170).

— ÆRUGINIS. *Acide acétique* retiré de l'acétate de cuivre (I, 26).

— ÆTHEREUS NITROSUS. Dernier produit de la préparation de l'*Éther nitrique* (III, 165).

— — VITRIOLATUS, S. ÆTHERIS VITRIOLICI, S. SULPHURICO ÆTHEREUS, S. VITRIOLI DULCIS, S. SULPHURICO ÆTHEREUS. Dénominations diverses de l'*Éther impur*, plus ou moins mêlangé d'alcool (III, 169).

— ÆTHERIS NITRATUS. Synonyme latin d'*Ether nitrique* (III, 169).

— ALUMINIS. *Acide sulfurique* obtenu de l'alun par distillation.

— AMMONIÆ. Alcool ammoniacal. Voy. *Ammoniaque* (I, 236).

— BEGUINI. C'est l'*Hydrosulfate sulfuré d'Ammoniaque*.

— CAMPHORÆ, S. CAMPHORATUS. C'est l'*Alcool camphré*.

— CORNU CERVI, S. EBORIS, S. LUMBRICORUM, S. UNGULÆ ALCIS, S. VIPERARUM, etc. Sous-carbonate d'ammoniaque huileux liquide obtenu par distillation de la *Corne de cerf*, de l'*Ivoire*, des *Lombrics*, etc.

— EBORIS. Voy. *Spiritus cornu cervi*.

— FORMICARUM. *Acide formique* retiré par distillation des fourmis (I, 34).

— FRUMENTI. Voy. *Spiritus vinosus frumenti*.

— FULIGINIS. Espèce d'esprit pyro-acétique obtenu de la distillation de la *Suie*.

— FUMANS BEGUINI. Le même que *Spiritus Beguini*.

— LUMBRICORUM. Voy. *Spiritus cornu cervi*.

— MELLIS AB ANTIMONIO ABSTRACTUS. C'est l'*Huile d'Antimoine* (I, 349).

— MINDERERI. *Acétate d'Ammoniaque* (I, 242).

— MURIATICO ÆTHEREUS. C'est l'*Éther hydrochlorique* (III, 169).

— NITRI ACIDUS. *Acide nitrique* (I, 515).

— — DULCIS. *Éther nitrique* (III, 169).

— — FUMANS, S. FUMANS GLAUBERI. *Acide nitrique impur* (I, 515).

— — TENUIS, S. TENUIOR. *Eau forte* ou *Acide nitrique affaibli* (I, 515).

— NITRICO ÆTHEREUS. C'est l'*Éther nitrique* (III, 169).

— POTASSATUS. Solution alcoolique de *Potasse* (V, 465).

— SALIS ACIDUS, S. FUMANS. *Acide hydrochlorique* (II, 261).

— — AMMONIACI, S. AMMONIACI URINOSUS, S. AMMONIACI VOLATILIS. C'est l'*Ammoniaque* (I, 235).

— — AMMONIACI SULPHURATUS. *Hydrosulfate sulfuré d'Ammoniaque*.

— — DULCIS (III, 169).
— — MARINI. C'est l'*Acide hydrochlorique* (II, 261).
— — — COAGULATUS. *Muriate de Potasse* (V, 476).
— — — DEPHLOGISTICATUS. Nom ancien du *Chlore* (II, 239).
— SATURNI. *Acide acétique* retiré de l'acétate de plomb (I, 26).
— SOLIS D'ANGELUS SALA. Ce n'est que de l'*Acide acétique* (J.-F. Gmelin, *App. med.*, I, 452).
— SULPHUREO-VINOSUS. *Éther sulfurique* mêlé d'alcool (III, 170).
— SULPHURICUS ÆTHEREUS. *Id.* (III, 170).
— SULPHURIS. Ancien nom latin de l'*Acide sulfurique*, et quelquefois de l'*Acide sulfureux*.
— — PER CAMPANAM. *Acide sulfureux*.
— — VOLATILIS. Ancien nom de l'*Acide sulfurique*, et surtout de l'*Hydrosulfate sulfuré d'Ammoniaque*.
— SYLVESTRIS. Ancien nom du *Gaz acide carbonique*.
— TARTARI, S. TARTARI VITRIOLATUS. *Acide pyro-tartrique* impur (I, 43).
— UNGULÆ ALCIS. Voy. *Spiritus cornu cervi*.
— VINI, SPIRITUS VINI COMMUNIS, SPIRITUS VINI TENUIS. *Alcool faible* (I, 151).
— — ALCOOLISATUS, CONCENTRATUS, DEPHLEGMATISSIMUS, RECTIFICATISSIMUS. *Alcool très-concentré* (I, 151).
— — RECTIFICATUS, DEPURATUS, FORTIOR. *Alcool ordinaire* (I, 151).
— VINOSUS FRUMENTI. Esprit de grain. *Alcool faible* retiré de la drèche (I, 151).
— VIPERARUM. Voy. *Spiritus cornu cervi*.
— VIRIDIS ÆRIS et VENERIS. *Acide acétique* retiré de l'acétate de cuivre (I, 26).
— VITRIOLI, S. VITRIOLI VOLATILIS. Noms latins de l'*Acide sulfurique* retiré du sulfate de fer par distillation.
— — DULCIS. Voy. *Éther* (III, 165).
— — PHLOGISTICATUS. Ancien nom de l'*Acide sulfureux*.

SPISKUMMIA. Nom suédois du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

SPITFISH. Un des noms anglais du spet, *Esox Sphyræna*, L.

SPITZBLADDIGE PATTICH. Nom hollandais de la racine du *Rumex alpinus*, L.

SPITZENWEGERICH. Nom allemand du *Plantago lanceolata*, L.

SPITZLAUBEN. Un des noms allemands de l'*ablette* (I, 5).

SPIZIAS, SPIZIAS IERAS. Noms grecs de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

SPLENION. Ancien nom grec de l'*Asplenium Ceterach*, L. (II, 192). Suivant quelques auteurs il indiquait aussi la cynoglosse.

SPLÉNIQUES, SPLÉNITIQUES, *Splenica*, *Splenitica*. Médicamens que l'on suppose propres à guérir les maladies de la rate. Comme les maladies de ce viscère sont à peine connues, et qu'on ne distingue à peu près, physiquement, que son engorgement, on ne pourrait guère donner ce nom qu'aux fondans, qui ne le sont ni plus ni moins de la rate que des autres viscères ; par conséquent il n'y a pas de spléniques proprement dits.

SPLENIUM pour ASPLENIUM (I, 474).

SPLIT. Un des noms italiens de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).

SPODE, *Spodium*, de σποδος, cendre. Nom appliqué jadis à divers médicamens obtenus par combustion ou calcination. On en distinguait particulièrement trois sortes : l'un minéral, spodium des Grecs, qui est un *oxyde de zinc* sublimé, impur (voy. *Zinc*) ; l'autre végétal, spodium ou anti-spodium des Arabes, qui est la cendre des racines d'une espèce de *roseau* (voy. I, 357); enfin le spodium animal, *spodium ustum* de l'ancien Codex, nom donné au résidu de la calcination de

l'*ivoire* (III, 68) et quelquefois à l'*album græcum* (I, 138), que nous avons nommé à tort *spodium Græcorum* d'après la *Faune des médecins* (I, 84). Voyez *Spodium*.

SPODIAS. Nom grec du prunellier, *Prunus spinosa*, L. (V, 524), dans Théophraste.

SPODIUM. Nom par lequel les Grecs modernes indiquent, dit-on, le tabaxir des Arabes, c'est-à-dire le sucre. Voy. aussi *Spode*.

SPONDIAS. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la Décandrie Pentagynie, qui renferme quelques espèces qui sont des arbres de l'Inde ou de l'Amérique intertropicales, à fruit comestible.

S. amara, Lam. Voyez *S. mangifera*, Wild, dont il n'est qu'une variété [1].

S. dulcis, Lam. (*S. Cytherea*, Lam.), arbre de Cythère. Végétal indigène des îles de la Société, de Taïti, etc., où il est nommé *vy* (et non *evy* ou *hevy*), d'après M. Lesson (*Voyage médical*, p. 42). Ses fruits sont en grappes et du volume d'un citron, ayant un peu le goût de la pomme de reinette; ils ont dans leur milieu un paquet filamenteux, qui résulte de fibres naissant sur les 3 ou 4 noyaux qu'ils renferment, et qui sont divisés en autant de loges. On distingue ces fruits sous le nom de *pomme de Cythère*, etc. On les mange crus; ils ont une saveur agréable, mais un peu aigrelette, aussi les préfère-t-on en confiture ou cuits. Les habitans des îles Hermites, les Taïtiens, etc., s'en nourrissent; on s'en nourrit aussi à l'Ile-de-France, où il a été transporté par Commerson. Cet arbre, dont le bois est blanc et dur, et qui acquiert des proportions considérables, sert à faire des pyrogues; il suinte de son écorce une résine transparente, que les naturels de Taïti nomment *tapon* et dont ils se servent pour calfater leurs pirogues, ce qui montre que ce n'est pas une gomme comme on le dit dans quelques ouvrages.

S. Mangifera, W. (*Mangifera pinnata*, L.). Cet arbre, qui est (ou plutôt la variété appelée *S. amara* par Lamarck) l'*ambulam* de Rheède, sert aux naturels du Malabar à préparer une sorte de pain avec son suc et du riz, qu'ils nomment *apen*; ils emploient sa racine en guise de pessaire pour exciter les règles; son écorce en poudre, dans du lait, leur est utile contre la dysenterie, et la décoction de son bois est très-efficace dans la gonorrhée; son fruit pilé avec le suc des feuilles, apaise les douleurs d'oreille (*Hortus Malab.*, I, t. 50). Voyez *gomme d'Amara* (I, 229).

---

[1] On trouve indiqué dans le 3e volume du supplément à l'*Encyclopédie botanique*, page 725, un *spondias chinensis* de Loureiro, comme décrit à la page 171 de la flore de cet auteur, qui n'y existe pas; on y dit son fruit comestible.

S. purpurea, Lam.; *S. Monbin*, L. (*non* Jacq.); *S. Myrobalanus*, Jacq. (*non* L.), Monbin. Il croît aux Antilles et a un fruit de la grosseur d'une prune, ce qui l'a fait appeler *prune d'Espagne*, de couleur purpurine du côté exposé au soleil, jaune de l'autre, oblong, avec un seul noyau intérieur; sa pulpe est aigrelette, un peu aromatique et filandreuse; on en fait des confitures, des gelées; son noyau n'est pas entouré de poils comme ceux du *S. dulcis*, le seul du genre qui offre d'ailleurs ce caractère, mais il est si gros qu'il y a peu de chair à manger. Aux îles Antilles on lâche les cochons sous ces arbres pour qu'ils en mangent les fruits tombés (Labat, *Nouv. voyage*, VIII, 216); ils sont nommés *hucare* à la Martinique; leur tronc sécrète aussi une sorte de résine ou de gomme résine; leur bois n'est bon qu'à brûler.

S. lutea, Lam.; *S. Monbin*, Jacq. (*non* L.); *S. Myrobalanus*, L. (*non* Jacq.). Il croît également aux Antilles, à Cayenne, etc., mais il porte des grappes de fruits gros comme des mirabelles, de couleur jaune orangée (ce qui les fait appeler *prunes d'Amérique*), aigrelettes; on les mange, on en fait des tisanes rafraîchissantes (Perottet, *Cat. raison. annal. de la soc. lin.*, mai 1824). Cet arbre, confondu avec le précédent par Jacquin, avec lequel il a d'ailleurs les plus grands rapports, ne fournit point de *Myrobalans* (IV, 539) malgré son nom spécifique.

Nous avons dit à *Cicca* (II, 277) qu'il ne fallait pas confondre le fruit du *Spondias cytherea*, Lam., avec celui du *Cicca disticha*, L.

Spondilio. Nom italien de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

Spondylium. C'est le nom que porte dans Dioscoride (*lib.* III, *c.* 74) une ombellifère dont Linné a fait son *Heracleum Sphondylium*, L. (III, 478).

SPONDYLUS. Genre linnéen de mollusques acéphales testacés des mers des pays chauds, qu'on mange comme les huîtres (V, 116), mais sont moins estimés. Leur coquille est souvent teinte de couleurs vives, et est épineuse, d'où le nom d'*huîtres épineuses*, qu'on leur donne communément.

Sponge. Nom anglais de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

SPONGIA, Éponges, Σπόγγος des Grecs. Corps marins fibreux, placés jadis parmi les zoophytes, aujourd'hui parmi les polypiers, quoique l'animal en soit inconnu et ne semble consister qu'en une sorte de gelée ténue qui se dessèche sans laisser presque aucune trace. Les espèces en sont nombreuses dans toutes les mers, surtout dans celles des pays chauds, mais deux seulement, l'éponge commune ou officinale (*S. officinalis*, L., *S. communis*, Lam.), figurée pl. XVII, f. 2 de la *Faune des médecins*, et l'éponge usuelle (*S. usitatissima*, Lam.), intéressent l'art de guérir. Cependant, d'après Gmelin (*Découv. des Russes*, I, 64), les Russes emploient contre les vers la

poudre du *Spongia fluviatilis*, L., qui croît dans la Moskua, et suivant la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (I, 497) l'espèce la plus employée serait le *S. lacinulosa*, Lam.

Dans le commerce où l'on ne trouve véritablement que leur squelette, les éponges sont des masses brunes ou fauves, légères, composées de fibres déliées, flexibles, feutrées, anastomosées entre elles de manière à circonscrire des aréoles variées de forme, de nombre et de dimensions. La première espèce, abondante sur les rochers sous-marins de la Méditerranée, et surtout de l'archipel de la Grèce, d'où elle nous vient, est brunâtre, subturbinée, arrondie, plane, convexe en dessus, molle, tenace, grossièrement poreuse; la deuxième, d'une texture plus fine, d'origine américaine, selon M. Fée, est d'un jaune blond, molle, tenace, tomenteuse, très-poreuse, en masse concave, évasée, cratériforme, etc. Avant de les livrer au commerce, on lave les éponges à plusieurs eaux, pour leur enlever l'odeur désagréable que leur donne le mucus animal dont elles sont couvertes dans l'état frais; on les débarrasse en partie des graviers, des coquillages et autres corps étrangers que recèlent leurs cellules. Les plus fines, autrefois tirées par la voie de Venise, étaient nommées *éponges mâles*; on les a regardées comme plus jeunes : ce sont les plus estimées. La *fleur d'éponge* était les branches de certaines éponges rameuses. Soumises à des lavages répétés, à froid et à chaud, avec de l'eau simple, puis acidulée avec l'acide muriatique faible, et enfin avec l'acide sulfureux à 4°, elles deviennent presque blanches (Vogel, *Journ. de pharm.*, X, 499), et, parfumées alors de diverses manières, sont employées pour les usages de la toilette, mais ne conviennent plus en thérapeutique.

Les analyses qu'ont faites successivement des éponges, soit brutes, soit lavées, soit calcinées, Lewis, Geoffroy, Neumann, Tromsdorff, Welther, Straub et Autenrieth (*Journ. complém. du dict. des sc. méd.*, XVII, 47), Hornemann (*Journ. de chim. méd.*, VI, 629; et *J. de phar.*, XV, 160), A.-L.-A. Fée (*Cours d'hist. nat. phar.*, I, 48), etc., confirment leur nature animale; aussi fournissent-elles abondamment à la distillation des produits ammoniacaux, qui, jadis désignés par les noms d'*huile volatile*, et de *sel volatil d'éponge*, étaient employés aux mêmes usages que les autres produits analogues des matières animales. Suivant M. Hatchett elles sont essentiellement formées de gélatine et d'un tissu membraneux offrant tous les caractères de l'albumine coagulée. Selon Hornemann elles contiennent de l'osmazome, du mucus, de l'huile grasse, etc. M. Fife, et depuis M. Gaultier de Claubry (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIV, 401), y ont constaté l'existence d'un peu d'iode qui s'y trouve à l'état d'io-

dure alcalin, et M. Jouas, tout récemment, celle du brome (*Journ. de chim. méd.*, IV, 383; voy. aussi *Journ. de pharm.*, XV, 334); elles contiennent, en outre, moitié environ de leur poids de carbonate et de phosphate de chaux, de muriate de soude, des traces de soufre, de silice, d'alumine et de magnésie.

On n'administre jamais l'éponge en nature à l'intérieur, où son insolubilité, jointe à la propriété qu'elle a de se gonfler en absorbant les liquides, pourrait la rendre funeste, comme l'avait annoncé S. Dale, et comme semble le prouver l'usage qu'on en a fait, coupée en petits morceaux, frite et trempée dans du miel ou du beurre salé pour tuer les rats, dont elle distend les intestins (Coxe, *Americ. disp.*, p. 561). A l'extérieur, ces mêmes propriétés, sa mollesse, sa flexibilité la rendent utile au chirurgien, soit, comme le faisait Hippocrate, pour éponger les ulcères, soit pour dilater ou tenir ouverts des trajets fistuleux, des ouvertures ou des conduits qui tendent à s'oblitérer; soit pour remédier au prolapsus de la matrice; soit, coupée en tranches minces, pour suppléer à la charpie dans le traitement des plaies, dernier emploi indiqué par Dioscoride, Ætius, M. Sylvaticus, Oribase, et préconisé par Van Wy, Ziegler, Kirkland, Kruegelstein, etc. M. Blaquière s'en est servi aussi, coupée en lanières et imbibée de liquides émolliens, résolutifs, etc., en guise de cataplasmes (*Journ. complém.*, XV, 57). A l'exemple des anciens (Celse, Galien, Albucasis) qui la regardaient comme hémostatique et la préféraient à l'agaric, quelques modernes, tels que C. White et S. Zeller, l'ont employée avec succès dans les cas d'hémorrhagie externe. L'emploi qu'on en a fait, introduite dans le vagin, pour prévenir l'infection syphilitique ou l'imprégnation, n'est sans doute guère plus fructueux qu'il ne nous paraît licite, et celui auquel l'applique le prof. T. Lovati, de Pavie, dans certains cas où il croit utile d'obtenir un accouchement prématuré, est aujourd'hui l'objet de beaucoup de controverses (*Trans. méd.*, X, 388). Ajoutons que M. Gosse fils (thèse) a proposé d'appliquer une éponge mouillée en forme de masque pour garantir les ouvriers des vapeurs mercurielles et autres, moyen déjà indiqué par M. Bory-de-St-Vincent, p. 138 de son *Essai sur les îles Fortunées*.

L'*éponge préparée à la cire* (*Spongia cerata*), c'est-à-dire, coupée par tranches, lavée, séchée, plongée dans la cire en fusion et soumise à une forte pression jusqu'à parfait refroidissement, et surtout l'*éponge préparée à la ficelle*, c'est-à-dire serrée fortement, humide encore (quelquefois même imbibée de blanc d'œuf ou d'eau gommée), en petits rouleaux ou carottes au moyen d'une ficelle, sont particulièrement usitées pour dilater des conduits, former des pessaires

ou même exciter les contractions expultrices de l'utérus ; l'action en est douce et puissante, la moindre humidité gonflant prodigieusement ce corps ainsi comprimé. Les *éponges préparées pour les dents*, qu'on trouve encore dans quelques officines, sont des morceaux d'éponges très-fines du volume et de la forme d'un œuf de poule, colorés en rouge et aromatisés, pour servir à nettoyer les dents, usage auquel la *cendre d'éponge* a été aussi appliquée. Quant aux *pierres d'éponge* (*lapides spongiæ*), nom donné collectivement aux graviers, débris de coquilles et de polypiers, que renferment souvent les éponges, mais que réclame particulièrement le *Cellepora spongites* de Linné, elles ont été vantées par Galien comme lithontriptiques, et depuis comme utiles contre les scrofules, les vers des enfans et la goutte. Lémery (*Dict.*, 482) dit que cette pierre, grosse comme une amande, légère, poreuse, friable et blanchâtre, est moins efficace que les pierres ordinaires et petites coquilles des éponges.

L'*éponge calcinée* ou le *charbon d'éponge* est de toutes ses préparations celle sur l'utilité de laquelle les médecins ont été le moins d'accord. Le mémoire de Bonté (*Journ. de méd.* de Corvisart, XXVII, 32) et surtout celui de M. Guibourt (*Journ. de chim. méd.*, VII, 712) ont fait voir que l'éponge brute, bien odorante, serrée, compacte, nullement lavée, mais dépouillée avec soin de tout corps étranger, puis brûlée seulement à la manière du café, jusqu'au brun noirâtre, pulvérisée aussitôt et renfermée dans un bocal bien bouché, donne le charbon le plus riche en iode (qu'il perd pourtant à la longue) et probablement le plus efficace (voy. aussi le *Bull. de pharm.*, V, 183 et 396) : il contient de la chaux quand elle n'a pas été mondée. Cette substance a été vantée par une foule d'observateurs, depuis Arnault de Villeneuve jusqu'à Planque (1744), T. Prosser (1782), J.-F. de Herrenschwend (1788), J.-A. de Brambilla, Lane, Odier (*Man. de méd. prat.*, p. 355), J.-F. Martinet (*Tr. des mal. chron.*, p. 94, Paris, 1803, in-8°), L. Valentin (*Journ. gén. de méd.*, CIV, 60), M. Fodéré, M. Dubois, les docteurs K. Watson (*Bibl. méd.*, XLIX, 397), Hopfengærtner (*ibid.*, LX, 252), etc., comme résolutive, fondante, anti-scrofuleuse (Hufeland, 1795) et surtout comme spécifique contre le goître. On la donne à l'intérieur sous forme de poudre, de pastilles, de tablettes, de trochisques, d'opiat avec le miel, ou bien en infusion dans du vin (Odier), en simple décoction même (Herrenschwend) ; quelquefois on l'applique en sachets, comme dans le *collier de Morand* ; presque toujours on l'associe à d'autres agens, salins, aromatiques, purgatifs, tels que la cannelle et le carbonate de soude (Dubois), la cannelle, le sulfate de potasse, la racine de dompte-venin, etc. (*pou-*

dre de Wirtemberg), les hydrochlorates de soude et d'ammoniaque (Morand), etc. M. Fodéré emploie avec un grand succès, à Strasbourg, où le goître est commun, la *poudre strumale* de la pharmacopée de cette ville, où entrent l'éponge, la pierre d'éponge et la pelote de mer brûlées, l'os de seiche, la pierre ponce et la pierre spéculaire, le sel gemme, la cannelle et autres aromates. Il donne aussi avec le même succès un simple mélange à parties égales d'éponge calcinée, de miel et de cannelle (gros comme une noisette 3 fois par jour). Malgré ces imposans témoignages, l'éponge calcinée a été rangée par les purs théoriciens, sans en excepter Chaumeton (*Dict. des sc. méd.*), R. Chamseru (*Journ. gén. de méd.*, LIV, 119), etc., au nombre des médicamens inertes, ridicules même, jusqu'au moment où, la présence de l'iode y ayant été reconnue, ses vertus, désormais expliquées, ont pu sembler moins douteuses à ceux qui ne croient que ce qu'ils peuvent comprendre, au risque de ne pas croire grand'chose en médecine. Quoi qu'il en soit, l'éponge calcinée, dont les succès, à notre connaissance, sont non moins incontestables et accompagnés peut-être de moins d'inconvéniens que ceux de l'iode, s'administre à la dose d'un à deux gros par jour; la plupart des praticiens préfèrent la forme d'électuaire ou de pastilles qu'on avale ou laisse fondre lentement sous la langue, pour prolonger autant que possible son séjour dans la bouche, l'isthme du gosier et le pharynx, précaution qui ne paraît pas inutile, et qui remonte à Blegny (*Journ. de méd.*, an. 1, avril, p. 135). On l'accuse de causer souvent la cardialgie, attribuée par d'autres à la guérison même du goître et contre laquelle d'ailleurs P.-R. Vicat l'a trouvée efficace; l'addition des aromates, des purgatifs (Odier), prévient, dit-on, cet inconvénient, que nous n'avons jamais observé.

White (C.). *An account of the topical application of the spunge in the stoppage of hemorrhages*. London, 1762, in-8. — Guido Vio. *Della natura delle spongie di mare, e particolarmente delle più rare che allignano nel golfo di Smirne*. Bassano, 1792 (avec la zoologie adriatique d'Olivi). — Zeller (S.) obs. pratiques sur l'utilité de l'éponge et de l'eau froide dans les opérations chirurgicales, les blessures et les hémorhagies (en allemand). Vienne, 1797, in 8. — Voyez aussi l'article *Spongia* du *Repert. comment.* de Reuss (XI, 213); et surtout *la Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (V, 75 à 92), où nous avons beaucoup puisé.

Spongia rosæ, off. Un des noms du bédéguar (I, 566).

Spongiole, Spugniole. Noms de la morille, *Morchella esculenta*, Pers (IV, 458), dans quelques cantons.

Spongites. Ce sont les *Pierres d'Éponges* (V, 305). Voy. *Spongia*.

Spongium, Spongas. Noms grecs du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L. (IV, 598).

Spoon-bill. Nom anglais de la spatule blanche. *Platalea leucoradia*, L.

Spons. Nom hollandais de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

Sporée. *Spergula arvensis*, L.

Sporyz tzeci. Nom polonais de l'*Herniaria glabra*, L. (III, 488).

Spotted geranium. Un des noms anglais du *Geranium maculatum*, L. (III, 368).

— persicaria. Nom anglais du *Polygonum Persicaria*, L.

Sprat. Un des noms anglais de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L. (II, 317), et aussi du Cailleu Tussart, *C. Thrissa*, L. (II, 319).

Sprattus. Nom latin de la sardine, *Clupea Sprattus*, L. (II, 319).

Spreche et Spreie ; Spreeuw ; Spreuve et Spreue. Noms allemand, hollandais et flamand du *Sturnus vulgaris*, L.

Sprekelia. Un des noms de la *Perce-neige* dans les anciens auteurs.

Spreng-wurzel. Nom allemand d'une racine sur laquelle on trouve l'ouvrage suivant dans les Mélanges des curieux de la nature. Nous ignorons à quel végétal elle appartient.

Lentilius (R.). *De radice effractoria vel apertoria, vulgo spreng-wurzel* (*Misc. cur. nat.*, Dec. 3, an vii et viii — 1699 et 1700, p. 144).

Sprengrod. Un des noms danois de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam.

Springen. Nom du dauphin ordinaire, *Delphinus Delphis*, L., en Norwége.

Springer. Nom du thon, *Scomber Thynnus*, L., à Heiligeland.

Springgurke. Un des noms allemands du *Momordica Elaterium*, L.

Springkraut. Nom allemand de l'*Euphorbia Lathyris*, L.

Sproecklig odoert. Nom suédois de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L.

Sproengort. Nom suédois de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, L.

Spruce. Sorte de bière qu'on fait aux États-Unis avec les sommités de la sapinette noire, *Abies nigra*, Mich. C'est aussi le nom de cet arbre. Matthiole dit que de son temps on faisait en Italie une sorte de spruce avec les fruits des pins, du cèdre, du cyprès, du genévrier, (*comment.* 492).

Spruce fir. Nom anglais de l'*Abies Picea*, Mill.

Spue. Nom du courlis d'Europe, *Scolopax arcuata*, L., en Norwége.

Spugna. Nom italien de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

Spuma aeris. Un des noms du nostoch, *Nostoch commune*, Vauch. (IV, 635).

— Argenti. Ancien nom d'une variété blanche de *Litharge* (V, 374).

— Maris. Sorte de fucus ou conferve ressemblant à de l'écume, des rivages de l'Hellespont, appelé *Arkeilli* par les naturels. Les droguistes de Venise la vendaient comme l'*alcyonium* de Dioscoride (Bélon, *Singularités* 176).

Spurred. Un des noms anglais de l'*Ergot*.

Sputicca. L'un des noms sanscrits de l'alun, *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse*.

Spyr. Nom suisse du martinet noir, *Hirundo Apus*, L.

Squale, *Squalus*. Nom par lequel on désigne quelquefois l'ange (*Squalus Squatina*, L.), mais plus ordinairement le genre *Squalus* créé par Artedi. Voy. ce mot.

SQUALUS, Squales. Grand genre Linnéen de poissons chondroptérygiens, à branchies fixes, de la famille des Sélaciens, auquel se rapportent les *roussettes*, les *requins*, ou chiens de mer, les *aiguillats*, les *scies*, etc., constitués aujourd'hui en autant de genres particuliers, d'un faible intérêt pour nous, et dont les principales espèces, aussi peu estimées comme aliment que comme médicament, de nos jours du moins, mais dont les arts tirent d'importans produits, sont, sous ces divers points de vue, les suivans.

S. Acanthias, L., aiguillat. Ce poisson, commun dans la plupart des mers, dans la Méditerranée surtout, paraît avoir été connu des anciens ; il atteint une vingtaine de livres. Sa chair, filamenteuse, dure, d'une saveur peu agréable pour nous, et d'ailleurs difficile à digérer, est dédaignée sur nos marchés, où on la voit souvent, quoiqu'elle soit en Écosse et en Irlande, où on la fait sécher à l'air pour

l'expédier dans l'intérieur des terres, l'objet d'une pêche très considérable : au Groenland, on ne l'estime que lorsqu'elle est à moitié pourrie. Ses œufs, leur jaune surtout, sont très-recherchés dans plusieurs pays du nord. Son foie donne abondamment une huile analogue à l'*huile de poisson* du commerce. Sa peau rude et âpre sert, dans les arts, étant desséchée, aux mêmes usages que celle du requin (*S. Carcharias*, L.) et de la roussette (*S. Canicula*, L.). L'épine blanche, triangulaire, très-dure et très-courbée qu'il porte en avant de chaque nageoire dorsale, et à laquelle il doit son nom spécifique, est quelquefois la source d'accidens dus à l'action mécanique de cette arme, et non, comme le croient les pêcheurs, à celle d'un venin : Belon dit que de son temps on enchâssait ces aiguillons pour en faire des cure-dents (H. Cloquet, *Faune des méd.*, I, 279).

S. americanus, Gm., leiche ou liche. Poisson, long de 3 à 4 pieds, qui, malgré le nom qu'il porte, improprement d'ailleurs, se trouve sur nos côtes. Sa chair est passable, son foie très-huileux ; sa peau fournit un des meilleurs *galuchats*.

S. Canicula, L., grande roussette. Sa chair est coriace, fortement musquée, désagréable, rarement usitée, et seulement, comme la raie, après l'avoir fait voyager. Sa peau, desséchée, est connue sous les noms de *peau de roussette*, *peau de chien de mer*, *peau de chagrin ;* les tubercules pierreux dont elle est hérissée la font employer pour polir le bois, l'ivoire, les métaux, etc. ; peinte en vert, on la nomme *galuchat*, et elle sert à couvrir des étuis et autres petits meubles précieux. Son foie fournit de l'huile en abondance, mais est sujet à causer des accidens à ceux qui en mangent.

S. Carcharias, L., requin, requien ou mieux requiem. Ce chien de mer, très-répandu, acquiert jusqu'à la taille de 25 pieds. Les matelots mangent quelquefois, faute de mieux, sa chair dure, maigre, gluante, de mauvais goût, et préfèrent celle du ventre et surtout celle des fœtus. Les nègres l'estiment beaucoup, mais n'en usent que corrompue ; il s'en fait un grand commerce sur la Côte-d'Or. Sa cervelle, desséchée et pulvérisée, passait pour apéritive, propre pour la colique, la gravelle et pour faciliter l'accouchement (12 grains à 1 gros dans du vin blanc) ; ses dents, triangulaires, dentelées, arme terrible, qui en fait l'effroi des navigateurs, étaient recommandées, bien porphyrisées, contre la pierre, la diarrhée et les hémorrhagies (12 à 48 grains), et s'employaient en hochet pour aider, disait-on, à la sortie des dents. Pétrifiées, c'était une des espèces de *glossopetres* ou *langues de serpens* des anciens pharmacologues (III, 384). Rondelet dit qu'on en prépare d'excellens dentifrices. Sa peau est employée comme celle des espèces précédentes, et son

foie pour en extraire de l'huile (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, II, 1re partie, p. 163). Suivant M. Labillardière (*Voyage*, I, 41) les Chinois regardent les nageoires de ce poisson comme un puissant aphrodisiaque, et Ainslie (*Mat. ind.*, II, 399) rapporte que les médecins hindoux attribuent à sa chair des propriétés particulières dans plusieurs maladies, rhumatismales surtout.

S. Catulus, L., petite roussette. Sa chair est moins désagréable que celle du *S. Canicula*, L., et sa peau employée aux mêmes usages. Lémery (*Dict.*, 594) attribue au *S. stellaris*, L., que Cuvier réunit à cette espèce, les vertus du *S. Mustelus*, L.

S. Centrina, L., centrine. Cette espèce, l'une des plus communes sur nos côtes, n'a pas la chair meilleure que les précédentes; desséchée, elle passait pour diurétique. Son foie fournit une huile vantée jadis comme calmante, propre à résoudre les engorgemens du foie, et même à dissiper la cataracte.

S. griseus, L. Espèce de la mer Méditerranée, inconnue, dit-on (*Dict. des sc. nat.*), jusqu'à Broussonnet (1780), malgré ses grandes dimensions. Sa chair a peu de saveur et n'est pas estimée: on en pêche néanmoins beaucoup à Nice, avec de la chair de cheval.

S. Mustelus, L. Cuvier dit que l'on confond deux espèces sous ce nom. Suivant Lémery (*Dict.*, 594), ce chien de mer, du poids au plus de 20 livres, a une graisse résolutive: sa peau sert aux mêmes usages que celle du *S. Canicula*, L.

S. Pristis, L. Espèce de scie, de 12 à 15 pieds, qui fréquente toutes les mers, et que les épines osseuses de son long museau rend redoutable aux plus gros cétacés: sa chair, dure et coriace, est usitée seulement en cas de disette.

S. spinosus, L. Il habite l'Océan; sa chair est peu savoureuse.

S. Squatina, L., ῥινὴ d'Aristote, ange de mer, angelot. Grosse espèce de la Méditerranée, qui, dit-on, paraît quelquefois sur nos marchés, où elle est peu estimée. Sa chair, prise en substance ou en bouillon, a été usitée contre la consomption et pour adoucir les humeurs âcres, etc. (Lémery, *Dict.*, 835); on employait ses œufs, desséchés et pulvérisés, à la dose d'un gros, contre la diarrhée; Pline dit que les femmes s'en servaient pour réprimer le volume des mamelles et leur donner plus de fermeté (*Dict. des sc. nat.*, L, 360). On appliquait son foie, réduit en pulpe, sur les tumeurs pour les ramollir. Sa peau servait, sous le nom d'*ichthya*, contre l'alopécie et les dartres, ou, réduite en une sorte de savon ou smegma, contre la gale (Fourcroy, médecine de l'*Encyclop. méth.*, II, 732): ses usages dans les arts sont, du reste, les mêmes que ceux du *S. Canicula*, L. Ses cendres enfin étaient recommandées dans les cas d'alopécie et d'achores.

S. Stellaris, L., Voyez *S. Catulus*, L.

S. Vulpes, L., renard marin. Espèce de requin de nos côtes, très-volumineux, dont, au rapport de Lémery (*Dict.*, 934), la chair est d'assez bon goût, la graisse émolliente et résolutive.

SQUAMÆ ÆRIS. *Battitures de Cuivre* (II, 502).
— FERRI. *Battitures de Fer* (III, 229).
SQUAMARIA. Un des noms de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L. (V, 401), dans quelques pharmacopées. *Squamaria* est aussi le nom d'un genre formé aux dépens des lichens Voy. *Lichen*.
SQUAMES DE SCILLE. Écailles détachées de l'oignon de scille, *Scilla maritima*, L.
SQUARE QUEITE. Voy. à l'art. *Pleuronectus Hippoglossus*, L. (III, 371).
SQUARE STALKED BINB WEEDROOT. Nom anglais du *Convolvulus Turpethum*, L.
SQUATINA. Nom latin du *Squalus Squatina*, L.
SQUATROLINO. Nom du *Raia Rhinobatus*, L., à Gênes et à Venise.
SQUILLA, off. Nom officinal de la scille ou squille, *Scilla maritima*, L. (VI, 256).
SQUILLE. Un des synonymes de crevette franche. Voy. à l'art. *Cancer* (II, 62).
SQUINANTHUS. Synonyme de *Squænanthus*. Voy. *Andropogon* (I, 289).
SQUINE. *Smilax Chinæ*, L. (VI, 375).
SQUIRTING CONCOMBRE. Nom anglais du *Momordica Elaterium*, L.
SQUOENANTHE. *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290).
SQWATTRAM. Un des noms suédois du *Ledum palustre*, L.
SRIGUNDA. Nom canadien du *Santal blanc*.
SROKA. Nom polonais de la pie, *Corvus Pica*, L.
SROKOS. Nom de la pie-grièche grise, *Lanius excubitor*, L., en Pologne.
Ss. Signe usité dans les formules pour exprimer *Semi* (Demi-).
SSAFFRAN. Nom bohème du safran, *Crocus sativus*, L.
SSALOMUNEK. Nom bohème de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.
SSALWEG. Nom bohème de la sauge, *Salvia officinalis*, L.
SSALYTH. Nom arabe de l'huile de sésame, *Sesamum orientale*, L.
SSANDAUL. Nom arabe du *Sandal* ou *Santal*. Voy. *Santal*.
SSI. Nom japonais du *Gardenia florida*, L. (III, 335).
SSIOWJK. Nom bohème de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.
SSJWA, SSWESTKA. Noms bohèmes de la *Prune*.
SSYPEK. Un des noms bohèmes de la rose de chien, *Rosa canina*, L.
STAACKIÆRRING. Un des noms du *Marsouin* en Norwége.
STAAR, STAER, STARN. Noms allemands du *Sturnus vulgaris*, L.
STABIA. Voy. Castellamare (Castel-al-mare) de Stabia (II, 135).
STABWURZEL. Un des noms allemands de l'*Artemisia Abrotanum*, L.
STACHELBEERE. Nom allemand des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.

STACHELBERG (eaux min. de), en Suisse. Cette source, qui est froide, et où a été bâti, en 1828, un établissement commode, est plus riche en principes volatils que l'eau plus célèbre de Schinznach, et présente réunies, selon le docteur Trumpi, les propriétés salutaires de cette eau et de celle de Pfeffers. On la dit employée avec succès, mais depuis peu de temps, contre la paralysie, les maladies cutanées, la goutte, le rhumatisme, les scrofules, la phthisie tuberculeuse, l'hypochondrie, etc. Le célèbre Kielmeyer a trouvé dans 38 onces de cette eau : gaz acide carbonique, 2,451, p. c.; hydrogène, 0,190; oxygène, 0,328; azote, 1,578; gaz hépatique, 0,241; soufre carboné, 2 grains; carbonate de magnésie, 5,35; c. de chaux, 2,55; sulfates de soude et de magnésie, 8,48; terre

calcaire, 0,81 ; matière indéterminée, 0,81 (en tout, 20 grains de principes fixes et 4,788 pour cent de gaz).

Trumpi (J.). Les eaux minérales de Stachelberg. Glarus, 1831, in-8.

Stachelflasch. Un des noms allemands du hérisson de mer, *Diodon Hystrix*, L. (II, 654).

Stachelnusskraut. Un des noms allemands du *Datura Stramonium*, L.

Stachlicher mokusedorn. Un des noms allemands du *Ruscus aculeatus*, L.

STACHYS. Genre de la famille des Labiées, de la Didynamie Gymnospermie, dont le nom vient de ses fleurs en épis ; le *S. palustris*, L., Ortie rouge, qui croît chez nous au bord des eaux, a été long-temps regardé comme un puissant fébrifuge ; mais aujourd'hui cette plante n'est prisée que pour les tubercules de ses racines, qui contiennent une fécule nourrissante, qu'on met dans le pain, en Angleterre et dans le nord de l'Europe, en temps de disette, et dont on peut retirer de l'amidon ; ses tiges souterraines sont blanches, nombreuses, de la grosseur d'une petite asperge, de 6 à 10 pouces de long, qu'on peut manger, mais que peu de personnes trouvent de leur goût à cause de leur fadeur (*Ann. de la soc. d'horticulture de Paris*, V, 219). Les cochons creusent la terre pour se nourrir de l'un et de l'autre. Le *S. recta*, L., Crapaudine, plante de nos pelouses sèches, à fleur tachetée de noir sur un fond blanc-jaunâtre, passe pour excitante et vulnéraire. Le *S. sylvatica*, L., Ortie puante, qu'on rencontre quelquefois dans nos bois touffus, a une odeur qui fait soupçonner son efficacité dans les dérangemens hystériques, pour provoquer les règles, etc.

Stacté. Nom de la myrrhe liquide au moment où elle coule et avant de se concréter. On en trouve parfois au milieu des gros morceaux de cette substance.

Stadmannia oppositifolia, Lam., Bois de fer de l'Ile-de-France. Cet arbre, de la famille des Sapindacées, qui paraît appartenir au genre *Cupania*, d'après M. Cambessèdes, qui le nomme *C. sideroxylon*, a des fruits gros comme des prunes de mirabelle, aigrelettes, assez agréables quoique un peu acerbes ; on fait des confitures, à Mascareigne, avec leur pulpe, qui est jaunâtre et renferme un noyau assez gros. Son bois, qui est très-dur, et qu'on a appelé, en conséquence, *bois de fer*, comme cela a lieu aux îles, sert à faire des manches d'outil, des cannes, etc.

Stæchas. Voy. *Stæchas*.

Staffansfroe. Nom suédois du staphisaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Stagno. Nom italien de l'*Étain*.

Stalactites. Concrétions calcaires qui se forment de haut en bas ; par opposition à *stalagmites*, nom qui désigne celles qui se forment de bas en haut.

STALAGMITIS. Genre de la famille des guttifères, de la Polyandrie Monogynie, dont le nom vient de στάζω, je suinte, de ce que

l'espèce principale exsude une substance gommo-résineuse, appelée improprement *gomme gutte*. Les végétaux qu'il renferme, d'après le travail récent de M. Cambessèdes sur cette famille, sont des arbres des Indes orientales, des Moluques, de la Chine, etc., à fleurs monoïques, voisin du *cambogia* (II, 41), du *garcinia* (III, 334) et du *mangostana* (IV, 217).

S. cambogioïdes, Murray (*Guttæfera vera*, Koenig)[1]. Cet arbre du Tranquebar, de Canara, de Camboye et de différens lieux du Malabar, est celui qui fournit la meilleure qualité de gomme gutte, nommée par quelques auteurs *gomme gutte de Siam*, d'après Koenig, qui a résidé dix ans dans le Tranquebar; la plupart des autres végétaux de cette famille, ayant comme lui un suc jaune orangé, visqueux, en fournissent également, mais de moindre qualité, dit-on, ce qui leur a valu le nom de *guttiers*, de *guttifères*; tels sont le *cambogia gutta*[2], L. (que l'on croyait fournir seule cette substance autrefois, et qui n'en donne qu'une sorte de moindre qualité, appelée *de Ceylan*, qu'on ne connaît pas, d'ailleurs, dans le commerce chez nous); le *garcinia morella*, Desrouss., que Hermann dit fournir une meilleure *gutte* que le *stalagmitis*; le *garcinia malabarica*, Desrouss.; le *chrysopia fasciculata*, Dupetith.; l'*oxycarpus indica*, Loureiro, etc. Il y a plusieurs des végétaux de la famille des Hypéricées, famille très-voisine à la vérité, qui donnent une sorte de gomme gutte laquelle reste toujours visqueuse, qu'on nomme *gomme gutte d'Amérique* dans quelques ouvrages, voyez *Vismia*. Nous croyons qu'on pourrait en retirer de toutes les plantes à suc jaune-orangé, et nous avions conjecturé, avec raison, puisque cela a été confirmé par Thomson, que notre chélidoine (II, 218) en contenait, ce que l'on peut probablement dire aussi de nos *glaucium* (III, 379).

On obtient la gomme gutte en entaillant l'écorce (ou par ses fissures) de l'arbre qui la fournit et recevant le suc safrané gluant qui s'en écoule par goutte ou larme (d'où vient le nom de gomme *gutte*

---

[1] Le tome Ier du *Prodromus* de De Candolle qui a paru en 1824 place cet arbre, d'après l'étude faite sur cette famille par Ch. Choisy, seul dans le genre *Stalagmitis*; le même comprend dans le genre *Garcinia* de Linné, les genres *Cambogia*, Linné; *Mangostana*, Gærtner; *Oxycarpus*, Loureiro, et *Brindonia*, Aublet. Cambessèdes, qui a fait son travail deux ans après sur cette même famille, met ces deux derniers genres dans le *Stalagmitis*; d'où on voit l'extrême affinité de ces genres entre eux.

[2] Cette plante est le *mangostana gutta* de Gærtner, et le *garcinia cambogia*, A. Richard; elle est figurée, *Flore médicale*, IV, f. 192. Sprengel (*Syst. vegetab.*, IV, Supplém., 189) prétend qu'elle n'est pas différente du *stalagmitis cambogioides*, Murray, ce qui est une des nombreuses erreurs de cet auteur.

ou *goutte*) dans des cocos ou dans des jarres ; on en obtient aussi en déchirant les feuilles et les pousses. Ce liquide s'épaissit, et lorsqu'il est près de se durcir complétement, on le roule en cylindres gros comme le bras d'un enfant, ou magdaléons, ou en galettes semblables aux pains de munition qu'on donne aux soldats, et on les enveloppe dans des feuilles. Maintenant on n'en voit plus guère que de cette dernière forme ou en blocs formés de plusieurs cylindres réunis. Elle nous arrive, en caisse ou en boîte, de l'Inde, par les vaisseaux anglais, et quelquefois, quoique rarement, directement par nos propres bâtimens ; on n'en voit que d'une seule qualité, plus ou moins pure, mêlée parfois de morceaux noircis et que l'on n'emploie que pour la médecine vétérinaire ; aussi les vend-on à peine moitié du prix de celle qui est pure, laquelle vaut, en ce moment, 5 fr. la livre dans le commerce en gros.

La gomme gutte, ou plutôt la *gomme-résine gutte*, est une substance d'un jaune-orangé en dedans, plus foncé en dehors, opaque, légère, sèche, cassante, friable, se brisant à angles nets et à cassure vitreuse, luisante, ordinairement fort pure, inodore, pâlissant à l'endroit où on y applique la langue, d'abord insipide au goût, puis âcre, surtout si on la tient dans la bouche quelque temps, où elle s'attache aux dents, en colorant en orangé la salive qu'elle rend lactescente d'abord. Elle brûle sur les charbons en se boursouflant, avec une flamme vive, non colorée, et en répandant même une odeur légèrement sulfureuse. Sa poudre est d'un jaune très-vif.

Cette substance est composée, d'après l'analyse de M. Braconnot, de 80 parties de résine rouge et de 20 d'une gomme acide ; elle donne à la distillation une eau brune, contenant de l'acide acéteux ; une petite quantité d'huile légère ; une portion plus considérable d'huile pesante, épaisse, très-brune ; un charbon léger (*Ann. de chimie*, LXVIII, 33). D'après celle de John, elle contient : résine jaune, 89,0 ; gomme, 10,5 ; impuretés, 0,5 : la cendre renferme du carbonate, du phosphate et de l'hydrochlorate de potasse et du phosphate de chaux. La gomme gutte est insoluble dans les huiles grasses; elle se dissout en grande partie dans les essentielles, surtout dans celle de térébenthine et dans l'alcool, auquel elle donne une belle couleur d'or ; triturée dans l'eau, elle y forme une sorte d'émulsion jaune-clair, où la résine, extrêmement divisée, est suspendue à la faveur de la gomme qu'on y ajoute ; les alcalis dissolvent cette substance en augmentant l'intensité de sa couleur rouge ; le chlore la décolore, etc.

Cette gomme résine a été introduite dans la matière médicale par Clusius (et non Clossius, comme on le lit dans le *Dict. des sc. méd.*,

XIX, 575), en 1603, comme un purgatif énergique; la première fut apportée de la Chine par les Hollandais, selon Monard (*Drogues*, 116), qui la conseille dans les hydropisies ascites. C'est effectivement comme drastique hydragogue qu'elle a été surtout conseillée et employée. Cette substance a porté des noms fort divers dans l'origine de son emploi, comme *guittaiemou*, *goutte gambe*, *goutte game*, *camboye*, etc. Dans les formulaires anciens, on la trouve indiquée sous ceux de *gommi gutte*, *gommi de goa*, *gommi gotte*, *gommi laxativum*, *gommi gamendræ*, etc., d'où on a fait *gomme gutte*, qui est un mauvais nom, puisque ce n'est pas une gomme. Le meilleur serait celui de *résine-gomme de Cambogia*.

C'est donc dans les hydropisies, où l'on cherche à appeler les sérosités dans le système intestinal pour les évacuer, qu'on emploie la *gomme gutte*. On la prescrit, à la dose de 12 à 15 grains par jour, dans l'ascite surtout, et elle procure des selles abondantes, aqueuses; Cullen remarque qu'elle agit plus rapidement qu'aucun autre hydragogue, et qu'en la donnant à celle de 4 ou 5 grains, triturée avec du sucre, on obtient des évacuations promptes, faciles et sans accident; il dit l'avoir employée de cette sorte avec succès dans les hydropisies, en répétant cette dose 3 ou 4 fois par jour. Le docteur Edwarts en a vu donner 24 grains par jour sans autre inconvénient que des vomissemens, et l'anasarque se dissiper. Autrefois on employait fréquemment ce mode de traitement contre l'hydropisie, et les pilules de Bontius, celles d'Helvétius, dont la gomme gutte fait la base, et qui ont eu beaucoup de célébrité, y étaient souvent mises en usage. Aujourd'hui on y a peu recours, et c'est peut-être un tort, surtout dans le cas où l'amas séreux tient à l'affaiblissement des tissus plutôt qu'à des lésions organiques. On se sert de la gomme gutte comme d'un évacuant ordinaire, à la dose de 4 à 8 grains, en émulsion dans 4 onces d'eau de gomme sucrée, ou en pilules, mêlée à la réglisse, à la gomme, au sucre, etc. Comme elle n'a pas de goût, on peut la donner pour purger les enfans, à 1 ou 2 grains; elle agit de cette manière assez doucement, et plus convenablement que les résines de jalap, et de scammonée, qu'on prescrit parfois de cette façon. Tournefort assure qu'elle purge plus dans les pays chauds que dans les contrées froides. Cette observation est vraie de tous les purgatifs; mais ce ne sont pas eux qui sont affaiblis, ce sont les organes des habitans qui sont moins irritables.

Un emploi fréquent qu'on a fait aussi autrefois de la gomme gutte, surtout depuis Verlhof, Clossius, etc., c'est celui indiqué contre le ver solitaire; il entre dans une partie des formules proposées contre cet antozoaire, telles que celles de Beck, de Clossius, d'Her-

renschwend, de Nouffer, etc. On en donnait magistralement une dose assez forte, comme 1/2 gros, soit seule, soit associée avec d'autres substances, ainsi que nous l'avons vu faire au commencement de notre carrière médicale. Nous devons dire que ce moyen était loin de réussir constamment, et que le plus souvent il échouait, et même que lorsqu'il faisait rendre des portions de tænia, le ver repullulait plus tard. Aux États-Unis, on donne 15 grains de gomme gutte avec autant d'alcali, et on renouvelle cette dose une seconde fois si le ver ne sort pas après la première (Cox., *Amer. disp.*, p. 302). Au surplus, la découverte de la propriété tænifuge de l'écorce de racine de grenadier a rendu inutile tout autre traitement (voyez *Punica*).

On a aussi conseillé la gomme gutte comme irritant du canal intestinal dans les cas d'apoplexie, de paralysie, de certaines maladies chroniques de la peau, de quelques névroses, d'affections lymphatiques, dans certains états goutteux (ce qui serait l'origine du nom de *gommi gutta*, gomme bonne contre la goutte), d'après Ferrein et Venel (*Mat. méd.*, I, 97), et lorsqu'il est nécessaire d'agir vivement pour procurer une dérivation salutaire; on l'a aussi donnée en lavement dans la même intention.

Les controstimulistes prescrivent, en Italie, la gomme gutte, à la dose d'un gros, dans les inflammations les plus aiguës; on sait que les fauteurs de cette doctrine donnent les médicamens les plus énergques et les plus opposés, tels que l'émétique, les drastiques, etc., à des doses énormes, prétendant qu'alors ils agissent en sens inverse de leur action naturelle, et en établissant ce qu'ils appellent la *tolérance*, voyez *controstimulans* (II, 396). On lit dans le *Journ. de la Société médico-botanique* de Londres (pour 1830, p. 7) que le docteur Waitz a vu la gomme gutte employée par les Javans comme tonique; quelques auteurs indiquent son usage dans la mélancolie, l'ictère, l'asthme, l'engouement bronchique, etc. Dans l'Inde, le suc récent est recherché comme vulnéraire.

On emploie la gomme gutte à l'extérieur sur les dartres, d'après une méthode suivie par les Indiens, indiquée par Barrère (*France équinoxiale*), les ulcères de mauvaise nature, etc.; mais comme elle peut être absorbée, il nous semble que ce mode d'administration doit être sévèrement repoussé. Son moindre inconvénient serait d'être rétropulsif.

La médecine vétérinaire fait un emploi assez fréquent de la gomme gutte comme purgatif, et même comme vermifuge.

La gomme gutte est un médicament d'une énergie telle que son administration cause souvent des accidens graves; si elle n'est pas prise avec prudence, elle produit des vomissemens, des coliques, des tran-

chées, des superpurgations et même l'inflammation des organes digestifs. On a vu de véritables empoisonnemens être le résultat de son emploi intempestif et de la dose à laquelle elle a été ingérée (voyez Barbier, *Mat. méd.*, III, 169). Daubenton dit qu'à celle de 2 gros elle fait périr les brebis. M. Orfila en a administré à des chiens, de 2 à 4 gros; tous ceux qui ont pu la rejeter n'en ont éprouvé que des vomissemens passagers; mais ceux chez lesquels l'œsophage a été lié ont péri promptement par l'effet de l'irritation sympathique du système nerveux; on a alors trouvé la membrane muqueuse de l'estomac et du rectum enflammée, etc. Appliquée sur des points ulcérés, la gomme gutte n'a occasioné chez les chiens ni vomissemens, ni évacuations, ni inflammation de l'estomac ou de l'intestin; mais la mort n'a pas moins eu lieu dans les 24 heures, résultat que M. Orfila compare à ceux d'une brûlure qui tue sans produire d'escharre, etc. Introduite sous la peau, en poudre, elle a causé une inflammation locale, avec coloration des parties en jaune, infiltration séreuse dans une grande étendue, et la mort par absorption de cette substance, mais sans traces d'inflammation dans le canal digestif (*Toxicol.*, II, première partie, p. 24).

Hahnemann prétend que le contre-poison de la gomme gutte c'est l'alcali du tartre, c'est-à-dire le sous-carbonate de potasse (*Journ. génér.*, supplément, t. 1er, p. 180). Effectivement Bouldue dit que ce sont des alcalis qui l'adoucissent le plus et que leur solution la dissout en entier. Quelques praticiens ont cherché à modérer son activité par le vinaigre ou le suc de citron; d'autres la soumettaient à une chaleur long-temps prolongée, ou lavaient sa poudre à plusieurs reprises.

Aujourd'hui la gomme gutte est peu employée en médecine; le plus grand usage qu'on en fasse est pour la peinture fine, à laquelle elle fournit une belle couleur jaune, et de beaux vernis, surtout celui rouge-orangé, par l'essence de térébenthine; on en fait des laques fines; on tache par son moyen le marbre chaud en un beau jaune citron, etc.; elle entre dans la *poudre hydragogue*, les *pilules écossaises*, celles de *gomme gutte composée*, l'*électuaire antihydropique de Charas*, l'*extrait catholique de Sennert*, celui *cholagogue de Rolfink*, l'*elixir anthelmintique de Spielmann*. Sa pulvérisation exige des soins, à cause de la violence de la poudre qui s'en élève; aussi coûte-t-elle le double de la résine entière; on recouvre d'une peau le mortier, le pileur se met au dessus du vent, etc.

Lotichius (J.-P.). *De gummi ut vocant gotta, sive laxativo indico discursus theorico-practicus.* Francforfurti ad Viadrum, 1626, in-8. — Castelli (P.). *Chrysopus cujus nomine essentia usus facili methodo traduntur.* Messinæ, 1638, in-4. — Bouldue. Dissertation sur la gomme gutte (*Mém. de l'acad. des sciences*, 1701). — Jaeger (C.-F.). *Diss. de cambogiæ guttæ succo seu gommi guttæ officinali.* Tu-

bingæ, 1777, in-4. — Braconnot. Analyse de la gomme gutte (*Annal. de chimie*, LXVIII, 33). — Edwarts. Note sur l'administration à haute dose de la gomme gutta (*Bibliot. méd.*, LXXVI, 416).

STALOUTRA. Nom corrompu par les Francs de *Loutra* (IV, 150), d'après Tournefort.

STAMMLOSE EBERWURZ. Un des noms allemands du *Carlina acaulis*, L.

STANCO CAVALLO. Un des noms italiens de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

STANGENLACK. Nom allemand de la *Laque en bâtons*.

STAMNUM, STANNUM. Noms latins de l'*Etain* (III, 157).

STANNATE D'OR. C'est le *Pourpre de Cassius* (V, 72).

STAPELIA. Genre de la famille des Apocynées (Asclépiadées de R. Brown), de la Pentandrie Monogynie, dédié à Stapel, traducteur de Théophraste. Il renferme de nombreuses espèces, qui croissent presque toutes au cap de Bonne-Espérance, et qui toutes ont des tiges charnues comme les *cactus* et certains euphorbes. Haworth les a divisés en plusieurs genres, qui n'ont pas été généralement adoptés. On mange au Cap, en salade, les jeunes pousses du *S. articulata*, Masson, comme le concombre chez nous; les Hottentots mangent aussi les tiges quadrangulaires du *S. incarnata*, Masson, après en avoir ôté la peau et les épines (Thunb., *Voyage*, II, 147); ils en font autant du *S. pilifera*, Masson, qu'ils nomment *guaap*, qui a un goût aqueux et est rafraîchissant dans ces régions sablonneuses (Burchell, *Voyage*, collection de Walkenaër, XX, 33). Nous remarquerons, avec Lamarck, que ces espèces font en quelque sorte exception; car, en général, les végétaux résineux sont délétères, comme le sont la plupart des apocynées.

STAPHIS. Raisin. Voy. ce mot.

STAPHYDISAGRIA. Synonyme de *Staphysaigre*.

STAPHYLEA PINNATA, L., Nez coupé, Faux pistachier. Arbrisseau de la famille des Rhamnées (des Celastrinées qu'on en a extrait), de la Pentandrie Trigynie, qui croît dans les bois du midi de l'Europe, et qu'on cultive dans les jardins, où ses grappes blanches, pendantes, et surtout ses fruits vésiculeux, font un assez joli effet; lorsque ses semences sont bien mûres, on peut en extraire une huile résolutive. On forme aussi des chapelets avec les semences, qui sont globuleuses, presque osseuses et creuses, tronquées d'un côté; on a cru y voir un petit nez comme coupé, d'où vient son nom français; l'autre est tiré de l'aspect de ce végétal. L'appellation latine est le diminutif de *staphylodendrum*, nom qu'il portait dans les anciens auteurs, lequel signifie *arbre à grappe* en grec. On cultive aussi dans les jardins le *S. trifoliata*, L., qui est de l'Amérique septentrionale.

STAPHYLINUS. Nom qu'on désigne comme étant celui du panais sauvage dans Pline; mais, d'après ce qu'il en dit, il paraît indiquer plutôt la carotte cultivée.

STAPHYLODENDRON. Nom du *Staphylea pinnata*, L., dans Pline.

STAPHYSAIGRE, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).

STAR THISTLE. Nom anglais de la chausse trappe, *Centaurea Calcitrapa*, L.

STARCEK. L'un des noms bohêmes de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

STARCH. Nom anglais de l'*Amidon*.

STARCHYTARPHETA. Voy. *Verbena.*
STARDA, STARNA. Noms italiens de l'outarde, *Otis tarda*, L.
STARE. Nom suédois et anglais de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.
STARGRASS. L'un des noms anglais de l'aletris, *Aletris farinosa*, L.
STARLING, STARLL Noms anglais de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.
STARNA. Ancien nom de la perdrix grise, *Tetrao cinereus*, L.

STARO. Source minérale du royaume Lombardo-Vénitien (province de Vicence, district de Schio) que Valentin (*Voyage méd.*, etc., 2e édition, p. 256) dit analogue à celle de Recoaro (VI, 27).

STARWORT. Un des noms anglais de l'aletris, *Aletris farinosa*, L.
STAS-HAUK. Nom de l'autour, *Falco palumbarius*, L., en anglais.
STATER. Poids de 4 dragmes ou gros.

STATKAYATRAVA. Nom d'une boisson qu'on prépare au Kamchatka avec une herbe sucrée (Fée, *Cours d'hist. nat.*, etc., I, 562).

STATICE. Ce genre de plantes, de la famille des Plombaginées, de la Pentandrie Pentagynie, a pour étymologie le verbe στατίζω, j'arrête, de l'astringence de plusieurs de ses espèces. Celles-ci sont nombreuses et habitent surtout le bassin de la Méditerranée, les gazons secs de l'Europe, etc. Tournefort les avait divisées en deux groupes : les *statice* proprement dits, à fleurs en tête, et les *limonion* à fleurs paniculées. Le *statice armeria*, L., gazon d'Olimpe ou d'Espagne, est un exemple du premier et est connu parce qu'on en fait de charmantes bordures dans les jardins, où on l'a transporté des pelouses de nos bois qu'il habite. Le *S. caroliniana*, Walth., a sa racine usitée aux États-Unis, où il croît, comme astringente; on en falsifie, dans ce pays, celle de l'*helleborus trifolius*, L. (III, 463), d'après Bigelow (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, II, 72). Le *S. limonium*, L., tire son nom de λειμὼν, prairie, suivant Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 16), parce qu'il habite celles des bords de la mer; il vient chez nous sur ceux de l'Océan. C'est une plante à grandes feuilles, à fleurs en panicule, dont la racine était connue pour astringente dès le temps de Pline (*lib.* XXVI, *c.* 8). On croit que c'est le *behen rouge* des anciens (I, 568); on le trouve prescrit, dans les vieux auteurs de notre pays, contre les affections où on donne cette espèce de médicament : les hémorrhagies, les crachemens de sang, la dysenterie, etc. Aux États-Unis on prescrit sa décoction en gargarisme dans les maux de gorge gangreneux, et les docteurs Hews et Baillies ont constaté son efficacité dans ce cas, ainsi que dans les angines putrides, dans les aphtes, la dysenterie, etc. (Coxe, *Americ. disp.*, 568). Le *S. speciosa*, L., est le remède populaire des relâchemens de l'utérus sur les bords de l'Irkutzk et du lac Baikal, suivant le témoignage du docteur Rehmann (*nouveau Journ. de méd.*, V, 209). On tanne les cuirs en Sibérie avec le *S. trigona*, Pallas (*S. tatarica*, L.), espèce voisine de notre *S. limonium*, qui pourrait très-probablement servir

au même usage. Boccone a fait figurer (*Sicil.*, t. 16 et 17) des galles venues sur plusieurs statice, comme on en remarque sur plusieurs plantes qui contiennent du tannin.

Mote. (V.) *On experimental inquiry of the* Statice limonium. New-York, in-8.

Staurolithe, Staurotide, pierre de croix. Voy. *Lapis crucifer* (IV, 40).

Stavy acre seed. Un des noms anglais du *Delphinium Staphysagria*, L.

Steanvaren. Nom hollandais du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC. (II, 192).

STÉARATES. Sels que M. Chevreul distingue des *Margarates*. Les stéarates de plomb, de potasse et de soude entrent dans la composition des emplâtres et des savons.

Stéaratés ou oléo-stéaratés. Nom donné par MM. Henry et Guibourt à des médicamens externes, solides, qui ont l'oléo-stéarate de plomb pour excipient, ou pour principe prédominant. Voy. *Emplâtres* (III, 111), *Oléo-margarates* (V, 30), et *Stéarates*.

STÉARINE. Nom donné par M. Chevreul (6e mém. sur les corps gras) au principe immédiat le plus solide des graisses et des huiles fixes, où il est associé à l'*élaïne* (III, 58). Cette substance, analogue au suif (στεαρ), comme l'indique son nom, varie un peu suivant l'espèce de corps gras d'où on la retire, et, d'après M. Th. de Saussure, est moins oxygénée que l'élaïne. M. Raspail, toutefois, admet l'identité de nature de ces deux corps (*Ann des sc. d'obs.*, IV, 237). C'est à la stéarine que les huiles doivent la faculté de se congeler à un léger degré de froid; de là même le procédé le plus simple pour l'isoler de l'élaïne, beaucoup moins facile à concréter; on l'en sépare aussi au moyen de l'alcool. Quelquefois ce départ s'opère spontanément à une température peu basse, comme on le voit pour l'huile de jaune d'œuf (M. Planche, *J. de ph.*, 1823, p. 1), l'huile d'*Euphorbia hyberna* (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 671), etc. La stéarine est en masse blanche, aiguillée ou étoilée, insipide, inodore, fusible à 44°, volatilisable, insoluble dans l'eau, un peu soluble dans l'alcool chaud, saponifiable par les alcalis, décomposée par les acides sulfurique et nitrique, non azotée, etc. Elle a été reconnue dans certaines productions morbides rendues par les selles, comme l'a constaté le premier M. Lassaigne (*J. de pharm.*, XV, 184) sur des concrétions recueillies par M. le docteur de Kergaradec, et depuis par M. Caventou (*ibid.*, XV, 73). Les usages de la stéarine sont nuls dans son état d'isolement; pour l'éclairage elle est préférable au suif. Unie à l'élaïne elle concourt à tous les emplois des *graisses* (III, 414) et des *huiles fixes* (III, 531).

Stéarique (acide). Peu distinct de l'*Acide margarique* (I, 38).

Stearopton. Nom donné par S.-E. Herberger (*Journ. de pharm.*, XVI, 574) au principe cristallisable des huiles essentielles, par op-

position à *élaiopton* qui en est la partie liquide. Ces mots sont synonymes de *séreusine* et d'*igrusine* (voy. III, 545).

Stéatite. Variété de talc alimentaire pour certaines peuplades. Voy. *Terres*.

Steatornis caripensis, Humb., Guacharo. Espèce de passereau voisin des engoulevens, découvert au Pérou par M. de Humboldt dans une caverne nommée *guacharo*. Tous les ans, au mois de juin, les Indiens font dans cette caverne la chasse à ces oiseaux, pour recueillir la graisse dont ils abondent, et qui forme une sorte de beurre ou d'huile connue sous le nom de *manteca* ou *aceite*, usitée avec les alimens. On trouve souvent dans leur estomac des fruits desséchés, qu'on a nommés *semilla del guacharo*, et qui sont un remède très-célèbre contre les fièvres intermittentes (*Dict. des sc. nat.*).

STEBEN (Eaux minérales de). Ces eaux, auxquelles Reichel attribue la propriété de donner de l'activité aux systèmes nerveux et assimilateur, d'être toniques et d'exciter l'appareil sanguin, sont, dit-il, recommandées contre l'arthritis atonique, l'hypochondrie, l'hystérie, les spasmes et les névralgies, le *tabes dorsalis* commençant, la chlorose, l'affaiblissement de l'estomac, les flux muqueux, les sueurs trop abondantes, la débilité des voies urinaires, les désordres de la menstruation, la faiblesse des organes des sens, la paralysie, les maladies scrofuleuses et rachitiques, c'est-à-dire contre la plupart des maladies. Wetzler y a trouvé pour 15 livres : carbonate de chaux, 32 grains 1/2; carbonate de soude, 7 1/2; silice 12; carbonate de fer, 17 1/2 ; gaz acide carbonique, 431 pouces cubes. La *source de Langenau*, située tout auprès, contient, d'après Bachmann, pour 15 livres également : carbonate de chaux, 140 grains; carbonate de soude, 24,60 ; hydrochlorate de soude, 6,12 ; sulfate de soude, 1,50; carbonate de fer, 7; silice, 28,33; gaz acide carbonique, 135 p. c.

Spoerl (G.-H.). *Beschreibung des Bades und der heilquelle zu Steben*. 1822. — Reichel. Sources min. de Steben considérées spécial. sous le rapport de la manière d'en faire usage (en allemand). Hof, 1829, in-8 (analysé *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 139).

Stebulot. Un des noms arabes du châtaignier, *Castanea vesca*, Gærtn. (II, 133).
Stecade. Nom italien du stœchas, *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).
Stechapfel. Un des noms allemands de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.
Stechpalme. Un des noms allemands du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Steckelbaars. Nom hollandais de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.
Steckelboer. Nom suédois des *Ribes Grossularia* et *Uva-crispa*, L.
Steckelvarken. Un des noms hollandais du *Diodon Atinga*, L. (II, 654).
Stecknitz, en Bohême. Fontaine qui contient, dit-on, du *Sulfate d'Alumine*.
Stedmodersblomst. Nom danois de la pensée, *Viola tricolor*, L.
Steekpalmen. Un des noms hollandais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.
Steen-bit. Nom danois du loup de mer, *Anarrhichas Lupus*, L. (I, 280).
Steen-but. Un des noms danois du *Turbot* (V, 372).
Steenbrekke. Un des noms danois du *Pimpinella Saxifraga*, L.
Steenbroecke. Nom suédois du *Saxifraga granulata*, L.
Steenklinte. Nom danois du grémil, *Lithospermum officinale*, L. (IV, 134).

STEENKLOEVER. Un des noms danois du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.
STEENRAKET. Nom hollandais de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.
STEINBARBEN. Un des noms allemands du barbeau, *Cyprinus Barbus*, L.
STEINBEISEL. Nom autrichien du *Cobitis Tænia*, L. (II, 323).
STEINBIBERNELLE. Un des noms allemands du *Pimpinella Saxifraga*, L.
STEINBICKER. Nom du *Cobitis Tænia*, L. (II, 323), dans le Schleswig.
STEINBIKER. Nom danois du *Cobitis Tænia* (II, 323).
STEINBITE. Nom islandais du loup de mer, *Anarrhichas Lupus*, L. (I, 280).
STEINBOCK. Nom allemand du *Bouquetin* (II, 79).
STEINBOTTE. Nom allemand du *Turbot* (V, 372).
STEINBRECHWURZ. Un des noms allemands du *Spiræa Filipendula*, L.
STEINBRECHWURZEL. Nom allemand du *Dentaria pentaphyllos*, L. (II, 615).
STEINEL. Un des noms allemands du pétrole. Voy. *Bitume*.
STEINFARREN. Un des noms allemands de l'*Asplenium Trichomanes*, L.
STEINFLACHS. Un des noms allemands de l'*Amiante*.
STEINGÆLLYL. Nom allemand de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.
STEINKLEE. Un des noms allemands du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.
STEINROCHE. Un des noms allemands de la raie bouclée, *Raia clavata*, L. (VI, 8).
STEINSAAME. Nom allemand du grémil, *Lithospermum officinale*, L.
STEIROCHE. Nom allemand de la raie bouclée, *Raia clavata*, L. (VI, 8).

STÉLÉCHITES. Incrustations calcaires, de couleur grise, qui se forment autour des racines dans les terrains sablonneux traversés par des infiltrations calcaires. Lémery (*Dict.*, 839) dit cette pierre dessiccative et bonne pour nettoyer les dents. Il dit aussi son nom synonyme d'*Ostéocolle*.

STELEPHUROS. Nom du *Platane d'Orient* dans Théophraste.
STELLA TERRÆ. Ancien synonyme de *Talc*. Voy. ce mot.

STELLARIA. Ce nom, qui est celui d'un genre inusité, de la famille des Caryophyllées, était donné par les anciens botanistes à plusieurs plantes employées en médecine, comme à l'*Alchimilla vulgaris*, L., à l'*Asperula odorata*, L., etc.

STELLERA CHAMÆJASME, L. Ce sous-arbrisseau, de la famille des Thymélées, de l'Octandrie monogynie, a sa racine usitée en Sibérie comme purgative; 12 grains suffisent pour évacuer un homme ordinaire mais robuste : un Sibérien en exige 36 à 48 grains (Gmelin, *Flora Siberica*, III, 28).

STELLION. Espèce de lézard, *Lacerta Stellio*, L. Voy. *Cordylea* (II, 429).
— DES ANCIENS. C'est le *Lacerta Gecko*, L. (IV, 7).

STEMONE TUBEROSA, Lour. Cette plante, de la famille des asperges, croît à la Cochinchine, où ses racines sont employées comme adoucissantes, incisives, utiles dans les maladies du poumon, la phthisie, la toux invétérée, etc. (*Flora Cochinch.*, II, 490). Elle est figurée dans Rumphius sous le nom d'*Ubium polypoides* (*Hort. Amb.* V, 364, t. 129).

STEMPHIS. Nom égyptien de la renouée, *Polygonum aviculare*, L. (IV, 430).
STENARACH. Nom arabe du *Zostera oceanica*, L.
STENFROE. Nom suédois du grémil, *Lithospermum officinale*, L.

STÉNIQUE. Au sujet de ce mot, défini dans Boiste *qui resserre, fortifie*, voici ce que dit M. Ch. Nodier, p. 377 de son *Examen*

critique des dictionnaires de la langue française (Paris 1828, in-8°): « Puisque le dictionnaire donnait deux définitions à ce mot, il fallait lui donner deux orthographes. *Sténique* peut très-bien signifier *qui resserre*, quoique je ne l'aie jamais vu employé en ce sens; mais, ce *qui fortifie* doit s'appeler *sthénique*, et ces deux homonymes n'ont de rapport que la consonnance. Il n'y a rien de commun entre les acceptions non plus qu'entre les racines. »

STENOMARGX. Synonyme d'*Agaric minéral* (I, 99) suivant Lémery.

STENPULVERMOOS. Un des noms allemands du lycopodium, *Lycopodium clavatum*, L.

STENSOETA. Nom suédois du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

STENT. Nom flamand de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L. (I, 54).

STEPHANE. Ancien nom grec du *Ruscus Hypoglossum*, L. Quelques vieux auteurs le donnent aussi au *Thym*.

STEPHANIA ROTUNDA, Lour. Végétal de la famille des asperges, dont les tubercules de la racine, qui sont amers, ont les propriétés de celle des aristoloches (*Flora cochinch.*, II, 747).

STEPHANSKOERNER. Un des noms allemands du *Delphinium Staphisagria*, L.

STERCKKRAUT. Un des noms allemands de l'*Antirrhinum majus*, L.

STERCORA. Matières fécales. Voy. *Excrémens* (III, 198).

STERCULIA. Genre de plantes de la famille des Malvacées (ou plutôt des Byttnériacées qu'on en a séparées), renfermant une trentaine d'espèces qui sont des arbres des régions intertropicales; plusieurs ont des graines ayant le goût de noisette et contenant une huile bonne à brûler. Son nom vient de la fétidité de deux de ces espèces.

S. acuminata, Palis. Cola, Collá, Kola. Le fruit de cet arbre d'Afrique était connu des anciens botanistes avant le végétal qui le produit. On le trouve indiqué dans Jean Bauhin (*Hist. plant.*, I, 210) et dans le *Pinax* de son frère Gaspard, ainsi que dans les relations de Lopez, de Pigafetta, de Barbosa, de Geoffroy, de Tukey, de Bodwich, etc., et autres voyageurs du Congo. Il est formé de cinq capsules ovales-réniformes, qui ont ensemble le volume d'un citron, et contiennent chacune une semence de la grosseur d'une châtaigne, ovoïde, d'un rouge tendre en dehors, un peu violette en dedans, de consistance charnue. L'arbre qui produit les noix de kola est de médiocre grandeur, à feuilles entières, oblongues, alternes, longuement pétiolées, et croît dans l'intérieur du royaume d'Oware, jusque près de la mer (Palisot-Beauvois, *Flore d'Oware et de Bénin*, I, p. 40, t. 24).

Les naturels de cette partie de l'Afrique mâchent et même mangent ce fruit qui est âpre et acide au goût, mais qui a la propriété de faire trouver bon et même sucré ensuite ce que l'on boit tant que dure cette sensation, fût-ce de l'eau saumâtre, ainsi que s'en est assuré M. Palisot sur lui-même. Aussi les nègres riches font-ils grand cas de ce fruit; c'est chez eux un objet de commerce qui se répand dans

un grand nombre de parties de l'Afrique, et qu'on s'offre en présent, que les princes donnent aux Européens, etc.

Ce fruit se nomme aussi *noix de gourou*, de *goura* ou du *Soudan*, et même dans Clapperton, *café du Soudan* (*Voyage*, I, 207, trad. française). Le Journal de pharmacie (XIII, 506) en avait donné une fausse origine, ce que nous avons rectifié dans une note placée page 605, tome 3 de notre ouvrage; on a corrigé depuis dans le tome XVIII, p. 702 de ce journal, d'après nos observations, les erreurs qui avaient été commises, en en taisant la source, suivant l'usage ordinaire. Les nègres mettent parfois ces noix dans la saumure, en les recouvrant de terre pour les conserver. Quelques voyageurs les disent stomachiques, propres à éloigner la faim, sialagogues, utiles dans les maladies du foie, etc.; d'autres prétendent que lorsqu'on en a mangé elles agitent la nuit, etc. (voyez la collection des *Voyages de Walkenaër*, XII, 468, 478; XIII, 81; XIV, 272 et XV, 171).

S. balanghas, L. Cette liane, dont la fleur est fétide, est le *Clompanus minor* de Rumphius (*Amb.*, III, 169, t. 107 D.); son écorce est employée aux Moluques comme emménagogue.

S. fœtida, L. Ce grand arbre des Philippines, qui est le *Clompanus major* de Rumphius (*Amb.*, III, 168, t. 107), a ses fleurs d'une odeur cadavéreuse; les graines de ses fruits sont semblables au gland de chêne; dépouillées de leur enveloppe elles sont bonnes à manger et ont le goût de notre amande. On en retire une huile excellente, dont on se sert pour la table et en médecine. On en fait un grand commerce à Manille d'après M. Perottet. Horsfield dit que la décoction des fruits est mucilagineuse et astringente, qu'on l'emploie dans la gonorrhée; celle des feuilles est usitée comme répercussive et apéritive. Il ajoute que les semences, mangées trop abondamment et sans précaution, causent des nausées, des vertiges, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 119).

S. Ivira, Sw. Cet arbre de Cayenne, qui est l'*Ivira pruriens* d'Aublet, a son fruit rempli de poils roux, piquans, ainsi que le disque, ce qui cause une démangeaison insupportable, lorsqu'on le laisse tomber sur la peau; les Galibis font des cordes avec l'écorce de ce végétal (Aublet, *Guiane*, II, 694).

S. platanifolia, L. F. Rumphius assure que les semences de cette espèce, qu'on cultive parfois dans les serres des curieux, a des semences qui, mangées en trop grande quantité, donnent parfois des maux de tête.

S. tomentosa, Perott. et Guill. MM. Perottet et Guillemin disent que les nègres du Sénégal mâchent les semences de cette espèce nouvelle, qu'ils nomment aussi *Noix de Gourou* ou *Kola* (*Flore de Sénegambie*, tom. I, p. 81; t. XVI).

S. urens, Roxburg. Suivant M. De Candolle, il découle de cette espèce une sorte de gomme, analogue à l'arabique, qui porte à la côte de Coromandel le nom de *kuteera* (*Physiologie végétale*, I, 171).

STERCUS BOVIS. Fiente de bœuf. Voy. *Bos*.

— CANINUM ALBUM. Voy. *Album græcum* (I, 138).

— DIABOLI. Nom latin, et en quelque sorte francisé, de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L. (III, 244).

— FERRI. Ancien nom latin des scories ou *Battitures de fer* (III, 229).

— LACERTI. C'est le *Cordylea*. Voy. II, 429.

STEREOXYLON PATENS, Ruiz et Pavon. C'est un synonyme d'*Escallonia Myrtilloides* L. F. (III, 149). Le *S. resinosum* est l'*Escallonia resinosa* (idem).

STERGETRON. Nom de la grande joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L. (VI, 305).

STERIS. On croit que ce nom indique dans Dioscoride le *Lychnis Viscaria*, L.

STERLET. Nom vulgaire du petit esturgeon, *Acipenser Rhutenus*, L. (I, 54).

STERNA. Hirondelles de mer. Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Longipennes, nombreux en espèces. Au Groënland on mange leur chair et leurs œufs, et leur peau sert de vêtement (*Dict. des sc. nat.*, L, 525).

STERNANIS, STERNANYS. Nom allemand et hollandais de l'*Illicium anisatum*, L.

STERNDISTEL. Nom allemand de la chausse trappe, *Centaurea Calcitrapa*, L.

STERNFLASCHE. Un des noms allemands du *Diodon Hystrix*, L.

STERNLEBERKRAUT. Un des noms allemands de l'*Asperula odorata*, L.

STERNUTAMENTORIA. Nom de l'*Achillea Ptarmica*, L. (I, 23), dans quelques anciens.

STERNUTATOIRES, *Sternutatoria*, *Ptarmica*. Corps qui provoquent une action irritante de la membrane nasale, dont la sternutation est le résultat le plus ordinaire; ils sont une branche des *errhins* (III, 142) qui renferment tous les médicamens employés dans les maladies des fosses nasales, quelle que soit leur nature [1].

Suivant le mode dont on emploie les sternutatoires, ils agissent de deux manières assez distinctes. Donnés à des sujets qui n'en font pas un usage habituel, ils causent une action vive, instantanée, dont l'éternument est l'effet immédiat, et par suite un ébranlement, une commotion de toutes les parties de la tête; si on en continue l'emploi, ou si le corps irritant reste dans les narines, il en résulte une irritation continue, une sorte de fluxion locale, qui produit un flux muqueux plus ou moins abondant, mais il n'y a plus de sternutation. Nous proposons d'appeler *ptarmiques* ce dernier mode d'agir des sternutatoires où il n'y a plus le phénomène de la sternutation; ainsi les trois mots *sternutatoires*, *ptarmiques* et *errhins* que l'on fait synonymes dans tous les livres, auraient des acceptions différentes.

Dans la pratique on n'emploie pas indifféremment les sternutatoires et les ptarmiques. Les premiers sont conseillés pour produire des ébranlemens, des mouvemens subits, prompts, des efforts perturbateurs, comme dans la syncope, l'asphyxie, pour procurer la rup-

[1] On devra rectifier la définition de notre article *Errhins* d'après celui-ci.

ture d'abcès des amygdales, de la gorge, rejeter de fausses membranes croupales, provoquer des hémorrhagies nasales, etc.; on a vu ce moyen prévenir des accès d'épilepsie, d'hystérie, etc. (Bichat, *Cours manuscrit de mat. médicale*). Quelques personnes en blâment l'emploi, craignant qu'il ne donne lieu à des ruptures, à des déchirures, à des épanchemens intérieurs, etc. (Bulliard, *Plantes vénéneuses*, 142). Nous observerons qu'il y a des cas où on ne peut en faire usage à la manière ordinaire, comme dans la syncope où les malades ne respirent pas; alors on insuffle les sternutatoires, qui doivent toujours être en poudre grossière, dans les narines, à l'aide d'un tube ou d'un cornet de papier; ou, s'ils sont liquides, on en imprègne des bourdonnets de charpie qu'on porte dans le nez.

Les ptarmiques conviennent dans les affections en quelque sorte chroniques, comme dans les fluxions dentaires, oculaires, auriculaires, les céphalées, l'amaurose, les douleurs ou névralgies de la face ou de ses parties, etc.; ce sont des espèces de dérivatifs, de fonticules, à l'aide desquels on agit souvent avec efficacité sur ces affections. Bichat prétend (*loco citato*) qu'on pourrait remplacer les vésicatoires dans les fièvres graves, à l'aide de ce genre d'irritans, à cause du catarrhe factice qu'ils produisent; nous pensons qu'ils n'agiraient que bien faiblement dans ce cas sur la généralité de l'économie, mais ils ne seraient certainement pas sans influence sur la tête, si les sujets n'en faisaient pas auparavant un emploi habituel.

Les substances médicamenteuses sternutatoires ont été désignées à *Errhins*, dont elles font partie; ce sont, comme on sait, l'euphorbe, l'hellébore, le tabac, la bétoine, le muguet, l'asarum, etc., etc., parmi les solides; l'acide acétique, l'ammoniaque, l'éther, etc., parmi les liquides; le chlore et tous les gaz irritans, parmi les gazeux; ces derniers agissent non seulement sur la membrane nasale, mais sur la glotte, la trachée et jusque dans les bronches; aussi doit-on les préférer lorsqu'on veut obtenir un ébranlement considérable; toutefois ils exigent de la prudence dans leur administration, car on en a observé des résultats fâcheux. On peut dire que tous les corps sont sternutatoires, puisqu'il suffit d'en placer un dans les narines pour le provoquer, témoin le chatouillement; cependant si leur présence est graduée, et l'usage constant, ils agissent à la manière des ptarmiques, comme on le voit pour les polypes qui se développent dans le nez, etc., tandis que l'humeur âcre des coryza provoque la sternutation lors de son apparition, etc. Voyez *Errhins* (III, 142) pour le complément de cet article.

Metzger. *Diss. de medicamentis sternutatoriis.* Tubingæ, 1678, in-8. — Claussius de Mellingen (B.-G.). *Diss. de usu et naturâ sternutatoriorum.* Ienæ, 1695, in-4. — Vestl (J.). *Diss. de sternutatoriorum usu et abusu.* Erfodiæ, 1696, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de pulverum sternutatoriorum*

vero usu et abusu. Halæ, 1700, in-4. — Langguth (G.-A.). *Programma de modestiâ sternutantium*. Vittembergæ, 1761, in-4. — Hildebrand. *De usu sternutatoriorum*. Halæ, 1761, in-4.

STERREDISTEL. Nom hollandais de la chausse trappe, *Centaurea Calcitrapa*, L.

STESION. Nom grec du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).

STETIS. Nom du gui, *Viscum album*, L. dans Théophraste et Pline.

STEVIA FEBRIFUGA. M. De Candolle (*Essai*, etc., 178) indique cette plante corymbifère, qu'il dit du Mexique, comme étant usitée dans ce pays contre les fièvres. Nous n'avons pas trouvé ce nom dans les auteurs.

STIBIÉS. Synonyme d'*Antimoniaux* (I, 351).

STIBIUM. Nom latin de l'antimoine, *Stibium vulgare* de Linné (I, 338).

— OXYDATUM ALBUM. *Deutoxyde d'Antimoine* (I, 341).

— — FUSCUM. Résidu de la préparation de l'*Antimoine diaphorétique* (I, 342).

— — SULFURATUM VITRIFICATUM. Produit de la déflagration du sulfure d'antimoine avec le nitre (I, 346).

— OXYDULATUM. *Protoxyde d'Antimoine* (I, 341).

— PURUM. *Antimoine* à l'état métallique (I, 338).

— SALITUM. *Proto-chlorure d'Antimoine* (I, 349).

— STRIATUM. *Sulfure d'Antimoine* (I, 343).

— SULPHURATUM NIGRUM. Autre nom latin du *Sulfure d'Antimoine* (I, 343).

— TARTARISATUM. Un des noms latins de l'*Émétique* (III, 75).

STICA. Nom des *Astringens* externes.

STICHA. Un des noms italiens de l'abeille, *Apis mellifica*, L. (I, 362).

STICHBUTTEL. Nom de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L., à Hambourg.

STICHLING. Un des noms allemands de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

STICHOS. Synonyme de stœchas, *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).

STICKGAS, STICKSTOFFGAS, STICKLUFT. Noms allemands du *Gaz azote* (I, 512).

STICKLAC. Nom anglais de la *Laque en bâtons* (II, 334).

STICKWURZ. Un des noms allemands de la bryone, *Bryonia alba*, L.

STICTA. Démembrement du genre *Lichen* de Linné, dans lequel on a classé le *Lichen Pulmonaria*, etc. (Voy. IV, 104).

STIEFMUETTERCHEN. Un des noms allemands de la pensée, *Viola tricolor*, L.

STIEGLITZ. Nom allemand du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

STIEBE GAL. Nom hollandais de la *Bile de Bœuf* (I, 646).

STIERL. Nom autrichien de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

STIERNEANYS. Nom danois de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

STIGLITZA. Nom suédois du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

STIKKELBOER. Nom danois des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.

STIKLING. Un des noms norwégiens de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

STILAGO. Nom de la corne de cerf, *Plantago coronopus*, L. (V, 358), dans quelques anciens auteurs.

STILLFROE. Nom suédois du *Sisymbrium Sophia*, L.

STILLINGIA SYLVATICA, L. Cette plante de la famille des Euphorbiacées, qui croît à la Caroline, est regardée comme un puissant spécifique dans les maladies syphilitiques, par Barton. Nous avons parlé du *S. sebifera*, Mich., à *Croton sebiferum*, L. (II, 476).

STIMMI. Nom de l'*Antimoine* ou plutôt de son *Sulfure* dans Dioscoride (I, 339).

STIMULANS, *Stimulantia*. Synonyme d'*Excitans* (III, 195).

STINC. Synonyme de *Scinc*.

STING RAY. Un des noms anglais de la pastenague, *Raia Pastinaca*, L. (VI, 8).

STINKEND GANZEWOOT. Nom hollandais du *Chenopodium Vulvaria*, L.

— NIESKRUID. Nom hollandais de l'*Helleborus fœtidus*, L.

STINKENDE NIESWURZ. Nom allemand de l'*Helleborus fœtidus*, L.
— SALADE. Nom hollandais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.
— SCHWERDTLILIE. Un des noms allemands de l'*Iris fœtidissima*, L.
STINKENDER ASAND. Un des noms allemands de l'*Asa fœtida*.
— GOENSEFUSS. Un des noms allemands du *Chenopodium Vulvaria*, L.
— LATTICH. Un des noms allemands du *Lactuca virosa*, L.
STINKIND CAMOMILE. Nom anglais de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.
STINKING ASSA. Nom anglais de l'*Asa fœtida*.
— BLACK HOREHOUND. Nom anglais du *Ballota nigra*, L.
— GLADWYN. Nom anglais de l'*Iris fœtidissima*, L.
— GOOSE-FOOT. Nom anglais du *Chenopodium Vulvaria*, L.
STINTITES. Un des noms livoniens de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L.

STIPA. Ce genre de graminées tire son nom de στυπη, matière soyeuse, de la longue barbe plumeuse de plusieurs de ses espèces. Le *S. capillata*, L., est nommé *chilcana* par les Mongols qui le donnent à leurs bestiaux, qui s'en trouvent très-bien (Pallas, *Voyage*, IV, 146). Le *S. pennata*, L., qui croît dans la forêt de Fontainebleau, etc., sur les rochers, a les longues barbes empennées de ses fleurs qui servent d'hygromètre; elles se redressent lorsque le temps devient humide. On a proposé de les placer sur les chapeaux des dames à l'instar des plumes. Le *S. tenacissima*, L., est le vrai sparte des Grecs et des Latins, dont ils fabriquaient des cordages, des nattes, comme on le fait encore en Espagne, où il croît. On assure que la sparterie faite avec le *Lygeum Spartum*, L. (IV, 170), est moins bonne, parce que ce gramen est cassant. Le *S. tortilis*, Desf., qui est naturel à la Barbarie, au Levant, etc., cause parfois des accidens, parce que ses barbes s'insinuent dans les chairs des brebis, des voyageurs, et causent des chatouillemens incommodes, et même des douleurs cuisantes. Il paraît que plusieurs autres espèces sont dans le même cas, et on assure avoir vu périr en Hongrie plusieurs bestiaux par cette cause (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IX, 91).

STIPED FLOWER'D PSORALEA. Nom anglais du *Psoralea glandulosa*, L.
STIRIO, STORA, STURIO. Anciens noms de l'esturgeon ordinaire, *Acipenser Sturio*, L.

STIRZELBRONN ou STULTZBRONN. Ancienne abbaye du comté de Bitche, en Lorraine, près de laquelle on a indiqué deux sources minérales, que Landeutte, dans son *Mémoire sur les eaux de la ville de Bitche* (cité par Carrère, *Cat.*, etc., 347), dit être martiales et légèrement bitumineuses.

STIVILSE. Un des noms danois de l'*Amidon*.
STIWINA. Nom polonais de la *Prune*.

STIZOLOBIUM. Chamberlain donnait ce nom au *Dolichos urens*, L., qui est devenu depuis un nom générique pour cette plante et quelques autres qui ont avec elle de l'affinité. Voyez *Dolichos* (II, 667).

STJERNANIS. Nom suédois de la badiane, *Illicium anisatum*, L.
STOCKROS, STOCKROSENEIBISCH. Noms suédois et allemand de l'*Alcea rosea*, L.
STOCKSVOLVE. Un des noms danois de l'*Arnica montana*, L.

STOCKWOS. Nom hollandais de l'*Alcea rosea*, L.
STODIECZMIENNY. Nom polonais du *Malt*.

STOEBE. Ce nom, chez les anciens, indiquait une plante rude, épineuse, qu'ils employaient contre la dysenterie, les contusions, les maux d'yeux, etc.; voyez Hippocrate, Théophraste (*lib.* VI, *c.* 4), Dioscoride (*lib.* III, *c.* 11), et Pline (*lib.* XXI, *c.* 15). Les modernes n'ont pu reconnaître précisément ce végétal; mais Linné a donné cette appellation à une espèce de centaurée, qu'il désigne sous celle de *Centaurea stœbe*.

STOECHAS. Nom latin, allemand, danois, hollandais et suédois du *Lavandula Stœchas*, L.
— D'ALLEMAGNE. *Gnaphalium arenarium*, L.
— ARABIQUE. *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).
— CITRIN. *Gnaphalium Stœchas*, L. (III, 389).
— DE NAPLES. *Gnaphalium Stœchas*, L.
— POURPRE. *Lavandula Stœchas*, L.
STOECKRA. Nom suédois de l'*Alisma Plantago*, L.
STOEGGAN. Nom suédois de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L.
STOEKRA. Nom suédois du *Phéllandrium aquaticum*, L.
STOER. Synonyme d'esturgeon. Voy. *Acipenser*.
STOERGROESROD. Un des noms danois du *Carex arenaria*, L.
STOERKE, STOERKEMEHL, STOERRELSE. Noms allemands et nom suédois de l'*Amidon*.
STOHR. Nom de l'esturgeon en Prusse. Voy. *Acipenser*.
STOK-FISCH. Nom des *Gadus Merluccius*, L., et *G. Morrhua*, L., salés et séchés, dans le Nord.
STOLZO. Nom du *Tetrao Urogallus*, L., chez les Grisons.

STOMACHIQUES, *Stomachica*, *Cardiaca*. Médicamens propres à guérir les maladies de l'estomac; on donne plus particulièrement ce nom à ceux qui remédient aux dérangemens de la digestion.

Rien n'est plus vague que l'expression de stomachiques, attendu la diversité et le nombre des causes qui peuvent altérer l'organe central de la digestion et surtout cette fonction.

On peut placer dans trois divisions principales les dérangemens de l'estomac susceptibles de troubler la digestion : 1° ce viscère est doué d'une activité trop marquée, il est irrité, enflammé même; 2° il est frappé d'une sorte d'inertie, d'engouement, de langueur; 3° son innervation est troublée, et il est le siége de désordres, de dérangement nerveux, avec douleur, etc.

Les stomachiques dans le premier cas, caractérisé par de la chaleur, de la sécheresse, parfois la vivacité de la digestion, etc., ce qu'on observe surtout chez les adultes jeunes, sont les délayans, les mucilagineux, la diète lactée, l'usage des fécules des végétaux, la privation de vin, des alcooliques, l'emploi des bains, s'il est nécessaire, etc. Dans le second, qui est le partage de l'âge mûr, marqué par l'absence de toute douleur, l'inappétence, la longueur des digestions, etc., celui pour lequel on emploie ce que l'on appelle plus particulièrement les stomachiques, ce sont les amers, comme l'absinthe,

la camomille, le quinquina, etc., en un mot les toniques; il faut épicer les alimens, boire du bon vin, user d'alcooliques, etc. Le troisième cas dépend d'une névrose de l'estomac, presque toujours accompagnée de douleur, ce qui la fait appeler *gastralgie* (*entéralgie* si la névrose s'est étendue au tube intestinal), ou plus fréquemment *mal d'estomac*, parfois *douleur cardiaque*. Cet état qui attaque les jeunes filles, les jeunes femmes, les gens de cabinet, etc., est des plus fréquens, et est souvent confondu avec la gastrite chronique, affection qui lui est presque en tout point opposée, surtout quant au traitement. Effectivement, il faut nourrir les malades dans les névroses gastriques, éviter la fréquente saignée, donner des amers ou des alcooliques mitigés, prescrire les anti-spasmodiques, etc.; la douleur, dans ce cas, se soulage par la pression, il n'y a pas de fièvre, on éprouve des tremblemens de ventre, etc., etc. Voyez la *Dissertation* de M. Barras *sur les gastralgies* et *entéralgies*.

On voit combien il est nécessaire de s'assurer, avant de prescrire des stomachiques, quel est l'état de l'estomac, et de quelle nature sont les causes qui empêchent ce viscère de faire ses fonctions. Il faut avouer que fort souvent elles sont difficiles à apprécier et exigent beaucoup de sagacité, surtout si nous y ajoutons les causes *morbifiques* qui sont plus nombreuses encore; par exemple, la difficulté de la digestion tient fréquemment à l'état saburral des premières voies, et nécessite l'usage des purgatifs, de la diète, etc., etc.

Bichat, dans le cours inédit de matière médicale que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois, dit que les stomachiques sont des médicamens qui agissent sur la contractilité organique insensible de l'estomac, c'est-à-dire des toniques, et non sur la contractilité sensible, qui sont les irritans, les stimulans. Ainsi, suivant lui, tous les stomachiques sont des toniques. Il est évident qu'en parlant ainsi, il prenait ces médicamens dans l'acception la plus ordinaire, parce qu'il n'avait en vue que ceux qu'on donne pour combattre la paresse de la digestion, ou ses névroses.

Les stomachiques ne sont pas toujours les mêmes dans tous les pays; ainsi les habitans des climats chauds ont besoin de substances âcres, d'aromates très-forts, pour aider à la digestion; ceux du nord, de spiritueux, de viandes salées, etc.

Ne terminons pas sans dire que la tempérance, la sobriété, le bon choix des alimens solides ou liquides, l'exactitude dans les heures des repas, l'exercice, une occupation convenable, etc., sont les meilleurs stomachiques, et ceux dont on fait presque toujours le moins d'usage.

Amman (H.). *Diss. de remediis stomachicis.* Lipsiæ, 1681, in-j. — Henninger (J.-G.). *Dissert. de*

medicamentis stomachicis. Strasbourg, 1691, in-4; *id.*, 1706. — Laub (H.). *Diss. de virium debilitate et remediis cardiacis.* Lugduni-Batavorum, 1707, in-4. — Heister (L.). *Diss. de cardiacis medicamentis.* Helmenstadii, 1729, in-4.—Fasellus (J.-F.). *Diss. de medicamentis cardiacis.* Ienæ, 1765, in-4.

STOMPVISCH. Un des noms hollandais de la torpille, *Raia Torpedo*, L. (VI, 8).

STONECROP. Nom anglais du *Sedum acre*, L.

STONOERT. Nom suédois du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

STONOG. Nom polonais des *Cloportes*. Voy. *Oniscus*.

STOPFWACHS. Un des noms allemands de la *Propolis*.

STOR. Nom suédois de l'esturgeon ordinaire. Voy. *Acipenser*.

— BALDRIAN. Nom danois du *Valeriana Phu*, L.

— BROENDENELDE. Nom danois de l'*Urtica dioica*, L.

STORACE. Nom italien du *Storax*.

STORAX. Nom français, allemand, anglais, danois, suédois du Suc du *Styrax officinale*, L.

— AMYGDALOIDE. Une des sortes de *Storax*.

— BLANC. Synonyme de *Storax en larmes*.

— CALAMITE. On désignait ainsi celui qui était renfermé dans des roseaux.

— EN LARMES. *Storax* très-pur.

— LIQUIDE. Un des noms du styrax, suc du *Liquidambar orientale*, L. (IV, 128).

— EN MASSE. Sorte de *Storax*.

— EN ROSEAU. Synonyme de *Storax calamite*.

— ROUGE. Préparation artificielle de *Storax*.

— RZADK. Nom polonais du *Styrax*.

STORBLADET, HESTHOC. Nom danois du *Tussilago Petasites*, L.

STORCH. Nom allemand, anglais et danois de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

STORCHENSCHMALZ. Nom allemand de la *Graisse de Cigogne*.

STORE KATTEVST. Nom danois du *Malva rotundifolia*, L.

— SVALEURT. Un des noms danois de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

STORJE. Nom norwégien de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

STORMHAT, STORMHATT. Noms danois et suédois de l'*Aconitum Napellus*, L.

STORNELL, STORNELLO, STORNO. Nom catalan et noms italiens de l'étourneau, *Sturnus vulgaris*, L.

STORSKREPPE. Un des noms danois de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

STOVTIDSE. Un des noms danois du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

STRAGALINO. Nom du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L., en grec moderne.

STRAKAVEL. Nom illyrien de la pie commune, *Corvus Pica*, L.

STRAMOINE. *Datura Stramonium*, L. (II, 592).

STRAMONIO. Un des noms italiens de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

STRAMONIUM. Nom francisé de la pomme épineuse, *Datura Stramonium*, L. (II, 592).

STRAND-LOOPER. Nom hollandais de l'alouette de mer, *Tringa Cinclus*, L.

— SKIURA. Nom de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L., dans l'île d'OEland.

— SWALE. C'est l'*Hirundo riparia*, L., en Norwége.

STRANDKLEFVER. Nom danois du *Fucus vesiculosus*, L (III, 308).

STRANDLOEG. Nom danois de la scille, *Scilla maritima*, L.

STRANDMANDSTROE. Nom danois de l'*Eryngium maritimum*, L.

STRASBOURG. Ville de France (Bas-Rhin) dans laquelle il y a quelques puits dont l'eau n été regardée comme vraiment minérale. Renaudin y a trouvé : une terre calcaire, du sel commun, du nitre, du sel de Glauber, un peu de matière bitumineuse et un peu de silice (Carrère, etc., *Cat.*, p. 105).

Holzberger (G.-V.). *De aere, aquis et locis argentinæ.* Argentorati, 1758, in-4. — Renaudin. Mém. sur le sol, les eaux et l'air de la ville de Strasbourg (*Rec. d'obs. de méd. des hôp. mil.*, I, 215).

STRASBURGER TERPENTHIN, STRASBURGH TURPENTINE. Noms allemand et anglais de la *Térébenthine de Strasbourg*.

STRATHPEFFER (Eau min. de), dans l'Ecosse méridionale. Le

docteur Thompson (Dundee, *Courier*, mai 1828) y indique par gallon : hydrogène sulfuré, 26,167 pouces cubes ; sulfate de soude, 67,770 gr. ; sulfate de chaux, 39,454 ; sel commun, 24,728 ; sulfate de magnésie, 6,242.

Stratiotes aloides, L. Cette plante dioïque de la famille des Hydrocharidées, qui croît dans les marais du nord de l'Europe, est estimée vulnéraire, d'après Dale ; ses feuilles sont rafraîchissantes appliquées en cataplasme, selon Bauhin. On donne parfois et abusivement le nom de *stratiotes*, dans les vieux auteurs, à l'*Hottonia palustris*, L., qui est inusité en médecine.

Stratiotes terrestris. On indique sous ce nom, dans quelques anciens ouvrages, l'*Achillea Millefolium*, L.

Stratzarigla. Nom italien de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Strauchartige Himbeere. Un des noms allemands de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Strauchartiger wegerich. Nom allemand du *Plantago Cynops*, L.

Strauss. C'est l'autruche, *Struthio Camelus*, L., en Autriche.

Stravadia alba, Pers. Synonyme de *Barringtonia speciosa*, L. F. (I, 553), et d'*Eugenia racemosa*, L. (III, 558).

Strawberry. Nom anglais du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Streglia. Nom nicéen du *Surmulet*, espèce de poisson (IV, 509).

Strelet. Nom vulgaire du petit esturgeon, *Acipenser Rhutenus*, L. (I, 54).

Strelitzia augusta, Thunb. On mange en Cafrerie les semences rôties de cette plante de la famille des Musacées, d'après Burchell (*Voyage*, p. 183, édit. de Walkenaër). Ce genre africain renferme des plantes magnifiques qu'on cultive dans les serres des curieux pour leurs belles fleurs aurore et bleu d'azur. Il a été dédié par Banks à une reine d'Angleterre de la maison de Mecklembourg-Strélitz.

Strenpulver. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

Strepet. Nom de l'outarde, *Otis tarda*, L., en Russie, selon Pallas.

Streschis. En Sibérie, c'est l'hirondelle de rivage, *Hirundo riparia*, L.

Strich. Nom allemand de la jeune carpe, *Cyprinus Carpio*, L. (II, 570).

Strick lac. Nom anglais de la laque en bâtons. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

Strigmenta. On frottait, chez les anciens, le corps des athlètes, au moment de la lutte, avec le marc d'huile d'olive (*omphacinum*), puis ils se roulaient dans le sable; on râclait ensuite cette couche, imprégnée en outre de leur sueur pendant le combat, avec des espèces d'étrilles, d'où est venu le nom de *strigmenta*, que portait ce mélange qui avait chez eux plusieurs usages médicinaux.

Strikawa aneb plana tykwice. Nom bohème du *Momordica Elaterium*, L.

Strimmalas. Nom livonien du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Strinckza. Nom italien d'un poisson des rivières et des lacs de la Lombardie et du Milanais, comparé par Gesner à la *lotte*, et fort estimé comme aliment (*Dict. des sc. nat.*, LI, 104).

Stringata. Nom chinois du *Trapa bispinosa*, Roxb.

STRIX. Oiseaux de proie nocturnes, genre linnéen auquel se rapportent, outre notre chat-huant ou chouette des bois (*S. Aluco* et

Stridula, L.) : 1° le hibou commun ou moyen duc (*S. Otus*, L.). Leméry (*Dict.*, 616) dit que sa chair sèche et pulvérisée, à la dose de 12 grains à 1 gros, est employée contre la paralysie, la mélancolie, l'esquinancie ; son fiel pour enlever les taches des yeux ; sa graisse pour fortifier les nerfs et aiguiser la vue. 2° La chouette ou le moyen duc (*S. Ulula* et *S. Brachyotos*, Gm.). Son fiel, d'après Lémery (*Dict.*, 925) est bon pour résoudre la cataracte. 3° L'effraye ou fresaye (*S. Flammea*, L.), oiseau de la grosseur d'un pigeon dont Lémery (*Dict.*, 841) dit que la chair, séchée et pulvérisée, se donne à la dose d'un gros contre la paralysie et l'esquinancie ; que la graisse est émolliente et résolutive, et que le fiel est détersif et utile contre les taches de la cornée. Une observation de C.-F. Paullini (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, a. 6, 1687, p. 51), le dit antiparalytique. 4° Le grand duc (*S. Bubo*, L.), le plus grand des oiseaux de nuit. Suivant Lémery (*Dict.*, 145) son sang, pris à l'intérieur, est bon contre l'asthme; l'application de sa cervelle consolide les plaies et guérit la gratelle. G.-S. Polis (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 5, 1686, p. 337) attribue à cet oiseau de l'efficacité contre l'hématurie. 5° Enfin le scops ou petit duc (*S. Scops*, L.). Spallanzani (*Voyage en Sicile*, t. VI, p. 115 de la trad.) dit qu'en Italie ces oiseaux, ceux surtout de l'année précédente, deviennent très-gras, et que leur chair savoureuse et délicate, que ne dédaignent pas les chasseurs, serait un très-bon manger si elle n'avait pas une odeur un peu sauvage et désagréable.

Strobilus. Fruit (Cône) des pins. Voy. *Pinus*.

Strobon. Nom du ladanum, ou résine recueillie sur le *Cistus Ladanum*, dans les anciens auteurs.

Stroemia tetrandra, Vahl. (*Cadaba indica*, Lam. ; *Cleome fruticosa*, L.). Ce végétal de la famille des Capparidées, a ses racines et ses feuilles usitées en décoction, dans l'Inde, comme dés obstruantes et anthelmintiques ; on les prescrit surtout contre les obstructions de l'utérus. On donne aussi dans le même cas le suc des feuilles mêlé à un peu d'huile de ricin (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 471).

Strog scented lettuce. Un des noms anglais du *Lactuca virosa*, L.

Stroka. Nom polonais de la pie, *Corvus Pica*, L.

STROMATEUS. Genre de poissons acanthoptérygiens de la famille des Squammipennes, dont plusieurs espèces sont alimentaires ; telles sont : le *S. cinereus*, Bloch, de l'océan des Indes, dont la chair grasse et succulente, peu chargée d'arêtes, est recherchée au printemps surtout. On le conserve quelques jours dans du vinaigre après l'avoir fait frire, ou quelques mois en le salant ou en le marinant avec du vinaigre, du cacao et du tamarin ; il porte alors le nom de *karawade*. 2° Le *S. Fiatola*, L., fiatole, de la mer Rouge et de la

Méditerranée ; sa chair est délicate. 3° Le *S. niger*, Bloch, et le *S. Paru*, L., paru, tous deux de la mer des Indes, le dernier plus estimé que le premier, qui l'est peu.

Strombus lentiginosus, L. La plupart des auteurs rapportent à ce Mollusque gastéropode pectinibranche de la famille des Buccinoïdes, ce que Dioscoride a dit de la vertu anti-épileptique de la *blatte de Bysance* ou *ongle odorant* (*Unguis odoratus*), opercule pierreux que Cuvier dit appartenir aux *sabots* (voy. *Turbo*), autre genre de la famille des Trochoïdes. Voy. *Ancien journ. de méd.*, LXXXVII, 320, et le *Dictionnaire de médecine* de James, à l'article *Blatta Byzantina.*

Stroming, Stromling. Noms suédois du hareng, *Clupea Harengus*, L.
Strong scented lettuce. Nom anglais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

STRONTIANE, *Strontiana.* Oxyde de strontium, métal peu connu. Cet alcali solide, grisâtre, caustique, est soluble dans l'eau, avec laquelle il forme un hydrate cristallisé, ou une solution usitée comme réactif en chimie ; il se dissout aussi dans l'alcool, à la flamme duquel il donne une couleur purpurine. On le trouve dans la nature à l'état de sulfate et de carbonate, et a été découvert d'abord à Strontian en Écosse, d'où lui vient son nom. D'après les expériences du docteur C.-G. Gmelin de Tubingue, le *carbonate de strontiane*, nommé *strontianite* à l'état natif, n'a aucune action nuisible sur les lapins, à la dose de 2 gros. L'*hydrochlorate de strontiane* est aussi sans action sur les chiens et les lapins, à la même dose ; mais 4 gros dissous dans 1 once 1/2 d'eau ont produit chez un lapin le ralentissement du mouvement du cœur, la paralysie des extrémités et la mort; l'estomac offrait une multitude d'ecchymoses, mais à peine y avait-il inflammation : 10 grains injectés dans la veine jugulaire d'un vieux chien n'ont rien produit. Le *nitrate de strontiane* est plus actif : 1 gros de ce sel effleuri, dissous dans une once d'eau, a produit l'accélération du pouls chez les lapins, et une forte diarrhée (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 111). Quant aux vertus médicinales de la strontiane, elles ont été peu étudiées encore; cependant MM. C.-G.-C. Hartlaub et C.-F. Trincks établissent (*Pharmacopée pure*, 3e vol., Leipzic, 1831, in-8) que, d'après les observations homœopathiques, le *carbonate de strontiane* doit être efficace dans les *maladies psoriques*, classe d'affections bien vaste dans cette doctrine. Brande rapporte au sujet du sulfate de strontiane, découvert en abondance à Carlisle, dans l'état de New-York, qu'il y a été employé à la manière du borax comme flux, pour bronzer et souder (*Journ. de pharm.*, V, 453).

Strontite. Nom donné d'abord, par MM. Hope (1792) et Klaproth, à la *Strontiane.*
Stropizo. Nom provençal de la torpille, *Raia Torpedo*, L.

Stroy borrowy. Nom polonais du *Castoreum* (II, 138).
Strumaria. Nom de la lampourde, *Xanthium Strumaria*, L., dans les anciens auteurs.
Strumbia. Nom grec de la sarriète, *Satureia hortensis*, L.

Strumea. Nom d'une plante, qu'on croit être une renoncule (le *Ranunculus Ficaria*, L.), que les anciens employaient contre le scrofule (Pline, *lib.* XXV, *c.* 15).

Strumpfia maritima, L. Arbrisseau des Antilles qui paraît appartenir à la famille des Rubiacées; il a de petites fleurs blanches qu'on regarde dans le pays comme alexitères et utiles dans les blessures venimeuses, la fièvre ataxique, etc. On emploie aussi ses feuilles en poudre depuis 10 grains jusqu'à un gros (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, III, 260).

STRUTHIO, autruches. Genre d'oiseaux échassiers brévipennes, qui, sans compter le *S. Casuarius*, L., qu'on en sépare aujourd'hui (voy. *Casuarius*, II, 142), ne contient que les deux espèces suivantes :

S. Camelus, L., autruche. Oiseau pourvu de deux doigts seulement, qui abonde dans les déserts de l'Afrique, où il se fait remarquer par sa taille vraiment gigantesque (6 à 8 pieds), sa force et la rapidité de sa course. Il est recherché pour ses plumes blanches, ornement des dames dans tous les pays civilisés, et pour sa chair et ses œufs usités comme aliment. Aussi en Libye et en Numidie l'élève-t-on en troupeaux pour cet usage, et sa chasse est-elle une des occupations favorites des Maures et des Arabes. Ses œufs très-durs, très-pesans et assez gros pour équivaloir à trente des œufs de la poule, dont ils ont tous les avantages à l'agrément près, au dire de Galien, sont fort estimés en Afrique. Sa chair, classée par Moïse parmi les alimens immondes, recherchée jadis par des peuples entiers de l'Ethiopie, qui, au rapport de Diodore de Sicile et de Strabon, en avaient pris le nom de *Strutophages*, usitée encore parmi les Africains, louée récemment par le voyageur Hannequin, est communément, dit-on, sèche, dure et de mauvaise odeur; celle des jeunes autruches, femelles surtout et élevées en domesticité, paraît du reste être plus tendre et plus savoureuse. Galien la dit indigeste, et Avicenne lui attribue une vertu aphrodisiaque. Les Romains la mangeaient, car Apicius en a décrit la sauce, et l'on cite Héliogabale qui, dans un seul repas, se fit servir les cervelles de six cents autruches. La *mantèque*, mélange de sang et de graisse retiré, au moment de la mort de l'animal, par des procédés particuliers, et que les naturels regardent comme un fort bon aliment, malgré son action laxative, passait chez les Romains, selon Pline, pour efficace contre les douleurs rhumatismales, les tumeurs froides, la paralysie, usages auxquels les

Arabes l'appliquent encore. Schrœder et Ettmuller la recommandent en frictions contre les engorgemens de la rate et la néphrite. La graisse émolliente, résolutive, anodyne, de cet animal, entrait dans l'emplâtre *diacinnabrios* de Paul d'Egine, employé contre les tumeurs froides et les engorgemens chroniques. Ajouterons-nous que jadis la membrane interne de son estomac, séchée et pulvérisée, prise à la dose d'un gros dans du vin, était réputée digestive, aussi bien que les pierres les plus transparentes qu'on y trouve, portées en amulettes, d'après ce préjugé reçu que l'autruche digère le fer et les pierres? qu'on la croyait aussi aphrodisiaque et lithontriptique? que son décoctum aqueux ou vineux est recommandé par Galien, contre la diarrhée avec ou sans fièvre? qu'on prescrivait son foie contre l'épilepsie; son sang pour rétablir la vue, la coque pulvérisée de ses œufs dans les cas de goutte et de gravelle? Notre rôle d'historien nous y oblige; mais nous devons dire aussi que des expériences exactes de Vallisnieri (t. I, p. 253 de ses *Opere*) démontrent le peu de fondement de la plupart de ces assertions. Voy. *la suite de la mat. méd. de Geoffroy*, III, 487 à 569, et la *Faune des med.*, II, 183 à 197. Voy. aussi une note de Humbert sur les corps étrangers contenus dans l'estomac d'une autruche ouverte à Toulon (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 326).

S. Rhea, L. Nandu ou nandou, autruche de Magellan. Oiseau moitié plus petit que l'autruche commune, qui, malgré ce dernier nom, ne se trouve que dans la Guiane. La chair des jeunes animaux est tendre et d'assez bon goût. Ses plumes ne sont usitées que pour faire des balais.

Struthium. Nom d'une plante dans Hippocrate, etc., qui paraît être notre saponaire; suivant quelques naturalistes, ce serait le *Gypsophylla Struthium*, L. (III, 447). Quelques anciens auteurs donnent le même nom à la gaude, *Reseda luteola*, L. (VI, 39).

Struzzo. Nom italien de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

STRYCHNATES. Sels formés par la combinaison de l'acide strychnique ou igasurique avec les bases. Aucun n'est usité, mais le strychnate acide de strychnine paraît être le principe actif des strychnos. Voyez *Strychnine*.

STRYCHNINE, *Strychnina* (et aussi *Strychninum*, *Strychna*, d'après M. Jourdan). Cet alcaloïde, l'un des plus redoutables poisons, a été découvert, en 1818, par MM. Pelletier et Caventou (qui d'abord l'avaient nommé *vauqueline*), dans la fève Saint-Ignace, la noix vomique, le bois de couleuvre, et, depuis (*Arch. gén. de méd.*, VI, 173), dans l'upas-tieuté, où il existe à l'état de strychnate ou igasurate acide; son nom vient de *Strychnos*, genre de plantes

auquel appartiennent ces substances, et qui lui doit principalement l'activité funeste qui le caractérise (voyez *Strychnos*). Le *principe jaune amer*, précédemment signalé dans la noix vomique, par Desportes et M. Braconnot, est un composé du *strychnine*, d'un acide et d'une matière colorante.

On extrait communément la strychnine de la noix vomique par divers procédés assez compliqués, proposés successivement, depuis ceux qu'on doit aux auteurs mêmes de sa découverte, par MM. G. Ferrari, pharmacien de l'hôpital de Vigerano (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 264), Henry père (*Journ. de pharm.*, VIII, 401), Corriol (*ibid.*, XI, 492), Robiquet (*ibid.*, XI, 580 et XVII, 100): voyez à ce sujet la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt (II, 445), et surtout le *Dictionnaire des drogues* de MM. Chevallier, Richard, etc. (V, 41); mais cette substance la donne moins pure, c'est-à-dire moins exempte de brucine, autre alcaloïde des mêmes végétaux, analogue de propriétés (II, 445), que la fève Saint-Ignace et l'upas-tieuté, malheureusement trop rares pour servir à cet usage.

A l'état de pureté, la strychnine est en poudre blanche, formée de très-petits prismes inaltérables à l'air. Elle est sans odeur, d'une saveur excessivement amère, avec un arrière-goût métallique, malgré son insolubilité presque absolue; l'éther et les huiles fixes ne la dissolvent pas; elle se dissout au contraire un peu dans les huiles volatiles, et forme avec l'alcool une solution qui précipite la plupart des oxydes métalliques; le feu l'altère avec la plus grande facilité, sans la fondre ni la volatiliser, et en dégage des produits ammoniacaux, car elle est très-azotée, comme on le sait depuis l'analyse de MM. Pelletier et Dumas. Absolument exempte de brucine, ce qui est rare, ou d'un principe colorant jaune auquel elle est unie dans l'upas-tieuté, elle ne rougit pas l'acide nitrique, quoi qu'on en ait dit d'abord, et comme l'admettaient naguère encore MM. Orfila et Lesueur (*Ann. de chimie et de phys.*, XLIV, et *Journ. gén. de méd.*, CIV, 163). Quelquefois on la trouve sophistiquée avec la magnésie et le sulfate de chaux, fraude que la calcination fait facilement découvrir; M. Robiquet, qui l'indique (*Journ. de pharm.*, XVII, 100), a vu, en outre, qu'une très-petite quantité de chaux combinée à la strychnine suffisait pour faire cristalliser cet alcaloïde en filamens soyeux, longs et flexibles.

Combinée à l'iode, au brome, au chlore, la strychnine forme des composés particuliers, cristallisables, non vénéneux pour les chiens, à la dose de 2 grains 1/2, d'après les expériences de M. Donné (*Journ. de chimie méd.*, 1829, tome V, p. 494).

Unie aux acides, pour lesquels elle a une faible capacité de saturation, elle constitue au contraire des sels plus énergiques encore que la brucine, et qui, la plupart cristallisables, solubles, très-amers, sont décomposés par les bases salifiables, et donnent, avec l'ammoniaque, la teinture de noix de galle, les gallates et oxalates alcalins, un précipité blanc, soluble dans l'alcool. On les prépare, soit directement en employant toujours les acides étendus d'eau, soit par voie de double décomposition; ils sont neutres ou avec excès d'acide; ces derniers sels sont volatils, en dissolution concentrée, d'après M. G. Ferrari. Le *sulfate neutre de strychnine*, cristallise en cubes, est un peu efflorescent, fusible, se dissout dans 10 parties d'eau, et contient 90,50 de strychnine, et 9,50 d'acide sulfurique. Le *sulfate acide* est en aiguilles et moins soluble. Le *muriate*, plus soluble que le sulfate, est sous forme de mamelons radiés, composés d'aiguilles qui deviennent opaques à l'air. Le *nitrate* bien soluble dans l'eau, et un peu dans l'alcool, a une saveur sucrée d'abord, légèrement âpre et amère ensuite; il cristallise en belles aiguilles blanches et nacrées, dont un petit excès d'acide favorise la formation, et qui sont rouges pour peu que la strychnine contienne de la brucine (voyez dans la *Pharmacopée raisonnée* de MM. Henry et Guibourt la préparation de ces trois sels). Le *phosphate*, préparé directement, est acide, cristallisable, soluble; on ne l'obtient neutre que par double décomposition. Le *sous-carbonate* est en flocons blancs, très-peu solubles. Les *acétate*, *oxalate* et *tartrate* sont très-solubles, cristallisables, surtout avec excès d'acide. L'*hydrocyanate* est soluble et cristallisable (voyez II, 553). Enfin le *strychnate acide* existe naturellement dans les *Strychnos* et dans l'extrait alcoolique de noix vomique, dont il est l'agent médicamenteux. Presque aucun de ces sels n'a été employé directement en médecine; quelques uns ont été expérimentés sur les animaux. M. Magendie (*Formulaire*, etc.) pense que l'*hydriodate acide* formerait un médicament doué de la double faculté d'agir sur la nutrition des organes, et d'exciter le système nerveux.

Infiniment plus délétère que la brucine, avec laquelle elle existe dans les *Strychnos*, notamment dans la noix vomique, la strychnine agit sur les animaux et sur l'homme comme cette dernière substance ou son extrait alcoolique (voyez *Strychnos Nux vomica*, L.), c'est-à-dire qu'elle tend à déterminer des spasmes, des convulsions générales et une raideur tétanique par l'action qu'elle exerce sur la moelle épinière, et en particulier, d'après M. Flourens, sur la moelle allongée; les lésions qu'elle produit sont aussi les mêmes. Un demi-grain de cet alcaloïde soufflé dans la gueule d'un lapin, a produit, au bout

de 2 minutes, des convulsions, et la mort 3 minutes plus tard; la même dose, introduite dans le tissu cellulaire d'un autre lapin, a déterminé des convulsions en 1 minute et la mort en 3; 3/4 de grains, mis à l'état de nitrate et donnés à l'intérieur, ont tué un troisième animal en 4 minutes. La mort, dans ces cas, paraît dépendre non d'une irritation locale produite par le poison, mais de l'excitation générale qui succède à son absorption, et d'où résultent le tétanos, l'immobilité du thorax, et enfin une véritable asphyxie (Orfila, *Toxic. gén.*, II, 373); d'après les expériences de M. Ségalas (*Journal de physiol. expérim.*, 1822), au contraire, la strychnine agit directement sur le système nerveux à la manière d'une forte commotion électrique. Le traitement de ce genre d'empoisonnement consiste, suivant M. Orfila, à provoquer le plus promptement possible le rejet du poison, et à combattre l'asphyxie par la trachéotomie et l'insufflation de l'air dans les poumons (*Op. cit.*, II, 415). On a indiqué comme antidotes l'opium gommeux à haute dose à l'intérieur et en friction (M. Alibert, *Mat. méd.*, III, 187), la teinture d'iode (M. Donné, cité plus haut, a constaté que ce liquide, administré à temps, empêchait presque constamment chez les chiens l'action de la strychnine), enfin la teinture de noix de galle, qui précipite les solutions de strychnine: M. Guibourt (*Acad. royale de méd.*, section de pharm., séance du 30 mai 1829) a vu la noix de galle en poudre, le lait et la manne guérir un chien empoisonné par la noix vomique.

La strychnine, préférable en médecine, selon MM. Magendie, Bardsley, etc., à l'extrait de noix vomique, comme plus constante de nature et d'action, exige, en revanche, de la part du médecin, beaucoup plus de circonspection et de surveillance. Les effets d'ailleurs en sont encore très-variables, non-seulement chez les divers individus, mais chez le même à diverses époques; quelquefois, après une longue inertie, l'action s'en développe tout à coup avec une intensité redoutable: on ne saurait donc se montrer trop réservé dans son emploi. Elle ne paraît pas avoir été essayée chez les enfans: Bardsley dit positivement n'avoir pas osé la leur administrer. Jamais on ne doit débuter que par 1/12e de grain matin et soir, et ne passer à 1/8, à 1/6, à 1/4, à 1/3 qu'après en avoir scruté les effets, tout prêt à s'arrêter s'il survient quelque accident; l'usage en a-t-il été interrompu, il faut toujours recommencer par de plus faibles doses: rarement peut-on en donner plus de 2/3 de grain ou d'un grain par jour, quoique l'habitude en émousse l'action. M. Chevallier éprouva des accidens fâcheux, que firent cesser 4 gros de magnésie, pour avoir porté plusieurs fois à sa bouche un tube trempé dans des décoctions acides de strychnine (*Dict. des drogues*, etc., V, 43).

L'usage des boissons acides augmente, dit-on, l'activité de ce médicament; celui des tisanes astringentes paraît au contraire l'entraver.

On emploie le plus communément la strychnine *à l'intérieur*, sous forme de pilule, associée à la conserve de cynorrhodon ou de roses. M. Magendie a proposé de la donner en teinture (3 grains par once d'alcool à 36°), dont on met 6 à 24 gouttes dans une potion ou dans la tisane; quelquefois aussi il l'a prescrite à la dose d'un grain, dissous par 2 gouttes d'acide acétique (acétate de strychnine), dans une potion de 2 onces, administrée par cuillerées à café. Brera, dans son *Ricettorio clinico*, donne la formule d'une poudre où 1/6e de grain de strychnine est mélangé à 6 grains d'éthiops minéral et à 1/2 gros de sucre. *A l'extérieur*, où en général on en double les doses, elle n'est guère usitée que par la méthode endermique, c'est-à-dire appliquée en poudre fine sur les plaies de petits vésicatoires, établis à dessein et soigneusement dépouillés des fausses membranes que la strychnine, qui les excite fortement, et cause, lorsqu'on l'applique, un sentiment de brûlure, y fait presque toujours naître.

Administrée avec la prudence convenable, la strychnine produit dans l'économie une stimulation légère, marquée par l'augmentation de l'appétit, des digestions plus faciles, des évacuations alvines moins abondantes et une disposition à la diaphorèse; elle agit en outre spécifiquement sur le système musculaire, dont elle excite la contractilité. L'action en est prompte, sûre et puissante, selon M. le docteur L. Tanquerel des Planches, auteur d'un bon *Essai sur la paralysie de plomb* ou *saturnine* (Paris, 1834, in-4 de 165 p.), qui en a étudié avec soin, et jour par jour, les effets (p. 80 et suiv.). Ces effets, lorsqu'elle commence à déterminer des phénomènes apparens (et on observe en général que l'apparition de ces phénomènes est une condition *sine quâ non* de son action salutaire), surviennent deux à trois heures après l'ingestion; ils consistent ordinairement en un spasme, comparé par le malade à un engourdissement, qui atteint en quelques minutes son *summum* d'intensité, cesse ordinairement au bout de quelques heures, mais peut aussi se prolonger un jour et davantage, sans incommoder d'ailleurs beaucoup les malades; quelquefois ce n'est qu'un frémissement douloureux des muscles, ou même une sensation de chaleur vive et formicante; dans d'autres cas, au contraire, surtout si on augmente les doses, il survient par intervalle des secousses ou commotions douloureuses, espèces de spasmes brusques et passagers, parfois d'une grande violence, que suit souvent une rigidité permanente et vraiment tétanique des muscles, contractions avantageuses lorsqu'elles sont au degré modéré qu'on doit s'efforcer d'obtenir, mais qui peuvent avoir leurs dangers par l'obstacle

qu'elles apportent à la respiration. Il en est de même, jusqu'à un certain point, soit de l'oppression, soit de la céphalalgie et de l'espèce d'ivresse avec somnolence, soit des nausées, des coliques, etc., qui s'observent dans quelques circonstances : ces divers accidens peuvent obliger à suspendre tout à coup l'emploi du remède. On croit en général, chez les paralytiques, que les contractions spasmodiques que produit la strychnine ont principalement, ou même exclusivement, pour siége les muscles paralysés; mais M. Tanquerel s'est assuré qu'elles attaquent d'abord indifféremment tous les muscles, et que ce n'est qu'après un usage prolongé du remède qu'elles se concentrent sur les parties rapprochées du siége de la paralysie, et enfin sur les organes paralysés même; elles ne lui ont pas semblé non plus, comme on l'a dit, d'autant plus fortes que la maladie est plus intense, mais proportionnées en général à la qualité et à la quantité de strychnine administrée dans un temps déterminé. La constitution atmosphérique lui a paru enfin avoir sur elles quelque influence, une température chaude et sèche, un temps orageux les rendant ordinairement plus intenses.

La *paralysie* est presque la seule affection où la strychnine ait été administrée. Toutefois M. Bardsley, qui l'a employée avec beaucoup de succès dans cette maladie, a rapporté aussi diverses observations d'*aménorrhées*, avec faiblesse, état chlorotique, etc., où elle a réussi, concurremment avec les laxatifs, lorsqu'il y avait constipation, comme stimulant des vaisseaux utérins ; et, de plus, six cas de succès contre des *diarrhées chroniques*, séro-muqueuses, sans douleur, affection commune chez le peuple de Manchester, et que M. Récamier avait déjà combattue heureusement avec l'extrait de noix vomique. D'un autre côté, M. le docteur Rummel a publié un cas de *blénorrhée chronique de l'intestin rectum*, guéri par la strychnine; et M. Dreyfus, médecin français, établi dans le nord de l'Europe, dit l'avoir appliquée avec un succès marqué, à la dose de 2 à 3 grains, sur la nuque dépouillée de son épiderme, dans le *choléra épidémique* (Acad. royale de méd., séance du 11 oct. 1831), maladie où M. Grimaud d'Angers et M. Potton, cités p. 127 du *Rapport* de MM. Trolliet, Polinière et Bottex (Lyon, mai 1832, in-8), l'ont prescrite avec avantage à l'intérieur (1/4 à 1/2 grain dans 3 onces d'eau, par cuillerée d'heure en heure) pour calmer le vomissement. Enfin M. le docteur Brofferio, dans un cas d'épilepsie ancienne, rebelle et des plus intenses, a vu cet alcaloïde, donné depuis 1/6e de grain jusqu'à 1 grain par jour, opérer d'abord une suspension presque absolue des accès, mais le malade éprouver ensuite un affaiblissement gradué des membres inférieurs, des lipothymies, et mourir au bout de six semaines dans une violente

attaque d'épilepsie : 24 heures après, le cadavre offrait encore une rigidité tétanique remarquable (*Repertorio medico-chir. di Torino*, 1825 ; voyez *Revue méd.*, 1825, IV, 488).

Peut-être dans ce dernier cas la strychnine avait-elle déterminé ou réveillé quelque phlegmasie de l'encéphale, mode d'action qu'on croit lui avoir reconnu comme à la noix vomique. M. Andral (*Journ. de physiol. expérim.*, III, 266), qui l'a essayée à la Charité, comparativement avec la brucine, conclut en effet, de ses expériences : que la strychnine agit sur l'homme comme la noix vomique, mais avec une beaucoup plus grande intensité ; que son action varie singulièrement suivant les individus, 1/12 de grain ayant déterminé des accidens graves chez un malade, tandis qu'un autre a pu en prendre impunément 1 grain ; qu'on pourrait la remplacer avantageusement par la brucine ; qu'elle est surtout efficace dans les cas où la paralysie ne paraît liée à aucune lésion des centres nerveux, comme dans la *paralysie saturnine*, où cet alcali et la brucine ont guéri, ou du moins soulagé assez rapidement, 6 malades sur 9 ; qu'elle est inutile, probablement même nuisible, dans ceux où la paralysie reconnaît pour cause une hémorrhagie cérébrale, si ce n'est quand elle persiste longtemps après par une sorte d'habitude ; qu'enfin elle paraît tout-à-fait contre-indiquée dans ceux où la paralysie est liée à un état phlegmastique du cerveau ou de la moelle. Bardsley, qui a donné la strychnine même dans les hémiplégies suite d'apoplexie, avec la précaution, du reste, d'employer préalablement la saignée et les purgatifs, observe qu'elle réussit mieux dans la paraplégie que dans l'hémiplégie, et surtout dans les paralysies qui sont dues à *la diminution de l'excitation nerveuse :* 35 exemples de succès, dont 23 décrits avec assez de détails, sont consignés dans son ouvrage. M. Bally et plusieurs autres, notamment M. Martin Solon (*Arch. gén. de méd.*, avril 1833), paraissent en avoir retiré aussi quelque avantage ; M. Gendrin a été moins heureux dans ses essais, faits à l'Hôtel-Dieu, avec la strychnine et l'extrait de noix vomique, puisque aucun malade n'en a éprouvé le moindre soulagement, quoique chez tous l'action immédiate du médicament se soit prononcée avec énergie dès que les doses en ont été suffisamment élevées : la plupart de ces paralysies, il est vrai, provenaient d'apoplexie, et quelques unes de rhumatisme (*Trans. méd.*, VIII, 34 ; 1832). La *paralysie saturnine* est, en définitive, celle où la strychnine, donnée d'abord à l'intérieur, puis appliquée par la méthode endermique, et secondée par l'administration des bains sulfureux, comme le fait M. Rayer, semble promettre le plus de succès. M. Lembert, dans son Mémoire sur la méthode endermique, cite 3 exemples de guérison ; M. Tanquerel rapporte,

p. 97 et suiv. de sa Thèse, 13 observations très-détaillées de cette maladie observées à la Charité dans le service de M. Rayer et dans celui de M. Dalmas, et qui la plupart sont favorables à l'emploi de la strychnine.

De nombreux cas d'*amaurose* sont enfin cités comme ayant cédé à l'application endermique de cet agent, soit sur les tempes, soit au-dessus des sourcils; le docteur Short, chargé dans la guerre d'Égypte de l'hôpital dit ophthalmique, et qui croit avoir le premier essayé dans ce cas la strychnine, en rapporte, dans un journal anglais, neuf observations, dont une est insérée dans la *Gazette méd. de Paris* (15 janvier 1831, p. 24, n° 3); le docteur Stocker, médecin de l'infirmerie royale d'Édimbourg, qui réclame la priorité, pense qu'il importe de donner préalablement le mercure; M. Middlemore de Birmingham l'a recommandée dans les amauroses par simple faiblesse (Extrait *Journ. de chimie méd.*, VIII, 289); deux observations, dans lesquelles la strychnine, appliquée d'abord à la dose d'un 1/8 de grain, a été portée jusqu'à celle de 3 grains sur chaque tempe, sans produire aucun phénomène tétanique, et pourtant avec succès, sont consignées dans l'*Edinburgh medical and surgical journal*, d'octobre 1830 (voyez *Revue méd.*, 1831, I, 269); une autre du docteur P.-B. Henderson est rapportée dans le même journal (XXXVI, 223); on trouve enfin, dans le *Midland medical reporter* (voy. *Revue méd.*, 1832, II, 270), un exemple de succès incomplet obtenu chez une jeune fille aveugle de naissance, mais opérée de la cataracte quelques années avant l'application de la strychnine, et restée depuis amaurotique.

Pelletier et Caventou. Mém. sur la strychnine, nouvel alcali végétal trouvé dans la fève St-Ignace et la noix vomique (*Ann. de chimie et de phys.*, X, 142 à 176; et *Journ. de pharm.*, IV, 369; V, 145; VIII, 305). — Cattaneo (A.). *Della strychnina, nuovo alcali vegetale ritrovato nelle fave di santo Ignazio, etc., e dei suoi effatti sull' economia animale* (*Ann. univ. di medic.* d'Omodei, n° 32, fasc. 236). — Bardsley (J.). Faits pratiques et observ. tendant à déterminer l'action des remèdes nouveaux, tels que la strychnine, la brucine, l'iode, l'acétate de morphine, la vératrine, etc. (en anglais). Londres, 1830, in-8 (Analysé dans la *Revue méd.*, 1830, I, 311; et extrait dans les *Trans. med.*, 1832, VIII, 34). — Balfour (J.-H.). *Diss. medica inaug. de strychnia.* Edinb., 1831, in-8 de 95 p. — Voy. aussi les *Ann. du cercle médical* (de 1823, p. 183), et une note étendue de M. Sandras (*Gaz. méd. de Paris*, 1 mai 1830, p. 161 et n° 25, p. 232).

STRYCHNIQUE (acide). Voy. *Acide igasurique* ou *strychnique* (I, 36).

STRYCHNOCHROMINE. Matière colorante, brune, devenant d'un vert magnifique par l'action de l'acide nitrique : elle a été trouvée sur l'écorce de la fausse angusture, sur celle de pseudo-kina analysée par Vauquelin, dans l'upas-tieuté, d'après MM. Pelletier et Caventou (*Arch. gén.*, VI, 173), et paraît être identique avec celle qui a été signalée dans le tanguin, poison de Madagascar.

STRYCHNODENDROS. Nom du *Solanum pseudocapsicum*, L., dans quelques auteurs.

STRYCHNOS. Genre de la famille des Apocynées (Strychnées,

De Candolle), de la Pentandrie digynie, dont le nom était chez les Grecs donné à des solanées délétères, surtout à la belladone, de στρωω, je renverse, des propriétés narcotiques de ces plantes. Il renferme environ 10 à 12 espèces, arbres ou arbrisseaux grimpans, à suc laiteux, qui croissent dans les régions chaudes des quatre parties du monde, surtout dans l'Inde. Ce sont en général des végétaux suspects, et dont plusieurs sont vénéneux ; aussi méritent-ils l'attention des médecins et des physiologistes. Ils fournissent à la thérapeutique des semences et des parties ligneuses usitées, et un principe appelé *strychnine*, remarquable par la propriété de produire la mort au milieu de convulsions tétaniques, etc. Voy. plus haut.

S. Brachia, Ruiz et Pavon. Cette espèce du Pérou porte des fruits que les cerfs recherchent avec avidité, ce qui les a fait nommer *camida de venados*.

S. Colubrina, L., Bois de couleuvre. On regarde ce végétal du Malabar, des Moluques et peut-être de Madagascar, comme fournissant le bois de couleuvre officinal, *scheru-katu-valli caniram* de Rheède (*Hort mal.*, VII, p. 10, c. 5); cet auteur dit que ses fruits, contus et appliqués sur la tête des maniaques, guérissent leur folie, et que les racines sont employées contre la diarrhée, la douleur des jointures, etc. ; Rumphius assure qu'on s'en sert à Java contre les fièvres intermittentes, les vers, et extérieurement contre plusieurs maladies de la peau, et Horsfield pour soulager la douleur et l'enflure dans la petite-vérole confluente. Les médecins malais en préparent une teinture amère (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 202).

Nous avons dit, à *Ophioxylum serpentinum*, L. (V, 46), les raisons qui nous faisaient pencher à croire que le bois de couleuvre des officines appartenait au *Strychnos Colubrina*, bien que Rheède, que nous venons de citer, ne parle pas de cette origine. Sur la côte du Malabar le bois de serpent ou de couleuvre est regardé comme très-efficace contre la morsure de ces reptiles, la piqûre des scorpions, celle des flèches empoisonnées, etc. On le donne en décoction contre ces lésions à la dose d'une pinte dans les 24 heures, et on applique la poudre du bois extérieurement sur les parties souffrantes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 441). C'est surtout la racine, qui est très-amère, que l'on emploie ; on en fait des gobelets, des écuelles, dans lesquels on laisse séjourner de l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait acquis l'amertume qu'on désire ; alors on la donne comme stomachique, contre les fièvres inflammatoires et malignes, et même comme purgative si elle est assez chargée (Thunberg, *Voyage*, IV, 300).

Cette racine ou ce bois atteint jusqu'à 8 ou 10 pouces de diamètre, et est revêtu parfois d'une écorce brune, présentant à l'extérieur un

grand nombre de rides circulaires qui lui donnent l'apparence de la peau d'un serpent; à l'intérieur elle a la couleur du bois de chêne, mais sa cassure longitudinale est ondulée, et on voit des fibres soyeuses et blanches mêlées aux fibres ligneuses. Sa grande amertume paraît due à de la strychnine que MM. Pelletier et Caventou y ont observée, ce qui explique la propriété de causer des vertiges et des secousses tétaniques qu'il produit parfois (*Dict. des drogues*, V, 45).

Plusieurs botanistes, entre autres Burmann et Roxburg, ont prétendu que le bois de couleuvre provenait du *Strychnos nux vomica*, L., ce qui n'est pas l'opinion de Loureiro (*Flore cochin.*, 155); la croyance générale doit donc continuer à être reçue. Disons pourtant que ce sujet est très-obscur et mérite d'être éclairci par les botanistes voyageurs, parce qu'il y a probablement plusieurs bois confondus sous le même nom; ajoutons que, quel qu'il soit, il n'a aucun emploi en Europe, et ne se trouve plus dans le commerce.

Linné (C.). *Lignum colubrinum*; Responsit J.-A.). Durelius. Upsaliæ, 1749, in-8.

S. Ignatii, Lam., *Ignatia amara*, L. F. (*Flore médicale*, III, f. 165), Fève St-Ignâce. Cette espèce de liane est le *papeeta* des Indiens; elle croît depuis les Philippines jusqu'à la Cochinchine; on croyait même qu'elle était aussi de l'Amérique méridionale, mais M. Mocino ayant procuré à M. De Candolle le dessin d'un arbre du Brésil dont le fruit ressemble à celui de la fève St-Ignace, et qu'on y vend sous ce nom, le savant botaniste génevois a reconnu que non seulement ce n'était pas lui, ni même un *Strychnos*, mais bien un nouveau genre de la famille des Rubiacées qu'il désigne sous le nom de *Phaloë*[1] (*Essai*, etc., 211). Au surplus il n'est pas rare de trouver dans les collections des fruits divers sous le nom de fèves de St-Ignace, devenus fort rares. M. Dunal y a vu celui de l'*Anacardium officinale*, Gaertn., que l'on donnait pour lui.

Les fruits de ce *strychnos* ont le volume d'un melon et contiennent jusqu'à 24 graines; celles-ci ont la grosseur d'une praline, sont de couleur gris-noirâtre, irrégulières, anguleuses, ayant quelquefois des facettes, ternes, sans aspérités, dures et comme pierreuses, glabres, inodores, d'une amertume considérable. Cette forme différente de celle des graines des autres *strychnos*, qui sont plates et velues, avait fait faire à Linné fils le genre *Ignatia*, et à Loureiro l'*Ignatiana Philippinica*, que les botanistes modernes n'ont pas conservé, ne jugeant pas cette différence assez grande; les chimistes ont confirmé leurs décisions en retrouvant dans les semences le principe de tout le genre, la *strychnine*. Effectivement, d'après l'analyse de MM. Pel-

[1] Ce nom générique ne se retrouve pas dans ses travaux sur cette famille.

letier et Caventou, elles contiennent abondamment cet alcaloïde (voy. *Strychnine*), et un acide qu'ils ont nommé *igasurique*, d'*igasur*, nom que porte aux Philippines le fruit qui contient les semences (I, 36).

L'action des fèves de St-Ignace est des plus énergiques. Un demi-gros râpé a fait périr un chien en moins d'une heure après sept ou huit accès tétaniques; un autre chien, qui n'en prit que dix grains, mourut en trois heures à la quatrième attaque; six grains ont fait succomber un troisième en une demi-heure, mais l'animal avait bu après l'ingestion du poison. L'extrait de cette semence agit, injecté dans les veines, comme celui de noix vomique (Orfila, *Toxicologie*, II, 1 partie, p. 328). MM. Delile et Magendie ont tué des chiens avec cette fève par suite de convulsions tétaniques, et d'une sorte d'asphyxie sans lésion de l'estomac, ni du cerveau, etc. Sildren et Aben, médecins suédois, ont fait périr des chiens avec 18 et 35 grains de cette substance en deux heures. Hahnemann dit que le contre-poison de la fève St-Ignace est le vinaigre (*Journ. gén. de méd.*, supplément, I, 180).

Sur l'homme la fève de St-Ignace produit également des convulsions tétaniques. On lit, dans les Transactions philosophiques (*Abrég.*, I, 99), qu'une fille attaquée de vers à laquelle on donna moitié d'une semence mourut dans les convulsions. Amelli a fait mention, également dans les *Transactions philosophiques* (non abrégées, XXI, p. 88, 1699), d'un sujet qui ayant pris 24 grains de cette semence en éprouva des démangeaisons et des pincemens terribles, des convulsions de la face, une sorte de rire sardonique. A plus petites doses, les phénomènes sont différens; le professeur Jaërg, de Leipzig, qui a publié des expériences sur l'action de quelques médicamens énergiques sur l'économie animale, y a soumis la fève St-Ignace. Onze personnes de la société réunies pour ces expériences prirent à diverses reprises depuis 9 jusqu'à 90 gouttes de teinture de St-Ignace (fève concassée ʒ j, alcool ℥ viij); quatre autres avalèrent cette semence en poudre depuis un demi-grain jusqu'à 4 grains, broyée avec partie égale de sucre et de lait, et délayée dans une once ou deux d'eau. L'action sur les glandes fut manifeste, et la salive fut d'abord plus abondante; il y eut des nausées, de la pesanteur et de la douleur épigastrique de produites, puis des coliques, des borborygmes, de la constipation ou du dévoiement; à la suite de ces effets primitifs on observa de la céphalalgie, des vertiges, des douleurs gravatives aux yeux, qui s'enflammèrent; enfin survint un grand accablement, une somnolence très-marquée, et une apathie générale. Ces résultats secondaires furent quelquefois suivis d'une

accélération notable du pouls, d'une grande oppression, d'un sentiment de fourmillement et de cuisson dans l'urèthre (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXV, p. 100). Il n'est point question, comme on voit, de convulsions, ni de raideurs tétaniques lorsqu'on donne ce remède à doses minimes. L'auteur que je viens de citer conclut de ces essais que la fève St-Ignace peut être très-utile dans les débilités de l'estomac et des intestins, accompagnées d'induration chronique des glandes du mésentère, et contre l'atonie des yeux ou la faiblesse de la vue, pourvu que les sujets ne soient pas très-nerveux. La dose, suivant lui, doit être d'un demi-grain, qu'on augmentera s'il est nécessaire, jusqu'à ce qu'elle commence d'agir; la teinture est moins active.

Les Indiens se servent de la fève St-Ignace contre le choléra-morbus, mais les essais qu'on a faits de sa congénère, la noix vomique, en Pologne, prouvent son inefficacité, en Europe du moins, et la nature de ce mal ajoute à notre incrédulité sur cette propriété. Ils emploient parfois sa raclure comme astringente (*Trans. phil. abr.*, I, 99). Au rapport de Loureiro, elle est utile dans une multitude de cas, comme tonique, diaphorétique, emménagogue, incisive, anthelmintique; il la conseille dans la colique, la cardialgie, les fièvres intermittentes, la suppression des règles, contre la morsure des animaux venimeux; il veut qu'on en prescrive depuis 6 jusqu'à 12 grains, contus, en infusion dans de l'eau ou du vin, assurant qu'il en a donné plus de *mille fois*, et le plus souvent avec succès, sans en avoir observé aucun mal, *plusquam millies expertus sum, sæpius cum felici eventu, aliquando nullo, numquam malo* (*Flora cochinch.*, 156). Si elle cause quelques vertiges ou quelques convulsions, elles sont facilement guéries par d'abondantes boissons froides auxquelles on peut ajouter le suc de limon. Il blâme Linné fils d'avoir dit que la fève St-Ignace avait une action aussi vénéneuse que la noix vomique. Il ajoute qu'il a donné et vu donner en Cochinchine 24 grains de cette semence en poudre à des buffles, des chevaux, des bœufs, des brebis, des cochons, sans nul inconvénient et sans exciter le moindre mal. Il faut avouer que ces assertions, qui ne s'accordent pas avec celles qu'on peut induire des expériences faites chez nous, rendent leur admission douteuse. Nous ne sommes pas éloignés de penser que Loureiro a peut-être expérimenté sur une espèce différente de la nôtre. Dans tous les cas, nous conseillerons de suivre plutôt les conseils de Jaërg, dans l'administration de la fève de St-Ignace, que les siens, si on l'employait. Il paraît qu'en Allemagne on s'en sert assez fréquemment; chez nous elle n'est guère employée qu'à préparer la strychnine.

La fève de St-Ignace a été présentée comme un remède de l'épilepsie par les docteurs Witz père et fils. Ce secret a été publié par le docteur Haase, après la mort de ces deux personnes, ainsi qu'il s'y était engagé; il consiste à en donner 2 à 3 grains, ce qu'on répète 2 ou 3 fois par jour. Il a trouvé ce remède utile lorsque cette maladie résultait d'émotions violentes, comme la peur, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 74).

On lit dans les Mémoires de l'Académie de Berlin (II, *Dec.* I, p. 35) que la fève St-Ignace est bonne contre les fièvres intermittentes. Un médecin la propose aussi contre les fièvres rebelles au quinquina, à la dose de 6 à 12 grains, dans les *Mémoires de la société royale de médecine* (I, 340); on lit encore dans ceux de Berlin qu'elle guérit le ténesme; d'autres l'ont vantée contre les affections comateuses, l'apoplexie, etc. Infusée dans l'huile, on l'a appliquée en frictions contre les douleurs de nerfs, celles de goutte, et pour guérir la gale, etc. On voit combien on a attribué de propriétés à cette semence, circonstance qui engagea les missionnaires jésuites portugais des Philippines à la dédier à saint Ignace. Elle a été connue en Europe avant le végétal qui la produit.

L'amertume de la fève de St-Ignace ne l'empêche pas d'être mangée des vers, ainsi que l'a observé Loureiro, et comme nous le voyons sur notre *specimen*.

Camelli (G.-A.). *De fabâ sancti Ignatii, excerpta est epistolâ ad* J. Ray et J. Petiver (*Trans. phil*, 1669). — Valentini (M.-B.). *Polychresta exotica in curandis affectibus contumacissimis probatissima, fabæ scilicet sancti Ignatii, etc.* Francofurti ad Mænum, 1700, in-4, fig.

S. innocua, Delile. M. Caillaud a rencontré dans le Soudan une espèce de *Strychnos* que M. Delile a désignée sous ce nom, et dont le fruit, à pulpe acidule, n'est pas nuisible. M. Leprieur, qui l'a observée aussi au Sénégal, et qui nous en a remis un échantillon, nous a assuré qu'on la mangeait dans ce pays.

S. Nux vomica, L., vomiquier (*Flore médicale*, V, f. 249). Les semences de cet arbre de grosseur médiocre, de l'Inde où il est appelé *caniram*, étaient connues long-temps avant lui; Rheède est le premier qui le découvrit et qui le figura (*Hort. malab.*, I, 67, t. 37), et Linné en forma le genre *Strychnos* dont il est le type. Ses fruits ont le volume d'une orange, et sont remplis d'une chair acide que M. De Caudolle dit mangeable (*Essai*, etc., 208), circonstance d'autant plus remarquable que l'inverse a lieu ordinairement, c'est-à-dire qu'un fruit vénéneux peut avoir des semences douces, comme on le voit pour la coloquinte. Ce qui pourrait faire élever quelques doutes sur son assertion, c'est qu'il ajoute que l'arack distillé sur ce fruit est vénéneux. Du reste ils ne renferment qu'une seule loge où

sont placés les semences, qui y sont nombreuses. Le bois de cet arbre, ses racines, son écorce sont de la plus grande amertume et employés, dans son pays natal, contre les fièvres intermittentes et les morsures des serpens.

Les semences du fruit du *Strychnos nux vomica*, L., improprement appelées *noix vomiques*, sont très-plates, et ont la forme de bouton d'habit, un peu déprimées au centre, d'un gris verdâtre, soyeuses, luisantes, inodores, d'une consistance cornée très-dure, se râpant en une sorte de laine et non pulvérisables à l'état ordinaire, d'une amertume très-âcre, nauséeuses. Elles nous arrivent de l'Inde par la voie de l'Angleterre. J. Bauhin est le premier qui les ait fait connaître et qui publia même quelques faits sur leur action délétère (*Historia plantarum*, I, *lib.* III, *c.* 147).

Effectivement on reconnut, aussitôt leur apparition, que ces semences étaient un poison très-actif. Il est certain que le seul maniement prolongé de leur poudre râpée peut causer une sorte de vésication aux doigts (*Journ. de chimie méd.*, IV, 473). On se borna donc, dans l'origine, à s'en servir pour empoisonner les animaux malfaisans, en en ajoutant dans les alimens qu'on leur offrait en appât. M. Barthélemi, vétérinaire, s'est assuré que 7 à 8 grains de l'extrait de noix vomique suffisent pour tuer un loup (*Journ. univ. des sc. méd.*, XVII, 324). Elle sert encore pour cet usage, à cause de son bas prix (10 à 12 s. la livre).

Un grand nombre de médecins, tels que F. Hoffmann, Wepfer, Conrad Gessner, Linné, Brunner, Lossius, de Heyde, Sautter, Wedel, Sorbait, etc., au moyen d'expériences sur les animaux et d'observations sur l'homme, purent ensuite se convaincre que ces semences étaient délétères, et qu'on ne devait s'en servir en médecine qu'avec la plus grande réserve. De nos jours la physiologie a jeté plus de lumière encore sur ce sujet, par les expériences nombreuses de MM. Desportes, Delile, Magendie, Orfila, Ségalas, etc., qui en répétant et variant celles de leurs prédécesseurs, arrivèrent à ce résultat, entrevu depuis Murray, que la noix vomique tue les animaux en produisant des convulsions tétaniques, ou un tétanos général, d'où résulte une véritable asphyxie par l'impossibilité du mouvement des côtes et par suite de la respiration, sans qu'on aperçoive de traces d'inflammation véritable (les exceptions ne sont qu'apparentes) dans l'estomac ou les intestins. On avait prétendu que ces semences n'avaient aucune action sur les ruminans; mais MM. Pelletier et Caventou, à Paris, ont vu les chèvres, et MM. Dufresne et Dunal, à Montpellier les moutons, en être victimes comme les autres (De Candolle, *Essai*, etc., 210); les oiseaux, les grenouilles même sont

dans le même cas. La mort arrive chez les animaux par la noix vomique ingérée en substance, prise en décoction, en infusion ou en extrait, introduite dans le rectum, sous la peau, dans la cavité des plèvres, etc. Il paraît qu'elle est immédiatement absorbée et qu'elle porte son action irritante sur le système nerveux et particulièrement sur la moelle épinière; cela est si vrai, que M. Dupuy s'est assuré qu'en coupant les nerfs pneumo-gastriques à un cheval, des doses qui l'eussent fait mourir n'ont plus ce pouvoir. Les auteurs anciens parlent d'une sorte d'enivrement produit par l'usage de ce médicament.

Les empoisonnemens chez l'homme sont assez répandus dans les auteurs. Matthiole rapporte qu'une femme qui râpa son fromage avec la même râpe qui avait servi à la noix vomique, en mourut (*Comment. sur Dioscoride*, p. 406). Hoffmann a vu une fille de dix ans périr pour avoir pris 15 grains de cette substance (*Med. syst.*, IV, *c.* 8). M. Tancheron a rapporté un cas de suicide par la noix vomique (*Ann. de la littérature étrangère*, XXIII).

L'empoisonnement par la noix vomique se traite comme tous les autres; on fait vomir immédiatement, au moyen de l'émétique, si on est prévenu de suite; s'il s'est écoulé trop de temps et qu'on la suppose passée dans les intestins, il devient difficile de s'opposer à son effet, vu la promptitude de son action; on a indiqué alors les acides végétaux et les spiritueux comme une sorte d'antidote. Plus récemment on a proposé de nouveau le sulfate de zinc, à l'appui de l'opinion de Wiel (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVII, 385 et 413). M. Foucry, pharmacien à Solomiac, département du Gers, nous a mandé que la noix vomique bouillie avec le charbon perdait sa propriété délétère, et il propose de l'administrer dans l'empoisonnement qu'elle pourrait produire. M. le docteur Donné propose l'iode comme son contrepoison. Le chlore partage cette propriété, mais il faut que sa solution soit très-étendue (*Journ. de pharm.*, XX, 39).

Sérapion est le premier qui ait administré la noix vomique comme médicament; les Arabes la donnaient surtout contre la morsure des serpens. Du seizième au dix-huitième siècle, les médecins européens l'ont quelquefois conseillée, mais timidement, dans quelques maladies; Fallope et Gessner lui attribuaient la faculté de guérir la peste; Ludovic, Wedel, Buchner, Hartmann l'ont indiquée contre la peste (Murray, *Apparat. medic.*, I, 705). Schulz la donnait contre les vers intestinaux, et dans le pays d'Oweryssel elle est encore prescrite contre le tænia, associée à des drastiques (*Annales de méd. prat. de Montpellier*, 1806, p. 249). On la formule aussi dans la manie, l'hystérie, l'hypochondrie, l'épilepsie, l'hémicranie, la chorée (Le-

jeune). On l'a indiquée isolément contre la rage, et elle faisait la base d'un fameux électuaire, dit de *oro*, préconisé anciennement contre cette maladie. Spielmann rapporte, d'après Murray, que les Lapons s'en servent contre la colique nerveuse. Hagstrom l'a administrée à la dose d'un scrupule par jour à beaucoup de dysentériques, etc., et Hufeland, Rademacher et Muller ont publié des observations sur son efficacité dans cette maladie, mais à des doses beaucoup moindres. M. Récamier a donné avec succès l'extrait de noix vomique, à un quart de grain, dans une diarrhée rebelle qui avait résisté à tous les traitemens faits jusque-là (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, X, 144). Enfin s'il fallait admettre le récit de Wiel, il aurait employé la noix vomique avec succès dans l'hydropisie; Hartmann l'a vantée dans les ulcères dartreux, scorbutiques, et même il assure avoir soulagé par son moyen des sujets atteints de catarrhe, de rhumatisme et de goutte. Voyez Murray (*Appar. méd.*, I, 705-1793), et la *Bibl. thérap.* de Bayle (II, 128-1830).

M. le professeur Fouquier ayant pris connaissance des expériences de MM. Magendie et Delile, pensa que, puisque cette substance produisait des spasmes tétaniques dans les muscles, elle pourrait, en portant la même action sur ceux à qui le mouvement est soustrait, le leur rendre en tout ou en partie. Cette heureuse idée mise en pratique, dès 1811, avec méthode et prudence, fut suivie d'un succès, sinon général, du moins assez marqué pour faire époque dans le traitement de la paralysie. Voici les circonstances principales de l'administration de la noix vomique, que nous tirons des mémoires de cet habile praticien. C'est ordinairement une demi-heure après que le malade a pris cette substance, qu'elle agit; selon que la dose est plus ou moins forte, les muscles soumis à l'empire de la volonté, ou au moins les muscles paralysés, sont saisis d'une contraction forte et permanente. Ce spasme se développe d'une manière imperceptible, et s'établit en même temps dans toutes les parties qu'il doit affecter. Il s'élève bientôt, et le plus souvent en quelques minutes, au point de rigidité qu'il doit atteindre. Tous les muscles du tronc et des membres paraissent également passibles de cette impression, mais elle est ordinairement plus faiblement et plus tardivement ressentie par le diaphragme. C'est pour cela que le tétanos général, accidentellement produit par cette substance dans quelques cas, n'a jamais été funeste à personne. La contraction spasmodique des membres paralysés est souvent la seule qui ait lieu; la noix vomique n'agit alors que sur les parties malades, qui en sentent plus complétement l'action qu'elles sont plus paralysées; elles sont si peu fatigantes que la plupart des malades peuvent dormir en les éprouvant. On observe que la guéri-

son est d'autant plus sûre que les contractions ont été plus marquées.

La puissance médicinale de la noix vomique ne se manifeste pas toujours par les phénomènes rapportés ci-dessus. Il n'y a quelquefois qu'un serrement de poitrine de produit, un sentiment d'appréhension incommode, ou bien un tressaillement soudain et instantané, ou encore une sensation de chaleur vive et une exaltation considérable de la sensibilité dans les parties malades ; d'autres fois ce sont des fourmillemens ou des picotemens douloureux, des battemens, des tiraillemens, une sorte de crampe ou de bouillonnement, qui annoncent l'action secrète et salutaire de cette substance. Indépendamment de ces phénomènes, qu'on peut appeler spécifiques, il en est qui tiennent à l'action primitive de ce médicament sur le conduit alimentaire, ou qui résultent secondairement de l'impression que le système nerveux en reçoit. L'appétit augmente presque toujours pendant son administration ; les évacuations alvines deviennent plus rares ; elle occasionne une sorte d'ivresse à plusieurs paralytiques. même lorsqu'elle est prise à faible dose. Elle entraîne des accidens beaucoup plus imposans, lorsqu'elle est administrée sans règle et sans mesure ; un tétanos général en peut être l'effet, et alors la difficulté de parler, d'avaler, de respirer, de rendre les urines, etc., cause l'anxiété la plus pénible au malade ; il s'agite, il se tourmente, il s'effraie, son cœur palpite, tout son corps est baigné de sueur. Cet appareil menaçant n'a pas de danger; bientôt le calme se rétablit de lui-même, le spasme se dissipe par degrés et il n'en reste au malade qu'un sentiment de fatigue douloureuse.

Ces effets, quels qu'ils soient, peuvent être renouvelés ou soutenus à volonté par de nouvelles quantités de noix vomique : il est des sujets chez lesquels une dose légère reproduit chaque fois les phénomènes indiqués ; il en est d'autres qui ne les éprouvent qu'après plusieurs doses successives. Un vomitif, un purgatif, une affection morale, etc., rendent plus sensibles à l'action de ce remède ; les effets sont aussi plus énergiques après qu'on en a suspendu l'usage ; il semble que quelques malades deviennent d'autant plus susceptibles du spasme artificiel qu'ils l'ont éprouvé plus souvent. Les mouvemens produits par la noix vomique sont plus ou moins durables ; tantôt ils cessent au bout de quelques heures, tantôt ils subsistent encore le lendemain, et même pendant plusieurs jours.

Lorsqu'on parvient à renouveler pour un certain temps les phénomènes que nous venons d'indiquer, le malade s'aperçoit que la volonté reprend de l'empire sur les parties paralysées ; la sensibilité et la chaleur y augmentent en même temps que les mouvemens en deviennent moins pénibles, moins bornés, moins incertains ; mais,

quoiqu'il y ait quelques exemples d'amélioration dès les premiers jours, en général ces heureux résultats se font quelquefois attendre long-temps. Si l'excitation est trop faible, le traitement n'a pas de succès. Lors même qu'il est conduit avec habileté, la maladie peut céder lentement; elle peut enfin éluder tout-à-fait l'action de ce moyen, ce qui dépend de l'espèce de paralysie, des lésions cérébrales qui la causent, etc. Il a plus de valeur dans celles qui sont rhumatismales, scorbutiques, fébriles, par atonie ou fatigue cérébrale, la masturbation, les liqueurs alcooliques, l'influence des métaux, surtout pour celle des membres supérieurs, que dans celles par lésion, compression du cerveau, quoiqu'il y ait quelques exemples de son efficacité dans ces derniers cas.

La dose à laquelle on doit administrer la noix vomique, dans la paralysie, est de quatre grains en poudre et en substance, ou de deux grains d'extrait alcoolique, répétés trois, quatre et cinq fois par jour chez les adultes. Afin que son action ne puisse être dangereuse, il faut commencer par une ou deux prises seulement, et juger par les résultats si on doit ou non les multiplier. La dose ne sera suffisante qu'autant qu'elle aura produit chaque fois quelques uns des phénomènes précédemment énoncés; elle serait excessive si elle déterminait un tétanos général. Dans le cours du traitement on a soin de laisser reposer de temps en temps le malade, afin de bien reconnaître les changemens qui ont pu s'opérer en lui. On peut porter la prescription de la noix vomique en poudre, en y procédant graduellement, jusqu'à trente, quarante et cinquante grains par jour; mais l'extrait alcoolique, préparé avec l'alcool faible, est préférable et s'administre à une quantité moitié moindre que le médicament en nature. M. le docteur Asselin a donné cette substance en nature avec succès, en lavement, à la dose d'un demi-gros, puis un gros en décoction (Fouquier, Mémoire sur la noix vomique, *Bull. de la soc. de la fac.*, V, 219, 271 et 352, année 1818). Voyez sur l'action de cette substance injectée dans le rectum le *Journ. univ. des sc. méd.* (XVI, 152).

Depuis l'emploi de cette substance dans la paralysie, plusieurs médecins, tels que MM. Duméril, Husson, Hébréard, Lescure, Deslandes, Bricheteau, Lafage, Rose, etc., etc., l'ont également administrée, et surtout son extrait, contre les différentes variétés ou formes de cette maladie et en général avec succès; dans plusieurs cas, cependant, ils n'ont pas réussi et plusieurs en ont signalé même où les sujets paraissent avoir été victimes de ce mode de traitement. Nous ne savons si c'est à ces insuccès, et à ces résultats moins heureux, qu'on doit l'espèce d'oubli et de refroidissement qu'on observe aujourd'hui sur ce médicament, qui a fait *fureur* pendant une dizaine d'années,

et dont on avait éprouvé en général d'assez bons résultats, dans une maladie où on en obtient si peu, pour qu'on ne le délaissât pas comme on le fait. Plusieurs exemples prouvent aussi qu'il a été utile dans des diarrhées rebelles par faiblesse ou inertie de l'intestin (*Bull. des sc. méd.*, 1829, 145). M. Foy l'a donné, sans succès à la vérité, contre le choléra, en Pologne; on l'a indiqué contre les sueurs trop abondantes, d'après Junighauss; enfin nous croyons que plusieurs névroses musculaires réclament son emploi; seulement nous pensons qu'il faut le donner d'abord à faible dose. Toutefois on doit éviter son emploi dans les cas d'inflammation, et même de pléthore (Lejeune, *De quarumdam indigenarum*, etc., p. 24).

Nous ajouterons que non seulement on en avait observé des avantages dans les paralysies musculaires, mais encore qu'on l'avait trouvé efficace dans quelques autres affections tenant de cette affection, comme la rétention d'urine par paralysie de la vessie, son incontinence congéniale ou morbifique, l'amaurose, etc., etc. Plus récemment Schmidtmann l'a proposé contre les névroses de l'estomac, à l'instar de Linné et de Cullen; ce dernier sans l'avoir expérimenté (voyez le *Traité de la gastralgie* de M. Barras, p. 285).

On lit dans Pallas que les Ostiacks, peuple de la Sibérie, usent, dans les maladies graves, de la noix vomique, qui agit comme vomitive et purgative (*Voyage*, IV, 69). Les médecins indiens la donnent comme tonique, astringente et répercussive; ils la prescrivent dans le rhumatisme chronique (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 318). Loureiro assure qu'à la Cochinchine on emploie la noix vomique grillée jusqu'au noir contre les flueurs blanches (*Flora cochinch.*, 155).

L'analyse de la noix vomique a donné pour produits principaux, trois substances remarquables : 1° un alcaloïde qui paraît en être surtout la partie active, désignée sous le nom de *Strychnine* par MM. Pelletier et Magendie (voy. ce mot); 2° un autre alcaloïde que les mêmes ont nommé *Brucine* (I, 675), qu'on retrouve dans le bois de couleuvre; 3° un acide qu'ils appellent *Igasurique* du nom de la fève de St-Ignace, aux Philippines. On possède trois analyses de ce fruit, l'une de M. Desportes (*Thèse citée à la bibliographie*, et *Bull. de pharm.*, I, 271); la seconde de M. Braconnot (*Bull. de pharm.*, III, 315), et celle de MM. Pelletier et Caventou (*Nouv. journ. de méd.*, II, 271). M. Corriol vient d'y découvrir un nouvel acide (*Journ. de pharm.*, XIX, 155, 374).

On falsifie la noix vomique râpée avec le sel marin pour en augmenter le poids; c'est la difficulté de les réduire en poudre qui les fait acheter ainsi; mais on indique un moyen facile de les y réduire; c'est de les exposer entières à la vapeur de l'eau bouillante dans un

vase fermé, puis de les faire sécher, elles se pulvérisent ensuite très-bien (*Journ. de pharm.*, VIII, 176).

M. Batka, droguiste de Brême, pense que la fausse angusture (I, 303) est l'écorce du *Strychnos nux vomica*, L. Ce soupçon, dont il ne nous dit pas la source, se trouve corroboré par la présence de la *brucine* dans cette écorce, comme dans la noix vomique; mais cela ne suffit pas pour confirmer ses conjectures, qui ne manquent pourtant pas de quelque probabilité.

Loss (J.). *Diss. de nuce vomicâ*. Vittembergæ, 1683, in-4. — Saulter (M.-G.). *Disputatio botanica medica inauguralis de nuce medicâ*. Lugduni Batavorum, 1691, in-4, fig. — Eberhard (J.-P.). *Diss. de nucis vomicæ et corticis hippocastani virtute medicâ*. Preses P.-G. Junighauss. Halæ, 1770, in-8. — Langurth (G.-A.). *Programma de nucis vomicæ virtute medicâ non ita fallaci*. Vittembergæ, 1772, in-4. — *Wiel. Diss. de usu nucis vomicæ et vitrioli albi* (cité par Murray, sans date, format, ni année). — Sidren et Alm. *Diss. de nuce vomicâ*. Upsaliæ, 1780. — Hartmann. *Diss. specilegia ad nucis vomicæ usum medicum*. Trajecti ad Viadrum, 1785, in-8. — Debruin. Dissertation sur la noix vomique. Utrecht, 1785 (Analysé *Anc. Journ. de méd.*, LXVIII, 355). — Dupetit-Thouars (A.-A.). Notice historique sur le genre *Caniram*, *Strychnos* de Linné. Strasbourg (extrait *Journal de botan.*, I, 247). — Desportes (H.). De la noix vomique, et suite d'expériences physiologiques sur l'effet de cette substance (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Raffeneau Delile (A.). Expériences sur la noix vomique (Thèse). Paris, 1809, in-4. — Magendie et Delile. Mémoire sur la noix vomique, lu à l'institut le 24 avril 1809, in-8. — Cabart. Dissertation sur l'emploi de la noix vomique dans la paralysie (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Fouquier. Mémoire sur l'usage de la noix vomique dans le traitement de la paralysie (*Bulletins de la faculté de médecine de Paris*, V, p. 219, 271 et 352; 1818). — Mercier. Observat. sur le traitement de la paralysie par la noix vomique (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Gaitskell. Note sur la noix vomique dans le traitement de la paralysie (*London medical repository*, 1819; extrait *Bibliothèque médicale*, LXVIII, 131). — Lescure. Observ. sur l'usage de la noix vomique, etc. (*Anal. cliniques de Montpellier*, I, 226, deuxième série). — Allié. Essai sur la noix vomique, etc. (Thèse). Paris, 1821, in-4. — Ségalas. Expériences sur la noix vomique (*Journal de physiologie*, novembre 1822). — Beraudi. *Della noce vomica dissertazione del professore Luigi*. Milan, 1830, in-8. — On peut en outre consulter sur l'emploi de la noix vomique les observations particulières de MM. Chauffard, Gendron, Hufeland, Becker, Rose, Cose, Lafaye, Finot, Angouard, Deslandes, Snabile, etc., insérées dans les divers recueils périodiques français et étrangers, depuis 1819 jusqu'en 1825 environ, dont on peut lire un extrait dans le tome II, page 128 et suivantes de la *Bibliothèque thérapeutique* de M. A. L.-J. Bayle.

S. potatorum, L. F. Cet arbre, plus élevé que ses congénères, est de l'Inde où il se nomme, à Madras, *titan-cotte* ou *titankotte* (et non *titon* ou *titou*), ce qui fait que Gaertner, qui a figuré sa graine globuleuse (*Carp.*, I, 179), le nomme *S. titan-cotte*. La chair de ses fruits se mange lorsqu'ils sont jeunes; plus mûre elle est émétique, à la dose d'une demi-cuillerée à café. On fait dans l'Inde un usage très-intéressant des semences amères qu'ils contiennent, pour purifier l'eau et la rendre agréable, quelque mauvaise qu'elle soit. Pour cela on en frotte les bords du vase où on veut la mettre; on verse de l'eau, et peu à peu elle dépose au fond les matières hétérogènes qu'elle contenait, s'éclaircit et prend une amertume légère qui la rend saine et agréable. Ce moyen est précieux surtout dans certaines localités où il y a des eaux presque saumâtres, qui causent des fièvres, des dysenteries, etc., et qu'on boit pures par ce moyen, ce qui empêche le développement de ces maladies. On a prétendu que c'était en tuant les animalcules de ces eaux que ces semences

agissaient (*Journ. complém.*, XIV, 201); mais il est évident qu'il est impossible d'expliquer ainsi leur action; il est possible qu'elles tuent ces petits animaux; mais ce ne sont pas eux qui troublent les eaux, puisqu'on en trouve dans les plus cristallines, et jusque dans le vinaigre, les eaux de la mer où ils vivent fort bien; il paraît que les substances amères ont la propriété d'assainir l'eau, comme nous l'avons déjà vu pour la *noix de Gourou* (voy. *Sterculia*); M. Dupetit-Thouars dit qu'en Égypte on fait le même usage des amandes amères (*Amygdalus communis*, L.). Cette propriété des graines de ce *Strychnos* fait que les voyageurs du pays s'en munissent avant de partir, parce que c'est une ressource capitale dans des régions brûlées par les chaleurs des tropiques.

S. pseudo-quina, A. St-Hilaire[1]. Cette espèce du Brésil y a été découverte par M. Auguste St-Hilaire, qui l'a décrite et figurée dans ses *Plantes usuelles des Brasiliens*, p. 3, t. I, où il nous apprend que son fruit se mange, qu'il en a mangé lui-même; son écorce est employée dans le pays comme le meilleur fébrifuge, sous le nom de *Quina do Campo* ou de *Mandana;* elle a un épiderme épais, subéreux, d'une nuance jaunâtre-cendrée, en offrant parfois de rose, s'enlevant facilement en morceaux ou en plaques; l'écorce proprement dite est d'un tissu granuleux et non fibreux, fort mince, cassante, inodore, jaune-ochracée, en morceaux aplatis, quelquefois noirâtres par suite d'une mauvaise dessiccation; l'aubier, qui est blanc, se colore en rose lorsqu'on le détache en lames minces. Elle est d'une saveur forte, un peu piquante; on la donne en poudre à la dose d'un demi-gros à un gros ou en infusion. MM. Ségalas et Courtier disent l'avoir employée en France, à la prière de M. St-Hilaire, et assurent avoir guéri, par son moyen, des fièvres qui avaient résisté au quinquina.

Analysée, en 1823, par M. Vauquelin, elle a fourni à ce célèbre chimiste une matière amère très-abondante et qui paraît posséder la vertu fébrifuge; une substance résineuse particulière; une gommeuse colorée; un acide particulier. Elle ne recèle, comme on voit, ni quinine, ni cinchonine (*Mém. du Muséum d'hist. nat.*, X; *Journ. de pharm.*, IX, 231), ce qui prouve que ces principes ne sont pas les seuls fébrifuges, et fait voir que dans le même genre il y a des exceptions. M. Ségalas a injecté dans les veines de plusieurs animaux la matière amère de l'écorce du *S. pseudo-quina*, ils n'ont pas éprouvé les symptômes produits par la noix vomique, etc. (*Plantes usuelles des Brasiliens*, loc. cit.).

---

[1] Il ne faut pas confondre ce végétal comme on le fait dans quelques ouvrages avec le *solanum pseudo-quina* du même auteur. Voyez cette plante à *Solanum*.

Quelques auteurs ont voulu reconnaître dans cette écorce, celle indiquée depuis long-temps, surtout en Italie, sous le nom de *kina bicolorata* (III, 714). Voyez *Solanum pseudo-quina* (VI, 420).

S. spinosa, Lam. Cet arbre, de taille moyenne, est naturel à l'Ile-de-France, où il a peut-être été apporté de Madagascar; ses fruits ont le volume d'une orange; sont revêtus d'une enveloppe, comme les gourdes, brunâtre étant sèche; leur chair est, dit-on, assez agréable à manger, quoique un peu astringente; les semences sont nombreuses, plus petites que celles de la noix vomique, plumeuses. Il est probable que cette espèce est celle décrite par Flacourt, et que M. Desvaux nomme *S. Flacurtii* (*Journ. de bot.*, I, 251), qu'on appele à Madagascar *vontac*, et son fruit *pomme de vontac*, et à Maurice, *boîte à savonnette*, de sa couleur et de forme sa ronde. On assure qu'il est comestible. On dit qu'on fait une sorte de bière avec la chair de ces fruits. Flacourt le nomme *Cydonium Bengalense*. Nous en possédons un qui ressemble en petit à une calebasse, recueilli à Maurice, et le nègre qui nous l'a remis, nous a assuré que c'était un poison.

S. Tieute, Leschenault. Végétal grimpant, ligneux, des montagnes ombreuses et solitaires de l'île de Blambangang où il se nomme *tshittik*; il y est pourtant rare. Il fournit un des poisons les plus violens, dont les naturels se servent pour empoisonner les flèches, décrit par M. Leschenault. Il est nommé *upas* (poison) *tieute* dans le pays. Voyez *Antiaris* (I, 333).

Ce poison est extrait de l'écorce de cette liane et préparé mystérieusement par quelques habitans; c'est par sa décoction répétée et très-rapprochée qu'on l'obtient, en y mêlant quelques aromates ou autres substances insignifiantes. M. Leschenault piqua avec une flèche enduite de cette préparation des poules, coqs et autres oiseaux, qui périrent au bout de 2 à 4 minutes; deux chiens légèrement piqués moururent au bout d'une demi-heure.

M. Magendie, conjointement avec M. Delile, a fait des expériences sur les animaux avec ce poison rapporté par M. Leschenault; il a fait périr des lapins, des chiens, et même des chevaux, par son moyen, en 6, 8, 12 ou 15 minutes, avec 8, 10, 20 et 40 gouttes d'*upas tieuté*, suivant le même mode d'expérimentation; tous ont succombé à une sorte d'asphyxie causée par le tétanos général, et surtout celui des muscles de la poitrine, comme avec la noix vomique, sans traces d'inflammation des viscères de la digestion, et en conservant l'usage des sens comme cela a lieu avec celle-ci (Orfila, *Toxicologie*, II, 1e partie, p. 308). On n'en possède pas d'analyse, mais il y a

lieu de croire qu'il contient de la *strychnine*[1], d'après ce qu'en rapporte le docteur Mayer.

Effectivement ce médecin, professeur à Bonn, ayant soumis à des expériences ce poison, il l'a vu produire, employé à l'intérieur ou à l'extérieur, des spasmes cloniques, le tétanos et l'opisthotonos ; suivant lui, il agit, comme les autres poisons, par l'intermédiaire du sang, affecte la contractilité musculaire, paralyse l'action du cœur, puis porte son influence sur la moelle épinière, sans jamais déranger d'une manière notable les fonctions du cerveau. L'écorce pulvérisée produit plus de raideur et de paralysie, et moins de contractions spasmodiques, que les préparations artificielles. Parmi celles-ci, l'extrait alcoolique, où il croit que la strychnine de la plante abonde, tue le plus promptement. Voici, d'après ce professeur, quel est le degré de leur violence. La décoction de l'écorce a amené la mort en 2 heures 22 minutes; la racine en 40 minutes ; l'extrait gommeux, en 9 ; l'upas, préparé à la manière des sauvages, en 7; l'extrait aqueux, en 6, et l'extrait alcoolique, en 4 (*Journ. de chim. med.*, VI, 593).

Horsfield, qui a expérimenté sur les lieux, à Java, l'upas ou oupas, provenant du *tshittik*, dit, contrairement à l'opinion des auteurs précédens, que son action se porte totalement sur le cerveau et sur ses annexes, tandis que celui de l'antiar est entièrement dirigé sur le système circulatoire de la poitrine et de l'abdomen, dont les vaisseaux se distendent outre mesure. Le premier, suivant lui, foudroie le système nerveux, le second détruit l'équilibre du système vasculaire (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VI, 156). Du reste ce poison est très-rare en Europe.

Voyez pour la bibliographie de cet article celle d'*Antiaris* (I, 333). — Mayer. Recherches et expériences sur l'upas tieuté, trad. de l'allemand par le docteur Kahn (*Journ. de chimie médicale*, V, 593).

STRYCHNUS. Nom que Pline donne à la morelle, *Solanum nigrum*, L.

STUBNA en Hongrie. P. Kitaibel a publié, en 1808, une notice sur ses thermes, dont la chaleur est de 29 à 32° R., et dont l'eau est acidule et saline (P. Kitaibel, *Hydogr. hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

STUBULON, STUBULUS. Noms égyptiens du *Scolymus hispanicus*, L.

STUER. Nom hollandais de l'esturgeon ordinaire. Voy. *Acipenser*.

STUHLWEISSENBURG en Hongrie. P. Kitaibel a publié, en 1814, une dissertation sur les tremblemens de terre et les eaux de ce comitat.

STULTZBRONN. Voy. *Stirzelbronn*.

STUPÉFACTIFS. Synonyme de *Narcotiques* (IV, 578) et de *Stupéfians*.

STUPÉFIANS, *Stupefacientia*. Synonyme de *Narcotiques* (IV, 578).

---

[1] Cependant l'*antiaris*, qui fait périr les animaux dans des convulsions tétaniques, n'en contient pas d'après M. Pelletier.

STUPESCOR. Synonyme de torpille, *Raia Torpedo*, L.

STURGEON. Nom anglais de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

STURMHUT. Un des noms allemands de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

STURIO, STURIONE. Noms latin et italien de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L.

STURIUM. Nom de l'esturgeon dans nos provinces méridionales. Voy. *Acipensér*.

STURNELLUS, STURNINO, STURNO. Synonymes latin, portugais et italien de *Sturnus vulgaris*, L.

STURNUS VULGARIS, L. Étourneau. Oiseau de l'ordre des Passereaux, à plumage noir, très-multiplié dans tout notre continent. Les anciens estimaient sa chair, qui pourtant est sèche, dure, si ce n'est dans la première jeunesse de l'animal. Macquart la dit assez bonne vers le temps des vendanges. La tête sent un peu la fourmi, ce qui fait qu'on l'ôte ainsi que la peau, qui paraît amère à quelques personnes. Sa chair est nourrissante et passait jadis pour bonne aux épileptiques.

STURRE. Nom du *Cottus Scorpius*, L., à Heiligeland (II, 451).

STUTTIS. Nom livonien de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L.

STYFMORSBLOMSTER. Nom suédois de la pensée, *Viola tricolor*, L.

STYLIDIUM CHINENSE, Loureiro. Ce sous-arbrisseau n'appartient pas, malgré le nom que lui donne cet auteur, au genre *Stylidium* des botanistes; Poiret propose d'en faire le genre *Stylis*, et Jussieu le *Pautsauvia*; il croît autour de Canton, et ses racines y sont employées en décoction comme rafraîchissantes dans les fièvres hectiques, inflammatoires, etc. (*Flora cochinch.*, 272).

STYPHELIA RICHEI, Labill. Les baies de cette plante, de la famille des Épacridées (extraite des Éricinées), et qui croît à la Nouvelle-Hollande, ont servi de nourriture au naturaliste Riche, égaré sur les plages de cette cinquième partie du monde, pendant plusieurs jours (Labillardière, *Flora Novæ Holl.*, 44).

STYPHONIA. Un des noms égyptiens du *Lavandula Stœchas*, L.

STYPTIQUES. *Styptica*. Sorte d'astringens employés topiquement; ils sont composés de principes acides, salins, de tannin, etc.; leur saveur est âpre, acerbe; ils resserrent les parties sans les irriter, ni les enflammer, et produisent une constriction interstitielle dans les tissus qu'ils touchent, ce qui donne aux chairs plus de fermeté, plus de ténacité, etc. On les conseille contre la laxité des tissus, des canaux qui aboutissent à l'extérieur, des sphincters, l'affaiblissement des vaisseaux sous-cutanés, contre les épanchemens cellulaires, les ecchymoses, les varices, les flétrissures des orifices excréteurs, etc. Les charlatans les emploient avec profusion, et souvent en causant de grands dommages à la santé des individus. On se sert des styptiques sous forme liquide, le plus ordinairement, de sorte qu'ils peuvent être absorbés, ce qu'il faut avoir présent à la mémoire en les prescrivant. Les plus usités sont l'*eau de Goulard*, l'*extrait de saturne*, l'*eau*

alumineuse, l'*alun en poudre*, l'*eau de mer*, les *alcooliques*, le *quinquina*, le *simarouba*, etc. Il ne faut pas les confondre avec les résolutifs (VI, 47).

STYRACÉES. Famille naturelle extraite des *Ébénacées* (III, 47), de la série des Dicotylédones monopétales régulières, à étamines hypogynes, qui contient un petit nombre de genres (4), renfermant des arbres ou arbrisseaux, à feuilles alternes, simples, à ovaire infère, à fruit un peu charnu, contenant de 1 à 4 petites noix, etc. Les genres *Alstonia* (I, 201) et *Styrax* sont les seuls qui offrent quelque emploi médicinal.

STYRACINE. Résine ou sous-résine, cristallisable, non azotée, trouvée par M. Bonastre (*Journ. de pharm.*, XIII, 149) dans la teinture de styrax liquide, sous forme de cristaux insolubles dans l'eau, très-peu dans l'alcool, d'une saveur douce, d'une odeur de vanille, groupés parfois en sphéroïde d'où partent de belles aiguilles. Elle existe, conjointement avec l'acide benzoïque, dont elle se rapproche beaucoup. M. Bonastre la regarde comme une sorte d'acide hypo-benzoïque ou de benzoate d'hydrogène bi-carboné, existant dans le styrax liquide, et aussi (*ibid.*, XVII, 338) dans le baume de copalme d'Amérique, ou ambre liquide, dont elle forme presque le quart.

STYRAX. Nom hollandais du *Storax*.

— Suc balsamique liquide provenant du *Liquidamber Styraciflua*, L. (IV, 129).

STYRAX. Genre de plantes qui donne son nom, Styracées, à un groupe particulier, tiré des *Ébénacées* (III, 47), de la Décandrie Monogynie, dont le nom reçu chez les Romains (Pline, *lib.* XII, *c.* 17) vient par corruption de l'arabe *assthirak*. Il renferme des arbres de l'Amérique méridionale, de l'Inde et des régions chaudes de l'Europe.

S. Benjoin, Dryander (voyez *Benjoin*, I, 573).

S. officinale, L., Aliboufier, Alibousier, Styrax. Cet arbre croît en Provence, en Italie, en Espagne, en Grèce, dans l'Asie mineure et dans presque tout l'Orient; il est de médiocre hauteur, porte des fleurs blanches en grappes, des feuilles cotonneuses, blanchâtres en dessous, vertes en dessus, ressemblant à celle du coignassier, et des fruits qui forment une sorte de baie à 2 noyaux. On retire, par l'incision de son tronc, dans les parties chaudes de l'Asie mineure, de l'Archipel grec, etc., un suc qui se concrète, connu sous le nom de *storax*; en France, il n'en donne pas ordinairement. Cependant Duhamel dit en avoir vu couler d'un pied situé près de la chartreuse de Montriau. On a pourtant élevé quelques doutes sur l'origine du storax; et Bernard de Jussieu croyait qu'il était sécrété par le *liqui-*

dambar orientale, L., opinion qui n'a point été admise. Il ne faut pas confondre le *storax*, qui est solide, avec le *styrax* suc balsamique liquide du *liquidambar styraciflua*, L. (IV, 129).

Le storax existait autrefois sous trois formes dans le commerce : 1° en larmes ; 2° en roseaux ou calamite, 3° en pains. Le premier ne se voit plus depuis long-temps, s'il y en a jamais eu en France. Le deuxième, contenu dans des roseaux, pour sa conservation, d'où venait son nom (Murray dit qu'il vient de gabala, *gabalitatum*, ville d'où on en tirait), n'existe plus non plus actuellement ; le plus pur qu'on ait maintenant, encore est-il fort rare, est en masse de poids divers, et se vend de 72 à 78 francs l'once. M. Marchand en possède un morceau de cette dernière sorte qui pèse une livre et demie, dont il a refusé 1,200 francs. On n'a plus aujourd'hui que le *storax rouge*, qui est fait du suc de l'arbre et de la sciure de son bois, qu'on fabrique dans le Levant ; on en fait à Marseille et même à Paris, avec la même sciure et du benjoin commun, ce qui permet de le donner à 3 à 4 francs la livre, au lieu de 16 ou 18 que coûte celui du Levant. Le storax pur, comme nous venons de le dire, est en morceaux de différentes grosseurs, d'un roux noirâtre, luisans, secs, cassans, demi-transparens sur les bords, friables, légers, extrêmement aromatique et approchant de l'odeur du benjoin ou de la vanille; il se ramollit sous la dent, et sa saveur est amère-résineuse ; il brûle avec une flamme légère. Celui en pain est plus noir, plus terne, opaque partout, moins aromatique ; le rouge montre des traces abondantes de sciure de bois, a une couleur rougeâtre, et une faible odeur balsamique. Bélon dit qu'il a vu à Rhode un bâtiment chargé de storax rouge, qui se récoltait dans le pays, et que les Grecs le nomment *maurocapno* (*Singularités*, 198). M. Guibourt admet trois espèces de storax : un *blanc*, *storax granata* du codex, que nous ne connaissons pas, et qui est peut-être celui en larmes ; un *amandé*, ou amygdaloïde, qui est le calamite, du volume d'une amande, et le *rouge-brun*, qui est le rouge du commerce.

Le storax est un produit végétal de la nature des baumes, c'est-à-dire qui contient de l'acide benzoïque ; on n'en possède pas d'analyse récente; mais on sait qu'il est composé, outre l'acide benzoïque, de résine, de gomme, d'huile essentielle, d'un principe huileux fixe ; trituré avec l'eau, il la rend laiteuse et lui donne son odeur ; il se dissout dans l'alcool, etc.

Ce médicament est un excitant, surtout des membranes muqueuses, un tonique analogue dans son action aux résines. On en faisait autrefois un grand usage dans l'asthme humide, la raucité de la voix, la toux opiniâtre, les engorgemens pulmonaires, la phthisie même ;

on le conseillait aussi dans les diverses maladies nerveuses, etc. Morton l'a surtout vanté pour guérir les ulcères des poumons, mais l'observation est loin d'avoir confirmé son dire à ce sujet, et l'incurabilité de cette maladie montre, d'ailleurs, l'insuffisance de tous les traitemens médicaux. Il n'y a que la nature qui la guérit parfois. On le donne à la dose de 1 à 2 grains, en pilules, ordinairement associé à d'autres médicamens ; on n'en fait plus d'usage aujourd'hui, en fumigation, contre les douleurs rhumatismales des différentes parties du corps, la céphalalgie, l'enchifrenement, certaines dyspnées, etc., que donné à l'intérieur ; on expose les membres qui en sont le siége, les reins, etc., à la vapeur de cette substance jetée sur les charbons. Elle entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, le *diascordium*, la *poudre lætifiante*, etc. On aromatise par son moyen plusieurs composés, tels que le chocolat, le racahout, etc., à la place de la vanille devenue très-chère. C'est un objet de parfumerie fort employé, surtout pour la toilette ; les Orientaux en consomment en grande quantité pour brûler dans des cassolettes, etc. Autrefois on en usait beaucoup dans les embaumemens.

Martius a décrit trois espèces de styrax du Brésil sous les noms de *S. aureum*, *S. ferrugineum* et de *S. reticulatum*, qui fournissent, dit-il, au moyen d'incisions faites à leur écorce, un storax analogue à celui du *S. officinale* (*Journ. de chimie méd.*, III, 546).

C'est probablement à l'une de ces espèces qu'il faut rapporter une nouvelle substance adressée de Bogota à M. Bonastre sous le nom de *storax de Bogota*, qu'on propose comme propre à remplacer l'ancien, devenu rare à l'état de pureté ; il est sous forme orbiculaire, aplatie, de 5 à 6 pouces de diamètre, de 12 à 18 lignes d'épais, rougeâtre, opaque, ferme, d'une odeur de benjoin prononcée ; il contient de l'acide benzoïque, une résine odorante, un peu de matière extractive amère et du ligneux (*Journ. de pharm.*, XVI, 88).

Kirsten. *Diss. de styrace.* Altdorfii, 1736, in-4.

Styrax solide. On donne parfois ce nom au *Storax*, suc concentré balsamique du *Styrax officinale*, L.

Styving. Un des noms groenlandais du flétan, *Pleuronectes Hippoglossus*, L.

Suaed. Nom arabe de plusieurs plantes salées, d'où dérive celui de *Soude*.

Suag. Nom arabe du *Salvadora persica*, L. (VI, 189).

Sub-Boras, Carbonas, Murias, Nitras, Phosphas, etc. Sous-sels dont la synonymie est établie aux articles *Boras*, *Carbonas*, *Murias*, *Nitras*, *Phosphas*, etc.

Subaesib. Nom arabe de l'*Euphorbia esula*, L. (III, 180).

Subar. Nom africain de l'*Aloës* (I, 189).

Subbuteo. Nom latin du *Falco Subbuteo*, L.

Subdita, Subdititia. Médicamens que l'on introduit dans les voies naturelles.

Suber. Nom latin du liége, écorce du *Quercus Suber*, L., appliqué quelquefois à tort à la *Subérine* (voy. ce mot).

SUBÉRATES. Sels formés par la combinaison de l'acide subérique avec les diverses bases. Aucun n'est usité.

SUBÉRINE. Principe végétal particulier, léger, mou, spongieux, insoluble, contenu principalement dans le liége (*Suber*), dont il fait la base, et qui, suivant M. Chevreul (*Dict. des sc. nat.*, XXVI, 290), constitue aussi l'épiderme du bouleau, du cerisier, du prunier, etc., lequel, au moyen de l'acide nitrique, donne de l'acide subérique, produit caractéristique de la subérine. Ce corps, qui appartient à notre famille des *Lignites* (IV, 113), est sans usage à l'état de pureté. Voyez *Liége* (IV, 111).

SUBERLACHÉ (Fontaine de). Voy. *Accous* (I, 17).

SUBIA. Un des noms égyptiens du vin de *Dattier*.

SUBJAH. Un des noms indiens du chanvre, *Cannabis indica*, L. (II, 68).

SUBLET. Un des noms du *Lychnis dioïca*, L. (IV, 164).

SUBLETS. Nom français des poissons du genre *Coricus* de Cuvier.

SUBLIMÉ CORROSIF. Ancien nom latin du *Deuto-Chlorure de Mercure* (IV, 352).

— DOUX. *Proto-Chlorure de Mercure* (IV, 348).

SUBMERSION. Ce moyen, déjà employé dans le traitement de diverses maladies (A. Cnoeffel. *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 3, 1672, p. 386; Dec. III, A. 5 et 6, 1697 et 1698, *Append.*, p. 128; et J.-G. Hoyer, *ibid.*, Dec. III, A., 1695 et 1696, p. 55), notamment comme prophylactique de la rage, a été proposé, en 1830, par un correspondant de la Société de médecine de Paris, d'après des expériences faites sur les animaux, pour guérir cette affection déjà déclarée, en portant la submersion jusqu'à l'*asphyxie*. Voyez ce mot, (I, 474) et *Syncope*.

SUBSTITUTIONS DES MÉDICAMENS. On remplace de bonne foi un médicament par un autre, auquel on accorde des propriétés semblables ou analogues, lorsqu'on ne possède pas le premier, qu'il est altéré, trop dispendieux, etc. La cupidité fait plus souvent encore de ces remplacemens, toujours moins coupables pourtant, s'ils sont faits par des personnes éclairées, que la sophistication des substances médicinales. Les substitutions sont permises sans doute, lorsque le corps qu'on substitue possède des propriétés équivalentes, ou à peu près, à celles de la matière remplacée; cependant on doit dire qu'il n'y a pas deux plantes, deux produits végétaux, etc., exactement identiques quant à leurs propriétés, de sorte qu'on n'a qu'une quasi-similitude de vertus. Dans tous les cas, les substitutions ne doivent être faites qu'avec l'assentiment ou par l'ordre du médecin, qui peut, en cas de besoin, indiquer le succédané auquel on pourrait recourir s'il était nécessaire. Voyez *Succédanés*.

SUBZEKEBINGE. Nom dukhanais du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

SUC CYRENAIQUE. Un des noms du *Sylphion* ou *Laser* (IV, 43).

— DE GAMBIR. Un des noms de la *Gomme-Gutte*. Voy. *Stalagmitis*.

— DE GRAMBIA. Synonyme de *Suc de Gambie*.

SUC DE RÉGLISSE. Nom que l'on donne dans le public à l'extrait solide de la racine de réglisse. Voy. *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

SUC GASTRIQUE. L'estomac, après une diète plus ou moins prolongée, renferme un liquide, nommé communément *suc gastrique*, qui, outre le mucus propre à toutes les membranes muqueuses et la salive dont l'estomac est sans cesse abreuvé, est censé contenir un fluide particulier doué d'une action plus dissolvante, plus éminemment digestive que la salive et le mucus, et qui serait le suc gastrique proprement dit : jamais on n'a obtenu celui-ci isolé ; aussi son existence est-elle contestée par beaucoup de physiologistes. Le premier, qui seul par conséquent doit nous occuper, est blanchâtre, filant, mousseux, un peu trouble, ordinairement fade et inodore. On l'obtient en faisant avaler à des animaux privés d'alimens, des morceaux d'éponges sèches, qu'on retire ensuite imbibées de ce suc, et, chez l'homme, en provoquant à jeun le vomissement, comme l'ont fait sur eux-mêmes Spallanzani, Gosse de Genève, Pinel, Montègre, etc. ; certains animaux carnassiers en dégorgent, dit-on, spontanément lorsqu'ils sont pressés par la faim.

Les chimistes s'accordent peu, la plupart, sur la nature de ce fluide, variable sans doute, non-seulement chez les diverses espèces d'animaux, mais aussi dans une même espèce, suivant les diverses conditions physiologiques ou morbides. Brugnatelli a trouvé celui des oiseaux carnassiers amer, acide, résineux, nullement aqueux ; celui des herbivores salin, ammoniacal et très-aqueux. Ce dernier, au contraire, avait paru acide à Carminati et, d'après Thomson, à Macquart et Vauquelin. Spallanzani (et depuis Gosse de Genève, Dumas, etc.) n'a trouvé le suc gastrique de l'homme ni acide ni alcalin ; jamais surtout il n'a reconnu de caractère acide à celui des oiseaux de proie, des serpens, des grenouilles et des poissons ; il a vu que de la nature des alimens dépendait l'acidité qu'il peut offrir, ce que l'expérience lui a prouvé sur des chiens, des corbeaux, etc., et sur lui-même, l'usage des végétaux en étant la source ordinaire. Viridet, Werner, Hunter, ont, au contraire, avancé qu'il était constamment acide. Montègre l'a vu le plus souvent acide, quelquefois seulement salé. M. le docteur Pinel, possédant la faculté de vomir à volonté, a remis à M. Thénard et à M. Chevreul du suc gastrique, recueilli ainsi sur lui-même dans deux circonstances ; le premier y a trouvé beaucoup d'eau, un peu de mucus, quelques sels à base de soude et de chaux, point d'acide ; le second, beaucoup d'eau, une assez grande quantité de mucus, de l'acide lactique uni à une matière soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, un peu d'hydrochlorate d'ammoniaque, d'hydrochlorate de potasse, et une certaine quantité d'hydro-

chlorate de soude (Magendie, *Précis élém. de physiol.*, II, 13). Scopoli, le premier qui ait fait l'analyse exacte du suc gastrique, avait reconnu, dans celui de la corneille, de l'eau, de la gélatine, une matière savonneuse, du muriate d'ammoniaque et du phosphate de chaux. Quant à la nature de l'acide qu'il renferme ou peut renfermer, les chimistes ne s'accordent pas davantage, puisqu'on a tour à tour prétendu que c'était l'acide acétique, l'acide phosphorique, l'acide muriatique (Proust), et qu'en dernier lieu MM. Tiedemann et Gmelin (*Recherches sur la route*, etc., 1821, p. 51) en ont trouvé deux, l'un volatil, qui paraît être l'acide acétique, l'autre fixe, qui paraît être l'acide lactique.

L'action qu'exerce le suc gastrique dans l'acte de la digestion a été aussi l'objet de recherches contradictoires, qui, du reste, intéressent la physiologie plus que la matière médicale ou la thérapeutique. Suivant les observations de divers expérimentateurs, en tête desquels se place Spallanzani, ce fluide, même hors des voies digestives, à une température d'ailleurs convenable, « sur les matières animales et végétales une action à la fois dissolvante et anti-septique qui semble expliquer sa manière d'agir dans l'estomac sur les substances alimentaires, même les plus réfractaires. Ces résultats, que les expériences contraires de Montègre, lues en 1812 à l'Institut, et publiées dans la *Gazette de santé*, ne nous semblent pas infirmer complétement, et dont M. Dutrochet vient de chercher une nouvelle solution en admettant que le suc gastrique est pour les alimens une sorte de *diastase* comparable à celle qui détermine la rupture des tégumens des grains de fécule (séance de l'Institut du 2 déc. 1833. Voyez *Revue méd.*, 1834, I, 126); ces résultats, disons-nous, ont conduit J. Hunter à penser que, dans certains cas de mort violente et soudaine, le suc gastrique peut opérer une sorte de digestion de l'estomac même après la mort et être aussi pendant la vie la source des perforations dites spontanées (voy. une observation de J. Haviland, *Trans. of the Cambridge philos. soc.*, I, 2e partie).

L'emploi thérapeutique du suc gastrique, proposé d'abord par Senebier, à raison de sa vertu anti-septique, rejeté depuis par Montègre, a été préconisé par Jurine, Terras et B. Carminati, qui l'ont surtout employé à l'extérieur dans le traitement des ulcères putrides. Suivant Jurine, le plus actif est celui des carnivores; vient ensuite celui des omnivores, et en dernier lieu celui des herbivores; cependant ce dernier, qu'il a seul employé, lui semble devoir être préféré comme plus facile à obtenir. Il abonde dans la caillette du bœuf; on le filtre et conserve au frais avec soin. Terras recommande, avec raison, de le renouveler tous les deux ou trois jours, en

été surtout. Il sert à laver les plaies, les ulcères, qu'on couvre ensuite de charpie imbibée et arrosée fréquemment de ce suc. D'abord il accroît la douleur; mais ensuite il la calme, dissipe la mauvaise odeur, nettoie la plaie et en hâte la cicatrisation. Jurine l'a vu arrêter aussi la gangrène, et même borner et sembler guérir momentanément de véritables cancers des mamelles, ou de l'utérus, propriétés appuyées de plusieurs faits qu'il rapporte. Terras, qui expérimentait à Genève dans le même temps (ancien *Journ. de méd.*, LXXXIV, 240), et qui s'est également servi du suc gastrique du bœuf, l'a trouvé aussi fort utile dans ces mêmes circonstances; cependant il observe que les premiers jours son action est prompte et en quelque sorte merveilleuse, mais que, l'ulcère une fois détergé, l'effet se ralentit, des chairs baveuses se développent et d'autres agens doivent devenir nécessaires: il l'a trouvé en outre sans efficacité contre les ulcères de nature vénérienne. Carminati, qui a essayé successivement le suc gastrique de l'homme, celui des oiseaux carnassiers, enfin celui du veau, du mouton, du cochon, du chien, du chat, etc., se loue beaucoup de son emploi dans le traitement des ulcères fétides et douloureux, même écrouelleux et vénériens, la gangrène, les meurtrissures, les callosités; et à l'intérieur contre certaines affections de l'estomac, les fièvres intermittentes, etc.

Depuis ces faits, d'abord confirmés par d'autres observateurs, puis bientôt tombés dans l'oubli, le suc gastrique a été proposé comme plus avantageux que les autres excipiens pour administrer en frictions certains médicamens actifs: il est même admis dans la pharmacopée batave. Chiarenti, de Florence, a le premier employé celui de corneille, joint à l'opium et à l'axonge, dans des cas où la grande susceptibilité de l'estomac s'opposait à l'ingestion des médicamens, et ensuite, avec d'autres agens dans quelques autres circonstances (lettre de Mascagni, *Journ. gén. de méd.*, III, 90). Brera (*Programma del modo d'agire*, etc., 1797, et *Anatripsologia*, etc., Pavie, 1800, in-8) en a beaucoup étendu les applications, mais a fait voir aussi que la salive pouvait le suppléer avec avantage, et que ces liqueurs animales l'emportaient sur les liquides ordinaires (VI, 158). Il recommande celui des granivores, des carnivores, et surtout de l'homme, de préférence à celui des herbivores, qui aigrit, dit-il, trop facilement. Ce suc dissout très-facilement l'opium, le camphre et la plupart des extraits, plus difficilement le musc, et point les minéraux; il oxide le mercure, suivant Moscati, qui attribue à cette préparation une énergie double ou triple de celle du mercure éteint à la manière ordinaire. Ces essais, confirmés par ceux de Ballarini, cités par Brera lui-même, par les expériences de M. Alibert sur diverses substances

purgatives, etc. (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, I), n'ont pu empêcher l'espèce de désuétude où se trouve aujourd'hui tombé l'emploi du suc gastrique. Les tentatives de M. Fournier et de son collègue Duval, à l'hôpital militaire de Bruxelles (*Journ. gén. de méd.*, V, 375), sembleraient de nature, il est vrai, à justifier un tel abandon si le défaut absolu d'action qu'ils ont trouvé à l'opium, à la résine de jalap, au quinquina, à la scille, à l'émétique même, incorporés avec ce suc, et administrés en frictions sur l'estomac ou sur l'abdomen, ne pouvait pas paraître aussi quelque peu extraordinaire, et trop en opposition d'ailleurs avec les faits recueillis par des observateurs tels que ceux que nous avons cités. Le reproche que mérite le suc gastrique, employé comme simple excipient, ce n'est point probablement l'inertie, mais c'est l'inutilité.

Jurine. Obs. faites à Genève avec le suc gastrique (anc. *Journ. de méd.*, LXXIII, 3). — Senebier. Obs. importantes sur l'usage du suc gastrique en chirurgie. Genève. — Carminati (B.). Rech. sur la nature et les différens usages du suc gastrique dans la médecine et la chirurgie. Vienne, 1785, in-8 (édit. allemande). — Moscati (P.). *Congetture ..... sulla natura del sugo gastrico* (*Memorie della soc. ital.*, X, 153). — Harness (J.). *On the use of application of gastric juice to sores* (*Trans. of the soc. of med. and chir. Knowledge*, II, 164). — Voyez aussi les mém. de L.-C.-H. Macquart (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1786, p. 355); de Struve (*Mém. de Lausanne*, II, 55); de V.-L Bréra (*Journal gener. de méd.*, III, 81).

Suc d'herbe. Voyez *Sucs d'herbes*.

Sucar mambu. Nom indien du sucre de bambou ou tabaxir. Voy. ce dernier mot.

Sucarum. Nom arabe de la *Ciguë* (II, 386).

Succarum. Nom arabe de l'*Hyosciamus albus*, L. (III, 563).

SUCCÉDANÉS. On donne ce nom aux médicamens que l'on peut substituer à d'autres (voyez *Substitutions*).

Pour qu'un médicament puisse être substitué à un autre il faut : 1° qu'il possède une vertu analogue à celui qu'on veut remplacer. Si cette vertu était moins prononcée, ce qui est le plus ordinaire, il ne s'agirait que d'en augmenter la dose ; 2° il faut que le succédané soit d'un prix moindre que celui auquel on le substitue ; cette considération, importante dans la pratique en général, l'est surtout dans celle des pauvres ; 3° autant que possible le médicament succédané doit être indigène ; 4° autant que possible aussi il faut le choisir parmi ceux qui sont faciles à se procurer, à préparer, à prendre, à être en bon état de fraîcheur, de conservation, etc.

L'expérience est le meilleur guide à suivre pour le choix des succédanés ; elle seule nous montre la valeur réelle des substances thérapeutiques. Cependant l'analogie peut nous conduire à trouver des succédanés efficaces. Lorsqu'on connaît les classifications naturelles, on peut faire choix de corps pris dans les mêmes groupes scientifiques que le médicament qu'on veut remplacer. Ainsi dans les lieux éloignés de ceux où se trouvent les objets qu'on désire, on leur en substitue d'analogues ; on remplace l'opium par le pavot, le

jalap par le liseron des haies, le cochléaria par le cresson, la gentiane par la petite centaurée, etc. Dans les voyages de long cours on a plus d'une fois l'occasion de remplacer soit comme médicament, soit comme aliment, des substances qui manquent par celles qu'on a sous les yeux. Cook, Labillardière, d'Urville, etc., ont souvent substitué des végétaux des pays qu'ils parcouraient à ceux qu'ils n'avaient plus en leur possession, et ont fait cesser par ce moyen ou empêché de se développer des maladies parmi les équipages de leurs bâtimens. Il est prudent, pourtant, d'essayer d'abord ces substances, à cause des exceptions qu'offrent de temps en temps les familles les plus naturelles.

Galien. Des remèdes que l'on met à la place des autres (traduct.). — Fragoso (J.). *De succedaneis medicamentis liber; cum animadversionibus in quamplurima medicamenta composita quorum est usus in hispanicis officinis.* Mantoue, 1575, in-8; Madrid, 1583, in-4. — Rondelet (G.). *Tractatus de succedaneis.* Basileæ, 1587, in-8 (à la suite des *Thesaurus pharmaceuticus* de Schwenckfeld). — Waldschmidt (G.-N.). *Diss. de substitutis therapeuticis.* Kiloniæ, 1702, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de prudenti medicamentorum mutatione.* Responsit T. Dreysig. Halæ, 1752, in-4. — Bertero (G.). *Specimen medicum nonnullas indigenas stirpes continens exoticis succedaneas.* Taurini, 1811, in-4.

SUCCIN, *succinum*, *electrum*, ambre jaune. Cette production bitumineuse, regardée comme résineuse par le plus grand nombre des chimistes, mais qui paraît être d'une nature *sui generis*, d'après les travaux les plus récens, s'observe, fossile surtout, sur les bords de la mer Baltique, et quelquefois flottante sur ses eaux, par suite des *déterremens* que produisent les flots. Le nom de *succinum* vient de ce que les Latins pensaient que c'était le *suc* de quelques arbres; celui de *karabé* qu'on lui donne aussi est persan et signifie tire-paille; il a pour racine *kar*, mot arabe qui est l'appellation du bitume; enfin celle d'*electrum*, par laquelle les Grecs indiquaient cette substance, d'où on a fait électricité, veut également dire tire-paille.

L'origine du succin était dans l'antiquité aussi obscure qu'elle l'est encore de nos jours. Dioscoride en distinguait une variété sous le nom de *lyncarium*, parce qu'on la croyait provenir de l'urine du lynx; l'autre était désignée par lui, à cause de sa couleur jaune d'or, sous celui de *chrysophorum*; il rapporte qu'on l'attribuait aux larmes (suc séveux) du peuplier noir. Les poëtes lui donnaient une origine céleste, comme à tout ce qui était inconnu; c'était, suivant les uns, les larmes des sœurs de Méléagre, changées en oiseaux et pleurant leur frère; suivant d'autres, il était formé de celles de Phaëton tombé dans l'Eridan, etc. Nous avons dit que les modernes ne voyaient dans le succin que le résultat d'un bitume qui s'écoule de source sous-marine dans les eaux de la mer, et s'y solidifie par l'action du sel qu'elles contiennent; une autre opinion qui remonte à Pline, le fait être le produit de la résine qui s'écoule des pins et sapins, si communs dans le Nord. Cette dernière manière de voir, pour être plus probable, est loin d'être démontrée. Quelle que soit cette

origine, il est certain qu'il est d'abord liquide, puisqu'on trouve des insectes, des débris de végétaux, etc., au milieu des morceaux de cette substance, et il est probable aussi que c'est un produit végétal.

On rencontre du succin dans presque toutes les parties du monde, presque toujours au voisinage de la mer, ou dans des lieux à sources salées, soit fossile, soit flottant, soit jeté par les flots sur le rivage. Les voyageurs disent en avoir vu en Afrique, en Asie et en Amérique; ce dernier se vend parfois sous le nom de *succin oriental*, ou pour de la résine copal. En Europe, on le trouve en Italie, en Grèce, en Provence, en Picardie, en Suisse, en Suède, en Pologne, et jusqu'aux environs de Paris, à Auteuil, mais surtout en Prusse, le long de la Baltique, où on le recueille le plus souvent fossile et à un état de pureté plus remarquable qu'ailleurs, pour le compte du gouvernement; d'après Hartmann toutes les terres de la Prusse en sont imprégnées, jusque dans des endroits assez éloignés de la mer, et si abondamment que le soc de la charrue en amène à la surface du sol et qu'on en trouve pour peu qu'on le creuse; les principales mines sont situées entre Kœnigsberg et Memel. On le rencontre sous des terres durcies à leur surface, de couleur cendrée, noires en dessous, molles, bitumineuses; on observe ensuite une couche d'une substance ligneuse composée de lames plates superposées, que l'on appelle bois minéral, regardé par Hartmann comme la matrice du succin, puisqu'on trouve rarement ce produit sans ce bois minéral, et qu'on en observe parfois jusque dans son intérieur. Il est en outre dispersé par masses pyriteuses ou filons rembrunis, dans des houillères, etc. Ces circonstances permettraient de croire que c'est à des bois résineux enfouis, altérés par l'acide des pyrites, qu'on doit le succin; car il paraît bien prouvé que toujours il est produit dans l'intérieur des terres et jamais dans la mer, et que celui que l'on trouve flottant sur les eaux ou rejeté par les flots, vient de monticules ou falaises détruits par eux, qui répandent çà et là cette matière.

Le succin se présente sous plusieurs formes. En général, c'est un corps transparent, plus léger que l'eau, fragile quoique assez dur, jaunâtre, vitreux dans sa cassure, sans odeur manifeste, d'une saveur âcre, bitumineuse, désagréable; capable de s'électriser par le frottement, d'attirer à lui les corps légers; il brûle facilement sur les charbons en répandant une fumée assez épaisse; ne se liquéfie qu'à une forte chaleur; se boursoufle beaucoup sans couler en gouttes, ce qui le distingue des résines, qui se fondent entièrement. En brûlant, il présente une flamme jaunâtre, variée de vert et de blanc, avec une odeur forte, et laisse après son incinération un charbon noir et luisant. On distingue du succin d'un beau jaune rougeâtre; il y en

n d'un jaune plus clair ; le plus estimé est celui qui tire sur le blanc et qui n'est qu'à demi transparent ; on le désigne parfois sous le nom de *succin blanc*. Comme cette substance est susceptible de recevoir un beau poli, on en fait maints objets destinés à la parure, comme colliers, boucles d'oreilles, bandeaux, cachets, pommes de canne, etc. On dit qu'on peut ramollir le succin de manière à en faire des vases, des tabatières, des colonnes, etc., qu'on peut en souder des morceaux entre eux à l'aide d'une solution de potasse, etc. Il ne s'altère pas à l'air, non plus que dans l'eau et l'alcool. On assure que l'on contrefait le succin avec la térébenthine, etc.

D'après Berzélius le succin contient : une huile odoriférante en petite quantité; une résine jaune intimement combinée avec cette huile, qui se dissout entièrement dans l'alcool, l'éther et les alcalis, très-fusible et qui ressemble aux résines fossiles ; une résine difficilement soluble dans l'alcool froid, mieux dans le bouillant, duquel elle se sépare par le refroidissement sous la forme d'une poudre blanche qui se dissout dans l'éther et les alcalis, etc. ; de l'acide succinique (voyez ce mot); un principe insoluble dans l'alcool, l'éther et les alcalis (*Annal der chimic. and phys.*, von Poggendorf, 1828, p. 419; *Annal. de chim. et de phys.*, XXXVIII, 219). On obtient pendant le cours de la distillation du succin : d'abord de l'acide succinique ; puis une huile volatile qui est blanche, légère, d'une odeur vive, appelée *esprit de succin* (I, 43); puis une seconde qui est empyreumatique, noirâtre, visqueuse, épaisse, etc. Il se sublime dans le col de la cornue une poussière jaune appelée *succinite*, qui est sans odeur et sans saveur, décrite par MM. Robiquet et Collin (*Journ. de pharm.*, III, 366). Le charbon de succin resté dans la cornue contient quelques parcelles de fer.

L'emploi médical du succin est peu étendu, surtout aujourd'hui. On le faisait porter autrefois en amulettes au cou des enfans, ce qui avait lieu déjà du temps de Pline, pour favoriser l'évolution des dents, et prévenir les convulsions qui la précédent souvent ; nous ne voyons guère d'autre avantage à ces colliers que d'empêcher les enfans trop gras de se couper. Pulvérisé et lavé on a donné le succin à la dose de quelques grains comme astringent, diurétique, aphrodisiaque, etc., mais il est absolument abandonné comme remède interne, en nature; son huile blanche se met encore quelquefois dans les potions antispasmodiques, anti-hystériques surtout ; l'empyreumatique n'a plus d'emploi. La teinture de succin est surtout employée dans ces différens cas, à la dose d'un demi-gros à un gros. On prescrit encore, dans quelques occasions, les vapeurs du succin jeté sur les charbons ardens pour fortifier les parties qu'on y expose, contre les douleurs, etc. Il

faut éviter de les respirer parce qu'elles provoquent la toux, de la chaleur dans les voies aériennes, etc. Le succin ou ses préparations entrent dans une multitude d'anciens médicamens, à peu près inusités aujourd'hui, tels que la *poudre anti-spasmodique*, les *trochisques d'Alkekenge*, les *pilules hypnotiques*, l'*eau générale*, la *thériaque céleste*, le *baume de soufre succiné*, etc., etc. Il n'y a plus guère que le *baume de Fioraventi*, l'*eau de Luce*, et le *sirop de Karabé*, parmi les composés dont il fait partie, qui soient encore prescrits quelquefois, encore le dernier l'est-il à cause de l'opium qu'il contient, et qu'on peut donner sans que les malades sachent qu'ils prennent ce médicament, tandis que les premiers le sont pour l'alkali volatil qui en fait partie. Le *succin blanc* entrait dans l'*emplâtre oppodeltoch*, etc. On fait avec le succin des vernis estimés. On assure qu'on peut en fabriquer des miroirs, des prismes, etc.

Goebel. (S.) *de succino*. Regiomontis, 1582, in-4. — Ficcius. *Diss. de succino*. Regiomontis, 1636, in-4. — Thilo (J.). *Diss. de succino borussorum*. Lipsiæ, 1663, in-4. — Schenckius (J.-T.). *Diss. de succino*. Ienæ, 1671, in-4. — Schmid (J.). *De olei succini nimis largiter hausti noxâ, etc.* (*Miscel. cur. nat.*, 1677; 147). — Hartmann (P.-J.). *Succincta succini prussici historia*. Francforfurti, 1677, in-4; Berolini, 1699. — Major (J.-D.). *De inventis à se thermis artificialibus succinutis*. Sleswig, 1680, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de succino, physicè et medicè considerato*. Erfordiæ, 1702, in-4. — Hartmann (M.-P.). *Diss. de summâ succini in medicinâ efficaciâ*. Lugduni-Batavorum, 1710, in-4. — Von Sanden (H.). *Diss. de succino electricorum principe*. Regiomontis, 1711, in-4. — Sandees (H. de). *Diss. de succino electricorum principe*. Kœnigsberg, 1714, in-4. — Knaplus (J.). *Exercit. physica de succino*. Gedanno, 1728, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de succino*. Halæ; 1734, in-4. — Zappolt (C.-H.). *De origine succini in littore sambiensi*. Kœnigsberg, 1737, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de succini solutione fermè radicali*. Resp. P. Bertuch. Halæ, 1739, in-4. — Bourdelin. Analyse du succin (*Mém. acad. des sc.*, 1742). — Sandelius (N.). *Historia succinorum*. Lipsiæ, 1742, in-fol. fig. — Alberti. *Diss. de succino*. Resp. J. Baumer. Halæ, 1750, in-4. — Stockard. Dissertation sur le succin, etc. (extrait dans l'ancien *Journal de méd*, XIV, 44; 1761). — Hartmann (P.-E.). *Tractatus de succini prussici physicâ et civili historiâ*. Francforfurti, 1777, in-8. — Ploucquet (G. G.). *De vernicis succinatæ vi eximia in sanandis ambustionibus*. Tubingæ, 1793, in-4. — Hoffmann (F.-X.). *Diss. de succino*. Heidelbergæ, 1794, in-4. — John (J.-F.). Histoire naturelle du succin, etc. (en allemand). Berlin, 1817, in-8. — Berzelius. Observations sur le succin (*Annales de chimie et de physique*, XXXVIII, 219; 1828). — Mielzynski (I). Notice sur la manière dont on trouve le succin en terre, etc. (*Biblioth. univers.*, XLIX, 37).

SUCCINATES. Sels formés par la combinaison des bases avec l'acide succinique. Le *succinate d'ammoniaque* impur est le seul usité (voy. I, 44).

SUCCINITE. Matière amassée dans le col de la cornue pendant la distillation du succin.

SUCCINO. Un des noms italiens du *Succin*.

SUCCINUM, SUCCINUM FLAVUM, SUCCINUM ELECTRICUM. Noms latins du *Succin*.

— ALBUM. Nom latin d'une variété blanche de *Succin*.

SUCCION. Cette action, au moyen de laquelle s'alimentent les enfans nouveau-nés, et qui, d'après un fait rapporté par M. Arnal, peut avoir ses inconvéniens (*Nouv. bibl. méd.*, 1828, III, 328), est employée parfois pour faciliter la sortie de corps étrangers introduits dans nos parties, celle du sang et surtout des venins ou poisons, office auquel se livraient les Psylles et les Marses, chez les anciens

(voy. *Journ. complém.*, XXXI, 119), et pour lequel l'emploi des *ventouses* (voy. ce mot) est en général préférable.

Succise. Un des noms du *Scabiosa Succisa*, L.

Succotrin. Une des sortes d'aloës du commerce. Voy. *Aloe* (I, 190).

Succulentes (Plantes). On donne ce nom aux végétaux à feuilles charnues, épaisses, qui contiennent beaucoup de suc, comme sont la plupart de ceux des familles des joubarbes, des ficoïdes, etc.

Sucet. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., aux environs d'Orléans.

Sucino. Nom espagnol du *Succin*.

Sucophagos. Nom du loriot, *Oriolus Galbula*, L., en grec moderne.

Sucotacos. Un des noms grecs de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L. (V, 202).

Sucotte. Un des noms du *Trifolium pratense*, L.

SUCRE, *saccharum*. Principe immédiat des végétaux, inodore, d'une saveur très-douce, particulière, soluble dans l'eau, susceptible de passer à la fermentation vineuse, puis acétique, étant étendu d'eau et exposé à une température convenable.

Le sucre se trouve dans un grand nombre de végétaux où il se décèle toujours par le goût sucré qu'ils offrent. Celui qui en fournit le plus est la canne à sucre (voy. *Saccharum*). La betterave, *Beta vulgaris*, L. (I, 581); l'érable à sucre, *Acer saccharinum*, L. (I, 17); le palmier à sucre, *Arenga saccharifera*, Labill. (I, 395), sont ceux dont on en extrait le plus ensuite ; mais le sorgho, *Holcus saccharatus*, L. (III, 517), le raisin, *Vitis vinifera*, L., la carotte, *Daucus Carotta*, L. (II, 599), le navet, le chervi, le panais, la châtaigne, la réglisse, le suc du bouleau, les fruits à pepin et à noyau, les fruits rouges, les figues, les dattes, les céréales germées, le chiendent, les champignons, les fucus, les urines des diabétiques même, etc., etc., en donnent aussi. L'analyse chimique en découvre dans presque tous les végétaux, parfois même dans certains où on n'en soupçonnerait pas, puisque la racine de la gentiane, si amère, en renferme assez pour fournir, par sa fermentation, de l'alcool[1].

Le sucre se présente sous deux formes dans les végétaux; dans la première il est susceptible de cristalliser, comme dans la canne à sucre, la betterave, l'érable, etc., dans l'autre, qui se rencontre dans un plus grand nombre de plantes, il reste mou ou liquide, comme dans le raisin, etc.

La chimie transforme en sucre des matières végétales qui ont avec lui une grande ressemblance de composition, telles que l'amidon, la dextrine, la gomme ; il suffit effectivement, d'après les expériences de

---

[1] Ceux que ce genre de recherches pourrait intéresser peuvent consulter les omes 3 et 4 du *Bulletin de pharmacie;* ils y trouveront des mémoires sur les sucres de différens végétaux, et des procédés pour les extraire.

Kirckhoff, de faire bouillir dans 4 parties d'eau acidulée d'acide sulfurique, une partie d'amidon, pendant 36 heures, etc., pour en obtenir une matière sucrée ou sirop d'amidon. Il n'y a, à vrai dire, dans ces corps, composés tous les trois d'oxygène, de carbone et d'hydrogène, que des proportions différentes entre ces élémens, ainsi que l'a fait voir Berzélius. Ils sont dans le sucre, d'après Thénard et Gay-Lussac, dans les quantités suivantes : oxygène, 50 ; carbone, 42,47 ; hydrogène, 6,90. M. Braconnot a obtenu du sucre de la gélatine à l'aide de l'acide nitrique (*Journ. de pharm.*, VI, 432).

Les propriétés du sucre, qu'il soit solide, mou ou liquide, sont identiques, bien qu'extrait de végétaux différens ; s'il est cristallisé, il présente absolument les mêmes caractères, qu'on l'ait retiré de la canne ou de la betterave, etc. Il est alors blanc, grenu, solide, cassant, faisant feu avec l'acier s'il est très-sec, phosphorique par le frottement, transparent (s'il est en cristaux isolés), cristallisant en prismes quadrilatères terminés par des sommets dièdres. La saveur du sucre est douce, agréable ; il est soluble dans l'eau froide à partie égale, à l'eau bouillante en toutes proportions ; cinquante parties d'alcool à 40 degrés en dissolvent une de sucre ; il est totalement insoluble dans l'éther. Il brûle au feu avec une flamme violette, se boursoufle, se colore en noir, et répand une odeur appelée de *caramel*. Le sucre a besoin d'être conservé dans un lieu sec, car il attire l'humidité de l'air et se ramollit. Lorsque le sucre est mal raffiné, qu'il conserve encore du sirop, qu'il est clarifié à la colle, il lui reste une odeur désagréable, et nous avons vu s'y développer des larves assez semblables à celles du fromage, ayant des poils sur leur corps, etc., et se logeant dans des étuis qu'elles font avec le papier qui entoure le sucre. Pallas parle de vers argentés qui attaquent le sucre (*Voyage*, IV, 375) ; voyez aussi *Journ. de pharm.*, XVIII, 178).

La quantité de sucre dont on use en Europe, pour ne parler que de cette partie du monde, est énorme; on l'estime à six cents millions de livres par an, dans lesquels la France entre pour 134 millions, quantité inférieure à celle qui se fabrique chez nous ou dans nos colonies ; mais il y a lieu de croire que la dépense en est plus considérable encore, surtout actuellement. On calcule que la France est pour un sixième dans cette consommation (*Annales européennes*, XV, 26). On croit que cette quantité de sucre nécessaire à notre pays pourrait lui être fournie par la betterave, ce qui empêcherait environ 50 millions de sortir de France chaque année pour ce seul objet.

Le sucre peut être considéré sous ses rapports alimentaires, thérapeutiques et pharmaceutiques.

Propriétés alimentaires. Le sucre est un aliment dont l'usage est

des plus répandus. On en consomme pour la préparation d'une multitude de mets, dans la cuisine des personnes aisées. On en ajoute au lait, au café, au chocolat; on en met dans les crèmes, les beignets, les glaces, la pâtisserie, les liqueurs de table, etc. Il est l'excipient des compotes, des confitures, des gelées, etc. C'est la base d'une multitude de professions, tels que confiseurs, distillateurs, limonadiers, pharmaciens, pâtissiers, glaciers, etc.

Il y a des personnes qui mangent du sucre en grande quantité. On en cite qui en ont ingéré plus d'une livre par jour pendant un grand nombre d'années, et qui ont poussé leur carrière fort loin. On a même vu des sujets délicats ne se nourrir absolument que de sucre, s'en bien trouver, et ne pouvoir digérer aucun autre aliment.

Cependant, en général, l'excès du sucre est nuisible : il agace les dents, rend la bouche épaisse, pâteuse; il échauffe, il constipe, produit de l'altération, etc. Les enfans qu'on y habitue s'élèvent moins bien; ils répugnent aux alimens ordinaires qui n'en contiennent pas, et sont fort capricieux sur la nourriture. C'est un mauvais service à leur rendre que de leur en trop donner, ou des bonbons, et nous en avons observé de grands inconvéniens. Les auteurs citent des cas d'ulcération de la bouche, de ramollissement des gencives, de surabondance de l'acide urique chez des enfans et des adultes qui avaient abusé du sucre, accidens qui sont les prolégomènes du scorbut; effectivement les auteurs signalent cette maladie comme produite par l'abus du sucre, bien que d'autres l'en croient le remède. Starck, qui a fini par succomber à l'usage immodéré du sucre (*Journ. complém. des sc. méd.*, XV, 25), a surtout fait connaître les inconvéniens qui dérivent de son abus. Les expériences de M. Magendie ont démontré combien étaient grands les désordres qui naissaient de l'alimentation *unique* par cette substance chez les chiens; ces animaux maigrissent, leur urine augmente, leurs forces diminuent, la cornée transparente s'ulcère, puis se perfore, et les humeurs de l'œil coulent, etc.; ils meurent au bout d'un mois environ, sans offrir d'autres lésions qu'une maigreur excessive, l'absence de graisse; l'urine et la bile, chez eux, se rapprochent de celles des herbivores (*Mém. sur les propriétés nutritives des substances non azotées*, etc.). Carminati avait déjà expérimenté que plus les animaux s'éloignent de l'homme, et plus le sucre leur est nuisible. Il tue presque instantanément ceux à sang froid, les lézards, les grenouilles, même appliqué à l'extérieur; il purge la brebis, et ne fait plus rien sur le chien, pris avec d'autres alimens (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIII, 441). Il faut conclure de ces faits que le sucre ne saurait *seul* suffire à la nutrition de l'homme en général; qu'il ne faut pas en faire abus; mais

que, pris modérément et avec d'autres alimens, c'est une substance bienfaisante.

Propriétés médicales. Le sucre, par sa saveur douce, agréable, est aimé et recherché ; il édulcore la plupart des boissons dont les malades font usage, et masque la saveur désagréable de beaucoup d'entre elles, ainsi que de plusieurs autres préparations pharmaceutiques, qu'il rend plus faciles à prendre en en masquant l'amertume, etc. Seul et fondu dans la bouche, surtout cristallisé, ou *candi*, il en adoucit les âcretés, calme les picotemens de la gorge, donne plus de souplesse aux parties du larynx, et facilite l'expectoration et même la parole, ce que savent fort bien les orateurs, les gens de lettres, etc. Fondu dans l'eau et bu à quelque distance des repas, c'est le meilleur stomachique à employer pour la plupart des individus. Aussi l'habitude d'en prendre le soir, même en compagnie, et dans les cafés, est-elle vulgaire aujourd'hui, et bien préférable à celle des liqueurs fortes si usitées autrefois. C'est une boisson balsamique, surtout si on y ajoute quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

C'est surtout dans les affections de la poitrine, dont il est l'ami, que le sucre est donné avec succès. C'est un pectoral très-renommé, et d'un usage domestique. Au moindre rhume, à la plus petite toux, on oppose de suite le sucre, sous toutes les formes possibles, et surtout le sucre candi. Les boissons édulcorées au sucre sont les plus usitées en pareil cas ; il ne fait pas moins bien dans les irritations stomachiques et intestinales, où il agit comme médicament et comme aliment. Effectivement le sucre rompt la diète absolue, puisqu'il n'y a pas de malade qui ne prenne de boissons sucrées, et qui n'ingère ainsi plus d'une once de sucre par jour, ce qui équivaut à peu près au double de pain. Le sucre est une des substances les plus employées par le médecin, et sans laquelle il ne pourrait que difficilement exercer son art, puisque, outre les qualités adoucissantes, pectorales, calmantes, digestives et nutritives qui lui sont propres, il permet l'administration des drogues les plus désagréables, en emmiellant, comme on dit, les bords du vase.

Mais aussi à cela se bornent les qualités du sucre ; il ne faut pas, avec Lobb, croire qu'il est anti-goutteux, anti-rhumatismal ; avec le docteur St-Maurice, qu'il guérit la syphilis à haute dose, et attribuer à sa présence les succès qu'on obtient des sirops sudorifiques, des robs concentrés, etc. (*Journ. complém. des sc. méd.*, XVII, 332) ; ne pas le dire, avec Redi et Carminati, vermifuge, parce que les lombrics périssent si on les saupoudre de sucre tamisé, ou même si on les met dans l'eau sucrée, puisqu'ils périssent également à l'air sans addition d'aucun corps. Loin de là, l'abus du sucre,

chez les enfans, favorise le développement de cet entozoaire, ainsi que l'attestent beaucoup d'auteurs. A plus forte raison ne croira-t-on pas à la possibilité de guérir les hydropisies par l'usage du sucre, quoique attestée par Desbois de Rochefort sur la parole d'un médecin de la Guadeloupe (*Mat. méd.*, II, 264). L'emploi excessif du sucre ayant montré son action sur les urines, a fait penser à l'administrer à haute dose dans la gravelle; mais M. Magendie, qui cite deux cas de succès de ce moyen, indique en même temps son action fâcheuse sur l'estomac, donné dans cette proportion; on doit donc être fort retenu sur l'usage à trop haute dose de cet agent. Enfin on ne croira pas à la vertu anti-putride ou anti-septique du sucre, parce qu'il conserve les substances auxquels on l'ajoute en grande proportion.

A l'extérieur le sucre a reçu quelque emploi: on en souffle de cristallisé en poudre sur les taies et les ulcères de la cornée pour les dissiper, de même que sur les aphthes, les gerçures des mamelons, les ulcères baveux, etc. En augmentant, par son action irritante, la vitalité des parties, il en provoque la guérison. Il a été aussi prescrit comme dentifrice. On prétend qu'appliqué sur les plaies venimeuses des serpens il empêche les ravages du venin de ces animaux (Bajon, *Maladies de Cayenne*, I, 355; Chisholm, *Bibl. brit.*, t. XIV), ce qui serait une propriété tellement précieuse qu'elle serait généralement reconnue, si elle avait la moindre certitude. On brûle le sucre pour purifier les appartemens, ôter les mauvaises odeurs, qu'il masque seulement pendant le temps qu'elles s'évanouissent; on en met dans les bassinoires pour délasser après de longues courses, de grandes fatigues, etc. On sait que le sucre brut, appelé *cassonade rouge* ou *brune*, est laxatif donné en lavement. Baumé dit qu'on croit dans le peuple que le sucre très-ancien est émétique, mais qu'il s'est assuré qu'il n'en était rien. On lit dans le père Labat (*Nouv. voyage*, etc., III, 323) qu'on employait parfois, aux colonies, l'antimoine pour purifier le sucre; ne serait-il pas possible que ce fût à une pareille méthode, abandonnée depuis long-temps, qu'il dût cette propriété, dont on ne parle plus aujourd'hui.

On s'est assuré, par des expériences directes, que le sucre décompose les oxydes cuivreux et arsénicaux; cette propriété entrevue par Navier, éprouvée sur lui-même par M. Gallet, a été mise hors de doute par les expériences de MM. Duret et Duval. Du sirop de sucre, donné par 4 onces, de demi en demi-heure, empêcha l'empoisonnement, sans vomissement, d'un chien par une demi-once en solution de vert-de-gris, qui avait fait périr en 7 heures un autre chien auquel on n'avait pas fait prendre de sucre; ce qui a été confirmé sur l'homme, et répété par M. Orfila (*Toxicologie*, II, 1 partie, p. 207). M. le

docteur Postel, qui vient de répéter de nouveau les expériences sur le sucre, comme contrepoison du vert-de-gris, s'est assuré que dans *le plus grand nombre des cas*, il est efficace. Le sucre paraît aussi décomposer les sels de plomb (voyez à Plomb, *Acétate de plomb*), et même, assure-t-on, ceux d'arsenic, et les sels de mercure, ce qui est beaucoup moins certain. Dans tous ces cas, même pour les oxydes de cuivre, il faut d'abord provoquer le vomissement, si on est appelé à temps, sauf à donner le sucre ensuite.

Emploi pharmaceutique. Le sucre, dans l'art du pharmacien, est d'un emploi si continuel, que pour exprimer l'impossible on dit, *apothicaire sans sucre;* il est conservateur, adjuvant ou correctif de beaucoup de médicamens.

Un grand nombre de principes des végétaux ou des animaux ne se conserveraient pas sans l'intervention du sucre; telles sont les parties muqueuses, extractives, gommeuses, aqueuses, etc. On leur associe donc le sucre et on en fait des sirops, des robs, des électuaires, des conserves, etc.

Il est adjuvant dans les tablettes, les pâtes, les pastilles, les rotules, les trochisques, les sucres officinaux d'orge, rosat, les poudres, etc., pectorales, adoucissantes.

Il est correctif lorsqu'on l'unit à des substances trop actives pour en diminuer l'action, comme la gomme gutte, la scammonée, la résine de jalap, les résines ou gommes-résines, etc.

On se sert encore du sucre pour favoriser la pulvérisation de certaines substances, comme le camphre, la coloquinte, la vanille, etc.

La présence du sucre dans certains médicamens opère des modifications qu'il est indispensable de connaître, et sur lesquelles on possède un mémoire précieux de M. Vogel, inséré tome XV, p. 241, du *Journal de pharmacie.* Nous nous contenterons de dire que ce chimiste a trouvé que le sublimé est changé en mercure doux par la force décomposante du sucre, parce que c'est la seule décomposition, déjà connue des praticiens et des anciens chimistes, qui intéresse la médecine, tandis que celles de l'acétate, du sulfate, du nitrate et du muriate de cuivre, du nitrate d'argent, etc., ne regardent guère que le chimiste. Il ne faudrait donc pas prescrire des sirops avec addition de sublimé puisqu'ils ne contiennent plus que du mercure doux, mais faire prendre ce sel en solution aqueuse, etc., à part, si l'expérience, contraire à la théorie chimique, n'avait pas démontré leur efficacité. Voyez *Mercure.* M. le docteur Ollivier, d'Angers, assure avoir trouvé une préparation mercurielle dans laquelle le sublimé n'est pas décomposé par le sucre; il le donne en biscuits.

Sala (A.). *Saccharologia.* Rostockiæ, 1637, in-8. — Saumaise (C.). *De saccharo, etc., commentarius,*

avec une préface de P. Lamarck. Parisiis, 1664, in-12. — Pelletier (N.). *Quæstio medica. Est ne in medicina saccharum utile?* Parisiis, 1675, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de sacchari historia naturali et medicâ.* Halæ, 1701, in-4. — Bonhoeffer (J.-H.). *De saccharo ejusque viribus et usu.* Altdorfii, 1752, in-4. — Hatté (J.-B.). *Quæstio medica. An saccharum parcè nimis in hygiene laudatum, in praxi nuncupatum?* Parisiis, 1754, in-4. — Astruc (J.). *Quæstio medica. An saccharum alimentum?* Parisiis, 1759, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de saccaro.* Francforfurti ad Viadrum, 1761, in-4. — Ruys. *Diss. de sacchari effectibus salubribus et insalubribus in corpus humanum.* Duisburgi, 1775, in-4. — Carminati (B.). Des effets du sucre et du sel marin sur le corps animal, etc. (dans ses *Opuscula therapeutica*, t. I. Paris, 1788). — Lebreton (F.). Sur les propriétés du sucre. Paris, 1789, in-12. — Moseley (B.). Traité sur le sucre. 1799, in-8. — Duval. Emploi du sucre dans les empoisonnemens par quelques oxydes minéraux (Thèse). Paris, 1806, in-4. — Burolleau (S.-L.). Emploi diététique et médical du sucre. Paris, 1815, in-4. — Colin. Sur la fermentation du sucre (*Ann. de chimie et de physique*, XXIX, 128). — Magendie (F.). Mémoire sur les propriétés nutritives des substances qui ne contiennent pas d'azote (le sucre, etc.). Paris, 1817, in-8. — Postel. Considérations sur l'emploi du sucre dans les empoisonnemens par les matières cuivreuses (*Journal de pharmacie*, XVIII, 570; 1832).

SUCRE DE LAIT (*Saccharum lactis*), Sel de lait. Substance en tables assez épaisses, dures, cristallines, demi-transparentes, incolores, inodores, d'une saveur douce, légèrement sucrée, comme l'indique son nom, mais fade et terreuse, exclusivement propre au lait des divers animaux, et que tout porte à considérer comme formée dans l'acte même de la sécrétion de ce fluide. Par ses propriétés soit physiques soit chimiques, cette matière, qui appartient à notre ordre des *Saccharoïtes*, semble tenir le milieu entre le sucre et la gomme. Suffisamment purifiée, elle ne contient pas d'azote, d'après les analyses de Th. de Saussure, Berzelius, W. Prout; elle se dissout dans 12 fois son poids d'eau froide, et 4 fois son poids d'eau bouillante, est insoluble dans l'alcool, ne s'altère point à l'air, n'est pas susceptible de subir la fermentation vineuse, se fond, se boursoufle et se transforme en une sorte de matière gommeuse par l'action du feu, décompose l'acétate de cuivre à la manière du sucre (Vogel, *Journ. de pharm.*, juin, 1815); enfin, traitée par l'acide nitrique, elle donne de l'acide mucique, et, par l'acide sulfurique ou muriatique affaibli, du sucre de raisin (Vogel, *Ann. de chimie*, LXXXII, 156).

Sa proportion, comme celle des autres principes constituans du lait, varie dans les diverses espèces de Mammifères, et aussi, dans la même espèce, suivant une foule de circonstances indiquées ailleurs (voy. *Lait*, IV, 22). En général, il abonde plus dans le lait de femme et dans celui d'ânesse, que dans ceux de vache, de jument, de chèvre, etc. D'après M. Berzelius, mille parties de lait écrémé en fournissent 35, et mille parties de crème donnent 44 de sucre de lait et de matières salines. C'est dans les montagnes de la Suisse qu'est préparé tout le sucre de lait du commerce. On l'extrait par l'évaporation du sérum, que donne en si grande quantité dans ce pays la préparation des fromages. Là, il présente plusieurs variétés décrites par M. Lichenstein, mais qui nous sont inconnues, parce qu'elles ne

tiennent qu'au degré de pureté de cette substance, laquelle ne nous parvient jamais que purifiée par des dissolutions dans l'eau et des cristallisations répétées, qui, d'après Vauquelin, sont nécessaires pour en séparer une matière animale.

Les usages du sucre de lait sont bornés et de peu d'importance. Il est quelquefois employé pour falsifier le sucre ou les cassonades, fraude que son insolubilité dans l'alcool à 33° fait aisément reconnaître, et dont M. Tissier a fait voir qu'on peut aussi constater l'existence au moyen d'une solution saturée de sucre de lait lui-même (*Bull. de pharm.*, IV, 402). Cadet avait proposé d'en faire la base d'un *petit-lait artificiel extemporané*, ou *petit-lait en poudre* (voy. VI, 331). L. Test paraît l'avoir le premier recommandé dans les cas d'aigreur de l'estomac, d'ulcères internes et même dans la phthisie pulmonaire. Il a été vanté par d'autres comme le remède certain de la goutte (*Essais et obs. de méd. d'Édimb.*, trad. de Demours, Amst., 1741, t. I, p. 307). Nous l'avons vu donner aussi, mais sans aucun avantage, dans un cas d'atrophie mésentérique. Il passe pour adoucissant, analeptique, et fait partie d'une *poudre* et d'une *tisane pectorales* de la Pharmacopée universelle (I, 700). Quelquefois on l'ajoute au petit-lait, ou on le fait entrer dans diverses préparations pulvérulentes où il ne figure guère que comme poudre inerte (voy. *Journ. général de méd.*, CXI, 347). Hahnemann l'a choisi comme excipient des médicamens homœopathiques, parce qu'il le croit, ainsi que l'alcool, éminemment neutre. Cette substance, omise avec raison dans le Codex français, est aujourd'hui presque entièrement abandonnée, et se trouve en quelque sorte reléguée dans la pratique de certains médecins, peu dignes de ce titre, qui, trompeurs ou crédules, attribuent à tel ou tel pharmacien de la capitale la possession exclusive du *véritable sucre de lait* dont ils ne cessent d'ailleurs d'exalter les propriétés merveilleuses. Nous avons eu occasion de consulter avec un médecin de cette espèce, et il est superflu d'ajouter que le malade et nous n'avons eu qu'à nous en repentir. Quelques pharmaciens sophistiqueurs en préparent du petit-lait artificiel.

Werloschnigg (J.-B.) *De usu et inventore sacchari lactis* (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. 3, A. 9 et 10. 1701-1705, p. 280) — Test (L.). *Sacchari lactis præparatio et usus* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 3 et 4, p. 69). — Fick (J.-J.). *Diss. de saccharo lactis et magnesia alba.* Ienæ, 1713, in-4. — On peut consulter aussi les observ. chimiques et pratiques du docteur Vulliamoz (anc. *Journ. de méd.*, V, 446); et les mémoires, plus chimiques que médicaux, de H.-M. Rouelle, de C.-W. Schéele (1780), de M. Bouillon-Lagrange (*Ann. de la soc. de méd.* de Montp., XXV, 195), de Vauquelin (*Nouveau Bull. de la soc. philom.*, II, 259), etc.

Sucre de plomb. Synonyme de *Sucre de Saturne*.

Sucre de réglisse. M. Berzélius a fait voir (*Ann. de chimie et de phys. de* Poggendorff, *en allemand*, 1817) que l'acide sulfurique précipite le *sucre de réglisse* de l'infusion de cette racine; ce sucre

peut être ensuite isolé de cette combinaison, et obtenu en masse jaune, transparente, ayant la saveur de la racine de réglisse, soluble dans l'eau et l'alcool, précipitable par tous les acides en combinaisons non acides, douces, solubles dans l'eau bouillante et se prenant en gelée par le refroidissement. Ce sucre se combine aussi aux bases salifiables, forme des composés solubles (excepté avec les oxydes métalliques) parfois neutres. L'*Abrus precatorius*, L., fournit un principe analogue.

Sucre de Saturne. Acétate de plomb cristallisé (V, 381).

Sucré-vert. Nom d'une variété de *Poire*.

SUCRES. On donne ce nom en pharmacie à du sucre cuit à la plume et parfois aromatisé ; tels sont le *sucre rosat*, le *sucre d'orge*, etc. Plusieurs pharmaciens, et en dernier lieu M. Béral, ont proposé d'imprégner le sucre des principes de plusieurs médicamens actifs comme le quinquina, la rhubarbe, etc., dépouillés de leur partie ligneuse au moyen de l'alcool ou de l'éther, pour pouvoir les administrer plus facilement (voy. *Saccharure*, VI, 151). Ce qu'on a nommé *sucres acidules* n'est que du sucre imprégné du suc et de l'arôme du citron ou de l'orange (voy. notre *Rapport, Journ. gén. de méd.*, LXXXI, 23). On a étendu enfin le nom de *sucres* à des gelées végétales rendues solides, telles que celle de *pomme*, etc.

Sucrier, Sucrier de montagne. Noms de l'*hedwigia balsamifera*, Pers. (I, 690), aux Antilles.

Sucrin. Nom d'une variété de melon, *Cucumis Melo*, L. (II, 489).

Sucrion. Un des noms de l'*Hordeum distichon*, L. (III, 527).

SUCS. On donne ce nom, 1° aux produits que sécrètent spontanément les plantes, ou qui sortent par l'incision de leur écorce, etc.; 2° à ceux qu'on obtient en les brisant et les soumettant à l'action de la presse. Tous sont liquides, au moins au moment de leur origine, mais plusieurs se concrètent par leur exposition à l'air ; 3° aux liquides animaux qu'on appelle plus volontiers *humeurs*.

Parmi les premiers, se trouvent les gommes, les résines, les gommes-résines, les baumes, quelques sucs volatils comme le camphre, etc., les sucs sucrés, tels que la manne, etc.

Les seconds sont les sucs proprement dits, parce qu'ils restent liquides, aqueux, qu'on obtient des parties herbacées des plantes, soit qu'on les emploie dans cet état (voy. *Sucs d'herbes*), soit qu'ils se réduisent en consistance d'extrait, etc., comme l'*Acacia*, le *Kino*, le *Cachou*, etc. Les sucs des fruits qui sont sucrés, acidules, etc., se conservent très-souvent le reste de l'année, par des moyens particuliers ; on en fait des sirops, parfois des liqueurs alcooliques, etc.

Les troisièmes sont le sang, le lait, la lymphe, la bile, etc. Il n'y a guère que l'humeur sécrétée par les parois stomachiques qui ait retenu le nom de *Suc gastrique*. Voy. tous ces mots.

Sucs d'herbes. On donne ce nom aux sucs qu'on obtient en pilant les parties herbacées des plantes, et qu'on soumet ensuite à la presse. Ils contiennent presque tous les principes des végétaux, puisqu'ils sont composés des sucs séreux, propres, etc., qui les renferment en plus grand nombre. Souvent on les filtre au papier, ce qui les fait appeler *sucs dépurés*, et les prive de la fécule, de la chlorophylle, du ligneux, etc. On les clarifie encore à l'aide de la chaleur, des blancs d'œufs, etc. On y ajoute aussi, dans quelques cas, des sirops, des sels, etc. On les coupe avec du petit-lait, de l'eau, etc. Il est rare que l'on donne le suc d'une seule plante; le plus fréquemment on en associe plusieurs ensemble, de vertus analogues; ainsi on a des *sucs anti-scorbutiques*, des *sucs dépuratifs*, des *sucs amers*, etc. On les prescrit depuis le printemps, où on en fait le plus d'usage, jusqu'à l'automne, où on répète parfois leur administration, à la dose de 2 à 6 onces, une ou deux fois par jour, pendant un mois ou six semaines. Les plantes dont on emploie le plus souvent les sucs sont le cresson, le cochléaria, la fumeterre, la chicorée sauvage, la laitue, la bourrache, l'oseille, le pissenlit, le beccabunga, la buglose, la pariétaire, etc., soit à partie égale, soit à des quantités diverses, pour en obtenir le poids du suc qu'on désire. On peut consulter sur la préparation des sucs des végétaux, ou médicinaux, un article de M. Cadet (*Journ. gén. de méd.*, XXVII, 401), et un autre de M. Recluz (*Journ. de chimie méd.*, IV, 65, 236; V, 48).

On faisait, il n'y a pas encore 25 ans, un grand usage des sucs de plantes; à chaque renouvellement de la belle saison, on en prescrivait à un nombre infini de malades, comme fondans, dépuratifs, anti-scorbutiques, contre les obstructions viscérales, les maladies de la peau, la débilité des organes de la digestion, surtout dans les engorgemens du foie, de l'estomac, du mésentère, la tendance à la phthisie, etc. On en retirait fréquemment de bons résultats, et il est fâcheux qu'on ait un peu abandonné ce mode d'administrer les plantes *en substance*, dans toute leur fraîcheur et dans presque toute leur intégrité. Il est infiniment supérieur à celui d'en donner les eaux distillées, l'extrait, les infusions, décoctions, sirops, etc., qu'on en prépare. Il est vrai que les sucs sont parfois un peu désagréables à prendre; mais ce n'est là qu'une raison secondaire contre leur usage; quelquefois aussi ils ont de la peine *à passer*, alors il faut les dépurer, les clarifier, les couper, etc., autrement il faut les prendre non dépurés, parce qu'ils sont doués alors de plus de propriétés.

Cadet (C.-L.). De la conservation des sucs des végétaux (*Journ. gén. de méd.*, XXVII, 401; 1806). — Desvaux. Sucs végétaux propres à empoisonner les flèches (*Journal de botanique*, V, 23). — Recluz (C.). Des sucs des végétaux aqueux en général (*Journ. de chimie médicale*, IV, 65, 132, 181, 209 et 336; 1828; V, 48, etc.).

SUCTOLT. Un des noms du *Tetrodon Hystrix*, L.

SUCUDUS, SUGUDUS. Noms arabes du *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).

SUCY. Voy. *Sussy*.

SUDA-MALAM. Nom malais de la tubéreuse, *Polyanthès Tuberosa*, L. (V, 421).

SUDAR. Un des noms du *Zizyphus OEnoplia*, W.

SUDDAB. Synonyme de rue, *Ruta graveolens*, L. (VI, 140).

SUDDAPA. Nom tellingou de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

SUDER. Nom danois de la tanche, *Cyprinus Tinca*, L.

SUDORIFÈRES, *Sudoriferæ*. Synonyme de *Sudorifiques*.

SUDORIFERUM MAGNUM FABRI. Poudre composée surtout d'oxyde d'étain, qu'Ettmuller recommandait contre l'hystérie.

SUDORIFIQUES, *Sudorifera, diaphoretica*. Médicamens propres à favoriser ou exciter la transpiration cutanée gazeuse ou aqueuse, à *porter à la peau*, suivant l'expression des praticiens. Quelques auteurs ont voulu admettre une différence entre ceux qui augmentent seulement la transpiration, les diaphorétiques, et ceux qui produisent de la sueur, les sudorifiques; mais elle est impossible à établir. Rien ne nous dit, que la balance, si la transpiration insensible est augmentée ou diminuée; nous ne pouvons estimer sa surabondance que lorsqu'elle se résout en eau, car il n'y a que des graduations depuis la plus légère perspiration cutanée jusqu'à la diaphorèse la plus complète. Les sudorifiques sont d'abord diaphorétiques, puis, à mesure que leur action augmente, ils produisent la sueur. Dans l'état naturel, d'après Sanctorius, on rend par la transpiration insensible le double en poids des autres excrétions du corps.

La peau est l'organe sécréteur de la transpiration; dans l'état normal, il y a une proportion voulue entre les quantités de matières gazeuses qu'elle sécrète et les autres humeurs excrétées; si l'équilibre se rompt, et que la transpiration ne soit pas remplacée par une augmentation dans ces dernières, l'état morbide peut en résulter. Il faut donc, pour maintenir cet équilibre, que la peau soit en bon état, soit en modérant son activité trop grande, à l'aide de la diète, des émolliens locaux, des bains froids, de la saignée, etc., soit en l'excitant, ce qui est plus souvent nécessaire, au moyen des frictions, des bains chauds et des boissons stimulantes. Le bon état de la peau est d'autant plus nécessaire que d'un côté le dérangement de ses fonctions est la source d'un grand nombre de nos maladies (on a même attribué à la délicatesse de son organisation, à sa ténuité, etc., la prodigieuse quantité de celles qui assiégent l'homme, comparées à celles des animaux), et que de l'autre les sudorifiques agissent mal, trouvent plus de résistance à l'expulsion des fluides qu'ils poussent, si elle n'est pas nette, débarrassée de souillures, si sa vitalité n'est pas dans un état convenable, etc.

Lorsque la diaphorèse a lieu, que ce soit spontanément ou par un

travail médicateur, comme dans les efforts critiques qui ont lieu à la terminaison de certaines maladies, que ce soit à l'aide de médicamens, etc., il y a des phénomènes de produits qui l'annoncent et l'accompagnent; le visage se colore, semble se bouffir; une chaleur halitueuse et générale se manifeste; le pouls est large, plus fréquent; la peau est d'abord douce, puis molle, puis humide, puis se couvre de gouttelettes de sueur, qui devient enfin universelle. Deux états sont indispensables pour la production de la sueur. Excitation de la peau, plénitude et augmentation dans le mouvement du système circulatoire. Pour qu'elle ait lieu complétement, il faut en outre le concours de quelques circonstances extérieures, comme d'être dans un lieu où la température soit un peu élevée, que le corps soit couvert de vêtemens chauds, etc., et surtout éviter le froid. Elle est entretenue par l'abondance des boissons chaudes, fût-ce même de l'eau pure. Le réseau capillaire de la peau est plus plein, plus développé dans la diaphorèse, et fournit la matière de l'exhalation qui a lieu, ce qui a fait nommer les sudorifiques les *purgatifs du sang*.

On divise les moyens sudorifiques en externes, tels que les frictions, les bains chauds, l'air élevé à une température supérieure à celle du corps, les vapeurs aqueuses, sulfureuses, etc., les vêtemens chauds, les fourrures, etc., dont on use seuls ou pour aider les suivans, surtout si la peau est sèche; et en internes.

Ces derniers sont des plus nombreux. On peut dire que tout liquide abondant et chaud provoque la sueur; aussi, la plupart des substances que l'on donne comme sudorifiques doivent être prises de cette manière pour qu'elles produisent plus facilement la diaphorèse. Il n'y a guère de médicamens qui, sous forme sèche et sous un petit volume, y parvienne aussi sûrement, à moins qu'ils n'excitent de grands efforts ou un accroissement marqué de la circulation, comme les vomitifs, les narcotiques, etc. Aussi, y a-t-il des auteurs qui prétendent qu'il n'y a de vrais sudorifiques que les liquides abondans, quels qu'ils soient, et qui nient l'action de ceux qui ne sont pas sous cette forme. Ceux-ci nient la vertu sudorifique, s'ils n'en nient pas la puissance.

Les médicamens sudorifiques sont fort disparates, et se trouvent dans presque toutes les classes de l'histoire naturelle; parmi les végétaux, il y en a qui appartiennent aux Malvacées, comme la mauve, la guimauve, etc., d'autres au Labiées, comme la sauge, la mélisse, le chamædrys, etc.; d'autres aux Ombellifères, tels que la coriandre, l'anis, le fenouil, etc.; aux Composées, comme la camomille, la matricaire, etc., aux Myrtacées, aux Laurinées, aux Cypéracées, aux Rutacées, aux Borraginées, aux Caprifoliées, etc., enfin à presque

toutes les familles des plantes. Les produits les plus actifs de ces végétaux ont aussi la même propriété, comme les résines, les gommes-résines. On a quelques agglomérations collectives du nom de sudorifiques : tels sont les *Bois sudorifiques*.

Parmi les animaux, on n'a que des sudorifiques peu nombreux et la plupart insignifians ; effectivement, les bézoards, le sang de bouquetin, la tête de vipère, la corne de cerf, etc., méritent à peine qu'on les mentionne comme ayant été autrefois mis à la tête des diaphorétiques les plus puissans, et comme capables de chasser les venins. Le musc et l'ambre gris le sont plus réellement.

Les minéraux renferment quelques substances regardées comme sudorifiques, tels sont le soufre, l'antimoine, le mercure et leurs préparations.

On doit joindre à cette liste un certain nombre de composés chimiques ou pharmaceutiques, etc., regardés à bon droit comme des sudorifiques : tels sont les éthers, les préparations ammoniacales, les teintures, les eaux spiritueuses, et tous les composés alcooliques, etc. On peut consulter sur les sudorifiques une liste qu'on trouve dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac (XII, 169).

On voit par la nature de ces corps sudorifiques combien ils sont dissemblables entre eux ; aussi, peut-on les diviser en groupes distincts, suivant leur nature ou leur mode d'action ; ainsi, il y en a d'inodores qui sont mucilagineux, émolliens ; d'autres qui sont toniques, comme les amers, etc.; d'autres odorans qui sont excitans, comme les résineux, les substances qui contiennent des principes âcres, volatils, spiritueux, etc. On ne doit donc pas donner indifféremment les sudorifiques, ainsi que le font remarquer Desbois de Rochefort (*Mat. méd.*, I, 405 et 433) et M. le docteur Barbier (*Dict. des sc. méd.*, IX, 178), dans toutes les maladies, ainsi qu'on pourrait le conclure de ce qu'on lit dans les auteurs, dont la plupart ne font pas cette distinction à leur sujet ; distinction essentielle, car ceux qui sont doux, aqueux, atténuent la consistance du sang, relâchent et facilitent la transpiration de sa portion séreuse, tandis que ceux qui sont actifs produisent une excitation prodigieuse, etc.

Les maladies dans lesquelles on conseille l'usage des sudorifiques sont peut-être plus nombreuses encore et plus variées que ces corps eux-mêmes. On peut classer sous deux points de vue différens les affections qu'on veut éloigner ou combattre par leur moyen : ceux qu'on emploie pour prévenir certaines influences morbifiques, et ceux qu'on emploie pour combattre des affections développées.

Ainsi, on prescrit les sudorifiques pour se défendre des maladies contagieuses, comme la peste, la fièvre jaune, le choléra même, etc.

On suppose que la peau excitée rejette sans cesse au dehors et ne pompe rien. Nous doutons qu'on obtienne bien précisément ce que l'on désire par cet emploi ; mais il est conseillé et employé.

On prescrit les sudorifiques dans les maladies dues à des principes contagieux, miasmatiques, répandus dans l'air. Les anciens, qui nous ont transmis la croyance de leur efficacité dans ce cas, se servaient particulièrement de ceux tirés des animaux, surtout des bézoards, de la corne de cerf, du musc, etc.

Le but le plus ordinaire de l'administration des sudorifiques est de combattre les maladies développées, et d'en rejeter le principe ou la cause au dehors, de faire cesser le résultat nuisible de leur intromission et les désordres qu'ils ont produits. C'est pour arriver au même but qu'on emploie les révulsifs (VI, 49), les topiques excitans, vésicans, etc., mais sous une autre forme qu'eux. Il est fréquent d'ailleurs de se servir simultanément de ces deux modes thérapeutiques.

Les sudorifiques s'emploient souvent, surtout dans le peuple, pour faire avorter, à l'aide d'une transpiration copieuse, les maladies naissantes, et avant qu'elles aient, pour ainsi dire, élu domicile. On le fait quelquefois avec succès, souvent aussi avec dommage et en aggravant les symptômes qui eussent eu lieu sans leur intervention ; c'est surtout dans les affections catarrhales bronchiques qu'on se sert du mode d'emploi de ces agens médicinaux.

On prescrit dans les fièvres les sudorifiques doux, mucilagineux, délayans ; ils portent à la peau, et produisent des sueurs qui sont souvent favorables, et jugent plus ou moins *critiquement* ces maladies. Disons que la fièvre est elle-même un sudorifique puissant, qui, dans maintes occasions, provoque des excrétions copieuses de liquides à travers la peau, sans l'assistance des boissons : les paroxysmes des fièvres aiguës, la terminaison des accès des intermittentes, etc., sont, comme on sait, accompagnés le plus ordinairement de sueurs abondantes.

Les inflammations ne nécessitent point précisément l'usage des sudorifiques ; pourtant à leur début on les emploie parfois, comme nous venons de le dire, pour les faire éclipser ; on les donne aussi vers leur dernière période, où ils ne sont pas sans efficacité, ainsi qu'on le voit dans la diaphorèse que la puissance médicatrice amène parfois à cette époque de ces maladies. La plupart des phlegmasies étant attribuées au refoulement ou à la suppression de la transpiration, il n'est pas étonnant qu'on cherche à la rétablir au moyen des sudorifiques. Dans tous les cas, ce sont les sudorifiques mucilagineux, émolliens, bien chauds, qu'il faut prescrire, et jamais les incendiaires, comme le font les gens du peuple.

Les inflammations musculaires, ou le rhumatisme, est une des affections où on se sert le plus des sudorifiques internes et externes; le chronique en exige également l'emploi, quoique leur efficacité y soit moins prouvée; il faut plutôt dans ce dernier cas se servir des diaphorétiques excitans, tels que ceux qui sont aromatiques ou spiritueux, etc., et des sudorifiques externes de même nature, comme les eaux minérales, etc., parce qu'il est nécessaire d'agir sur la peau, dont il faut augmenter la vitalité, les forces perspiratrices, etc. Nous en dirons autant pour la goutte froide, vague, irrégulière, tandis que l'aiguë doit être assimilée au rhumatisme de cette nature pour son traitement.

Les maladies exanthématiques, autre branche des phlegmasies, exigent parfois à leur début l'emploi des sudorifiques pour favoriser la sortie de l'éruption cutanée; on les prescrit encore, si cette éruption ne marche pas franchement, ou rentre. Il faut qu'ils soient doux dans le premier cas, et actifs dans le second; qu'on les aide même dans ce dernier de l'emploi des topiques irritans, etc. Sydenham a montré leur inconvénient lorsque l'éruption marche bien, surtout dans la petite-vérole.

Les affections lymphatiques, ou acrimonieuses des anciens, sont au nombre de celles où les sudorifiques sont les plus usités; on prescrit dans les hydropisies, par exemple, ceux de nature active, parce que les organes exhalans sont émoussés, comme engourdis, et dans une sorte de léthargie. On cherche à ranimer la peau, à faire reparaître la transpiration et la diaphorèse même.

C'est surtout contre l'une des principales maladies de la lymphe, la syphilis, que l'on a fait l'emploi le plus avantageux des sudorifiques. Il y a des praticiens qui s'en servent dès le début de cette maladie; tous sont d'accord pour les prescrire lorsqu'elle passe à l'état chronique, surtout si elle a résisté au mercure. Beaucoup d'entre eux, dans ce dernier cas, les combattent exclusivement par les sudorifiques, mais rapprochés et très-chargés de principes extractifs, etc. (voyez *Smilax Salsaparilla*, L.). Voyez aussi sur l'usage de ces médicamens dans la syphilis l'article *Sudorifique* de M. Cullerier, entièrement consacré à ce sujet (*Diction. des sc. méd.*, LIII, 154).

Les maladies cutanées lymphatiques, comme teigne, dartres, chancres, etc., sont combattues à l'aide des sudorifiques, d'une manière parfois victorieuse; cependant leur curation échoue souvent contre ces moyens, et même contre la plupart de ceux mis en usage; pourtant les sudorifiques portent leur action directement sur le système malade, et sont en quelque sorte un remède local.

Les névroses sont des affections où on use fort peu des sudorifiques,

à moins qu'on ne les suppose causées par la suppression de la perspiration cutanée, ce qui a lieu pour plusieurs d'entre elles.

On voit par ces indications fort sommaires que les sudorifique sont conseillés dans un grand nombre de maladies, et qu'on a fré quemment recours aux agens de ce nom qui les composent. Le plu souvent on emploie ceux qui sont aqueux, émolliens, doux tandis que ceux qui sont actifs excitans ne sont d'usage que dans u nombre de cas infiniment moindres, et seulement dans les occasion où il faut agir avec force, par suite de l'atonie extrême de la peau o des vaisseaux perspirateurs.

Plusieurs auteurs ont écrit sur l'abus des sudorifiques, qui étai grand effectivement avant Sydenham; ils ont eu surtout en vue ce lui qu'en fait le peuple au commencement des maladies. Leur usag trop prolongé affaiblit, et s'il est porté trop loin, il peut jeter le corp dans une grande débilité; ceux qui sont trop actifs peuvent produir une irritation intérieure qui peut devenir fâcheuse, etc. Comm les sudorifiques augmentent la vivacité de la circulation, il ne fau pas les prescrire lorsque celle-ci est lésée ou déjà très-augmentée comme dans les inflammations très-aiguës, les lésions organiques d cœur, etc. Il ne faut pas les donner non plus lorsqu'une crise s fait par une autre voie, etc., ou s'il y a déjà des sueurs naturelle abondantes, etc. On remédie aux sueurs trop copieuses par la ces sation des boissons, surtout chaudes; par l'exposition graduée à l'ai frais; par l'emploi des astringens, des acides, etc.

Il ne faut pas confondre les sudorifiques avec certains moyens thé rapeutiques qui semblent produire de la sueur. Ainsi, lorsqu'on ap plique à la surface de la peau des tissus qui ne se laissent pas traver ser par la transpiration insensible, celle-ci se résout en eau, laquell reste sur l'épiderme, qu'on en trouve inondé lorsqu'on lève l'ap pareil. Tel est le taffetas gommé, etc., conseillé sur certaines partie dolorifiées, rhumatisées, et qu'on dit soulager par ce moyen. Il es de fait qu'on empêche plutôt la transpiration qu'on ne l'augmente seulement le résultat en est patent, tandis que dans l'état ordinaire i s'évapore dans l'atmosphère. Peut-être pourtant comme bain local ce moyen peut-il avoir quelque avantage.

Rolfink (W.). *De diaphoreticorum usu eximio.* Ienæ, 1650, in-4. — Vater (C.). *Diss. de medica mentis diaphoreticis.* Vittembergæ, 1683, in-4. — Herlin (J.-H.). *Diss. de sudore et sudoriferis* Lipsiæ, 1693, in-4. — Slevogt (J.-H.). *Diss. de sudoriferis.* Resp. J.-N. Allmacher. Ienæ, 1702 in-4. — Eysel (J.-P.) *Diss. de sudoriferis.* Erfodiæ, 1712, in-4. — Lyrer (H.-G.). *Diss. de sudorife rorum usu et abusu.* Lugduni-Batavorum, 1718, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de diaphoreseos usu e abusu.* Resp. Juncker. Halæ, 1722, in-4. — Lischwitz (J.-C.). *De damno ex perversa administration remediorum diaphoreticorum, etc.* Kiloniæ, 1734. — Idem. *De plantis diaphoreticis et sudoriferis, etc* Kiloniæ, 1735, in-4. — Henneus (J.-C.). *De modo agendi medicamentorum diaphoreticorum, etc* Gottingæ, 1738, in-4. — Wolffheimer (M.-B.). *De diaphoreticis medicinæ universalis, etc.* Halæ 1742, in-4. — Buechner (A.-E.). *De medicamentis diaphoreticis, eorumque in corpus humanum agendi*

modo. Resp. W.-G. Hesse. Erfodiæ, 1743, in-4. — Idem. *De incongruo diaphoreticorum usu*, *etc*. Halæ, 1752, in-4. — Kannegiesser (T.-H.). *Diss. de sudoriferorum abusu*. Kiloniæ, 1744, in-4. — Juch (G.-P.). *De diaphoreticorum modo agendi in corpus humanum*, *etc*. Erfodiæ, 1746, in-4. — Levy (P.-A.). *De damnis ex abusu diaphoreticorum in febribus oriundis*. Halæ, 1749, in-4. — Reusch (J.). *De modo agendi medicamentorum diaphoreticorum et sudoriferorum*. Marburgi, 1752, in-4. — Krauss (J.-C.-A.). *De abusu diaphoreticorum*, *sudoriferorum et bezoardicorum*. Præses J.-C. Stock. Ienæ, 1755, in 4. — Renfeld (C.-F.). *De modo agendi medicamentorum diaphoreticorum*, *etc*. Resp. Heinzey. Gryphiswaldiæ, 1764, in-4. — Murray. *De diaphoreticorum usu*, *etc*. Gottingæ, 1780, in-4. — Wedekind (G.-C.-T.). *De diaphoreticorum usu*, *etc*. Gottingæ, 1780, in-4. — Zink. *Dissert. de sudore et sudoriferis*. Friburgi, 1781, in-4. — Varnier. Sur l'usage des diaphorétiques dans les maladies inflammatoires de la poitrine (anc. *Journ. de méd.*, VII, 265). — Pedell (H.-G.). *De diaphoretica methodo*. Halæ, 1797, in-8. — Gleize. *Diss. de diaphoreticis* (*Thèse de Montpellier*, tom. V, des dissert. latines). — Sandras. Note sur quelques sudorifiques (*Journal des hôpitaux*).

SUDULUNU. Nom cyngalais de l'ail, *Allium sativum*, L.

SUDUN. Un des noms tamouls du *Camphre*.

SUE-HVAL. Nom norwégien du *Cachalot macrocéphale*.

SUELDA. Nom américain d'une poudre qu'on prend pour souder les os fracturés (*Journ. de pharm.*, XIX, 249).

SUENDADI-PULLU. Nom malabare du *Melilotus indica*, L. (IV, 293).

SUESS FARBEN. Un des noms allemands du *Polypodium vulgare*, L. (V, 443).

SUESSE MANDELU. Nom allemand de l'*Amande douce*.

SUESSER ASAND. Un des noms allemands du *Benjoin*.

SUESSHOLZ. Un des noms allemands du *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

SUETE. Village de France, à 3 lieues de Dureial et 5 d'Angers, où Carrière (*Cat.*, etc., 467) indique une source minérale.

SUFFAEJR. Nom égyptien du *Cassia Sophera*, L. (II, 130).

SUFFIDAH. Nom dukhanais et persan du *Sous-Proto-Carbonate de Plomb* (V, 378).

SUFFIELD (Eaux min. du comté de). Voy. *Connecticut* (I, 392).

SUFFIMENTUM. Nom latin des parfums. Voy. *Odeurs* (V, 5).

SUFFITUS CHLORINI, S. OXYMURIATICUS. Voy. *Chlore* (II, 239).

SUFFULENO. Un des noms italiens du bouvreuil, *Loxia Pyrrhula*, L.

SUG-UNGGOR. Nom tamoul de l'*Atropa Belladona*, L. (I, 489).

SUGANDHA. Nom sanscrit du grand *Galanga*. Voy. *Maranta* (IV, 234).

— MARICHU. Nom sanscrit des cubèbes, *Piper Cubeba*, L. (V, 330).

SUGAR. Un des noms anglais du *Sucre*.

— OF LEAD. Nom anglais de l'*Acétate de Plomb* cristallisé (V, 381).

SUGBENUJ. Nom arabe et dunkhanais du *Sagapenum*.

SUGITIVA. Remèdes propres à dissiper les sérosités des hydropiques.

SUGNA DI MAJATE. Nom italien de la *Graisse de Porc*.

SUGOR. Nom de la marmotte, *Mus alpinus*, L. (IV, 517), en Sibérie, selon Erxleben.

SUGUNDAPALA. Nom tellingou de la racine du *Periploca indica*, L. (V, 239).

SUIE, *fuligo*, *fuligo ligni*. Matière qui se forme dans les conduits des cheminées par la fumée de nos foyers. Elle est en croûtes fragiles, luisantes, très-noires, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère, empyreumatique. Composée principalement de charbon, d'huile empyreumatique et d'acide acétique, elle contient quelquefois de l'hydro-chlorate d'ammoniaque et d'autres sels : quelques chimistes la regardent comme de l'ulminate d'ammoniaque. Celle de charbon de terre n'en diffère pas notablement (*Bibl. brit.*, agric., juin 1814). Cette substance figurait jadis dans la matière médicale comme détersive, anti-fébrile, anti-épileptique, et se trouve encore dans beaucoup de Pharmacopées ou de Formulaires, comme fondante, anti-

vermineuse, etc.; on en retirait par distillation, seule ou mêlée à de l'eau-de-vie, un *esprit* employé par gouttes dans les affections nerveuses, l'hystérie surtout. Elle entre, ainsi que sa teinture, dans des pilules fondantes, une pommade pour les dartres et la teigne, le spécifique de Wepfer contre le rachitisme et l'atrophie mésentérique, inscrits dans la Pharmacopée de M. Jourdan (II, 580). Elle fait partie de la *poudre purgative d'Ailhaud*, mélange de résine, de scammonée et de suie, proposé comme une panacée. Aux États-Unis, d'après Chapmann, on emploie son infusion contre les coliques flatulentes et la dyspepsie (*Bull. des sc. méd.* de Féruss., juillet 1827, p. 303). A l'intérieur la suie était administrée, en pilules, à la dose de 6 à 24 grains et plus; pour l'usage extérieur on l'incorpore avec 3 ou 4 fois son poids d'axonge, avec des blancs d'œufs, etc. Notre ami M. le docteur Blaud, médecin à Beaucaire, propose comme succédané de la créosote, dans le traitement des dartres, de la teigne, des ulcères cancéreux, etc., la décoction de deux poignées de suie par livre d'eau, et une pommade formée de parties égales de suie et d'axonge; plusieurs faits viennent de lui en démontrer l'efficacité (lettre du 18 avril 1834).

Hellwig (C. de). *Diss. de fuligine.* Gripwald, 1713, in-4.

Suie mercurielle. Nom alchimique du *Sel ammoniac* (I, 245).

Suif. Graisse solide de divers animaux, et surtout du mouton (V, 131).

— (arbre à). Un des noms du *Croton Sebiferum*, L. (II, 476).

Suif minéral. Espèce d'huile bitumineuse, blanche et concrète, trouvée dans les lacs de la Suède. Inusitée.

Suiker. Nom hollandais du *Sucre*.

Suillus. Champignon de porc, *porcini* en italien; on donne ce nom à une section du genre *Boletus* (I, 632) ayant les tubes du chapeau adhérant entre eux, mais se séparant de celui-ci. On ne doit faire aucun usage de ceux dont le pédicule est grêle ou le chapeau mince, de ceux qui ne croissent pas sur la terre, et surtout de ceux qui changent de couleur en les cassant. Cependant le *Boletus fre*, Bellardi (qui veut dire *franc* en Piémont), se mange dans ce pays; mais cet auteur rapporte que son usage est suspect. Les *Suillus* mangeables se nomment en général *cèpes*, *gyroles*, *potirons*, en italien *capitelli*. On doit avoir soin de ne pas s'en nourrir lorsqu'ils sont trop vieux, et d'en enlever le foin.

Scopoli et Batsch considèrent tous les cèpes comme une seule espèce; Micheli, au contraire, en compte 13; Bulliard n'en admet que cinq: 1° le *B. edulis*, Bull., très-commun dans toute la France, et connu sous le nom de *Bruquet*, *Cèpe*, *Cèpe franc*, *Gyrole*, *Giroule*, *Issalou*, *Tête rousse*, etc.; 2° le *B. æreus*, Bull., qui est moins commun que le précédent; il porte les noms vulgaires de *Cèpe noir*,

Cèpe franc à tête noire Champignon noir, ; on doit probablement lui rapporter comme variété le *Cravetta* du Piémont, et celui qui est connu dans les landes de Gascogne sous le nom de *Saxh* ou cèpe ; 3° le *B. Chrysanteron*, Bull., qui est sain dans sa jeunesse, mais qui à un âge avancé change un peu de couleur et paraît dangereux ; le *B. fre*, ou franc, des Piémontais, en paraît une variété ; 4° les *B. scaber* et *B. aurantiacus*, Bull., confondus, dans la plupart des provinces de France, sous le nom de *roussile* ou *gyrole rouge*, et en Toscane sous celui de *leccino*. Quelques autres espèces, dans ce dernier pays, appartiennent à ce groupe (De Candolle, *Essai*, etc., 330).

SUINT, *OEsypus*. Matière grasse de la laine des *Brebis*. (Voy. V, 129).

SUISSE. Nom bourguignon de la salamandre terrestre, *Lacerta Salamandra* (IV, 8).

SUISSE. Ce pays, quoique le plus élevé et le plus montagneux de l'Europe, n'est pas fort riche en eaux minérales. Les bains les plus fréquentés sont ceux de Saint-Moritz, dans les Grisons, de Bade et de Schintznach, dans le canton d'Argovie, de Gurnighel et de Bloumenstein (canton de Berne), de Louesche (Leuk) en Valais, de Pfeffers, dans le canton de St-Gall, et d'Evian près de Genève. Le docteur Lutz (*Archiv der Gasummte naturlehre*, XVIII, 345) en distingue 7 classes : les bains froids (Kaltbad dans l'Unterwald) ; les eaux chaudes (Louesche, Bade, Pfeffers et Weissemburg) ; les eaux chaudes sulfureuses (Schintznach et Iferten); les eaux froides sulfureuses (Gurnighel et Lessigen) ; les eaux acidules (Grisons); les eaux ferrugineuses acidules (Blumenstein, Engistein et Worben), etc.

Carte des sources min. de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique. Weimar, 1830, 1 feuille. — Stucker (C.). Mém. sur les sources min. en général, et Résumé de l'hist. de 880 des eaux min. ou salines les mieux connues en Allemagne, en Suisse, et dans quelques pays limitrophes, avec un tableau analytique de 250 analyses chimiques (en allemand). Cologne, 1831, in-4, avec une carte géol. des sources min. de l'Allemagne (voyez dans le *Bull. des sc. nat.* de Férus., XXVI, 114, l'analyse de ces deux ouvrages). — Les bains les plus fréquentés de la Suisse. Paris, 1830, 2 vol. in-18.

SUJO (royaume de Naples, dans la campagne de *Felice*). On y trouve 3 sources : la première, appelée *Eau du moulin Salomon*, est très-abondante, excessivement chargée de gaz acide carbonique, ne contient point de sel en quantité notable, et a une forte saveur aigre. Elle est usitée des habitans du pays, sujets aux obstructions suite de fièvres tierces, selon S.-M. Ronchi, cité à l'article *Naples*. La deuxième est hydrosulfureuse, renferme en outre de l'acide carbonique et des carbonates de chaux et de magnésie. Elle est employée contre les dartres. La troisième, l'*eau de l'aspic*, est alcaline et thermale. Elle contient des sulfates d'alumine et de fer.

SUKANDAKA. Un des noms persans de l'ognon, *Allium Cepa*, L.

SUKHIR. Nom arabe du *Sucre*.

SUKKARU-PILLU. Nom tamoul du *Nard indien*.

SUKKER. Nom danois du *Sucre*.

SUKKIANG. Nom chinois du *Bois d'Alvès*.

SUKKU. Un des noms tamouls de l'*Amomum Zingiber*, L.
SUKKUNAROO PILLOO. Nom tamoul de l'*Andropogon Nardus*, L.
SUKMOONIA, SUKMUNIA. Noms arabe et dukhanais de la *Scammonée*.
SUKOTRIN ALOE. Un des noms allemands de l'*Aloès Socotrin*.
SUL. Un des noms islandais de l'ammodyte, *Ammodytes Tobianus*, L.
— ALIKANTSKA LAUHOWA. Nom bohème du *Salsola Soda*, L.
SULASSI-PUTI. Nom du basilic, *Ocymum Basilicum*, L. (V, 4), à Java.
SULFATE ACIDE D'ALUMINE. C'est l'*Alun de plume* (I, 210).
— — — et D'AMMONIAQUE. Une des espèces d'*Alun du commerce* (I, 206).
— — — et DE POTASSE. C'est l'*Alun ordinaire* (I, 206).
— — — et DE POTASSE CALCINÉ. *Alun calciné* (I, 209).
— — DE CUIVRE (II, 508).
— — DE POTASSE (V, 484).
— — DE QUININE (V, 601).
— D'ALUMINE et DE POTASSE ACIDE. Voyez *Sulfate acide d'alumine et de potasse*.
— D'AMMONIAQUE (I, 249).
— D'ANTIMOINE (I, 350).
— DE BARITE ou DE BARIUM PROTOXYDÉ (I, 552).
— DE CADMIUM (II, 9).
— DE CHAUX ou DE CALCIUM PROTOXYDÉ (II, 28).
— DE CINCHONINE (II, 288, et V, 600).
— OF COPPER. Nom anglais du *Sulfate de Cuivre* (II, 508).
— DE CUIVRE ACIDE (II, 508).
— — ALUMINEUX. Nom impropre de la *Pierre divine* (II, 509).
— — et D'AMMONIAQUE, ou SULFATE DE CUIVRE AMMONIACAL (II, 512).
— DE FER, VITRIOL VERT (III, 234).
— D'INDIGO LIQUIDE. Solution d'indigo dans l'acide sulfurique (VI, 463).
— DE MAGNÉSIE, ou DE MAGNÉSIUM PROTOXYDÉ (IV, 188).
— DE MERCURE (IV, 365).
— — OXYDULÉ. C'est le *Sous-Sulfate de Mercure* (IV, 366).
— DE MORPHINE (IV, 467).
— DE PLOMB (V, 380).
— DE POTASSE ou DE POTASSIUM PROTOXYDÉ (V, 485).
— — et D'AMMONIAQUE (V, 485).
— — FERRUGINEUX ACIDE. C'est le *Sel martial* de Lagrésie (III, 235).
— — et DE MAGNÉSIE (V, 486).
— DE QUININE (V, 601).
— DE SOUDE ou DE SODIUM PROTOXYDÉ (VI, 403).
— — ACIDE ou ACIDULE. *Sur-sulfate de soude* (VI, 403).
— — et DE MAGNÉSIE. *Sulfate de Magnésie de Modène* (IV, 188).
— DE STRYCHNINE (VI, 546).
— DE ZINC. Voy. à l'art. *Zinc*.

SULFATES. Corps résultant de l'union de l'acide sulfurique avec les diverses bases salifiables. Voyez la synonymie précédente, et pour chaque sulfate en particulier le nom du métal ou de l'alcali végétal qui en est la base.

SULFITE DE POTASSE (V, 486).
— — SULFURÉ (V, 486).
— — et DE MERCURE SULFURÉ (Van Mons). C'est l'*Hypo-Sulfite de Mercure et de Potasse* (IV, 366).
— DE SOUDE. Voy. à la fin de l'art. *Soufre* (VI, 484).
— — SULFURÉ. C'est l'*Hypo-Sulfite de Soude* (VI, 483)

SULFITES. Sels résultant de l'union de l'acide sulfureux avec les

diverses bases. Voyez la synonymie précédente, à l'article *Soufre* (VI, 484).

Sulfites sulfurés. Sels formés par la combinaison de l'acide hyposulfureux et des bases. On les nomme aujourd'hui *Hypo-Sulfites*. Voyez à l'article *Soufre* (VI, 483).

Sulfo-cyanate de potasse. Voy. *Cyanogène* (II, 532).
— cyanique (acide). Voy. II, 532.
— cyanure de calcium. Voy. l'art. *Sulfo-Sinapisine*.
— sinapique (acide). Voy. I, 44, et surtout *Sulfo-Sinapisine*.

SULFO-SINAPISINE. C'est le nom que donnent aujourd'hui MM. Henry fils et Garot (*Journ. de pharm.*, XVII, 1) au principe qu'ils avaient appelé *acide sulfo-sinapique* (voy. I, 44) avant de l'avoir obtenu dans son état de pureté, et que M. Pelouze avait pris pour du sulfo-cyanure de calcium (*Journ. de pharm.*, XVII, 71 et 73): il existe dans les semences de moutarde blanche et noire (*ibid.*, 299) et dans celles de tourette (*Turritis glabra*, L.). La sulfo-sinapisine pure est blanche, sans odeur, d'une saveur amère qui rappelle celle de la moutarde, plus soluble à chaud qu'à froid dans l'eau et dans l'alcool, donnant ainsi des solutions jaunâtres d'où elle se précipite en cristaux aiguillés ou en choux-fleurs, par refroidissement. Elle est formée de carbone, d'hydrogène, d'azote, de soufre et d'oxygène; aussi l'action du feu, qui la fond d'abord, en dégage-t-elle ensuite des produits très-fétides contenant du carbonate et de l'hydrosulfate d'ammoniaque. Les acides, les alcalis, les sels, la transforment facilement en *acide hydrosulfo-cyanique*, en même temps qu'il se forme de l'huile volatile de moutarde. La sulfo-sinapisine paraît susceptible d'offrir quelque intérêt thérapeutique.

Sulfo-vinates. Sels que M. Serullas considère comme une combinaison d'acide sulfurique, de base, et d'éther ou de ses élémens. MM. J. Dumas et P. Boullay établissent dans leur Mémoire sur les éthers composés (*Journ. de pharm.*, XIV, 112), que plusieurs acides paraissent capables de former, avec l'hydrogène bi-carboné, des bi-sels correspondans à l'acide sulfo-vinique (I, 44). Ces sels unis aux bases donnent des sels doubles analogues aux sulfo-vinates.

Sulfur. Voy. *Sulphur*.
Sulfure, *Sulphuretum*. Voy. *Sulfures* (VI, 470).
— alcalin. On nommait ainsi les *sulfures* de *Potasse*, de *Soude* et d'*Ammoniaque* (VI, 470).
— d'ammoniaque. Un des synonymes impropres d'*Hydro-Sulfate sulfuré d'ammoniaque* (VI, 481).
— — hydrogéné. *Idem*.
— d'antimoine (I, 343).
— — brun. Un des noms du *Kermès minéral* (I, 347).
— — et de chaux (Voy. I, 349).
— — doré (I, 348).

SULFURE D'ANTIMOINE HYDRATÉ. Nom donné au *Kermès minéral* par Berzélius (I, 347).
— — — AVEC EXCÈS DE SOUFRE. *Soufre doré d'Antimoine* dans Berzélius (I, 348).
— — NATIF ou NOIR (I, 343).
— — et DE POTASSE. C'est le *Foie d'Antimoine* (I, 346).
— — PRÉCIPITÉ. *Kermès minéral* (I, 347).
— — STIBIÉ ROUGE. Autre nom du *Kermès minéral* (I, 347).
— — TARTARISÉ. Synonyme de *Kermès minéral* (I, 347).
— D'ARSENIC (I, 432).
— — JAUNE. *Orpiment* (I, 434).
— — ROUGE. *Réalgar* (I, 434).
— DE CHAUX ou DE CALCIUM PROTOXYDÉ. Voy. à l'art. *Soufre* (VI, 472).
— — ANTIMONIÉ. Voy. *Sulfure d'antimoine et de chaux.*
— — et D'ARSENIC (I, 432).
— — LIQUIDE. Voy. à l'art. *Soufre* (VI, 473).
— — STIBIÉ. Synonyme de *Sulfure d'antimoine et de chaux.*
— DE CUIVRE (II, 513).
— D'ÉTAIN (DEUTO). C'est l'*Or musif* (III, 159).
— DE FER. Pyrite martiale (III, 236).
— — POTASSÉ (III, 236).
— D'IODE ou IODURE DE SOUFRE (VI, 471).
— HYDROGÉNÉ DE SOUS-OXYDE D'ANTIMOINE. Un des synonymes de *Kermès minéral* (I, 347).
— — DE POTASSE, DE SOUDE, etc. Noms donnés jadis aux *Sulfures de Potasse, de Soude,* etc., dissous dans l'eau.
— DE MAGNÉSIE (VI, 474).
— DE MERCURE (IV, 342).
— — et D'ANTIMOINE. Nom impropre de l'*Ethiops de Malouin* (IV, 343).
— — NOIR (IV, 342).
— — OXYDULÉ. Une des variétés du *Sulfure noir de mercure artificiel.*
— — ROUGE (IV, 342).
— — TRITURÉ. C'est l'*Ethiops minéral* obtenu par trituration (IV, 342).
— MÉTALLIQUE. Voy. VI, 470.
— D'OXYDE. Prétendue combinaison de *Soufre et d'Oxyde* (VI, 471).
— DE PLOMB (V, 376).
— DE POTASSE ou DE POTASSIUM PROTOXYDÉ. C'est un *Sulfure de potassium sulfaté* (VI, 475).
— — MARTIAL. Voy. à l'art. *Soufre* (VI, 477).
— — LIQUIDE. Nom donné à la solution de *Sulfure de Potasse*, et aussi au *Sulfure de potassium liquide hypo-sulfité* (VI, 475).
— — SIMPLE. Nom donné par Van Mons au *Sulfure de Potasse* préparé avec 1 3/4 de soufre et 5 1/2 de potasse fondue.
— DE POTASSIUM SULFATÉ. C'est le *Foie de Soufre*, communément nommé *Sulfure de Potasse* (VI, 475).
— DE SOUDE ou DE SODIUM PROTOXYDÉ (VI, 480).
— — LIQUIDE. Solution de *Sulfure de Soude* et aussi *Sulfure de Sodium liquide hypo-sulfité* (VI, 480).
— TERREUX (VI, 470).
— DE ZINC. Voy. *Zinc.*

SULFURES. Produits de l'union du *Soufre* avec les corps simples. Voy. VI, 470.

SULFURES HYDROGÉNÉS ou HYDROSULFATES SULFURÉS (Voy. VI, 481).

SULFUREUX, SULFUREUSE. Ces adjectifs, souvent pris dans des ac-

ceptions fort différentes, sont fréquemment la source d'équivoques et d'erreurs de synonymie en médecine. Ainsi sous les noms de *gaz sulfureux*, de *vapeurs sulfureuses*, on désigne parfois le *soufre* lui-même *volatilisé* par la chaleur, et plus ordinairement, quoique d'une manière impropre, des émanations d'*acide hydrosulfurique*, ou de *gaz acide sulfureux*. Les eaux dites *sulfureuses*, *hydrosulfureuses*, sont minéralisées tantôt par l'*acide hydrosulfurique*, tantôt et plus souvent par des *hydrosulfates*, ou, quand elles sont factices, des *hydrosulfates sulfurés*. Enfin les noms de *médicamens sulfureux*, de *préparations sulfureuses*, ou de *sulfureux* pris substantivement, sont, en général, appliqués à tous les corps médicamenteux dont le principe d'action paraît être le soufre qu'ils contiennent.

SULFUREUX (Acide). Voy. *Acide sulfureux* (VI, 455).

SULFURIQUE (Acide). Voy. *Acide sulfurique* (VI, 458).

SULFURIQUES. Nom donné par MM. Henry et Guibourt à un ordre de médicamens chimiques dont le *soufre* est la base. Voyez ce mot (VI, 445).

SULIAC (St-). Bourg de France, à 2 lieues de St-Malo, près duquel, au bord de la mer, est une source froide, un peu gazeuse, signalée par Chifoliau, qui en a traité dans son *Essai analytique des eaux min. de Dinan*, etc. (St-Malo, 1782, in-12), comme utile dans le rachitis, le carreau, les crudités acides de l'estomac, etc. 10 pots de cette eau lui ont fourni 2 gros 12 grains de principes fixes, savoir : terre absorbante, 32 grains; sélénite, 28; fer, 12; sel marin à base de natrum et d'argile, 1 gros, etc. (Carrère, *Cat.*, 187).

SULJUMI. Nom arabe de la rave, *Brassica Rapa*, L. (I, 665).

SULPHAS ALUMINÆ, AMMONIACÆ, ARGENTI, BARITÆ, CALCIS, etc. Voy. à *Sulfate* les synonymes français correspondans.

— CADMII. *Sulfate de Cadmium* (II, 9).

— KALICO-ALUMINICUM. *Alun* ordinaire (I, 206).

— NATRICUM. Synonyme de *Sulfate de Soude* (VI, 403).

— OXYDULI FERRI. C'est le *Proto-Sulfate de fer* (III, 234).

— POTASSÆ CUM SULPHURE. Nom impropre donné à un *Sulfate de Potasse* impur dans la pharmacopée d'Edimbourg (V, 485).

SULPHUR et SULFUR. Synonymes latins de *Soufre* (voy. ce mot), quelquefois aussi de *Sulfure*. Voy. *Sulphuretum*.

— AMMONIACI, ANTIMONII, etc. Voy. *Sulfure d'Ammoniaque, d'Antimoine*, etc., ou *Soufre d'Ammoniaque, d'Antimoine*, etc.

— ANTIMONII AURATUM. *Hydrosulfate sulfuré d'Antimoine* (I, 348).

— — FIXUM S. PRÆCIPITATUM PER SE. *Kermès minéral* (I, 346).

— DEPURATUM, LOTUM, PRÆCIPITATUM, etc. Voy. *Soufre dépuré, lavé*, etc.

— LYCOPODII. C.-D. Helwich nommait ainsi la *Poudre de Lycopode* (IV, 166).

— OCCIDENTALE. Voy. *Soufre occidental*.

SULPHURETUM et SULFURETUM. Noms latinisés du mot français *Sulfure*. Voy. *Sulfures*.

— AMMONIACÆ *seu* AMMONIÆ, ANTIMONII, ARSENICI, CALCIS, FERRI, etc. Voy. à l'article *Sulfure*, les synonymes français correspondans.

— KALICUM *seu* LIXIVIÆ. Synonymes de *Sulfure de Potasse liquide* (VI, 475).

Sulphuro-prussure hydrogéné de potasse. Synonyme de *Sulfo-Cyanate de Potasse* (II, 532).

Sultanbalik ou poisson de sultan. Nom du rouget, *Mullus barbatus*, L., à Constantinople.

Sultz (Eaux min. de). Voy. *Sultzbad*.

SULTZBACH. Village de la vallée de St-Grégoire, à 3 lieues de Colmar, à cent pas duquel, au pied de la montagne appelée Oberfeldwal sont trois sources froides, connues sous les noms de : *Fontaine vineuse* (acidule), *Fontaine sulfureuse* et *Fontaine du bain*. Leurs principes minéralisateurs, d'après l'analyse déjà ancienne de Guérin (*De fontibus medicatis Alsatiæ*, Argentor., 1769, in-4), paraissent être le gaz acide carbonique, les carbonates et sulfates de soude et de chaux, le muriate de soude, le fer, la silice et un peu de bitume. On les a recommandées, la première surtout, en boisson, à la dose d'une pinte, prise à la source, ou en bains que l'on chauffe, dans les maladies cutanées, le catarrhe pulmonaire chronique, les engorgemens des viscères, les flueurs blanches, la paralysie. Didelot les disait très-utiles dans les maladies des reins et de la vessie (Carrère, *Cat.*, etc., 99).

Mezius (J.-J.). Descr. des fontaines de Sultzbach (en allemand). Fribourg, 1616, in-8 — Schenckius (J.-G.). Descr. des fontaines salutaires de Sultzbach (en allemand). Bâle, 1617, in-8. — Scherb (C.) Notice abrégée des eaux min. de Sultzbach, dans la vallée de Saint-Grégoire en Alsace (en allemand). Colmar, 1683. — Haussmann (C.). *Acidularum Sultzbacensium historia et analysis*. Argent., 1764, in-4.

SULTZBAD ou SULTZ. Village à 5 lieues o.-n.-o. de Strasbourg, près duquel, dans une prairie, est une source froide en été, tiède en hiver, d'une saveur salée, un peu amère et désagréable, exhalant beaucoup de vapeurs. Guérin (*Diss. de fontibus medicatis Alsatiæ*, Argent., 1769, in-4) y a trouvé du carbonate de soude, du sulfate de chaux, de fer, et un peu de bitume ; mais cette analyse, vu sa date ancienne, mériterait d'être répétée. Weiker l'a recommandée contre les engorgemens des viscères, les coliques néphrétiques, les dérangemens du flux menstruel, en bain, forme sous laquelle cette eau, élevée à une température convenable, est surtout usitée. On la dit efficace dans les maladies cutanées et les douleurs des membres (Carrère, *Cat.*, etc., 110, et *Dict. des sc. méd.*, LIII, 407).

Schurer (J.-J.). *Descriptio balnei Sulzensis*. Argentorati, 1726, in-4.

SULTZMATT ou SULZMATT. Village de France (Haut-Rhin), à deux lieues de Gebwiller et une lieue de Ruffac, dans une vallée agréable, près duquel sont six sources minérales froides, qui sortent du pied de la montagne de Heidenberg, sont reçues dans des réservoirs bien entretenus, et portent les noms de *Fontaines acide, purgative, sulfureuse, de cuivre, d'argent* et *d'or*. Les plus employées sont les 4 premières, et plus particulièrement encore la *Fontaine acide* et la *Fontaine sulfureuse*. La première, d'après l'analyse de Méglin,

contient beaucoup d'acide carbonique (plus abondant encore dans la *source cuivreuse*), du carbonate de soude, du carbonate de chaux, de la silice, et un peu de bitume. Elle est usitée en boisson, seule ou coupée avec du lait (de 2 verres à 1 ou 2 pintes) contre les engorgemens viscéraux, les scrofules, les vers, etc. Schenck l'a trouvée avantageuse dans les fièvres inflammatoires, les fièvres malignes, et chez les hypochondriaques et les hystériques; Beccara, dans les maladies de la peau, des reins et de la matrice. La seconde offre, de plus que la première, un peu de gaz hydrogène sulfuré; on l'emploie en bains, qu'on fait ordinairement chauffer, dans les cas de paralysie, de goutte, de rhumatisme, et contre les ulcères et les dartres. La saison des eaux s'étend de mai à la fin d'octobre (Patissier, *Manuel des eaux min. de la France*, p. 285).

Meglin (J.-A.). Analyse des eaux min. de Sultzmatt en Haute-Alsace. Strasbourg, 1779, in-8 (Guérin avait déjà analysé ces eaux et en avait fait l'histoire dans son traité *De fontibus medicatis Alsatiæ*. Argentorati, 1769, in-8. Voy. le paragr. VII).

SULZBACH, dans le grand-duché de Bade. Voy. la bibliographie de l'article *Renchtal* (VI, 34).

SULZERBRUNNEN (eaux min. de). Source sulfureuse de la Haute-Bavière. Elle jaillit du pied de la montagne nommée Peissenberg, à 2 lieues de Weilhem. Employée en boisson et en bains par les habitans du pays, elle contient de l'hydrogène sulfuré et de l'acide carbonique, joints à des carbonates de chaux et de soude, des sulfates de chaux et de magnésie, du muriate de soude, de l'oxyde de fer et de la silice (*Dict. des sc. méd.*, LIII, 408).

Carl (I.-A.). *Von Zulzer-brunnen in Ober-Baiern* (*Abhandl. der Baier. akad.* B. 2. Th. 2. S. 232).

SULZMATT. Voy. *Sultzmatt.*

SUM. Nom arabe de l'ail, *Allium sativum*, L.

— Nom égyptien du *Vitex Agnus castus*, L.

— Nom polonais du glanis, *Silurus Glanis*, L. (VI, 345).

SUMAC. Un des noms du genre *Rhus*, et surtout du *R. Coriaria*, L.

SUMACH. Nom iolof de la *Comme* au Sénégal.

— , SUMACK. Noms allemand et hollandais du *Rhus Coriaria*, L.

SUMAGRO. Nom portugais du *Rhus Coriaria*, L.

SUMAK. Nom persan du *Rhus Coriaria*, L.

SUMATRA. Cette île de l'Océan indien offre plusieurs sources très-chaudes et très-chargées de principes minéralisateurs, qui, dit-on, se rapprochent beaucoup de celles d'Harrowgate (III, 455). On y trouve surtout quelques fontaines bitumineuses où l'huile de pétrole est en abondance, et dont les habitans enduisent leurs jambes pour se garantir des insectes (Alibert, *Précis*, etc., 561).

SUMIS, SUMIZI. Noms arabes du *Nigella sativa*, L. (IV, 624).

SUMMAN. Nom arabe de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

SUMMUS PROTHEUS. Un des noms anciens du *Sulfure d'Antimoine* (I, 343).

SUMPFGARBE. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.

SUMPFHERZBLUME. Un des noms allemands du *Parnassia palustris*, L.

SUMPFMAERZWURTZ. Un des noms allemands du *Geum rivale*, L.
SUMPFOELSENICH. Un des noms allemands du *Selinum palustre*, L.
SUMPFPARNASSIENGRAS. Un des noms allemands du *Parnassia palustris*, L.
SUMPFPETERSILJE. Un des noms allemands du *Selinum palustre*, L.
SUMPFPORSCH. Un des noms allemands du *Ledum palustre*, L. (IV, 82).
SUMPFSPIERSTAUDE. Un des noms allemands du *Spiræa Ulmaria*, L.
SUMPFWOLFSMILCH. Nom allemand de l'*Euphorbia palustris*, L.
SUMSUM. Nom arabe de la semence du *Sesamum orientale*, L. (VI, 332).
SUMUS. Nom esclavon du glanis, *Silurus Glanis*, L. (VI, 345).
SUN-FISH. Nom anglais de la lune-de-mer, *Tetraodon Mola*, L.
SUN. Un des noms égyptiens du *Vitex Agnus castus*, L.
SUNA. Nom arabe du séné, *Cassia Senna*, L.; suivant d'autres du *Cassia lanceolata*, Forsk. Voy. *Senna*.
— Nom dukhanais et hindou de l'*Or*.
— MUKKI. Nom hindou du séné, *Cassia Senna*, L.
SUNDAL AHMER. Un des noms arabes du *Santal rouge*.
SUNDEL. Nom dukhanais du *Santal blanc*.
— ABIEZ. Nom arabe du *Santal blanc*.
SUNDROOS. Nom arabe de la sandaraque, *Thuya articulata*, Desf.
SUNDUL SUFLEID. Nom persan du *Santal blanc*.
— SURKH. Un des noms persans du *Santal rouge*.
SUNG-ELLEY. Nom tamoul du *Monetia barlerioïdes*, L'Hérit. (IV, 446).
— KAN. Nom chinois d'une espèce de pin, dont la résine empêche le papier de boire.
SUNGBUSRIE. Nom dukhanais du *Zinc*.
SUNTH. Nom arabe du *Mimosa nilotica*, L. (I, 14).
SUNTHI. Un des noms sanscrits de l'*Amomum Zingiber*, L. Voy. *Zingibe*.
SUO-KI. Nom japonais de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L. (I, 576).
SUOBAR, SUOUBAR. Noms arabes du *Pin*.

SUPER-ACETAS, OXALAS, OXYDUM, SULPHAS, TARTRAS. Voy. la synonymie de ces sur-sels ou sur-oxydes à *Acetas*, *Oxalas*, *Oxydum*, *Sulphas* et *Tartras*. Le *Super-murias hydrargyri* est le *deuto-chlorure de mercure* (IV, 352), le *super-carburum ferri* est le *graphite* (II, 100), et le *superstibiis kalica*, le *deutoxyde d'antimoine* (I, 341).

SUPER-SEL, SUR-SEL. Sel avec excès d'acide : tel est le tartrate acide de potasse ou sel d'oseille. Quand la proportion d'acide des sur-sels est double de celle des sels neutres, on les appelle bi-sels ; le sur-tartrate en question est un bi-tartrate. Ces sels peuvent former des sels triples en se combinant avec une base, ce qui les a fait quelquefois considérer comme des acides particuliers.

SUPHIO. Nom égyptien du *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).

SUPPOSITOIRES ou SUPPOSITOIRS, *Suppositoria*, de *supponere*, placer à l'entrée. Médicamens solides, de forme ordinairement conique, que l'on place dans le rectum pour faciliter sa dilatation, purger, resserrer, etc., suivant les substances qui le composent. Leur consistance est toujours presque solide, afin de pouvoir être poussés dans l'anus, dont le sphincter oppose, comme on sait, de la résistance.

Le plus ordinairement, les suppositoires sont faits avec des corps gras, comme le beurre, le lard, le suif, etc. Ceux qu'on trouve le

plus souvent dans les pharmacies sont préparés avec le *beurre de cacao ;* ils joignent la fermeté à la qualité adoucissante et à un arôme agréable. Ceux qu'on emploie le plus fréquemment sont tout uniment faits avec un morceau de chandelle, taillé convenablement; il y a lieu de remarquer que ces derniers corps gras, ne fondent pas, totalement du moins, dans l'intestin, tandis que le beurre a cet avantage et relâche bien mieux; aussi les nourrices le préfèrent-elles pour faciliter la défécation chez les petits enfans. Cet effet est celui qu'on veut obtenir, dans le plus grand nombre des cas, de l'usage des suppositoires, et ils le produisent bien si la constipation tient surtout au resserrement spasmodique de l'anus. Leur emploi demande moins d'apprêt que celui des lavemens, et ils peuvent être placés par les malades eux-mêmes; mais les premiers portent leur action dans tout le gros intestin, tandis que le suppositoire la borne à la partie inférieure du rectum. On conçoit que si on fait entrer dans leur composition des substances toniques, astringentes, excitantes, etc., on pourra combattre l'affaiblissement, le relâchement, la paralysie, etc., de cette partie. On a proposé d'y faire entrer les corps qui agissent trop activement sur l'estomac, et de faire ainsi le rectum le siége des médications. On peut, à la vérité, produire ainsi la plupart des effets qu'on obtient des substances ingérées, et on y a parfois recours; mais ce résultat, outre qu'il est moins sûr, aurait besoin d'être étudié, quoiqu'on sache en gros, qu'il faut une dose plus forte de médicamens pour agir sur le rectum que sur l'estomac. On emploie parfois les suppositoires pour remédier à des affections locales, comme écorchures, inflammation, etc., des parois du rectum. On s'en est servi pour agir sur la matrice, l'urèthre, la vessie, les sacs herniaires, etc., à cause de l'adhérence ou du voisinage du rectum avec ces organes.

On peut dire qu'on néglige trop l'emploi des suppositoires; les anciens s'en servaient plus que nous; Hippocrate en parle en plusieurs endroits de ses ouvrages, et les prescrivait pour lâcher le ventre; il y faisait entrer la coloquinte, le sel marin, etc. (le Clerc, *Hist. de la méd.*, 187, 199). Archigène en composait avec la farine de moutarde contre la paralysie du rectum (Peyrilhe, *Hist. de la chir.*, II, 372). Ils leur imposaient parfois une forme olivaire, d'où le nom de βαλανος, gland, qu'ils leur donnaient. On peut y ajouter le jalap, l'aloès, l'opium, l'extrait de belladone, etc., ce dernier pour combattre les spasmes de l'urèthre, les étranglemens herniaires, faciliter l'accouchement, etc.

SUPPURANTIA. Nom latin des *Suppuratifs.*

SUPPURATIFS, *Suppurantia.* Médicamens propres à faire suppurer les plaies; ce nom est presque synonyme de *maturatifs ;* cependant

il y a entre eux un but différent. Les maturatifs facilitent la formation du pus, avant l'ouverture des tumeurs, des abcès, tandis que les suppuratifs entretiennent ou provoquent sa formation lorsque leur ouverture a eu lieu. Mais les moyens à l'aide desquels on y parvient sont les mêmes, c'est-à-dire les excitans modérés, appliqués topiquement et convenablement, si les bords des solutions de continuité sont pâles, mous, engorgés, etc.; ou les émolliens s'ils sont au contraire irrités, rouges, secs, etc. Voyez *Maturatifs* (IV, 267) pour les substances à employer.

Ludolff (J.). *Diss. de medicamentorum suppurantia modo agendi et usu.* Respond. J.-D. Grau. Erfordiæ, 1763, in-4.

Sur. Nom d'un figuier d'Arabie dont le fruit, de la grosseur d'un œuf de pigeon, est bon à manger, d'après Forskal.

Sur-acétate, carbonate, etc. Voy. *Super-acétate*, *Carbonate*, etc., et *Super-Sel*.
— hydrosulfure de mercure. *Ethiops minéral précipité* (IV, 342).
— medan. Nom calmouque du *Vitis vinifera*, L.
— oxymuriates. Nom donné aux *Chlorates* (II, 238), par quelques chimistes.
— sel. Sel avec excès d'acide. Voy. *Super-Sel* et *Sels*.
Sura. Nom russe du *Soufre* (VI, 445).
— Nom indien du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L. (II, 340).
Suramper. Nom danois de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.
Surasaruni. Nom indou du *Phyllanthus Rhamnoïdes*, Retz (V, 294).
Surb. Nom persan du *Plomb*.
Sureau. *Sambucus nigra*, L. (VI, 190).
— aquatique. Un des noms de l'obier, *Viburnum opulus*, L.
— a grappes. *Sambucus racemosa*, L. (VI, 196).
— herbe. *Sambucus Ebulus*, L.
— de montagne. *Sambucus racemosa*, L.
Surelle. Un des noms de l'*Oxalis Acetosella*, L. (V, 132). On le donne parfois aussi à l'oseille, *Rumex Acetosa*, L. (VI, 133).

Suren. Grand arbre de l'île d'Amboine dont les feuilles et l'écorce, qui sont très-amères, passent pour fébrifuges, d'après Rumphius (*Hort. amb.*, VII, 522). Son bois sert de charpente.

SURGÈRES. Bourg de France à 5 lieues E.-S.-E. de La Rochelle, où Bucholz a indiqué, comme minérales, plusieurs sources, qui forment la boisson usuelle des habitans et ne contiennent, d'après l'analyse qu'en a faite Naudin, que du sulfate de chaux, et une très-petite quantité de muriate de soude (Carrère, *Cat.*, etc., 468).

Surier. Un des noms du chêne liége, *Quercus Suber*, L. (V, 589).
Surighahas. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus*, L. (III, 492), à Ceylan.

SURINAM. Nassy, dans son Essai historique sur cette colonie, parle d'un endroit appelé la *Savane*, où se trouvent deux sources très-froides, que leur couleur rougeâtre signale comme ferrugineuses. Il fait aussi mention d'une autre source acidule très-agréable à boire, quoique pourvue d'une odeur et d'une saveur alcalines. Le médecin Stuyvesant a constaté les propriétés apéritives et diurétiques de cette eau, usitée dans les fortes chaleurs avec du sucre et du vin du Rhin,

qu'elle fait mousser comme l'eau de Spa, et dont les juifs se servent beaucoup dans la convalescence de leurs maladies chroniques (Alibert, *Précis*, etc., 545).

SURINAMINE. Substance alcaline, amère, d'un jaune-pâle, soluble dans l'eau et dans l'alcool, répandant, lorsqu'on la brûle, l'odeur d'amandes amères, sans laisser de résidu : c'est, d'après Huttenschmid (*Diss. inaug*, Heidelbergæ, 1824), un des principes constituans de l'écorce du *Geoffroya surinamensis*, L. (*Bull. des sc. méd.*, de Féruss., de mars 1825, p. 291, et *idem*, partie chimique, mai 1826, p. 365). Voyez I, 288.

SURMEH. Nom hindou et persan de l'*Antimoine*.

SURMONTO. Nom languedocien du *Ligusticum Levisticum*, L. (IV, 113).

SURMULET, SURMULETUS. Noms français et latin du *Mullus Surmuletus*, L. (IV, 509).

SURO. Un des noms arabes du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).

SUROK. Nom de la *Marmotte*, *Mus alpinus*, L., en Sibérie, selon Erxleben.

SURON. Nom du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L. (I, 687), dans quelques provinces.

SUROO. Nom javanais du betel, *Piper Betle*, L. (V, 329).

SURSU. Nom des poules dans le royaume d'Angola. Voy. *Phasianus*.

SURUM. Un des noms arabes de la *Nigella sativa*, L. (IV, 624).

SURYAVARTI. Nom sanscrit du *Croton plicatum*, W. (II, 476).

SUS. Nom arabe de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

— Nom hébreu traduit tantôt par *Grue*, tantôt par *Hirondelle* (*Dict. des sc. nat.*).

SUS, Cochons. Genre linnéen de mammifères pachydermes, à pied en quelque sorte fourchu, qu'on subdivise aujourd'hui en trois. Les espèces qui lui appartiennent sont, outre le *sanglier ordinaire*, souche du *cochon domestique* (*Sus scrofa*, L.), et objet principal de notre article : le *sanglier à masque* (*S. larvatus*, F. Cuvier), ou sanglier de Madagascar, espèce peu connue ainsi que les suivantes ; le *babyroussa* ou cochon-cerf (*S. Babyroussa*, L.) de l'archipel des Indes, dont la chair est alimentaire; l'*Engalla* du cap Vert (*S. africanus*, Gm.), et le cochon du cap de Bonne-Espérance (*S. æthiopicus*, L.) ; enfin le *S. Tajassus*, L., de l'Amérique méridionale, distingué par M. d'Azara en deux espèces, le *pécari* à collier ou patira (*Dicotyles torquatus*, Cuv.) et le *tajassou* (*D. labiatus*, Cuv.), la première dont le dos porte un follicule odorant, la seconde à follicule inodore.

S. Scrofa, L., Sanglier ou cochon sauvage. Ce grand et farouche quadrupède, dont la femelle porte le nom de *laie*, est répandu par toute la terre; il vit en troupes dans les forêts, nuit beaucoup aux champs avoisinans, qu'il fouille pour y chercher les racines dont il se nourrit, et se défend avec vigueur, férocité même, contre les attaques des chasseurs. Sa chair est plus recherchée, plus agréable, de plus facile digestion, quoique forte, compacte et nourrissante, que celle du porc, surtout quand l'animal est jeune, gras et tout-à-fait sauvage ; car c'est un des gibiers des grands parcs ou réserves de chasse ;

celle des petits, nommés *marcassins*, est la plus estimée. Servius Rullus, au rapport de Pline, est le premier qui en ait introduit l'usage à Rome. On en tirait jadis plusieurs remèdes ; sa *graisse* et sa *fiente* servaient aux mêmes usages que celles du cochon domestique ; son *cerveau* a été vanté contre la goutte (J.-A. Huenerwolff, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 7, 1688, p. 151) ; son *pénis* et ses *testicules*, séchés et pulvérisés, passaient, à la dose d'un à deux scrupules, pour efficaces dans les cas d'impuissance ou de stérilité ; ses *dents* (*dentes apri*) servaient à faire des hochets, plus nuisibles qu'utiles pour les enfans en travail de dentition ; réduites en poudre, et suspendues dans une potion (24 à 36 grains), elles étaient dites sudorifiques, absorbantes, etc., et employées contre l'esquinancie, le crachement de sang, la pleurésie : Lémery les faisait entrer dans la poudre contre la pleurésie de sa pharmacopée, etc.

Réduit à l'état de domesticité, le sanglier porte le nom de *verrat*, et de *cochon* ou *porc*, lorsqu'il est châtré ; sa femelle se nomme *truie* ou *coche*, et ses petits, dans le premier âge, *cochons de lait*. Chacun connaît la laideur repoussante de cet animal, la saleté qui le caractérise, la rudesse de son poil, nommé *soie*, le peu de sensibilité de sa peau, ses goûts immondes, sa voracité, qui va souvent jusqu'à lui faire dévorer sa progéniture, et le rend parfois redoutable aux enfans ; mais sa grande fécondité, la facilité avec laquelle on le nourrit, les usages variés de toutes ses parties, le bon goût de sa chair, qui se conserve long-temps, après avoir été salée et même fumée, et dont les juifs et les mahométans seuls refusent de se nourrir, en font un des animaux domestiques les plus précieux, les plus répandus, celui que nos gens de la campagne sont le plus dans l'habitude d'élever ou au moins de nourrir et d'engraisser pour leur propre usage. On connaît plusieurs races du cochon commun, et même quelques variétés bien distinctes, telles que le *cochon turc*, le *cochon de Siam*, répandu dans toutes les îles de la mer du Sud, enfin le *cochon de Guinée*, admis comme espèce par Linné sous le nom de *S. Porcus*. Le gland, la faîne, les racines, les vers, etc., sont ses alimens favoris, qu'il déterre au besoin en sillonnant le sol avec cette partie du groin nommée boutoir ; on connaît son instinct pour les truffes, et le soin avec lequel on les lui enlève dès qu'il a su les découvrir. Communément on le nourrit de légumes, tels que pommes de terre, fèves, choux, etc., de lavures de vaisselle, ou autres débris des cuisines, d'eau de son, etc., dont on le gorge lorsqu'il s'agit de l'engraisser, vers l'âge d'un an, et après qu'il a été soumis à la castration. Il peut acquérir un poids de 3, 4, 500 livres.

Toutes les parties de son corps sont usitées comme aliment. Sa *chair*, blanche, tendre, mais grasse et compacte, très-nourrissante, se mange fraîche (porc frais), ordinairement grillée ou rôtie, et réclame en général de forts assaisonnemens. Elle est toujours lourde, difficile à digérer, et ne convient bien, même en petite quantité, qu'aux individus jeunes, sains, robustes, livrés à de forts travaux, tels que les habitans des campagnes, les ouvriers, etc. : celle du mâle est préférée; celle du cochon de lait est visqueuse, et plus lourde encore à l'estomac. Peu de personnes en font un usage habituel, comme de la viande dite de boucherie. Salée ou fumée, elle est encore plus indigeste, et offre d'ailleurs tous les inconvéniens des salaisons; c'est néanmoins la base d'une foule de mets vendus dans les charcuteries, et un assaisonnement utile dans l'art culinaire. La *hure*, la *langue*, les *oreilles*, les *pieds* du cochon, fort usités aussi, offrent les mêmes inconvéniens. Il en est de même de son *sang*, dont on fait le meilleur boudin; de ses *intestins*, employés, les plus petits à demi hachés pour former des andouilles, les plus gros pour servir d'enveloppe à d'autres préparations de cet animal; de son *foie*, de ses *reins* ou *rognons*, etc. Son *lard*, couche graisseuse, épaisse et compacte, située entre la peau et les muscles, est encore plus réfractaire à l'action des organes digestifs; sa *graisse*, nommée *panne*, amassée autour des reins ou dans l'épiploon, ne sert que d'assaisonnement en guise de beurre, dans l'ouest de la France, etc., ou comme friture, etc. Sa peau, ou couenne, longuement bouillie, est fort délicate comme aliment.

Nous n'avons à parler ici ni des inconvéniens attribués à l'emploi alimentaire du cochon atteint de cette diathèse hydatique qu'on nomme ladrerie (*Bull. de pharm.*, I, 319), ni des accidens graves, des véritables empoisonnemens que produit quelquefois l'usage du boudin fumé, des saucisses gâtées, etc., en Allemagne surtout, d'après les observations récentes de Kerner, Weiss, etc. (Orfila, *Toxic. gén.*, II, 499); encore moins du parti qu'on tire de sa peau pour faire des cribles, de ses soies comme brosses ou pinceaux, etc.; mais ses usages médicinaux, quoique tombés la plupart en désuétude, ne peuvent être ici passés sous silence.

Sa chair servait, suivant Lémery (*Dict.*, 848), à préparer un bouillon, qu'il qualifie d'anti-émétique; le *pudendum* de la truie, pris comme aliment, passait pour spécifique dans les cas les plus rebelles d'écoulement involontaire des urines (*Ephem. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 2, 9, 10; Dec. II, A. 7).

La graisse de porc est encore généralement usitée. Séparée par des lavages répétés, la fusion et la filtration, des membranes, des fibres et

du sang, auxquels elle est associée dans la panne, elle sert d'excipient, sous le nom d'*axonge* ou de *saindoux*, aux cérats, pommades, onguens et emplâtres (voyez ces mots); on l'ajoute souvent aux lavemens, émolliens, adoucissans; on l'applique comme liniment sur les parties douloureuses, les engorgemens ou raideurs d'articulations, et aussi, parmi le vulgaire, sur les gencives des enfans pour faciliter l'éruption des dents, sur la peau pour calmer l'irritation qui accompagne certaines éruptions cutanées chroniques, ou même aiguës, surtout pour prévenir les marques de la variole, usages auxquels le lard a quelquefois été appliqué, non sans inconvénient, dans ce dernier cas, suivant C. Helwich (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, p. 47), et J.-P. Albrecht (*ibid.*, Dec. II, A. 9, 1690, p. 149). Ettmuller l'employait en friction aux pieds, associée au suc d'ail, pour calmer les quintes de toux nocturnes; Borellus (1re *cent. obs.* 76) recommande contre la brûlure l'application de feuilles de laurier enduites de graisse de porc bouillante (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, VI, 241 et 297); enfin J.-A. Huenerwolff et G. Seger ont rapporté, dans les *Mélanges des curieux de la nature*, des exemples singuliers de guérison de fièvre tierce par la simple odeur de l'axonge, ou le seul contact du lard salé entre les orteils (1672, 1694, 1699 et 1700). Ainsi purifiée, la graisse de porc est blanchâtre, solide, grenue, très-fusible, offre une odeur faible mais caractéristique, et une saveur agréable : elle peut dissoudre une petite quantité de soufre et de phosphore, se dissout elle-même assez bien dans l'éther, peu dans l'alcool, divise ou *éteint* le mercure, etc. Braconnot l'a trouvée formée de : élaïne, 62; stéarine, 38; proportions, du reste, qui n'ont rien d'absolu, puisque la consistance de cette graisse varie suivant les conditions dans lesquelles a vécu l'animal, et que les alternatives d'une bonne ou mauvaise nourriture peuvent y faire prédominer tour à tour ou la stéarine ou l'élaïne. Battue à l'air, elle acquiert plus de blancheur encore, mais devient aussi plus sujette à rancir. Le *vieux oing*, ou graisse de porc rancie, passait, et est encore réputée dans le peuple, pour résolutif, maturatif, détersif, en application sur les tumeurs, les abcès, etc. Cette graisse s'emploie en mécanique pour adoucir les frottemens, et, noircie, transformée en *cambouis* par son contact avec le fer, elle était jadis appliquée comme liniment pour calmer ou même pour guérir les hémorrhoïdes.

La *bile* ou *fiel* de porc (*Bilis porcina*), dépourvue de picromel, contenant de la cholestérine (Berzelius), principalement formée de résine et de soude, et regardée par M. Thénard comme un véritable savon résineux, a été vantée contre les affections des yeux et des

oreilles (Galien, Dioscoride) et pour faire croître les cheveux. Pline parle de son emploi contre les maladies de la rate. Elle est signalée comme fébrifuge dans le dispensaire de P.-E. Wauters (1831, p. 16 et 46), d'après l'autorité du docteur Cazels, qui assure qu'elle réussit huit fois sur dix; la dose est d'une demi-once plusieurs fois par jour, ou de quelques grains seulement d'extraît, associé au savon de Venise et à l'huile de tartre par défaillance (voyez aussi *Bull. des sc. méd.*, III, 133). Marcellus faisait entrer cette bile dans un liniment contre la goutte; Pline dans un emplâtre contre les scrofules et les ulcères serpigineux; enfin, naguère encore, on incorporait son extrait dans des suppositoires stimulans (*Faune des méd.*, II, 377).

On a parlé, sous le nom de *pierre de porc*, d'un bezoard d'un blanc verdâtre, et de la grosseur d'une noisette, provenant, dit-on, de la vésicule du fiel d'un sanglier des Indes. Cette concrétion, qu'on payait jadis un prix exorbitant, et que l'on conservait renfermée dans une petite boîte d'or percée de trous, est, suivant les Indiens, un antidote souverain, un précieux alexipharmaque; mais elle nuit aux femmes enceintes: infusée à froid dans l'eau pendant une demi-heure, elle lui communique toutes ses vertus (J.-P. Westring. *Svenska lækare selsk. handl.*, B. 2, Haeftet I, S, 184). Helvétius a proposé de l'imiter avec le fiel de porc mâle, associé à la poudre de la comtesse de Kent, à celle de vipère, ou préférablement à celle qui provient du cœur et du foie de ce reptile; et il assure en avoir obtenu les mêmes avantages. M. J.-L. Lassaigne (*Journ. de chimie méd.*, II, 51) a trouvé de la cholestérine dans un calcul biliaire de truie.

Enfin la *fiente* même du porc, autrefois réputée discussive et résolutive, était employée, à l'extérieur, appliquée toute chaude, pour guérir la gale et autres exanthèmes ou tumeurs cutanées; à l'intérieur, infusée dans du vin blanc, comme sudorifique dans les fièvres d'accès (Crueger, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 6, 1687, p. 102; A.-H. Cumme, *ibid.*, Dec. I, A. 3, 1672, p. 192). Son odeur seule, ou le contact de sa *poudrette* arrêtait, disait-on, l'épistaxis, la métrorrhagie (J. Schmid et G. Detharding, *ibid.*, Dec. I, A. 9 et 10, 1678 et 1679, p. 145; *Ephem. acad. nat. cur.*, *cent.* 1 et 2, *append.*, p. 195, etc.). Lémery parle de son emploi contre l'esquinancie, et S. Ledel (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 7, 1688, p. 96) de son efficacité, en décoction, pour procurer des évacuations alvines.

Lindh (L). *Sus scrofa*, L. (*Amaenit. acad.*, t. V).

Sus maris. C'est le marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

— , Suseau. Anciens noms du sureau, *Sambucus nigra*, L. (VI, 96).

Susar. Nom arabe du buis, *Buxus sempervirens*, L. (I, 694).

Susarda. Un des noms italiens des *Motacilla alba* et *cinerea*, L., d'après Belon.
Susen. Un des noms grecs du lis blanc, *Lilium candidum*, L. (IV, 116).
Suserre. Un des noms de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.
Suspension de la vie. Voy. *Asphyxie* (I, 473), *Submersion* (VI, 571) et *Syncope*.

SUSSY ou SUCY. Village de la Haute-Brie, où se trouve une source froide, long-temps regardée comme minérale, et analogue à celle de Plombières, vantée contre un grand nombre de maladies (*Journ. de Verdun*, 1738, p. 119), mais qui, d'après l'analyse de Geoffroy (*Hist. de l'acad. roy. des sc.*, 1737, p. 63), ne diffère pas de l'eau de puits ordinaire : dès-lors il n'importe guère de savoir si le village dont il s'agit est *Sucy-le-Piple* ou *Sucy-sur-Yeble*, question restée douteuse pour Carrère (*Cat.*, etc., 193).

Sustillo. Insecte qui ressemble à notre ver à soie, et dont a parlé le père Calancha dans son *Histoire du Pérou* (I, 66). Cet insecte, qui vit sur le *Mimosa Inga*, L., est regardé, par les Indiens, comme un manger délicieux. A l'état de larve, il se fabrique une sorte de tente dont le tissu ressemble au papier chinois, et dont le naturaliste D. Antonio Pineda a envoyé à Madrid un morceau long d'un pied et demi. (*Ann. des voyages*, 1808).

Susu. Nom malais du *Lait de vache*.
Susurada. Ancien nom latin des *Motacilla alba* et *cinerea*, L.
Suszche. Nom de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L. (IV, 511), chez les Lèches.
Sutam. Un des noms sanscrits du *Mercure*.
Sutore. Un des noms suédois de la tanche, *Cyprinus Tinca*, L.
Suturmorgh. Nom persan de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.
Suurklover. Un des noms danois de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L. (V, 132).
Suva. Nom guzarate de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.
Suvarna. Un des noms sanscrits de l'*Or*.
Suvarnaka. Nom sanscrit du canneficier, *Cassia Fistula*, L.
Suvé. Nom provençal du liége, *Quercus Suber*, L. (V, 589).

SUY-SUR-SAONE. Village de France (Haute-Saône), à 1 lieues 1/2 à l'ouest de Vesoul. Il y existe une source minérale froide, saline, jadis employée contre les maladies de la peau, aujourd'hui négligée. Elle contient par livre : muriate de soude, 13 grains ; sulfate de magnésie, 6 (*Rec. de mém. de méd., chir., pharm. mil.*, V, 1).

Suyer. Un des anciens noms du sureau, *Sambucus nigra*, L. (VI, 196).
Svaelkur. Synonyme suédois de *Cura famis* (II, 520).
Svart prustrot. Nom suédois de l'hellébore, *Helleborus niger*, L. (III, 467).
Svenskt marum. Nom suédois de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.
Sverdlilie Nom danois de l'*Iris germanica*, L.
Svinefidt. Nom danois de la graisse de porc. Voy. *Sus*.
Svinekenkel. Nom danois du *Peucedanum officinale*, L. (V, 250).
Svinetistel. Nom danois du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.
Svineurt. Un des noms danois de la morelle, *Solanum nigrum*, L.
Svinfinkel. Nom suédois du *Peucedanum officinale*, L.
Svinsyra. Nom suédois du *Rumex crispus*, L.
Svoemmende hornnoed. Nom danois du *Trapa natans*, L.
Svoerdlilie. Nom danois de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L. (III, 658).
Svolv. Nom danois du *Soufre* (VI, 445).

Svolvsyre. Nom danois de l'*Acide sulfurique* (VI, 458).

Swaerta, Swartkard. Noms suédois de la double-macreuse, *Anas fusca*, L.

Swale, Swalem, Swallow. Noms danois et saxon, hollandais, anglais et flamand des hirondelles en général. Voy. *Hirundo*.

Swallow wort. Nom anglais de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

Swalnjh prostrednj. Un des noms bohèmes du *Solidago Virga-aurea*, L.

Swalnjk. Un des noms bohèmes de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

— menssj. Un des noms bohèmes du *Prunella vulgaris*, L.

Swaloert. Nom suédois de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

Swamp-cabbage. Un des noms anglais du *Dracontium fœtidum*, L.

— dogwood. Un des noms anglais du *Cornus sericea*, L.

Swamy. Synonyme de *Swietenia febrifuga*, Roxb.

Swan. Nom anglais et suédois du cygne, *Anas Olor*, Gm. (I, 282).

Sward-fisk. Nom suédois de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L. (III, 151).

Swarna. Un des noms sanscrits de l'*Or*.

Swart andorn. Nom suédois du *Ballota nigra*, L.

SWART-BERG, ou montagne noire, au pays des Hottentots, à environ 40 lieues du Cap. Il y existe une source minérale chaude (40° R.), ferrugineuse, usitée en bains (dont il faut tempérer la chaleur) contre toutes sortes de maladies, au rapport de W. Paterson (premier voyage), qui fait mention aussi de plusieurs autres sources analogues. On y trouve des logemens pour les baigneurs.

Swart kummin. Nom suédois du *Nigella sativa*, L.

— marrube. Nom danois du marrube noir, *Ballota nigra*, L.

Swarta winboer. Nom suédois du cassis, *Ribes nigrum*, L.

Swarte nachschade. Nom hollandais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Swateno ducha korenj. Un des noms bohèmes de l'*Helleborus niger*, L.

Sweelsented woodroof. Nom anglais de l'*Asperula odorata*, L.

Sweet flag. Nom anglais de l'*Acorus Calamus*, L.

— marjoran. Nom anglais de l'*Origanum Majorana*, L.

— millefoil. L'un des noms anglais de l'*Achillea Ageratum*, L.

— rush. Un des noms anglais de l'*Andropogon Schœnanthus*, L.

— scented lavender cotton. Nom anglais du *Santolina Chamæcyparissus*, L.

— violet. Nom anglais de la violette, *Viola odorata*, L.

Swefwalsyra. Nom suédois de l'*Acide sulfurique* (VI, 458).

Swendadi-pullu. Nom malabare du *Melilotus indica*, L. (IV, 293).

Swertia perennis, L. Les Tartares de la Sibérie appliquent sur leurs blessures les feuilles de cette plante, de la famille des Gentianées, et des montagnes Alpines; les Russes en boivent l'infusion, qui est amère et aromatique, comme vulnéraire (Pallas, *Voyage*, IV, 465). Le *S. rotata*, Frœlich, est aussi usité comme vulnéraire.

Swierk. Nom polonais de l'*Abies Picea*, Mill.

SWIETENIA. Genre de plantes de la famille des Méliacées, tribu des Cédracées, de la Décandrie monogynie, dédié au célèbre médecin Van-Swieten, mort en 1772. Le *S. febrifuga*, Roxb. (*plant. coromand.*, I, p. 18, t. 17) a son écorce employée comme fébrifuge dans l'Inde, à Java, etc.; elle est austère, amère, nauséeuse, compacte, fragile, rouge-clair à l'intérieur, grise, rude et insipide extérieurement (Thomson, *Bot. du droguiste*, p. 293); on l'enlève à l'époque où ce végétal est en séve. Cet arbre, dont le tronc suinte

une espèce de gomme, semblable à l'arabique, est connu sous le nom de *soymida* dans l'Inde (c'est le *S. soymida* de Duncan); on fait, dit-on, de son bois un extrait qui a les propriétés du *kino* (*idem*). On ne possède aucun de ces produits en France. Le *S. mahogoni*, L., acajou, acajou à bois, est un arbre qui acquiert des proportions considérables, aussi en fait-on des canots d'une seule pièce; il croît aux Antilles et dans l'Amérique du sud, où on l'appelle *mahogani*, et *cèdre* en terre ferme; il fournit le bois nommé *acajou*, avec lequel on fait en Europe ces beaux meubles si recherchés; celui qui est plus coloré se nomme *acajou mâle;* le pâle, *acajou femelle*, quoique ce ne soient probablement que deux variétés du même arbre. On assure que son écorce, qui est grisâtre et tuberculeuse, est mêlée parfois au quinquina du commerce; elle s'emploie, seule, aux Antilles, comme fébrifuge, dans les fièvres intermittentes légères; on la dit aussi astringente. Sa dose est d'un à trois gros (*Flore méd. des Antilles*, II, 225). Nous avons dit (III, 392) que le *Swietenia* exsudait une espèce de gomme arabique, qui préserve son bois d'être piqué des vers, et qui lui donne une odeur agréable étant sec, car frais il sent mauvais. Cet arbre a été vanté contre les maladies putrides et les diarrhées (Sprengel, *Hist de la méd.*, VI, 347). On a découvert une troisième espèce de *Swietenia* au Sénégal, nommée par Desrousseaux *S. senegalensis*. MM. Perottet et Guilemin dans leur *Flore de Sénégambie* (p. 130, où ils le nomment *Khaya senegalensis*) disent que les Nègres emploient l'infusion de son écorce, qui est d'une grande amertume comme fébrifuge. Suivant eux le *cail-cedra* serait le bois de cet arbre et non du *cedrela odorata* comme on l'a dit. Serait-ce le *panda* (V, 179) de Douville, et le végétal qui fournit l'écorce appelée *quinquina du Sénégal* (V, 652) comme le veut Ch. Batka?

Duncan (A.). *Tentamen inaug. de Swietenia soymidâ.* Edimburgi, 1797, in-8.

SWIETO-JANSKI CHLEB. Nom polonais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

SWINEMUENDE. Voy. à la fin de l'art. *Prusse.*

SWINEZ. Nom russe du *Plomb* (V, 373).

SWINI MLECZ. Un des noms polonais du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L. (IV, 87).

SWINIA-MORSKA. Synonyme polonais de marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

— WESZ. Nom polonais de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L.

SWINISTER. Nom suédois de la graisse de porc. Voy. *Sus.*

SWINSKY NEB KYTICNJKOWY KOREN. Nom bohème du *Scrophularia nodosa*, L.

— WORECH. Nom bohème du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

SWOERAS LILJA. Nom suédois de l'*Iris germanica*, L.

SWORD-FISH. Nom anglais de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L. (III, 151).

SYALITA. Grand arbre du Malabar, dont le fruit, assez semblable à nos pommes sauvages pour la forme et le goût acide, est employé par les naturels; la décoction de ses feuilles leur sert pour nettoyer

les cheveux, en ôter la crasse; le suc de ses racines, appliqué topiquement, à dissiper les tumeurs inflammatoires; le sirop qu'ils préparent avec le suc des fruits est expectorant, bon contre l'angine; lorsque ceux-ci sont très-mûrs, ils purgent doucement, etc. (Ray, *Hist. plant.*, 1707).

SYANKA. Nom javan du giroflier, *Caryophyllus aromaticus* (II, 119)

SYCAMINO, SYCAMINUS. Noms grecs du sycomore, *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257).

SYCAMINOS. Nom grec de la mûre, *Morus nigra*, L. (IV, 480).

SYCINAGRION. Nom de l'elaterium, *Momordica Elaterium*, L. (IV, 441) chez les Grecs.

SYCOMORE. *Ficus Sycomorus*, L. (III, 257). On donne encore ce nom à l'*Acer pseudo-platanus*, L. (I, 18).

— (FAUX). Un des noms de l'azèdarach, *Melia Azedarach*, L. (IV, 290).

SYDEROXYLUM. Ortographe vicieuse de *Sideroxylum* (VI, 340).

SYKE. Nom présumé être celui du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. (II, 180), dans Théophraste, d'après Paulet, ou du *Ficus religiosa*, L. (III, 257), suivant Stackouse.

SYKORA. Nom illyrien de la mésange. Voy. *Parus*.

SYLIBUM. Dioscoride indique sous ce nom (*lib.* IV, *c.* 153) une plante épineuse, dont les feuilles ressemblent à celles de la carline, que l'on mange avec de l'huile et du sel; il dit le suc de sa racine vomitif.

SYLITHRA. Nom grec de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L. (III, 386).

SYLLA-VAND-OSCH. Nom de la *Gazelle* proprement dite au Congo.

SYLLABUB. Boisson composée de lait, de vin, de sucre et d'épices, usitée en Angleterre (Walter Scott, XVI, 237).

SYLPHION, SYLPHIUM, nom du *Laser* (IV, 43). Il ne faut pas confondre ces noms avec *Silphium* (VI, 344).

SYLVA. Nom portugais de la ronce, *Rubus fruticosus*, L. (V, 130).

SYLVANÈS. Joli petit village de France (Aveyron), à 6 lieues de Lodève, près duquel, au pied d'une colline, sont deux sources minérales chaudes (28 et 32° R.) de même nature, l'une employée en boisson, l'autre, plus abondante, en bains, toutes deux fort actives. D'après l'analyse déjà ancienne de Malrieu, confirmée du reste par celle de M. Virenque, leur eau contient du sel marin, des sulfates de soude et de magnésie, du carbonate de chaux, du fer, de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré : elle diffère totalement de celle de *Camarès*, située cependant au revers de la même colline. Près de ces sources, très-fréquentées du 1er juin à la fin de septembre, mais seulement par les habitans des contrées voisines, se trouve, dans une vaste prairie, un beau bâtiment destiné aux bains et au logement des malades. On s'en sert en boisson (3 ou 4 verres, souvent coupés de lait) dans le traitement des maladies chroniques de la poitrine, la phthisie exceptée, des engorgemens du foie, des affections hystériques et hypochondriaques, etc.; en bains et en douches contre les rhumatismes chroniques, certaines paralysies, les maladies des articulations, celles des voies urinaires, les affections scrofuleuses et ra-

chitiques, les éruptions cutanées chroniques, etc. ; en injections dans certains cas de surdité : leurs boues mêmes, formées d'un sédiment onctueux, sont quelquefois usitées.

Malrieu. Mém. sur les eaux min. chaudes ou thermales de Sylvanès, et sur les eaux minérales froides de Camarès, etc. Toulouse, 1776, in-12. — Caucanas (P.). Traité anal. et prat. sur les eaux min. de Sylvanès et de Camarès. Paris, 1802, in-8.

SYLVIE. Un des noms de l'*Anemone nemorosa*, L. (I, 292).

SYMLIANSKII. Sorte de *Vin mousseux* fort estimé en Russie.

SYMPATHIQUES (médicamens). Y a-t-il des remèdes sympathiques, c'est-à-dire qui agissent sur un individu sans avoir de contact avec lui? Posée de cette manière, personne aujourd'hui ne sera tenté de répondre autrement que négativement à cette question. Il n'en a pourtant pas été ainsi à toutes les époques de la médecine. De graves auteurs ont cru aux remèdes sympathiques, et on peut voir dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (LIII, 622) l'histoire que nous avons donnée de la poudre de ce nom, et la liste de ceux qui ont écrit à son sujet.

Cependant il semblerait qu'on pourrait admettre, dans un sens plus restreint, des remèdes sympathiques, puisqu'il y a des médicamens qui agissent sur un point qu'ils ne touchent pas; ainsi les sternutatoires qui font vibrer le diaphragme, les purgatifs appliqués sur l'ombilic, et qui évacuent le canal intestinal, les béchiques qui guérissent les affections de la poitrine, les diurétiques qui augmentent le cours des urines, les fondans qui désobstruent une glande, etc., semblent agir sympathiquement, puisque, placés dans l'estomac, ils portent leur action sur des organes qui en sont fort éloignés. Il y a plus, on pourrait, dans ce sens, dire que presque tous nos remèdes agissent sympathiquement. Cependant, en y réfléchissant, on comprend qu'une pareille manière de voir serait abusive; que s'il n'y a pas contact immédiat, il y en a un médiat, par l'absorption que font les organes malades des molécules médicamenteuses, comme on l'a mis hors de doute en suivant la trace, par l'odeur surtout, des médicamens ingérés, dans les diverses régions du corps.

Il y a un mode d'action sympathique plus apparent encore des médicamens; c'est lorsqu'on agit sur un des deux organes symétriques. Ainsi les deux yeux, deux articulations correspondantes, etc., sont malades; en agissant sur l'une des deux parties on peut guérir l'autre. Mais on voit qu'ici il y a également absorption par l'œil, etc., malade, du remède appliqué sur l'autre.

SYMPHAEPHON. Nom égyptien du lis, *Lilium candidum*, L. (IV, 116).

SYMPHIUM. Ce nom, dans quelques anciens auteurs, indique l'*Asa fœtida*, suivant d'autres le *Laser*.

SYMPHORIEN (Saint-).

Maubic. Traité des eaux minérales de Saint-Symphorien. Dijon, 1679, in-12.

SYMPHYTUM. Genre de plantes de la famille des Boraginées, de la Pentandrie monogynie, dont le nom vient de σύμφυσις, rapprochement, parce que l'espèce principale a passé anciennement pour un excellent consolidant.

S. officinale, L. Consoude, grande Consoude (*Flore médicale*, III, t. 130). C'est à la propriété accordée à cette plante vivace, de réunir les plaies, *consolido*, qu'elle doit le nom qu'elle porte; elle croît assez communément chez nous dans les lieux gras, humides, des prés, des fossés et des bois; sa tige branchue, haute d'un pied au moins, velue, rude, ailée, porte des feuilles alternes, grandes, lancéolées-spathulées, décurrentes, et des fleurs assez grandes, peu nombreuses, rouges, jaunes ou blanches; chacune a un calice à cinq divisions; une corolle en cloche, ventrue, tubuleuse, à cinq lobes courts, munie de cinq écailles en alêne, avec un enfoncement à la base de chacune d'elles; un style très-long, et quatre fruits lisses. Elles éclosent en mai et juin. La grande Consoude, *Consolida major* des officines, paraît avoir été employée par les anciens, qui lui accordaient des propriétés vulnéraires admirables; Paracelse prétend même qu'elle guérit les fractures sans appareil (Sprengel, *Hist. de la méd.*, III, 329). Suivant Grosier (*Descript. de la Chine*, I, 614), on s'en sert dans ce pays où elle porte le nom de *Ti-hoang*. Elle est regardée par la majorité des auteurs comme astringente, et propre à guérir les hémorrhoïdes de toutes espèces, à rapprocher les parties, à effacer les traces de flétrissure, etc. (voyez Murray, *Appar. med.*, II, 120); mais cette propriété lui était accordée à cause de ses vertus vulnéraires et consolidantes; on croyait qu'elle guérissait la blessure des vaisseaux ouverts. Aujourd'hui on sait que la grande Consoude, et surtout ses racines, qui sont épaisses, rameuses, noirâtres en dehors, blanches en dedans, succulentes, douceâtres au goût, inodores, donnent un mucilage visqueux, abondant, tenace. Ce n'est que par ce principe qu'elle agit, et qu'elle est de quelque utilité; c'est-à-dire qu'elle est adoucissante, émolliente, relâchante, etc. Sous ce rapport elle est utile dans les diarrhées, les dysenteries, les blennorrhagies, etc., non comme astringente, mais comme remédiant à l'irritation des intestins, etc., ce qui amène la solution de la maladie; elle produit le même effet que la guimauve, la graine de lin, le *psyllium*, etc., et elle a leurs propriétés.

MM. Blondeau et Plisson ont retiré de cette racine, seule partie usitée de la plante, une substance cristalline, sous forme de prismes à six pans, incolore, formant des groupes variés, qui se volatilise complétement dans un creuset; elle ne rougit la teinture de

tournesol qu'à l'aide de la chaleur, etc., ce qui la leur fait regarder comme un malate acide d'althéine (*Journ. de pharm.*, XIII, 635), qui la rapproche de la guimauve. Les anciens chimistes avaient signalé de l'acide gallique dans sa composition en assez grande quantité pour précipiter en noir le sulfate de fer dissous. Elle ne contient pas de fécule.

La dose de la racine de Consoude est d'une once ou deux par pinte d'eau ; on doit lui ôter son écorce lorsqu'on s'en sert. C'est en décoction qu'on en fait le plus ordinairement usage. On en prépare un sirop assez employé, quoique doué de peu de propriétés. Elle entre dans l'*eau générale*, l'*eau vulnéraire*, le *baume de Fioraventi*, l'*emplâtre Oppodeldoch*, celui *contre les ruptures*, etc. On l'applique, étant contuse, comme cataplasme émollient sur les tumeurs enflammées, douloureuses, etc.

SYMPHYTUM DENTARIUM, off. Nom du *Dentaria heptaphylla*, L., dans quelques pharmacologues.

— MACULOSUM, off. *Pulmonaria officinalis*, L. (V, 535).

— MINIMUM, off. *Bellis perennis*, L. (I, 571).

— OFFICINALE, L. Voy. *Symphytum*.

SYMPLOCARPUS FOETIDUS, Nuttal. Synonyme de *Dracuntium fœtidum*, L. (II, 682).

SYNANCHICA pour CYNANCHICA. Voy. *Asperula Cynanchica*, L. (I, 472).

SYNCHRISIS. Un des noms grecs du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

SYNCLIOPA. Un des noms égyptiens du *Lavandula Stœchas*, L. (IV, 71).

SYNCOPE (considérée comme moyen curatif). Quelques médecins allemands et anglais ont cru la syncope propre à guérir certaines maladies ; voyez ce que nous en avons dit à *Asphyxie* (I, 473), qui est une syncope prolongée, et qu'on peut provoquer, tandis que la syncope accidentelle ou artificielle est toujours passagère et ne peut guère être produite à volonté. Ajoutons toutefois qu'un chirurgien anglais, M. Wardrop, vient d'employer avec succès la syncope, déterminée par une abondante saignée, pour pratiquer presque à l'insu de la malade l'extirpation d'une tumeur (*Journ. des conn. médico-chir.*, I, 56) ; et le docteur Nassé, d'après les faits observés par Parry (*Philos. trans.*, 1811, p. 89) sur le sommeil, ou même l'espèce de syncope que détermine souvent la compression des carotides, a proposé cette compression comme moyen de traitement dans beaucoup de maladies, notamment dans la rage (*Biblioth. médic.*, LV, 395).

Bousquet (J.). La syncope considérée comme moyen curatif (*Journ. général de méd.*, LXIV, 258). — Jackson (S.). *An essay on suspendad animation.* Philadelphie, 1808.

SYNCRITIQUES. Synonyme d'*Astringens* (I, 447).

SYNGNATHUS HIPPOCAMPUS, L., Hippocampe. Poisson osseux de l'ordre des Lophobranches de Cuvier, qui se trouve dans presque toutes les mers et auquel on a attribué des propriétés médicinales et autres, utiles ou funestes, rapportées par Dioscoride, Pline, Ga-

lien et Ælien. Aujourd'hui encore il passe en Dalmatie pour un remède précieux contre l'engorgement des mamelles, tandis que les Norwégiens le regardent comme un poison (H. Cloquet, *Faune des méd.*, V, 376).

Synonymie. Ce mot indique la série des noms que porte une substance quelconque, animée, inanimée, etc. ; il est essentiel de les connaître afin de ne pas croire qu'ils indiquent des êtres différens, ce qui ferait naître de la confusion. Nous nous sommes appliqué dans cet ouvrage à donner avec soin tous les synonymes connus des médicamens, des alimens, etc., dans les différentes langues, jusque chez les nations les plus sauvages où les voyageurs ont pénétré, et à les rapporter au nom linnéen, lorsqu'il est connu, où on en trouve la description, l'emploi, les propriétés, etc. On conçoit l'importance de cette concordance, puisque par ce moyen un Russe, un Italien, un Espagnol, etc., trouvent les plantes, etc., de son pays sous le nom qu'elles y portent, avec un renvoi à son appellation scientifique, où il en est traité complétement dans notre Dictionnaire.

Syntrophos. Un des noms grecs de la ronce. Voy. *Rubus*.

Syphophorus. Synonyme de *Cladonia*. Voy. *Lichen* (IV, 104).

SYRIE. Volney cite les sources bitumineuses et soufrées du lac Asphaltite et le bain chaud de Tabarié en preuve que la vallée du Jourdain a été le siége d'un feu qui n'est pas encore éteint. Près de la petite ville et du lac de Tabarié, à l'est du mont Thabor, est une source thermale très-chaude encombrée d'une boue noirâtre par le peu de soin qu'on en prend, et dans laquelle viennent néanmoins se baigner les rhumatisés (Alibert, *Précis*, etc., 583). On dit qu'il existe en Syrie une source dont l'eau dissout le calcul (Pariset, *Mém. de l'acad. roy. de méd.* Éloges, I, 57).

Syrimanga. Nom malais du *Piper Betle*, L. (V, 329).

Syringa vulgaris, L., Lilas. Ce charmant arbrisseau est originaire de Perse où il se nomme *Lilac*, *lilag*, et de l'Afrique septentrionale, où il s'appelle *Serinx*, appellations qui ont servi à le désigner en français et en latin ; il appartient à la famille des Jasminées et à la Diandrie monogynie ; il a été apporté en Europe par Busbeck, ambassadeur de Ferdinand Ier, roi des Romains, à la Porte, en 1562, qui en communiqua un dessin à Matthiole dont le commentaire sur Dioscoride a été imprimé en 1565 ; plus tard celui-ci en reçut des rameaux fleuris de Cordus, à qui on l'avait envoyé d'Afrique, et qui le cultivait dans le jardin de Padoue (*Comment. sur Dioscoride*, p. 451). Aujourd'hui il est répandu dans toute l'Europe, et il se cultive ainsi que ses variétés en pleine terre jusqu'en Norwége, au rapport de Wahl. Ses fleurs s'épanouissent au

mois de mai et embaument alors les parterres, comme elles en font l'ornement par leur beauté et leur abondance. Rien n'égale l'éclat des jardins des Tuileries, du Luxembourg et du bois de Romainville à cette époque de l'année. Le bois du lilas est aussi dur que celui du buis ; il est gris avec des veines lie de vin ; mais il sèche difficilement. Ses branches creuses et évidées servent de tuyaux de pipe aux Turcs.

Toutes les parties du Lilas sont douées d'une forte amertume, ce qui empêche les bestiaux et les insectes (sauf les cantharides) d'y toucher ; mais les fruits et les semences sont surtout les parties qui la présentent à un plus haut degré. MM. Pétroz et Robinet ont fait l'analyse de ceux-ci et en ont obtenu : une matière résineuse ; une matière sucrée ; une matière qui précipite le fer en gris ; une matière amère ; une matière insoluble, ayant l'apparence d'une gelée, se rapprochant de la bassorine ; de l'acide malique ; du malate acide de chaux ; du nitrate de potasse ; quelques autres sels communs à la plupart des végétaux (*Journ. de pharm.*, X, 139-1824). Weismann, chimiste allemand, a séparé, par la distillation, d'une livre des fleurs de lilas un gros d'une huile essentielle d'une odeur très-suave, analogue à celle du bois de Rhodes.

On a conseillé autrefois quelque emploi de cet arbrisseau ; ses feuilles ont été regardées comme toniques et astringentes, ainsi que ses semences et ses graines ; leur infusion a été conseillée dans l'hypochondrie, les coliques flatulentes. En 1822 M. le docteur Cruveilhier annonça qu'il avait employé avec succès l'extrait aqueux des fruits du lilas, lequel a suivant lui la couleur et l'odeur de celui de quinquina, et qui est d'une amertume extrême, mais franche, contre les fièvres intermittentes, ce à quoi le conduisit sans doute l'amertume de ce végétal. Il le donna à six malades qui guérirent tous, même une femme de 70 ans, qui avait une fièvre quarte, laquelle durait depuis 23 ans (*Médecine éclairée par l'anatomie*, 1 vol. in-8o ; Paris, 1822). A l'annonce d'un succès aussi marqué, on s'empressa d'employer cet extrait ; mais les praticiens n'en obtinrent pas le le même avantage, et les médecins de Bordeaux disent positivement que ce moyen ne leur a pas réussi (*Notice des travaux de la société royale de médecine de Bordeaux*, 1822, p. 9). Depuis, le lilas paraît abandonné complétement comme médicament.

Syringites. Ancien nom du dentale. Voy. *Dentalium* (II, 615).

Syrische Nuesschen. Un des noms allemands de la *Pistache*.

Syrium. Vest avait donné ce nom à un nouveau métal prétendu, qui n'est qu'un *sulfure de nickel* impur.

Syrupus. Nom latin du Sirop, ou mieux Syrop (VI, 362).

Syzigium guineense, DC. (*Calyptranthes guineensis*, W.). Cet arbre du Sénégal, de la famille des Myrtes, y est employé contre le rhumatisme, d'après ce que nous a rapporté M. Leprieur, pharmacien de la marine, qui a séjourné dans ce pays.

Syzygiel. Nom polonais du chardonneret commun, *Fringilla Carduelis*, L.

Szafran. Nom polonais du safran, *Crocus sativus*, L.

Szakarila. Nom polonais de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.

Szaklak kzewia. Nom polonais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

SZALATNYA, en Hongrie, comitat de Honth. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique trois sources acidules et à carbonate de fer, de soude, muriate de magnésie, etc.

Szaley. Un des noms polonais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

Szalwia. Nom polonais de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

Szanta biala. Nom polonais du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— czarna. Nom polonais du *Ballota nigra*, L.

SZANTO, en Hongrie, comitat de Hont. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une eau minérale.

Szczaw kobyli. Nom polonais de la racine du *Rumex alpinus*, L.

Szczawik. Nom polonais de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Szebro. Nom polonais de l'*Argent*.

SZENT-IVANY, en Hongrie, comitat de Suhlweissenberg. Il y existe une source thermale, décrite en 1813 par le doct. J. Novak (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

SZETSANY, en Hongrie, comitat de Témes. P. Kitaibel y indique une source minérale acidule (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

SZLANKAMENT, en Hongrie, district de Peterwaradin. Il y existe une source *muriatifère* (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

Szlaz wlosksi. Nom polonais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

— ziele. Nom polonais du *Malva rotundifolia*, L.

Szmalec. Un des noms polonais de la graisse de porc. Voy. *Sus*.

Szmer wloski. Nom polonais du thym, *Thymus vulgaris*, L.

SZOBRANCZ, en Hongrie, comitat d'Unghvar. P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°., 2 vol.) y indique une source minérale.

Szpak. Nom polonais du *Sturnus vulgaris*, L., selon Rzaczynski.

Szparog. Nom polonais de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Szpisglane. Un des noms polonais de l'*Antimoine*.

Szszaw. Nom polonais de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

Szuk, Szuka. Noms polonais du brochet, *Esox Lucius*, L.

Szum. Nom polonais du glanis, *Silurus Glanis*, L. (VI. 345).

SZUTINCZK, en Hongrie, comitat de Varasdin. Il y existe des thermes décrits par le docteur Haslinger dans l'*Hydrographia Hungariæ*, de P. Kitaibel.

SZUTOR, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrog. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°., 2 vol.) y indique une source minérale observée par le docteur S. Pillmann.

T.

T. Abréviation de *Transcribe* (Transcrivez) usitée dans les ordonnances.

Ta. Nom de la *Canne à sucre* dans l'île d'Ualan, et aussi du *Thé* au Japon.

— Nom de la salamandre à Auxerre.

— hoam. Nom cochinchinois de la rhubarbe. Voy. *Rheum* (VI, 57).

— mo. Nom chinois du froment, *Triticum sativum*, Lam.

— seri. Nom japonais du *Cresson de fontaine*. Voy. *Sizymbrium nasturtium*, L. (VI, 365).

Taal. Nom arabe du renard, *Canis Vulpes*, L. (Forskal), ou plutôt d'un chacal (Desmarets).

Taam. Un des noms arabes de l'*Holcus Sorghum*, L. Variété *Dora* (III, 518).

Taan braasem. Nom hollandais du denté, *Sparus Dentex*, L.

Tabac. *Nicotiana Tabacum*, L. (V, 605).

— (grand). *Nicotiana Tabacum*, L.

— d'Asie. *Nicotiana paniculata*, L.

— femelle. *Nicotiana rustica*, L.

— — du Mexique. *Nicotiana rustica*, L.

— a feuilles étroites. *Nicotiana fruticosa*, L.

— — larges. *Nicotiana Tabacum*, L.

— indien. *Lobelia inflata*, L. (V, 137).

— male. *Nicotiana Tabacum*, L.

— du Mexique. *Nicotiana Tabacum*, L.

— de montagne. *Arnica montana*, L. (I, 419).

— du Missouri. *Nicotiana quadrivalvis*, Pursh.

— (petit). *Nicotiana rustica*, L.

— rustique. *Nicotiana rustica*, L.

— sauvage. *Nicotiana rustica*, L.

— des Savoyards. *Arnica montana*, L.

— de Verm. *Nicotiana paniculata*, L.

— des Vosges. *Arnica montana*, L.

— (vrai). *Nicotiana Tabacum*, L. (V, 605).

Tabacco, Tabaco. Noms italiens, espagnols et portugais du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Tabaco, Tabasco. Noms indiens du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Tabak. Nom hollandais et polonais du *Nicotiana Tabacum*, L.

Tabaldi. Nom du fruit du baobab, *Adansonia digitata*, L. (I, 73), dans le Darfour.

Taban. Nom languedocien des *Taons* (voy. *Tabanus*) et des *Bourdons*.

Tabanus bovinus, L., Taon des bœufs (*Faune des méd.*, pl. XIX, f. 2). Insecte de l'ordre des Diptères, qui attaque les bœufs, les chevaux et quelquefois l'homme lui-même durant les grandes chaleurs. Dans le Midi on accuse de venin ses piqûres, plus insupportables que dangereuses, et dont le traitement est analogue à celui des piqûres des autres insectes, telles que les abeilles et surtout les cousins (II, 515).

Tabarié. Voy. *Syrie* (VI, 620).

Tabaschir, Tabashir, Tabaxir. Noms arabes de la concrétion siliceuse des articulations du *Bambusa arundinacea*, Retz (I, 544), qu'on a étendus à des concrétions analogues d'autres végétaux Monocotylédones; c'était aussi chez les anciens le nom du sucre, qu'ils appelaient encore Sel des Indes, Sel de roseaux; on assure qu'on

le désigne même actuellement ainsi en Perse et en Turquie. Tabaxir veut dire *jus blanc;* on l'emploie contre la colique, la fièvre, le flux de sang, les affections vénériennes, etc. Son prix est assez élevé dans l'Inde, seul pays où on en trouve chez les marchands (La Harpe, *abr. des voyages*, VI, 153).

Tabascon. Un des noms du piment du Mexique, *Myrthus Pseudo-Caryophyllus*, Gomès (IV, 558).

Tabellia. Un des noms du *Bignonia uliginosa*, Gomès (I, 601), au Brésil.

Tabellæ. Voy. *Tablettes*.

Tabernaemontana. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie monogynie, dédié à Tabernamontanus, botaniste mort en 1590; il renferme une quarantaine d'arbrisseaux ou arbustes à suc laiteux. Le *T. alternifolia*, L., a son écorce et sa racine anti-dysentérique; le *T. angustifolia*, Ait., a sa racine et son écorce également usitées en infusion dans la dysenterie au Malabar. Le *T. citrifolia*, bois de lait, vient aux Antilles, dans l'Inde, etc., à Batavia; son écorce est considérée comme ayant des vertus toniques et s'y prescrit contre les fièvres; à Java on l'emploie comme anthelminthique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 342); aux Antilles les feuilles de cet arbuste sont employées comme fébrifuges et purgatives; on en fait des bains fébrifuges, médication usitée dans les pays chauds (*Flore méd. des Antilles*, II, 41). Le *T. persicariæfolia*, L., a son suc considéré comme poison à l'Ile-de-France, où il est spontané. Il a des fruits oblongs à semences rouges qui ne sont d'aucun usage. On se sert de son bois, qu'on fait tremper, pour en faire des ouvrages de tour. Le *T. semperflorens*, Perrotet, qui croît aux Philippines, a ses feuilles en usage parmi les naturels, en décoction, contre la dysenterie et contre la morsure des reptiles (Cat. raisonné, etc.; *Annal. de la soc. linnéenne de Paris*, mai 1824). Le *T. utilis*, Smith, végétal de la Guiane, de Démérari, etc., est un nouvel *arbre à la vache* (voyez *Galactodendrum*); il fournit un lait gras, crémeux, très-doux, nutritif, nommé *hya hya* par les naturels. C'est un nouvel exemple d'arbre d'une famille fort suspecte, offrant des produits alimentaires (*Journ. de chim. méd.*, VI, 280). M. Poiteau dit que le *Couma* de la Guiane est dans le même cas, et que quoique appartenant à cette famille, il a un lait et un fruit qu'on mange, sur quoi il observe que pour que les fruits à suc laiteux soient comestibles, il faut que ce suc soit devenu clair et incolore, comme on le voit pour la figue, etc. (*Ann. de la soc. d'hort.*, XII, 91).

Tabia. Nom bali du *Capsicum frutescens*, L. (II, 82).

TABIANO. Collines du duché de Parme, en Italie, où Valentin (*Voyage médic.*, etc., 2e édit., p. 334) indique une source hy-

drosulfureuse très-abondante, mentionnée par M. Cortelli dans ses *Voyages géologiques* (in-4o, 1819), et qui est très-utile contre les dartres et les rhumatismes chroniques ; elle manque d'un établissement et d'une bonne route pour être plus fréquentée. M. le profess. Gottardi y a trouvé, pour mille parties : sulfate de chaux 0,00188 ; muriate de chaux 0,00297; m. de magnésie 0,00098; carbonates de chaux et de magnésie 0,00045; de plus, en volume : gaz hydrogène sulfuré 0,12800 ; gaz acide carbonique 0,14600.

TABLETTES, *Tabellæ*. Sorte de pastilles ou conserves solides de dimensions un peu grandes, composées de poudres et de sucre liés à froid avec un mucilage, coupées en losanges ou en carrés égaux, qu'on fait sécher à l'étuve. Il y en a de simples et de composées ; ces dernières étaient appelées électuaires solides par les anciens. On étend le nom de tablettes à des composés de nature extractive, etc., tels que les *tablettes de bouillon* (*Journ. de pharm.*, VIII, 80), de *cachou*, etc.

TABLETTES DE HOKIAK. Voy. *Hokiak* (Tablettes de), III, 517.
TABOAA. Nom caraïbe du *Myrtus Caryophyllata*, L. (IV, 555).
TABOCAS COM BICUIBO. Nom d'une sorte de suif du Brésil provenant d'un *Myrica*.

TABOOLAN. Arbrisseau de Sumatra, à fleurs semi-flosculeuses, que l'on emploie dans cette île contre les maladies des yeux, d'après Marsden.

TABOURET. Un des noms du *Thlaspi Bursa-Pastoris*, L.
TABOUROU-MIBI. Nom indien du *Smilax China*, L.
TABOUROUNANGAT. Nom du *Poivre betel* à Madagascar.

TABROUBA. Arbre de Surinam, qu'on croit un myrte, dont le suc du fruit sert aux naturels à se barbouiller le visage ; celui de l'arbre est employé par eux pour tuer les insectes de la tête.

TAC. Nom de la *Salamandre aquatique* dans quelques-unes de nos provinces.
— HUACHE. Nom du méchoacan, *Convolvulus Mechoacan*, Vitm., au Brésil.
TACA. Un des noms du *Ricinus canis*, de G. (VI, 96).
TACAMACO. Nom espagnol du *Tacamahaca* commun.
TACAMAHACA D'AMÉRIQUE ou COMMUN. Il provient du *Fagara octandra*, L. (III, 210).
— ANGÉLIQUE. *Icica Tacamahaca*, Kunth. Voy. *Tacamahaca*.
— DE BOURBON. *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35).
— EN COQUE. *Icica Tacamahaca*, Kunth.
— DE MADAGASCAR. *Calophyllum Inophyllum*, L.
— SUBLIME. *Icica Tacamahaca*, Kunth.

TACAMAHACA (résine), Tacamaque. Substance résineuse solide, sous le nom de laquelle on a plusieurs médicamens d'origine différente.

Tacamaque ordinaire ou d'Amérique. On le rapporte à un arbre de la famille des Térébinthacées, sur lequel on n'est pas d'accord. Le plus grand nombre des auteurs se réunit pour indiquer le *Fagara octandra*, L., qui est l'*Elaphrium tomentosum*, Jacq., et l'*E. Jacqui-*

nianum de Kunth; arbre de l'Amérique méridionale, de Vénézuela, de Curaçao, etc., dont le genre est bien voisin des *Amyris* (I, 273) et des *Icica* (III, 586). Cette résine est en morceaux demi-transparens, très-variés, les uns rougeâtres et veinés, les autres noirâtres comme calcinés; le plus grand nombre, d'un gris jaunâtre, est gros (*Tacamaque jaune terreuse* de M. Guibourt), et assez ressemblant à des morceaux de poix-résine; les plus petits sont formés de morceaux ou grains agglomérés, secs, légers, fragiles. Cette résine est d'une odeur aromatique assez agréable, offrant peu de saveur; jetée sur les charbons elle répand une fumée qui a de la ressemblance avec celle de la résine des pins. Cette substance se dissout presque entièrement dans l'alcool, si elle est pure. On n'en a pas d'analyse récente. On y trouve parfois des morceaux plus transparens, verdâtres, variété déjà signalée par Tournefort. On donne parfois le tacamaque pour la résine animé dans le commerce.

Tacamaque sublime, en coques, en coquilles, ou angélique. Il est envoyé aussi de l'Amérique méridionale et est attribué à l'*Icica Tacamahaca*, Kunth, qui est l'*I. Heptaphylla*, Aubl.? Arbre de la Guiane, où il porte le nom de *arouarou*, et de l'Amérique équinoxiale, où les naturels le désignent par celui de *Tacamahaca*; c'est probablement aussi l'*Amyris ambrosiaca*, L. Cette résine est en plus petits morceaux, plus purs, plus uniformes que la précédente, d'une teinte jaune-rougeâtre; son odeur est plus suave, et a été comparée à celle de l'angélique, ce qui lui a fait donner un de ses noms, de même que sa rareté et les petites calebasses où on l'envoyait lui ont valu les deux autres; elle est plus fragile sous la dent. Il est probable que cette sorte suinte spontanément, et non par incision, ce qui explique pourquoi elle est plus pure, plus petite, en larmes, etc. Elle n'est pas entièrement soluble à l'état de pureté dans l'alcool, même chaud, comme la précédente, suivant M. Guibourt, ce qui indiquerait qu'elle est moins complétement résineuse qu'elle. Elle s'obtient par incision. C'est à tort qu'on a comparé l'arbre qui la produit, si c'est un *Icica*, à un peuplier, car ceux-ci ont tous les feuilles simples, tandis que les *Icica* les ont ailées, etc.

Tacamaque de Bourbon, de Madagascar. On donne, dans le commerce, ce nom à une résine en assez gros morceaux qui ont beaucoup d'analogie avec ceux de la même résine d'Amérique. Quelques auteurs l'attribuent au *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35), qui est le *Calophyllum Tacamahaca*, W., arbre de la famille des Guttifères. Elle s'obtient par incision aux îles de France et de Bourbon, à Madagascar, où elle se nomme *fouraa*, et aux Philippines, où on la désigne sous celui de *palomaria*. Suivant Martius on en obtient

aussi au Brésil de la même manière, ce qui nous porterait à penser que le tacamaque ordinaire vient plutôt de ce végétal que du *Fagara octandra*, L., du moins la majeure partie, car cette résine est si disparate qu'il y a lieu de croire qu'elle tire son origine de plusieurs végétaux. Elle se dissout imparfaitement dans l'alcool froid ou chaud; elle laisse surnager un liquide huileux sur ce menstrue.

Il ne faut pas confondre cette résine de Bourbon avec un baume liquide appelé *baume vert*, *baume focot*, qu'on obtient du même végétal (II, 35), et qui n'est peut-être que son état liquide.

Quoi qu'il en soit de l'origine incertaine et de la différence des résines désignées sous le nom de tacamahaca, elles sont considérées comme uniques sous le rapport de leurs propriétés. Comme toutes les résines, celle-ci est regardée comme tonique, excitante, anti-spasmodique, fondante et astringente, propre à combattre certains états nerveux, les fièvres avec des symptômes de malignité, les obstructions froides; on l'a surtout conseillée contre plusieurs cas dyspnéiques, les catarrhes chroniques. C'est particulièrement à l'extérieur qu'on a employé le tacamaque ou en topique; on l'applique en solution sur les parties rhumatisées chroniquement, sur les douleurs de goutte, de sciatique, dont il éloigne les accès d'après Posthius (Monard, *Drogues*, etc., 166); sur les fluxions diverses, les engorgemens sous-jacens de la peau. On l'a mis sur le nombril dans la passion hystérique, avec succès, d'après Geoffroy, sur le creux de l'estomac dans les gastralgies, contre le vomissement nerveux; placé dans les dents gâtées, il en calme la douleur. Un emplâtre où entrait cette drogue, appliqué sur la tête, a guéri la surdité, d'après Hoesteterus. On a aussi employé des emplâtres semblables comme résolutifs. Le tacamahaca, dont la dose est en nature de 12 à 36 grains, et *ad libitum* à l'extérieur, est aujourd'hui à peu près inusité. Il entrait dans le *baume de Fioraventi*, l'*eau générale*, l'*emplâtre diabotanum*, les *pastilles odorantes*, etc.

De Candolle indique à Mexico un *Amyris Tecomaca*, qui donne une sorte de résine *Tacamahoca* (*Prodromus*, etc. II, 82).

On trouve dans quelques livres qu'on obtient une espèce de *Tacamahaca* du *Populus balsamifera*, L. (V, 452). Il suinte effectivement des bourgeons de cet arbre un suc balsamique qu'on recueille dans son lieu natal, mais qui est différent des résines dont nous venons de parler. Au surplus, nulle résine n'offre plus de difficultés pour son origine, dans les auteurs, que le tacamaque; chacun parlant de celle qu'il a sous les yeux, et donnant ses conjectures comme des vérités.

Breynius (J.). *De tacamahaca liquida* (*Miscell. cur. nat.*, p. 1672; 516).

TACAMAQUE. Nom français de la résine *Tacamahaca*. Voy. l'article ci-dessus.

TACCA PINNATIFIDA, Forster. Cette plante, qui est le *T. Phallifera* de Rumphius (*Amb.*, V, t. 112, 113 et 114), appartient à la famille des Aroïdées, ou du moins en est voisine. Elle est naturelle aux Moluques, où elle est nommée *tacca*, et aux îles de la mer du Sud, telles que Taïti, où on l'appelle *pya;* on extrait une fécule de ses racines, qui sont tubéreuses et vénéneuses, que les Anglais préfèrent à celle d'arrowroot, et dont on envoie en Angleterre. Il ne faut pas confondre cette plante avec l'*Arum macrorrhizon*, L., *tevé* à Taïti, dont la racine épineuse et tubéreuse, comestible après qu'on en a fait écouler l'eau dont elle est imprégnée, porte le nom de *taka*, consonnance qui a produit quelque confusion dans les auteurs.

TACHAS. Nom du *Lamantin* dans l'Exode. Voy. *Trichecus*.

TACHASCH. Nom hébreu de l'if, *Taxus baccata*, L.

TACHE. Un des noms américains du *Baume du Pérou*.

TACHINGEN, duché de Nassau. Eaux minérales froides, ferrugineuses, plus fréquentées maintenant que celles de Schwalbach qui sont analogues. On en exporte en cruchons jusqu'aux Indes.

TACHMAS. Nom hébreu de l'*Hirundo sylvestris*, L.

TACHS. Nom allemand du blaireau, *Ursus Meles*, L.

TACKAH. Synonyme tartare de belier, *Ovis Aries*, L., suivant Erxleben.

TACKIR. Nom hindou du cabaret, *Asarum europæum*, L.

TACOMABEE. Nom brésilien de la *Canne à sucre*.

TACON. Nom du *Saumoneau* dans quelques unes de nos provinces.

TACONNET. Un des noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

TACOT-MANUCIA. Nom de l'*Oxalis Sensitiva*, L., à Java.

TACUAHE, TACVACHE. Noms mexicains du méchoacan, *Convolvulus Mechoacan*, Vilm. (II, 407).

TÆDA. Nom d'un pin dont Hippocrate employait la résine. Linné a indiqué un *Pinus Tæda*, qui est de Virginie, appellation sur laquelle les botanistes ne sont pas complétement d'accord, puisqu'ils la donnent à des espèces différentes. A coup sûr celui d'Hippocrate n'est pas celui de Linné.

TAELTING. Nom suédois du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L.

TÆNIANOTUS LATOVITTATUS, Lacép. Poisson acanthoptérygien de la famille des Perches, observé par Commerson sur le marché de l'Ile-de-France. Il est long de 15 à 18 pouces, et d'une saveur peu agréable.

TÆNIFUGES, *Tænifugæ*. Remèdes propres à expulser le tænia. On se servait pour cela autrefois de drastiques, comme la gomme gutte, la coloquinte, le jalap, etc.; on y a associé ensuite l'étain, le fer, le mercure, etc.; puis on a prescrit de prétendus spécifiques, comme la fougère mâle, la térébenthine, l'éther, etc. Dans ces derniers temps on a renouvelé des Grecs l'emploi de l'écorce de racine de

grenadier, qui est un tænifuge dans toute la force du terme. Voyez *Punica.*

Taeschemmel. Un des noms allemands du canard souchet, *Anas clypeata*, L.

Taf. Nom suédois de l'*Usnea plicata*, DC., espèce de lichen.

Taffetas. On se sert du *taffetas gommé* pour envelopper les cataplasmes, les fomentations, etc., qu'on veut tenir chauds; on l'emploie encore sur les parties douloureuses pour y retenir la transpiration qui s'en échappe, ce qui les maintient dans une sorte de bain ; on en revêt les parties infiltrées pour en faire dissiper la sérosité (*Journ. gén. de méd.*, IV, 366) ; on en place sur certains vêtemens pour empêcher l'eau de les pénétrer ; ou bien on en fait des serre-têtes, des chemises, etc., pour en garantir le corps ou ses parties, etc. On fabrique un *taffetas vésicant*, qui est une sorte de sparadrap, et qui offre l'avantage de n'avoir pas besoin d'appareil pour être maintenu, tel est surtout le *taffetas de Baget*, le plus estimé de tous (*Journ. de pharm.*, IV, 575). Enfin on fait des *taffetas agglutinatifs*, pour maintenir les petites plaies, comme est celui dit d'*Angleterre*, si connu et si employé.

Taffu. Nom d'une espèce de tatou selon Duret. Voy *Dasypus.*

Tafia, Taffia. Alcool extrait de la distillation du moût de la canne à sucre fermenté ; le *rum* provient de celle des résidus du sucre non cristallisables. Voyez *Saccharum.* On étend parfois ces noms, sous les tropiques, à d'autres espèces d'alcools.

Tagac. Nom du cygne, *Anas Cygnus*, L., aux îles Philippines.

Tagah. Nom tartare du belier, *Ovis Aries*, L., suivant Erxleben.

Tagarot. Nom catalan du hobereau, *Falco Subbuteo*, L. (III, 213).

Tagarum. Nom tamoul de l'*Étain* (III, 157).

Tage-Schlæfer. Nom allemand de l'engoulevent, *Caprimulgus europæus*, L.

Tagenarios. Mot dérivé d'Attagas, *Tetrao Bonasia*, L., selon Gesner.

Tagera. Plante de l'Inde, dont les feuilles, broyées et appliquées sur les piqûres des abeilles, etc., calment promptement les douleurs. Ses semences broyées s'emploient sur les pustules, etc. (La Harpe, *Abrégé des Voyages*, VI, 180).

TAGETES. Nom mythologique d'un genre de plantes de la famille des Radiées, de la Syngénésie superflue, qui renferme des végétaux herbacés, que l'on cultive dans les jardins pour leurs fleurs d'un jaune varié, agréables à la vue, mais d'une odeur désagréable. Le *Tagetes erecta*, L., rose d'Inde, *Caryophyllus indicus major* des anciens botanistes, était cultivé, dès le 16e siècle, en Italie, puisque Matthiole le figure, ainsi que le *T. patula*, L., qui est le *Caryophyllus minor indicus.* Ces deux plantes annuelles ont une odeur fétide et une saveur nulle ; elles sont originaires du Mexique; leurs graines noires et plates sont purgatives (*Comment. sur Diosc.*, 254); Coste et Willemet disent, d'après Garden, que leurs racines sont

purgatives et vermifuges (*Mat. méd. indigène*, 104). Suivant Matthiole (*loco citato*), Eginette s'en servait sous le nom d'*Othonna*; ce qui ferait croire qu'elles sont bien plus anciennes en Europe que le 16e siècle (on croit que le *T. patula*, est l'*othonna* de Dioscoride et de Pline). L'huile volatile du *Tagetes papposa*, Mich. (*Eocbera glandulosa*, W.) est donnée comme anthelmintique en Allemagne. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 363); et Ventenat (*Choix de plantes*, etc., p. 36, t. 36) la dit vermifuge et propre à teindre en jaune. Le *T. minuta*, L., a une odeur anisée fort agréable, et on le met, au Pérou, dans les ragoûts, comme condiment; cette espèce est cultivée dans les jardins de quelques amateurs. Dalechamps (I, 840), Dodonc et Pena disent que les *Tagetes* sont des poisons, ce qui nous semble évidemment erroné. Ces auteurs parlent d'animaux morts pour avoir mangé les semences de ces fleurs de nos jardins. Leur odeur fétide nous ferait croire qu'ils sont anti-hystériques. Ce sont des plantes à étudier, et rien n'est plus facile, vu leur abondance.

Taghicati. Nom du *Pecari* au Paraguay, selon d'Azara.

Taginari. Dérivé corrompu d'attagen, *Tetrao Bonasia*, L., suivant Gesner.

Tagschlæger. Nom allemand du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.

Tagug. Nom du suc d'un arbre vénéneux des Philippines, appelé *Camandag*.

Taguina. Liane des Philippines, dioïque, lactescente, dont il suinte une sorte de résine molle de la couleur du succin, odoriférante. On prépare des bains avec ses sommités, employés dans la syphilis, la gale, la lèpre (*Trans. philos. abr.*, I, 139).

Tagyarios. Nom de l'attagen, *Tetrao Bonasia*, L., dans Suidas.

Tahalea. Synonyme de *Coumarouna* (II, 454).

Tahaleb, Thaleb. Noms arabes de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L. (IV, 85).

Hahe. Nom allemand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Tahiné. Nom indien d'une espèce d'aliment composé avec le marc de l'huile de sésame mêlé au miel et au suc de citron.

Tai. Nom du blaireau, *Ursus Meles*, L., en Languedoc. Diminutif de taisson.

Taiaçu. Nom brésilien du pécari, *Sus Tajassus*, L., dans Pison.

Taihoang, Tai-hoam, Tay-huam. Noms chinois de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

Taila. Nom sanscrit de la semence de sésame, *Sesamum orientale*, L.

Taimen, Taimini. Noms livoniens de la *Truite saumonée*.

Taios. Nom péruvien d'une espèce d'amarante comestible, dont on mange les feuilles comme nos épinards. On la dit rafraîchissante et laxative (Feuillée, *Plantes médicinales*, III, 10).

Taisoun. Nom du blaireau, *Ursus Meles*, L., dans nos provinces méridionales.

Taisson ou Tesson. Anciens noms du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Taja, Tajaoba, Tajooba. Noms que portent au Brésil les feuilles de plusieurs *Arum* comestibles ou médicinaux.

Tajacu, Tajassou, Tajassu, Tajoussou. C'est le pecari, *Sus Tajassus*, L.

Tajehan. Nom arabe de l'*Anguille* du Nil.

Taka. Nom de l'*Arum esculentum*, L. (I, 457), à Ualan. On donne parfois le même nom au *Taro*, qui est la racine de l'*Arum macrorrhizon*, L. Il ne faut pas le confondre avec le *Tacca Phallifera*, de Rumphius. Voy. *Tacca*.

Takah. Un des noms tartares du mouton. Voy. *Ovis Aries*, L.

Takale. Écorce qu'on dit réputée fébrifuge, et remplacer le quinquina chez les Malais, sans rapporter la source de cette assertion, ce qui doit en faire douter. (*Journ. de pharm.*, VIII, 459).

Takamahaka, Takamahakharz. Noms bohème et allemand du *Tacamahaca*.

Take, Tsiku. Noms japonais du *Bambou*.

Taki. Nom japonais de l'*Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

Takja. Nom du *Bouquetin* chez les Tartares Mongoux.

Tako. Nom des étoiles de mer au Japon.

Takram. Un des noms sanscrits du *Sérum* du lait.

Tal. Nom guzarate de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Tala. Nom du *Cactus Opuntia*, L., dans quelques anciens auteurs. A Ceylan, c'est celui du *Cassia absus*, L.

Talabreno. Nom languedocien de la *Salamandre terrestre*.

Talah. Nom du *Tantalus Ibis*, L., en Perse, selon Chardin.

Talak. Nom arabe du *Ficus benghalensis*, L. (III, 257).

Talassa. Un des noms de l'*Arum Colocasia*, L., à Java.

TALC, Talc de Venise, *Talcum officinale seu cosmeticum*, L. Minéral en feuillets transparens, flexibles, d'un blanc verdâtre et nacré, doux au toucher, composés de : silice, 62; magnésie, 27; oxyde de fer, 3,5; alumine, 1,5; eau, 6. On en fait la base de l'espèce de fard nommé *rouge végétal* (II, 116); il forme avec le double de son poids d'huile de camphre l'*Arcanum cosmeticum* de Niemann, dans ses additions à la Pharmacopée batave. Jadis on prétendait en retirer une *huile* par distillation; on le distinguait en talc d'or et d'argent. On en sophistique souvent les gommes résines, comme on le voit surtout dans l'encens de l'Inde. On le réduit en poudre en le faisant rougir au feu et le pilant dans un mortier. La *craie de Briançon*, qui n'en diffère chimiquement que par un peu plus de magnésie, mais est en masses amorphes composées de petites écailles nacrées, n'est guère d'usage, quoique inscrite dans quelques pharmacopées, que dans les arts pour faciliter le glissement de certains corps, d'où le nom de *poudre de savon* qu'elle a reçu. Quant au *talc* ou *verre de Moscovie*, employé en guise de vitres, c'est un *mica* laminaire. Le *talc de Montmartre*, enfin, est un gypse laminaire ou sulfate de chaux.

Taleh. Nom hébreu de l'agneau. *Voy. Ovis Aries*, L.

Talg-oxe, Talgore. Noms suédois de la charbonnière, *Parus major*, L.

Talhe. Nom allemand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Tali. Nom poule ou peule d'un gros arbre d'Afrique, qui est un poison violent pour les chevaux, d'après Mollien (*Voyage*, I, 311).

Tali-ayer. Liane d'Amboine dont il découle, en incisant ses rameaux, une liqueur abondante, qui est agréable à boire. Ses fruits sont doux et très-aqueux (Rumphius, *Amb.*, V, 68, t. 36).

Talictro. Nom espagnol du *Sisymbrium Sophia*, L.

Talifouc. Nom du *Nymphæa lutea*, L., à Madagascar.

Talin. Nom hollandais de la petite sarcelle, *Anas Crecca*, L.

Talinum umbellatum, Ruiz et Pavon. Cette plante, de la famille des Portulacées, sert au Chili à préparer et surtout à colorer une espèce de boisson appelée *mistela*.

Talipot. Un des noms du *Corypha umbraculifera*, L. (II, 444), à Ceylan.

Talisfar, Talisafar. Noms arabes du *Macer* (IV, 173), dans Avicenne.

Talishaputrie. Nom tamoul du *Flacurtia cataphracta*, Roxb. (III, 262).

Talissi. Nom macassar du badamier, *Terminalia Catappa*, L.

Talitro. Nom italien du *Sisymbrium Sophia*, L.

Talitron pour Thalictron. *Sisymbrium Sophia*, L.

Talkoert. Nom suédois de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

Tall. Un des noms suédois du *Pinus sylvestris*, L.

Tallbit. Nom suédois du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.

Talle. Nom du châtaignier dans quelques parties de la France. Voy. *Castanea*.

Talleh. Nom arabe de l'*Acacia gummifera*, W.

Talling. Nom du thon, *Scomber Thynnus*, L., aux îles Maldives.

Tallo. Synonyme de tarro à la Nouvelle-Zélande, *Arum macrorrhizon*, L.

Tallow. Un des noms anglais de la *Graisse*.

Talona. Un des noms de l'*Ophioxylon Serpentinum*, L., au Malabar.

Talo odalei. Nom tamoul du *Clerodendrum Phlomoides*, Vahl (II, 314)

Talor. Mot malais qui signifie *Œuf*, suivant Labillardière.

Talpa. Nom des *Poules* au Pérou, suivant d'Acosta. Voy. *Phasianus*.

TALPA, Taupe. Genre de mammifères carnassiers insectivores, aujourd'hui composé de deux espèces, notre taupe commune (*T. europea*, L.), et une taupe du Canada (*Sorex cristatus*, L.). La taupe ordinaire, plus connue par les dégâts qu'elle cause que par son utilité, était jadis assez renommée en thérapeutique pour guérir de la fièvre et même, suivant Ettmuller, pour acquérir la faculté de dissiper chez les autres, par le toucher seul, les écrouelles et le cancer : il ne fallait qu'étouffer dans sa main cet animal. Réduite en cendre, la taupe était employée, soit en liniment, soit à l'intérieur, par doses de 36 à 48 grains, contre la goutte vague, le rhumatisme, les humeurs froides et la lèpre. On prescrivait son cœur, desséché et pulvérisé, dans les cas de hernie (Schrœder); son foie, traité de même, contre l'hystérie et les coliques des nouvelles accouchées; son sang pour faire repousser les cheveux, guérir la gangrène, etc. Enfin sa peau, quelquefois utilisée comme pelleterie, devait, appliquée sur la tête des enfans, les garantir des convulsions (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, VI, 323 à 342). Quelques modernes n'ont pas craint de rappeler l'attention sur ces prétendus médicamens; c'est ainsi que, suivant M. E. Bourdette, chirurgien à Peguilhan (*Nouv. ann. clin. de Montp.*, I, 367), on guérit avec une promptitude surprenante l'incontinence d'urine nocturne des enfans, en leur faisant manger 4 ou 5 foies de taupe, frits ou accommodés de toute autre manière; et que, au rapport de M. Hentsch, de Genève (qui sans être médecin a beaucoup expérimenté le remède qu'il propose, d'après l'expérience qu'en fait depuis trente-cinq ans un pasteur de campagne), on obtient un puissant sudorifique qui cause une sorte

d'ivresse comparable à celle de l'opium ou du thé, un excellent anti-épileptique, enfin un admirable emménagogue, en faisant cuire une taupe dans une pinte de vinaigre, jusqu'à dessiccation parfaite : on donne, le matin à jeun, dans une tasse d'eau distillée de tilleul froide, plein un dé à coudre de l'espèce de charbon animal qui en résulte. Voyez sur la préparation, la conservation et l'administration de ce dernier remède, son application à un grand nombre de maladies, des femmes surtout, et le régime à suivre durant son emploi, le tome XXI du *Bulletin des sciences médicales* de Férussac.

TALPAT. Sorte de palmier de Ceylan, *Licuala spinosa*, Thunb. (*Voy.*, IV, 305), qui est probablement un *Corypha*.

TALUCCA. Nom du rocou, *Bixa Orellana*, L., à Amboine.

TALUS LEPORUM, talon ou astragale de lièvre. Voy. *Lepus* (IV, 92).

TAM. Vieux nom français du *Tamus* ou *Tamnus*, qui est le *Tamaro* des Italiens et le *Taminia* des Latins. Voy. *Tamus*. C'est aussi le synonyme de *Taki*.

TAM-AND. Un des noms norwégiens du canard sauvage, *Anas Boschas*, L.

TAMA. Nom de la racine comestible d'un *Bauhinia* de l'Afrique méridionale.

TAMAETAM. Nom malais du *Plomb*.

TAMAG. Un des noms indiens de la *Zédoaire*.

TAMAKA. Un des noms du *Tabac* au Sénégal.

TAMALAK. Nom africain du *Cleome Pentaphylla*, Jacq. (II, 313), au Dongolah.

TAMALAKI. Nom indien du fruit du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

TAMALAPAKU. Nom tellingou du betel, *Piper Betle*, L.

TAMALAPATRA, TAMALAPATRUM. Noms indiens du *Malabathrum*, *Laurus Malabathrum*, L. (IV, 59).

TAMALAPATRÆ. Nom du *Laurus Malabathrum*, L., dans le Levant.

TAMANDUA. Voy. *Myrmecophaga Tamandua*, Cuv. (IV, 538).

TAMAOTARANA. Nom brésilien des tubercules de l'*Arachis hypogea*, L. (I, 376), d'après Pison (*Brasil.*, 93).

TAMAPOUEL. Nom d'un lycopode de l'Inde, célèbre par ses prétendues vertus admirables, surtout comme aphrodisiaque, d'après Rumphius (*Hort. malab.*, XII, t. 14).

TAMAR. Nom hébreu du dattier, *Phœnix Dactylifera*, L.

— HENDI. Nom arabe du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

TAMARA. Nom malabare du *Nelumbo*. Il est désigné aussi sous ce nom dans l'Ecriture.

TAMARAY-KALUNG. Nom tamoul du *Nelumbium speciosum*, W, (IV, 642).

TAMARIN. Pulpe du fruit du tamarinier, *Tamarindus indica*, L.

— VELOUTÉ. Fruit du *Codarium nitidum*, Valh (II, 344).

TAMARIND, TAMARINDE, TAMARINDEN. Noms anglais, hollandais et allemand du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

TAMARINDO. Nom espagnol, italien et portugais du *Tamarindus indica*, L.

TAMARINDUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la Triandrie monogynie (il y a 10 étamines monadelphes, mais 7 sont stériles), dont le nom vient de l'arabe *tamar-hindy*, qui veut dire datte des Indes ; il ne renferme que l'espèce suivante :

T. indica, L., Tamarinier (*Flore médicale*, VI, fig. 337). Cet arbre, qui acquiert un volume considérable, est originaire de l'Inde, où il se nomme *Balam-pulli* (Rhéede, *Hort. malab.*, I, 39). Il paraît naturel aussi à l'Afrique, ou du moins il y est naturalisé ainsi que

dans la plupart des contrées de l'Orient assez chaudes pour qu'il puisse y fructifier, comme l'Egypte, l'Arabie, le Sénégal, etc., où les négresses se nettoient les dents avec son bois (Geoffroy, *Voyage*, IV, 149). On le voit aussi aux Antilles (Labat, *Nouv. voyage*, VII, 35). On en fait des avenues à l'Ile-de-France, etc.; il serait habitant du Chili, suivant Molina (*Voyage*, 139). Ce végétal porte des feuilles ailées, dont les folioles, ovales, sans impaire, se ferment le soir; il fournit un ombrage délicieux; ses fleurs roses sont inodores, et ses fruits (appelés *tamarins*) longs de 5 à 8 pouces, indéhiscens, épais de 6 à 8 lignes, courbes, ont une couleur terre d'Egypte terne comme poudreuse. Verts, ces fruits sont très-aigres, et se mettent dans les ragoûts pour en relever la fadeur, en Egypte, au Cap; mais, arrivés à leur maturité, ils renferment une pulpe sucrée, aigrelette, filamenteuse, ayant un goût de raisiné, de couleur brune-rougeâtre, agréable à manger fraîche. Elle entoure des semences plates, épaisses, anguleuses-triangulaires, dures et rougeâtres.

La pulpe du tamarin est la partie usitée de ce fruit; elle est employée comme alimentaire dans les lieux où il croît, à l'instar de nos fruits acidules d'Europe, tels que les groseilles, les cerises, etc. On en use comme rafraîchissante, humectante, en boissons, en sorbets, en confitures, etc. On en vend des millions de livres sur les marchés du Caire, pour l'usage des habitans; les voyageurs en emportent à travers le désert pour se désaltérer, etc. (Sonnini, *Voyage*, II, 211). Au Sénégal, les nègres en font des conserves, et les mêlent au sucre, au miel, ils en ajoutent au riz, etc., dont ils se nourrissent. Dans l'Inde, les Hollandais en font une sorte de bière. On s'en sert aussi comme médicament dans les lieux où il est naturel, et il y est précieux contre les maladies causées par la chaleur qui y règne; on en fait des tisanes délayantes, tempérantes, qu'on donne dans les fièvres, les irritations des intestins, la hernie étranglée, les coliques bilieuses, humorales, la dysenterie; il est aussi usité comme astringent à cause de son acidité. Il suffit, pour tous les usages qu'on en fait, de délayer sa pulpe dans l'eau bien chaude, et de la passer; car on a remarqué qu'elle agit plus efficacement qu'étant bouillie.

On envoie en Europe la pulpe de tamarins, pour le seul usage de la médecine; elle n'est plus assez fraîche pour qu'on puisse s'en nourrir, d'autant qu'on est obligé, avant de la mettre dans le commerce, de lui faire subir une préparation; la plus simple et la plus ordinaire consiste à faire dessécher une partie de son humidité dans des chaudières de cuivre pour qu'elle puisse se conserver plus facilement, et alors elle est noire et dite *naturelle;* d'autres fois on y ajoute du sucre, qu'on stratifie couche par couche, ce qui en fait une sorte de confi-

ture rougeâtre qu'on nomme *tamarin préparé*. C'est comme laxative, rafraîchissante, anti-scorbutique et anti-septique, qu'on prescrit la pulpe de ces fruits, à la dose d'une à deux onces ; mais on pourrait aller au double, sans inconvénient, en décoction ; si on ne prend que la pulpe préparée, c'est-à-dire un peu étendue d'eau chaude, et passée à travers un tamis, on n'en donne que moitié. On l'administre dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, putrides, etc., à dose moindre encore, comme tisane habituelle et journalière; on la conseille encore dans les affections avec chaleur, irritation, les diarrhées bilieuses, muqueuses, etc., surtout l'été, pendant les chaleurs, etc. Les Arabes, qui sont ceux qui ont commencé à employer les tamarins, les prescrivaient surtout comme laxatifs, propriété qui n'est pas aussi marquée que celle de la casse. Prosper Alpin les vante surtout contre la gonorrhée, sans doute à cause de leur acidité, ainsi que Fallope. Fréquemment, du moins autrefois, on associait cette pulpe à d'autres purgatifs ; mais il faut faire cette association avec précaution ; car les acides tartareux et citrique du tamarin décomposent la plupart des sels à base de potasse, d'après Vauquelin, et comme Baldinger l'avait déjà reconnu, tels que l'émétique, etc. Cette substance diminue la vertu purgative du séné (*Annales de chimie*, XXXIX, 227). Il en résulte qu'il faut en général donner les tamarins seuls, ou associés seulement au sucre, au miel, etc.

L'analyse de cette pulpe, faite par Vauquelin, y a démontré par livre (de tamarin préparé) : tartrate acide de potasse, 4 gros 12 grains ; mucilage, 6 gros ; sucre, 2 onces ; gélatine ou gelée, 1 once; acide citrique, 1 once 4 gros ; acide tartrique libre, 2 gros ; acide malique, 40 grains ; matière féculente ou résidu, 4 onces 40 grains; eau, 5 onces 6 gros 32 grains (*Ann. de chim.*, V, 92). On y trouve parfois du cuivre, qui provient de l'action des acides sur la chaudière où il a été soumis à l'évaporation, et qu'on reconnaît en y plongeant une lame de fer bien décapée. Une décoction de ces fruits en laisse déposer sur un vase de fer, si on l'y met. Il résulte de cette analyse que l'abondance des acides dans ce fruit le rend astringent, styptique et doit empêcher de le conseiller dans les affections inflammatoires, surtout dans celles de la poitrine, avec toux, irritation, etc., et dans celles des intestins. Les Indiens, sans doute à cause de cette astringence, les ordonnent dans les hémorrhagies (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 327). La pulpe de tamarin entre dans le *catholicon double*, le *lénitif*, le *diaprun*, l'*électuaire psyllium*, la *confection Hamech*, etc.

On falsifie le tamarin du commerce, avec la pulpe de pruneaux, la mélasse, etc.; on y mettait aussi de l'acide tartareux, et même de l'acide sulfurique; mais, la baryte ayant donné les moyens d'en

reconnaître la moindre parcelle, les mangonisateurs y ont renoncé. Aujourd'hui, d'ailleurs, il est trop bon marché pour qu'on fraude sur cette substance. Le meilleur est le noir, venant d'Égypte; il est moins fermenté, plus récent, et plus estimé que celui de l'Inde.

Tournefort dit que dans les étés très-chauds le tronc du tamarinier sécrète un suc visqueux qui se change en une sorte de poussière blanche qui ressemble à la crème de tartre (*Acad. des sc.*, 1699, 101). Serait-ce là ce qu'Olivier appelle une sorte de manne, qu'il assure produite par le tamarinier (*Journ. de bot.*, V, 10)[1]. Suivant Prosper Alpin, les Arabes se servent des feuilles de cet arbre, qui sont, d'après lui, acides et désagréables, en infusion, comme vermifuge pour leurs enfans (*De plantis Ægyp.*, 35). On prépare à Ceylan une sorte de conserve avec les fleurs, qu'on donne dans les obstructions du foie et de la rate (Ainslie, *loc. cit.*). Les tamarins ont été employés en Europe dans la teinture en noir.

Tournefort (J.-P.). Histoire des tamarins (*Académie des sciences*, 1699, p 65). — Rember (J.-C.-G.). Examen chimique de l'acide des tamarins, et de ses rapports avec les autres corps, etc. (en allemand). Erfort, 1787, in-4 (analysé ancien *Journ. de médecine*, LXXV, 535). — Vauquelin. Analyse des tamarins (*Annal. de chimie*, V, 32).

Tamaris, Tamarisc. Noms du genre *Tamarix*.

Tamariscinées. Famille nouvelle proposée par M. Desvaux pour le genre Tamarisc, qui est sous-divisé en plusieurs autres. Voyez *Tamarix*.

Tamarisco. Nom italien du *Tamarix gallica*, L.

Tamariscus. Ancien nom du *Tamarix*.

TAMARIX. Genre de plantes de la famille des Portulacées, mais dont on fait actuellement le type d'une nouvelle série végétale, de la Pentandrie trigynie, dont une espèce abondait sur les bords du *Tamaris*, rivière de la région des Pyrénées, ce qui lui a valu le nom qu'il porte; il renferme des arbres ou arbrisseaux, dont le feuillage est fin, presque sétacé, imbriqué contre les rameaux et très-élégant; aussi les cultive-t-on, pour leur port, dans les jardins d'agrément. Le *T. africana*, Poiret, qui croît aux bords de la mer d'Afrique, se trouve aussi en Provence; on assure que ses cendres contiennent beaucoup de sulfate de soude (Decandolle, *Essai*, etc., 155), et qu'il ne faut pas en mettre dans les lessives, parce qu'elles coagulent le savon. Le *T. articulata*, Vahl, est le même que le *T. orientalis* de Forskal, dont nous parlerons plus bas. Il y a aux Canaries un *tamarix* appelé *canariensis* par Willdenow, que Decandolle ne regarde que comme une variété du *gallica*; il en suinte une sorte de gomme; on le nomme *Tarbais* à Fortaventure. Le *T. gallica*, L., est

[1] Nous soupçonnons qu'il y a erreur typographique dans cet endroit de l'ouvrage cité, et qu'il s'agit du *tamarisc*, et non du tamarinier?

un arbrisseau des montagnes du nord de la France, de l'Allemagne, et même de la Sibérie ; on le cultive dans les jardins. L'écorce de sa racine et de ses branches est amère, et passe pour diurétique, sudorifique, apéritive et rafraîchissante, d'après Rhazès. Bartholin dit qu'en Danemarck on met les branches de ce végétal dans la bière en place de houblon. Son bois est regardé comme pouvant remplacer le gayac. La décoction des feuilles est employée par les cosaques du Jaik, qui le nomment *greben schik*, sur les plaies, et ils en font un onguent, avec la graisse de blaireau, dont ils se servent contre les contusions, les plaies (Pallas, *Voyage*). Les arbres qui viennent au bord de la mer contiennent du sulfate de soude dans leur cendre, tandis que ceux qui croissent dans les terres en ont à peine (De Candolle, *loc. cit.*). On assure que la fumée de son bois n'incommode pas les yeux, d'après Gmelin (*Découvertes des Russes*, III, 319). Les feuilles du *T. germanica*, L., servent de thé en Sibérie (Pallas, *Voyage*, IV, 377). Il croît sur le mont Sinaï une variété du *T. gallica*, appelée *mannifera* par quelques auteurs, *tarfa* et *atlé* par les naturels, qui exsude une sorte de manne, par suite de la piqûre du *coccus maniparus*, dit-on (voyez *Manne*, IV, 226). Le *T. orientalis*, Forsk., vient en Arabie, et peut-être dans l'Inde ; car on soupçonne que c'est le même que le *T. chinensis*, Loureiro ; il sert en Égypte de chauffage ; on en fait du charbon, etc., et les habitans disent proverbialement que si l'atlé manquait, le monde finirait (Sonnini, *Voyage*, II, 6). Il croît abondamment sur cet arbre des galles d'un rouge superbe, que les Turcs appellent *bazgendge*, et les Égyptiens *chersamel*, qui pourraient servir dans les arts de la teinture ; Bélon dit qu'elles avaient autrefois de grands usages en médecine, sans s'expliquer davantage (*Singularités*, 218 et 223). Alpin, qui l'a figuré (*De Plantis*, t. 34), dit que les fruits sont des noix dures, ligneuses et semblables à celles des galles du chêne ; il ajoute que ses feuilles sont usitées contre les engorgemens de la rate ; selon Pline, les vases faits avec son bois sont utiles dans la même maladie, si on boit dedans. La décoction de son écorce est propre à faire venir les règles, en injection ; utile contre le flux hémorrhoïdal, etc. Le bois, d'après Alpin, serait efficace dans la syphilis.

Note sur le *Tamarix gallica*, L. (*Annal. de chimie*, XLIX, 282). — Desvaux. Note sur la nouvelle famille des Tamariscinées (*Annal. des sciences naturelles*, IV, 344 ; 1825). — Monographie des Tamariscinées (*Annal. des sc. nat.*, XII, 74).

Tamaro. Nom italien du taminier, *Tamus communis*, L.

Tamaron-tankai. Nom donné sur la côte de Coromandel à l'*Averrhoa* (I, 508).

Tamarqueira. Nom portugais du *Tamarix gallica*, L.

Tamaryndy. Un des noms bohèmes du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Tamba. Nom dukhanais et hindou du *Cuivre* (II, 496).

Tamba-tan. Nom tamoul du *Dolichos cultratus*, Thunb. (II, 696).

Tambacu. Nom malais et javan du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (IV, 605).
Tambaga. Nom malais du *Cuivre* (II, 496).
Tambhudda mirchingay. Nom indien du *Capsicum frutescens*, L.
Tambido-citroco. Nom brame du *Plumbago rosea*, L. (V, 403).
Tamboul, Tambourissa. Noms arabes du betel, *Piper Betle*, L. (V, 329).
Tambour. Nom du *Labrus chromis*, L. (IV, 3), à la Caroline.
Tambracu. Nom malais du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.
Tambran. Nom tellingou du *Cuivre* (II, 496).
Tambroco. Nom bali et japonais du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.
Tambul, Tambuli. Noms arabe et suédois du betel, *Piper Betel*, L.
Tamcha. Nom hébreu et chaldéen du marrube, *Marrubium vulgare*, L. (IV, 244).
Tamendua. Synonyme de *Tamandua*.
Tamer. Nom arabe de la truffe, *Tuber cibarium*, Bull.
— Nom tartare du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.
Tamier, Taminier. Noms du *Tamnus* (ou *Tamus*) *communis*, L.
Tammacum. Nom de la *Matricaire* dans Pline.
Tamme heul. Nom hollandais du pavot, *Papaver somniferum*, L.
— pynboom. Nom hollandais du *Pinus Pinea*, L.
— radys. Nom hollandais du radix, *Raphanus sativus*, L.
— viool. Nom hollandais de la violette, *Viola odorata*, L.
Tammon. Sorte de *Zerumbet* des Macassars, différent de l'officinal.
Tamne engelwortel. Nom hollandais de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.
— sclarey. Nom hollandais de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

TAMNUS ou TAMUS (car on le trouve écrit de ces deux manières dans les auteurs). Genre de plantes de la famille des Asparaginées, de la Diœcie hexandrie, qui tire son nom d'une espèce de vigne, que les anciens appelaient *taminia* (Pline, *lib.* XXIII, *c.* 4). Le *T. communis*, L., sceau de Notre-Dame, vigne noire, couleuvrée noire, est une herbe qui se trouve chez nous dans les haies, où elle grimpe, et se fait remarquer par ses feuilles cordiformes, entières, ses fleurs en grappes, à 6 divisions, 3 styles, et ses fruits inferes en baie, à 3 loges dispermes, rougeâtres, réunies par 2 ou 3; elle part d'une racine tubéreuse, noire, qui est âcre et amère, et qu'on croit purgative; nettoyée, ratissée et écrasée, elle est estimée résolutive, étant appliquée sur les contusions, ce qui a fait nommer la plante *herbe aux femmes battues;* on la donne aussi comme diurétique. Les Arabes mangent les pousses de cette plante crues ou en salade; Matthiole dit qu'en Italie on les vend en bottes pour les manger comme les asperges, au mois de mars et d'avril (*Comm. sur Dioscoride*, 467). Les Hottentots se nourrissent, au cap de Bonne-Espérance, avec la racine démesurément grosse du *tamnus elephantipes*, L., d'après Paterson.

Tamoata. Nom brésilien du *Silurus Callichtys*, Bloch, poisson d'eau douce, bon à manger, que Lémery (*Dict.*, 859) dit apéritif et utile contre la gravelle.

Tamoatarana. Plante du Brésil, dont on mange les bulbes cuits à la manière des patates, d'après Marcgrave (*Bras.*, 53).

Tampack. Nom de l'*Elephantopus Scaber*, L. (III, 174), à Java.

TAMPOE. Fruit comestible de l'Inde décrit par Debèze (*Acad. des sciences*, IV, 325).
TAMPOPO. Nom japonais du pissenlit, *Leontodon taraxacum*, L. (IV, 87).
TAMRA. Un des noms sanscrits du *Cuivre* (II, 496).
TAMRAHENNI. Nom du *Lawsonia inermis*, L., dans Avicenne.
TAMRAKA. Un des noms sanscrits du *Cuivre* (II, 496).
TAN. Nom de la poudre de l'écorce de *Chêne* (V, 585). C'est aussi celui d'une espèce de palmier sur les feuilles duquel on écrit à Siam.
— MUR. Nom chinois du *Santal blanc*.
— ROUGE. Nom de l'écorce des *Weinmania* dans l'Inde.
— ROUJOU. Nom madécasse de l'*Hymenæa Courbaril*, L. (III, 565).
TANACETO. Nom italien et espagnol de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

TANACETUM. Genre de plantes de la famille des Composées corymbifères, section des Anthémidées, de la Syngénésie polygamie superflue; il renferme un certain nombre d'espèces herbacées ou sous-frutescentes, amères, aromatiques, toniques et vermifuges. La seule usitée est le *T. vulgare*, L., Tanaisie (*Flore médicale*, fig. 338), espèce vivace qui croît chez nous dans les terrains pierreux, humides, sur les berges des rivières, etc. Ses tiges sont touffues, rameuses, glabres; ses feuilles bipinnatifides, à segmens linéaires écartés, incisés, avec de plus petites sur la côte moyenne; ses fleurs assez élégantes, en corymbe terminal, de couleur dorée, s'ouvrent en août et septembre; chacune se compose d'un calice hémisphérique imbriqué, d'un réceptacle nu, portant des florules mâles au centre, à 5 dents égales, femelles à la circonférence, à 3 dents mousses, souvent nulles; il leur succède des graines fines, vertes, anguleuses, sans aigrette, couronnées par un rebord anguleux. Cette plante est d'une odeur forte, dans toutes ses parties, désagréable, ce qui est dû à la présence d'une huile volatile abondante; sa saveur est très-amère, nauséeuse. Les habitans du Nord s'en servent en assaisonnement; ils emploient ses semences comme condiment, en aromatisent leurs gâteaux, et en tirent, dit-on, une couleur verte.

En médecine, la tanaisie, plante tonique et excitante, passe pour fébrifuge, vermifuge et emménagogue. Cæsalpin dit qu'elle est le remède des fièvres intermittentes, et dans les campagnes on l'emploie encore contre ces maladies, où elle produit l'effet des amers aromatiques. Comme vermifuge, la tanaisie, et surtout ses semences, sont assez fréquemment prescrites; on vend fréquemment ces dernières sous le nom de *Barbotine*, et même de *semen contra* (voyez ce mot), ou du moins on les y mêle; on les tire des environs de Nîmes. Willemet dit qu'en Lorraine plus de la moitié du *semen contra* qu'on y vend n'est que la graine de la tanaisie, dont il vante d'ailleurs la propriété vermifuge (*Mat. méd. indig.*, 85). Feu Geoffroy, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, nous a rapporté qu'ayant fait appliquer, dans cet hôpital, cette plante sur le ventre d'un malade qui venait de rendre un lombric, mais qui était trop mal pour pouvoir boire ou

prendre des lavemens, il évacua 32 de ces animaux, et fut sauvé. L'odeur repoussante de la tanaisie l'a fait prescrire dans les affections nerveuses, surtout l'hystérie, l'épilepsie, les vertiges, les gastrodinies, la rage (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XII, 257-1827), etc. On conseille surtout ses fleurs contre ces affections; son action tonique la fait administrer comme emménagogue avec un succès pareil à celui de l'absinthe et de l'armoise; on l'a aussi indiquée contre le rhumatisme chronique, l'hydropisie, les vents, etc., en qualité de sudorifique, carminative, etc. Hercule Saxonia dit que le suc de cette plante est bon pour les gerçures des mains; on le donne parfois à l'intérieur à la dose de 1 à 2 onces. En poudre, la tanaisie s'administre à celle de 1/2 gros à 1 gros; on en donne le double en infusion.

L'analyse de la tanaisie (feuilles et fleurs réunies), faite par M. Peschier, y a démontré : une huile volatile, une huile grasse, une résine, une matière tenant le milieu entre la cire et la stéarine, de la chlorophylle, de la gomme, un principe colorant jaune, et de l'extractif; les feuilles isolées offrent en outre de l'acide gallique et du tannin; les fleurs : un principe alcalin, un acide particulier (tanacétique) et du phosphate de chaux (*Journ. analyt. de méd.*, II, 132). Le *Tanacetum Balsamita*, L., menthe coq, a été traité à *Balsamita* (I, 542).

TANACHION. Un des anciens noms de la conyze, *Conyza squarrosa*, L. (II, 413).

TANAECIUM JAROBA, Sw. Plante grimpante des Antilles, du Brésil, etc., où Marcgrave l'indique sous le nom de *jaroba* (*Bras.*, 25), de la Didynamie angiospermie, de la famille des Solanées; ses fruits ont des rapports avec ceux du calebassier (II, 463), et servent aux mêmes usages, c'est-à-dire qu'ils sont pectoraux et adoucissans.

TANAGTRUT. Un des noms arabes de l'*Aloës* (I, 190).
TANAISIE. Nom du *Tanacetum vulgare*, L.
TANAOU. Nom du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35), aux îles de la Société.
TANARIDO. Nom des *Cantharides* en Languedoc, selon Sauvages.
TANASIA. Nom portugais de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.
TANAY. Nom persan de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455).
TANCHAGEM MAJOR. Nom portugais du grand plantain, *Plantago major*, L.
— MEDIANA. Nom portugais du *Plantago media*, L.
TANCHE. Nom français du *Cyprinus Tinca*, L. (II, 572).
TANCOS. Voy. *Portugal* (V, 458).
TANDALE-COTTÉ. Nom malabar du *Crotalaria retusa*, L. (II, 471).
TANDALO. Nom brame de l'*Illecebrum lanatum*, L. (III, 592).
TANDJONE-KANKI. Nom javanais du *Calophyllum Calaba*, L. (II, 35).
TANDUL. Nom indien du riz, *Oryza sativa*, L. (V, 105).
TANGALUNG. Nom malais du *Viverra Zibetha*, L.
— PADI. Nom malais d'une variété plus petite de la même espèce.

TANGARACA. Nom brésilien de plusieurs végétaux vénéneux et de nature fort différente, indiqués par Pison (*Bras.*, 92). Les renseignemens qu'il fournit ne permettent pas de les reconnaître; mais

Marcgrave les ayant nommés *erva do ratto* (*Bras.*, 60), cela indique que c'est dans le genre *Palicourea* (V, 169) qu'il faut chercher un ou plusieurs d'entre eux ; c'est à tort que dans un Mémoire où nous avons déjà eu l'occasion de signaler de nombreuses fautes (inséré tome I, p. 485 de ceux de l'académie royale de médecine), on veut y voir des *Psychotria*, etc. Quoi qu'il en soit, Pison indique trois espèces de *tangaraca*, et en figure quatre; il dit qu'ils empoisonnent les gens et les animaux presque à l'égal de l'arsenic, et que le meilleur contrepoison est leur racine écrasée, etc. On comprend, par ce dernier trait surtout, qu'on ne peut ajouter beaucoup de croyance à son récit.

Tangedor. Nom portugais du boiciningа, suivant Lémery. Voy. *Crotalus*.

TANGHINE ou TANGUINE. Matière trouvée par MM. Henry fils et C.-P. Ollivier (*Journ. de pharm.*, X, 49) dans l'amande du tanguin de Madagascar. Elle est neutre, cristallisable, amère, puis âcre comme la pyrèthre, soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, fusible, non volatile : son action sur les animaux est celle des poisons âcres et excitans; ils la regardent comme un principe immédiat.

Tanghinia venenifera, Poiret. Ce végétal, de la famille des Apocynées, qui est, pour quelques auteurs, identique avec le *cerbera manghas*, L. (II, 182), et peut-être congénère de l'*ochrosia*, d'après Jussieu, croît à Madagascar, où les naturels le nomment *voa-tanghing*; il est cultivé à l'Ile-de-France, et porte des fruit piryformes, à enveloppe extérieure noire, sillonnée, du volume d'une grosse noix (Lesson, *Voyage méd.*, 146); ils renferment deux amandes qui sont très-vénéneuses. Les nègres de Madagascar s'en servent comme d'épreuves judiciaires; ceux chargés de préparer le poison qu'on en confectionne se nomment *ampa-moussaches*, et le donnent aux criminels, d'après l'ordre des cabares, ou membres de l'assemblée publique; il paraît, d'après ce que nous a rapporté M. Dupetit-Thouars, qui a goûté ce fruit à Madagascar, et qui a créé le genre *Tanghinia*, qu'on y mêle parfois des substances qui l'adoucissent, de sorte qu'il a trois degré de force, qu'on administre suivant la nature des crimes, afin que ceux qui n'en ont commis que de légers prennent le poison sans en périr, tandis que les plus fautifs, auxquels on donne le plus fort, y succombent. Voyez *Erythrophleum* (III, 148).

M. Henry fils a analysé les noix du tanghin que lui a remis M. le professeur Orfila ; il y a trouvé : une huile fixe limpide, douce; une matière particulière cristallisable, vénéneuse (Voy. *Tanghuine*); un principe ténu, visqueux, légèrement acide; des traces de gomme, d'albumine, de chaux et d'oxyde de fer (*Journ. de pharm.*, X,

49). M. le docteur Ollivier, d'Angers, a lu à l'Académie royale de médecine, le 10 février 1824, une Notice sur les expériences qu'il a faites avec les amandes du tanghin, desquelles il résulte 1° que leurs effets sont ceux des poisons narcotico-âcres, et qu'ils portent principalement sur le système nerveux; 2° que leurs principes déletères agissent après leur absorption et leur transport dans le torrent de la circulation; 3° que la substance cristalline blanche a seule les propriétés âcres et stimulantes, tandis que la tanghuine est seulement le principe narcotique (*Archives de méd.*, IV, 351). Ce poison tue en causant une sorte d'asphyxie. 18 grains de l'amande en poudre ont fait périr un chien au bout de 66 minutes, après avoir éprouvé des convulsions, et même des symptômes d'opisthotonos et de paralysie alternatifs. On trouva l'estomac et les intestins resserrés et d'un violet rougeâtre.

Henry fils. Analyse du tanguin de Madagascar (*Journ. de pharm*, X, 40). — Ollivier (d'Anger-). Mémoire sur les propriétés chimiques et vénéneuses du tanguin de Madagascar (*Arch. de méd.*, IV, 351).

TANGHUIN. Nom du *Tanghinia*.

TANGLAKE. Nom suédois de la loche de rivière, *Cobitis Tænia*, L.

TANGOULOU. Nom du *Cratæva marmelos*, L. (II, 451), à Java.

TANGUECOLLI. Nom indien du *Crinum asiaticum*, L. (II, 465).

TANGUIQUY. Excellent poisson d'eau douce des Philippines, inclassé.

TANHEITAMBE. Herbe très-astringente de Madagascar, citée sous ce nom par Flacourt.

TANI. Un des noms des myrobolans bellirics, *Myrobalanus Bellirica*, Gærtn. (IV 539).

TANIKAI. Nom tamoul du *Myrobolan Emblic*.

TANNA. Ile de l'océan Pacifique, où sont des sources très-chaudes (71° R.), un peu astringentes, désignées sous le nom de *Doogoos* par les naturels du pays, et deux autres sources moins chaudes (31° R.). Forster fait en outre mention d'un lieu d'où s'élèvent des vapeurs sulfureuses toutes les fois que le volcan fait explosion (Alibert, *Précis*, etc., 562).

TANNE. Nom allemand de l'*Abies Picea*, Mill.

TANNEBOCK. Nom allemand du daim, *Cervus Dama*, L.

TANNÉE. Un des noms du *Tan* qui a servi au tannage.

TANNEER-VITTANG-KALUNG. Nom tamoul de l'*Asparagus sarmentosus*, W. (I, 471).

TANNGEISE. Un des noms allemands de la femelle du daim, *Cervus Dama*, L.

TANNHIRSCH. Un des noms allemands du daim, *Cervus Dama*, L.

TANNIN. Nom hébreu de la baleine franche, *Bolæna Mysticetus*, L. (I, 536).

TANNIN. Principe immédiat des végétaux, objet d'une multitude de recherches qui, jusqu'à ces derniers temps, ne l'avaient pas fait connaître à l'état de pureté. Contenu dans toutes les matières organiques astringentes ou tannantes, qui paraissent lui devoir cette double propriété, il abonde en général dans l'écorce et le tissu ligneux des végétaux, et en particulier dans la noix de galle, d'où on l'extrait le plus ordinairement; dans le cachou, le kino, le sang-dragon; dans le *tan*, ou écorce de chêne pulvérisée (V, 585), auquel il doit son nom; dans les écorces de quinquina, de cerisier, d'abrico-

lier, de saule, de marronier d'Inde, etc.; dans le sumac, le bois jaune, les racines de ratanhia, de tormentille, de bistorte, celle de grenadier, dont il est peut-être le principe tænifuge (M. Chevallier); dans la noix vomique, les feuilles d'uva-ursi, de ronce, le brou de noix, etc.

Les divers procédés indiqués jusqu'ici pour son extraction ne le donnaient jamais que combiné soit à des matières colorantes ou extractives, soit aux acides ou aux bases employées pour sa préparation; aussi en avait-on admis plusieurs espèces ou variétés. On reconnaissait aussi des tannins artificiels, dus à l'action de l'acide nitrique affaibli sur diverses substances végétales, notamment sur le charbon (Hatchett), mais qui, d'après M. P. Boullay (Thèse sur l'ulmine, ou acide ulmique), ne sont que des combinaisons de cet acide avec l'acide azulmique. Le tannin ordinaire est solide, amorphe, plus ou moins coloré, d'une saveur astringente, peu soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool concentré et les huiles, attaqué par l'acide nitrique, noircissant et précipitant les sels de fer, au maximum d'oxydation, formant avec la gélatine, qu'il précipite, un composé insoluble très-peu altérable, base des peaux tannées, précipitant l'émétique, etc.

Déjà, en 1828, M. Berzelius l'avait obtenu incolore (*Ann. de chimie et de phys.*, XXXVII, 385), et déjà aussi, quoique rangé parmi les principes neutres, on avait signalé le rôle analogue à celui des acides qu'il semblait jouer dans quelques combinaisons; MM. Pelletier et Caventou avaient même signalé comme substance tannante dans le marronier d'Inde un composé de matière colorante avec un acide indéterminé; M. J. Pelouze vient enfin, au moyen de l'éther, d'obtenir facilement et abondamment le tannin tout-à-fait pur, c'est-à-dire blanc, cristallin, soluble dans l'eau, l'éther, l'alcool, formant avec les bases des sels parfaitement définis et méritant ainsi réellement le nom d'*acide tannique*, proposé jadis par Thomson. Il a de plus constaté que l'action de l'air le transforme en acide gallique, qui ne préexiste pas dans la noix de galle, comme on l'avait cru jusqu'ici; qu'à une température de 215°, il se change complétement en acide carbonique et en acide pyrogallique; que l'acide ellagique, qui paraît se former dans les mêmes circonstances que l'acide gallique, n'en diffère que par un atome d'eau de moins, et peut devenir acide gallique en s'hydratant; qu'enfin l'acide pyro-gallique, soumis à l'action de la chaleur, se change en eau et en acide métagallique (Mémoire lu à l'Institut, le 24 févr. 1834, et Note de M. F. Boullay, t. I, p. 78 du *Journal des connaissances médico-chirurgicales*).

Le tannin, ou acide tannique, paraît être le principe astringent par excellence; on peut croire, en effet, qu'il est aux astringens usi-

tés en médecine ce qu'est la quinine au quinquina et la morphine à l'opium, et qu'ainsi il pourra les remplacer avec avantage dans quelques circonstances au moins. Son étude intéresse d'autant plus la thérapeutique, que, sans parler de l'utilité connue des astringens (I, 477), le tannin, même impur, a déjà été signalé comme doué de propriétés remarquables. M. Pezzoni, médecin à Constantinople, qui en a éprouvé lui-même l'efficacité, a vanté son utilité, égale, dit-il, à celle du meilleur quinquina, dans les cas de consomption, de marasme, de chlorose, contre les fièvres d'accès, l'asthénie, etc. (*Hist. de la soc. de méd. prat.* de Montp., IV, 1807; voyez aussi *Journ. de méd.* de Leroux, XV, 30, le *Bull. des sc. méd.*, I, 122, et notre article *Tannin* du *Dict. des sc. méd.*, LIV, 341). G. Ricci (*Esculapio*, 1er cahier, p. 6) l'a employé, dissous dans l'alcool, contre les hémorrhagies, et, en solution dans l'eau distillée de laurier-cerise, comme contre-stimulant. Le docteur Ferrario, de Milan (*Annali univ.*, janvier 1829), l'a souvent administré en pilules de 2 grains (6 par jour) dans les cas d'hémorrhagies passives. Enfin M. J. Cavalier, de Draguignan, a rapporté (*Mémorial des hôpit. du Midi*, etc., I, 50) deux observations de métrorrhagies rebelles et menaçantes, arrêtées par l'emploi du *tannin pur*, c'est-à-dire obtenu par l'action de l'eau de chaux et de l'acide nitrique sur une forte solution de tan, et aussi purgé que possible de la présence de ces deux réactifs. A l'exemple de Porta, qui a indiqué les règles de son emploi (*Esculapio*, 5e cahier), il l'a donné par doses de 2 grains toutes les 2 heures, jusqu'à concurrence de 72 à 80 grains, ce qui n'a causé aucune irritation gastrique. Il le croit indiqué contre les hémorrhagies passives, les hémorrhagies chroniques, et enfin, comme palliatif, dans les hémorrhagies avec affection organique de l'utérus.

Tannin artificiel d'Hatchett. Voy. à l'art. *Tannin*.

Tannino-extractif. Combinaison de tannin et des divers principes qu'on a long-temps confondus sous le nom vague d'extractif. Le cachou en a été regardé comme le type. Ses propriétés varient comme sa nature; ce n'est donc ni une substance particulière, ni un médicament constant, et il ne figure pas mieux dans le vaste catalogue de la matière médicale que dans la liste des principes immédiats des végétaux. Voy. *Tannin*.

Tanno-gallates. On nommait ainsi le produit de l'union du tannin et de l'acide gallique avec les bases salifiables, tel que l'encre et la matière colorante noire des teinturiers, composés mal connus jusqu'ici, mais dont les nouvelles découvertes de M. Pelouze sur le tannin vont sans doute éclairer l'histoire.

Tannwildprett. Nom allemand de la femelle du daim, *Cervus Dama*, L.

Tanquemur. Nom provençal de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L. (V, 202).
Tansay, Tansy. Nom anglais de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.
Tantalitis. Un des noms du gremil, *Lithospermum officinale*, L. (IV, 134).

TANTALUS. Genre d'oiseaux échassiers, de la tribu des Cigognes, auquel appartiennent, 1° le *Tantalus Ibis*, L., qui, d'après les Recherches de M. Cuvier sur l'*ibis*, comprend 4 espèces de 3 genres différens, savoir : un *Tantalus*, l'ibis de Perrault et de Buffon ; un *Ardea*, l'ibis d'Hasselquist ; enfin deux *Numenius*, l'ibis de Belon et l'oxbird de Shaw. Voyez *Chungar* (II, 275) et *Numenius* (IV, 638) : l'*ibis sacré* appartient au genre *Scolopax* (VI, 263) ; 2° Le *T. mexicanus* ou *acalot*, qui habite le long des lacs, vit de poissons, et dont la chair, quoiqu'elle en ait l'odeur, est assez bonne à manger (*Dict. des sc. nat.*, I, 94).

Tantarevel. Nom du houblon aux environs de Montpellier. Voy. *Humulus*.
Tante. Un des noms du loligo, *Sepia Loligo*, L.
Tantèle. Nom danois du thon, *Scomber Thynnus*, L.
Tantelige zwam. Nom hollandais de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.
Tanudo. Nom du canthère, *Sparus Cantharus*, L., à Nice.
Taon. Nom français du genre *Tabanus*.
Taos. Nom grec du paon, *Pavo cristatus*, L. (V, 222).
— agrios. Nom grec du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.
Tapa. Nom du rima, *Artocarpus incisa*, L. (I, 455) dans les îles Tonga.
Tapacuou. Nom languedocien du *Rosa canina*, L.
Tapada. Un des noms de l'*Helix Naticoides*, Chemnitz, en Provence.
Tapecon massiliense. C'est l'*Uranoscopus scaber*, Bloch.
Tapera, Taperier. Noms provençaux du Caprier, *Capparis spinosa*, L. (II, 77).
Tapia. Nom brésilien du Tapier, *Cratæva Tapia*, L. (II, 461).
Tapiirété. Nom brasilien du tapir, *Tapirus americanus*, L.

Tapioca, Tapioka. Noms brésiliens de la fécule desséchée et granulée sur des plaques de fer chaudes du manioc; voyez *Jatropha manioc*, L. (III, 678). La fécule non granulée est la *moussache* (IV, 495), synonyme d'*arrow root* (I, 427) pour beaucoup d'auteurs.

Tapioca factice. Préparation faite avec la fécule de pomme de terre et un mucilage, puis granulée sur des plaques chaudes comme le véritable Tapioka. Il est plus blanc, en grains plus gros, plus arrondis, plus facile à rompre et soluble à l'eau froide, ce qui n'a pas lieu pour les fécules pures (*Journ. de pharm.*, VII, 216, 289 et 336).

TAPIR, Tapirs. Genre de mammifères pachydermes. Il n'offre qu'une espèce, commune dans les lieux humides de l'Amérique méridionale : le danta (*T. americanus*, L.), dont on mange la chair, sèche pourtant et peu agréable. Sa peau épaisse sert de vêtemens aux Indiens ; ses ongles passaient jadis pour sudorifiques, bons contre l'épilepsie et les venins (Lémery, *Dict.*, 311).

Tapiroussu, Tapiroussou. Synonymes de danta, *Tapir americanus*, L.
Tapogomea. Genre d'Aublet, identique avec le *Callizocca*. Voy. *Ipécacuanha* (III, 638).

TAPOLCZ, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrogr.*

Hungariæ, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source minérale observée par le docteur Saint-Pillmann.

TAPON. Un des noms vulgaires du bouvreuil, *Loxia Pyrrhula*, L.

— Nom taïtien d'une sorte de résine qui découle du *Spondias dulcis*, Lam. (VI, 510).

TAPORO. Nom d'un petit *Citron* cultivé à Taïti.

TAPOUCHA. Nom hébreu du pommier, *Pyrus Malus*, L.

TAPSIA. Un des noms espagnols du *Thapsia Asclepium*, L.

TAPYRA-CAYENNÀ. Nom brésilien du *Cassia fistula*, L. Voy. *Cathartocarpus*.

TAPYRA PECU. Nom brésilien d'une plante vulnéraire appelée par les Portugais *lingua divalca, d'erva do figado;* on s'en sert aussi comme désobstruante, surtout dans les maladies du foie. (Pison, *Brasil.*, 112). Serait-ce le *tapiria* d'Aublet?

TAPYRACOANA. Nom brésilien de la casse des boutiques, *Cassia fistula*, L. (II, 147).

TAR. Nom anglais du *Goudron*.

TARAB. Nom arabe du *Berberis vulgaris*, L. (I, 576).

TARABUSO. Nom du butor, *Ardea stellaris*, L., en Sardaigne, suivant Cetti.

TARAKAN. Nom russe de la blatte orientale, *Blatta orientalis*, L. (I, 614).

TARANDSJUBIN. Synonyme de *Tereniabin*, sorte de manne. Voy. *Alhagi* (I, 164).

TARANDUS Nom latin du renne, *Cervus Tarandus*, L. (II, 191).

TARASCON. Ville de France (département de l'Ariége) près de laquelle est une source minérale, nommée *Font-rouge* (fontaine rouge) ou *fontaine de Sainte-Quiterie*. Elle est froide, ferrugineuse, forme un dépôt ochracé abondant. M. Magnes, à qui on en doit l'analyse, y a trouvé, par litre, outre 1/25 de son volume de gaz acide carbonique, 13 grains de principes fixes, savoir: muriate de soude, 0,4; m. de magnésie, 0,9; sulfate de magnésie, 1,8; s. de chaux, 6,3; sous-carbonate de fer, 2,4; silice, 0,1; matière grasse résineuse, 0,4; perte, 0,7. Cette eau, que M. Magnes compare à celles de Vals, de Forges, etc., et qu'il dit utile contre l'ictère, les obstructions, la chlorose, la leucorrhée, etc., peut être associée utilement aux bains d'Ussat, peu distans de Tarascon.

Magnes (J.-P.). Analyse de l'eau de la fontaine de Sainte-Quiterie. Toulouse, 1818, in-8 (On en trouve un extrait dans le *Nouveau journ. de méd., chir. et pharm.*, III, 179).

TARASP. Source minérale du canton des Grisons. Voyez la *Bibliographie de Saint-Moritz* (IV, 462).

TARASPIC. Nom corrompu de *Thlaspi*.

TARASTRUSTI. Nom ancien de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L. (VI, 422).

TARATOUT. Nom d'une variété de topinambour, *Helianthus tuberosus*, L. (III, 461).

TARATTI, TARRATTI. Noms malabares du *Nymphæa Nelumbo*, L. (IV, 642).

TARAX. Nom de la grande outarde, *Otis tarda*, L., dans Gesner.

TARAXACUM. Voy. *Leontodon* (IV, 87).

TARAY. Nom anglais du tamarisc, *Tamarix gallica*, L.

TARBOTH. Nom hollandais du turbot. Voy. *Pleuronectes* (V, 372).

TARC. Un des noms du *Goudron* dans quelques localités.

TARCHON, TARCON. Noms arabes de l'estragon, *Artemisia Dracunculus*, L. On appliquait aussi le premier à l'*Achillea Ptarmica*, L.

TARCHONANTHUS CAMPHORATUS, L. Cet arbrisseau, à fleurs com-

posées, dioïques, du cap de Bonne-Espérance, a des feuilles semblables à celles de la sauge, qui exhalent une odeur de camphre lorsqu'on les frotte entre les doigts, ce qui lui a mérité son nom. On n'en fait point d'usage, quoique cultivé dans les jardins botaniques.

TARDA. Nom latin de l'outarde, *Otis tarda*, L. (V, 125).

TARDIGRADA. Un des noms latins de la tortue. Voy. *Testudo*.

TARDILINGUA. Nom poétique du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L. (IV, 492).

TARDINEAU. Nom de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L., dans quelques provinces.

TARE. Un des noms anglais du *Vicia Ervilia*, DC.

— TORSK. Un des noms norvégiens du dorsh, *Gadus Callarias*, L. (III, 317).

TARENTE. Nom du *Lacerta mauritanica*, Gm., en Provence.

TARENTULE. Grosse espèce d'araignée. Voy. *Lycosa Tarentula*, Latr. (IV, 169).

TARERONDE. Un des noms français du *Raia Pastinaca*, L.

TARET. Nom français du genre *Teredo* de Linné.

TARFA, TARFEH. Noms arabes du *Tamarisc*.

TARGER. Un des noms vulgaires de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L. (V, 371).

TARGON. Nom de l'estragon, *Artemisia dracunculus*, L., dans d'anciens auteurs.

TARI. Nom indien du vin de cocotier. Voy. *Cocos nucifera*, L. (II, 341). On donne encore ce nom au carthame.

TARIFIDON. Nom arabe du *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

TARIN. C'est le *Fringilla citrinella*, L.

TARKAIA. Un des noms de la turquoise, selon Lémery.

TARLINO. Nom donné en Pouille au courlis commun, *Scolopax arcuata*, L.

TARNEGUL, TARNEGULA. Noms chaldéens du coq et de la poule. Voy. *Phasianus*.

TARNEIRINHA. Nom portugais du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

TARO, TARRO. Noms de l'*Arum macrorrhizon*, L., dans les îles de la mer du Sud, surtout à Taïti. On l'applique à plusieurs autres *arum* dont on mange les racines ou la fécule. *Taro* est dans Avicenne l'appellation du lentisque. Voy. *Pistacia*.

TAROOM. Nom de l'*Indigofera tinctoria*, L., à Sumatra.

TARPAN. Nom des chevaux sauvages de Mongolie. Voy. *Equus Caballus*, L.

TARTAGO. Nom espagnol de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L. (III, 182).

TARTAREUX (acide). C'est l'*Acide tartrique* (I, 45).

TARTARI. Nom italien de deux hirondelles, les *Hirundo urbica* et *riparia*, L.

TARTARICHI. Un des noms arabes de la dent de chien, *Erythronium Dens canis*, L.

TARTARIE. Nom angevin du *Pedicularis palustris*, L. (V, 227).

TARTARIEU. Nom donné au martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L, d'après son chant.

TARTARIQUE (acide). Voy. *Acide tartrique* (I, 45).

TARTARUCA. C'est, à ce qu'il paraît, la tortue franche, *Testudo Mydas*, L.

TARTARUGHA. Nom italien de la tortue d'Europe. Voy. *Testudo*.

TARTARUS, TARTARUM. Synonymes latins de *Tartre*. Voy. ce mot et ses composés.

TARTOFLE, TARTOFFOL, TARTUFOL. Noms italiens de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

TARTOUCHE. Racine astringente qu'on emploie dans la dysenterie en Égypte, d'après le rapport que nous en a fait le docteur Pariset.

TARTOUREIRA. *Daphne Tartoureira*, L. (II, 587).

TARTRAS. Synonyme latin de tartrate. Voy. *Tartrates* et la synonymie de *Tartrate* et de *Tartre*.

TARTRATE ACIDE OU ACIDULE DE POTASSE (V, 486).

— D'AMMONIAQUE (I, 249).

— ANTIMONIÉ DE POTASSE. Un des noms de l'*Émétique* (III, 75).

— BORO-POTASSIQUE. C'est le *Tartrate de Potasse borate*.

TARTRATE DE MERCURE (IV, 366).
— DE MERCURE ET DE POTASSE (IV, 367, et V, 488).
— DE POTASSE. C'est le *Sel végétal* (V, 488).
— — ET D'AMMONIAQUE (V, 488).
— — ET D'ANTIMOINE. Synonyme de *Tartrate antimonié de Potasse.*
— — BORATÉ (V, 486).
— — ET DE FER (III, 235).
— — ET DE SOUDE. *Sel de Seignette* (V, 489).

TARTRATES. Sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les diverses bases. Voyez plus haut à *Tartrate* et ci-dessous à *Tartre* leur synonymie.

TARTRE, *Tartarus*. Nom du *Tartrate acide de Potasse* impur (V, 486). Joint à un autre mot, comme dans la plupart des synonymes suivans, il répond tantôt à *Potasse*, tantôt à *Tartrates* (voy. ce mot).
— ACÉTEUX. *Acétate de Potasse* (I, 466).
— AMMONIACAL. C'est le *Tartrate d'Ammoniaque* (I, 249).
— ANIMAL. Nom donné par Hales aux *Calculs urinaires.*
— ANTIMONIÉ. Un des noms de l'*Émétique* (III, 75).
— ARSENICAL. C'est l'*Arséniate de Potasse* (I, 436).
— BLANC. Une des sortes de *Tartre brut* (V, 486).
— BRUT. Synonyme de *Tartre* (V, 486).
— CHALYBÉ. *Tartrate de Potasse et de Fer cristallisé* (III, 235).
— CRAYEUX. *Sous-Carbonate de Potasse* (V, 468).
— (crème de). C'est le *Tartrate acide de Potasse* (V, 486).
— CRISTALLISÉ. *Tartrate acidé de Potasse* (V, 486).
— CRU. Synonyme de *Tartre brut.*
— ÉMÉTIQUE. Un des noms de l'*Émétique* (III, 75).
— FERRÉ. *Tartrate de Potasse et de Fer* (III, 235).
— IMPUR. Synonyme de *Tartre brut.*
— MARTIAL SOLUBLE (III, 235).
— — — AMMONIACAL. *Tartrate de Potasse et d'Ammoniaque* (V, 488).
— MÉPHITIQUE. Synonyme de *Tartre crayeux.*
— MERCURIEL. *Acétate de Mercure* (IV, 366).
— DE POTASSE. C'est le *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— PURIFIÉ *Tartrate acidule de Potasse* pur (V, 486).
— RÉGÉNÉRÉ. *Acétate de Potasse* (I, 466).
— ROUGE. Une des sortes de *Tartre brut* (V, 486).
— (sel de). *Sous-Carbonate de Potasse* (V, 468).
— SOLUBLE. Ancien nom du *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— DE SOUDE. *Tartrate de Potasse et de Soude* (V, 489).
— STIBIÉ. Ancien nom de l'*Émétique* encore fort usité (III, 75).
— TARTARISÉ. C'est le *Tartrate de Potasse* (V, 488).
— VITRIOLÉ. *Sulfate de Potasse* (V, 485).

TARTRIQUE (acide). Voy. *Acide tartrique* (I, 45).

TARTRITES. On nommait ainsi jadis les *Tartrates*. Voy. ce mot.

TARTRO-BORATE DE POTASSE. *Tartrate de Potasse borate* (V, 486).

TARTUGA. Nom des tortues à Nice. Voy. *Testudo*. Le *Tartuga de mar* est la cônanne, et le *Tartuga muolla*, le luth.

TARTUGNE. Nom vulgaire de la tortue dans quelques provinces. Voy. *Testudo.*

TARTUGO. Nom de la tortue bourbeuse, *Testudo lutaria*, L., à Narbonne.

TARTULEIRA. Un des noms de la *racine de Jean Lopez* (III, 680).

TARUGA. Un des noms du *Lama* (IV, 33).

TARUM. Nom malais de l'*Indigo* et du *Bois d'agalloche* dans Pline.

TARUPARA. Racine de la Guiane, qu'on croit celle d'un souchet,

employée dans ce pays contre les blessures des flèches empoisonnées.

Tary. Nom malabare du *Vin de cocotier*, qu'on étend à celui d'autres palmiers.

Tasbas. Un des noms de la perche, *Perca fluviatilis*, L. (V, 236), en Sibérie.

Taschenkraut. Un des noms allemands du *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Tasmeira. Nom portugais de la *Jacobée*, *Senecio Jacobea*, L.

Tassart. C'est le *Clupea Thrissa*, L.

Tassia. Nom italien du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

TASSIN. Paroisse voisine de Lyon, dans laquelle, à une lieue 1/4 à gauche de la grande route de Lyon à Paris par le Bourbonnais, est une source froide qui porte les noms de *Charbonnière* et de *Laval*. D'après l'analyse de l'abbé de Marsonat et de Lanoix, elle contient pour 12 pintes : air fixe, 12 pouces cubes; terre ferrugineuse, 12 grains; terre absorbante, 10 grains; sélénite, sel marin et sel de Glauber, 64 grains. Cette eau provoque souvent le vomissement le premier jour, et purge le lendemain, ce qu'elle ne fait plus les jours suivans (Carrère, *Cat.*, etc., 500).

Tasso. Nom italien de l'if, *Taxus baccata*, L.

Tassus. Nom italien et ancien nom français du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Tasta. Nom péruvien du *Stereoxylon patens*, Ruiz et Pavon.

Tatai-iba, Tatauba. Noms brésiliens du *Morus tinctoria*, L. (I, 673).

Tataria. Pline a parlé sous ce nom d'une plante nutritive dont on se servait dans les temps de disette. Clusius croit que c'est un Ombellifère de Hongrie que Lamarck pense être son *Cachrys pastinaca;* Jacquin a l'opinion que c'est le *Crambe tatarica*, L.; nous avons dit à *Chara cæsaris* (II, 207) qu'on avait cru le reconnaître dans le *Crambe laciniata*, Lam.

Tatarischer gruetzhafer. Un des noms allemands de l'*Avena nuda*, L.

Tatarskie ziele. Nom polonais de l'*Acorus Calamus*, L.

TATENHAUSEN, comté de Ravensberg, en Westphalie. 16 onces de cette eau minérale froide contiennent, d'après MM. Brandes et Tegeler : iodure de natrium 0,00296 grains; chloride *idem* 0,02078; chlorate hydraté de magnésium 0,01868; sulfate de soude 0,08516; sulfate de potasse 0,00484; sulfate de chaux 0,02704, carbonate de chaux 8,86398; c. de magnésie 0,00814; c. d'oxydule de fer 0,08639; carbonate d'oxydule de manganèse 0,00314; phosphate de chaux 0,00600; silice 0,07040; silicate d'alumine à traces de fer 0,01000; silicate de chaux 0,00618; résine bitumineuse 0,00600; substance organique azotée, unie à de la silice, 0,06700; traces de sel ammoniacal; acide carbonique 0,97 pouces cubes, et quelques faibles traces d'hydrogène sulfuré. Ces eaux ferrugineuses, iodurées et légèrement sulfureuses sont très-fréquentées. E. Osann, qui en traite (voy. V, 525), dit qu'en 1826 il y est venu 1020 malades.

Brandes (R.) et Tegeler (C.). Les eaux min. et le bain limoneux de Tatenhausen (en allemand). Lemgo, 1830, in-12 (Extrait *Bull. des sc. nat.* de Férus., XXIII, 218).

Talli-chappach. Nom arabe du *Cucurbita Lagenaria*, L.

Tatou. Nom français du genre *Dasypus* de Linné (II, 589).

Tatoula, Tatula. Noms turcs du *Datura Tatula*, L. (II, 591).
Tatsi-bjakusi. Un des noms japonais du *Juniperus communis*, L. (III, 692).
Tattula. Nom italien du choucas, *Corvus Monedula*, L.
Tatus. Synonyme de tatou. Voy. *Dasypus* (II, 589).
Taube. Nom allemand des pigeons. Voy. *Columba*.
Taubenkropferdrauch. Un des noms allemands du *Fumaria officinalis*, L.
Taudihau. Nom taïtien du *Convolvulus Turpethum*, L., suivant Forster.
Taumalin. Un des noms du poupart, *Cancer Pagurus*, L.
Taumathin. Nom péruvien de la belle de nuit, *Mirabilis Jalappa*, L.
Taumatte pour Tomate. *Solanum Lycopersicon*, L.
Taupe. Nom français du genre *Talpa*. Voy. ce mot.
— de mer. Un des noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.
Taupinambour pour Topinambour. *Helianthus tuberosus*, L.
Taura. Un des noms arabes de l'*Osmunda Lunaria*, L. (V, 113).
Taureau. Voy. *Bos Taurus*, L.
— bison. C'est le bison, *Bos americanus*, L. (I, 648).
— d'étang. C'est le butor, *Ardea Stellaris*, L., espèce d'oiseau.
— (petit). Nom du *Zébu*.
— volant. C'est l'insecte nommé *Lucanus cervus* par Linné.
Tauroceros. Un des noms grecs de la mâcre, *Trapa natans*, L.
Taurocolla. Nom officinal de la colle-forte. Voy. *Gélatine* (III, 344).

TAURUS (Eaux minérales du mont). Belon (*Singularités*, 370) dit qu'il y a un bain chaud naturel entouré de briques, qui sent le soufre et qui ne dépose pas de concrétions pierreuses. Varro, cité par Pline, (*lib.* XXXI, *c.* 7), assurait que l'eau d'une fontaine située au pied du mont Taurus est bonne, prise en boisson, contre la gravelle.

Taurus æthiopicus. Nom latin du *Rhinocéros*.
— avis. C'est le butor, *Ardea stellaris*, L.
— marinus, Lamantin, *Trichecus Manatus*, L.
— plinii. Ancien nom du butor, *Ardea stellaris*, L.
— volans. *Lucanus Cervus*, L.
Tausendgueldenkraut. Un des noms allemands de la *Petite Centaurée*.
Tauvar. Un des noms du *Narwhal* au Groenland, selon Erxleben.
Tavacarré. Nom du coco des Maldives. Voy. *Lodoicea* (IV, 139).
Tavas. Nom arabe du paon, *Pavo cristatus*, L.
Tavashoo moorunghie. Nom tamoul du *Justicia tranquebariensis*, L. (III, 702).
Tavatiky. Nom tamoul de l'*Ornitrophe serrata*, Roxb. Voy. *Schmidelia*.

TAVATOMA, en Sibérie, près la rivière d'Okotsk. M. de Lesseps, dans son *Voyage au Kamtschatka*, fait en 1787 et 1788, rapporte que cette source bouillonnante, d'une chaleur extrême et d'où s'élèvent des vapeurs inodores, a un goût désagréable et piquant; s'en étant rincé la bouche, en même temps que son compagnon de voyage s'en lavait la figure, celui-ci eut *la peau du visage emportée*, et lui la langue et le palais *entièrement dépouillés* : il ne put de long-temps rien manger de chaud ou de haut goût (Alibert, *Précis*, etc., 569).

Tavebotreeh. Plante de Madagascar, qui paraît être un *Carissa* et qui y est usitée dans les affections de poitrine, d'après Flacourt.

Tavilla. Un des noms du bois de sandal rouge, *Pterocarpus Santalinus*, L. F., au Congo. Voy. *Santal*.

TAVIRA, en Portugal, royaume des Algarves. Il y existe une source hydrosulfureuse froide (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Tavoulou. Un des noms du *Tacca pinnatifida*, Rumph., à Madagascar.

Taxa. Sorte de résine de Perse produite par un cyprès, semblable à l'ammoniaque, d'après Rauwolf.

Taxo, Taxus. Noms du blaireau, *Ursus Meles*, L.

TAXUS. Nom d'un genre de plantes de la famille des Conifères, de la Dioecie Monadelphie, qui tire son nom de τοξον, flèche, parce qu'on se servait du suc de l'espèce principale pour empoisonner les flèches; c'est de là que vient aussi τοξικον, poison (Theïs, *Glossaire*, etc., 452).

T. baccata, L., if. Le nom français de cet arbre des montagnes du nord de l'Europe, qu'on trouve aussi sur celles de l'Amérique septentrionale et de l'Asie boréale, dérive de *iw* ou *if*, vert, en celtique; ce végétal a des feuilles rapprochées, linéaires, aiguës, planes, d'un vert noirâtre; des fruits bacciformes (par suite du gonflement charnu qu'éprouve le réceptacle), d'un rouge vif, perforés au sommet, renfermant une sorte de noix indéhiscente (qui est le vrai fruit), laquelle contient une amande blanchâtre, charnue, assez agréable à manger et dont on peut extraire de l'huile. L'aspect de cet arbre vert est triste; aussi nos ancêtres le plaçaient-ils dans les cimetières; les Romains s'en couronnaient dans les jours de deuil. Cependant on l'admettait dans les parcs, et on lui donnait, aux ciseaux, la forme de pyramide, d'oranger, de bêtes, de personnages, etc., comme on peut le voir dans celui de Versailles. Le bois de l'if est d'un rouge-brun, à petit grain serré, plus ou moins veiné, très-dur, presque incorruptible, aussi en faisait-on des meules dans l'antiquité; de là le nom μυλος que lui donne Théophraste. Il prend un beau poli et est recherché des ébénistes, des tourneurs, etc., qui en font des meubles, de la marqueterie, etc.

Les anciens nous ont laissé les idées les plus sinistres sur ce végétal; à les en croire, son ombrage même est dangereux, suivant Dioscoride; surtout pendant qu'il est en fleur, au dire de Plutarque, qui ajoute que sa fumée tue les rats; son suc servait aux Gaulois à empoisonner leurs flèches, d'après Strabon. Théophraste regarde ses feuilles comme un poison pour les chevaux, mais il ajoute que les ruminans peuvent en manger. Pline (*lib.* XVI, *c.* 10) dit qu'il y a des hommes qui sont morts en Espagne pour avoir bu du vin renfermé dans des tonneaux de bois d'if; Jules-César assure dans ses Commentaires (*De bello gallico*, lib. VI) que Cativulcus, roi des Éboniens, s'empoisonna avec le suc des feuilles d'if; enfin ses fruits donnent la mort aux oiseaux, qui en deviennent tout noirs, s'il faut en croire Dioscoride, etc.

Quelques modernes ont eu des opinions semblables, ainsi : M. Harmand croit les émanations de l'if dangereuses ; il les a vues causer une éruption miliaire à une jeune fille qui s'endormit sous cet arbre ; un chien y tomber dans l'assoupissement, etc. ; il dit que les racines de ce végétal, jetées dans une pièce d'eau, ont fait périr le poisson, que ceux qui en mangèrent eurent la diarrhée et des coliques, et que les chats ne voulurent pas y toucher. J. Bauhin affirme que des animaux ont péri pour s'être nourris des feuilles de l'if; plusieurs chevaux moururent pour en avoir mangé en Hollande, en 1753, quatre heures après, au milieu de convulsions qui durèrent peu de minutes. Les professeurs d'Alfort disent que les feuilles sont le poison végétal le plus actif de notre pays ; cependant quelques expériences les portent à croire que celles d'un même arbre cueillies en même temps ne sont pas également vénéneuses (*Journ. univ. des sc. méd.*, X, 116). Les moutons et les chevaux répugnent à manger l'if vert, et ses feuilles sont un poison actif pour l'un et l'autre, tandis qu'elles ne produisent aucun mauvais effet sur le bouc et sur le chien. Aussitôt qu'un mouton en a avalé, il a des convulsions, le spasme des mâchoires, son pouls s'accélère, la respiration est précipitée ; dans les solipèdes ce poison marque son effet par des inquiétudes générales, des mouvemens convulsifs des yeux, la dilatation des pupilles, etc. La dessiccation ne fait pas perdre à l'if ses qualités vénéneuses (*Procès-verbal de la séance publique de l'Ecole vétérinaire de Lyon*, 1809). M. Vibord a ouvert un cheval mort après avoir mangé environ 8 onces de feuilles d'if, pressé par la faim, et qui périt au bout d'une heure. Il ne trouva point de désordres dans les intestins qui étaient dans leur état naturel (*Encyclop. méd.*, art. *If*). Le même a vu dans la Hesse des chevaux manger l'if donné graduellement, mêlé d'abord à d'autres fourrages, jusqu'à ce qu'ils y soient habitués ; il ne faut pas les faire boire après (*id.*). Ray prétend que si on reste plus d'une demi-heure à tailler l'if on éprouve de la céphalalgie. Schott assure que des feuilles d'if jetées sur l'eau dormante enivre les poissons, qu'on peut prendre ensuite avec la main. Matthiole a vu des bûcherons attaqués de fièvres ardentes pour avoir mangé des fruits de cet arbre. Hartmann, médecin de Francfort, a fait l'autopsie d'une jeune fille empoisonnée par les feuilles d'if, prises pour se faire avorter; sa figure portait l'expression du rire, ce qu'il dit avoir vu deux autres fois dans le même cas; circonstance qui montre qu'on s'en sert à cet usage en Allemagne (*Nouvelle biblioth. médic.*, II, 125, 1827).

Hunter, dans une nouvelle édition du *Silva* d'Evelyn, publiée en 1786, rapporte qu'on trouve dans le 3e volume du *Medical and*

philosophical essays, du docteur Percival, que trois enfans de 3 à 5 ans, d'un laboureur des environs de Manchester, furent empoisonnés et moururent quelques heures après avoir pris des feuilles fraîches d'if qu'on avait indiquées à leurs parens comme un puissant remède contre les vers.

Cependant d'autres auteurs n'ont pas confirmé, de tout point du moins, ces assertions. Pena et Daléchamps se sont assurés que l'ombre de cet arbre n'est pas dangereuse. Ce qui concerne les fruits a surtout été révoqué en doute. Théophraste assure qu'ils sont bons à manger. Lobel rapporte qu'en Angleterre les enfans mangent les baies de l'if sans qu'il leur arrive d'accidens, et qu'on les donne comme nourriture aux cochons. Gérard en a également ingéré sans en éprouver d'incommodité. A Paris les enfans en mangent de même sans qu'il en résulte du mal. Le célèbre chirurgien Percy ayant vu à Compiègne, en 1790, des enfans manger des fruits d'if sans en être dérangés, si ce n'est que ceux qui en prirent le plus eurent une légère diarrhée, semblable à celle des raisins ingérés trop abondamment, qui dura quatre heures, en goûta lui-même et les trouva assez agréables, quoiqu'un peu fades et extrêmement visqueux; et n'en ayant ressenti aucun dérangement, il en mangea davantage le lendemain ainsi qu'un enfant de onze ans, son neveu; celui-ci en prit ensuite à discrétion sans en éprouver autre chose qu'un peu de diarrhée.

Ces dernières expériences firent naître à M. Percy l'idée de tirer un médicament de ces fruits. Il fit avec leur cupule bacciforme composer des gelées, et surtout un sirop, qu'il donna contre la toux, les coliques, les douleurs hémorrhoïdales, celles de la gravelle, etc.; à la dose d'une cuillerée à bouche, de temps en temps, dans la journée, comme béchique, laxatif, apéritif, avec quelque succès. L'empereur Claude, au dire de Suétone, prétendait que le suc des baies de l'if était l'antidote du venin de la vipère; Gléditsch dit en avoir vu de bons effets contre la morsure des chiens enragés.

On a cherché aussi à faire tourner au profit de la thérapeutique les propriétés délétères de l'if; Gaterau, médecin de Montpellier, a donné l'extrait des feuilles, qui sont âcres, amères, nauséeuses au goût, qu'il essaya d'abord sur lui, à la dose de 2 à 7 grains, et sur des animaux, sans qu'il en résultât rien de marqué, si ce n'est une augmentation de salive chez un sujet qui en prit pendant quarante jours, et qui en fut purgé vers la fin. On pourrait même attribuer à l'if, chez lui, la guérison d'une douleur rhumatismale dont il souffrait depuis deux ans. En 1790, M. Harmand de Montgarni a fait prendre l'extrait ou la poudre de l'écorce et des feuilles de l'if; à petite dose, elle n'a pas d'effet sensible; en plus grande quantité,

elle produit des nausées suivies quelquefois de vomissemens, une diarrhée abondante, avec ténesme, des vertiges, de l'assoupissement, de la difficulté d'uriner, une exspuition de salive épaisse, salée, etc., des sueurs gluantes, fétides, des démangeaisons, de l'engourdissement, etc. Il a prescrit la poudre jusqu'à 2 gros par jour, et l'extrait aqueux ou vineux jusqu'à 12 grains. Ce médecin a donné ces prescriptions, parfois avec succès, contre le rhumatisme, la fièvre quarte, l'épilepsie, etc. Un enfant de 2 ans, à qui on en administra 6 grains en mourut sur-le-champ avec des taches livides sur le corps, etc. Carminati n'a retiré aucun avantage de l'extrait de l'if dans le rachitisme et les scrophules; il le croit efficace contre la morsure des serpens (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VIII, 102, 1826). En Italie on le donne contre la fièvre, et un fébricitant qui en prit une once dans du vin blanc, coupa sa fièvre, mais eut une ictère qui dura deux mois, d'après le même auteur.

Le remède à l'empoisonnement par l'if est le même que celui pour la ciguë, d'après les anciens; pour nous, nous dirons qu'il faut faire vomir de suite, et donner les adoucissans après, ou seulement ceux-ci si on est appelé trop tard.

Il faut conclure de ce que nous venons de rapporter de l'if: 1° qu'il y a lieu de croire que son ombrage n'est pas nuisible; 2° que ses fruits ne le sont nullement; 3° que ses feuilles et son écorce le sont beaucoup, mais pas au même degré d'après les expériences des professeurs d'Alfort, ce qui présente un problème végétal fort curieux à résoudre, et qui mériterait d'être proposé en prix par une compagnie savante.

M. Paretti, professeur à Rome, a analysé la racine d'if, et a eu pour résultat: de la chlorophylle; du tannin; de l'acide gallique; du malate de chaux; de la résine; du mucilage; de l'huile volatile amère; une substance amère non cristallisable; une matière colorante jaune; du sucre (*Journ. de pharm.*, XIV, 538, 1828). Les baies avaient fourni à MM. Chevallier et Lassaigne: une matière sucrée fermentescible non cristallisable; de la gomme; des acides malique et phosphorique; une matière grasse d'un rouge carminé (*Journ. de pharm.*, IV, 558).

On mange au Japon, sur les tables, les fruits du *Taxus Japonica*, Lam. Ceux du *T. nucifera*, L., sont astringens et usités dans le même pays pour retenir les urines.

Harmand de Montgarni (J.-P.). Observations sur l'if (anc. *Journ. de méd.*, LXXX, 210; 1789). — Gaterau. Essai de médecine sur la nature de l'if (*idem*, LXXXI, 77). — Percy. Preuves ultérieures de l'innocuité des baies d'if (*idem*, LXXX, 226). — Boehmer. *Diss. de taxo baccato.* Vittembergæ, 1796, in-4.

TAY-DUONG-CHOI. Nom cochinchinois du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

— HUAM. Un des noms chinois de la rhubarbe. Voy. *Rheum.*

Taya, Tayauva, Tayove. Noms de l'*Arum esculentum*, L. (I, 457), au Brésil, à Cayenne, à la Jamaïque, etc.

Tayassou, Tayazou. Noms brésiliens du pecari, *Sus Tajassus*, L.

Tayl-koduguo. Nom tamoul de l'*Heliotropium indicum*, L. (III, 462).

Taylan. Racine comestible des Philippines, qui a le goût de la patate.

Tayn. Nom tamoul du *Miel* (IV, 416).

Taynga unnay. Nom tamoul du *Cocos nucifera*, L.

Taynie. Nom tellingou du *Miel* (IV, 416).

Tayshavarum. Nom tamoul du *Piper dichotomum*, L. (V, 333).

Tchaïki. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., chez les Kamtschadales

Tchampalou. Nom du dattier, *Phœnix dactylifera*, L., au Coromandel.

Tchanay. Nom du *Panicum miliaceum*, L., au Coromandel.

Tcheback. Nom de l'*Able* dans la Sibérie orientale.

Tchelaalai. Nom de l'alouette chez les Kamtschadales. Voy. *Alauda*.

Tcheluk. Nom de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L., dans l'Asie mineure.

Tchevenarai. Plante du Coromandel que l'on dit être un poison. On soupçonne que c'est un *Methonica*.

Tchi-koui-bis, Tchikonibisch. Noms orientaux de la poule d'eau. Voy. *Fulica*.

Tchia. Un des noms japonais du *Thé*.

Tchiaon. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., chez les Turcs.

Tchicondon. Nom de l'amande du térébinthe à Chio. Voy. *Pistacia*.

Tchipannas. Nom malais des sources de Java (III, 679).

Tchirka. Nom de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L., en Russie.

Tchirnabo. Nom du *Parus major*, L., dans les Alpes.

Tchuvi-ovi. Apocynée vomitive de Madagascar, d'après Rochon.

Tctchouk. Nom sibérien du brochet, *Esox Lucius*, L.

Te. Nom espagnol, italien et polonais du thé, *Thea viridis*, L.

— de espanna. Nom espagnol du *Chenopodium ambrosioides*, L.

— del messico. Nom italien du *Chenopodium ambrosioides*, L.

Tea. Nom anglais du thé, *Thea viridis*, L.

Téaschour. Nom hébreu du buis, *Buxus sempervirens*, L.

Tebscha. Nom arabe du *Ricinus communis*, L.

Tebu. Nom malais de la *Canne à sucre*.

Teck. Un des noms du *Tectona grandis*, L. Voy. ce mot.

Tecolithes. C'est la *Pierre judaïque* (V, 306).

Tecomaca. Un des noms du *Tacamahaca* dans quelques ouvrages anciens.

Tecons. Noms de petits *Saumons* de la Vienne et du Taurion, très-estimés en Limousin. Voy. *Salmo*.

Tectona grandis, L. F. Grand et bel arbre du Malabar, du havre Carteret, etc., de la famille des Verbéracées, de la Pentandrie monogynie, dont le bois dur et léger est fort propre aux constructions, il a été employé depuis quelques années par les Anglais pour celles de la marine, attendu qu'il joint à une durée triple des autres bois de ne pas se manger aux vers. Les journaux anglais ont annoncé, en 1824, que des charpentiers qui s'étaient blessés, à Londres, avec des esquilles de ce bois en étaient morts; on a ajouté en France, mais les journaux anglais ne le mentionnent pas, qu'un médecin du pays, voulant s'assurer de l'action nuisible de ce bois, avait péri victime de son dévouement (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, III, 186, et pour le fait du médecin, *id.*, 183). Nous observerons sur ce sujet: 1° que la chose n'est pas impossible, mais qu'il faudrait qu'elle fût prouvée autrement que par des journaux politiques; 2° que des esquilles d'un

bois dur peuvent blesser cruellement et causer la mort à la suite d'un panaris, de tétanos, etc., résultant de ces blessures ; 3° que ce bois se coupe peut-être plus difficilement qu'un autre, forme plus d'esquilles, etc., ce qui peut donner lieu à des plaies plus graves ; 4° que depuis 1824 on n'a pas entendu parler des prétendus empoisonnemens par ce bois ; 5° que Rhèede, qui parle de ce végétal (*Malab.*, IV, t. 27), et qui le nomme *takka*, *katou-takka*, dit que son fruit entre dans le bétel en place de la noix d'arec, et que la poudre de son écorce est propre à modérer l'ardeur de la bile ; 6° que M. Perrotet en a vu une variété à Java, dont on mange le fruit (Cat. raisonné, etc., *Ann. de la soc. linn.*, mai, 1824) ; 7° que Rumphius, qui en traite très au long (*Amb.*, III, t. 18) sous les nom de *jatus*, *caju-jati*, est loin de le regarder comme vénéneux ; il dit que, quoique la saveur de ce bois soit ingrate, il est employé pour combattre le choléra, qu'on u e de ses feuilles en guise de thé, infusion qui est nauséeuse et amère. Il raconte que les Chinois et les Malais en font des vases pour recevoir l'eau de pluie pendant leur navigation ; que la première et la seconde sont amères, mais que les suivantes ont la propriété de faciliter la digestion des alimens de mer, etc.; 8° que l'empoisonnement du médecin, s'il était vrai, ajouterait encore à notre incrédulité sur l'action nuisible de ce végétal ; car lorsqu'on essaie un médicament qu'on sait être un poison, il faudrait être bien peu entendu pour en devenir victime, ce qui ne peut arriver à grand'peine qu'avec une substance inconnue, etc. Nous croyons donc qu'on peut douter, jusqu'à preuve plus directe, des propriétés vénéneuses du bois de teck ou tekk. Cet arbre précieux, dont les feuilles servent à teindre en rouge, à l'aide du suc de citron, etc., a les bourgeons écailleux, et perd ses feuilles (en Europe peut-être, car Rhèede dit de lui *semper viret*) suivant MM. Thouin et Desfontaines ; cela avait fait penser à ces savans qu'il pourrait être cultivé chez nous dans la région des orangers ; la chute des feuilles prouvant la cessation du mouvement séveux pendant l'hiver, il aurait peu à craindre les gelées de cette contrée (voy. *Ann. du muséum*, II, 77 et 82).

Téénah. Nom hébreu du figuier, *Ficus carica*, L.

Teer. Nom hollandais du *Goudron*.

Teff. Nom abyssinien du *Poa abyssinica*, L. (V, 405). M. Desvaux pense que c'est à tort qu'on prend pour le Teff la semence de cette graminée ; il croit que c'est celle d'un *Milium*, qu'on nomme ainsi en Abyssinie, et il l'appelle *Panicum Teff* (*Opusc. sur les sc. phys. et natur.*, Angers, 1831, p. 43).

TEFLIS en Géorgie. Il y existe des bains très-chauds, bien en-

tretenus, visités pour leur agrément non moins que pour leurs propriétés. Leur température et leur composition, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 579), ressemblent beaucoup à ceux d'*Elija* (III, 69), dont il n'a pas parlé sous ce rapport.

TEGADU VAYRA. Un des noms tellingous du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.
TEGENERIA MEDICINALIS, Henz. Voy. *Aranea* (I, 381).
TEGENGIFTIGE MONNINGSKAPPEN. Nom hollandais de l'*Aconitum Anthora*, L.
— ZYDEVRUGT. Nom hollandais de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

TEGERNSEC. Source minérale sulfureuse de la haute Bavière qui porte le nom de *Ste-Croix*. Elle contient de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, du carbonate et du sulfate de chaux, du sulfate de magnésie, du muriate de soude et de l'oxyde de fer. On l'emploie dans les maladies calculeuses, la jaunisse, la goutte, les fièvres rebelles; et l'on applique ses boues sur les vieux ulcères (*Dict. des sc. méd.*, LIV, 398).

TEGULA. Voy. *Tuile*.
TEHEN. Nom de la vache en Hongrie. Voy. *Bos*.
TEICHFORELLE. Un des noms allemands de la truite, *Salmo Fario*, L.
TEIGNE. Voy. à l'art. *Teredo*.
— Un des noms de la *Cuscute*.
TEIL, TEILLAU. Noms du tilleul en Anjou. Voy. *Tilia*.
TEINTURE, *Tinctura*. Voy. *Teintures*.
— ACRE DE POTASSE. Solution alcoolique de potasse (V, 465).
— ALCALINE. Synonyme de *Teinture âcre de potasse*.
— — DE STAHL (III, 231).
— ALCOOLIQUE. Solution dans l'alcool de diverses substances. Voy. *Teintures*.
— ANTI-PHTHISIQUE. C'est la *Teinture de Saturne*.
— D'ANTIMOINE. *Tinctura antimonii* (V, 465).
— AQUEUSE. Solution dans l'eau d'une substance colorée.
— D'ARGENT (I, 398).
— BLEUE, TEINTURE DE CUIVRE DE LEWIS. *Ammoniure de Cuivre* (II, 513).
— ÉTHÉRÉE. Solution de diverses substances dans l'éther.
— DE FER ACÉTEUSE. Voy. *Teinture de mars acéteuse*.
— DE GARMANN. Voy. *Plomb* (V, 384).
— DE LUNE. Ancien synonyme de *Teinture d'argent* (I, 398).
— DE MARS ACÉTEUSE, TEINTURE DE MARS DE RADCLIFF. *Acétate de fer* (III, 230).
— — ALCALINE DE STAHL. *Trito-nitrate de Fer* (III, 233).
— — APÉRITIVE (III, 235).
— — DE LUDOVIC. Solution alcoolique de tartrate de potasse et de fer (III, 235).
— — TARTARISÉE (III, 236).
— DES MÉTAUX (V, 435).
— MINÉRALE DE FOWLER. *Arsenite de Potasse* (I, 435).
— D'OR OU OR POTABLE (V, 78).
— DE SATURNE. Voy. *Plomb* (V, 392).
— DE SEL DE TARTRE OU DE TARTRE. Synonyme de *Teinture âcre de Potasse*.
— DE SOUFRE. Solution alcoolique de *Sulfure de Potasse* (VI, 475).
— DE VÉNUS. *Ammoniure de Cuivre* (II, 512).
— VOLATILE DE SOUFRE. Un des noms de l'*Hydrosulfate sulfuré d'Ammoniaque*. (VI, 481).

TEINTURES, *Tincturæ*. Nom d'une préparation alcoolique ou éthérée par infusion, chaude ou froide, ordinairement colorée, d'où vient son nom, nommée maintenant *Alcoolés* (I, 157). Elle contient plusieurs principes actifs des végétaux, des métaux, etc., tels que les résines, les sels, les huiles essentielles, plusieurs alcaloïdes, et surtout le principe colorant. Il y en a quelques autres qui n'entrent jamais dans leur composition, tels que les gommes, etc. Les teintures renferment, sous un petit volume, les parties les plus actives des corps, aussi ne les donne-t-on que par quantités minimes, par gouttes en général, et rarement au-delà d'un demi-gros, dans des potions, des juleps, des mixtures, etc., pris eux-mêmes à des doses fractionnées. On doit les conserver dans des vases fermés et à l'abri d'une lumière trop vive, afin que les principes volatils qu'elles contiennent ne se perdent pas, et qu'elles n'éprouvent pas de décomposition. Il y a des teintures simples, c'est-à-dire composées d'un seul médicament, comme celles de *jalap*, de *scammonée*, d'*aloës*, de *safran*, de *gayac*, d'*opium*, etc., et de composées, comme celles de *Mynsicht* ou *vitriolique*, celle dite *thériacale*, etc. Ces médicamens sont fort employés, surtout chez les peuples du Nord, quoiqu'ils soient de force inégale, le degré d'alcool employé n'étant pas le même dans toutes les officines. Aussi vaut-il mieux se servir des substances médicinales en nature. (Voyez l'article *Teinture* du *Dict. des sc. méd.*, LIV, 446), et celui du *Dict. des drogues* de MM. Chevallier, etc. (V, 205).

Rosen (N.). *Diss. de tincturis, essentiis et elixiriis.* Upsaliæ, 1744, in-4.

Teisson. Nom vulgaire du blaireau, *Ursus Meles*, L., dans le midi de la France.

Teixugo. Un des noms portugais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Tekaucy stybax. Nom bohème du *Styrax*.

Tekenloot. Nom hollandais du *Carbure de Fer*.

Tekka. Un des noms indiens du bois de teck, *Tectona grandis*, L. F.

Tekyr. Nom turc du rouget, *Mullus barbatus*, L.

Telæ aranearum. Voy. *Aranea* (I, 381).

Telamandukola. Nom du *Cassia aliscus*, L., à Ceylan.

Telephio bastardo. Nom portugais du *Sedum Telephium*, L.

Telephium, off. Nom officinal du *Sedum Telephium*, L. Dans Pline il indique le *Cochlearia*, d'après plusieurs auteurs.

— vulgare, off. Nom officinal de l'orpin, *Sedum Telephium*, L. (VI, 285).

Telephora cærulea, Schrader; *Byssus cœruleus*, L. Ce champignon membraneux, de couleur bleue, semblable à celle de l'indigo, qui croît sur les vieux bois humides et couverts, contient un principe colorant, d'après l'analyse qu'en a faite M. Chevallier (*Journ. de pharm.*, VI, 505).

Télèse, dans le royaume de Naples. Il y existe, dit-on, des eaux sulfureuses.

Teletz. Nom slave du bœuf. Voy. *Bos Taurus*, L.

Telfairia pedata, Hooker. Synonyme de *Joliffia africana*, Delile (III, 683).

TELGARD, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrogr.*

Hungariæ, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.) y indique une source minérale observée par le docteur S. Pillmann.

TELINE. Nom grec du *Cytise* dans Dioscoride. Voy. *Cytisus*.
TELIS. Nom du fenugrec, *Trigonella fœnum græcum*, L., dans Dioscoride.
TELITZA. Nom slave de la génisse. Voy. *Bos Taurus*, L.
TELJA. Nom du *Veau* en langue russe. Voy. *Bos Taurus*, L.
TELLA TAGADA VAYRU. Un des noms tellingous du *Convolvulus Turpethum*, L.
TELLÉGIE. Un des noms indiens du suc de l'*Arenga saccharifera*, Labill.
TELLI CHERRY. Un des noms indiens du *Nerium antidysentericum*, L. (IV, 597).

TELLINA. Genre de Mollusques acéphales testacés de la famille des Cardiacés. On en mange quelques espèces réputées jadis apéritives, et dont la coquille pulvérisée passait pour dépilatoire (Lémery, *Dict.*, 864).

TELLURE. Métal rare, sans usages, découvert, en 1782, dans la mine de platine. Il est d'un blanc bleuâtre éclatant, cassant, lamelleux, facilement oxydable, inflammable, répandant en se volatilisant une odeur de raves. C.-G. Gmelin, qui a expérimenté son oxyde, a vu que chez les chiens il diminue l'action du système nerveux, détermine de violens vomissemens, et semble aussi agir sur le foie; son action est plus lente chez les lapins. On trouve à l'autopsie la membrane muqueuse de l'estomac détruite, et l'oxyde comme réduit (*Bull. des sc. méd.* de Fér., VII, 114).

TELMOUL-KAROU VAIPYLAI. Nom indien du *Bergera Kœnigii*, L. (I, 578).
TELUSCHKA. Un des noms slaves de la génisse. Voy. *Bos Taurus*, L.
TEMAMERA. Nom malais du *Deutoxyde de Plomb*.
TEMBUL, TENBOUL. Synonymes de tamboul, *Piper Betle*, L. (V, 329).

TEMPÉ. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2) dit que dans cette belle vallée de Thessalie, se trouve une fontaine dont l'eau ronge le fer et le bronze, et fait peur à ceux qui la regardent.

TEMPÉRANS, *Temperantia*. Remèdes propres à remédier à l'excès d'action, d'excitation, etc., d'une partie, d'une fonction, etc., surtout aux mouvemens désordonnés qui s'y manifestent; ainsi on tempère la chaleur, l'inflammation, par les anti-phlogistiques; la circulation désordonnée, par des calmans; les convulsions, par les anti-spasmodiques, etc., etc. La plupart des médicamens peuvent donc être tempérans suivant l'espèce de lésions existantes. Ce nom n'est donc pas synonyme de rafraîchissans, comme on le dit ordinairement, car ces derniers ne sont tempérans que de la chaleur ou rafraîchissans, etc. Quelques anciennes formules portent le nom de tempérantes : *poudre tempérante de Stahl*, etc.

TEMPÉRATURE. On nomme ainsi en physique le degré de chaleur ou de froid des corps, c'est-à-dire la quantité de calorique libre qu'ils contiennent. On l'évalue à l'aide des thermomètres, ce qui l'a fait définir aussi, l'effet que produit un corps sur le thermomètre,

considérant en général comme chauds ceux dont la température est supérieure au o de cet instrument, et comme froids, ceux qui l'ont inférieure. Le thermomètre de Réaumur, dont l'échelle entre la glace fondante ou o, et l'eau bouillante, est partagée en 80°, est le plus en usage encore, ce qui nous l'a fait adopter partout dans ce Dictionnaire.

La température d'un corps, ainsi que nous l'avons dit au mot *Chaleur* (II, 196), est souvent pour beaucoup dans son action médicinale. Il en est même qui ne servent que d'intermèdes, que d'excipiens, pour ainsi dire, à la chaleur ou au froid, et qui semblent n'agir que par leur degré de température. C'est ainsi que dans l'application de l'eau glacée, froide, chaude, bouillante, dans celle du cautère actuel, du moxa, etc., l'eau, le fer, le coton, etc., ne sont souvent pour rien dans les effets obtenus. Si le plus ordinairement les agens thérapeutiques sont employés à un degré moyen de chaleur qui n'en modifie que peu ou point l'action propre, souvent aussi on les administre dans des conditions de chaud ou de froid destinées à en seconder, à en assurer l'effet. C'est ainsi qu'on donne, plus ou moins chaudes, les boissons destinées à augmenter l'exhalation cutanée ou pulmonaire; plus ou moins froides, celles qui doivent agir comme diurétiques; que la température des bains simples ou composés se gradue suivant les effets qu'on en veut obtenir, etc. Sous ce point de vue les corps peuvent agir, quelles que soient d'ailleurs leur nature et leurs propriétés médicinales, ou comme *réfrigérans*, ou comme *échauffans*, mot pris ici dans l'acception de calorifians, ou comme *comburans*.

Le degré de la température influe tellement sur les effets qu'elle détermine, qu'on ne saurait dire, en thèse générale, que le froid soit fortifiant et la chaleur débilitante, ou au contraire, avec Brown, que la chaleur soit sthénique et le froid asthénique. Une chaleur douce, modérée, ne fait communément que dilater nos organes, et y faciliter l'abord des fluides. Portée plus haut, elle en accroît en outre la sensibilité, la vitalité, accélère la circulation, augmente la transpiration, etc., agit enfin à la manière des *excitans* modérés, et est souvent employée comme telle (III, 195). Plus forte encore elle peut produire la rubéfaction, l'inflammation, la vésication, la cautérisation même. Le froid a un effet organique opposé; en général, il resserre les tissus, diminue l'afflux des liquides et l'exhalation, émousse la sensibilité; s'il est modéré il augmente la tonicité des tissus, la contractilité animale, l'énergie des actes organiques, agit enfin comme fortifiant; trop rigoureux, il semble enchaîner les fonctions, produit ainsi la débilitation, et peut causer des congélations partielles, la gangrène locale, la mort même.

L'air, l'eau, le fer, les charbons ardens sont les principaux agens auxquels on a recours lorsque la température est le modificateur dont on se propose principalement l'application; ce sont aussi les seuls dont nous ayons à parler ici sous ce rapport. Le fer n'est guère employé que comme *cautère actuel* (voy. ce mot, II, 155, et *Moxa*, IV, 500); soit que, rougi au feu, on l'applique immédiatement sur les parties qu'il s'agit de détruire, ou qu'on l'en approche seulement (*cautère objectif*) pour les exciter, arrêter une hémorrhagie, etc. (Percy, *Pyrotechnie chirurgicale*); soit, comme le fait M. Major, chirurgien à Lausanne, qu'on se borne à le plonger dans l'eau plus ou moins chaude pendant une minute pour produire la rubéfaction ou même la cautérisation de la peau.

Les charbons ardens préconisés par Faure (*Mém. de l'Acad. roy. de chir.*, in-4o, V, 384), et ensuite par Lepeyre et Lecomte (*Hist. de la soc. roy. de méd.*, 1776, p. 296), qui se servaient aussi des rayons solaires concentrés au moyen d'une lentille, ont été quelquefois employés comme cautère objectif, pour exciter des ulcères indolens, fongueux, scorbutiques, écrouelleux, les anthrax, certaines dartres, les engelures, etc., pour résoudre le sang épanché, des tumeurs qualifiées de cancer occulte, etc.

L'eau varie beaucoup dans ses effets suivant qu'elle est appliquée bouillante, chaude, tiède, froide ou glacée. L'eau bouillante agit comme le fer rouge et les charbons ardens; c'est un puissant révulsif quelquefois employé dans des cas de danger extrême, mais dont les effets, qui ne peuvent pas toujours être calculés, offrent souvent des dangers réels, si on l'applique sur une grande surface. Un contact de quelques secondes, sur la peau, produit presque aussitôt la *vésication* (voy. ce mot), ce qui la rend préférable, suivant Callisen, aux cantharides, notamment dans les fièvres graves, les maladies où il faut relever les forces abattues, celles où il existe un centre de fluxion, qu'il importe de détruire, etc., en un mot comme révulsif et puissant excitant local (*Acta reg. soc. med. havniensis*, tom. IV, Copenhague, 1803, in-4°). L'eau, aussi chaude qu'elle peut être supportée, récemment indiquée contre le panaris, où déjà Callisen s'en servait avec succès, a réussi également à M. de Fermon contre les engelures, d'après l'indication d'un Journal anglais (*Bull. des sc. m.* de Fér., février 1826, p. 183), et s'emploie fréquemment en bains locaux, en douches, en lotions, etc., pour stimuler, rubéfier même la peau (VI, 123), résoudre des tumeurs, ainsi que dans le traitement des rhumatismes chroniques, des engorgemens articulaires, de certaines tumeurs indolentes, etc., cas où l'eau en vapeur offre surtout d'heureuses applications. Voy. *Vapeurs*,

Étuves (III, 172), *Fumigations* (III, 313), *Douches* (II, 677), *Bains* (I, 533). L'eau tiède, c'est-à-dire à une température de 25 à 30°, employée en bains généraux ou locaux (I, 529), en aspersions, en affusions, en lotions, en fomentations, etc., comme émolliente, adoucissante, convient surtout pour détendre, relâcher la fibre dans les phlegmasies, pour calmer des irritations nerveuses, etc. Fraîche (15 à 20°) ou froide, l'action de l'eau devient tonique; refroidie à dessein, elle est d'un emploi fréquent, et souvent heureux, ainsi que la glace, la neige (V, 588), et les autres *réfrigérans* (VI, 28), soit en bains, en affusions (I, 93), en lotions, en applications à l'aide de linges, pour soustraire le calorique du corps ou d'une de ses parties, pour enrayer au début la marche de certaines phlegmasies, prévenir le développement de l'inflammation dans les cas de brûlure, de luxation, arrêter des hémorrhagies passives ou autres flux menacans, etc.

Quant à l'action médicinale qu'exerce la température de l'air, indépendamment de sa composition, de son état électrique, de son degré de pureté, etc., elle n'est pas moins marquée et moins utile dans certains cas, que l'est dans d'autres son action morbifique, signalée au mot *Atmosphère* (I, 484). C'est en effet un des élémens de l'influence complexe des *climats* (II, 314), un des adjuvans de l'*Insolation* (III, 614), et l'agent essentiel des *Étuves sèches* (III, 172). On sait combien est favorable un air chaud aux rhumatisans, aux scrofuleux, aux syphilitiques (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XVII, 335), aux individus atteints de maladies chroniques de la poitrine, de phthisie même, affection sur le développement accidentel de laquelle l'influence d'une température froide et humide semble toute-puissante, suivant l'observation des médecins des armées, confirmée par les expériences de M. Flourens sur les oiseaux, les remarques de M. Rousseau sur les singes importés des pays chauds en Europe, etc. Sous le rapport chirurgical même il paraît, d'après M. Guyot (*Ann. de la méd. physiol.*, 1831), que l'action de l'air sur les tissus vivans tient surtout à sa température; que le contact d'un air trop chaud ou trop froid sur une plaie, cause parfois des douleurs intolérables, et qu'il en est de même des instrumens, dont par conséquent on ne devrait jamais se servir que légèrement chauffés, c'est-à-dire à la température des tissus qu'ils doivent diviser.

Pecenna (A.). *De bever freddo, libri due.* Verona, 1627, in-4. — Bartholin (T.). *De nivis usu medico observationes variæ.* Copenhague, 1661. — Crause de Mellingen (R.-G.). *De frigidis.* Ienæ, 1674, in-4. — Barra (P.). L'usage de la glace, de la neige et du froid. Lyon, 1675, et Paris, 1677, in-12. — Hoffmann (J.-M.). *De caloris, lucis et flammæ natura, atque effectibus in res creatas.* Halæ, 1694, in-4. — Crause. (R.-G.). *De potu frigido.* Ienæ, 1697, in-4. — Waldschmidt (G.-U.). *De potu frigido, et præsertim sorbilibus frigidis : kalte schnale.* Kiloniæ, 1712, in-4. — Fick (J.-J.). *De salubri frigido potu.* Ienæ, 1718, in-4. — Hoffmann (F.) *De potus frigidi salubritate.* Halæ-Magdeburgicæ, 1729.

in-4. — Lenderay (J.). *Diss. de calore.* 1732, in-8. — Muller (G.-E.). *De usu frigoris*, *Diss.* Præs. H.-F. Teichmeyer. Ienæ, 1740, in-4. — Luther (J.). *De frigore ejusque effectibus in corpore humano*, *Diss.* Præs. J.-H. Schulze. Halæ-Magd., 1740, in-4. — Richter (G.-G.). *De salutari frigoris in medicina usu*, *Diss.* Resp. F.-L.-C. Cropp. Gottingæ, 1741, in-4. — Hamberger (G.-E.). *Diss. de calore et frigore corporis humani, atque modo agendi remediorum refrigerantium et calefacentium.* Ienæ, 1751, in-4. — Leonhardi (J.-G.) et Redlich (J.-C.-G.). *De frigoris atmosphærici effectibus in corpus humanum.* Lipsiæ, 1771, in-4. — Bluhme (H.). *De morborum curationibus per frigus*, *Diss.* Gottingæ, 1773, in-4. — Highmore (G.-R.). *De frigoris in corpus humanum potestate*, *Diss.* Edinb., 1778, in-8. — Athill. *Diss. atque obs. quædam de usu aquæ frigidæ externo.* Edimb., 1778. — Byam. *Diss. de usu aquæ frigidæ externo.* Edimb., 1778. — Cullen (A.). *De frigore, ejusque vi et effectibus in corpus humanum.* Edimb., 1780, in-8. — Wagner (L.-G.). *De salutaribus et noxiis frigoris in corpus humanum effectibus.* Giessæ, 1780, in-4. — Willemet (P.-R. F. de P.). *De frigoris usu medico*, *Diss.* Nanceii, 1783, in-8. — Grundeler (T.-F.). *Diss. med. de aquæ frigidæ usu medico externo.* Gottingæ, 1788, in-8. — Zeller (S.). Obs. prat. sur la grande utilité de l'éponge et de l'eau froide dans les opérations chirurgicales, les blessures et les hémorrhagies (en allemand). Vienne, 1797, in-8. — Klett (P.-C.). *De epithematum frigidorum vi atque usu*, *præsertim in curandis contusionibus.* Erlangæ, 1794, in-4. — Laurain (N.-P.-A.). Applic. de la méthode analyt. à la recherche des effets du froid sur l'homme en santé et en maladie. Paris, an XI, in-8. — Chortet. Traité sur la propriété fortifiante de la chaleur, et sur la vertu affaiblissante du froid. Luxembourg, 1803, in-8. — Aasheim. Diss. sur les effets médicaux du froid et de la chaleur sur le corps humain (*Acta regiæ soc. med. Havniensis*, t. IV. Copenhague, 1803, in-8). — Teinert. *De caloris et frigoris in corpus humanum effectibus.* Francof., 1803, in-4. — Hoffmann. *De caloris et frigoris effectu in organismo humano.* Halæ, 1804, in-4. — Born. *Diss. de caloris et frigoris usu medico.* Rostochii, 1804, in-4. — Becourt (J.). Sur l'usage médical du froid (Thèse). Paris, an XIII, in-4. — Dufour (J.-C.). Consid. phys. et médicales sur le froid. Paris, 1806, in-4. — Rouhaud (P.-D.). Diss. sur l'utilité de l'applic. du froid dans le traitement des plaies pénétrantes, etc. (Thèse). Paris, 1808, in-4. — Barrabé. Usage médical de la glace (Thèse). Paris, 1817, in-4. — Howitz. *Prestantia aquæ frigidæ in ileo morbo novo exemplo evicta* (*Ann. de la soc. de méd.* de Copenhague, 1821). — Tanchou (S.). Du froid, et de son application dans les maladies. Paris, 1824, in 8. — Bompard. Essai sur quelques aff. de l'encéphale, leur traitement et les dangers de l'emploi de la glace. Paris, 1827, in-8. — Aubaye (J.-B.-M.). Aperçu sur les avant. de l'eau froide employée comme topique dans quelques maladies chirurgicales (Thèse). Montp., 1830, in-4. — Fraenkel (L.). *De aquæ frigidæ usu externo in morbis internis.* Wurtzbourg, 1830, in-8. — Berthomé. Du danger de l'application de la glace dans la fièvre cérébrale, etc. Paris, 1831, in-8. — Beley (C.). Diss. sur l'eau froide et la glace considérées sous le rapport thérapeutique (Thèse). Paris, 1833, in-4. — Voyez aussi la bibliographie des art. *Eau* (III, 12), *Bain* (I, 535), *Cautère actuel* (II, 156), *Moxa* (IV, 505). Quant aux ouvrages où le froid, la chaleur, etc. ne sont point envisagés sous un point de vue thérapeutique, mais seulement physique, physiologique, pathologique, ou morbifique, nous avons dû les passer sous silence.

TENA. Un des noms africains de la datte. *Phœnix Dactylifera*, L. (V, 268).

TENA AMPO. Voy. *Ampo* (I, 260) et *Terres*.

TENGA, TENCH, TENCHE. Noms italien et anglais et vieux nom français de la *Tanche*.

TENDRE A CAILLOU. Nom que l'on donne aux Antilles à plusieurs *Acacia* non épineux, tels que l'*A. tenuifolia*, W., etc.

TENDRON-VAHOU. Nom de l'*Hymenæa verrucosa*, L. (III, 566), à Madagascar.

TENÉ. Nom tamoul du *Panicum italicum*, L.

TENEBRIO MORTISAGA, L., Blaps porte-malheur. Espèce d'insecte coléoptère qui habite les lieux sombres et malpropres. Forskal dit (*Descript. animal. Arabiæ*, p. 80) que les femmes turques ont l'art de s'engraisser en mangeant soir et matin des larves de cet insecte cuites dans du beurre.

TENGA. Nom malabar du *Cocos nucifera*, L. (II, 340).

TENGERI-NYUL. Nom du lapin, *Lepus Cuniculus*, L., en Hongrie.

TENILIOS. Nom de *Tellines* alimentaires sur les bords de la Méditerranée.

TENKA, TENKIA. Noms japonais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

TENKWA. Nom japonais du *Melon*.

TENN. Nom suédois de l'*Étain*.

TENNAMARUTTOO PUNGIE, TENNANG-KULLOO. Noms tamouls du *Cocos nucifera*, L.

TENNSTÆDT, en Prusse, province de Saxe. Il y existe une source minérale froide, ferrugineuse et hydrosulfureuse, indiquée par E. Osann dans sa *Revue des sources médicinales les plus importantes de Prusse* (voyez V, 525).

Tenthlàco. Un des noms de pays du durissus, *Crotalus Durissus*, L. (II, 472).

Tentrospermum anthoides, Kunth. Cette plante, qui est l'*acanthospermum brasilianum* de Schranke, croît au Brésil, où la décoction de ses racines et de ses feuilles, qui est amère, est estimée comme tonique (*Journ. de chimie méd.*, III, 549) *.

Teori. Nom bengale du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

Tépali. Arbre du Malabar, cultivé dans les jardins de ce pays, dont les fruits sont condimentaires et remplacent le limon et le poivre; on les mange avec du sucre pour aider à la digestion et tuer les vers (Rhéede, *Hortus malabaricus*, V, t. 34).

Tepel. Nom de la raie batis, *Raia Batis*, L., à Heiligeland.

Tepetototl. Nom des Hoccos au Mexique. Voy. *Crax* au Suppl.

Tephonion. Un des noms grecs de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 568).

TEPHROSIA. Genre de la famille des Légumineuses, formé surtout aux dépens du *Galega* (III, 323). Le *T. leptostachya*, DC., arbrisseau nommé *tierker* au Sénégal, a des racines employées dans le pays comme purgatives, d'après le récit que nous en a fait M. Leprieur. Le *T. senna*, Kunth, a des feuilles usitées comme celles du séné dans la province de Popayan, d'après MM. de Humboldt et Bompland (*Nova gener. et species*, VI, 459). Nous avons parlé de la qualité enivrante du *T. toxicaria* pour le poisson à *galega toxicaria*.

Tequamah, Tequamez. Écorce employée par les nègres assantis (et non assiantes), infusée dans le vin de palme, contre les coliques d'estomac, d'après le *Journal de pharmacie* (IX, 57), qui n'indique pas la source de ce renseignement, ce qui le rend douteux.

Teplitx (eaux min. de). Voyez *Tœplitz*.

Téramo. Nom des *OEufs* des oiseaux à Ualan.

TERCIS. Village de France (Landes) à 1 lieue O. de Dax, où se trouvent de jolis thermes, assez renommés contre les affections cutanées, les engorgemens lymphatiques, les paralysies, la sciatique, et la suppression du flux hémorrhoïdal. L'eau qui les alimente, et qu'on emploie aussi en douches, est onctueuse au toucher; elle offre une odeur un peu sulfureuse et une température de 33° R.: Th. Bordeu en a parlé dans sa 19e lettre sur les eaux minérales du Béarn, et la dit ferrugineuse, point sur lequel il a été critiqué avec raison par Dufau. D'après l'analyse de MM. Thore et Meyrac, 20 livres de cette

(1) Nous n'avons trouvé aucun de ces noms dans les auteurs que nous avons consultés.

eau contiennent : muriate de soude, 400 grains ; m. de magnésie, 36 ; carbonate de magnésie, 16 ; sulfate de chaux, 4 ; carbonate de chaux, 8 ; soufre, 2 ; substance terreuse non vitrifiable, 6. Carrère (*Cat.*, 273) indique à Tercis deux sources chaudes, l'une employée, dit-il, en bains, l'autre en boisson.

Dufau. Observ. sur la nature et les propriétés des eaux thermales de Tercis. Dax, 1747, in-8. — Thore (J.) et Meyrac. Mém. sur les eaux et boues thermales de Dax, Préchac, Tercis et Saubuse. 1809, in-8 (voyez *Journal des min.*, décembre 1808). — Lamathe. Notice sur les eaux de Tercis. 1819 (13 p.).

Tercol, Tercou, Torcol. Noms vulgaires du *Yunx Torquilla*, L.

Térébenthacée (Odeur). Elle se trouve comme type dans les produits liquides des pins et des sapins, obtenus par la distillation des résines, ou de leur bois, qu'on nomme *essence, huile de térébenthine*, etc. On l'observe en outre dans un assez grand nombre de végétaux, qui exsudent une sorte de térébenthine, ou qui sont enduits d'une substance poisseuse sur les feuilles, les rameaux. Le *pistacia terebinthus*, L., donne un produit si voisin des térébenthines, qu'il est appelé *térébenthine de Chio ;* le *melaleuca leucadendron, L.*, donne à la distillation une huile essentielle qui possède l'odeur térébenthacée à un degré très-marqué ; plusieurs *Geranium* (*pelagornium*) ont les feuilles vernissées d'une matière qui sent la térébenthine, d'où l'un d'eux est nommé *G. terebinthinaceum*, L. Cette odeur est offerte encore par le *Ruellia balsamea*, L., ainsi que par le *Baillera terebinthinacea*, Schreber, le *laurus javitensis*, Kunth, etc. Il y a même dans la vallée de Caracas une graminée, l'*Elionurus tripsacoïdes*, Willd., dont l'épi a l'odeur de térébenthine (*Nova gen. et spec.*, I, 192).

TÉRÉBENTHACÉES, *Terebinthaceæ*. Famille naturelle de plantes, qui a pour type le térébenthe, *pistacia terebinthus*, L. Elle renferme des arbres ou arbrisseaux exotiques, à feuilles alternes, ordinairement composées, à fleurs en grappes, de peu d'apparence ; à étamines pérygines, à fruits capsulaires, en drupe ou en baie. Les botanistes modernes l'ont divisée en plusieurs autres, fondées sur des différences qui ne les ont fait regarder que comme sections par Jussieu ; ce sont les *anacardées*, les *burséracées*, les *amyridées*, les *connarées* et les *spondiacées*. La première renferme les vraies térébenthacées.

Les graines dans cette famille sont oléagineuses ; la pellicule qui recouvre l'amande est amère ; autour des noyaux se trouve une pulpe ordinairement aqueuse, douce, ou plus ou moins acide, astringente dans quelques genres. Dans tous, les parties extérieures du fruit, ou son écorce, participent des propriétés générales de l'arbre, c'est-à-dire qu'elles renferment des sucs résineux dans des

vésicules, ou de l'huile volatile plus ou moins caustique. Si la pulpe du fruit est très-abondante, ces principes ne font que l'aromatiser; si elle est moindre, ils deviennent prédominans, et cette partie n'est plus suceptible de devenir alimentaire. Le tronc de toutes les térébenthacées renferme ou transsude des sucs résineux, qui ont reçu le nom de baume (de *Tolu*, du *Pérou*, etc.), ou de térébenthine (*baume de la Mecque*), ou de résine (*résine Elémi*) (Dec., *Essai*, etc., 124).

Cette famille est une des plus importantes du règne végétal sous le rapport de ses produits, tous doués de beaucoup d'activité; les principaux genres, dont quelques espèces sont employées en médecine, sont l'*Amyris*, l'*Anacardium*, le *Balsamodendrum*, le *Boswelia*, le *Bursera*, le *Cnetis*, le *Connarus*, le *Canarium*, l'*Icica*, le *Mangifera*, le *Pistacia*, le *Rhus*, le *Spondias*, etc., voyez ces mots.

TEREBENTHE. *Pistacia Terebinthus*, L. (V, 351).

TEREBENTHINA, off. Nom du suc résineux liquide du sapin commun, *Pinus Picea*, L.

— ABIETINA. Nom officinal de la *Térébenthine commune*.

— FINA. Nom portugais de la *Térébenthine de Venise*.

— LARICEA, off. Un des noms de la *Térébenthine du Mélèze*.

— PINEA, off. Nom officinal de la *Térébenthine de Bordeaux*.

— PISTACINA. Un des noms de la *Térébenthine de Chio* ou *de Venise*.

— VENETIANA, off. Un des noms de la *Térébenthine du Mélèze*.

TÉRÉBENTHINE, *Terebinthina*. Suc propre, résineux-volatil, qui découle naturellement, ou à l'aide d'incisions, de plusieurs végétaux, surtout de ceux de la famille des Conifères et de celle des Térébenthacées; elle tire son nom du térébenthe, *pistacia terebinthus*, L., l'un d'eux, qui en fournit une des sortes connues dès la plus haute antiquité. Le nom de ce végétal vient de τερέω, je blesse, à cause des incisions qu'on pratique sur son tronc pour obtenir la térébenthine.

§ Ier. *Nature des térébenthines*. Les térébenthines, quelle que soit leur origine, ont la consistance d'un sirop épais, sont visqueuses, luisantes, plus ou moins transparentes, de couleur en général jaune-verdâtre, d'un goût amer-âcre, d'une odeur forte et pénétrante, odeur qui se modifie singulièrement dans le corps humain, puisqu'elle donne aux urines celle de violette; il suffit même de respirer cette substance, de rester quelque temps dans un lieu où il y en a, pour que les urines la prennent, et jusqu'ici on est à trouver l'explication de ce phénomène. On distingue plusieurs sortes de térébenthine, ainsi que nous le dirons au § 2, après avoir exposé leurs caractères chimiques. Il ne faut pas les confondre avec les *baumes*, quoique quelques unes d'entre elles portent ce nom, ainsi que nous le dirons; les vrais *baumes* (I, 560) contiennent de l'acide benzoïque, qu'on ne trouve jamais dans les térébenthines qui leur ressemblent parfois par l'aspect, mais dont l'odeur, l'origine et les propriétés sont différentes.

Les térébenthines sont composées de résine (VI, 43) et d'huile volatile, appelée *huile essentielle* (III, 340) ou tout simplement *essence ;* ces deux corps ne sont pas combinés ensemble, mais seulement mélangés, puisqu'il suffit du calorique pour dégager ce dernier, au moins en partie. Si la résine est plus abondante, le mélange reste solide, ce qui a lieu le plus souvent dans les *pins ;* si c'est l'essence, elle demeure molle, comme on le voit dans les *sapins*. Toutes les térébenthines s'épaississent avec le temps, surtout lorsqu'elles sont exposées à l'air, par la dissipation de leur huile essentielle et leur combinaison avec l'oxygène de l'atmosphère. M. Le Canu a démontré l'existence de l'acide succinique dans les térébenthines (*Annales de chimie et de physique*, XXI, 328). On a même prétendu y avoir observé de l'acide benzoïque (*Bull. de pharm.*, V, 24) ; mais il est probable que c'est du succinique qu'on a voulu parler. La magnésie les solidifie sans s'y combiner, de manière que l'un et l'autre conservent leurs propriétés, ce qui permet d'employer de cette manière la térébenthine en pilules, etc., d'après M. Fauré (*Journ. de pharm.*, XVII, 102). Voy. sur l'action de l'acide sulfurique sur la térébenthine les *Annales de chimie* (LVII, 125).

Nous avons donné à *Résine* (VI, 43) l'analyse de ce principe, sur lequel on peut consulter le *Journ. de pharm.* (VI, 444, 469).

Celle de l'essence a été indiquée aussi à *Huile volatile de térébenthine* (III, 340). Nous y ajouterons que Brugnatelli a observé parfois, dans celle déjà ancienne, contenue dans des vases fermés, une substance cristalline transparente, inodore, insipide, brûlant avec une flamme blanche, se dissolvant difficilement dans l'alcool, s'agitant sur l'eau, etc., ayant par conséquent quelques caractères du camphre (II, 46), mais en étant fort différente (*Bull. de pharm.*, V, 24). MM. Boissenot et Persot, préparateurs de chimie au collége de France, ont aussi reconnu une matière cristalline particulière dans l'essence exposée au contact de l'air, et déjà ancienne, mais qui paraît tout autre que celle-ci (*Journ. de pharm.*, XII, 214).

Les thérébenthines distillées donnent leur huile essentielle, le résidu est la colophane, dont on peut obtenir ensuite un gaz pour l'éclairage (*Journ. de chim. méd.*, X, 188).

En distillant la térébenthine par l'intermède de l'eau, on en sépare l'huile essentielle, et il reste de la *térébenthine cuite ;* l'alcool froid dissout la résine soluble, et laisse la résine insoluble, ou sous-résine, ou résinate. En évaporant la solution alcoolique à siccité, traitant le résidu par deux fois son poids de carbonate de potasse dissous dans l'eau, on concentre la liqueur et on délaie la masse savonneuse dans 25 à 30 parties d'eau ; il s'en sépare bientôt une

masse cristalline, que M. A. Caillot appelle *abiétine*, qui est sous forme d'aiguilles à base quadrilatère, inodore, insipide, qui se liquéfie au soleil; il y a reconnu aussi un *acide abiétique*, qui forme des sels avec la barite, l'ammoniaque, etc. L'eau de l'alambique a une saveur très-amère; elle rougit légèrement la teinture de Tournesol (Caillot, *Essai chimique sur les térébenthines*, etc., extrait *Journ. de pharm.*, XVI, 436).

§ II. *Espèces diverses de térébenthines. De la térébenthine des sapins*, ou *térébenthine commune* ou *de Strasbourg*. Les anciens la nommaient *bijon*, nom qu'elle conserve encore dans quelques auteurs et dans plusieurs localités, parce qu'ils réservaient celui de térébenthine pour celle qui découle du térébenthe. On l'extrait de la manière suivante, dans les Vosges, du *pinus picea, L.* (*abies pectinata*, DC.): on perce l'écorce de ce sapin à l'endroit qui est couvert de vésicules pleines de térébenthine, que l'on recueille dans un cornet de fer-blanc, terminé en pointe demi-sphérique, pour la verser dans un autre vase de fer-blanc, d'où on la transporte à dos d'homme dans des peaux de bouc passées à l'alun; ce mode d'extraction, qui ne nuit nullement aux arbres, procure une térébenthine très-belle, claire comme de l'eau distillée, dont un homme peut recueillir 2 livres et 1/2 par jour. Elle a une odeur agréable, presque citronnée. Si on ne récolte pas la térébenthine des vésicules, l'année suivante elles se crèvent et forment des espèces de larmes résineuses qui se sèchent (Résat, *Bull. de pharm.*, III, 362). On retire une autre sorte de térébenthine de cet arbre, par incision de l'écorce; mais comme elle est louche, et qu'elle devient opaque en vieillissant, et se rapproche alors de la poix, on a rarement recours à ce mode d'extraction. En Auvergne, où les sapins sont très-communs, notamment au mont d'Or, on n'en retire pas de térébenthine.

On tire cette substance de l'Alsace, de la Franche-Comté, etc.; elle contient le quart de son poids d'essence.

On peut faire deux récoltes par an de térébenthine obtenue des vésicules, à la fin du printemps et à l'automne; mais peu d'arbres fournissent plus d'une fois des vésicules pleines; la deuxième récolte se fait l'été, et par incision.

Cette espèce donne à l'analyse, sur 100 parties: 0,85 extrait aqueux contenant de l'acide succinique; 46,39 résine acide; 6,20 résinule; 10,85 abiétine; 35,50 d'huile volatile, 2,21 perte (*Journ. de pharm.*, XVI, 441).

Térébenthine de Bordeaux. C'est plutôt une résine molle qu'une vraie térébenthine. Elle découle naturellement du *pinus maritima*, L.; elle est blanchâtre et louche; celle qui reste sur l'arbre et

s'y dessèche s'appelle *barras;* par le repos et l'exposition au soleil elle se sépare en deux parties ; la supérieure, plus légère, reste claire, transparente, un peu plus colorée ; elle filtre à travers les vases, la paille, etc., et donne la térébenthine proprement dite ; l'inférieure est opaque et plus épaisse, et forme une sorte de *brai.* Elle contient un cinquième d'huile essentielle. On la tire des Landes de Bordeaux, où on la nomme *galipot* avant sa purification, qui a lieu dans des auges mal jointes, au soleil, ce qui la fait appeler *térébenthine du soleil* ou *fine,* pour la distinguer de celle qu'on purifie au feu ; celle qui découle de l'extrémité des branches s'appelle *larmes de sapin.*

On récolte encore dans les Vosges une autre térébenthine, sur le *pinus abies*, L. ; epicea ou faux sapin (*abies excelsa*, Poiret). Ce n'est plus par écoulement ; elle suinte à travers l'écorce que l'on ratisse (ce qui la fait nommer *ratissage*) l'automne et l'hiver, et qu'on enlève par écailles, qui en sont toutes imprégnées et enduites. On met ces portions d'écorce fondre dans une chaudière, la résine se liquéfie, et on la coule dans des vases ; elle est demi-dure et d'un jaune-blanchâtre, se ramollissant dans les doigts ; elle sert à divers usages économiques, pour les vernis communs, le blanchissage du linge (en en mettant dans les lessives, elle forme une sorte de savon avec l'alcali des cendres) ; on en graisse les roues de voiture. Son prix est très-bas (Résat, *loc. cit.*). Si on incise cet arbre au lieu de racler, on obtient un suc d'abord clair, qui s'épaissit et se concrète : c'est la poix naturelle ou *barras.*

A l'analyse, la partie claire de cette sorte donne, sur 100 parties : 1,22 extrait aqueux ; 45,37 résine acide ; 7,42 résinule ; 11,49 abiétine ; 32,00 huile volatile ; 2,50 de perte.

Térébenthine de Venise ou de Briançon. Elle provient de mélèze, et est la seule qui doive être employée pour l'usage médicinal. Pour l'obtenir, on fait un trou avec une tarière dans l'arbre, et on y adapte une écorce qui conduit le fluide qui s'écoule dans un vase, peu à peu, surtout dans les heures les plus chaudes. A l'automne, on bouche ce trou, et trois ans après cet arbre peut en donner de nouveau. Cette térébenthine, après avoir été filtrée à travers des tamis de cuir, est claire, transparente, peu amère au goût, d'une odeur faible, un peu plus consistante que celle des sapins, avec laquelle on la falsifie souvent. Son huile essentielle est moins abondante, et sa colophane supérieure, surtout pour les vernis. Mêlée avec un tiers de son poids de soude caustique, elle se durcit et se saponifie sur-le-champ, ce qui est particulier à cette espèce (*Journ. de pharm.*, VIII, 333). On la tire du Dauphiné, du Jura, de la Suisse, etc.

Térébenthine de Boston. Elle provient du *pinus australis*, W. Elle a les plus grands rapports avec celle du *pinus maritima*, L., dont elle diffère par sa saveur, qui est moins amère, et son odeur, qui est plus douce, plus agréable; elle contient un sixième d'essence. On voit peu de cette espèce en France; il paraît qu'en Angleterre on en emploie beaucoup; on s'en sert surtout pour fabriquer des savonules, en préparer de la poix artificielle, de la résine qu'on nomme *fausse élémi*, etc. On peut consulter sur l'extraction de cette térébenthine le *Traité des arbres forestiers d'Amérique* de Michaux. On obtient dans cette partie du monde une autre espèce de térébenthine provenant du *Pinus Strobus*, L. (appelée *térébenthine d'Amérique*), qui est la plus fluide de toutes; on la mêle souvent à celle de Boston; elle contient plus d'essence qu'elle; il paraît qu'on en recueille encore sur d'autres pins de l'Union.

Térébenthine ou *baume du Canada.* Elle découle des incisions du *Pinus balsamea*, L., *Abies balsamea*, Mill., appelé aussi *baumier de Gilead*; elle est claire, transparente, lorsqu'elle commence à couler, d'une odeur agréable, d'une saveur plus douce que celle que donnent les sapins; puis elle devient mollasse, blanche, comme nous la voyons dans les pharmacies, en vieillissant; le *baume de Gilead* des Anglais, ou *faux baume*, est le suc provenant des vessies de cet arbre, ce qui explique pourquoi il est plus pur, plus transparent, plus pâle, plus âcre, plus liquide, différence qu'on remarque aussi dans la térébenthine commune entre celle qui provient des vessies ou utricules du sapin et celle des incisions du même arbre. Le baume du Canada se conserve dans des bouteilles bien fermées, dont on envoie quelques centaines en Angleterre tous les ans: il contient presque un cinquième d'huile essentielle, blanche, fluide, plus légère que l'eau, moins odorante et de saveur plus douce que celle de la térébenthine commune. Elle a donné à M. Bonastre, par l'analyse, sur 100 parties: huile volatile fluide, 18,6; résine soluble, 40,0; sous-résine, 33,4; sous-résine fibreuse, insoluble dans l'éther, 4,0; acide acétique, des traces; extrait amer et salé, 4,0 (*Journ. complém.*, XXII, 366). Cullen dit positivement que cette térébenthine n'a pas d'autres propriétés que l'ordinaire.

Bonastre. Examen chimique du baume de Canada (*Journ. compl. du Dict. des sc. méd.*, XXII, 359).

§ III. *Emploi médical des térébenthines ou de leur essence.* Ce sont, comme on a pu le présumer à leur analyse, des substances âcres, actives, irritantes, d'une saveur désagréable, qui laissent de la chaleur au gosier, à l'estomac, donnent du malaise, augmentent la sécrétion des urines, auxquelles elles donnent l'odeur de violettes, etc. Les térébenthines ont surtout une action marquée sur les mem-

branes muqueuses, et conséquemment sur les organes qui en sont revêtus, ce qui les distingue, sous ce rapport, des baumes, qu'on leur assimile à tort. Elles les irritent et rendent leurs fonctions douloureuses. C'est particulièrement sur celles des voies urinaires qu'elles agissent avec plus de force ; aussi voit-on ceux qui en prennent en quantité trop grande, et pendant trop long-temps, uriner douloureusement, rendre même du sang, etc., ce qui faisait dire à Tournefort qu'il fallait s'abstenir de la térébenthine de Chio lorsqu'on avait la pierre, etc. (*Voyage*, II, 71). Nous verrons plus loin les modifications que les modernes ont apportées à leur emploi dans ce cas. On doit lire relativement à l'action de la térébenthine sur l'économie animale une Notice insérée dans la *Biblioth. méd.* (LXXV, 253)[1].

Fièvres. Une substance aussi active que la térébenthine ou son essence ne semblerait pas devoir être prescrite dans ces maladies ; il est certain du moins qu'elles ne peuvent l'être dans celles qui sont de nature inflammatoire, qui montrent des symptômes de réaction très-manifeste, etc. Cependant on l'a donnée dans quelques unes réputées contagieuses, probablement plutôt dans l'intention de combattre le principe miasmatique que la fièvre, qu'on suppose qu'il produit ou entretient. Le docteur Chapmann a traité avec succès, à Philadelphie, en 1820, à l'hôpital de cette ville, seize sujets atteints de fièvre jaune ; il portait la dose d'essence à plusieurs gros par jour ; douze de ces malades ont guéri (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, I, 355). Brooke Faulkner dit avoir fait appliquer de larges doses d'essence unie au camphre sur les plaies charbonneuses de deux pestiférés, à Malte, qui en guérirent ; ces malades en prirent aussi, par mégarde, à l'intérieur, ce qui leur causa une sorte de superpurgation (*Revue méd.*, I, 274). Moran, médecin anglais, a donné l'essence de térébenthine contre les fièvres intermittentes, au début de l'accès, à la dose de 2 onces, mêlée à du sucre et à l'eau ; il en résulta une chaleur très-vive dans l'estomac avec des efforts de vomissement ; les symptômes fébriles disparurent pour ne plus revenir ; il y eut des évacuations alvines, etc. ; ordinairement il n'en donnait qu'une 1/2 once ou 1 once, et il dit que c'est toujours avec succès (*Transac. méd.*, III, 64). Cullen assure qu'en en frictionnant le dos, elle est utile dans ces fièvres (*Mat. méd.*, II, 194).

Inflammations. Le docteur anglais Kinneir, médecin d'Édimbourg,

---

[1] Dans les indications suivantes sur l'emploi de la térébenthine, il est le plus souvent question de son essence, que les auteurs prescrivent plus volontiers ; mais l'un et l'autre étant conseillées, nous n'avons pu les séparer. Voyez d'ailleurs *huile volatile de térébenthine* (III, 540).

emploie, depuis nombre d'années, ainsi que ses confrères, l'huile de térébenthine contre la fièvre puerpérale ; il en donne 1 ou 2 gros par jour, dans de l'émulsion d'amandes douces, ou dans 1 once de sirop simple et autant d'eau distillée pour prendre en une fois; la même quantité doit être renouvelée toutes les 3 ou 4 heures, jusqu'à ce que les douleurs et les autres symptômes de la maladie soient diminués ; il est rare qu'on soit obligé d'y revenir plus de trois ou quatre fois. Ce traitement, que l'on fait précéder de la saignée et de la purgation par le calomel, paraît seconder les effets purgatifs de celui-ci ; rarement l'essence est vomie. Appliquée en fomentation sur le ventre, le docteur Kinneir l'a toujours vue calmer la souffrance de la manière la plus prompte (nouvelle *Biblioth. méd.*, IX, 129, 1825). Douglas affirme que l'essence de térébenthine lui paraît, après 7 ans de son emploi, le remède le plus certain de la péritonite, même dans des cas désespérés (*Thèse* de M. Fernandès); Blundel, Magée, Farre ont une opinion semblable. En 1815, le docteur Atkinson, d'après la méthode du docteur Brenan, donna 2 gros d'essence de térébenthine dans un peu d'eau de Menthe à une femme attaquée de péritonite, ce qu'il répéta quatre fois en quatre heures, et dès le lendemain les douleurs péritonéales avaient cessé ; quelques applications topiques du même moyen la guérirent complétement (*Journ. gén. de méd.*, LV, 131). Un médecin portugais, Fernandès de Torres Novas, a récemment publié, à Paris, une Thèse sur le traitement de la péritonite puerpérale par l'essence de térébenthine, dont l'analyse se trouve dans le tome XXIV, p. 87, des *Archives de médecine.* Moran dit avoir employé avec succès ce remède dans la dysenterie, et même contre le choléra-morbus (*Transac. méd.*, III, 65). Van-Swieten conseillait la térébenthine dans la diarrhée colliquative des phthisiques (*Comment.*, IV, 112).

On a aussi indiqué l'emploi de l'essence de térébenthine dans quelques inflammations des yeux. Guthrie la préconise dans celles qui sont profondes ; M. Carmichael, de Dublin, l'a aussi employée avec succès contre l'iritis, surtout de nature syphilitique (*Transac. méd.*, III, 52).

Moran a encore employé l'essence de térébenthine, à haute dose, au début d'un accès de goutte sur lui-même ; l'action purgative qui eut lieu alors dissipa momentanément l'arthritis. Le même assure avoir fait cesser par son moyen les hémorrhoïdes (*loco citato*). Cullen la dit utile dans le rhumatisme chronique.

Le catarrhe aigu, et surtout le chronique, ont été traités aussi avec avantage par la térébenthine et son essence, au dire du même Moran, praticien distingué, qui a préconisé ce remède dans une mul-

titude de maladies. En Hongrie, l'essence de térébenthine est employée contre toute espèce de toux (*Bull. des sc. méd.*, XI, 348). On peut lire dans la *Bibliothèque médicale* (LVII, 345) une observation sur son efficacité dans ce dernier cas. M. Martinet a fait connaître son utilité dans le catarrhe de la vessie. M. Husson a guéri deux cas de cette maladie par de hautes doses d'essence, comme de 12 à 40 gros, en tout, pendant un mois (*Acad. de méd.*, 14 octobre 1823). M. Guibert l'a donnée dans celui du vagin (*Revue médicale*, III, 32).

Névralgies. C'est dans ces maladies que la térébenthine montre sa plus grande efficacité. Cheyne et Pitcairn, cités par Cullen, ont commencé à la préconiser contre ces douloureuses affections, surtout dans la sciatique. Chez nous, il y a plus de 15 ans que M. Récamier a employé son essence dans la névralgie fémoro-poplitée; les résultats de sa pratique ont été exposés dans la Thèse de M. Martinet, soutenue, en 1818, à la Faculté de médecine de Paris; il en résultait que sept névralgies sciatiques et trois brachiales ont été guéries, deux névralgies sciatiques soulagées, et que dans trois cas il y a eu insuccès. Il paraît que c'est lorsqu'il n'y a pas de lésion organique du nerf siége du mal que ce moyen réussit. On donne 2 gros d'huile dans 4 onces de miel rosat en trois fois, à 4 heures d'intervalle, dans la journée, et il n'a fallu que 6 jours pour obtenir les résultats précédens chez la plupart des sujets. M. Dufour, en 1823, a publié des expériences sur l'emploi de l'essence de térébenthine contre la névralgie. Sur 7 malades, 6 ont été guéris sans qu'il y eût d'action purgative, diurétique ou sudorifique de produite (*Revue médicale*, août 1824). M. de La Roque l'a employée aussi à la même époque, et a cité 12 ou 15 cas de réussite (*Acad. royale de méd.*, 8 septembre 1823). En 1824, M. Martinet reproduisit sa thèse sous le titre de *Mémoire* (on en trouve un extrait *Archives médicales*, IV, 400), et en donna une seconde édition en 1829 (extrait *Jour. comp. des sc. méd.*, XXXII, 275). Dans cette dernière, il annonce que sur 70 sujets qu'il avait soignés jusqu'alors, 58 ont été guéris de sciatique poplitée ou crurale, ou autres névralgies, par ce mode de traitement, 3 par des frictions, et tous les autres par l'administration intérieure de l'essence. Le plus ordinairement il y a chaleur plus ou moins marquée dans le trajet des voies digestives, et sensation semblable, parfois accompagnée de sueur, dans toute l'étendue du nerf malade; ce dernier effet est d'un augure favorable; en général, en s'y prenant avec les précautions indiquées, on n'a guère à éprouver qu'un peu de dévoiement, de l'inappétence, une céphalalgie légère et du malaise, etc.; symptômes qui se dissipent d'eux-mêmes par la cessation du médicament; le

plus souvent les bons effets se manifestent au bout de 3 à 4 jours, et il ne faut jamais en continuer l'usage au-delà de 10. A plus haute dose, on a vu ce remède enflammer l'estomac et surtout les voies urinaires chez quelques sujets, tandis que chez d'autres, il n'a nullement cet inconvénient. On cite le docteur Després, qui périt, pour en avoir pris en trop grande quantité pendant 15 jours, d'une inflammation des voies urinaires. Cullen prétendait que personne ne pouvait supporter la dose d'une demi-once, prise par la bouche; mais l'expérience des modernes a prouvé le contraire.

Névroses. L'action presque spécifique de la térébenthine sur les nerfs devait conduire à l'employer dans d'autres maladies que leurs phlegmasies; tout naturellement on l'a prescrite dans les affections connues sous le nom de névroses. La plus formidable d'entre elles, le tétanos, a été combattue avec efficacité par elle. W. Toms a fait connaître un cas où l'essence, donnée à la dose d'une demi-once dans de l'eau de gruau, de trois heures en trois heures, fit cesser les contractions musculaires à la troisième, et dès la seconde elles étaient bien diminuées; cette troisième prise fut suivie de vomissemens abondans et de selles copieuses. Le trismus reparut quatre fois, et chaque fois le même moyen le fit disparaître (*J. des sc. méd.*, XXXI, 116). On lit dans un journal anglais que le docteur Philippe a fait dissiper, comme par enchantement, à l'aide d'un lavement composé d'une once d'huile de térébenthine, délayée dans huit onces de décoction de séné par l'intermède d'un jaune d'œuf, des convulsions très-prononcées (*Medico-chirurg. trans.*, VI, 65). On a prescrit cette huile dans l'épilepsie; le docteur E. Percival l'a ordonnée dans trois cas de cette maladie, depuis une demi-once jusqu'à une once, et il dit en avoir éprouvé de bons effets. Moran, cité déjà plusieurs fois pour l'emploi de l'essence de térébenthine, dit avoir conseillé avec avantage cette huile dans l'apoplexie, la paralysie, l'asthme, etc. Le *Journ. univ. des sc. méd.* cite un cas de catalepsie vermineuse qui céda à l'usage de ce médicament (t. VII, p. 112).

Maladies lymphatiques. Moran assure qu'il a prescrit, avec succès, ce remède contre l'anasarque et la morsure des serpens (*loc. cit.*). Werlhoffl'a donné dans les hydropisies à la dose d'un gros et demi, de deux heures en deux heures, dans une émulsion nitrée.

Contre les empoisonnemens. Il résulte des recherches d'Emmert, que l'huile de térébenthine est le meilleur moyen de combattre les symptômes d'empoisonnement par l'acide prussique (Orfila, *Toxic.*, II, 1re partie, p. 229). On lit dans le *London medical*, etc., juillet 1826, que le docteur Jerkins a traité avec efficacité un empoisonnement causé par la teinture d'opium, par l'essence donnée à l'intérieur

et en lavement ; il en employa par cette voie une once et deux en potion avec une d'huile de ricin, dont le malade buvait trois cuillerées à café de quart d'heure en quart d'heure (*Nouv. bibl. méd*, IX, 132).

Contre les concrétions biliaires, les amas stercoraux. Le docteur Klinglake est parvenu à faire cesser des accidens effrayans du ventre, comme météorisations, vomissemens, douleurs, etc., à la suite d'une constipation opiniâtre, qui avait résisté aux moyens les plus énergiques, à l'aide d'une demi-once de térébenthine dans une once d'huile de ricin, à prendre toutes les deux heures jusqu'à ce que le ventre s'ouvrît. Les vomissemens s'arrêtèrent dès la première dose, et à la quatrième les selles survinrent (*Med. and phys. journ.*, 1821). Les coliques hépatiques, causées par des pierres biliaires, ont été soulagées par l'essence de térébenthine, d'après Durande, mêlée à l'éther sulfurique, à parties égales. Ce même mélange dissout ces calculs si on les y place, tandis que l'essence seule ne fait que les ramollir; Whitt proposait de substituer à l'éther l'alcool ; mais ce moyen est moins bon (Anc. *j. de méd.*, XLII, 340). Sprengel assure que c'est dès 1782 qu'on commença cet emploi (*Hist. de la méd.*, IV, 443 ; V, 497). C'est par suite de la fonte de ces calculs à l'aide de la térébenthine que Boerhaave a conseillé ce remède dans la jaunisse (Van-Swieten, *Const. épid.*, I, 112). Cullen dit qu'une demi-once de térébenthine, en lavement, délayée à l'aide d'un jaune d'œuf dans suffisante quantité d'eau, est l'un des meilleurs moyens connus de vaincre la constipation (*Mat. méd.*, II, 191). On pourrait en employer de semblables pour stimuler les gros intestins vivement, et y opérer une dérivation dans certains cas de paralysie, de stupeur intestinale, etc.

Contre les vers. C'est surtout contre le *tænia* que ce moyen a été prescrit souvent avec succès, si on en croit les auteurs; le docteur Cross a publié un mémoire intéressant sur l'emploi de l'essence dans ce cas; on donne cette huile depuis une demi-once jusqu'à une once par jour, quelquefois deux onces ; et s'il y a des évacuations le ver peut être rendu dans la journée ; plus fréquemment il est tué, mais il n'est rendu que décomposé. Ce sont surtout les médecins anglais, auxquels nous sommes redevables d'ailleurs de presque tous les usages de la térébenthine, qui ont indiqué cet emploi. Le docteur Kennedy, de Glascow, rapporte cinq cas de son efficacité contre ces animaux (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, II, 159). Le docteur Ozanam la regarde comme un des meilleurs remèdes contre le *tænia ;* Gomès cite aussi, dans sa dissertation sur l'emploi tænifuge du grenadier, des observations de son efficacité. Knox et Mello l'ont également préconisée contre ce ver, ainsi que Fenwick, Latham, Batmann et Laird ;

M. Pommer l'a donnée en en portant la dose jusqu'à 6 onces, sans inconvénient; le plus ordinairement 4 lui ont suffi (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VII, 364). Nous-même nous avons autrefois, dans deux cas, fait rendre cet entozoaire à l'aide de la térébenthine, mais presque en putrilage. Nous dirons que cette méthode de traitement est aujourd'hui peu suivie : 1° parce qu'elle n'est pas toujours efficace; 2° parce qu'elle donne lieu à des accidens parfois graves; 3° parce qu'on possède dans la racine de grenadier un tænifuge plus assuré. L'essence n'a pas été moins utile contre les lombrics, les ascarides et même le bicorne rude, d'après Kennedy et Cross (*Revue médicale*, X, 438). On la donne seulement en lavement, à l'aide d'un mucilage, contre les ascarides.

Maladies des voies urinaires. C'était autrefois presque le seul usage que l'on fît de la térébenthine; on la prescrivait surtout comme diurétique, dans les cas de rétention d'urine, de dysurie, etc. Aujourd'hui cet emploi est bien diminué de vogue. On l'a conseillée contre le catarrhe de la vessie, ainsi que nous l'avons dit plus haut; on l'a donnée aussi avec succès dans la leucorrhée, la blennorrhée, etc. Nous avons souvent vu employer autrefois la térébenthine *cuite* contre cette affection, et avec des succès variés; on en fait des pilules que l'on conserve dans l'eau pour qu'elles ne se collent point ensemble. La dose est de 3 à 6 et 12 et plus de grains par jour. On a signalé aussi la paralysie de la vessie comme une affection où la térébenthine pourrait être utile. Mais il faut se rappeler que c'est surtout sur la vessie que cette substance porte son action principale et qu'elle cause parfois des spasmes, la strangurie, des urines sanglantes, des douleurs atroces de cette région, etc., et que conséquemment, pour peu que ces phénomènes aient lieu, il faut suspendre l'emploi de ce moyen, sauf à le reprendre plus tard, etc. C'est surtout la térébenthine de *copahu* qu'on emploie contre les gonorrhées. Voyez *Copaïfera* (II, 141).

Contre la salivation. Le docteur E. Gedding, de Charleston, rapporte avoir employé avec succès l'huile essentielle de térébenthine, dans un cas de salivation causée par une petite dose de calomélas; plusieurs autres de ses collègues en ont obtenu le même succès : on fait un gargarisme avec 8 onces d'eau, 2 gros de gomme, et 2 gros d'huile essentielle, dont on se sert de temps en temps (*London medic. and surgical*, etc., VI, 329).

Emploi chirurgical. Nous avons cité (III, 542) l'usage que fit de la térébenthine Ambroise Paré sur Charles IX; les chirurgiens de nos jours s'en servent assez fréquemment pour aviver les plaies, en préparer des digestifs *animés*; appliquée sur la peau elle l'excite, la rougit, etc.,

plus même que son essence pure; M. Percy recommande de baigner dans celle-ci, bouillante, les extrémités des membres amputés, attaqués de pourriture d'hôpital (Laurent, *Hist. de Percy*, 335). On s'est servi aussi de la térébenthine pour le pansement des brûlures (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 236); le docteur américain Kentish en fait une espèce d'onguent pour ce genre de plaie, qu'il baigne préalablement dans l'essence mêlée à l'alcool et à une teinture camphrée; lorsque la sécrétion du pus s'établit, il recouvre les parties de craie chauffée à la température du corps. Il assure que, par ce traitement, il guérit en peu de semaines des brûlures, beaucoup mieux que par le traitement rafraîchissant (Coxe, *Amer. disp.*, 428). Les anciens croyaient que les térébenthines ou baumes, comme ils appelaient plusieurs d'entre elles, cicatrisaient tous les ulcères internes, surtout ceux des poumons et des intestins. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette propriété prétendue. On applique parfois la térébenthine pure, ou saupoudrée de soufre, sur les tumeurs rhumatismales. On l'injecte, convenablement délayée, dans les trajets fistuleux, qui rendent un pus fétide, etc., les plaies gangréneuses, etc. M. Barbier, d'Amiens, a proposé d'arroser des cataplasmes de farine de graines de lin, d'essence de térébenthine, et de les appliquer sur la colonne vertébrale dans le choléra.

Nous n'avons pas spécifié dans les cas dont nous venons de parler, auxquels nous eussions pu ajouter la dispepsie, la chlorose, avec Moran, et où on emploie la térébenthine ou son essence, l'espèce particulière dont il fallait se servir. Il nous suffira de rappeler qu'il faut préférer celle du mélèze, et qu'elle doit toujours être claire, pure et récente; quant à l'essence, celle de térébenthines des sapins et du mélèze est préférable à celle qu'on obtient de la résine des pins, ainsi que l'avait déjà observé Duhamel, parce que cette dernière s'épaissit plus vite, se résinifie plus volontiers, est moins pure, etc. La dose de la térébenthine en nature est depuis 12 grains jusqu'à un gros ou deux, dans les cas les plus ordinaires; l'essence doit se donner en quantité moindre encore, sauf les affections mentionnées plus haut, où on peut aller au-delà. On la prend seule ou incorporée avec du sucre, du miel, un sirop, dans de l'émulsion, délayée avec un jaune d'œuf, etc.

La térébenthine entre dans une multitude de prescriptions officinales; celle de Chio est un des ingrédiens du *mithridate*, de la *thériaque*; celle de Venise, ou officinale, forme un des élémens de la plupart de nos baumes officinaux, tels que ceux de *Fioraventi*, d'*arcæus*, de *Leucatel*, etc.; de nos onguens, comme l'*arcæus*, le *napolitain*, le *mondificatif*, l'*épispastique*, etc., dont elle est l'âme, suivant l'expression d'Ettmuller, surtout de ceux qui sont maturatifs,

fondans, anti-putrides, etc.; elle entre surtout dans ces onguens ou emplâtres adhésifs, si utiles en chirurgie pour rapprocher les lèvres des plaies, etc.; elle fait partie des emplâtres de *diabotanum*, de *bétoine*, de *mélilot*, *opodeldoch*, *diachylon*, de *manus Dei*, etc.; elle entre comme composant dans le *baume de soufre*, celui de *Lectoure*, de *saturne*, les *pilules mercurielles*, le *savon de Starkei*, etc., etc.

La térébenthine, et surtout son huile essentielle, sont usitées dans plusieurs arts. On s'en sert surtout pour la préparation des vernis, pour la peinture, pour le dégraissage des laines, le blanchissage; on en fabrique des savonules, dont on fait beaucoup d'usage dans l'Amérique du nord, etc.

Donat a Mutiis. *De terebonthinæ facultatibus*. Lugduni, 1534, in-8. — Yong (J.). *Currus triumphalis e terebinthâ*. Londini, 1679, in 8. — Hoffmann (F.). *Diss. de terebinthinâ*. Halæ, 1699, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de terebinthinâ*. Ienæ, 1700, in-4. — Wilhelm (J.). *Disputatio inaug. medica de terebinthinâ*. Halæ, 1730, in-4. — Ranchin. Traité curieux sur l'odeur de la violette que les térébenthines donnent aux urines. Lyon, 1740, in-12 (à la suite de ses Opuscules). — Moringlane. Mémoire historique sur la manière dont on extrait les différentes substances connues sous le nom de térébenthine, galipot ou barras, etc. (*Journ. de physique*, novembre 1787). — Durande. Observ. sur l'efficacité d'un mélange d'éther sulfurique et d'essence de térébenthine, etc. Dijon, 1790, in-8. — *Id.* Mémoire historique sur la manière dont on extrait les différentes substances connues sous les noms de térébenthine, galipot, brai, colophane, etc. (*Journ. de physique*, XXXI, 337). — Percival (E.). Usage de l'huile de térébenthine dans l'épilepsie (*Journ. de méd. d'Edimb.*, IX, 271). — Résat. Manière d'extraire les térébenthines dans les Vosges (*Bull. de pharmacie*, III, 362). — Atkinson (T.). Observ. sur l'efficacité de l'essence de térébenthine dans la péritonite (en anglais). (*Medical and physical Journ.*, juin 1815.) — Martinet. Emploi et action de la térébenthine dans le catarrhe chronique vésical, etc. (Thèse). Paris, 1818, in-4. — Idem. Mémoire sur l'emploi de l'huile de térébenthine dans les sciatiques et quelques autres névralgies, etc. Paris, 1823, in-8; deuxième édit. — Cross. Mémoire sur l'efficacité de l'huile essentielle de térébenthine contre le tænia et les ascarides (extrait dans le *Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXXV, 147). — Bonastre, etc. (Extrait d'un mémoire de MM.). Sur les térébenthines (*Journ. de pharm.*, VIII, 329; 1822. — Toma (W.). Cas d'affections tétaniques où l'huile de térébenthine a été employée avec succès (*London medical and phys. journ.*, mai 1823). — Dufour. Observ. de plusieurs névralgies guéries par l'huile de térébenthine (*Bull. des sc. méd*, Féruss., III, 156). — Moran. Emploi de l'essence de térébenthine dans diverses maladies (en anglais). (*Edimburg monthly examiner*, octobre 1829.) — Caillot (A.). Essai chimique sur les térébenthines, etc. (Thèse). Strasbourg, 1830. — Fernandès (S.-J.). De la péritonite puerpérale et en particulier de son traitement par l'essence de térébenthine, etc. (Thèse). Paris, 1830, in-4. — Fauré (J.). Sur la solidification de la térébenthine par la magnésie calcinée (*Journ. de pharm.*, XVII, 102).

§ IV. *De quelques produits des conifères, analogues, sous le rapport médical, à la térébenthine.* Les pins et les sapins donnent des produits résineux nombreux, ou du moins auxquels on a imposé des noms fort variés, que nous avons définis à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage; nous les avons rappelés en grande partie à *Pinus* (V, 321) en renvoyant partout à *Pin* et à *Térébenthine*. Tous ont des usages dans les arts, surtout pour la marine. Mais ceux usités en médecine se bornent à quatre: la *térébenthine* dont nous venons de parler; la *résine*, la *poix* et le *goudron*, dont nous allons nous occuper.

De la Résine. Resina pinea, Resina alba; elle se nomme encore *poix résine*. On appelle ainsi une substance résineuse qui coule des pins, et se dessèche presque aussitôt sa sortie (on la nomme alors *barras*, *torche*, etc.), tandis que la térébenthine qui est produite

par les sapins reste liquide. C'est donc une sorte de térébenthine solide, et qui n'en diffère que par une huile essentielle moins abondante, de manière que, après ce que nous venons de dire de celle-ci, on peut en présumer et en induire les propriétés et les usages, qui sont nombreux, dans les arts surtout, pour les vernis, la soudure, l'étamage, rendre les tissus imperméables à l'eau, etc. La bonne résine doit être légère, blanchâtre, d'une cassure nette, d'une odeur marquée. La médecine n'en use que pour la confection de quelques onguens, comme le *basilicum*, l'*althæa*, les emplâtres *diachylon*, *épispastique*, d'*André de La Croix*, le *sparadrap*, etc.; elle les rend stimulans, résolutifs, maturatifs et surtout agglutinatifs, ce qui est souvent leur principal mérite. On en extrait aussi de l'huile essentielle par la distillation, et le résidu porte le nom de *brai sec*, *colophane*, *arcanson*, etc.; on brûle celle qui est impure, etc., pour en avoir le noir de fumée. On fait, avec la résine et les alcalis, des savonules, comme nous l'avons dit à *Pinus* (V, 322). C'est surtout dans le nord de l'Europe, en Alsace, dans les Alpes, etc., qu'on extrait la résine; on observe qu'après avoir été *saigné* le bois de ces arbres est moins bon à employer; on ne s'en sert guère qu'en chauffage, à faire des échalas, ou des ouvrages de menuiserie légère, etc. Les pins maritimes, cultivés abondamment aujourd'hui en France, et jusque dans la forêt de Fontainebleau, y donnent presque autant de résine qu'à Bordeaux, d'après l'observation de M. Lermina; le pin sylvestre n'en donne au contraire que peu ou point dans cette dernière localité (*Ann. d'horticulture*, XIII, 37).

De la poix. Pix. On en distingue de deux sortes, l'une qui est la *poix blanche* ou *naturelle*, appelée encore *poix jaune*, *poix de Bourgogne*, ou *poix grasse*; c'est la résine molle, ou galipot, fondue dans l'eau et filtrée pour la délivrer de ses impuretés. C'est d'elle qu'on se sert en médecine; elle est jaunâtre, malléable, grasse au toucher, adhésive, se ramollit à la chaleur, etc. L'autre, la *poix noire*, qui n'est que le goudron solidifié par l'évaporation solaire ou artificielle, a plusieurs usages domestiques, comme de servir à goudronner les bateaux, les bouteilles, etc. On en tire beaucoup d'Usson (Loire), etc. Voyez *Poix* (V, 419). Toutes les poix sont actives et rubéfiantes.

La poix de Bourgogne est surtout employée comme telle; étendue sur de la peau on l'applique, *loco dolenti*, dans les affections rhumatismales, chroniques, vagues; comme dérivatif, dans les bronchites, le rhume chronique, etc., on la place entre les épaules. Elle adhère fortement pendant huit jours et plus qu'on la laisse à demeure; il faut avoir soin de raser le lieu avant de l'y appliquer, sans quoi

elle arracherait les poils en l'ôtant, même à l'aide de l'huile tiède, ainsi qu'on y est obligé parfois. Lorsque ce topique est très-large, ce qui est le plus ordinaire, il gêne les mouvemens du corps. La poix de Bourgogne entre dans l'*onguent épispastique*, le *mondificatif*, les emplâtres *diabotanum*, de *Nuremberg*, de *Céroëne*, etc. On dit que les Anglais donnent la poix à l'intérieur dans plusieurs maladies de la peau.

La poix noire ne sert guère que dans le traitement de la teigne, appelé de la *calotte*, parce qu'on en applique en forme de calotte sur la tête des teigneux, pour enlever les cheveux, les croûtes, etc., ce qui le rend très-douloureux, et lui en a fait substituer d'autres plus doux. Appliquée sur d'autres régions de la peau elle serait également rubéfiante, mais moins que celle de Bourgogne. Elle entre dans les *emplâtres de bétoine*, contre la *rupture*, l'*onguent basilicum*, etc.

Du goudron. Pix liquida. On donne ce nom au produit résineux qui s'écoule du bois des pins en ignition (on en tire aussi de la houille); le plus ordinairement on ne brûle que le bois de ceux dont a extrait la résine, les racines des arbres abattus pour la marine; etc. La combustion se fait dans des fosses de terre élevées sur des buttes, et revêtues de briques à l'intérieur, le goudron coule de la base du fourneau et est reçu dans des tonneaux. Les fuliginosités qui sont attachées à la cheminée forment le *noir de fumée*, que l'on fabrique plus volontiers en brûlant de mauvaise résine dans des chambres préparées pour cela. Voyez Duhamel *Traité des arbres et arbust.* (II, 154). Le goudron est une substance très-connue, épaisse, molle, noire, d'une odeur forte, amère au goût; si elle est solide par suite de l'évaporation d'une grande partie de son humidité, on l'appelle *poix noire*. Celui de Norwége et de Russie est le plus estimé, puis celui des États-Unis, ceux de Bordeaux, de Strasbourg, de Provence, etc. C'est l'objet d'un grand commerce avec ces pays, pour le service de la marine, pour graisser les voitures, etc. (On assure que la France n'emploie plus, depuis plusieurs années, que le sien.) Sa composition se rapproche de celle de la térébenthine, plus du carbone et de l'huile empyreumatique, moins de l'huile essentielle, etc. Il donne à la distillation de l'acide acétique, etc. Le bon goudron doit avoir le grain fin, être plutôt brun que noir, parce que celui-ci est trop charbonné. Pour l'usage de la médecine, on le purifie en le liquéfiant au bain marie et le passant au travers d'un tamis de soie. On dit qu'on peut plonger la main dans du goudron bouillant sans se brûler, ce qui n'arrive pas si elle est gantée (*Journ. gén. de méd.*, LX, 101). Le goudron se mélange avec d'autres produits résineux des pins, pour former le *brai gras*, le *brai liquide*, etc.

On emploie le goudron en nature, son eau et ses vapeurs. Il a, sous la première forme, une action stimulante sur la peau, à l'instar des autres produits des pins. On s'en sert dans la médecine vétérinaire pour la gale des moutons, les plaies des chevaux. M. Girou, dans une thèse soutenue en 1832 à la faculté de Paris, propose de l'employer pour les affections psoriques de l'homme, surtout contre le prurigo; il compose une pommade avec une partie de goudron, 1/8 de laudanum, et 4 parties d'axonge, dont il frotte les parties affectées. Il le loue aussi contre la teigne granulée, les dartres, etc. En Écosse on arrose un gigot avec du goudron, et on fait prendre le jus qui en découle aux lépreux, d'après Cullen. Dans le Holstein, on enduit de goudron le corps des galeux, etc. (*Dict. des sc. méd.*, XIX, 33). M. Girou reconnaît qu'il agit en produisant sur la peau une excitation particulière. Chez nous, le peuple croit que le goudron appliqué sur la joue guérit les maux de dents; on a la même idée de son emploi dans le rhumatisme. On le donne en pilules contre la dysenterie, le tænia, la variole, etc., dans le nord de l'Europe. Les Norwégiens en font une sorte de bière. M. Colville a vu guérir un tic douloureux à l'aide de frictions de goudron sur le nerf malade (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXXII, 380; d'après le *Journ. d'Edimb.*, juillet 1814).

L'eau de goudron, qui se prépare en mettant cette substance infuser pendant quelques jours dans 8 fois son poids d'eau froide, puis la filtrant et la serrant dans des vases clos, ou en la battant pendant quelques minutes dans 4 parties d'eau, a été regardée comme un remède merveilleux contre une multitude de maladies, par Berkeley, évêque de Cloyne, en Irlande, qui a composé un volume sur ses qualités. Elle a une couleur fauve, une saveur acide, un goût empyreumatique désagréable; elle offre parfois une légère couche huileuse à sa surface; on estime qu'elle contient un grain de goudron par once d'eau; on la donne à la dose d'une livre par jour, le matin à jeun, par verrée de 4 onces, seule ou avec du sucre, un peu de vin, ou coupée d'eau, de lait, etc.; elle augmente le cours des urines, les sueurs, excite l'appétit, accélère la digestion, etc. Elle a été conseillée dans la dyspepsie (Ancien *journ. de méd.*, I, 268), le scorbut par Ellis et Lind, dans l'asthme par Ramspak, la cachexie, le cancer, les douleurs rhumatismales, etc. C'est surtout contre la phthisie qu'elle a été vantée, outre mesure, par l'enthousiaste Berkeley; Acharius la dit utile dans les maladies vénériennes (*Nouv. mém. de l'acad. de Stockolm*, 1er trimestre, t. 1); on l'a aussi prescrite dans celles des voies urinaires. Les frères Lebeau ont préconisé l'eau de goudron pour la guérison des fistules et des ulcères fistuleux, même gangréneux, en

en faisant boire à l'intérieur plusieurs verres par jour (Anc. *journ. de méd.*, VII, 307).

Le goudron en vapeur a été proposé par Crichton contre la phthisie pulmonaire, pratique qui a été répandue en Angleterre et en Russie; on met évaporer à feu doux une livre de goudron auprès du malade, en évitant qu'il ne bouille, parce que les vapeurs empyreumatiques lui seraient plus nuisibles qu'utiles et augmenteraient la toux et la gêne de respirer. Le docteur Wall en a vu de bons effets (*Bibl. méd.*, LXIII, 262). Les médecins de Berlin se sont assurés de son efficacité dans quelques cas. De 54 phthisiques, distribués en 4 salles, à l'hôpital de la Charité de cette ville, dans lesquelles on évaporait, 4 fois par jour, une marmite de goudron, de manière à les remplir de vapeurs épaisses, 4 furent guéris; 6 éprouvèrent une amélioration sensible; 16 ne ressentirent aucun changement; 12 devinrent plus malades et 16 moururent. Ce traitement est plus satisfaisant qu'aucun de ceux faits à la phthisie jusqu'ici; aussi s'en sert-on maintenant à l'hôpital de Berlin où plusieurs salles sont disposées à cet effet (*Journ. d'Hufeland*, 1820). Néanmoins le docteur Fourbes croit ces vapeurs contraires dans les véritables phthisies, et dit qu'elles hâtent la perte des malades (*Revue médicale*, X, 78).

Berkeley (G.). Série de réflexions philosophiques, et de recherches sur les vertus de l'eau de goudron (en anglais). Londres, 1744, in-8. Traduit en français par B. — Prior. Exposé des succès de l'eau de goudron (en anglais). Londres, 1746, in-8. — Reid. Sur les vertus de l'acide de l'eau de goudron (Ouvrage cité par Cullen). — Quellmaltz (S.-T.). *Programma de infuso picis liquidæ aquoso.* — Lebeau frères. Observations sur les bons effets de l'eau de goudron dans les ulcères et les fistules (*Anc. Journ. de méd.*, VII, 307). — Darrac. Mémoire sur le goudron. 1810. — Colville (E.). Tic douloureux de la face guéri par l'application du goudron (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, juillet 1814). — Castel (L.). Cachexie scorbutique guérie par l'usage de l'eau de goudron (*Journal général de méd.*, LXXIII, 125). — Acharius (E.). Mémoire sur l'emploi et l'utilité de l'eau de goudron dans la syphilis (*Nouv. Journ. de l'acad. royale de Stockolm*, tom. I, in-8). — Girou (L.). Considérations sur les maladies cutanées, et sur une nouvelle manière d'employer le goudron dans le prurigo (Thèse). Paris, 1831, in-4.

TÉRÉBENTHINE D'AMÉRIQUE. Provient du pin de Weimouth, *Pinus Strobus*, L.

— BAUME DES CARPATHES. Provient du *Pinus Cembro*, L., ou *P. Pumilio*, W. (V, 326).

— DE BORDEAUX. Provient du pin de Bordeaux, pin des Landes, *Pinus maritima*, L. (V, 325), et aussi du *P. sylvestris*, L., dit-on.

— DE BOSTON. Provient du *Pinus australis*, W. (*P. palustris*, Ait.).

— DE BRIANÇON. Provient du mélèze, *Pinus Larix*, L., *Larix europæa*, Desf.

— DU CANADA. Provient du baumier de Gilead, *Pinus balsamea*, L. (V, 323).

— DE CÈDRE. On donne ce nom au liquide qui entoure les amandes des fruits du Cèdre. Elle est très-peu abondante.

— DE CHIO. Provient du *Pistacia Terebinthus*, L. (V, 351).

— DE CHYPRE. Variété moins pure de la *Térébenthine de Chio.*

— COMMUNE. Elle provient du sapin, *Pinus Picea*, L. On la mêle souvent avec celle de plusieurs autres pins, comme le *P. maritima*, etc.

— DES CONIFÈRES. On donne ce nom à la commune et à celles d'arbres de cette famille.

— DE COPAHU. Provient du *Copaifera officinalis*, Jacq. (II, 115).

Térébenthine de dammara. Elle provient du *P. Dammara*, Lamb. (V, 324).
— du Dombeya. Provient du *Pinus araucana*, Mol. (V, 323).
— fine. C'est celle qui est la plus liquide et filtrée à travers des augets de bois, au soleil.
— de fosse. Nom d'une térébenthine pure et claire du commerce.
— de fraxilon. Provient de l'*Espeletia grandiflora*, Humb. (III, 153).
— galipot. Térébenthine impure du *Pinus maritima*, L. (V, 326).
— de Gilèad. Synonyme de *Térébenthine du Canada*.
— de Hongrie. Provient du *Pinus Mugho*, Poiret.
— de Judée. Elle provient de l'*Amyris gileadensis*, L. (I, 269).
— labiqua. Un des noms de la *Térébenthine de Venise* (Cullen).
— de la Mecque. Synonyme de *Baume* ou *Térébenthine de la Mecque*.
— du mélèze. Synonyme de *Térébenthine de Venise*.
— officinale. C'est celle du mélèze, *Pinus Larix*, L.
— de Perse. Kœmpfer, qui mentionne cette espèce, n'en indique pas la source. On soupçonne qu'elle provient du *Pistacia Lentiscus*, L. (V, 349).
— de perussa ou pérusse. Elle provient du *P. Canadensis*, L.
— de pin. C'est la *Térébenthine commune*.
— de sapin. Synonyme de *Térébenthine de Strasbourg*.
— de scio. Synonyme de *Térébenthine de Chio*.
— du soleil. Synonyme de *Térébenthine fine* ramollie et filtrée au soleil.
— de Strasbourg. Elle provient du *Pinus Picea*, L. (V, 326).
— de Suisse. Synonyme de *Térébenthine de Venise*.
— du térébenthe. Provient du *Pistacia Terebinthus*, L.
— de Venise. Provient du *Pinus Larix*, L., *Larix europæa*, Desf.

TEREDO, Tarets. Genre de Mollusques acéphales testacés dont plusieurs espèces nuisent beaucoup aux navires, aux digues, etc., qu'ils percent et détruisent peu à peu. Suivant Lémery, qui réunit à tort les tarets et les teignes (*Dict.*, etc., p. 866), ces animaux, émolliens, résolutifs, fortifians, fournissent, bouillis dans l'huile, une préparation analogue à l'huile de vers, et laissent en rongeant le bois une poudre qui appliquée sur les plaies, les déterge et les dessèche.

Tereniabien, Tereniabin, Terenjabin. Noms de la manne de l'alhagi (IV, 225).
Terfez. Un des noms africains de la *Truffe*.

Teriac. Un des noms de l'opium dans l'Orient; on y appelle *teriakis* ceux qui en usent en grande quantité, ce qui est un genre d'ivrognerie dans ce pays. Il est probable que le nom de la thériaque en dérive (Chardin, *Voyage*, IV, 73).

Terkooku. Nom de la tourterelle, *Columba Turtur*, L., à Sumatra.
Terlino. Nom du courlis commun, *Scolopax arcuata*, L., en Pouille.

TERMES, Termites. Genre d'insectes névroptères, de la famille des Planipennes, qui vivent en société par milliers d'individus, distingués, comme les fourmis ordinaires et les abeilles, en neutres, en mâles et en femelles, celles-ci en très-petit nombre, et dont les larves et les nymphes sont mobiles et actives. Le *Termes destructor*, L., connu dans les contrées intertropicales, où il fait de grands ravages, sous les noms de *fourmi blanche*, *pou de bois*, etc., est, à l'état de larve (plus molle que l'insecte parfait, quoique d'ailleurs

presque semblable), très-recherchée des nègres et des Hottentots, qui la mangent cuite sur la braise, et en font des provisions. Paterson, dans ses voyages au pays des Hottentots, dit que, forcé lui-même de s'en nourrir, il n'en a pas trouvé le goût désagréable. On rapporte aussi au genre *Termes*, une fourmi de Cayenne nommée *Koumaka* (III, 281), dont les nègres et les indigènes mangent l'abdomen cuit avec de la farine et de la graisse. Marcgrave et M. de Humboldt en ont parlé (*Journ. compl. du dict. des sc. méd.*, XV, 200).

TERMINALIA. Genre de la famille des Combretacées ou Myrobalanées, séparé des Chalefs; de la Polygamie Monoëcie; dont le nom vient de ce que les feuilles terminent en touffe les rameaux des arbres qu'il contient, ce qui leur donne un aspect particulier; ils croissent entre les tropiques et portent des fruits en drupe, qui renferment un noyau osseux et monosperme. Le *T. alata*, Kœnig, a ses racines usitées parmi les Indiens comme anti-fébriles; leur poudre mêlée à l'huile de sésame s'applique sur les aphthes; le suc des feuilles s'injecte dans les oreilles contre l'otite (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 193). Le *T. argentea*, Mart., donne au Brésil une gomme résine analogue à la gomme gutte, purgative à la dose d'un demi-scrupule, en émulsion ou en pilules, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 548). Le *T. Benjoin*, L., F., dont nous avons parlé à *Benjoin* (I, 574), a son écorce employée à l'Ile-de-France pour teindre le cuir en rouge[1]. Le *T. catappa*, L., badamier, badamier amande, croît dans l'Inde, à l'Ile-de-France, etc., où on mange ses amandes, qui sont roulées et douces au goût comme nos noisettes; crues, on en garnit des tourtes (Thunberg, *Voyage*, II, 371); on en retire une huile agréable à manger, qui ne rancit pas (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 230). On en fait des émulsions pectorales, adoucissantes, aux Antilles et à Maurice où on cultive l'arbre ainsi qu'à Cayenne, et une espèce de sirop d'orgeat. Les Indiens emploient le suc des feuilles de cet arbre mêlé à l'eau de riz pour modérer la colique, l'ardeur de la bile et les céphalalgies provenant de mauvaises digestions (Rhèede, *Malab.*, IV, 5, t. 3 et 4). Le *T. mauritiana*, Lam., est un arbre résineux, et se nomme à l'île Bourbon *faux benjoin*. Il fournit une sorte de résine appelée *gomme de benjoin*, distincte du benjoin. Son écorce est épaisse, enduite d'une poussière jaune, résineuse, odorante, et qui colore la salive en jaune-verdâtre; elle est d'une saveur un peu astringente, et sert à tanner les cuirs dans le pays (*Cat. des col. de la Faculté de méd.*

---

[1] Sur la foi de M. Desvaux (*Journ. de pharm.*, III, 120) nous avions admis (I, 574) un *Terminalia borbonica*, dont le nom n'existe dans aucun auteur; c'est probablement le *T. mauritiana* de Lamarck dont il a voulu parler.

de Paris, I, 58). Sa décoction précipite le fer en noir. On l'emploie dans cette île contre la syphilis, comme sudorifique, en décoction, par verres, en en augmentant successivement la dose, d'après M. Desvaux (*Journ. de pharm.*, III, 120). Le *T. moluccana*, Lam., a des amandes qui sont comestibles, mais dont on ne retire pas d'huile. M. le pharmacien de la marine Leprieur nous a remis un exemplaire d'un *Terminalia* du Sénégal, où il se nomme *Rebreb*, qui y est employé comme dépuratif, par les nègres. Enfin le *T. vernix*, Lam., donne un des beaux vernis de la Chine, où il croît; on dit son suc caustique et ses exhalaisons dangereuses. Nous n'avons pas mentionné dans cet article les *T. chebula*, Roxb., *T. bellirica*, Roxb., et *T. citrina*, Roxb., qui fournissent des fruits appelés *myrobalans*, parce qu'il en a été traité à cet article (IV, 539).

TERMINALIS. *Dracæna terminalis*, L. (II, 681).

TERMINI (Bains de), en Sicile. Ces eaux thermales, sur lesquelles a écrit Palmieri, ont donné à A. Garzotta, après le tremblement de terre de 1823, 436 grains de résidu pour 8 livres; M. A. Furitano, en 1818, en avait trouvé 600; en 1825 il en a obtenu 617, savoir: acide carbonique libre, 17; carbonate de chaux, 22; sulfate de chaux, 33,344; muriate de chaux, 5,600; m. de magnésie, 80,400; sulfate de magnésie, 7,500; s. de soude, 447,271; muriate de soude, 11,000. Cette dernière analyse est en outre tout autre que les deux précédentes, qui déjà différaient beaucoup entre elles; car dans celles-ci le muriate de soude était le sel prédominant. Les eaux non thermales de Bivuto di Termini, lui ont donné sur 6 livres, 96 grains de résidu, savoir: acide carbonique libre, 13,16; carbonate de chaux, 4,8; c. de magnésie, 6; sulfate de chaux, 14,8; muriate de magnésie, 19,5; sulfate de soude, 28,5; muriate de soude, 9,2; substance organique, 7,8. D'un autre côté, Alfio Ferrara, dans son mémoire sur les eaux de la Sicile (voy. VI, 338) donne de la source thermale (45° R.), située, dit-il, près de Termini, une analyse entièrement opposée; 2 livres de 5760 grains chaque, ayant fourni: carbonate de chaux, 3 grains 1/3; sulfate de chaux, 2 1/5; s. de magnésie, 1 1/4; fer, 1/5; alumine, 2/7. Quoi qu'il en soit, le docteur P. Portal (*Giorn. med. Nap.*, III, 256) qui a traité 200 infirmes militaires pendant l'été de 1823, et a donné l'eau de Termini comme purgative, et aussi en bains, en douches, en fomentations, en vapeur, en a obtenu des succès dans les cas d'ulcères chroniques, de dartres syphilitiques, d'ankyloses, de rhumatismes et de sarcocèles commençans (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XVII, 98).

Furitano (A.). Analyse des eaux thermales de Sclafani, de Cefala Diana, de Termini et des eaux non thermales del Bivuto (en italien). Palerme, 1825, in-8 (Extrait dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér., XII, 247).

TERMINTOS. Un des noms du *Térébenthe*.
TERMIS. *Lupinus Termis*, Forsk. (IV, 159).
TERMOUS. Un des noms arabes du *Nelumbo*, *Nymphæa Nelumbo*, L. (IV, 642).
TERNIABIN, TERENIABIN. Noms de la manne d'*Alhagi*.
TEROK. Nom malais du *Scolopax arcuata*, L.

TERONDELS. Paroisse entre Pauli et Albignac, en France. On y a indiqué une source minérale froide et gazeuse dont Roquier nie l'existence (Carrère, *Cat.*, etc., 514).

TERPENTINBOOM. Nom de l'*Amyris ambrosiaca*, L (I, 267), à Surinam.
TERPENTYNA MODRZEWOWA. Nom polonais de la *Térébenthine de Venise*.
TERPIGO. Un des noms latins de la torpille, *Raia Torpedo*, L. (VI, 8).
TERRA. Synonyme latin de *Terre* (voy. ce mot) et *Terres*.
— AMARA, CALCAREA, LEMNIA, etc. Voy. les synonymes français correspondans.
— CAPILLORUM. C'est, suivant Belon, le *Pilo*. Voy. *Terre de Chio*.

TERRA FORNACUM. Dioscoride (*lib.* V, *c.* 178) indique comme utiles contre les démangeaisons et les éruptions exanthémateuses, les débris de briques et de tuiles provenant des étuves, des fourneaux, des cheminées; soumis à une forte chaleur et broyés avec du vinaigre. James (*Dict. de méd.*, III, 1616) dit qu'on en fait un cérat contre les affections scrofuleuses, et un remède contre la goutte. Voy. *Brique* (I, 669), et *Tuile*.

TERRA MERITA. Un des noms du *Curcuma*, *Curcuma longa*, L. (II, 524).
TERRABUSO. Nom bolonais du butor, *Ardea stellaris*, L.
TERRAPÈNE. Nom d'une tortue de terre. Voy. l'art. *Testudo*.
TERRASSAN. Nom de l'*Helix melanostoma*, Drap., à Marseille.
TERRE, *Terra*. Voy. *Terres*.
— ABSORBANTE. Voy. *Terres absorbantes*.
— — MINÉRALE. *Sous-Carbonate de Magnésie* (IV, 183).
— D'ABYSSINIE. Voy. *Treba*.
— ALIMENTAIRE. Voy. *Terres comestibles*.
— DE L'ALUN, TERRE ALUMINEUSE, *Terra aluminaris* Premier nom donné à l'alumine (I, 205). Les terres bolaires, telles que le bol d'Arménie, la terre sigillée, etc., sont aussi nommées quelquefois *Terres alumineuses*.
— AMÈRE OU TERRE AMÈRE AÉRÉE. *Sous-Carbonate de Magnésie* (IV, 183).
— — SULFURIQUE OU VITRIOLIQUE *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).
— AMPELITE. *Ampelites* (I, 259).
— ANIMALE. *Phosphate de Chaux* (II, 27).
— ARGILEUSE. Ancien nom de l'*Alumine* (I, 205).
— ARSENICALE. *Arsenic* noir et pulvérulent (I, 429).
— DE BÉRIL. Synonyme de *Béril* (I, 578).
— BLEUE DE MONTAGNE. *Sous-Carbonate de Cuivre natif* (II, 506).
— DE BLOIS, *Terra Blesensis*. Espèce de terre jaunâtre, tirée de Blois, qu'on a substituée à la *Terre sigillée* proprement dite.
— — AÉRÉE OU EFFERVESCENTE. *Sous-Carbonate de Chaux* (II, 25).
— BOLAIRE. Nom ancien de l'*Alumine* (I, 205). Voy. aussi *Terres alumineuses*.
— DE BOUCAROS. Une des *Terres alimentaires*.
— CALCAIRE. C'est la *Chaux* ou son *Sous-Carbonate* (II, 20 et 25). Voyez aussi *Terres absorbantes*.

TERRE DE CHIO, *Terra chia*. Argile blanchâtre, plus rare que la terre sigillée, par laquelle on la remplaçait comme douée des mêmes vertus. Belon (*Singularités*, p. 186) la dit couleur de vert-de-gris;

il ajoute, p. 437, que celle qui se vend par toute la Turquie sous le nom de *pilo* en place de savon, et que les femmes atteintes de *pica* mangent parfois, n'est pas celle des anciens.

TERRE CIMOLÉE. Voy. *Cimolia* (II, 287).
— COMESTIBLE. Voy. *Terres comestibles.*
— DE DAMAS. Espèce d'*Ocre rouge*, employée jadis comme les *Terres bolaires* (I, 631).
— DAMNÉE, *Terra damnata.* Synonyme de *Caput-Mortuum* (II, 83).
— DOUCE DE VITRIOL. C'est le *Colcothar* ou *Oxyde rouge de Fer* retiré du sulfate (III, 230).
— ÉLÉMENTAIRE. Substance que les anciens regardaient comme l'élément terreux par excellence. Pour Stahl et Macquer c'était la *Silice* (VI, 343).
— ÉRÉTRIENNE, *Terra Eretria.* Voy. *Eretris* (III, 130).
— FOLIÉE OU FEUILLETÉE. Ancien nom des *Acétates* cristallisables.
— — BARITIQUE. *Acétate de Barite*, sel inusité.
— — CALCAIRE *Acétate de Chaux* (II, 25).
— — CRISTALLISABLE. *Acétate de Soude* (VI, 389).
— — MERCURIELLE DE FOURCY. *Acétate de Mercure* (IV, 359).
— — MINÉRALE. *Acétate de Soude* (VI, 389).
— — DE TARTRE. *Acétate de Potasse* (V, 466).
— — VÉGÉTALE. *Acétate de Potasse* (V, 466).
— A FOULON. Espèce d'*Argile* (I, 409).
— GALATIENNE. Terre à laquelle on attribuait jadis des propriétés médicinales.
— GLAISE. Espèce d'*Argile* (I, 409).
— DE GOLDBERG. Voy. *Terre sigillée de Strigonie.*
— INFLAMMABLE DE BECCHER. Phlogistique selon Sage (*Opusc.*, 104).
— DU JAPON. Ancien nom du cachou. Voy. *Acacia Catechu*, W (I, 11).
— DE KORDOUFAN. Voy. *Trèba.*

TERRE DE LEMNOS, *Terra Lemnia.* Pulpe du fruit du *Baobab* (I, 73) mêlée d'argile, suivant Jonston (*Dendr.*, p. 32). Voyez les notes publiées à ce sujet par M. H. Cloquet dans le *Bull. de la soc. philom.*, juillet 1822, et avril 1823; voyez aussi *Terre sigillée de Lemnos.*

TERRE DE LIGNÉ. Voy. *Terre sigillée de Strigonie.*
— DE MAFFRA. Substance terreuse vantée contre le cancer, et qui se trouve aux environs de Maffra, ville de Portugal voisine de Lisbonne.
— MAGNÉSIENNE. C'est la *Magnésie* ou son *Sous-Carbonate* (IV, 181 et 183).

TERRE DE MALTE. Terre argileuse d'un blanc cendré, qu'on tirait d'une caverne près de Malte, et dont on faisait des tablettes empreintes de diverses figures, d'où le nom de *terre sigillée blanche*, recommandée jadis comme alexipharmaque dans les maladies putrides, et contre la morsure des animaux venimeux; on en faisait des vases qu'on croyait propres à donner aux liqueurs qui y séjournaient une vertu cordiale (Geoffroy, *Mat. méd.*, I, 115).

TERRE MERCURIELLE. Becker nommait ainsi un des prétendus élémens des *Métaux* et de l'*Acide muriatique.*
— MÉTALLIQUE. Synonyme d'*Oxyde métallique.*
— MIRACULEUSE. Variété de carbonate de chaux. Voy. *Agaric minéral* (I, 99).
— — DE SAXE. Argile marbrée de Planitz, jadis en réputation comme médicament.
— MORTE, *Terra mortua.* Synonyme de *Caput-Mortuum* (II, 83).

TERRE MOULARD. C'est la *Boue des Rémouleurs* (I, 650).
— MURIATIQUE DE KIRWAN. *Sous-Carbonate de Magnésie* (IV, 183).
— NOIRE. Voy. *Ampelites* (I, 259).
— NOIX. *Bunium Bulbocastanum* (I, 687).
— OCREUSE. Voy. *Ocre* (V, 5).

TERRE D'OMBRE. Détritus d'anciens végétaux qu'on tire de Cologne pour l'usage des peintres et pour mêler au tabac; elle est en partie combustible. Une autre terre d'ombre est une espèce d'ocre, dont la plus estimée vient de Turquie (*Ann. du Muséum*, I, 449).

TERRE DES OS. *Phosphate de Chaux* (II, 27).
— DE PATNA. Elle passait pour absorbante et astringente à la dose de 18 grains à un gros (voy. *Terres alimentaires*).
— DE SAINT-PAUL. La même que la *Terre de Malte*.
— PESANTE, *Terra ponderosa*. Premier nom de la *Barite* (I, 550).
— — AÉRÉE. *Carbonate de Barite* (I, 552).
— — SALÉE, *Terra ponderosa salita*. *Muriate de Barite* (I, 550).
— PNIGITIS. Argile usitée jadis en médecine, qui se trouvait à Pnigéum en Libye.
— QUARTZEUSE. Ancien nom de la *Silice* (VI, 343).
— RUBRIQUE DES ANCIENS. C'est le *Bol d'Arménie* (I, 631).
— SAINTE DE RULAND. C'est le *Safran des métaux* (I, 344).

TERRE DE SAMOS. Lémery (*Dict.*, 868) en distingue deux espèces : l'une nommée quelquefois *collyrium*, à cause de l'usage qu'on en faisait dans les collyres, est, dit-il, molle, blanche, friable, argileuse; l'autre, nommée *samius aster*, est dure et croûteuse. Toutes deux sont astringentes, hémostatiques, etc. : on les remplace par la terre sigillée, fort analogue à la première.

— SAVONNEUSE, *Terra Saponaria*. Synonyme de *Smectis*, suivant Lémery.
— DE SCIO. Voy. *Terre de Chio*.
— DE SEL DE SEDLITZ, *Terra salis Sedlizensis*. Ancien nom de la *Magnésie* (IV, 180).

TERRE DE SELINUSE, *terra selinusia*. Terre argileuse analogue à celle de Chio, employée jadis comme résolutive, astringente, et pour effacer les taches et cicatrices (Lemery, *Dict.*, 869).

— DU SENAAR. Voy. *Tréba*.

TERRE SIGILLÉE, *Argilla Lemnia*, L. Substance alumine, d'un blanc rosé, provenant de Lemnos, sous forme de grosses pastilles d'environ 1/2 once, portant un sceau dont l'empreinte n'est pas toujours la même. Employée encore, dit-on, en Égypte comme astringente, peut-être par confusion avec la *terre de Lemnos* (voyez ce mot), elle figurait jadis dans la thériaque, la confection d'hyacinthe, l'orviétan d'Hoffmann, etc., on l'employait contre la diarrhée, les hémorrhagies, les éruptions malignes, à la dose d'un 1/2 gros à 1 gros dans une potion. Dioscoride la recommande contre les poisons et la dysenterie; Galien, pour cicatriser les plaies et les ulcères. Elle contient, d'après l'analyse de Bergmann, 47 o/o de silice, 19 d'alumine, 6 de carbonate de magnésie, 5,4 de carbonate de chaux, 5,4 d'oxyde de

fer, etc. On l'imite en tous pays. La terre de Lemnos, de couleur vermillon, mentionnée par Pline (*lib.* XXXV, *c.* 6), était probablement une espèce de *bol d'Arménie* (I, 631), *sphragis* des Grecs, à moins que ce ne fût celle dont parle Dioscoride, à laquelle était ajouté du sang de bouc et sur laquelle on imprimait l'image d'une chèvre. On la recueillait jadis avec de grandes cérémonies qui en faisaient probablement le principal mérite ; on la purifiait par des lavages. La plus estimée devait être grasse et comme suifeuse au goût.

Berthold. *Terræ sigillatæ nuper in Germania repertæ*, *etc.* Francf., 1583, in-4. — Schenk (J.-T.). *Diss. de terrâ sigillatâ.* Ienæ, 1664, in-4. — Franck de Franckenau (G.). *Diss. de terrâ Lemniâ.* Heidelberg, 1676, in-4.

Terre sigillée blanche. C'est la *Terre de Malte.*

Terre sigillée de Strigonie. Terre argileuse des mines d'or de St-Georges, près de la ville de Strigonie, qu'on préparait à la manière de la terre sigillée de Lemnos, et dont on faisait usage dans les mêmes cas. Il en était de même de la *terre de Lignié* ou *de Goldberg*, substance de couleur blanche ou cendrée, nommée aussi *graisse* ou *moelle de la lune* (Geoffroy, *Mat. med.*, I, 116).

Terre siliceuse ou silicée. C'est la *Silice* ou *Acide silicique* (VI, 343).

Terre sinopique ou Terre de Sinope. Terre rouge, ferrugineuse, employée jadis en médecine. Strabon, Vitruve et Pline en ont parlé. Tournefort la dit analogue au safran de mars naturel d'Almagra, en Espagne.

Terre de Smyrne. C'est le *Natron* du Levant (IV, 584).

Terre végétale. Couche superficielle du globe dans laquelle croissent les végétaux, et qui est formée de leurs débris joints à des proportions variées de silice, d'alumine, de chaux, de magnésie, d'oxydes métalliques, etc. Voy. *Terre d'ombre*, *Terres* et aussi *Bains de Terre* (I, 532).

Terre verte. C'est le *Carbonate de Cuivre* anhydre ou *Vert de montagne* (II, 506).
— a vigne. *Ampelites* (I, 259).
— vitrifiable. Ancien nom de la *Silice* (VI, 343).

TERREIN ou TERRAN, près de St-Flour. Carrère (*Cat.*, etc., 472) y indique une source minérale froide.

Terrentola. Nom du *Lacerta mauritanica*, Gm., en Italie.

TERRES. Le nom de terre, d'abord appliqué au globe que nous habitons, puis à sa couche la plus superficielle, plus tard à l'un des quatre élémens dont les anciens supposaient que l'assemblage, en nombre et en proportions variés, constituait tous les autres corps, a été donné par les chimistes à certaines substances sans éclat, ordinairement friables, insolubles, regardées long-temps comme simples et maintenant reconnues pour être des oxydes métalliques. Fourcroy divisait ces terres, nommées aussi *terres salifiables* et *bases terreuses*, en terres proprement dites, qui sont la silice, l'alumine, la glucine

et la zircone ; en *terres sub-alcalines*, savoir, la magnésie et la chaux; enfin en *terres alcalines*, la barite et la strontiane, intermédiaires à plusieurs égards entre les terres proprement dites et les alcalis (I, 144). Aucune considération n'étant applicable en commun aux diverses terres considérées sous un point de vue thérapeutique, nous avons dû en traiter au sujet des métaux dont elles sont les oxydes. Voyez donc *Aluminium*, *Barium*, *Calcium*, *Magnesium*, etc.

Wedel (G.-W.). *Diss. de terreorum naturâ, usu et abusu.* Ienæ, 1697, in-4.—Tralles (J.-C.). *Virium quæ terreis remediis hactenus gratis adscriptæ sunt examen rigorosius.* Vratislaviæ et Lipsiæ, 1740, in-4. — Bergen (C.-A. de). *Diss. de abusu et inefficacia terreorum* Resp. F.-E. Ludeci. Francfort-sur-l'Oder, 1743, in-4. —Hamberger (G.-E.). *De modo agendi medicamentorum terreorum* Ienæ, 1745, in-4. — Ludwig (C.-T.). *De terris medicis.* Leipsick, 1752, in-4. — Voy. aussi l'art. *Terra* du *Repert. comment.* de J.-D. Reuss, XI, 283.

Terres absorbantes. Nom donné jadis à des substances terreuses très-variables de nature, telles que des carbonates de chaux, d'origine soit minérale, soit animale (coquilles d'œufs, d'huîtres, coraux, yeux d'écrevisses, etc.), le carbonate de magnésie, des substances alumineuses, le phosphate de chaux, etc.

Terres alcalines. Fourcroy nommait ainsi la barite et la strontiane.

Terres comestibles ou alimentaires. On a donné ce nom à des espèces de glaises, d'argiles, de terres bolaires, de stéatites, d'ocres même, plus ou moins onctueuses, que recherchent, comme masticatoires ou comme aliment, certains individus, certaines peuplades, par besoin, par habitude, par goût, plus souvent par maladie. Ces substances, qui ne sont pas réellement alimentaires, ne peuvent servir, par l'espèce de lest qu'elles donnent à l'estomac, qu'à tromper la faim, mais non à la satisfaire; elles ne passent pas dans les secondes voies si ce n'est pour les obstruer, et, loin de servir à sustenter le corps, leur usage prolongé ne tarde pas à l'affaiblir, à le détériorer, et à faire naître des affections presque toujours incurables et mortelles. Aussi croyons-nous difficilement aux propriétés galactophores de cette argile blanche de la Palestine, citée dans le *Journ. de pharm.* (VI, 324). Cette appétence des substances terreuses, connue des anciens, comme on le voit dans Avicennes au sujet d'une terre sigillée, est tantôt spontanée et morbide, tantôt l'effet de l'imitation, comme le rapporte M. A. Segond (*Trans. méd.*, XIII, 156), tantôt calculée en quelque sorte. Dans l'un comme dans l'autre cas, elle devient bientôt un besoin, une passion irrésistible, lorsqu'on s'y abandonne, et peut être portée jusqu'à une sorte de fureur; on a vu les individus qu'on voulait empêcher d'y obéir, se rouler à terre pour lécher et aspirer la poussière; et souvent on s'est vu forcé de lier les enfans pour les mettre hors d'état de se satisfaire. Les circonstances, assez différentes entre elles, dans lesquelles elle se manifeste, sont les suivantes:

1° *Certains états morbides*, tels que le pica des chlorotiques et la malacie des femmes grosses. Un appétit bizarre porte quelquefois chez nous ces malades à manger de la terre, de la craie, du plâtre, du charbon, etc.; ce qu'elles font souvent sans inconvénient, lorsque l'usage n'en est que passager, mais rarement sans danger dans le cas contraire: voy. dans le *Journ. d'Hufeland* de mars 1810 (*Bibl. méd.*, XXIX, 120) l'exemple extraordinaire, mais suspect peut-être, d'une femme qui en 30 ans a consommé impunément plusieurs quintaux d'ardoise. Ce goût dépravé semble commun surtout dans les pays chauds. Le père Labat (*Voyage*, II, 17) parle des créoles et des négresses qui, aux Antilles, avalent de la terre; des femmes du Mexique qui mangent des vases de terre rouge, légers, d'une bonne odeur, qu'on fait dans ce pays; il dit aussi (VII, 304) qu'en Europe les Espagnoles mangent de la terre sigillée. La terre rouge de *Loucaros* ou *Bucaros*, employée en Portugal pour faire des alcarasas, est aussi, dit-on, mangée avec délices par les femmes. M. Auguste de St-Hilaire (*Aperçu d'un voyage dans l'intérieur du Brésil*; etc.; Paris, 1823, in-4°) rapporte, p. 46, qu'une foule d'hommes et de femmes à Parannagua, Guaratula, et plus au midi dans la province de Ste-Catherine, sont passionnés pour la terre, *maladie* qui finit par les faire périr; qu'ils préfèrent celle qui est tirée des habitations des *termes* et font aussi un grand cas des morceaux de pots cassés. Les jeunes personnes surtout, dit-il, sont friandes de certains vases légèrement parfumés qui viennent de Bahia, et elles les brisent afin de s'en régaler ensuite. A Java, d'après MM. Leschenault et Labillardière, les habitans font quelquefois usage (les femmes surtout, soit dans l'état de grossesse, soit pour se faire maigrir, la maigreur étant une beauté chez les Javans) d'une espèce d'argile rougeâtre, un peu ferrugineuse, roulée en petits cornets comme la cannelle, et torréfiée, qui se vend sous le nom d'*ampo* ou *tena ampo* dans les marchés (I, 260). Les *pat-kola* qu'on trouve dans les bazards de Calcutta, et qui ressemblent à de petits couvercles de terre cuite perforés, paraissent être de même nature (voy. *Argile*, I, 410). On cite aussi la *terre de Patna* d'un gris jaunâtre, analogue à la terre sigillée, dont on fait au Mogol des vases excessivement minces nommés *gargoulettes* qui rafraîchissent l'eau et lui donnent une odeur et une saveur très-agréable, pour les Indiennes, enceintes surtout, qui brisent ces vases pour les manger (Lémery, *Dict.*, 868). Belon (*Singularités*, p. 437) dit la même chose du *Pilo*, l'une des espèces de terre de Chio que recherchent les femmes turques attaquées de pica.

2° *Le besoin d'alimens, l'imitation, l'habitude.* M. de Humboldt parle en détail, dans ses *Tableaux de la nature*, des soins avec les-

quels les Ottomaques, Indiens de l'Amérique du sud, choisissent et recueillent sur les rives de l'Orénoque et du Meta, une sorte de glaise grasse et onctueuse, d'un jaune grisâtre, véritable argile à potier, dont ils font leur principal aliment dans la saison des pluies, et qu'ils prennent même en tout temps comme régal au dessert. Ils la pétrissent en boulettes de 4 à 6 pouces de diamètre qu'ils font cuire à petit feu jusqu'à ce que l'intérieur devienne rougeâtre, et qu'ils humectent pour les manger. Chaque individu en est approvisionné, et en consomme par jour 12 à 14 onces, sans inconvénient. M. de Humboldt observe que les géophages se retrouvent dans toutes les contrées de la zone torride. Il a vu, au village de Banco sur les bords de la Madalena, les femmes indigènes, qui font des pots de terre, mettre en travaillant de gros morceaux de glaise dans leur bouche. En Guinée, les nègres usent d'une terre jaunâtre qu'ils appellent *caouac*; transportés en Amérique, ils la remplacent par un tuf rouge-jaunâtre, qu'on vend secrètement sous le même nom, mais qui leur est très-nuisible (Raynal, *Hist. phil. des deux Indes*, IV, 153; et Chauvallon, *Voyage à la Martinique*). Les habitans de la Nouvelle-Calédonie, dans l'Océanique, mangent, pour apaiser leur faim, des morceaux de terre ollaire, friable, de la grosseur du poing, qui contient du cuivre, d'après l'analyse de Vauquelin, et rien de nutritif (Labillardière, *Voyage à la recherche de Lapeyrouse*). Quelquefois ces terres sont mêlées, pour l'usage, à de véritables alimens, tels que le riz, au rapport de M. Golberi, qui dit en avoir pris sans dégoût (Brongniart, *Tr. de minér.*, I, 497); le lait, comme le dit Pallas de la *moelle de rocher*, argile lithomargue fluide qu'on trouve sur les côtes orientales de la Sibérie, et que les Tungouses mangent seule ou ainsi délayée, sans en être incommodés (Maltebrun, *Géographie*, III, 356). Les anciens Romains, suivant M. Breislak, se servaient, pour donner de la blancheur et de la fermeté aux mets qu'ils appelaient *alica*, d'un gypse blanc qui se forme continuellement à la Solfatare de Naples; et les nègres du Sénégal mêlent, dit-on, à leurs alimens, en guise de beurre, une terre grasse et glaiseuse des îles Los-Idolos (*Dict. des sc. nat.*, LIII, 214; voy. aussi *Journ. de méd.* de Leroux, XXXVI, 15; et surtout le *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVI, 185).

3° *La paresse ou même le dégoût de la vie.* Plusieurs observateurs pensent que, chez les esclaves, l'habitude de manger de la terre, qui devient bientôt un goût irrésistible, n'est pas toujours symptomatique soit des affections dont nous avons parlé, soit d'une gastro-entérite chronique (décrite avec beaucoup de détail par M. A. Ségond, cité plus haut), mais que souvent aussi elle a pour origine

l'usage raisonné qu'ils en font, dans la vue de se soustraire, par l'état de faiblesse morbide qui en est bientôt la suite, aux travaux pénibles qui les accablent. Nous devons à M. le docteur Girardin une note fort curieuse sur ces mangeurs de terre, non moins communs à la Louisiane, où il les a observés, que dans les autres colonies, et sur la maladie, nommée *dissolution* dans le pays, qui en est la suite. Cette maladie se présente sous plusieurs aspects. Si la terre est assimilée, ce qui a lieu le plus souvent, la peau devient jaune, sèche, écailleuse; il y a bouffissure de la face, infiltration des jambes; les viscères abdominaux s'engorgent, les muscles s'atrophient, le cœur devient anévrysmatique par amincissement de ses parois, le sang est séreux, la langue entièrement décolorée : ensemble de symptômes fort analogues à ceux du scorbut. Si la terre n'est pas assimilée, il survient une phlegmasie des voies digestives, la langue est rouge, violacée, lisse; il y a diarrhée, plus tard fièvre lente, marasme. Si une partie seulement de la terre est assimilée, on observe à la fois les deux ordres de phénomènes. Presque toujours ces malades finissent par succomber, et à l'ouverture des corps on trouve les intestins remplis par la matière terreuse. L'emploi d'une boisson très-répugnante pour modifier la sensibilité morbide de l'estomac, et l'abstinence absolue, mais difficile à obtenir, de cette matière terreuse, sont les seuls moyens d'en arrêter la marche funeste.

Terres médicinales ou médicamenteuses. Substances argileuses, calcaires, ocreuses, etc., très-renommées chez les anciens, qui les tiraient à grands frais de l'archipel grec et du Levant, et les considéraient comme absorbantes, astringentes, alexipharmaques même; elles sont généralement abandonnées aujourd'hui. Les plus renommées étaient les *terres de Lemnos*, de *Cimolis*, de *Samos*, de *Malte*, etc. Voy. ces mots et aussi *Treba*.

Terres subalcalines. Nom donné par Fourcroy à la chaux et à la magnésie.

Terrête. Un des noms du *Glechoma hederacea*, L. (III, 380).

Terrianiak. Nom groenlandais du renard, *Canis Vulpes*, L.

Terry. Un des noms indiens du *Vin de Palmier*.

Tertana, Tertanageta. Noms anciens de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

Tertianaria, offic. Un des noms officinaux de la scutellaire, *Scutellaria galericulata*, L. (VI, 275).

Tertifle. Nom du *Topinambour* aux environs de Montpellier.

Terzolo. Nom italien de l'autour, *Falco Palumbarius*, L.

Tesak. Un des noms polonais de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Tesselgah. Nom arabe du *Globularia Alypum*, L.

TESSIÈRES-LES-BOLIERS. Village de France, en Auvergne, à 2 lieues O. de Murdébarrès, près duquel Carrère indique une source minérale froide (*Cat.*, etc., 471).

Tessio. Un des noms japonais du *Cycas revoluta*, L. (II, 557).

Tesson. Ancien nom du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Test, têt, *testa*. Enveloppe calcaire des *Mollusques* conchilifères ou testacés, des *Tortues*, des *Crustacés*, des *Oursins* et aussi des *OEufs*, etc. Voyez ces mots et *Coquilles* (II, 423).

Testacés. Nom donné jadis aux *Mollusques* revêtus d'une coquille.

Testæ fornacum. Voy. *Terra Fornacum*.

Testuccio, Tettuccio (*Aquæ Tettucianæ*). Voy. *Montecatini* (IV, 454).

TESTUDO, Tortues ou Chéloniens. Grand genre ou ordre de reptiles, remarquables par le double bouclier (carapace et plastron) dans lequel leur corps est enfermé, *test* (origine de leur nom) qui résulte de la soudure en une seule pièce des vertèbres dorsales, des côtes et du sternum, lesquels, extérieurs aux muscles, font en quelque sorte de la tortue un *animal retourné*. Les anciens rangeaient les chéloniens parmi les amphibies. La lenteur de leur marche, passée en proverbe, le peu de nourriture dont ils ont besoin, les longs jeûnes qu'ils peuvent supporter, l'impossibilité dans laquelle ils sont, et dont on profite pour les prendre, de se retourner lorsqu'on les a mis sur le dos, sont des points de leur histoire généralement connus. On sait aussi que plusieurs sont alimentaires; que d'autres fournissent l'*écaille* proprement dite, de l'huile à brûler, etc. Mais quelques détails sur les principales espèces nous semblent nécessaires : nous les rapporterons, avec les modernes, aux 5 genres suivans, savoir :

I. Les *Tortues de terre* (*Testudo*, Brongn.), qui, ayant la carapace bombée, peuvent se retirer entièrement entre leurs boucliers, et dont la nourriture est communément végétale; telles sont :

1° La Tortue grecque (*Testudo græca*, L.), *Testudo terrestris* des officines, espèce la plus commune en Europe, autour de la Méditerranée. Elle atteint rarement un pied de long; sa carapace est marbrée de noir et de jaune; ses œufs, au nombre de 4 ou 5 seulement, sont semblables à ceux des pigeons. Elle se confond, sous le rapport alimentaire ou médicinal, avec les Émydes ou *Tortues d'eau douce*, quoique préférée en pharmacie, où on la tire de Barbarie par la voie de Marseille. La *Zolhafæ*, de Forskal, commune près d'Alep et du mont Liban, qu'on vend dans les marchés du Caire, en paraît être une variété; les Grecs la mangent en carême ainsi que ses œufs, plus nombreux que dans l'espèce, et boivent son sang cru.

2° La Tortue des Indes (*T. indica*, Vosm.), la plus grande des tortues de terre, car elle a jusqu'à 3 pieds. Sa couleur est d'un brun foncé; elle paraît analogue à celle que Dampier a vu sur les îles Galapagos, et dont la chair avait la saveur du poulet le plus délicat.

Le P. Brown (*Choix de lettres édif.*, VIII, 305) rapporte que l'Ile-Bourbon abondait jadis en tortues de terre qui y sont devenues

très-rares, et qu'on en tirait une huile fort douce, presque la même pour le goût que l'huile de Provence; nous en ignorons l'espèce. Plusieurs autres tortues de terre inclassées, et usitées comme aliment, ont été signalées par les voyageurs sous les noms de *Sabutis*, *Terrapène*, etc.

II. Les *Tortues d'eau douce* (*Emys*, Brongn., du grec εμυς, tortue). Leur enveloppe est plus aplatie que celle des tortues de terre, tandis que la forme de leurs pieds les rapproche des tortues de mer. Elles sont généralement assez petites, et vivent d'insectes et de petits poissons. Les principales, sous le rapport bromatologique, sont, d'après M. H. Cloquet (*Faune des méd.*, V, 57 à 70) :

1° La Tortue bourbeuse (*T. lutaria*, L., figurée pl. XXVIII de la *Faune des méd.*), *Testudo palustris* des officines. Elle a 7 à 8 pouces de long sur 3 à 4 de large, est assez commune dans les endroits marécageux de la Sardaigne, du Languedoc et de la Provence, sur les bords du Rhône, dans les marais d'Arles, etc. On l'élève en domesticité dans beaucoup de jardins du midi de la France, qu'elle purge des insectes nuisibles; elle passe l'hiver en terre. Ses œufs ont la coque molle. Sa chair est presque noire, et quoique inférieure à celle de la tortue de mer, elle est assez estimée, en Provence surtout.

2° La Tortue ronde, ou des eaux douces de l'Europe (*T. orbicularis*, L., *T. Europæa*, Schn.). Plus répandue encore que la précédente, elle se trouve dans tout le midi et l'orient de l'Europe, jusqu'en Prusse, dans les eaux bourbeuses et les marais; mais elle est assez rare en France. Elle n'a que 10 pouces. Ses œufs, gros comme ceux du pigeon, n'éclosent qu'au bout d'un an selon Marsigli. Sa chair, bonne à manger, analogue à celle de la précédente, se vend dans certains marchés d'Allemagne. Pour cet usage on peut, suivant Cuvier, l'élever avec du pain et des jeunes herbes; au rapport de J.-C. Wulff, les paysans prussiens l'engraissent dans des viviers. C'est elle qui est employée en médecine dans le nord de l'Europe.

La tortue bourbeuse et la tortue ronde paraissent se confondre sous le rapport alimentaire et médicinal soit entre elles, soit avec la tortue de terre, dont nous avons parlé, et que même on leur préfère. La chair de ces espèces est plus compacte et moins digestible que celle de la tortue franche, est aussi moins estimée et ne convient qu'aux estomacs robustes; elle passait pour contre-indiquée chez les vieillards, les gens pituiteux, etc. On recommande de choisir les tortues grosses et bien nourries; le corps seul est usité. On en préparait jadis, beaucoup plus que de nos jours, des bouillons gélatineux, adoucissans, réputés restaurans, analeptiques, et souvent prescrits dans les longues convalescences, les maladies de langueur,

les fièvres consomptives, les affections chroniques de la poitrine, la phthisie même; et aussi comme dépuratifs et rafraîchissans contre la syphilis invétérée, le pian, les maladies cutanées, où la tortue de mer est plus généralement préconisée. Pline (*lib.* XXXII, *c.* 4) attribue à ce bouillon concentré, fait sur un feu de sarment, de l'efficacité contre la paralysie et la goutte. Il ajoute que le fiel de la tortue, quoique astringent, fait évacuer la pituite et le sang corrompu; que sa fiente dissipe les excroissances nommées *pani*. Aldrovandi, d'un autre côté, vante le sang de ce reptile contre les douleurs de tête. Ses œufs (ceux de la tortue de mer sans doute), meilleurs gardés que trop récens, sont indiqués comme rafraîchissans et calmans dans les affections fébriles. M. Planche (*Journ. de pharm.*, IX, 278) n'y a pas trouvé de stéarine, et l'élaïne lui en a paru moins bien combinée que dans les œufs de poule. Jadis on préconisait contre l'enrouement, le catarrhe chronique et l'imminence de la phthisie un sirop de tortue, conservé encore dans quelques pharmacopées. Le suc huileux de cet animal, donné à la dose de 1/2 once à 1 once 1/2, était recommandé dans les mêmes circonstances, et l'on employait son sang soit desséché (12 à 48 grains) contre l'épilepsie et la suffocation de matrice, soit frais, à l'extérieur, contre la gale, les dartres, la lèpre et autres éruptions cutanées chroniques; son fiel passait pour ophthalmique, et sa graisse ou huile pour émolliente et résolutive. Il n'est pas enfin jusqu'au pénis de la tortue de mer auquel on n'ait attribué, sec et pulvérisé, à la dose de 36 à 48 grains, une vertu puissante contre la pierre et la gravelle (suite de la *Mat. méd.*, de Geoffroy, XII, 2e part., p. 233 à 318).

3° Enfin la Tortue peinte (*T. picta*, L.), jolie espèce des ruisseaux profonds et solitaires de la Pensylvanie; la Tortue à lignes concentriques (*T. palustris*, L.) des grands marais de la Caroline, des Antilles et surtout de la Jamaïque; et la Tortue à bords en scie (*Testudo serrata*, Bosc), de la Caroline, qui est probablement la *Tortue hécate* de Dampier; ces trois espèces sont alimentaires et fort estimées, la dernière surtout, qu'on préfère à la seconde en Caroline.

III. Les *Tortues de mer* (*Chelonia*, Brong.). Elles ont la tête ainsi que les pieds aplatis en nageoire, toujours saillans hors de leur enveloppe, très-peu bombée d'ailleurs. Telles sont :

1° La Tortue franche ou tortue verte (*T. Mydas*, L., *T. viridis*, Schn.), *Testudo marina* des officines. Cette espèce, la plus grande de tous les Chéloniens, a souvent 6 ou 7 pieds de long et un poids de 7 à 800 livres. On en a vu du poids de 8 à 900 livres échouer à Dieppe même; et Lemaire, dans son *Voyage aux Canaries*, cite

des carapaces de 15 pieds de circonférence. Pline (*lib.* IX, *c.* 12) et Diodore de Sicile parlent de peuples des bords de la mer Rouge qui s'en nourrissaient et se servaient de leur carapace en guise de nacelle. Communément, à l'île de l'Ascension où elle abonde et où s'en approvisionnent les vaisseaux qui font le voyage des Indes, elles offrent 4 pieds en longueur sur 2 1/2 en largeur et 9 à 10 pouces d'épaisseur. Cette précieuse espèce paît en grandes troupes les algues au fond de la mer, se rapprochant des embouchures des fleuves pour respirer, et venant à terre au printemps pour y déposer de nuit ses œufs dans le sable où ils éclosent un mois après sous la seule influence du soleil. Des hommes appostés à cette époque se précipitent sur elle, la renversent sur le dos, et viennent la chercher au jour; ils s'emparent aussi de ses œufs, au nombre de 2 à 300 par ponte, lesquels sont globuleux, couverts d'une enveloppe parcheminée, ont 8 à 9 lignes de diamètre; le jaune en est orangé et fort huileux, le blanc verdâtre; c'est un bon manger que l'on conserve en chapelets dans les intestins mêmes de la tortue. Sa graisse, jaune ou d'un vert foncé, et que le voyageur F. Legnat a vue à l'île Rodrigue colorer l'urine en vert émeraude, a le goût du meilleur beurre et sert aux mêmes usages à l'état frais, comme huile à brûler lorsqu'elle est devenue rance. Son écaille mince, transparente et agréablement nuancée n'est point employée, si ce n'est à des usages domestiques. Quant à sa chair, qui fournit un aliment agréable et salutaire aux navigateurs dans tous les parages de la zone torride, elle est blanche, tendre, analogue à celle du veau, mais assez fade; on la mange bouillie, en ragoûts que relèvent de forts assaisonnemens, tels que le piment. Son odeur est quelquefois musquée. On cite des cas où elle a paru malfaisante, comme l'a vu Anson, en 1740, sur la côte occidentale du Mexique; mais elle est communément saine et estimée. On la recherche beaucoup aux Antilles; à la Jamaïque, où on conserve l'animal dans des parcs, elle est vendue sur les marchés: c'est de cette île qu'on en expédie à Londres, où les potages qu'on en fait sont fort goûtés. Tous les ans des vaisseaux vont en prendre des charges aux îles du Cap-Vert et en salent pour les transporter en Amérique; aujourd'hui l'Ile-de-France tire les siennes des Séchelles. M. R.-P. Lesson (*Obs. sur les rept.*, etc., *Ann. des sc. nat.*, XIII, p. 378 et 384) rapporte que les insulaires de l'Archipel de la Société et de la Nouvelle-Hollande, où la tortue franche est très-commune, s'en nourrissent et font avec ses œufs des sortes de saucissons qui se conservent long-temps. Ses usages médicinaux sont du reste les mêmes que ceux des tortues de terre et d'eau douce dont nous avons parlé.

2° Le Caret (*T. imbricata*, L.). Moins grande que la tortue fran-

che qui, dans quelques localités, passe pour en être la femelle, cette espèce atteint environ 200 livres! On la recherche pour son écaille noire, marquée de taches roussâtres, fort prisée dans les arts, pour ses œufs très-délicats; mais sa chair, désagréable, malsaine même, au rapport de Dampier, qui la dit purgative, et de Labat qui assure qu'à la Martinique elle excite la fièvre et produit des furoncles, n'est nullement usitée. J. Bruce, cependant, qui en a mangé (*Voyage*, etc., IX, 429), la dit seulement sèche, coriace et dépourvue de graisse. Le Caret habite les mers des pays chauds.

3° La Caouane (*T. Caouana*, Cuv., *T. Caretta*, L., selon H. Cloquet). Cette grande espèce vit dans plusieurs mers, et même dans la Méditerranée; ses œufs sont bons; mais sa chair, d'un goût d'huile rance, coriace et fortement musquée, n'est point mangeable, et son écaille, brune ou rousse, est trop mince et trop irrégulière pour être employée. L'huile qu'elle fournit en abondance sert à l'éclairage et dans quelques arts; une grosse tortue peut en donner, dit-on, plus de 30 pintes.

IV. Les *Tortues à gueule* (*Chelys*, Dum.). Cuvier ne cite dans ce genre que la Matamata (*T. Matamata*, Brug., *T. fimbriata*, Schn.), dont la carapace est hérissée d'éminences pyramidales. Elle habite les marais de Surinam et de Cayenne, où elle vit de mollusques, mais elle y devient rare, la bonté de sa chair la faisant poursuivre activement. Sa taille est de 2 à 3 pieds.

V. Les *Tortues molles* enfin (*Trionyx*, Geoffr.) n'offrent, comme espèce alimentaire, que le *T. ferox*, Gm., qui habite les rivières de la Georgie, de la Floride et de la Guiane, où il se nourrit d'oiseaux, de reptiles, etc. Sa chair est excellente à manger, quoique indigeste et laxative à cause de la graisse qui la surcharge; c'est la *Tortue à écailles douces*, de Bartram.

Aigue (E. de l'). Singulier traité concernant la propriété des tortues et escargots, grenouilles et artichautz. Lyon, 1520, in-8.

Tetan cote, Tetankotte. Noms indiens du *Strychnos Nux vomica*, L. (VI, 556).

Tetapoua. Nom de la *poule* ordinaire à l'île de Rotouma.

Tetaru. Nom persan de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

Tête d'ane. Nom vulgaire du chabot, *Cottus Gobio*, L. (II, 451).

Tête de chien. Sorte de couleuvre de la Dominique, dont la graisse est très-bonne contre la goutte, d'après Labat (*Voyage*, IV, 414).

Tête de clou. Un des noms de la fleur non épanouie du piment de la Jamaïque, *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).

— cornue. *Bidens tripartita*, L. (I, 596).

— de Méduse. *Hydnum Caput Medusæ*, Pers. (III, 536). M. Orfila indique sous ce nom un champignon pernicieux (*Toxicologie*, II, 2e partie, p. 46), qui est probablement une variété de l'*Amanita muscaria*, Pers. (I, 218). On nomme encore ainsi l'*Euphorbia Caput Medusæ*, L., espèce d'Euphorbe non usitée.

— de mort. *Antirrhinum orontium*, L. (I, 357).

— morte. Synonyme français de *Caput mortuum* (II, 83).

Tête de pavot. Fruit du *Papaver somniferum*, L. (V, 186).

TETHYA. Genre de Polypes à polypiers, de la tribu des Alcyons, auquel se rapporte probablement ce que Lémery (*Dict.*, etc., 871) dit des *Tethya* comme carminatifs, lithontriptiques, etc.

Tétié. Plante de la côte d'Or, en Afrique, qui ressemble à la rave par sa racine et ses feuilles, d'un goût agréable, très-stomachique (Walkenaër, *Voyage*, X, 103).

Tetine de souris. Un des noms du *Sedum album*, L.

TETRACERA. Ce genre, de la famille des Dilléniacées, comprend des arbrisseaux étrangers à l'Europe, à feuilles alternes, rudes, etc. Le *T. alnifolia*, W. (*T. potatoria*, Afz.), croît en Afrique; il donne une séve abondante qui sert de boisson. Les fumigations du *T. oblongata*, A. St-Hil., et de plusieurs autres espèces, sont employées au Brésil contre les gonflemens du testicule non vénériens, où il est connu sous le nom de *Sambaibinha* (*Journ. de chim. méd.*, III, 450). Le *T. rhedii*, DC., a ses feuilles recommandées au Malabar, infusées dans l'eau de riz, en gargarisme, contre les aphtes; ce végétal y est nommé *Acara patsjolli* (*Hortus Mal.*, V, 15). Le *T. tigarea*, DC. (*Tigarea aspera*, Aubl.), liane rouge, a sa décoction, de couleur rouge, employée à Cayenne contre la syphilis, d'après Aublet (*Guiane*, II, 918).

Tétragone. Nom de l'*Antimoine* dans Hippocrate, d'après quelques auteurs (I, 338).

Tetragonia expansa, Thunb. Épinards de la Nouvelle-Zélande. Cette plante, de la famille des Ficoïdes, de l'Icosandrie pentagynie, a été découverte à la Nouvelle-Zélande par Forster (qui la nommait *T. halimifolia*), où elle est potagère; l'équipage de Cook, dont il faisait partie, en tira de grands avantages comme aliment. Il en apporta des graines en Angleterre, d'où on en envoya en France; elle fut d'abord cultivée à Abbeville, et au potager de Trianon, et de là s'est répandue dans beaucoup de jardins d'amateurs. Ses feuilles, épaisses et ovales, se mangent cuites, comme celles des épinards, et s'accommodent absolument de même; nous en avons souvent mangé, et sans leur trouver la finesse et la délicatesse de ceux-ci, nouveaux, elles nous ont paru fort bonnes étant bien assaisonnées; elles remplacent les épinards depuis juillet jusqu'aux gelées, époque où ils sont brûlés par la chaleur, ou bien où ils montent en graines. On sème le *tetragonia* sur le bords des vieilles couches, où il s'étend beaucoup et pousse vigoureusement sans soins; il faut le couper assez souvent, pour que ses feuilles ne soient pas trop dures. Le plante est annuelle et périt l'hiver; mais ordinairement elle se ressème d'elle-même. On récolte d'ailleurs facilement ses fruits cornues. On ne fait cuire que les feuilles. MM. Hallé et Nysten disent, dans le *Dict. des sc.*

méd. (II, 378), que le *T. herbacea*, L., se cultive et se mange sous le nom d'épinard d'Éthiopie.

Tetranthera monopetala, Roxb. Ce végétal, du Malabar, qui est congénère des *Litsaea*, de la famille des Laurinées, a une écorce légèrement astringente, dont les montagnards se servent dans ce pays contre la diarrhée (*Flora corom.*, II, 26).

TETRAO, Tetras. Grand genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, qui comprend les coqs de bruyère, les perdrix et les cailles. Les espèces de notre continent les plus connues sont les suivantes, qui toutes ont la chair plus ou moins brune, délicate, d'un excellent goût, nourrissante, restaurante, un peu stimulante même, *chaude*, suivant l'expression des anciens, mais de facile digestion. En général saine, elle passe particulièrement pour avantageuse aux individus lymphatiques, débilités, atteints d'engorgemens froids, de scorbut, etc., et contre-indiquée seulement pour ceux qui, au contraire, sont dans un état de pléthore, de sur-excitation, ou dont l'estomac est le siége de quelque irritation aiguë ou chronique.

T. Bonasia, L., gelinotte, poule de coudriers. Espèce de coq de bruyères, qui vit en troupes dans les bois, les montagnes et même les plaines. L'*attagas* ou *attagen* des anciens, n'est, d'après les recherches de Cuvier, qu'une gelinotte jeune ou femelle. Cet oiseau, plus estimé et un peu plus gros que la perdrix, dont il se rapproche d'ailleurs beaucoup, a la chair assez blanche, tendre, savoureuse; comme elle se putréfie aisément, on en voit rarement à Paris. Galien la recommandait dans les maladies de l'estomac et des reins; Alexandre Benedetti contre les affections calculeuses; Avicennes comme céphalique et aphrodisiaque; Siméon Seth pour la faiblesse et la légèreté d'esprit; Alexandre de Tralles dans les suppurations colliquatives: Stumpf enfin contre l'épilepsie (*Faune des médecins*, V, 243).

T. cinereus, L., perdrix grise. Excellent gibier, surtout dans le jeune âge de l'animal, nommé alors *perdreau*, et dont les œufs sont aussi fort délicats. Faisandée, la chair en est plus tendre et de meilleur goût. Les vieilles perdrix sont plus dures, moins faciles à digérer, ne peuvent guère être mangées rôties, et réclament des assaisonnemens. On fait avec la perdrix des bouillons restaurans, jadis recommandés aux pituiteux et aux mélancoliques; le perdreau assaisonné de suc de citron était réputé utile contre certaines diarrhées; le sang et le fiel de cet animal, instillés, tout vivans en quelque sorte, dans les yeux, passaient pour en guérir les plaies, les ulcérations et même pour dissiper la cataracte; de même que l'on prescrivait sa moelle et son cerveau dans la jaunisse, la vapeur qu'exhalent ses plumes brûlées contre les attaques d'hystérie ou d'épilepsie, et ces mêmes plumes

bouillies avec de la menthe et de l'aurone, en application sur le ventre contre les tranchées des enfans (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, XIII, 428). M. H. Cloquet dit aussi (*Faune des méd.*, II, 386) que la bile de perdrix mâle était recommandée par Dioscoride contre les contusions des yeux, par Galien pour remédier à l'albugo, par Siméon Seth, qui l'appliquait sur les tempes, pour fortifier la mémoire, enfin par Nicolas Myrepsus dans les cas de catarrhe des oreilles.

T. Coturnix, L., caille commune, perdrix naine de Théophraste. Oiseau du volume de la grive, très-commun dans les champs, les prés, les vignes, où il vit solitaire quoiqu'il ne voyage qu'en troupe. On le chasse en toutes saisons, mais surtout vers la fin de l'automne, où il est plus gras. Sa chair est délicate, très-estimée, saine et ne pèse à l'estomac que lorsqu'elle est très-grasse, comme chez les animaux engraissés à dessein. Les anciens l'accusaient de causer l'anorexie, d'engendrer la fièvre, de déterminer des convulsions, l'épilepsie même, dernier phénomène que Galien assure avoir observé et qu'il attribue aux semences d'hellébore que mangent quelquefois ces oiseaux; tandis que D. Nebelius (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 9 et 10, p. 146) croit devoir le rapporter à l'ivraie. On a recommandé son bouillon comme éminemment analeptique; sa chair, ses œufs, sa graisse comme aphrodisiaques; sa cervelle (Galien), ses œufs (Pline) ou même la poudre d'œufs desséchés (Wolfgang Hoëfer), ou sa fiente pulvérisée (1/2 gros) contre l'épilepsie; son sang comme anti-hydropique; sa graisse (Schrœder) pour enlever les taches de la cornée; Kiranides vante même les yeux de caille portés au cou, en amulette, pour remédier à l'ophthalmie (*Faune des méd.*, III, 162). La chaleur des cailles, passée en proverbe, fait qu'à la Chine on emploie, dit-on, ces animaux vivans, au lieu de manchons, pour échauffer les mains.

T. Francolinus, L., francolin. Cet oiseau des plaines du midi de l'Europe, moins commun que la gelinotte et la perdrix, qu'il surpasse en volume et dont il offre les qualités, n'est guère admis que sur les tables opulentes (*ibid.*, V, 199).

T. Lagopus, L., lagopède, perdrix des Pyrénées, et improprement perdrix blanche. Cette espèce des hautes montagnes, où elle vit en troupes, est plus grosse que la perdrix rouge. Sa chair, prisée par les anciens comme par les modernes, est analogue à celle du lièvre, mais offre quelquefois, comme celle du coq de bruyère, un peu d'amertume due aux végétaux résineux dont cet oiseau se nourrit. En Groënland on mange le lagopède cru ou à demi cuit, et ses intestins accommodés avec du lard de phoque, souvent sans avoir été vidés, y passent pour un mets délicat (*Ibid.*, VI, 5).

T. rufus, L., perdrix rouge. Sa chair, plus blanche et plus sèche que celle de la perdrix grise, en offre du reste les qualités, et ne semble pas mériter la préférence que le vulgaire lui accorde. On rapproche de cet oiseau la *perdrix grecque* ou *bartavelle* de nos provinces méridionales, dont la chair est plus grasse : elle abonde dans les montagnes de l'île de Crète, où Savary n'a vu que cette espèce de perdrix (*Lettres sur la Grèce*, Paris, 1788, in-8°, p. 302).

T. Urogallus, L., grand coq de bruyères ou coq de montagne (*Faune des méd.*, pl. XI, f. 1). C'est le plus grand des gallinacés; son poids est de 12 à 15 livres. Il habite les forêts de pins et de sapins qui couronnent les hautes montagnes de l'Europe. Sa chair, de beaucoup supérieure à celle de la perdrix, ne le cède pas même au faisan, dont elle a les qualités; elle est noire et de saveur un peu résineuse dans les vieux individus. Quoique connu et recherché de tout temps, cet oiseau n'a guère fixé l'attention des anciens thérapeutistes; sa langue seule, arrachée à un individu vivant, passait jadis pour bonne contre l'épilepsie (*Faune des méd.*, IV, 197). J.-G. Elsner cependant rapporte dans les *Mélanges des curieux de la nature* (Dec. I, A. I, 1670, p. 37) une observation de l'emploi de l'humeur aqueuse de l'œil de cet oiseau instillée dans les yeux atteints d'atrophie.

TETRAODON, Tetrodons. Genre de poissons plectognathes voisin des *Diodons*. Une de ses espèces est électrique (*T. Electricus*, Paters.); une autre, du Japon, le *T. hispidus*; Bloch, au rapport de Thunberg (*Voyage*, III, 429), est venimeuse, mortelle même pour ceux qui en mangent, comme le *T. sceleratus*, Gm., de la mer Pacifique. Quant au *T. Mola*, L., ou lune de mer, qu'on en sépare aujourd'hui, cette espèce de nos mers, d'une belle couleur argentée, atteint jusqu'au poids de trois cents livres; sa chair visqueuse, gluante, répand une mauvaise odeur, et est d'une saveur peu agréable; elle est d'ailleurs très-grasse et fournit beaucoup d'huile à brûler. Lémery dit que la graisse de ce poisson est adoucissante et résolutive (*Dict.*, 573); son foie, jaune et mou, est un assez bon manger. Enfin le *T. ocellatus*, L., qui vit en Égypte, où il est regardé comme insalubre, dangereux même lorsqu'il n'a pas été vidé avec soin, doit être distingué, d'après Cuvier, du *Furube* des Japonais, poisson très-redouté, employé quelquefois comme poison, mais sain et très-délicat, lorsqu'après en avoir séparé la tête, les os et les viscères, on l'a nettoyé avec grand soin.

TETRAON. Un des anciens noms de l'outarde, *Otis Tarda*, L.

TÉTRAPHARMACUM. Composé de quatre médicamens. Le *Basilicum* était désigné sous ce nom.

TETRAPOGON. Un des noms du *Salsifis* dans Dioscoride. Voy. *Tragopogon*.

Tetrax. C'est l'*Otis Tetrax*, L.

Tetrephoe. Nom malabare de l'*Achyranthes lappacea*, L. (I, 25).

Tetrodons. Nom français du genre *Tetraodon*.

Tetroxyde. Oxyde contenant quatre proportions d'oxygène. Voy. *Oxydes* (V, 135).

Tetruma. Arbre de Guinée dont la poudre guérit le panaris, etant appliquée dessus (*Trans. phil. abr.*, I, 97).

Tettan-cottay. Un des noms tamouls du *Strychnos potatorum*, L.

Tettigomètre. Nom grec francisé des nymphes de cigale. Voy. *Cicada*.

Tettigon. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., en grec moderne.

Tettuccio, *Aquæ Testucianæ*. Voy. *Montecatini* (IV, 454).

Tetypoteiba. Plante parasite du Brésil, *Vitis Arbustina* de Pison, résolutive, utile contre l'hydropisie, fortifiante, etc.

Teu-feu. Nom chinois d'une pâte faite avec la farine d'une sorte de fève commune à la Chine (*Abr. des Voyages*; VII. 39).

Teucriette. Un des noms du *Veronica Teucrium*, L.

TEUCRIUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dédié à Teucer, prince troyen, suivant Pline (*lib.* XXV, *c.* 3); il renferme plus de cent espèces herbacées ou ligneuses, dont un grand nombre croît dans la partie chaude de l'Europe ou du bassin de la Méditerranée; toutes sont aromatiques, amères et excitantes conséquemment. Ce genre se distingue à ses corolles unilabiées (la supérieure très-courte, fendue), à 4 étamines, etc.

T. Botrys, L., botrys. Plante annuelle qui croît dans nos environs dans les jachères, à l'automne, où ses tiges dressées, très-rameuses, à feuilles multifides, à segmens ovales, pubescens, et ses fleurs rouges en grappe (d'où lui vient son nom spécifique) la font remarquer. Elle est estimée tonique et se prend en infusion théiforme. Elle est peu employée. Il ne faut pas confondre ce végétal avec un autre appelé aussi botrys et qui provient du *Chenopodium Botrys*, L. (II, 225).

T. creticum, L. Il est conseillé dans quelques auteurs sous le nom de *pouliot blanc de montagne*, comme tonique, fortifiant et cordial.

T. Chamædrys, L., petit chêne, germandrée. Cette espèce vient dans nos bois secs, sablonneux, et se fait reconnaître à ses tiges ligneuses, ses feuilles ovales-cunéiformes, et à ses fleurs rouges, axillaires. Elle est amère, aromatique, et très-employée comme tonique, stomachique et fébrifuge. En Italie on l'appelle *Calamandrina*, d'après Matthiole, herbe des fièvres, etc. (*Comment.*, 325). En Égypte on s'en sert beaucoup contre les pyrexies; Ferrein rapporte que les médecins de Gênes la vantèrent à Charles-Quint, d'après Vésale, contre la goutte (*Mat. méd.*, II, 156). Tournefort dit que de son temps elle était fort en vogue contre cette maladie, mais qu'il n'a pas reconnu, pour son compte, que sa propriété anti-goutteuse fût très-marquée (*idem*); cependant Solenander et Guldenklee la vantent aussi contre cette maladie. On assure dans les *Annales de chimie* (LIX, 143), que sa propriété fébrifuge est douteuse; nous observerons, sur ce

dernier point, qu'elle ne l'est qu'à la manière des amers, comme la camomille, la petite centaurée, etc., qui ne contiennent pas les alcaloïdes du quinquina. Chomel la préconise contre l'asthme, le catarrhe ; Sennert, dans l'hypochondrie ; Ray, contre la suppression des règles ; en Angleterre on y a tant de confiance qu'on l'y nomme *thériaque d'Angleterre*. On trouve dans le *Journal de chimie médicale* (V, 436), un procédé pour isoler le principe amer du petit chêne, mais nous ne conseillerons pas de faire usage de ce principe comme préparation médicale. On use des sommités fleuries de cette plante en infusion, à la dose d'une demi-once à une once dans une pinte d'eau. Elle entre dans plusieurs remèdes contre la goutte, comme la *poudre arthritique*, celle de *Portland*, le *sirop d'armoise*, la *thériaque d'Andromaque*, etc.

T. Chamæpitys, L. (*Ajuga Chamæpitys*, Schreb.), ivette, petite ivette, ivette commune. Nous en avons parlé à *Ajuga* (I, 133). Les qualités amères et aromatiques de cette plante l'ont fait employer dans le traitement de la goutte et du rhumatisme, de l'asthme, etc.; elle est annuelle et indigène de nos environs ; on la reconnaît à ses fleurs jaunes, à ses feuilles trifides, à divisions linéaires, velues, etc. On la nomme dans quelques dispensaires *Iva arthritica* ; elle entre dans le sirop d'armoise. Il ne faut pas la confondre avec l'ivette musquée, *Teucrium iva*, L., dont il va être question plus bas.

T. flavum, L., pouliot jaune. Cette espèce ligneuse, qui croît sur les collines sèches du midi de la France, est indiquée comme excitante dans plusieurs ouvrages de pharmacologie.

T. inflatum, Sw. Il est employé aux Antilles comme la germandrée en Europe ; on le dit alexitère (*Flore méd. des Antilles*, III, 327).

T. Iva, L., ivette musquée. Cette plante, qui n'est peut-être qu'une variété du *T. Chamæpitys*, a une saveur amère, forte, résineuse ; elle croît dans le midi de la France. On l'estime céphalique, anti-spasmodique ; on l'a donnée dans la goutte, le rhumatisme, la paralysie, l'hydropisie. Elle est inusitée aujourd'hui.

T. Marum, L., marum, germandrée maritime. Sous-arbrisseau du bassin de la Méditerranée, qui est le μαρον de Dioscoride, l'*Amaracus* de Galien et de Paul d'Egine, le *Sampsuchus* de Théophraste d'après Matthiole (*Comm.*, 38) ; il a de petites feuilles ovales, blanches, est âcre, amer, chaud au goût, d'une odeur aromatique camphrée, qui plaît fort aux chats ; aussi ces animaux se roulent-ils avec une sorte de fureur sur cette plante (comme sur la cataire), qu'il faut couvrir d'une grille si on veut la soustraire à leurs voluptueux ébats. Son huile essentielle contient du camphre, ainsi que celle de la plupart

des Labiées. C'est une de nos didynames les plus vantées par Wedel, Linné, Hermann, Bodard, etc.; ils la regardent comme susceptible d'être utile dans une multitude de maladies par ses vertus cordiales, sudorifiques, anti-spasmodiques, digestives, toniques et excitantes; ils la conseillent dans l'affaiblissement de l'estomac, pour ranimer la circulation, s'opposer à la putridité, combattre l'apoplexie, la paralysie, les affections soporeuses, l'hystérie, le catarrhe chronique, le scorbut, l'aménorrhée, etc. Dans ces derniers temps on lui a attribué la propriété singulière de remédier aux polypes du nez. On trouve dans le *London med. and phys. journ.*, janvier, 1834, une note de M. Mayr d'Arbon, connu par un voyage à Constantinople, etc., où il préconise l'usage de la poudre de marum, prise par le nez comme le tabac, contre le polype de cette région; il en fit faire usage après son extraction, il ne repullula pas et le sujet recouvra l'odorat qu'il avait perdu (*Bull. des ann. scient.* de Féruss., IV, 89). Dès 1822, Hufeland annonçait cette propriété dans son journal; en 1827, le docteur J.-H. Kopp la relatait de nouveau dans le même ouvrage (en avril); une jeune paysanne de 11 ans, qui en prit 3 à 5 prises par jour, vit son polype disparaître le 13me jour; ayant reparu à quelques mois de là, le même moyen le fit disparaître de nouveau; mais le *Marum* fut continué cette fois après, pour qu'il ne revînt plus, ce qui arriva. On ne dit pas la nature du polype, qui était sans doute muqueux. Le docteur Meyer en observa également un succès (*idem*, et *Nouv. bibl. méd.*, II, 450). Nous devons ajouter que Lind dit n'en avoir éprouvé aucun avantage (*Bull. des sc. méd.*, VI, 120; XIII, 276), peut-être eut-il affaire à un polype dur, pierreux, etc. On trouve une analyse du *Marum* par Bley dans ce dernier journal (XII, 256), que nous ne rapporterons pas à cause de sa longueur et de son peu d'utilité; il y a, outre l'huile volatile, du tannin, de l'acide gallique, de l'extractif, de l'albumine, du phosphate de chaux, du gluten, etc.

Wedel (G.-W.). *Diss. de maro.* Respons. J. Hermann. Ienæ, 1703, in-4. — Hoffmann (F.). *De maro.* Halæ, 1719, in-4. — Linné (C.). *De maro.* Responsit J.-A. Dahlgren. Upsaliæ, 1774, in-8 (Elle se trouve dans le 8e volume des *Aménités académiques*, n° 154).

T. montanum, L., germandrée ou pouliot de montagne (de *polium*). Il croît chez nous sur les pelouses sèches, les côteaux pierreux et incultes; quelques auteurs donnent ce nom au *T. polium*, L.; d'autres au *T. capitatum*, plantes du midi de l'Europe. Ces végétaux sont indiqués dans quelques formulaires comme toniques.

T. Scordium, L., scordium. Plante vivace des lieux humides de la France, à tige couchée, redressée ensuite, blanchâtre; à feuilles ovales, dentées en scie, à fleurs géminées, rouges ou bleues; elle offre une odeur forte et alliacée qui se dissipe par la dessiccation, et une saveur amère et chaude qui augmente au contraire par son moyen.

Le *Scordium* a eu, de toute antiquité, la réputation de s'opposer à la putréfaction ; Galien raconte (*Antid.*, VI, 12) que les cadavres se corrompent moins vite aux lieux où cette plante croît. Busbec s'en servait dans la peste à cause de son odeur d'ail ; on l'a donné dans les fièvres malignes, les typhus, les maladies contagieuses, par la même raison sans doute ; on le conseille aussi contre le catarrhe, le scorbut, l'hydropisie, les maladies cutanées, les empoisonnemens, etc. Il ne peut être avantageux dans la plupart de ces cas que par ses principes excitans, aromatiques, amers, et lorsque ces maladies sont dues à la débilité, au mauvais état des fonctions, à la cachexie, etc. Sans lui accorder toutes les vertus merveilleuses que lui prêtaient les anciens, et même parmi les modernes Rondelet, Pélissier, etc., on doit admettre que son énergie lui suppose des propriétés non équivoques qu'il ne s'agit que d'apprécier à leur juste valeur, à l'aide de l'expérience et de l'observation ; c'est à bon droit que nous réclamons contre son oubli presque total dans la médecine actuelle ; on l'a employé en poudre, en cataplasme, sur les ulcères sordides, la gangrène ; à l'intérieur on s'en est servi en infusion, à la dose d'une petite poignée par pinte d'eau ; son suc clarifié a été prescrit, d'après Murray, dont nous tirons la plupart de ces détails, de deux à quatre onces. En poudre et en bols on l'a donné depuis un jusqu'à deux gros. On en préparait autrefois une eau distillée, un sirop, un extrait, une teinture, etc., tombés aujourd'hui en désuétude. M. Winckelbr vient de signaler un principe amer particulier dans le *Scordium*, insoluble dans l'eau froide, donnant une saveur très-amère à l'eau bouillante, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 174). On assure que les vaches qui mangent cette plante ont un lait qui sent l'ail.

Camerarius (R.-J.). *Disputatio de scordio.* Tubingæ, 1706, in-4. — Wedel (J.-A.). *Diss. de scordio.* Respons. W. Wigand. Ienæ, 1716, in-4 — Slevogt (J.-M.) *Prolusio de scordio.* Ienæ, 1716, in-4. — Kleinknecht. *Diss. de scordio.* Ulmæ, 1720, in-8.

T. Scorodonia, L., sauge des bois. Cette plante vivace, à feuilles en cœur, crénelées, à fleurs jaunes en longues grappes simples, unilatérales, se voit communément dans nos bois un peu touffus. Elle est amère et légèrement aromatique. On la trouve prescrite dans quelques formulaires anciens, mais rarement.

T. Thea, Lour. Cette espèce, que les indigènes de la Cochinchine appellent thé, a ses feuilles diurétiques, atténuantes, désobstruantes; ils s'en servent en infusion, dans les pesanteurs d'estomac, pour faciliter la digestion, etc. (*Flora Cochinch.*, II, 440).

TEUFELSABBISS. Nom allemand de la succise, *Scabiosa Succisa*, L. (VI, 239).

TEUFELSDRECK. Un des noms allemands de l'*Asa fœtida*.

TEUHTLACO. Nom mexicain du *Crotalus Durissus*, L. (II, 472).

— CAULQUI. C'est le *Boïcininga* (II, 472).

— ZAUHQUI. Nom du *Crotalus horridus*, L. (II, 472).

TEUTAVEL. Village de France à 1 lieue 1/2 de Rivesaltes, aux confins du Roussillon et du Languedoc, non loin duquel est une source minérale tiède (19° R.) nommée *la Foradada*, que Carcassone dit martiale et qui paraît être aussi saline (Carrère, *Cat.*, etc., 515).

TEUTLON. Ancien nom grec de la poirée, *Beta vulgaris*, Var. *Cicla*, L. (I, 581).

TÉUTRION. Ancien nom grec de la garance, *Rubia tinctorum*, L. (VI, 125).

TEUXINON. Nom grec ancien de l'*Aristolochia longa*, L. (I, 414).

TEVADARUM. Nom tamoul de l'*Erythroxylon areolatum*, W. (III, 149).

TEVE. Nom hongrois du chameau, *Camelus bactrianus*, L. (II, 43).

TÉVÉ. Nom de l'*Arum Macrorrhizon*, L., à Taïti (I, 458).

TEWE. Nom hongrois du chameau, *Camelus bactrianus*, L. (II, 43).

TEXON. Nom espagnol du blaireau, *Ursus Meles*, L.

TEXUGO. Un des noms portugais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

TEYOU. Nom des lézards au Paraguay. Voy. *Lacerta*.

TEYPE. Nom de l'huître mère-perle aux îles Moluques. Voy. *Mytilus* (IV, 561).

THAAL. Nom chaldéen du renard, *Canis Vulpes*, L.

THABORIS. Nom égyptien de la camomille. *Anthemis nobilis*, L. (I, 314).

THACH XUOG BO. Nom chinois et cochinchinois de l'*Acorus Calamus*, L. (I, 63).

THACHMAS. Nom hébreu du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.

THAHUELILOCA. Nom mexicain qui signifie arbre de la folie, et qui est celui d'un végétal qui donne la *Gomme caragne* (I, 266).

THALASSOMELI. Mélange à partie égale d'eau de mer, d'eau et de miel, employé par les anciens.

THALE. Un des noms allemands du corbeau, *Corvus Corax*, L.

THALEB. Nom arabe du renard, *Canis Vulpes*, L.

THALIA GENICULATA, L. Plante du Brésil, où elle se nomme *agutigue-po-obi*, de la famille des Cannées, dont la racine se mange rôtie ou bouillie dans les temps de disette, et qu'on emploie contuse, en topique, comme mondificative pour guérir les ulcères (Marcgrave, *Bras.*, 53).

THALICTRON, THALITRON. Noms du *Sisymbrium Sophia*, L. (VI, 365).

THALICTRUM. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, de la Polyandrie polyginie; il renferme des herbes nombreuses, à feuilles d'un vert souvent glauque, à fleurs peu apparentes, dont les racines sont amères et purgatives. Le *T. cornuti*, L., est employé au Canada en topique, étant pilé, sur les plaies, les contusions, et en décoction pour favoriser la suppuration des abcès. Le *T. flavum*, L., pigamon, rhubarbe des pauvres, fausse rhubarbe, rhue des prés, croît dans nos prés humides; il a des racines jaunâtres, rampantes, inodores, remplies d'un suc jaunâtre, d'une saveur douce, mêlée de quelque amertume; elles ont quelque rapport avec celle de la rhubarbe, ce qui leur a valu le nom qu'elles portent; elles purgent en quantité triple de celle-ci; ses feuilles sont également laxatives; on les dit, l'une et l'autre, apéritives et diurétiques; on a conseillé les racines contre l'ictère, sans doute par l'analogie de la couleur avec celle de la peau dans cette affection; on teint en jaune avec elles, ainsi qu'avec les feuilles; cette plante nuit au foin. On assure qu'elle est employée en Russie contre la rage, d'après Martius (*Bull. des sc.*

méd. de Férussac, XIII, 256). Il paraît que c'est d'elle dont veut parler Pline sous le nom de thalictron (*lib.* XXVII, *c.* 13). M. Lesson aîné, pharmacien de la marine à Rochefort, a obtenu de sa racine un principe qu'il nomme *thalictrine*, qu'il croit analogue à l'amer aloëtique de Braconnot, qu'il dit avoir essayé efficacement contre la fièvre intermittente, à la dose de 15 à 18 grains (*in litteris*). Il cristallise en une sorte de groupe fasciculé. Le *T. Sinense*, Loureiro, qui vient dans les lieux agrestes à la Chine, a les racines laxatives, atténuantes; on les emploie dans ce pays contre la toux, l'asthme pituiteux, les douleurs de gosier, etc. (*Flora cochinch.*, I, 423). On a prétendu que cette plante fournissait la racine appelée, dans quelques livres, *racine d'or*, *racine jaune*, *racine amère;* mais, Loureiro affirmant que le *T. Sinense* a la racine *albissima*, cela ne peut être. M. Lesson, déjà cité, nous a envoyé, il y a peu de temps, la *racine amère*, qui est de couleur jaune tabac d'Espagne, et d'une amertume telle qu'elle dure encore une heure après l'avoir dégustée; probablement c'est là le *Chyn-ten* (II, 276), ou le bois du *Soulamea amara*, Lam. (VI, 485); mais nous n'osons pas l'affirmer.

Guibourt. Notice sur les substances connues sous les noms de racine d'or, de chuline, etc. (*Journ. de chimie méd.*, VI, 481).

Thaliphtorion. Un des noms grecs de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).

Thalisfar. Nom arabe du *Macer* (IV, 173), dans Avicenne.

Thallia. Nom grec du câprier. Voy. *Capparis* (II, 77).

Thamar. Nom hébreu du dattier, *Phœnix Dactylifera*, L. (V, 268).

Thamath, Thamacth. Noms africains de la *Matricaire*. Voy. *Matricaria*.

Thamna. Nom arabe de la piquette (V, 344), chez les anciens.

Thapsa. Nom chaldéen du lapin, *Lepus Cuniculus*, L., selon Gesner.

THAPSIA. Ce genre, de la famille des Ombellifères, renferme un petit nombre de grandes plantes, dont plusieurs paraissent avoir été usitées chez les anciens, qui les désignaient ainsi de l'île de *Thapsos*, où on les recueillait (Matthiole, *Comment.*, 448); ils les appelaient *faux turbith* de la ressemblance d'action qu'ils leur supposaient avec le vrai, *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 413). Hippocrate employait comme évacuant le *T. Asclepium*, L., d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, I, 317), qu'on désigne dans quelques ouvrages sous le nom de *panacée d'Esculape*. Le *T. Garganica*, L., croît en Barbarie; il a les racines très-âcres et corrosives, aussi ne les emploie-t-on qu'à l'extérieur dans les maladies de la peau. Le *T. villosa*, L., malherbe, turbith des anciens, est également du bassin de la Méditerranée; M. Poiret a vu chez un Arabe qui s'en frotta la joue pour se faire passer une dartre qu'il avait sur cette partie du corps, cette partie se gonfler en quelques heures et être très-enflammée (*Voyage en Barbarie*, II, 138). Nos anciens l'ont dit émétique et propre à remplacer l'ipécacuanha. Cette assertion a été réduite à sa juste valeur par M. Loi-

seleur Deslongchamps, qui a fait des expériences directes avec la racine de cette plante recueillie en Provence; 48 grains mis en poudre n'ont procuré ni vomissemens ni évacuations chez quatre sujets à qui il les administra (*Succédanés*, etc., p. 76). Il est probable qu'il en faudrait prendre plusieurs gros pour purger. Il paraît, d'après ce que rapporte M. Poiret, que cette racine perd de sa force en séchant. Quelques auteurs disent que l'une de ces deux dernières espèces est la *panacée d'Esculape* des anciens, ou celle d'*Asclépiade*, et non le *T. Asclepium*, L.

Thapsus. Un des noms du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.
Thartaf. Nom hébreu de l'hirondelle commune. Voy. *Hirundo*.
Thaumastos. Ancien nom grec de l'*Iris*.
The. Nom danois du thé, *Thea viridis*, L.
— van Mexico. Nom hollandais du *Chenopodium ambrosioides*, L.
Thé. Nom français du genre *Thea*. Voy. aussi *Thés*.

THEA. Genre de plantes de la famille des Orangers, dont on a fait ensuite le type d'une série naturelle, les *Théacées*, réunie aujourd'hui aux Ternstrœmiacées, de la Polyandrie monogynie. Son nom vient du chinois *tha, thea, then*, dont les Japonnais ont fait *tsjaa*, etc.

Ce genre comprenait autrefois plusieurs espèces; Linné distinguait le *T. Bohea*, qui a six pétales à la corolle, et le *T. viridis* (*Flore médicale*, VI, 217), qui en a neuf; Loureiro reconnaissait trois autres espèces, les *T. Cochinchinensis*, *T. Cantoniensis*, et *T. oleosa*, (dont on retire des semences une huile usitée), qui ne paraissent être également que des variétés des deux du botaniste suédois. Aujourd'hui les naturalistes les confondent toutes ensemble sous le nom de *Thea sinensis*, thé de la Chine. C'est un arbrisseau à feuilles toujours vertes, coriaces, épaisses, glabres, luisantes, alternes, sans stipules, ovales-allongées, aiguës, longues d'environ deux pouces sur un de large, dentées en scie, portées sur de courts pétioles, à fleurs blanches, assez grandes et axillaires, à 5 divisions au calice, à corolle de 3 à 9 pétales, auxquels il succède des capsules globuleuses à trois lobes ou côtes, à trois loges, dont quelquefois une ou deux avortent, s'ouvrant par une fente latérale; elles contiennent chacune une ou deux graines arrondies, amères, huileuses, de la grosseur d'une noisette (on peut se faire une idée de l'arbre à thé, par le *Camellia*, aujourd'hui si cultivé des amateurs, et qui en est très-voisin). Ce végétal croît à la Chine, au Japon, à la Cochinchine, et en général dans l'orient de l'Asie; on le cultive en grand dans ces contrées pour l'usage général que l'on fait de ses feuilles, après leur avoir fait subir une préparation particulière; on les nomme *thé* comme l'arbre dont elles proviennent.

A la Chine, on sème le thé dans le courant de février, sur la lisière

des champs cultivés, ou en plein champ, si on le cultive plus en grand ; on choisit de préférence les coteaux exposés au midi dans le voisinage des ruisseaux et des rivières ; on commence à récolter les feuilles depuis l'âge de trois ans jusqu'à sept, que l'on recèpe le tronc de l'arbrisseau, pour lui en faire reproduire avec plus d'abondance. La première cueillette se fait dans le mois de mars, lors du développement des feuilles, et avant qu'il soit complet. Un ouvrier peut en récolter jusqu'à dix et quinze livres par jour, quoiqu'il soit obligé de les cueillir une à une. Une deuxième cueillette se fait un mois après, lorsque la plupart des feuilles ont acquis leur entier épanouissement; et on fait alors un choix des diverses feuilles suivant leur développement, qu'elles sont plus tendres, mieux conservées, etc. ; les plus délicates sont parfois mêlées avec celles de la première récolte. On en fait une troisième vers le mois de juin, mais on ne recueille que des feuilles qui font un thé grossier réservé pour le peuple, appelé *bout-jaa*. Quelques cultivateurs ne font que deux cueillettes qui répondent à la deuxième et à la troisième dont nous venons de parler.

Les feuilles récoltées subissent une préparation qui les met dans l'état où nous les voyons dans le commerce ; cette manipulation a lieu dans des bâtimens faits exprès, garnis de fourneaux qui portent chacun une poêle en fer. On plonge d'abord une demi-minute les feuilles dans de l'eau bouillante, puis on les met égoutter et sécher ; on les roule alors entre les doigts, et on les jette sur les poêles échauffées, en les retournant vivement avec les mains, jusqu'à ce qu'on juge que leur dessiccation est suffisante ; on les enlève et on les place sur des nattes ; on les roule de nouveau, tandis qu'elles sont chaudes; d'autres ouvriers les éventent pour aider à leur refroidissement dont la promptitude assure aux feuilles un enroulement plus durable ; les personnes chargées de ce travail, qui se fait rapidement, et que l'on répète une ou deux fois sur les mêmes feuilles dans quelques cas, ont les mains imprégnées de leur suc, qui a, étant chaud, une odeur désagréable. Le thé bien roulé et bien séché, est trié en plusieurs sortes et serré dans des boîtes où il est gardé environ deux mois ; on l'en retire pour compléter de le sécher à l'étuve, afin d'achever de lui ôter toute son humidité. Il est propre alors à être livré pour l'usage, ou envoyé dans le commerce dans des caisses doublées en plomb, entourées de larges feuilles de végétaux du pays, après avoir été quelquefois aromatisé avec les fleurs du *Lan hoa* (*Olea fragrans*, L.), celles du *Camelia Sesanqua*, L., du *Magnolia Iulan*, L., l'huile de Galuga, etc.[1]. Dans l'état naturel le thé est inodore. L'immersion

[1] M. A. Richard, dans son article *Thé* du *Dict. classique d'hist. nat.* (XVI,

dans l'eau prive le thé de son âcreté naturelle, ce que la torréfaction immédiate achève de faire.

Le thé de bonne qualité doit être récent, net, uniforme, sans poussière, pesant, sentant la violette, sans âcreté, ni odeur forte, et surtout être bien sec. On divise en deux grandes sections les différentes sortes de thé que l'on prépare à la Chine, les *thés verts* et les *thés noirs;* ils diffèrent entre eux en ce que ces derniers sont préparés avec des feuilles de la dernière récolte, et qui ont été exposées à la vapeur de l'eau bouillante avant leur torréfaction; ils sont plus dépouillés de leurs principes âcres, vireux, sont moins irritans, etc., et plus estimés des peuples du Nord; les thés verts sont dans les conditions contraires et se distinguent par une teinte verte plus marquée, qui paraît tenir à la non-maturité des feuilles; ils sont en général moins chers, quoiqu'on en use en plus grande quantité, en France, en Angleterre, etc. Voici les principales sortes de l'une et de l'autre, en Europe.

Thés verts. 1° Thé hayswen-skine, dont on a fait hyswin. C'est une sorte commune et de rebut, ce que veut dire son nom chinois. Ses feuilles sont inégales en couleur, mal roulées, d'une odeur forte sans être suave.

2° Thé songlo ou sonlo. Autre thé de peu de qualité, à grandes feuilles, mal roulées, d'un vert-grisâtre, mêlé de jaune et de poussière; son infusion est jaunâtre ce qui le distingue d'un faux songlo qui l'a verdâtre.

3° Thé hayswen. C'est le plus fin des thés verts; ses feuilles sont bien roulées, grandes, d'un vert-grisâtre, entières, sans poussière, etc. Il a une odeur suave; il doit être pesant, etc.

4° Thé perlé. Ce n'est que la feuille la plus jeune du thé hayswen; il doit son nom à sa forme presque ronde et à sa couleur d'un vert argentin.

5° Thé poudre à canon. Il est choisi feuille à feuille parmi le thé hayswen. Sa feuille est petite, tendre, roulée en petits grains; son odeur est douce, ainsi que son goût.

6° Thé téhulan, ou schulang, ou chulan. C'est un thé de qualité supérieure aromatisé avec le *lan hoa*. Il en vient peu dans le commerce, et ne s'exporte qu'en petites boîtes. C'est le *fiski-tsjaa* des Chinois.

---

210), dit qu'on aromatise peut-être le thé à la Chine avec la rose thé, variété de la rose de Bengale. Cela n'est pas probable, car cette odeur est très-fugace et disparaît par la dessiccation, comme on peut s'en assurer dans nos jardins, où cette rose est commune maintenant.

7° Thé impérial. Il est fait avec les boutons à peine ouverts de l'arbre ; il est pulvérisé après avoir été séché, et est réservé pour l'usage du souverain ou des grands, à la Chine. On n'en voit point en Europe, quoique tous les marchands en vendent. Il y a encore un autre thé impérial qui ne croît que dans une seule localité à la Chine, bien plus rare encore.

Thés noirs. 1° Thé boui, ou bou, ou bohé et même boha. C'est le plus commun et le plus employé ; il paraît un mélange de feuilles de plusieurs sortes ; elles sont peu roulées, brisées, remplies de poussière ; il arrive dans des boîtes cubiques de bois blanc.

2° Thé camphou. Nom qui veut dire *choisi.* Il est composé des meilleures feuilles du thé boui, tendres, entières et de médiocre grandeur. Il se nomme encore thé congo, et comprend une variété, thé campoui.

3° Thé saotchaon, poupaot-chaon, ou souchon, comme on dit dans le commerce. C'est une sorte très-estimée, composée des feuilles récoltées sur les pousses de l'année et roulées avec soin ; celui que nous voyons en Europe est brunâtre, un peu mêlé de violet, formé de grandes feuilles élastiques, lourdes, parfumées, d'une odeur approchant du melon, etc. Il est fort recherché des Danois, des Suédois, etc. Il vient en caisses ornées de jolies peintures, qui montrent le cas qu'on en fait dans le pays, etc.

4° Thé pékao, et par corruption péko (et même pékin), qui signifie *pointes blanches.* Il est formé des feuilles non encore développées du saotchaon, couvertes de duvet ; ses feuilles sont petites, roulées et blanches du bout ; il est rarement sans mélange dans les cargaisons. Celui de bonne qualité est fort délicat ; mais il conserve mal son parfum. Les Russes en font grand cas.

Il y a encore bien d'autres variétés ou sous-variétés de thés connus des Chinois, de quelques orientalistes, ou dus à la fantaisie des marchands de thé, qui en admettent de 150 sortes qui n'existent que sur leur catalogue, comme le *thé des mandarins*, etc. MM. Klaproth et Abel Rémusat en ont publié une liste curieuse qui en contient 39 réelles, encore ne renferme-t-elle pas toutes les variétés indiquées par les Chinois. Il résulte de leur travail qu'à Pékin le thé le plus estimé est le *loung-tsing* (qui signifie thé du puits du dragon) formé des jeunes feuilles ; que le plus communément en usage est le *hiang-pian* (fragmens odoriférans). Le *thou-lan* est vert et aromatisé avec le *lan hoa.* Ils disent qu'en Sibérie et dans la grande Tartarie on emploie du thé en brique, appelé *bartogon*, qui est de la qualité la plus inférieure, etc. (*Journal asiatique*, IV, 120-187). Mais d'après Pallas (*Voyages*, IV, 209) ce sont les feuilles d'une espèce de sorbier

de la Chine auxquelles on donne cette forme. On peut, au sujet des variétés de thé, consulter cet auteur sur ceux qu'on introduit par la Russie (*Voyage*, III, 271), et l'ouvrage de M. Fée (*Cours d'hist. nat.*, etc., I, 507).

La consommation du thé est immense; non seulement on en use dans presque toute l'Asie orientale, où son infusion est la boisson commune, mais l'Europe et le Nouveau-Monde en consomment prodigieusement. Les Anglais en exportent plus de vingt millions de livres pesant par année, les Hollandais et les Anglo-Américains, peut-être autant; sans parler de celui que les autres nations navigantes de l'Europe peuvent y apporter, et celui qui arrive par les caravanes de la Russie, de la Perse, etc. Aussi le commerce du thé est-il un des plus importans du monde, puisqu'il s'élève, d'après le *Devonshire chronique* (juillet 1833), à près de 54 millions de livres par an. L'impôt que les gouvernemens lèvent sur cette feuille *rôtie* est lui-même fort considérable. On sait que l'émancipation de l'Amérique du nord date d'un impôt mis sur le thé, que les colons trouvèrent exorbitant. Ces avantages immenses ont fait tenter la culture de cet arbrisseau dans nos possessions; il vient bien dans nos serres chaudes. On l'a essayée aux Antilles, à la Martinique[1], à la Guadeloupe, mais à ce qu'il paraît sans succès, puisque nous n'en recevons pas de ces pays. On l'a introduite à Cayenne, où même le gouvernement avait conduit des Chinois, qui y ont tous péri. On l'a tentée en Corse et en Provence, mais sans le moindre avantage. On assure que le thé réussit bien au Brésil. Nous craignons qu'on ne puisse jamais parvenir à remplacer celui de la Chine, soit faute d'un climat favorable, soit parce qu'on ne connaît pas au juste les procédés de sa culture, le travail de sa préparation, etc.

Ce sont les Hollandais qui les premiers, vers le milieu du 17e siècle, ont fait connaître le thé à l'Europe; on assure que, voyant les Chinois en faire usage, ils leur offrirent en échange la sauge, célèbre chez les anciens par ses propriétés médicales. Mais la plante européenne ne réussit pas auprès des habitans de ce vaste empire, et il fallut l'acquérir par d'autres moyens. Tulpius est le premier qui en ait parlé (*Observ.*, 380) en 1641, et depuis lors on a écrit beaucoup d'ouvrages *ex professo* sur ce végétal célèbre. L'usage s'en répandit

---

[1] Le père Labat dit que le thé est naturel à cette île, qu'il y est aussi bon que celui de la Chine, et il est étonné qu'on ne l'y substitue pas pour l'usage, etc. On croirait qu'il veut parler du *Thea chinensis*; mais c'est le *Capraria biflora* qu'il décrit (*Nouveau voyage*, etc., IV, 225) qu'on appelle effectivement *thé* dans l'Amérique méridionale.

peu à peu, d'abord en Hollande, en Angleterre, dans le nord de l'Europe, puis plus tard en France et dans le reste de l'ancien continent; aujourd'hui il est très-usité sous le rapport alimentaire ou médical. C'est une boisson fort recherchée par certaines personnes; elle sert de prétexte à des réunions de société, etc., aussi sa consommation est-elle considérable, surtout parmi les habitans aisés, dans les pays froids, brumeux, humides, etc.

La feuille du thé récent est âcre et amère; la préparation qu'on en fait en Chine lui ôte en partie ces caractères; cependant son infusion non édulcorée est plutôt stiptique et désagréable à boire qu'agréable, et pourtant les Chinois la prennent ainsi. Nous avons vu quelques Anglais en faire de même; il y a plus, les Japonnais en usent en poudre et l'avalent avec l'eau chaude; aussi a-t-on lieu d'être surpris de l'usage qu'on en fait. On ne peut nier pourtant que son infusion légère, sucrée et surtout mêlée à un peu de lait ou de crème, ne soit une boisson agréable. On l'estime éminemment digestive, stomachique, stimulante, portant doucement à la peau, etc.; elle est surtout avantageuse à certains états de santé, à quelques constitutions. En Chine, on en met jusque dans l'eau ordinaire, parce que le thé a la réputation de la purifier; dans l'Inde, dans l'Amérique septentrionale, on s'en pourvoit dans cette intention, avant de se mettre en voyage, et par ce moyen on peut rendre potable jusqu'à des eaux saumâtres. Le thé, convenablement préparé, cause une légère exaltation dans les idées par l'action qu'il a sur le cerveau, augmente les facultés mentales momentanément, procure un bien-être passager, etc., mais à un degré moins marqué que le café.

Comme médicament, l'infusion de thé ne se donne guère que pour faciliter la digestion; on y a recours au moindre trouble de cette fonction, et son emploi, dans ce cas, est populaire et domestique. Dans les indigestions, tout le monde recourt au thé léger; on en sature le malade, et dans ce cas l'eau de l'infusion agit aussi bien que la feuille chinoise; dans les embarras alimentaires du système intestinal, il fait réellement des merveilles en débarrassant les viscères, par son action excitante, de la surcharge nutritive. On donne aussi le thé comme sudorifique, propriété qu'il a jusqu'à un certain degré, mais à laquelle la chaleur de l'eau d'infusion ajoute au moins autant que la plante même, surtout si on en boit beaucoup. On l'a recommandé sous ce rapport dans l'invasion de quelques affections cutanées, dans le rhumatisme chronique. La qualité stiptique du thé l'a fait regarder comme astringent par plusieurs auteurs, et recommander dans les flux du ventre, la dysenterie, etc., surtout par Geoffroy (*Mat. méd.*, III, 36). On l'a proposé, par la même raison, en

décoction, contre l'empoisonnement par l'arsenic, comme on y donne le quinquina, la noix de galle (Bégin, *Thérap.*, 642). Percival estime le thé anti-spasmodique ; il est très-certain qu'il a une action fort prononcée sur les nerfs, puisqu'il les excite jusqu'à causer le tremblement, l'insomnie, etc.; mais si les névroses, où on le donne, étaient produites par leur excitation, il y serait plus nuisible qu'utile ; il ne faut le prescrire que dans celles par débilité ; Buchan dit l'avoir vu guérir la cardialgie (*Med. domest.*, 456, édit. angl.). On a regardé l'usage du thé comme propre à empêcher la pierre, et à la dissoudre si elle était formée. Ten-Rhyne assure n'avoir jamais vu de calculs vésicaux au Japon ; Kœmpfer dit qu'il n'a jamais observé la pierre, ni même la goutte parmi les buveurs de thé. Mais en Europe les faits contraires sont trop nombreux pour admettre cette opinion. Enfin on a regardé le thé comme un bon remède contre la faiblesse de la vue et les névroses des yeux.

S'il fallait en croire les Chinois, le thé aurait encore bien d'autres vertus ; c'est pour ce peuple une panacée ; suivant lui, c'est un cordial par excellence ; il ôte les douleurs de tête, empêche les vertiges, guérit l'hydropisie, le rhume, le catarrhe, les maladies du foie, de la rate, la colique ; il rend le corps vigoureux, etc., etc. ; mais il y a, comme l'observe Murray (*Appar. med.*, IV, 259), plus de foi que de vérité dans ces assertions.

A côté de ces avantages vrais ou exagérés du thé, il a des inconvéniens non équivoques. A trop haute dose, il agite les nerfs, accélère la circulation, augmente la chaleur du corps, cause de l'insomnie, des mouvemens convulsifs des membres, une sorte d'ivresse, etc. C'est un excitant dont il ne faut pas mésuser. Autant il peut convenir aux personnes replètes, lymphatiques, d'une nature lourde, pesante, qui font peu d'exercice, aux gros mangeurs, à ceux qui se nourrissent d'alimens gras, huileux, visqueux, etc., autant il serait nuisible à celles qui sont dans les conditions contraires, surtout si on en usait trop fréquemment, et si on en prenait des infusions trop chargées. On a remarqué qu'à la Chine les grands buveurs de thé sont maigres, faibles, qu'ils ont le teint plombé, les dents noires, qu'ils tombent dans le diabète, etc. Smith prétend que l'abus du thé finit par détruire la sensibilité des nerfs. Quelques auteurs ont attribué les inconvéniens du thé à l'abondance de l'eau chaude des infusions, qui fatiguait l'estomac, etc. Cullen réfute ce dire, et pense que c'est à la feuille même qu'il faut les rapporter (*Mat. méd.*, II, 327). Consultez sur les inconvéniens du thé la *Bibliothèque britannique* (I, 545 ; VI, 82).

Le thé a quelques usages économiques. On emploie ceux qui sont défectueux à la teinture en brun ou couleur châtaigne, pour nettoyer

les dentelles noires, pour rehausser la couleur du nanquin, etc.

L'analyse chimique de cette feuille, d'après M. Cadet Gassicourt, nous montre qu'elle contient de l'extractif, du mucilage, beaucoup de résine, de l'acide galliqne, du tannin. Il résulte d'une analyse comparative faite entre les thés verts et les noirs, au laboratoire de l'Institut de Londres, que la quantité de matière astringente précipitable par la gélatine est un peu plus considérable dans les thés verts que dans les noirs, et que la quantité totale de matière soluble est plus grande dans les premiers que dans les seconds, etc. (*Nouv. jour. de méd.*, XII, 229). On n'a jamais trouvé de cuivre dans le thé, malgré l'assertion de quelques auteurs, qui voulaient qu'il y fût introduit par les vases dont on se sert pour sa préparation, ce qui est impossible puisqu'ils sont de terre ou de fer. Lettsom assure que le thé donne à la distillation une eau qui est un puissant narcotique.

La dose ordinaire du thé est d'un gros par livre d'eau bouillante (on jette dessus une première eau qu'on y laisse quelques instans, pour en ôter la poussière, la verdeur, un reste d'âcreté, etc.). On peut remettre encore moitié poids de nouvelle eau, si on n'a laissé infuser la première que peu de temps. On ajoute ordinairement du lait dans le thé pris comme aliment au déjeuner, et quelquefois à celui du soir. On fait un sirop de thé, un esprit de thé pour les voyages, etc.; on en prépare aussi des liqueurs de table fort agréables. La feuille du thé se déroule dans l'eau, et on voit au bout de 24 heures qu'elle acquert tout son développement. L'infusion est d'un jaune verdâtre.

Les Chinois ajoutent parfois du sable ferrugineux dans le thé, ainsi que l'a découvert Sowerby (*Revue encycl.*, XXV, 548), pour en augmenter le poids; le bon est parfois altéré avec des sortes avariées, défectueuses, etc.; on y ajoute, dans quelques cas, des feuilles étrangères exotiques ou indigènes, etc., du nombre de celles que nous indiquons dans les articles suivans, qui portent les noms de thés de différens pays; on y ajoute encore celles du *Frasiera theoïdes*, Sw., de l'*Artemisia abrotanum*, L., du *Verbena triphylla*, L., de l'*Eupatorium Aya-pana*, Willd., etc. On peut consulter sur ces succédanés l'ouvrage de Locher (*De novis et exoticis thee, etc., succedaneis*, etc.)

Morisset. *Ergo thea Chinensium menti confert.* Parisiis, 1648. — Bontekoë (C.). Diss sur le thé, etc (en allemand). 1678. — Tenrhyne (G.). *Excerpta ex observationibus Japonicis de frutice thee*, etc Gedani, 1678, in-fol. (dans les *Exoticæ* de Breynius). — Albinus (B.). *Diss. de thee.* Francf. ad Od. 1684, in-4. — Jenge (J.-M.). *Diss. de thee.* Francforf., 1684, in-4. — Cleyen (A.). *De herba the aliisque* (*Misc. cur. nat.*, IV. 7). — Anonyme. *De herbâ thee* (à la suite du Traité de la ciguë d Wepfer). — Waldschmidt (J.-J.). *Diss. de theâ.* Marburgii, 1685, in-4. — Spon (sous le pseudonyme de P.-S. Dufour). *Tractatus de potu cuphé, de Chinensium thee*, etc. Paris, 1685, in-12 Traduit en français par l'auteur. Lyon. — Gehema (J.-A.). Traité du thé de la Chine, etc. (en allem.) Berlin, 1686, in-8. — Thele. *Diss. theologico-medica, id est, de usu et abusu potus calidi cum herba theæ, etc.* Vittembergæ, 1687. — Dillenius (J.-F.). *Diss. de theâ et potu theæ.* Giessen, 1688, in-4 — Mappus. *Diss. de potu theæ.* Argentorati, 1691 — Waldschmidt (G.-U.). *Diss. de usu et abus theæ.* Kilonii, 1692, in-8. — Tiling (J.). *De præstantiâ herbæ theæ in medicinâ.* Lugduni-Batavorum

1693, in-4. — Luther. *Diss. an potus theæ exsiccandi virtute, etc.?* Kilonii, 1702. — Tchien-long (empereur de la Chine). Poëme en l'honneur du thé (traduit du chinois dans l'itinéraire de Barrow). Lohmeier. *Diss. de herbæ exoticæ theæ infuso ejusque usu et abusu.* Erfodiæ, 1722. — Stahl (I.). *Diss. de veris herbæ theæ proprietatibus et viribus medicis.* Erfodiæ, 1730. — Short (T.). *A dissertatives of tea.* London, 1731, in 4; *id.*, 1749. — Reichel (A.-G.). *Diss. inaug. de veris herbæ theæ, etc.* Erfodiæ, 1734, in-4. — Falconet (E.). *Non ergò potus theæ ad sanorum dictum pertinet.* Parisiis, 1739, in-4. — Quellmaltz (G.-T.). *Programma de infuso foliorum theæ.* Lipsiæ, 1747, in-4. — Eloy (N.-F. J.). Réflexion sur l'usage du thé. Mons, 1750, in-12. — Duhamel (J.-B.). Obs. sur le thé cultivé en Suède (*Mém. de l'acad. des sc. de Paris*, 1763; 52). — Linné (C.). *Potus theæ.* Resp. P.-C. Tillaeus. Upsaliæ, 1765, in-8. — Lettsom (J.-C.). *Obs. ad historiam theæ, etc.* Lugduni-Batavorum, 1769; *id.*, 1784, in-4 — Fougeroux de Bondaroy. Mém. sur le thé (*Acad. des sc.*, 1773). — Desfontaines (R.-L.). Observ. sur les thés (*Annal. du museum*, IV, 20). — Cadet de Gassicourt. Le thé est-il plus nuisible que utile? Paris, 1808, in-8. Voyez la note du même auteur sur un thé factice, *Journ. de pharm.* (I, 132). — Id. Note sur le thé (*Journ. de physiq.*, LXVI, 406; *Journ. de pharmacie*, V, 134). — Bonin (P.). Remarques et observations sur les inconvéniens de l'abus du thé. Paris, 1810, in-4. — Marquis. Du thé, ou Nouveau traité sur sa culture, etc. Paris, 1820, fig., in-8. — Newnham. Observ. sur les propriétés médicales et diététiques du thé vert, etc. (*Journ. des sc. méd.*, XLVII, 5; 1827). — Klaproth (J.) et Rémusat (A.). Des thés les plus célèbres de la Chine (*Journ. de pharm.*, XIII, 557; 1827). — Kemple. Symptômes produits par l'abus du thé. — Pigou (F.). Rapport sur le thé, sa culture, etc., fait à la compagnie des Indes, traduit de l'anglais par Pelouze (extrait par Chereau, *Journ. de chim. méd.*, X, 153). — Colet. Des accidents causés par le thé, etc., pris à haute dose (*the de London, med., gaz.*, extrait *Journ. de chim., méd.*, X, 165).

THÉ. On donne ce nom aux plantes que l'on prend à l'instar du vrai thé, et on l'a étendu à celles dont on fait usage en infusion sucrée comme celui-ci, ce qui en multiplie indéfiniment le nombre. La plupart sont aromatiques.

— DE L'ABBÉ GALLOIS. *Ulmus chinensis*, Desf. (*U. parvifolia*, Jacq.).
— D'AMÉRIQUE. Un des noms de l'*Ilex Maté*, St-Hil. (III, 590).
— DES ANTILLES. *Capraria biflora*, L. (II, 80).
— DES APALACHES. *Ilex vomitoria*, Ait. (III, 591).
— BALSAMIQUE. Synonyme de *Thé suisse* (III, 213).
— DE BOERHAAVE. *Sideroxylum spinosum*, L. (I, 395).
— DE BOEUF. C'est un bouillon très-léger, nommé ainsi en Angleterre.
— DE BOGOTA. *Alstonia theæformis*, L. F. (I, 201).
— DE BOURBON. *Angræcum fragrans*, Dupetit-Thouars (I, 299).
— DU CANADA. *Gaultheria procumbens*, L. (III, 339).
— DES CANARIES. *Sida Canariensis*, L. (VI, 339).
— DU CAP. *Borbonia cordata*, L. (I, 642).
— DU CHILI. *Psoralea glandulosa*, L. (V, 529).
— DE LA CHINE. Voy. *Thea*.
— DES CHINOIS. *Rhamnus Theesans*, L. (VI, 57).
— DES CRÉOLES. Nom d'un *Sida* de l'île de France.
— DES COCHINCHINOIS. *Teucrium Thea*, Lour. (VI, 384).
— DOUX. *Smilax Glycyphylla* (VI, 384).

THÉ D'EUROPE. M. Chaubard (*Revue méd.*, 1831, II, 67) établit que le *Veronica mas* des auteurs du 16e siècle, ou thé d'Europe, est le *V. montana*, L., et non le *V. officinalis*, L., comme on le croit généralement. Nous pensons que c'est une erreur, et qu'il faut laisser ce nom à la véronique officinale, plante très-commune, très-connue et très-employée, tandis que l'autre est fort rare et inusitée.

THÉ DES FORÊTS. *Lichen pulmonarius*, L. (III, 105).
— A FOULON. *Psoralea glandulosa*, L. (V, 529).
— DE FRANCE. *Salvia officinalis*, L. On donne aussi ce nom à la mélisse (IV, 295).
— DE HONGRIE. Voy. *Thé romain*.
— DE JAMES. *Ledum latifolium*, L. (IV, 82).
— DES JÉSUITES. *Psoralea americana*, L. Voyez aussi *Ilex*.

Thé des Kalmoucs. *Glycyrrhiza aspera*, L. (III, 386). Ils emploient encore en guise de thé la semence du *Rumex acutus*, L. celle, de l'*Acer tataricus*, L., qu'on dit très-astringente, et les racines de l'*Angelica sylvestris*, L. (*Découvertes des Russes*, III, 289).

— du Labrador. *Ledum latifolium*, L. (IV, 82).

— de Lima. *Capraria biflora*, L. (II, 80).

— de la mer du Sud. *Leptospermum Thea* (IV, 90).

— du Mexique. *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

— du Nord. *Veronica officinalis*, L.

— des Norwégiens. *Rubus arcticus*, L. (VI, 130).

— nouveau. *Cratægus oxyacantha*, L. (II, 461).

— de la Nouvelle-Galles. *Melaleuca genistifolia*, Smith (IV, 283).

— de la Nouvelle-Hollande. *Smilax glycyphylla* et *S. Ripogonum*, Smith.

— de la Nouvelle-Jersey. *Ceanothus americanus*, L. (II, 165).

— d'Oswego. *Monarda coccinea*, L. (IV, 444).

— du Paraguay. *Ilex mate*, Saint-Hil. On a aussi donné ce nom au *Psoralea glandulosa*, L., à l'*Erythroxylon peruvianum*, L., à un *Prinos*, etc.

— de Pensylvanie. *Monarda coccinea*, L. (IV, 444).

— du Pérou. *Capraria biflora*, L. (II, 80), ou d'une de ses variétés.

— de la rivière de Lima. *Capraria biflora*, L.

— romain. On a publié sur cette espèce, dont le nom linnéen nous est inconnu, l'ouvrage suivant.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de thea romana et hungraica seu silesiaca, etc.* Ienæ, 1721, in-4.

Thé de Santa-Fé. Synonyme de thé de Bogota, *Alstonia theæformis*, L. F. (I, 201).

— de Sibérie. Un grand nombre de plantes portent ce nom ; on distingue parmi elles le *Polypodium fragrans*, L. (V, 437); le *Verbascum phœniceum*, L.; le *Saxifraga crassifolia*, L.; le *Rhododendrum daouricum*, L.; les *Potentilla fruticosa* et *rupestris*, L. (V, 491); le *Poterium sanguisorba*, L.

— de Silésie. Voy. *Thé romain*.

— de Simon Paulli. *Myrica gale*, L. (IV, 531).

— de Sainte-Hélène. *Beatsonia portulacæfolia*, Roxb. (Catalogue à la suite de la relation de Sainte-Hélène par O'Méara) (I, 564).

— des Tartares. *Rhododendrum chrysanthum*, L. (VI, 73).

— suisse. Voy. *Falltrank* (III, 213).

— de Terre-Neuve. *Gaultheria procumbens*, L. (III, 339).

— des Vosges. *Lichen pulmonarius*, L. (III, 105).

Thedo. Un des anciens noms de la truite, *Salmo Fario*, L.

Thee. Nom allemand, bohème, hollandais et suédois du thé, *Thea sinensis*.

Theemach. Nom hébreu du figuier, *Ficus Carica*, L. (III, 254).

Theer. Un des noms allemands du *Goudron*.

Thegua. Nom du chien, *Canis familiaris*, L., au Chili, d'après Molina.

THÉINE. Alcaloïde retiré du thé souchong par M. Oudry (*Nouv. Bibl. méd.*, 1827, I, 477). Il est en prismes incolores, plus soluble dans l'eau que les autres alcaloïdes, soluble aussi dans l'alcool, fusible ; donnant avec les acides citrique et sulfurique des sels cristallisables, ayant du reste peu de capacité de saturation. L'existence n'en a pas été confirmée jusqu'ici.

Thek ou Theka. Noms indiens du *Tectona grandis*, L. (VI, 655).

Theka-marevada. Variété du *Bouka*, orchidée du Malabar (I, 652).

Thekel-thekel. Liliacée du Chili, figurée par Feuillée (*Plant. méd.*, III, 9), qui est diurétique et purgative, prise en infusion.

Theligonum Cynocrambe, L. Plante de la famille des Urticées, de la Monœcie polyandrie, printanière dans le midi de la France ;

regardée par les anciens comme potagère selon Delile (*Journ. de chim. méd.*, IV, 598) ; elle est âcre et d'une odeur de choux désagréable, ce qui l'avait fait appeler *Chou de chien* par les Grecs, qui donnaient souvent cette dernière qualification à ce qui était dangereux ou vulgaire. Les lapins et les moutons la mangent sans danger ; elle n'est point en usage comme aliment à Montpellier (*Journ. de chim. méd.*, IV, 598). Pline indique sous le nom de *Theligonum* (*lib.* XXVI, *c.* 15) une plante que l'on croit être la Mercuriale vivace (IV, 370)

THELIPHONOS. Un des noms grecs de l'aconit. Voy. *Aconitum.*

THELPHIS, THEPHIS. Noms grecs de la renouée, *Polygonum aviculare*, L. (V, 430)

THELYPHTORION, THELYTHAMON. Noms grecs de l'aurone, *Artemisia abrotanum*, L.

THELYPTERIS. Nom d'une fougère, dans Dioscoride, que l'on croit être notre fougère femelle ; Linné a donné ce nom à une autre espèce du genre *Polypodium* non usitée.

THENG-HIO. Nom chinois des *Clous de girofle.*

THEOBROMA. Genre de plantes de la famille des Byttnériacées, démembré des Malvacées, de la Polyadelphie pentandrie, qui tire son nom de l'excellence des semences des végétaux qu'il renferme, dont on fabrique un aliment célèbre ; θεὸς dieu, βρῶμα nourriture.

T. Cacao, L. Cacaotier (*Flore médicale*, II, f. 83). Cet arbre, de 30 à 40 pieds d'élévation, délicat de sa nature, croît dans les vallées chaudes et humides du centre du Nouveau-Monde, surtout dans l'immense bassin des Amazones, sur la pente orientale des Andes, etc. ; il porte de grandes et belles feuilles, simples, minces, ovales-allongées, entières, d'un rouge agréable en naissant, vertes ensuite ; ses fleurs sont petites, rouges, et naissent sur le bois et les vieilles branches ; les fruits ou *cosses* qui leur succèdent au bout de 4 mois ont la forme d'un concombre, sont verts, jaunes ou rouges, marqués de côtes anguleuses, pointus par leur extrémité ; ils pendent à des pédoncules courts, ligneux. Si on ouvre cette capsule indéhiscente, dont les parois épaisses finissent par être ligneuses, on trouve des graines assez nombreuses (25-30), ovoïdes, un peu plus grosses que des noisettes, empilées sur plusieurs rangs, et entourées d'une sorte de moelle couleur de chair, aigrelette et sucrée, dont les nègres sont friands. On a transporté cet arbre aux Antilles, aux îles de France et de Bourbon, etc., où sa culture est actuellement assez répandue. D'Acosta est le premier qui l'ait cultivé à la Guadeloupe en 1664. Un cacaotier en plein rapport porte jusqu'à 150 livres de semences, d'après le père Labat (*Nouv. voyag.*, VI, 408). Cet arbre est appelé en mexicain *Cacaoquahuitl*, dont nous n'avons retenu que la première partie.

Pour obtenir les semences du fruit du cacaotier, seule partie employée, on lui fait subir en terre, pendant 30 ou 40 jours, une sorte de fermentation afin de les détacher de la substance qui les entoure, et faire mourir le germe. Aublet dit que si on met fermenter le parenchyme des semences dans l'eau, on peut la boire et en retirer par la distillation de l'alcool. On laisse sécher les amandes, que l'on trie, etc., avant de les employer ou de les livrer au commerce. Aux îles on ne terre pas les fruits, on en retire de suite les semences qu'on laisse sécher à l'air avant de les vendre. Celles-ci ont le volume d'un gros haricot, sont de couleur terne, rougeâtre-obscur, de teinte violette en dedans, sans odeur, d'une saveur amère à l'état sec, de forme olivaire, obtuse aux deux bouts, comprimée; celles des îles, dont le fruit n'est jamais terré, n'ont pas la couleur terne, et sont toujours âcres au goût. Il faut choisir le cacao récent, net, lourd, non vermoulu en dehors, pas moisi en dedans, etc. Les Mexicains se servaient de ces semences en guise de monnaie.

On distingue un assez grand nombre de variétés de graines de ce fruit, qui portent des noms différens, ce qui provient de ce que non-seulement la culture les a fait varier, mais encore de ce que certaines localités en produisent de plus grosses, de plus huileuses, etc. Il paraît aussi que des végétaux d'espèce différente en fournissent. Déjà Aublet admettait un *Cacao Guianensis*, outre le *sativa* (*Guiane*, II, 685), qui est le *T. cacao* de Linné; depuis, Martius, qui a fait une monographie de ce genre, a fait voir que le *T. bicolor*, Bonpl., fournissait aussi des semences que l'on mêle à celles du commerce, quoiqu'inférieures en qualité; il croit que le *T. ovatifolia*, DC., ou *angustifolia* du même auteur, fournit le cacao du Mexique, où le *T. cacao* ne vient pas. Suivant lui, le *Guatimala* provient d'une espèce inconnue aux botanistes. M. Gondot a découvert, assure-t-on, à Bogota un cacao appelé *moutaras* ou *symorou* par les naturels, qui le cultivent pour en employer les semences à l'instar de l'officinal.

Dans le commerce de France on a actuellement les sortes suivantes du cacao :

1° *Caraque*. C'est une sorte de couleur terreuse, qui est de la qualité la plus estimée et dont on n'use que pour les chocolats fins; son prix est de 36 à 40 sous la livre. Le cacao de la *Trinité* s'en rapproche. Ils sont terrés et se tirent surtout de Caracas.

2° *Maragnan*. Ce cacao, qu'on appelle aussi du Para, du Brésil, est le plus communément employé; il est estimé et vaut moitié du précédent. Le cacao *guyaquil* s'en rapproche.

3° *Des îles*, nommé aussi de *Saint-Domingue*, de la *Martinique* et de la *Guadeloupe*, etc., est moins estimé et coûte moins cher que le précédent. On en fait les chocolats communs et à bas prix.

4° *Cayenne.* Il a l'amande petite et est fort différent de tous les autres ; il a un goût de fumée qui le rend d'une vente difficile. Il provient probablement du *Theobroma Guianensis*, Aublet.

5° Le *Macaibo.* Sorte qui tire son nom du lieu d'où on le tire.

On a encore des cacao *Berbiche*, *Surinam*, etc.

Le cacao sert surtout à préparer les deux produits suivans :

Beurre de cacao. On extrait de ces diverses amandes une huile fixe, épaisse, qui se congèle à la température de l'atmosphère, qu'on désigne sous le nom de *beurre de cacao;* pour l'obtenir on torréfie les graines [1], ce qui développe l'odeur qui leur est propre, on les pile ensuite dans un mortier chaud, en pâte fine; on y ajoute 4 onces d'eau bouillante par livre (ce que quelques personnes évitent dans la crainte que le beurre ne soit sujet à se rancir plus vite), qu'on y délaie, puis on soumet cette pâte, entre deux plaques de fer bien chauffées, à une forte pression dans un sac de fort coutil ; le beurre coule ; on le purifie au bain-marie, en le passant à travers un linge pour en former des pains, des suppositoires, etc., que l'on conserve dans des flacons bouchés à l'émeri. Il est de consistance de suif, d'un jaune blanchâtre, blanchissant en vieillissant, rancissant lentement, d'odeur et de saveur analogues au cacao grillé. Cette huile concrète se dissout en entier dans l'éther. Le cacao des îles, bien moins cher que le caraque, en fournit plus abondamment que lui et d'aussi bonne qualité ; il en donne les 4/10 de son poids environ. Cette substance abonde en stéarine. On falsifie le beurre de cacao, dans le commerce, avec le suif et la moelle de bœuf, l'huile d'amande douce (*Journ. des pharm.*, in-4°, p. 57), la cire, etc. On reconnaît la première fraude, qui est la plus ordinaire, à ce qu'il rancit vite alors, que sa cassure n'est pas uniforme, qu'il n'a plus la saveur aussi agréable, etc., en le dissolvant dans l'éther, etc. Le beurre de cacao est réputé adoucissant, à l'instar de toutes les graisses ; il est regardé de plus comme pectoral, humectant, expectorant, etc. ; on le prescrit surtout dans la toux, le catarrhe, l'inflammation des bronches, des poumons, etc. On le donne en pilules fréquemment associé à des incisifs, en petite quantité, comme la scille, le kermès, l'ipécacuanha, etc. On en forme aussi des marmelades, des looks, etc., avec le sucre, la gomme, les sirops, etc., qu'on donne dans le même cas ; on en confectionne également des pommades, des linimens, etc., émolliens, qu'on applique sur les boutons du visage, les gerçures des mains, les écorchures, sur les hémorrhoïdes, contre lesquelles on le dit excellent, etc. On fait un fréquent usage des suppositoires pour combattre

[1] Sur la torréfaction du cacao, voyez le *Journal de pharmacie* (II, 522).

la constipation, surtout celle qui dépend de la rigidité spasmodique de l'anus, etc. M. Planche s'en est servi pour préparer la pommade mercurielle (*Journ. de pharm.*, I, 453).

Chocolat. L'emploi le plus fréquent que l'on fait des semences du cacao est pour en préparer le chocolat, aliment bien connu et dont l'usage est si répandu aujourd'hui. Ce nom est celui d'un breuvage mexicain dont le cacao faisait la base.

Pour le fabriquer, après avoir rôti convenablement le cacao, l'avoir vanné, épluché et choisi grain à grain, on le pile dans un mortier bien chaud; lorsqu'il est en pâte on y ajoute au moins son poids de sucre; lorsqu'il est mêlé à point, on le porte sur la pierre à broyer qui est bien chauffée, et on le broie avec un rouleau de fer poli; on y ajoute des aromates, tels que la canelle, la vanille, le storax, etc., si on veut; puis on le coule en moules de demi-livre ou de quart de livre, marqués de raies qui indiquent le nombre des tasses, qui est de 12 ou de 16 à la livre; on le roule encore en cylindres, en morceaux arrondis, plats, etc. On en fait des bonbons, des pastilles, etc. Les aromates qu'on y ajoute en facilitent la digestion, et sont loin de nuire s'ils sont en proportion convenable (1/50 environ) comme on le croit dans le public, qui donne le nom de *chocolat de santé* à celui qui en est exempt. On ajoute encore dans le chocolat des fécules, telles que le sagou, le salep, l'arowroot, etc., pour le rendre plus nourrissant, plus digestif, plus stomachique, etc., avec raison; on le falsifie avec de l'amidon, de la farine de blé, de riz, de lentilles, de fèves, etc., afin d'en diminuer le prix; les fraudeurs retirent le beurre des semences avant d'en fabriquer le chocolat, qu'ils remplacent par de l'huile, etc. La farine rend sa décoction plus épaisse et fait croire le chocolat meilleur par les non-connaisseurs; dans la même intention, on y met de la cassonnade au lieu de sucre, etc.; on le fabrique avec des cacaos inférieurs; cependant, dans ceux de la meilleure qualité il y a un quart ou un tiers de cacao des îles, qui, à cause de l'abondance de son beurre, le rend plus onctueux que si on y employait du caraque pur qui est plus sec.

On fait un usage extrêmement étendu du chocolat. Il paraît qu'au Mexique, et dans plusieurs autres lieux où croît l'arbre qui porte cette semence, les naturels s'en nourrissent presque exclusivement. Les Italiens, les Portugais, mais surtout les Espagnols, en prennent continuellement; il y en a toujours chez eux de préparé; ils ont des procédés à eux pour sa confection; ils l'emploient fort peu sucré (ils en reçoivent même d'Amérique sans aucun sucre), et ils lui font subir une coction de plusieurs heures sur un feu doux, dans la cendre chaude, etc.; c'est plutôt pour eux une boisson qu'un aliment;

aussi ne rompt-il pas le jeûne, et les prêtres peuvent en boire avant de dire leur messe. Préparé à l'eau, il est plus facile à digérer; on le fait aussi au lait, à la crème, à l'émulsion d'amandes, etc., avec le soin de le faire bien mousser dans la chocolatière avant de le prendre; quelques personnes y ajoutent un jaune d'œuf. Chez nous il sert aux déjeuners d'un grand nombre de personnes délicates, nerveuses, dont l'estomac est faible, d'un petit appétit, chez lesquelles il réussit fort bien. On donne celui au sagou, au salep, aux poitrines affaiblies, aux gens maigres, etc. C'est un analeptique très-agréable, dont on retire souvent de très-bons effets, et qui passe pour donner de l'embonpoint, rétablir les forces, etc., sans échauffer ou agiter comme le café. On le dit sudorifique, apéritif, etc. Il y a des individus qui se trouvent bien de manger du chocolat sec, par morceaux, pour toute nourriture. On prend aussi ce composé en pastilles, en dragées, en pâtes, etc., contre la toux, la sécheresse de la gorge, la difficulté d'expectorer, etc. Il sert encore à une multitude d'emplois culinaires; on en fait des crèmes, des glaces, des liqueurs, des assaisonnemens, etc. Le chocolat est un objet de délice pour les gastronomes. On le fabrique aujourd'hui à Paris avec une grande perfection, surtout depuis qu'on emploie à sa fabrication des mécaniques mues par la vapeur qui en rendent la pâte plus fine, plus légère, et qui en mêlent mieux les élémens.

Quelques personnes ont voulu faire des chocolats médicamenteux. On l'a quelquefois conseillé au vin de Madère pour le rendre plus corroborant; Labat cite des gens qui en ont pris préparé à l'eau-de-vie. Un charlatan nommé Lefebvre de St-Ildefond a fabriqué un chocolat où il faisait entrer 16 grains de sublimé par 16 tasses, dont il donnait une chaque jour, préparée dans un vase de faïence, pour guérir la syphilis (Anc. *Journ. de méd.*, XLII, 547). On en a fait au lichen d'Islande, à l'ambre, au musc, à la civette, au gérofle, etc., pour le rendre pectoral, aphrodisiaque, excitant, etc. Les Mexicains y mettent du rocou, du piment, etc.

L'enveloppe des semences de cacao, que le grillage en sépare, est employée par quelques personnes en décoction comme béchique, stomachique, etc. On en prépare une boisson qui, sucrée, est assez agréable.

Le *Theobroma Guazuma*, L., a été traité à *Guazuma ulmifolia*, Lam. (III, 437).

Cardenas (J.). *Del chocolate, etc.* Mexico, 1609. — Marradon (B.). Dialogue sur le chocolat (en espagnol). Séville, 1618, in-4. Il y en a une traduction française imprimée à la suite de la traduction dans la même langue de l'ouvrage suivant. — Colmenero Deledesma (A.). *Tratado de la naturaleza y calidad del chocolate.* Madrid, 1631, in-4. Traduit en français par R. Moreau. Il a été aussi traduit en latin par J.-G. Volckamer, in-12, et dans la même langue par Saverino, in-4; en italien par Vitriolo et

Tamaguinò; et en anglais par Chamberlayne. — Pinelo. Le chocolat peut-il rompre le jeûne ecclésiastique? Non (en espagnol). Madrid. 1636 et 1639, in-4. — Dupont (M.). *An salubris usus chocolatæ? Affirmat.* Resp. C. Brisset. Parisiis, 1661, in-4. — Stubbe (H.). *The Indian's nectar.* Londres, 1662, in-8. — Brancaccio (F.-M.). *Diatriba de usu et potu chocolatæ.* Romæ, 1664, in-4; *id.*, 1666. — Bachot (E.). *An chocolatæ usus salubris? Affirmat.* Resp. F. Foucault. Parisiis, 1684, in-4. — Eysel (J.-P.). *Diss. de chocolatæ usu et abusu.* Erfordiæ, 1694, in-4. — Cailus. Histoire naturelle du cacao (cité par le père Labat). — Mappus (M.). *Diss. med. de potu chocolatæ.* Argentorati, 1695, in-4. — Biet (C.). Le bon usage du chocolat dégraissé. Paris, 1707.—Felice (J.-B.). *Parere intorno all' uso della cioccolata.* Florence, 1710, in-4. Traduit en allemand, et refuté par Serafini.—Kuehne (J.-G.). Mémoire sur le chocolat, ses propriétés et son usage (en allemand). Nuremberg, 1719, in-8. — Quelus. Histoire naturelle du cacao et du sucre. Paris, 1719, in-12, fig. — Spies (J.-C.). *Diss. de avellanâ Mexicanâ vulgò cacao.* Resp. F.-E. Brueckmann. Helmenstaedt, 1721, in-4; Brunsvic, 1728, in-4. —Goelicke (A.-O.). *Diss. de balsamo cacao.* Francf. ad Viad., 1823; *id.*, 1736, in-4. — Avancini. *Lezione in lode della cioccolata.* Florence, 1728 et 1729, in-4. — Mauchard (B.-D.). *Diss. de butyro cacao novo atque emendatissimo medicamento.* Responsit P. Hoffmann. Tubingæ, 1735, in-4.— Arisi (F.). *Il cioccolato, trattenimento ditirambico.* Cremone, 1736, in-4. — Stahl (Y.-J.). *De chocolatâ indorum, ejusque viribus medicis.* Responsit M.-J. Eschweiler. Erfordiæ, 1736, in-4. — Baron (H.-T.). *An senibus chocolate potus? Affirmat.* Resp. L.-G. Lemournier. Parisiis, 1739; *idem*, responsit J.-F. C. Morand. Parisiis, 1749, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *De chocolatâ analepticorum principe.* Francf. ad Viadr., 1763, in-4. — Linné (C.). *De potu chocolatæ.* Resp. A. Hoffmann. Upsaliæ, 1765, in-8 (inséré dans le 7e vol. des *Amœnitates academicæ*). — Boissel et Pelissart. Obs. sur le cacao et le chocolat. Paris, 1772, in-12. — Navier (P.-T.). Observations sur le cacao et le chocolat. Paris, 1772, in-12. — Marco. Usage et abus du chocolat. — Gronser. Essai médical sur le chocolat. — Disdier. La meilleure manière de composer le bon chocolat. — Giutini. Opinion sur l'usage du bon chocolat (en italien). — Zeti. Sur l'usage du chocolat (en italien). Cet ouvrage et les quatre précédens sont cités par M. Chaumeton dans son article *Chocolat* du *Dictionnaire des sciences médicales.* — Gallais. Monographie du cacao, Paris, 1825, in-8, fig. — Martius. Mémoire sur le cacao et les différentes espèces qui le produisent (Buchner. *Pharm. repertoriorum, etc.*, XXXV, 1, 1830).

Theodonion. Nom grec de la pivoine. Voy. *Pæonia.*

THEODORSHALL, près Kreutznach. Le professeur Liébig a découvert l'iode dans ces eaux salines en proportion considérable (0,253 grammes dans 6 livres d'eaux mères) : il y a aussi trouvé du brôme.

Theodotion. Nom que Vitruve donne à la *Terre de Chio*, qui est de couleur verte (Belon, *Singularités*, 186).

Thepherd's purse. Nom anglais du *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

Thepso. Nom grec du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L.

THÉRAPEUTIQUE (générale). *Therapeutica*, *Therapia.* Partie de la médecine relative à l'administration des médicamens dans les maladies. Son emploi suppose la connaissance de la *Pathologie* et de la *Matière médicale* (voyez ce dernier mot et *Médicament*). Cette division de la science médicale est le lien qui unit les sciences naturelles et physiques, où elle puise ses agens, à l'art de guérir qui les emploie.

I. *De l'emploi des médicamens.* Pour utiliser convenablement les médicamens, il faut savoir apprécier les signes qui indiquent leur besoin et connaître leur mode d'action.

Lorsqu'on croit apercevoir les signes d'une indication positive de médicamens, on fait une thérapeutique *rationnelle;* si ces signes ne sont pas évidens, on est réduit à faire celle des *symptômes*, c'est-à-dire à l'empirisme ; dans les cas plus obscurs encore on s'abstient, et on se borne à celle d'expectation ; *diagnosis incerta, standum in generalibus*, Stoll.

Dans quelques cas douteux, insolites ou désespérés, on fait une thérapeutique d'*essai;* dans quelques autres une *perturbatrice.*

La théorie dirige souvent l'emploi des médicamens; la pratique, fondée sur une expérience éclairée, en est le guide le plus assuré.

Les nombreux systèmes thérapeutiques qui se sont succédé tour à tour, et qui n'étaient basés que sur des théories, des opinions sans fond, etc., se sont écroulés les uns après les autres (voyez *Contre-stimulans*, *Homœopathie*). La science, appuyée sur l'observation des phénomènes de la nature, dirigée par un sage éclectisme, a survécu à toutes les doctrines erronées.

L'indication curative est parfois facile à saisir, mais difficile à remplir. Pour pouvoir apprécier l'effet d'un médicament, il faut le continuer un temps suffisant, et seul s'il est possible.

II. *Des signes qui indiquent le besoin d'employer les médicamens.* Toute maladie, c'est-à-dire tout état contre nature dans la santé de l'homme, le porte à recourir aux moyens de le guérir. Les maladies ont des symptômes qui les caractérisent et des signes qui les font reconnaître.

L'étude a appris que telle maladie exige tel ou tel traitement; que la présence de tel symptôme le modifie; que tel autre doit le faire suspendre, etc. Les sources de cette connaissance sont les suivantes, qui ne sont que des déductions :

1° L'instinct nous porte à user des contraires; la soif indique de boire; la chaleur, d'user des rafraîchissans; la plénitude, appelle la déplétion; la faiblesse, les fortifians, etc.

2° Dans d'autres occasions nous imitons la nature. Nous la voyons produire des guérisons à l'aide de crises ou de mouvemens critiques; nous agissons dans le même sens; elle procure des hémorrhagies, des sueurs, des vomissemens, des évacuations alvines, des éruptions, des tumeurs phlegmoneuses salutaires, etc.; nous saignons, nous donnons des boissons abondantes, des bains, des vomitifs, des purgatifs; nous appliquons des exutoires, des révulsifs, etc.

3° Dans d'autres cas la nature guérit sans crise, sans phénomène marqué et comme en silence; nous nous bornons aussi fort souvent à des moyens généraux, diététiques, délayans, etc., dans ceux que nous croyons semblables, où la guérison se fait tranquillement.

4° Des occasions fortuites nous donnent parfois la valeur de certaines méthodes thérapeutiques.

5° Des expériences sur les animaux nous éclairent sur les effets d'un médicament nouveau.

L'application d'un médicament à la curation d'une maladie ne pouvant jamais être d'une précision mathématique, le résultat dé-

siré, ou la guérison, ne saurait l'être non plus, lors même que l'état morbifique qui en a exigé l'emploi ne subirait pas de variations continuelles.

Une maladie étant donnée, on cherche dans les signes ou les symptômes le traitement qui lui convient; pour cela on passe en revue ceux que l'art indique, en procédant par voie d'exclusion, et consultant les indications instinctives ou naturelles. On s'en tient aux moyens généraux, si aucun d'eux ne paraît convenable.

III. *Action des médicamens sur l'économie.* C'est au mode d'action des médicamens employés qu'on doit les modifications de la santé qui en résultent.

On nomme *propriétés*, *vertus*, *facultés* le résultat final de l'action des médicamens sur la santé; c'est de ce résultat secondaire qu'on peut déduire l'avantage ou le désavantage d'un agent thérapeutique.

C'est à la composition chimique des médicamens qu'est due cette action, ou à des principes inappréciables à nos moyens d'investigations.

Les principes composans appréciables, suivant leur nature, peuvent conduire à l'indication des propriétés curatives; il y en a de caustiques, d'actifs, de doux, d'inertes. Les médicamens sont des modificateurs de nos fonctions, comme tous les autres agens externes.

L'impression que font les molécules médicamenteuses sur les tissus est la cause de la médication qui en résulte, et par suite de l'effet curateur; celle qu'ils opèrent sur les liquides y concourt également. Les médicamens les plus actifs sont ceux dont on doit attendre les résultats les plus marqués.

Il y a dans quelques médicamens des propriétés qui résultent de principes non connus, ou occultes, dont l'expérience seule apprend la valeur. On ne peut le nier dans l'action du mercure, du quinquina, etc.

L'action des médicamens n'est pas la même dans l'état de santé que dans celui de maladie. Les résultats physiologiques qu'on obtient de leur administration dans le premier cas peut servir seulement à éclairer sur leur emploi dans le dernier.

Dans l'état de maladie l'action des médicamens serait toujours la même, si la maladie était invariable comme eux.

Mais rien n'étant plus changeant, moins semblable à elle-même, soit dans sa nature ou ses phases, soit à cause du tempérament différent des sujets, des époques de l'année, de la constitution atmosphérique, etc., que la maladie, il en résulte que l'action d'un médicament ne peut jamais être estimée *à priori*, et est rarement la même dans deux sujets.

A ces difficultés, pour estimer la valeur de l'action, les propriétés d'un médicament, s'en joignent une multitude d'autres relatives à la nature intime des maladies synonymes, mais non analogues. Ainsi, on nomme pleurésie, péripneumonie, hémoptysie, ictère, etc., des affections qui ne se ressemblent que de nom. Ces maladies ne sont le plus souvent que des symptômes d'une lésion organique.

Si on pouvait, à chaque maladie, remonter à la lésion de l'organe ou des organes qui la produisent, si cette lésion était exactement connue, l'application des médicamens, ou son traitement, pourrait avoir plus de fixité et par suite d'efficacité.

La durée de l'action des médicamens ne peut être estimée que fort approximativement. Les uns, au bout de quelques heures, n'agissent plus ; chez d'autres, il faut plusieurs jours pour montrer toute leur puissance, tandis que quelques minutes suffisent chez quelques uns.

Il faut agir avec d'autant plus de rapidité que la maladie est plus courte. L'opportunité est un grand motif de succès en thérapeutique.

La différence dans les doses en apporte beaucoup dans l'action des médicamens ; faibles, l'action est nulle ; trop fortes, elle peut être meurtrière. *In medio, virtus.*

Il faut diriger l'action des médicamens dans le sens indiqué par la nature, si elle en indique, ou dans celui qu'on suppose devoir être le plus favorable. *Quò natura vergit, eò oportet ducere.* Hipp.

Il faut proportionner la force du médicament à la nature, à l'intensité, à la gravité, etc., de la maladie ; et surtout à la sensibilité de l'organe avec lequel on le met en contact. Il faut en augmenter la dose si on en use long-temps. Il faut observer l'idiosyncrasie des sujets à cet égard.

IV. *Modifications que subissent les médicamens dans l'économie.* Les médicamens ne passent pas dans nos organes tels qu'ils y sont introduits ; on en voit des preuves après la mort, s'il a pu s'écouler un temps suffisant après leur ingestion ; il en est de même pour les alimens, etc.

Les sucs muqueux, gastriques, lymphatiques, sanguins, etc., avec lesquels ils sont en contact, quelle que soit la voie par laquelle ils pénètrent, la chaleur de 33 degrés environ qui règne dans nos organes, etc., la présence de gaz pondérables ou impondérables qui y a lieu dans quelques cas, etc., sont des motifs suffisans de décomposition, de recomposition, en un mot de modifications des médicamens introduits.

La fermentation n'est peut-être pas non plus étrangère à ces modifications ; ne voit-on pas des alimens, des boissons, etc., donner naissance à des gaz acides, nidoreux, fétides, après leur ingestion?

Des substances insolubles non décomposables par nos agens chimiques, etc., le sont dans l'estomac, etc. L'or, les métaux les plus réfractaires à nos réactifs, sont dissous dans nos liquides et agissent sur nos organes.

Les médicamens, dans l'économie, ne sont plus tels que nous les administrons. Ce sont des agens autres, différens de ceux donnés, qui agissent. La préparation vraiment médicinale se fait dans le corps humain, qui l'arrange en quelque sorte de la manière qui lui est propre.

V. *Transmission de la puissance médicatrice des agens thérapeutiques.* Elle a lieu immédiatement ou médiatement.

Si le premier mode pouvait toujours avoir lieu, l'action des médicamens serait plus positive, plus assurée, plus efficace sans aucun doute. Ce n'est guère que dans les affections des voies digestives et celles externes qu'elle peut se manifester, puisque seulement alors le contact a lieu intimement entre les surfaces et le médicament.

Quelques physiologistes pensent que les médicamens transmettent leur action aux organes éloignés du lieu où ils sont primitivement placés, par voie d'absorption; alors ils agiraient immédiatement, puisqu'il y aurait véritablement contact, quoique secondaire.

La transmission médiate est la plus fréquente; elle a lieu suivant les uns par les circulations artérielle, veineuse, suivant d'autres par la lymphatique, qui n'en est qu'une branche.

Un quatrième mode de transmission d'action des médicamens est dit *sympathique*, c'est-à-dire par la voie des nerfs. L'action sur une partie est répétée, à l'aide des nerfs, sur une autre; de même que nous voyons des organes être malades sympathiquement, de même les remèdes agissent par le même mode de communication.

C'est surtout aux organes malades que se transmet l'action du médicament par l'une des voies précédentes; il y a en quelque sorte choix de leur part, préférence. L'action de l'émétique à haute dose, dans la péripneumonie, montre évidemment cette sorte d'élection. Un médicament qui n'aurait aucun effet sur le corps en santé, en produit, s'il est malade, de très-notables, et surtout sur l'organe lésé.

VI. *Lieux où l'on porte les médicamens.* Ces lieux sont, comme on sait, nombreux; la plupart sont des surfaces muqueuses : telles que la bouche, le nez, le pharynx, l'estomac, l'intestin grêle, les gros intestins, l'urèthre, la vessie, le vagin, l'utérus, les cavités oculaires, auriculaires, etc.; les surfaces bronchiques, etc., par les vapeurs, les gaz; les veines par les matières injectées; toute la peau par les vésicatoires, les plaies, etc.

Les surfaces internes, et surtout celles de l'estomac et des intestins, sont les plus fréquemment mises en contact avec les médicamens, parce qu'elles sont plus étendues, plus impressionnables, qu'il faut des doses moindres de ces agens médicinaux, etc., pour que leur effet se prononce, et qu'il est plus certain.

L'effet d'ailleurs est plus conforme à la marche de la nature; effectivement, c'est ordinairement du centre à la circonférence que l'effort médicateur se fait; que sont repoussées les causes morbifiques, la matière des maladies, etc.

On applique les médicamens sur les surfaces externes : 1° dans les cas où il y a impossibilité de les administrer à l'intérieur; 2° lorsqu'on craint d'agir avec trop de violence sur les organes internes; 3° lorsque les surfaces internes où il faudrait agir sont enflammées, etc.; 4° lorsqu'on veut produire une révulsion et seconder le mouvement du centre à la circonférence, etc.

On est obligé d'agir avec plus d'intensité à l'extérieur qu'à l'intérieur; les doses des médicamens peuvent en général être données en quantité presque double appliquées sur la peau. Voy. *Iatraleptique* (III, 582).

Si les surfaces cutanées sont dénudées, elles rentrent dans la catégorie des surfaces intérieures ou muqueuses sous le rapport de leur aptitude à recevoir l'impression des médicamens.

L'action des médicamens ne se fait pas toujours sentir à l'extérieur, de sorte que le médecin ne peut pas toujours l'apprécier d'abord; souvent même le malade n'a pas le sentiment de cette action; c'est ce qui a lieu surtout dans la classe de ceux appelés *altérans*.

Lorsque l'action d'un médicament se borne au tube digestif, on dit qu'il agit dans les premières voies; si sa sphère d'activité s'étend plus loin, comme lorsqu'il produit la diurèse, la diaphorèse, etc., les praticiens le proclament comme agissant sur les secondes voies; on pourrait prétendre qu'il va jusqu'aux troisièmes, etc., lorsqu'il pénètre dans les tissus fibreux, cartilagineux, osseux, etc.

L'action des médicamens est locale ou générale, suivant leur activité, leur nature, etc.

VII. *But et fins de la thérapeutique.* C'est dans l'espoir de guérir ou du moins d'adoucir, de pallier les maladies, que l'on donne des médicamens.

Quelquefois on les emploie pour prévenir leur développement ou les *suffoquer* à leur naissance.

La guérison est le résultat de phénomènes, visibles ou non, produits par l'action des médicamens; ce n'est pas le médicament qui guérit, mais la médication dont il est la source; la guérison n'étant

qu'un résultat secondaire, a fait dire qu'il n'y a pas de médicamens, mais seulement des modes de traitement.

Il y a des guérisons, et en grand nombre, qui sont le résultat des forces médicatrices.

Il y a des guérisons qui ont lieu malgré le traitement le plus insolite (elles sont la providence des ignorans); dans ce cas, les forces médicatrices sont supérieures aux désordres causés par l'art mal dirigé. C'est ce qui explique pourquoi des traitemens différens guérissent; dans ce cas, les forces médicatrices agissent concurremment pendant l'action des remèdes, quels qu'ils soient, et en détruisent l'effet nuisible.

Des circonstances accessoires, hygiéniques, atmosphériques, etc., deviennent parfois, dans le cours d'un traitement, des agens curatifs dont le succès est rapporté aux médicamens que l'on donne pendant ce temps.

Sous le rapport thérapeutique, les maladies peuvent être distinguées en légères, où le traitement peut être nul; en graves, où le traitement peut être tout-puissant; et en incurables, où il est seulement palliatif.

La plupart des maladies étant compliquées, le traitement ne saurait toujours être simple. Cependant la simplicité thérapeutique doit être le but de tout médecin éclairé. Il faut négliger les petits symptômes, les épiphénomènes, pour s'occuper de ceux réellement essentiels.

Dans la curation des maladies, l'art n'est que trop limité, n'est que trop impuissant. La nature, au contraire, ne connaît aucun obstacle à la guérison; ses ressources, sa puissance dépassent nos prévisions.

Avant tout traitement, il faut d'abord se rappeler l'axiome de Stoll : *Nunquam aliquid magni facias, ex mera hypothesi, aut opinione*, et cet autre du même auteur : *Magni momenti est, non nocere.*

Alberti (M.). *Tractatus de medicamentorum modo operandi in corpore vivo.* Halæ, 1720, in-4. — Detharding. *Diss. de operationibus medicamentorum.* Hafniæ, 1736, in-4. — Richter (G.-G.). *Diss. de medicamentorum efficaciâ generatim determinanda.* Gottingæ, 1736, in-4. — Juch (H.-P.). *Diss. de modo agendi medicamentorum, etc.* Erfordiæ, 1738, in-4. — Devaux. Traité de la vertu des médicamens. Traduit du latin de Boërhaave. Paris, 1739, in-12. — Hamberger (G.-E.). *De modo agendi medicamentorum in genere.* Ienæ, 1744, in-4. — Schulze (J.-H.). *Therapia generalis.* Halæ, 1746, in-4. — Hebenstreit (J.-E.). *Programma de cognoscendis medicamentorum facultatibus.* Lipsiæ, 1750, in-4. — Juncker (J.). *Diss. exhibens principia ad modum operandi medicamentorum intelligendum.* Halæ, 1756, in-4. — Plouquet (G.-G.). *Fundamenta therapiæ catholicæ, etc.* Tubingæ, 1785, in-4. — Marryat. Traité de thérapeutique (en anglais). Bristol, 1790. — Ackermann (J.-C.-G.). *Institutiones therapiæ generalis.* Norimbergæ, 1794. — Weber. *Diss. de methodis determinandi medicamentorum vires, etc.* Erfordiæ, 1797, in-4. — Tode (J.-C.). Thérapeutique générale (en allemand). Copenhague, 1797-99, in-8. — Latour. Essai de thérapeutique générale. — Jadelot (F.-N.). De l'art d'employer les médicamens. Paris, an XIII, in-8. — C.-F. S. G. Précis de thérapeutique des maladies chroniques. Paris, an XIII, in-8. — Kretschmer (F.). Essai d'une exposition théorique et pratique de l'action des médicamens (en allemand). Halle, 1800, in-8. — Bebb (W.). Recherches sur la manière d'agir des médicamens, etc. (en anglais). Philadelphie, 1801, in-8. — Nagel. *Diss. de remediorum in corpus humanum actione diversa, etc.* Erlangæ, 1802, in-4. — Hecker (A.-F.). Action et effet des médicamens sur l'organisme animal, etc. (en allemand). Erfurt, 1810, in-8. — Della Decima (A.). *De facultatibus remediorum recetè investigandis, etc.* Venetiis, 1813, in-8. — Raimann (J.-N.). Manuel de pathologie et de

thérapeutique spéciale (en allemand). Vienne, 1816-1818 ; *id.*, 1824. — Richter (G.-A.). *Therapia.* Berolini, 1821, 8 vol. in-8. — Carminati. Opuscules thérapeutiques. — Bégin (L.-J.). Traité de thérapeutique rédigé suivant la nouvelle doctrine médicale. 2 vol. in-8, 1825. — Marcus. Essai de thérapeutique spéciale. Traduit de l'allemand par Jacques. 1825, in-8, 1 vol. — ..... Aperçus sur quelques classifications des agents thérapeutiques (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Bayle (A.-L.-J.). Bibliothèque thérapeutique. Premier vol. in-8, 1818 ; 2e vol. 1830. — Martinet. Manuel de thérapeutique et de matière médicale, etc. 1 vol in-18, 1828. — Jousset (P.-G.). De l'expérimentation thérapeutique, et de l'appréciation de la valeur des agents de la matière médicale, etc. (Thèse). Paris, 1829, in-4. — Gmelin (F.-G.). Thérapeutique générale des maladies de l'homme (en allemand). Tubingue, 1830, in-8. — Nasse (F.). Manuel de thérapeutique spéciale (en allemand). Leipsic, 1830, in-8. — Miquel. Bulletin général de thérapeutique. Ouvrage périodique. — Leydet (A.-R.). Idée de la thérapeutique (Thèse). Montpellier, 1831, in-4. — Foy (F.). Cours de pharmacologie, ou traité élémentaire de pharmacie et de thérapeutique, etc Paris, 1831, 2 vol. in-8. — Courp (E.-R.). Essai sur les méthodes thérapeutiques fondées sur l'expérience (Thèse). Montpellier, 1831, in-4. — Broue (M.). Quelques réflexions et propositions sur la thérapeutique (Thèse). Paris, 1831, in-4. — Sandras. Histoire de l'empirisme et des théories étudiées dans leur rapport avec la thérapeutique (*Transact. méd.*, V, 102). — Patris. Philosophie de la thérapeutique, 1 vol. in-8. Paris, 1834.

Thérébenthacées, Thérébinthacées, Thérébentacées, Thérébintacées. Voy. *Térébenthacées* (VI, 665).

Thérébenthine, Thérébenthine. Voy. *Térébenthine.*

Therebintaria. Nom du *Scrophularia aquatica*, L., dans quelques auteurs anciens.

Theriacaria. Un des noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Thériacaux, *Theriaca.* Synonyme d'*Alexipharmaques* (I, 162).

Thériaque des Allemands ou des paysans. Nom du rob de genièvre, *Juniperus communis*, L. (III, 692).

— d'Angleterre. *Teucrium chamædrys*, L.

Thermales (eaux). Voy. *Eaux minérales* (III, 27).

Thermantiques. Médicamens propres à augmenter la chaleur du corps. Synonyme d'*Échauffans* (III, 49).

Thermazote. Brugnatelli a nommé ainsi la base de l'*Azote* (I, 512).

Thermes. *Thermæ.* Bains d'eau chaude (I, 533) et aussi le lieu où on les prend.

Thermogène. Synonyme de *Calorique* (II, 36).

Thermos. Nom grec du lupin, *Lupinus albus*, L. (IV, 158).

Thermoxygène. Nom donné par Brugnatelli à la base de l'air pur à l'état concret qu'il distinguait de l'oxygène (*Ann. de chim.*, XXIX, 182).

Thermutis. Ancien nom grec du *Lychnis dioïca*, L. (IV, 164).

Thesce. Nom égyptien du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L. (II, 557).

Thespesia macrophylla, Blanes. Synonyme de l'*Hibiscus populneus*, L. (III, 491).

THESPIA. Pline signale dans le territoire de Thespies une fontaine douée d'une vertu fécondante.

Theu chir. Ancien nom officinal du sang de bouquetin, *Capra Ibex*, L. (II, 79).

Thibaudia macrophylla, Kunth. Cette plante d'un genre voisin des *Vaccinium*, a des baies qui servent, dans les andes de Popayan, à faire une espèce de vin ; les naturels les nomment raisin de Camarona, *uva Camarona*, d'après M. de Humboldt (*Nova gener. et spec.*, III, 270).

THIBET. Turner fait mention de trois sources salines, près de Châlons, qui forment un vaste lac, rendez-vous d'une foule d'oiseaux aquatiques, et aussi d'animaux herbivores, attirés par les principes salins qui imprègnent les prés environnans. M. Alibert (*Précis*, etc., p. 576) cite aussi la source sulfureuse chaude (88°) qui se trouve près de la route de Schouhou, comme usitée contre les accidens affreux de la syphilis et les douleurs rhumatismales. Il ajoute que les

Thibétains, passionnés et pleins de confiance pour les eaux minérales, qu'ils appliquent indistinctement à toutes sortes de maladies, ne s'y plongent communément que jusqu'à mi-corps, pendant quelques minutes seulement, mais plusieurs fois par jour, et se couvrent ensuite de linges brûlans : ils affluent particulièrement aux sources sulfureuses pour combattre les affections de la peau.

THIDEAR. Nom hébreu de l'orme. Voy. *Ulmus*.

THIEN LIEN. Nom cochinchinois du *Faux Galanga*, c'est-à-dire de l'*Acorus calamus*, L. (I, 63).

THIESAC. Bourg de France, au pied du Cantal, à une lieue de Vic-en-Carladez, près duquel est une source froide, très-légèrement gazeuse, d'un goût vapide, qui, située au milieu de la rivière de Cère, n'est à découvert que dans les grandes chaleurs de l'été (Carrère, *Cat.*, etc., 472).

THILCO. Nom du *Fuchsia magellanica*, Lam. (III, 304), au Chili.

THILICRANIA. Nom du *Cornus sanguinea*, L., dans Théophraste.

THIO-THIO. Nom du beurre de l'*Elais guineensis*, Jacq. (III, 58), à la Guiane (Aublet, *Guiane*, 975).

THIUM. Un des anciens noms de l'*Astragale*.

THLASPI. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la Tétradynamie siliculeuse, qui doit son nom à la forme comprimée de ses fruits, de θλάω, je comprime (Pline, *lib.* XXVII, *c.* 13). Il renferme des plantes annuelles un peu âcres et anti-scorbutiques. Le *T. alliacea*, L., espèce de nos environs, est ainsi nommé à cause de l'odeur d'ail de ses feuilles, qui passe dans le lait des vaches qui s'en nourrissent. Son infusion tue les vers; on assure que ses semences adoucissent les aigreurs de l'estomac. Le *T. arvense*, L., monnoyère, de la forme de ses silicules, qui ont la largeur d'un centime, est estimée anti-scorbutique, incisive, résolutive; elle croît aussi dans les champs chez nous. Le *T. bursa pastoris*, L., bourse à berger, tabouret, est une des plantes les plus communes de l'Europe; on la distingue à ses feuilles radicales roncinées, à ses petites fleurs blanches, et surtout à ses fruits triangulaires, échancrés par le haut et en cœur renversé; elle fleurit presque toute l'année, et vient aux bords des chemins, sur les murs, dans les jardins, etc. Cette plante passe pour astringente; son suc est recommandé, de 2 à 4 onces, contre les pissemens de sang et autres hémorrhagies, même pour les bestiaux; elle est aussi réputée anti-scorbutique, fébrifuge, diurétique; on la donne dans le scorbut, l'asthme humide, l'hydropisie, etc.; ses semences sont estimées propres à exciter la salivation; la plante entière, pilée, est conseillée en topique sur les douleurs rhumatismales, les hémorrhoïdes, etc. M. le docteur Lejeune, médecin à Verviers, nous a écrit avoir obtenu de bons résultats de cette plante dans les maladies de poitrine, surtout dans les hémoptysies

(7 décembre 1822). Il faut employer la plante fraîche, car sèche elle n'a plus de propriétés ; elle est peu usitée aujourd'hui, sans doute parce qu'elle est trop commune. Le *T. peregrinum*, L., n des feuilles d'une saveur âcre et brûlante; ses semences sont également âcres; nous avons parlé du *T. sativum*, Lam., cresson alenois, à *Lepidium sativum*, L. (IV, 90). Garidel dit qu'on mange en salade les feuilles des *T. alpestre*, L., et *T. perfoliatum*, L.

Meza (C.-J.-T. de). *De effectu bursæ pastoris ad compescendam hemorrhagiam externe adhibitæ* (*Acta reg. soc. med. Hafniensis*, III, 386).

Thoa urens, Aublet. Cet arbre, de la famille des Urticées, et qui croît dans les forêts de la Guiane, rend, lorsqu'on l'entaille, une liqueur claire, visqueuse, qui se dessèche en morceaux transparens, appelée improprement *gomme thoa;* elle est insipide, et à l'état liquide on peut la boire ; les poils de la capsule du fruit de ce végétal causent une vive démangeaison aux mains qui les touchent; son amande, bouillie ou grillée, est bonne à manger (Aublet, *Guiane*, II, 874).

THOEZ ou THOUEZ. Village du haut Conflent, dans le Roussillon (France), à 2 lieues d'Olette, à 1/4 de lieue duquel sont deux sources minérales chaudes, que Barrère dit sulfureuses (Carrère, *Cat.*, etc., 517).

THOMAS (Saint-). Village de France, de l'ancienne province du Roussillon, à 1/4 de lieue duquel Carrère (*Cat.*, etc., 516 et 538) indique une source minérale chaude (49 à 54° 1/2 R.) que Barrère croit être sulfureuse.

Thomen. Nom hébreu du dattier, *Phœnix dactylifera*, L. (V, 268).
Thon. Nom vulgaire du *Scomber Thynnus*, L.
— blanc. Nom de l'alalunga, *Scomber Alalunga*, L., à Malte.
Thonym. Nom hollandais du thon, *Scomber Thynnus*, L.
Thor. Nom hébreu de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.
— , Thora. Noms chaldéens du taureau, *Bos Taurus*, L.
Thora. Un des noms du napel, *Aconitum Napellus*, L. (I, 58).
— paeru. Nom malabare du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).
Thoraciques, *Thoracica*. Synonyme de *Pectoraux* (V, 226) et de *Béchiques* (I, 564).

Thorine. Nouvel oxyde métallique trouvé par Berzelius dans une mine de Falun, et jusqu'ici sans usage.

Thorn apple. Nom anglais de la stramoine, *Datura Stramonium*, L. (II, 592).
Thornbock. Un des noms anglais de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.
Thorned'rest harrow. Nom anglais de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L. (V, 42).
Thorough stem. Un des noms anglais de l'*Eupatorium perfoliatum*, Willd.
— wax. Nom anglais du *Bupleurum rotundifolium*, L.
Thorp-arch (eau min. de). Voy. la bibliographie d'*Harrowgate* (III, 455).
Thouez (eau min. de). Voy. *Thoez*.
Thran. Nom de l'*Huile de Baleine* et de l'*Huile de Poissons* chez presque tous les peuples de l'Europe boréale.
Three coloured violet. Nom anglais de la pensée, *Viola tricolor*, L.
Thridace. Suc épaissi au soleil de la laitue, *Lactuca sativa* commune, L. (IV, 11).

Thridacia. Nom ancien de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. (I, 498).

Thridax. Nom grec de la laitue, *Lactuca sativa*, L. (IV, 11).

Thrissa. Nom grec de l'alose, *Clupea Alosa*, L. (II, 316), de θρὶξ, cheveux, à cause de la finesse de ses arêtes.

Throisne. Un des noms donnés au *Nostoch* (IV, 635) par les alchimistes.

Thrush. Nom anglais des grives. Voy. *Turdus*.

Thuilée ou mieux Tuilée. C'est la tortue caret. Voy. *Testudo*.

Thum. Nom arabe de l'ail. Voy. *Allium*.

Thumorah. Nom hébreu du dattier, *Phœnix dactylifera*, L. (V, 268).

Thun, Thunfisch. Noms allemands du thon, *Scomber Thynnus*, L. (VI, 268).

Thunnus. Un des noms latins du thon, *Scomber Thynnus*, L. (VI, 268).

Thuraria chilensis, Molina (*Codon*, Juss., qui rapporte ce genre aux solanées, dont il a les parties doubles). Cet arbrisseau, de la Décandrie digynie, de la province de Coquimbo, au Chili, donne un encens qui n'est point inférieur à celui d'Arabie; pendant l'été, il suinte à travers l'écorce en petits grains blancs transparens; la récolte s'en fait en automne; il a le goût très-amer (Molina, *Chili*, 130).

THUREN. Source minérale de Prusse connue seulement depuis 1784. M. Hayen, qui en a donné l'analyse (*Diss. chimica inaug. inquirens in acidam thurenensem*: voyez *Ann. de chimie*, XI, 202), et qui la dit plus gazeuse que celle de Spa, a obtenu, de 24 livres de cette eau: oxyde de fer, 6 grains 1/3; sulfate de soude, 4; muriate de soude, 9; magnésie, 14; muriate d'ammoniaque, 6; bitume, 1; sulfate de chaux, 2/3; carbonate de chaux, 3/4.

Thuri. Un des noms de l'*Æschynomene grandiflora*, L., à Amboine.

Thus. Nom latin de l'encens (III, 114) nommé encore *Thus judæorum*, *Thus masculum*, *Thus verum*, etc., dans les livres.

THUYA. Genre de plantes de la famille des Conifères, de la Monoëcie monadelphie, dont le nom altéré de *thya* vient de θύω, je sacrifie, parce que les anciens en brûlaient dans les temples. Ce sont des arbres toujours verts, à petites feuilles imbriquées et comme écailleuses, à ramifications comprimées, et à fruits petits, ovoïdes, à écailles renflées et recourbées au sommet; plusieurs des espèces qu'il renferme sont cultivées pour l'ornement des jardins. Le *T. articulata*, Desf. (*Callitris quadrivalvis*, Rich.), croît en Mauritanie, en Arabie, etc.; il donne une résine nommée *sandaraque*, ou gomme de vernis, estimée stimulante, diurétique, astringente, absorbante, et que les naturels emploient dans les diarrhées, les hémorrhoïdes, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 380). En Europe, on s'en sert pour frotter de sa poudre le papier non collé ou gratté afin de l'empêcher de *boire*; on en fabrique aussi des vernis. Cette résine découle spontanément de l'arbre pendant les chaleurs; elle est en petits morceaux, friables, remplis de petites portions des rameaux de l'arbre; on en observe des larmes effleuries à l'air, ternes, citrin-clair, à cassure brillante, ayant l'odeur et la saveur de la résine des pins; les mar-

chands de couleur les nettoient en les jetant dans une eau alcaline, puis dans l'eau pure, et les sèchent (*Journ. de pharm.*, VIII, 345). On en préparait autrefois par distillation une huile qui avait quelque emploi. On cultive dans les jardins deux espèces, le *T. occidentalis*, L., qui vient du Canada, de Virginie, ce qui lui a fait donner ce dernier nom, et qui dans son pays rend quelques grains d'une résine sèche qui durcit difficilement, et prend une odeur de galipot en brûlant. On observe aussi des vésicules résineuses sur ses feuilles dans nos jardins, ce qui le distingue de l'espèce suivante qui n'en offre pas. M. Bonastre a retiré par la distillation de ses feuilles une huile essentielle, une sorte d'essence de térébenthine, transparente, légère, très-fluide, de couleur jaune-clair, couleur qui se perd par une seconde distillation; elle offre une odeur forte, qui se rapproche de celle de la tanaisie; sa saveur est un peu camphrée, légèrement âcre; elle se dissout bien dans l'alcool et l'éther, etc. Plusieurs médecins d'Édimbourg et de Berlin usent de cette huile comme vermifuge, à la dose de quelques gouttes sur du sucre (*Journ. de pharm.*, XI, 156). Son bois, qu'on dit presque incorruptible, a une odeur désagréable. L'autre espèce est le *T. orientalis*, L., connu des anciens, originaire de l'Inde, de la Chine, etc., transporté en Grèce, etc. Il a été planté en France sous François Ier, à Fontainebleau, où Clusius le vit; on le nomme *arbre de vie*, sans doute à cause de sa verdure perpétuelle. Il est plus commun que le précédent dans les jardins, et il y est plus acclimaté. On le plante parfois dans les cimetières, où le cyprès, avec lequel il a quelque ressemblance, est pourtant préféré.

Schousboë. Note sur la véritable origine de la résine sandaraque, traduit du suédois par Coquebert (*Bull. de la soc. phil.*, II, 50, 3e partie).

Thyion. Nom que porte dans Théophraste le *Citrus* (II, 300).

Thyites. Lémery (*Dict.*, 878) dit, d'après Boèce de Boodt, que c'est une sorte de jaspe d'Éthiopie, verdâtre, qui rend, lorsqu'on le broie, un *suc laiteux et âcre*, et qu'on emploie, en poudre subtile, contre la cataracte et autres affections des yeux.

Thylacium. Un des noms grecs du pavot, *Papaver somniferum*, L. (V, 187).

Thyllotiques, *Thyllotica*. Remèdes propres à favoriser la réunion des fractures (Cullen).

Thym. *Thymus vulgaris*, L.

— blanc. *Teucrium montanum*, L.

— de Crète. *Satureia capitata*, L.

— des jardins. *Thymus vulgaris*, L.

Thymallus. C'est l'ombre d'Auvergne, *Salmo Thymallus*, L. (VI, 187).

Thymalon, Thymon. Noms grecs de l'if, *Taxus baccata*, L.

Thymbre. Nom de la *Coloquinte* dans Zoroastre.

Thymelée. *Daphne Thymelea*, L. (II, 587).

Thymelées. Synonyme de *Daphnées* (II, 588).

Thymian. Nom danois du thym, *Thymus vulgaris*, L.

Thymiatitis. Nom grec de la quintefeuille, *Potentilla quinquefolium*, L. (V, 491).

THYMUS. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la Didynamie gymnospermie, dont le nom vient de θυμός, courage, de l'odeur balsamique des espèces qu'il renferme, qui donnent de la force, du ton, etc., quand on les respire. Ce sont, en général, de petits sous-arbrisseaux qui croissent dans les parties chaudes, arides, de l'Europe, et dont on cultive une espèce dans les jardins.

T. Acynos, L. Petit basilic sauvage, roulette; il croît dans nos champs cultivés, et est réputé céphalique et résolutif. Ce nom vient de α privatif et de κύω, qui n'engendre pas, parce que celui dont parle Pline (*lib.* XXI, *c.* 15) ne fleurit pas; aussi sa plante ne paraît pas être la nôtre.

T. cephalotus, L. Cette belle espèce croît en Espagne; elle a des propriétés analogues, mais plus faibles que celles du thym ordinaire.

T. mastichina, L. Plante de Provence et du midi de l'Europe, qui doit son nom à l'odeur de mastic qu'on lui trouve, et qui l'a fait appeler *mastic Gallorum* dans quelques anciens ouvrages.

T? muna, N. M. Labarraque, pharmacien de Paris, nous a communiqué, il y a quelques années (en 1828), des feuilles et des débris de rameaux d'une plante du Potosi, que nous avons reconnue être une Labiée, probablement du genre *Thymus*, que nous ne trouvons pas décrite; elles sont ovales, obtuses, sessiles, petites, glanduleuses, villosiuscules, entières; leur odeur est agréable et a, à peu près, celle de la menthe; on les emploie dans le pays pour mettre dans les fourrures, appelées *chinchilla*, afin de les préserver des insectes, comme nous faisons en Europe de plusieurs plantes de la même famille, la lavande, le romarin, etc. Une telle propriété serait bien précieuse; jusqu'ici on est à trouver une substance qui la possède.

T. Serpyllum, L. Serpolet (*Flore médicale*, VI, f. 325). Rien n'est plus commun sur les pelouses de nos bois secs, le long des fossés, des chemins, etc., que ce sous-arbrisseau rampant, à feuilles très-entières, ovales, obtuses, légèrement ciliées sur le pétiole et leur moitié inférieure, à fleurs rouges, en tête, dont le calice est cilié à la gorge, la corolle bilabiée; il est d'une odeur agréable et d'une saveur amère, un peu âcre; aussi les animaux n'en mangent-ils pas ou guère; les lapins surtout n'y touchent jamais, malgré qu'on prétende qu'il leur donne un fumet agréable, non plus que les moutons. Les abeilles se nourrissent volontiers du suc de leurs fleurs; il y en a une variété à odeur de citron, que l'on cultive dans quelques jardins. Cette plante labiée a toutes les propriétés de celles de cette famille; elle est excitante, tonique, anti-spasmodique, céphalique, etc.; les médications qu'elle produit sont utiles dans certains dérangemens de l'estomac, quelques névroses, pour provoquer l'action des reins,

remédier à l'hypochondrie, la mélancolie, faciliter surtout l'expectoration, chez les sujets pris de catarrhe chronique, les vieillards, favoriser l'écoulement menstruel, combattre l'anasarque, la cachexie, la chlorose, l'atonie générale, etc., etc. Linné attribue surtout à son infusion théiforme, qui est la préparation la plus employée, de dissiper l'ivresse et la céphalalgie qui en est la suite. On en prépare des bains aromatiques fortifians contre la faiblesse musculaire, les douleurs rhumatismales, chroniques, celles qui dépendent des scrophules, etc. Sa décoction sert aussi en lotion contre la gale, le prurigo, etc.; on l'applique en fomentation sur les épanchemens œdémateux, les infiltrations, les ecchymoses, etc. On retire par la distillation de cette plante une huile essentielle (30 livres en fournissent 1/2 gros) très-fragrante, caustique, qui dépose du camphre et qu'on prescrit parfois dans les potions cordiales; on en met dans les dents cariées, etc. Herberger, qui a analysé ses fleurs, y a trouvé : de la chlorophylle, une matière grasse, de l'huile volatile, du tannin verdissant par le fer; et dans les cendres : du carbonate de potasse et du sulfate de potasse et de chaux; les feuilles lui ont donné des produits plus nombreux (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXV, 210). Ce sont surtout les sommités fleuries du serpolet que l'on prescrit à la dose d'un à deux gros pour une chopine d'eau bouillante; son huile se donne par gouttes.

T. tragoriganum, L. Cette plante d'Espagne, d'Italie, de Provence, est indiquée dans les anciens comme emménagogue, etc. (Dioscoride, *lib.* III, *c.* 29).

T. vulgaris, L., Thym (*Flore médicale*, f. 340). Petit sous-arbrisseau à tige dressée, à feuilles ovales, roulées, ce qui les fait paraître linéaires, de couleur cendrée, à fleurs verticillées, formant épi, qui croît en Provence et dans le midi de l'Europe, sur les montagnes arides, parmi les rochers, etc. Son odeur est forte, aromatique, suave étant frais, et fort recherchée des abeilles; aussi les anciens ne tarissent-ils pas sur la bonté du miel que ces animaux puisent sur cette plante; ils vantaient surtout celui du mont Hymette. On peut attribuer à ce végétal tout ce que nous venons de dire des propriétés du serpolet, et avec plus de vérité encore, car il est plus aromatique et plus chargé de principes actifs que lui. On en prépare une huile essentielle qui contient du camphre, d'après Neumann. On s'en sert aussi dans la cuisine comme condiment, pour relever la saveur des chairs fades, muqueuses, des herbes potagères, etc. C'est d'ailleurs une plante d'ornement, dont on fait des bordures dans les jardins, qu'on place parmi les hardes, dans les garde-robes, pour empêcher l'abord des insectes, masquer les mauvaises odeurs. Les

doses, en infusion, sont les mêmes que pour le serpolet, et en poudre d'un scrupule à un demi-gros.

Le thym des anciens, nommé aussi thym de Crète, n'est pas le même que le nôtre; d'après ce que Pline en dit (*lib.* XXI, *c.* 10), il paraît que c'est le *satureia capitata*, L., ou le *thymbra capitata*, L. (voyez Belon, *Singularités*, p. 3). Ils l'employaient dans l'épilepsie, etc.

Thynnus. Nom latin du thon, *Scomber Thynnus*, L. (VI, 268).
Thyrsion. Un des noms grecs du thym, *Thymus vulgaris*, L.
Thysselinum. Nom du *Selinum sylvestre*, L., dans Pline.
Ti, Tii. Noms du sucre obtenu du *Dracæna terminalis*, L. (II, 681), à Taïti.
— hoang. Nom chinois de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L. (VI, 618).
Tiaily. Nom de l'*Aleurites triloba*, Forst. (I, 161), à Taïti.
Tialou. Nom égyptien du lis, *Lilium candidum*, L. (IV, 116).
Tiatia. Nom vulgaire de la litorne, espèce de grive. Voy. *Turdus*.

Tibalau. Apocynée des Philippines, dont le suc lactescent sert aux naturels pour cautériser les morsures des animaux venimeux (*Trans. phil. abrég.*, I, 107).

Tibast. Nom suédois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L. (II, 584).
Tiborna. Nom brasilien du *Plumiera drastica*, Martius (V, 405).
Tibr. Un des noms arabes de l'*Or*.
Tibre. Voy. *Albulæ aquæ* (I, 138), nom qui désigne ce fleuve.
Tibulus. Nom du *Pinus Mugho*, Poiret (V, 326), dans Pline.
Tibur. Ancien nom de *Tivoli*. Voy. ce mot.
Tiburo, Tiburon, Tiburone. Noms du requin, *Squalus Carcharias*, L.
Tiburon (eaux min. de). Voy. *Cahouane* (II, 11).
Tick. Nom de la laque au Pégu.

Ticorea febrifuga, A. Saint-Hilaire. Arbre de la famille des Rutacées, dont l'écorce fébrifuge est appelée *quina* par les naturels, et employée par ceux-ci contre les fièvres intermittentes (A. Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, 4e livraison).

TICUNAS. Poison américain indiqué par La Condamine (*Acad. des sciences*, 1747), avec lequel les sauvages de la rivière des Amazones empoisonnent leurs flèches. Il a la couleur du suc de réglisse, est fort amer, et a une odeur nauséabonde; il est soluble dans l'eau, etc. (voyez le Mémoire intitulé *Recherches et observations sur les substances dont les sauvages de l'Amérique se servent pour empoisonner leurs flèches*, par Emmert, *Journ. complément. des sc. méd.*, V, 22, 118). Ils le fabriquent avec des sucs de plantes ou d'une plante inconnue, que M. de Humboldt croit être une Ménispermée grimpante de l'île Mormorette (*Annales du Muséum*, XVI, 464). Il paraît que l'académicien français en a fort exagéré les inconvéniens. Fontana, qui a expérimenté ce suc, a remarqué: 1° que son odeur et sa fumée ne font pas mourir; 2° qu'il en faut 6 à 8 gros, étant ingérés, pour tuer des lapins, des pigeons, etc., s'ils ont mangé, et moitié si leur estomac est vide; 3° que, dissous

dans l'eau et inséré avec une lancette sous la peau, il ne produit que peu d'effet, si on ne l'y laisse pas en absorption ; 4° qu'appliqué sur l'œil, sur la peau nue, il ne nuit pas ; 5° que même sur la peau écorchée il ne fait pas toujours mourir les animaux ; 6° que la chair des animaux morts par son moyen n'est pas nuisible ; 7° que les blessures profondes faites avec les flèches qui en sont imprégnées sont, surtout les musculaires, les plus dangereuses de toutes (Fontana, *Traité du venin de la vipère*). M. de Humboldt dit que le sucre passe pour son contre-poison. La Condamime rapporte qu'ayant blessé un oiseau avec une flèche qui en était imprégnée depuis plus d'un an, il mourut au bout d'un demi-quart d'heure ; un autre piqué aussi, et auquel on fit avaler du sucre, mais après les convulsions déclarées, périt également ; un troisième qu'on piqua de même, mais auquel on fit prendre de suite du sucre, n'en n'éprouva pas d'accident (La Harpe, *Abr. des voyages*, XI, 235). Emmert en goûta sans inconvénient ; comme il mourut six mois après, on crut que ce poison n'avait pas été étranger à sa perte (*Journ. complém. des sc. méd.*, V, 22, 118). Du reste, lorsqu'il tue c'est assez promptement, en causant des convulsions, des lipothymies, la léthargie, la perte totale des forces et du mouvement, du sentiment, etc. ; il ne coagule pas le sang. On revient peu à peu, s'il ne tue pas en quelques minutes.

Tidloesa. Nom suédois du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

Tie-ly-mou. Arbre de la Chine, dont le bois a la dureté, la pesanteur et la couleur du fer. On en fait des ancres (Grosier, *Description de la Chine*, I, 493).

Tieké. Arbre du pays de Galam, dont le fruit est bon à manger ; celui-ci a la forme et la couleur de la cerise, mais le goût et les pepins de la mûre (Mollien, *Voyage*, II, 175).

Tien. Nom tartare de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L., selon Erxleben.
Tienmannige lackplant. Nom hollandais du *Phytolacca decandra*, L. (V, 298).
Tiera sellada. Nom espagnol de la *Terre sigillée*.
Tierce. Nom angevin de la circé, *Circæa lutetiana*, L. (II, 292).

Tierinelle. Fruit de Java, qui se mange avec le thé, et que l'on confit dans le sucre ; on en fait des compotes, après les avoir piqués comme nos poires. Verts on les conserve dans le sel (Thunberg, *Voyage*, II, 483).

Tiffah. Nom arabe du pommier, *Malus communis*, Lam. (IV, 203).
Tiga. Arbre nommé bois de fer aux Philippines (*Abr. des voy.*, III, 451).
Tigalia. Synonyme turc d'*Alhasur* (I, 167), sorte de sucre.
Tigarea. Genre congénère de *Tetracera* (VI, 699).
Tigelkio. Nom javanais du *Senecio pseudo-china*, L. (VI, 309).
Tigli, Tiglium. Nom du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).
Tiglia grana. Nom officinal des graines du *Croton Tiglium*, L. (II, 477).

TIGLIN ou TIGLINE. Nom donné par le docteur Nimmo à un

principe âcre, purgatif, résineux, mou, jaunâtre, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, les alcalis, insoluble dans l'eau et les acides faibles, et qui, uni à une huile fixe, presque à parties égales, constitue l'huile qu'on extrait des semences du pignon d'Inde (*Jatropha Curcas*, L.), prises à tort par lui, d'après M. E. Soubeiran (*Journ. de pharm.*, XV, 501), pour les graines de tilly (*Croton Tiglium*, L.). Ce nom devra par conséquent être changé, si l'on tient à en donner un à tous les principes organiques.

Tiglio. Nom italien du tilleul, *Tilia europæa*, L.

Tignamica. Nom toscan du stœchas, *Gnaphalium Stœchas*, L. (III, 389).

Tigre, *Tigris*. C'est le *Felis Tigris*, L. (III, 225).

Tiguar. Nom du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

Tihou. Nom de la pomme de terre à la Nouvelle-Zélande, où elle a été introduite.

Ti. Synonyme de ti, *Dracæna terminalis*, L. (II, 688), à Taïti. C'est aussi le nom d'un *Maranta* dans la même île (IV, 234).

Tikhur. Nom hindou de l'*Arrowroot*.

Tikura. Nom dukhanais du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 421).

Tilaparni. Un des noms sanscrits du *Santal rouge*.

TILIA. Nom d'un genre de plantes qui donne le sien à une famille naturelle, de la Polyandrie monogynie, dont l'étymologie n'est point connue : dans les langues du nord on l'appelle *linn*, et la tradition veut que le nom de Linné dérive d'un vieux tilleul qui croissait en Suède devant la chaumière d'un de ses ancêtres. Il renferme un petit nombre d'arbres de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, presque tous cultivés aujourd'hui dans les jardins, où ils ont produit quelques variétés, surtout dans l'espèce d'Europe. Théophraste nomme le tilleul *philyra ;* ce qui l'a fait confondre par quelques traducteurs avec le *phyllirea*.

T. europea, L. Tilleul, Tillot. (*Flore médicale*, VI, F. 341). Cet arbre est naturel aux forêts de l'Europe, où il croît jusqu'en Suède; il s'élève à une assez grande hauteur, puisqu'on en voit de plus de quatre-vingts pieds; celui de Morat, planté en 1472, après la bataille que les Suisses gagnèrent sur les Bourguignons, subsiste encore. Il acquiert parfois un volume énorme (quarante pieds de tour); il pousse vite et porte des feuilles ovales, pétiolées, cordiformes, alternes, à base oblique, dentées, glabres sur les deux faces (*T. Sylvestris*, Desf.), ou pubescentes en dessous (*T. Platyphylla*, Vent.). Elles sont sujettes à être chargées de petites cornes, dues à la piqûre des vers. Les fleurs forment un petit corymbe de couleur jaunâtre, dont le pédoncule commun est accompagné d'une grande bractée foliacée : chaque fleur se compose d'un calice à 5 divisions caduques, d'une corolle de 5 pétales, et d'une capsule globuleuse à 5 valves, à une loge polysperme.

Cet arbre, d'un port élégant, est certainement un des plus

agréables de notre climat, par la beauté et la fraîcheur de son feuillage ; on en fait des allées ombragées, qui peuvent se tailler en voûte, en dôme, qui mettent à l'abri de la chaleur dans la canicule, et appellent le recueillement et la méditation ; les fleurs embaument l'air à la fin de juin, surtout le soir, par leur odeur expansible, douce, suave et balsamique ; elles attirent des milliers d'abeilles qui viennent y puiser un miel abondant.

Toutes les parties de ce précieux végétal sont utiles. On est parvenu en Suède à retirer de sa séve, qui est abondante au printemps, du sucre. Huit tilleuls ont fourni à M. Dalhmann 94 pots suédois de séve en 7 jours, qui ont donné trois livres et demie de sucre brun, une demi-livre de sirop et quatre onces de sucre en poudre. Il serait à désirer qu'on répétât cette expérience chez nous. On fabrique avec son écorce des cordes, des nattes, des tissus ; en Russie on en fait des souliers ; les Grecs en préparaient des bandelettes pour les sacrificateurs (Plin, lib. XVI, 14 ; XXI, 3). Cette écorce est mucilagineuse, et a été parfois prescrite comme émolliente appliquée sur les tumeurs goutteuses, la brûlure. En Suède on en a mis dans le pain. (Quellmalz. *Programma de pane succedaneo ex cortice tiliæ interiori*, 1757). En Amérique on prépare avec le liber du *T. glabra*, Vent., du papier, ce qui pourrait avoir lieu aussi avec celui d'Europe. Le bois de tilleul est léger, doux, jaunâtre ; il se travaille presque comme le cuir ; il est recherché des sculpteurs, des coffretiers et des tourneurs, etc. On en fait des baguettes d'artillerie ; les anciens en construisaient leurs boucliers (*Ann. de chim.*, XLIX, 319). Son charbon qui est très-léger a été indiqué comme fébrifuge (*Journ. de pharm.* V, 321) ; il sert aux peintres à esquisser.

Les feuilles du tilleul sont fort prisées des animaux ; dans le nord on les conserve comme fourrage pour l'hiver (Pallas, *voyages*, I, 122.) Cependant Linné dit qu'elles donnent un mauvais goût au lait, ce qui provient peut-être de leur mauvaise dessiccation ; on s'en est parfois servi aussi en cataplasmes sur la tête, en fumigations, et comme adoucissant, etc.

Ce sont surtout les fleurs odorantes du tilleul qui sont recherchées pour l'emploi si fréquent qu'on en fait en médecine. C'est l'antispasmodique le plus universellement mis en usage par toutes les classes de malades ; il est recherché par la vaporeuse beauté, comme par le rustique artisan ; la quantité de celles dont on use est prodigieuse ; à peine a-t-on la moindre indisposition que vite on a recours à leur infusion ; c'est une panacée populaire. A vrai dire, elles forment, bien sucrées et chaudes, après un demi-quart d'heure d'infusion, une boisson très-agréable, et bien préférable, suivant

nous, au thé, par son arôme doux, gracieux, sa saveur agréable, et ses propriétés calmantes, tempérantes, digestives, etc., d'autant qu'elle n'agite pas, n'irrite pas, etc., comme l'herbe de la Chine. Pour notre compte, nous la substituons dans le plus grand nombre des cas à celle-ci et toujours avec succès. Aussi il nous semble qu'on peut nommer ces fleurs *thé d'Europe*. Nous en faisons prendre même comme aliment au déjeuner avec du lait en guise de café, de thé, etc. Il est vrai que nous les employons débarrassées de leur pédoncule, de leur bractée, séchées avec soin et promptement, et renfermées bien exactement dans des sacs de papier placés dans des armoires sèches, ce qui leur conserve tout leur arôme (l'infusion des fleurs sèches en a plus que celle des récentes), préparation si différente de celle des herboristes, qui vous donnent des fleurs sans odeur, formant à peine la moitié en poids de ce qu'ils vous vendent, à cause des bractées et des pédoncules, et qui sont d'ailleurs pleines de poussière, etc. On a vanté l'infusion de tilleul contre l'asthme, les convulsions, l'épilepsie, etc.; mais nous pensons que dans ce dernier cas elles sont le plus souvent impuissantes. Cette infusion, qui est d'abord claire, devient rouge si l'eau versée bouillante y séjourne long-temps, comme 24 heures; elle est alors moins agréable à boire; M. Roux, pharmacien à Nîmes, en a séparé cette partie colorante, et a trouvé de plus dans ces fleurs: de la chlorophylle; une matière brune jaunâtre; une substance gommeuse; un peu de tannin; quelques sels à base de chaux et de potasse; son analyse est fort incomplète. On ne signale pas d'huile essentielle dans ces fleurs, et cependant il est probable qu'il doit s'en trouver, et qu'il serait possible de l'en séparer, pour s'en servir aux mêmes usages qu'elles et les remplacer; il y a lieu de croire aussi qu'elles contiennent quelque principe calmant; car on a observé que leur eau essentielle produit une sorte d'ivresse gaie et de sommeil, d'après M. Pressat, qui ajoute qu'elle sent un peu le baume du Pérou (*Journal de pharm.*, VI, 396). Il suffit même de rester, dit-on, sous ces arbres en fleurs pour éprouver de la céphalalgie, etc. (Vicat, *Plant. vén. de la Suisse*, 380). L'analyse du tilleul, arbre dont toutes les parties sont visqueuses, est donc encore à faire.

Missa a découvert qu'en triturant les fruits du tilleul avec quelques unes de ses fleurs, et du sucre, on en obtenait une sorte de chocolat. Margrave a répété cette composition; il a trouvé le fait vrai, mais la qualité huileuse a paru trop faible pour croire qu'on pourra jamais substituer ce composé à celui fait avec le cacao. (Ventenat, *Monograph. des tilleuls*, mém. de l'Institut, sc. phys. nat., t. IV, 1801). Ce fruit a une amande légèrement oléagineuse, qui a passé pour astringente et propre à arrêter les hémorrhagies, prise, pulvérisée, en guise de tabac, etc.

La dose des fleurs de tilleuls, à laquelle on joint parfois un peu d'eau de fleurs d'oranger, est de deux pincées pour une théière d'eau bouillante; son eau distillée est fort employée, en potion, à celle de deux à quatre onces.

Le gui vient parfois sur le tilleul, ce qui le fait appeler dans quelques vieilles pharmacopées, *Lignum visci tiliacei*, voy. *Viscum*.

On cultive dans les jardins, outre plusieurs variétés du tilleul d'Europe, comme celui de Hollande, etc., le *T. argentea*, le *T. americana*, etc., etc., qui sont de l'Amérique septentrionale.

TILIACÉES, *tiliaceæ*. Famille naturelle, qui prend son nom du genre *tilia* (voyez ce mot), de la série des dicotylédones, polypétales, à étamines insérées au dessous de l'ovaire, etc. Elle contient des arbres ou arbrisseaux, etc., à feuilles alternes, simples, stipulées, à fruits multiloculaires, etc.; elle ne renferme qu'un petit nombre de genres ayant des propriétés médicinales, comme l'*Apeiba* (I, 359), le *Corchorus* (II, 426), l'*Elaeocarpus* (III, 57), le *Grewia* (III, 426), le *Triumfetta* et surtout le *Tilia*; aucun d'eux n'a de propriétés bien remarquables; les tiliacées sont en général adoucissantes et antispasmodiques. On a séparé de cette famille les *hermanniées*, les *flacurtiées* et les *bixinées*; elle a beaucoup de rapport avec les *malvacées*.

TILL. Nom hindou de la semence du *Sesamum orientale*, L. (VI, 332).

TILLA. Un des noms persans de l'*Or*.

TILLANDSIA USNEOIDES, L. Plante dédiée à Till-Land, Suédois; elle appartient à la famille des Narcisses (sect. des Broméliacées), de l'Hexandrie monogynie, et croît parasite sur le tronc des arbres dans l'Amérique, les Antilles, etc.; c'est un végétal dont les tiges noires et brunes ressemblent à des crins, ce qui l'a fait appeler *barbe espagnole*, *barbe de vieillard*, et par les naturels *caragate* (au Brésil *camanbaya*); on s'en sert pour remplir des sommiers, des paillasses, des fauteuils, des selles, pour emballage, etc., dans l'Amérique septentrionale, etc., quoiqu'elle se pelotonne assez vite et se réduise en poussière; on en fait aussi des cordages, après l'avoir fait rouir; les oiseaux en font des nids, etc. Au Pérou on emploie cette plante broyée et mêlée avec du saindoux, contre les hémorrhoïdes. On dit (*Journ. du pharmacien*, III, 185) qu'elle est amère, tonique et stomachique, purgative et même diurétique; nous pouvons assurer, par la dégustation que nous en avons faite, qu'elle n'est pas amère, ce qui doit faire douter de ses propriétés drastiques dont Sloane, que l'on cite aussi (*Jamaica With the natural*, etc., I, 191), ne dit pas un mot. On emploie au Pérou le *T. recurvata*, L., contre les hémorrhoïdes. Le *T. utriculata*, autre espèce américaine parasite de ce genre nombreux, recèle de l'eau au centre de ses feuilles, qui forment la rosette, comme le *dipsacus fullonum*, L., et le *nepenthès*.

Tillau, Tillet, Tillot. Noms vulgaires du tilleul. Voy. *Tilia* (VI, 740).
Tilly. Synonyme de tigli, *Croton Tiglium*, L. (II, 477).
Tilo. Nom espagnol du tilleul, *Tilia europæa*, L.
Tiloni. Nom indien du *Cleome viscosa*, L. (II, 313).
Tilxochitl. Nom mexicain de la vanille. Voy. *Vanillá aromatica*, *Sw.*
Tima. Nom malais de l'*Étain*.

Timac. *Radix timæ*. On donne ce nom à Saint-Domingue à la racine d'un arbre que l'on croit appartenir à la famille des orangers ou à celle des térébenthes, appelée *timac* par les Caraïbes, et *liane à courreux* par les Espagnols; on la donne à la dose de deux onces en décoction dans trois pintes d'eau, dont les malades prennent trois verres dans les premiers jours, et en augmentent la dose dans le quatrième, si le sujet est assez fort; on y ajoute une once de râpure de gaïac, quelques grains de scille et un peu de cannelle. M. Gérard, médecin à Saint-Domingue, a vu onze cas de réussite de ce moyen comme hydragogue (*Mém. de l'académie royale de méd.* I, 341-1779); serait-ce le *cainca? Chiococca racemosa*, L. (II, 234).

Timahue. Nom caraïbe du *Genipa americana*, L. (III, 353).
Timbai. Nom japonais du noisetier, *Corylus Avellana*, L. (II, 444).
Timbo. Ce nom américain désigne plusieurs lianes dans Pison (*Bras.*, 115), surtout le *Paullinia pinnata*, L., qui est le *Serjania lethalis*, St-Hil. (V, 221). Plusieurs servent à enivrer le poisson.
Timhio. Nom chinois de l'*Aloexylum Agallochum*, Lour. (I, 198).
Timier. Nom du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L., dans quelques cantons.
Timjan. Nom suédois du thym, *Thymus vulgaris*, L.
Timmer. Nom égyptien du *Curcuma longa*, L. (II, 524).
Timo. Nom italien du thym, *Thymus vulgaris*, L.
Timoron. Un des noms grecs de la *Ciguë*.
Timucu. Nom brésilien de l'orphie, *Esox Bellone*, L.
Tin. Nom anglais, danois et hollandais de l'*Étain*.
Tin. Nom arabe du figuier, *Ficus Carica*, L. (III, 254).
— fraudi. Nom arabe du *Cactus Opuntia*, L. (II, 6).
Tinac. Synonyme de *Timac*.
Tinca. Nom latin de la tanche, *Cyprinus Tinca*, L. (II, 572).
Tincal, Tinckal. Noms du *Borax brut* aux Indes (VI, 390).
Tinctura. Voy. *Teinture* et *Teintures*.
Tind-oret. Un des noms danois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.
Tinda-bukia. Nom islandais de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.
Tine. Nom que les nègres donnent au *Dora*, variété de l'*Holcus Sorghum*, L. (III, 517).
Tinea, Teignes. Genre d'insectes lépidoptères. Voy. à l'art. *Teredo*.
Tineabia. Nom du stœchas, *Gnaphalium Stœchas*, L., dans quelques anciens auteurs.
Tinglass. Un des noms anglais du *Bismuth*.
Tinier. Un des noms du *Pinus Cembra*, L. (IV, 323).
Tinkal, Tinkar. Variantes d'orthographe de *Tincal*.
Tinkerweed. Un des noms anglais du *Triosteum perfoliatum*, L.
Tintilaum. Un des noms du *Parus major*, L., en Portugal.
Tintili. Un des noms sanscrits du tamarin, *Tamarindus indica*, L. (VI, 633).

TINTRY, près de Gisors, en Normandie. On y a indiqué une source minérale froide, analogue à celles d'Aumale et de Forges, mais savonneuse, plus convenable aux estomacs faibles, utile dans les va-

peurs, les irritations d'entrailles, l'ictère, la diarrhée chronique, les flueurs blanches et les raideurs nerveuses (Carrère, *Cat.*, etc., 401).

TINUS. Nom du laurier-tin, *Viburnum Tinus*, L.

TIOERE. Nom danois du *Goudron*.

TIOL. Un des noms indiens de la grue, *Ardea Grus*, L.

TIOUTÉ. Nom que les Samoïèdes donnent au morse, *Trichecus Rosmarus*, L.

TIPHYON, TIPHIUM. Nom du *Tussilage* dans Théophraste, d'après quelques auteurs.

TIPI. Nom de la racine du *Petiveria Tetrandra*, Gomès (V, 248), d'après M. Saint-Hilaire. Voy. *Ibirarema* (III, 585). Pison donne ce nom à un *Arum*.

TIPIALCICA, TIPIACA, TIPIOJA, etc. Noms brésiliens synonymes de *Tapioka* ou *Tapioca*. Voy. ce dernier mot.

TIPPLÉLÉE. Un des noms indiens du poivre long, *Piper longum*, L. (V, 334).

TIPUL. Un des noms indiens de la grue, *Ardea Grus*, L.

TIPULA. Insecte ailé, qui passait pour résolutif (Lémery, *Dict.*, 884). Nous ignorons s'il appartient au genre *Tipula* des modernes.

TIQUE ou TIQUET. Voy. *Ricinus canis*, de G.

TIQUI. Un des noms indiens du *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).

TIRAÉ. Un des noms taïtiens du *Gardenia florida*, L. (III, 335).

TIRAOUTOU. Un des noms du *Barringtonia speciosa*, L. (I, 553), à Taïti.

TIRASTAWALU. Nom du *Convolvulus Turpethum*, L., à Ceylan.

TIRE-GORET. Nom de la traînasse, *Polygonum aviculare*, L., en Anjou.

TIRIDA. Nom africain de la passerage. Voy. *Lepidium*.

TIRIM. Nom malais de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

TIRINGOESI. Nom brame du *Guilandina Bonducella*, L. (III, 439).

TIRNOOT-PATCHIE VERIE. Nom tamoul de l'*Ocymum Basilicum*, L. (V, 3).

TIROT. Un des noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L.

TIRROOGHU CALLIE. Nom tamoul de l'*Euphorbia tortilis*, Rottl. (III, 188).

TIRUCALLI. Nom malabar de l'*Euphorbia Tirucalli*, L. (III, 188).

TIRZACH. Nom hébreu du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L. (II, 518).

TIS. Nom égyptien de la menthe. Voy. *Mentha*.

TISANES (autrefois PTISANES), *ptisanæ*, ou *ptissanæ* de πτισσανη, orge; médicamens aqueux, faits par infusion, décoction, etc., que l'on peut boire abondamment à cause de leur peu d'activité, et qui se préparent ordinairement chez les malades. La plus commune chez les anciens avait pour base l'orge préparé (Hippocrate *de ratione victu in acutis*; et Galien *de ptisanâ*).

Les tisanes sont les médicamens les plus employés; on y a recours à la moindre indisposition, sans les conseils du médecin, et par une sorte d'instinct; souvent elles forment tout le traitement; l'homme de l'art en prescrit toujours, soit pour satisfaire à l'opinion si répandue de leur utilité, soit pour tranquilliser le malade, soit par leur besoin réel. Lors même qu'elles sont inutiles, elles offrent à leurs patiens le simulacre d'un traitement, et permettent pendant ce temps aux forces médicatrices de terminer les souffrances. En France on aime et on boit beaucoup de tisanes.

Il est nécessaire que le médecin se rappelle qu'elles se préparent au logis du malade, pour les faire les plus simples possibles, les composer de substances aisées à se procurer et à reconnaître; en général

il faut le plus souvent n'en ordonner qu'une seule et qu'elle ne soit pas désagréable à boire. On fait prendre sous un petit volume et sous des formes appropriées les médicamens de saveur et d'odeur désagréables.

Le plus ordinairement ce genre de remède se compose d'une plante, racine, feuilles ou fleurs, infusée dans l'eau bouillante si elle est odorante, délicate, susceptible de céder facilement ses propriétés, ou bouillie si elle est inodore, dure, etc.; on passe, puis on édulcore avec du sucre, du miel ou un sirop approprié. Les tisanes doivent toujours être légères, pour qu'elles passent avec facilité. On y ajoute parfois du sel de nitre, etc.; quelques unes sont faites avec des parties d'animaux, comme le poulet, le veau, etc.; ce sont alors des *bouillons*. Celles plus compliquées sont du domaine du pharmacien.

La température de ce genre de médicament n'est pas une chose indifférente : en général, on les donne tièdes et même chaudes; cela est surtout nécessaire dans les maladies aiguës de la poitrine, celles de la peau, et toutes celles qui exigent la diaphorèse, etc.; mais dans les fièvres avec chaleur, ardeur, soif vive, etc., dans le plus grand nombre des maladies chroniques, elles doivent être froides et parfois à la glace. En général, il faut suivre en cela l'appétence des malades, lorsqu'aucune vésanie ne vient troubler leur jugement, consulter le pays où l'on exerce, la saison où l'on se trouve, l'idiosyncrasie des sujets, etc.

Le plus ordinairement on laisse les malades boire à volonté; la composition des tisanes permet de suivre leur désir pour ce genre de médicament; cette règle ne souffre de contradiction que dans les hydropisies, où quelques praticiens y apportent certaines restrictions qui ne sont pas même généralement admises. (Voyez sur ce sujet *Encyclopéd. de médec.*, IV, 34.). Sauf les exceptions, la dose ordinaire d'une tisane est d'une à trois pintes dans les 24 heures, par tasse de 4 onces, bue d'heure en heure, avec les intervalles de sommeil et des repas. On la suspend une heure avant et deux après ceux-ci. Dans les maladies catarrhales, aiguës, les inflammations de poitrine, etc., on ne boit qu'en petite quantité, mais fréquemment, pour *humecter* souvent les conduits aériens que la fièvre et la chaleur dessèchent, et faciliter l'expectoration, tandis que dans les pyrexies, etc., il faut boire abondamment, délayer, laver, etc., comme disent les praticiens.

On peut composer les tisanes avec toutes espèces de substances, et leur diversité peut être infinie; cependant on peut les classer en quelques groupes dont les praticiens ne s'éloignent guère. Ainsi on a,

1° les tisanes *délayantes*, *humectantes*, *rafraîchissantes*, etc., qui sont celles dont on fait le plus fréquemment usage pour le plus grand nombre des dérangemens morbifiques où ces propriétés sont utiles à mettre en jeu, comme l'embarras gastrique, les phlegmasies, les fièvres, les symptômes vagues, indéterminés, etc.; on les compose avec l'orge, le chiendent, la réglisse, la guimauve, la mauve, le veau, le petit-lait, etc.; 2° les tisanes *acidules* et légèrement astringentes, qu'on prescrit dans les fièvres bilieuses, ardentes, putrides, les diarrhées, les écoulemens muqueux, les sueurs trop abondantes, etc., qui se préparent avec les sucs acides des végétaux, comme le citron, la groseille, la grenade, le berberis, l'acide tartarique, l'oxalique ou les minéraux affaiblis, etc. On évite de les donner dans les maladies du pharynx, du larynx, etc., pour ne pas augmenter la toux qui les accompagne fréquemment; 3° les tisanes *sudorifiques*, qu'on ordonne pour provoquer la diaphorèse, dans les maladies où l'exhalation cutanée a été diminuée ou supprimée; on les compose avec la bourrache, le sureau, le coquelicot, la bardane, la salsepareille, le gaïac, etc.; 4° les tisanes *antispasmodiques*, qu'on conseille dans les dérangemens attribués à l'influence nerveuse, affections si fréquentes surtout dans les villes. Le tilleul, le caille-lait, la violette, le coquelicot et tous les délayans, s'il s'agit d'antispasmodiques froids en font la base; la feuille d'oranger, la mélisse, la menthe, la camomille, etc., s'il est question des antispamodiques chauds, qu'on ne prescrit que lorsque les névroses sont exemptes d'irritation phlegmasique; 5° les tisanes *toniques*, *excitantes*, *irritantes*, etc., qui se formulent dans le cas de maladies avec laxité des tissus, cachexie, débilité, atonie, etc., le petit chêne, la gentiane, le quinquina, les amers en général, les boissons alcoolisées, etc., en font le fond.

Les tisanes sont loin d'être sans influence sur la santé; l'addition d'une assez grande quantité de liquide absorbé et porté dans le torrent de la circulation, ne saurait être inutile; on observe après leur ingestion qu'en général elles augmentent la quantité des urines, la perspiration insensible, et les sueurs ou du moins l'*halitus* général. Suivant leur nature elles rafraîchissent le sang, calment la fièvre, délaient les humeurs, détendent les solides, facilitent la circulation, etc. Quelques sceptiques ont attribué tous ces effets à l'eau seule des tisanes, ce qui n'est pas rigoureusement impossible pour celles qui ne contiennent que des matières inertes, mais ce qui est positivement erroné pour celles dans lesquelles il entre des principes actifs, etc.

A côté de l'avantage incontestable des tisanes, il y a leur abus,

qui ne l'est pas moins; on rencontre dans le monde des sujets hypochondriaques, mélancoliques, nerveux, etc., qui ont toujours le pot de tisane auprès du feu, qui en changent plusieurs fois par jour, et qui se détériorent l'estomac, dérangent leur digestion, troublent les fonctions intestinales, etc., par cette conduite, ce qui leur en fait prendre davantage encore, et tourner ainsi dans un cercle vicieux.

Vassaeus (J.). *Epistola quâ ptisanæ usum defendit contra Manardum.* Parisiis, 1543, in-8. — Lalamantius (J.). *De ptisanâ, etc.* Heduæ, 1559, in-4. — Minadous (J.-B.). *De ptisanâ, etc.* Mantuæ, 1584, in-4; Venetiis, 1587, 1591, in-8. — Sylvaticus (J.-B.). *De frigidæ potu post medicamentum.* Mediolani, 1586, in-4. — Masini (N.). *De gelidi potûs abusu, etc.* Cesene, 1587, in-4. — Costeo (J.). *De potu in morbus tractati, etc.* Papiæ, 1604, in-4; *id.*, Venetiis. — Fuscone (P.-P.). *Trattato del bere, etc.* Genes, 1605, in-4. — Castalio (J.). *De frigido et calido potu.* Romæ, 1607, in-4. — Sacchi (F.). *De salubri potu.* Romæ, 1622. — Ramos. *Tract. de sero lactis et ptisanâ.* Ursanæ, 1652, in-4. — Butius (V.). *De calido, frigido ac temperato antiquorum potu, etc.* Romæ, 1653, in-4. — Restaurand (R.). De l'usage de boire à la glace, etc. Lyon, 1670, in-12. — Wolf (J.). *Exercitationes de literatorum potu ejusque usu et abusu.* Ienæ, 1684, in-4. — Crause de Mellingen (R.-G.) *Diss. de potu frigido.* Ienæ, 1697, in-4. — Boecler (J.). *Diss. de potu frigido.* Argentorati, 1700, in-4. — Waldschmidt (G.-U.). *Diss. de potu frigido, etc.* Kiloniæ, 1712, in-4. — Stentzel (C.-G.). *De poculis sanitatis, poculis morborum, etc.* Vittembergæ, 1738, in-4. — Westphal (A.). *De usu potus ad sanitatem conservandam, etc.* Gryphiswaldiæ, 1745; *pars posterior, ibid.*, 1746, in-4. — Buechner. *De congruo delectu potulentorum in morborum curatione, etc.* Halæ, 1749, in-4. — Quelmalz (S.-T.). *De potu morborum curâ.* Lipsiæ, 1751, in-4. — Boëhmer (P.-A.). *De morbis generalioribus ex usitatissimis potulentis.* Halæ, 1774, in-4.

TISBAST. Un des noms danois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L. (II, 584).

TISI. Un des noms hindous du lin, *Linum usitatissimum*, L. (IV, 123).

TISSA. Un des noms sardes du *Mugil Cephalus*, L.

TIT. Plante textile des Açores.

TITAN-COTTE ou CORTE. Un des noms qu'on donne dans l'Inde au *Strychnos potatorum*, L. (VI, 563).

TITANE. Métal jaune, rare, peu connu, découvert en 1791 par W. Grégor et appelé ainsi par Klaproth. Il s'oxyde à l'air, et est susceptible de s'acidifier. Un gros de cet acide titanique donné à un chien, avec un peu de viande, n'a produit aucun accident (C.-G. Gmelin, *Expér. sur l'action de la barite*, etc., Tubingue, 1824, in-8).

TITHYMALE. Un des noms de l'*Euphorbia Helioscopia*, L. (III, 181), qu'on donne parfois au genre Euphorbe.

TITHYMALOÏDES. Nom synonyme d'*Euphorbiacées* dans quelques auteurs.

TITI. A Taïti on donne ce nom au *Pteris rugulosa*, Labill., qui sert aux naturels à faire des impressions sur leurs étoffes.

TITTA COMMODU. Nom cyngalais du *Cucumis Colocynthis*, L.

TITTELING, TITLING. Noms islandais du dorsch, *Gadus Callarias*, L., salé et séché.

TITTI, TITTIUS. Arbre de l'île d'Amboine dont l'écorce verte et récente passe pour détersive et astringente étant appliquée, pelée, sur les ulcères, etc. (Rumphius, *Hort. amb.*, III, 38, t. 20).

TIUR. Nom suédois du taureau, *Bos Taurus*, L.

TIUTE. Nom du morse, *Trichecus Rosmarus*, L., sur les rives de l'Oby.

TIVOLI. Ville d'Italie, à 18 milles de Rome, qui possède des eaux thermales dans lesquelles se déposent des incrustations calcaires ou couches, dites *dragées de Tivoli*. Les eaux qui coulent des parties

calcaires de l'Apennin forment des dépôts nommés *pierre de Tivoli*. A 1/2 lieue de Tivoli, sur la route de Rome, est un petit lac très-profond d'eau sulfureuse, au milieu duquel flottent quelques petites îles ; cette eau bouillonne pour peu qu'on l'agite. De ce lac sort un petit ruisseau qui forme, en coulant, des incrustations appelées *confetti di Tivoli*. Enfin à 8 milles du pont de Tivoli on en trouve un autre appelé *Ponte della solfatara* à cause de l'odeur sulfureuse exhalée par l'eau bleuâtre de la rivière sur laquelle il est jeté (*Itin. de l'Ital.*, p. 70-73).

Tiwada. Nom de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455), à Ternate.

Tjampakka. Végétal de l'Inde, de la famille des Magnoliacées, très-répandu à Java, dont les graines sont usitées contre les fièvres intermittentes ; elles contiennent, ainsi que celles de beaucoup d'autres Annonées et Magnoliacées, une matière résineuse, aromatique, âcre, qui appliquée extérieurement peut causer la vésication, d'après Blume (*Flore de Java*) ; *an Michelia champaca*, L. ? Rumphius et Rhéede disent que l'écorce des racines, macérée, prise en infusion, provoque les règles et peut causer l'avortement si on en donne trop ; que le suc de leurs graines, en friction sur le ventre, est carminatif.

Rumphius assure de plus que l'infusion des feuilles et du *Kæmpferia rotunda* est bonne contre la gravelle, et l'infusion des bourgeons contre la gonorrhée. Son écorce compose, avec d'autres substances, un remède dans les maladies des femmes en couche (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VII, 76).

Tjao, Tjcha. Noms javan et russe du thé, *Thea sinensis*, Auct.

Tjoera. Nom suédois du *Goudron*.

Tjok terpentin. Nom suédois de la *Térébenthine commune*.

Tjulen. Nom du veau marin, espèce de *phoque*, en Russie.

Tkakæ. Nom hottentot de la *Baleine franche*, selon Lacépède.

Tlapalezpatli. Arbre du Mexique qu'on emploie comme astringent, d'après Hernandez.

Tlapalhuahquilitl. Nom mexicain de plusieurs arroches ou plantes potagères voisines (Marcgrave, *Bras.*, 13). Les Espagnols les nomment par abréviation *Quilit*.

Tleon. Lémery (*Dict.*, 884) dit que c'est un serpent des montagnes du Brésil, qui est sudorifique et résiste au venin.

Tlilxochitl. Nom mexicain de la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

Tlusez wiepirzwy. Nom polonais de la graisse de porc. Voy. *Sus*.

Tmin. Nom russe du carvi, *Carum Carvi*, L.

To. Un des noms de la *Canne à sucre* à Taïti (Forster).

Toadstool. Un des noms de l'*Agaricus edulis*, Bull. (I, 100), en Angleterre.

Tobacco. Nom anglais du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Toback, Tobak. Un des noms allemands, danois et suédois du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Tobias, Tobiesen. Noms allemands et danois de l'*Ammodyte*.

Tobio, Tobiony. Noms africains du *Lion* et de la *Lionne*, suivant Denham.

Tobis-aal. Nom suédois et danois de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L.

Tocamboa. Fruit de Madagascar, mortel pour les chiens, d'après Flacourt.

Tocera. Nom péruvien de la cendre du *Chenopodium Quinoa*, W. (II, 225). Voyez *Coca* (III, 148).

Tochem reweh. Nom persan du café, semence du *Coffea arabica*, L. (II, 345).

Tochingo. Un des noms de la grue, *Ardea Grus*, L., chez les Hurons.

Tocizquiuh. Nom mexicain du *Lantana Cumara*, L.

Tococa guianensis, Aubl. Le suc du fruit de ce palmier de la Guiane, nommé *tococo* par les naturels, peut servir à faire de l'encre, d'après Aublet (*Guiane*, I, 438).

Tococo. Nom du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L., à la Guiane (V, 267).

Todda pana. Un des noms indiens du *Cycas circinalis*, L. (II, 556).

— vaddi. Un des noms indiens de l'*Oxalis Sensitiva*, L. (V, 133).

Toddalie. Nom indien du *Paullinia asiatica*, L. (V, 221), qui est le *Toddalia aculeata* de Persoon.

Toddy. Un des noms indiens du *Conyza robusta*, Roxb. (II, 413).

TOENNISSTEIN, dans le grand-duché du Bas-Rhin (Prusse). Il y existe une source alcalino-ferrugineuse décrite dans la *Revue* d'E. Osann (voy. la Bibliographie de *Prusse*, V, 525) : on en exporte des quantités considérables.

TOEPLITZ. Gros bourg de Bohême, situé dans une charmante vallée et depuis long-temps célèbre pour ses sources minérales chaudes, salino-ferrugineuses. Les bains, suivant Reichard (*Itin. d'Allemagne et de Suisse*, p. 187) se partagent en *bains de la ville et bains de pierre* ou *steinbaeder* : les étuves sont au nombre de 38. D'après M. Alibert (*Précis*, etc., p. 325), on distingue à Tœplitz : 1° le *bain des hommes* (*maennerbad*), le plus considérable de tous, et qui fournit à presque tous les autres ; 2° le *bain des dames* situé dans la ville ; 3° le *bain des dames* situé dans le faubourg ; 4° le *furstenbad* ou *bain des princes*, composé de 7 bains particuliers ; 5° le *gurtlerbad*, qui reçoit son nom de la source du bain de la ville ; 6° le *bain des Juifs* : 7° enfin la *source du jardin de l'hôpital*. Ces eaux, dont la chaleur est de 38° R., éprouvèrent à l'époque du tremblement de terre de Lisbonne des changemens considérables, mais passagers, dans leur température et leur composition. Le docteur Ambrozi y indique du carbonate, du sulfate et du muriate de soude ; du carbonate de chaux ; de la silice, de l'oxyde de fer, une matière extractive et résineuse, enfin du gaz acide carbonique. M. Jahn (*Ann. de chimie*, XXVII, 95) a retiré de 25 livres d'eau, formant 225,400 grains, 269 173 grains de substances solides, savoir : carbonate de soude cristallisé 132 172 ; sulfate de soude, 28 172 ; muriate de soude 61 3/10 ; carbonate de chaux 16 1/2 ; c. de fer 3 1/4 ; silice 15 2/5. Le professeur Ficinus enfin a examiné les diverses sources de Tœplitz, qui toutes, le *maennerbad* excepté, donnent des bulles d'air ; soumises à l'ébullition, elles lui ont fourni du gaz azote ; il indique les quantités de gaz oxygène, d'azote et de gaz acide car-

bonique qui se dégagent naturellement des sources nommées *Frauenbad*, *Sandbad*, *Steinbad*, *Militaerbad*, *Schlangenbad*, et *Schwefelbad* : la source appelée *Augenquelle* ne contient que du gaz acide carbonique et de l'azote (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVII, 426).

Ces eaux communément employées en boisson (à la dose de 4 à 6 verres puisés surtout à la source du jardin et bus le matin), dont l'usage date de 1796, ainsi qu'en bains qui s'administrent le soir, sont renommées en général contre les affections atoniques de l'estomac, des intestins, des systèmes lymphatique et nerveux : Hufeland les regarde comme très-héroïques, à raison de leur nature à la fois alcaline, saline et ferrugineuse ; on les imite dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles. Reichard dit que Tœplitz est le rendez-vous des paralytiques et des apoplectiques : qu'on prend en outre ses eaux dans les cas de rhumatisme, de goutte, de rigidité, d'enflure, d'ulcères, de scrofules, et pour remédier aux irrégularités de la menstruation, à la leucorrhée, la stérilité, les hémorrhoïdes et les affections nerveuses ; qu'enfin le *Steinbaeder* est surtout efficace dans les maladies externes.

Eindtel (C.-H). *De Teplicensium in Bohemiâ thermis earumque origine ac viribus*, etc. (*Acta acad. nat. cur.*, III, *Append.*, 121). — Ambrozi. *Versuch einer anleitung zum Gebrauch der warmen mineralquellen zu Tœplitz.*

Toerstræ. Nom danois de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Toeschelkraut. Un des noms allemands du *Thlaspi Bursapastoris*, L. (VI, 732).

Togwa. Nom japonais du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (II, 493).

Toile d'araignée. Voy. *Aranea* (I, 381).

— Gautier, Toile de mai. Noms du *Sparadraps* (VI, 491).

Toïs. Nom indien du *Bignonia tomentosa*, Thunb. (I, 600). Voy. *Rhus*.

Toké. Nom du gecko à Sumatra. Voy. *Lacerta*.

Tokhemkutan. Nom persan du lin, *Linum usitatissimum*, L. (IV, 113).

Tolabo. Nom du *Crinum asiaticum*, L., (II, 465) à Ceylan.

Tolah. Nom hébreu du *Coccus Lacca*, Ker. (II, 333).

Tolérance. Nom que les médecins contre-stimulistes donnent à cet état de l'estomac dans lequel il supporte de hautes doses de médicamens, tels que l'émétique, etc., sans qu'il survienne de vomissemens, de purgations, etc.

TOLFA (Eau min. de la). Cette source, acidulo-ferrugineuse, étudiée par le prof. P. Carpi (*Giorn. Arcadico*, XXXIX ; 1828 ; extr. dans la *Revue des Ann. des sc. nat.*, 1829, p. 133) sort à l'endroit dit Campaccio, à 5 milles ouest de la Tolfa. Chaque livre d'eau contient : acide carbonique, 13,465 p. cubes ; hydrochlorate de soude, 2 grains 2004 ; h. de magnésie, 0,0234 ; sulfate de magnésie, 1,3300 ; carbonate de chaux, 7,2000 ; c. de fer, 0,5254 ; alumine, 0,2000 ; silicate de fer, 0,0800.

Toll. Fruit du Sénégal, acide comme un limon, qu'on y mange.

Tollbeere. Un des noms allemands de la belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489).

Tollkerbel. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L. (I, 194).
Tollkirsche. Nom allemand de la belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489).
Tollkraut. Un des noms allemands du *Datura Stramonium*, L. (II, 593).

Tollo. Nom chilien d'un squale pourvu, comme l'aiguillat, dont il n'est peut-être qu'une variété, de deux épines dorsales regardées par les habitans du Chili comme spécifiques contre l'odontalgie (Molina).

Tolombo. Nom portugais du concombre, *Cucumis sativus*, L. (II, 490).
Tolosa (Eau de) Voy. *Aaez* (I, 1).
Tolpha. Nom que porte la *manne* des environs de Rome.

Tolu (Baume de). Suc excrété par le *Myroxylum toluifera*, Rich. (voy. IV, 545), qui est le *Toluifera balsamum*, L. M. Bonastre a signalé récemment un nouveau baume de Tolu, qui paraît être une variété de l'ordinaire (*Journ. de pharm.*, XIX, 676).

Tolubalsam. Nom allemand et suédois du *Baume de Tolu*.

Toluifera balsamum, L. Voy. *Myroxylum toluifera*, Rich. (IV, 545). Il y a en Cochinchine un *Toluifera cochinchinensis*, Lour., dont la racine est usitée comme stomachique, échauffante, etc.; on n'en extrait pas de baume (*Flora cochinch.*, I, 321).

Tom. Nom arabe de l'ail, *Allium sativum*, L. (I, 183).
Tomarasoo. Nom japonais de l'épine-vinette. Voy. *Berberis*.
Tomate. Nom du fruit du *Solanum Lycopersicon*, L. (VI, 416).
Tomates. Nom espagnol du *Solanum Lycopersicon*, L.
Tomilho, Tomillo. Noms portugais et espagnol du thym, *Thymus vulgaris*, L.
Tommo. Sorte de *Zérumbet* à Java.
Tommou. Un des noms indiens de la zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, Roxb. (II, 525).

Tomoutomou. Nom d'un fruit rouge dont on fait des confitures à Bourou (Lesson, *Voyage médical*, I, 96).

Tomtombo. Synonyme de coffre, poisson du genre *Ostracion* (V, 115).
Ton. Nom du *Casuarina* à Taïti.
Ton-coe. Arbre dont l'écorce sert à Siam à faire du papier.
Tondera. Nom polonais de la stramoine, *Datura Stramonium*, L. (II, 592).
Tondersvamp. Un des noms danois de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Tondin. Sorte de bois employé contre la lèpre par Schilling, que l'on croit être celui d'un *paullinia* : le végétal dont on le tire vient dans les marais de Surinam.

Tong. Nom chinois du *Bignonia tomentosa*, Thunb. (I, 600).
Tong-chu. *Dryandra oleifolia*, Lam. (II, 691).

Tong-tsao. Arbrisseau dont la moelle sert à fabriquer les fleurs et les fruits artificiels, etc., à la Chine, Grosier (*Description de la Chine*, I, 536).

Tong-yeu. Suc du *Tong-chu*.

Tonga. Grande espèce de roussette (*Squalus*) dont les nègres de la côte de Guinée mangent la chair, suivant le père Labat.

Tonge. Nom de la sole, *Pleuronectes Solea*, L., en Norwége et en Hollande.
Tongoulou. Nom de l'*Ail* à Madagascar.

TONGRES. Ville très-ancienne sur la rive gauche de la Meuse, à 3 lieues de Maëstricht, célèbre pour ses sources minérales froides si-

tuées à 1/4 de lieue de la ville. Pline (lib. XXXI, c. 8) a parlé de cette eau, qu'il dit gazeuse, ferrugineuse, bonne contre la fièvre tierce et la pierre, ajoutant qu'elle se trouble et rougit lorsqu'on la chauffe. Suivant M. Payssé (*Annal. de chimie*, XXXVI, 161), qui, nous ne savons trop pourquoi, met en doute cette antique origine, les deux sources, quoique minéralisées l'une et l'autre par le carbonate de fer et le carbonate de magnésie, ne sont pas identiques; celle qui porte le nom de St-Gilles ou de Pline est claire, plus froide et moins ferrugineuse que la seconde, qui est trouble. Ces eaux toniques sont indiquées dans les cas de faiblesse des organes digestifs, de chlorose, de leucorrhée, etc., mais peu employées, même des habitans du pays. Elles ne peuvent subir le transport.

Vincquedes (G.-A. de). *De fonte minerali Tungrenvi* (*Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 3 et 4, p. 340). — Bresmal (J. F.). *Descr. seu analysis fontis S. Ægidii, mineralis, ferruginei, propè Tungros.* Liège, 1700, in-16 (trad. en français, Liège, 1701, in-12).

Tongue. Herbe de Madagascar qu'on donne contre les poisons, d'après Flacourt. On soupçonne que c'est une Apocynée.

Toninas. Nom donné aux dauphins par les Portugais. Voy. *Delphinus*.

TONIQUES, *Tonica*. Médicamens qui provoquent lentement la contractilité insensible des tissus et leur rendent tout ou partie de leur force d'action naturelle, sans produire aucun signe d'excitation; en quoi ils diffèrent des excitans ou stimulans, qui augmentent l'action naturelle des organes, et des irritans, qui produisent le même effet avec douleur, chaleur, etc. (voy. *Excitans*, III, 197, et *Irritans*, III, 659). Nous les distinguons des *astringens* et des *roborans*, avec lesquels quelques auteurs les confondent (voy. ces mots).

Les toniques sont des médicamens inodores en général, amers, stiptiques, dans lesquels figurent l'extractif, le tannin, l'acide gallique, etc. Ils n'agissent que lentement, insensiblement, sans précipiter la circulation, accroître la chaleur générale, faire naître de douleurs, etc. Rien ne paraît changé dans l'organisme pendant leur action; seulement ils augmentent l'appétit et constipent, etc. Ils sont le type des *altérans* (I, 202).

Les toniques forment une classe nombreuse de la matière médicale. Le quinquina est à leur tête avec le quassia et le simarouba. Parmi nos amers indigènes, la gentiane, la petite centaurée, le ményanthe, le houblon, la fumeterre, la patience, la bardane, etc., sont les plus fréquemment employés. Chez les animaux la bile est le seul tonique employé.

Appliqués à un ordre de lésion les toniques prennent des noms particuliers; si c'est pour remédier à la faiblesse de l'estomac qu'on les emploie, ils sont désignés par l'épithète de *stomachiques*; ce sont des *emménagogues* si on les donne pour provoquer l'action de l'uté-

rus ; des *expectorans* s'ils ont pour but de remédier au vice d'action des tissus pulmonaires, etc. ; il en est de même si on les ordonne pour produire des effets plus généraux ; ainsi ils sont *anti-scorbutiques*, *anti-putrides*, etc., s'ils sont employés pour fortifier l'ensemble des tissus, empêcher leur détérioration, etc. ; on les nomme *désobstruans* si l'engorgement est le résultat de l'inertie des tissus organiques ; *antispasmodiques* si les névroses tiennent à la diminution d'action des nerfs, etc. ; *fébrifuges*, *anti-scrophuleux*, etc., si c'est contre la fièvre et le scrophule qu'on les conseille ; il font couler la sueur, rétablissent les urines, si ces liquides ne doivent leur suspension qu'à l'atonie des parties qui les sécrètent, etc. Les toniques en topiques sur les plaies blafardes, molles, les améliorent et deviennent *incarnatifs*, *cicatrisans*, etc.

Les toniques donnés dans l'excitation des organes, ajoutent à leur état morbifique, et accroissent le mal déjà existant ; ils provoquent alors des phlegmasies, des hémorrhagies, etc. ; il faut donc se garder de les prescrire dans ces cas, et examiner attentivement l'état des sujets toutes les fois qu'on veut les administrer.

C'est en substance et en poudre qu'on donne les toniques ; comme ils n'ont pas de principes volatils, l'infusion ou mieux encore la décoction serait un bon moyen de les prendre, si ce n'était leur amertume, ordinairement fort grande. La quantité qu'on en donne fait que le remède agit localement, et étend son effet à toute l'économie. Une dose trop considérable pervertit leur action et peut conduire à des résultats plus ou moins graves s'il est long-temps continué. En général si on administre les toniques un certain temps, il n'est pas rare de voir des accidens se montrer qui décèlent l'excès de ton des organes, tels que de la courbature, de la fièvre, la coloration de la face, etc., état qui nécessite leur suspension et l'emploi de quelques moyens émolliens, adoucissans, etc.

Lalanne (P.-A.-E.). Quelques mots sur l'avantage des toniques dans les maladies en général, et en particulier dans le scrofule, le scorbut, et la gangrène (Thèse). Montpellier, 1831, in-4.

Tonca, Tonga, Tonka (fève). Noms de la semence du *Coumarouna odorata*, Aubl. (II, 454).

Tonkay. Sorte de thé vert. Voy. *Thea*.

TONNEISTEN ou TONNSTEIN. Source minérale froide d'Allemagne dont on fait une grande exportation.

Tonnère. Un des noms du *Lychnis dioica*, L. (IV, 164).

Tonyn. Nom hollandais du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

Too. Nom du *Guettarda speciosa*, L., à Borabora. C'est aussi le nom du pêcher, celui du *Bignonia tomentosa*, Thunb., et du *Phaseolus radiatus*, L. au Japon.

Too-kati. Nom japonais du figuier ordinaire.

Toobo. Nom d'une plante de Sumatra qui enivre le poisson. On soupçonne que c'est un ménisperme.

Toodavullay. Un des noms tamouls du *Solanum trilobatum*, L.

Toodisia. Nom japonais de la poirée, *Beta vulgaris*. Var. *Cicla* (I, 581).

Took. Dénomination tongouse de l'élan, *Cervus Alces*, L.

Took. Boisson fermentée que les Malgaches préparent avec le simarouba (supposé qu'ils connaissent le simarouba, qui est de Cayenne) et le miel (*Bull. de pharm.*, III, 285).

Toolasee-vayr. Un des noms tamouls de l'*Ocymum sanctum*, L.

Toomuttikai. Un des noms tamouls du *Bryonia callosa*, Rottler (I, 680).

Toon-marum, Toona. Nom tamoul du *Cedrela Toona*, Roxb. (II, 167).

Toora-elley. Nom tamoul du *Pharnaceum Mollugo*, L. (V, 256).

Tooth-achetree. Un des noms anglais de l'*Aralia spinosa*, L.

— ach tree. Un des noms anglais du *Zanthoxylum clavatum*, L.

Tootwit. Nom hollandais du *Sous-Carbonate de Plomb*.

Toon. Nom de la *Canne à sucre* à Routouma.

Topacio. Nom espagnol de la *Topaze*.

TOPAZE, *Topasius*. Espèce de corindon d'un jaune d'or brillant, d'origine orientale, rangé parmi les pierres précieuses. C'est un des cinq fragmens précieux des anciens, qui regardaient la Topaze comme utile contre l'épilepsie, la mélancolie, les hémorrhagies, etc. On lui substituait dans les officines un quartz hyalin jaune, qu'on trouve en Bohême, en Saxe, etc.

Topinambour. Un des noms de l'*Helianthus tuberosus*, L. (III, 461). On donne parfois aussi ce nom dans les campagnes à la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

— blanc. Nom que portent au Cap les bulbes de l'*Alstroemeria* comestible (I, 201).

Topinaba. Nom bolonais de la taupe, *Talpa europæa*, L.

TOPIQUES, *Topica*, de τόπος, lieu. Médicamens appliqués sur une région du corps, ordinairement externe.

Il serait à désirer que toute la médecine pût se faire avec des topiques (voy. *Iatraleptiques*, III, 502); elle serait exempte de la plupart des reproches des malades, et surtout elle remédierait à leur répugnance à prendre des drogues amères, désagréables, fétides, etc., notamment à celle des enfans, et aux accidens que leur ingestion fait naître parfois, etc. La pratique serait plus simple, plus facile; les sujets laisseraient moins aggraver leurs maladies avant de consulter, etc.

On se sert de ce mode thérapeutique, 1° pour seconder celui que l'on emploie à l'intérieur; 2° lorsqu'une circonstance quelconque s'oppose à ce qu'on puisse donner des médicamens par cette dernière voie; 3° lorsqu'on veut attirer la maladie au dehors (voy. *Révulsifs*, VI, 49); 4° et lorsque le mal est extérieur et ne nécessite qu'un traitement de même nature.

Les topiques, pouvant être composés de tous les médicamens connus, sont infinis; leur préparation est également fort diverse; ils

sont gazeux, liquides, mous, huileux, onguentaires, emplastiques, pulvérulens, solides, etc. On les applique sur toutes les régions du corps, de préférence sur le lieu douloureux, soit qu'on veuille calmer, adoucir, détendre, etc., soit qu'on veuille exciter, rubéfier, vésiquer, cautériser, etc., cette partie pour provoquer la dérivation, la suppuration, la destruction du tissu, etc., suivant le but qu'on se propose. Le temps et la durée de leur application sont basés sur leur nature et sur le but qu'on se propose. Il faut surtout avoir égard à ce qu'ils peuvent être absorbés en partie et causer alors de graves accidens, l'empoisonnement même, comme on en a des exemples après l'application de topiques opiacés, arsénicaux, etc. Il ne faut pas non plus qu'ils soient *répercussifs*. Voyez ce mot (VI, 36).

Du reste, leur mode d'action est le même que celui des médicamens pris à l'intérieur, sauf qu'ils agissent avec moins de force, et qu'on est obligé d'en augmenter la dose si on veut obtenir le même résultat; c'est par suite de l'absorption qui en est faite qu'ils agissent sur les organes intérieurs, mais surtout sur ceux les plus voisins du lieu où ils sont appliqués. On fait vomir, on purge, etc., avec des topiques appliqués sur l'abdomen, comme on le ferait avec les mêmes moyens pris à l'intérieur.

Hoffmann (F.). *Diss. de erroribus vulgaribus circa usum topicorum, etc.* Halæ, 1703, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de topicorum medicamentorum, etc.* Resp. Loeber. Halæ, 1757, in-4. — Faselius. *Diss. de singulari topicorum temporibus, etc.* Ienæ, 1765, in 4. — Fournier. Emploi des topiques, etc. (Thèse). Paris, 1815, in-4. — Mémoire sur l'emploi des topiques, etc. (*Bibliot. méd.*, LXVII, 98).

TOPLIKA, en Hongrie, comitat de Varasdin. Il y existe des thermes décrits par P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

TOPO. Nom italien et espagnol de la taupe, *Talpa europæa*, L.

TOPOL, TOPOLA CZARNA. Noms bohème et polonais du *Populus nigra*, L. (V, 453).

TOPOO. Arbre de Siam dont le fruit est recherché des chauve-souris.

TOQUE. Un des noms du *Scutellaria galericulata*, L. (VI, 274).

TOR. Nom hébreu de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

TOR, en Hongrie, comitat d'Hevesch. P. Kitaibel y indique des eaux minérales (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8°, 2 vol.).

TORA. Synonyme de thora, *Aconitum Napellus*, L. (I, 58).

TORCHE. Nom qu'on donne à la résine solide des pins. Voy. *Térébenthine*.

— PIN. *Pinus Mugho*, Poiret (V, 236).

TORCOL. Nom français du genre *Yunx*. Voy. ce mot.

TORDENSKLEPPE. Un des noms danois de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 390).

TORDINO. Nom italien de l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

TORDYLIUM OFFICINALE, L. Seseli de Crète, de Candie. Cette ombellifère de l'Orient, du midi de la France, etc., a ses semences aplaties, ovales, odorantes, bordées d'écailles parallèles, épaisses; elles sont vantées comme emménagogues dans quelques ouvrages, sous le nom de *Seseli creticum*. Belon dit que les Turcs mangent

les pousses de cette plante annuelle, à feuilles ailées, velues, en salade (*Singularités*, etc., 458). Le *T. sesacul*, Russ., est le *Pastinaca Secacul*, Vent. (V, 216).

Torenia asiatica, L. Rhéede dit (*Hort. mal.*, IX, t. 53) que le suc des feuilles de cette plante, de la famille des Scrophulaires, est regardé, sur la côte du Malabar, comme un remède de la gonorrhée.

Tori-Tomara. Nom japonais de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L. (I, 576).
Toribethron. Un des noms grecs du *Leontice Leontopetalon*, L. (IV, 87).
Torloh. Nom persan du *Calligonum polygonoides*, L. (II, 33).
Tormentil. Nom anglais, danois et hollandais du *Tormentilla erecta*, L. (V, 490).
Tormentilla. Nom espagnol, italien et portugais du *Tormentilla erecta*, L. (V, 490).
Tormentille, *Tormentilla erecta*, L. Voy. *Potentilla Tormentilla*, Nestl. (V, 490).
Tormentillwurz. Un des noms allemands du *Tormentilla erecta*, L. (V, 490).
Tormigne, Torminal, Torminalis. *Cratægus Torminalis*, L. (II, 461).
Tornabona. Un des anciens noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.
Tornesol. Nom portugais de l'*Heliotropium europæum*, L.
Toro. Nom italien et espagnol du taureau, *Bos Taurus*, L.
Torolo. Un des noms de la noix de Kola, *Sterculia acuminata*, Pal.
Toroltischi. Un des noms russes du *Rhododendrum dauricum*, L.
Torongi. Nom arabe du fruit du *Citronnier*.

Torongil. Nom d'une fleur des Philippines qui donne une petite semence ayant l'odeur du baume, et qui est très-bonne pour l'estomac; les personnes délicates en mêlent avec leur bétel. On la nomme encore *Balanoy* et *Damoro* (*Abr. des Voyages*, III, 453).

Torpedine. Nom sarde de la torpille, *Raia Torpedo*, L. (VI, 8).
Torpedo, Torpigo. Noms latins de la torpille, *Raia Torpedo*, L. (VI, 8).
Torpille. Nom français du *Raia Torpedo*, L. (VI, 8).
Torporific eel. Un des noms anglais de l'anguille électrique, *Gymnotus electricus*, L. (III, 446).
Torquilla. Voy. *Yunx Torquilla*, L.
Torragon. Nom anglais de l'*Arum Dracunculus*, L.
Torre de Moncoroo (Eau min. de). Voy. *Portugal* (V, 458). (VI, 707).

TORRÈS-VÉDRAS. Source minérale froide, saline et ferrugineuse, située en Portugal, dans l'Estramadure (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Torrvoeckgroes. Nom suédois du *Thalictrum flavum*, L.

Torschi. Sorte d'aliment ou de confiture, préparé avec le fenouil, le térébenthe et le vinaigre (Thévenot, *Voyage*, III, 328).

Torsk. Un des noms norwégiens du scorpion de mer, *Cottus Scorpius*, L.
— Nom suédois du Dorsch, *Gadus Callarias*, L. (III, 317).
Torske. Nom norwégien des merles. Voy. *Turdus*.
Torskur. Nom islandais de la morue. Voy. *Gadus* (III, 317).
Tortelle. Un des noms du velar, *Erysimum officinale*, L. (III, 146).
Tortoise. Nom anglais de la tortue d'Europe. Voy. *Testudo*.
Tortour-el-bachala. Nom arabe de la *Capucine*.
Tortues. Nom français du genre *Testudo*. Voy. ce mot.
Tortuga. Un des noms espagnols de la tortue d'Europe. Voy. *Testudo*.

TOSCANE. Duché d'Italie très-riche en eaux minérales, dont les principales sont, d'après Valentin (*Voyage médical en Italie*, 2e éd.,

p. 190), celles de *Saint-Julien*, de *Montecatini*, de *Roselle*, et celles de *Vignoni*, *San Casciano*, *Chianciano*, *Alceto*, *S. Filipo*, sans parler des *Lagoni*, qui fournissent de l'acide borique. *Voy.* ces mots. Igolino de Montecatini, médecin du 14e, siècle a fait sur les bains de la Toscane un traité qui est resté manuscrit, mais dont M. Bondini a publié en 1789 une notice intéressante accompagnée d'éclaircissemens très-instructifs (*Biograph. univers.*, XXI, 194).

Tossilagem, Tossilagine. Noms portugais et italien du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Tost. Un des noms danois de l'*Origanum vulgare*, L. (V, 100).

Tosugi. Nom arabe de la *Scammonée*.

Tota sana, Off. Nom officinal de l'*Hypericum androsæmum*, L.

Total vadir. Nom tamoul du *Mimosa pudica*, L.

Toubano. Nom du pélican, en grec moderne. Voy. *Pelecanus*.

Touche wood boletas. Nom anglais de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Touchi. Nom hebreu du paon, *Pavo cristatus*, L. (V, 222).

TOUCI. Village de France, à 4 lieues O. d'Auxerre, près duquel est une source froide, salée et ferrugineuse, appelée *Fontaine de Saint-Louis*, qui, d'après les quatorze observations du journal tenu par Berryat, seraient avantageuses, dit Carrère (*Cat.*, etc., 181), « dans tous les cas où il faut diminuer l'épaississement du sang, rafraîchir ce fluide, le délayer, rétablir le ressort des vaisseaux, et entraîner tout ce qui peut y causer quelque engorgement ».

Berryat (J.). Obs. phys. et médicinales sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourrain, de Dige et de Toucy, etc. Auxerre, 1752, in-12.

TOUFFREVILLE, village de France, à 2 lieues E. de Caen, près duquel, sur le revers d'une colline, est une source minérale froide qui, d'après l'analyse de Deliées, Deschamps et Thierry, citée par Carrère (*Cat.*, etc., 407), contient du fer, du sulfate de chaux, des muriates de soude et de chaux, beaucoup de sulfate de soude, et une substance particulière indéterminée, que Lepecq de La Clôture croit être du sulfate de magnésie.

Toui-toui. Nom de l'*Aleurites triloba*, Forster (I, 161), aux îles Tonga-Tabou.

TOUL, ville de France (Meurthe), près de laquelle, sur le chemin de Neufchâteau, est une source minérale froide où Bouchon a trouvé du sel alcali fixe et beaucoup de terre martiale. Elle passait pour apéritive et utile dans les embarras des viscères et les obstructions lymphatiques (Carrère, *Cat.*, etc., 342).

Toulihué. Nom caraïbe du *Sapindus Saponaria*, L. (VI, 218).

Toull. Nom arabe de l'*Acacia gummifera*, W.

Toulola, Touloula, Toulomane Noms caraïbes du *Canna indica*, L. (II, 68).

Toulou-gouela. Arbrisseau de Madagascar, à feuilles odoriférantes, et dont le fruit est amer, huileux et aromatique, d'après Rochon.

Toulouc. Arbrisseau dont le fruit, nommé par les naturels *fraise de Madagascar*, est comestible dans ce pays.

Toum. Nom arabe de l'ail, *Allium sativum*, L. (I, 183).
Toumanou. Nom du *Calophyllum Inophyllum*, L. (II, 35), à Taïti.
Toun. Nom du thon, *Scomber Thynnus*, L., à Nice.
Tounin. Nom du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L., sur les côtes de Bretagne.
Toupies. Nom français du genre *Trochus*.

TOURAINE (Eaux minérales de la). On ne connaît dans cette ancienne province de France que celles de *Roche-Pozay*.

Tourat. Nom de la draine, *Turdus viscivorus*, L., aux environs de Niort.
Touraci (Eaux minérales de). Voy. *Toucé*.
Tourd. Un des noms du *Turdus iliacus*, L.
Tourde, Tourdre. Noms des *Grives*, dans plusieurs parties de la France.
Tourdoulo, Tourtourd. Noms de la tourterelle, *Columba Turtur*, L., en Languedoc.
Touret. Nom vulgaire de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.
Touri. Nom javanais de l'*Æschynomene grandiflora*, L. (I, 86).
Tourina. Nom du maïs, *Zea mays*, L., à Taïti.
Tourlourou. Nom vulgaire du *Cancer ruricola*, L.

TOURNAISIS.

D'Everlange de Witry. Mém. sur des recherches hydrauliques et minéralogiques dans le Tournaisis et le Hainaut autrichien (*Mém. de Bruxelles*, III, 1391 on y trouve l'analyse d'un grand nombre de fontaines).

TOURNAY.

Brisseau (P.). Lettre à M. Fagon, premier médecin du roi, touchant une fontaine découverte dans le diocèse de Tournay. 169...

Tournefortia hirsutissima, L. Cet arbrisseau des Antilles, de la famille des Borraginées, y est usité en cataplasme pour détruire les chiques entrées dans la peau; Poupée Desportes regarde ses racines comme diurétiques, et la décoction de toute la plante est estimée contre le rhumatisme, l'anasarque, etc. (*Flore médic. des Antilles*, IV, 89).

Tournesol. Nom du soleil, *Helianthus annuus*, L. (III, 460). On le donne aussi à l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L.
— en drapeaux. Suc du *Croton tinctorium*, L., macéré dans l'urine, etc. (II, 481).
— en pain. Substance colorante préparée avec le *Lichen Roccella*, L., etc. (IV, 105).

TOURNON. Petite ville de France où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source minérale, inconnue.

Touroutier. Un des noms de l'*Ivira*, *Sterculia Ivira*, Sw.
Tourobouly. Nom d'une variété de dattier, à Cayenne.
Tourteau. Nom vulgaire du *Cancer Pagurus*, L.
Tourterelle. C'est le *Columba Turtur*, L. (II, 370).
Tourterelle. Nom vulgaire de la Pastenague, *Raia Pastinaca*, L.
Touselle, Touzelle. Noms du froment sans barbe, dans le midi de la France.
Tout. Nom arabe du mûrier, *Morus nigra*, L. (IV, 480).
Toute bonne. *Salvia Sclarea*, L. (VI, 193).
— des prés. *Salvia pratensis*, L.
— épice. Un des noms du *Nigella sativa*, L. (IV, 624); on le donne aussi au *Myrtus Pimenta*, L. (IV, 557).
— saine. *Androsæmum officinale*, L. (I, 291).
— venue. Nom du *Senecio vulgaris*, L., à Boulogne.
Touwack, des Hollandais. C'est le narwhal, *Monodon Monoceros*, L.
Touwdruif. Nom hollandais des *Cissampelos Caapeba*, L. et *Pareira*, L. (II, 296).
Tovaré. Nom tamoul du cajan, *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

Tovis diszno. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Hongrie (III, 140).

Tovomita guiannensis, Aubl. Cet arbre, de la famille des Guttifères, exhale une sorte de résine en larmes qui se sèche sur son tronc (Aublet, *Guiane*, 956).

Towack. Nom groënlandais du narwhal, *Monodon Monoceros*, L.

Towisch dissnoo. C'est le hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Hongrie.

Toxicaria. Un des noms du *Caltha palustris*, L., dans quelques ouvrages. On désigne aussi sous ce nom l'*Antiaris Toxicaria*, Lesch. (I, 333).

Toxicodendron; *Rhus Toxicodendron*, L. (VI, 78).

Toxicologie. Partie dogmatique de la médecine qui traite des *Poisons* (V, 410).

Toxique, *Toxicum*. Nom générique des poisons, tiré de τοξικόν, venin, qui dérive de τόξον, arc, à raison de l'usage qu'en font les sauvages pour empoisonner leurs flèches. Le *Toxicum* dont parle Dioscoride (lib. VI, c. 20) est, dit-on, le napel, *Aconitum Napellus*, L.

Toyapippali. Nom sanscrit du *Croton sebiferum*, L. (II, 476).

Toycou. Nom du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L., à la Guiane.

Tozebula. Un des noms polonais du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L. (II, 194).

TRA-LOS-MONTES. Province de Portugal dont les principales sources minérales sont celles de *Carlaò*, *Chavès*, *Pombal*, *d'Anicaës*, *Ponte de Cavez*, *Rede* et *Pedras Salgadas*. Voy. ces mots.

Trachelium. Desportes (*Hist. des Mal. de St-Domingue*, III, 198) nomme *T. arborescens* le Quinquina piton; *Cinchona floribunba*, Sw. Voy. *Quinquina*.

TRACHINUS DRACO, L., Vive. Excellent poisson de mer acanthoptérygien, de la famille des Perches, long d'un pied, qui habite l'Océan et la Méditerranée, dans le sable ou la vase. Sa chair blanche, ferme, feuilletée, friable, peu estimée à Paris, quoique excellente, se digère facilement. Jadis la vive passait pour utile appliquée sur les blessures venimeuses, et son cerveau, réduit en cendres, pour le remède des blessures que les aiguilles de sa première dorsale sont sujettes à produire, et qu'on croyait venimeuses. *Voy.*, sur les effets de ces piqûres, un Mémoire de Bourienne (*Journ. de méd. milit.* de de Horne, I, 377).

TRADESCANTIA. Ce genre de plantes, de la famille des Commélinées, de l'Hexandrie monogynie, comprend un assez grand nombre de végétaux exotiques, dont plusieurs sont cultivés dans les jardins des amateurs; il a été dédié à Tradescant, botaniste anglais. Le *T. axillaris*, L., est usité au Malabar, en topique sur le ventre, dans le cas de tympanite, d'ascite, d'après Rheède (*Hort. mal.*, X, p. 25, t. 13), et Hamilton (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 403). La tige et les feuilles du *T. diuretica*, Mart., sont employées comme émollientes, savonneuses, au Brésil, en bains, en lavemens, dans les douleurs rhumatismales, les dérangemens du ventre dus à des refroidissemens, contre la rétention d'urine spasmodique, etc. Les naturels l'appellent

Trapuërava, *trepoërava* (*Journ. de chimie méd.*, V, 422). Le *T. virginica*, L., éphémère de Virginie, *Spiderwort* des Anglais, est usité à la Jamaïque contre la morsure des araignées venimeuses, ainsi que plusieurs autres espèces. On le cultive dans les jardins.

Tragacanth. Un des noms anglais de la *Gomme adragant.*

Tragacantha, Tragant. On trouve parfois le végétal qui donne la gomme adragant indiqué sous ces noms. Voy. *Adraganthe* (I, 79).

Tragacanto. Un des noms espagnols de la *Gomme adragant.*

Tragant, Traganth. Noms allemands, bohêmes et danois de la *Gomme adragant.*

Traganthes. Un des noms grecs de la *Matricaire.*

TRAGIA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la Monoëcie triandrie, dédié à Tragus; il ne contient que des espèces de l'Inde ou de l'Amérique boréale. Le *T. cannabina*, L., F. (*Croton hastatum*, L.), est une plante de l'Inde, dont on considère la racine comme diaphorétique et altérante; on en donne l'infusion dans les fièvres ardentes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 390). Le *T.* (*Microstachys*) *Chamælæa*, L., est un arbrisseau des mêmes régions, où il est nommé *codi-avanacu*, dont le suc, pris dans du vin, est astringent; cuit avec de l'huile, il est corroborant; la plante en embrocation dissipe le vertige (Rheede, *Hort. mal.*, II, 64, t. 34). Le *T. cordata*, Vahl (*non* Michaux) a, d'après le docteur Hamilton, la propriété d'augmenter les sécrétions graisseuse et spermatique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 483). Le *T. involucrata*, L., est une petite plante annuelle de l'Inde, dont la racine n'a ni odeur ni saveur; cependant les Wytiens la recommandent pour fortifier la constitution dans les cachexies et dans la syphilis invétérée, irrégulière, pour provoquer les urines, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 62). Le *Tragia volubilis*, L., liane brûlante, a un suc très-caustique, que l'on emploie en Asie, avec addition de sel marin, pour détruire les ulcères appelés *crabes*, et dans le pian, d'après la communication faite par M. Petroz à l'Académie royale de médecine, en 1827.

Tragina. Nom sicilien de la *Viva.*

Tragium. Ce nom était donné par les anciens à des plantes fort diverses; pour Dioscoride c'était un *pimpinella;* pour Avicenne un *Sthœchas.* Adanson prétendait que c'était un pistachier. Le *tragium germanorum* de Dodone, est la vulvaire, *chenopodium vulvaria*, L. C'est aujourd'hui le nom d'un genre de la famille des Ombellifères.

Tragoceros. Nom donné à l'anémone par Dioscoride.

Tragon. Un des noms arabes de l'estragon, *Artemisia Dracunculus*, L. (I, 450).

Tragonotos. Un des noms du behen blanc, *Cucubalus Behen*, L. (II, 485).

Tragopogon porrifolium, L. On mange dans quelques pays les racines de cette espèce de plante indigène, à fleurs violettes, que l'on cultive parfois dans les jardins sous le nom de *salsifis blanc.* On se nourrit aussi de celles du *T. pratense*, L., appelé *salsifis sauvage*,

barbe de bouc, qui croît chez nous dans les prés. Les Kalmoucs regardent comme alimentaires les tiges laiteuses du *T. villosum*, L., crues. Ce genre appartient aux Chicoracées, et est très-voisin du *Scorzonnera*.

Tragopyron, Tragotrophon. Anciens noms grecs du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L. (V, 432).

Tragoriganum. *Thymus Tragoriganum*, L. (VI, 737).

Tragos. Nom grec du *Gobius niger*, L. (III, 390); et aussi, dit-on, du bouc, *Capra hircus*, L. (II, 78).

Tragos, Tragoselinum. Noms de la boucage, *Pimpinella Saxifraga*, L. (V, 316).

Tragum. Un des noms de l'*Estragon*.

Tragus. Nom latin du bouc. Voy. *Capra Hircus*, L. (II, 78).

Tragus. Nom d'une espèce de soude; *salsola tragus*, L.: on trouve parfois le *sedum album*, L., désigné sous ce nom. On voit encore appelé ainsi, dans Hippocrate, une sorte de *fucus* qu'il prescrivait comme astringent.

Traînasse. Un des noms de la renouée, *Polygonum Aviculare*, L. (V, 430).

Trale. Nom vulgaire de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Tralling bearberry. Nom anglais de la busserolle, *Arbutus Uva-ursi*, L. (I, 386).

Trambe. Nom de la marjolaine, dans Pythagore.

Traneboer. Nom danois du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Tranku gornego. Un des noms polonais de l'*Arnica montana*, L. (I, 419).

Trangebin. Un des noms de la manne de l'*Alhagi*.

TRANSYLVANIE.

Patacki. *Desc. physico-chemica aquarum mineralium Transylvaniæ*. Pestini, 1820.

Trapa natans, Châtaigne d'eau, Mâcre, Cornuelle. Cette plante, de la famille des Onagres, de la Tétrandrie monogynie, croît dans les marais, les étangs de la France, de l'Italie, etc., jusque dans ceux qui sont salés, où elle étale ses tiges flottantes, ses feuilles inférieures capillaires, ailées, et les supérieures larges et rhomboïdales, portées par de longs pétioles; elle est surtout remarquable par ses fruits noirs à leur maturité, gros comme une châtaigne, armés de trois cornes pointues et divergentes; la graine qu'ils contiennent est grosse, farineuse et très-bonne à manger crue, cuite et en bouillie. Les paysans s'en nourrissent dans plusieurs cantons de l'Europe; chez les Thraces on en faisait du pain; il paraît que les Égyptiens les avaient en honneur, puisqu'on en trouve dans les cercueils des momies (*Journ. de pharm.*, XIV, 434). On en vend à Venise, et les pélerins en font des chapelets, d'après Matthiole (*Comment.*, 371). On croit cette plante astringente, résolutive; Thomson dit la racine vénéneuse (*Encyclop. bot.*, III, 670). A la Chine, on en possède une espèce, le *T. bicornis*, L. F. (*T. cochinchinensis*, Loureiro), qui n'est guère qu'une variété de la nôtre, et pour laquelle les habitans, qui la nomment *pe-tsf*, professent une espèce de culte; cependant on l'y mange aussi, et on l'y cultive même pour cet objet autour de Canton, etc.

Kirchmayer (G.-C.). *Diss. de tribulis aquaticis.* Vitemberga, 1692, in-4.

Trapesuntinum. Un des noms du *Cerasus Lauro-cerasus*, L., dans quelques anciens auteurs.

Trappus. Un des noms de l'outarde, *Otis tarda*, L.

Trapu. Un des noms sanscrits de l'*Étain*.

Trapuerava, Trepoerava. Nom du *Tradescantia diuretica*, Mart., au Brésil.

Trasi. Nom du souchet comestible, *Cyperus esculentus*, L., en Toscane.

Trast. Nom suédois du merle. Voy. *Turdus*.

Trasta walu. Nom cyngalais du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

Traubenfoermige schwarzwurz. Nom allemand de l'actée à grappes, *Actæa racemosa*, L.

Traubenkraut. Nom allemand du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Traumatiques. *Traumatica*. Synonyme de *Vulnéraires*. Voy. ce mot.

Traupalos. Un des noms grecs de l'obier, *Vibunum Opulus*, L., dans Théophraste.

Trawa. Un des noms bohêmes du chiendent, *Triticum repens*, L.

Traye. Nom vulgaire de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

Tréba. M. le docteur Pariset, à son retour d'Égyte, nous a signalé une terre connue sous ce nom, et qu'on envoie dans ce pays du Sénaar, et surtout du Kordoufan, vers l'Abyssinie, ce qui lui fait donner ces différens noms ; elle est employée contre la syphilis, et, dit-on, avec succès. Le docteur Clot-bey, médecin du vice-roi d'Égypte, que nous avons vu à Paris en 1832, auquel nous en avons parlé, paraît y ajouter peu de confiance, et nous a dit que le climat guérissait plus de syphilis en Égypte que les médicamens. Au surplus, cette terre, d'un cendré noirâtre, est en grains inégaux, d'un goût salin. Le carbonate de soude y domine; 100 parties en contiennent 2,12; de sulfate de soude 0,86; de sel marin 0,02, et d'ulmate de soude 0,74, d'après MM. Soubeiran et Cullerier. Ce dernier se propose de l'essayer thérapeutiquement d'après une nouvelle quantité donnée à l'académie par M. Chevallier. En lisant l'annonce de cette terre dans les journaux, M. Vallot écrivit à l'académie, le 20 juin 1833, qu'elle n'était que la poudre du baobab, ce qui prouve qu'il ne l'a pas vue ; car c'est une terre bien évidemment, ainsi que nous nous en sommes assuré *de visu*.

Cullerier et Soubeiran. Rapport sur une terre anti syphilitique de l'Abyssinie (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, III, 63).

Treba yapau. Racine apportée de Java, par un voyageur, à Berlin ; elle est inodore, d'une saveur âcre et brûlante ; on en forme une sorte de bouillie avec le vinaigre, qu'on étend deux fois par jour sur les dartres par couches légères. Le professeur Neumann a vu des dartres, qui avaient résisté à tout autre moyen, guérir par cette racine ; Hufeland a essayé d'attirer l'attention des praticiens sur son compte (nouveau *Journ. de méd.*, VIII, 29).

Trebel. Nom mexicain du *Piqueria trinervia*, Cav. (V, 344).

Trebi. Un des noms grecs de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Trebule. Un des noms bohêmes du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Trec. Un des noms de la *Gomme laque*.

Trèfle, Trèfle cultivé. *Trifolium pratense*, L.
— aigre. *Oxalis Acetosella*, L. (V, 132).
— aquatique. *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 330).
— bitumineux. *Psoralea bituminosa*, L. (V, 528).
— de Bourgogne. *Medicago sativa*, L. (IV, 271).
— de castor. *Menyanthes trifoliata*, L.
— d'eau. *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 330).
— jaune. *Oxalis stricta*, L.
— des marais. *Menyanthes trifoliata*, L.
— miellé. *Melilotus cærulea*, L.
— musqué. *Melilotus cærulea*, L. (IV, 293).
— odorant. *Melilotus cærulea*, L.
— de Virginie. *Ptelea trifoliata*, L. (V, 530).
Treiche. Nom de la draine, *Turdus viscivorus*, L., dans quelques cantons.

TREINT. Village de France, à 1 lieue et 1/2 du bourg de Saint-Martin-de-Valamas (IV, 247), près duquel est une source froide, acidule et martiale, selon Boniface, qui porte indistinctement les noms de ce village ou de ce bourg (Carrère, *Cat.*, etc., 523).

TREISE-VENS. Paroisse de France, à 2 lieues de Mortagne, dans laquelle, à 300 pas du bourg Saint-Laurent, est une source froide, connue principalement sous le nom de *Saint-Laurent-sur-Sèvre*. Gallot y a trouvé du fer en abondance, de la sélénite, beaucoup de terre absorbante ou alcaline libre, un peu de gaz inflammable, et peut-être un peu de sel de Glauber; il la dit légèrement purgative, et assure qu'elle a réussi dans les obstructions et les fièvres quartes invétérées (Carrère, *Cat.*, etc., 509).

Tréma-ée, Trémate, Trématée. Noms brésiliens du *Baccharis brasiliensis*, L. (I, 519).
Tremble. *Populus tremula*, L. (V, 454).
Tremble. Un des noms vulgaires de la torpille, *Raia Torpedo*, L.
Trembleur. Un des noms du *Silurus electricus*, L. (VI, 344).
Trembling poplar tree. Nom anglais du tremble, *Populus tremula*, L.
Tremella nostoch, L. Voy. *Nostoch commune*, Vauch. (IV, 635).
— auricula, Bull. Voy. *Peziza auricula*, L. (V, 251).
Trementina de abeto. Nom espagnol de la *Térébenthine de Strasbourg*.
— commun. Nom espagnol de la *Térébenthine commune*.
— commune. Nom italien de la *Térébenthine commune*.
— de Venecia. Nom espagnol de la *Térébenthine de Venise*.
Tremier. Un des noms de l'*Alcea rosea*, L. (I, 148).
Tremocos. Nom portugais du lupin blanc.
Tremois. L'un des noms du blé de mars, *Triticum æstivum*, L.
Trémoise. Nom vulgaire du *Raia Torpedo*, L., notamment à Bordeaux.
Tremorise. Nom de la torpille, *Raia Torpedo*, L., à Venise.

Trépang, ou Priape de mer. Sorte d'holothurie qu'on pêche abondamment dans l'Inde, à Taïti, etc., et qu'on mange en Chine, où on le nomme *siala*. On fait dégorger ce zoophyte dans de la chaux en poudre ou de l'alun, on en enlève l'épiderme, puis on le fait légèrement bouillir et on le dessèche sur des claies avant de le serrer dans des barils pour le vendre (Lesson, *Voyage médical*, p. 48).

Tres folhas vermelhas. Nom brésilien de l'*Evodia febrifuga*, St-Hil. (III, 194), qui est un *Esenbeckia*.

Tres folhas brancas. Nom brésilien du *Ticorea febrifuga*, St-Hil. (VI, 738).

Trescalan-rougé. Nom languedocien de la *Petite Centaurée*.

TRESCORE, près de Beroa, dans le Bergamasque. Il y existe une source minérale, dont l'eau contient, pour 100 livres, d'après Alemani (*Ann. de chimie*, LXXXIX, 99): gaz acide carbonique, 74,25 pouces cubes; gaz hydrogène sulfuré, 66,75 p. c.; muriate de magnésie, 20 grains; m. de soude, 600; carbonate de fer, 4; c. de magnésie, 30; c. de chaux, 170; sulfate de magnésie, 133; silice, 8. Il en a aussi analysé les boues. Dans une note des *Annales*, due, à ce qu'il paraît, à M. Vogel, on fait quelques remarques critiques sur cette analyse, notamment sur la présence simultanée du muriate de chaux et du sulfate de magnésie.

Trevo. Nom brésilien d'une plante visqueuse, ce qui la fait appeler *erva d'amor*, dont la racine, en décoction, est estimée par les naturels utile contre le flux de ventre, provenant du froid, d'après Pison (*Bras.*, 112). Il se pourrait que ce fût un *Cleome* (II, 313).

Trevo d'agua. Nom portugais du *Menyanthes trifoliata*, L.

Trewdawa bjla. Un des noms bohêmes du *Dictamus albus*, L.

Trewo azedo. Nom portugais de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Triangguli. Nom sanscrit du *Phaseolus trilobus*, Ait. (V, 257).

Trianthema monogyna, L. Herbe charnue des Antilles, du Mexique, de l'Inde, etc., de la famille des Portulacées, dont la racine, un peu nauséeuse et amère, est regardée par les Wytiens comme purgative; ils la donnent en poudre, à la dose d'une cuillerée à bouche en deux fois (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 370).

Tribi. Un des noms de la sarriette, *Satureia hortensis*, L. (VI, 229).

Tribolios, Triphyllos, Tripodion. Anciens noms grecs du *Mélilot*.

Tribulo aquatico. Nom italien du *Trapa natans*, L.

Tribuloïdes. Un des noms de la mâcre, *Trapa natans*, L., dans les vieux auteurs.

Tribulus aquaticus, Off. Nom officinal du *Trapa natans*, L.

Tribulus terrestris, L., Herse. Cette petite plante, de la famille des Rutacées, de la Décandrie monogynie, qui croît dans le midi de l'Europe, en Orient, dans l'Inde, etc., passe pour apéritive et diurétique, en décoction; à la Cochinchine, ses semences sont usitées contre les hémorrhagies, la dysenterie. On s'en sert aussi en gargarisme dans l'angine, pour fortifier les gencives, etc. Ce végétal, par ses fruits épineux, blesse les pieds des animaux qui marchent dessus. Le *T. cistoides*, L., passe aussi pour apéritif aux Antilles; on emploie ses racines, à la dose de deux onces en décoction; les feuilles contuses s'appliquent comme maturatives sur les abcès (*Flore méd. des Antilles*, IV, 77).

Triche. Nom vulgaire de la draine, *Turdus viscivorus*, L.

TRICHECUS. Linné a réuni sous ce nom les *Lamantins* et les *Du-*

gongs, devenus le type des genres *Manatus* et *Halicore*, tous deux appartenant aux Mammifères cétacés herbivores, et les *Morses*, qui seuls le conservent aujourd'hui et demeurent placés près des phoques parmi les amphibies carnassiers. Les *Lamantins*, ou plutôt *Manates*, (*Trichecus Manatus*, L.), nommés communément *bœuf marin*, *vache marine*, *femme marine*, etc., se trouvent à l'embouchure des rivières, dans les parties les plus chaudes de la mer Atlantique, où ils atteignent 15 pieds et plus de longueur. Il paraît, dit Cuvier, que ceux des rivières d'Amérique diffèrent spécifiquement de ceux d'Afrique. Leur chair, blanche, ferme, excellente, analogue à celle du veau et du thon, ne convient guère qu'aux individus jeunes et vigoureux; séchée, elle peut se conserver long-temps. Leur lard est employé aux mêmes usages que celui du porc, et même en guise de beurre sur le pain; la graisse qu'il fournit passait pour émollientes et résolutive. La peau du lamantin, susceptible d'être tannée, forme un véritable cuir. Jadis on admettait dans les pharmacies, sous le nom d'*os manati*, de *lapis manatini*, etc., le rocher de ce cétacé, confondu quelquefois à tort avec celui de la baleine franche et la *pierre de Tiburon* : on lui a aussi rapporté le *Bézoard du Coromandel*. Calciné, réduit en poudre, et donné à la dose de 12 à 24 grains, il passait pour fébrifuge, lithontriptique, et, suivant F. Hoffmann, pour anti-épileptique (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, XV, 2e p., p. 194); Labat (*Nouv. relat. de l'Afrique occid.*, II, 256 et 342), dit que les pierres de la tête du lamantin sont bonnes contre la néphrétique et la pierre; et les os du côté, contre les hémorrhagies et le flux de sang.

Le *Trichecus Dugong*, Gm., de la mer des Indes, nommé aussi *Vache marine*, *sirène*, etc., et *Douyong* par les Malais, est, dit-on, fort estimé comme aliment et réservé pour la table des grands. Quant au *T. Hosmarus*, L., de la mer Glaciale, espèce de morse, également nommé *Vache marine*, *cheval marin*, *bête à la grande dent*, il n'est recherché que pour son huile, sa peau et ses défenses, employés dans les arts.

TRICHILIA. Genre de plantes, de la famille des Méliacées, qui renferme des arbres ou arbrisseaux de l'Amérique équatoriale ou de l'Afrique, à feuilles ailées, etc. Le *T. cathartica*, Mart., qui croît au Brésil, est d'une grande amertume; on l'y emploie en décoction ou en lavement contre les fièvres intermittentes, les maladies lymphatiques, l'hydropisie, etc., d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 498). C'est le *Marinheiro de folha menda* de Marcgrave. Le *T. emetica*, Vahl; l'*Alcaja* de Forskal; le *Roka* d'autres auteurs arabes, arbre de l'Arabie et du Sénégal, qui a ses fruits comestibles; on

prépare avec ses semences et l'huile de sesame un onguent qu'on emploie pour guérir la gale. M. Leprieur, pharmacien de la marine, qui nous a remis des échantillons de ce végétal, nous a assuré que ses racines étaient employées au Sénégal comme émétiques. Le *T. glabra*, L. (*T. havanensis*, Jacq.), possède, à un degré plus marqué encore, les propriétés du *T. cathartica;* c'est le *Marinheiro de folha larga* de Maregrave. Le *T. guarea*, Aublet, a été mentionné à *Guarea trichilioides*, L., son synonyme (III, 437). Le *T. moschata*, Sw., des Antilles, remarquable par l'odeur de musc qui imprègne toutes ses parties, a l'écorce fébrifuge, d'après Hancock; elle est amère et teint en rouge la salive. Le *T. spinosa*, W., sert dans l'Inde, aux Wytiens, à préparer, avec ses baies, une huile d'une odeur agréable, qui est un bon remède externe dans le rhumatisme chronique et dans les affections paralytiques (*Mat. ind.*, II, 71).

Trichitis. Nom du *Sulfate acide d'alumine* (I, 210), dans Pline et Dioscoride.

Trichiurus lepturus, L., Lepture. Poisson acanthoptérygien de la famille des Tænioïdes, qui fréquente les mers d'Amérique, est fort vorace et long de 3 pieds. Sa chair est estimée comme aliment. Il paraît que c'est l'*Ubine* de Laët et non le *Mucu* de Maregrave. Voyez aussi *Ceinture* (II, 169).

Trichomanes, Off. Nom officinal du capillaire noir, *Asplenium Trichomanes*, L. (I, 474).

TRICHOSANTHÈS. Genre de la famille des Cucurbitacées, de la Monoëcie syngénésie, qui tire son nom des filamens de la corolle des espèces qu'il renferme, de τριχὸς, gén. de θρὶξ, cheveu; ce sont des plantes souvent ligneuses, volubiles, des contrées équatoriales. Le *T. amara*, L., plante annuelle, a son fruit amer; pris à l'intérieur, il purge comme la coloquinte ou l'*Elaterium* (De Candolle, *Essai*, etc., 190). M. Robinson, dans son *Hist. naturelle de la Jamaïque*, dit que c'est un poison, et que dans cette île on s'en sert pour tuer les rats. Elle croît aussi au Bengale (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 297). Le *T. anguina*, L., ainsi nommé de son fruit en forme de serpent, est annuel, et de l'Inde comme le précédent; on le cultive à l'Ile-de-France, où l'on recueille ses fruits demi-mûrs pour les manger comme nos concombres; on les mange aussi à la Cochinchine. Le *T. cucumerina*, L., autre espèce de l'Inde, dont le fruit, semblable à la melongène et très amer, est un violent purgatif et un vomitif très-fort, dont l'extrait s'emploie au Malabar à la dose de 2 à 4 grains, comme le meilleur stomachique connu, d'après Rheède, qui la nomme *Pacta valam* (*Hort. mal.*, VIII, p. 39, t. 15); c'est le *Kooalunin* des Japonais. On s'en sert aussi aux Antilles dans les maladies vermineuses. M. Descourtilz prétend que l'huile de ses

semences est caustique et produit le tétanos (*Flore méd. des Antilles*, I, 207), ce qui serait une exception, car dans cette famille où on trouve des plantes potagères et des poisons, celles qui sont les plus délétères ont des semences douces, témoin la coloquinte. Cette plante a d'ailleurs une odeur désagréable. Le *T. incisa*, Rottl., a une racine très-amère, qui, réduite en poudre et mêlée à l'huile d'azedarach, est employée comme un excellent remède sur les ulcères douloureux, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 391). Le *T. laciniosa*, Klein, a des pousses et des fruits secs qui sont considérés par les Tamouls comme stomachiques, laxatifs, en infusion, à la dose de deux onces par jour (*idem*, II, 296). Le *T. palmata*, Roxb., plante du Coromandel, sert à préparer avec ses fruits réduits en poudre et l'huile chaude de coco, un excellent onguent pour les ulcères de l'oreille, et ceux des narines dans l'ozène (*idem*, II, 85).

Tricorne. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans Olaüs Magnus.

Trictrac Nom vulgaire de la draine, *Turdus viscivorus*, L.

Tridacine, Tridax. Synonymes grecques de *Thridax*, *Lactuca sativa*, L.

Trientalis europæa, L. Cette petite et jolie plante du nord de l'Europe est réputée vulnéraire et astringente par Lémery, qui ajoute qu'on s'en sert extérieurement. Elle appartient à la famille des Primulacées et à l'Heptandrie monogynie.

TRIFISICO, près de Capoue (royaume de Naples). Il y existe une source froide, saline, usitée, qui tire son origine du voisinage de Volturno. Elle contient quelques sels à base terreuse, un peu d'acide carbonique et de fer, dont les proportions varient, dit-on, chaque année.

Trifoglio. Nom italien du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Trifolio palustre. Nom espagnol du trèfle d'eau, *Menyanthes Trifoliata*, L.

TRIFOLIUM. Ce genre, de la famille des Légumineuses, renferme un grand nombre d'espèces, la plupart européennes, toutes portant des feuilles à 3 folioles, d'où lui vient son nom; elles forment le fond de nos prairies, qu'elles embellissent par leurs jolies fleurs en tête, en épis, etc., de couleurs variées. Les semences du *T. arvense*, L., pied de lièvre, mêlées au pain, lui donnent une couleur rose. Le *T. alexandrinum*, L., est cultivé en Egypte comme le suivant chez nous, sous le nom de *Barsine*. Le *T. pratense*, L., trèfle des prés, est cultivé en vastes prairies artificielles, pour la nourriture des troupeaux, dans les pays où les naturelles manquent, ce qui permet d'en élever un bien plus grand nombre que lorsqu'on n'avait pas recours à ce moyen de culture, et devient une source de richesse pour le pays. Coupé frais et mis en tas, il fermente et forme une eau bleue qui contient une sorte d'indigo, au bout de 36 à 48 heures, d'après le récit que nous en a fait le docteur Fautrel; il sert

à teindre en vert. Durande recommande ses fleurs contre la toux. La saveur de cette plante vivace est un peu amère et astringente. Le *T. repens*, L., Triolet, qui croît sur toutes nos pelouses, a de charmantes petites fleurs variées, rougeâtres ou blanches, dont le tube contient une matière sucrée qui les fait rechercher des enfans (sous le nom de *Suçottes*) et des abeilles. On cultive en prairie le *T. incarnatum*, L., dans quelques localités.

TRIFOLIUM ANTISCORBUTICUM; T. AQUATICUM, Off.; T. FIBRINUM, Off.; T. PALUDOSUM, Off.; T. PALUSTRE, Off. Noms officinaux du ményanthe, ou trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 330).

— ACETOSUM, Off. *Oxalis Acetosella*, L.

— AUREUM, Off. *Marchantia polymorpha*, L.

— CERVINI, Off. *Eupatorium cannabinum*, L.

— PRATENSIS, Seu PURPUREUM, Off. Noms officinaux du *T. pratense*, L.

TRIGLA, Trigles ou Grondins. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont plusieurs espèces sont alimentaires. La plus commune dans nos marchés et la meilleure, quoique peu estimée, est le *Rouget*, *Grondin* ou *Coucou* (*T. Cuculus*, L.), qui est d'un rouge plus ou moins vif, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Mullus barbatus*, L., nommé aussi *Rouget*. On y voit quelquefois le *Parlon* (*T. Hirundo*, L.) et le *Gronau* (*T. Lyra*, L.). *Voy.* Juriola (III, 699). *Le Trigla Fagianus*, Rafin., est très-estimé en Sicile; le milan de mer (*T. Milvus*, Lacép.), qui luit dans les ténèbres, est peu estimé. Enfin Rondelet assure, d'après sa propre expérience, que le fiel de l'*Hirondelle de mer* (*T. volitans*, L.), poisson des mers des pays tempérés, est utile contre la cataracte.

TRIGLOCHIN MARITIMUM, L. Cette plante, de la famille des Alismacées, et de l'Hexandrie trigynie, est connue en Suède sous le nom de *Sœlting*; elle sert de pâture aux bestiaux, et Linné a écrit à son sujet une dissertation : *Gramen Sœlting* (*Mém. de l'Acad. d'Upsal*). Le *T. palustre*, L., Trocart, croît au bord des étangs dans l'intérieur de la France. Lémery dit qu'il est détersif, apéritif et astringent (*Dict.*, 391). On le nomme *Juncago* dans les anciens auteurs.

TRIGO. Nom portugais du froment, *Triticum sativum*, Lam.

TRIGONELLA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées, de la Diadelphie décandrie, ainsi nommé de l'aspect triangulaire de ses fleurs; il renferme une quarantaine d'herbes européennes, et surtout de la région méditerranéenne. Une espèce est célèbre comme aliment dans plusieurs régions de l'Orient, où elle croît, telles que la Tartarie, la Perse, l'Arabie, la Grèce; on l'observe dans le midi de la France jusque dans les champs secs et sablonneux de la Touraine, de l'Orléanais, etc., parmi les cultures de lentilles, etc., c'est le *T. Fenum græcum*, L., fenugrec. C'est surtout en Egypte, où il se nomme *Helbé*, *Helbech*, qu'on en fait usage; Prosper Alpin assure qu'on

se nourrit de ses pousses pour s'engraisser, et qu'on les vend en botte au Caire pour cet usage (*Flora Ægypt.*, 63); les Arabes les mangent sans assaisonnement comme un excellent stomachique, et les regardent comme un spécifique contre les vers, la dysenterie, et le préservatif assuré de plusieurs autres maladies; l'idée avantageuse qu'ils ont de cette plante leur fait dire en s'abordant : Puissiez-vous fouler aux pieds la terre où croît l'*Helbé*. Les semences germées et poussées du fenugrec sont aussi recherchées par ce peuple; il les arrange en ragoût avec du miel; il en met dans les sauces, etc. Grillées comme le café, elles lui servent à faire, avec du miel, de l'eau et du suc de citron, une boisson qu'il trouve agréable, etc. (Sonnini, *Voyage*, I, 380). En Perse, où on le nomme *Kambalec*, le fenugrec couvre des champs entiers (Chardin, *Voyage*, III, 298). A Alger, ses semences sont regardées comme incrassantes, nourrissantes; on les apporte de l'Atlas où on les désigne par le mot de *Holba*. Les semences de fenugrec, dont la saveur, bouillies, est assez analogue à celle des pois, fournissent un mucilage abondant (une once donne par l'ébullition la consistance mucilagineuse à une livre d'eau), adoucissant; aussi en prépare-t-on des lavemens, des fomentations émollientes, des collyres, des injections, etc.; leur farine est usitée en cataplasme dans le même but. M. Bosson, pharmacien à Mantes, en a retiré par l'analyse chimique : une huile fixe et âcre, de l'acide malique, une huile volatile, une matière amère, un principe colorant jaune (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VII, 94). *Voyez* sur son emploi en teinture les *Annales de chimie*, IV, 116. Les anciens connaissaient le fenugrec; Mésué le faisait entrer dans la composition d'un sirop, d'un looch (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 458); il fait partie de l'*Emplâtre diachylon*, de l'*onguent d'Althæa*, du *sirop de Marrube*, de l'*huile de mucilage*, etc. De nos jours le fenugrec n'est plus employé que comme fourrage chez nous; plusieurs des espèces du genre *Trigonella* ont l'odeur fragrante du mélilot bleu.

Trigonocéphale. Espèce de *Vipère*. Voy. ce dernier mot.

Triguera ambrosiaca, Cav. Cette solanée, qui croît en Espagne et qui a une odeur de musc, est émolliente, anodine et narcotique, à peu près comme la morelle noire. On en retire une huile essentielle d'une odeur agréable (*Encyclop. botan.*, VIII, 100).

Trikkos. Nom grec d'un oiseau qu'on croit être le roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Trilato. Nom du troglodyte, *Troglodytes europæus*, Leach, en grec moderne.

Trilistnik. Nom russe du trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 330).

TRILLO (Eaux minérales de).

Ortega (C.-G.). *Tratado de las aguas termales de Trillo del Madrid*. 1778, in-4.

Trimachion. Un des noms grecs anciens de la prêle. Voy. *Equisetum*.

Trimenion. Un des noms grecs du blé, *Triticum sativum*, Lam.

Tringavit. Nom de l'*Ammodyte*, chez les Catalans.

Trincheras (las). Voy. *Colombia* (Eaux minérales de la), II, 367.

Trinchoun dau var. Nom vulgaire de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L., à Nice.
Trinejheto. Nom des cloportes en Languedoc, selon Sauvages. Voy. *Oniscus*.
Trinejho. Un des noms languedociens de la truie. Voy. *Sus scrofa*, L.

TRINGA, Vanneaux. Genre d'oiseaux échassiers auquel Linné rapportait : 1° le *T. Cinclus*, L., dont la chair, quoique un peu sèche, fournit, lorsqu'elle est bardée de lard, des pâtés très-délicats qui ont le fumet des pâtés de mauviettes de Pithiviers (*Dict. des sc. nat.*, à l'article *Pelidne*); 2° le *T. hyperborea*, L., à chair médiocre, usitée pourtant en Groënland, où sa peau sert à divers usages; 3° le *T. Ochropus*, L., bécasseau ou cul-blanc de rivière, bon gibier, commun au bord des ruisseaux; 4° enfin le *T. Vanellus*, L. ou Vanneau d'Europe, joli oiseau de la grosseur d'un pigeon, très-commun du printemps à l'automne. Sa chair, assez estimée, excite l'appétit, se digère facilement, mais nourrit peu; ses œufs passent pour délicieux. On l'employait jadis bouilli, rôti, ou séché et donné en poudre à la dose d'un demi-gros ou d'un gros dans une eau céphalique, pour purifier le sang, pousser aux urines, fortifier le cerveau, guérir l'épilepsie (suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, III, 580).

Trinitas, Off. *Herba Trinitatis*. Nom de l'*Anemone Hepatica*, L. (I, 292).
Triojho. Nom languedocien de la truie. Voy. *Sus scrofa*, L.

Triosteum perfoliatum, L. Cette plante, de la famille des Chèvre-feuilles, de la Pentandrie monogynie, croît dans l'Amérique septentrionale; elle a sa racine purgative à la dose de 20 à 30 grains, d'après Bigelow (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, III, 71); en plus grande quantité, elle est aussi émétique. Elle agit dans quelques cas comme diurétique.

Tripam. Champignon indien, délicieux à manger, d'après Paulet.
— Espèce d'holothurie très-usitée, dit-on, des Chinois comme aphrodisiaque.
Tripela. Un des noms du *Tripoli*.
Tripharmacum. Médicament composé de trois substances.

TRIPOLI. Substance sèche, rude, friable, très-siliceuse, colorée par le fer, très-variée de couleur, ordinairement d'un rouge jaunâtre, employée pour polir les métaux, réduire en poudre les pierres dures, etc. On la tirait de Tripoli et surtout de Venise avant qu'on ne l'eût trouvée en France, et on lui attribuait les mêmes vertus qu'au bol d'Arménie. Voy. *Atanabolus* (I, 135).

Tripolion. Un des noms de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L. (V, 401), dans Dioscoride; c'est celui d'un *aster* dans Linné.
Tripolitiana terra. C'est le *Tripoli*.
Trippel, Trippelerde. Noms allemands du *Tripoli*.

Triptilion spinosum, Kunth. Petite composée épineuse du Chili, où elle est appelée *Sempreviva* et employée comme purgative et dans l'hématurie (Lesson, *Voyage méd.*, p. 16). Nous observerons que le nom de *Trixis*, que ce naturaliste donne à cette plante, ne lui appartient pas; c'est celui d'une labiée épineuse du même pays.

Tripungkhi. Nom indou du *Coldenia procumbens*, L. (II, 362).

Triputu. Nom sanscrit du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

Trique madame. Un des noms du *Sedum album*, L. (VI, 285).

Tris. Nom polonais de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Trissago, Trixago, Off. Noms officinaux de la germandrée, *Teucrium Chamædrys*, L.

Trisule, *Trisulus*. Synonyme de *Sel triple*, ou plutôt *double* (VI, 296).

TRITICUM. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la Triandrie digynie, qui dérive, selon Varron, de *tritum*, battu, de l'usage de battre les épis des espèces qu'il renferme pour en faire sortir le blé ou semences. On connaît l'importance extrême, pour la nourriture de l'homme, de la culture de plusieurs d'entre elles, dont on fait le pain le plus blanc et le plus recherché.

T. sativum, Lam., Blé, Bled, Froment. Cette céréale, la plus précieuse pour l'Europe de toutes celles connues, n'a été trouvée naturelle dans aucune partie du globe; on croyait l'avoir vue en Sicile, d'autres naturalistes avaient indiqué la Perse, la Sibérie, etc., comme sa patrie; mais rien n'est moins prouvé que sa présence spontanée dans ces localités. Il vaut mieux dire avec les anciens que Cérès l'apporta sur la terre, après que Triptolème l'eut inventée, ce qui est avouer l'ignorance où l'on est sur son origine, opinion bien préférable sans doute à celles de quelques auteurs qui regardent cette céréale comme provenant de la dégénérescence d'espèces du genre *Ægylops*, qui appartient à la même famille. Le nom de *blé* vient de *bleud*, moisson en celtique, d'où les Provençaux ont fait *blat;* celui de *froment*, de *ffurment*, autre désignation celtique, de *ffeur* gerbe dans la même langue, d'après Théis, d'où on a tiré l'expression de *fourrage*, etc.

Le blé, qui est une plante annuelle, se divise en deux races très-distinctes, l'une que l'on sème à l'automne, et qui passe l'hiver en terre, est le *T. hibernum* de L.; ses fleurs sont sans barbe, son grain plus gros; l'autre se sème au mois de mars, dont il retient le nom; c'est le *T. æstivum*, L., dont le grain est barbu, plus petit, etc. M. de Lamarck pense que ces deux sortes ne sont que des variétés de la même plante; il croit même que le blé barbu, *T. turgidum*, L.; le blé d'Egypte, *T. durum*, Def.; le blé de miracle, *T. compositum;* le blé épeautre, *T. Spelta;* le *T. Zea*, de Host, etc., ne sont que des variétés ou sortes de la même plante, tandis que le plus grand nombre des botanistes les considèrent comme distincts.

Le blé se cultive en grand, comme on sait, et exige des terres profondes, fortes, bien fumées et bien labourées, surtout pour la variété d'hiver, qui est la plus répandue parce qu'elle produit davantage, et que son grain est de meilleure qualité; avant de le mettre en terre, on le *chaule* parfois, c'est-à-dire qu'on le passe dans de la

chaux vive délayée dans de l'eau pour le préserver de la rouille, de la carie, du charbon, etc., et autres maladies qui pourraient lui être attachées, et qu'il reproduirait ; on fait parfois le chaulage avec de l'arsenic en poudre et étendu, ce qui peut avoir de graves inconvéniens, puisque si, par oubli, on se servait de ce blé, il produirait des empoisonnemens (*Journ. de chim. méd.*, IV, 319). En germant, le blé devient sucré ; cette propriété, bien plus remarquable dans l'orge, pourrait le faire employer comme celle-ci à faire de la bière, etc. Voy. les Recherches de M. de Saussure sur le sucre qui se forme dans la germination du blé (*Jour. de pharm.*, XIX, 587). Quelque frêle que soit cette céréale, elle résiste aux froids de nos rudes hivers, surtout si elle est couverte de neige, comme aux extrêmes chaleurs de la Grèce, de l'Egypte, etc., où elle devient magnifique. Les cultivateurs ont remarqué que, par une touchante prévoyance de la nature, le blé a trois radicules au lieu d'une que possèdent le plus grand nombre de plantes. Il entre en fleur dans le climat de Paris en juin, et est mûr en août ; la plante jaunit alors, se *dore* comme disent les poëtes, et les grains tomberaient sur le sol si on ne le sciait pas un peu avant leur complète maturité ; on le met en gerbes et on le serre en grange, pour le battre à mesure des besoins qu'on en a. D'après M. Tourier on récolte annuellement en France 7 milliards de kilogr. de blé, ce qui fait, semences prélevées, environ une livre de pain par jour pour chaque individu (*Journ. de chim. méd.*, IV, 388). Le commerce en tire de la Pologne, de la Barbarie, de l'Egypte, des États-Unis, etc. Dans les bons terrains le blé rend 20 à 30 pour un et plus ; on lit dans Pline (*lib.* XVIII, *c.* 10) que l'Egypte rend cent pour un, ainsi que la Bétique et la Sicile ; il ajoute qu'à Bizacium il a produit jusqu'à 150 pour un ; il cite un seul grain qui rapporta 400 épis, abondance qu'on ne voit jamais en Europe où les tiges sont presque toujours uniques et portent plus rarement encore plusieurs épis.

Le blé a la grosseur d'un grain de riz environ ; il est ovoïde, obtus aux deux bouts, lourd, bien nourri, lisse, de couleur jaunâtre, sans odeur marquée, et d'une saveur douce, insipide ; mâché, il forme du lait dans la bouche : Adanson remarque que le blé, comme la semence de plusieurs palmiers, a un sillon longitudinal sur un de ses côtés. On conserve ce grain en tas, dans des greniers bien aérés, avec la précaution de le remuer souvent, car il s'échauffe et se détériore sans cela ; on le renferme parfois dans des silos, c'est-à-dire dans des fosses profondes, bien glaisées, entourées de paille, puis fermées hermétiquement ; la fraîcheur du lieu l'empêche de s'échauffer, et la chaleur du grain de se moisir. On a vu de cette manière cette semence rester saine pendant un grand nombre d'années.

Le blé est sujet à être attaqué par des insectes qui s'en nourrissent et le dévorent, tel est surtout le charanson, qui y est parfois en si grande quantité, qu'on éprouve des démangeaisons en le maniant par suite des piqûres de sa larve ; il y a des pays, comme à Nantes, où on mêle de l'ortie en poudre dans ce grain pour le préserver de cet animal. M. de Dombasle propose de le soumettre au gaz acide sulfureux, etc. (le *Cultivateur*, VII, 202). Le moyen le plus simple de le préserver, c'est de le remuer, de le vanner souvent ; toutefois il faut l'employer lorsqu'il commence à trop vieillir. Les alucites sont encore un autre genre d'insectes qui dévorent le blé, etc.

Si nous examinons en particulier les diverses parties de la plante du blé, nous la voyons composée de la tige, des fleurs et des semences. Les tiges vertes sont parfois coupées avant d'épier, pour la nourriture des bestiaux, surtout aux environs de Paris, où les nourrisseurs manquent d'herbe au printemps ; on coupe surtout les blés trop forts, trop vigoureux, ce qui les retarde et ne les empêche pas de porter des épis comme les autres. Lorsque la tige jaunit, elle prend le nom de paille (voy. ce mot, V, 163), et sert à une multitude d'usages économiques, et surtout à faire des litières aux animaux, auxquels on la donne préalablement pour nourriture, et dont ils mangent les parties les plus tendres ; les engrais qui en résultent forment une des richesses de l'agriculture. C'est avec la paille d'une espèce de blé de mars, qu'on sème serré dans des terrains médiocres autour de Florence, et qu'on coupe avant sa parfaite maturité, qu'on prépare les *chapeaux* dits *de paille d'Italie*, qu'on vend jusqu'à trois mille fr. pièce (*Bibl. univ.*, XLVI, 169, et *Ann. d'horticulture*, 1833).

Les parties de la fleuraison, telles que la glume (calice) et la balle (corolle), etc., sont fort recherchées pour la nourriture des animaux, parce qu'il y reste toujours quelque grain.

Le blé entier se donne pour nourriture à quelques animaux ; tous le recherchent avec avidité. La décoction de froment augmente la quantité d'urine chez les chiens et les lapins, la rend alkaline, et lui communique une odeur fade ; ce quadrupède devient très-vorace (*Journ. compl. des sc. méd.*, IV, 86) ; un des usages les plus fréquens du blé entier est de servir à la fabrication de l'*alcool de grain* ; c'est dans le Nord surtout qu'on en prépare en grande quantité pour suppléer celui de vin que le climat ne produit pas. Cet esprit est moins agréable que celui de ce dernier ; il a toujours quelque chose d'âcre, ce qui est dû, suivant M. Gabriel Pelletan, à de l'huile essentielle qu'il contient encore, quelque soin qu'on prenne à sa préparation, ce qui peut causer des accidens (*Journ. de chim. méd.*, I, 76). On peut lire dans les *Aménités académiques*, n° 139, une dissertation de Bergius sur ce sujet, intitulée : *Spiritus frumenti*, etc.

Le blé, passé au moulin, se sépare en farine et en son. La farine est plus ou moins abondante, plus ou moins belle, suivant l'année, la nature du blé, et même la bonne confection du moulin. On connaît ses nombreux usages, dont le plus utile est de servir à faire le pain qui exige le quart d'eau à peu près pour sa fabrication chez les boulangers de Paris (voy. ce mot (V, 164); le pain azyme (I, 518), le biscuit de mer (I, 603); les pâtes à l'italienne, telles que le *vermicelle*, la *semoulle*, etc.; la pâtisserie; la bouillie des enfans, etc., à en donner aux jeunes animaux (aux veaux), délayée dans l'eau; à divers usages de la cuisine; à préparer de la colle. On appelle *gruau* à Paris la farine la plus belle, ce qu'ailleurs on nomme *fine fleur* de farine, dont on prépare un pain d'une blancheur éblouissante; elle absorbe à l'air ordinaire $\frac{16}{100}$ d'eau, et à l'air humide jusqu'à $\frac{20}{100}$ sans tacher le papier où on la place (*Journal de chimie médicale*, IX, 21). Le vrai gruau (III, 458) est préparé avec l'avoine. Cullen voulait qu'on répandît de la farine sur les érysipèles pour absorber la sérorité qui s'échappe de leur surface; on en verse sur les coupures des enfans gras, sur les écorchures causées par les urines, par le frottement, etc.; on en saupoudre les pilules, les pastilles, etc. Les farines en vieillissant s'échauffent, s'altèrent, se détériorent, et font alors du mauvais pain; elles sont parfois mêlées de poudre de semences de nielle, de blé de vaches, etc.; on y ajoute aussi pour les falsifier de la craie, du plâtre, etc. (*Journ. de chim. méd.*, IV, 313).

La farine mise en pâte et soumise à un filet d'eau, laisse dans les mains une substance connue sous le nom de *gluten*, et l'eau de lavage contient l'amidon qui se dépose au fond du vase qui le reçoit (voy. *Gluten*, III, 385). D'après M. Davy, la farine des fromens du Nord en contient moins que ceux des pays méridionaux; aussi celui d'Odessa est-il plus recherché sous ce rapport; les blés durs plus que les blés tendres; le nôtre en possède le 1/10 environ de son poids, chaque once de farine contient à peu près 13 grains de gluten sec, d'après M. Taddey, et, suivant cet auteur, une once de farine anéantit l'effet d'un grain de sublimé, ce qui la lui fait proposer comme son antidote. La pâte de farine fermentée forme le levain (IV, 94) nécessaire à la préparation du pain, et dont on use comme rubéfiant, et pour d'autres usages économiques.

L'*amidon* est la fécule du froment, qui se présente à l'état de pureté sous forme de colonnes ou prismes irréguliers, cristalloïdes (voy. *Amidon*, I, 133), dont on fait quelque emploi en médecine comme adoucissant, nutritif, et beaucoup plus dans les arts, pour la fabrication de la colle, de l'empois, pour celle de la poudre à poudrer, dont on faisait autrefois tant d'usage. On pourrait s'en servir comme

aliment, ainsi qu'on le fait de celle de pomme de terre, etc. L'amidon se prépare avec des farines avariées, des blés qui ont souffert, etc., c'est un genre d'industrie considérable.

M. Vauquelin a trouvé que la farine de froment contenait : eau, 10 ; gluten, 10,960 ; amidon, 71,490 ; matière sucrée, 4,720 ; matière gommo-glutineuse, 3,320. L'analyse de M. Proust y indique : amidon, 7,415 ; gluten, 12,5 ; extrait aqueux sucré, 12 ; résine, 1 ; Consultez sur l'analyse des farines le *Journ. de pharm.* (VIII, 353 et XVI, 535).

Le son forme une partie considérable de la farine ; si le moulin a des bluttoirs à mailles un peu larges, il est *gras*, comme on s'exprime, et se nomme recoupes, griottes ; il renferme encore beaucoup de farine ; on en extrait alors de l'amidon ; on s'en sert pour nourrir et rafraîchir les animaux, leur en faire des pâtées ; on en donne aux chevaux, aux ânes, aux porcs, aux volailles, etc. ; dans les années de disette les pauvres en mettent dans le pain ; les médecins en emploient la décoction, qui est émolliente, adoucissante, en lavemens, en pédiluves, en fomentations, en bains, etc. ; on en fait aussi des cataplasmes ; le son, privé le plus possible de la farine adhérente, est utilisé pour préparer des paillasses pour les petits enfans, des coussins, des oreillers, des pelotes, des sachets, etc. L'analyse chimique du son ordinaire y démontre sur cent parties, d'après MM. Lassaigne et A. Ivart : eau, 13,30 ; amidon, 18,30 ; albumine 1,60 ; matière gommeuse-sucrée, 12,80 ; ligneux ou son véritable 54 (*Journ. de méd. vétér.*, IV, 165). Le son fait souvent le 5me en poids du froment ; d'après cette analyse, il n'en fait guère que le $\frac{1}{10}$, et même d'après les dernières recherches de M. Herpin, il peut se réduire au vingtième, ce qui, suivant lui, fait en plus, 3 millions de kilogr. de pain par an pour la France seulement.

T. monococcum, L., Locular. Cette espèce est cultivée dans quelques pays, quoiqu'elle soit peu productive. Plusieurs personnes l'ont, à tort, désignée sous le nom de *riz sec*, *riz de la Cochinchine*. M. St-Amans a publié une notice sur ce sujet.

T. repens, L. Chiendent (voy. *Chiendent*, II, 230).

Dureau de Lamalle. Recherches sur l'histoire ancienne, l'origine et la patrie des céréales, et nommément du blé, etc. (*Ann. de sc. nat.*, VIII, 61 ; 1826).

TRITICUM FAGINUM. Un des noms officinaux du *Polygonum Fagopyrum*, L. (V, 432).

TRITO-SELS. Sels dont la base est un tritoxyde. Voy. *Tritoxydes*.

TRITOLI (Étuves de). En allant du lac Lucrin vers Baïa on trouve les restes thermaux des étuves de Tritoli, vulgairement appelées les bains de Néron. On rapporte l'étymologie du premier nom au mot grec τριτοῖος, ternaire, à cause de leur propriété curative des fièvres tierces. L'établissement consistait en une étuve et un bain

d'eau thermale; la source est devenue presque inaccessible; il s'en dégage du gaz hydrosulfureux; les œufs y cuisent (*Appendice des souvenirs polytechniques*, etc.; par G. Goury aîné, Paris, 1828, in-4°, p. 133; voy. aussi le *Voyage médical* de Valentin, 2e édit., p. 83).

Tritoxydes. Oxydes qui contiennent trois proportions d'oxygène (V, 135).

Teitta. Ancien nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L.

Triumfetta (Bartramia) Lappula, L. Grand-Cousin, Lappulier. Cet arbrisseau des Antilles, de la famille des Tiliacées, de la Polyandrie monogynie, a ses racines mucilagineuses comme celles de la guimauve; elles y servent aux mêmes usages dans ce pays, ainsi qu'une autre espèce, le *T. heterophylla*, Lam., qu'on y appelle Petit-Cousin; on fait avec leurs branches des paniers, et en les rouissant on en retire une filasse (Labat, *Nouv. voy.*, VI, 24). Le *T. semitriloba*, L., des Indes occidentales, a été employé à Copenhague, par le professeur Wendt, comme mucilagineux (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, I, 364). Au Brésil, d'après Martius, l'injection des *T. Lappula* et *semitriloba* est usitée contre la gonorrhée (*Journ. de chim. méd.*, V, 427). L'écorce du *T. elliptica*, R. Brown, sert aussi, en Guinée, à faire des cordes, du fil. Ce genre a été dédié à J.-B. Triumfetti, botaniste italien, mort en 1707.

Trochilus C'est le roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Trochisques. *Trochisci*, de τροχὸς, roue. Ce sont des médicamens secs, composés de poudres liées par un mucilage, auxquels on donne la forme de petits cônes, de toupies, de grains d'avoine, etc. Ces préparations officinales sont dues aux Arabes, et aujourd'hui à peu près oubliées. Il y avait des trochisques internes et externes, des trochisques altérans, d'autres purgatifs, etc., suivant l'usage auxquels on les destinait et leur composition. On emploie encore les *trochisques de minium* comme escharotiques, pour agrandir les plaies fistuleuses; on en fait avec les terres bolaires, etc. On se sert dans quelques occasions des *Clous odorans*, qui sont des trochisques que l'on brûle pour parfumer les appartemens, etc.

TROCHUS, Toupies. Genre de Mollusques gastéropodes pectinibranches, de la famille des Trochoïdes. La coquille de plusieurs de ses espèces, suivant Lémery (*Dict.*, 893), a été employée comme absorbant, astringent, hémostatique, à la dose de 12 à 48 grains.

Trocta, Trotta. Noms latins de la truite. Voy. *Salmo*.

Troegardskress. Nom suédois du cresson alenois, *Thlaspi sativum*, DC.

Troegoerds juglika. Un des noms suédois de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

Troejon. Un des noms suédois de la *Fougère mâle*.

Troene, Troesne. *Ligustrum vulgare*, L. (IV, 114).

— d'Égypte. *Lawsonia inermis*, L. (IV, 78).

TROEZEN (Cap de). Pline (*lib.* XXXI) dit que toutes les eaux y sont si mauvaises qu'elles donnent la goutte.

TROGETES. Nom du *thuya*, dans Homère.

TROGLODITES. Le roi Juba, cité par Pline (*lib.* XXXI), rapporte qu'il y a dans ce pays un lac, appelé *lac enragé*, dont l'eau, trois fois par jour et par nuit, devient amère et salée, etc.

TROGLODYTE. Nom spécifique d'un oiseau du genre *Motacilla*.

TROIA. Nom languedocien de la truie, *Sus scrofa*, L.

TROIS ÉPINES. Nom vulgaire de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

— FLEURS CORDIALES. Ce sont celles de *Bourrache*, de *Buglosse*, et de *Violettes*.

— HUILES STOMACHIQUES. Ce sont celles d'*Absinthe*, de *Coings*, et de *Mastic*.

TROIS-MOUTIERS. Bourg de France, à 2 lieues S.-E. de Loudun, près duquel est une source froide, appelée du Verger-Mondon, que Linacier, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 519), dit ferrugineuse.

TROIS ONGUENS CHAUDS. Ce sont ceux d'*Althæa*, *Nerval*, et d'*Agrippa*.

TROLDBAER. Un des noms danois de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L. (VI, 422).

TROLLBOER. Nom suédois de la parisette, *Paris quadrifolia*, L. (V, 204).

TROLLIUS EUROPÆUS, L. Kalm assure que cette plante, de la famille des Renonculacées et fort voisine du genre dangereux *Ranunculus*, ce qui doit la rendre suspecte, a guéri un scorbutique que les médecins avaient cru incurable. Les Russes, d'après Willemet, en font usage dans les maladies obscures. Elle croît sur les montagnes élevées de la France et du nord de l'Europe, où elle se fait remarquer par ses fleurs globuleuses, d'un beau jaune, ce qui l'a fait appeler parfois *boule d'or*.

TROMBETTE. Nom de la *Bécasse de mer*, sur la côte de Gênes.

TROMI. Nom javanais d'un arbrisseau voisin de l'*Averrhoa carambola*, L. (I, 508), qui porte un fruit que l'on mange cru ou cuit à Java, et qui a le goût de la pomme de reinette. On le cultive à Sourabaja (Perottet, *Cat. rais.*; *Ann. de la soc. linn.*, mai, 1824).

TROMPA. *Cachalot* (II, 5).

TRONA. Un des noms indiens du *Natron* (IV, 584).

TRONCHON, TRONCHOU. Noms de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L.

TROOP. Arbrisseau qui produit une résine semblable au mastic, et que les Namaquas, qui lui donnent ce nom, emploient pour fixer le fer de leur lance, ainsi qu'on le fait de la résine en Europe (Valkenaër, *Voyages*, XV, 221).

TROPÆOLUM MAJUS, L. Capucine. (*Flore médicale*, II, f. 96). Le nom latin de cette plante, de la famille des Géraniées, vient de τροπαῖον, trophée, de la forme de sa fleur qui est en casque et de celle de sa feuille en bouclier; le français dérive de la couleur de la première, ou suivant d'autres de sa ressemblance avec un capuchon, de la division éperonnée de sa corolle. Cette plante, du Pérou et du Mexique, a la saveur, l'odeur et les propriétés du cresson, ce qui

l'avait fait appeler dans l'origine *Cresson des Indes*, *du Pérou*, *du Mexique*, et *Cardamindum*. On assure que la chenille du papillon du chou vit sur elle comme sur le chou même ; la Capucine est animalisée comme celui-ci ; car M. Braconnot y a reconnu du phosphore en assez grande quantité. C'est à la présence, suivant ce chimiste, de ce composant que l'on doit la singulière propriété qu'elle a de jeter, au mois de juillet, des étincelles au crépuscule du soir et du matin, découverte faite par Christine Linné, fille du célèbre botaniste, sur la variété à fleurs d'un jaune rougeâtre (Monard l'appelle *fleur sanglante*) ; car celle à fleurs pâles n'en donne pas ; on retrouve cette singularité, dit-on, dans le souci des jardins, le lis orangé et l'œillet d'Inde, qui ont tous une couleur semblable ; il ne faut pas confondre ce phénomène avec l'atmosphère inflammable de la fraxinelle, ni avec la propriété phosphorescente de quelques *byssus*, agarics, ou du bois pourri, etc. On ne l'observe pas sur le *Tropæolum minus*, L., qu'on cultive aussi dans les jardins.

Cette curieuse plante grimpante, qui a les pétales ciliés, vivace dans son pays natal, annuelle chez nous en pleine terre, qu'on possède depuis 1684, est cultivée dans tous les jardins ; celle à fleur double, qui est délicate, l'est comme ornement, et celle à fleur simple, comme condiment. On confit les boutons de ses fleurs comme les câpres ; lorsqu'elles sont épanouies, on les met sur les salades, et ses feuilles, dont on ne fait pas assez d'usage, peuvent être employées comme anti-scorbutique, etc., ainsi que celles du cochléaria et de cresson, dont elles ont la saveur piquante et un peu poivrée. Arnold prétend que ses fruits purgent (*Obs. de phys. méd.*, 70). Ils sont du volume d'un gros pois, offrent trois côtes sillonnées ; on les confit aussi.

Toutes les espèces du genre *Tropæolum* paraissent jouir des mêmes propriétés ; Feuillée en figure deux du Pérou sous le nom de *Cardamindum*, qui y sont prescrites comme anti-scorbutiques (*Plantes méd.*, III, 14). Le *T. pentaphyllum*, Lam., qui croît au Brésil, où les naturels le nomment *chagas da mindha*, est dans le même cas (A. St-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasil.*, IXe liv.).

Carthacus. *Diss. de cardamindo.* — Hellenius (C.-N.). *Diss. de tropæolo.* Aboæ, 1789, in-4.

Trophis. Voy. *Celtis*.

Trophologie thérapeutique. Art de prescrire les alimens (*Dict. des sc. méd.*, IX, 295).

Tropilotl. Nom indien de l'*Aura*, selon Lémery (I, 503).

Troster. Nom d'une piquette qu'on prépare en Allemagne, sur le Rhin, avec le marc de raisin et des semences de graminées.

Troucco. Nom de la *Truite* et de la *Truite saumonée*, à Nice.

Trout. Nom anglais de la truite, *Salmo Fario*, L.

Troylist. Nom polonais du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Tructa. Un des noms latins de la truite, *Salmo Fario*, L. (VI, 186).

Trufa de terra. Nom de la pomme de terre, en Languedoc.

— mande. Nom du *Santolina Chamæcyparissus*, L., en Languedoc.

Truffe. *Lycoperdon Tuber*, L. *Tuber cibarium*, Pers. Voy. ce dernier mot. On donne parfois ce nom, dans les campagnes, à la pomme de terre et à d'autres racines ou fruits qui lui ressemblent.

— de cerf. *Scleroderma cervinum*, Pers. Voy. *Tuber* (VI, 762).

— douce. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L. (II, 401).

— d'eau. *Trapa natans*, L. (II, 401).

— jaune. *Scleroderma cervinum*, Pers.

— de Périgord. *Tuber cibarium*, Pers.

— de Piémont. *Tuber griseum*, Pers.

— rouge. Un des noms de la pomme de terre.

— vulgaire. *Solanum tuberosum*, L. (VI, 422).

Truffelle. Un des noms de la pomme de terre.

Trufflas. Un des noms de la châtaigne d'eau.

Truflier. Nom du troëne aux environs de Boulogne, *Ligustrum vulgare*, L. (IV, 114).

Truie. Femelle du porc domestique, *Sus Scrofa*, L.

Truite. Nom français du *Salmo Fario*, L., espèce de poisson (VI, 186).

— (Petite). C'est le *Cyprinus phoxinus*, L.

— saumonée. C'est le *Salmo Trutta*, L. (VI, 187).

Trumblure. Nom suédois du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L. (Lacépède).

Trumbotto. Nom italien du butor, *Ardea stellaris*, L.

Trumpet. Un des noms anglais de la *Bécasse de mer*.

Truna-malam. Un des noms malais de la tubéreuse, *Polyanthes tuberosa*, L. (V, 421).

Trungibyn. Un des noms de la manne d'Alhagi.

Trungium. Nom arabe de la mélisse.

Trunschibit. Un des noms persans de la Manne d'Alhagi.

Truo. Nom du pélican, *Pelecanus Onocrotalus*, L., à Rome.

Truta, Trutta. Noms latins de la truite, *Salmo Fario*, L.

Trutenmehl. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

Trybula. Un des noms polonais du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

TRYE-LE-CHATEAU. Petit bourg de France, à 1/2 lieue de Gisors (Eure), près duquel sont deux sources froides appelées *fontaine de Conti* et *fontaine de Bourbon*; la première plus abondante et plus ferrugineuse, la deuxième plus saline, d'après l'analyse de Fourcy qui y a trouvé, par livre, deux grains de muriate de soude, de fer, de silice et d'un carbonate. Le même auteur les dit usitées en boisson, à la dose de 2 à 4 livres par jour, dans les affections de l'estomac et des viscères abdominaux, les anomalies de la menstruation, la leucorrhée, les affections nerveuses, etc.

Analyse des eaux alkalino-martiales de Trye-le-Château, avec l'exposition de leurs propriétés, faite par M. Fourcy et publiée par Pelvilain. Paris et Amsterdam, 1779, in-12.

Trygon. Nom grec de la pastenague, *Raia Pastinaca*, L.

Trygon, Trygona, Trygos. Noms de la tourterelle, *Columba Turtur*, L., en grec moderne.

Trygtas. Nom grec du *Bécasseau*, selon Gesner.

Trypheres, de τρυφερος, doux. Les anciens désignaient par ce nom les médicamens qui étaient sans activité (*Dict. de méd.*, de James, VI, 431).

Trzene korenj. Un des noms bohémes du *Tormentilla erecta*, L.

Trzmiel. Nom polonais du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Trznadel. Nom polonais du bruant. Voy. *Emberiza*.

Tsa – tsa. Sorte de fruit comestible de la Chine que l'on compare à la figue (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 465).

Tsa-xu. Nom siamois du *Rhus Vernix*, L. (VI, 82).

Tsabh. Nom hébreu d'une espèce de tortue. Voy. *Testudo*.

Tsalla. Nom tellingou du *Serum* du lait.

Tschauka. Nom turc du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Tscheschm. Un des noms arabes de la semence du *Cassia Absus*, L. (II, 127).

Tschesnek. Nom russe de l'ail, *Allium sativum*, L.

Tschesnok dikoi. Nom russe de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Tschetti. Nom d'un *Capsicum* très-usité au Darfour.

Tschettik. Liane de Java dont une faible dose suffit pour tuer un bœuf. On croit que c'est le *Strychnos tieute*, Lesch.

Tschiama. Nom tartare de la marte, *Mustela Martes*, L.

Tschili. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L., dans Avicenne et Rumphius.

TSCHONGRAD ou CSONGRAD. Comitat de Hongrie qui offre, d'après le docteur J. Stumfol, des lacs de soude carbonatée d'une grande étendue (P. Kitaibel, *Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

Tschortan. Nom tartare du brochet, *Esox Lucius*, L.

Tschuck. Nom russe du brochet, *Esox Lucius*, L.

Tsé-tsé. Fruit comestible de la Chine, de la grosseur d'une pomme, d'un rouge éclatant, qui devient farineux en séchant, etc. (La Harpe, *Abr. des voyages*, VIII, 11).

Tseboa. Nom du céraste, *Vipera Cerastes*, Daud., dans l'écriture sainte.

Tscheiran. Espèce d'*Antilope*. Voy. I, 338.

Tséletsal. Nom hébreu de la rouille, ou *Sous-Carbonate de fer* (III, 230).

Tselkacha. Nom indou du *Bryonia grandis*, L. (I, 635).

Tseperke-gomba. Nom du champignon de couche, en Hongrie.

Téphaedéha. Nom hébreu du *Rana temporaria*, L. (VI, 16).

Tseu. Nom chinois du bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

Tshittik. Nom de l'upas tieuté, *Strychnos Tieute*, Lesch., à Java.

Tshomorro. Nom javan du *Casuarina equisetifolia*, L.

Tsi-chu. Nom de l'arbre au vernis à la Chine; sa résine se nomme *tsi* (La Harpe, *Abr. des voyages*, VIII, 18).

Tsianoki. Nom japonais de l'arbre à thé. Voy. *Thea*.

Tsillay-cheddie. Nom tamoul de l'*Excœcaria cochinchinensis*, Lour.

Tsio. Nom japonais de l'*Urtica nivea*, L.

Tsiovanna. Synonyme de *Sjouanna*.

Tsisu. Nom japonais du *Chenopodium scoparia*, L.

Tsja-pangam. Nom malabar du bois de sapan, *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10).

Tsjaa. Un des noms chinois du thé. Voy. *Thea*.

Tsjampaka-laut. Nom du *Michelia Champaca*, L., à Java.

Tsjana-kua. Noms malais du *Costus speciosus*, Smith (II, 447).

Tsjancke-Tsjencke. Nom malais du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

Tsjandana. Un des noms malais du *Santal citrin*, d'après Rumphius (*Hort. mal.*, II, 16).

Tsjela. Nom malabar d'une variété du *Ficus indica*, L.

Tsjendana. Nom malais du bois de Santal. Voy. *Santal* (VI, 211).

Tsjeriam-Cottam. Sous ce nom, Rhèede (*Hort. malab.*, V, 21, t. 11) figure un végétal qui paraît être un *Ardisia*, d'après Lamarck; toutes ses parties sont âcres, ses fleurs ont une odeur très-agréable; la décoction des feuilles est astringente et usitée dans l'Inde en gargarisme pour raffermir les gencives; celle de son écorce avec le petit-

lait et le cumin se prescrit contre les aphthes et autres ulcères de la bouche.

Tsjerou mau maravara. Nom tamoul de l'*Epidendrum tenuifolium*, L. (III, 124).

Tsjerou-Pôeam. Arbrisseau toujours vert du Malabar, dont on prépare un onguent avec les fleurs, les fruits et l'écorce, qui passe pour apaiser la céphalalgie. Les feuilles récentes et broyées s'appliquent sur les érysipèles (Rhèede, *Hort. mal.*, V, p. 111, t. 56).

Tsjerou-ponna. Nom malabar du *Calophyllum Calaba*, W. (II, 35).
Tsjerro uren. Nom malais du *Melochia corchorifolia*, L.
Tsjeru-Cansjava. Nom malabar du chanvre. Voy. *Cannabis*.
— Kirganeli. Nom malabar du *Phyllanthus Urinaria*, L.
— Tsjurel. Nom malabar du *Calamus Rotang*, L. (II, 16).
Tsjetti-pu. Nom malabar du *Chrysanthemum indicum*, L. (II, 271).
Tsjovanna amelpodi. Nom malais de l'*Ophioxylum Serpentinum*, L.
Tsjuria-cranti. Nom malabar de l'*Ipomea Quamoclit*, L. (II, 410).
Tske-uri. Un des noms japonais du *Cucumis Conomon*, Thunb. (II, 488).
Tson. Nom hébreu de la brebis, *Ovis Aries*, L.
Tsori-tsori. Nom du lentisque en Judée. Voy. *Pistacia*.

TSORVAS, en Hongrie, comitat de Bekes. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source saline.

Tsolghes. Nom de la moutarde à Madagascar. Voy. *Sinapis*.
Tsowa, Tswa. Nom japonais du *Tussilago japonica*, L.
Tstome. Un des noms japonais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L. (I, 114).
Tsu. Nom chinois du vinaigre, ou *Acide acétique*.
Tsu-su. Nom chinois d'un *Melissa*, que l'on dit être le *cretica*, et qui est condimentaire dans le pays.
Tsu-tsao. Un des noms chinois de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L. (I, 285).
Tsubakki. Nom japonais du *Camellia japonica*, L. (II, 42).
Tsugumi-gusa. Un des noms japonais du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L. (IV, 87).
Tsugusa. Nom japonais du *Commelina communis*, L. (II, 372).
Tsukukuts. Nom japonais de la prêle, *Equisetum arvense*, L.
Tsumame. Nom japonais de la balsamine.
Tsung-xi. Nom chinois de l'ognon, *Allium Cepa*, L.
Tsuru-itsigo. Nom japonais du *Rubus moluccanus*, L.
Tsutsusi. Un des noms japonais de l'*Azalea indica*, L.
Tua. Nom tschuwache du chameau, *Camelus bactrianus*, L.
— Nom du *Thuya*, dans Théophraste.
Tuabba. Nom hottentot du *Rhinocéros unicorne* (VI, 70).
— Nom du Rhinocéros d'Afrique, aux environs du cap de Bonne-Espérance.
Tuach. Nom groënlandais de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.
Tual. Un des noms malais du vin du *Raphia vinifera*, Palis.
Tuanspol. Un des noms suédois de la truite, *Salmo Fario*, L.
Tuatua. Nom du *Jatropha gossypifolia*, L. (III, 676), à Cumana.
Tuba amoris. *Helianthus annuus*, L. (III, 461).
— baccifera. *Menispermum lacunosum*, Lam. (IV, 324).
— bidji. *Menispermum lacunosum*, Lam.
— flava. *Menispermum flavescens*, Lam. (II, 326).
Tubakiwila. Nom du *Momordica Charantia*, L., à Ceylan.
Tubb-aejni. Nom égyptien du souci des jardins. Voy. *Calendula*.
Tubbuthu. Nom du *Solanum sodomeum*, L., à Ceylan.

TUBER. Genre de plantes cryptogames, de la famille des Lycoperdonnées, qui doit son nom à la forme arrondie des espèces qu'il

renferme; ce sont des plantes souterraines, sans tige, ni feuilles, ni racines, dont les gongyles séminifères sont renfermés dans l'épaisseur du tissu charnu qui les compose et qui germent lors de la destruction de celui-ci pour la reproduction de l'espèce.

T. cibarium, Persoon; *T. gulosorum*, Bull; *Lycóperdon Tuber*, L., Truffe. Le nom de ce végétal vient de l'italien *tartufo*, qui se cache, se déguise, d'où est venu sans doute le vieux mot français *truffer*, friponner, qu'on trouve dans Joinville, de ce qu'il croît en terre, qu'il s'y développe et s'y reproduit sans rien faire paraître au dehors. Cette espèce est arrondie, irrégulière, parfois un peu lobée, de volume variable depuis celui d'une noisette jusqu'à celui du poing, pourvue de granulations nombreuses au dehors, rudes comme la peau de chagrin; elle a une odeur particulière, très-forte, et qui se répand au loin; elle habite la moitié méridionale de la France. On distingue trois variétés de ce végétal : 1° celle dont la chair est noire en dedans, qui est la *truffe de Périgord;* c'est la plus estimée pour son odeur et sa tendreté; elle n'est mûre qu'aux gelées; 2° celle dont la chair est blanche en dedans, qui est la *truffe de Bourgogne;* elle est plus dure, moins odorante, et est mûre vers le mois de septembre; 3° celle à chair violette. Nous indiquons celle-ci d'après les auteurs sans la connaître. Dans toutes, l'écorce est la partie la plus dure, et on l'ôte pour les manger, sauf à la piler pour en faire des coulis, des bisques, etc.

Les truffes se trouvent dans des terrains arides, argileux, rougeâtres, ferrugineux, légers, etc., disposés en coteaux, le long des ruisseaux, dans les bois de châtaigniers, etc., où ordinairement il ne vient que difficilement d'autres plantes. Elles croissent à environ six à sept pouces de terre (on dit qu'elles remontent à leur maturité), que les plus grosses fendillent un peu, ce qui les fait reconnaître aux gens habitués à ce genre de récolte, outre l'odeur, le son que rend la terre au lieu où elles sont enfermés, ainsi que les insectes qui volent dessus, etc.; le plus ordinairement on se sert des porcs, des chiens, etc., pour cette sorte de récolte, dont les sangliers sont aussi très-friands. Les truffes sont conservées dans une portion de leur terre, afin qu'elles se dessèchent moins; il y a des années (ce sont en général les pluvieuses) où elles sont très-abondantes, d'autres où elles le sont fort peu, et valent jusqu'à 12 et 15 francs la livre, comme celle-ci (1832). On a essayé de les cultiver artificiellement; la chose n'est pas impossible, puisque nous en possédons de petites venues de cette manière; mais il paraît que cela est fort difficile, de sorte qu'on a abandonné ce genre d'industrie, sur lequel on n'a pas assez insisté. On trouve en France la truffe dans les départemens de la

Dordogne, de la Charente, du Lot, du Tarn, du Gard, de l'Aveyron, de l'Ardèche, de l'Yonne, etc., etc.

Tout le monde connaît le mérite des truffes ; c'est un aliment sain, agréable, qui se digère bien, si on n'en mange que modérément, surtout après l'avoir préalablement dépouillée de son écorce, et qu'il soit assaisonné convenablement. On en met dans les ragoûts, dans les sauces ; on en farcit particulièrement des volailles (qu'elles conservent un temps assez long), des pâtés, etc., auxquels elles donnent une saveur exquise, fort recherchée des gastronomes, et qui chatouille agréablement leur sensualité. Que n'a-t-on pas dit sur leur influence sociale, sur les déterminations politiques qu'elles exercent sur nos législateurs ! On leur attribue aussi des propriétés aphrodisiaques, qui les font rechercher par une classe de consommateurs. Un médecin italien a même voulu prouver que les naissances étaient plus nombreuses dans les années qui correspondaient à leur abondance.

Mais les truffes, si vantées et si précieuses aux yeux des gens capables d'en connaître le mérite, ont aussi leurs détracteurs. On les accuse d'être lourdes, indigestes, échauffantes, et on cite même des gourmands de toutes les professions qui ont trouvé la mort au milieu des délices de leurs festins. Déjà, sous Charles VII, le poète Deschamps avait composé une ballade contre la truffe et ses inconvéniens, dont il était pourtant grand amateur. Outre ces reproches, plus ou moins mérités, on leur fait encore celui d'être d'une conservation difficile, de se moisir rapidement, de causer des vomissemens, des coliques aiguës, etc., et d'être la source de maux nombreux.

Mais la consommation prodigieuse qu'on en fait sur les tables somptueuses fait plus leur panégyrique que toutes les injures de leurs antagonistes ne les déprisent. Les anciens les estimaient autant que nous ; Apicius et Lucullus en faisaient venir à grands frais de la Libye, de Carthage, ainsi que le rapporte Pline (*lib.* XIX, *c.* 2) ; les Grecs eux-mêmes étaient loin de les dédaigner, d'après Galien. On accorda à Athènes le droit de bourgeoisie aux enfans de Chérips pour avoir inventé une nouvelle sorte de ragoût aux truffes. La reconnaissance publique n'est point encore arrivée chez nous à ce degré de perfection.

On ne possède pas d'analyse chimique complète de la truffe périgourdine. On sait seulement, d'après Bouillon-Lagrange, qu'elle contient beaucoup d'albumine, et qu'elle donne à la distillation du carbonate d'ammoniaque en abondance, ainsi que presque tous les champignons, ce qui la rapproche de la classe des animaux, sous ce rapport. Sage assurait qu'on y trouvait du fer et même de l'acide prussique (*Moyen de remédier aux poisons végétaux*, etc., Paris, 1811) ; mais les palais fortement papillés y découvrent bien d'autres

principes composans, ne fût-ce que leur admirable parfum et leur saveur délectable.

Sous le nom de *Lycoperdon tuber*, Linné avait renfermé toutes les truffes; mais les botanistes modernes en ont découvert plusieurs espèces qu'ils regardent comme fort distinctes. Outre la précédente, la plus répandue et la plus estimée, du moins en France, il contient la truffe du Piémont, *tuber griseum*, Persoon, la plus recherchée après elle, à cause du goût alliacé qui lui est propre, ce qui est un titre auprès des peuples du midi de l'Europe. Elle est grosse comme la précédente, blanche ou plutôt grise en dehors et en dedans, sans tubercules sur l'écorce, mais avec des veines plus blanches à l'intérieur. On la récolte depuis le mois d'août jusqu'aux gelées, dans la province d'Asti, de Monferrat, etc., où elle habite les lieux montagneux et boisés. Elle se garde moins encore que la truffe du Périgord; il faut surtout la préserver du froid, car la gelée ôte aux truffes leurs qualités. On la conserve, après l'avoir dépouillée de la terre qui l'environne au moyen du lavage et de la brosse, dans le millet, et mieux encore dans la farine de maïs, d'après les renseignemens que nous a donnés sur ce tubercule notre ami M. Bonafous, savant agronome, qui nous a mis à même de l'apprécier, *de gustu*; il ajoute qu'on conserve aussi très-bien cette truffe dans le beurre fondu. Cette espèce, qui est le *tartufolo* des Italiens, le *truffola* des Piémontais, qui devient noirâtre en cuisant, nous semble moins bonne, sous tous les rapports, que la précédente; elle ne sert pas comme elle à l'*embaumement* des volailles; on la met seulement dans les ragoûts, les sauces, etc., etc., en la coupant très-mince, avec un instrument fait exprès. On en prépare aussi des liqueurs de table, dont l'arôme n'est pas d'une longue conservation, non plus que celle du Périgord, ce que nous avons expérimenté plusieurs fois. Louis XVIII était grand amateur de la truffe du Piémont, et Napoléon s'en faisait envoyer jusqu'en Russie; quelques riches gastronomes en font venir en France malgré son extrême cherté (30 sous l'once). Elle se trouve aussi dans quelques cantons de la Provence, et M. Bertero, médecin piémontais, nous a rapporté l'avoir rencontrée à la Guadeloupe. On l'estime très-aphrodisiaque.

On trouve encore en Italie le *Tuber rufum* de Pico, près de Modène (De Candolle, *Essai*, etc., 322), où on le mange, et en Sardaigne le *Tuber arenarium*, Moris, qu'on y nomme *tavara de arana*, d'après ce que rapporte cet auteur (*Stirpium sardoarum*, etc., fasc. III, p. 22). Elle est noire et lisse en dehors, blanche en dedans, inodore; elle y est comestible.

En Barbarie, d'après MM. Desfontaines et Poiret, on trouve dans

les sables du désert une espèce de truffe, le *tuber niveum*, Desf., dont on fait grand cas, à cause de ses qualités culinaires et de sa délicatesse. Il est probable que c'est cette espèce que les Romains prisaient tant.

En France même on trouve d'autres truffes que celles indiquées plus haut. Aux environs d'Agen, quelques personnes mangent une espèce, de couleur noire, qui s'y trouve et que les naturalistes nomment *Tuber moschatum*, Saint-Amans, de sa saveur musquée.

Enfin on observe en plusieurs lieux de l'Europe, et jusque dans nos environs, le *Tuber albidum* de Césalpin, qu'il ne faut pas confondre avec le *Tuber album* de Bulliard, *Rhizopogon albus* de Fries. Il est de petit volume, et le seul, avec la truffe du Périgord, qui ait des tubercules grenus sur son écorce; toutes les autres ont l'enveloppe extérieure lisse, ce qui les fait appeler *fausses truffes* par quelques auteurs. On n'use pas de ces dernières sur les tables.

Il y a au Japon des truffes du volume d'une prune; lorsqu'elles sortent de terre, elles sont molles et brunes, mais elles acquièrent bientôt une teinte noirâtre et un goût salé; les habitans les mettent dans les potages (Thunberg, *Voyage*, IV, 82).

On trouve dans le Vicentin, et auprès d'Argentan, un fossile à odeur de truffe, qu'on nomme tartufitte. Voyez le Mémoire de M. J. Desnoyers sur ce sujet, inséré parmi ceux de la Société d'histoire naturelle de Paris (I, 179).

Nous avons parlé à *Lycoperdon* (IV, 165) d'une plante appelée *truffe de cerf, truffe jaune*, qui est le *Scleroderma cervinum*.

Wolff (J.-P.). *De tuberibus terræ esculentis, seu trifoliis, etc.* (*Act. aca. na. cur.*, VIII, 12).—Robinson (T.). *An account of the tubera terra or truffles, etc.* (*Trans. phil.*, 1693; p. 824).—Geoffroy (C.-J.). Observation sur la végétation des truffes (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1711, 23). — Brueckmann (F.-E.). *Specimen botanicum exhibens fungo subterraneo, vulgo tubera terræ dictos.* Helmstaedt, 1720, in-4. — Peumier. Diss. physico-médicale sur les truffes, etc. Avignon, 1764, in-12. — Vigo (J.-B.). *Tuberæ terræ carmen.* Taurini, 1776. — De Borch (M.-J.). Lettres sur les truffes du Piémont. Milan, 1780, In-8, fig. — Parmentier. Expériences et observations sur la truffe comestible (*Bull. de pharm.*, I, 548; 1809). — Marsigli. Dissertation sur les truffes. Fig. — Bulliard. Dissert. sur les truffes (*Histoire des champ.*, I, 73). — Ciccarellus (A.). Opuscules sur les truffes (en italien). Traduit par Amoreux, avec des notes. Montpellier, 1813. — Vacquié. Notice sur les truffes (*Gazette de santé*, VII, in-4; 1826). — Bornholz (A.). De la culture des truffes, etc. Traduit de l'allemand par M. Pegger, 1826. — Vittadini. *Tuberarum monographiæ.* Mediolani, 1831, in-4, fig.

TUBERASTER. Voy. *Boletus Tuberaster*, Mich. (I, 634).

TUBÉREUSE. *Polyanthes Tuberosa*, L. (V, 421).

TUBERON, près d'Alet, en France. Carrère (*Cat.*, etc., 493), pense que la source chaude indiquée sous ce nom est la même que celle d'*Alet* (I, 161).

TUBU. Nom du cocotier aux îles Maldives.

TUBULARIA, tubulaires. Polypes dont le polypier, formé de tubes disposés comme les tuyaux de l'orgue, était jadis usité inté-

rieurement comme absorbant, astringent, anti-hémorrhagique, à la dose de 12 à 36 grains.

Tubulus marinus. Ancien nom de l'*Antale*. Voy. *Dentalium*.
Tucis. Nom égyptien de la fumeterre. Voy. *Fumaria*.
Tucktu. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., au Groënland (Anderson).
Tucny muzjk neymensjj. Un des noms bohêmes du *Sedum acre*, L.
— — wettsj. Un des noms bohêmes du *Sempervivum tectorum*, L.
Tue. Nom du chameau, *Camelus bactrianus*, L., dans l'idiome des Tschérémisses.
— brebis. Un des noms de la grassette, *Pinguicula vulgaris*, L. (V, 319).
— chien. *Colchicum autumnale*, L. (II, 355).
— loup. *Aconitum Lycoctonum*, L. (I, 57).
— mouche. *Agaricus muscarius*, L. Voy. *Amanita* (I, 218).

TUECH, dans le Vivarais. On y a indiqué une source minérale, inconnue (Carrère, *Cat.*, etc., 520).

Tufelle. Un des noms de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Tuffo. Plante de Guinée, dont la décoction est très-estimée dans ce pays contre les maux d'yeux (*Trans. phil. abrég.* 1, 79).

Tugalik. Nom groenlandais du narwhal, *Monodon Monoceros*, L.
Tuget. Nom du petit-duc, *Strix Scops*, L., en Languedoc.
Tugus. Un des noms du cardamome, *Amomum Cardamomum*, L. (I, 255).
Tuhociel. Un des noms chinois de l'anis étoilé, *Illicium anisatum*, L. (III, 592).

Tuile, *tegula*. Mélange d'argile, de chaux et de silice cuit au feu et façonné, dont on couvre les maisons et qui jadis, réduit en poudre, passait pour astringent et hémostatique, appliqué à l'extérieur.

Tuilée. Un des noms de la tortue caret. Voy. *Testudo*.
Tuinboonen. Nom hollandais de la fève, *Faba vesca*, Moench.
Tuinkers. Nom hollandais du cresson alenois, *Thlaspi sativum*, DC.
Tuinkervol. Nom hollandais du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.
Tuj. Nom hindou du *Cassia lignea*.
Tuk. Nom hébreu du paon, *Pavo cristatus*, L.
Tuka. Nom brésilien de la châtaigne du Brésil, *Bertholettia excelsa*, Humb. (I, 578).
Tukalanda. Nom du cochon, *Sus Scrofa*, L., chez les Tungouses.
Tukim. Nom persan des *œufs* de poule.
Tukto. Nom groënlandais du renne, *Cervus Tarandus*, L.
Tul. Un des noms allemands du choucas, *Corvus Monedula*, L.
Tulan. Nom tartare de la marte commune, *Mustela Martes*, L.
Tulaux. Nom tartare des cochons de lait. Voy. *Sus Scrofa*, L.

Tulbalgia alliacea. L. Cette plante, de la famille des Narcisses, s'emploie avec succès au Cap, contre l'étisie, cuite sous la cendre, ou mêlée dans la soupe (Thunberg, *voyage*, I, 352); le *T. capensis*, L., suivant le même, est propre à charmer les serpens.

Tulbela. Nom de la petite centaurée chez les Daces.

TULIPA. Ce genre, de la famille des Liliacées, de l'Hexandrie monogynie, renferme des plantes qui font l'ornement des jardins au printemps; le *T. gesneriana*, L., tulipe, ainsi nommé de ce que Gesner le décrivit le premier, fut apporté à Constantinople en 1559; Pallas prétend qu'elle est originaire de Sibérie. Cette plante est une des plus magnifiques de l'empire de Flore; aussi les

Turcs célèbrent-ils en son honneur une fête au mois d'avril, qu'ils appelent la *fête des tulipes :* ses belles fleurs doubles et ses riches variétés, dont le nombre est considérable, ont reçu des noms fastueux. Les Hollandais qui cultivent cet oignon, en vendent à des prix énormes, d'où est venu le proverbe de *fou tulipier*. Ferrein dit que les paysans mangent les oignons de tulipe en Italie (*Mat. méd.*, I, XXXI). Lémery assure qu'ils sont résolutifs et excitans. Le *T. sylvestris*, L., croît chez nous, en Italie, et en Sibérie, où on mange ses oignons, etc., d'après Gmelin, tandis qu'ils sont vomitifs, suivant Poiret (*Encyclopéd. bot.*, VIII, 135).

TULIPAN. Nom turc de la tulipe, *Tulipa gesneriana*, L.

TULIPE. *Tulipa gesneriana*, L.

— EN ARBRE. *Liriodendron Tulipifera*, L. (IV, 130).

— DU CAP. Un des noms de l'*Hæmanthus coccineus*, L. (III, 449).

— DES PRÉS. *Fritillaria Meleagris*, L. (III, 298).

TULIPEIRO. Nom portugais du *Liriodendron Tulipifera*, L.

TULIPIER, TULIPIER DE VIRGINIE. *Liriodendron Tulipifera*, L. (IV, 130).

TULKA-PAYEROU. Nom tamoul du *Phaseolus aconitifolius*, L. (V, 257).

TULLUGAK. Nom groënlandais du Corbeau, *Corvus Corax*, L.

TULPBOOM, TULPENBAUM. Noms hollandais et allemand du *Liriodendron Tulipifera*, L.

TUM. Nom arabe de la résine du *Pistacia atlantica*, Desf.

TUMATLE. Un des noms du *Solanum Lycopersicon*, L.

TUMBAKU. Nom dukhanais et hindou du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

TUMBERELLO. Nom italien du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.

TUMBLARE. Nom suédois du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

TUMBLE HOAN. Nom tamoul du *Kino*.

TUMBO. Nom espagnol du *Passiflora quadrangularis*, L. (V, 210).

TUMER. Un des noms arabes de la truffe. Voy. *Tuber*.

TUMIRI HINDI. Nom persan du fruit du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

TUMLER, TUMMLER. Noms danois et allemand du *Delphinus Phocæna*, L.

TUMTUM TUM. Nom arabe du sumach, *Rhus Coriaria*, L. (VI, 76).

TUN-HIAM. Nom chinois du *Santal* (VI, 211).

TUNA, TUNAL, TUNALUS, TUNE, TUNES. Noms arabes, etc., du *Cactus Tuna*, L. (II, 7).

TUNBRIDGE, en Angleterre. Source minérale dont l'eau contient de l'acide carbonique, de l'hydrogène sulfuré, du muriate de soude, du carbonate de fer, du muriate de magnésie et du sulfate de chaux (*Dict. des sc. méd.*, LVI, 139) : on en prépare, magistralement, d'artificielle, nous ignorons d'après quelle formule, dans l'établissement du Gros-Caillou, à Paris.

TUNG. Un des noms chinois de la *Canne à sucre*, et aussi, dit-on, du *Cuivre*.

— GULI. Un des noms javans du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

— GULUNG. Nom javan de l'*Amyris Protium*, W. (I, 273).

TUNGA. Nom brésilien de la chique, *Pulex penetrans*, L.

— Nom suédois de la sole, *Pleuronectes Solea*, L.

TUNGSTÈNE. Métal d'un blanc grisâtre, très-brillant, dur, cassant, peu fusible, oxydable à l'air, acidifiable, difficilement attaqué par les acides et qui se trouve dans la nature à l'état de sel : son acide

est jaune, insoluble, insipide. Il a été découvert en 1781 et nommé dabord *scheelium*. M. C. G. Gmelin, qui a expérimenté surtout le tungstate d'ammoniaque et celui de soude, a reconnu que c'est un des métaux les moins vénéneux; que ces sels n'ont qu'une action nulle ou très-faible sur les chiens; que chez les lapins ils déterminent une légère inflammation de l'estomac, la paralysie et la mort (*Bull. des sc. méd.* de Ferussac, VII, 113).

TUNICA HORTENSIS, Off., TUNICA RUBRA, Off. Noms officinaux du *Dianthus Caryophyllus*, L. (II, 625).

TUNIN. Nom du marsouin, *Delphinus Phocœna*, L., dans plusieurs langues du Nord.

TUNJA (Eaux de). Cette ville de la Colombie a des sources d'eaux minérales, assez chaudes la nuit pour y prendre des bains; elles sont froides le jour. Les habitans s'y baignent la nuit et en font leurs délices (G. Mollien, *Voyage à la Colombie*, I, 115).

TUNKA (Fève). Voy. *Coumarouna odorata*, Aubl. (II, 454).

TUNKANA, TUNKAR. Noms sanscrit et persan du borax ou *Sous-Borate de Soude*.

TUP. Un des noms anglais du belier, *Ovis Aries*, L.

TUPA. *Lobelia Tupa*, L. (IV, 138).

TUPAIPI. Espèce de plante tubéreuse, suivant Pison (*Bras.*, 117), probablement une orchidée, dont le bulbe est employé au Brésil comme la scille chez nous. Il la nomme aussi *urucatu*. Marcgrave (*Bras.*, 35), la mentionne presque dans les mêmes termes que Pison suivant son usage ordinaire.

TUPEICAVA. Nom brésilien d'une variété du *Scoparia dulcis*, L.

TUPFELFARREN. Un des noms allemands du *Polypodium vulgare*, L.

TUPHA. Nom indien de l'*Eugenia Jambos*, L. (IV, 556).

TUPHAT. Nom persan du jamrose, *Myrtus Jambos*, L. (IV, 556).

TUPINAMBIS INDICUS, Daud. Espèce de lézard qui est peut-être le *senembi* de Bontius, et que les indigènes nègres qui parcourent temporairement les rivages du port Praslin, à la Nouvelle-Irlande, mangent avec plaisir, en se bornant à le faire griller sur les charbons, sans ôter les intestins ni la peau : il atteint jusqu'à 3 pieds, et son nom à la terre des Papous est *kalabeck* (R. P. Lesson, *Obs. sur les reptiles*, etc. : *Ann. des sc. nat.* XIII, 381 et 384).

TURALLA. Un des noms cyngalais du *Benjoin*.

TURBIT. Noms bohême et espagnol du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

TURBITH. *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

— DES ANCIENS. *Thapsia villosa*, L. (VI, 708).

— BATARD. *Laserpitium latifolium*, L. (IV, 45).

— BLANC. *Globularia Alypum*, L. (III, 382).

— (faux). *Selinum sylvestre*, L. (VI, 295).

— DE MONTAGNE. *Laserpitium latifolium*, L.

— MINÉRAL. *Turpethum minerale*, ou turbith minéral de Croll (IV, 366).

— — ROUGE, de Zwelfer. Espèce d'oxyde rouge de mercure, mentionné par J.-F. Gmelin, t. II, p. 159, de son *Apparatus medic.*

— NIGRUM. Précipité minéral, analogue au *Mercure soluble d'Hahnemann* (IV, 370). Voy. l'*Apparatus medic.*, de Gmelin (II, 171).

— NITREUX. *Sous-Nitrate de Mercure* (IV, 362).

— NOIR. *Euphorbia palustris*, L. (III, 187).
— VÉGÉTAL. *Convolvulus Turpethum*, L. (II, 412).

TURBO, sabots. Genre linnéen de Mollusques gastéropodes pectinibranches, de la famille des trochoïdes, auquel se rapportent le vignau ou bigorneau (*T. littoreus*, L.), coquillage qui abonde sur nos côtes, où on mange cru, en hors-d'œuvre, le petit animal qu'il contient; ainsi que divers opercules pierreux jadis employés en matière médicale, savoir : l'*unguis odoratus*, prétendu antispasmodique, qui, d'après Cuvier, provient des sabots proprement dits (*Turbo* de Lamarck), et suivant d'autres, du *Strombus lentiginosus*, L. (V. ce mot); et l'*ombilic* ou *nombril marin* qu'on trouve sur les bords de la mer Adriatique, suivant M. Jourdan, qui le dit aphrodisiaque (*Pharm. univ.*, I, 303) ou dans la Méditerranée, selon les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (I, 36) qui l'indiquent comme diurétique, absorbant, résolutif, employé dans quelques onguens astringens, et du reste peu usité.

TURBOT. C'est le *Pleuronectes maximus*, L. (V, 371).
— BOUCLÉ. Un des noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.
TURBUZE. Nom dukanais et hindou du *Cucurbita Citrullus*, L.
TURC. Ver blanc, ou larve du *Melolontha vulgaris*, L.
TURCHESIA, TURCHINA, TURCICA GEMMA, TURCOSA. Noms divers de la *Turquoise*.
TURCIO. Ancien nom du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.
TURCON. Nom égyptien du *Lonicera Periclymenum*, L. (IV, 143).
TURDUS. Poisson de mer, bon à manger et apéritif (Lémery, *Dict.*, 896).
— Nom latin des grives, et en particulier du *Turdus iliacus*, L.

TURDUS, merles. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux, famille des dentirostres, auquel appartient le merle proprement dit (*Turdus Merula*, L.), usité comme aliment et jadis employé en thérapeutique, et dont plusieurs autres espèces à plumage grivelé portent collectivement le nom de *grives*; telles sont, chez nous, les quatre suivantes : 1° le *T. iliacus*, L., mauvis, le plus petit de tous; 2° le *T. musicus*, L., grive proprement dite, nommée grive de vigne en Bourgogne, à raison des dégâts qu'elle y cause; sa grosseur est celle du merle commun et son poids de 3 onces; 3° le *T. pilaris*, L., litorne, espèce moins petite que les précédentes, et pesant 4 onces environ; 4° enfin le *T. viscivorus*, L., draine ou drenne, la plus grosse des quatre, quoiqu'elle n'ait guère que le volume de la tourterelle.

Oiseaux de passage, quoique la grive et la draine nichent quelquefois chez nous, ces grives ne nous arrivent, en grande troupe ordinairement, qu'à l'automne; la grive proprement dite, la première, ensuite le mauvis, puis la litorne et enfin la draine qui ne se montre qu'en novembre ou décembre, mais ne part aussi qu'au printemps. Elles sont très-multipliées dans toute l'Europe, parcourant successivement les diverses régions en suivant le cours des saisons, habitant les

bois, et se nourrissant de vermisseaux et surtout de baies et autres fruits. Leur chair ainsi que celle du merle est riche en osmazome, nourrissante, excitante, très-délicate d'ailleurs quand l'animal est jeune et gras; ces oiseaux, que les anciens romains élevaient et engraissaient dans de grandes volières, sont mis encore de nos jours au rang des meilleurs gibiers; aussi après les vendanges, époque où elles se sont repues et engraissées, les grives y sont-elles l'objet d'une chasse fort active. Au rapport de Schwenckfeldt, la grive ordinaire est si commune dans les montagnes et les forêts de la Silésie qu'on en garde pour l'été, rôties à demi et plongées dans du vinaigre. Cet aliment convient particulièrement, en qualité de restaurant ou analeptique, aux individus débilités, suivant l'observation de Galien, en désaccord sur ce point avec Celse, qui le croyait peu nourrissant, aux personnes lymphatiques, dans les maladies accompagnées d'atonie profonde, et dans la convalescence des fièvres muqueuses, etc.; l'usage en est nuisible lorsqu'il y a irritation, pléthore, et à plus forte raison fièvre ou suppuration. Arnauld de Villeneuve le défendait aux hémorrhoïdaires. On a recommandé de rejeter le gésier de la grive à cause des semences de jusquiame dont il est quelquefois rempli. L'ancienne thérapeutique employait aussi la grive ordinaire comme médicament. Pline parle de son usage contre la rétention d'urine, rôtie, avec des baies de myrte, dans les cas de dysenterie; A. Benedetti la recommande macérée dans du vinaigre, en temps de peste; Alexandre de Tralles contre la tympanite; les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (III, 579) contre l'épilepsie. Avicenne a préconisé sa fiente, prise à l'intérieur, pour combattre la lèpre blanche et les maladies de la peau en général (voy. pour plus de détails la *Faune des méd.*, V, 278 à 292 et la suite de la matière médicale de Geoffroy, III, 329 et 570).

Le *Turdus Rex*, Gm., roi des fourmiliers, et le *T. tinniens*, Gm., grand béfroi, qui vivent d'insectes, de fourmis surtout, et dont la chair huileuse et médiocre est quelquefois usitée, sont aujourd'hui constitués en genre particulier.

Turecka bylica. Nom polonais de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

Tureki czubek. Un des noms polonais du chardon bénit, *Centaurea Benedicta*, L.

Tureys. Nom bordelais de petits tubercules comestibles, qui croissent sur le *Cistus guttatus*, L.

Turfa. On a publié sur cette substance dont nous ignorons le nom linnéen, l'ouvrage suivant :

Titius (S.-C.). *Diss. de cespite utili, vulgo turfa.* Vittembergæ, 1794.

Turgan. Nom languedocien de la lotte, *Gadus Lota*, L.

Turi. Un des noms indiens de l'*Æschynomene grandiflora*, L. (I, 86).

Turiones pini. Pousses du pin. On les emploie comme les bourgeons.

Turishie, Turishu. Noms tellingou et tamoul du *Sur-Sulfate de Cuivre.*

TURKEY. Nom anglais du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L.

TURKHEULZAP. Nom hollandais de l'*Opium*.

TÜRKISCHE MELISSE. Nom allemand du *Dracocephalum, moldavicum*, L.

— WEIZEN, TURKISK KORN. Noms allemand et suédois du maïs, *Zea Mays*, L.

TURKONDU. Nom de l'éléphant à Timbouctou. Voy. *Elephas*.

TURMERIC. Nom anglais du curcuma (II, 524).

— Un des noms anglais du *Sanguinaria canadensis*, L. (VI, 208).

TURNEPS. Nom anglais de la grosse rave, *Brassica Rapa*, L. (I, 665).

TURNERA OPIFERA, Mart. Cette plante du Brésil, de la famille des Portulacées, est employée en infusion par les naturels, comme mucilagineuse et astringente, contre l'indigestion, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 549).

TURPENAY. Abbaye du diocèse de Tours, près de laquelle Linacier, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 519) indique plusieurs sources minérales froides, alcalines et ferrugineuses.

TURPETHUM. Synonyme latin de *Turbith*. Voy. ce mot.

TURPETHWIND. Nom allemand du *Convolvulus Turpethum*, L.

TURQUET. Un des noms du maïs, *Zea Mays*, L.

TURQUETTE. Un des noms de la herniaire, *Herniaria glabra*, L. (III, 488).

TURQUOISE. Pierre alumineuse d'un bleu clair tirant au vert, colorée par le carbonate de cuivre (II, 506), plus employée comme ornement que comme médicament. On la tire de Perse. Certains os fossiles, colorés par le même sel, en ont tout l'éclat.

TURRITIS GLABRA, L. Cette crucifère, abondante dans les bois de la France, fournit de l'acide sulfo-sinapique découvert par M. O. Henry dans la moutarde blanche (*Journ. de pharm.*, XVII, 3).

TURSIO. Un des noms latins du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L. (II, 614).

TURSK. Nom estonien du dorsch, *Gadus Callarias*, L.

TURTEL, TURTUR. Noms allemand et latin de la tourterelle, *Columba Turtur*, L. (II, 370).

TURUCUSA. Un des noms chiliens du *Porlieria hygrometrica*, Ruiz et Pavon (V, 456).

TURYAK-ABIZ. Nom arabe d'une racine présentée par Forskal, comme anti rhumatismale et altérante (*Mat. med. Kairina*).

TUSENGYLLEN, TUSINDGILDEN. Nom suédois et danois de la *Petite Centaurée*.

TUSSILAGE. *Tussilago farfasa*, L.

TUSSILAGO. Genre de plantes de la famille des Composées, de la Syngénésie polygamie superflue, dont le nom vient de *tussis*, toux, et de *ago*, je chasse, parce que les fleurs de l'espèce principale, qui est la suivante, sont renommées contre la toux.

T. farfara, L., Tussilage, Pas-d'Ane (*Flore méd.*, VI, f. 342). Cette plante, vivace, herbacée, qui croît sur les côteaux humides, gras, argileux, au bord des eaux, etc., doit le nom de tussilage aux propriétés pectorales de ses fleurs; celui de pas-d'âne à la forme de ses feuilles, d'où dérive également *farfara*, qui était l'épithète par laquelle les Latins désignaient le peuplier blanc (Pline, *lib.* XXIV,

c. 15), parce qu'elles ressemblent à celles de cet arbre. Le tussilage pousse au printemps une hampe uniflore, avant ses feuilles, ce qui a fait dire de lui : *filius ante patrem* dans les anciens ouvrages ; sa fleur est radiée, de couleur jaune, inodore, à calice simple, et porte des graines cannelées, glabres, à aigrette simple, sessile. Ses feuilles naissent ensuite, sont cordées-anguleuses, cotonneuses et très-blanches en dessous.

Cette plante, un peu amère et mucilagineuse, est célèbre de temps immémorial pour les propriétés béchiques, pectorales et adoucissantes de ses fleurs, que l'on fait sécher pour l'usage. Dans les montagnes, comme au Mont-d'Or, les habitans en vendent aux voyageurs, présumant qu'elles ont plus de propriétés. On les donne en infusion, sucrée, à la dose d'une pincée pour une tasse d'eau bouillante; elles entrent dans le *Sirop de grande consoude*, celui *d'erysimum*, etc. On en faisait un sirop, une conserve, une eau distillée. M. Barbier pense que le tussilage est plutôt tonique que béchique (*Mat. méd.*, I, 269).

Les feuilles sont plus usitées en Allemagne que les fleurs ; la fumigation aqueuse de leur décoction est préconisée dans les anciens ; Dioscoride, qui nomme la plante *Bechion*, Galien, Pline la vantent contre la toux et la dyspnée ; nous la croyons surtout utile pour faciliter l'expectoration sur la fin des catarrhes aigus ; on l'a aussi administrée contre l'odontalgie. Linné dit qu'en Suède le peuple les fume à la manière du tabac contre la toux. Leur suc a été conseillé par Fuller (*Med. gymn.*, p. 93) dans le même cas ; Meyer et Cullen contre les scrophules. Ce dernier, malgré son scepticisme habituel, avoue que quelques onces de suc, pris pendant un certain temps, ont fait cicatriser des ulcères scrophuleux ; une forte décoction a rempli le même but (*Mat. méd.*, II, 482). On le donne aussi dans la phthisie pulmonaire. Les feuilles pilées ont été conseillées comme émollientes sur les inflammations.

Les racines du tussilage passent pour astringentes ; nous croyons à cette propriété, à cause de la couleur rouge superbe qu'elles prennent lorsqu'il pousse au bord de l'eau, et que celles-ci y plongent, ainsi que nous l'avons observé sur le tussilage recueilli par nous sur les bords de la Dordogne, au Mont-d'Or (on croit que cette couleur dénote, dans toutes les substances végétales, la propriété astringente). La plante contient un principe extractif, et du tannin. On pourrait donc l'employer dans tous les cas où on juge les astringens nécessaires. Hippocrate en usait dans l'ulcération des poumons.

Eyselius (J.-P.). *De filio ante patrem phthisicorum asylo.* Erfordiæ, 1714, in-4. — Necker (N.). Histoire naturelle du tussilage et du pétasite, etc. Manheim, 1779, in-4. — Bodard. Essai sur les

propriétés du tussilage, etc. Deuxième édition. Paris, 1809, in-8 (On en trouve un extrait dans son *Cours de mat. méd. comp.*, I, 127).

T. japonica, L. Cette plante, dont la racine est amère, est regardée, au Japon, comme un contre-poison, sous le nom de *Tsowa-Tswa.*

T. petasites, L., Pétasite, Herbe-aux-Teigneux. Cette espèce, qui croît dans une grande partie de la France, aux lieux aquatiques, est flosculeuse et dioïque, ce qui l'a fait séparer comme genre par plusieurs botanistes; elle pousse au printemps des tiges écailleuses qui portent des fleurs disposées en thyrse ovoïde, purpurines; ses feuilles sont grandes, cordées-réniformes. Les racines sont amères, un peu âcres, anti-vermifuges, sudorifiques, astringentes; leur infusion a été conseillée dans les fièvres miliaires, scarlatines, l'asthme humide, la toux catarrhale, les vers, depuis un gros jusqu'à une demi-once; on les applique, écrasées, pour résoudre les tumeurs, modifier les ulcères, etc.; les feuilles ont été employées en topique sur les gonflemens goutteux, pour en calmer la douleur; on en prescrit aussi les fumigations dans le même cas (*Encycl. méthod.*, partie botanique, VIII, 149). Les fleurs sont réputées pectorales. Le nom de *Petasites* vient de πεταβος, parasol, de la grandeur des feuilles de cette plante.

Bergen (C.-A.). *Diss. de petasitide.* Francforfurti, 1759, in-4.

On cultive dans les jardins le *T. fragrans*, Vill., qui habite les montagnes de l'Italie, celles du midi de la France, fleurit en hiver, et dont les fleurs offrent l'odeur de l'héliotrope du Pérou, ce qui le fait appeler *Héliotrope d'hiver.*

TUSTIN, à quatre lieues de Coblentz. Il y existe, dit-on, des eaux minérales ferrugineuses, peu altérables.

Tusup. Un des noms du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L., à Vilelu, dans l'Amérique du Sud.

Tuth, Tut, Thut. Noms arabes du mûrier blanc.

Tuthe, *Tuthia*, *Tutia*, *Tutia Alexandrina.* Oxyde de zinc impur. Voy. *Zinc.* Dujardin (*Drog.*, p. 78) regardait la tuthie comme les cendres d'un arbre; par confusion, probablement, avec l'un des *Spodium.*

Tutiya. Nom hindou du *Sur-Sulfate de Cuivre.*

Tutthanjana. Nom sanscrit du *Sur-Sulfate de cuivre.*

Tuttum. Nom arabe du tabac. Voy. *Nicotiana.*

Tutuma. Nom américain du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. (II, 463).

Tutunagum. Nom tamoul du *Zinc.*

Tuurkalla. Un des noms livoniens de l'esturgeon. Voy. *Acipenser* (I, 54).

Tuymelaar. Un des noms hollandais du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.

Tuyzène. Nom mexicain des *Perroquets*, selon Laët.

Tuzpatlis. Nom mexicain du contrayerva, *Dorstenia Contrayerva* (II, 672).

Twebladig Dalkruid. Nom hollandais du muguet, *Convallaria maialis*, L.

Twehuisig kattepoot. Nom hollandais du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

Twet sented magnolia. Nom anglais du *Magnolia glauca*, L.
Two spined umber. Nom anglais du *Loup de mer* (V, 237).
Twech daear. Nom du *Talpa europæa*, L., dans le pays de Galles.
Tyaron. Nom grec de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. (IV, 141).
Tydeloosen. Nom hollandais du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

TYFFER, en Styrie (Eaux minérales de). Elles sont à 29°, 5, R., et contiennent, en très-petite proportion du reste, de l'acide carbonique libre; des carbonates de magnésie, de soude et de chaux; de l'hydrochlorate de chaux; des sulfates de magnésie et de chaux; enfin, de la silice.

Macher (M.). Le bain romain près de Tiffer, en Styrie (en allemand). Gorice, 1826, in-8.

Tylas. Nom latin de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.
Tymian. Un des noms polonais du thym, *Thymus vulgaris*, L. (VI, 727).
Tyn abyaz. Nom arabe de la craie, *Sous-Carbonate de chaux*.
Tyn-el-fil. Nom arabe de l'*Amomum Granum paradisi*, L. (I, 257).

TYNEMOUTH. Source minérale, récemment découverte en Angleterre, entre Tynemouth et Cullercoats; sa saveur approche de celle d'Harrowgate; elle paraît hydrosulfureuse et saline, n'est pas employée, mais mérite, dit-on, de l'être.

Typha latifolia, L. (et T. angustifolia, L.), Massette, Masse-d'eau. Ces deux plantes, très-voisines, qui se confondent sous le rapport où nous en traitons ici, appartiennent à la famille à laquelle elles donnent leur nom, les *Typhacées*, et tirent le leur de τύφος, marais, parce qu'elles y croissent. Ce sont de grandes plantes monocotylédones, de la monœcie triandrie, sans nœud; à feuilles très-allongées, planes, entières; à longue tige, terminée par un épi ou chaton de fleurs extrêmement nombreuses, serrées entre elles, dont chaque femelle, placée au dessous des mâles, est entourée de soies. Ces fleurs s'épanouissent en juin et juillet; à l'automne, les fleurs mâles se flétrissent, les femelles forment une sorte de masse, les soies commencent à se détacher et à voler en l'air; les petits enfans s'en servent alors comme de jouet. Ces végétaux viennent abondamment dans l'eau des marais, des étangs, des ruisseaux, des rivières, etc., où ils forment des espèces de forêts, repaire des oiseaux, très-agréables à voir, ce qui les fait cultiver dans quelques jardins paysagistes.

La racine rampante, noueuse, de ces plantes, ou plutôt leur tige souterraine, qui est grosse et charnue, sert de nourriture aux Kalmoucks; en Europe, on mange en salade, dans quelques pays, les jeunes racines et les pousses, confites au vinaigre; les sangliers les déterrent pour la dévorer, d'après Gmelin. Effectivement, M. Raspail s'est assuré qu'elles contiennent une fécule blanche qui devient jaunâtre, et ressemble à du son, à l'air. M. Lecoq, pharmacien, a obtenu un huitième de leur poids, au mois de décembre, de fécule qui forme, à l'eau bouillante, une gelée analogue à celle du

salep; en avril, on n'en obtient guère qu'un dixième, encore ne forme-t-elle pas la gelée (*Journ. de chim. méd.*, IV, 177). Suivant le même, on trouve des petits cristaux de phosphate de chaux dans les tiges des *typha*. On peut consulter, sur l'analyse complète de ces racines, le *Journal de pharmacie*, XII, 564 et XIV, 221. Les habitans de Gurjef, en Sibérie, se guérissent du scorbut avec la racine de *typha* et les feuilles de rhapontic (*Découvertes des Russes*, III, 450). Gmelin dit qu'elles font cesser le hoquet, suite de poison (*Flor. Sib.*, I, 25, 134). Aublet assure qu'elles sont bonnes contre les fleurs blanches et la gonorrhée (*Guiane*, 847). On les a encore regardées comme utiles dans la dysenterie chronique.

Le pollen des *typha* est très-abondant lors de la floraison de ces plantes. Aux environs de Narbonne, on s'en sert en guise de lycopode, auquel il ressemble en effet par sa ténuité et sa nature inflammable; il est probable que la facilité d'en recueillir une certaine quantité à la fois a déterminé cette substitution (De Candolle, *Essai*, 303), et que tout autre pollen serait dans le même cas.

On se sert de l'aigrette ou poils qui accompagnent les fleurs du *typha* dans les cas d'engelures excoriées; elles y opèrent un suintement lymphatique salutaire, par leur irritation mécanique (*idem*). M. Vignal vient de proposer de s'en servir pour la guérison des brûlures; il en enveloppe la partie brûlée, puis la recouvre d'une compresse qu'il maintient avec un bandage roulé peu serré; il cite plusieurs observations de guérison par ce moyen. Dans l'Amérique septentrionale on rembourre les matelas avec les soies de ces fleurs, suivant M. Palisot-Beauvois. En Perse, selon Chardin, on mêle la bourre du *typha* avec de la cendre et de la chaux vive, pour en faire ensuite un mortier appelé *ahaesia*, qui acquiert la dureté du marbre (Chardin, *Voyage*, IV, 122). On en calfate les bateaux; les oiseaux en tapissent leur nid. On a même essayé de la mêler au poil de lièvre pour en fabriquer des chapeaux; de la tisser avec le coton et la soie pour en faire des gants, des bas, des étoffes, etc. Il n'est pas impossible qu'on en puisse préparer un papier à l'instar de celui de la Chine. On assure que M. Darcet fait des tentatives sur ce sujet.

On voit les nombreux avantages qu'on pourrait retirer d'une des plantes les plus vulgaires et les moins usitées de la France; tandis qu'on n'en fait guère usage que pour les couvertures des toits, pour fabriquer des nattes, des paillassons, ou comme grosse litière, etc. Les animaux n'en mangent pas.

Vignal (E.-T.). Essai sur les brûlures et leur traitement par l'usage des poils de *Typha* (Thèse). Paris, 1833, in-4.

TYPHACÉES ou TYPHINÉES, *Typhaceæ seu Typhineæ*. Fa-

mille naturelle de la série des Monocotylédones, à une seule enveloppe florale, à ovaire supère et à étamines hypogynes; elle ne renferme que les deux genres aquatiques *Sparganium* et *Typha*; le *Pandanus*, que les botanistes y placent, est devenu pour d'autres le type d'une nouvelle famille, les *Pandanées*.

TIPHULE. Nom du *Tipha angustifolia*, L., dans quelques formulaires.

TYPHUS CERVI. Jeunes cornes de cerf ou cornichons (II, 189).

TYRE. Nom péruvien d'une préparation de lait de vache, dont les naturels font usage.

TYRKISK KORN. Nom danois du maïs, *Zea Mays*, L.

TYROQUI. Nom brésilien soupçonné être celui de l'*Hedysarum gyrans*, L. (III, 459).

TYRSKLINGUR. Nom irlandais du dorsch, *Gadus Callarias*, L.

TYSIACZNIK. Nom polonais de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

— Nom polonais de la *Petite Centaurée*.

TYSK BERTRAM. Un des noms hollandais de l'*Achillea Ptarmica*, L.

TYSSELINUM, off. Un des noms officinaux du *Selinum palustre*, L. (VI, 294).

TYTTEBOER. Nom danois du *Vaccinium Vitis idæa*, L.

U.

U-CHU-U. Racine de la Chine qui prolonge la vie, noircit les cheveux, qui se vend un prix considérable, d'après Cunningham. Il paraît qu'il s'agit du genseng. (La Harpe, *Abr. des voyages*, VIII, 41).

U-KI-EU-MU. Nom chinois de l'arbre à suif, *Croton sebiferum*, L. (II, 476).

U-TONG-CHU. Nom chinois de l'*Hovenia dulcis*, Thunb. (III, 530).

UAEHE. Nom égyptien de la gaude, *Reseda latifolia*, L. (VI, 39).

UAGRA. Un des noms égyptiens du *Tapir*.

UABD. Nom arabe du *Rosier*.

UBA DE ORSO. Nom espagnol de la busserole, *Arbutus Uva-ursi*, L.

UBAS DE ZORRO. Nom espagnol du *Paris quadrifolia*, L.

UBBERGEN (Eaux minérales d').

Degner (J.-H.). Descr. abrégée des eaux minérales d'Ubbergen (en hollandais). Nimègue, 1745, n-8.

UBERKINGENSES ACIDULÆ.

Riedlin (V.). *Ephem. acad. nat. cur.*, cent. 7 et 8, p. 103.

UBINE, Laët. Voy. *Trichiurus Lepturus*, L.

UBINTIHAM. Nom que porte aux Philippines une espèce d'aristoloche grimpante, dont la racine sert à apaiser les tranchées en provoquant les mois, l'accouchement, les lochies, et pour dissiper les obstructions, etc. (*Trans. phil. abr.*, I, 127); propriétés attribuées aux aristoloches d'Europe. Voy. *Aristolochia* (I, 411).

UBIS. Nom d'un végétal grimpant, des Philippines, dont la racine, du volume d'une courge, y est alimentaire (La Harpe, *Abrég. des voyag.*, III, 452).

UBIUM VULGARE. Nom du *Dioscorea alata*, L. (II, 655) dans Rumphius.

UBOSBAMBAN. Nom d'une herbe des Philippines propre à exciter l'appétit. (*Abr. des voy.*, III, 432).

UBRIAGUOS. Nom provençal de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. (III, 311).

UCAUNA. Espèce d'écrevisse, grosse comme un œuf, bonne à manger, pectorale et apéritive, selon Lémery (*Dict.*, etc., 902).

Uchuen. Nom arabe de la matricaire, *Matricaria parthenium*, L. (IV, 265).

Ucototo. Sorte de gomme du Congo, couleur d'ambre, qu'on observe sur la terre après les pluies. Les naturels s'en servent pour assujettir le fer de leurs flèches, d'après Cavezzi (Walken., *Voyag.*, XIV, 93).

Udiram-panum. Nom malais du *Cacalia sonchifolia*, L. (II, 4).
Udruck. Un des noms hindoux du *Zingiber officinale*, Rosc.
Uelk, uelken, ulk, unke. Noms allemands du putois, *Mustela Putorius*, L. (IV, 526).
Uerck. Nom iolof de l'*Acacia senegal*, W. (I, 14).

Uernak. Poisson anguilliforme, des contrées boréales, long de 20 pouces, à chair blanche et savoureuse, dont le genre est encore incertain : c'est l'*Ophidium viride*, L.

Uf. Nom suédois du grand-duc, *Strix Bubo*, L.
Ufim, ufium. Noms hindou, arabe et malais de l'*Opium*.
Ufs. Nom des vieux seys, *Gadus virens*, L. sur les côtes du nord de l'Europe.
Uggus. Un des noms tartares du bœuf. Voy. *Bos*. (I, 645).
Ugni. Nom chilien du *Myrtus ugni*, Molina. (IV, 558).
Ugoor. Nom indien du bois d'aloës, *Aquilaria agallochum*, Roxb. (I, 97).
Ugu. Nom turc du grand-duc, *Strix Bubo*, L.
Uhleaborg (Eau min. d'). Voy. *Uleaborg*.
Uhu. Nom allemand du grand-duc, *Strix Bubo*, L.
Uijen. Nom hollandais de l'ail, *Allium cepa*, L.
Uikjo. Nom japonais de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L. (I, 309).
Ujarangendo. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., au Groenland. (II, 451).
Ujing. Nom de l'ermine, *Mustela Erminea*, L., chez les Burates.
Ukingusu. Nom japonais de la lentille d'eau. Voy. *Lemna*..
Ukschuk. Nom de l'ours brun, *Ursus arctos*, L., chez les Tungouses.
Uktee, ukti. Noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.
Ulang. Nom malais de l'aigle, *Falco chrysaetos*, L.
Ulceraria. Ancien nom latin du marrube noir, *Ballota nigra*, L. (II, 540).

ULEABORG. Source minérale de la Finlande, peu fréquentée; elle contient, d'après le voyageur Acerbi, de la potasse et de la soude, du sulfate et du carbonate de chaux, du fer, de la silice, du gaz acide carbonique, et de l'hydrogène sulfuré (Alibert, *Précis*, etc., 574). J. Julin a donné, dit-on, une analyse fort exacte de ces eaux salines dans les Annales de Crell (*Dernier trim. de* 1797).

Ulex Europæus, L., Ajonc, Jonc marin. Arbrisseau épineux, qui croît dans les landes, les endroits stériles, et dans le voisinage de la mer; de la famille des Légumineuses. On s'en sert pour faire des haies, surtout de la variété *major*, tandis qu'on donne la variété *minor* (*U. nanus*, Smith) aux bestiaux, en la coupant rez terre de temps en temps avant que ses rameaux aient pris de la consistance, ce qui ne se fait d'ailleurs que dans les pays où d'autres fourrages manquent, comme en Bretagne, que l'ajonc recouvre en grande partie, etc., encore prend-on la peine de le battre au maillet avant de le leur donner.

Vilmorin. Questions sur l'emploi de l'*ulex europaeus*, L., comme fourrage (*Le cultivateur*, VIII, 25).

Ulf. Nom suédois du loup, *Canis Lupus*, L.

Ulk, ulka. Noms danois du *Cottus Scorpis*, L. Voy. aussi *Uelk*.

Ullpu. Nom péruvien d'une boisson de ce pays faite avec la farine du *Milium nigricans*, Ruiz et Pavon (IV, 425).

Ullum. Nom tellingou du *Zingiber officinale*, Roscoë.

Ulmaire. Un des noms de la reine des près, *Spirea ulmaria*, L. (VI, 508).

Ulme. Un des noms allemands de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

ULMINE. Principe non azoté, découvert par Vauquelin dans la matière fournie par les ulcères sanieux d'un vieux orme, trouvé depuis dans la tourbe, la terre d'ombre, le fil écru, etc., produit accidentellement dans beaucoup de réactions chimiques, et qui, aujourd'hui, est rangé parmi les acides végétaux (*acide ulmique*). Cette substance noire est inodore, très-fragile, à cassure vitreuse, peu sapide, insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et l'acide sulfurique concentré, soluble à chaud dans l'acide acétique, susceptible de former des sels (*ulmates*) avec les bases salifiables, etc.

Boulley (P.). Diss. sur l'ulmine (acide ulmique) et sur l'acide azulmique (Thèse). Paris, 1830, in-8.

ULMUS. Genre de plantes, placé parmi les Amentacées, ou les Urticées (Gaudichaud), mais qui fait aujourd'hui, avec raison, le type d'une famille distincte, les *Ulmacées*; il renferme des arbres de fortes dimensions et d'un grand usage dans les arts et pour le chauffage.

U. Americana, L. (*Ulmus rubra*, Michaux fils). Grand arbre de l'Amérique septentrionale, dont l'écorce intérieure est visqueuse et employée par les naturels contre la toux, la pleurésie, les affections des voies urinaires, la diarrhée, et surtout contre la dysenterie. On prescrit encore sa décoction pour lotionner les gerçures, les plaies d'arme à feu, les brulûres récentes, les engelures, les éruptions cutanées, etc., d'après Chapmann et Mitchell (*Philadel. medic. museum*, vol. II et VII). On prépare avec cette écorce des cataplasmes émolliens, préférables à ceux de mie de pain et de farine de lin, d'après Coxe, étant pilée et bouillie dans l'eau. En 1794 l'armée du général Wagner, employée contre les Indiens, en retira les plus heureux effets, au dire de son chirurgien, J. Strong, de Philadelphie. Cette écorce est même mangeable, et plusieurs soldats de cette armée ont vécu pendant plusieurs jours en ne prenant qu'elle pour tout aliment (Coxe, *Amer. disp.*, 611). L'*Ulmus fulva*, Mich. n'est qu'une variété de cet arbre, et paraît avoir les mêmes propriétés. Il ne faut pas confondre l'*Ulmus Americana* avec le *Guazuma ulmifolia*, Lam. (III, 437) qui porte aussi le nom d'orme d'Amérique.

U. campestris, L., Orme, Ormeau. Ce grand et bel arbre, un des plus utiles de nos forêts, est commun le long des routes, dans les parcs, devant les châteaux, ce qui en faisait un lieu de rassemble-

ment pour la danse, etc. Il est planté, dans presque toute l'Europe, surtout autour d'Ulm, qui en tire, dit-on, son nom (Genlis, *bot. hist.*, I, 52). Réaumur et A. Thouin pensaient qu'il était seulement naturalisé en Europe, tandis que M. Thiébault, avec et après Boucher, l'en croit naturel (*Mém. de la soc. lin., Paris*, septemb., 1825). Les fleurs de l'orme, qui ont 4-6 étamines, paraissent au printemps avant les feuilles ; les fruits fort minces, très-membraneux, sont appelés *samares* par les Grecs ; ils jonchent la terre dès la fin d'avril, ce qui les a fait appeler *pain d'hanneton*, parce que ces coléoptères n'ont guère que cette nourriture à cette époque de l'année. L'orme pousse des feuilles ovales, épaisses, rudes, à base inégale, doublement dentées sur leur bord. Il naît dans quelques cas sur ces feuilles, surtout en Perse, en Italie, en Provence, des vésicules ou galles, qui ont parfois la grosseur du poing et qui contiennent une eau claire, appelée *eau d'orme*, dans certains ouvrages anciens ; cette eau, qui est douce, tenace, a été conseillée pour laver les plaies, les contusions, les maux d'yeux ; on en filtre pour en séparer les pucerons, auteurs de ces galles, *Tenthredo ulmi*, L. Vers l'automne ces productions se dessèchent, les insectes meurent, et on y trouve une sorte de résidu ou baume jaune ou noirâtre, appelé *baume d'ormeau*, qu'on a conseillé pour les maladies de poitrine (Gmelin, *Découv. des Russes*, II, 357). Les feuilles d'orme se mangeaient dès le temps de Dioscoride, lors de leur dévelopement, ainsi que les pousses (*lib.* I, *c.* 95), et Pallas les dit purgatives, sans doute lorsqu'elles ont toute leur croissance (*Voyage*, V, 318).

La seconde écorce de l'orme ou *liber* a été recommandée par les anciens, et surtout par Dioscoride (*loc. cit.*) contre les exanthèmes, les croûtes lépreuses ; depuis on l'a employée pour combattre les dartres et autres maladies de la peau ; elle est d'un blanc jaunâtre, pliante, fragile, tendre, mince, un peu amère, inodore et mucilagineuse, aussi contient-elle beaucoup d'amidon ; il est probable qu'elle a toutes les propriétés que nous venons d'indiquer à l'article de l'orme d'Amérique, avec lequel le nôtre a les plus grands rapports. Cette écorce a été aussi préconisée contre les fièvres intermittentes, les hémorrhagies, le cancer, les scrophules, etc. ; mais aujourd'hui on n'en fait aucun usage. Le docteur Durr a observé que les lotions faites avec la décoction d'écorce d'orme dans le vin, auquel on joint la tormentille, avec addition de sel de saturne, de ciguë et d'essence de fourmis, est un remède très-efficace contre les varices douloureuses (*Journ. de Hufeland*, mai 1823).

Le bois de l'orme passe pour sudorifique (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 274); son plus grand emploi est pour le charronnage, à cause

de sa dureté, de sa compacité et de ses nœuds ; on en fait des moyeux de roues, des vis, etc. On fabrique de jolis meubles avec les tubérosités qui viennent au bas de ses tiges, qui contiennent des couches concentriques susceptibles du plus beau poli, surtout dans la variété appelée *tortillard*. L'orme est un excellent chauffage lorsqu'il a [illegible] ans de coupe. Cet arbre est le *ptelea* des Grecs ; les anciens le donnaient pour soutien à la vigne.

D'après Vauquelin, la séve de l'orme contient : du carbonate de chaux, de l'acétate de potasse, etc. (*Ann. de chim.*, XXVII, 32). Klaproth a découvert dans une excrétion de l'orme un principe qu'il nomme *ulmine*, voy. ce mot, reconnu depuis dans d'autres végétaux.

On a vanté, depuis 1784 surtout, l'écorce seconde de l'*Orme pyramidal*, sans dire quel était cet orme ; il paraît que c'est tout uniment l'espèce commune à laquelle on a donné un nom particulier pour en rehausser les propriétés et en tirer un meilleur parti pécuniaire ; aussi Dubois de Rochefort dit-il qu'elle a réussi... surtout à ceux qui l'ont vendue (*Mat. méd.*, II, 216). Sauvage l'avait indiquée dans sa Nosographie (publiée en 1763) ; mais il l'a abandonnée ensuite comme trop affaiblissante, à cause des quantités qu'il fallait en prescrire. C'est surtout un charlatan nommé Banau, qui dans son *Histoire naturelle de la peau dans ses rapports avec la santé*, etc., la vanta contre ses maladies invétérées, les vieux ulcères, les exanthèmes, la gangrène, etc., à la dose de deux onces en décoction ; il en fait un remède universel, le premier des cosmétiques, etc. ; Strave lui a de plus attribué des effets admirables dans l'ascite ; mais l'expérience est loin de confirmer toutes ces assertions ; on ne fait nul usage aujourd'hui de ce remède, malgré ce qu'en disent d'avantageux Letsom et Lysons; ce dernier prétend lui avoir vu guérir l'icthyose. Il en donnait la décoction de quatre onces dans une livre d'eau réduite à moitié.

U. chinensis, L. (*U. parvifolia*, Desf.) Les Chinois se servent d'une galle qui vient sur les feuilles, petites, ovales, épaisses et crenelées de cet arbrisseau, pour le tannage des cuirs et la teinture, cultivé dans les jardins des amateurs. On avait vanté ces feuilles comme pouvant servir d'une espèce de thé, mais leur privation de toute odeur rend cette assertion dénuée de vraisemblance.

Alibert parle dans sa *Matière médicale* (II, 368) d'un orme de l'Amérique méridionale, dont l'écorce est connue aux État-Unis sous le nom de *Cortex unguentarius*, qui produit de très-bons effets appliquée extérieurement pour le traitement des ulcères anciens et de mauvaise nature.

Riddermarck (N.). *Diss. de ulmo*. Londini scand., 1692. — Fischer (J.-A.). *Diss. de dirder*

ibnsinæ, seu ulmo arbore. Erfordiæ, 1718, in-4. — Achs (F.-J.). *Diss. de ulmo.* Argentorati, 1788, in-4. — Baumgarten (J.-C.-G.). *Diss. de corticis ulmi campestris natura, viribus usuque medico.* Lipsiæ, 1791, in-4. — Bonau. Histoire naturelle de la peau dans ses rapports avec la santé, etc. (et le traitement de ses maladies par l'écorce d'orme pyramidal). — Pseudonyme. Lettre du docteur *Ulmiphilus* à un de ses confrères sur les merveilleuses propriétés de l'écorce de l'orme pyramidal (*Anc. Journ. de méd.*, LXIV, 352). — Friggieri (S.). *Sulle proprieta dell' olmo di foglia larga* (*Act. de la soc. de Florence*, III, 367). — Boucher. Mémoire contenant des expériences, recherches et observations sur les ormes (*Mém. de la société royale et centrale d'agriculture*, I, 130). — Thiébault de Berneaud (A.). Recherches sur les diverses époques historiques de l'orme en France (*Ann. de la soc. lin. de Paris*, septembre 1825).

ULNEHL. Un des noms arabes du *Miel.*

ULOWATON. Nom malais de l'*Aloës.*

ULSIKEBINGE. Nom dukhanais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

ULTICANA. Un des noms anciens de la belladone, *Atropa belladona*, L. (I, 489).

ULTIMUS INDEX. Nom alchimique du *Sulfure d'Antimoine* (I, 343).

ULULA, ULULA FLAMMEATA. Anciens noms du *Strix flammea*, L.

ULUSCHUAJA. Nom russe des grands individus de l'*Acipenser Huso*, L.

ULV. Nom danois et irlandais du loup, *Canis Lupus*, L.

ULVA. Genre de plantes de la famille des Algues, dont les espèces, qui consistent en une membrane gongylifère, gélatineuse, plus ou moins plissée, habitent les eaux salées ou douces, les lieux humides, etc. Plusieurs sont alimentaires; parmi les marines se distingue surtout la laitue de mer, *Ulva lactuca*, L., abondante sur les rivages de l'Océan et que plusieurs peuples du nord mangent après l'avoir dessalée, etc. Les *U. compressa, umbilicalis, plicata, purpurea*, etc., sont dans le même cas (*Journ. de pharm.*, XI, 40). On rangeait autrefois parmi les *Ulva* des *Fucus* véritables, tels que les *F. digitatus, edulis, saccharinus*, etc., qui sont employés sur les côtes d'Angleterre comme fondans et résolutifs en topique (voy. notre article *Fucus* et les *Mém. du muséum*, VI, 199). Parmi celles d'eau douce, on remarque le boyau de chat, *Ulva intestinalis*, L., qui flotte dans les ruisseaux tranquilles et qui a eu autrefois quelque emploi en médecine. Pallas (*Voyage*, II, 414) rapporte qu'en Sibérie on se sert de plusieurs *Ulva*, tels que l'*U. pruniformis*, qu'on y nomme *beurre d'eau*, contre les enflures des jambes, des yeux; d'un autre qu'on y appelle *beurre de terre*, parce qu'il croît au pied des sapins, et enfin d'un troisième qui se trouve dans les fourmilières, qu'on y désigne par l'épithète de *beurre de fourmi*; ces deux derniers sont employés contre les maladies des yeux et les douleurs internes.

Les anciens ont donné le nom d'*Ulva* à plusieurs espèces de végétaux aquatiques : l'une d'elles est une grande plante, puisqu'on pouvait s'y cacher, sur laquelle les commentateurs ont disserté à leur ordinaire; les uns l'ont prise pour le τυφη de Théophraste, qui est notre *Typha*; d'autres y ont vu la massette, *Sparganium natans*, L.; d'autres la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L.; mais aucune de ces plantes n'est mangée par les moutons. La seconde espèce d'*Ulva* des anciens est celle appelée *Ulva ovium*, par Caton, qui paraît être une

graminée aquatique. On a cru y reconnaître le chiendent ou l'épeautre, qui ne sont pas des plantes aquatiques ; d'autres la lentille d'eau, que les canards mangent fort bien; quelques uns le *Zostera marina*, L. En dernier lieu M. Thiébault de Berneaud a émis l'opinion que c'était le *Festuca fluitans*, L., manne de Prusse ; ce qui ne pourrait être vrai que pour ce dernier *Ulva*, qu'il ne distingue pas du premier (*Mém.* sur l'*Ulva* des anciens, dans ceux *de la soc. lin.* de Paris, I, 573). *L'Ulva mollis* des Latins paraît être un jonc. On n'est donc pas arrivé à une solution précise sur cette question, d'ailleurs un peu oiseuse, comme le sont la plupart de celles de ce genre, dont aucune ne supporte l'épreuve du *cui bono*. Voy. la *Flore de Virgile* de Fée, p. 168.

Ulvefiis. Nom danois du *Lycoperdon Bovista*, L.
Ulvefod. Un des noms danois du *Lycopodium clavatum*, L.
Uma. Un des noms sanscrits du lin, *Linum usitatissimum*, L.
— biju. Un des noms du pourpier, *Portulaca oleracea*, (II, 518), au Japon.
Umari. Nom de l'*Andira* (Geoffroya) *inermis*, Kunth (I, 186), au Brésil.
Umbates. Nom japonais du cognassier, *Cydonia japonica*, L. (II, 559).
Umbilicus veneris, off. Nom officinal du *Cotyledon Umbilicus*, L. (II, 452).
— marinus. Voy. *Turbo*. C'est aussi le nom de l'opercule d'une nérite, et celui de quelques *fucus* dans les anciens auteurs.
Umbir. Nom tamoul et tellingou du *Succin*.
Umble. C'est le *Salmo Umbla*, L.
Umblie. Nom arabe, dukhanais et hindou du tamarin, *Tamarindus indica*, L.
Umbra, Umbrina. Noms latins du *Sciæna Umbra*, L.

Umbu. Arbre du Brésil dont les fruits ont le volume d'une prune, d'un blanc jaune, contenant un gros noyau, d'un goût acide-doux étant mûr, dont l'amande est agréable à manger; les racines de cet arbre portent des tubercules d'un goût sucré, moelleux, approchant de celui des patates, dont on donne aux fièvreux pour les rafraîchir, etc., d'après Pison (*Bras.*, 78); Marcgrave parle d'un autre *Umbu* dont les racines aqueuses fournissent une eau bonne à boire (*Bras.*, 108).

Umbuti. Nom dukhanais de l'*Oxalis corniculata*, L.
Umear. Un des noms de l'orme, *Ulmus campestris*, L., en Anjou.
Umki. Nom chinois du *Gardenia florida*, L. (III, 335).
Una-busuki. Nom japonais de la bardane, *Arctium Lappa*, L. (I, 389).
— biju. Nom japonais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).
— de la gran bestia. Nom espagnol du sabot du *Cervus Alces*, L.
Unaghas, Unghas. Nom du bambou, *Bambusa arundinacea*, Retz. (I, 543) dans l'Inde.

Unarenuea [1] febrifuga, J. Pavon. Arbuste qui croît au Pérou, près de Quito, dans les montagnes voisines de Piura, où il est nommé *Chinininha*, d'une famille non encore déterminée; il est d'une amer-

[1] L'orthographe de ce nom varie suivant les livres; le *Journal de physique*, qui a imprimé le premier un article sur ce sujet l'écrit comme nous faisons ici; le *Journal de pharmacie* met *Unanea*; le *Nouveau journal de médecine Urannea*, d'autres *Urennea*.

tume considérable et est fort estimé des naturels comme fébrifuge. Les docteurs Luzuriaga et Ruiz, qui l'ont expérimenté, en ont effectivement retiré de grands avantages dans les fièvres intermittentes ; ils ont surtout employé la décoction de la racine à la dose d'un scrupule à un demi-gros, de trois heures en trois heures (*Gazette de Madrid*, 25 juin 1819). Plusieurs des fièvres contre lesquelles on l'avait employé avait résisté au quinquina (*Journ. de phys.*, LXXXIX, 319). Cette racine est allongée, grosse comme le doigt, arrondie, un peu rameuse, fusiforme, à écorce noire (Lesson, *Voy. med.*, 27).

Uncaria gambeer (ou Gambir), Roxb., synonyme de *Nauclea gambir*, Hunter. (IV, 585).

Unchlitt. Un des noms allemands de la *Graisse* (III, 414).

Undari. Nom brame de l'*Hydrocotile asiatica*, L. (III, 560).

Undertroed. Nom suédois du ricin, *Ricinus communis*, L.

Undhindi. Nom persan du *Bois d'aloës*.

Undimandari. Nom tamoul du *Polyanthes tuberosa*. L. (V, 421).

Undiei. Un des noms de l'*Hydrocotile asiatica*, L. (III, 560).

Undum. Un des noms arabes et hindous du *Santal rouge*.

Une, Unebos. Noms japonais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L. (I, 263).

Unedo. Un des noms de l'arbousier, *Arbutus unedo*, L. (I, 386).

Ungarisches balsum. Un des noms allemands du *Baume de Hongrie*.

Unguentaria. Un des noms anciens de l'aurone. *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).

Unguin. Plante de Guinée dont la décoction est usitée contre les maux de reins (*Trans. Phil.*, *abr.*, I, 98).

Unguis odoratus. Ongle aromatique. Voy. V, 36.

Ungula alces, offic. Ongle d'élan. Voy. *Cervus Alces*, L. (II, 187).

Ungulæ cancrorum. Pinces du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

Ungur. Nom dukhanais et persan de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Unguzeh. Nom persan de l'*Asa fœtida*.

Unha de boy. Ce nom, qui signifie sabot de bœuf, est donné au Brésil aux espèces du genre *Bauhinia*, à cause de la forme de leurs feuilles ; plusieurs y sont employées comme mucilagineuses.

UNHAES DA SARRA. Source sulfureuse chaude (25° R.) de Portugal, située à Guarda, dans la Beira (Alibert, *Précis*, etc., 595).

Unicorne. Synonyme de *Licorne* (IV, 109).

Unicornio marino. *Licorne de mer* (IV, 109).

Unicornu. Synonyme latin de *Licorne* (IV, 109).

Unicornu fossile, s. minérale. Défense fossile d'éléphant ou d'autres animaux aujourd'hui disparus. On l'employait jadis intérieurement comme astringente à la dose de 24 à 36 grains contre la diarrhée, les hémorrhagies, dans les cas d'épilepsie et pour résister au venin; à l'extérieur comme dessiccative contre les vieux ulcères, et dans les collyres pour fortifier les yeux (Lémery, *Dict.*, etc., 926).

Unifoglio, Unifolho. Noms italien et portugais du *Convallaria Majalis*, L.

Uniones. Un des noms latins des *Perles fines* (IV, 561).

Univatta. Nom japonais de l'éponge de mer. Voy. *Spongia*.

UNNA, en Westphalie, cercle de Hamm. Il y existe des bains

d'eaux minérales, salines et froides, décrites par E. Osann dans sa *Revue des sources minérales les plus importantes du Royaume de Prusse* (en allemand).

Unnena. Sorte de *Lychnis* de Guinée, dont la décoction sert à dissiper l'enflure des jambes (*Trans. phil. abr.*, I, 98).

Unnoperken. Un des noms chiliens du *Linum aquilinum*, Mol. (IV, 122).

Unoechte boerenklau. Nom allemand de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

— kalmus wertel. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

UNONA. Genre de plantes de la famille des Anonacées, de la Polyandrie polygynie, à fruits secs, ayant les graines sur un simple rang. L'*Uvaria*, qui s'en rapproche beaucoup, a les fruits charnus, ovoïdes, avec les semences sur deux rangs. Cette division, établie par Dunal (*Monogr. des anonées*) et adoptée par Decandolle (*Prodromus systematis naturalis*, etc., I, p. 88), n'a pas été accueillie par Blume dans sa Flore de Java, parce qu'il prétend qu'elle est de peu de valeur; aussi reporte-t-il aux *Uvaria* le plus grand nombre des *Unona*, ne conservant parmi ceux-ci que les espèces à fruits allongés, moliniformes; telles sont les deux suivantes, qui sont employées. Plusieurs des plantes de ces deux genres portent le nom de *Cananga* dans les pays où on les observe.

U. æthiopica, Dunal. C'est un arbre élégant, à feuilles alternes, épaisses, luisantes, ovales, entières, qui croît dans les lieux les plus chauds de l'Afrique, surtout en Éthiopie, d'où lui est venu le nom de Poivre d'Éthiopie, Poivre de singe, *Piper æthiopicum* des officines; il croît au Congo, au Sénégal, dans les forêts de palmiers, où il fleurit en novembre et décembre d'après le témoignage de M. Perrotet, qui nous en a remis un *specimen;* il y porte le nom de *N'ghiarr;* ses fruits sont de petites gousses noirâtres, plusieurs dans la même fleur, longues d'un pouce environ, ayant à peine la grosseur d'un tuyau de plume, renflées çà et là par les graines au nombre de cinq à six, grosses comme les semences de vesce, mais ovoïdes-allongées, rougeâtres, luisantes, avec un point d'attache très-marqué, rugueux et non luisant, ce qui les distingue très-bien; elles sont d'une saveur âcre (ainsi que leur capsule), piquante, poivrée, chaude. Les nègres s'en servent en place de poivre pour aromatiser leurs alimens, etc. On ne trouve pas cette semence dans le commerce, mais seulement dans quelques droguiers. Il ne faut pas la confondre avec la maniguette ou poivre de Guinée, *Amomum Granum paradisi*, L. (I, 257), dont on faisait un grand commerce à la côte d'Afrique avant qu'on eût celui de l'Inde; encore moins avec le *Cananga* (Guatteria) *ouregou*, d'Aublet, comme on le fait dans un article du *Journal de pharmacie* (V, 75), qui fourmille d'erreurs quant à l'his-

toire naturelle ; cependant son auteur eût pu consulter le *Bull. de pharm.* (II, 409), qui en donne une idée exacte.

U. aromatica, Dunal ; *Waria* (Uvaria) *Zeylanica* Aubl. (non, L.). Son fruit est à peu près semblable à celui de l'espèce précédente, dont elle est voisine ; aussi ses semences ont-elles été souvent appelées *poivre d'Éthiopie ;* l'arbre se trouve à la Guiane et à l'Ile-de-France, et ses graines aromatiques et piquantes servent d'épice dans ces pays (Aublet, *Guiane*, 606). Poiret veut que l'*Uvaria concolor* de Willd. ne soit pas distinct de cette plante. Voy. *Uvaria.*

Unoperguen. Nom d'un séné au Chili qu'on dit semblable à celui d'Égypte. Voy. *Sénés* (VI, 311).

Unsern frauen handschuh. Nom allemand de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Unstectla. Un des noms américains du *Spigelia marylandica*, L. (VI, 502).

Unsul. Un des noms arabes de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

UNTERHARZE.

Les sources minérales de l'Unterharze, par plusieurs médecins (en allemand). Stuttgard, 1829, n-8, fig.

Unxia camphorata, L. F. Cette plante herbacée, corymbifère, de la tribu des Hélianthées, croît à Surinam, où son odeur camphrée la fait employer comme sudorifique par les naturels, surtout dans le lombago, appliquée sur le lieu douloureux (*Encycl. bot.*, VIII, 188).

Unzerut, Unzeroot. Noms arabes de la *Sarcocolle.*

Upana. Nom sanscrit du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Upas ou Oupas. Un des noms des poisons végétaux à Java. On le joint à celui du végétal même ; ainsi on dit *Upas Tieute*, qui est le *Strychnos Tieute*, Lesch. (VI, 565), *Upas-antiar*, qui est l'*Antiaris Toxicaria*, Lesch. (I, 333).

Uppowoc. Nom ancien du tabac en Virginie. Voy. *Nicotiana.*

Uppu. Nom tamoul du sel commun, *Chlorure de Sodium.* Voy. *Sodium*

— travagum. Nom tamoul de l'acide hydrochlorique. Voy. à l'art *Chlore.*

Upright crawfoot. Nom anglais du *Ranunculus acris*, L.

Upu-dali. Nom malabare du *Ruellia ringens*, L. (VI, 132).

UPUPA, huppe. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, famille des Ténuirostres, auquel appartient la huppe proprement dite, (*Upupa Epops*, L.). Cet oiseau de passage, moins gros que le pigeon, s'engraisse en automne et est alors assez bon à manger, quoique d'une odeur musquée. Belon dit que, lardé et rôti, il n'est pas inférieur au merle, mais n'est point usité : les Juifs le regardent comme immonde. On préconisait jadis beaucoup sa chair ou son bouillon contre la colique, et C. F. Paullini (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec., II, A. 9, 1690, p. 354) rapporte un exemple remarquable de ses bons effets. Son cœur, son foie et sa cervelle étaient réputés propres à dissiper la migraine, fortifier la mémoire et procurer un sommeil agréable.

Ur-ona. Nom de pays de la source sulfureuse de *Cambo* (II, 40).

Ura. Crustacé inclassé du Brésil dont on mange la chair (Bosc).

Uralay gudda. Nom tellingou de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

URANE, *uranus*, de οὐρανὸς, ciel. Métal d'un gris de fer, fragile,

presque infusible, difficilement oxydable, découvert en 1789 par Klaproth, à l'état de sulfure, dans le *pechblende* et encore très-rare. D'après les expériences de C.-G. Gmelin (*Bull. des sc. méd.* de Fér. VII, 116), les sels d'Urane, qui en général sont solubles et astringens, ont peu d'action sur l'estomac et ne déterminent le vomissement qu'à haute dose. Les lapins ne les rejettent pas et en éprouvent une gastrite qui les fait périr. Le muriate d'urane, introduit dans le système veineux, occasione promptement la mort en détruisant l'irritabilité du cœur et en coagulant le sang ; le nitrate ne coagule pas ce fluide.

URANIA SPECIOSA, Schreb. Synonyme du *Ravelana madascariensis*, Rausch. (VI, 25).

URANOSCOPUS SCABER, Bloch. Poisson acanthoptérygien de la famille des Perches. Il habite la Méditerranée ; sa chair blanche, mais dure et d'une odeur désagréable, n'est guère usitée qu'en Italie et surtout dans le peuple. Son fiel était jadis vanté contre la cataracte (Lémery, *Dict.*, etc., 927).

URAO. Nom indien d'un *Natron* d'Amérique. Voy. *Natron* (IV, 584).

URAT MANIS. Nom malais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

URATES. Sels formés par la combinaison de l'acide urique avec les bases. Voy. *Acide urique* (I, 40).

URCEOLA, URCEOLARIA. Noms anciens de la pariétaire, de sa propriété de nettoyer le verre. Voy. *Parietaria*.

URCEOLA ELASTICA, Roxburg. Arbrisseau de l'Inde, de la famille des Apocynées, qui donne de la gomme élastique. Voy. *Caoutchouc* (II, 71) et *Vahea*.

URCEOLARIA. Nom d'un des genres formés dans le genre *Lichen* de Linné. Voy. *Lichen* (IV, 98).

URCHIN. Nom anglais du hérisson d'Europe, *Erinaceus europæus*, L. (III, 140).

URDORF.

Muralt (Jean de), méd. de Zurich. Desc. des bains d'Urdorf, 1702.

UREDO. Ce nom, que Pline (*lib.* XX, *c.* 18) applique aux taches qui viennent sur les fruits, est celui d'un genre de champignon de forme pulvérulente, sessile, non cloisonné, qui se développe sous l'épiderme ou dans l'interstice des parties des végétaux morts ou vivans, et les altère plus ou moins ; on en observe sur la plupart de nos plantes herbacées, surtout à l'époque de la maturité de leur feuillage et de leurs tiges. L'*U. carbo*, Dec., Charbon ou Nielle des blés, est une poussière noire qui attaque les ovaires, qu'elle empêche de se développer, et les glumes des graminées, notamment du seigle, de l'orge, du froment, du maïs, etc. ; il est sans odeur, et nuit beaucoup aux céréales, bien qu'il ne gâte pas les farines, parce qu'il se répand avec facilité et se disperse (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1780, p. 364). L'*Uredo caries*, Dec., Carie, n'attaque que

l'intérieur des semences; elle est noire et fétide étant fraîche, et ne se répand pas d'elle-même, de sorte qu'elle persiste dans le grain récolté, qu'on distingue à peine de celui qui est sain, aussi altère-t-elle la qualité des farines; elle se reproduit avec les graines et est contagieuse. Cependant elle n'est pas nuisible à la santé; car M. Cordier en a pris 1 gros dans un verre d'eau, puis le surlendemain 3 gros, sans en éprouver d'incommodité (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVI, 98). Nous observons que c'est probablement sur la nielle, *Uredo carbo*, que l'expérience a eu lieu, parce qu'on peut se la procurer facilement, tandis que la carie reste dans la graine sans la déformer. L'*Uredo rubigo vera*, Dec., Rouille des blés, est une poussière qui attaque les feuilles, les tiges, les gaînes des graminées, d'abord blanche puis jaune, et qui forme des taches oblongues, qu'on aperçoit après la chute de l'épiderme, mêlée souvent avec l'*U. linearis*, Dec.; elle nuit plus à la paille des céréales qu'au grain; elle envahit parfois tout un champ, surtout ceux qui ont été fumés outre mesure, dans les années pluvieuses ou trop sèches, d'après Staudinger. MM. Marchand et Neumann prétendent avec raison que les *Uredo* et autres cryptogames voisins rendent les fourrages nuisibles aux bestiaux, et même parfois mortels (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 154, 156). Nous croyons aussi que s'ils sont trop abondans, ils peuvent avoir des inconvéniens, aussi doit-on se garder de donner comme fourrage les feuilles tombées, attendu qu'il est rare qu'il ne s'en trouve pas à leur surface, tandis que les feuilles *vivantes* en sont plus fréquemment exemptes. L'ergot est une autre maladie des céréales. Voyez ce mot (III, 131).

Tscharner (N.-E.). Mémoire sur la nielle ou carie des blés (*Mém. de la soc. économ. de Berne*, 1764, p. 27). — Chantrans. Observ. sur la nielle et son acide (*Soc. philom.*, VIII, p. 86). — Recherches sur les progrès et la cause de la nielle (*Mém. de math. et de physiq.*, III, 68). — Staudinger (L.-A.). Observations sur le seigle ergoté et la rouille (en allemand). (*Isis*, 1832, p. 262.)

URÉE. Néphrine de Thomson. Principe immédiat de l'urine de l'homme et des quadrupèdes, découvert en 1773, mais impur et coloré, par Rouelle, qui le nommait *extrait savonneux de l'urine;* étudié par Cruikshanks, et surtout par Fourcroy et Vauquelin auxquels il doit son nom actuel; obtenu incolore par Berzelius, et tout-à-fait pur enfin par W. Prout (*Ann. de chimie et de phys.*, X, 369). Dans ce dernier état, l'urée est en lamelles allongées, blanches, transparentes, brillantes, un peu nacrées, inodores, d'une saveur fraîche, nitrée et nullement urineuse. Inaltérable à l'air sec, elle se dissout très-facilement dans l'eau; est soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther et l'essence de térébenthine; forme avec l'acide nitrique un composé distinct particulier, peu soluble, nommé nitrate d'urée, quoique non salin, se combine à la plupart des oxy-

des métalliques, modifie la cristallisation de plusieurs sels, etc. Exposée au feu, elle se fond, se volatilise, en partie seulement, sans s'altérer, fournit en s'y décomposant des produits ammoniacaux très-abondans. Elle contient en effet beaucoup d'azote (43 o/o), d'après les analyses de W. Prout, de Bérard (*Thèse*, Montp., 1827, in-4), etc., et, selon M. Voehler, qui l'a obtenue artificiellement en combinant l'ammoniaque avec l'acide cyanique; c'est un véritable *cyanate d'ammoniaque* (*Ann. de phys. et de chimie*, mars 1828, et *Journ. de chimie méd.*, IV, 378).

L'urée existe abondamment dans l'urine, et, suivant les expériences de MM. Prevost et Dumas, répétées par Vauquelin et M. Ségalas, elle se trouve en petite quantité dans le sang, d'où les reins ne font peut-être que la séparer. On l'obtient en plongeant un mélange de volume égal d'urine, réduite en consistance de sirop, et d'acide nitrique à 20°, dans un bain réfrigérant, qui en précipite du nitrate cristallisé d'urée, en décomposant celui-ci, lavé à froid et dissous dans l'eau, par du carbonate de potasse; réduisant presque à siccité et traitant le résidu par de l'alcool à 40°, qui s'empare de l'urée, et d'où, par évaporation, on la retire en cristaux, que le charbon animal sert enfin à décolorer (Thénard). Un autre procédé, beaucoup plus économique, a été proposé par M. Henry fils (*Journ. de pharm.*, XV, 161).

Des expériences de M. Ségalas établissent que l'urée est sans action nuisible sur les animaux dans les veines desquels on l'injecte; que ce n'est pas elle, par conséquent, qu'il faut accuser des accidens graves produits dans certains cas morbides par la résorption de l'urine; elles prouvent aussi, et les essais de M. Fouquier l'ont confirmé, que l'urée est un excellent diurétique; il l'a essayée sans succès contre le diabètes. Elle a du reste été fort peu expérimentée, et n'a pas toujours tenu ce qu'elle semblait promettre (*Journal de physiol. expér.*, octobre 1822, II, 354; voyez aussi *Bull. des sc. méd.* de Férussac, juillet 1825, p. 263, et le *Formulaire* de M. Magendie). On la donne en solution dans l'eau distillée, qu'on édulcore, depuis la dose de 24 ou 30 grains, jusqu'à celle de plusieurs gros par jour. Suivant M. Fée (*Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 764), l'urée figure dans la matière médicale de la pharmacopée batave et dans quelques autres moins connues.

Urena lobata, L. Cette malvacée du Brésil y est employée par les naturels comme émolliente dans la colique, et expectorante dans le rhume, le catarrhe, d'après M. A. Saint-Hilaire (*Plantes usuelles des Bras.*, 12e liv.), sous le nom de *malvalisco guaxima*; l'*U. sinuata*, L., autre espèce du Brésil, y est textile (*Journal de chimie méd.*, VI, 211).

Urentia. Synonyme de *Caustica*. Voy. *Caustiques* (II, 153).
Urenuæa. Voy. *Unarenuea*.
Urgerao. Un des noms brésiliens du *Verbena jamaicensis*, L.
Uri. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, L., en Provence.

URIAGE. Petit village de France (département de l'Isère), près de Grenoble, à deux lieues duquel sont deux sources minérales froides, gazeuses, fréquentées seulement des habitans du pays, malgré les efforts qu'a faits, depuis 1818, M. Billerey pour attirer sur elles l'attention publique. L'une, acidulo-ferrugineuse, contient par litre 3 ou 4 grains de carbonate de fer ; l'autre, 2 gros de sel marin, 1 gros de sulfate de magnésie, du gaz acide carbonique, de l'hydrogène sulfuré et une matière animale blanche et savonneuse. On fait chauffer cette dernière pour l'employer soit en bains, soit en douches, dans les maladies de la peau et les affections rhumatismales. La première est prise en boisson dans les cas où conviennent les eaux martiales.

Urika. Nom de la marmotte, *Mus alpinus*, L., chez les Tungouses.
Urinalis (herba). Un des noms de la *Linaire* dans les vieux auteurs. (I, 356).

Urinaria alba. Un des noms de la bardane dans quelques anciens ouvrages, parce qu'elle provoque des urines blanchâtres, dont l'écoulement est utile aux goutteux, etc. Voyez *Arctium Lappa*, L. (I, 389).

Urine des animaux. Voy. l'article de chaque animal en particulier.

Urine humaine. Prétendu remède, fort en usage dans le peuple, à l'intérieur et à l'extérieur, comme fondant, résolutif, etc. Voyez *Homme* (III, 521).

Urique (acide). Voy. *Acide urique* (I, 46).
Urjebaon. Nom portugais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.
Urkan. Nom arabe du *Lawsonia inermis*, L.
Urkasi. Nom indien du *Tragia cordata*, Vahl (VI, 761).
Urmanikun. Un des noms arabes de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.
Urnot. Un des noms suédois de l'aurochs, *Bos Urus*, Gm.
Urochs. Synonyme d'urus et d'aurochs, *Bos Urus*, Gm.
Urogallus. Nom spécifique du *Tetrao Urogallus*, L.
Uroxe. Nom de l'aurochs, *Bos Urus*, Gm., en suédois.
Ursin. Ancien nom français commun au *Hérisson* et aux *Oursins*.

URSUS, Ours. Genre linnéen de Mammifères carnassiers plantigrades, hybernaux, auquel se rapportent les ours proprement dits et le blaireau. L'*Ursus americanus*, Gm., ours noir d'Amérique, qui n'attaque les quadrupèdes qu'à défaut de fruits, d'herbages ou de poisson, est estimé comme aliment, sa chair blanche et tendre, étant, dit-on, assez semblable à celle du veau. L'*U. arctos*, L., ours brun des hautes montagnes et des grandes forêts d'Europe et d'Asie, est connu de tout le monde. Sa peau, comme celle du précédent, forme une bonne fourrure. La chair des individus jeunes se mange dans quelques pays ; les pieds de cet animal sont particulièrement estimés. Théophraste croyait que, même cuite ou salée, elle se gonflait et

croissait en hiver. Sa graisse, demi-fluide, jaunâtre, d'une odeur faible particulière, d'une saveur désagréable, était jadis employée comme cosmétique, pour adoucir la peau, faire croître les cheveux, etc., surtout en qualité d'émollient, de nerval, de résolutif, en friction, dans les cas de contusion, de rhumatisme, de goutte (lavée dans de l'eau de frai de grenouilles), et même de hernie; elle entrait dans l'onguent *martiatum* de la pharmacopée de Paris : presque toujours falsifiée, elle n'est plus aujourd'hui d'aucun usage. Le fiel d'ours, vanté par Galien contre l'odontalgie, et par Pline (*lib.* XXVIII, *c.* 18) contre la gangrène, était recommandé à l'intérieur, à la dose de 2 à 8 gouttes, dans un liquide approprié, pour combattre l'épilepsie, l'asthme et la jaunisse; donné dans de l'eau-de-vie, c'était, au rapport de Lange (ancien *Journ. de méd.*, LXXX, 472), le remède des habitans de Cronstedt contre l'hydropisie. En Finlande, selon Arnault de Nobleville et Salerne (*Suite de la mat. méd.* de Geoffroy, VI, 382), on l'emploie, desséché, comme sudorifique, dans plusieurs maladies, et à l'extérieur réduit en poudre contre la faiblesse de la vue, le mal de dent et les ulcères de mauvaise nature. Enfin M. Scoresby rapporte (*Journ. complém. du Dict. des sciences méd.*, VII, 189) que le foie de l'ours du Groënland (*U. maritimus*, L.?) est malfaisant, mortel même, quoique sa chair ne soit point nuisible.

L'*U. Meles*, L., blaireau d'Europe, animal beaucoup plus petit que l'ours, dont la peau forme aussi des fourrures, grossières du reste, et le poil des pinceaux estimés, est pourvu, comme la civette, d'une poche située sous la queue, d'où suinte une humeur grasse et fétide, qui ne paraît pas avoir été examinée : Arnault de Nobleville et Salerne comparent son odeur à celle de la grande scrofulaire; M. H. Cloquet à la jusquiame. Cet animal, jeune surtout, a été usité comme aliment, et l'est encore chez les Kalmouks, suivant Pallas. Sa chair a, dit-on, le goût de celle du sanglier, mais est souvent trop grasse; sa graisse, dont on préparait une *huile de blaireau*, vantée contre la contracture des membres, et l'un des ingrédiens du *baume de baies de gui* de Quercétan, était employée jadis dans des lavemens contre la néphrétique, et à l'extérieur en onctions contre les gerçures du mamelon, ou en frictions dans les cas de sciatique, de goutte, de faiblesse musculaire, de fièvre d'accès même (*Serenus sammonicus*). Le sang du blaireau, desséché, passait pour sudorifique et bon contre la lèpre, la gale, la peste, à la dose de 24 grains à 1 gros. On a vanté aussi le décoctum huileux du cerveau de cet animal contre toutes les espèces de douleurs; son foie, bouilli dans l'eau, contre la puanteur de l'haleine; ses dents, portées comme amulette, dans l'affaiblissement de la mémoire; ses testicules dans l'anaphrodisie; ses cendres contre

l'hémoptysie ; enfin le bouillon qu'il fournit comme utile contre l'hydrophobie déclarée (*Faune des méd.*, II, 390 à 403, et *Suite de la mat. méd.* de Geoffroy, V. part. II, 238). Ajoutons, touchant ce dernier point, que la morsure du blaireau passait jadis pour mortelle, à cause, disait-on, des animaux venimeux dont il se nourrit, et qu'une observation de rage spontanée chez ce quadrupède, et d'hydrophobie mortelle chez un enfant qui en avait été mordu, est rapportée par Hufeland dans son Journal de médecine pratique (voyez *Bibl. méd.*, LXXVIII, 110).

URTICA. Genre de plantes, nombreux en espèces, qui donne son nom à une famille naturelle, de la Monoëcie tétrandrie, à feuilles pourvues, ainsi que les tiges, d'aiguillons canaliculés et glanduleux à la base, par où s'écoule une liqueur âcre, qui produit une chaleur cuisante sur la peau lorsqu'ils la piquent, sa rubéfaction, des ampoules, etc., phénomènes qu'on a désignés sous le nom d'*urtication*, dont le nom vient d'*urere*, brûler, qui est aussi l'étymologie d'*urtica*. Plusieurs espèces d'orties sont textiles ; on mange les pousses de quelques unes.

U. crenulata, Roxburgh. Espèce ligneuse, croissant dans l'est du Bengale ; elle cause des piqûres très-venimeuses, qui produisent une douleur considérable, sans qu'on voie de pustules, d'enflure ni d'inflammation ; cette douleur s'étend, il se manifeste des éternumens, un flux séreux par les narines et un serrement tétanique des mâchoires ; si on mouille la partie, la douleur augmente encore et devient de feu ; cependant il n'y a pas de fièvre. M. Leschenault, qui communique ce fait, en fut piqué et ne fut rétabli que le neuvième jour. Un jardinier du jardin botanique de Calcutta, où cette plante était cultivée, et où eut lieu l'accident arrivé à M. Leschenault, pensa en mourir pour en avoir été frappé sur l'épaule par un de ses camarades (*Mémoires du muséum*, VI, 359 et 364).

U. Daoun setan, N. Cette ortie, non décrite, d'après M. Leschenault, croît à Timor, où elle porte le nom de *daoun setan*, qui veut dire feuille du diable ; elle cause une piqûre si terrible, qu'elle fait souffrir une année entière, et qu'elle fait même mourir, d'après ce naturaliste (*Mém. du mus. d'hist. nat.*, VI, 359).

U. dioica, L. Grande ortie ; *urtica major* des officines (*Flore médicale*, V, t. 260) ; elle croît partout dans les lieux incultes, les décombres, le long des buissons, où sa taille de 2 à 3 pieds la fait distinguer de l'autre espèce, aussi vulgaire chez nous, l'*U. urens*, L. ainsi que ses tiges tétragones, pubescentes, ses feuilles opposées lancéolées-cordiformes, marquées de grosses dents sur les bords, un peu semblables à celles de la mélisse, et ses fleurs dioïques, herbac

cées, en grappes pendantes ; ses aiguillons sont moins forts que ceux de l'ortie brûlante, et leur cuisson pas aussi marquée que celle produite par la piqûre de celle-ci, ce qui fait que nous ne parlerons de l'urtication qu'à son article. On mange ses jeunes pousses dans quelques pays. Murray observe qu'elles sont laxatives si on en prend trop. M. Salladin, de Genève, a trouvé dans cette plante : du nitrate de chaux, de l'hydrochlorate de soude, du phosphate de potasse, de l'acétate de chaux, du ligneux, de la silice et de l'oxyde de fer (*Journ. de chimie méd.*, VI, 492). Voyez l'analyse de l'*U. urens*, L., plus bas. Cette plante rougit parfois, d'où le nom d'*urtica rubra* qu'elle porte dans quelques vieux auteurs, tels que Lémery, etc.

L'écorce de cette grande plante a été employée comme textile dans plusieurs pays, notamment par les anciens Egyptiens ; en Sibérie, on s'en sert encore pour faire des filets de pêche, des cordages, etc. (Pallas, *Voyage*, I, 700) ; Gmelin, qui confirme cet emploi, dit que les tartares Baschirs ne la font pas rouir, non plus que le chanvre ; qu'ils se contentent de l'exposer, l'automne et l'hiver, au grand air, le long des haies ou sur les toits de leurs cabanes, et qu'ils en séparent l'écorce en la pilant dans des mortiers (*Flora sib.*, III, 31 ; *Découvertes des Russes*, III, 482). D'après ce que nous rapporte M. Bonafous, on en fait aussi de la toile dans plusieurs villages du Piémont. On pourrait donc faire servir à cet usage les nombreuses orties de cette espèce, qu'on trouve si abondamment aux lieux incultes, et tirer ainsi partie d'une plante jugée plus nuisible qu'utile et si méprisée chez nous. Il suffit de les couper au milieu de l'été, et de les faire rouir en les traitant ensuite comme le chanvre. On en peut faire des tissus, du papier, etc.

La semence de la grande ortie, ainsi que celle de l'*U. urens*, L., et celle de plusieurs autres espèces est un peu oléagineuse, et il paraît qu'en Egypte, autrefois, on en tirait de l'huile pour l'usage alimentaire. Aussi faisait-on des vœux dans ce pays pour l'heureuse récolte des orties, dont la graine fournissait de l'huile et la tige du fil et de la toile (Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, II, 45). Les anciens croyaient les graines de cette ortie, qui sont ovoïdes, brunâtres, petites et ternes, dangereuses, au rapport de Matthiole (*Comment.*, 560) ; ils les disaient âcres, caustiques, aphrodisiaques ; ils en mettaient parmi les viandes (*id.*). Sérapion prétend qu'elles purgent avec excès à la dose de 20 à 30 semences. Bulliard les croit seulement diurétiques, et assure qu'elles exigent sous ce rapport d'être administrées avec précaution (*Plantes vénéneuses*, 377). Infusées dans le vin, à la dose d'un gros, elles guérissent les fièvres intermittentes des marais, d'après Zanetti (l'*Ami des arts*, 17 novembre 1796). Les fleurs ont aussi été employées dans le même cas.

Comme nourriture des bestiaux, la grande ortie est cultivée en Suède de temps immémorial; elle est, sous ce rapport, fort recommandée par M. Van Geuns; les vaches en reçoivent dans leur lait une augmentation de qualité et de quantité. Il la dit propre à préserver les bestiaux des épizooties, assertion qui mérite confirmation; il mentionne la filasse qu'on retire de ses tiges, et affirme que les volailles, qui sont très-avides de ses graines, pondent davantage si on leur en met dans leur pâtée, de même que les chevaux, auxquels on en donne, engraissent; aussi les maquignons en ajoutent-ils dans l'avoine pour donner à leurs chevaux un air plus vif lorsqu'ils veulent les vendre (*Mém. de Harlem*, XXVI, 1789; ancien *Journ. de méd.*, LXXXVIII, 448). Cette graine et les racines ont été indiquées comme anthelmintiques.

La plante entière a été conseillée comme excitante, lithontriptique, emménagogue, anti-asthmatique, apéritive et astringente; Amatus Lusitanus, Lazerme et Scopoli l'ont vantée contre les hémorrhagies; Peyroux et Lange dans la ménorrhagie, vertu qui se transmettait, ont-ils assuré, au lait des vaches qui s'en nourrissent; mais Cullen, peyrilhe et Alibert se sont convaincus de la nullité des propriétés médicales de l'ortie. Lémery dit qu'écrasée et appliquée sur les plaies gangréneuses, elle les guérit (*Dict.*, 826).

U. nivea, L. Cette plante vivace du Japon et de la Chine, où elle se nomme *pa-ma*, remarquable par le dessous de ses feuilles d'un blanc éclatant, y est employée comme textile; son écorce sert à fabriquer des cordages; sa graine fournit, par expression, une huile très-utile (Thunberg, *Voyage*, IV, 54). M. Gaudichaud range cette espèce parmi les *Procris*.

U. pilulifera, L. Ortie romaine, Ortie à pilule. Cette espèce annuelle, qui croît dans nos environs, où elle est rare, mais surtout dans le midi de l'Europe, a ses fleurs femelles agglomérées en boule, ce qui lui a valu son nom spécifique latin; plusieurs autres espèces voisines sont dans le même cas, telles que les *U. dodartii*, *balearica*, *integrifolia*, etc. Elle a été employée quelquefois, et on la connaît dans les officines sous le nom d'*urtica romana seu hispanica*, parce qu'elle est fréquente autour de cette capitale de l'Italie et en Espagne. On emploie ses semences, qui sont rondes, aplaties, d'un brun-noirâtre, assez semblables à celles du lin. Vauters cite cette plante parmi les succédanées du quinquina (*remediorum*, 222); mais il paraît, par ce qu'il dit, que c'est surtout l'*U. dioica* qui a été employée comme fébrifuge. On peut aussi s'en servir pour l'urtication, et Wallroth la préfère à plusieurs autres, comme plus active sous ce rapport (*Sched. crit.*, 488).

U. stimulans, L. F. Espèce vivace de Java, qui a des aiguillons dont la liqueur est vénéneuse, suivant Thunberg; cependant Leschenault (*Mém. du muséum*, VI, 359) assure qu'elle l'est moins que celle de l'*U. Daoun setan;* elle cause l'inflammation de la partie, des ampoules, etc. Il faut bien se garder de laver l'endroit douloureux, parce qu'on augmenterait la souffrance; on l'adoucit avec de l'huile ou du riz cuit et bien crevé appliqué dessus. On l'appelle *herbe du buffle*, parce qu'on en fouette ces animaux pour les exciter à se battre contre les tigres, sorte de spectacle usité dans ce pays, comme le combat des taureaux en Espagne. C'est le *kamada* des naturels (Thunberg, *Voyage*, IV, 169).

U. tenacissima, Lesch. Plante du Bengale, qui fournit une écorce plus forte que celle du chanvre; elle ne demande que quatre mois de culture et un terrain médiocre (Leschenault, *Relation*, etc., *Annal. marit.*, 1822, p. 532).

U. urens, L. Petite ortie, Ortie grièche; annuelle comme l'*U. dioica*, elle est désignée, dans les officines, sous le nom d'*urtica minor*. Elle a une tige haute d'un pied à 18 pouces, arrondie, glabre, très-aiguillonnée; des feuilles opposées, ovales-elliptiques, incisées-dentées; des fleurs monoïques en grappes simples; elle se trouve plus abondamment encore que la grande ortie, mais dans les lieux cultivés, les jardins, etc. Son analyse a fourni à M. Salladin : du carbonate acide d'ammoniaque, surtout dans les glandes de la base des aiguillons, ce qui a lieu aussi dans l'*urtica dioica;* une matière azotée, plus abondante dans cette dernière; de la chlorophylle, unie à un peu de cire; du muqueux se rapprochant de la gomme; une matière colorante noirâtre; du tannin uni à l'acide gallique, moins abondant dans l'*urtica dioica;* du nitrate de potasse, moins abondant aussi dans ce dernier (*Journ. de chimie méd.*, VI, 492). Il est probable que cette plante a les vertus de la grande ortie, mais elle est moins employée, probablement à cause de sa taille plus petite. Ses graines sont ovales (et non ovoïdes), aplaties, de couleur de paille, luisantes et petites.

Comme elle est pourvue de plus d'aiguillons, et que la liqueur qu'ils versent est plus âcre, c'est surtout elle qu'on emploie pour pratiquer l'*urtication*, qui consiste à battre avec une poignée d'orties fraîches une région du corps sur laquelle on veut appeler ou produire de l'irritation. Aussitôt qu'on se pique avec l'ortie, et surtout si l'on en fouette une partie quelconque de la peau, on sent une douleur brûlante dans le lieu atteint; on y voit se développer de petites vésicules blanches, qui s'entourent de rougeur, une chaleur brûlante y devient insupportable, et on éprouve une anxiété remarquable. Bul-

liard conseille, pour remédier aux piqûres de ces aiguillons, de frotter rudement les régions piquées, de les laver ensuite avec de l'eau et du sel, de l'eau de savon, ou seulement de les enduire de salive (*Plantes vénéneuses*, p. 140). Nous avons vu plus haut que les piqûres des orties de l'Inde devenaient plus douloureuses si on les lavait; mais cela tient sans doute à leur nature beaucoup plus active, et même toxique, due au climat brûlant où croissent ces espèces ligneuses.

L'urtication a été pratiquée dès la plus haute antiquité; Celse la vante contre la paralysie, le coma, etc. (*De re med.*, lib. III, c. 27), ainsi qu'Aretée (*Cur. acut.*, lib. I, c. 2) et Galien; ce dernier parle des orties sous le triple rapport de leur emploi textile, alimentaire et vésicant. Ce moyen révulsif a été mis en usage, surtout dans les campagnes, où il procure de suite un bon irritant extérieur. On peut dire même qu'on n'en fait pas assez d'emploi. M. Spiritus a remémoré, il y a quelques années, celui qu'on en faisait pour rappeler les règles avec succès, en appliquant l'urtication sur les cuisses ou les jambes (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IX, 77, 1826). Le même la conseille encore, avec d'autres praticiens, pour faire reparaître les éruptions fébriles cutanées, comme la rougeole, la scarlatine, la variole, etc., ainsi que dans les fièvres graves, typhoïdes, etc. On l'a mise en pratique dans l'apoplexie, l'insensibilité des organes, surtout celle de la peau, les rhumatismes chroniques, etc., en un mot dans tous les cas où un révulsif puissant et subit, ou bien un stimulant énergique, sont nécessaires à prescrire. Dans ces derniers temps, on dit l'avoir employée avec quelque efficacité contre la période algide du redoutable et incurable *choléra-morbus* de l'Inde; M. le docteur Marchand l'a entre autres vantée dans ce cas (*Séance de l'Académie royale de médecine*, 10 juillet 1832); mais il a été établi par le témoignage de plusieurs membres de cette compagnie, qui l'avaient mis en usage, que ce moyen n'avait pas eu plus de succès que tous ceux prescrits jusqu'ici.

Murray attribue à l'ortie plantée autour des ruches la propriété d'en chasser les grenouilles; on affirme même que sa décoction fait périr ces batraciens; on envoie les écrevisses dans de l'ortie fraîche pour les conserver.

Il ne faut pas confondre les orties dont il est question dans cet article avec l'ortie blanche, *Lamium album*, L. (IV, 34), ni avec plusieurs autres plantes appelées improprement *ortie*. Voyez ce mot.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de urticis.* Ienæ, 1707, in-4. — Francus (J.). *Tractatus singularis de urticâ urente, de qua Græci et Latini pauca, paucissima Arabes, etc.* Dillenginæ, 1723, in-8. — Spiritus. De l'urtication dans les affections pyrétiques (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IX, 77).

URTICA HISPANICA, off. Nom officinal de l'*Urtica pilulifera*, L.

— MAJOR, off. Nom officinal de l'*Urtica dioica*, L.

— MARINA. Nom latin des orties de mer ou acalèphes, et, en particulier, de l'*Actinia equina*, L. (I, 69). Voy. aussi *Medusa* (IV, 281).
— MINOR, off. Nom officinal de l'*Urtica urens*, L.
— ROMANA, off. Nom officinal de l'*Urtica pilulifera*, L.

URTICATION. Voy. *Urtica*.

URTICÉES, *Urticeæ*. Famille naturelle végétale, de la série des Dicotylédones, à fleurs le plus souvent diclines, monopérianthées, inférovariées, à corolle monopétale, à fruit monosperme sec ou pulpeux; elle renferme des genres nombreux, surtout exotiques, parmi lesquels plusieurs offrent des végétaux importans, tels que l'orme, le figuier, le chanvre, l'ortie, le houblon, le mûrier, le *broussonetia*, l'*antiaris*, le jacquier, le poivre, la pariétaire, etc. Les naturalistes y ont opéré plusieurs coupes, qu'ils ont offertes comme des familles particulières, telles que les Celtidées, les Pipérées, les Monimiées, les Figuiers, à involucre charnu pris à tort pour le fruit, etc. On est redevable d'un travail récent sur cette famille intéressante à M. Gaudichaud, pharmacien de première classe de la marine, naturaliste du voyage de l'Uranie. Quelques Urticées sont des végétaux lactescens et qui contiennent du caoutchouc; d'autres, tels que le houblon, renferment un principe amer; quelques autres sont alimentaires étant jeunes, et plusieurs ont l'écorce textile, comme le chanvre, l'ortie, etc. Voyez *Antiaris*, *Artocarpus*, *Broussonetia*, *Cannabis*, *Ficus*, *Parietaria*, *Piper*, *Ulmus*, *Urtica*, etc.

URTIGO. Un des noms de l'*Actinia equina*, L. (I, 69), selon Rondelet.
URUCATU. Un des noms brésiliens du *Tupaipi* de Pison. Voy. ce mot.
URUCU, URUKU. Noms brésiliens du rocou, *Bixa Orellana*, L. (I, 609).

URUCARI-IBA. Sorte de palmier du Brésil, dont le tronc fournit du sagou, et dont on extrait une huile de son fruit (Pison *bras.*, 104).

URUKI. Nom japonais de la brunelle, *Prunella vulgaris*, L. (V, 520).
URUMBEBA. Nom brasilien d'un *Cactus* à fruit comestible dans Pison (*Bras.*, 99).
URUS. C'est le *Bos Urus*, Gm.
— L'un des noms sanscrits de l'adhatoda, *Justicia Adhatoda*, L. (III, 699).
— Un des noms du *Rhus Vernix*, L. (VI, 82), à la Chine; on l'y nomme encore *Urusi*.
— JINE. Un des noms du riz, *Oryza sativa*, L. (V, 105), à la Chine.
— NOKI. Nom japonais du *Rhus Vernix*, L.
URZE. Nom portugais de la bruyère, *Erica vulgaris*, L. (III, 139).
URZIZ. Nom persan de l'*Étain* (III, 157).
USCHKUSH, USCHKAL. Noms tartares du taureau et de la vache. Voy. *Bos*.
USCHMAH. Nom générique des *Chevaux* chez les Tartares morduans (III, 128).
USCHNAP, USCHKAN. Nom du lièvre, *Lepus timidus*, L., en Sibérie.
USEG. Voy. *Uzeg*.
USHEK. Un des noms arabes de la *Gomme ammoniaque*.
USI. Nom célèbe du citronnier et de l'oranger. Voy. *Citrus*.
USIGNUOLO. Nom italien du rossignol, *Motacilla Luscinia*, L.
USNÉE. Nom français des lichens rangés dans le genre *Usnea* des botanistes modernes, et surtout de l'*Usnea plicata*, Achar, *Lichen plicatus*, L. (IV, 104).

Usnée humaine, *Usnea humana*. Nos vieux pharmacologues, puisant dans les rêveries du moyen-âge les propriétés chimériques de beaucoup de substances employées alors en médecine, ont donné ce nom à « une petite mousse verdâtre qui naît sur les crânes des cadavres d'hommes ou de femmes, lesquels ont resté fort long-temps exposés ». On comprendra du reste que l'origine de cette production devait y faire ajouter des qualités superstitieuses et magiques; aussi lui attribua-t-on la propriété de guérir le mal sacré ou l'épilepsie, les maux nerveux de toutes les sortes, d'arrêter par une espèce de charme les hémorrhagies et autres maladies qui pouvaient être produites par des causes occultes, etc., ce qui explique pourquoi on en faisait la base des remèdes sympathiques, etc. Nous n'avons pas besoin de nous répandre en longs discours contre de telles absurdités. Mais si on nous demande quelle était au juste cette usnée humaine si miraculeuse, nous sommes forcés d'avouer que nous n'en savons rien. On a dit que c'était une espèce de *Lichen* du genre *Usnea*, et on a indiqué l'*Usnea plicata*, Ach., qui pend en longue touffe aux sapins, comme la barbe des vieillards grecs ou romains; d'autres ont voulu que ce fut le *Lichen saxatilis*, L. (IV, 106). Mais rien n'est positif. Lémery, avec plusieurs de ses devanciers, tient pour une mousse. Il faudrait visiter en connaisseur les crânes de pendus d'ancienne date pour répondre pertinemment, et nous avouons que c'est un avantage que nous n'avons pas eu. Du reste, l'usnée des crânes de pendus anglais et irlandais étaient la plus estimée pour l'usage.

Coeler. *De usneâ seu musco cranii humani*. Leyde, 1732, in-4.

Usquebaugh. Liqueur presque aussi forte que l'eau-de-vie, que les highlanders distillent de la drèche. (Walter-Scott, *Rob-roy*, note, p. 336) : synonyme de *Whiskey* (ibid., 332).

Ussasye. Rumphius (*Hort. amb.*, III, p. 60, t. 33) figure, sous le nom de *folium acidum minus ussasi*, un arbre dont les feuilles et surtout les fruits servent de condiment avant leur maturité pour accommoder le poisson; on les fait macérer à l'instar des olives. Mûrs ils tombent de l'arbre et ont le goût des raisins. Ces fruits ont le volume d'une petite noix.

USSAT. Village de France à demi-lieue de Tarascon et 3 lieues d'Ax, près duquel, dans une gorge de montagnes que traverse l'Ariége, est une source thermale assez en réputation, regardée par Raulin comme sulfureuse, par Becane comme ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 245), et qui en réalité paraît être saline : elle appartient à la ville de Pamiers, dont l'hôpital y envoie des malades. Les bains, au nombre de 26, contiennent chacun une cuve ou baignoire établie sur les points mêmes d'où s'échappe du sol l'eau minérale. La tempé-

rature, quoique la source paraisse unique, varie dans ces divers bains entre 27 et 31° 1/2 R. L'eau en est inodore, n'offre que quelques bulles de gaz, est douce et onctueuse au toucher, ce qu'elle doit à la présence d'une matière animale assez abondante (Vauquelin). Elle contient, d'après l'analyse qu'en a faite M. Figuier en 1810 : acide carbonique, 4 pouces cubes 1/6 seulement pour 25 livres ; muriate de magnésie, 7 grains 223/256 ; sulfate de magnésie 63 163/256 ; carbonate de magnésie 260/256 ; c. de chaux 61 193/256 ; sulfate de chaux 154/256. Celle de la fontaine a offert au même expérimentateur des résultats fort analogues quoiqu'un peu inférieurs. Le sédiment des cuves lui a donné : alumine 40 centièmes ; carbonate de chaux 20 ; sulfate de chaux 10 ; fer oxydé et carbonaté 2 ; silice 28. Ces résultats diffèrent beaucoup de ceux qu'avait obtenus en 1827 M. Pilhes, et que les essais de Chaptal avaient depuis confirmés à peu de chose près ; le sulfate de chaux formait en effet les 9/10 de la totalité des sels obtenus par M. Pilhes, au lieu du tiers seulement, et le sulfate de magnésie y était en bien moindre quantité ; mais ces différences doivent moins être attribuées aux progrès réels qu'a faits depuis l'analyse, qu'au mauvais état où se trouvaient alors les bassins : elles n'en ont pas moins été la cause de préjugés défavorables à ces eaux, presque assimilées à l'eau de puits ; aussi ont-elles été négligées pendant quelque temps ; mais depuis un certain nombre d'années, elles ont repris assez de faveur pour qu'en 1820 on y ait compté 500 malades.

Les eaux d'Ussat passent pour très-efficaces dans les cas de contractures, d'ankyloses fausses, d'ulcères rebelles, de douleurs rhumatismales, de coliques néphrétiques et intestinales, de névralgies, d'hystérie, d'hypochondrie, et en général dans toutes les lésions du système nerveux, ainsi que dans les maladies utérines accompagnées de beaucoup d'irritabilité. M. Pilhes les dit contr'indiquées dans les affections lymphatiques, les cachexies, l'œdème, etc. On ne les administre qu'en bains, en douches et en vapeurs, dont quelquefois on seconde l'emploi par des frictions sèches, l'application du limon qu'elles déposent, l'usage de boissons tempérantes, notamment de l'eau d'Ax. On assure que, prises à l'intérieur, elles excitent l'appétit et favorisent la transpiration. Dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles on ne les prépare jamais que magistralement, et avec peu d'avantage sans doute.

Becane. Mém. sur les eaux d'Ussat. Toulouse, in-12. — Pilhes. Traité analytique et pratique des eaux thermales d'Ax et d'Ussat, etc. Pamiers, 1787, in-8 (voy. p. 27 et 129). — Journal des bains d'Ussat. Foix, 1810, in-8. Le deuxième numéro ne contient guère que l'analyse des eaux par M. Figuier. Voyez aussi pour cette analyse les *Annales de chimie* (LXXIV, 198) ; et le *Journal gén. de médecine* (XXXVIII, 356).

Ussath. Un des noms russes du barbeau, *Cyprinus Barbus*, L.
Ussel. Un des noms arabes du *Miel* (IV, 416).
Usso. Nom portugais de l'ours. Voy. *Ursus Arctos*, L.
Ussosunul. Un des noms arabes de l'*Iris florentina*, L.
Ussul. Un des noms arabes de l'*Iris florentina*, L.
Ussulsus. Nom arabe de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
Ussulurasun. Nom arabe de l'aunée, *Inula Helenium*, L. (III, 616).
Ussulussosunul assmanjaonie. Nom arabe de l'*Iris florentina*, L. (III, 654).
Usteruk. Nom arabe du *Styrax officinale*, L. (VI, 568).
Ustilago. Un des noms du charbon des blés. Voy. *Uredo*.
Ustion Voy. *Cautère actuel* (II, 154).
Ustrung. Nom arabe de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L. (I, 498).
Usubis. Nom celtique du fragon, *Ruscus aculeatus*, L. (VI, 139).
Usuelles, *Usualia medicamenta*. On donne ce nom en médecine à ce qui est d'un usage fréquent: drogues usuelles, plantes usuelles, etc. Voy. *Plantes* (V, 366).
Ut. Nom du cheval, *Equus Caballus*, L., chez les tartares tschuwaches.
Uteraria. Nom des médicamens utérins. Voy. *Utérins*.

Utérins (remèdes). On donne ce nom à ceux qui agissent sur les fonctions spéciales de la matrice, telles que la menstruation et l'accouchement. Ainsi les *emménagogues* (III, 107), sont des remèdes utérins; l'ergot (III, 131), qui a une action spéciale sur la contractilité de ce viscère, est aussi un remède utérin. Mais lorsque l'utérus n'a que des maladies analogues à celles des autres organes, les remèdes qui sont aussi les mêmes que pour ces dernières ne méritent pas le nom d'utérins.

Utia, *utias*. Quadrupède de la taille du lapin, abondant à Saint-Domingue, où sa chair passait pour très-bonne à manger, lors de la découverte de l'Amérique, mais devenu très-rare. On en a fait récemment le type du genre *capromys*.

Utlugan. Nom turc du tarin commun, *Fringilla Spinus*, L.
Utricaria. Un des noms du *Nepenthes distillatoria*, L. (IV, 590).
Utrus. Un des noms du pastel. Voy. *Isatis* (III, 660).
Utta-bisa, Utty-benut. Nom malais du *Solanum Lycopersicon*, L. (VI, 416).
— manu. Un des noms du *Cassia Sophera*, L. (II, 130).
Utter. Nom suédois de la loutre, *Mustela Lutra*, L.
Uttimarini. Nom indien de la *Cymbalaire* (I, 356).
Uva. Nom latin du raisin. Ce nom, dans l'Ecriture, paraît indiquer la banane. Voy. *Musa*.
— crispa. Sorte de groseiller (VI, 84).
— marina. *Ephedra distachya*, L. (III, 123), et *Fucus Sargasso*, L. Lémery (*Dict.*, etc., 932) réunit sous ce nom ces deux productions marines qu'il dit douées d'une action résolutive.
— de' prati. Nom italien du *Ribes rubrum*, L.
— Taminea. Nom du fruit du *Tamus* dans Pline.
— d'orzo. Nom italien de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.
— ursi. Nom officinal du raisin d'ours, *Arbutus Uva ursi*, L. (I, 386). L'*Uva ursi* de Galien paraît être le *Mespilus pyracantha*, L. (IV, 412).
— de urso. Nom portugais de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.
— versa, vel vulpina. Fruits du *Paris quadrifolia*, L. (V, 204).
— di volpo. Nom italien du *Paris quadrifolia*, L.
Uvæ damascenæ. Nom officinal des raisins de Damas ou de Smyrne. Voy. *Vitis*.
— majores. Nom officinal du raisin de Damas appelé aussi de Smyrne.

— MINORES. Nom officinal du raisin à petits grains, dit de Corinthe.
— PASSÆ. Raisins de Damas ou de Smyrne.
— PASSULÆ, vel PASSULINÆ. Raisins de Corinthe.

UYANG-BIRI. Nom madécasse que l'on croit être celui du *Dolichos urens*, L. (II, 667).

UVARIA. Ce genre de plantes de la famille des Anonées, voisin des *unona*, de la Polyandrie polygynie, est assez nombreux en espèces, toutes aromatiques et des contrées les plus chaudes du globe, surtout de l'Asie. L'U. *cordata*, Sch., a des fruits très-recherchés des nègres ; le bois et l'écorce sont employés par eux en lotion contre les maux de jambes ; les feuilles ont le goût de celles du laurier. L'*U. cylindrica*, Sch., a toutes ses parties employées en médecine ; ses graines sont plongées dans une sorte de gelée d'une saveur douce, qu'on mange cuite ; elle est recherchée par les nègres (*Ann. des sc. naturelles*, XXIV, 324). L'*U.* (kadsura) *japonica*, Thunb., arbuste bas et rampant du Japon, rend par ses branches une liqueur abondante, mucilagineuse, dont les femmes s'oignent les cheveux pour les rendre lisses ; on l'emploie aussi dans la fabrication du papier de Chine, au lieu du mucilage de riz ou de ketmie (*Hibiscus Manihot*, L.), d'après Thunberg (*Voyage*, IV, 80). L'*U. longifolia*, Lam. a des fleurs longues et verdâtres très-odorantes qui servent à l'île de France à en préparer une huile, à la façon de celle de jasmin, très-usitée dans ce pays pour la toilette ; on l'y nomme *Cananga* et *Alanguillan*. L'*U.* (Unona) *narum*, Dunal, figuré dans Rumphius (*Amb.*, II, p. 11, t. 9), a quelques emplois dans l'Inde ; l'*U. tripetala*, Lam., laisse découler un liquide visqueux qui se concrète en gomme au Malabar (Rumph., *Amb.*, II, 197, t. 66, f. 1). Enfin l'*U. undulata*, Lam. (*Unona odorata*, Dun.), qui croit à la Chine, répand une odeur forte et pénétrante, et ses fruits ont été souvent regardés, à tort, comme fournissant le poivre d'Ethiopie. Voyez *Unona æthiopica*.

UVAS DE GATO. Nom espagnol de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

UVAS D'INFERNO. Rhéede (*Mal.*, IV, t. 9) indique sous ce nom, qui est celui du *katou-tsjeros* des Malais, un végétal à baies, qui fait enfler le corps et passe pour un poison. On fait cesser les accidens qu'il produit en buvant du lait, de l'huile ou du beurre. Commerson sur l'exemplaire de Rhéede qui lui a appartenu et que nous possédons, dit que c'est un manguier (*Rhizophora*) à fruit olivâtre en grappe, qu'il a fait dessiner. M. de Jussieu (*Dict. d'hist. nat.*, LVI, 413) le rapprochait du *Corynocarpus* de Forster.

UVAS PASSADAS. Nom portugais du raisin. Voy. *Vitis*.

UVETTE. *Ephedra distachya*, L. (III, 123).

UVIFERA. Synonyme de *Coccoloba* (II, 324).

UVULARIA, off. Nom officinal du *Ruscus hyppoglossum* (VI, 139).

UYAH. Nom bali du sel commun, *Chlorure de Sodium*. Voy. *Sodium*.

Uytzet. Espèce de bière flamande sur laquelle M. Vauters a donné une dissertation.
Uze. Nom de l'oie en Arabie. Voy. *Anser*.

Uzeg. Nom arabe d'après P. Alpin (*plant. ægypt.*, p. 40) du *Lycium afrum*, L.? mais plus probablement suivant nous du *L. carnosum*, L. Voyez *Agilahid* et *Lycion*. C'est à tort que M. de Jussieu dit (*Dict. d'hist. nat.*, LVI, 418) que l'*uzeg* est le *Berberis cretica*, L.

UZÈS. Petite ville de France (département du Gard), à un quart de lieue de laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 491) indique, d'après Expilly, une source froide, qu'il dit dessiccative, antipsorique et bonne, prise intérieurement, contre la gonorrhée.

V.

Va-embu, Vassumbo, Vazabu. Noms malabares de l'*Acorus verus* (I, 63).
Vaalan. Nom arabe du *Commelina tuberosa*, L. (II, 373).
Vaalhert. Nom hollandais du daim, *Cervus Dama*, L.
Vaandson. Nom madécasse de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).
Vaar-torsk. Un des noms lapons de la morue, *Gadus Morrhua*, L.

VABRES. Bourg de France (Aveyron), près duquel Carrère (*Cat.*, etc., 513) indique une source minérale.

Vacca, Vacca marina. Voy. *Vache* et *Vache marine*.
Vaccerano. Nom des *Motacilla alba* et *cinerea*, L, en Provence.
Vacciet ou Vaciet. *Hyacinthus comosus*, L. (III, 555). Paulet dit que ce mot vient de *Vaccinium*, nom qu'il porte dans Virgile.

VACCIN. Fluide virulent provenant de la vaccine ou cowpox (éruption boutonneuse du pis des vaches), qui préserve de la variole ceux auxquels on l'inocule par la petite opération nommée vaccination. La découverte de cette propriété, faite dans les pâturages de Berkley (Glocester), par Jenner, qu'elle a immortalisé, a été publiée en Angleterre en 1798, et bientôt confirmée en France, où le premier vaccin est arrivé au mois de mai 1800, en Allemagne, dans toute l'Europe, et enfin par tout l'univers.

Ce liquide transparent, incolore, un peu visqueux, d'une saveur âcre, légèrement saline et alcalescente, est soluble dans l'eau, même après avoir été desséché, et sans rien perdre à ce qu'il paraît de sa vertu; il reste long-temps intact, soit fluide, soit solide, lorsqu'on le préserve de l'action de la lumière, de la chaleur et de l'air, ce qui permet d'en conserver entre des plaques de verre enveloppées d'une feuille métallique, dans de petits tubes capillaires exactement clos, sur la pointe d'une lancette, qu'il ne tarde pas du reste à oxyder, etc., et de l'expédier ainsi au loin lorsqu'on ne peut, ce qui est en général préférable, pratiquer la vaccination de bras à bras. A l'analyse chimique, le vaccin n'a paru formé, d'après MM. Husson et Dupuytren, que d'eau et d'albumine, résultat qui prouve combien peu est avancée

la chimie organique dans ses applications aux phénomènes de la vie.

Introduit en effet dans l'économie vivante, ce fluide y développe un travail général spécifique qui, comme nous l'avons dit, donne à ceux qui l'ont une fois éprouvé la faculté singulière de résister à l'infection de la petite-vérole, et auquel succède presque constamment, mais non peut-être d'une manière nécessaire, une éruption de boutons multiloculaires remplis du même liquide et aptes à reproduire et propager indéfiniment chez d'autres cette même maladie prophylactique; dernière faculté bien précieuse, puisque la vaccine naturelle paraît n'avoir pas été retrouvée depuis Jenner, ou du moins depuis un grand nombre d'années, malgré les assertions contraires, et quoique, d'après les expériences de Duquénelle, répétées par MM. Husson, Valentin, etc., les vaches et plusieurs autres animaux soient réellement aptes à contracter par inoculation la véritable vaccine.

Ces boutons aplatis, légèrement déprimés au centre, nacrés et entourés d'une auréole rouge, chaude et rénitente, lorsqu'ils ont atteint l'époque de leur maturité, apparaissent, comme on le sait, au quatrième jour de la vaccination, s'accroissent rapidement jusqu'au huit ou neuvième, pour se dessécher ensuite, noircir, et se détacher vers le vingtième, en laissant une cicatrice arrondie, pointillée, gauffrée, très-caractéristique. L'efficacité de la vaccine ne paraît pas être en rapport avec le nombre des boutons; un seul suffit lorsque la marche en a été régulière; mais la réussite de l'opération est en général d'autant plus assurée, que le bouton d'où le vaccin est tiré est moins avancé; et, néanmoins, les croûtes elles-mêmes peuvent servir à propager la vaccine. Le développement des boutons a lieu presque toujours là où ont été faites les piqûres d'insertion; quelquefois cependant, on a vu l'éruption être plus ou moins générale, fait observé notamment dans des cas où le vaccin avait été introduit, non sous l'épiderme, mais dans les voies digestives (*Rapp. du comité central de vaccine*, 1810, p. 51; 1811, p. 29).

Le cours de cette éruption est le plus souvent régulier (surtout dans les lieux et les saisons tempérés), tranquille et sans suites fâcheuses, quoiqu'il existe des exemples nombreux, soit d'irrégularités ou d'anomalies, soit d'accidens rapportés, sans preuve suffisante d'ailleurs, à son influence. La stimulation générale dont elle est accompagnée, la fièvre légère qui en est la conséquence, ont paru, au contraire, augmenter souvent d'une manière favorable l'activité des fonctions, la vitalité d'individus débiles, languissans, cachectiques, etc., et même, comme l'avait pressenti Jenner, déterminer la solution de certaines affections chroniques. Les faits de ce genre, pour

les maladies surtout des systèmes lymphatique et cutané, telles que scrofules, croûtes laiteuses, dartres, rachitisme, etc., abondent dans les *Rapports du comité central de vaccine* (*voy.* surtout ceux de 1806 et 1807, p. 71; 1810, p. 71; 1813 et 1814, p. 45; 1816, p. 54, etc.). Ils ont conduit beaucoup de praticiens à employer la vaccine, non-seulement comme préservatif de la variole, mais comme moyen curatif de ces affections, et, dans ce dernier but, ils ont multiplié les piqûres, communément au nombre de 6 ou 8 (Jenner n'en faisait qu'une), pour augmenter le travail général; ils les ont pratiquées sur le lieu même du mal pour y appeler le travail local, etc.; mais rien ne prouve que ces effets thérapeutiques soient spéciaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent plus au fluide vaccin qu'à tout autre agent capable de produire un mouvement de fièvre joint à une inflammation locale.

Il n'en est pas de même de l'action prophylactique du vaccin : tout prouve en effet qu'elle égale celle même qui résulte d'une première éruption variolique ou de l'inoculation de la petite-vérole telle qu'on la pratiquait jadis, sans en avoir les inconvéniens et souvent les dangers. Mais aussi elle n'est pas plus préservatrice qu'elle dans certains cas d'épidémies graves ou de dispositions individuelles particulières; ce qui explique pourquoi on a vu survenir parfois la variole chez des vaccinés, comme on l'observait avant chez des variolés ou des inoculés, et comment la vaccine peut se développer une seconde fois avec tous ses caractères chez certains vaccinés, variolés ou inoculés, etc., sans que de ces faits, maintenant non contestés mais dont on abuse, puisse ressortir aucune induction défavorable à la vaccine, sans qu'ils doivent affaiblir en rien la confiance qu'elle mérite et l'éternelle reconnaissance due à l'immortel auteur de sa découverte. Voy. *Clavelée* (II, 310), et pour la Bibliographie, celle du *Dictionnaire des sciences médicales* (LVI, 439 et suiv.).

VACCINIUM. Genre de plantes de la famille naturelle des Bruyères (de celle des Vacciniées de MM. Loiseleur Deslongchamps et Marquis, qui ont ôté des bruyères les genres à ovaire infère pour la constituer), de la Décandrie monogynie. Ce sont des petits sous-arbrisseaux à feuilles alternes, dont les fleurs, à deux enveloppes quadrifides, adhèrent à de petites baies globuleuses, ombiliquées en dessus, aigrelettes, à 4 loges polyspermes, dont on se nourrit. Le *V. arctostaphylos*, L., a été mentionné par Galien (*De comp. med.*, lib. VI), dont il était le raisin d'ours, et se trouve auprès de Cérasonte, où Tournefort l'a observé. Voyez *Arbutus alpina*, L. (I, 385). Les sauvages de l'Amérique septentrionale font grand cas des baies du *V. corymbiferum*, L., d'après Bosc (*Encycl. bot.*, IX,

274). Le *V.* (schollera) *macrocarpon*, Ait., l'*Atoca* des naturels, a des baies que l'on mange au Canada avec du sucre; J. Banks en a introduit la culture en Angleterre, où ce végétal est connu sous le nom de *Cran-berry*, qui appartenait à une autre espèce, le *V. Oxicoccos*, L., dont celle-ci ne diffère peut-être que par ses fruits plus gros. On transporte aussi de ces fruits du Canada en Angleterre pour l'usage de la cuisine (De Candolle, *Essai*, etc., 193) où on en fait des compotes, des confitures, etc. Le *V. Myrtillus*, L., Airelle, Myrtille, est un petit arbrisseau de la taille du buis nain, ainsi nommé de la forme d'un petit myrte qu'on lui trouve; il a ses rameaux anguleux, ses feuilles ovales, denticulées, ses fleurs pendantes, portant une baie bleu-noirâtre de la grosseur d'un pois, d'un goût douceâtre-sucré, assez agréable à manger. Il croît dans le nord de l'Europe et sur nos hautes montagnes où les enfans s'en régalent comme chez nous des groseilles. Nous en avons mangé beaucoup sur celles du Mont-d'Or en Auvergne où les habitans les connaissent sous le nom de *Bleuets*, de leur couleur violette, tandis qu'ailleurs on les appelle Lucet, Mauret, de l'aspect luisant des feuilles de la plante et de la teinte noire de ses baies, qui colorent les lèvres en violet-noirâtre lorsqu'on les mange. On les estime rafraîchissantes et un peu astringentes, même styptiques. On en fait des confitures, un sirop usité contre la dysenterie; les sauvages de l'Amérique et de l'Asie en préparent une espèce de pâte tapée qui peut se conserver plusieurs années en les cuisant au four jusqu'à siccité. On en colore le vin dans quelques cantons; ces fruits donnent une teinture violette, macérés avec de l'alun. On en connaît une variété de couleur blanche. Bomare dit que dans l'Amérique du nord les sauvages mêlent les feuilles de cet arbrisseau avec celles du tabac pour empêcher celui-ci de provoquer l'exspuition d'autant de salive. Le *V.* (schollera) *Oxicoccos*, L., Canneberge, Coussinet, a des tiges filiformes, couchées, des feuilles petites, cordiformes-ovales-lancéolées, à bords roulés, des fleurs portées sur de longs pédoncules, et des baies rouges aigrelettes, ce qui les fait employer par les Lapons pour écurer la vaisselle, surtout l'argent; ils en mettent aussi dans leur fromage (*Revue des écrits de Linné*, II, 134). En Suède, on les fait cuire avec du sucre. Cette plante habite les marais tourbeux, spongieux, de l'Europe montagneuse et de ceux du nord; on l'observe jusque dans nos environs, quoique rarement. Les baies du *V. resinosum*, Ait., sont les plus agréables à manger de toutes celles de l'Amérique septentrionale, au dire de Bosc (*Loc. cit.*). Celles du *V. uliginosum*, L., petit arbuste qui se distingue à ses feuilles blanchâtres et réticulées en dessous, qui croît dans les endroits marécageux de nos montagnes subal-

pines, et que nous avons vu dans celles de l'Auvergne mêlé avec le *V. myrtillus*, se mangent aussi, mais sont moins agréables, suivant nous, étant fades et un peu sucrées; cependant les enfans ne s'en font pas faute, et elles leur colorent les lèvres comme celles de l'airelle. On en fait des confitures dans le nord de l'Amérique, d'après M. Bosc, qui ajoute qu'elles passent pour enivrantes, ce que nous n'avons pas entendu dire au mont d'Or, où on en fait une grande consommation. Gmelin assure qu'en Sibérie on en retire un esprit ou alcool plus volatil que l'eau-de-vie, mais qui ne dure qu'un an, ce qui tient sans doute à sa mauvaise préparation. Du reste, toutes les baies des *Vaccinium*, étant sucrées, pourraient servir à préparer une espèce de vin, et conséquemment d'alcool. Si cette industrie pouvait pénétrer dans les montagnes, rien ne serait plus facile que de s'y livrer; car on pourrait facilement obtenir des charretées de ces fruits, qui ne coûtent que la peine de les ramasser. Enfin, le *V. vitis idæa*, L., petit arbrisseau des Alpes et du nord, à feuilles persistantes, a des baies qui y sont comestibles. En Sibérie, on en fait plusieurs sortes de confitures (*Fl. sib.*, III, 140).

Il y a au Chili une espèce de *Vaccinium* usité, dont nous avons parlé à *Mortilla* (IV, 479). Un genre voisin du *Vaccinium*, le *Thibaudia*, a ses fruits comestibles comme les siens.

Sous le nom de *Vaccinium*, les anciens ont indiqué plusieurs végétaux qui ne nous sont pas nettement connus. Dalechamp et Haller pensent qu'ils ont voulu désigner notre *Prunus Mahaleb*, L., qui est le *Lacara*, ou *Lacatha*, de Théophraste; le *Vaccinium nigrum*, de Virgile, est, pour les uns, le Troëne; pour quelques autres, le Vaciet, *Hyacinthus comosus*, L.; pour d'autres, notre Airelle. Linné a adopté ce dernier sentiment; le *Vaccinia rubra* de quelques vieux auteurs est le *Vaccinium Vitis idæa*, L., appelé encore vigne du mont Ida, nom que l'on étend aussi au Myrtille, *Vaccinium Myrtillus*, L. Le genre *Vaccinium* de Linné formait, pour Tournefort, les deux genres *Vitis idæa* et *Oxicoccos*; ce dernier désigné plus nouvellement par le nom de *Schollera*.

Espèce de teinture faite avec les baies de myrtille (*Mém. de l'acad. de Stockholm*, 1746). — Mémoire pour servir à l'histoire du *vaccinium myrtillus* (*Magazin fur deur neuesten*, etc., par Voigt. Weimar, in-8). — Bosc. Notice sur un emploi économique des baies du *vaccinium myrtillus* (*Bull. de la soc. phil.*, I, 86).

VACERNIA LAGANUSA. Nom espagnol du *Vaccinium Oxycoccos*, L.

VACHA. Un des noms sanscrits de l'*Acorus Calamus*, L.

VACHE. Femelle du *Bos Taurus*, L.

— (arbre à la). *Galactodendron utile*, Kunth. (III, 321).

— BLANCHE. Nom qu'on donne dans les Vosges à l'*Agaricus piperatus*, Batsch I, 103). On l'étend à plusieurs autres champignons lactifères.

— A DIEU. Un des noms vulgaires du *Coccinella Septempunctata*, L. (II, 324).

— MARINE. Nom de la *Raie Batis* dans le midi de la France.
— — Un des noms du lamantin, *Trichecus Manatus*, L.
— MONTAGNARDE. Un des noms du *Tapir*.

VACIET. Voy. *Vacciet*.

VACOUA, VACOUANG. Noms madécasses du genre *Pandanus* (V, 180).

VACOURINHA. Synonyme brésilien de basourinha, *Scoparia dulcis*, L. (VI, 269).

VADA-KODI. Nom malabare du *Justicia gendarussa*, L. (III, 700).

VADHOE, VADI-ZEBIDI. Noms brames du *Ficus religiosa*, L. (III, 257).

VADOMOCOTTAY PISIN. Nom tamoul de la *Gomme Adraganthe*.

VADUR. Nom suédois du belier, *Ovis Aries*, L.

VAGE. Nom arabe de l'*Acorus verus*, L. (I, 63).

VAGON. Un des noms du chiendent, *Triticum repens*, L. (II, 230).

VAGRA. Un des noms du *Tapir* dans l'Amérique méridionale.

VAHALAYE. Nom d'une plante grimpante, à racine tubéreuse, comestible, de Madagascar. Peut-être l'igname. Voy. *Dioscorea*.

VAHATS. Racine à écorce tinctoriale de Madagascar qui donne une couleur jaune doré.

VAHEA GUMMIFERA, Poiret. Végétal de la famille des Apocynées, qui croît à Madagascar, où il se nomme *Vahé* (*Mém. du Muséum*, IV, 229) et dans l'Inde; il donne un suc résineux formant un excellent caoutchouc (Perrotet, cat. rais., *Ann. de la Soc. linn.*, mai 1824). M. Poiret pense qu'il est identique avec l'*Urceola elastica*, Roxb., ce qui est douteux. Il vient au Sénégal une autre espèce de ce genre appelée *V. tomentosa* par M. Leprieur; on en mange le fruit, qui s'y nomme *Toll*. Il y en a encore une autre espèce dans cette même région de l'Afrique, à fruit comestible, qui y est désignée sur celui de *Madd*, d'après le même.

VAHLS (eaux min. de). Voy. *Vals*.

VAILHAUSY (de). Voy. *Afrique* (Saint) I, 93.

VAINILLA. Un des noms du *Pothos cannæformis*, Curtis (V, 493), à Cumana, ainsi nommé de l'odeur de vanille de ses fleurs.

VAIVELUNGHUM. Nom indien d'une petite graine ronde, brune, de la grosseur du poivre, qui en a un peu l'odeur et le goût, et qui, mêlée à des aromates, est donnée par les naturels dans quelques cas de diarrhée (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 446).

VAJRAKANTAKA, VAJRAKSCHIRA. Noms sanscrits de l'*Euphorbe*.

VAKAKA. Sorte de liqueur de table dont la vanille fait la base, estimée cordiale, spermatophore, etc.

VAKANATTIE PUTTAY. Écorce indienne d'un goût légèrement âcre, que l'on emploie dans cette région du globe comme stimulant local dans les rhumatismes. On se sert de sa poudre délayée avec l'huile de sésame (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 446).

VAKTEL. Nom suédois de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

VAL (Abbaye du), près de l'Ile-Adam (Seine-et-Oise). Le P. Cotte, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 490), y a constaté l'existence d'une source minérale froide ferrugineuse.

VAL-IMMAGNA, dans le Bergamasque. Il y existe une source

minérale, dont l'eau contient, dit-on, de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, du carbonate de chaux et du sulfate de soude.

VAL MELLAGHUO. Nom tamoul du cubèbe, *Piper Cubeba*, L. (V, 330).

— DA MO (eaux min. de). Voy. *Portugal* (V, 458).

— DU RU, dans les Ardennes. On y indique l'existence de deux sources minérales.

VALAI PULLUM. Nom tamoul du *Bananier*. Voyez *Musa*.

VALANDSROD. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

VALANTIA CRUCIATA, L., Croisette velue (*Flore méd.*, III, 139). Cette plante vivace, de la famille des Rubiacées, si commune dans nos bois, le long des fossés, où ses verticilles de petites fleurs jaunes, en grappes, et ses feuilles opposées en croix, velues, la font remarquer. Elle passe pour vulnéraire, désobstructive, herniaire, astringente, etc. Sa racine teint les os en rouge comme celle de la garance, d'après Spielmann. Ce végétal est tombé dans le plus parfait oubli de nos jours. Le nom de *Valantia* vient de Sébastien Vaillant, célèbre botaniste parisien.

VALATIPOLUM. Nom tamoul de la *Myrrhe*.

VALDERIO ou VALDIERI, en Piémont (eaux min. de). Voy. *Coni* (II, 384).

VALDORF, en Westphalie. Il y existe, d'après E. Osann (*voy.* la Bibliogr. de l'art. *Prusse*) une source sulfureuse froide assez fréquentée, dont on n'a pas encore de bonne analyse.

VALE. Un des noms du *Bananier* à Pondichéry. Voyez *Musa*.

VALENA, VALLENA. Synonymes espagnol et italien de *Baleine*.

VALENTIA, VALENTINA. Anciens noms de l'armoise, *Artemisia absinthium*, L. (I, 447).

VALÈRE. Bourg de France, à 4 lieues E. de Tours, près duquel sont deux sources minérales, l'une froide, alcaline et martiale, l'autre chaude, martiale et sulfureuse, selon Linacier, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 519).

VALERIANA. Nom latin, espagnol, italien et portugais du *Valeriana officinalis*, L.

VALERIANA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les Valérianées, et qui tire le sien d'un roi nommé Valère, selon Linné, ou, suivant Theïs, de *valere*, se bien porter, ce qui est plus probable. Il renferme des espèces assez nombreuses, en général herbacées et vivaces, à feuilles opposées, sans stipules, à fleurs en corymbe, à ovaire infère couronné par le calice, qui devient plumeux; plusieurs sont employées en médecine comme toniques, antispasmodiques, etc. Les anciens donnaient le nom de *nard* à plusieurs plantes de ce genre.

V. Celtica, L., Nard celtique des anciens. Cette petite plante, qui croît dans les Alpes méridionales, appelées Celtiques par les anciens, est ainsi nommée par opposition à *nard indique;* elle ne vient pas en Grèce. On dit que les Orientaux en emploient encore aujourd'hui la racine, qui est fibrilleuse, comme un aromate distingué, dont ils font grand cas, et qu'ils s'en servent pour ses pro-

priétés alexitères, sudorifiques, etc. Biwald (*Amænit. acad.*, 1764, IV, 210) assure que l'Autriche en envoie chaque année une assez grande quantité en Egypte, d'où elle passe en Abyssinie, en Ethiopie, d'après Hasselquist (*It. Palest.*, 537). Haller dit qu'on s'en sert dans ces pays pour adoucir la peau; on en aromatise les bains, etc. Sa racine, à laquelle on associe souvent celle du *V. Saliunca*, All., qui n'en est peut-être qu'une variété, a une odeur moins forte, est moins amère, est de bien plus petit volume, et moins âcre, que celle de la valériane officinale, mais plus aromatique. Carminati, qui les a comparées l'une à l'autre, trouve cette dernière infiniment préférable pour l'usage médical (*loc. cit.*, et anc. *Journ. de méd.*, LXXXIII, 438). Pline parle du *Saliunca* (*lib.* XXI, *c.* 7 et 21), et dit qu'il fournit le nard celtique. Paulet prétend que Virgile, qui le mentionne aussi, a indiqué le *Lavandula Stæchas*, L., sous ce nom. Le nard celtique entre dans la thériaque et le mithridate; mais il ne se trouve pas dans la droguerie. Sa saveur est amère et son odeur agréable.

V. coarctata, Ruiz et Pavon. Sa racine pilée passe, au Pérou, pour un remède spécifique contre les fractures (*Dict. des sc. nat.*, XXI, 506).

V. dioica, L. On substitue et on mêle la racine de cette espèce indigène, à celle de la valériane officinale. C'est à elle et au *V. montana*, L., qui est dans le même cas, que le nom de petite valériane convient. Cette dernière est le *nard champêtre* de quelques vieux auteurs.

V. Jatamansi, Roxb. (*V. spica*, Vahl). Cette plante de l'Inde, qui constitue le genre *Nardostachys* de M. De Candolle (*Prodromus*, etc., IV, 624), fournit le *Nard indien* ou *Spicanard* des anciens, qu'ils nomment encore *nard du Gange*, etc.; d'après MM. Jones (*Act. Beng.*, II, 405; IV, 433, *Icon.*), Roxburg, Don et De Candolle. Ce dernier en admet deux espèces le *Nardostachys jatamansi*, DC., et le *N. grandiflora*, DC., qui paraissent fournir tous les deux le nard. C'est la portion supérieure de la racine couverte de fibrilles de cette plante, qui constitue cette substance médicinale, laquelle ressemble au bas de la tige de l'*Allium victoriale*, L., qu'on récolte en Europe sur les hautes montagnes. On avait confondu, jusqu'à Garcias ab horto (*Aromat.*, 133), le nard indien avec le squenanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L. (I, 290), ou avec le nard syriaque, attribué à l'*Andropogon Nardus*, L., (*idem*), que Loureiro et Ainslie regardent encore comme fournissant le vrai nard indien, tandis que Rottler donne ce nom au *Cyperus stoloniferus*, Kœnig (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 367). L'*A. Nardus* est peu ou point connu de nos jours,

après l'avoir été des anciens, tandis que le squenanthe est dans le commerce et même cultivé dans les serres de quelques curieux en Europe. Nous avons décrit le nard indien au mot *Andropogon* (voy. aussi *Nard*, IV, 582), ainsi que ses usages. Nous ajouterons que dans l'Inde les Witians en préparent un liniment, qu'ils croient rafraîchissant; ils en donnent à l'intérieur comme dépuratif, et l'emploient aussi comme aromate (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 368), mais n'en font point usage dans l'épilepsie, l'hystérie, etc., comme on le dit dans un opuscule qu'on intitule *Hist. nat. des médicamens*, p. 207.

Jones (W.). *On the jatamansi or Indien spikenard of the ancients* (*Asiat. researches*, II, 405; IV, 109). — Roxburgh (W.). *Botanical observ. on the spicanard, etc.* (*Asiatic researches*, IV, 433). — De Candolle (P.). Notice sur le spicanard des anciens (*Bibliot univers., etc., de Genève*; XLVI, 152).

V. locusta, L., mâche. Voyez *Fedia olitoria* (III, 223).

V. officinalis, L., Valériane, Valériane sauvage, petite Valériane, par opposition à la suivante (*Flore médicale*, VI, f. 343). C'est une plante vivace, de la Triandrie monogynie, de la taille de 2 à 4 pieds et plus, qui croît dans les bois taillis, touffus, un peu humides; sa tige est presque simple, droite, poilue, fistuleuse, arrondie; toutes ses feuilles sont opposées, profondément pinnatifides, à folioles lancéolées-linéaires, dentées; les fleurs, qui sont rougeâtres (ou blanches), hermaphrodites, forment une large panicule, à rameaux garnis de bractées linéaires; elles sont composées d'un petit calice, à dents nombreuses, d'abord très-courtes, puis se déroulant en une sorte d'aigrette; d'une corolle à 5 divisions un peu irrégulières, gibbeuse à la base, renfermant trois étamines, un style, portés sur un fruit monosperme infère. Les racines de cette plante, qui sont la seule partie employée, répandent, ainsi qu'elle, une odeur forte, nauséabonde; elles ont une souche cylindrique, blanche, d'où partent des rameaux à peu près annhélés, comme ciliés, fibreux, un peu écailleux, à parenchyme blanc (étant coupées transversalement), etc., d'une saveur forte, amère, pénétrante, âcre d'abord, puis douceâtre. L'odeur de la valériane excite les chats, qui se roulent dessus, ce qui l'empêche d'être cultivée dans les jardins, si elle n'est recouverte d'un grillage. On remarque que celle de la racine augmente beaucoup par sa dessiccation, et qu'elle est peu marquée lorsqu'on la tire de terre. Il est vrai qu'elle contient alors les trois quarts de son poids d'humidité.

Aucune plante ne diffère plus d'elle-même, sous le rapport des propriétés, que la valériane. Si elle vient dans un terrain trop humide, dans les prés bas, le long des ruisseaux, elle est douée de beaucoup moins de vertus que lorsqu'elle croît sur les hauteurs, dans les endroits plutôt frais qu'humides, d'après Haller; elle a alors

plus d'odeur, plus de force, sa saveur est plus développée ; les racines trop jeunes ont aussi moins d'énergie. C'est à 2 ou 3 ans qu'il faut les recueillir, au printemps et avant le développement de la tige. Il est nécessaire de les faire sécher promptement, à l'air, et de les conserver dans un lieu sec, en les renouvelant chaque année; plus elle est fraîchement récoltée et plus elle produit d'effet. C'est presque toujours faute d'avoir pris ces précautions qu'on n'en obtient pas de résultats, ou qu'on n'en a que d'imparfaits, de la valériane. Cullen remarque avec raison que cette racine est presque toujours détériorée dans les officines.

Son analyse, par le chimiste Trommsdorff, y a montré par livre (desséchée) : deux onces d'un principe particulier soluble dans l'eau, inattaquable par l'éther et l'alcool ; une once de résine noire ; un scrupule d'huile volatile, très-liquide, d'un blanc verdâtre, d'une odeur forte, pénétrante, camphrée ; une once et demie d'extrait gommeux ; deux gros de fécule ; onze onces deux scrupules de ligneux (*Bull. de pharm.*, I, 209). Cette analyse, qui remonte à 24 ans, donnerait sans doute aujourd'hui un alcaloïde qu'on nommerait *valérianine*, suivant l'usage. Il serait d'ailleurs fort désirable qu'on pût l'extraire, et donner, sous un petit volume, un médicament qui aurait les propriétés de cette plante, sans être obligé d'en prendre des quantités toujours fort désagréables à ingérer.

La valériane est une des plantes les plus puissantes de la médecine, et il y en a peu parmi nos indigènes qui l'égalent en propriétés; aussi jouit-elle d'une grande réputation, et son emploi remonte-t-il à une époque fort ancienne ; car les Grecs en prescrivaient une espèce qui croissait chez eux, et qui paraît être analogue en propriétés à la nôtre, comme le sont, au surplus, la plupart de celles qui figurent dans ce genre. C'est un excitant très-caractérisé, et un anti spasmodique au premier chef, dont l'action vivifiante et cardiaque, comme s'exprime Mead (*Monit. et præcep. med.*, 17), se transmet avec assez de promptitude dans toute l'économie ; il accroît l'activité des fonctions, celle des sécrétions, telles que la sueur, les urines ; il accélère la circulation, augmente la chaleur, provoque l'appétit, trouble le sommeil, cause des douleurs vagues, etc. (Carminati, *Opusc. thérap.*, I, 238) ; la digestion n'en est point empêchée, et on ne lui voit, en général, causer ni vomissement, ni purgation, quoique son amertume et son odeur désagréables porteraient à croire le contraire. C'est principalement sur le système nerveux que la valériane semble agir de préférence, ce que l'on aperçoit aux vertiges, aux étourdissemens, aux spasmes, etc., qu'elle provoque. M. Barbier rapporte même que plusieurs malades auxquels il en faisait prendre, ont vu des

jets de lumière au moment de s'endormir (*Mat. méd.*, II, 147). Aussi est-ce contre les maladies qui se rattachent au dérangement de ce genre d'organes, qu'on la prescrit de préférence. Le même auteur pense que l'action de cette plante sur le cerveau peut occasioner une cérébrite passagère, une myellite fugace (*loc. cit.*).

On a surtout prescrit la valériane contre les névroses, les fièvres et les vers, ainsi que nous allons le voir.

Epilepsie. Trompé par l'analogie de la valériane de notre pays avec le *phu* de Dioscoride (*lib.* I, *c.* 10), peut-être aussi guidé par la connaissance de ses propriétés physiques et l'insuffisance des autres moyens, le botaniste F. Columna essaya sur lui-même la valériane contre l'épilepsie dont il était atteint, et il en fut très-soulagé, mais non guéri, comme il l'avoue dans son ouvrage intitulé *Phytobasanos* (p. 97), publié à Naples en 1592. Lazare Rivière parle aussi, mais superficiellement, de la propriété anti-épileptique de la valériane (*Praxis med.*, lib. I, p. 62). Cruger, Lentilius, Schuckmann, ont également constaté l'efficacité de son emploi dans le mal sacré. D. Panaroli tenta plusieurs essais, finalement heureux, avec cette plante contre la même maladie (*Iatrologism. pent.*, I, obs. 33); J. J. Wepfer l'y employa aussi avec avantage, surtout chez les femmes (*De affect. cap.*, p. 576, 588). Tissot, parmi les auteurs plus récens, fut celui qui prodigua le plus d'éloges à la Valériane sous ce rapport, et il assure que si l'épilepsie lui résiste, elle est incurable (*Traité de l'épilepsie*, p. 311). Sylvius, Sauvages, Haller, Chomel, etc., ont également constaté l'efficacité de cette plante contre cette maladie. Parmi les contemporains, M. Bouteille, médecin à Manosque, publia, en 1777, cinq observations sur son emploi efficace dans l'épilepsie, consignées dans l'*Ancien journal de médecine* (tomes XLVIII et XLIX). Quarin l'a vantée aussi contre l'épilepsie des enfans, appelée *guttète* dans quelques pays. M. Macartan a publié, en 1809, un cas de guérison épileptique par son moyen (*Journ. gén. de méd.*, XXV, 26). En 1823 et 1825, M. Chauffard, d'Avignon, recueillit quatre cas de guérison de l'épilepsie par la racine de valériane (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIII, 299, et XCIV, 299) sur lesquels nous fîmes un rapport (*idem*, LXXXIII, 312). D'après le Journal d'Hufeland, le professeur Massius a traité 35 épileptiques, en 16 ans, parmi lesquels il y avait 5 enfans au-dessous de 7 ans, 4 de 8 à 16, et 27 adultes, au moyen de bains de valériane, préparés avec 4 onces de la poudre de sa racine dans suffisante quantité d'eau qu'on ajoutait dans le bain, à laquelle on ajoutait 4 onces de pareille racine concassée (*Biblioth. méd.*, XLVIII, 103). Enfin, M. Guibert, plus récemment (1827), a donné aussi cette plante dans deux cas d'épilepsie qui ont complé-

tement guéris (*Revue méd.*, IV, 376). D'après de pareilles assertions on serait porté à croire que nous avons enfin le remède assuré de cette fâcheuse maladie. Cependant ce serait une conclusion forcée. D'abord il faut distinguer les cas. Si l'épilepsie a lieu chez un jeune sujet, et si elle ne tient pas à une cause organique, il est possible d'en espérer la guérison, et la valériane est alors le plus assuré des remèdes connus. Cependant on ne guérit pas encore, même dans cette double supposition, tous les sujets. On obtient d'autant plus de succès que la maladie est plus récente, que les malades sont plus jeunes, que la cause est plus accidentelle, telles sont celles produites par la frayeur, la colère, etc. Nous dirons plus bas que les bons résultats tiennent aussi à la manière d'administrer la valériane, qu'il faut donner long-temps, en nature, et à haute dose. Cependant nous devons avouer que MM. Rocher et Alibert disent avoir employé toujours infructueusement la valériane dans l'épilepsie; il est vrai que ce dernier se servait de l'infusion, qui est une préparation presque inerte, et qu'il faisait ses expériences dans les hôpitaux où les médicamens sont presque toujours mauvais et fort mal pris.

Hystérie (*et autres affections nerveuses*). On a également donné avec quelque succès la valériane dans cette maladie, si voisine de l'épilepsie, mais bien moins fréquemment sans doute, parce qu'elle est moins incurable, et que les moyens ordinaires, et surtout les remèdes utérins, y font un meilleur effet. On a aussi indiqué la catalepsie, la danse de St-Guy, la paralysie, et jusqu'à l'hydrophobie, comme pouvant être guéries par la valériane. M. Bouteille a insisté sur ce dernier point, et cite un ou deux cas où il croit qu'elle a été utile (*Anc. journ. de méd.*, XLIX, 165). M. Guibert ajoute à cette liste beaucoup d'autres affections nerveuses traitées par lui avec efficacité par la valériane, telles que la contraction spasmodique des muscles, les douleurs thoraciques anomales, la dyspnée nerveuse, l'asthme convulsif, l'affaiblissement des sens, le tremblement des membres, le hoquet opiniâtre, le vomissement nerveux, la gastralgie, les vésanies, etc. (*Revue médicale*, IV, 376). Quelques auteurs augmentent cette série de l'amaurose (où on la donne en poudre par le nez), de la migraine, où Fordyce (*De hemicraniâ*, p. 417) et Strandberg la disent souveraine, les convulsions des enfans, etc., etc. C'est aussi un puissant emménagogue, d'après Bergius.

Fièvres. Juncker a préconisé l'usage de la valériane dans le typhus, et dit qu'elle peut être mise sur la même ligne que la serpentaire de Virginie (*Therap. gener.*, III). Depuis on l'a employée dans les fièvres ataxiques et adynamiques, à l'instar de cette dernière racine, et des autres excitans du système nerveux, dont le désordre est regardé

comme causant ces fièvres, par les praticiens. Pringle la donnait dans ces maladies à un autre titre, comme anti-septique, d'après la théorie qu'il avait embrassée.

Mais c'est surtout comme combattant avec efficacité les fièvres intermittentes, que la valériane a été plus employée. Grunwald, rédacteur de la *Gazette salutaire* de Bouillon, en a le premier conseillé l'usage contre ces pyrexies, qu'il regarde comme des maladies nerveuses (Coste et Willemet, *Mat. méd. ind.*, 74). M. Desparanches de Blois, la considère comme un des meilleurs succédanés de l'écorce du Pérou, d'après une suite d'expériences qui lui sont propres, insérées, en 1818, dans le *Journ. gén. de méd.* (XLIV, 289), et faites en 1811 et 1812, années où le quinquina de première qualité valut jusqu'à 12 francs l'once. Dans les 12 cas qu'il rapporte, la valériane termina des fièvres intermittentes, dont une était quarte et avait plus d'un an de durée. M. Vaidy déjà et avant le médecin de Blois, en 1808, ayant le même désir de remplacer le quinquina, devenu rare en France, s'était occupé avec zèle de l'emploi de la valériane dans 16 cas de fièvres intermittentes; il l'avait vue guérir des pyréxies de tous les types, et en peu de jours, en en donnant une assez forte dose; la plupart se sont bien terminées, quoique anciennes, chez des sujets cachectiques, et même infiltrés, sans qu'il lui ait vu produire aucun effet nuisible (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XVIII, 335). M. Ranque la donna, à l'imitation de M. Vaidy, à plusieurs malades d'Orléans, avec succès (*Bull. de la soc. d'émul.*, V, 49). Ces auteurs ont suivi pour son administration les mêmes règles que pour le quinquina (*voyez* V, 629). Quant à la manière dont cette racine agit dans ce cas, nous répondrons avec Vanswieten : *Sufficiet medico fideli observatione hæc didicisse, licet ignoret quâ lege fiant* (*Aph.*, III, 194).

Contre les vers. L'amertume et le goût nauséeux de la valériane ont dû faire songer à l'employer contre les vers, ainsi que les plantes analogues, comme l'armoise, la rue, l'aristoloche, etc. Marchant est le premier qui l'ait indiquée positivement pour les enfans dans ce cas (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1706, p. 333). Depuis on l'a prescrite seule, ou le plus souvent associée à d'autres vermifuges, dans les composés de ce nom. Le professeur danois Wendt a surtout employé son huile essentielle qui est jaune-pâle, un peu verdâtre, plus légère que l'eau, s'épaississant beaucoup à l'air, d'une odeur camphrée, etc., avec succès (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IV, 82). On a aussi conseillé cette huile en friction sur les membres paralysés, avec efficacité. Voyez sur quelques propriétés chimiques de cette huile une note de M. Bonastre (*Journ. de pharm.*, XIV, 655). La racine

de valériane fait la base d'un remède contre le tænia, acheté il y a peu d'années par le gouvernement prussien (*Journ. complém. des sc. méd.*, XXXIII, 42).

Emploi. La manière la plus simple d'user de la valériane est en poudre ; on en donne depuis un scrupule jusqu'à demi-once et même une once par jour, en plusieurs fois, délayée dans un liquide ou plutôt en bols faits avec du miel, du sirop, etc., qu'on enveloppe dans du pain-à chanter. Dans les fièvres intermittentes on dépasse rarement une demi-once, pendant chaque intervalle des accès, puis on va en décroissant lorsque ceux-ci sont passés ; dans l'épilepsie on peut doubler cette dose et la quadrupler même sans inconvénient, et on va jusqu'à des quantités incroyables, si on en continue l'usage plusieurs mois comme cela est parfois nécessaire ; ainsi M. Chauffard en a donné jusqu'à 8 livres à ses malades dans ce cas, et toujours sans inconvénient ; d'ailleurs on en interromprait l'administration si on voyait quelque irritation stomachique, cérébrale, etc., momentanée se prononcer, sauf à la reprendre plus tard. En décoction (qui doit toujours se faire dans des vases clos), on double la dose de la valériane, suivant l'usage ; mais elle est si désagréable à boire, qu'il est rare qu'on se serve de cette préparation. Le sirop est parfois usité. L'extrait aqueux est rarement employé parce qu'il est presque inerte, la dose en est du quart de celle de la poudre, l'alcoolique est très-préférable ; la teinture alcoolique est une bonne préparation qu'on administre par 10, 20, 30 gouttes et plus, en se rappelant que l'alcool ajoute sa propriété stimulante et diffusible à celle de la valériane ; les teintures éthérées sont dans le même cas. Comme vermifuge, on ne dépasse pas deux gros de poudre chez l'adulte, et on ne va pas au-delà de 6 à 12 et 24 grains chez les enfans, suivant l'âge, qu'on répète chaque jour ; on la donne aussi en lavement dans ce cas et dans les fièvres graves. On conseille la valériane en amulette contre les hémorrhagies, comme aphrodisiaque, sans doute d'après son action sur les chats, etc. L'eau distillée de la racine récente est prescrite parfois par once, dans les potions cordiales, anti-spasmodiques, etc.

La valériane entre dans une multitude de compositions anti-spasmodiques, anti-convulsives, anti-épileptiques, anti-lyssiques, anti-vermineuses. Nous citerons parmi les principales, les *eaux thériacale*, *générale*, *épileptique*, le *mithridate*, l'*orviétan*, la *thériaque céleste*, l'*onguent martial*, la *poudre de Guttète*, etc.

V. Phu, L., Grande valériane, Valériane des jardins. Cette espèce se distingue à ses feuilles radicales très-allongées, entières, ses fleurs blanches, etc. On l'a crue connue des anciens parce que Dioscoride

a parlé d'une plante qu'il nomme φου (*lib.* I, *c.* 7), qu'on a prise pour cette espèce ; cependant elle ne croît pas en Grèce, non plus que l'*officinalis*, d'après la Flore de Sibthorp, qui regardant le *phu* de Dioscoride comme étant différent de celui qui porte ce nom chez nous, le nomma en conséquence *V. Dioscoridis* (*Prodromus floræ græcæ*, I, 21) ; il dit qu'il croît sur les bords du fleuve Linyre, en Lycie[1]. Il est certain que l'espèce à laquelle Linné a donné ce nom est un végétal des hautes montagnes de l'Europe qui vient en Sibérie, en Barbarie, etc. Le nom de grande valériane qu'il porte ne lui convient pas plus que celui de petite valériane donné à l'espèce officinale. Le fait est que cette dernière a parfois six pieds, et que nous avons rarement vu le *V. Phu* acquérir cette hauteur, même dans les jardins où on le cultive comme plante d'ornement. Il paraît avoir les propriétés de la valériane officinale, mais à un degré moindre. Les Baschkirs lui donnent les noms de *tuttonack*, d'*encens terrestre*, à cause de l'odeur de ses racines, qu'ils emploient comme un puissant fébrifuge (Pallas, *Voyage*, II, 137). Tournefort dit avoir rencontré cette plante en Perse (*Voyage*, III, 243) ; Ruiz et Pavon assurent qu'elle se trouve aussi au Pérou. Galien (*De facult. simpl.*, VIII, 114), Oribase (*Coll. lib.* XII, p. 498), etc., ont employé cette plante.

V. (Centranthus) *rubra*, L., Valériane rouge. On mange ses pousses en Sicile, comme celles de la mâche, *Fedia olitoria*, Adans. (III, 223), d'après De Candolle (*Essai*, 175). Cette plante est commune chez nous sur les murs, etc. ; on la cultive pour l'ornement des jardins.

Spies (J.-C.). *Disput. inaug. de valerianâ.* Resp. J.-F. Bismarck. Helmstadii, 1724, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de valerianis officinalibus.* Resp. J.-F. Stanke. Halæ-Magdeb., 1732, in 4. — Guenz (J.-G.). *De auctore operis de re medicâ, vulgo Plinio valeriano adscripti libellus.* Lipsiæ, 1736, in-4. — Hill (J.). *The virtues of wild, valerian in nervous disorders.* London, 1758, in-8 — Dresky (G.). *Diss. de valerianâ officinali.* Erlangæ, 1776, in-4. — Carminati (B.). Comparaison des propriétés médicinales de la valériane celtique et de la valériane officinale (*Opuscula therapeutica*, tom. I. Pavie, 1788, in-8). — Bouteille. Obs. sur la vertu antispasmodique de la valériane, etc (*Anc. Journ. de méd.*, XLVIII, 544; et XLIX, 165). — Vaidy (J.-V.-F.). Obs. sur l'efficacité de la valériane officinale substituée au quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes (*Journ. de méd.* de Corvisart, Leroux, etc., XVIII, 330; 1810). — Mericq. Diss. sur l'usage médicamenteux de la valériane (Thèse). Strasbourg, 1815, in-4. — Trommsdorff. Analyse de la petite valériane (*Annal. de chimie*, LXX, 95). — Desparanches. Observ. sur l'emploi de la racine de valériane sauvage dans le traitement des fièvres intermittentes (*Journal gén. de méd.*, LXIV, 389). — Chauffard. Observations sur l'efficacité de la valériane dans l'épilepsie (*Journ. gén.*, LXXXIII, 299; et XCIV, 299). — Mérat (F.-V.) et Fauverges. Rapport sur les observations relatives à l'efficacité de la valériane dans l'épilepsie, par Chauffard (*Jour. gén. de méd.*, 312). — Guibert (T.). Remarques pratiques sur l'emploi de la valériane à haute dose dans les maladies nerveuses. Paris, 1828, in-8.

VALERIANA HORTENSIS, off. Nom officinal du *Valeriana Phu*, L.
— LOCUSTA, L. Voy. *Fedia* (III, 223).
— MAJOR, off. Nom officinal du *Valeriana Phu*, L.

---

[1] M. Chaubard pense que le *V. Dioscoridis* de Sibthorp n'est qu'une variété *minor* du *Valeriana phu*, L. (*Archives de bot.*, II, 404).

— MINOR, off. Nom officinal du *Valeriana officinalis*, L.
— SYLVESTRIS. Nom officinal du *Valeriana officinalis*, L.
VALÉRIANE, VALÉRIANE OFFICINALE. *Valeriana officinalis*, L.
— BLEUE. *Polemonium cœruleum*, L. (V, 420).
— CELTIQUE. *Valeriana celtica*, L.
— GRANDE. *Valeriana Phu*, L.
— GRECQUE. *Polemonium cœruleum*, L. (V, 420).
— (PETITE). *Valeriana officinalis*, L.
— ROUGE. *Valeriana rubra*, L.
— SAUVAGE. *Valeriana officinalis*, L.

VALÉRIANÉES. Famille naturelle de végétaux, à laquelle le genre *Valeriana* donne son nom; elle appartient à la série des Dicotylédones dipérianthées, à corolle monopétale, à étamines épigynes, et à ovaire infère; elle était placée dans les Dipsacées par Jussieu, mais elle en a été séparée à juste titre par M. De Candolle; le genre *Valeriana* de Linné a été divisé en plusieurs autres, tels que le *Fedia* (III, 223), dont quelques auteurs ont proposé de distinguer le *Valerianella* identique pour le plus grand nombre; le *Centranthus*, le *Patrinia*, etc. Elle renferme des plantes annuelles ou vivaces, à feuilles opposées, entières le plus souvent; à fleurs en corymbe, etc. Les genres *Valeriana* et *Fedia* renferment seuls quelques végétaux employés les uns comme toniques et les autres comme alimentaires.

Dufresne. Histoire naturelle et médicale de la famille des valérianées (Thèse). Montpellier, 1811, in-4, fig. — De Candolle (P.). Mém. sur les valérianées. 1832, in-4, figures.

VALÉRIANELLE. Voy. *Fedia* (III, 223).
VALÉRIANES (LES). Voy. *Valérianées*.
VALINIÉ. Un des noms provençaux de la viorne, *Viburnum Opulus*, L.
VALKER-ROKKE. Nom danois de la raie chardon. Voy. *Raia*.

VALLET. Paroisse à 5 lieues de Nantes, dans laquelle Carrère (*Cat.*, etc., 479) mentionne une source minérale chaude, gazeuse, styptique et ferrugineuse, selon du Boueix.

VALLI. Nom malabare du *Cissus quinquefolia*, Desf. (II, 298).
— CARATI. Nom brame du *Momordica Charantia*, L. (IV, 441).
— CARI-CAPOESI. Nom brame de l'*Hibiscus populneus*, L. (III, 490).
VALLIA-MANGA-MOLAGO. Nom malabare du *Capsicum frutescens*, L. (II, 82).
— CAPO-MALAGO. Nom malabare du *Verbesina biflora*, L.
VALLIÈRE. Voy. *Château-la-Vallière* (II, 211).
VALLOERT. Nom suédois de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

VALLON. Source minérale froide du Vivarais, mentionnée par Carrère (*Cat.*, etc., 520).

VALLROSS. Dénomination suédoise du *Morse*.

VALMONT. Source minérale de la vallée de Fécamp (Seine-Inférieure), indiquée par Carrère (*Cat.*, etc., 504) comme froide et probablement ferrugineuse.

VALMUE. Nom danois du *Papaver somniferum*, L.
VALNODD. Nom danois du noyer, *Juglans regia*, L.
VALNUT-TREE. Nom anglais du noyer, *Juglans regia*, L.

VALORO. Nom vénitien du loup de mer, *Anarrhicas Lupus*, L.

VALS. Petite ville de France (départ. de l'Ardèche), à une lieue S. d'Aubenas, près de laquelle sont des sources froides acidules assez fréquentées, découvertes en 1701. Elles sont au nombre de six suivant la plupart des auteurs, et de cinq seulement d'après M. Tailhand, qui ne parle pas de la dernière, savoir : la *Marquise*, la *Marie*, la *St-Jean*, la *Camuse*, la *Dominique*, et la *Madeleine*. La première, qui contient un volume 1/6 de gaz acide carbonique, tandis que les autres n'en renferment qu'environ leur volume, est la plus acidule et celle aussi qu'on peut transporter avec le moins d'altération ; car le sous-carbonate de fer qu'elles contiennent s'en sépare facilement sous forme de dépôt ocreux. La St-Jean, peu abondante, peu usitée aujourd'hui, offre des intermittences. La Dominique, plus chargée de sulfate de fer et de sulfate d'alumine, est aussi moins agréable, et provoque souvent des vomissemens ; ce qui la fait employer quelquefois dans ce but. La Marie est laxative ; la Camuse, enfin, purgative. Du reste, ces sources, dont l'origine semble être unique, puisque l'une ne peut diminuer en quantité sans que d'autres augmentent dans la même proportion, offrent toutes les mêmes composans, dont les rapports seuls diffèrent. Les anciennes analyses de Fabre, de Mitouart, et surtout celle de Madier, jadis intendant de ces eaux, ne sont pas moins défectueuses que contradictoires : suivant M. Tailhand, l'eau de la Marquise a seule été analysée avec soin, à Paris ; elle a donné pour 2 livres, outre le gaz acide carbonique : chlorure de sodium, 13 grains ; sulfate de fer 1/2 ; sulfate d'alumine 1/2 ; carbonate de fer 1/4. M. Longchamp, dans son petit *Annuaire des eaux minérales de la France* (p. 48), n'y indique point de sulfate d'alumine, mais du bi-carbonate de soude, ce qui probablement est exact.

Ces eaux acidules, un peu ferrugineuses, sont signalées par M. Tailhand comme diurétiques, rafraîchissantes, anti-septiques ; il les dit indiquées dans les maladies chroniques de l'estomac et des viscères abdominaux, la chlorose, les pollutions, la leucorrhée, la métrorrhagie ; contre-indiquées au contraire dans les affections aiguës, l'hémoptysie, la phthisie ; en quoi il n'est pas toujours d'accord avec Madier, qui les disait nuisibles aux hystériques, aux hypochondriaques, utiles à ceux qui crachent le sang, etc. La fontaine Marie est plus spécialement employée dans les affections des voies urinaires ; la Dominique, dans les fièvres intermittentes, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives ; la Camuse, enfin, contre le scorbut. On les prend, de juin à septembre, en boisson seulement, à la dose de 4 à 5 verres le matin, et 2 ou 3 le soir, qu'on peut doubler au be-

soin ; quelquefois on associe ces eaux à un peu de sirop qui en forme une limonade agréable, ou on les coupe avec le bouillon de poulet ou de veau, le lait, le petit-lait, etc. Elles sont inscrites comme officinales dans les catalogues de nos établissemens d'eaux minérales artificielles.

Evpilly (C.). Discours sur les fontaines de Vals, en Vivarais, et sur les propriétés des eaux médicinales de Vals. Grenoble, 1624, in-4. — Reynat (J.). Obs. sur la fontaine de Vals, en Vivarais. Avignon, 1639, in-8. — Fabre (A.). Traité des eaux min. du Vivarais en général, et de celles de Vals en particulier. Avignon, 1657, in-4. — Boniface. Analyse des eaux min. d'Youset, de Saint-Laurent et de Vals, 1779, in-12. — Madier. Mémoire analytique sur les eaux minérales et médicinales de Vals. Bourg-Saint-Andeol, 1781, in-8. — Tailhand. Mém. sur les eaux min. acidules de Vals, précédé d'une notice sur la topographie des environs. Valence, 1825, in-8 de 40 p. — On peut consulter aussi le *Traité des eaux minérales* de Raulin, qui contient l'analyse de Mitouart ; l'ouvrage de Richard de la Prade sur *les eaux min. du Forez*, etc.

Valsalva (Méthode de). Nom que l'on donne au traitement proposé par ce médecin italien contre les anévrysmes, et qui consiste à saigner les malades jusqu'à défaillance, ce que l'on répète suffisamment et le temps nécessaire, et à les mettre à une diète presque absolue. Voyez *Cura famis* (II, 520).

Valsambu. Un des noms cyngalais de l'*Acorus Calamus*, L.

Valskaboerner. Nom danois du *Faba vulgaris*, DC.

Valuluvy-arisee. Ce nom indien est celui d'une petite graine amère, brunâtre, qu'on prescrit, jointe à d'autres ingrédiens, dans les cas qui demandent des stomachiques et pour les diarrhées qui proviennent de l'affaiblissement des viscères intestinaux (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 443).

Vampi. Nom chinois du *Cookia punctata*, Retz (II, 404).

Vampire. Un des noms du *Vespertilio Spectrum*, L., espèce de chauve-souris.

Vanaharidra. Un des noms sanscrits de la *Zédoaire*.

Vancassaye. Espèce d'Oranger de Madagascar.

Vandellia diffusa, L. Cette plante, de la Guiane, etc., de la famille des Scrophularinées, de la Didynamie angiospermie, ressemble au *Veronica serpyllifolia*, L. ; c'est le *Caa-ataica*, de Pison (*Bras.*, 230). Le docteur Hancock la dit émétique, et utile en décoction dans les fièvres continues et intermittentes, ainsi que dans les maladies du foie. Le comte de Stanhope croit qu'elle pourrait remplacer comme purgatif les préparations mercurielles, dont l'emploi est parfois dangereux (*Adress of earl Stanhope*, janv. 1829). Le *Vandellia pratensis*, Vahl, avait été indiqué par cet auteur comme étant le même que le *Matourea* d'Aublet ; mais cette identité n'est pas encore complétement prouvée, d'après M. A. Richard. Le *Vandellia diffusa* fournit le médicament appelé *haimerada*, à la Guiane.

Vandfennikel. Nom danois du *Phellandrium aquaticum*, L.

Vandmeloner. Un des noms danois du *Cucurbita citrullus*, L.

Vandoise. C'est le *Cyprinus leuciscus*, L.

Vandskreppe. Nom danois du *Rumex aquaticus*, L.

Vanellus, Vanelo. Nom officinal et nom languedocien du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Vangloe. Nom du sésame, *Sesamum orientale*, L. (VI, 332), aux Indes occidentales.

Vangui-nang-boua. Sorte de *gardenia*, de Madagascar, dont les feuilles sont employées comme vulnéraires dans cette île, d'après Rochon.

Vanguiera edulis, Vahl. Cet arbrisseau, de la Pentandrie monogynie, de la famille des Rubiacées, qui croît à Madagascar et dans l'Inde, que l'on cultive à l'Ile-de-France et dans l'Amérique du sud, etc., a des feuilles grandes comme celles de la betterave; des fruits (baies) en grappe, de la grosseur d'une pomme moyenne, globuleux, renfermant cinq noyaux; ils ont un goût médiocre; on les mange lorsqu'ils sont blets; les nègres s'en régalent pourtant, et en font provision (Dupetit-Thouars, *Obs. sur les plantes des îles australes de l'Afrique*, etc., p. 72). Nous avons observé ce végétal au Carporama.

Vaniglia, Vanilj. Noms italien et suédois du *Vanilla aromatica*, Sw.

VANILLA. Genre de plantes de la famille des Orchidées, de la Gynandrie monandrie; il a été séparé des *Epidendrum* de Linné, par Swartz (*Nov. act. ups.*, VI, 66); il est caractérisé surtout par de grandes fleurs à label élargi, et porte des espèces de fruits siliquiformes, longs, linéaires, à 2 valves, renfermant à l'intérieur des semences très-nombreuses dans une pulpe d'une odeur suave, d'une saveur un peu âcre, légèrement sucrée. Ce genre ne contient qu'un petit nombre d'espèces, surtout des contrées centrales de l'Amérique.

V. aromatica, Sw. (*Epidendrum Vanilla*, L.), (*Flor. méd.*, VI, f. 345), Vanille. Ce nom vient de *vaina*, gaîne en espagnol, de la forme des fruits de cette plante, d'où on fait *vainilla*, petite gaîne. Les Espagnols de la Guiane l'appellent *Banilla;* son nom mexicain est *Tilxochitl.* Ce végétal est ligneux, parasite, à tige volubile, de la grosseur du doigt, s'entortille autour des arbres, et monte à leur sommet au moyen de vrilles suçoirs, après avoir pris naissance à leur pied, dans des fentes de rochers, etc., aux bords des eaux, etc. Il croît surtout à l'ombre. On le trouve particulièrement au Mexique, au Pérou, au Brésil, à la Guiane, etc., et on le cultive à Cayenne, à St-Domingue, à l'Ile-de-France, etc.

Le fruit, qui est la seule partie usitée, est nommé, comme la plante, *vanille;* il est droit, long de 4 à 8 pouces, sur 2 à 4 lignes de large, de couleur brune-rougeâtre, luisant, plissé sur sa longueur (à l'état où nous le voyons en Europe), plane, avec une suture de chaque côté, épais d'une à deux lignes, aminci et faisant le crochet du côté où il adhère à la fleur, obtus par l'autre extrémité;

ses deux surfaces sont visqueuses ; à l'intérieur ce fruit est rempli par une quantité innombrable de petites semences noires, ternes, enduites d'une pulpe de même couleur, peu abondante, et parsemée de petites parcelles comme médullaires, rougeâtres ; ces graines sont souvent adhérentes à la surface externe des gousses, placées dans les plis ou cannelures qui s'y remarquent, lorsque ces fruits s'ouvrent, ce qui a lieu à leur complète maturité. C'est alors qu'il en sort un liquide appelé *baume de vanille* dans quelques ouvrages, inconnu en Europe, mais qu'on emploie au Pérou, etc. La vanille offre une odeur suave, particulière et fort distincte, qui se représente toutes les fois que les corps contiennent de l'acide benzoïque. Ce principe est ici si abondant qu'il effleurit parfois à la surface des gousses en aiguilles fines, ce qui les blanchit; on les appelle dans cet état *vanille effleurie* ou *givrée*. L'acide benzoïque y paraît combiné à une huile essentielle très-abondante. On ne possède pas d'analyse de ce fruit.

Telle qu'on la voit dans le commerce, la vanille a subi une préparation ; on la cueille un peu avant sa maturité ; on la fait sécher aux trois quarts ; puis on l'enduit, à l'extérieur, d'une couche d'huile (d'acajou, de coco ou de ricin) pour lui donner de la souplesse, empêcher l'évaporation des parties aromatiques, et les insectes de l'attaquer, et on la place dans des petites boîtes de fer-blanc ou de plomb bien closes, par bottes de cinquante ou cent; la première de ces quantités doit peser de 5 à 8 onces, si elle est de bonne qualité et fraîche. Il paraît qu'on emploie aussi un autre procédé : on fait tremper les gousses de vanille mûres dans l'eau bouillante, pendant un demi-quart d'heure ; on les laisse égoutter, et on les expose pendant 15 jours à l'ombre dans un courant d'air; elles deviennent alors molles, noires et grasses, d'une odeur agréable. On les roule ensuite dans un papier huilé, où elles se conservent très-bien et avec toutes leurs qualités (*Observ. sur la phys.*, VIII, 12). Enfin, on assure que les Mexicains préparent leur vanille par une sorte de fermentation qu'ils arrêtent à temps. Il est à noter, d'ailleurs, que le fruit de vanille n'a pas d'odeur étant vert ; il n'en prend qu'en séchant. Linné attribuait cette odeur à ses semences (*Amœnit. acad.*, VII, 258) ; mais il est plus probable qu'elle est due à la pulpe ; M. Perrotet regarde celle du fruit récent, lorsqu'il en a, comme due à la fleur du *Pothos odoratissima*, Perrot., qu'on y mêle à la Guiane (*Cat. rais.*, etc. ; *Ann. de la soc. lin.*, Paris, mai 1824).

Cette plante, qui est difficile à cultiver, comme la plupart des Orchidées, ne donne de bonnes gousses qu'à 7 ans. Anciennement on en distinguait de trois qualités : la première appelée *Pompona* ou *Bova*, qui veut dire bouffie, de ses siliques grosses et courtes ; la deuxième

Leq ou *Leg*, légitime ou marchande, qui a les fruits longs et est la plus ordinaire dans le commerce; la troisième *Simarouna*, bâtarde, qui les a plus petits en tous sens (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1720). Aujourd'hui on a ces trois qualités sous les noms de grosse vanille ou vanillon (voy. ce mot); grande vanille, qui est celle de choix; et petite vanille, qui est la plus commune. On pense qu'elles sont produites par des variétés de la même plante; pour nous, nous serions tentés de les croire les fruits d'espèces différentes du même genre *Vanilla*. En 1821, la vanille a valu en France jusqu'à 300 fr. la livre; aujourd'hui la belle coûte 40 fr., et les communes 20 fr. environ. Il faut choisir celle qui est de belle conservation, bien odorante, d'un brun rougeâtre, pas trop molle [1], lourde, un peu effleurie, non fermentée, ce que son odeur aigre indiquerait, et exempte de sophistication. On assure qu'on y ajoute du sucre ou des cassonnades brutes pour les faire peser davantage; mais leur goût, trop sucré, décélerait cette falsification. On mêle encore, dans le milieu des bottes, des fruits de moindre quantité; on dit même qu'on introduit du baume du Pérou dans ceux dont le baume est écoulé, et qu'on les recoud proprement avant de les vendre, etc.

La vanille est une substance aromatique, cordiale, balsamique, corroborante; elle ranime les esprits, réchauffe l'estomac, facilite la digestion, et est un de nos aphrodisiaques les plus marqués, si on en prend à grande dose. Elle entre dans un grand nombre de compositions, la plupart du domaine des parfumeurs, crémiers, liquoristes; son plus grand emploi est d'aromatiser les glaces, les sorbets, les bonbons, les pâtisseries, les crèmes, et autres alimens de dessert, et surtout le chocolat, auquel elle procure une suavité et une délicatesse admirable, qui aide à sa digestion, et le rend propre à rétablir les forces gastriques lorsqu'elles sont languissantes. Sous ce rapport, c'est une substance très-précieuse, et dont on ne saurait se passer. Bien des gens cependant la redoutent dans ce composé, et appellent *chocolat de santé* celui où elle n'entre pas, ce qui est une contre-vérité. Loin de nuire, la vanille ranime, fortifie l'estomac, les intestins, le cœur, donne de la force au cerveau, à la pensée, et sous ces divers rapports convient aux hypochondriaques, aux chlorotiques, aux gens épuisés, affaiblis, etc. Elle agit comme le café, sans avoir son action trop vive sur le système circulatoire. Les peuples du Midi, ceux de l'Amérique en font un usage presque continuel, et

---

[1] Cette mollesse de la vanille ne permet de la pulvériser qu'à l'aide de cinq à six fois son poids de sucre bien sec. On conserve cette poudre dans des bouteilles bien bouchées.

s'en trouvent fort bien. C'est donc à tort que chez nous on craint la vanille dans le chocolat ; elle n'aurait d'inconvénient que chez des sujets pléthoriques, irrités, ou si on en mettait avec excès dans les composés ; mais son haut prix est un obstacle assuré contre cet abus. Un gros de vanille en poudre, par livre, fait appeler le chocolat où on la met chocolat à la vanille ; chocolat à la demi-vanille, s'il n'y en a que la moitié. On n'emploie pour le chocolat que celle de qualité inférieure.

Il vient de l'Inde une sorte de vanille jaunâtre, peu estimée et inusitée.

Spies (J.-C.). *De siliquis convolvuli americani, vulgo vainigliis.* Helmstadii, 1721, in-4. — Aublet. Observations sur la nature de la vanille, la manière de la cultiver, etc. (*Plantes de la Guiane*, t. II, Supplément, p. 77). — Dissert. sur les usages médicaux et économiques de la vanille. Pavie, 1830.

VANILLE. Voy. *Vanilla aromatica*, Sw.

VANILLE (Odeur de). Un assez grand nombre de plantes offre cette odeur à un degré plus ou moins marqué ; il faut la distinguer de celle de musc et d'encens (qui nous en semblent fort distinctes); elle paraît due à l'acide benzoïque uni à une huile essentielle particulière. Le *Pothos cannæfolius*, Curtis, la possède au suprême degré, après la vanille même. Le *Pothos odoratissima*, Perrotet, est dans le même cas ; mais c'est peut-être la même plante. Chez nous, l'*Heliotropium peruvianum*, L., si cultivé dans les jardins, la présente aussi d'une manière remarquable; le *Boletus suaveolens*, Mill., l'avoine, en offrent quelques traces ; le *Cactus grandiflorus*, L., le *Vernonia odoratissima*, Kunth, etc., la sentent aussi notablement, de même qu'un *Bignonia* de la Guiane, cité par M. Perrotet. On peut en dire autant de plusieurs autres végétaux. On trouve dans le *Journal de pharmacie* (VI, 591) une liste de plantes soi-disant sentant la vanille, où pas une, d'après nous, n'offre cette odeur, qu'on y confond avec celles des baumes, du musc, de l'encens, de la fève tonka, etc.

VANILLON. On donne ce nom, dans le commerce, à une grosse espèce de gousse de vanille provenant du Brésil, de Popayan, et qui est de bien moindre qualité que la vanille ordinaire, et d'un prix plus bas aussi. Ces gousses sont plus du triple plus larges et plus courtes que les gousses de vanille ordinaire; elles tachent les doigts, et nous arrivent comme confites dans le sucre; elles ont subi une sorte de fermentation, ce qui les fait sentir l'aigre ; on les envoie dans des boîtes de fer-blanc, qui en contiennent de 20 à 60. Elles ne sont employées que par les parfumeurs, qui sont obligés d'en mettre des doses bien plus fortes que de celle du Mexique. Il est probable qu'elle appartient à une espèce distincte.

Labarraque. Notice sur le vanillon (*Journ. général de méd.*, LXXVI, 175).

VANNANAS. Un des noms indiens du bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

VANNEAU. Nom vulgaire du *Tringa Vanellus*, L.

VANNECOURT. Village de France, à 1 lieue 1/2 de Château-Salin (Meurthe), où Carrère (*Cat.*, etc., 498) signale des eaux minérales froides, regardées comme martiales.

VANNES. Ville de France (Morbihan), près de laquelle est une source minérale, très-chargée de carbonate de fer, nommée *fontaine du Pargo*, usitée contre les affections lymphatiques, la chlorose, les engorgemens du mésentère, etc. M. le docteur Claret (*Topogr. méd. de la ville de Vannes et de ses environs*, 1830 : *Archives manuscrites de l'acad. roy. de méd.*) pense qu'elle mérite plus de réputation qu'elle n'en possède.

VAPEURS. Fluides élastiques non permanens, c'est-à-dire qu'un degré modéré de compression fait passer à l'état liquide ou solide, ce qui les distingue des *gaz* (III, 340). Un grand nombre offrent des applications thérapeutiques importantes. On divise les vapeurs en *sèches* et *humides*. Tous les liquides que le calorique ne décompose pas, le *mercure* excepté, tels que l'*eau*, l'*éther*, l'*alcool*, les *acides acétique* et *nitrique*, etc., fournissent, lorsqu'on les chauffe, des vapeurs humides; tandis que les corps solides et volatils, notamment le *soufre*, les *sulfures* d'*antimoine* et de *mercure*, les *iodures*, les *sels ammoniacaux*, le *camphre*, etc., donnent des vapeurs sèches. Nous avons mentionné ailleurs (III, 312) les *fumées* que produit la décomposition des substances organiques projetées sur des charbons ardens, ou brûlées dans des pipes, telles que, d'une part, le *tabac*, la *stramoine*, la *belladone*, etc.; de l'autre, les *baies de genièvre*, les *baumes*, les *résines*, le *succin*, le *vinaigre*, etc., produits particuliers, souvent empyreumatiques, qui tiennent le milieu, en quelque sorte, entre les gaz et les vapeurs proprement dites, dont ils ne sont que des mélanges.

Les vapeurs sont employées soit en bains locaux, ou *fumigation* (III, 313) et en *douches* (II, 677), soit en *bains généraux* (voyez *Bains*, I, 532, et *Etuves*, III, 172), suivant les indications; on en gradue la température depuis 16 ou 20° R. jusqu'à plus de 60; on en prolonge l'application de quelques minutes à une ou plusieurs heures, etc. Ces circonstances influent beaucoup sur les effets qui en résultent; mais leur nature propre a une influence plus grande encore; elle est même telle, que rien de commun n'est applicable, médicalement parlant, aux diverses espèces de vapeurs indiquées plus haut: aussi en avons-nous traité dans ce dictionnaire, au sujet de chacune des substances qui leur donnent naissance. Il ne nous reste à dire ici que quelques mots au sujet des vapeurs aqueuses, c'est-à-dire dont l'eau est la base, souvent employées avec succès dans le traitement

de diverses maladies, et indiquées par Reid (*Bull. des sc. méd.*, de Féruss., 1824, p. 116), comme le meilleur désinfectant des vêtemens.

Ces vapeurs, appliquées en bains généraux, agissent sur la peau comme émollientes, à moins que la température n'en soit très-élevée, car, alors, elles peuvent l'irriter fortement, l'enflammer même; elles en augmentent puissamment l'exhalation (à part la fausse apparence de sueur qu'elles produisent, en se liquéfiant à sa surface), accélèrent la circulation et la respiration, et peuvent provoquer des congestions au cerveau, des hémorrhagies, des syncopes, etc., ce qui en contre-indique, en général, l'usage pour les individus pléthoriques, les femmes enceintes, les anévrysmatiques, les hémoptoïques, etc. Souvent à la fatigue qui accompagne et suit immédiatement leur emploi, succède un effet général calmant, une sorte de détente salutaire. Elles sont particulièrement indiquées contre les maladies cutanées chroniques, les affections dépendantes de leur disparition, les rhumatismes (voy. *Revue méd.*, 1831, I, 21, un mémoire de M. Carcassone), les affections articulaires, la syphilis invétérée (Sanchez : voy. aussi *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, 1823, p. 313); elles ont été recommandées aussi à la fin des fièvres éruptives, la rougeole et la scarlatine surtout; au début, au contraire, des fièvres d'accès (M. Giraudy, *Journ. de méd.* de Leroux, XXXVII, 83), ainsi que dans la péritonite puerpérale (Chaussier), l'asphyxie (*id.*), le choléra épidémique, le tétanos (H. Marsh en rapporte plusieurs exemples dans le *Medical recorder*, XII, 1827 : voy. *Bull. des sc. méd.*, de Féruss., XVII, 60), etc.; enfin on a proposé de les répandre dans la chambre des phthisiques (M. Giraudy, *Journ. analyt.*, n° 11, p. 219), notamment dans les pays chauds, lorsque souffle le vent de nord-est, pour remédier à la sécheresse de l'air (Lasnier; voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1829, III, 45), de les respirer dans la bronchite, et autres affections aiguës de la poitrine, etc. Souvent, dans ces derniers cas, on les rend émollientes, calmantes, etc., en faisant bouillir ou infuser dans l'eau qui doit les exhaler, des plantes mucilagineuses, narcotiques, anti-spasmodiques, telles que la mauve, le bouillon blanc, la morelle, la belladone, la jusquiame, le tilleul, les feuilles d'oranger, de laurier-cerise, etc.; mais, déjà, ce ne sont plus de simples vapeurs aqueuses, et elles sortent du cadre de cet article. A plus forte raison, passons-nous sous silence celles qu'on a rendues aromatiques, alcooliques, éthérées, acides, hydrosulfureuses, etc., par l'addition de substances très-actives, afin de remplir diverses indications; car l'eau en vapeur, loin d'être ici l'agent thérapeutique, n'est plus qu'un excipient d'une faible importance.

Fromann (J.-C.). *De balneis imprimis sudatoriis.* Duisburgi, 1659, in-4. — Meibomius (B.). *Diss. de usu vaporationum et suffitiuum in curatione morborum.* Helmstadii, 1734. — Kretzschmar (S.). *De balneis vaporosis nativis, Diss.* Lipsiæ, 1741, in-4. — Bauer. *Diss. de balneis vaporosis nativis.* Lipsiæ, 1741. (La même que la précédente ?) — Timony. Sur les bains des Orientaux. Vienne, 1762. — Martin. Des bains de Finlande (*Mém. de l'acad. des sc.* de Suède, XXVII; 1765). — Symons (J.). Obs. sur les bains de vapeur et leurs effets (en anglais). Bristol et Londres, 1766, in-8. — Clerc. Obs. sur l'usage des bains russes (dans le t. II de son *Hist. nat. de l'homme.* Paris, 1768). — Sanchez (A.-R.). Mém. sur les bains de vapeurs de Russie, etc. (*Mém. de la société royale de méd.*, III, 233; 1779). — Nicolai. *De curationibus morborum per vapores* Ienæ, 1783, in-4. — Bressy (J.). Recherches sur les vapeurs. Paris, 1789, in-8. (L'auteur traite spécialement des vapeurs *grasses* dans le traitement de la pneumonie.) — Stix. *De Russorum balneis calidis ac frigidis.* Dorpat, 1802, in-4. — Attumonelli. Mém. sur les eaux min. de Naples, et sur les bains de vapeurs. Paris, 1804, in-8 (et rapport de Fourcroy, etc. *Rec. périod. de la soc. de méd.*, II, 233). — Lodibert. Essai de thymiatechnie médicale. Paris, 1808, in-8. — Voillemier. Emploi des bains humides dans quelques affections chroniques, et dans les rhumatismes (Thèse). Paris, 1816, in-4. — Rapou (T.). Essai sur l'atmidiatrique, ou médecine par les vapeurs, avec des gravures et la description d'un nouvel appareil fumigatoire. Paris et Lyon, 1819, in-8; deuxième édition, 1823, in-8, 2 vol. — Assalini (P.). Recherches méd. sur les bains de vapeurs, etc. (en italien). Naples, 1820, in-4. — Mahomed (L.-D.). Avantages qu'on retire de l'usage des bains de vapeurs indiens, etc. (en anglais). Brighton, 1823, in-8. — Gibney (J.). Sur les propriétés et l'application médicale des bains de vapeur (en anglais). Londres, 182.., in-8. — Barries (C.). Sur les bains de vapeurs à la russe, avec une instruction sur leur emploi le plus convenable (en allemand). Hambourg, 1828, in-8. — Alexandre aîné. Quelques consid. sur les bains de vapeurs, et sur leur emploi en médecine (Thèse). Montp., 1831, in-4. — Babaud-Laribière (F.-B.). Recherches sur l'atmidiatrique, ou application des gaz et des vapeurs à l'hygiène et à la thérapeutique (Thèse). Paris, 1833, in-4. — Voy. aussi la Diss. de Marcard, dans le deuxième vol. de ses *Essais de méd.* (Leipsick 1778); des Obs. de Descamps, L. Laghi, G. Weber, sur l'utilité des vapeurs aqueuses contre le desséchement du tendon d'Achille (*Journ. de la soc. de santé et d'hist. natur.* de Bordeaux, I, 12), la goutte (*Mem. dell' Istituto nazionale italiano*, cl. fis. e matem. II. P. I. p. xxxvii), l'hydropisie (*Ann. de la soc. méd. prat.* de Montpellier, XX, 431); enfin la Bibliographie de nos art. *Etuves* et *Fumigations* (III, 173 et 314).

Vapor aceticus. Nom très-impropre du *Sel de Vinaigre.*

— hepaticus. Gaz acide hydrosulfurique (*Pharmacopæa contemporanæa* d'Augustin).

Vaqueiras (eaux min. de). Voy. *Montmirail* (IV, 456).

Vaquette. Un des noms de l'*Arum maculatum*, L. (I, 458).

Vaquois. Nom du genre *Pandanus* (V, 180).

Vara. Nom des fleurs du *Pandanus* à Taïti.

— de-jesé. Nom espagnol de la tubéreuse, *Polyanthes Tuberosa*, L.

VARABELIÈRE (la). Village de France, à 4 lieues de Coutances, où Carrère (*Cat.*, etc., 507) indique une source minérale froide, que Polinière dit martiale.

VARAD, VARASDIN, en Hongrie ?

De thermis Varadiensibus et de earum usu. Viennæ, 1777, in-8.

Varaire. Un des noms du *Veratrum nigrum*, L.

Varangeanea. Un des noms du *Solanum esculentum*, Dunal (VI, 415).

VARANGEVILLE. Village de France à 5 quarts de lieue de Dieppe, dans lequel Faudacq, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 504), indique une source froide qu'il croit ferrugineuse.

Varangon, Varangou. Noms indiens du *Paspalum frumentaceum*, Rottl. (V, 208).

Varaqua. Nom malais de la feuille de giroflier. Voy. *Caryophyllus.*

Varasco. *Veratrum album*, L.

Varchan. Nom d'une variété de *Riz* à Madagascar.

Vard vegbreed. Nom danois de l'*Alisma Plantago*, L.

Vardelhel. Nom ancien de la *Renoncule.*

Varé. Un des noms du tabac à Taïti. Voy. *Nicotiana.*

Varec, Varech. Noms génériques des *Fucus* (III, 304).

Varego. Nom de la camelée, *Cneorum Tricoccon*, L. (II, 321), à Gênes.

Varg. Nom suédois et danois du loup, *Canis Lupus*, L.

VARGED, en Hongrie, comitat de Gomor. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source minérale, observée par le docteur S. Pillmann.

Vargmjoelk. Nom suédois de l'*Euphorbia palustris*, L.

Vargugum. Nom africain de la pulicaire, *Plantago Psyllium*, L.

Variatoo kalung. Nom tamoul de la rhubarbe. Voy. *Rheum*.

Varinga. Nom de plusieurs *Ficus* dans l'Inde. Voyez *Rumphius* (*Hort. amb. tom.* III, *lib.* V).

Vario, Variola, Variolus. Anciens noms latins de la truite, *Salmo Fario*, L.

Variolaria amara, Ach. (*Lichen fagineus*, L., *Var.* amara). Cette espèce de lichen très-commune sur les écorces des hêtres, etc., chez nous, est vantée par M. Cassebéer comme fébrifuge et propre à remplacer le quinquina (*Journ. de chimie méd.*, VI, 535). M. Alms a obtenu de ce lichen amer un principe cristallisable qu'il nomme *Picrolichenine;* il est incolore, transparent, cristallisable, inaltérable à l'air; il cristallise en double pyramide, à noyau rhomboïdal; il est inodore et jouit à l'état libre ou de solution d'une amertume considérable (*Archives de botanique*, II, 380). Nous avons déjà énoncé cette propriété dans le *Lichen parietinus*, L. (IV, 104). Le *Variolaria dealbata*, Dec. (qui est une variété du *V. orcina*, Ach.), fournit une sorte d'orseille (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 324).

Varius. Un des noms latins de la petite truite, *Cyprinus Phoxinus*, L.

Varkengross. Nom hollandais de la centinode, *Polygonum Aviculare*, L.

Varkensbrood. Nom hollandais du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

Varkruid. Nom hollandais de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

Varou. Nom madécasse d'une malvacée, soupçonnée être l'*Hibiscus tiliaceus*, L. (III, 492).

Varoza. Un des noms de la marmotte, *Mus alpinus*, L., en Italie.

Varreka. Nom du fruit de l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 455).

Varrens. Nom de la larve du *Melolontha vulgaris*, L., dans quelques provinces.

Varrlecumutikai. Nom de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

VARRONIA. Ce genre de la famille des Borraginées, confondu avec le *Cordia* par plusieurs botanistes modernes, a quelques espèces usitées en médecine. Le *V. guianensis*, Aubl., est employé à Cayenne pour dissiper l'enflure et fortifier les nerfs, ce qu'on a aussi attribué au *V. martinicensis*, L., appelé Mont-Joli (Aublet, *Guiane* I, 232). Le *V. sinensis*, Lam., est astringent et employé comme tel par les Chinois. Plusieurs espèces de ce genre ont des fruits comestibles et donnent de la glu, d'après M. Desvaux (*Journ. de bot.*, I, 263).

Vartingui. Nom du bois de sappan, *Cæsalpinia Sappan*, L. (II, 10), à Pondichéry.

Varvattes. Nom du *Cytisus Cajan*, L., à Madagascar.

Varveino. Nom provençal de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Vasi. Un des noms malabares du bambou, *Bambusa arundinacea* (I, 543).

Vasica. L'un des noms sanscrits de l'adhatoda, *Justicia Adhatoda*, L.

Vasna pilla. Nom indien de l'*Andropogon citratum*, DC. (I, 289).
Vassamboo. Nom tamoul de l'*Acorus calamus*, L.

VASSAS, en Hongrie, comitat de Baranya. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.) rapporte ses essais sur l'eau de ces mines.

Vatairea guianensis, Aublet (et non *Vatairia*). Cet arbre, de la famille des Légumineuses, figuré par Aublet (*Guiane*, p. 756, f. 302), se rapproche du *Pterocarpus;* son fruit ailé a des semences qu'on nomme *graines à dartres* dans ce pays, parce qu'on les pile avec du sain-doux et qu'on emploie cette pommade contre les dartres. Il ne faut pas confondre ce végétal avec le dartrier, *Cassia alata*, L. (II, 128), ni avec le *Vateria*.

Vateria indica, L., *Paenoë* de Rheède (*Mal.*, IV, p. 32, t. 15). Arbre élevé des Indes orientales, qui y donne une résine dont on se sert dans ce pays en guise de poix, et qu'on y brûle comme de l'encens; fondue dans l'huile de sésame, elle est regardée comme balsamique, astringente, prise à l'intérieur; on la donne dans la gonorrhée. Les amandes du fruit de cet arbre sont stomachiques. Il appartient à la famille des Guttifères, à la Pentandrie monogynie, et a été regardé comme un *Elæocarpus* par Retz et Vahl; mais Smith et Blume ont vérifié qu'il est distinct de ce genre, et que leur *Elæocarpus copalliferus* n'est pas identique avec lui. La résine qu'il fournit a été regardée comme une sorte de copal par quelques auteurs; mais cette dernière, du moins l'espèce qui porte le plus volontiers ce nom chez les anciens, est le produit de l'*Hymenaæ verrucosa*, Gaertn. (III, 566); d'après nous, opinion partagée par Hayne et Batka. Ce dernier s'est assuré que celle du *Vateria indica*, L., en est fort séparée.

Vatnnoet. Nom suédois de la châtaigne d'eau, *Trapa natans*, L.
Vatnsyra. Nom suédois du *Rumex aquaticus*, L.
Vattay. Nom indien du *Crotalaria verrucosa*, L. (II, 471).
Vatus halr. Nom de la *Baleine franche* en Islande (I, 536).
Vaudier (eaux min. de). Nom francisé de *Valderio*. Voy. *Coni* (II, 384).
Vaudoise. Synonyme de vandoise, *Cyprinus leuciscus*, L.

VAUGIRARD. Village aux portes de Paris, dans lequel, au fond d'un puits, était une source froide regardée jadis comme minérale. Rouelle, qui l'a analysée en 1764, en a obtenu par livre 33 grains de résidu, formé de sulfate et muriate de chaux, de nitrates de potasse et de chaux, de muriate de soude et de carbonate de chaux. On la disait apéritive, purgative, etc.; mais elle paraît, d'après cette analyse et celles dont nous allons donner l'indication, ne pas différer sensiblement de l'eau de puits ordinaire.

(Hérissant et d'Arcet). Analyse d'une source qui se trouve à Vaugirard..... et rapport fait en conséquence à la faculté de méd. le 10 avril 1765, par les commissaires qu'elle avait nommés (*Anc. Journ. de méd.*, octobre 1767). — Exposé des principes et vertus de l'eau d'une source découverte à Vau-

girard, in-4 de 8 p. (On y trouve l'analyse de Rouelle, quelques détails sur celle d'Hérissant et d'Aroet, et des certificats de médecins). — Macquer, Morand et Cadet. Analyse d'une source d'eau minérale trouvée à Vaugirard (*Hist. de l'acad. royale des sc.*, 1768, p. 69).

VAUJOURS. Château près duquel est une source froide, que Linacier dit ferrugineuse et plus légère que celle de Château-la-Vallière, à une lieue S. de laquelle elle est située (Carrère, *Cat.*, etc., 467).

VAULU. Nom du *Bambou* (I, 543) à Madagascar.

VAUPEREUX. Village entre Bièvre et Igny, paroisse de Verrières, à 4 lieues de Paris. On y trouve plusieurs filets d'eau minérale (Patissier, *Manuel des eaux min.*, etc., p. 544).

VAUQUELINE. Nom donné primitivement à la *strychnine* par MM. Pelletier et Caventou, et, par M. Pallas, à un principe de l'écorce d'olivier, reconnu depuis pour n'être que de la *Mannite*.

VAVAI, VAVAL. Noms du coton à Taïti. Voy. *Gossypium* (III, 409).
VAVALLI. Nom brame du *Mimusops Elengi*, L. (IV, 429).

VAYMBADUM PUTTAY. Nom indien qui désigne la poudre d'une écorce qui est employée quelquefois, avec l'huile de sésame, dans des applications extérieures contre la gale et autres éruptions cutanées. Son principal usage paraît être pour la teinture en rouge (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 457).

VAYMBU. Nom malabare de l'*Acorus Calamus*, L.
VAYNILLA. Nom espagnol de la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw. (VI, 840).
VAYR. Nom indien des Racines usitées.
— CADALÉ, Nom tamoul de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376).
VEADO. Un des noms du cerf en Portugal. Voy. *Cervus*.
VEAU. Jeune bœuf. Voy. *Bos Taurus*, L. (I, 645).
— MARIN. C'est le phoque, *Phoca vitulina*, L. (V, 266).
VEBAR. Nom arabe du lièvre, *Lepus timidus*, L., selon Gesner.
VECHIO. Nom italien du veau. Voy. *Bos Taurus*, L.
VECKELEY. Un des noms saxons de l'ablette, *Cyprinus alburnus*, L.
VÉDASSE. Nom populaire de la *Potasse du commerce* (V, 463).
VEDBENDE. Nom danois du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.
VEDEL. Nom des veaux en Languedoc. Voy. *Bos Taurus*, L.

VEDUDÉE. Arbrisseau du Malabar, à fruit semblable à celui de la réglisse, dont les feuilles sont employées comme vermifuges, en décoction, d'après Petiver (*Mus.*, 476).

VEDYLUNUSARA. Nom cyngalais de l'*Acide nitrique* (I, 515).
VEEL-GUTTA. Un des noms de l'*Athamanta Oreoselinum*, L. (I, 481).
VEELA. Nom brame du *Cleome pentaphylla*, L. (II, 313).
VEELVIE ELLEY. Nom tamoul du *Ficus religiosa*, L. (III, 257).
VEEN BESSEN. Nom hollandais du *Vaccinium Oxycoccos*, L.
VEGETABLE ÆTHIOPS. Un des noms anglais de la *Suie*.
VÉGÉTAUX. Voyez *Plantes* (V, 361).
VÉGÉTO-MINÉRALE (eau). *Sous-acétate de Plomb* étendu d'eau (V, 383).
VEGIGA DE PERRO. Nom espagnol du *Physalis Alkekengi*, L. (V, 295).

VEHICULES. Corps qui servent à en recevoir d'autres pour en faciliter l'emploi, etc. Voy. *Intermède* (III, 616).

Schrader (F.). *Diss. de medicamentorum vehiculis*. Helmenstadii, 1701, in-4.

Vehuco de la Chine, *Cissus salutaris*, Kunth. (II, 298).

Veilchenwurz. Un des noms allemands de l'*Iris florentina*, L.

Veilleuse, Veillote. Noms du colchique d'automne, *Colchicum autumnale*, L. (II, 355).

Veinat, Veira. Synonymes de *Maquereau*.

Vejbred. Nom danois du grand plantain, *Plantago major*, L.

Vejde. Nom suédois du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

Vejuco. Synonyme de guaco, *Mikania Guaco*. Voy. *Eupatorium* (III, 76).

Velagabanka. Nom tellingou de la *Gomme arabique*.

Velaguida. Nom syrien d'un chêne que l'on croit être le *Quercus esculus* (V, 579).

Velaitie chunna. Nom dukhanais de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

Velame do campo. Nom brasilien du *Croton campestre*, A. St-Hil. (II, 473).

Velar. Un des noms de l'*Erysimum* (III, 146).

Veldcypress. Nom hollandais du chamæpitys, *Teucrium Chamæpitys*, L.

Veldkalaminth. Nom hollandais du *Melissa Nepeta*, L.

Veldkomyn. Nom hollandais du carvi, *Carum Carvi*, L.

Veldrigelle. Nom hollandais du *Nigella sativa*, L.

Veldzuuring. Nom hollandais de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

VELEJTE, en Hongrie, comitat de Zemplin. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*. Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source minérale.

Veleza. Nom espagnol de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L. (V, 401).

Velgutta. Nom de l'*Athamanta, Oreoselinum*, L. (I, 481), dans quelques anciens auteurs.

Velitcha mudika gheddie. Nom cyngalais du raisin. Voy. *Vitis*.

Vella (Carrichtera) annua, L. Cette crucifère, d'Espagne, de Barbarie, etc., a des feuilles âcres, d'une saveur piquante, approchant de celles du cresson, qui sont estimées anti-scorbutiques (*Encyclop. botan.*, VIII, 446). *Vella* est dans Galien le nom de notre cresson, *Sisymbrium nasturtium*, L. (VI, 365).

Vellas. Un des noms du fruit mûr du jacquier dans l'Inde (*Abr. des voy.*, III, 268). Voy. *Artocarpus*.

Velli-navi. Racine indienne, qui entre dans des pilules usitées dans l'Inde contre la morsure des serpens (*Dict. des sc. nat.*, XXXIV, 139).

Vellia-tagera. Nom indien du *Cassia glauca*, Lam. (II, 129).

Vellicula. Ancien nom latin du *Forficula auricularia*, L.

Vellie. Nom tamoul de l'*Argent* (I, 396).

Velligarum. Un des noms tamouls du borax, *Sous-Proto-Borate de Sodium*.

Vellum. Nom tamoul du *Sucre*.

VELOTTE. Village de France (dép. des Vosges), à une lieue S.-E. de Mirecourt, à demi-lieue duquel est une source froide nommée *Fontaine de Velotte* ou *Fontaine de fer*. Carrère (*Cat.*, etc., 353) l'indique comme martiale, et ajoute que Bagard la croit aussi sulfureuse.

Velsch vygenboom. Nom hollandais de l'azedarach, *Melia Azedarach*, L.

Veltatu paal. Un des noms tamouls du *Lait de Chèvre* (II, 79).

Veltheimia capensis, Desf. (*Aletris capensis*, L.). Cette belle Liliacée, au feuillage ondulé, d'un vert superbe, rend, par les

glandes du réceptacle de ses fleurs roses, en grappes, tombantes, une sorte de sirop miellé, qui se répand par gouttes, bon à manger. Le *Puya chilensis*, Molina, en donne plus abondamment encore.

VELTIGUDDA. Nom tellingou de l'ail, *Allium sativum*, L.
VELUETTE. Un des noms de l'*Hieracium Pilosella*, L.
VELUTTA-MODELA-MUCCU. Nom malabare du *Polygonum orientale*, L.
VELVET DUCK. Un des noms anglais de la double-macreuse, *Anas fusca*, L.
VELVOTE. *Antirrhinum elatine*, L. (I, 356).
VENÆSECTIO. Nom latin de la *Saignée* (VI, 161).

VENAISON. Nom que portent la chair et la graisse des cerfs et des autres bêtes fauves. L'usage alimentaire de la venaison a ses avantages, comme en général celui des chairs noires, azotées, riches en osmazome, c'est-à-dire qu'il nourrit, fortifie, excite; mais il est sujet à des inconvéniens chez les individus forts, sanguins, irritables; il ne peut ordinairement pas être continué quelque temps de suite sans déterminer chez tous une chaleur fébrile, la satiété, une sorte d'embarras gastrique, qui ne cèdent qu'à un changement de régime et à l'usage des délayans, des végétaux, etc.; aussi la venaison a-t-elle été accusée de disposer aux affections putrides. Voy. du reste *Aliment*, I, 172, et *Gibier*, III, 375.

VENDEROD. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.
VENDIE. Nom tellingou de l'*Argent* (I, 396).
VENDIUM. Nom tamoul du fenugrec, *Trigonella Fænum græcum*, L.
VENDMOSROD. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

VENDRES. Village de France, à 1 l. 172 S. de Béziers, près duquel sont 3 sources froides, nommées aussi *Eaux de Castelnau*, et des bains. Cros, qui vante leur efficacité contre les gonorrhées chroniques, les flueurs blanches, etc., et qui employait aussi leurs boues, en a donné une analyse qui n'en éclaire pas la nature (*Mémoires de l'Acad. de Béziers*, 1736, in-4).

Romieu (P.). Traité de la nature et propriété des eaux minérales et bains acides nouvellement découverts près d'un lieu nommé Vendres, etc. Perpignan, 1683, in-8.

VENEDISK TERPENTIN. Nom danois et suédois de la *Térébenthine de Venise*.

VENEN. Arbre de la Chine, à fruit semblable au coing, à pulpe rougeâtre; on retire une eau distillée de ses fleurs odorantes et on prépare une liqueur avec son fruit (*Abr. des voyages*, VI, 182).

VENGARUM. Un des noms tamouls du borax, *Sous-borate de soude*.
VENGGAYUM. Nom tamoul de l'oignon, *Allium Cepa*, L.
VENI VELL GETTA. Nom tamoul de la *Coque du Levant*. V. *Cocculus suberosus*, D. C.
VENICE TURPENTINE. Nom anglais de la *Térébenthine de Venise*.

VENIEZ. Bourg de France, à 172 lieue de Montbason, près duquel est une source minérale froide, que Linacier dit légèrement ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, etc., 519).

VENINS. Liquides malfaisans que sécrètent, dans l'état de santé, certains animaux auxquels ils servent de moyens d'attaque et de dé-

fense, tels que les *vipères*, les *scorpions*, les *araignées*, les *abeilles*, les *bourdons*, les *guêpes*, les *cousins*, les *taons*, les *astéries*, les *méduses*, etc., désignés par cette raison sous le nom commun d'*animaux venimeux*. On ne doit confondre les venins ni avec les *virus* (voy. ce mot), ni avec certains produits animaux nuisibles, tels que les matières sanieuses, les putrilages, etc., auxquels pourtant les réunit M. Orfila (*Toxic. gén.*, II, 505). Tous, au reste, appartiennent à la classe des poisons septiques. Voy. *Poisons* (V, 410). Les Mammifères et les Oiseaux n'offrent aucune espèce venimeuse, tandis qu'il y en a un grand nombre parmi les Ophidiens ou Serpens, les Insectes et les Zoophytes. Certains Poissons, dits toxicophores, soit constamment, soit d'une manière accidentelle (voy. V, 416), et quelques Mollusques (voy. IV, 560), sont délétères ou vénéneux sans être venimeux; en d'autres termes, ils agissent parfois sur ceux qui les mangent comme poisons irritans, mais ne possèdent réellement aucun venin. Quant aux poissons électriques (III, 446 et VI, 344), leur électricité n'est pas un venin, mais une arme.

Les divers venins semblent presque identiques d'aspect et de composition chimique, mais ils sont bien loin de l'être; chacun d'eux en effet possède une action morbifique toute spéciale, c'est-à-dire qu'ils font naître chez les individus ou les animaux dans les tissus desquels ils pénètrent une série de phénomènes particuliers différens pour chaque espèce de venin. Ils intéressent du reste la pathologie, ou la thérapeutique, plus que la matière médicale, quoique quelques uns, celui de la vipère commune entre autres (voy. *Vipera Berus*, L.), aient été proposés comme remèdes. Voyez du reste, pour les accidens qu'ils produisent et le traitement que ceux-ci réclament, les articles consacrés à chacun des animaux qui en sont pourvus, notamment *Apis* (I, 363), *Aranea* (I, 382), *Lycosa* (IV, 169), *Scorpio* (VI, 270), *Vipera*, etc.; et aussi la Bibliographie de l'article *Poisons* (V, 412), commune aux poisons proprement dits et aux venins ou poisons animaux.

Venkel. Nom hollandais du fenouil, *Anethum Fœniculum*, L.?
Venoejo. Nom espagnol du martinet, *Hirundo Apus*, L. (III, 511).

VENTINA. Cette source minérale, connue des Romains et usitée contre la goutte, l'hydropisie, les calculs, les obstructions, les dartres et l'ophthalmie chronique, a été analysée par les professeurs Covelli, Lancellotti et Syracusa, qui y ont trouvé : bicarbonate de chaux, 0,7980; *idem* de magnésie, 0,1692; *idem* de fer, 0,0178; chlorure de sodium, 0,4800; c. de magnésium, 0,0396; sulfate de magnésie, 0,1692; silice, 0,0060; substance organique et gaz acide carbonique, une quantité indéterminée.

Gentili (V.). Sur les propriétés, l'usage et l'utilité des eaux min gazeuses découvertes dans le ter-

ritoire de la ville de Senne (Abruzze ultérieure), et connues anciennement sous le nom de *Ventina* et *Virium*.

VENTOUSES. *Cucurbita, cucurbitula.* Espèce de petite cloche de verre qu'on applique pour faire le vide sur une partie du corps, en boursoufler la peau et y procurer une congestion capillaire, etc., ce qui opère la révulsion. Cette opération porte aussi le nom de *ventouse.* Le vide s'exécute à l'aide d'une petite bougie qui brûle sous ce verre, échauffé à l'aide de l'eau bouillante, en absorbe l'oxygène; on le fait encore par le moyen d'une pompe, comme dans la machine pneumatique. Ce mode de révulsion était connu des anciens Grecs, des Egyptiens, etc. (qui avaient des ventouses en corne) et l'est encore de différens peuples très-éloignés, comme les Sibériens (Pallas, *Voyage*, IV, 68). On distingue deux sortes de ventouses, celle qui est *sèche*, c'est-à-dire où on se contente de rougir et faire lever la peau, et celle *humide* où on la scarifie à l'aide de la lancette, etc., pour procurer une évacuation sanguine locale. Celle-ci est la plus employée et la plus efficace, et on remarque qu'elle ne donne jamais lieu à aucune hémorrhagie; elle verse même peu de sang. On remplace parfois la ventouse scarifiée par un instrument appelé le *Bdellomètre,* qui est un scarificateur adapté au vase de verre, de sorte qu'on peut faire les mouchetures à la peau sans le déranger (voyez pour les figures des divers instrumens propres aux ventouses le mot *Ventouse* du *Dict. des sc. méd.*, LVII, 180). On les emploie dans tous les cas où on veut opérer une révulsion locale, à l'instar du moxa, etc., surtout dans les affections chroniques, les engorgemens locaux, le rhumatisme articulaire chronique, les douleurs superficielles, etc., telles que les pleurodynies, le lumbago, etc. Mais nous devons dire que c'est un petit moyen, que son effet est peu considérable, et qu'il ne procure qu'une révulsion médiocre. La ventouse scarifiée a plus d'efficacité; elle donne une fluxion plus forte; mais les sangsues, qui sont des ventouses vivantes, procurent bien plus d'effet, et ont des résultats bien autrement avantageux.

On a dans ces derniers temps fait un emploi bien plus important des ventouses, celui d'empêcher les venins d'être absorbés lorsqu'on les applique sur une partie mordue. Galien, Paul d'Egine (*De re medicâ*, lib. V, c. 2), Celse, etc.; considéraient déjà l'application d'une ventouse comme un remède souverain dans les plaies envenimées. On trouve dans le père Labat (*Nouveau voyage*, etc., I, 164), qu'en 1694, c'est-à-dire il y a 150 ans, on appliquait à la Martinique des ventouses sur les plaies des morsures faites par la vipère fer-de-lance, et qu'on guérissait quelques malades par son

moyen. C'est dans le même cas que les Hottentots en font usage de temps immémorial. Il y a quelques années (en 1827), le docteur Barry a publié une série d'expériences sur l'action salutaire de la ventouse dans les plaies empoisonnées. Il a constaté qu'on peut empêcher par leur moyen l'action du poison quand elle n'est pas commencée, et même quand elle s'est déjà fait sentir ; le docteur Westrumb a expérimenté aussi cette opération sur les plaies empoisonnées ; il a vu que les ventouses soutiraient le sang et le poison qui l'imprègne, puisque l'analyse l'y retrouve. L'absorption ne peut se faire tant que la ventouse agit, et l'action des absorbans est alors comme paralysée. Il y a donc empêchement à la pénétration du poison, et sa rétrogradation a lieu s'il n'a pas pénétré en trop grande quantité. S'il en était autrement, les sujets périssent. Cependant, quelque temps qui se soit écoulé depuis l'intromission du venin, il faut toujours employer les ventouses dans l'espoir d'en tirer quelque amélioration (*Journ. compl. des sc. méd.*, XXXI, 119, morceau traduit des archives anatomiques et philosophiques allemandes de Meckel, n° I de 1828, p. 107). Le docteur Pennoch de Philadelphie, a aussi employé la ventouse dans les cas des plaies venimeuses, et la regarde comme avantageuse en ce qu'elle empêche la pression atmosphérique et par conséquent l'absorption ; suivant lui, elle ne fait pas sortir le poison introduit (*Bull. des sc. méd.* de Ferussac, XVI, 62). Quelle que soit la cause, l'infection n'a pas lieu. Nous recommandons donc cet emploi, chez nous, contre les morsures de la vipère, et surtout contre celle des chiens enragés, toutefois après la cautérisation des plaies dans ce dernier cas. On pourrait également s'en servir lors de l'introduction sous la peau de la strychnine ou de toute autre substance délétère, le cas échéant.

On a remarqué que les piqûres de vaccine soumises à la ventouse empêchent le développement des pustules vaccinales, ce qui est une conséquence de ce que nous venons de dire.

Les psylles et les marses guérissaient chez les anciens les plaies des serpens par les succions, au rapport de Strabon, de Pline (*lib.* V, *c.* 2, et *lib.* XXVIII, c. 3), de Plutarque, de Suétone. On se sert encore de ce procédé dans l'Orient d'après Ehrenberg, au moyen d'une corne percée par le petit bout qui sert à faire la succion. On le dit sans inconvénient si le venin n'atteint pas la bouche, et même s'il y a pénétré sans être avalé, lorsqu'il est rejeté de suite.

Valla (G.). *De universi corporis purgatione per cucurbitulas et venæsectionem.* Argentorati, 1529, in-8. — Seyz (A.). De la saignée et des ventouses sèches et humides (en allemand). Nurnborg, 1592, in-8. — Antonelli (H.). *Libellus de cucurbitulâ.* Parisiis, 1541, in-4. — Minadous. *Diss. de cucurbiculis corneus istione, etc.* Trevisii, 1610, in-4. — Riverius. *An et quomodo trahant cucurbitulæ?* Monspeliensi, 1617. — Wedel (G.-W.). *Diss. de cucurbitulâ siccâ.* Ienæ, 1691, in-4. — Bouvart.

Ergo apud nos perperam obsolevit cucurbitularum usus. Parisiis, 1764, in-4. — Nicolai (E.-A.). *Diss. de cucurbitularum effectibus et usu.* Ienæ, 1771, in-4. — Mapleson (F.). Traité sur l'art d'appliquer les ventouses, etc. (en anglais). Londres, 1805, in-4. — Sarlandière. Notice sur le bdellomètre. Paris, 1819, in-8. — Dosmond (A.). Essai sur les ventouses (Thèse). Strasbourg, 1821, in-4. — Morel (F.-L.). Application des ventouses sur les animaux domestiques (*Nouv. bibl. méd.*, I, 274; 1824). — Beaufils. Obs. sur l'efficacité des ventouses scarifiées, etc. (*Nouvelle bibliothèq. médicale*, septembre 1828, p. 399). — Rohmer (S.). Notice sur l'emploi des ventouses. Paris, 1834, in-4.

VENTURON. Nom vulgaire du *Fringilla citrinella*, L.

VENUS. Nom alchimique du *Cuivre*, tiré de la multiplicité de ses alliages.

VENUSHAAR, VENUS HAIR. Noms allemand et hollandais du *Capillaire de Montpellier*.

VENUSSUMACH. Un des noms allemands du *Rhus Cotinus*, L.

VEPPALEI. Nom tamoul du *Nerium antidysentericum*, L.

VEPUDIPATSA VITTILU. Nom tellingou du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

VER, VERGNE, VERNE. Noms de l'aune, *Alnus glutinosa*, Gærtn. (I, 188).

— BLANC, VER DE BLÉ. Larve du *Melolontha vulgaris*, L.

— DE BOIS. Ancien synonyme de certains *Cossus*.

— LUISANT. Voy. *Lampyris*, IV, 35.

— DE MAI. Voy. *Meloe* (IV, 317).

— PALMISTE. C'est le *Curculio palmarum*, L. (II, 523).

— A SOIE. Voy. *Bombyx Mori*, Latr. (I, 638).

— DE TERRE. Voy. *Lumbricus terrestris*, L. (IV, 156).

— A TUYAU. VER DES VAISSEAUX. Noms du *Teredo navalis*, L.

VÉRATRINE, *veratrina* (et aussi *veratrinum*, *veratria* dans la *Pharm. univ.* de M. Jourdan). Base salifiable organique, découverte en 1819 par MM. Pelletier et Caventou, à l'état de gallate acide (*Ann. de chim. et de phys.*, XIV, 69), dans les semences de la cévadille (*Veratrum Sabadilla*, Retz), dont, suivant le docteur Meissner, qui l'a signalée aussi à la même époque, elle occupe l'épiderme; dans la racine de l'hellébore blanc (*Veratrum album*, L.) et dans les bulbes du colchique (*Colchicum autumnale*, L.): nous avons déjà fait observer (II, 355) que le nom de *colchicine* eût été préférable, le colchique n'étant point un *Veratrum* et les *Colchicées* paraissant devoir à cet alcaloïde leur action énergique.

La vératrine est une poudre blanche cristalline, sans amertume, mais d'une âcreté excessive qui provoque une salivation abondante; quoique inodore, c'est un violent sternutatoire; exposée au feu, elle fond à la manière de la cire ou des résines, et donne en se décomposant des produits ammoniacaux, car elle est un peu azotée (Pelletier et Dumas). Très-peu soluble dans l'eau, très-soluble au contraire dans l'alcool, moins dans l'éther, elle ne se dissout pas dans les alcalis, est rougie par l'acide nitrique concentré, suivant M. O. Henry (*Journ. de pharm.*, XVIII, 661) et neutralise les acides faibles, lesquels en la dissolvant forment des sels incristallisables, d'apparence gommeuse, le sulfate seul excepté qui offre des rudimens de cristaux, et contient 6,227 d'acide sulfurique contre 93,723 de vératrine.

On l'obtient en faisant passer un courant de gaz hydrosulfurique dans une décoction de cévadille, préalablement traitée par l'acétate

de plomb et filtrée, et décomposant par de la magnésie caustique la liqueur dont on a séparé le sulfure de plomb et qu'on a chauffée pour en chasser l'excès d'hydrogène sulfuré : la vératrine se précipite mêlée de magnésie dont on l'isole au moyen de l'alcool bouillant qu'on évapore ensuite ; on la purifie par des dissolutions et cristallisations répétées au moyen du même liquide.

Rangée par M. Orfila parmi les poisons narcotico-âcres, la vératrine n'agit à très-petite dose que comme irritant local ; mais à dose plus élevée, après sans doute avoir été absorbée, elle porte sur le système nerveux son action délétère, et produit un tétanos promptement mortel. M. Andral fils, qui a expérimenté sur des chiens l'acétate de vératrine (*Journ. de physiol. expérim.*, I, 64), a vu qu'une très-petite quantité de ce sel, le plus actif de tous, dit-on, provoque des éternumens violens et durables lorsqu'on l'introduit dans leurs narines ; qu'un ou deux grains mis dans la gueule produit une salivation abondante ; que cette même dose injectée dans les intestins en excite la contractilité, les enflamme, détermine des vomissemens et des évacuations alvines ; qu'une dose plus forte accélère la circulation et la respiration, produit le tétanos et la mort, phénomènes qui se manifestent en quelques minutes si l'acétate est injecté, même à dose d'un ou deux grains seulement, dans la plèvre ou la tunique vaginale, et plus promptement encore si c'est dans la jugulaire. Le traitement consiste à évacuer en toute hâte le poison par un éméto-cathartique, à donner ensuite des boissons vinaigrées, à pratiquer la saignée s'il y a congestion cérébrale, enfin à combattre l'entérite qui pourrait se manifester (Orfila, *Toxic. gén.*, II, 252). L'iode, le brome, le chlore ont été indiqués récemment comme antidotes de la vératrine, comme de plusieurs autres alcaloïdes (voyez *Strychnine*).

Chez l'homme la vératrine n'a point été expérimentée à haute dose : les effets en seraient probablement aussi redoutables. 1/4 de grain d'acétate pris à l'intérieur suffit pour déterminer des évacuations alvines très-abondantes ; une dose un peu plus élevée produit des vomissemens plus ou moins violens. M. Magendie annonce pourtant en avoir donné sans accident 2 grains en 24 heures, à la vérité chez un vieillard frappé quelque temps auparavant d'apoplexie. La vératrine convient surtout, selon lui, pour provoquer chez ces individus la sortie des fèces accumulées dans les intestins. Son action est la même que celle des végétaux qui la fournissent, aussi, le même médecin a-t-il proposé dans le traitement de certaines hydropisies, de l'anasarque, de la leucophlegmatie et de la goutte, de la leur substituer dans les préparations pharmaceutiques où entrent

l'hellébore et le colchique, comme plus certaine dans son action, plus puissante et plus commode. En conséquence, il propose des pilules d'un douzième de grain, avec de la gomme et du sirop (1 à 3 par jour), pour remplacer celles de Baccher; la solution alcoolique de vératrine (4 grains par once d'alcool : on lit 4 *onces* au lieu de 4 grains dans son *Formulaire* de 1827), à la dose de 10 à 25 gouttes par tasse de boisson, au lieu de la teinture de colchique; la solution de son sulfate (1 grain pour 2 onces d'eau distillée), pour imiter l'eau médicinale de Husson; il indique enfin dans les cas de rhumatisme chronique, de goutte et d'anasarque une pommade composée de 4 grains de vératrine et d'une once d'axonge.

Les faits manquent encore à l'appui de ces prévisions. Nous ne pouvons citer en effet que le docteur Bardsley, médecin de l'hôpital de Manchester, qui l'ait expérimentée d'une manière suivie. L'acétate de vératrine, donné par 1/4 de grain d'abord, et jusqu'à 1 grain et demi ou 2 grains par jour, en plusieurs fois, lui a réussi dans un cas d'hydropisie, et lui a paru agir dans le rhumatisme chronique, la sciatique et la goutte, précisément comme le colchique : sur 24 rhumatisans, 7 ont été guéris, 10 soulagés, 7 autres n'en ont éprouvé aucun bien. Il a vu que, peu après l'ingestion de ce remède, le pouls acquérait plus de lenteur et de faiblesse, et que si on forçait la dose, il survenait des nausées, des vomissemens, enfin des selles séreuses, abondantes, salutaires surtout dans la goutte.

Bardsley (J.). Faits pratiques et observ. tendant à déterminer l'action de remèdes nouveaux tels que la strychnine, la brucine, l'iode, l'acétate de morphine, la vératrine, etc. (en anglais). Londres, 1830, in-8 (Voyez *Trans. méd.*, IV, 126; *Journ. de chimie méd.*, VIII, 289; et *Revue méd.*, 1830, I, 314).

VERATRUM. Genre de plantes de la famille des Colchicacées, de l'Hexandrie triandrie, dont le nom vient de *Vere-atrum*, tout-à-fait noir, de la couleur des fleurs d'une de ses espèces. Il renferme un petit nombre de végétaux pourvus de propriétés très-actives, délétères même.

V. album, L., Varaire, vérâtre blanc, hellébore blanc (*Flore médicale*, III, f. 156). Cette plante croît en Europe, et surtout en France dans les pâturages des hautes montagnes, comme celles d'Auvergne, des Vosges, du Jura, des Alpes, des Pyrénées, etc. Elle a une racine tubéreuse; une tige élevée; de grandes feuilles ovales-lancéolées, entières, plissées sur leur longueur; des fleurs nombreuses, en grappes rameuses, terminales, d'un vert-pâle; accompagnées de bractées lancéolées; ses fruits sont à trois coques, à trois loges, pubescentes, ovoïdes allongées, contenant des graines planes, ailées, assez nombreuses.

Cette plante est un poison corrosif, âcre; les poules, les souris,

les mouches, etc., périssent s'ils mangent ou boivent de sa décoction ; Vicat a vu un tailleur et sa femme être empoisonnés pour avoir mangé de la soupe dans laquelle on avait mis de la poudre de cette racine en place de poivre (*Plantes vén. de la Suisse*, 166). Appliquée sur la peau, elle agit comme caustique ; cuite et placée sur l'épigastre, elle détermine des vomissemens ; à l'intérieur elle purge et fait vomir avec violence. On prétend que les Espagnols trempaient autrefois leurs flèches dans le suc de cette plante pour tuer les animaux. Matthiole en a vu périr des moindres blessures faites avec des instrumens qui en étaient imprégnés. Les Cosaques qui emploient cette plante dans un grand nombre de maladies, en sont souvent victimes ; les filles publiques s'en servent chez eux pour se faire avorter (*Découv. des Russes*, I, 158). Des frictions faites avec la décoction de la racine du vérâtre blanc sur des chiens galeux, par M. Gohier, les ont jetés dans un assoupissement léthargique ; ils heurlaient d'un ton plaintif et douloureux, vomissaient, avaient les flancs agités, le pouls accéléré, les yeux hagards, semblaient épileptiques ou enragés ; en un mot étaient empoisonnés. En ménageant ces frictions, on a guéri beaucoup de ces animaux galeux par ce moyen (*Compte rendu de l'école vétér. de Lyon*, mai, 1809). Deux gros et demi de poudre de racine sèche pulvérisée, donnés à un petit chien, ont fait vomir l'animal au bout de 5 minutes ; cinq quarts d'heure après, il faisait des inspirations très-profondes, avait la bouche remplie d'écume, chancelait et tombait en marchant ; le lendemain il était rétabli. En liant l'estomac, deux gros seulement ont fait périr un chien assez fort, 9 heures après les avoir ingérés, après avoir eu des vertiges très-marqués, de l'abattement, fait de grands efforts pour vomir, etc. Ouvert, la membrane muqueuse de l'estomac était d'un rouge vif, sans ulcération. Chez un autre chien, auquel on avait insinué 20 grains de poudre dans les chairs de la cuisse, on remarqua sur lui la dilatation des pupilles, des efforts nombreux de vomissement, des vertiges considérables ; il tombait à chaque pas; des battemens violens du cœur avaient lieu ; le pouls était irrégulier ; l'animal éprouvait de la stupéfaction, sans mouvement convulsif. Il mourut au bout de 7 heures ; à l'autopsie la plaie était un peu enflammée, ainsi que la muqueuse de l'estomac ; on remarqua quelques plaques rouges sur celle du rectum ; les poumons étaient gorgés de sang. Privé de ses parties solubles par la décoction, un petit chien à qui on inséra 3 gros de sa poudre dans la cuisse, n'avait rien éprouvé au bout de 4 jours ; il mourut le 6me sans qu'on ait observé aucune lésion cadavérique (Orfila, *Toxicologie*, II, 1re part., p. 1). Hahnemann dit que l'antidote de cette plante est le café (*Journ. gén. de méd.*, I, supl. 181).

Les expériences sur cette plante par M. A. Schlebel, de Weissembourg, tendent à prouver que les propriétés des racines d'hellébore blanc résident dans la partie résineuse; que le principe vénéneux agit par l'intermédiaire, non du système nerveux, mais du système sanguin; qu'il se rapproche par ses propriétés de la baryte, de l'émétique; qu'il n'est pas de substance qui détermine des vomissemens si sûrs et si prompts (*Bull. de la soc. méd. d'émulat.*, septembre 1818).

Il résulte des données précédentes que le *Veratrum album*, L., est un poison âcre, susceptible d'enflammer les organes, et que dès lors on ne peut en faire usage qu'avec les plus grandes précautions et à des doses très-minimes. Il est effectivement peu ou point employé. Les anciens, dit-on, s'en servaient sous le nom d'hellébore blanc; quelques auteurs, comme Castelli, veulent même que leur hellébore ordinaire ne fût que cette plante; mais ce qui est dit à ce sujet dans les livres est plein de confusion, témoin l'article *Hellébore* du Dictionnaire des sciences médicales (XI, 436) où il est impossible de distinguer ce qui appartient à cette plante de ce qui regarde les véritables hellébores (espèces du genre *Helleborus*); il y a lieu de croire que le plus souvent il s'agit de ces derniers. On peut assurer que, donné à l'intérieur, à la dose d'un à deux grains, le vérâtre blanc ferait vomir, et purgerait; mais ces effets auraient besoin d'être éclairés et assurés par des expériences chimiques. On ne devrait d'ailleurs l'employer que dans des maladies où il faut les plus puissans excitans, comme dans les lésions cérébrales, l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, etc., ou dans celles où il y a affaiblissement considérable de la sensibilité, flaccité des tissus, etc., tel que dans le plus grand nombre des hydropisies, peut-être dans la rage, en désespoir de cause. On dit qu'en Russie on le prescrit contre le tænia; mais aucun auteur ne paraît l'avoir prescrit d'une manière régulière, et n'a fait part de sa pratique à cet égard. A l'extérieur, on a donné le vérâtre blanc en pommade contre la gale, les poux de tête, comme sternutatoire, etc.; mais il y a trop de danger à s'en servir, même de cette façon, pour oser en conseiller l'usage.

L'analyse chimique du *Veratum album* est due à MM. Pelletier et Caventou; ils y ont trouvé comme dans la plupart des Colchicacées, dès 1819, un principe particulier qu'ils nomment *Vératrine* (voyez ce mot). Cette plante leur a donné en outre: une matière grasse, composée d'élaïne, de stéarine, d'un acide volatil; du gallate acide de vératrine; une matière colorante jaune; de l'amidon; du ligneux; de la gomme, et dans ses cendres quelques sels à base de chaux et de potasse, et même de silice (*Journ. de pharm.*, VI, 364). L'a-

cide gallique y est si abondant qu'aux États-Unis la racine de cette plante est employée au tannage des cuirs (Coxe, *Amer. disp.*, 633). Il faut observer que le *Veratrum album*, Mich., de l'Amérique septentrionale, est le *V. viride*, Aiton.

On pourra d'ailleurs présumer, par analogie, des propriétés médicales du *V. album*, par celles des espèces suivantes.

V. luteum, L. (*Helonias dioica*, Pursh). La racine de cette espèce, des États-Unis, y est employée comme anthelmintique, et tonique-amère. On se sert, dans ce dernier cas, de sa teinture spiritueuse (Decandolle, *Essai*, etc., 299). Le docteur Dana assure que c'est le vomitif ordinaire des États de l'Ohio (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, 458).

V. nigrum, L., Vérâtre noir. Cette espèce est parfois appelée hellébore noir, ce qui peut la faire confondre avec la plante à qui ce nom appartient, *Helleborus niger*, L. (III, 467). Il faudrait bannir ce nom du genre *Veratrum*, afin d'éviter la confusion qui existe dans les auteurs entre ces deux groupes si distincts. Cette plante croît en Hongrie et en Sibérie, d'après Linné, et en Grèce, selon Sibthorp, ainsi que le *V. album*. On l'a crue indigène de la France; mais nous pensons que c'est à tort. Mappi ne l'a pas indiquée en Lorraine, comme le disent nos Flores françaises; Durande et Delarbre qui la placent dans leurs Flores de Bourgogne et de l'Auvergne, ne disent point l'y avoir récoltée, tandis qu'ils désignent nettement les localités du *Veratrum album*. Nous pouvons certifier l'avoir cherchée inutilement sur les monts d'Or, où on voit assez fréquemment au contraire cette dernière plante. Le *Veratrum nigrum* cultivé dans les jardins botaniques vient de Sibérie. Du reste les auteurs assurent que ces deux végétaux ont absolument les mêmes propriétés. Quelques anciens pharmacologistes donnent à tort le nom de *Veratrum nigrum* à l'*Astrantia major*, L. (I, 477).

V. Sabadilla, Retz. Cévadille, Sebadille. Cette plante décrite par Retzius (*Observ. botan.*, Fasc. 1, p. 29) sur des débris de fleurs, trouvés dans le fruit appelé dans le commerce *cévadille*, est inconnue dans ses racines, ses tiges, ses feuilles; elle n'a été vue par aucun botaniste; cependant il ne serait pas impossible de la posséder en semant les graines qu'on trouve dans les capsules ou fruits qu'on vend dans les officines; l'analogie de ces fruits avec ceux du *Veratrum nigrum* qui sont seulement plus gros et plus allongés, en fait présumer une grande entre ces deux plantes, à l'exemple des zoologistes qui reconnaissent un animal fossile sur une dent, une simple facette articulaire. Retzius dit aussi que les fleurs du *V. sabadilla* sont noirâtres, ce qui est une nouvelle ressemblance entre ces deux végétaux.

Les capsules du *V. Sabadilla*, seule partie connue et employée de cette plante, sont longues de 3 à 4 lignes, sur 1 1/2 d'épais, obtuses du côté du pédoncule, oblongues, à 3 coques, à 3 cornes, jaunâtres, glabres, inodores, d'une saveur un peu amère ; elles sont à 3 loges, contenant chacune deux semences allongées, noires, un peu ridées, aiguës aux deux extrémités, à plusieurs faces, d'un goût âcre et même caustique ; aussi sont-elles extrêmement actives. On a cru leur trouver quelque ressemblance avec l'orge, ce qui les a fait appeler *sabadille, cevadille*, petit orge en espagnol et *hordeolum* dans quelques vieux auteurs. Cette drogue se tire du Mexique. On dit que les naturels de ce pays froissent les grappes du fruit de la plante qui les porte pour qu'on ne les reconnaisse pas ; de même que paraissent faire ceux qui recueillent le *semen contra* dans l'Orient.

La cévadille que Monard a fait connaître le premier en 1572 (*Drogues*, 143), n'est pas moins délétère que le *Veratrum album ;* elle est caustique à l'extérieur ; on manque d'expériences toxicologiques sur son compte ; elle paraît produire les mêmes accidens à l'intérieur que le vérâtre blanc ; on dit qu'elle cause la salivation, l'éternument ; on ajoute que les semences produisent la mort à la dose de quelques grains. Brera a rapporté un cas d'empoisonnement par la cévadille (*Mal. verm.*, note 74). Willemet en ayant fait prendre une pincée à des chats, ils furent tourmentés de convulsions violentes, et des chiens eurent de grands vomissemens et des convulsions aussi après qu'on leur en eut fait avaler.

La cévadille a été administrée dans les maladies nerveuses, mais surtout contre les vers. Dans les premières elle a été prescrite contre les affections apoplectiques, dans la paralysie, l'éclampsie, etc. (*Biblioth. germ.*, I, 463). Le lieutenant Hardi la regarde même comme un remède *infaillible* contre la rage (*Medico-botan. society of London*, janvier 1831). Mais on manque d'expériences positives non-seulement sur les propriétés anti-lyssiques, mais même anti-spasmodiques de la cévadille. Elle ne paraît agir que comme drastique dans ces différentes maladies.

C'est surtout contre les vers que ces fruits ont été prescrits, et particulièrement contre le *tænia ;* Loscelines les place parmi les anthelmintiques. Seeliger paraît être le premier qui les ait mis en usage, mais seulement contre les lombrics des enfans, dont ils sont le spécifique, suivant M. H. Cloquet (*Faune des médecins*, II, 128); cependant Carger réclame l'antériorité de cet emploi ; c'est Schmucker qui a fixé plus particulièrement l'attention des médecins sur cette sorte de remède contre le *tænia ;* en 1797 Brewer le donna aussi contre ce ver et en fit rendre à 4 personnes, mais il paraît qu'il n'ex-

pulsait pas tout le ver ; car pour le seul malade dont il donne l'observation, il fallut y revenir à plusieurs fois. Bremser parle aussi du moyen de traiter le tænia avec la cévadille par la méthode de Schmucker (*Mal. vermin.*, p. 480) ; quant à la dose à employer, les auteurs varient beaucoup. Il y a d'abord lieu de remarquer qu'il faut se servir de la poudre de la capsule et des semences ; car si on n'employait que celle de ces dernières on aurait un médicament bien plus fort. Bremser la donne aux adultes par cinq grains, dans cette dernière méthode, au début, puis il en fait prendre un demi-gros le jour où l'on veut faire évacuer le ver. Il en donne autant le jour suivant, ce qui produit des vomissemens, des nausées ; on va ensuite en diminuant, et on entremêle cette administration de purgatifs, car le traitement dure 8 jours et peut aller à 20, puisqu'il faut la continuer jusqu'à ce que les matières alvines ne soient plus mêlées de mucosités. La dose est moitié moindre pour les enfans. Brewer ne donne que six pilules aux adultes, de deux grains chaque, avec du miel, tous les matins, pendant huit jours et un purgatif de gomme gutte le neuvième. Si on voulait se servir de la cévadille comme tænifuge, cette dernière méthode plus simple serait préférable ; mais nous pensons qu'aujourd'hui celle par l'écorce de racine de grenadier doit empêcher d'en employer aucune autre.

Dans l'origine on n'usait de la poudre de cévadille, appelée dans le peuple *poudre de capucin*, que contre les poux de la tête, soit seule en en saupoudrant les cheveux, soit, ce qui vaut mieux, en la mêlant à l'axonge pour en faire une pommade. Si la tête était entamée par de la gourme ou des pustules téigneuses, il ne faudrait l'employer sous aucune forme. On se sert encore fréquemment de ce moyen dans le peuple, surtout en Provence, et comme on ne prend pas toujours la précaution dont nous venons de parler, il en résulte parfois des accidens. On s'en sert aussi pour faire périr les punaises, en mettant cette poudre, ou sa pommade, dans les fentes des lits. Cette poudre ne perd pas toute sa force avec le temps, comme on l'a dit ; car M. Dantoine, apothicaire à Manosque, l'a vue au bout d'un an avoir toutes ses propriétés (Anc. *journ. de méd.*, XXV, 231). Monard assure qu'on en met dans les plaies pour tuer les vers qui s'y développent, accident assez fréquent aux Indes (*loc. cit.*); mais il faut que la quantité en soit bien petite pour qu'il n'en résulte pas d'accidens.

La cévadille, ou plutôt la vératrine, a été conseillée par le docteur Bardsley, ainsi que contre les affections goutteuses et rhumatismales. Voy. *Vératrine*.

La cévadille a été donnée à la dose d'un demi-gros dans du bouillon contre l'épizootie des chiens.

L'analyse de la cévadille est due à MM. Pelletier et Caventou ; ils y ont observé : de la matière grasse (composée d'élaïne, de stéarine, et d'acide cévadique) ; de la cire ; du gallate acide de vératrine ; de la matière colorante jaune ; de la gomme ; du ligneux ; et des sels à base de potasse et de chaux, dans les cendres du résidu, avec un peu de silice (*Ann. de phys. et de chimie*, XIV, 69 ; *Journ. de pharm.* VI, 354). La vératrine a été de nouveau examinée par M. O. Henri (*Journ de pharm.*, XVIII, 663).

Lottinger. Mém. sur la cévadille (*Anc. Journ. de méd.*, 1759). — Dantoine. Lettre sur la cévadille (*Anc. Journ. de méd.*, XXV, 231 ; 1766). — Willemet (R.). Mémoire pour servir à l'histoire naturelle et botanique de la cévadille (*Nouv. mém. de Dijon*, 1782, semestre 2, p. 197). — Brewer. Obs. sur l'usage de la cévadille administrée comme vermifuge (*Journ. de la soc. de méd.* de Paris, III, 366). — Desessartz. Réflexions sur les observations de Brewer (*Idem*, 370). — Descourtilz. Mémoire sur la varaire cévadille (*Annal. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824).

Verbasco, Verbasco branco. Noms italien et portugais du *Verbascum Thapsus*, L.
Verbasculum. Nom de la *Primevère* dans quelques anciens auteurs.

VERBASCUM. Nom d'un genre de plantes placé à la suite des Solanées, mais mis depuis dans les Scrophularinées, de la Pentandrie monogynie, dont le nom est, dit-on, dérivé du *Barbascum*, barbu, de ce que les feuilles de la plupart de ces espèces (ou plutôt les étamines) sont velues. Il renferme des plantes bisannuelles ou vivaces, quelquefois un peu ligneuses, à tige herbacée, à feuilles alternes, molles et laineuses, et à fleurs estimées adoucissantes, pectorales, etc.

V. Blattaria, L., Herbe aux mites. Le nom de cette espèce, qui croît chez nous sur les bords des eaux aux lieux desséchés, vient de ce que ses tiges naissantes se couvrent de pucerons (Pline, *lib.*, XXVI, *c.* 9), et non de ce qu'elle les chasse comme on le dit communément ; peut-être ce nom lui vient-il aussi des poils glanduleux de ces tiges développées. Matthiole la dit apéritive (*Comm.*, 423).

V. Lychnitis, L. Cette espèce croît dans les endroits secs. Son nom vient de λυχνος, lampe, de ce que Linné a cru y reconnaître le *thryallis* des Grecs, plante dont la feuille servait à faire des mèches aux lampes (Pline, *lib.*, XXV, *c.* 10), étant coupée en lanières, de φαύω, je découpe. Les feuilles de la plupart des plantes de ce genre pourraient servir à cet usage, par leur mollesse et leur flexibilité. Durande donnait son extrait dans la jaunisse. Du reste, cette mollène est émolliente, pectorale et adoucissante ; on l'emploie dans les coliques, contre les toux, etc.

V. phœniceum, L. Cette belle espèce, à fleurs rouges, croît en Piémont, dans le midi de la France, et à ce qu'il paraît en Sibérie, où Pallas dit que ses feuilles remplacent le thé.

V. Thapsus, L., Bouillon blanc, Mollène, Bonhomme (*Flore médicale*, II, F. 74). Plante bisannuelle, à tige simple, cotonneuse, élevée ; à feuilles décurrentes, grandes, entières, drapées ; à fleurs

jaunes, presque inodores, en épi allongé, dont la corolle, renfermée dans un calice quinquéfide, a 5 divisions inégales et 5 étamines, dont 3 sont barbues, un style et une capsule laineuse, à 2 valves, à 2 loges polyspermes; elle croît partout, le long des chemins, des haies, etc.; c'est une des plus abondantes de notre pays; elle varie par ses tiges simples ou rameuses, la couleur des poils de ses étamines, qui sont parfois toutes glabres. Aucun genre ne forme plus facilement des hybrides que le *Verbascum*, ce qui explique la variation de ses espèces. Nous remarquerons, avec Dierbach, que chaque pays a son espèce officinale; ici c'est le *V. thapsus*, ou ses variétés; il paraît qu'en Alsace et en Bourgogne c'est le *V. Lychnitis*; en Allemagne le *V. phlomoides*, L. (le φλόμος des anciens); en Provence le *V. sinuatum*, L., etc.; mais ces variations sont sans inconvénient, toutes ces espèces ayant les mêmes propriétés.

Le bouillon blanc est estimé adoucissant, pectoral, émollient; quelques auteurs veulent que ses fleurs, parties les plus usitées, soient un peu narcotiques, ce qui les a fait administrer par Desbois de Rochefort comme antispasmodiques, et que ses semences soient enivrantes pour le poisson, au point de l'engourdir si on en jette dans un étang, etc. (Bulliard, *Plantes vén.*, 375, d'après Vicat). Ces opinions tiennent sans doute plus à la famille où était placé ce genre qu'à des propriétés réelles. Effectivement ces fleurs analysées par M. Morin, de Rouen, ne lui ont offert aucun principe narcotique [1], mais une multitude de produits qu'on serait tout étonné de rencontrer dans des fleurs aussi inodores et aussi douces, si on ne savait que les réactifs employés en forment pour leur propre compte. On se sert de l'infusion des fleurs du bouillon blanc, une bonne pincée pour une livre d'eau, que M. A. Richard conseille de passer, à cause dit-il, des poils des étamines qui pourraient s'attacher à la gorge (*bot. méd.*, 295). C'est une boisson domestique, que les ménagères emploient souvent contre le rhume, le catarrhe, les coliques, les tranchées, les ardeurs d'urine, etc., édulcorée avec le sirop de gomme, le sucre ou le miel, et dont on use avec avantage. On les associe souvent avec les fleurs de violette, de mauve et de coquelicot, dans ce qu'on appelle les *fleurs pectorales*; les feuilles, en décoction, servent à préparer des lavemens, des bains, etc., émolliens, des lotions adoucissantes; l'eau distillée des fleurs,

---

[1] Il y a trouvé : une huile volatile jaunâtre; une matière grasse acide; des acides malique et phosphorique libres; du sucre incristallisable; de la gomme; une matière grasse verte, sorte de chlorophylle; un principe colorant jaune; quelques sels minéraux, ou à base de potasse et de chaux (*Journal de chimie médicale*, II, 223).

indiquée contre les brûlures, l'érysipèle, nous semble moins bonne que cette préparation. Scopoli dit qu'en Carniole on regarde le bouillon blanc comme un spécifique dans les maladies de poitrine des bestiaux (*Flora carniolica*, I, 155). On a proposé de faire de l'amadou et des *moxa* avec le duvet de ses tiges et de ses feuilles.

Nous ne croyons pas devoir parler des autres propriétés attribuées, dans les livres, au bouillon blanc. On sait que les auteurs anciens auraient pensé nuire aux propriétés d'une substance s'ils ne l'avaient crue propre qu'à guérir une seule maladie. Ainsi ils l'on dit anti-arthritique, anti-scrophuleux, etc.; mais ce n'est pas par des qualités spéciales contre ces affections qu'il agit.

Risler (J.). *Diss. med. bot. de verbasco.* Argentorati, 1754, in-4, fig. — Schrader (H.-A.). *Monographia generis verbasci.* Gottingæ, 1814, in-4. — Morin. Analyse des fleurs du *verba cum thapsus.* L (*Journ. de chimie méd.*, II, 223). — Dierbach. Sur les espèces officinales du genre *verbascum* (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVI, 341).

VERBENA. Nom latin, espagnol, italien et portugais du *Verbena officinalis*, L.

VERBENA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les Verbénacées ou Gattiliers, de la Décandrie monogynie. Il renferme un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs ont reçu quelque emploi en médecine. Le *V. aubletia*, L., plante annuelle qui croît dans l'Amérique centrale, contient tant de mucilage qu'elle fait, dit-on, prendre en gelée l'eau dans laquelle on la fait bouillir (*Dict. des sc. nat.*, X, 426). Le *V.* (Stachytarpheta) *jamaicensis*, L., sous-arbrisseau de l'Amérique méridionale et du Brésil, où on le nomme *gervao*, *urgevao*, *orgibao*, etc., est regardé dans ce dernier pays comme stimulant, fébrifuge et vulnéraire; on prescrit son suc à ceux qui ont reçu de fortes contusions, ou la décoction de ses feuilles, à peu près comme on le fait en Europe de la verveine officinale. On en boit aussi l'infusion en guise de thé dans la même contrée, dont elle porte parfois le nom, et on en falsifie celui de la Chine (A. Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Bras.*, 8e liv.) Martius ajoute qu'on l'applique parfois écrasé sur les ulcères de mauvaise nature. Le *V. pseudo-gervao*, du précédent auteur, est une autre espèce voisine, aussi du Brésil, à feuilles d'une odeur désagréable étant froissées, qui est aussi usitée comme thé, à cause de sa ressemblance avec la précédente, mais à tort (*idem*). Le *V. multifida*, Ruiz et Pavon, appelé *sandia-laguen* au Chili, a son infusion vantée comme diurétique et apéritive dans cette région du globe. Feuillée dit qu'on l'y donne pour augmenter le cours des urines et accélérer l'accouchement (*Plant. méd.*, III, 35). Le *V.* (Zapania) *nodiflora*, L., plante de l'Inde, etc., où on la nomme *pourdalé*, a ses pousses usitées en infusion dans les indigestions des enfans; elle se donne aussi aux femmes en couche, et est indiquée dans les mala-

dies catarrhales. On prescrit quelquefois son suc (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 313).

Le *V. officinalis*, L., Verveine (*Flore médicale*, VI, f. 347), est un végétal vivace, qui croît partout, dans les champs, le long des chemins, des haies, des fossés, chez nous; son nom vient, dit-on, d'*herba veneris*, des propriétés magiques qu'on lui accordait de donner de l'amour, etc. Les anciens l'appelaient d'un nom plus remarquable encore, *hierobotane*, herbe sacrée (Pline, *lib.* XXV, *c.* 9), parce qu'elle a été regardée par eux comme susceptible de produire des enchantemens, etc.; c'était une plante que les druides, nos pères, ne cueillaient qu'avec des cérémonies mystérieuses, à l'exemple du gui, du sélago, etc. (Voyez le *Discours sur le culte des Gaulois*, par Labastide Duclaux, p. 28). Aujourd'hui ce n'est plus qu'une herbe fort vulgaire, ne présentant que peu ou point de propriétés, et étant à peine employée par quelques vieilles femmes, qui en appliquent sur les lieux douloureux, après l'avoir fait le plus souvent bouillir dans du vinaigre, cataplasmes dont les propriétés dérivatives sont surtout dues à l'excitation du véhicule. Son suc rougeâtre teint le linge et la peau; ce qui fait croire que ce végétal attire le sang des parties sous-jacentes. Sa décoction ou son infusion étaient recommandées contre la céphalalgie, les maux de gorge, la jaunisse, les coliques, l'ophthalmie, l'hydropisie, etc., vertus qui tiendraient effectivement du miracle, si elles étaient vraies, tant elles seraient disparates. Cette plante inodore, d'une légère amertume, a des tiges inclinées, à rameaux divariqués; des feuilles opposées, multifides-laciniées; des fleurs d'un rouge-pâle, tubuleuses, petites, à 4 étamines, à corolle à 5 divisions, à 4 graines ou osselets nus; ces fleurs sont disposées en longs épis filiformes, rameux, terminaux.

Du reste il paraît que les anciens donnaient le nom de *verbena* ou *sagmina* à des plantes diverses qu'ils employaient dans les cérémonies religieuses. Voyez Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 60); Matthiole, son commentateur (V, 393); Pline (*lib.* XXII, *c.* 2) et Virgile (*Ecl.* VIII, *vers* 65). Voyez aussi l'*Hierophyticon* de Haller.

Le *V.* (Aloysia) *triphylla*, L., est un charmant arbrisseau qu'on cultive dans les jardins, et dont les feuilles froissées embaument par leur odeur de citron, ce qui le fait appeler *citriodora* par quelques naturalistes. M. Ruffo a proposé ses feuilles en guise de thé, pour préparer le punch, et comme aromate pour les crèmes, etc.

Le *V. urticæfolia*, L., a ses racines amères et astringentes; elles sont usitées aux États-Unis, jointes à l'ecorce extérieure du chêne blanc, en décoction, contre l'érysipèle causé par le *Rhus Toxicodendron*, L. (V, 78), d'après Schoepf (*Mat. med. amer.*; ancien *Journ. de*

méd., LXX, 529). Aublet dit qu'à la Guiane il y a une verveine purgative (*Guiane*, 15).

Wedel (J.-A.). *Diss. de verbenâ.* Ienæ, 1721, in-4.

VERBENACA. Nom de la verveine, *Verbena officinalis*, L. (VI, 865), dans les vieux auteurs.

VERBÉNACÉES, *Verbenaceæ*. Famille naturelle, qui a pour type le genre *Verbena*, de la série des dicotylédones monopétales, dipérianthées, etc., à étamines didynames, hypogynes, à ovaire supère, à corolle irrégulière, à 2–4 fruits osseux. Elle renferme des genres nombreux, à tiges ligneuses ou herbacées, à feuilles opposées, la plupart exotiques. Les propriétés de ce groupe sont peu marquées sous le rapport médical. En général, ce sont des plantes amères, odorantes, par conséquent un peu excitantes et astringentes. Nous citerons parmi les plus remarquables pour leur emploi, le *Callicarpa*, le *Citharexylum*, le *Lantana*, le *Tectona*, le *Verbena*, le *Vitex* (en français gattilier, ce qui avait fait donner à cette famille le nom de Gattiliers), le *Volkameria*, etc., etc.

VERBERIE. Village de France (département de l'Oise), à 3 petites lieues de Compiègne, sur la grande route de Paris, à 200 pas duquel est une source minérale nommée *Eaux de Saint-Corneille*. Elle est froide, et contient, d'après Demachy, une sorte de chaux et une très-petite quantité de fer : il la dit diurétique et utile dans les maladies néphrétiques et les fièvres invétérées. M. Patissier, qui observe qu'avant la découverte des eaux de Passy, ces eaux étaient célèbres à Paris, les range, nous ignorons sur quel fondement, parmi les eaux ferrugineuses acidules.

Demachy (J.-F.). Examen chimique des eaux de Verberie. 1757, in-12. Voyez aussi l'ancien *Journ. de méd.*, décembre 1757, p. 422. — Carlier et Demachy. Examen chimique des eaux de Verberie. Paris, 1758, in-12.

VERBESINA. Nom qu'on donne au *Bidens cernua*, L., dans quelques livres anciens.

VERBESINA. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la tribu des Hélianthées, dont le nom dérive de *verbena*, à cause de la ressemblance des feuilles d'une de ses espèces avec la verveine commune; il contient des plantes toutes exotiques. Parmi elles le *V. biflora*, L., est employé à Java comme émollient, d'après le catalogue des plantes de cette île par Horsfield; le *V. Boswelia*, L., F., autre espèce de l'Inde, qui a l'odeur et la saveur du fenouil, y est comestible (*Encyclop. bot.*, VIII, 456). Le *V. calendulacea*, L., également de l'Inde, s'y prescrit comme désobstruant, en infusion, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 339). Le *V. Lavenia*, L. (*Lavenia erecta*, Sw.), plante des Antilles, où on la nomme *herbe de flac*, est cru propre à guérir la gangrène, appliqué en cataplasme. Le *V.* (Chrysantellum) *mutica*, W., est une petite espèce de Guinée dont

la décoction est purgative, selon Bowdich (Walkenaër, *Voyage*, XII, 467). Le *V. sativa*, Roxb., nommé dans l'Inde *huts'ella*, y est cultivé pour ses semences, dont on retire une huile alimentaire abondante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 256), et qui sert aussi à l'éclairage. Le *V. sativa* figuré dans le *Bot. magazine*, t. 1017, est probablement la même plante, qui se nomme *ram-til* ou *ram-tilla* dans l'Inde, d'après M. De Candolle, qui en a fait son genre *Ramtilla* (*Archiv. bot.*, II, 518). Enfin le *V. spicata*, Lour., se mange en salade à la Cochinchine, d'après Loureiro (*Flora Cochinch.*, II, 620).

VERBOUISSET. Nom languedocien du fragon, *Ruscus aculeatus*, L. (VI, 139).

VERDE. Un des noms du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

— GRISE, VERDERAME. Noms italiens du *Verdet* (II, 504).

VERDELIER, VERDOISON, VERDOISIS. Noms de l'osier, *Salix vitellina*, L. (VI, 184).

VERDET, VERDET-GRIS DU COMMERCE. Voy. II, 504.

— CRISTALLISÉ. *Deuto-Acétate de Cuivre* (II, 503).

VERDIER. Un des noms vulgaires de la raine verte. Voy. *Rana*.

VERDIGREACE, VERDIGRIS. Noms anglais du *Verdet* (II, 504).

VERDONE. Champignon comestible de Toscane qui est l'*Agaricus virens*, Scopoli.

VERDORAME CRISTALLINO. Nom italien du *Deuto-Acétate de Cuivre* (II, 503).

VERDURE D'HIVER. *Pyrola rotundifolia*, L. (V, 564).

VEREK ou UEREK et NERECH. Noms maures du gommier blanc, *Acacia verek*, Perrotet et Guillemin, qui est l'*Acacia* (Mimosa) *senegalensis*, Lam., et l'*A. albida*, Delile, qu'il ne faut pas confondre avec l'*A. Senegal*, Willd.

VERENGENA. Nom de la melongène, *Solanum esculentum*, Dunal (VI, 415), à Toulouse.

VERFWEDE. Nom hollandais du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

VERGE A BERGER. Voy. *Verge de Pasteur*.

— D'OR. *Solidago Virga aurea* (VI, 436).

— DE PASTEUR. *Dipsacus pilosus*, L. (II, 658).

— SANGUINE. *Cornus sanguinea*, L. (II, 436).

VERGEBETTE. Nom des espèces du genre *Erigeron* (III, 139).

VERGÈSE. Village de France, près de Nismes (Gard), à 1/4 de lieue duquel est une source minérale tiède, appelée *les Bouillens*, à cause de l'espèce d'ébullition qu'y produit le gaz acide carbonique qui s'en dégage continuellement. D'après une Notice de l'abbé Maillar, citée par Carrère (*Cat.*, etc., 329), cette eau est alcaline, savonneuse et efficace, aussi bien que la boue sulfureuse qu'elle dépose, dans les maladies de la peau, les rhumatismes, la sciatique et les foulures. Des expériences plus récentes la signalent seulement comme acidule et contenant du carbonate de chaux (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XIX, 233).

DAL. Mém. sur les Bouillens (*Ann. de la soc. de méd.* de Montp., XXI, 200).

VERGIFTBOOM. Nom hollandais des *Rhus Toxicodendron* et *radicans*, L.

VERGO. Un des noms du corbeau de mer, *Sciæna Umbra*, L.

VERGUETTE. Nom de la draine, *Turdus viscivorus*, L., dans le Bugey.

VERGULDE. Un des noms hollandais de la dorade, *Sparus Aurata*, L.

VERBABUENA DE SAPOR DE PIMIENTA. Nom espagnol du *Mentha piperita*, L.

VERICH, VERITH. Anciens noms de l'alose, *Clupea Alosa*, L.
VERJUS. Suc acide du raisin avant sa maturité. Voy. *Vitis*.
VERMEOU. Nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L., en Languedoc.
VERMES LAPIDUM. Voy. *Vers de Pierres*.

VERMICEL. Sorte de pâte faite avec la farine de froment, avec addition, parfois, de jaune d'œuf, de safran, de fécule de pommes de terre, etc., et employée à préparer des potages.

VERMICULAIRE, VERMICULAIRE BRULANTE. *Sedum acre*, L. (VI, 282).
VERMICULARIA. Nom portugais du *Sedum acre*, L. (VI, 282).
VERMICULUS. Nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L., dans les livres saints.
VERMIFUGA CORYMBOSA, Ruiz et Pavon. Voy. *Flaveria angustifolia*, Cav. (III, 263).

VERMIFUGES, *Vermifuga*, *Anthelmintica*. Médicamens propres à expulser les vers des animaux, le plus souvent ceux des intestins. Ils sont de nature fort variée. Leur caractère est d'agir, dans ce dernier cas, qui est le plus fréquent, directement ou indirectement sur le tube digestif, de manière qu'il y ait contact immédiat ou médiat entre le médicament et le ver. Cependant les fortifians généraux sont vermifuges, sans contact, parce qu'ils remédient à la débilité, qui est la condition première pour favoriser le développement de ces animaux.

Ce que nous disons du besoin du contact des médicamens et des vers implique l'espèce de nécessité que les premiers aient ou une saveur très-forte, ou une odeur très-marquée; qu'ils possèdent en un mot des qualités excitantes actives. Un médicament sans saveur, ou inodore, sera toujours un mauvais vermifuge.

Il n'y a pas de médicamens qui soient vermifuges uniquement pour tel ou tel ver. Ceux qui tuent une espèce tuent les autres; seulement ils doivent être proportionnés pour la force, la dose, etc., à la vigueur, au nombre, au volume, etc., de l'espèce à détruire; ainsi le *tænia* exigera un vermifuge plus énergique que le lombricoïde. Nous serions pourtant tenté d'adopter une vertu spécifique en faveur de l'écorce de grenadier, en considérant la manière dont elle agit contre le ver solitaire. Voyez *Punica*.

Nous avons, en 1821, dans notre article *Vermifuges* du *Dictionnaire des sciences médicales* (tome LVII, page 196), divisé les vermifuges en six groupes ou classes; savoir: 1° les *vermifuges mécaniques*, comme les vomitifs, qui les expulsent par suite des contractions vives de l'estomac lorsqu'ils y sont; les purgatifs très-actifs, comme le jalap, le grenadier, la gratiole, etc., qui les entraînent avec les matières alvines; la limaille d'étain, les poils du *dolichos soja*, etc., qui les blessent, les tuent même par leurs pointes, etc.; 2° les *vermifuges par indigestion*, ou replétion des vers, comme sont les mucilagineux, dont ces animaux sont très-avides, et qui les tuent comme le sang fait crever la sangsue, lorsqu'elle en boit trop;

nous pensons que la mousse de Corse, la fougère, le polypode de chêne, etc., agissent contre les vers de cette manière, plutôt que par tout autre principe; aussi faut-il en donner de grandes doses pour qu'ils soient vermifuges; 3° les *vermifuges par asphyxie*. Revêtus de trachées pour l'espèce de respiration qui leur est propre, on tue les vers en bouchant ces pores, comme cela a lieu au moyen des huiles grasses; en leur offrant un air impropre, comme paraît l'être l'acide carbonique, proposé comme un bon vermifuge; en les exposant à une température trop basse, par exemple lorsqu'on ingère l'eau à la glace; 4° les *vermifuges âcres*, volatils ou résineux. Ce sont les plus fréquemment employés. Leur nombre est considérable; parmi les plus usités figurent les alliacées, l'asa-fœtida, la valériane, la cévadille, le pétrole, la térébenthine et toutes les huiles essentielles, le camphre, la plupart des résines ou gommes-résines, les alcools, les éthers, les spiritueux, etc.; 5° les *vermifuges amers*; ils sont et très-nombreux et très-employés; on les regarde comme une sorte de poison pour ces animaux. Les principaux sont l'aloës, les *geoffroya*, le quassia, le simarouba, le quinquina, l'absinthe, le semen contra, l'armoise, la rue, la tanaisie, la fumeterre, le brou de noix, la camomille, le fiel de bœuf, etc.; 6° les *vermifuges minéraux*, tels que le mercure et ses préparations, le fer et ses préparations, l'étain en limaille, le soufre, les acides, les sels, les eaux minérales, etc.

Il est à remarquer qu'il y a des vermifuges multiples, c'est-à-dire qui sont par exemple amers et purgatifs, comme l'aloës; huileux et purgatifs, comme l'huile de ricin; volatils et amers, comme les huiles essentielles, etc. Ils sont plus sûrs à employer que s'ils ne possédaient qu'une de ces propriétés.

Les vermifuges doivent se donner, autant que possible, en nature, d'après les motifs que nous avons exposés plus haut; c'est le mode le plus certain d'en favoriser l'action locale, ce que l'usage a d'ailleurs consacré sans trop en expliquer les raisons. Leur dose doit être la plus élevée possible, ce qui est encore une conséquence de nos prémisses, de même que la recommandation de ne pas donner les vermifuges enveloppés dans du sucre, des dragées, des biscuits, etc., autant que faire se pourra; parce que ces préparations nuisent nécessairement à leur action par la petite dose où ils sont dans ces compositions, par la présence du sucre, qui favorise plutôt leur développement qu'il ne leur nuit, etc., etc.

On trouvera dans la *Matière médicale* de Ferrein (III, 284) une longue liste de médicamens vermifuges. Voyez dans notre ouvrage les substances indiquées comme vermifuges, et, en outre, les traités généraux suivans :

Hoffmann (F.). *Diss. de anthelmintis.* Halæ, 1698, in-4 (*Opus suplementum*, II, 663). — Lischwitz (J.-C.). *Diss. de plantis anthelminticis, etc.* Kiloniæ, 1742, in-4. — Buechner (C.-E.). *Diss. de anthelminticorum usu, etc.* Resp. G.-G. Mentzel. Halæ, 1748, in-4. — Vogel (R.-N.). *Diss. de usu vomitorium ad efficiendos vermes.* Gottingæ, 1764, in-4. — Nicolai (E.-A.). *Diss. de anthelminticis.* Ienæ, 1775, in-4. — Hartmann (P.-E.). *Diss. de præstantissimâ acidorum virtute anthelmintica.* Francforfurti ad Viadrum, 1779, in-4. — Idem. *Diss. de virtute salicis laureæ anthelmintica.* Idem, 1781, in-4. — Meyer. *Cautelæ anthelminticorum in paroxis verminosis.* Gottingæ, 1783, in-4. — Schæffer. *Diss. anthelmintica regni vegetabilis.* Altdorfii, 1784, in-4. — Weigel. *Programma de anthelminticis, etc.* Griphisvaldæ, 1795, in-4. — Usener. *Diss. de remediis anthelminticis roborantibus.* Erfordiæ, 1800, in-j. — Pergaud (P.-P.). Dissert. sur les vers intestinaux, etc., considérés sous le rapport thérapeutique (Thèse). Paris, 1830, in-4.

Vermiliou. Nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L., en Languedoc.

Vermillon. Nom du *Cinabre pulvérisé* (IV, 344), du kermès animal, *Coccus Ilicis*, L. (II, 333), et aussi, vulgairement, du minium ou *Deutoxyde de Plomb* (V, 376).

— d'Espagne. Nom de la fleur du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.

— de Provence. C'est le *Kermès animal* (II, 333).

Vermis indus. C'est le ver à soie, *Bombyx Mori*, L. (I, 638).

— lanificus. Ancien nom du ver à soie, *Bombyx Mori*, L. (I, 638).

— majalis. Ver de mai. Voy. *Meloe* (IV, 317).

— terrestris. Ver de terre. *Lumbricus terrestris*, L. (IV, 156).

Vermo della terra. Nom italien du *Lumbricus terrestris*, L. (IV, 156).

VERNET. Village de France (Pyrénées orientales), à 1 lieue S. de Villefranche, près duquel, dans un vallon au pied du Canigou, sont deux sources sulfureuses chaudes, connues depuis long-temps. A l'époque où écrivait M. Barrère Vilar, leur propriétaire, qui les a fait réparer, l'une était à 41° du thermomètre de Réaumur, l'autre à 38; ce qui prouve un refroidissement, car, en 1754, Carrère (*Traité des eaux minérales du Roussillon*) les avait trouvées à 51° et à 48°. L'eau de ces sources offre une odeur sulfureuse, renferme des flocons glaireux, dépose un sédiment blanc ou rougeâtre, onctueux au toucher, et une boue noirâtre; elle paraît contenir, d'après les essais du même auteur, du gaz hydrogène sulfuré, un peu de sulfate de magnésie, et charrie un peu de fer. Il rapporte des observations sur son efficacité dans des affections de l'estomac, l'ictère, la leucorrhée, les maladies des voies urinaires, l'asthme, le catarrhe chronique, la phthisie même. On emploie aussi ces eaux, plus en bains, qu'on laisse refroidir, qu'en boisson, contre les maladies de la peau, les ulcères, les paralysies, les rhumatismes, etc. Carrère leur attribuait les mêmes vertus qu'à celles de Bains, près Arles. On trouve à Vernet 4 baignoires, 3 bassins, 2 douches et un bain de vapeur pratiqué dans le rocher.

Barrère Vilar (P.). Mém. analytique et pratique sur les eaux min. de Vernet, avec la description des lieux, etc. Perpignan, an VII, in-8 de 129 p. (Morelot en a donné l'analyse, t. VII, p. 63 du *Rec. pér. de la soc. de méd. de Paris*).

VERNET (en Auvergne). Bourg de France, à 1 lieue de Besse, où Chomel, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 129), indique une source acidule, connue dans le pays pour exciter l'appétit, et dont le sel minéral n'a rien, dit-il, de particulier.

VERNEUIL. Ville de France, sur l'Aure (départem. de l'Eure), à la sortie de laquelle sont deux sources minérales froides, où Terrède, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 509), a trouvé du fer et une matière saline déliquescente, mêlée de carbonate de chaux et de silice.

VERNICIA MONTANA, Lour. (*Dryandra vernicia*, Correa). Végétal de la famille des Euphorbiacées, dont on extrait des semences une huile jaunâtre, grasse, claire, un peu liquide, transparente, qui sert à enduire les bois que l'on veut préserver des injures de l'air et de la pluie. On la mêle souvent au véritable vernis (*augia*), qu'elle rend plus coulant, mais moins bon (Loureiro, *Flora cochinch.*, 721). Le genre *Vernicia* a été rapporté à l'*Elæococca*.

VERNIÈRE. Source minérale du département de l'Hérault, en France, située à 1/2 quart de lieue des bains de la Malou. Ses principes minéralisateurs, et probablement ses propriétés, sont les mêmes que ceux de la source de Capus (II, 83). Voyez p. 60 de l'*Essai sur l'analyse des eaux minérales*, par M. Saint-Pierre (Montp., 1809).

VERNIMBOCK. Sorte de bois de teinture, le *Fernambouc* probablement.

VERNIS, *Vernix*. On donne ce nom à des résines liquides, naturelles, qui se dessèchent à l'air, dont on enduit 1° les corps pour leur donner plus d'éclat, les conserver, les préserver et garantir des insectes; 2° les peintures, etc. L'Inde, surtout la Chine et le Japon, fournissent les vernis les plus précieux et les plus estimés; on en envoie en Europe pour servir dans les arts, la peinture, etc. Il règne beaucoup de confusion dans l'indication des végétaux qui les produisent.

Le *vernis de la Chine*, le plus recherché de tous, paraît provenir de plusieurs sources. Rumphius le croit fourni par l'arbre qu'il nomme *sanga* (VI, 207), qui est un *Hernandia*, suivant Poiret, que les naturels appellent *cil* et *tsjad*. Loureiro le regarde comme produit par son *Augia sinensis* (I, 502); de Lamarck l'indique comme provenant du *Terminalia Vernix*, L. Linné dit qu'il s'écoule du *Rhus sinensis vernix*, *Mat. med.* (non *Species*, *ex* De Candolle), qui est le *fasi-noki* des Chinois (voyez *Rhus*, VI, 82). M. Perrotet assure que le vernis qui provient de ce végétal est plus brillant que celui que donne l'*Augia*, et qu'il se sèche plus vite (Cat. rais., *Annal. de la soc. lin. de Paris*, mai 1824). Le docteur Reevel, de Canton, prétend que le vrai vernis de la Chine se fabrique avec l'huile du *Jatropha Curcas*, L. (III, 676). On trouve dans le *Journal de pharmacie* (XV, 525) une analyse du vernis de la Chine, par M. Macaire.

Le *vernis de Siam*, appelé aussi de *Corsama*, du *Sylhet*, de *Rangoon*, provient de l'*Anacardium officinarum*, Gaertner (I, 274), qui est le *ti-clou* des Chinois, le *bhela* des Indiens.

Le *vernis du Népaul* ou de *Khées* est tiré de l'arbre de matachan, *Melanorrhea usitata*, Vallich (IV, 286); il n'est point identique avec celui de Siam, comme le croyait Swinter (*Ann. des sc. nat.* de Férussac, XVII, 252). Frais, il est de couleur rouille-pâle; il devient brillant et noir à l'air.

Le *vernis du Japon* est cru le résultat de la sécrétion de l'*Aylanthus glandulosa*, Desf. (I, 511), qui noircit à l'air; c'est le *tsi-chu* des naturels (voyez Grosier, *Desc. de la Chine*, I, 484). D'autres l'attribuent au *Rhus Vernix*, l'*ignan* des Malais, et pensent que le nom de *vernis du Japon* a été donné à cet arbre à cause de sa ressemblance avec les sumacs, qu'on nomme souvent vernis, et du lieu où il croît.

Les huiles essentielles, surtout celle de térébenthine, servent en Europe de vernis commun pour les grosses peintures des bâtimens. On les nomme *essence*.

On fait des vernis artificiels, dits à l'*esprit de vin*, pour les distinguer des précédens, qui sont appelés *gras*, avec des résines qu'on dissout dans l'alcool, telles que celles de copal, animé, de mastic, de sandaraque, etc. On les colore parfois avec des laques, de la résine sang-dragon, du vermillon, etc., de sorte qu'elles font double fonction de couleur et de vernis, qui sèche de suite, ce qui constitue ce qu'on a appelé *couleur lucidonique*.

La plupart des végétaux qui fournissent des vernis ont une atmosphère nuisible. Rumphius, qui a écrit un excellent chapitre sur ce sujet, dit que celle du *sanga* ou *caju-sanga* est délétère (*Hort. amb.*, II, 257, t. 86). Kœmpfer parle des qualités vénéneuses du vernis du Japon, dont les vapeurs causent des céphalées, font enfler les lèvres, etc., ce qui oblige les ouvriers qui le recueillent et s'en servent à tenir un mouchoir devant le nez. Les émanations du vernis de Siam ne sont pas moins fâcheuses, d'après Valmont de Bomare, puisqu'il prétend qu'une loi du pays oblige les ouvriers d'avoir un masque devant la figure, des gants, et la peau du corps frottée d'huile, lorsqu'ils veulent le travailler. Nous avons vu, à l'article *Rhus* (VI, 76), que plusieurs sumacs ont des exhalaisons gazeuses qui phlogosent la peau, etc. (*Trans. phil. ab.*, I, 377).

On sait que les vernis eux-mêmes ne sont pas sans influences nuisibles sur la santé; les ouvriers qui s'en servent en éprouvent parfois des dérangemens, tels que céphalalgies, coliques, éruptions à la peau, etc. Les peintres en bâtiment prétendent que la colique dite *des peintres* est plus fréquemment causée par le vernis à l'essence que par les couleurs, et qu'elle est plus fâcheuse. Les personnes qui couchent dans des appartemens trop nouvellement peints et vernis sont dans le même cas.

Nous avons parlé, aux différens noms génériques, des propriétés médicales des végétaux qui fournissent des vernis. Nous renvoyons en outre aux articles *Vernis* du *Dictionnaire des drogues simples et composées* (V, 297, etc.) et aux ouvrages suivans.

Incarville. Mémoire sur le vernis de la Chine (*Mém. présentés à l'academie des sc.*, tome III). — Détail des qualités vénéneuses des vernis tirés des végétaux de l'Inde et de l'Amérique (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXIV, 38). — Swinton. Notice relative aux vernis et aux arbres à vernis de l'Inde (*Journal des sciences d'Edimbourg*, janvier 1828, p. 96). — Vallich. Notice sur les plantes qui fournissent les vernis noirs de la Chine et de l'Inde (*Plantæ asiaticæ rariores*, prem. liv. Londres, 1829).

VERNIX DE LA CHINE, etc. Voy. *Vernis*.

— SICCA. Un des noms de la sandaraque. Voy. *Thuya articulata*, Desf. (VI, 733).

VERNONIA. Ce genre, extrait des *Serratula*, etc., de Linné, est devenu le type d'une tribu des Synanthérées. Nous avons parlé à *Ascaricida* (I, 464) du *V. anthelmintica*, Willd; Kunth cite au Pérou une espèce qu'il appelle *V. odoratissima*, qui a l'odeur de vanille (*Nov. gen. et spec.*, IV, 41). On cultive dans les jardins les *V. prœalta*, W., et *novæboracensis*, W., de l'Amérique septentrionale, comme plantes d'ornement.

VERONICA. Nom latin, espagnol, italien et portugais du *Veronica officinalis*, L.

VERONICA. Genre de plantes de la famille des Scrophulariées, de la Diandrie monogynie, dont le nom vient des *Vetons*, peuplade voisine des Pyrénées, suivant Pline (*lib.* XXV, *c.* 8); dans les vieux auteurs, il est synonyme de *betonica*. Il renferme un grand nombre d'espèces, la plupart herbacées, inodores, à feuilles opposées, ayant souvent de belles grappes ou épis de fleurs bleues, ce qui en fait cultiver plusieurs pour l'ornement des jardins. Ce sont en général des plantes un peu amères, fondantes, dépuratives, etc.

V. Anagallis, L. Cette espèce aquatique indigène paraît avoir les propriétés de la suivante, dont elle se rapproche sous le rapport botanique.

V. Beccabunga, L., Beccabunga (*Flore médicale*, II, f. 60). Ce nom est latinisé de *bach-punghen* (plante d'eau), son appellation allemande; elle croît effectivement au bord et dans les ruisseaux, où ses tiges rampantes, ses feuilles ovales-arrondies, glabres, dentées, et ses grappes de fleurs axillaires, portant des fruits en cœur, la font distinguer. Cette espèce, qui est fort remplie de sucs (aussi ne la prescrit-on jamais sèche), très-louée par Forestus, Boërhaave, Simon Pauli, Vogel, etc., tandis que Cullen, Peyrilhe, Schwilguié, etc., doutent beaucoup de ses propriétés, etc., est pourtant un bon dépuratif et un anti-scorbutique utile. On la donne au printemps, associée avec le cresson, le pissenlit, la chicorée sauvage, etc., comme dépurative, fondante, apéritive, etc. C'est une des plantes les plus fréquemment prescrites pour les sucs d'herbes, à Paris du moins, à la dose de 2 à 4 onces par jour. Boërhaave la recommande dans les

engorgemens provenant de la goutte portée sur les entrailles. Les pousses se mangent en salade et cuites, à l'instar de celles du cresson, dans quelques pays; leurs feuilles se ressemblent un peu, ce qui a fait appeler celle-ci *véronique cressonnée;* elle a aussi des rapports de composition avec les crucifères par son goût piquant et son principe volatil; seulement le beccabunga est moins âcre qu'elles, ce qui le fait préférer, sous ce point de vue, à celles-ci.

V. Chamædrys, L. Quelques personnes confondent cette plante avec le *Teucrium Chamædrys*, L. C'est cette dernière seulement qui est employée sous le nom de germandrée, de petit chêne, etc. Voyez *Teucrium* (VI, 703).

V. incana, L. Cette plante de Sibérie est broutée, au rapport de Pallas (*Voyage*, IV, 225), par les bestiaux, qu'elle guérit, dit-il, de la gale qu'ils contractent l'hiver dans les étables, et pour lesquels elle est un purgatif salutaire. Il assure que son suc est caustique et forme des cloches sur la peau de l'homme.

V. officinalis, L. Véronique, Thé d'Europe (*Flore méd.*, VI, f. 345). Cette espèce, qui est le *veronica mas* des officines, croît dans nos bois sablonneux, sur les coteaux secs, arides, pendant tout l'été; ses tiges vivaces, velues, sont couchées, un peu ligneuses; ses feuilles ovales, velues, rétrécies en pétiole, fortement dentées; ses fleurs axillaires, en grappes-spiciformes, petites, d'un bleu-pâle, rayées. La plante est inodore, d'un goût légèrement amer, un peu chaud, styptique; on croit qu'elle contient un peu de tannin; elle est réputée sudorifique, diurétique, tonique, stomachique, expectorante, etc. On l'a employée long-temps, à la recommandation d'Hoffmann, en infusion, contre la phthisie, le catarrhe chronique, l'asthme humide, la dyspnée par engouement pulmonaire, etc., et même contre la stérilité des femmes, au dire de Simon Paulli. Elsner l'a conseillée contre les affections calculeuses; mais Murray craint que sa qualité astringente ne tende plus à concréter les calculs qu'à les dissoudre (*Appar. med.*, II, 244). On la prescrit contre les hémorrhagies, les maladies de la peau, le prurit, et surtout comme vulnéraire. Le docteur Géron regarde ses feuilles comme purgatives, à la dose d'une à deux poignées dans une chopine de petite bière (*Bull. des sc. méd. d'émul.*, III, 210). Mais la plupart de ces propriétés sont illusoires, et les praticiens sont loin de partager les opinions fastueuses d'Hoffmann, et surtout de Jean Francke, sur cette plante, aujourd'hui à peu près inusitée en médecine. C'est au sujet de ce panégyrique que Haller dit qu'il ne faut pas moins se méfier de ceux des médicamens que de ceux des héros. La dose à employer est de 2 gros à 1/2 once pour une livre d'eau bouillante.

On a voulu trouver dans cette véronique un des succédanés les plus certains du thé de la Chine, ce qui lui a valu le nom de *thé d'Europe*, on en a recommandé l'infusion comme lui étant même préférable, d'après Sattler et Andry. Nous ne voyons pas qu'on partage leur opinion, et aujourd'hui personne n'en fait en France le moindre emploi sous ce rapport; mais on assure qu'en Suède et en Allemagne elle est très-usitée, de cette manière, comme sudorifique et diurétique (Linné, *Amœnit. œcon.*), quoique nous ne sachions pas à quel titre cette plante pourrait y prétendre, car elle est amère et inodore. Le vrai thé d'Europe est, à notre avis, la fleur du tilleul bien préparée. Voyez du reste à *Thé d'Europe* (VI, 717) l'opinion de M. Chaubard à ce sujet.

Sattler (C.-W.). *Exercitatio physico-medica de infusi veronicæ preferenda herba thee.* Halæ-Magd., 1605, in-4. — Francke (J.). (Murray dit Francus.) *Polychresta herba veronica, etc.* Ulmæ, 1690, in-12; Schwalbach, 1693. — Hoffmann (F.). *Diss. de infusi veronicæ, etc.* Halæ, 1693, in-4. — Andry (N.). Le thé d'Europe, ou les propriétés de la véronique. Paris, 1712, in-12. — Eysel (J.-P.). *Diss. de veronicâ, etc.* Erfordiæ, 1717, in 4. — Elsner (J.). *De veronicæ usu in calculo* (Cité par Hoffmann, *Diss.*, p. 391). — Idem. *Veronica theesans.* Lipsiæ et Coburgi, 1700, in-12. Traduit en français par un anonyme. Paris, 1704, in-12; *id.* Rheims, 1707. (On trouve un long extrait de ce panégyrique de la véronique dans la *Matière médicale comparée* de Bodard, II, 416).

V. spicata, L. Cette jolie plante de nos bois sablonneux, où elle montre ses élégans épis, d'un bleu-azuré, à la fin de l'été, a été indiquée comme ayant les propriétés de l'officinale. Elle est parfois cultivée dans les jardins comme ornement.

V. Teucrium, L. On trouve dans les Actes des médecins de Berlin que cette espèce indigène de notre pays, qu'il ne faut confondre avec aucune de celles du genre *teucrium*, est d'une saveur plus agréable, plus tonique et a une qualité plus désobstruante que l'officinale (*Act. medicorum*, Berol., II, 125). Cependant elle est inusitée en France, où elle est commune. Poiret la dit anti-fébrile, mais il est probable qu'il la confond, pour ses propriétés, avec un *Teucrium*, comme il a fait du *Veronica chamædrys*, auquel il accorde celles du *teucrium chamædrys*, L. (*Encyclop. bot.*, t. VIII, art. *Véronique*).

V. virginica, L. Schœpf dit que cette espèce, cultivée parfois dans les jardins des amateurs, est amère, purgative et même vomitive, à la dose d'une poignée dans 1/2 livre de lait (*Mat. med.*).

VERONICA MAS, off. Nom officinal du *Veronica officinalis*, L.
— FÆMINA, off. Nom officinal de l'*Antirrhinum spurium*, L. (I, 357).
VÉRONIQUE, VÉRONIQUE OFFICINALE. *Veronica officinalis*, L.
— FEMELLE. Un des noms de la velvote, *Antirrhinum spurium*, L. (I, 357).
— DES JARDINS. Un des noms du *Lychnis Flos Cuculi*, L. (IV, 161).
VEROU-PATRA. Nom de l'autruche, *Struthio Camelus*, L., à Madagascar.
VERPIL. Un des noms du renard, *Canis Vulpes*, L.
VERQUETTE. Nom de la draine, *Turdus viscivorus*, L., dans le Bugey.
VERRABIA. Un des noms anciens de la garance, *Rubia tinctorum*, L. (VI, 125).

VERRE. Corps transparent, fragile, produit de la fusion de la silice avec les alcalis. Le verre, l'émail, les pierres précieuses, etc.,

réduits en poudre grossière, ont été long-temps rangés au nombre des poisons corrosifs, tandis que porphyrisés ils prenaient place dans la matière médicale comme médicamens héroïques. Diverses observations faites sur des mangeurs de verre, les expériences de Caldani, de Mandruzatto, et surtout celles de Chaussier, de M. Lesauvage, etc., ont fait voir que le verre pilé ou même réduit en fragmens assez grossiers, n'est point vénéneux par lui-même; mais d'autres faits aussi ont prouvé (Orfila, *Toxic. gén.*, I, 675) qu'il pouvait, dans quelques cas au moins, blesser les voies alimentaires, et donner lieu à tous les accidens propres aux poisons irritans; que par conséquent l'impossibilité des empoisonnemens par cet agent mécanique ne saurait être admise aussi explicitement que l'avait fait Chaussier (*Annuaire de la soc. de méd. du dép. de l'Eure*, 1809, p. 96 et 1810, p. 335).

Lesauvage (E). Rech. sur les effets du verre et des substances vitrifiables portées à l'intérieur des organes digestifs (Thèse). Paris, 1810, in-4.

VERRE ANIMAL. Synonyme de *Verre phosphorique*.
— D'ANTIMOINE. *Sulfure d'Antimoine vitrifié* (I, 344).
— — CIRÉ (I, 345).
— D'ÉTAIN. C'est la *Potée d'Etain* (III, 158).
— DE MOSCOVIE. Une des variétés de mica. Voy. *Talc*.
— PHOSPHORIQUE. C'est l'*Acide phosphorique vitreux* (V, 290).
— DE PLOMB. *Oxyde de Plomb demi-vitreux* (V, 374).
VERRÉE. Mesure de liquide contenant 4 onces.
VERRES, VERRES FERUS SYLVATICUS. Noms latins du *Porc* et du *Sanglier* (VI, 608).
VERRINE. Un des noms des prêles dans l'Anjou. Voy. *Equisetum*.

VERRUCARIA. Un des noms de l'héliotrope, *Heliotropium Europæum* (III, 462). On le donne parfois aussi au souci, *Calendula officinalis*, L., et à la lampsane. C'est encore celui d'un genre de la famille des lichens, dont quelques espèces sont usitées. Voy. *Lichen*.

VERS DE PIERRES. Lémery (*Dict.*, etc., 905) parle de ces animaux qu'il dit contenus dans les pierres et le mortier, comme résolutifs, étant écrasés et appliqués extérieurement.

VERT DE GRIS DU COMMERCE. Voy. *Verdet*.
— — NATUREL. Espèce de *Sous-Carbonate de Cuivre* (II, 506).
— MÂMER. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., en Picardie.
— DE MONTAGNE. *Cuivre carbonaté vert*. Voy. II, 506.
— DE SCHEÈLE et VERT DE SCHWEINFURT. Voy. I, 435.

VERTÉBRÉS. Première grande division du règne animal, dont le nom indique suffisamment le caractère essentiel; elle comprend 4 grandes classes, savoir : les *Mammifères*, les *Oiseaux*, les *Reptiles* et les *Poissons*. Voyez ces mots.

VERTET. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schœffer (I, 105).
VERTUS DES MÉDICAMENS. Voy. *Propriétés des Médicamens* (V, 513).
VERVAIN MALLOW. Nom anglais de l'alcée, *Malva Alcea*, L.
VERVAINE. Un des noms anglais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.
VERVEINE. *Verbena officinalis*, L. (VI, 865).

VERVEINE ODORANTE. *Verbena triphylla*, L.
— PUANTE. *Petiveria alliacea*, L. (V, 248).
VERVEX. Nom latin du mouton. Voy. *Ovis Aries*, L.
VESCE, VOSCE. *Vicia sativa*, L.
— NOIRE. *Ervum Ervilia*, L. (III, 143).
VESCHAMUSTIBIJUM. Un des noms sanscrits de la *Noix vomique*.
VESCIA. Nom italien de la vesce de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.
VESCICARIA. Nom italien du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.
VÉSÉ. Nom provençal de l'osier. Voy. *Salix*.
VESEL. Nom de la belette, *Mustela vulgaris*, L., en Danemarck.

VÉSICANS, *vesicantia*, *epispastica*, *phænigmi*. Substances propres à *vésiquer*, c'est-à-dire à provoquer l'amas de sérosité sous la première couche des tissus soulevée par ce liquide. Ils forment une section des irritans externes, et agissent comme stimulans et révulsifs. Ils diffèrent des cautères, des sétons, des ventouses, de l'électricité, du galvanisme, qui sont aussi des irritans et des révulsifs externes, mais dont le mode d'agir est tout autre, puisqu'ils ne provoquent pas de vésication, et n'*évacuent* pas comme eux.

Les phénomènes qui résultent de l'action des vésicans sont physiologiques et thérapeutiques. Les premiers appartiennent à la vésication proprement dite, ce sont les suivans : plus ou moins de temps après l'application d'une substance vésicante, il se manifeste de la chaleur sur la partie où ils sont placés, puis de la douleur ; cette partie rougit; l'épiderme semble se dilater, se soulève plus ou moins, de la sérosité se montre, d'abord par places, qui se réunissent si l'action du médicament continue; son abondance devient telle qu'elle rompt cette membrane, malgré l'épaississement qu'elle prend parfois, et s'épanche ; alors la peau à nu s'enflamme, se couvre d'une couche lymphatique plus ou moins marquée, qui blanchit ensuite et forme un véritable pus ; si on n'y applique pas d'irritans, cette partie ne tarde pas à se cicatriser. Il ne faut pas confondre ce genre de vésication avec celui qui a lieu en sens inverse, c'est-à-dire de dedans en dehors, et par les seules forces de la nature, comme on le voit dans les *sudamina*, les fièvres ortiées, le *pemphigus*, etc.

Ces phénomènes de la vésication peuvent être considérés comme primitifs, d'autres dont ils s'accompagnent sont en quelque sorte secondaires ; tels sont le gonflement de la partie, l'afflux des liquides dans les vaisseaux environnans, le boursouflement des glandes limitrophes, la suppuration de la plaie ; en un mot il y a une fluxion prononcée, d'où naît la dérivation qu'on se proposait de provoquer ; cette manière d'agir a fait désigner les vésicans sous les noms d'*attrahentia*, de *revellentia*, de *tractoria*. Voyez le mémoire de Barthez sur les fluxions, où il les appelle de ce nom.

L'action thérapeutique des vésicans découle surtout de la dériva-

tion qu'ils produisent; agissant sur la peau, ils en augmentent l'exhalation, en réveillent l'énergie; ils font valoir les forces abattues de l'organisme; de là vient leur emploi dans les maladies avec débilité, dans l'atonie instantanée ou prolongée, surtout si elle est excessive comme lors de l'agonie où on y a si souvent recours; ils produisent, s'ils sont étendus, une réaction notable, une sorte de fièvre, connue des praticiens, et dont l'action, élargissant et généralisant en quelque sorte le siége du mal, peut aider au déplacement de l'affection locale pour laquelle on les prescrit le plus souvent, et opérer sa guérison; effectivement il n'est pas rare de leur voir accroître la fréquence du pouls, augmenter la chaleur, causer de la soif, quelquefois la sécheresse de la langue, etc. Mais ces signes d'irritation s'apaisent, s'effacent, et il leur succède même parfois des phénomènes contraires, c'est-à-dire que le pouls devient plus lent, qu'il y a moins de chaleur, que de la faiblesse se montre, etc., surtout si les plaies qu'ils ont produites offrent une suppuration abondante. Cet effet des vésicans faisait dire à Bichat, dans son cours de matière médicale orale, qu'ils étaient tantôt irritans comme dans la paralysie, tantôt sédatifs, comme lorsqu'on les applique sur une douleur qu'ils enlèvent.

On prescrit surtout les vésicans dans les affections où il faut relever les forces et produire la dérivation, qu'elles soient aiguës ou chroniques, et alors leur emploi est temporaire ou continu; on les emploie particulièrement dans celles causées par la répercussion, par métastase, dans les maladies mobiles, changeantes, les douleurs rhumatismales, névralgiques, les éruptions cutanées, aiguës, qui sortent mal ou qui rentrent, les fluxions de toutes espèces, etc. C'est dans la médecine moderne un des agens les plus employés et les plus salutaires, et devenu même d'une administration populaire. Il y a cinquante ans son usage n'avait lieu que pour des cas graves, pour ainsi dire *in extremis*; aussi était-il redouté du public, qui, voyant les malades succomber souvent après sa prescription, lui attribuait ce résultat, préjugé qui existe encore dans quelques cantons. Les circonstances à observer pour l'emploi des vésicans, le lieu d'élection de leur application, etc., ont été indiqués à *Révulsifs* (VI, 49) auquel nous renvoyons, ainsi qu'au mémoire de Barthez cité plus haut (inséré dans ceux de la Société d'émulation, t. II, p. 256).

L'emploi des vésicans n'a pas été sans contradicteurs; van Helmont le premier en blâma l'usage, en quoi Baglivi (*Diss.*, VII, 641) l'imita d'abord, ne considérant que leur temps d'irritation et ayant vu souvent des accidens à la suite de leur emploi; il revint plus tard de cette opinion en observant leurs bons effets lorsqu'ils sont sage-

ment employés. Whytt (*Trans. phil.*, t. L, ann. 1758), au contraire, qui avait reconnu surtout leur effet débilitant, les blâmait comme nuisibles sous ce rapport. Il avait vu leur application intempestive supprimer l'expectoration dans plusieurs maladies de la poitrine, et crut devoir s'élever contre leur emploi dans ces affections. Devon (*Journ. gén. de méd.*, IV, 22) et d'autres praticiens, qui ont remarqué que les plaies qu'ils produisent sont parfois gangréneuses dans les maladies adynamiques, ataxiques, etc., les proscrivent dans ces affections. Comme tous les médicamens, les vésicans veulent être maniés par une main habile, exercée et sage.

Le nombre des vésicans est considérable; les trois règnes en contiennent, mais surtout le végétal.

Parmi les vésicans animaux, on compte différentes espèces d'insectes, notamment les cantharides, dont l'espèce vulgaire, *Cantharis vesicatoria*, Geoff., est le plus employée de tous (voy. *Meloë*, IV, 299; et plus loin *Insectes vésicans*). On les accuse de porter parfois leur action sur les voies urinaires. Nous devons avouer que cet accident est rare, et n'a jamais lieu si les cantharides sont disséminées dans un corps gras, comme cela existe dans les emplâtres (IV, 305). Quelques animaux pris comme nourriture, tels que les moules, certains poissons, etc., font venir des ampoules dans plusieurs circonstances difficiles à prévoir.

Les minéraux vésicans sont quelques sels, les alcalis caustiques, surtout l'ammoniaque (I, 235), la plupart des acides minéraux, l'eau et les huiles bouillantes, etc.

Les végétaux ou leurs produits fournissent surtout un grand nombre de vésicans; des classes entières de plantes peuvent en servir, telles sont les Alliacées, les Aroïdes, les Renonculacées, les Euphorbiacées, les Pipéritées et Urticées, plusieurs Thymélées, parmi lesquelles le garou tient un rang distingué, un certain nombre de Crucifères, particulièrement les semences des *Sinapis*, les racines de raifort, les feuilles de cochléaria, de cresson, etc., ainsi que le gingembre, le tabac, le concombre sauvage, la pyrèthre, le *Rhus Toxicodendrum*, L., etc.

Parmi les produits des végétaux on trouve comme vésicans les alcools, les huiles essentielles, les empyreumatiques, les résines, plusieurs gommes-résines, telles que l'euphorbe, l'oliban, la poix, les pâtes aigries des céréales, etc., etc. On peut faire des vésicans avec un grand nombre de substances, si on y ajoute à leur surface de la poudre de cantharides, ou tout autre corps qui a leur activité, avec l'attention, indiquée par M. Bretonneau, de ne pas trop les comprimer sur la peau.

L'usage des vésicans remonte aux premiers âges de la médecine grecque. Asclépiade avait inventé un vésicant cité par Myrepsus sous le nom d'*anthemeron* ; Archigène et Ætius se servaient du cardamome dans la même intention, et Cœlius Aurelianus en employait un appelé *diacopregias*. Arétée paraît être le premier qui ait employé les cantharides pour produire la vésication. Ætius nous apprend qu'Archigène s'en servait également, ainsi que Galien (Leclerc, *Hist. de la méd.*, 513). Les Latins ne firent pas un emploi aussi fréquent des vésicans, et on peut dire qu'en général les anciens en négligèrent l'usage et le bornaient aux affections soporeuses.

Parmi les modernes Fernel ne les conseille que dans un petit nombre de cas, tels que la cécité, l'hydropisie ; Houllier, contre la léthargie, la sciatique, la goutte, la migraine, les céphalées, etc. Ambroise Paré (*lib.* XXI, *c.* 35) vante les vésicans contre les dartres, appliqués sur le mal même, en quoi il a été suivi par d'autres praticiens. MM. Petit de Lyon, Conté et Herrera, etc., les ont préconisés sur les érysipèles (*Journ. gén. de méd.*, LXXXII); nous les avons prescrits sur les pustules teigneuses.

Sydenham est, parmi les médecins du 17e siècle, celui qui a commencé à faire le plus d'usage des vésicatoires, surtout dans les affections fébriles, et non plus seulement contre les maladies chroniques comme on le pratiquait surtout avant lui. Freind suivit ses erremens, et prétendit même qu'une fièvre rebelle pouvait difficilement cesser sans leur intervention. Les plus célèbres praticiens ont successivement porté la prescription des vésicans au degré d'extension où elle est de nos jours.

Quelques substances âcres, corrosives, etc., causent à l'intérieur des voies digestives une sorte de vésication ; tels sont l'ammoniaque, certains caustiques, plusieurs poisons. Mais c'est toujours contre l'intention des médecins que de pareils désordres ont lieu, et conséquemment ils ne doivent nous occuper que pour signaler le danger de prescrire de semblables substances.

Saxonia (H.). *Diss. de phœnigmis, vulgò vesicantibus et theriaceæ usu in febribus pestilentialibus.* Padovæ, 1591, in-4. — Massaria (A.). *De abusu medicamentorum vesicantium, etc.* Patavii, 1591, in-4. — Idem. *De phœnigmis libri III, in quibus de universâ rubeficantium naturâ, etc.* Padovæ, 1593, in-4. — Jostrerius. *De usu vesicantium* (*in Admirationes medicæ.* Venet., 1596, in-4). — Cajus (B.). *Diss. de vesicantium usu.* Venetiis, 1606, in-4. — Terillus (D.). *De vesicantium recto usu ac utilitatibus mirificisque, etc.* Venetiis, 1607, in-4. — Obielus (H.). *Decisiones adversus vesicantia.* Vicenti, 1618. — Martinii (V.) *Opuscula de vesicantium, etc.* Venetiis, 1656. — Pison (O). *De usu vesicantium.* Cremonæ, 1694, in-8. — Lælius a Fonte. *Diss. de vesicantium usu* (*Cons. méd.*). Santanielli (F.). *Dell' uso de vesicanti.* Venet., 1698, in-4. — Timmermann (T.-G.). *Diss. de vesicantium locis.* Denteln, 1771, in-4. — Trailles (B.). *Usus vesicantium salubris et noxius, etc.* Berolini, 1776. — Stahl (G.-E.). *Diss. de vesicatione ægrotorum.* Halæ, 1703, in-4. — Perez. *Diss. de vesicantibus.* Lugduni, 1742. — Herrera (J.). *Del uso de los causticos aplicados sobre la parte aristipilada, etc.* (Dans le tome I des *Mémoires de la soc. de méd. de Séville*, 1766; extrait *Journ. compl. des sc. méd.*, X, 148). — Chamseru. *Ergo in vesicantium cautelæ tum medicæ, tum chirurgicæ.*

Parisiis, 1778. — Hartmann. *Diss. de vesicantium usu et abusu.* Francforf., 1790. — Vounck. *Diss. de epispasticis et præcipue de cantharidum usu.* Lovani, 1781. — Reyss. *Diss. de vesicantibus.* Viennæ, 1781. — Bradley. *Diss. de epispasticorum usu.* Edinburgi, 1781. — Pertsch. *Diss. de usu vesicantium,* Ienæ, 1793. — Rube. *Diss. de remediis vesicantibus, etc.* Marburgi, 1794. — Pacchioni (A.). *Diss. de vesicantium in multis morbis noxa.* — Cartereu. Remèdes épispastiques (Thèse). Paris, 1803, in-8. — Thunberg. *Diss. remedia epispastica.* Upsaliæ, 1804. — Donly. *Diss. de vesicantium usu in variis morbis, etc.* Lugduni-Batav., 1784. — Dutech. Mode d'action des vésicants (Thèse). Paris, 1815, in-4.

Vésicans (Insectes). L'insecte vésicant par excellence est la cantharide, *Meloe vesicatorius*, L. (IV, 299); mais beaucoup d'autres espèces, du même genre surtout, jouissent de cette propriété (*ibid.*, 321), attribuée aussi à une foule d'insectes qui n'en sont pas réellement pourvus, d'après les expériences de M. Bretonneau (*ibid.*, 299) et celles de M. Blot (*Ann. de la soc. lin. du Calvados*, I, 86). Du reste les localités, les saisons, etc., influent, selon M. Farines (*Journ. de pharm.*, XV, 267), sur l'intensité de la faculté vésicante. Voy. aussi *Zonitis*.

Vesicaria. Un des noms de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L. (V, 295), dans les vieux auteurs. On le donne aussi au *Cardiospermum Halicacabum*, L. (II, 103). Dans le premier c'est le calice qui est enflé, c'est le fruit dans le second.

Vésicatoire anglais. Sorte d'emplâtre épispastique où les cantharides sont incorporées en assez grande quantité pour qu'on n'ait pas besoin d'en saupoudrer la surface. Voyez *Meloe* (IV, 306).

Vésicatoire perpétuel de janin. Sorte d'emplâtre épispastique qui peut servir un grand nombre de fois (voy. sa recette *Journ. de méd. de* Corvisart, Leroux, etc., XVIII, 375).

Vésicatoire volant. On donne ce nom à celui qu'on ne veut pas faire suppurer, et dont on ne fait que percer la vessie, sans enlever l'épiderme.

VÉSICATOIRES, *vesicatoria.* Synonyme de *Vésicans* (voyez ce mot page 878 de ce volume).

On donne aussi ce nom à la plaie qui résulte de l'emploi d'un vésicant (*vesicatorium*), emploi qui constitue une opération chirurgicale sur laquelle on trouvera les renseignemens nécessaires, tant sur le mode de la pratiquer que sur le lieu où il convient d'appliquer ce topique, la manière de lever l'appareil nécessaire à sa contention, de panser la plaie formée par lui, etc., dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (LVII, 343).

On le donne encore aux préparations pharmaceutiques simples ou composées à l'aide desquelles on opère la vésication. Voyez *Meloe* (IV, 299), où nous avons mentionné ce qui est relatif aux emplâtres, onguens, pommades, vésicatoires, épispastiques, etc.

Tirelli (D.). *Dilucidatio de vesicatoriis.* Venetiis, 1607, in-4. — Faschius (A.-H.). *Diss. de vesicatoriis.* Ienæ, 1673. — Ortlob. *Diss. de vesicatoriis.* Lipsiæ, 1696. — Crater. *Diss. de vesicatoriorum*

usu et abusu. Erfodiæ, 1701. — Nenter. *Diss. de vesicatoriorum usu*. Argentorati, 1704. — Salomon. *Diss. de vesicatoriis, etc.* 1726. — Hoffmann (F.). *Diss. de vesicatoriorum præstanti in medicina usu*. Halæ, 1727, in-4. — Bowden. *Diss. de usu et abusu vesicatoriorum*. Lugduni-Batav., 1739. — Juch. *Diss. de medicamentorum vesicatoriorum agendi modo, etc.* Erfurt, 1745. — Planchus (J.). *Dissertazione de vesicatori*. Venezi, 1746, in-8. — Gismondi (J.-B.). *Lettera interno una posteritta sopra in dissertatione de vesicatori del bianchi*. Pesaro, 1748, in-8. — Buechner (A.-E.). *Diss. de vesicatoriorum ad exanthemata a nobilioribus partibus evocanda efficaci usu*. Respondit Cheiden. Halæ, 1758, in-4. — Idem. *Diss. de vesicatoriorum parti dolenti applicatorum usu salubri et noxo*. Respondit Weizmann. Halæ, 1766. — Prandt. *Diss. de vesicatoriis*. Viennæ, 1768. — Vogel (R.-A.). *Diss. de tuto et eximio vesicatoriorum usu in acutis*. Gottingæ, 1768, in-4. — Zobel. *Diss. de modo agendi et effectu vesicatoriorum*. Argentorati, 1751. — Bose (E.-G.). *Diss. de vesicatoriis rectè utendis*. Lipsiæ, 1776, in-4. — Barbette (G.). *Raccolta di scritture mediche apartenenti alla controversia de vesicatori*. Venezia, 1749.—Bianchi (J.). *De vesicatori dissertazione* (Dans le tome 37 du Recueil de Calogera).—Usenbenz. *Diss. de vesicatoriis eorumque salubri, etc.* Halæ, 1785.—Double. Quelques préceptes sur l'emploi des vésicatoires (*Journ. génér. de méd.*, XIX, 320). Louyer-Villermay. Considérations sur l'emploi des vésicatoires (*Journ. génér. de méd.*, L, 248). — Cadet. Notice sur les vésicatoires (*Bull. de pharm.*, III, 204). — Devilliers. Note sur l'emploi des vésicatoires (*Journ. gén. de méd*, LI, 272). — Mérat (F.-V). Note sur un nouveau moyen de produire des vésicatoires, à l'aide d'un taffetas vésicant (*Journ. gén. de méd.*, LIX, 138). — Fournier (L.-G.-S.). Diss. sur l'application des vésicatoires, etc. (Thèse). Paris, an XII, in-4. — Satis (J.). Propositions sur l'emploi des vésicatoires dans quelques maladies (Thèse). Paris, 1813, in-4. — Dublanc. Vésicatoires à bords adhérens (*Journ. de pharm.*, XI, 71). — Bacmeister. *Diss. de vesicatoriorum in medicina usu*. Halæ, 1727. — Bardou (P). Essai sur l'emploi thérapeutique des vésicatoires (Thèse). Paris, 1829, in-4. — Merrille. Pansemens des vésicatoires avec du coton cordé (en anglais). (*North americ. med.*, 1830.) Reveillé Parise. Abus des vésicatoires chez les enfans (*Gazette de santé*, mars 1830, p. 119; avril, 139). — Bessière (E.-B.). Dissert. sur les vésicatoires (Thèse). Paris, 1831, in-4. — Pigeaux. Vésicatoires instantanés (*Journ. de pharm.*, XVIII, 685).

Vesme. Un des noms arabes du pastel, *Isatis tinctoria*, L. (II, 660).

Veso. Nom du putois, *Mustela Putorius*, L., en espagnol.

VESON. Source minérale du pays Messin, en Lorraine, mentionnée par Carrère (*Cat.*, etc., 495), comme froide et ferrugineuse.

Vesone, *Vesunna*. Voy. *Périgueux* (V, 238).

Vesou. Suc exprimé de la canne à sucre verte. Voy. *Sucre*.

VESOUL. Ville de France (département de la Haute-Saône), à demi-lieue N. de laquelle est une source minérale froide appelée *eau de Vesoul*, et aussi eau de *Repès*, du nom des fermes qui l'avoisinent. Jadis regardée comme purgative, et usitée contre les obstructions, la jaunisse, etc., elle est aujourd'hui presque abandonnée. Elle contient, suivant M. le docteur Cuynat, 12 grains de sulfate de magnésie et 4 grains de carbonate de chaux par pinte. Deux autres sources minérales situées à 2 lieues environ de Vesoul, ont été indiquées ailleurs : voyez *Fodray* (III, 270), et *Suy sur Saône* (VI, 613).

Avis sur les eaux de Vesoul (*Mercure*, novembre 1685). — Sur les eaux de Vesoul (*ibid.*, août, 1716, p 239). — Barbier. Discours sur les eaux de Vesoul en Comté. Vesoul, 1721, in-12. — Cuynat. Topographie physique et médicale de la ville de Vesoul (*Rec. de mém. de méd. chir. pharm. milit.*, V, 1).

VESPA, guêpes. Insectes hyménoptères de la famille des Diploptères. Plusieurs vivent en société composées de trois sortes d'individus, les mâles, les femelles et les mulets. Leurs guêpiers sont formés d'une pâte analogue à celle du papier ou du carton; les alvéoles que renferment les gâteaux ou rayons ne servent ordinairement qu'à loger les larves et les nymphes; mais dans plusieurs

espèces, quoi qu'en ait dit Latreille, elles contiennent du miel en provision (*Ann. des sc. nat.*, IX, 335 et 340) : tel est le *Polistes Lecheguana*, Latr., qui même fournit un miel vénéneux (voy. IV, 421), dépourvu de principe cristallisable (*Journ.. de pharm.*, IX, 249). Les femelles et les larves de ces animaux sont armées d'un aiguillon très-fort et venimeux, cause fréquente de piqûres plus graves que celles des abeilles, mais dont le traitement est le même (I, 363) ; voy. du reste la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (V, 302 à 324), où se trouvent consignés un grand nombre d'exemples d'accidens produits par ces insectes, la multitude des moyens proposés pour les combattre, et même les remèdes qu'on prétendait jadis en tirer ; car ils ont été vantés comme anti-fébriles, portés en amulette (Pline, lib. XXX, c. 2), comme lithontriptiques, enfin comme épispastiques. Lémery (*Dict.*, etc., 908) ajoute que leur poudre est bonne pour faire croître les cheveux. Les espèces les plus répandues chez nous sont : la guêpe commune (*Vespa vulgaris*, L.), la guêpe frelon (*V. Crabo*, L.) et la guêpe des arbustes (*V. gallica*, L.) : les deux premières et la guêpe de Cayenne sont figurées pl. III, f. 5 à 7 de la *Faune des médecins*.

VESPERTILIO, chauve-souris. Grand genre linnéen de mammifères carnassiers qui compose presque seul la famille des Cheiroptères, aujourd'hui subdivisée en beaucoup d'autres. Plusieurs espèces de ces animaux nocturnes, hideux, sont alimentaires. On connaît, parmi les roussettes, le *Pteropus edulis*, Geoffroy, ou roussette noire, des îles de la Sonde, des Moluques, dont la chair est très-délicate. Spallanzani parle des excellens pâtés de chauve-souris qu'on mange en Sicile, et le P. Brown (*Choix de lettres édif.*, VIII, 312), mentionne celles de l'île de Bourbon (*V. borbonicus*, Geoffroy?), de la grosseur d'une poule, comme fort usitées dans le pays et lui ayant paru avoir la chair fort délicate, malgré la répugnance avec laquelle il en avait d'abord goûté. Quelques autres espèces ont aussi été indiquées comme médicament ; Pallas (*Voyages*, I, 61) en cite une dont le bouillon est employé contre les fièvres intermittentes et le rachitis. Notre chauve-souris ordinaire (*Vespertilio murinus*, L.), qui est grise et de la grosseur d'un moineau, était réputée jadis résolutive et propre à calmer les douleurs de la goutte, étant écrasée et employée en cataplasme. Son sang, appliqué sur les hypochondres, est merveilleux selon Joël et P. Forcest (H. Cloquet, *Faune des méd.*, IV, 35), dans les cas d'ileus. Au contraire le *V. Spectrum*, L., andira-guacu des Brésiliens, ou vampire, passait pour avoir le cœur et la langue vénéneux et pour faire des blessures mortelles, les très-petites plaies qu'il fait pouvant quelque fois être envenimées par l'influence du climat.

Vespo. Nom languedocien des guêpes. Voy. *Vespa*.
Vesse de loup. Nom français du genre *Lycoperdon* (IV, 165).
Vetan. Huître du Sénégal, analogue à l'*Ostrea edulis*, L.

VETEROSOLY, en Hongrie, comitat de Zohl. P. Kitaibel (*hydrogr. Hungariæ*. Pest., 1829, in-8°, 2 vol.), y indique une source saline et acidule, analysée par Horing.

Vetiveria odoratissima, Bory, *inédit*. Cette graminée de l'Inde, qui est l'*Anatherum muricatum*, Paliss. (*Agrost.*, 128, t. XXII, X et XI) l'*Andropogon squarrosum* et l'*Agrostis verticillata* de Lamarck, a pour caractère distinctif d'être monoïque, d'après Dupetit-Thouars (*Obs. sur les plantes des îles australes de l'Afrique*, 10, 12); dioïque selon M. Bory, qui nous a assuré qu'on ne cultivait à Bourbon que l'individu mâle, ce qui est exact d'après les échantillons que nous en avons reçus. C'est une grande plante voisine des *Andropogon* (si elle en est distincte), fort reconnaissable à ses fleurs petites, nombreuses et épineuses sur une glume, l'autre ciliée sur le dos, qui croît le long des fossés à Calcutta, à Amboine, à Ceylan, etc., où elle est connue sous le nom malabare de *vittie vayr*, d'où on a fait *vettever, vetiver, wetiver*. Retzius le premier, en 1783, la décrivit sous le nom d'*Andropogon muricatum*, dans ses *Observationes botanicæ* (III, 43 et V, 21), l'appelant en tamoul *woatùvaer*; elle avait été déjà signalée par Petiver (*Mus.*, 559). On la nomme *lana* au Bengale. Ses feuilles inodores et ses tiges servent à couvrir les cases, et ses racines insipides, traçantes comme celles du chiendent, auxquelles elles ressemblent par le volume, la couleur, la longueur, etc., ont un parfum fort agréable étant sèches; on s'en sert dans l'Inde pour mettre dans les hardes, afin de les aromatiser et, dit-on aussi, pour en éloigner les insectes, ce qui n'est pas exact, car nous avons vu de ces racines qui en sont elles-même dévorées, état où elles sont souvent étant vieilles. Elles sont envoyées depuis 15 ou 20 ans de l'Inde et de Bourbon, où on en fait des haies, et sont vendues par les parfumeurs, qui en font aujourd'hui un grand commerce. On en débite jusque dans les rues de Paris à force gens qui, sur la foi qu'elles conservent les vêtemens, les perdent pour avoir cru aux assertions des marchands. Leur odeur se perd en vieillissant; mais, en les trempant dans l'eau, elles en reprennent une partie. Les Indiens emploient ces racines en infusion chaude contre les fièvres, le rhumatisme, comme sudorifiques et un peu stimulantes, et même comme une boisson d'agrément (Ainslie, *mat. ind.*, II, 470). On assure qu'elles servent aussi de condiment et d'aromate. Dans l'Inde on fait des éventails avec la plante.

M. Vauquelin a donné, en 1809, l'analyse de cette racine dont

il trouve l'odeur analogue à celle de la serpentaire de Virginie, croyant donner celle du squenanthe (I, 290). Il y a trouvé une matière colorante, soluble à l'eau; une matière résineuse entièrement semblable à celle de la myrrhe; un acide à nu; un sel calcaire; de l'oxide de fer en grande quantité; une forte proportion de matière ligneuse (*Ann. du Muséum*, XIV, 28, et *Ann. de chim*, LXXII, 302). M. Henry, en 1827, qui ignorait d'abord que, sous le nom de squenanthe, M. Vauquelin avait analysé le vétiver, donna de nouveau l'analyse de celui-ci, et reconnut l'identité de son travail avec celui du célèbre professeur du Jardin du Roi; il obtint une matière résineuse d'un rouge brun foncé, d'une odeur de myrrhe; une matière colorante soluble dans l'eau; un acide organique libre; un sel à base de chaux et de magnésie; beaucoup d'oxide de fer; de l'alumine; du ligneux; de l'amidon; une matière extractive et du sulfate de chaux (*Journ. de pharm.*, XIV, 57, et *Journ. de chim. méd.*, IV, 293). M. Cap a obtenu par la distillation de cette racine une huile volatile plus légère que l'eau; une autre plus lourde, plus abondante, et une eau distillée laiteuse, très-aromatique (*Journ. de pharm.*, XIX, 48). Dans l'Inde on extrait une huile volatile de l'*Andropogon Nardus*, L., qui a de l'analogie avec celle-ci, et dont on se sert dans le même cas (Ainslie, *mat. ind.*, II, 401.)

Il y a quelque confusion dans les auteurs au sujet du vétiver, confondu par les uns avec le nard, *Andropogon Nardus*, L.; par d'autres avec le squenanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L., et surtout avec les *andropogon citratum*, Dec., *Iwarancusa*, Roxb. et *parancura*, Blanc, espèces indiennes encore peu connues en Europe. (Voyez *Andropogon*, I, 289). Tout récemment un article du *Journ. de pharmacie* (XIX, 605) a encore augmenté les ténèbres qui règnent sur cette plante dans les livres, en mêlant et confondant deux articles d'Ainslie sur l'*Andropogon Nardus* et l'*A. muricatum*, Retz., en répétant pour le fond, et pas toujours exactement, ce qui est connu, puisant d'ailleurs dans notre ouvrage. Son auteur, qui avait déjà publié une note pleine d'erreurs sur cette plante (*Journ. de pharm.*, XIII, 499), prétend qu'on vend aujourd'hui pour du vétiver plusieurs racines de graminées de l'Inde; nous n'avons pas aperçu dans celui qu'on trouve chez les marchands d'autre fraude que de voir mêlés aux racines les rameaux des panicules de la plante, qui sont sans odeur, et qu'on distingue bien à leur raideur, etc.

Vauquelin. Analyse du squenanthe (du vétiver). (*Ann. de chimie*, LXXII, 302; *Ann. du mus.*, XIV, 28; 1809) — Lemaire-Lisancourt. Notice sur le vétiver (*Bull. de la soc. phil.*, VII, 43; 1822). — Henry père. Note sur une racine nommée vétiver (*Journ. de pharm.*, XIV, 57; 1828). — Cap. Sur l'huile volatile de vétiver (*Journ. de pharm.*, XIX, 49).

VETONICA. Nom de la Bétoine dans les anciens auteurs.

VETTI. Boisson préparée dans l'Indostan, avec la racine de l'*Abrus precatorius*, L., et estimée pectorale (De Candolle, *Essai*, etc., 138.)

VETTILEI. Nom tamoul du bétel, *Piper Betle*, L. (V, 329).

VEXUCO. Nom d'une liane épineuse des Philippines, dont l'extrémité coupée donne une eau potable; on l'y nomme aussi *manbou*. (*Abr. des voyages*, III, 452.)

VEZELAY. Petite ville de France (département de l'Yonne). On y a indiqué une eau minérale qui, d'après l'analyse de L. Lémery (*Mém. de l'acad. royale des sc.*, 1705, hist., p. 66), contient par livre demi-gros environ de sel marin et un peu de matière terreuse (Carrère, *Cat.*, etc., 373.)

VEZINS. Village de France, à 4 lieues de Milhaud, près duquel est une source froide, appelée *la Thomasse*, mentionnée comme minérale par Carrère (*Cat.*, etc., 515.)

VIADI. Animal du Congo, de la taille d'un mouton, dont les naturels mangent la chair (Douville, *Voyage au Congo*, II, 20.)

VIAJAMA (eaux sulfureuses de). Voy. *Saint-Domingue* (II, 668).

VIANDE. Synonyme de chair. Voy. *Caro* (II, 112), *Sarqué* (VI, 226), *Aliment* (I, 172), et, touchant l'altération de certaines viandes, source d'accidens graves, l'art. *Sus Scrofa*, L.

VIBRE. Nom du castor, *Castor fiber*, L. (II, 136), sur les bords du Rhône.

VIBURNUM. Genre de la famille des Caprifoliacées, de la pentandrie trigynie; il renferme des arbrisseaux, dont quelques uns sont cultivés ou usités. Le *V. Lantana*, L., Viorne, Mancienne, Bardeau, doit son nom spécifique latin à ses branches souples (*lenti*); il croît dans nos bois montueux, où ses belles feuilles ovales, velues, et ses fleurs blanches le font remarquer; son écorce est vésicante, et ses racines pilées et macérées dans l'eau donnent de la glu (Bulliard, *plant. ven.*, 376); ses baies rouges, puis noires à leur maturité, passent pour astringentes, ainsi que les feuilles, et anti-dysentériques; les Russes les mangent; on les emploie en gargarisme. Le *V. Opulus*, L. Obier, croît aussi dans nos bois; on le cultive dans les jardins pour ses fleurs, dont les extérieures sont stériles et à pétales plus développé, mais surtout ses variétés à fleurs doubles, appelées Boules de neige, Rose de Gueldre; ses baies sont comestibles en Sibérie d'après Gmelin (*Flora sibir.*, III, 146), et contiennent de l'acide phocénique, selon M. Chevreul (*Dict. des sc. nat.*, XXXIX, p. 514). Le *V. Tinus*, L., Laurier-tin, ainsi appelé de ses feuilles persistantes, semblables à celles du laurier, est cultivé pour l'ornement des jardins, pour son feuillage élégant et ses fleurs d'un blanc-rose qui paraissent à la fin de l'hiver

et durent long-temps ; on dit ses baies purgatives, mais elles sont inusitées (*Encycl. bot.*, VIII, 551).

VIC-EN-CARLADEZ. Petite ville de France au pied du Cantal, sur la route de Saint-Flour à Aurillac, à demi-quart de lieue de laquelle est une source minérale froide nommée dans le pays *font-salada* (fontaine salée). Quoique cette source attire tous les ans un assez grand nombre de malades, puisqu'il a été de 1,600 en 1820, nous manquons de renseignemens détaillés et nouveaux sur sa nature et ses propriétés ; tout ce qu'en dit M. Longchamp dans son *Annuaire* (p. 62), c'est qu'elle contient du sulfate de soude, du sulfate de magnésie et de l'oxyde de fer, qu'elle est employée comme eau ferrugineuse et en produit les effets.

Mante (J.). L'entéléchie des eaux de Vic-en-Charladois. Aurillac, in-8.—Le même. Traité très-nécessaire à ceux qui boivent les eaux de Vic. Aurillac, 1648, in-12 (le même peut-être que le précédent). — Esquirou (J.-B.). Recherc. analyt. de la nature et de la propriété de l'eau min. de Vic dans la Haute-Auvergne. Aurillac, 1718, in-8. — Dessarte. Analyse des eaux de Vic en Carladès (*Dict. min. et hydrol.*, II, 483).

VIC-LE-COMTE, ou VIC-SUR-ALLIER. Petite ville de France (Puy-de-Dôme), de l'ancienne Auvergne, à 6 lieues de Clermont, près de laquelle sont 2 sources minérales froides acidules, appelées l'une *fontaine de Sainte-Marguerite* ou *du Cornet*, l'autre *fontaine du Tambour*. La première contient, d'après l'analyse de Richard de la Prade (*Analyse et vertus des eaux min. du Forez*, Lyon, 1778, in-12), de l'acide carbonique, des carbonates de fer et de chaux et du muriate de soude. Celle du Tambour, légèrement purgative, renferme en outre du sulfate de soude. Elles sont usitées de juin à septembre, la première surtout, mais par les habitans des environs presque exclusivement, comme toniques et apéritives, dans les débilités des organes digestifs, les empâtemens abdominaux, la chlorose, etc. On les prend en boisson à la dose d'une à 4 livres par jour et quelquefois beaucoup plus. Un de nos malades en a bu par matinée en trois fois jusqu'à 45 verres, qui ne provoquaient que de la diurèse, ou parfois une légère purgation.

Landrey (J.). Hydrologie, ou disc. sur l'eau auquel est amplement déclaré la vertu et puissance des eaux médicinales princip., de celles de Ville-Conte, près de Billon, etc. Orléans, 1614, in-12. — Villefeu (F.). Bref discours des fontaines minérales de Vic-le-Comte, en Auvergne, avec l'histoire des maladies qu'elles ont guéries. Lyon, 1616, in-8.

VICAU. Liqueur préparée à Cayenne avec le manioc (Bajon, *Cayenne*, I, 421).

VICHET. On nomme ainsi à Toulon l'*Ascidia Microcosmus*, Cuv.

VICHY. Petite et très-ancienne ville, célèbre par ses eaux minérales acidules et thermales, qui tiennent le premier rang parmi toutes celles de la France. Elle est à 87 lieues S. S. E. de Paris, sur la rive droite de l'Allier, dans une situation des plus saines et des plus riantes. De belles promenades, une société choisie, la bonne

chère et des plaisirs variés en rendent le séjour très-agréable. Ses thermes ont été connus des Romains, comme l'attestent plusieurs vestiges; son nom même vient de *vicus calidus* (village chaud), et ses eaux se trouvent désignées sous le nom d'*aquæ calidæ* dans la table Théodosienne. Dans ces dernières années, les sources de Vichy avaient acquis, par la présence d'une auguste princesse et les soins éclairés, actifs et généreux de son médecin, M. Lucas, enlevé trop tôt à la reconnaissance des habitans de Vichy, autant de vogue que de renommée: en 1829, en effet, on y a reçu 960 malades et 400 autres personnes étrangères.

Ces sources appartiennent à l'état; elles sont (sans parler des filets d'eaux minérales analogues dont abonde le territoire), au nombre de 7 : six chaudes et une froide. Celle-ci, dont la température n'est que de 17 ou 18° au thermomètre de Réaumur, mais qui à cela près diffère peu des autres, est enfermée dans un joli bâtiment construit au bas d'une montagne à l'extrémité de Vichy : on la nomme *fontaine des Célestins* ou *du Rocher*. Des six autres, situées dans le quartier des eaux, qu'une vaste promenade sépare de la ville, trois sont renfermées dans le bâtiment des bains, sous une galerie qui sert de promenoir aux buveurs; ce sont, 1° le *grand puits carré* (36° 172 R.), nommée jadis *fontaine des capucins*, et aussi *réservoir* ou *grand bassin des bains*, parce qu'elle alimente seule l'établissement thermal, bel édifice commencé en 1787, terminé sous la restauration, et qui renferme 72 cabinets de bains et 4 douches : cette source, la plus chaude de toutes, en est aussi la plus abondante; 2° *la grande grille* (32 à 34°), grande piscine des buveurs; l'eau s'en conserve assez bien en bouteille; c'était jadis la seule qu'on expédiât au dehors; celle de la fontaine de l'hôpital partage maintenant avec elle ce privilége; 3° *le petit puits carré*, *petite grille* ou *source Chomel*, aujourd'hui abandonnée (36°). Ces deux dernières sources sont dans une sorte d'ébullition continuelle, due à un dégagement de gaz acide carbonique non combiné, abondant surtout dans la première. (MM. Berthier et Puvis l'évaluent à 28 ou 30 mètres cubes par 24 heures). Ce gaz est pur suivant M. Longchamp, et non mêlé d'azote, ainsi qu'on l'avait dit, ou d'oxygène, comme le croyait M. D'Arcet, cité p. 25 du *Précis* de M. Alibert.

Les trois autres sources, peu distantes des premières, sont dans un réservoir cylindrique découvert, muni d'un tube où les malades peuvent boire l'eau aussi chargée de gaz que possible; ce sont, 1° le *petit boulet* ou *fontaine des acacias* (23° R.), formée jadis de 2 sources connues sous le nom de *fontaines Garniés;* 2° la *source Lucas* (29° R.); 3° le *gros boulet*, appelée maintenant *fontaine de l'hôpital* (30° R.),

parce que, voisine de l'hôpital, elle alimente deux bâtimens de bains et de douches qu'on y a construits, l'un pour les pauvres et l'autre pour les malades étrangers; on la dit mucilagineuse. Ces deux dernières sources offrent une légère odeur sulfureuse qui, d'après l'observation de Mossier, est purement accidentelle.

Les eaux de toutes ces sources, claires, sans odeur, d'une saveur légèrement lixivielle, ne diffèrent guère les unes des autres que par leur température, qui du reste paraît diminuer graduellement puisque celle que Lassone avait observée en 1750 est supérieure de plusieurs degrés à celle qui a été constatée en 1777 par Desbrest, et que celle-ci l'est, en général, à celle que nous venons d'indiquer, d'après les auteurs les plus récens. Ces eaux, qui abondent en gaz acide carbonique, en bicarbonate de soude et contiennent un peu de carbonate de fer, de glairine, etc., ont été analysées successivement par Duclos, Geoffroy, Burlet, de Lassone, Raulin, Desbrest, Malouet, de Laforet, et en dernier lieu par MM. Mossier, Berthier et Puvis, et Longchamp. Duchanoy, et depuis Triayres et Jurine, ont fourni pour les imiter des formules, rectifiées aujourd'hui d'après des données plus exactes dans nos établissemens d'eaux minérales artificielles, où même on prépare des eaux concentrées dont le mélange, opéré dans l'eau chaude d'une baignoire, donne un bain effervescent analogue à ceux que l'on prend à Vichy. Le dépôt que forment à la source les eaux de Vichy est composé, d'après Mossier, de carbonate de chaux, de carbonate de magnésie et d'un peu de fer; les vapeurs de ces eaux entraînent des sels qui imprègnent constamment les murs et autres objets environnans; enfin elles offrent quelquefois à leur surface une *matière verte* que M. Vauquelin, qui l'a analysée, a trouvée analogue à l'albumine (*Journ. de chim. méd.*, I, 31). M. Berzelius les cite comme pouvant contenir du carbonate de strontiane, du fluate de chaux et du phosphate de chaux, sels qui n'avaient pas encore été reconnus dans les eaux minérales, et qu'il a le premier découverts, en très-petite quantité du reste, dans celles de Carlsbad, analogues à celles de Vichy.

On peut voir dans l'ouvrage de Mossier, et dans le *Manuel des eaux min. de la France*, de M. Patissier (p. 251), le tableau comparatif de l'analyse des sept sources de Vichy, par Mossier; et dans les *Ann. de chim. et de phys.* (voyez aussi *Journ. de pharm.*, t. VII, p. 566), l'analyse de MM. Berthier et Puvis; nous nous bornerons à consigner ici les résultats obtenus par M. Longchamp, officiellement chargé de leur examen :

Substances contenues dans les sources.	Source des Célestins	Bassin des bains.	Source de la grande grille.	Source Chomel.	Source des Acacias.	Source Lucas.	Source de l'hôpital.
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Eau.	991,9100	994,9185	992,572	992,4738	991,9815	992,2613	992,3642
Acide carbonique.	1,0310	1,0465	0,9338	0,9867	1,2750	1,0637	0,9740
Carbon. de soude.	5,3240	4,7814	4,9714	4,9814	5,5014	5,0864	5,5014
— de chaux.	0,6103	0,3429	0,3498	0,3496	0,5669	0,5005	0,5223
— de magnésie.	0,0677	0,0844	0,0847	0,0844	0,0952	0,0970	0,0952
— de fer. . . .	0,0174	0,0201	0,0126	0,0126	0,0170	0,0099	0,0058
Muriate de soude.	0,5290	0,5701	0,5701	0,5701	0,5426	0,5464	0,5426
Sulfate de soude.	0,2754	0,4725	0,4725	0,4725	0,4203	0,3933	0,4202
Silice.	0,1131	0,0726	0,0733	0,0721	0,0501	0,0415	0,0500

Matière végétale (glairine) quantité indéterminée.

Les eaux de Vichy sont employées en boisson, à la dose d'une à 2 pintes, prises dans la matinée, soit seules, soit coupées avec l'eau de gomme, le petit-lait, etc.; en bain qu'on refroidit avec de l'eau ordinaire; enfin en douche. La saison des eaux, qui du temps de Desbrest s'étendait d'avril à octobre, n'est aujourd'hui que du 15 mai au 15 septembre, changement qui semble coïncider avec la diminution de température que les eaux mêmes ont subie. La durée d'un traitement est communément de 6 semaines.

Regardées depuis long-temps comme fondantes, apéritives, diurétiques, toniques, recherchées des herbivores qu'on voit à la fonte des neiges traverser l'Allier, sans boire, pour venir se désaltérer à leurs sources, ces eaux, d'après tous les observateurs, sont douées d'une grande activité et exercent une influence puissante sur le système gastro-hépatique. L'action s'en prolonge souvent long-temps encore après qu'on en a cessé l'usage. M. Lucas les croyait spécialement indiquées dans le traitement des maladies du foie, des coliques hépatiques, des engorgemens de la rate, du mésentère et des lésions des fonctions de l'estomac. On les recommande aussi dans les cas de chlorose, de leucorrhée, d'irrégularités de la menstruation, d'affections hypochondriaques, et dans les maladies des voies urinaires. On cite enfin les fièvres intermittentes rebelles, la paralysie, les scrofules, les rhumatismes chroniques, la goutte vague, comme étant de leur domaine; tandis qu'on les dit infructueuses dans les maladies essentielles de la peau, et contre-indiquées, en général, non-seulement dans les maladies aiguës, mais aussi dans les lésions pulmonaires, les affections spasmodiques, et chez les individus d'un tempérament sec, mobile, irritable, etc. La source de l'*hôpital*, convenable pourtant, dit-on, à ceux-ci, a été spécialement recommandée contre les suites de couches, les affections rhumatismales, goutteuses, nerveuses, etc.; celle des *acacias* dans les engorgemens mésentériques et les tumeurs scrofuleuses; celle du *petit puits carré*, coupée avec

l'eau de gomme, dans certaines affections pulmonaires; celle de la *grande grille* dans les obstructions; quant à celle des *Célestins*, elle est surtout employée au début du traitement, pour préparer les malades à l'emploi de sources plus actives. M. Lucas observe que dans les temps d'orage, où, suivant MM. Berthier et Puvis, leur ébullition est plus forte et le dégagement du gaz acide carbonique plus abondant, il faut boire avec précaution les eaux de Vichy, qui passent alors difficilement, ballonnent le ventre, etc.

Une des vertus de ces eaux, sur laquelle ont insisté le plus spécialement de modernes expérimentateurs, c'est, vu l'alcalinité que contractent les urines, la sueur et en général les sécrétions de ceux qui en font usage, même en bain, celle de dissoudre les concrétions urinaires. M. d'Arcet a reconnu que l'urine reste alcaline pendant 8 à 9 heures, lorsqu'on a bu deux verres de cette eau, et que si on en prend chaque jour 4 verres, qui représentent un gros de bicarbonate de soude sec, elle ne cesse pas de l'être, ne dépose plus de mucus, en sorte que les malades, pendant la durée d'un traitement de 30 à 40 jours, ont constamment les urines alcalines; elles deviennent alors facilement fétides, à cause du gaz ammoniac que la soude en dégage, et qui est un véhicule puissant des odeurs et des émanations animales; mais il suffit de 3 gros d'alun, mis chaque soir dans les vases de nuit, pour neutraliser cette odeur (*Ann. de chimie et de phys.*, XXXI, 301). M. Longchamp (*Annuaire des eaux min. de la France*, 1830, p. 40), observe que le *Soda water* que les Anglais emploient si largement et avec tant de succès pour rétablir les fonctions de l'estomac, ainsi que dans le traitement de la gravelle, est tout-à-fait analogue à l'eau de Vichy; il pense en conséquence que celle-ci pourrait être employée dans ce dernier cas, c'est-à-dire pour dissoudre les concrétions d'acide, ou prévenir leur formation, comme l'ont d'ailleurs constaté, dit-il, Falconer, l'évêque de Landaff et Mascagni : des expériences lui ont prouvé qu'elle dissolvait aussi les calculs de phosphate calcaire et même ceux d'oxalate de chaux : quelques essais déjà faits avec le bicarbonate de soude, nommé quelquefois *sel de Vichy*, ou en général avec les carbonates de soude et de potasse, semblent venir à l'appui de cet aperçu (voy. V, 473 et VI, 393). M. C. Petit annonce qu'on va préparer, à Vichy même, des *eaux mousseuses* plus efficaces que l'eau naturelle pour dissoudre les concrétions urinaires, celles notamment de phosphate et de carbonate de chaux.

Mareschal (C.). Physiologie des eaux minérales de Vichy en Bourbonnais. Lyon, 1636; Moulins, 1642; in-8. — Rolleti. *Poëma encomiasticum aquarum Vichæensium.* Claromonti, 1652, in-4. — Jolly (A.). Descr. des eaux min. de Vichy. Paris, 1676, in-12. — Le Rat (F.). *An thermæ Borboniensis-Anselmienses minorem noxam inferant epotæ, quam Arcimbaldicæ et Vichienses?* Præs.

D. Puylon. Parisiis, 1677, in-4. — Fouet (C.). Le secret des bains et des eaux min. de Vichy en Bourbonnais. Paris, 1679, in-12. — Idem. Nouveau système des bains et eaux min. de Vichy, fondé sur plusieurs expér. et sur la doctrine de l'acide et de l'alcali. Paris, 1686 et 1696, in-12. — Geoffroy. Examen des eaux de Bourbon et de Vichy. (*Mém. de l'acad. roy, des sc.*, 1702; *Hist.*, p. 43). — Burlet (C.). Examen des eaux de Vichy et de Bourbon-l'Archambault (*Mém. de l'ac. royale des sc.*, 1707; *Mém.*, p. 97 et 112). Traité des eaux minérales de Vichy. Clermont-Ferrand, 1734, in-12. — Chomel (J.-F.). Traité des eaux min., bains et douches de Vichy. Clermont-Ferrand, 1734 et Paris, 1738, in 12. — De Lassone. Observat. phys. sur les eaux thermales de Vichy (*Mém. de l'ac. royale des sc.*, 1753, *Hist.*, p. 167, *Mém.*, p. 106). — Tardy. Dissertat. sur le transport des eaux de Vichy. 1755, in-12. — Desbrest. Sur les eaux min. de Vichy en Bourbonnais (*Gaz. d'Epidaure*, 14 avril 1762, p. 236). — Idem. Traité des eaux min. de Chateldon, de celles de Vichy et Hauterive en Bourbonnais, etc. Moulins et Paris, 1778, in-12. — Brieude (de). Obs. sur les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de Vichy et du Mont-d'Or. Paris, 1788, in-8. — Josse. Extrait d'un procès-verbal d'analyse d'une eau de Vichy puisée à une fontaine particulière, et comparée avec les autres (*Rec. périod. de la soc. de méd. de Paris*, I, 133). — Mossier. Mém. sur l'analyse des eaux min. de Vichy, du Mont-d'Or et de Néris (voy. *Rec. périod. de la soc. de méd. de Paris*, VIII, 431). — Lucas. Notice médicale sur les eaux de Vichy..... — Longchamp. Analyse des eaux min. et thermales de Vichy, faite par ordre du gouvernement. Paris, 1825, in-8. — Noyer (V.). Diss. sur le mode d'action des eaux min. de Vichy (Thèse). Strasbourg, 1832, in-4 de 14 p. — Idem. Réflexions sur le mode d'action des eaux minérales de Vichy. Vichy, 1832? in-8. — Idem. Lettres topographiques et médicales sur Vichy, ses eaux minérales et leur action thérapeutique sur nos organes. Paris, 1833, in-8 de 208 p. (Analysées *Revue méd.*, 1833, IV, 154). — Petit (C.). Du traitement médical des calculs urinaires, et particulièrement de leur dissolution par les eaux de Vichy et les bicarbonates alcalins. Paris, 1834, in-8.

VICIA. Genre de la famille des Légumineuses, de la Diadelphie décandrie, très-nombreux en espèces; ce sont des plantes herbacées, à feuilles ailées, terminées en vrille par laquelle elles s'accrochent aux corps voisins; le *Vicia sativa*, Vesce, naturel à nos bois herbeux, à nos prairies, est cultivé en grand comme fourrage et pour ses semences, qui sont rondes, noires, ternes, du volume d'un grain de poivre, dont les pigeons sont très-friands, ainsi que les moutons; elles sont astringentes, et leur farine, quoique nourrissante et dont on use parfois en temps de disette, comme cela eut lieu en 1709, est indigeste; en Angleterre, les nourrices en donnent parfois la décoction aux enfans dans les maladies éruptives de la peau, comme sudorifique; le *Vicia Ervilia*, W., Orobe, a été indiqué à *Ervum* (III, 143). Le *Vicia Faba*, L., Féve, à *Faba* (III, 207).

Vico (Eaux min. de). Voy. *Guagno* (III, 430). et le suppl.

Vicogne. Synonyme de vigogne, *Camelus Vicunna*, L. (I, 592 et II, 43).

VICTOIRE (Eau minérale de la). Source du Piémont dans laquelle Gioanetti a trouvé du gaz acide carbonique, du sulfate de magnésie, du muriate de soude, de la chaux, de la sélénite légèrement martiale et du fer.

Victorialis longa, off. Nom officinal de l'*Allium victoriale*, L. (I, 186).

— mascula. *Idem.*

— rotunda, off. Nom officinal du *Gladiolus communis*, L. (III, 378).

Victoriola. Un des noms du *Ruscus Hyppoglossum*, L. (VI, 139).

Vicuiba. Un des noms brésiliens du *Myristica officinalis*, Mart. (IV, 537), au Brésil.

Vicuna. Nom péruvien de la vigogne, *Camelus Vicunna*, L. (I, 592 et II, 43).

Vid, Vide. Noms espagnol et portugais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

Videcoq. Un des noms de la bécasse. Voy. *Scolopax*.

Videira. Un des noms portugais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

VIDI MARAM. Nom malabare du sebestier, *Cordia Mixa*, W. (II, 427).

VIDORICUM. Nom du *Strychnos Nux-vomica*, L., dans Rumphius.

— SYLVESTRE. C'est le *Bassia longifolia*, L., dans le même auteur.

VIDRA. Nom de la loutre, *Mustela Lutra*, L. (IV, 526), en Hongrie.

— FU. Nom magyare du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

VIDRO, VIDRIO. Noms que porte à Cumana et au Pérou le *Sesuvium portulacastrum*, L. (VI, 335).

VIDRUMA PRABALA. Nom sanscrit du *Corail rouge*.

VIE DES CADAVRES. Nom que porte dans quelques auteurs la *Résine* qu'on trouve dans les momies.

VIEILLE. Nom vulgaire du *Labrus Vetula*, L. (IV, 3), et du *Balistes Vetula*, Bloch. (V, 417).

— (PETITE). C'est le *Balistes Monoceros*, L. (V, 417).

VIELGESTALTIGE STEINMOOS. Nom allemand du *Marchantia polymorpha*, L.

VIENNE, VIOCHE, VRONE. Nom du *Clematis Vitalba*, L. en Anjou.

VIENUSE. Nom du *Solanum Melongena*, L., à Montpellier.

VIER. Nom hollandais du *Zostera marina*, L.

VIF-ARGENT. Nom vulgaire du *Mercure* (IV, 332).

VIGNE. *Vitis Vinifera*, L. Voy. *Vitis*.

— BLANCHE. *Bryonia dioica*, L. (I, 677).

— FOLLE. *Cissus quinquefolia*, L. (II, 298).

— DE JUDÉE. *Solanum Dulcamara*, L. (VI, 410).

— DU MONT-IDA. *Vaccinium Vitis idæa*, L. (VI, 824).

— NOIRE. *Tamnus communis*, L. (VI, 638).

— DU NORD. *Humulus Lupulus*, L. (III, 550).

— DE SALOMON. *Clematis Vitalba*, L. (II, 312).

— SAUVAGE. Un des noms du *Pareira brava*, *Cissampelos Pareira*, Lam. (II, 296). Dioscoride donne ce nom à la douce-amère.

— VIERGE. *Cissus quinquefolia*, L. (II, 298).

VIGNETTE. Un des noms de l'ulmaire, *Spiræa Ulmaria*, L. (VI, 508). On le donne parfois aussi à la mercuriale.

VIGNOBLE. Un des noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L. (IV, 371).

VIGNONE. Village d'Italie à 2 milles de Sanchirico et 20 de Sienne. Il est au sommet d'une montagne au pied de laquelle, sur la rive droite de l'Orcia, sont des bains (*bagno di Vignone*) fort anciens, médiocrement tenus du temps de Montaigne, qui en parle assez en détail dans le *journ. de son voyage* en Italie (II, 470), mais réparés à la fin du dernier siècle par leur propriétaire, le marquis de Chigi. La source qui les alimente est chaude (35° R., dans le bassin d'où elle sort, 32 seulement dans le *bagnetto* ou *stufa* qui est contigu), offre une sorte d'ébullition continuelle, et est assez abondante pour faire tourner plusieurs moulins. Elle contient du gaz acide carbonique, qui lui donne un goût acidule, beaucoup de sulfate et de carbonate de chaux, qui, joints à quelques atomes de silice et d'oxyde de fer, incrustent les objets environnans et surtout les canaux qu'elle parcourt; enfin un peu de sulfate de soude et de muriate de chaux. On l'emploie presque exclusivement en bains, généraux ou partiels, en douches et sous forme de vapeur, sa saveur étant peu agréable, dans le traitement des faiblesses et paralysies des membres, des douleurs arthritiques et rhumatismales, des maladies cutanées, etc. A

2 ou 300 pas de ces bains, dans une petite chambre, est une source acidule analogue à celle du bain, mais froide et plus chargée de gaz acide carbonique libre : on l'emploie souvent avec succès comme apéritive et tonique (Santi, *Viaggio al Montamiata*, etc., II, 281).

VIGNOT. Nom vulgaire sur nos côtes du *Turbo littoralis*, L.

VIGOGNE. *Cumelus Vicunna*, L. Voy. II, 43 et I, 592.

VIINAEDIKE. Nom danois du vinaigre ou *Acide acétique* faible.

VILD BERTRAM. Un des noms hollandais de l'*Achillea Ptarmica*, L.

— CYPRES. Nom danois de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.

— HIERTENS FRYD. Nom danois du *Melittis Melissophyllum*, L.

— MAIRAN. Un des noms danois de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

— MORAT. Nom suédois du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

— NARDUS. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

— ROSMARIN. Nom danois du *Ledum palustre*, L.

— SENEP. Nom danois de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.

— TORSKEMAND. Nom danois de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœ.

VILDE QUALE RODDER. Nom danois du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

VILDKASSE. Un des noms danois du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

VILHOER. Nom sanscrit du lin, *Linum usitatissimum*, L.

VILLA (la). Voy. *Lucques* (IV, 152).

VILLARSIA NYMPHOÏDES, Vill., V. OVATA, Vent. Voy. *Menianthes* (IV, 329).

VILLEFRANCHE. Petite ville de France, à 3 lieues d'Auch, près de laquelle est une source froide signalée par T. Bordeu (*lettre* 21e) comme contenant une terre argileuse et employée contre la raréfaction du sang, les acides de l'estomac, les maladies des reins et de la peau : Laborde, qui y a trouvé du sel marin et une substance plutôt marnée qu'argileuse, la dit utile dans la cachexie, l'hydropisie, les suites de gonorrhées chroniques (Carrère, *Cat.*, 269).

Laborde. Essai sur les eaux de Cambo et de Villefranche. Bayonne, 1766, in-12.

VILLEGUIHEN. Village de France, à 2 lieues 1/2 de St-Brieux, en Bretagne, où Carrère (*Cat.*, etc., 481) indique une source minérale froide, regardée comme martiale par Bagot.

VILLENEUVE-DE-MAGUELONNE. Village de France, près de la mer, à 3/4 de lieue duquel, sur l'ancien chemin de Mirevaux à Montpellier, est une source minérale froide et gazeuse nommée *Fon-forte*, située au milieu d'un marais rempli de joncs, d'où le nom de *Joncasse* qu'on lui a aussi donné : elle contient, d'après Boitel, de la sélénite, beaucoup de sel marin et de sel de Glauber. Rivière en parle dans une lettre insérée au *Mercure* de France, février 1729, p. 241 (Carrère, *Cat.*, etc., 335).

VILLEQUIER. Carrère (*Cat.*, etc., 504) mentionne sous ce nom une source minérale froide, regardée comme ferrugineuse, située près de ce bourg, à 1 lieue de Caudebec.

VILPESTRELLO. Un des noms des chauve-souris en Italie. Voy. *Vespertilio*.

VILU. Nom chilien d'une espèce de lysimachie emménagogue d'après Feuillée. (*Plantes med.*, III, 38).

VIN. Suc fermenté du fruit du *Vitis Vinifera*, L. Voy. *Vitis*.

VIN DOUX. Suc récent du raisin avant sa fermentation.

— MÉDICINAL. Voy. *Vins médicinaux*.

— DE PALLADIUS. Nom d'un vin préparé avec le suc de grenade.

VIN DE PALME, OU DE PALMIER. On donne ce nom au suc ou séve que l'on obtient en perforant la tige ou coupant une division du sommet de plusieurs palmiers; on le recueille dans des vases, ordinairement pendant la nuit; récent, il est moelleux, doux, agréable à boire, rafraîchissant; il ne se conserve dans cet état que 24 ou 36 heures au plus, puis il s'aigrit et devient de bon vinaigre. C'est une boisson précieuse dans les pays chauds, surtout entre les tropiques, et dont on fait une grande consommation; il enivre si on en boit trop, comme le vin, et peut être la source du dérangement de la santé, surtout chez les Européens auxquels il cause des fièvres, la dyssenterie, etc.; ceux dont on en retire le plus sont le cocotier, le dattier, le *Sagus saguerus*, N., le *S. vinifera*, Palis., le *Borassus flabelliformis*, L., le *Cocos butyracea*, L., etc.; lorsqu'on obtient trop long-temps du vin ces arbres sont stériles par épuisement. Voy. *Palmiers* (V, 171).

VIN SACRÉ. Nom qu'on donne au vin de coloquinte dans les anciens auteurs.

VINA, VINADIO. Bourg du Piémont, dans la province de Coni, où se trouve une source minérale chaude (54° R.), mentionnée par Valentin (*Voyage méd.*, 2e éd., p. 385).

Bruni (J.-L.). *An account of the hot Baths of vinadio, etc. : with the state of the weather at Turin in the Year.* 1759 (*Philos. trans.*, 1760, p. 839). — Marini (J.-A.). *Therm. Vinadiensium encheireticæ syntaxis. Specimen I* (*Misc. Soc. Taurinensis*, IV, 81). — Fontana. Analyse des eaux therm. de *Vina*, etc. (*Mém. de Turin*, II, 92).

VINAGO. Nom synonyme d'*OEnas* (V, 13) selon Lémery.

VINAGRE. Nom espagnol et portugais du vinaigre ou *Acide acétique* faible (I, 27).

VINAIGRE. *Acide acétique* faible, impur et souvent coloré (I, 27).

— DE BOIS. *Acide acétique* obtenu du bois par distillation.

— DISTILLÉ. *Acide acétique* moins faible, plus pur et incolore (I, 27).

— RADICAL, VINAIGRE DE VÉNUS. *Acide acétique concentré* (I, 26).

— DE SATURNE. *Acétate de Plomb liquide* (V, 382).

VINAIGRES MÉDICAMENTEUX OU MÉDICINAUX. Ils se préparent comme les vins par macération et distillation; il faut choisir pour leur confection un acide fort, très-odorant, le plus déphlegmé possible, parce que les substances qu'on y ajoute y laissent parfois des parties aqueuses qui tendent à l'affaiblir, à quoi on remédie par l'ébullition, précaution qu'il faut prendre de temps en temps.

Les vinaigres dissolvent les résines, les gommes résines, les principes huileux volatils, l'extractif, etc.; ils forment des médicamens très-actifs, qui se conservent bien, si on a soin de les visiter souvent, de les concentrer par l'évaporation, et de les filtrer lorsqu'ils deviennent troubles.

On distingue les vinaigres en aromatiques ou de toilette, comme

ceux de lavande, rosat, de romarin, des 4 voleurs, etc., et en comestibles, tels que ceux de sureau ou surar, à l'estragon, aux cornichons, à la framboise, etc., et en médicinaux proprement dits, appelés colchique, scillitique, etc.; on les divise encore en simples et composés, suivant qu'il y entre une ou plusieurs substances.

Les vinaigres ne s'emploient jamais seuls à l'intérieur; à l'extérieur on les prescrit dans les syncopes, en frictions, en inspiration dans les narines; on les unit au miel, au sucre, etc., pour en faire des sirops. Voyez *Mellites* (IV, 297) et *Oxyméls* (V, 148).

Vinaigrier. Nom de plusieurs espèces de sumac. Voy. *Rhus* (VI, 76).

Vinaigrillo. Nom que porte à Séville la poudre de tabac arrosée de vinaigre, dont on fait usage comme d'un sternutatoire doux et agréable (*Bull. de pharm.*, VI, 350).

VINCA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la Pentandrie digynie, dont le nom vient de *vincire*, lier; il renferme un petit nombre d'espèces, toutes cultivées pour l'ornement des jardins. Le *V. major*, L., Grande Pervenche, sous-arbrisseau du midi de la France, sert à faire des tonnelles, à garnir des bas de murs. Le *V. minor*, L., Pervenche, Petite Pervenche, est un sous-arbrisseau de nos bois où il croît dans les haies, les buissons, et montre ses jolies fleurs bleues dont la vue charmait tant Rousseau, et que Delille a chantées (*Homme des champs*, p. 104), en avril; ses tiges couchées, grimpantes, longues d'un à deux pieds, portent des feuilles opposées, ovales-lancéolées, entières, fermes, vivaces; les corolles, à 5 découpures obliques, ont un calice à 5 divisions, 5 étamines, 1 stigmate, 2 follicules oblongs; on l'a introduite dans nos jardins où on en a obtenu des variétés blanches ou violettes, et même de doubles, que l'on place dans les fabriques, les rochers factices, etc. Cette plante est célèbre dans plusieurs pays; en Italie on en fait des couronnes qu'on dépose sur le cerceuil des jeunes filles et des jeunes garçons; en Belgique on en sème les fleurs sous les pas des fiancées virginales; quelques emplois mystérieux qu'on en a faits dans certains cantons lui ont valu le nom de *Violette des sorciers;* la pervenche est réputée vulnéraire et astringente; le suc de ses feuilles amères, vivaces et élégantes, est vert; Agricola prétend que la pervenche est le plus souverain des remèdes que l'on puisse employer dans l'esquinancie; pour remédier à la laxité des tissus; on l'a employée aussi contre les hémorrhagies, surtout celles de poitrine; on l'a crue utile dans les maladies de poitrine; Madame de Sévigné recommandait souvent à sa fille *la bonne petite pervenche*, contre les douleurs de cette cavité dont elle se plaignait. On la prescrit encore dans les maladies laiteuses, dans les engorgemens des mamelles et des autres or-

ganes qu'on attribue à cette humeur. Elle fait partie du faltrank. On la donne en infusion et en décoction depuis 2 gros jusqu'à une demi-once et plus, en lavement et contuse, en application sur les plaies, les ecchimoses, etc. Dans quelques pays on s'en sert au tannage des cuirs, et pour raccommoder les vins qui tournent au gras. Le *V. rosea*, L., Pervenche du Cap, qu'on nomme Saponaire à l'Ile de France où elle s'est naturalisée, est cultivée par tous les amateurs du jardinage. Le *V. parviflora*, Retz, a sa décoction huileuse usitée dans l'Inde, d'après Hamilton, contre le lombago, en embrocation sur les reins, sous le nom tamoul du *Sangkhaphuli* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 358).

VINÇA. Ville de France, entre Perpignan et Prade, où se trouvaient deux sources minérales, l'une froide, martiale, nommée *Barnadal*, qui a disparu, l'autre tiède (20° R.) très-sulfureuse, encore existante. Celle-ci est à 1/2 lieue de la ville, sur une côte (appelée dans le pays *Couma del banys*), et dans le territoire de *Nossa* dont elle porte le nom, ainsi que celui de *Fon-del-sofre;* elle offre un bassin naturellement creusé dans le roc, où viennent se baigner les pauvres; contient, d'après Carrère, du soufre, une terre poreuse, très-peu de sel neutre, qu'il regarde comme un sulfure alcalin ou terreux, et présente les mêmes propriétés que celles de la *Preste* (V, 506).

Carrère (F.). Essai sur les eaux min. de Nossa, en Conflent, sur leur nature, sur leurs vertus, sur les maladies auxquelles elles peuvent convenir, et sur la manière de s'en servir. Perpignan, 1754, in-12. — Voy. aussi son Traité des eaux minérales du Roussillon (Perpignan, 1756, in-8).

VINCENT (St-). Source du Piémont, analysée par Gioanetti, qui y indique du gaz acide carbonique, du sulfate, du carbonate et du muriate de soude, de la chaux, de l'argile et du fer.

VINCENT-DE-XAINTES (SAINT-). Paroisse où sont situées les eaux de *Dax* (II, 603).

VINCETOSIGO, VINCETOSSICO, VINCETOXICO, VINCETOXICUM. Noms espagnol, italien, portugais et latin du dompte-venin, *Asclepias Vincetoxicum*, L. (I, 468).

VINCIBOSCUM. Nom du chèvrefeuille, *Lonicera Caprifolium*, L. (IV, 143), en Toscane.

VINCO. Un des noms du pinson ordinaire, *Fringilla Cœlebs*, L.

VINDICTA. Nom romain de la lunaire, *Osmunda Lunaria*, L. (V, 113).

VINE. Nom anglais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

VINEGAR. Nom anglais du vinaigre ou *Acide acétique* faible.

VINELIA AVIS. C'est le pinson, *Fringilla Cœlebs*, L., dans Albert-le-Grand.

VINETE. Nom du vrai bec-figue, *Motacilla Ficedula*, L., en Bourgogne.

VINETIER. Un des noms du *Berberis vulgaris*, L. (I, 576).

VINETTE. Un des noms de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L. (VI, 133).

VINGBOEN. Nom danois de la petite pervenche, *Vinca minor*, L.

VINGUM. Racine longue, nutritive, d'une plante à grandes feuilles qui croît en Egypte (Théophraste, *lib.*, I, *c.* 11).

VINHA-DA-RAINHA (eau min. de). Voy. *Prunto* (V, 520).

VINITORCULUM. Un des synonymes *d'OEnas* (V, 13) suivant Lémery.

VINKOORDE. Nom hollandais de la petite pervenche, *Vinca minor*, L.

VINO. Nom espagnol et italien du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

VINOUS. Un des noms du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull. (I, 100).

VINS MÉDICINAUX, *Vina medicata*. On donne ce nom à des pré-

parations officinales dont le vin est l'excipient. On préfère pour ces compositions ceux qui sont les plus alcoolisés, tels que ceux du midi de la France, d'Espagne, etc., afin qu'ils se conservent mieux; car ils tendent sans cesse à s'altérer, à cause des élémens chimiques divers qu'ils dissolvent, surtout par la présence de l'extractif, du muqueux, etc., que la partie aqueuse de ce liquide s'est appropriée. Il faut donc éviter de faire entrer dans la composition de ces vins des substances où ces derniers principes abondent, autant que possible, n'y admettre en macération que des ingrédiens secs, afin qu'ils soient plus dépourvus de phlegmes; les conserver dans des lieux frais; dans des vases bien clos, etc., et cependant, malgré toutes ces précautions, on n'a toujours qu'un médicament qui se détériore avec le temps, souvent au bout de quelques mois, et qui se décompose aussitôt qu'il est entamé, de manière que dès la 3e ou 4me prise il n'est déjà plus *lui*. Tel est le vin antiscorbutique par exemple; ces inconvéniens ont fait abandonner la plupart des vins médicinaux, autrefois si fort en usage.

Les vins se préparent par fermentation, comme le vin de Seguin, qui se compose en faisant fermenter le moût du raisin avec le quinquina; souvent par macération, à l'aide de la chaleur; et par infusion. Ce dernier procédé est le plus simple et le meilleur. Parmentier a indiqué un quatrième mode; c'est d'ajouter dans le vin les teintures alcooliques des substances qu'on y mettait en infusion. Ce dernier procédé, conseillé pour remédier aux inconvéniens des vins ordinaires, a effectivement l'avantage de les conserver; mais il offre un médicament alcoolique, une teinture affaiblie, qui ne peut être prise qu'en petite dose, et dont l'alcool est la partie qui agit le plus, et non plus un vin, outre qu'il est privé des principes que l'eau du vin dissolvait.

Il y a des vins *simples*, comme celui de quinquina ordinaire, celui d'absinthe, le scillitique, le vin émétique, etc.; de *composés* tels que le laudanum de Sydenham, les gouttes de Rousseau, le vin amer scillitique, le vin antiscorbutique, etc. On les divise en magistraux et en officinaux. Dans tous les cas les vins simples, préparés à domicile par les malades, sont préférables, parce que la qualité du vin est ordinairement meilleure. Voy. l'article *Vins* du *Dictionnaire des drogues simples et composées* (V, 321).

Wedel (G.-W.). *Diss. de vino medico.* Ienæ, 1698, in-4. — Triller (D.-G.). *Programma de vino medico hypochondriacis salutari.* Vittenbergæ, 1760, in-4. — Morelot (S.). Mém. sur les vins médicinaux (*Journ. gén. de méd.*, XII, 455). — Gay (J.-P.-L.). Sur les préparations des vins médicinaux (*Journ. de chimie méd.*, VI, 673).

VINSTOCK. Nom suédois de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

VINTAN, VINTAGO. Noms indien et madécasse du *Calophyllum Calaba*, W. (II, 35).

VINTERGROEN. Nom danois du *Pyrola rotundifolia*, L.

VINTERGRONT. Nom danois du lierre, *Hedera Helix*, L.

VINUM SECUNDARIUM. Un des noms latins de la *Piquette* du raisin (V, 344).

VIOLA. Noms latin et italien de la violette, *Viola odorata*, L.

VIOLA. Genre de plantes, placé par Jussieu dans la famille des Cistées, dont on a fait depuis le type d'une série naturelle, de la Pentandrie monogynie (Linné le mettait dans sa Syngénésie monogamie). Il renferme un grand nombre d'espèces herbacées, le plus souvent vivaces, à feuilles alternes, à fleurs irrégulières, éperonnées. On a séparé du genre de Linné plusieurs espèces à fleurs régulières, etc., pour en constituer celui nommé *Ionidium*, ou *Pombalia*, etc., de sorte qu'actuellement il ne se compose plus que de plantes à fleurs, à cinq pétales inégaux, dont le calice offre 5 divisions réfléchies, 5 étamines à anthères contiguës, dont 2 appendiculées, et une capsule à 3 valves, à une loge polysperme. Les suivantes nous offrent de l'intérêt sous le rapport médical.

V. arvensis, Murray. Pensée sauvage, Jacée. Cette plante annuelle, très-commune dans les champs sablonneux, a des tiges glabres, rameuses, diffuses, étalées; des feuilles radicales ovales, crénelées, glabres, les supérieures linéaires; des stipules pinnatifides; des fleurs blanchâtres inodores, qui s'ouvrent tout l'été (mêlées de lilas et de jaune, ce qui les a fait appeler *fleurs de la Trinité*), dont la corolle à stigmate capité dépasse à peine le calice. Cette espèce, d'une saveur un peu amère, n'est pour Linné qu'une variété de la pensée des jardins, *Viola tricolor*, L., et dans la pratique on ne peut pas les séparer; ainsi ce que nous allons dire des propriétés de l'une est commune à l'autre, quoique pour l'usage on préfère chez nous celle des champs.

La pensée sauvage jouit d'une réputation assez étendue et déjà ancienne comme dépurative; Matthiole (*Comm.*, 431), Fuchsius, J. Bauhin parlent de cette propriété; Boëcler, en 1729, appuya sur des expériences son emploi avantageux dans plusieurs maladies cutanées, et la vanta en outre comme diaphorétique, incisive et fondante. Ce fut surtout Strack, de Mayence, qui dans une dissertation latine, couronnée par l'académie de Lyon, en 1776, fixa l'attention sur cette plante et en répandit l'usage, que Sprengel (*Hist. de la médecine*, IV, 442) porte à l'année 1779; il la préconisa particulièrement contre les croûtes laiteuses des enfans, en poudre, à la dose d'un demi-gros, dans du lait ou en décoction, deux fois par jour, matin et soir; ou bien il recommande de faire de la soupe avec ce lait, qui n'en prend aucun mauvais goût; au bout de huit jours, le visage se couvre de croûtes épaisses, ce qui n'empêche pas de continuer cette boisson même après leur chute, qui a lieu ordinairement après la 2e ou 3e semaine, ainsi qu'une expérience de 30

ans le lui a prouvé. Strack remarque que les urines prennent pendant l'usage de cette plante une odeur fétide, analogue à celles du chat. Depuis cet auteur on a étendu l'emploi de la pensée à plusieurs autres maladies de la peau ; on l'a donnée contre les dartres ; Haase, qui confirme son utilité dans les affections croûteuses, la prescrivit contre cette dernière affection, ainsi que Metzer, Ploucquet, Eccard, qui s'en servirent aussi pour combattre la teigne, plusieurs maladies lymphatiques, le rhumatisme chronique, la gale, la gonorrhée, etc., et, s'il faut les en croire, avec succès ; Schlegel, de Moscou, vers 1805, prétendit en outre qu'elle était utile dans les maladies syphillitiques, surtout contre les ulcères vénériens (*J. univ. des sc. méd.*, XIV, 264), donnée à la vérité comme accessoire. En 1813, M. Fauverge la prescrivit à une jeune fille, sujette à des accès nerveux, qu'il supposa causés par la suppression de croûtes laiteuses, et qui en guérit bien (*Journ. gén. de méd.*, XLVI, 383).

Nous devons opposer au sujet de ces propriétés les assertions de plusieurs autres médecins, qui prétendent n'avoir retiré que de faibles avantages, ou plutôt avoir éprouvé la nullité des vertus de la pensée sauvage ; tels sont Mursinna, Ackermann, Henninger et en dernier lieu M. Alibert ; il est vrai que celui-ci n'indiquant pas de faits pratiques, son opinion n'est qu'une présomption. On a d'ailleurs constaté qu'il fallait se servir de la plante fraîche, et surtout de son suc, si on veut en obtenir les effets dont elle est susceptible.

La pensée sauvage contient, d'après Bergius, une grande quantité de mucilage ou de gélatine végétale, à tel point que la décoction d'une once et demie de cette plante contuse dans douze d'eau file dans les doigts, et se prend en gelée (*Mat. med.*, 709); aussi M. Boullay, qui a observé ce phénomène, regarde-t-il cette plante comme innocente et purement adoucissante (*Mém. de l'acad. roy. de méd.*, I, 437); ce qui est une opinion directement contraire à celle qu'en avaient les anciens et surtout Bergius (*loc. cit.*), qui assure que sa racine est vomitive et la plante purgative ; l'assertion de M. Boullay repose sur ce qu'il n'y a pas trouvé d'émétine, ni aucun autre principe actif ; nous observerons que cette plante étant annuelle, et sans racine ligneuse, ce qui est l'opposé des violettes, il n'est pas étonnant qu'elle ne renferme pas comme celles-ci des principes plus élaborés, et qui exigent peut-être plus d'une année pour leur formation.

La pensée sauvage se donne fraîche, à la dose d'une once à deux, en décoction; ou mieux encore son suc, à moitié de ces quantités, qu'on peut augmenter au double ; il faut préférer l'espèce champêtre et croissant spontanément. Sèche, Strack ne la prescrivait qu'à un demi-gros ; mais nous croyons qu'on peut facilement aller au double

et plus encore, en bols, ou en décoction, en préférant toutefois la poudre en nature.

Strack (E.). *De crustâ lacteâ infantum, ejusque remedio.* Lugduni-Gallorum, 1779, in-4. — Haase (A.). *Specimen inaug. de violâ tricolore.* Erlangæ, 1782, in-4. — Ploucquet (G.-G.). *Diss. de virtutibus violæ tricoloris.* Tubingæ, 1786, in-4. — Schlegel (J.-H.-G.). Efficacité du *viola tricolor*, L., dans les affections vénériennes (*Journ. univ. des sc. médicales*, XIV, 264). — Fauvergc. Névralgie compliquée guérie par la pensée unie aux émolliens (*Journ. gén. de méd.*, XLVI, 383).

V. (Ionidium) *brevicaule*, Martius. Cette plante du Brésil a sa racine émétique. (Voyez *Ipécacuanha*, III, 652).

V. calcarata, L., Pensée à grande fleur. Les herboristes tirent du Jura et des Alpes cette plante vivace des hautes montagnes, pour remplacer les violettes, dans les *espèces pectorales*; la longueur de son éperon, et la grandeur de sa fleur la font facilement reconnaître (*Dict. des drogues*, IV, 148).

V. calceolaria, L. Voyez *V. Ipecacuanha*, L. On se sert à Cayenne, commes vomitives, de ses racines.

V. canina, L. Cette plante inodore, vivace, caulescente, croît abondamment dans les bois de toute la France centrale, où elle fleurit aux mois d'avril et de mai. Un seul auteur, Niemeyer, a cité sa racine sèche, comme procurant des vomissemens et des déjections, à l'instar de celle de la violette ordinaire, à la dose d'un demi-gros; il l'associait parfois à l'émétique. Coste et Willemet en 1778 lui ont vu produire les mêmes évacuations que la violette odorante (*Mat. méd. indig.*, 7). Richter dit que ses fleurs gâtent le sirop de violettes (*Corrupt. med.*, 39).

Niemeyer (J.-H.-A.). *Diss. de usu violæ caninæ.* Gottingue, 1785, in-4.

V. clandestina, Pursh. Cet auteur assure que les naturels de la Pensylvanie se servent pour la guérison des plaies de cette espèce qui y porte le nom de *Heal-all*, herbe à tous maux (*Flora, americæ sept.*, I, 172).

V. (Ionidium) *diandra*, L. On se sert à Cayenne de ses racines comme vomitif.

V. (Ionidium) *enneasperma*, L. (et non *enneaphylla*, comme on le dit *Mém. de l'académie royale de méd.*, I; 472). Plante du Malabar, à racines émétiques, où elle est appelée *Nelam-parenda* (Rheède, *Hort. mal.*, IX, p. 117, t. 60).

V. (Ionidium) *indecorum*, St-Hilaire. Ses racines sont regardées au Brésil comme une sorte d'ipécacuanha. Voyez ce mot (III, 652).

V. (Ionidium) *Ipecacuanha*, L. (*Pombalia ipecacuanha*, Vand.). Cette espèce identique avec le *V. Itoubou*, Aubl., qui paraît être aussi le *V. calceolaria*, L., croît à Cayenne, à la Guiane, au Brésil, etc.; elle a des racines émétiques, que l'on croyait être l'*Ipécacuanha blanc*

(voyez III, 651); elles sont usitées à Fernambouc. Aublet les dit vomitives à un gros en infusion (*Guiane*, II, 808).

V. Itoubou, Aubl. Voyez *V. Ipecacuanha*, dont il est une variété plus velue et à duvet jaunâtre, d'après M. St-Hilaire. Voyez Barrère (*France équinoxiale*, I, 113).

V. odorata, L. Violette (*Flore médicale*, VI, f. 348). Tout le monde connaît cette charmante fleur, dont l'apparition annonce le retour du printemps, que ses douces émanations font deviner dans nos bois couverts, et que nous avons transportée dans nos jardins où nous en avons obtenu des variétés nombreuses, surtout une à fleur double. Cette plante n'offre pas de tige, mais des surgeons rampans, nombreux, qui s'étalent en tous sens et la propagent; ses feuilles radicales sont cordiformes-arrondies, crénelées, glabres, ou légèrement pubescentes; ses longs pédoncules, munis de 2 bractées, supportent des corolles bleues, pourpres foncées, pâles et même blanches, suivant la variété, à pétales onguiculés, à éperon court; ses capsules renferment des semences arrondies, nombreuses.

Dès le temps des Grecs, la médecine s'était approprié la violette; on la regardait dans l'antiquité comme une plante légèrement purgative, et sa racine passait pour un vomitif doux; on n'a pas eu pendant long-temps d'autre opinion sur son compte; plus tard on ne la considéra plus que comme un pectoral adoucissant, un béchique léger, mais ce fut à l'époque où on ne se servait que de ses fleurs, qui sont la seule partie en usage aujourd'hui.

La violette est l'ἰὸν de Théophraste (*Hist.*, VI, 6) et de Dioscoride (*lib.*, IV, *c.* 122), de la nymphe Io, à laquelle la fable la donne pour nourriture; Homère en orne les jardins de Calypso (*Odyss.*, V, 72); Pline l'appelle *Viola purpurea*, de la couleur de ses fleurs; on l'a nommée aussi *Viola martia*, du mois où elle fleurit. Voyez sur ce que les anciens appelaient violettes la dissert. de Sprengel (*Antiq. bot. spec. prim.*, 1798), et la lettre du lord Mahon citée à la bibliographie de cette espèce où l'auteur prétend que la violette des anciens était un iris; il dit qu'en Sicile les paysans nomment encore l'iris *viola*. Elle était chez eux un symbole de virginité, et passait pour empêcher l'ivresse, aussi s'en couronnaient-ils dans les festins. Les Calédoniens l'employaient comme cosmétique en infusion dans le lait. L'odeur des fleurs de violettes est douce, suave, mais fragrante et se repandant au loin, surtout le soir et la nuit, de sorte qu'il faut l'ôter des chambres à coucher. On voit des personnes en être fort incommodées, et Triller rapporte l'histoire d'une dame morte d'apoplexie pour en avoir conservé près de son lit la nuit. On en prépare un sirop au printemps avec les péta-

les, privés de leur onglet, surtout l'espèce à fleurs doubles, que l'on prescrit par once pour édulcorer les boissons, dans le rhume, le catarrhe, les légères inflammations des voies aériennes ou digestives; on l'ajoute à certaines prescriptions adoucissantes, émollientes, laxatives, comme les potions, les juleps, les loochs, les émulsions, la marmelade de Tronchin, etc. (On connaît l'usage que les chimistes font de ce sirop comme réactif pour découvrir les alcalis et les acides.) On fait aussi avec les fleurs de violettes des infusions très-employées, dans les mêmes maladies, et d'un usage domestique fort répandu. Elles sont prescrites par Dioscoride contre l'épilepsie des enfans, et par Baglivi dans les affections nerveuses et convulsives (*Oper.*, 114). La dessiccation des fleurs de violettes demande des soins; elle veut être faite sur des tamis, recouvertes d'un papier, à une chaleur assez marquée du soleil ou de l'étuve, afin de conserver leur couleur, puis enveloppées dans des sacs de papier et gardées dans l'obscurité. On mélange par fraude à ces fleurs celles de la mauve, de vipérine, etc.; mais cette sophistication est fort innocente, tandis que celle des fleurs d'ancolie aromatisées avec l'iris pour leur donner l'odeur convenable dont parle Bergius (*Mat. med.*, 707) peut présenter du danger, ainsi que le sirop de violettes qu'on en préparerait. Pechlin, dit que la violette mangée en salade, purge (*Journ. de phar.*, XVI, 555).

Les fleurs de violettes sont une des 4 fleurs pectorales.

Les semences de la violette sont un peu émulsives. Linné les dit émétiques; Bichat assurait dans son cours de matière médicale que 3 à 4 gros en émulsion dans un demi-verre d'eau sucrée faisait un purgatif doux, agréable. On les a aussi indiquées comme diurétiques et lithontriptiques, surtout depuis que Schulz eut rapporté avoir fait rendre une grande quantité de calculs rénaux à l'empereur Maximilien par leur moyen, et que Lauremberg eut retiré du péril une femme qui n'avait pas uriné depuis sept jours (*Diss. de calculo*, p. 31).

Les feuilles de la violette, qui sont inodores, fades, et de nature un peu mucilagineuse, étaient estimées rafraîchissantes dans le temps de Galien; depuis on les a regardées comme légèrement vomitives et purgatives; cependant on ne s'en sert que comme émollientes; en cataplasme, en fomentations, en lavemens, etc., à la dose de 2 onces; en bains, etc.

Ce sont surtout les racines de la violette qui ont été employées comme vomitives et purgatives; leur forme noueuse, articulée, coudée, leur couleur brune à l'extérieur, blanche à l'intérieur, leur saveur un peu nauséeuse les rapprochent de l'ipécacuanha, que l'on attribuait aussi dans l'origine à une violette. Linné les avait déjà indiquées comme succédanées de la racine du Brésil. Les expériences di-

rectes de MM. Coste et Willemet prouvèrent en effet, dès 1778, qu'à la dose d'un gros elles produisent trois ou quatre vomissemens et déterminent cinq à six selles copieuses (*Mat. méd. ind.*, 6). Ces médecins conseillent d'en donner jusqu'à quatre scrupules en poudre et jusqu'à trois gros en décoction, et de s'en servir dans la dysenterie, ainsi que dans les autres affections où l'on veut purger ou faire vomir. C'est un éméto-cathartique naturel, que nos bois nous offrent en abondance, et que nous négligeons beaucoup trop. On pourrait l'employer avec avantage, surtout dans les campagnes où on manque souvent d'autres moyens évacuans doux, particulièrement de vomitifs. Pour l'usage il faut récolter ces racines à l'automne.

Les lumières de la chimie ont éclairé sur les propriétés eccoprotiques de la violette. M. Boullay en 1823 a retiré de toutes les parties de cette plante un alcaloïde analogue à l'émétine, qu'il nomme *émétine indigène* ou *violine ;* il assure qu'il est très-actif et même vénéneux, d'après les expériences de M. Orfila. Ce principe, déjà entrevu par MM. Pelletier et Caventou, se rencontre plus abondamment dans les racines; il est uni à l'acide malique dans la violette, au lieu de l'être au gallique comme dans l'ipécacuanha.

M. Peretti a analysé les fleurs de violettes, dans un autre but que M. Boullay ; il y a trouvé deux sortes d'acide, un rouge, et un autre blanc, cristallisables, qu'il croit aussi exister dans l'indigo ; au moyen de différens réactifs, il y a constaté la présence du sucre, de la cire, d'une résine, de l'acide hydrochlorique, de la chaux, du fer, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVIII, 127). Les pétales renferment un principe colorant, très-soluble à l'eau, d'un reflet très-riche mais fugace et qu'on n'a pu parvenir à fixer jusqu'ici.

Wedel (G.-W.). *Diss. de violâ martiâ purpureâ.* Ienæ, 1716, in-4. — Henninger (J.-S.). *Diss. de violâ purpureâ.* Preses J.-B. Wustenfeld. Argentorati, 1718, in-4. — Triller (D.-G.). *Diss. de morte subitâ ex nimio violarum odore subortâ.* Vittembergæ, 1762, in-4 (Analysé *Anc. Journ. de méd.*, LXV, 515). — Laugier. *Diss. de violâ.* — Pio (J.-B.). *De violâ specimen, botanico-medicum* (*in ædibus taurinensibus*). — Boullay (P.-F.-G.). Recherches analytiques sur la violette (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, 417). — Peretti. Recherches analytiques sur les violettes, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XVIII, 126). — Mahon. Lettre adressée à la société des antiquaires de Londres sur la violette des anciens (*Archæolog. misc.*, *tracts of antiq.*, XXII, 103; 1830).

V. (Ionidium) *parviflora*, L. F. Sa racine, vomitive, est une de celles que l'on croit fournir une sorte d'ipécacuanha blanc (voy. III, 652). On s'en sert au Pérou.

V. pedata, L. Aux États-Unis elle remplace notre violette ordinaire (*Pharmacopœa of the United-States of America*, etc., Boston 1820).

V. (Ionidium) *Poaya*, St-Hil. Cette espèce, du Brésil, a une racine vomitive, comme l'indique son nom de pays (voy. *Ipécacuanha*, III, 652).

V. (Ionidium) *polygalæfolia*, Poiret. M. Descourtilz dit ses racines émétiques, et usitées aux Antilles comme telles (*Flore méd. des Antilles*, II, 211-215).

V. (Ionidium) *suffruticosa*, L. Les feuilles et les jeunes tiges de cette violette sont adoucissantes, et les Indiens s'en servent en décoction et en électuaire. On les emploie conjointement avec une huile douce dont on fait un liniment rafraîchissant pour la tête, à la dose d'une once et demie, deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 268).

V. tricolor, L. Pensée. Cette jolie plante annuelle, des hautes montagnes, est spontanée dans nos jardins où l'élégance de ses fleurs, emblème de l'espérance, l'a fait admettre; les couleurs vives qui les parent l'ont fait désigner sous le nom de *Fleur de la Trinité*. Nous avons dit que le *P. arvensis* n'en était qu'une variété, préférée pour l'usage en France, tandis que les Allemands se servent plus volontiers de celle-ci. On substitue parfois les pétales de cette plante cultivée à ceux des violettes, lorsque ces dernières manquent ou sont rares; pourtant leur infusion est loin d'être d'un aussi beau pourpre.

V. (Ionidium) *urticæfolium*, Martius. C'est encore une espèce du Brésil dont la racine, vomitive, a été rangée parmi les ipécacuanhas.

Feuillée (*Plant. méd.*, II, 738) mentionne une violette inodore du Chili, à tige arborescente, dont l'infusion est employée comme apéritive dans ce pays.

VIOLA ALBA. *Leucoium vernum*, L., dans Pline (*lib.* XXI, *c.* 11).
— CALATHIANA. Pline indique sous ce nom la digitale, *Digitalis purpurea*, L. (II, 639).
— DENTARIA, off. Un des noms du *Dentaria pinnata*, L. (II, 615).
— GIALLA. Nom italien du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.
— MARINA. Un des anciens noms de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L. (VI, 186), dû à son odeur de violette.
— MARTIA. Un des noms officinaux du *Viola odorata*, L.
— NIGRA. Nom du *Viola odorata*, L., chez les anciens, par opposition à leur *Viola alba*.
— SYLVESTRIS, off. Nom officinal du *V. arvensis*, Murray.
— TRICOLOR. Un des noms officinaux de la pensée, *Viola tricolor*, L.
— TRINITATIS, off. *Viola tricolor*, L.

VIOLACÉES, VIOLARIÉES, ou VIOLÉES. Famille naturelle créée par Robert Brown, faisant autrefois partie de celle des Cistes, dont elle diffère par les étamines définies, etc.; elle appartient à la série des dicotylédones hypogynes polypétales, et renferme des plantes herbacées ou ligneuses, basses, à feuilles en général simples, alternes, à pédoncules le plus souvent axillaires, uniflores, à fleurs penchées, fréquemment irrégulières, ou régulières, avec ou sans éperon. Elle ne contient qu'un petit nombre de genres, dont le *viola*, abondant en espèces (plus de cent), est à peu près le seul qui offre des propriétés médicales marquées, avec l'*ionidium*, qu'on en a extrait. Voyez ces mots.

VIOLARIA. Un des noms officinaux de la violette, *Viola odorata*, L.
VIOLENWURZEL. Un des noms allemands de l'*Iris florentina*, L.
VIOLETTA. Nom espagnol et portugais de la violette, *Viola odorata*, L.
VIOLETTE. *Viola odorata*, L. (VI, 903).
— DES CHAMPS. *Viola arvensis*, L.
— DE CHIEN. *Viola Canina*, L.
— DES JARDINS. *Viola tricolor*, L.
— DE MARS. *Viola odorata*, L.
— PENSÉE. *Viola tricolor*, L.
— POURPRE. *Viola odorata*, L.
— SAUVAGE. *Viola arvensis*, Murr.
— DES SORCIERS. *Vinca minor*, L.

VIOLETTE (Odeur de). Plusieurs plantes offrent cette odeur; la racine des iris, surtout de celui de France; la racine de l'*Hugonia Mystax*, L., les feuilles de *Kleinhovia hospita*, L., étant frottées, etc., ont cette propriété, ainsi que l'urine de ceux qui ont pris de la térébenthine.

VIOLIER. Nom vulgaire de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

VIOLINE. Alcaloïde de la violette (*Viola odorata*, L.) si analogue à l'émétine que M. Boullay (*Journ. de pharm.*, X, 23), qui l'a découvert dans toutes les parties de cette plante, la racine surtout, a proposé de le désigner sous le nom d'*émétine de la violette* ou *émétine indigène :* toutefois, il regarde cette émétine indigène et l'émétine exotique non comme identiques, mais comme espèces d'un même genre. La violine peut, ainsi que l'émétine, être obtenue dans deux états : 1° *violine impure* ou *médicinale*, comparable à l'émétine du Codex, mais unie à l'acide malique et non à l'acide gallique. Elle est en écailles d'un jaune brunâtre, déliquescente, très-soluble dans l'eau et l'alcool : une livre de racines de violettes, traitées par l'alcool, en a fourni 4 gros environ. 2° *violine pure ;* la saveur en est amère et surtout âcre et vireuse ; elle est en poudre blanche, peu soluble dans l'eau, plus pourtant que l'émétine, moins soluble au contraire dans l'alcool froid, insoluble dans l'éther, les huiles fixes et volatiles ; elle se combine aux acides, mais sans donner de sels bien caractérisés. M. Orfila a reconnu que la violine pure est un poison irritant, mortel en 48 heures, à la dose de 6 à 10 grains pour les chiens, soit qu'on la leur fasse prendre intérieurement, soit qu'on l'applique sur le tissu cellulaire : les acides, l'acide sulfurique surtout, paraissent en diminuer l'action. M. Boullay, après en avoir avalé un grain, a éprouvé de fortes nausées et des espèces de vertiges. M. Chomel l'a essayée à la Charité sur plusieurs malades à qui l'ipécacuanha paraissait indiqué : à la dose d'un demi-grain d'abord, d'un grain demi-heure après, et de 2 grains au bout d'une heure, elle n'a eu que des effets vomitifs ou cathartiques peu constans et peu intenses; l'émétine administrée comparativement a offert à peu près les mêmes

résultats. Quant à la violine médicinale, prise à la dose de 6 à 12 grains, en 3 fois, de quart d'heure en quart d'heure, dans quelques cuillerées d'eau tiède, elle a produit le vomissement 6 fois sur 9, a purgé dans deux cas et a échoué chez deux malades: la diarrhée dont quelques uns étaient affectés a été chez plusieurs suspendue. Ces essais, qui, ainsi que le mémoire de M. Boullay, remontent à 10 ans (voy. *Mém. de l'Acad. roy. de méd.*, I, 417 à 449), n'ont pas, que nous sachions, été réitérés depuis.

VIOLON. Un des noms des *Tatous* à la Guiane.

VIORNE. Un des noms du *Clematis Vitalba*, L. (II, 312).

— DES PAUVRES. *Viburnum lantana*, L. (VI, 887).

VIOULTE. *Erythronium Dens canis*, L. (III, 148).

VIPERA, Vipères. Grand genre de serpens venimeux, à crochets isolés et antérieurs, distincts par là des couleuvres dont ils ont les tégumens, et auxquels Linné les réunissait (voy. *Coluber*, II, 368). *Vipera* est une contraction de *vivipara*, parce que les œufs de ces ophidiens éclosent avant d'être pondus. Ce genre comprend, outre les *Vipères* proprement dites, les *Trigonocéphales*, les *Naia* et les *Elaps* qu'on en a récemment séparés. Le genre *Dipsas*, de Laurenti, qui n'est pas le *dipsas* des Grecs (II, 658), le *Cerberus* de Cuvier, et plusieurs autres couleuvres, qui, jusqu'ici, avaient passé ainsi qu'eux pour innocentes, sont pourvus aussi, d'après un *Mémoire sur les caractères tirés de l'anatomie pour distinguer les serpens venimeux de ceux qui ne le sont pas*, lu récemment à l'Institut par M. Duvernoy (voy. *Revue méd.*, 1830, IV, 300), de glandes à venin et de crochets, mais postérieurs, peu apparens, et simplement cannelés; ils sont par conséquent venimeux, quoique moins peut-être que les serpens à crochets antérieurs, et ils doivent désormais en être rapprochés.

Dans les vipères, les os maxillaires supérieurs, très-petits et fort mobiles, ne portent en avant qu'une seule dent ou crochet que l'animal tient cachée dans un repli de la gencive lorsqu'il ne veut pas s'en servir, ce qui a fait admettre, à tort, sa mobilité; elle est aiguë, percée d'un petit canal en communication par sa base avec le conduit excréteur d'une glande à venin, molle et spongieuse, d'autant plus développée que les glandes salivaire et lacrymale le sont moins. Le fluide très-délétère qu'elle sécrète, chassé, quand l'animal mord, par la contraction du muscle temporal antérieur qui la couvre, traverse le canal de la dent, et va porter le désordre et souvent la mort là où cette dent pénètre. Objet d'effroi pour les hommes comme pour les animaux, les vipères ont reçu des noms qui en peignent tout le danger, tels que ceux d'*Alecto*, *Atropos* (I, 500), *Clotho*, *Lachesis*, *Atrox*, etc. Nous ne parlerons ici que des principales espèces,

en commençant par la vipère ordinaire, la plus commune et la plus célèbre de toutes, surtout sous le point de vue médicinal.

Vipera Berus, Daud. (*Coluber Berus*, L.), Vipère commune, Vipère d'Europe (*Faune des méd.*, pl. XXV, et *Méd. lég.* de M. Orfila, pl. XX, f. 1). Cette espèce, connue depuis des siècles, des plus redoutées, quoique faible, rampante, peu agile, et peu agressive, à moins qu'on ne l'attaque (car alors elle se redresse, siffle, ouvre largement la bouche, et mord quelquefois en s'élançant avec rapidité), est longue d'environ 2 pieds et offre la grosseur du pouce. Elle a l'œil vif, darde fréquemment sa langue, fourchue, mais molle et sans danger; sa tête est déprimée, cordiforme, couverte d'écailles granulées; son corps brun présente une raie noire en zig-zag le long du dos, et une rangée de taches noires de chaque côté, avec un ventre ardoisé. Cuvier rapporte à cette espèce, comme simples variétés, le *Coluber Redi*, Laur. (*C. Aspis*, L.), figuré par Charas, dont Daubenton a nié à tort le caractère venimeux, et la *vipère* ou *aspic de Fontainebleau*, regardée dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, d'après M. Goupil (*Bull. de la faculté de méd. de Paris*, II, 79; 1809) comme étant l'espèce de Charas, que d'autres croient être le *Vipera Ammodytes*, Daud.

La vipère ordinaire, ou ses variétés, assez commune dans l'Europe méridionale, particulièrement en France, où le nombre pourtant en diminue chaque jour; rare dans le Nord, quoique Linné l'ait observée souvent en Suède, fréquente, au printemps surtout, les coteaux exposés au soleil, la lisière des bois secs, les bruyères, etc., et durant l'hiver reste engourdie sous des pierres. Son venin, d'après Fontana, à qui l'on doit près de six mille expériences sur ce poison, est un liquide jaunâtre un peu visqueux, tenant le milieu entre l'huile et le mucilage, se desséchant à la manière du mucus ou de l'albumine, ayant la même odeur que la graisse même de l'animal, mais plus faible, insipide, quoique la langue qui le goûte en soit comme engourdie; il n'est ni acide, quoi qu'en ait dit Mead, ni alcalin; se mêle à l'eau, est insoluble dans l'alcool, qui le précipite en poudre de sa solution aqueuse, et qui, suivant M. Duvernoy, lui ôte sa propriété venimeuse que le temps et la dessiccation semblent à peine altérer. Chaque vipère n'en contient que 2 grains au plus, qu'elle n'épuise même jamais par une seule morsure; toutefois, l'activité en est telle que, bien qu'innocent pour certains animaux à sang froid, 1/100 de grain suffit pour tuer de petits animaux à sang chaud. Le danger de ce venin paraît être, du reste, en raison non seulement de sa quantité, par rapport au volume de l'animal mordu, de la sensibilité ou de l'importance des parties, et chez

l'homme, de l'état moral de l'individu, mais encore de la chaleur du climat, de la saison, et, enfin, du plus ou moins de colère de la vipère; non, comme le croyait Charas, que le véritable venin de cet animal consiste dans ses *esprits irrités*, opinion démentie par les résultats non moins funestes de sa simple inoculation, mais parce qu'alors les plaies plus profondes portent directement le poison dans les vaisseaux. Les expériences de Fontana prouvent en effet que ce venin, qui est sans action sur les muscles, et qui peut être ingéré sans danger, comme l'ont prouvé depuis Celse (*lib.* V, *c.* 2), Mangili, M. H. Cloquet, etc., agit avec beaucoup plus d'énergie lorsqu'il pénètre dans les veines que déposé seulement dans le tissu cellulaire. Aussi, Mangili, qui le regarde avec Rasori comme contre-stimulant, pense-t-il qu'il agit primitivement sur le sang. M. Orfila le range parmi les poisons septiques.

Les accidens graves qu'il produit, ordinairement avec une extrême rapidité, sont : la douleur, l'engourdissement, pnis le gonflement livide de la partie lésée; un état de faiblesse générale, accompagnée ou suivie de nausées, de vertiges, de syncopes; de vomissemens, de la dyspnée; quelquefois, enfin, la gangrène, le délire, des convulsions et la mort, dernier résultat que Fontana, qui évalue à 3 grains la quantité de venin nécessaire pour tuer un homme, croyait ne pouvoir être produit chez lui par une seule vipère, mais dont la triste réalité ne peut plus être mise en doute depuis les observations de Paulet, de Bidault de Villiers (*Journ. de méd.*, XXXIV, 23), et de MM. Hervez de Chégoin (*Ann. du cercle méd.*, I, 43), Prina (*Gaz. de santé*, du 5 juillet 1824), Goupil, qui du reste n'attribue point directement au venin la mort des deux individus qu'il cite. La ligature de la partie mordue; l'excision, si elle est possible; la succion de la plaie vulgairement employée, et dont M. H. Cloquet a obtenu un succès complet (*Dict. des sc. nat.*, LVIII, 251); l'application des ventouses, recommandée depuis long-temps, notamment par Mangili, et dont les expériences de M. Barry et les observations de MM. Piorry (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, III, 139), Bouillaud, etc., démontrent l'efficacité; enfin, et surtout, la cautérisation par le feu ou les caustiques, tels sont, avec l'usage interne des sudorifiques, les plus sûrs moyens de traitement de la morsure de la vipère (voy. la *Toxic. génér.*, de M. Orfila, II, 546 et suiv.). On a beaucoup vanté aussi l'usage interne et externe de l'ammoniaque (voy. I, 240); de l'eau de Luce, employée avec succès par Bernard de Jussieu à l'occasion d'une morsure de vipère, dans une herborisation devenue célèbre, à Montmorency le 23 juillet 1747 (*Mém. de l'acad. roy. des scienc.*, 1747, et *Mercure de France*, septemb.

1747, p. 3), accidens qui peuvent se renouveler aujourd'hui fréquemment dans la forêt de Fontainebleau où les vipères pullulent ; du savon de Starkey ; de l'huile d'olives, dont les essais de Geoffroy et Hunauld (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, de 1737) n'ont point confirmé les avantages ; de la thériaque, du mithridate, de la confection d'hyacinthe, de la serpentaire, de l'aristoloche, du polygala de Virginie, du contrayerva, du guaco employé par les nègres contre les serpens d'Amérique, et en général des alexipharmaques, des antiseptiques, etc. ; plusieurs même des parties de la vipère passaient jadis pour des antidotes de sa propre morsure, telles que sa tête écrasée et appliquée sur la plaie, son sel volatil qui agit comme sous-carbonate d'ammoniaque, son esprit huileux, etc.

Malgré ses dangers, la morsure de la vipère a été proposée, en 1783, par Demathis, comme remède contre la rage confirmée, d'après le seul fait, peu concluant, d'un chien mort, il est vrai, des suites de cette blessure, mais qui, ayant bu avant, lui avait paru guéri de la rage (*Ancien journ. de méd.*, LXI, 365 ; voy. aussi les *Mém. de la soc. roy. de méd.*, 1783, 2e part., p. 210-212). Ce moyen, vivement combattu par Taranget, a été tenté depuis en France et en Allemagne sans succès, mais toujours *in extremis*, notamment, il y a peu d'années encore, à l'hôpital de la Charité (*Revue méd.*, 1831, III, 394).

L'ancienne thérapeutique faisait un grand usage de la vipère, de ses diverses parties, et de ses produits, aujourd'hui presque abandonnés des médecins, plutôt peut-être d'après les idées régnantes que d'après l'expérience. Ces reptiles forment pourtant encore, dit-on, une branche de commerce assez importante ; nos droguistes les tirent du Poitou, du Lyonnais, du Languedoc, et les conservent vivans dans des bocaux, des boîtes ou des tonneaux percés de trous et garnis de son, où, quoique carnivores, ils peuvent vivre plusieurs années sans manger, mais faibles et beaucoup moins dangereux. On recommandait de choisir les vipères grasses, bien nourries, au printemps ou à l'automne. Pour en faire usage, on les saisit avec des pincettes en bois près de la tête, qu'on coupe et qui est reçue dans de l'alcool, afin d'éviter sa morsure ; puis on dépouille le corps, et on rejette les intestins ; ce qui reste (*spina dorsi viperæ*) est employé soit grillé ou rôti comme aliment, soit coupé par morceaux et cuit dans l'eau pour former des bouillons et des gelées, soit haché, desséché à l'étuve, et pulvérisé, pour composer diverses poudres. Les anciens recommandaient de flageller l'animal vivant dans un bassin chaud, puis de retrancher la tête et la queue, où ils croyaient que le venin ou les esprits se réfugiaient alors.

La chair de vipère, dont on assure qu'on se nourrit dans le midi

de la France, et qu'on y nomme, sous ce rapport, *anguille de haie*, passait jadis pour plus stimulante que celle des autres animaux, plus excitante que nutritive, échauffante, aphrodisiaque même (Desbois de Rochefort en cite un exemple), nuisible aux individus d'un tempérament sec et bilieux, utile au contraire aux pituiteux, à ceux que surchargent des humeurs grossières, qui transpirent mal, etc. On la disait sudorifique, alexipharmaque, diurétique, dépurative, etc. Elle était particulièrement vantée contre les maladies cutanées rebelles, les ulcères réputés incurables où Musa, cité par Pline, la donnait avec succès, la syphilis dont Cardan assure que son long usage est le meilleur remède, le scorbut, etc.; et, réduite en poudre, à la dose de 12 grains à 1 gros et plus, contre les affections malignes, pestilentielles, la petite-vérole de mauvais caractère, les rhumatismes, la paralysie, etc. Cette *poudre*, ou les *trochisques* qu'on en préparait avec le baume de la Mecque, entraient dans l'*orviétan*, la *poudre de pattes d'écrevisse composée*, et est substituée aujourd'hui, dans notre Codex, à la vipère d'Égypte (*V. Haje*, Daud.), dont nous parlerons plus loin, seule admise jadis dans la préparation de la thériaque de Venise.

Le *bouillon de vipère*, préconisé dans les mêmes circonstances que l'animal même, était en outre employé comme restaurant dans les cas de consomption, d'épuisement sénile, de phthisie pulmonaire, etc. Desbois de Rochefort, convaincu de son efficacité, rapporte que son usage produit de la chaleur, de l'irritation, des démangeaisons à la peau; il dit qu'avec une vipère, la moitié d'un vieux coq et diverses plantes apéritives, on forme trois bouillons, et qu'on ne doit en donner qu'un d'abord, au malade, puis deux, et, enfin, trois par jour. La *gelée de vipère*, usitée dans les mêmes cas, s'administrait par petites cuillerées. Cuite à petit feu, la vipère fournissait une *huile* employée, ainsi que la *graisse* liquide contenue dans l'abdomen, mais séparée des membranes, soit à l'intérieur, par gouttes, contre les fièvres, la variole, etc.; soit à l'extérieur, comme cosmétique (Ettmuller), et surtout comme résolutive dans les maladies articulaires de cause externe, les affections nerveuses, etc. Soumise à la distillation, elle donnait une *eau distillée* regardée comme un puissant sudorifique (1 à 4 gros); un *sel*, identique avec le sous-carbonate d'ammoniaque, et long-temps en grande faveur (6 à 18 grains); un *esprit* (10 à 30 gouttes) ou *huile fétide* (*spiritus viperarum*). On préparait en outre un *vin*, un *sirop* de vipère, décorés des mêmes vertus que l'animal. Son *foie* et son *cœur* desséchés, nommés alors *bézoard animal*, passaient à la dose de 6 à 30 ou 40 grains pour plus actifs encore que la chair; son *fiel* était réputé sudorifique (2 à 3 gouttes), et, à l'extérieur, détersif, propre à résoudre même la cataracte.

Quant aux *têtes de vipères*, conservées encore dans les pharmacies, soit sèches, soit dans l'alcool, on en faisait des colliers, espèces d'amulettes vantées contre la fausse esquinancie.

Ce que nous venons de dire de la vipère commune, dont nous donnerons à la fin de cet article la bibliographie jointe à celle des serpens venimeux en général, s'applique en partie aux trois suivantes, qui ont à peu près la même taille, en sont fort voisines, et, comme elle, appartiennent aux vipères proprement dites.

V. Ammodytes, Daud. (*Coluber Ammodytes*, L.; *Coluber Aspis*, Gm., *non* L.; *Vipera Illyrica*, Aldrov.), Ammodyte terrestre. Cette espèce, variable de teinte comme la précédente, mais un peu plus foncée, s'en distingue par la petite corne molle et couverte d'écailles qu'elle porte sur le bout du museau; elle habite le midi de l'Europe, et, en France, le Dauphiné et les environs de Lyon. Matthiole en dit la morsure quelquefois mortelle. C'est le Κέγχρια; d'Aëtius et le *Dryinus* de Belon : suivant M. H. Cloquet, c'est sur elle que Charas a fait la plupart de ses expériences (*Faune des méd.*, I, 351 à 358, et *Dict. des sc. nat.*, LVIII, 259).

V. Cerastes, Daud. (*Coluber Cerastes*, L.). Le Céraste, qui est grisâtre, a, comme l'indique son nom, une corne pointue et solide sur chaque paupière; il habite les sables brûlans de l'Égypte, de l'Arabie et de la Syrie. Dioscoride, Pline, Aëtius, Paul d'Égine, Celse, en ont parlé (voy. *Faune des méd.*, III, 424 à 430, et *Dict. des sc. nat.*, LVIII, 262). Bruce (*Voyage*, etc., *Append.*, p. 232), qui le regarde comme le seul serpent venimeux de l'Égypte, et pense en conséquence que c'est l'aspic de Cléopâtre (reconnu aujourd'hui pour être le *V. Haje*, Daud.), dit qu'il se trouve dans tout l'Orient, est long de 13 à 14 pouces; que les noirs du royaume de Sennaar, naturellement à l'abri des effets de son venin, savent en préserver les autres, les chrétiens exceptés, au moyen de quelques herbes; ce qu'il affirme avoir vu lui-même, et n'être l'effet d'aucune supercherie (*ibid.*, IX, 401).

Crasso (J.). *De Ceraste, sina basilico, morbo novo medicis incognito.* Udine, 1593, in-8.

V. Chersea, Daud. (*Coluber Chersea*, L.). Vipère rouge, Æsping des Suédois. Cette espèce, figurée dans la *Faune des médecins*, pl. XIV, f. 1 (voy. dans le même ouvrage, I, 236 à 241, et le *Dict. des sc. nat.*, LVIII, 257), se distingue de la vipère commune par les 3 plaques ou écailles un peu plus grandes que porte le milieu de sa tête. Elle habite le nord de l'Europe, où elle n'atteint que 6 pouces, et passe pour très-redoutable. M. Al. Brongniart en a observé, dans les Pyrénées, une variété beaucoup plus grande, qui se retrouve en Suisse, et est peut-être une espèce distincte. Une autre variété, selon

Cuvier, est la *Vipère noire* (*Coluber prester*, L.), que nous n'avons point en France.

Parmi les vipères rapportées aujourd'hui aux genres *Trigonocephalus* et *Naja*, on distingue surtout :

Le *V. lanceolata*, Daud., Grande vipère fer de lance, ou Vipère jaune des Antilles, figurée pl. LIII de la *Faune des médecins*. Ce serpent, qui atteint 6 pieds et plus, semble, malgré son extrême fécondité, borné aux îles de la Martinique, de Ste-Lucie et de l'écouïa. M. Moreau de Jonnès, qui en a tracé la monographie (Paris, 1816, in-8, voy. *Journ. de méd. chir. pharm.*, août 1816), et ne lui a pas reconnu le pouvoir qu'on lui attribue de *charmer* par son regard les animaux dont il veut faire sa proie, donne, p. 28 et suiv., la longue liste des agens préconisés contre les terribles effets de la morsure de ce serpent ; mais aucun ne lui a paru spécifique et préférable aux moyens que nous avons indiqués au sujet de la vipère commune (voy. *Piper procumbens*, V, 340). Labat (*Voyage*, I, 470 et IV, 406) parle des vertus médicinales de la graisse de ce reptile.

Le *V. Naja*, Daud. (*Coluber Naja*, L.) ; *Cobra de capello*, Serpent à lunettes, ce dernier nom tiré d'un trait noir en forme de lunettes qu'il porte sur la partie du corps voisine de la tête. Il habite les Indes, et, malgré l'extrême activité de son venin, dont l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. (V, 45), l'arsenic, etc., ont passé pour les antidotes, il sert aux bateleurs, après qu'ils lui ont arraché les dents, pour amuser la populace. Patrick Russel en a fait (ainsi que du *Coluber Russelianus*, vipère élégante de Daudin ; du *C. gramineus*, Shaw, et de deux prétendus *Boa*, également des Indes orientales) le sujet de nombreuses et curieuses expériences, consignées dans son bel ouvrage sur les serpens de la côte de Coromandel (voy. la bibliographie), dont la *Toxicologie* de M. Orfila (II, 521) offre l'exacte analyse.

Enfin, le *V. Haje*, Daud. (*Coluber Haje*, de Linné, Forskal, Hasselquist), Vipère d'Égypte de Lacépède ; haje, aspic (*Aspis*) de Cléopâtre et des auteurs latins, de Lucain en particulier. Cuvier dit que les anciens le figuraient, comme protecteur des champs, sur le portail de leurs temples ; qu'il est employé aussi en Égypte par les bateleurs, et que les jongleurs savent le mettre dans une sorte d'état cataleptique qui le change en verge ou bâton. Sa taille est celle de notre vipère, mais son venin passe pour beaucoup plus dangereux, quoique sa *piqûre* soit en quelque sorte invisible. On l'employait du temps de Galien, témoin du fait, pour faire mourir les criminels, mort, disait-on, sans douleur, précédée seulement de

faiblesse et d'assoupissement. Cependant, Forskal l'a vu produire sur un pigeon des convulsions et des vomissemens. Cette espèce, usitée en Égypte aux mêmes usages médicinaux que notre vipère commune, est, d'après Hasselquist, celle qui, desséchée, était jadis expédiée aux Vénitiens pour la composition de leur fameuse thériaque, et qu'on employait aussi à Rome du temps de Néron : depuis longtemps, comme nous l'avons dit plus haut, on la remplace dans cet électuaire par la vipère commune (voy. *Faune des méd.*, II, 171 à 177, et l'art. *Aspic*, du *Dict. des sc. méd.*, II, 394).

Leoniceno (N.). *De serpentibus opus.* Bononiæ, 1518, in-4. — Abbatio (B.-A.). *De admirabili viperæ natura, et de mirificis ejus facultatibus liber.* Ragusæ, 1587, 1591, in-4; Norimb., 1603; Urbini, 1619, in-12; Hagæcom., 1660, in-12. — Cordus (V.). *Epistola de trochiscorum viperinorum adulteratione* (dans la Collection des lettres de L. Scholtz. Francfort, 1598, in fol.). — Severin (M.-A.). *Vipera pythia, id est, de viperæ naturâ, veneno, medicina, demonstrationes et experimenta nova.* Patavii, 1643, 1651, in-4, fig. — Spontonus (J.-B.). *Conachidnelogia seu discursus de pulvere viperinæ.* Romæ, 1648, in-4. — Redi (F.). *Osservazioni intorno alle vipere.* Firenze, 1664, in-4; Paris, 1666, in-12; Florence, 1686, in-4; Amsterdam (en latin), 1678, in-12. — Berninck (A.). *Diss. serpentem sistens.* Præs. S.-F. Freuzel. Wittebergæ, 1665, in-4. — Ettmüller (M.). *Diss. de morsu viperæ.* Præs. S.-B. Sulzberger. Leipsick, 1666, 1685, in-4. — Charas (M.). Expér. sur la vipère. Paris, 1669, in-8. — Idem. Nouv. expér. sur la vipère. Paris, 1672, in-4 (et réuni au précédent. Paris, 1694, in-8). — Redi (F.). *Lettera sopra alcune oppositioni fatte alle sue Osservazioni intorno alle vipere.* Florence, 1670, in-4. — Michon (P.-J.), plus connu sous le nom de l'abbé Bourdelot. Recherches et observat. sur les vipères. Paris, 1670, in-12. — Lutzen (L.-H.). *Ophiographia, das ist, eine Schlangenbeschreibung.* Augsburg, 1670, in-12. — Rayger (C.). *De lapide serpentis pileati, contra viperarum morsum antidotum* (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 4 et 5, 1673 et 1674, p. 2). — Harder. *De viperarum morsu* (*Ephem. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 4, p. 229). — Lindelius. *Diss. de vipera ejusque morsu.* Ultrajecti, 1690, in-4. — Rommel (P.). *De hydrope desperato linctu et suctu (serpentum, Romæ, in spelunca serpentum) curato*, (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. III, A. 4, 1696, p. 42). — Colbatch (J.). *Cure of the bite of a vipere.* Londres, 1698, in-8. — Towgood (J.). *Diss. de vipera.* Lugd.-Bat., 1718, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss. de viperarum in medicina usu.* Altdorf, 1727, in-4. — Mayer (C.-A.). *Exercitatio historico-medica de viperarum usu medico.* Altdorf, 1727. — Albrecht (J.-S.). *De lapidum Ind. serpentis et bezoardici porcini seu hystricis natura et antipanthia* (*Acte acad. nat. cur.*, vol. III, 288; 1733). — Vater (A.). *Diss. de antidoto novo adversus viperarum morsus præstantissimo in Anglia detecto.* Vittemb., 1736, in-4. — Kutzschin (C.-J.). *Diss. inaug. medica de viperarum usu medico.* Præs J. Juncker. Halæ-Magd., 1744. — Bertin (J.-E.). *Ergo specificum viperæ morsus antidotum alcali volatile.* Parisiis, 1749, in-4. — Acrell (J.-G.). *Disp. de morsura serpentum.* Upsaliæ, 1762, in-4 (*Amœnitates academ.*, VII, 177). — Fontana. *Ricerche fisiche sopra il veleno della vipera.* Lucca, 1767, in-8. — Laurenti (J.-N.). *Synopsis reptilium emendata, cum experimentis circa venena et antidota reptilium austriacorum.* Viennæ, 1768, in-8. (On attribue cette thèse à Winterl.) — Sage. Expériences propres à faire connaître que l'alcali volatil est le remède le plus efficace dans les asphyxies, avec des remarques sur les effets avantageux qu'il produit dans la morsure de la vipère, la rage, etc. Paris, 1777, in-8. — Fontana (F.). Traité sur le venin de la vipère, etc. Florence, 1781, in-4, fig. (2 vol.). Trad. en allemand en 1787, Berlin, (d. le 1er vol n'est que la trad. de l'ouvrage italien du même auteur, de 1767. — Freiskorn. *Diss. de veneno viperarum.* Vindobonæ, 1782, in-4. — Russel (P.). *An account of Indian serpents collected on the coast of Coromandel, together with experiments and remarks on their several poisons.* London, 1796, in-fol., fig. (2 vol.). — Paulet. Obs. sur la vipère de Fontainebleau, et sur les moyens de remédier à sa morsure. Paris, 1805, in-8. — Gaignepain (L.-H.). Diss. sur les effets du venin de la vipère (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Decerfz (J.-P.-E.). Essai sur la morsure des serpens venimeux de la France (Thèse). Paris, 1807, in-4. — Mangili (G.). *Sul veleno della vipera*, 1809, in-4 (voyez *Nouv. Journ. de méd., chir. et pharm.*, XV, 78). Voyez aussi *Giornale di fisica, chimica, etc.*, IX, 458; et *Ann. de chimie et de phys.*, février 1817. — Carminati (B.). *Saggio di osservazioni sul veleno della vipera* (*Opuscoli scelti*, I, 38). — Rengger. Sur les effets de la morsure des serpens venimeux de l'Amérique méridionale (*Journ. compl. du dict. des sc. méd.*, XXXVII, 246). — Voyez aussi la Bibliographie de l'article *Venin*, la *Suite de la matière méd. de Geoffroy* (XII, deuxième partie, p. 3 à 65), les Observ. thérapeutiques de M. Desgranges de

Lyon (*Hist. de la soc. de méd. prat. de Montp.*, IV, 265); celle de G.-W. Wedel sur le fiel de vipère comme ophthalmique, et sur son foie comme anti-dysentérique et obstétrique (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 2, 1671, p. 208 et 209); celle de P. Ammann, sur l'usage des vipères, avalées vivantes, dans les cas de fièvre maligne (*id., ibid.*, p. 285), etc.; et quant à l'étude des serpens en général, l'*Histoire naturelle des reptiles* de Daudin, l'*Histoire naturelle générale et particulière des quadrupèdes ovipares et des serpens* de Lacépède, etc.

VIPERARIA. Un des noms de la scorzonère, *Scorzonera hispanica*, L. (VI, 271).

VIPÈRE. Voy. *Vipera*.

VIPÈRE ASPIC, ASPIC, *Aspis*. Notre *aspic* est le *Coluber Aspis*, L., simple variété du *Vipera Berus*, Daud.; celui d'Égypte est l'aspic des anciens ou de Cléopâtre, *V. Haje*, Daud.; enfin celui des Suédois est l'æsping, *V. Chersæa*, Daud.

VIPÈRE DE CHARAS, *Vipera Ammodytes*, Daud., selon M. H. Cloquet, et, suivant Cuvier, simple variété du *Vipera Berus*, Daud.

— DE CLÉOPATRE. C'est le *Vipera Haje*, Daud.

— D'EGYPTE DE LACÉPÈDE. V. *Haje*, Daud., qui n'est pas du reste la seule vipère d'Egypte.

— JAUNE. C'est le *Vipera lanceolata*, Daud.

— DE LA LOUISIANE. *Crotalus Miliarius*, L. (II, 473).

— A LUNETTES. *Vipera Naia*, Daud.

— NOIRE. *Coluber Prester*, L. Variété du *Vipera Chersæa*, Daud.

— DE REDI. Synonyme de *Vipère de Charas*.

— ROUGE. C'est le *Vipera Chersæa*, Daud.

VIPERINA, VIPERINA VIRGINIANA. Noms officinaux de la serpentaire, *Aristolochia Serpentaria*, L. (I, 415).

VIPERINE. *Echium vulgare*, L. (III, 51).

VIPERNFLEISCH, VIPERNBUECKGRAT. Noms allemands de la vipère, *Vipera Berus*, Daud.

VIPERNSCHMALZ. Nom allemand de la *Graisse de Vipère*.

VIPERTRELLO. Un des noms des chauve-souris en Italie. Voy. *Vespertilio*.

VIRA VERDA, VIRA-VIRA. Noms chiliens du *Gnaphalium Vira-Vira*, Molina (III, 389).

VIRATI. Nom indien du *Dodonea angustifolia*, L. F. (II, 665).

VIRE. Ville de France (Calvados), dont les environs abondent en sources minérales froides, un peu gazeuses et ferrugineuses, très-altérables, signalées par Le Pecq de La Cloture (Carrère, *Cat.*, etc., 406).

VIREUX, *Virosa*. On donne ce nom à des substances d'une odeur nauséabonde, qui agissent sur l'encéphale en produisant l'assoupissement, un délire sourd, la dilatation de la pupille, etc. Voy. *Narcotiques* (IV, 578).

VIRGA AUREA, off. Un des noms officinaux de la verge d'or, *Solidago Virga aurea*, L. (VI, 436).

— PASTORIS. *Dipsacus pilosus*, L. (II, 658).

VIRGILIA LUTEA, Mich. Cet arbre, de la famille des légumineuses, de l'Amérique septentrionale, qu'on cultive maintenant dans les jardins des curieux, a son bois qui sert à la teinture en jaune.

VIRGINIAN BROOM-RAPE. Un des noms anglais de l'*Orobanche virginiana*, L.

— GOATS RUE. Nom anglais du *Galega virginiana*, L.

— SNAKEROOT. Nom anglais de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

— TULIPTREE. Un des noms anglais du *Liriodendron Tulipifera*, L.

VIRGINIE (État de). M. Alibert (*Précis*, etc., 534) y indique des sources minérales : 1° dans le comté d'Angusta, au pied de l'Alleghany : elles sont très-chaudes, très-sulfureuses, très-fréquentées, usitées en bains contre les maladies cutanées ; 2° dans le comté de Botecourt : elles sont appelées *eaux douces* (*Sweet springs*) ; on les boit pour rétablir le ton de l'estomac ; 3° dans le comté de Greenbrier : elles sont sulfureuses, très-visitées des malades et des oisifs ; on les nomme *White sulphur ;* 4° enfin les sources dites *brûlantes*, situées près de la Kanhawa, du sable desquelles s'échappe une vapeur qu'on peut enflammer, et qui brûle quelquefois pendant plusieurs heures.

VIRGINIENOSTERLUZEY. Nom allemand de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

VIRGINISCHE SCHLANGENWORTEL. Nom hollandais de l'*Aristolochia Serpentaria*, L.

— SCHLANGENWURZEL. Un des noms allemands de l'*Aristolochia Serpentaria*, L.

VIRIDE ÆRIS. Synonyme latin de *Vert-de-gris*. Voy. ce mot.

— — NATIVUM. Variété de *Malachite* (II, 506).

— CUBICUM. *Sulfate de fer ordinaire* (III, 234).

— MONTANUM. *Vert de montagne* (II, 506).

VIRIUM (eaux min. de). Voy. *Ventina*.

VIROK. Nom danois de l'*Oliban*.

VIROLA SEBIFERA, Aubl. (*Myristica sebifera*, Swartz), muscadier de Cayenne. Ce grand arbre de la Guiane, de la famille des Laurinées, de la dioecie hexandrie, donne, par l'incision de son tronc, un suc rougeâtre, âcre, gluant, qui se concentre avec le temps. On s'en sert, récent, pour cautériser les aphtes, pour mettre dans les dents cariées, en en imbibant du coton. Ses pieds femelles portent des fruits du volume d'un grain de raisin, marqués d'une arête saillante, qui s'ouvrent en deux valves, et laissent voir une coque entourée d'un macis rouge, en grillage ; à l'intérieur on trouve une amande blanche en dedans, laquelle, réduite en pulpe, et mise dans l'eau bouillante, laisse surnager une espèce de suif jaunâtre, d'une faible odeur de muscade, âcre au goût, et dont on se sert pour faire des chandelles dans le pays, ce qui fait appeler ce végétal *porte-suif* par les Européens, tandis que les naturels d'Oyapoc le désignent par celui de *voirouchi*, les Galibis par ceux d'*ayapa*, *de virola*, et les colons par celui de *jeajeamadou* (Aubl., *Guiane*, 904). M. Bonastre, qui a étudié ce fruit, dit qu'il ne donne à la distillation qu'une petite quantité d'huile essentielle, et qu'elle est plus légère que l'eau, ce qui est le contraire de la muscade, dont la plupart des botanistes ne séparent pas ce genre, lequel contient encore trois autres espèces, d'après Aublet, qui en a fait graver les fruits sur la même planche que le *virola*. Il ajoute qu'on voit dans le commerce ce suif en pains car-

rés, mais qu'il est moins bon pour éclairer que le nôtre, attendu qu'il fond plus vite (entre 35 et 40 degrés), de même qu'il ne peut servir sur les plaies, à cause de son âcreté. On en fait un savon demi-transparent (*Journ. de pharm.*, XIX, 186).

VIROLLE. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L. (IV, 409).

VIRUS. Principe des maladies contagieuses, espèce de graine ou semence morbifique, toujours identique, qui, transmise successivement d'individu à individu, reproduit indéfiniment la même maladie, dont il est ainsi à la fois cause et effet, agent morbifique et produit morbide. Ces caractères distinguent les virus, d'une part, des *matières sanieuses*, des *putrilages*, etc., qui appartiennent à la nature morte, ne sont point doués, malgré les accidens dont ils sont souvent la source, d'une puissance de reproduction, etc.; de l'autre des *venins* (voyez ce mot), qui n'offrent pas non plus ce dernier attribut, et qui, quelque délétères qu'ils soient, sont produits naturellement, sont secrétés par certains animaux, et appartiennent ainsi à l'ordre physiologique. Voyez du reste *Contagium* (II, 394), *Vaccin* (VI, 822) et *Claveau* (II, 310).

VIS. Un des noms de la mâcre, *Trapa natans*, L. (VI, 762).

VISAGUL. Nom cyngalais des *Bézoards* (I, 591).

VISCACHA. Animal de l'Amérique méridionale, peu connu, rangé par Gmelin, d'après Feuillée et Molina, parmi les lièvres (*Lepus Viscaccia*). La chair de l'animal jeune est blanche et de bon goût, le poil est usité dans la fabrication des chapeaux, au rapport de Molina.

VISCALEUS Synonyme de *Viscum*, Gui.

VISCHALA. Un des noms sanscrits de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

VISCHIK KULLU. Un des noms tamouls des *Bézoards* (I, 591).

VISCHIO, VISCO. Noms italien et espagnol du gui, *Viscum album*, L.

VISCINE. Nom donné par M. Macaire à la glu pure, considérée comme principe immédiat des végétaux, et qui forme l'exsudation molle et rougeâtre du réceptacle et de l'involucre de l'*Atractylis gummifera* (*Journ. de pharm.*, XX, 18). Voy. *Glu* (III, 384).

VISCUM. Genre de plantes de la famille des Caprifoliées (placé aujourd'hui dans une série spéciale, les loranthées), de la dioecie tétrandrie, qui tire son nom de la viscosité du suc de ses fruits, qui le faisait appeler ἶξος par les Grecs pour la même raison.

V. album, L., Gui (et non guy), Gui de chêne (*Flore méd.*, IV, f. 190). Ce nom français vient du gaulois *gwid*, arbuste, comme pour dire arbuste par excellence. On sait combien ce peuple vénérait cette plante, qui était sacrée pour lui. Les Druides, ou prêtres du chêne, la cueillaient en grande cérémonie, vêtus de blanc, avec une serpette d'or, en prononçant des chants d'allégresse, etc., *ad*

viscum druidæ clamare solebant (Pline, *lib.* XVI, *c.* 44). Virgile en parle aussi (*Æneid.*, lib. VI); nos ancêtres le distribuaient au peuple le premier jour de l'an, d'où le proverbe, *au gui l'an neuf.* On croit que c'est dans le pays chartrain que se faisaient surtout les cérémonies relatives au gui, et que la ville de Dreux a retenu son nom des prêtres qui le récoltaient.

Le gui croît sur beaucoup d'arbres; le plus fréquemment il vient sur le pommier; on le trouve aussi sur le poirier, l'amandier, le hêtre, le châtaignier, le prunier, l'yeuse, le noyer, le frêne, le peuplier, l'orme, le tilleul, l'acacia, le térebenthe, le mélèze, le sapin même, etc. Duhamel a tenté inutilement de le faire germer sur le figuier; il lève sur la terre, mais n'y pousse pas. Nous avons entendu dire à feu M. Desfontaines qu'il ne l'avait vu qu'une fois sur le chêne; c'est un bonheur que nous n'avons jamais eu, ni aucun autre botaniste actuel à notre connaissance. Peut-être était-ce cette rareté qui en faisait le mérite chez les Gaulois. Il ne faut pas le confondre avec le *Loranthus* (IV, 145) qui croît sur le chêne, qui lui ressemble beaucoup, et qui est abondant sur cet arbre dans le nord de l'Italie, à Pise et jusqu'en Calabre, mais qui ne vient pas en France. S'il faut en croire Belon (*Singularités*, p. 126), le gui serait fort commun sur les chênes du mont Athos, en Macédoine; mais comme il ajoute qu'il est très-différent de celui qui vient sur les pommiers chez nous, il y a lieu de croire qu'il veut parler du *Loranthus.* Pline dit aussi (*lib.* XVI, *c.* 44) qu'il était fort commun en Italie de son temps (*Copiosissimum in quercu*); probablement il voulait parler du *Loranthus.*

Le gui est un sous-arbrisseau vivace, d'environ 2 pieds de long, parasite sur les arbres déjà vieux ou malades, où il insinue ses radicules entre les lames de l'écorce, dont il tire sa substance, sans pénétrer dans le bois; il pousse en tous sens, et non en se redressant vers le ciel comme les autres plantes; il offre une autre singularité, c'est de différer des autres parasites par la couleur de son feuillage, qui est vert-jaune, au lieu d'être rousse ou étiolée comme les Orobanches, la Cuscute, le *Monotropa,* etc. Sa tige est rameuse, ligneuse, dichotôme, articulée; ses feuilles opposées, sessiles, lancéolées-obovales, obtuses, entières, épaisses, dures, fermes, marquées de 5 raies longitudinales en dessus; ses fleurs sont petites, verdâtres, agglomérées à la dichotomie des rameaux, ordinairement trois par trois, à 4 divisions au calice, et à 4 pétales adhérens par la base; les mâles portent 4 anthères et les femelles un ovaire infère, un style court et un stigmate; les fruits sont des baies monospermes, perlées, semi-transparentes, blanches, douceâtres, fort semblables aux groseilles

blanches, un peu plus grosses, agglomérées par trois, quatre ou plus; elles contiennent un suc très-visqueux, très-tenace, mûrissent à l'automne, ou plutôt en hiver, où elles résistent au froid le plus vif. Cette plante inodore, de saveur amère-visqueuse, forme des touffes arrondies sur les arbres, et lorsque son fruit est bien mûr elle présente un aspect curieux; il n'est pas rare d'en voir dans cet état à la porte des cabaretiers dans les villages l'hiver servir d'enseigne à leur bouchon. Les grives et autres oiseaux mangent les baies du gui, et ne digèrent pas les semences (ce que nie Daléchamps), qu'elles répandent sur les arbres avec leur fiente, ce qui le perpétue; mais il n'est pas exact de dire avec Pline que cette graine ne germerait pas si elle n'avait pas passé par le ventre des oiseaux. Ce mode de reproduction a fait dire à Plaute, qu'ils rendent leur mort, attendu que la glu sert à les prendre.

On croit, et on dit depuis Pline, dans tous les livres, que l'on fabrique de la glu avec les baies du gui, ce que nous avons dit nous-mêmes (III, 384). Cependant il paraîtrait, d'après de nouvelles recherches, que ce serait une erreur, ou du moins qu'elles n'en donnent qu'en petite quantité. Déjà M. Savi avait inutilement cherché à en préparer avec la matière visqueuse qu'elles renferment (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, IV, 220), tandis qu'il y est parvenu facilement avec celles du *Loranthus*. M. Macaire vient de s'assurer de nouveau qu'elles n'en contiennent pas, et que cette matière, qui en a imposé, n'est que de la gomme ou du mucilage; mais il en a extrait, ainsi que les auteurs, de l'écorce du gui, en la faisant bouillir dans l'eau plusieurs heures, l'enfouissant ensuite trois semaines en terre dans un vase fermé; il la pile alors et la lave dans l'eau, qui en sépare les parties gommeuses; ce qui reste est de la glu, qui se prépare en France plus volontiers avec l'écorce de houx. Si avant le lavage on met de nouveau la masse fermenter en terre, le résultat est tout-à-fait analogue à la glu du commerce, seulement elle est plus pure, moins mêlée de sable, moins verdâtre, etc.; Pline indiquait déjà un procédé presque semblable. La glu du gui contient un principe particulier, que M. Macaire appelle *viscine* (*Journ. de chimie méd.*, février 1834). L'opinion de M. Henry est que la semence du gui contient une petite quantité de glu, tandis que la matière visqueuse qui l'entoure n'en renferme pas. Selon lui, toutes les parties vertes, tiges et feuilles, traitées comme nous venons de dire, en fournissent (*Journ. de pharm.*, X, 338). Il a trouvé en outre dans les fruits du gui : de la cire en grande quantité; de la gomme, *idem*; une matière visqueuse insoluble; de la chlorophylle; des sels à base de potasse, de chaux, de magnésie; de l'oxyde de fer, *idem*. Crantz dit que la glu est un

poison violent (*Mat. med.*, 3e partie, 117). Bulliard croit que celle de viorne, qui est assez fréquemment employée chez nous, ne l'est pas (*Plantes vénén.*, 376).

L'analyse plus ancienne de la plante entière y a montré une matière résineuse analogue au caoutchouc (la glu?), selon Corradori; un extrait résineux; un extrait muqueux et un principe astringent; tous ces élémens sont trois fois plus abondans dans l'écorce que dans la partie ligneuse, aussi est-ce elle que l'on emploie de préférence pour l'usage médical. Les propriétés de cette plante ne tiennent point à l'arbre où il croît, comme Colbatch s'en est assuré, de même que ses principes composans sont identiques, quel que soit le végétal sur lequel on la recueille, d'après les expériences de Koelderer.

Le gui est nauséeux au goût, un peu âcre; on le considère comme une plante active, susceptible de produire le vomissement et la purgation, les baies surtout. On le regarde particulièrement comme un puissant antispasmodique.

Matthiole nous paraît être le premier qui ait parlé du gui contre l'épilepsie (*Comment.*, 320), d'après ce qui se faisait de son temps; nous ne voyons pas qu'aucun auteur plus ancien ait nettement indiqué cette propriété, ni même parlé de son emploi intérieur: il dit qu'on le donnait en poudre, et que d'autres prescrivaient la glu même; il ne mentionne pas si c'est avec succès. Presque tous les écrivains qui sont venus ensuite ont indiqué le gui, herbe réputée sacrée, contre cette maladie, appelée aussi sacrée, ce qui a peut-être été la cause de son emploi; Paracelse, Daléchamps, Boyle, Koelderer, Cartheuser, Loseke, Sauvages, etc., sont au nombre de ceux qui prétendent à son efficacité dans ce cas; Dehaën ne parle qu'avec enthousiasme du gui de chêne contre l'épilepsie; Colbatch surtout le vante contre elle, et Haller énumère longuement les auteurs qui ont parlé de cet emploi, ce que lui reproche Cullen, qui ne croit point à cette efficacité (*Mat. med.*, II, 50). A des époques plus rapprochées de nous, nous voyons M. Bouteille ajouter la décoction de 6 gros de cette plante à celle de la valériane, contre l'épilepsie (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIII, 304). Le docteur Henry Fraser rapporte, en 1806, plusieurs exemples du bon emploi du gui contre cette maladie; il l'administre en poudre, à la dose de deux scrupules, dans une émulsion camphrée; il en porte la dose jusqu'à deux dragmes; dans un cas, après quelques jours sans résultat appréciables, les accès devinrent moins fréquens; au bout de six mois ils cessèrent complétement. Dans dix autres observations le gui fut toujours donné par le même pendant trois mois (*Journ. de méd. d'Edimb.*, II, 352). Disons cependant que, outre Cullen, Tissot, Desbois de Rochefort, Pey-

rilbe, etc., n'ont point obtenu de succès du gui contre l'épilepsie. Mais l'avaient-ils donné assez long-temps, à assez haute dose, et était-il de bonne qualité? de nouvelles expériences sont donc encore nécessaires ici, comme sur tant d'autres points de thérapeutique que nous avons indiqués dans cet ouvrage. Nous rappellerons que les anciens le prescrivaient contre la stérilité (Pline, *loc. cit.*). Quant à la glu, ils la conseillaient pour faire suppurer les tumeurs, telles que les parotides, les phlegmons, etc., parfois mêlée à la cire, à des résines (Dioscoride).

Le gui a été encore indiqué dans plusieurs autres maladies. Bradley se loue de ses bons effets dans l'hystérie, la paralysie, les vertiges et autres névroses; Koelderer atteste s'en être bien trouvé dans l'asthme, le hoquet; Colbatch dans la chorée; plusieurs autres l'ont préconisé dans la diarrhée, le flux hémorrhoïdal, l'apoplexie, la goutte, etc., ce qui est à peu près faire présumer son inutilité dans ces maladies, attendu leur diversité.

On doit recueillir le gui à la fin de l'automne, le faire dessécher avec soin, en séparer l'écorce, la pulvériser et la conserver dans un vase opaque, placé dans un lieu sec. La dose est, comme nous avons vu, depuis 24 grains en poudre, jusqu'à 2 et même 3 gros par jour. Le gui entre dans la poudre de guttète. On donne la plante entière à 1 ou 2 onces dans une pinte d'eau en décoction. Savi prétend que le bois de gui des boutiques est celui du *loranthus*; cela est peut être vrai en Italie [1].

Le *V. æthiopicum*, Thunb., est regardé comme un excellent succédané du thé par les naturels du cap de Bonne-Espérance; ils s'en servent aussi contre la diarrhée (Thunberg, *Voyage*, II, 16).

Willisii. Note sur les arbres où croit le gui (il en compte onze). — Colbatch (J.). *Diss. concerning mistleto, a most wonderful specifick remedy for the cure of convulsive, etc.* Londres, 1723. Traduit en français, Paris, 1729. — Baier (J.-J.). *Diss. medica de visco* Altdorfii, 1706; *id.*, 1737, in-4. — Duhamel (L.-H.). Obs. sur le gui (*Acad. des sc.*, 1740; 483). — Koelderer (J.-G.). *De visco, diss. inaug.* Argentorati, 1747, in-4. — Buchwald (B.-J.). *Analysis visci ejusque in morbis usus.* Havniæ, 1753, in-4. — Puendel (C.-F.). *De spasmis visco albo persanatis.* Ienæ, 1783, in-4. — De Candolle (A.-P.). Mémoire sur la végétation du guy (*Société philom.*, IX, 162). — Henry. Recherches sur les baies du gui (*Journ. de pharm.*, IX, 149; et X, 337). — Gaspard. Mémoire sur le gui (*Journ de Magendie*, 1830). — Zuccharini. Dissert. sur le gui (*Arch. bot.*, II, 287). — Nous avons cité à *Loranthus* (IV, 145) une bibliographie de Savi sur le *Viscum album*.

VISCUS, seu VISCUM QUERCINUM, vel QUERNUM. Noms officinaux du *Viscum album*, L.

VISEN. Nom de l'aurochs, *Bos Urus*, L., chez les anciens Germains.

VISGO. Nom portugais du gui, *Viscum album*, L.

---

[1] Le *Loranthus* a le bois long à peine de 3 à 4 pouces, plus ligneux; son écorce est grise, et chaque articulation des rameaux est striée transversalement et a un renflement ou manchette très-marquée. Le bois du gui est long de 6 à 12 pouces, strié en long, à articulation sans manchette, quoiqu'un peu gonflée. Ces caractères feront distinguer ces deux bois, même sans fleurs.

Vishik kulloo. Nom tamoul du *Bézoard* (I, 591).

Vismia. Genre de plantes de la famille des Hypéricées, séparé de l'*hypericum* de Linné. Il renferme des arbrisseaux de la Guiane, du Brésil, dont le tronc (et même toutes les parties) rend, en l'entaillant, un suc rougeâtre safrané, gommo-résineux, qui les fait appeler *arbre de sang;* ce suc, qui purge à la dose de 7 à 8 grains, se concrète et a beaucoup d'analogie avec la gomme gutte (VI, 520); on le désigne sous le nom de gomme gutte d'Amérique, c'est le *goma tacra* des Portugais (Pison, *Bras.*, 61; Marcgr., *idem.*, 96); il est employé contre les dartres, la fièvre, ce qui fait encore nommer ces végétaux *arbre à la fièvre, bois dartre.* Les *V. guyanense,* Aubl., *cayennense*, Aubl. (*Guiane,* II, 784); *baccatum*, Desrous., appelé *caa-opia* (II, 2); *caporosa*, Kunth (*Nova gen.*, etc., V, 183); *baccifera*, Martius; *micrantha*, Martius, *etc.*, donnent aussi ce suc (*Journ. de chimie méd.*, IX, 548).

Vismuth. Nom danois du *Bismuth* (I, 604).

Visnaga. Un des noms de l'herbe aux cure-dents, *Daucus Visnaga*, L. (II, 601).

Visnea mocanera, L. F. Cet arbrisseau, toujours vert, originaire des Canaries, de la polygynie monogynie, de la famille des Plaqueminiers, à feuilles ressemblant à celles du laurier des poètes, porte un fruit, qui est une sorte de petite noix oblongue, à 2-3 loges, à 2 graines dans chaque loge, appelé par les Guanches, anciens naturels de ces îles, *mocan*, d'où l'arbre s'appelait *mocanera*, nom sous lequel Jussieu l'a placé à la fin de ses onagrées. La décoction rapprochée de ce fruit, suivant la tradition, racontée par Bory dans son *Voyage aux îles Fortunées*, fournissait une sorte de sirop épais, agréable, qui servait à ce peuple à la place du miel dans quelques maladies, sous le nom de *chacherquen.* D'après Berthelot, il est encore aujourd'hui administré avec avantage, comme stiptique, dans les hémorrhagies (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, mars 1829, XV, 445). Ce fruit se vend sur les marchés à Madère, sous le nom d'*yova*, que lui donnaient les anciens naturels. On le sèche aussi, et sa poudre s'administre délayée dans l'eau, le lait; on en met dans les gâteaux, etc. (*idem*). Bory émet des doutes sur le *mocan,* et pense que c'était peut-être le fruit du caroubier ou celui du *myrica faya*, L.

VISOS. Village de France, situé sur le bassin de Luz, entre Saint-Sauveur et Barèges, où se trouve une source tiède, en réputation long-temps avant celles de Barèges, mais qui aujourd'hui n'est employée que par les habitans des lieux circonvoisins (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 280).

Visqueiro. Arbre du Brésil, dont on obtient une résine molle et visqueuse, qui sert de glu (Ray, *Hist. plant.*).

VITALBA. Un des noms de la clématite, *Clematis Vitalba*, L. (II, 312).

VITALIS. Nom de la grande joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L. (VI, 305), dan Apulée.

VITE. Nom italien de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

— DEL MONTE IDA. Nom italien du *Vaccinium Vitis idæa*, L.

VITELLARIA. Un des noms du *Chrysophyllum macrophyllum*, L. (II, 274).

VITELLUS OVI. Jaune d'œuf. Voy. *OEuf* (V, 14).

VITERBE. Ville d'Italie, à 15 lieues N.-O. de Rome. Mich Montaigne (*Journ. de Voyage en Italie*, etc., II, 479) parle de s bains, situés dans la plaine, assez loin de la montagne, et où se remar quent 1° des débris de bâtimens qu'on a laissés se dégrader; un source d'eau inodore, médiocrement chaude, qu'il jugea conten beaucoup de fer, mais qu'on ne boit pas; 2° un édifice, nommé *Palais du Pape*, au bas duquel sont trois sources, dont une usit en boisson, médiocrement chaude, sans odeur, un peu piquante d'où il croit que le nitre y domine : elles sont en grande réputatio dans toute l'Italie, où on les transporte. Donati, qui a fait un trai général de tous les bains d'Italie, les préfère pour la boisson à tout les autres. On leur attribue spécialement une grande vertu pour l maux de reins. On les boit en mai. Il n'y a, dit toujours Montaign qu'un logis, mais grand et commode, à 1 mille 1/2 de Viterbe. renferme trois ou quatre bains, qui produisent différens effets, et plus un endroit pour la douche. Ces eaux forment une écume très blanche, qui se fixe aisément, qui reste aussi ferme que la glace, produit une croûte dure sur l'eau. Cette écume se vend pour nettoy les dents. L'eau incruste le linge qu'on y trempe.

VITEX. Genre de plantes de la didynamie angiospermie, q donne son nom à une famille naturelle, les Gattiliers ou Verbéna cées, qui tire le sien de *vitilia*, nom de l'osier, végétal qui serva à lier la vigne (Pline, *lib.* XXIV, *c.* 9), de la souplesse de l'espè principale. Il renferme un certain nombre d'arbrisseaux, dont plu sieurs employés en médecine. Le *V. Agnus castus*, L., gattilier *agnus castus*, (*Flore médicale*, fig. 8), tire ce dernier nom de que les femmes grecques, aux fêtes de Cérès, couchaient sur des sa remplis de son feuillage, pour chasser les idées impures (Pline, *lo cit.*). Cet arbuste, qui est naturel à tout le bassin de la Méditer ranée, à la Provence, à la Grèce, etc., est cultivé dans les jardi des amateurs pour ses feuilles élégantes, à 5 folioles digitées, lan céolées, ainsi que sa variété *incisa*, et ses belles grappes de fleu bleues-violettes; il porte des fruits ou baies sèches, à loges mono spermes, noirâtres étant mûres, qui ressemblent au poivre en gra pour le volume, la couleur, la forme, d'un goût piquant, chauc dont on s'est servi et dont on se sert encore dans les lieux où on

récolte en guise de vrai poivre, ce qui les fait appeler *poivre sauvage, petit poivre, poivre de moine*, etc. Matthiole (*Comment.*, 98) dit qu'on les mange frits, au dessert, en Italie. L'opinion des anciens a fait prescrire cette plante comme anti-aphrodisiaque; on préparait un sirop avec ses fruits, qu'on prescrivait à cette intention dans les couvens, etc., mais qui devait produire un effet contraire, car certainement leur âcreté, leur saveur chaude, prouvent qu'ils sont stimulans, comme la plupart de ceux de cette famille; aussi est-il aujourd'hui complétement abandonné, malgré les prescriptions de Dioscoride (*lib.* I, *c.* 116) et de Galien (*Simpt. med.*, lib. 6). Il en est de même de leur eau distillée, qui se donnait aussi comme réfrigérante. Dioscoride assure que le fruit du *vitex*, pris en breuvage, est utile contre les morsures des bêtes venimeuses, et comme astringent. Il conseille d'appliquer les feuilles sur les morsures des serpens (*lib.* I, *c.* 116). Les nègres mangent les fruits du *V. leucoxylon*, L. F. (ainsi nommé de la blancheur de son bois), d'après Schumacher. Le *Vitex Negundo*, L., croît dans l'Inde; il a aussi un fruit noir, semblable au poivre, qui sert, comme celui d'Europe, à assaisonner les viandes; il est d'une amertume agréable, et on le prescrit de plus dans les fièvres intermittentes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 257). C'est le *lagondium* des Malais (Rumphius, *amb.* IV, *c.* 22), qui emploient ses feuilles comme vulnéraires, d'après Dacosta (*Drogues*, 113), et ses racines comme vermifuges, fondantes, etc. (*Hort. mal.*, II, 15). Le *Vitex trifolia*, L., autre espèce de l'Inde, de Sumatra, des Philippines, où elle se nomme également *lagondi*, *lagondium*, y jouit d'une réputation encore plus grande, comme fébrifuge dans les fièvres rémittentes. On la donne aussi dans les maladies de la peau, pour provoquer les règles; on prescrit les feuilles, dont l'odeur est forte et aromatique, en poudre, en électuaire, en décoction, etc. Les pousses sont appliquées, comme un puissant résolutif, sur les foulures, les contusions, les gonflemens glandulaires, rhumatismaux, etc. On se sert parfois de leur décoction, qu'on applique en fomentation (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 238). Les mêmes propriétés lui sont attribuées sur les côtes du Malabar, où on la nomme *cara-nosi*, selon Rheède, qui ajoute que la décoction des racines est usitée contre la goutte, etc. (*Hort. mal.*, II, *t.* XI). Fleming, dans son *Catalogue des plantes médicinales de l'Inde*, la déclare le premier des résolutifs contre le rhumatisme, sur lequel il conseille d'appliquer plusieurs fois par jour les feuilles à demi rôties dans un pot et toutes chaudes; il l'appelle *nisinda* (*Journ. de bot.*, VI, 213).

Les anciens botanistes, tels que Dioscoride (*loc. cit.*), Théophraste (*lib.* IV, *c.* 2), et même Matthiole, n'ont pas toujours bien distingué

le *Vitex Agnus castus* de l'olivier de Bohême, *elæagnus angustifolia* L. (III, 57), surtout quant aux propriétés, quoique ce soient deux végétaux fort distincts.

VITIFERA. Un des synonymes d'*OEnas* (V, 13), dans Lémery.
VITIFLORA. Un des noms de l'*OEnanthe fistulosa*, L. (V, 12), dans les vieux auteurs.
VITIFOLIA. Un des noms du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L. (II, 612).

VITIS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la série des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, à fruit supère, dont le nom vient de *vita*, comme pour dire végétal donnant la vie, à cause des produits de sa principale espèce (Matthiole); il renferme des arbustes ou arbres ligneux, sarmenteux, à feuilles alternes, ayant des vrilles qui leur sont opposées, et portant des baies à une ou deux loges; ils sont au nombre de 15 à 18 espèces, originaires de l'Asie ou de l'Amérique du Sud.

§ I. *De la vigne.* C'est le *Vitis vinifera*, L., figuré *Flore médicale* (tome VI, f. 348), l'αυπελος des Grecs. Rien de si commun en France que ce végétal, un des plus riches dons de la nature, qu'on possède depuis l'antiquité la plus reculée. Il paraît originaire de l'Asie, des environs de Nysa dans l'Arabie-Heureuse, d'autres le disent naturel à l'Arménie, à la Géorgie, etc.; quoi qu'il en soit, l'époque de sa première culture se perd dans la nuit des temps avec celle de la plupart de nos plantes utiles, et fut attribuée dès-lors aux Dieux, comme le blé, et ce fut Osyris et surtout Bacchus qui le répandirent, et plus tard on désigna Noë comme son propagateur. Les Phéniciens l'introduisirent dans les îles de l'Archipel, en Grèce, d'où il passa en Sicile, puis en Italie; les colonies phocéennes le portèrent à Marseille qui en enrichit les Gaules, la Germanie, etc. On croit qu'il a été apporté en Bourgogne sous les Antonins. Pline prétend que les Gaulois furent attirés en Italie par la vigne (*lib.* XII, *c.* 1); le même motif y porta, assure-t-on, les hordes du Nord dans le moyen-âge. Domitien, pour se venger de nos pères, la fit arracher de la Gaule; mais Probus l'y fit replanter.

La vigne ne croît point dans tous les climats; elle craint le froid, comme toutes les plantes des pays chauds, quoique la succession des temps l'ait rendue bien moins délicate; elle ne vient guère chez nous au-delà d'une ligne oblique tirée de l'embouchure de la Loire (48 degrés), à Cologne (51 degrés); en Amérique on n'en trouve pas au-delà du 38e degré; dans l'hémisphère méridional, où elle est fort peu cultivée, ses limites paraissent être entre les 35 et 37 degrés. Consultez sur la géographie de la vigne Schoure, *Géographie des plantes*, dont un extrait se trouve dans l'*Edimb. phil. journ.*, et celle de M. Julien sur ce sujet. Elle préfère les collines ouvertes, *apertas Bacchus ama*

colles, dit Virgile, exposées au sud, les pays tempérés et les terrains légers, profonds, secs, fussent-ils même en partie siliceux, sableux ou crayeux. Elle vit un grand nombre d'années, comme on le voit pour celle dont parle Pline, qui avait plus de 600 ans; dans les bonnes terres on peut dire qu'elle n'a pas d'âge. La vigne peut s'étendre en quelque sorte indéfiniment; on en a vu dont le tronc atteignait la grosseur du corps et plus; un seul cep peut porter jusqu'à 4,000 grappes, et produire une feuillette de vin et plus. Dans la culture en plein champ on conçoit qu'on est loin d'obtenir de semblables résultats, soit qu'on la laisse haute, comme dans le Bordelais, ou grimper aux arbres, ainsi que cela a lieu en Italie, etc., soit qu'on la tienne courte, comme en Bourgogne et dans la plus grande partie de la France. Terme moyen, un cep, planté en plein champ, ne donne guère alors que de 4 à 6 grappes, et environ 3 ou 4 muids l'arpent, dans les qualités choisies, et trois ou quatre fois autant et plus, si on a des gros plants, et qu'on fume la terre. La durée moyenne d'une vigne en plein champ, est de 20 ans dans les terrains légers, mais dans les forts elle peut aller au double et plus. La vigne abandonnée et redevenue sauvage ne donne qu'un fruit frêle, petit, aigrelet, qui ne mûrit point, c'est le *labrusca* des anciens, nom que Linné a transporté à une espèce américaine.

La vigne a produit des variétés innombrables; déjà du temps de Pline elles étaient considérables, et Virgile dit, dans son style poétique, que l'on compterait plutôt les grains de sable que le vent élève dans les déserts de la Libye, que les variétés de vigne (*Georg.* II, vers 103); Bosc en avait réuni, dit-on, plus de quatorze cents dans les pépinières du Luxembourg; chaque pays a pour ainsi dire ses variétés qu'il affectionne, sans doute comme plus appropriées aux terrains, et aux vues des cultivateurs; on en cultive dans les jardins de différentes de celles des champs. Nos serres même en reçoivent des climats plus chauds, et qui ne prospéreraient pas à l'air libre. Ceux qui voudraient avoir des détails sur ces variétés les trouveraient dans le tome VIII de l'Encyclopédie, article *Vigne*, dans le dernier ouvrage de Chaptal, et surtout dans l'excellent article *Vigne* du *Dict. des sc. nat.* (LVII, 120).

Le bois de la vigne est poreux, tortu, spongieux, léger, se fend en séchant, est revêtu d'une écorce filandreuse qui se détache facilement. Nous avons peine à croire à ce qu'on trouve dans Pline (*lib.* XIV, *c.* 1) sur les belles charpentes, les portes, les tables, etc., qu'on en fabriquait, tant ce bois nous paraît léger et fragile, et est tortillé. Les branches connues sous le nom de *sarment*, de leur flexibilité, taillées chaque année, fournissent au chauffage dans les pays

vignobles, et donnent une flamme vive et pétillante; leurs cendres en sont recueillies et réputées diurétiques, comme le sont au surplus celles de tous les bois, à cause des sels de potasse qu'elles contiennent, à la dose d'un demi-gros pour une pinte d'eau, etc. On les donne aux hydropiques, aux personnes qui ont des engorgemens des viscères abdominaux, etc. La lessive alcaline de sarment est aussi usitée dans quelques pays en bains, en lotions, dans le panaris, etc. (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 319).

Les rameaux de la vigne répandent, lorsqu'on les coupe un peu tard, comme vers le milieu d'avril et le commencement de mai, une séve abondante, appelée *pleurs de la vigne*, célébrée pour ses propriétés par Sachs (*Ampelographia*, II, sect. 3, p. 72); elle est limpide, inodore, insipide; M. Deyeux, qui en a fait l'analyse, y a reconnu une matière végéto-animale, tenue en dissolution par de l'acide acétique et de l'acétate de chaux. Elle s'altère assez facilement et passe à une sorte de putréfaction. On l'estime diurétique; le peuple s'en sert contre l'ophthalmie, et les médecins la prescrivaient autrefois dans les maladies de la peau, contre les dartres, etc. On lui a aussi accordé la faculté de guérir l'ivresse. Aujourd'hui la séve de la vigne est à peu près inusitée, à Paris du moins. Pline dit qu'elle est dépilatoire (*lib.* XXIII).

Les feuilles de la vigne sont digitées-palmées, pétiolées, grandes, tomenteuses à leur développement, surtout en dessous; on les donne aux animaux comme fourrage. On récolte parfois celles d'une variété appelée *teinturier*, qui les a rouges, comme astringentes; il paraît que le peuple en fait à Paris quelque usage, car on voit les herboristes en sécher dans la saison. Le suc des feuilles de la vigne a été prescrit autrefois comme astringent, contre la diarrhée, la dysenterie. On les a données aussi en poudre contre les hémorrhagies de l'utérus, etc., on cite dans le *Journ. gén. de méd.* (XXXI, 273), une dysenterie guérie par les feuilles de ce végétal. On les applique fraîches, en guise de barde, sur les pigeons qu'on met rôtir dans l'été, et elles s'imprègnent du jus de ces oiseaux, de manière à être mangées avec plaisir après leur cuisson. Les enfans, les jeunes filles mangent les pousses, les vrilles de la vigne, qui ont quelque chose d'aigrelet, et que dès-lors ils recherchent suivant leur habitude, bien que de tels mets leur soient fort contraires.

Les fleurs de la vigne sont en grappes, de couleur verdâtre, petites, ayant un calice minime, à 5 dents; une petite corolle de 5 pétales, adhérens au sommet et se détachant par la base, lorsque les 5 étamines qu'elle renferme se redressent, en manière de coiffe; l'ovaire qui devient une baie arrondie, succulente, à deux loges, sou-

vent à une (par avortement), à 4-5 graines, porte un style et un stigmate. La fécondation de la vigne exige un temps chaud, et a lieu dans le climat de Paris vers le milieu de juin ou à la fin ; si elle retarde, il est rare que le raisin mûrisse assez pour donner de bon vin. Lorsque des pluies ont lieu à cette époque, ce qui n'est pas rare, la vigne *coule*, comme disent les vignerons, c'est-à-dire que le pollen, emporté par les eaux, ne féconde plus l'ovaire, et que le fruit ne noue pas, alors la récolte est peu abondante ou nulle. Les gelées, au temps de la floraison de la vigne, produisent à peu près un effet semblable en détruisant les pousses où sont les grappes ou bien en empêchant le jeu des poussières fécondantes, ce qui arrive fréquemment vers la lune appelée *rousse*, ainsi nommée de cette destruction, qui semble rôtir les pousses de la vigne.

Des insectes nombreux nuisent aux vignes, en en dévorant les bourgeons lorsqu'ils se montrent, ou lors de la floraison ; s'il y a des pluies abondantes, vers la maturité des fruits, les insectes y abondent aussi et aident, avec la pourriture qu'elles causent, à altérer les produits qui échappent à ce double fléau (voyez, sur les insectes destructeurs de la vigne, un travail de M. Vallot de Dijon, inséré dans les *Mém. de la soc. lin. de Paris*, I, 248). Enfin, les froids lors des vendanges, en retardant ou dérangeant la fermentation, sont encore regardés comme un malheur par les vignerons.

§ II. *Du raisin.* (*uva*). Ce fruit horaire, par son parfum, son goût exquis, sa couleur, sa douceur, est le plus agréable et surtout le plus utile de tous ceux de notre climat, on pourrait dire de tout l'univers, si on veut considérer les avantages immenses qu'on retire de ses produits, et de son utilité pour la santé de l'homme et dans les arts, et surtout sous le rapport commercial, qui est immense, puisque le droit que le gouvernement perçoit chez nous sur les boissons va à plus de 230 millions par an.

Avant sa maturité, le raisin est désigné sous le nom de *verjus ;* il a alors un goût très-acide, et sert comme condiment dans les sauces, pour accommoder les cerneaux, à préparer un sirop rafraîchissant, etc. Son suc, qu'on extrait surtout d'une variété à gros grains, qui porte le même nom et mûrit rarement chez nous, se conserve à la cave dans des bouteilles bien bouchées, recouvertes d'huile, après avoir été dépuré et filtré. Il est estimé astringent, excitant ; on le donne dans les lipothymies, en gargarisme dans l'angine ; on le regarde aussi comme vulnéraire, et le public en boit quelques cuillerées après une chute, une contusion, etc., sans qu'il soit bien prouvé que cette propriété soit réelle. Les anciens, qui le désignaient sous le nom d'*omphacium*, en faisaient avec le miel un sirop qu'ils employaient

dans les maux de gorge (Matthiole, *Comm.*, 482). Du reste par son acidité il pourrait nuire chez les sujets à poitrine délicate, ou dont l'estomac serait irrité, etc.

La maturité du raisin a lieu dans notre climat de la fin d'août à la mi-septembre, dans les jardins, et de cette dernière époque au milieu d'octobre en pleine campagne. Plus on va au Nord et plus on récolte ce fruit de bonne heure, ce qui tient à la crainte des gelées, qui arrêtent la maturation et gâtent le suc dans les baies. Vers le Midi pareille crainte n'ayant pas lieu, on ne risque pas d'attendre et on le fait parfois jusqu'aux premières gelées, c'est-à-dire jusque vers la fin de novembre, parce qu'alors le suc a éprouvé une concentration qui empêche la gelée de lui nuire, et qui lui est même favorable pour en faire des vins sucrés ou cuits comme on les nomme parfois.

Les grappes de ce fruit sont parfois très-volumineuses. Strabon cite celles de la Margiane qui atteignaient deux coudées de long; on assure que dans l'Archipel on en voit qui pèsent 30 à 40 livres, ainsi qu'en Syrie. Chez nous elles passent rarement 2 ou 3 livres, et le plus communément elles sont d'un poids infiniment moindre.

Les raisins faits pour être conservés doivent être cueillis par un temps chaud, sec, un peu avant leur complète maturité, mis sur la paille dans des greniers fermés, ou mieux encore suspendus à des ficelles, après les avoir découpés en grappes de moyenne grosseur, pas trop serrées, en ayant soin d'aérer le fruitier dans les temps doux. On le conserve parfois jusqu'à Pâques, et même au-delà dans les bonnes années. Quant au raisin de vigne, celui qu'on veut garder doit être conservé de même; celui pour aller à la cuve, doit être également coupé par un temps chaud, afin que sa fermentation soit plus franche et plus prompte, le résultat en étant meilleur. Malheureusement l'époque de la vendange, jours de joie et de festins pour ceux qui y assistent, n'offre pas toujours un bon temps pour le propriétaire, et les produits se ressentent souvent de l'intempérie de la saison, sous le climat de Paris du moins. Le raisin contient de l'eau, du sucre, du mucilage, de la gelée, de l'albumine, du gluten, du tannin, du bi-tartrate de potasse, du tartrate de chaux, du phosphate de magnésie, du muriate de soude, du sulfate de potasse, et des acides tartrique, citrique et malique (Thomson, *Botan. du droguiste*, 360).

Le raisin de bonne qualité est un fruit rafraîchissant, humectant, bon pour la poitrine, qui tempère les ardeurs des entrailles. Il nourrit peu, et souvent *creuse*, comme dit le public; pris en abondance il relâche parfois, surtout certaines variétés, appelées pour cela *foirole*

dans quelques pays ; d'autres fois il constipe opiniâtrément, ce qui est plus rare (*Journ. de méd.* de Corvisart, Leroux, etc., XXV, 56). Rien n'est plus agréable à manger que le beau chasselas, surtout celui dit de Fontainebleau, à couleur dorée, le muscat bien mûr, comme on l'a en Provence, ainsi que les bonnes variétés de ce dernier pays, telles que le raisin de Panse, de Malaga, de Corinthe, de Frontignan, de Passe, etc. On doit distinguer aussi parmi les innombrables variétés du raisin de vigne, le pinot ou pineau (de πινω, je bois), qui donne les meilleures qualités de vin rouge. En général les raisins noirs sont plus doux, plus sucrés que les blancs, mais moins agréables à manger. On conseille comme aliment le raisin dans les maladies nerveuses, les inflammations, les fièvres ardentes, les affections chroniques, les maladies de la peau, celles des voies urinaires, le scorbut, etc., surtout dans les pays chauds, à cause de ses qualités adoucissantes, tempérantes. Il convient aux tempéramens échauffés, bilieux, aux constitutions sèches, disposées aux phlegmasies, aux hémorrhagies, etc. On l'a vu guérir, mangé abondamment, des engorgemens des viscères abdominaux, des hydropisies, etc. Pris avec excès, il peut causer des accidens tels que des dévoiemens, des coliques, des dysenteries, etc. On l'a même vu produire une sorte de tétanos (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XXV, 58).

On sèche le raisin à l'aide du calorique pour le conserver plus longtemps ; on choisit surtout pour cela celui appelé raisin de passe, *uvæ passæ ;* c'est particulièrement dans les provinces méridionales qu'on lui fait subir cette préparation ; on attend dans cette intention sa parfaite maturité, et lorsqu'il a déjà même éprouvé un commencement de *retrait ;* alors on l'expose au grand soleil, ou plus fréquemment à l'étuve sur des claies ; il y a des pays où on le plonge préalablement dans l'eau bouillante avant de le faire dessécher ; lorsqu'il est au degré de siccité convenable, on en forme des boîtes ou des caisses pour le livrer au commerce, où nous le voyons souvent effleuri à la surface à cause d'une matière sucrée qui en exsude (*Bull. de pharm.*, I, 184). Ce raisin sert à orner les desserts, à mettre dans les ragoûts, la pâtisserie, en Allemagne et en Angleterre, à mélanger aux amandes, aux figues et aux noisettes, dans ce qu'on appelle les *quatre mendians*, etc., etc.

On prépare, pour l'usage médical, deux sortes de raisins secs, l'un à gros grains est appelé de Damas ou de Smyrne (*uvæ majores*), *passa* des Latins, l'autre à petits grains dit de Corinthe (*uvæ minores*), *passula* des mêmes. Tous les deux sont préparés dans le Midi de la France, en Grèce, en Italie, etc., où ces variétés murissent et sont l'objet d'un grand commerce. Spallanzani dit qu'on en exporte plus

de douze mille bariques de l'île de Lipari (*Voyage*, IV, 62). La médecine les place au nombre des fruits pectoraux (les autres sont les figues, les dattes et les jujubes), et donne leur décoction dans le rhume, le catarrhe, les ardeurs de poitrine ou de l'estomac, des entrailles, etc. Ils entrent dans la composition de la plupart des pâtes, sirops, tisanes pectorales, adoucissantes, unis à la gomme, à des fleurs béchiques, au sucre, au miel, etc. En Égypte, on applique les raisins de Corinthe écrasés sur les membres éléphantisiaques pour soulager les malades; Erhenberg, qui parle de ce moyen, ajoute qu'ils ne font rien contre la lèpre (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, 1828, XIII, 231).

On se rappelle que la disette de sucre, pendant le blocus continental, fit rechercher ce principe dans plusieurs végétaux; la saveur du raisin y démontrait son abondance et effectivement on l'y trouva en grande quantité, mais on ne put parvenir à l'obtenir qu'en grains et non cristallisé, malgré le prix d'un million offert par Bonaparte. Pendant plusieurs années il y eut des fabriques de sucre et surtout de sirop de raisin, ce qui rendit alors de grands services, mais la fabrication dut cesser lorsqu'on eut reconnu que la betterave offrait le sucre, sinon en plus grande quantité, du moins plus beau, et d'une cristallisation aussi belle que celui de la canne à sucre, et surtout lorsque la cessation de la guerre maritime fit tomber ce dernier à un prix très-bas. Deux parties et demie de sucre de raisin ne sucrent que comme une de celui de canne. Parmentier fut surtout le chimiste qui s'occupa le plus de cette fabrication, ainsi que le célèbre Chaptal.

Les baies du raisin offrent outre leur suc : 1° des semences ou pepins, dont on a tiré parti, d'abord en Italie, pour en extraire de l'huile, puis en France sous le même rapport. Ils en contiennent de 12 à 20 livres par quintal de pepins, d'après M. Julia Fontenelle, qui dit cette huile bonne à l'éclairage et dont le marc se brûle (*Journ. de chim. méd.*, III, 66); 2° La pellicule, peau ou bourse, colorée dans le raisin noir, et source de la coloration des vins rouges, fauve dans le muscat, et le plant d'Orléans, verdâtre dans le raisin appelé blanc. Il y a des personnes qui la rejettent lorsqu'elles mangent du raisin, et elles font bien, quoiqu'elle n'ait rien de nuisible, mais elle gonfle l'estomac et les intestins d'une matière qui ne se digère pas, non plus que les pepins; 3° La rafle ou support des baies, qu'on ôte dans quelques pays où on *érale*, parce qu'on croit qu'elle nuit au vin, et qu'on y laisse dans le plus grand nombre; il est à remarquer que c'est dans le Midi qu'on érale plus volontiers, et que c'est là qu'on devrait le moins employer cette méthode, tandis que dans le Nord où elle ajoute à la verdeur, à l'âpreté du produit, on l'y laisse.

La rafle est nécessaire à conserver avec la grume dans les années chaudes, pour donner du corps au vin, sans quoi il devient plat; elle nuit lorsqu'elles sont froides en ajoutant surabondamment aux principes acides et salins du raisin.

Ces trois parties forment ce qu'on appelle le *marc* du raisin. Il contient à peu près le quart de semences. (On ne reproduit jamais la vigne par leur moyen, attendu qu'on n'aurait que des fruits inconnus et en partie sauvages). Il possède encore des portions de suc que la pression la plus forte n'a pu en extraire; aussi s'échauffe-t-il et peut-il être employé à divers usages, comme à faire de la *piquette*, en le faisant macérer avec de l'eau, pendant plus ou moins de temps; elle forme la *boisson* du pauvre dans les pays vignobles. On le brûle aussi pour en obtenir de l'alcool; si on le laisse s'échauffer à sec, il sert à administrer des bains de marc (I, 531), qu'on prescrit dans le rhumatisme chronique, la paralysie non cérébrale, les douleurs anciennes, les scrofules, les infiltrations froides, etc. Ces bains exigent qu'on s'y enfonce jusqu'au cou, mais qu'on soit dans un endroit aéré, sans quoi on pourrait être suffoqué, ainsi que nous l'avons dit dans notre article sur ce sujet (*Dict. des sc. méd.*, XXXI, 4). Ils sont essentiellement toniques, non seulement à cause de la chaleur qu'ils impriment à la peau, mais à cause des vapeurs alcooliques que le marc exhale et qui agissent comme un irritant diffusible et topique. Le marc dont on a extrait l'alcool, et dont on a préparé de la boisson, n'est plus bon qu'à faire du feu; il en fait un qui dure longtemps; on le répand parfois sur les terres comme engrais. Un pharmacien des environs de Narbonne propose, dans cet état, de s'en servir au tannage des cuirs, et prétend qu'étant ainsi préparés, ils durent le double et n'ont pas l'odeur fétide que présente celui fabriqué avec le tan (*Journ. de pharm.*, XV, 412). Il serait très-utile de répéter cette expérience, dont le succès présenterait de grands avantages.

§ III. *Du vin.* (*vinum*, οἶνος). C'est une liqueur, obtenue du raisin à l'aide de la fermentation. L'école de Salerne dit qu'on le reconnaît pour bon, si les qualités suivantes sont parfaites: *Vina probantur odore, sapore, nitore, colore.* Lorsqu'on a rompu les baies du raisin, le suc qui s'en écoule est doux, sucré, visqueux, trouble; c'est ce qu'on appelle moût, ou mieux moust (*mustum*). Il se boit quelquefois dans cet état, surtout le blanc, ce qui le fait appeler *vin doux;* les enfans et quelques personnes sont friandes de cette espèce de sirop, qui relâche parfois, et dont on se sert pour préparer certaines conserves, raisinés (*sapa de frutum*), ratafiats, etc., en le faisant réduire, y ajoutant d'autres fruits, comme poires, pommes, coings, etc., en l'aromatisant avec de la cannelle, du gérofle, etc.

On peut y mêler une certaine quantité d'alcool pour en faire des liqueurs de table, des vins cuits, etc. On assure que le vin de quinquina de Séguin est préparé avec cette écorce qu'on fait fermenter dans le vin doux. Le moût sert encore à quelques autres préparations pharmaceutiques, mais toujours avec la condition de l'achèvement de sa fermentation, puisqu'il ne dure qu'un jour ou deux à l'état sucré.

Si le suc obtenu du raisin n'a subi qu'une demi-fermentation, c'est-à-dire s'il conserve encore de la douceur, avec un commencement de piquant, c'est ce qu'on appelle *vin bourru;* c'est ordinairement le raisin blanc qu'on traite ainsi, et sa liqueur est fort recherchée par quelques individus, au moment des vendanges. Ce vin a tous les inconvéniens du vin doux, il purge comme lui, est indigeste et venteux; les amateurs prétendent qu'il est diurétique, fondant, désobstructif, etc. Si on le met dans des bouteilles bouchées, il en casse un grand nombre, à l'instar du vin de Champagne, dont il se rapproche alors beaucoup; s'il est dans des vases ouverts, il achèvera sa fermentation et passera à l'état de vin ordinaire, avec cette circonstance qu'il est plus mauvais, parce qu'il n'a pas parcouru régulièrement ses périodes de fermentation, et dans la succession de temps voulu.

Lorsque le suc du raisin subit la fermentation nécessaire, commencée d'abord à la cuve, achevée dans le tonneau, ce qui dure depuis 2 jusqu'à 8 et 10 jours pour le premier temps, suivant la maturité du fruit, la chaleur de l'époque ou du local (qui doit être de 12 à 15 degrés au moins), la quantité récoltée, les vases où elle a lieu, etc., et environ 20 à 30 jours pour la seconde; on complète le bondonnement des tonneaux, qu'on soutire aux premières gelées, puis d'année en année, en ayant soin de les remplir. Le vin se boit ordinairement au bout d'un an ou de deux, pour celui de qualité ordinaire, du double et plus pour les vins plus fins, etc. Tout cela est subordonné à la nature des vins, aux habitudes des localités, aux besoins, etc. Il y a des pays où les vins se conservent peu, comme sont tous ceux des pays froids, ceux qui sont faibles d'alcool ou de parties salines; les vins de la haute Bourgogne, du Bordelais, du Languedoc, du Roussillon, etc., se gardent dans les caves bien fraîches, au contraire, un grand nombre d'années; celui de Cahors n'a pas d'âge, dit-on. On lit dans la *Biographie universelle* (XXXII, 22) la citation d'un vin qui s'était conservé 2 siècles.

Il y a des vins, dits sucrés, cuits ou de liqueurs, tels sont ceux de Bergerac, d'Arbois, de Condrieux, de Lunel, de Frontignan, de Rivesalte, etc., qui se préparent à peu près sans fermentation.

On coupe la grappe, presque toujours de raisin muscat, quelquefois après en avoir tordu préalablement le support, conseil déjà donné par Pline, ce qui le fait appeler raisin de passe, vers les gelées, époque où elle a déjà subi une évaporation de près de moitié, ce qui ride la grume; on fait choix de celle-ci presque grain à grain; on l'écrase et on met en tonneau le jus qu'on en obtient, où il achève son travail et s'affine. Ces vins se conservent indéfiniment et sont bus au dessert; dans les îles de la Grèce, en Espagne, aux Canaries, à Madère, on en prépare de semblable, et on ajoute parfois à ce dernier de l'alcool, surtout lorsqu'il doit voyager, comme on le fait au vin de Porto. Les Anglais ne boivent guère que des vins alcoolisés, ils trouvent les naturels trop doux ou trop faibles, ce qui ne doit pas étonner de la part de gens qui usent, à leurs repas ordinaires, de l'eau-de-vie, coupée de moitié d'eau, en place de vin. Certains vins sucrés perdent avec le temps une portion de leur principe saccharin ou, par suite d'une manutention particulière, une légère amertume s'y développe, qui les fait appeler *vins secs;* ceux de Madère, de Malaga, etc., sont surtout dans ce cas. Celui d'Alicante contient un peu de tannin; si on prend du bouillon après, il s'unit à la gélatine et produit des peaux violettes, qui donnent lieu de croire, si elles sont vomies, à une altération organique de l'estomac (Barbier, *Mat. méd.*, II, 346). On fabrique parfois des vins sucrés en faisant digérer le raisin sec dans de l'eau.

Nous n'entrerons pas dans le détail des différentes espèces de vins, de leurs caractères, de leurs qualités. Ceux qui seraient curieux d'acquérir des connaissances sur ce sujet peuvent consulter l'article *Vitis* de la *Botanique du droguiste* de Thomson, et les ouvrages que nous citons à la bibliographie; quant à ceux des anciens, on lira avec intérêt ce qu'en dit Matthiole (*Comm.*, 482).

Le vin faible, mauvais, se détériore, tombe à plat et s'aigrit; il devient alors une boisson plutôt nuisible qu'utile, et qu'on croit propre à produire la colique de Poitou. Les marchands cherchent à détruire l'excès d'acidité de ces vins avec des alcalis, des terres absorbantes. Matthiole conseille la poix-résine (*Comm.*, 492). Le bon éprouve des maladies; il tourne (le blanc seulement) parfois à la graisse (*Journ. de pharm.*, V, 274). Il paraît que c'est à la présence de la glayadine dans le vin, qu'est dû cet état; la solution de tannin en est le remède (*Journ. de pharm.*, XVI, 154). Il se remet parfois de lui-même. D'autres fois le vin devient amer; défaut que l'on corrige en le coupant avec des vins nouveaux. On remarque que dans le temps de la floraison de la vigne, et parfois vers celui des vendanges, le vin se tourmente dans les tonneaux, prend le goût de moisi, se gâte, etc.

On peut consulter sur les accidens et les maladies des vins, un article de Parmentier, inséré dans le *Bull. de pharm.* (I, 433).

On altère les vins en les allongeant avec de l'eau, ce que sa faiblesse dénonce assez bien ; on y ajoute aussi du poiré, du cidre, qui, étant toujours moins chers, servent mieux la cupidité des marchands, parce que la fraude est plus difficile à découvrir ; d'autres fois on coupe de gros vins d'Auvergne, de Brie, d'Orléans, etc., avec les vins blancs légers de la basse Bourgogne, de l'Anjou; quelquefois on colore seulement ces derniers avec des baies de sureau, de troëne, de phytolacca, de myrtile, de mûres, la betterave, le tournesol en drapeaux, le bois d'Inde, etc. Enfin la duplicité des marchands les porte à composer des vins de toutes pièces, sans raisin, en mettant dans des décoctions de fleurs de sureau, de selarée, de sauge, d'ivette[1], de l'alcool, et les colorant avec les fruits dont nous venons de parler. La police, malgré la surveillance la plus active, a bien de la peine à déjouer ces coupables manœuvres, sur lesquelles on peut consulter le mémoire de M. Deyeux cité à notre bibliographie. On peut dire qu'à Paris un vin naturel est chez les marchands une chose presque surnaturelle.

Des fourberies qui doivent encore être moins tolérées, puisqu'elles font du vin un véritable poison, sont celles où on prétend adoucir les vins aigris, qui est le défaut le plus fréquent de ceux qui sont faibles, c'est-à-dire des plus abondans dans notre climat, au moyen de la litharge, de la céruse et autre préparation de plomb. Ces vins sont assez dulcifiés par leur moyen pour être bus, mais ils causent alors la colique métallique, la paralysie des membres supérieurs, et de véritables empoisonnemens. Voyez notre *Traité de la colique métallique*, où nous donnons les moyens de reconnaître les vins falsifiés, et le paragraphe VII de l'article *Vin* du professeur Fodéré (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 107) sur ce sujet.

L'analyse de plusieurs vins a été faite par différens chimistes; voici le résumé de ce qu'on y trouve, qu'en donne Thomson (*loc. cit.*) : un ou plusieurs acides, quelquefois le malique prédomine, quelquefois c'est le carbonique (vin de Champagne, etc.) ; tous contiennent le tartrique ; de la matière extractive, qui dans les vieux vins se dépose avec le tartre; une huile volatile, d'où dépend le *bouquet* du vin ; une matière colorante, et de l'alcool, tout formé dans

---

[1] M. Fodéré dit dans son article VIN, du *Dict. des sc. méd.*, qu'on l'aromatise parfois avec l'*adoxa moschatellina*, L., qui est une plante vénéneuse qu'il appelle *petits musquée*. Nous croyons qu'il se trompe, et que c'est l'iveth (*teucrium iva*, L.) qu'on nomme aussi *petits musquée*, dont on se sert.

le vin, d'après Gay-Lussac, et non le produit de la distillation comme le pensait Fabroni. Paretti y a trouvé du cuivre (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 92).

Le vin dépose avec le temps de la lie (IV, 111); M. Braconnot en a donné l'analyse (*Journ. de chim. méd.*, VII, 748); il y signale, entre autres principes, une matière animale abondante. On brûle la lie, dans quelques pays, pour en retirer de l'alcool; on l'emploie encore à l'écurement de la vaisselle d'étain, de cuivre; en teinture; pour préparer le vert de gris, le verdet, etc.; elle contient des sels plus abondans et analogues dans ce qu'on appelle *tartre*, qui est la lie desséchée sur les parois intérieurs des tonneaux. On emploie ce dernier en médecine, surtout le *tartre soluble* ou sel végétal qu'on en retire; l'*acide tartrique* (I, 45), la *crème de tartre* (V, 486), etc. Brûlé, le tartre donne les *cendres gravelées* (II, 171) en usage dans la teinture, le blanchîment, etc.

Usage alimentaire du vin. C'est dans plusieurs pays de l'Europe, comme l'Italie, l'Espagne, une grande partie de la France et de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Grèce, etc., la boisson la plus ordinaire des classes aisées, aux repas, soit pur, soit coupé avec l'eau. Pris en quantité modérée, il aide à la digestion, fortifie l'estomac, *vinum lætificat cor hominum*, dit l'Ecriture; augmente la chaleur, la transpiration, les sécrétions, facilite la nutrition, donne du ton aux organes, de la vivacité aux muscles. Si on boit un peu plus il excite à la gaîté, agit sur l'imagination qu'il aiguise, amène des saillies, exalte les facultés intellectuelles, *vinum facit vitam jucundiorem*, selon Fernel, il est vrai qu'il ajoute : *sed breviorem;* donne de l'audace, de la valeur. Les anciens se couronnaient de fleurs dans les festins, pour vider les coupes de leurs vins fameux de Cœcube, de Lesbos, de Falerne; David, Anacréon, Horace, etc., ont chanté les vins exquis de la Judée, de la Grèce et de l'Italie. C'est surtout dans la vieillesse que le vin est nécessaire pour ranimer les sens glacés par l'âge, la circulation ralentie, les muscles engourdis, etc. L'impératrice Livie, au dire de Pline (*lib.* XIV, *c.* 6), attribuait ses 82 ans au vin de Pucin dont elle buvait. (Les anciens ajoutaient parfois à leurs vins de la myrrhe, etc., et les appelaient *vins murrhins*, etc.) Par contre, l'enfance doit s'en abstenir, ou du moins n'en faire qu'un usage très-modéré, et ne le boire jamais pur pour ne pas irriter des organes déjà trop actifs. On en use plus abondamment dans les pays froids, comme en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Belgique, que dans les climats chauds, bien qu'il ne croisse pas dans les premiers pays; les habitans semblent chercher dans la chaleur du vin celle qui manque à leur climat. Dans les contrées vignobles, l'ha-

bitude d'en boire en fait éviter les excès. Partout les femmes en usent moins que les hommes, et les enfans moins que les femmes. Platon voulait que les jeunes gens ne connussent pas le vin avant 22 ans; Aristote l'interdisait aux nourrices; Mahomet le défend à tous ses sectateurs, sans doute à cause de l'action irritante de cette boisson dans les contrées chaudes. Pline assure qu'à Rome on fut obligé de l'interdire aux femmes, à cause des désordres auxquels il donna lieu, sous peine de mort, et il en cite plusieurs qui la subirent pour avoir enfreint cette loi; il prétend même que l'usage de se baiser sur la bouche était pour s'assurer si on avait bu du vin, etc. (*lib.* XIV).

La quantité du vin à boire chaque jour est plutôt le résultat de l'habitude que du besoin, puisque le plus grand nombre des peuples ne connaît pas cette liqueur. L'un dans l'autre, on peut l'estimer à une demi-bouteille; mais il y a des individus qui doublent, triplent et même décuplent cette quantité sans de grands inconvéniens. On doit toujours préférer les vins faits aux vins trop récens, toujours plus capiteux, et dès-lors plus irritans, plus contraires.

L'usage habituel du vin est nuisible aux personnes délicates, grêles, échauffées, irritables, disposées aux angines, au catarrhe, aux chaleurs de l'estomac et des entrailles, à la phthisie, aux hémorrhagies; il est surtout contraire dans les maladies fébriles, bilieuses, dans les phlegmasies, etc. L'excès continu détruit l'estomac, l'appétit, engourdit, rend lourd, grossier, affaiblit les sens, dispose aux inflammations chroniques des voies digestives, au cancer, à la goutte, à l'apoplexie, au calcul, à l'hydropisie, qui est la fin la plus fréquente des ivrognes, etc.

Un excès passager de vin produit l'ivresse, état que Lycurgue faisait offrir en spectacle pour en inspirer l'horreur; elle est caractérisée par une sorte de sédation, résultat de la congestion accidentelle du cerveau, qui amène un délire momentané, quelquefois la fureur. Dans cet état les jambes tremblent, manquent, les yeux sont troubles, l'air est hébété, la parole est saccadée, ou une stupeur complète et subapoplectique a lieu, etc. On a vu l'ivresse répétée produire le *delirium tremens*, dont l'opium est le remède. Il paraît que parfois les anciens enivraient à demi les oracles; Virgile appelait cette divination *Oinomancie*.

Emploi médical du vin. Il agit d'autant plus sur le corps de l'homme qu'il en fait moins d'usage. C'est ce qui explique pourquoi il réussit si bien chez les pauvres, à qui il suffit parfois d'en donner pour leur rendre la santé.

Le vin à administrer comme médicament doit être vieux, d'un bon cru, généreux et autant que possible peu capiteux, c'est-à-dire

qu'il doit contenir peu d'alcool, ou du moins que celui-ci doit y être bien fondu. Tel est le vin vieux de Bourgogne, et surtout celui de Bordeaux (quoique un peu austère, ainsi que celui de Roussillon), qu'on donne de préférence aux malades, parce qu'il fortifie sans échauffer. On prescrit aussi les vins sucrés d'Espagne et de Madère, dans les cas où on a besoin de cordiaux plus marqués. Le vin est un tonique doux, un peu diffusible, qui produit une douce chaleur, ranime la circulation et donne de l'activité à toutes les fonctions ; il ne doit être administré comme médicament qu'à petites doses.

On le donne dans la convalescence des maladies lorsqu'il n'y a plus ou qu'il n'y a pas de symptômes inflammatoires ; il rend alors des forces à l'estomac toujours un peu languissant dans ce cas, facilite la digestion, et par suite le retour à l'état normal.

On prescrit le vin dans la faiblesse naturelle ou acquise, à la suite de déperditions par une voie quelconque, comme après de longues ou fortes hémorrhagies, des diarrhées, des flux blancs ou hémorrhoïdaux, etc. Le vin et surtout l'eau-de-vie arrêtent la sueur, ce qui est connu des voyageurs, qui portent de cette dernière avec eux dans les grandes chaleurs de l'été. Sydenham avait fait la même remarque, ainsi que l'observe Cullen (*Mat. méd.*, II, 161) ; Vanswieten employait, dans la même intention, l'infusion vineuse de sauge.

Le vin se donne comme médicament dans la cacochymie, la dégénérescence, la décomposition des humeurs, le scorbut. La tonicité qu'il rend aux fibrilles des vaisseaux exhalans et absorbans suffit parfois pour rétablir ces deux fonctions dont le dérangement avait produit ces lésions.

Les vins liquoreux se donnent dans les potions cordiales ; on les prescrit surtout dans les derniers instans de la vie, pour soutenir le plus possible et prolonger les heures des agonisans.

Le vin blanc est surtout indiqué comme diurétique. Il y a des personnes qui ne peuvent digérer que celui-là ; il est effectivement plus léger, chargé de moins de principes tartareux, salins, colorans, etc. et passe plus facilement. Les ouvriers, à Paris, ont l'habitude d'en boire le matin avant d'aller à leur travail, ce qui est préférable à celle de boire de l'eau-de-vie ; il vaudrait mieux qu'ils ne prissent rien à jeun, ou du moins qu'ils bussent un bouillon. Le grand nombre de squirrhes de l'estomac qu'on observe dans la classe ouvrière provient de la funeste habitude qu'elle a de boire à jeun des liquides alcoolisés, et de boire trop abondamment le mauvais vin frelaté des cabarets de la capitale.

On a présenté le vin comme anti-fébrile (Gilchrist, *Essai de méd. d'Edimb.*, VI, 129) ; celui de Champagne a été conseillé contre

la fièvre adynamique ; plusieurs médecins italiens, entre autres Rasori, en ont fait prendre une livre et demie avant les accès des pyrexies intermittentes, et les guérissent si elles sont asthéniques (*Journ. des progrès*, etc., I, 251). Nos paysans boivent du vin chaud et sucré, avec de la canelle, dans le même cas, ce qui leur réussit aussi quelquefois. Dans le peuple, la même préparation de vin est souvent administrée pour faire avorter les maladies, à cause de la sueur qu'elle produit, si le malade la prend dans un lit bien chaud ; parfois aussi, lorsque le mal est de nature inflammatoire, le vin l'augmente et peut tuer.

Il y a des dispepsies qui ne cèdent qu'à l'usage modéré du vin, lequel agit alors comme stomachique ; d'autres obligent au contraire à le cesser. L'usage peut seul décider de l'utilité de cette boisson, et si l'on doit en prendre ou s'en abstenir. Aujourd'hui la mode est de peu boire de vin dans la classe éclairée, et beaucoup de femmes et même d'hommes l'abandonnent complétement ; c'est une suite des terreurs inspirées par les doctrines phlegmasiques, dites physiologiques. Il y a 30 ans, au contraire, on en abusait, même parmi les gens bien élevés, qui chargeaient leur table, par ton, des vins les plus exquis.

On a remarqué que les enfans qui buvaient du vin avaient plus rarement des vers intestinaux, que ceux auxquels on n'en donnait pas. Son usage passe pour éloigner la contagion, l'action nuisible des miasmes délétères, des vapeurs, des lieux humides, marécageux, etc.

Le vin sert à préparer une multitude de prescriptions magistrales simples ou composées, qu'on désigne sous le nom de *vins médicinaux*, tels sont ceux de quinquina, d'absinthe, etc. Voyez plus bas cet article spécial.

On fait un emploi chirurgical fréquent du vin. Le gros vin rouge, très-chargé de principes tartareux, salins, est réputé astringent, et sert à administrer des injections de cette nature dans l'urèthre, contre la gonorrhée la plus récente, qu'il suspend dès le second jour, et qui ne reparaît pas si on les continue méthodiquement (voyez *Dict. des sc. méd.*, XX, 217, notre article *Injections vineuses*) ; on fait des injections de vin dans les plaies fistuleuses, dans les conduits relâchés, etc., dans la tunique vaginale pour la cure radicale de l'hydrocèle ; on en a même prescrit dans l'ascite (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 231). On donne des lavemens vineux dans la colique des peintres, etc. On lave les plaies avec le vin chaud pour leur donner du ton, les aviver, les déterger ; on applique des compresses imbibées de vin sur les contusions, sur les infiltrations celluleuses, comme résolutif. On a conseillé d'enivrer les sujets pour réduire certaines luxations, qui offraient trop de résistance musculaire. On lave les enfans faibles avec le vin chaud ; on en a même conseillé en bain.

§ IV. *Alcool.* La distillation du vin, du marc, des lies, des fonds de tonneau, donne de l'alcool ou esprit de vin (il en a été traité à *Alcool*, I, 150); liquide qui sert à une multitude d'usages médicaux, économiques, dans les arts, et dont on prépare une foule de médicamens tels que les éthers, les teintures, les esprits, etc. C'est un agent conservateur des fruits, des pièces d'anatomie, etc. On consultera avec profit sur les quantités d'alcool contenues dans chaque espèce de vin, au nombre de 56, quantités qui varient de 7 à 25 pour cent, suivant les vins, la table placée à l'article *Vitis*, déjà cité, de Thomson.

§ V. *Vinaigre.* Le vin aigri donne naissance à un acide qui a conservé ce nom, vinaigre (*acetum*); mais plus volontiers en chimie d'*acide acétique* (voyez ce mot, I, 26). On sait qu'il sert aussi à une foule d'usages domestiques, culinaires, médicaux et dans les arts.

§ VI. *De quelques espèces de vignes autres que la commune.* Le *Vitis labrusca*, L., est naturel à l'Amérique septentrionale (à la Louisiane d'après Labat, *Nouv. voyage*, III, 328), où il ne donne qu'un fruit acerbe, réputé astringent. Nous avons dit que les anciens appelaient du nom de *labrusca*, notre vigne abandonnée et venant dans les haies; son fruit alors acerbe est aussi réputé astringent et prescrit dans quelques ouvrages. Les Grecs la nommaient *œnanthe* et la croyaient en outre fortifiante (Matthiole, *Comm.*, 481). Le *Vitis trifolia*, L., croît dans l'Inde; c'est le *daun-capialan* des Malais, qui emploient les feuilles dans les fièvres ardentes; on l'appelle *muurlachedde* au Malabar, et Rumphius (*Malab.*, V, 450, t. 166, f. 2) *Folium caussonis;* dans ce pays ses racines broyées dans l'eau sont appliquées pour résoudre les bubons, ainsi que sur les articulations douloureuses (*Trans. phil. abr.*, I, 166).

Confalonierus (J.-B.). *De vini naturâ ejusque alendi ac medendi facultate.* Basileæ, 1535, in-8. — Fumanelli (A.). *Commentarius de vino et facultatibus.* Venetiis, 1536, 4. — Etienne (C.). *Vinetum in quo varia nomina vinorum antiqua latina, etc.* Parisiis, 1537, in-8. — Lopez (A.). *De vini commoditatibus.* 1550. — Gratarolus (G.). *De vini naturâ, artificio et usu, et omni potabili.* Argentorati, 1565, in-8. — Dodoens (B.). *Historia vitis vinique.* — Le Paulmier (J.). *De vino et pomaleo.* Parisiis, 1588, in-8. Traduit en français par R. Constantin. Caen, 1589, in-8. — Baccius (A.). *De naturali vinorum historia, etc.* Romæ, 1696, in-folio. — Crivellati (C.). *Trattato del usu e modo di dare il vino nelle malatie acute.* Rome, 1600, in-8. — Turnebe (A.). *Libellus de vini calore et methodo, etc.* Parisiis, 1600, in-8 (joint au Traité de J.-H. Meibomius *De cerevisiis*). — Textor (V.). Traité de la nature du vin et de l'abus tant d'icelui que des autres breuvages, etc. Genève, 1604, in-8. — Cornarius (J.). *Theologiæ vitis viniferæ, libri III.* Heidelbergæ, 1614, in 8. — Lemercier. *Ergo vinum alimentorum optimum?* Parisiis, 1617. — Canonherius (P.-A.). *De admirandis vini virtutibus libri tres.* Antverpiæ, 1627, in-8. — Rendelli (P.). *De vineâ vindemiâ et vino.* Venetiis, 1829, in-folio. — Tirelli (M.). *De historiâ vini.* Venetiis, 1630, in-4. — De la Vigne. *Ergo vinum lac senum.* Parisiis, 1635, in-4. — Meyssonier (L.). OEnologie, ou les merveilleux effets du vin, etc. Lyon, 1636; *id.*, Lyon, 1638, in-12; *id.*, 1639, in-8. — Clans (M.). *OEnohydromachia, seu vini et aquæ certamen.* Ænipontis, 1638, in-16. — Withaker (T.). *Of the blood of the grappe.* Londres, 1638, in-16. Traduit en latin par G. Withaker. Francfort, 1655, in-8. — Guide. Expériences sur la vertu singulière du vin rouge pour guérir la rétention d'urine (en anglais). Londres, 1684, in-8. — Suchsius (P.-J.). *Ampelographia, sive vitis viniferæ ejusque partium consideratio*

physico philologico-historico-medico-chimica. Lipsiæ, 1661, in-8. — Claudet (G.). *Ampelographia seu vitis viniferæ consideratio historico-chemico-medica.* Lipsiæ, 1661, in-8 — Cusson. *Ergo vinum vitæ et staturæ detrahit.* Parisiis, 1667. — Portzius (J.-D.). *Bacchus enucleatus, sive examen vini Rhenani, etc.* Heidelbergæ, 1672, in-12; *id.*, Leuwarden, 1674, in-12. — Ravult. *Ergo senibus meri potio insalubris.* Parisiis, 1673, in-4. — Schultzius (S.). *De colicâ vino hungarico sublatâ* (*Misc. cur. nat.*, 1673 et 1674; p. 129). — Gruendel (J.-B.). *De febribus poti vini partim curatis, partim lethalibus* (*Misc. cur. nat.*, 1694, p. 95). — Crueger (D.). *De vino Hippocratico febres curante* (*Misc. cur. nat.*, 1695; 81). — Gerbez (M.). *De vino pueris noxio* (*Misc. cur. nat.*, 1696, p. 12). — Hoffmann (F.). *Diss. de naturâ et præstantiâ vini Rhenani in medicinâ.* Halæ, 1703, in-4. — *Idem. De vini Hungariæ excellente naturâ, virtute et usu.* Halæ, 1721, in-4. — Duvinius (J.-B.). *De potu vini calidi.* Mutinæ, 1720, in-4. — Fehr (J.-G.). *Hypochondriacus vino generoso curatus* (*Ephem. cur. nat.*, 1722, p. 275). — Guering. *Diss. de vini intra corpus assumpti usu et noxâ.* Argentorati, 1740, in-4. — Guarinenus (H.). *Hydroenogamia triumphans, seu aquæ vinique connubium salutare.* Ænipontis, 1740, in-8. — Richter (G.-G.). *Programma de virtute vini calidi.* Gottingæ, 1741, in-4. — Sperling (J.). *Diss. de uvâ, musto ac vino.* Vittenbergæ, 1742, in-4. — Chevallier (J.-D.). *An vini potus?* Parisiis, 1745, in-4. — Heliot. *Ergo vinum alimentum optimum.* Parisiis, 1745, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de vino ut medicinâ et veneno.* Resp. Stever. Halæ, 1756, in-4. — Guttorff (F.-E.). *Diss. inaug. medico-chemicæ spicilegiæ quædam ad olei vini preparationem usum, etc.* Halæ, 1757, in-4. — Reindel (T.). *Diss. chemico medica inaug. de oleo vini, etc.* Ienæ, 1763. — Schosulan (J.-M.). *Diss. de vinis.* 1767, in-8. — Cartheuser (F.-A.). *Programmata III, de quibusdam vinorum adulterationibus sanitati noxiis, etc.* Giessen, 1777. Traduit en allemand, 1778. — Navier (P.-T.). Questions sur l'emploi du vin de Champagne mousseux contre les maladies putrides. Châlons, 1778, in-8. — Nollan. *De variorum lignorum vinosorum proprietatibus.* Parisiis, 1778, in-4. — Burmeister (G.-A.). *Diss. de usu vini medico, etc.* Gottingæ, 1797, in-4. — Hoyer (J.-H.). *Diss. inaug. sistens vires vini medicinales.* Erfordiæ, 1799, in-4. — Deyeux. Analyse des vins frelatés (*Journ. des pharmaciens*, in-4, 193; 1800). — Parmentier. Notice sur la saturation du moût de raisin (*Bull. de ph.*, II, 176). — Chaptal (J.-A.-C.). L'art de faire, gouverner et perfectionner les vins. Paris, 1801, in-8; *id.*, 1807; *id.*, 1819. — Idem (en société avec Rozier, Parmentier et d'Ussieux). Traité théorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire les vins, les eaux-de-vie, etc. 1802, 2 vol. in-8; *id.*, 1811. — Poucet (J.-C.-A.) Essai sur les qualités et l'emploi hygiénique des vins (Thèse). Paris, an XIII (1805), in-4. — Rusch (B.). *An inquiry in to the effects of ardent spirits upon the humano, etc.* Philadelphie, 1805, in-4. — Cadet de Vaux. Instructions familières sur la fabrication du vin. — Poutet. Traité sur l'art de perfectionner le sirop et le sucre de raisin. Marseille, 1810. — Bernardin (E.-P.). Dissert. sur le vin et les liqueurs spiritueuses (Thèse). Paris, in-4. — Proust. Mémoire sur le suc de raisin (*Journ. de physiq.*, LXXII, 256). — Canu (F.). Recherches sur l'histoire, la nature, les effets et l'emploi hygiénique du vin (Thèse). Paris, 1815, in 4. — Julien. Topographie des vignobles. Paris, 1816. — Loebstein-Loebel (E.). Traité sur l'usage et les effets du vin. Traduit de l'allemand par Lobstein. Strasbourg, 1817, in-8. — Herpin (J.-C.). Mém. sur la graisse des vins. Châlons, 1819, in-8. — Julia-Fontenelle. Note sur le vin (*Journ. de pharm.*, IX, 437; 1823). — Idem. Recherches sur l'extraction de l'huile des pepins de raisins (*Journ. de chimie méd.*, III, 66; 1827). — Gervais (mademoiselle). Traité de la vinification. Son frère s'est aussi occupé de ce sujet. — François. Sur la cause qui produit la graisse des vins (*Journ. de pharm.*, XVI, 154; 1830).

VITIS ALBA, off. Nom officinal de la bryone, *Bryonia dioica*, L. (II, 677).

— APYRENA. Un des noms officinaux de la *Vigne* qui produit le raisin de Corinthe.

— CORINTHIACA. Variété de *Vigne* qui produit le raisin à petits grains dit de Corinthe.

— IDÆA. Nom officinal du *Vaccinium Vitis idæa*, L. (VI, 826).

— LACINIOSA. Ciouta ou raisin d'Autriche. Variété de *Chasselas* à feuilles laciniées.

— SYLVESTRIS. Nom de la *Vigne* redevenue sauvage. C'est aussi celui de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L., dans quelques vieux auteurs. D'autrefois c'est la clématite qu'ils désignent ainsi. *Pareira brava* veut dire *Vigne sauvage* en espagnol. Voy. *Cissampelos* (II, 296).

VITRÉ. Ville de France (Ille-et-Vilaine), à 1 lieue de laquelle, au bas d'un coteau, est une source froide, ferrugineuse, indiquée, p. 209 du *Mercure* de mai 1683, comme efficace contre la gravelle,

les obstructions, les vapeurs, la gratelle et les fièvres bilieuses (Carrère, *Cat.*, 190).

VITREC. Un des noms du *Motacilla OEnanthe*, L.

VITRIOL. Voy. *Vitriolum*.

— D'ALUMINE OU D'ARGILE. Ancien nom de l'*Alun* (I, 205).

— AMMONIACAL. *Sulfate d'Ammoniaque* (I, 249).

— BLANC, *Vitriolum album*. C'est le *Sulfate de Zinc*. Voy. *Zinc*.

— BLEU. *Sulfate acide de Cuivre* (II, 508).

— CALCAIRE. *Sulfate de Chaux* (II, 28).

— DE CHYPRE. Synonyme de *Vitriol bleu*.

— DE CUIVRE. Autre synonyme de *Vitriol bleu*.

— DE FER. *Sulfate de Fer* (III, 234).

— DE GOSLARD. *Sulfate de Zinc*. Voy. *Zinc*.

— MAGNÉSIEN. *Sulfate de Magnésie* (IV, 188).

— DE MARS. *Sulfate de Fer* (III, 234).

— DE MERCURE. *Sulfate de Mercure* (IV, 365).

— NATIF. *Sulfate de Fer* natif (III, 234).

— PESANT. *Sulfate de Barite* (I, 552).

— DE PLOMB. *Sulfate de Plomb* (V, 380).

— DE POTASSE. *Sulfate de Potasse* (V, 485).

— PURGATIF DE LUNE. Synonyme de *Vitriolum argenti*.

— ROUGE. C'est le *Colcothar* (III, 230).

— DE SOUDE. *Sulfate de Soude* (VI, 403).

— VÉGÉTAL. Un des noms du *Nostoch* (IV, 635).

— DE VÉNUS. *Sulfate acide de Cuivre* (II, 508).

— VERT. *Proto-Sulfate de Fer* (III, 234).

— DE ZINC. *Sulfate de Zinc*. Voy. *Zinc*.

VITRIOLE, *Vitriola*. Nom de la *Pariétaire* (V, 202) dans quelques ouvrages anciens.

VITRIOLI ACIDUM. Ancien nom de l'*Acide sulfurique* (VI, 458).

VITRIOLIC ACID. L'un des noms anglais de l'*Acide sulfurique*.

VITRIOLIQUE (ACIDE). Ancien nom de l'*Acide sulfurique*.

— (ÉTHER). Ancien nom de l'*Éther sulfurique* (III, 163).

VITRIOLO. Nom de l'*Alcedo Ispida*, L., sur les bords du lac Majeur.

VITRIOLO AZUL, V. COERULEO, V. DE COBRE. Noms espagnol, italien et portugais du *Sulfate de Cuivre* (II, 508).

VITRIOLUM, Vitriol. Nom primitif du *Sulfate de Fer* (III, 234), étendu ensuite à divers *Sulfates*. Voy., outre les synonymes suivans, ceux qui suivent le mot *Vitriol*.

— ANGLICUM. Un des anciens noms du *Sulfate de Fer* (III, 234).

— ARGENTI. Synonyme de *Nitrate d'Argent* cristallisé (I, 399) d'après J.-F. Gmelin (*App. medic.*, I, 356).

— COERULEUM, V. CUPRI, CYPRIUM, seu VENERIS. *Sulfate acide de Cuivre* (II, 508).

— FERRI, HUNGARICUM, LONDINENSE, MARTIS, ROMANUM, VIRIDE. Anciens noms du *Sulfate de Fer* (III, 234).

— ZINCI. C'est le *Vitriol blanc* ou *Sulfate de Zinc*.

VITRUM. Nom latin du *Verre*. Voy. ce mot.

— ANTIMONII seu STIBII. *Verre d'Antimoine* (I, 344).

VITRY-LE-FRANÇAIS. Ville de France (Marne), à 6 lieues S.-E. de Châlons, dans les fossés de laquelle est une source minérale froide, ferrugineuse, contenant, d'après Grosse (*Journ. de Verdun*, octobre 1740, p. 256), qui la compare à celles de Passy et de Forges, du sulfate de fer, du sulfate de chaux, du sulfate de magnésie, du muriate de soude, une substance bitumineuse et une terre absorbante.

Navier (*Nat. considérée*, etc., 1772, I, 120) dit qu'on l'emploie avec succès pour les maladies où l'usage des eaux martiales est indiqué (Carrère, *Cat.*, etc., 212).

VITTERTJE. Nom hollandais de la *Vaudoise*.

VITU. Nom péruvien du *Genipa oblongifolia*, Ruiz et Pavon (III, 353).

VITULUS. Nom latin du veau. Voy. *Bos Taurus*, L.

— MARINUS. Veau marin ou phoque, *Phoca Vitulina*, L.

VIVARAIS. Ancienne province de France, assez riche en sources minérales, dont la plupart sont à peine connues, et semblent peu mériter de l'être. Voyez du reste: *Saint-Andeol, Arsac, Barjac, Bauzon, Chancac, Cheylard, Crouzet, Entraigues, St-Fortunat, Gap, Génestelle, Gillau, Herbier, Jaujac, Joyeuse, St-Laurent, St-Léger, St-Marcel-de-Crussol, St-Martin-de-Valamas, Mayres, Montpezat, Moulin-la-Coste, Nant, Neirac, Nouzet, Privas, Roubreau, St-Sauveur, Selles, Soyons, Tournon, Treint, Tuech, Vallon, Vals, Viviers.*

Fabre (A.). Traité des eaux min. du Vivarais en général, et de celle de Vals en particulier. Avignon, 1657, in-4.

VIVE, VIVER. Noms du *Trachinus Draco*, L., poisson alimentaire.

VIVERRA. Nom du furet, *Mustela Furo*, L., selon Lémery.

VIVERRA, Civettes. Genre de Mammifères carnassiers, digitigrades, auquel appartiennent la civette proprement dite, le zibeth, la genette et les mangoustes. Ces animaux ont tous près de l'anus une poche plus ou moins profonde où des glandes folliculeuses particulières déposent une matière onctueuse, ordinairement fort odorante: Thunberg cite le *V. tigrina*, L., comme exhalant une odeur de musc vraiment insupportable (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*; I, 94).

V. Civetta, L., civette (*Faune des méd.*, pl. VIII, f. 1). Quadrupède des parties les plus chaudes de l'Afrique, ayant le volume d'un gros chat et la tête du renard, long-temps confondu avec le zibeth (*V. Zibetha*, L.), propre surtout à l'Asie, et qui comme lui offre entre l'anus et l'organe de la génération une poche profonde, divisée en deux sacs, que remplit une humeur grasse, dont l'odeur forte et fétide semble imprégner toutes les parties de l'animal. Cette humeur, nommée civette, quelle que soit l'espèce qui la donne, car jusqu'ici on ne paraît pas avoir distingué celle qui provient du zibeth de celle que fournit la civette même, est le seul produit usité de ces animaux. Au moment de son extraction, elle est écumeuse, blanche ou jaunâtre, et à moitié fluide; elle acquiert ensuite la consistance du miel ou du beurre, et, en vieillissant, une couleur plus ou moins brune. Sa saveur est âcre, son odeur très-forte, musquée, désagréable quand elle est concentrée, fort suave lorsqu'elle est

suffisamment étendue, comme en parfumerie, où elle entre en très-petite proportion dans la poudre de Chypre et autres parfums, ainsi que dans certains tabacs de première qualité. Sa saveur est âcre; elle est insoluble dans l'eau, se dissout bien dans l'alcool, et doit, lorsqu'elle est pure, être homogène, peu colorée, s'étendre facilement sur le papier, etc.; mais, vu son prix exorbitant, on ne la trouve guère dans le commerce que sophistiquée, avec du storax, du labdanum, etc., ou même frauduleusement remplacée par un mélange d'huile de muscade; de graisse, de musc, de sang de bouquetin, etc. M. Boutron-Charlard (*Journ. de pharm.*, X, 538) a constaté dans de la civette, impure peut-être, la présence de l'ammoniaque, de la stéarine, de l'élaïne, du mucus, d'une substance résineuse, d'une huile volatile, d'une matière colorante jaune, des sous-carbonate et sous-phosphate de chaux, et enfin de l'oxyde de fer. On la tirait autrefois de Lisbonne, mais aujourd'hui elle nous vient par la voie de la Hollande et de l'Angleterre. En Guinée, en Abyssinie (en Hollande même jadis, malgré le climat), on élève les civettes dans des cages, et deux ou trois fois la semaine on vide, on râcle avec une petite cuiller le réservoir de l'humeur précieuse qu'elles sécrètent, et qui ne forme qu'un ou deux gros. On dit que ces animaux, bien nourris et souvent irrités, en fournissent davantage; qu'alimentés abondamment de lait et d'œufs, ils donnent une civette plus blanche, plus suave, et surtout plus estimée que lorsqu'on les nourrit de viande ou qu'ils sont livrés à eux-mêmes, etc.

La civette, à peu près abandonnée aujourd'hui en médecine, quoique regardée encore par Peyrilhe comme un puissant anti-spasmodique, y était employée jadis, à la dose de 5 à 10 grains, comme excitant diffusible dans les cas d'hystérie et d'hypochondrie; on l'appliquait sur le nombril contre les coliques des enfans; on l'employait comme parfum contre la phthiriase. Cartheuser, d'après des essais comparatifs, lui avait trouvé une action analogue à celle du musc, mais plus nauséeuse; enfin les anciens la faisaient entrer dans des philtres amoureux, et en Orient elle fait partie d'une pommade aphrodisiaque. C'était un des ingrédiens du *baume apoplectique* de la pharmacopée de Lémery, des *pastilles odorantes* de celle de Paris, et la base d'une *teinture* de notre ancien Codex (*Suite de la Mat. méd.* de Geoffroy, V, 2e partie, p. 254 à 282; et *Faune des méd.*, IV, 152 à 159).

Castelli (P.) *De hyena odorifera zibethum gignente exstasis.* Messine, 1638, in 4; Francfort, 1668, in-12.

V. Genetta, L., Genette commune. Animal du midi de l'Europe, auquel Cuvier rapporte plusieurs autres prétendues espèces des au-

teurs, notamment le *chat bisaam*, dont nous avons parlé à l'article *Musc* (IV, 486). Il n'offre, au lieu de poche, qu'un léger enfoncement, résultant de la saillie des follicules; aussi ne fournit-il que très-peu de matière odoriférante. Il paraît en être de même du *V. malaccensis*, L., dont pourtant le produit, d'après Sonnerat (*Voyage aux Indes*, II, 144), est employé par les Malais comme stomachique et aphrodisiaque. La peau de la genette ordinaire est estimée des fourreurs, et sa graisse passait jadis pour nervale et résolutive.

V. Ichneumon, L., Mangouste d'Égypte. La poche de cette espèce, ainsi que de la mangouste des Indes, est volumineuse, simple, et reçoit le dernier intestin. L'ichneumon est le *rat de Pharaon* des Européens du Caire, sujet de beaucoup de fables, et qu'on élève dans les maisons, où il fait la guerre aux souris, aux reptiles, etc. Le bouillon que donne sa chair était estimé contre la colique, la morsure des animaux venimeux et pour purifier le sang (Lémery, *Dict.*, etc., 450).

V. Mungos, L., Mangouste des Indes. Elle est célèbre, dit Cuvier (*Règne animal*, etc., I, 158), par ses combats avec les serpens les plus dangereux, et par le renom d'avoir fait connaître la vertu de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L. (V, 45), contre leur morsure. Les Indiens, suivant Lémery (*Dict.*, etc., 542), emploient sa chair, desséchée et réduite en poudre, contre les venins; son foie comme anti-épileptique; son fiel dans les maladies des yeux; sa graisse enfin contre les humeurs froides, le rhumatisme et les douleurs de la goutte.

VIXOMONT. Source minérale chaude, près de Luxeuil en Lorraine, mentionnée par Carrère (*Cat.*, etc., 499).

VIZCHACA. Synonyme de *Viscacha*.

VIZELA, en Portugal.

Mascarenhas Neto (J.-D.). *Memoria sobre antiguidades das caldes de Vizela* (*Mem. de litter. Portugueza*, III, 93).

VLASCH. Nom hollandais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

VLIEG DOODENDE KAMPERNOELJE. Nom hollandais de l'*Amanita muscaria*, Pers.

VLIER. Nom hollandais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

VLOEJENDE STORAX. Nom hollandais du *Styrax*.

VLOOKRUID. Nom hollandais du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

VLOTHO. Petite ville de Westphalie, cercle de Herford, près de laquelle sont des sources salines d'une importance secondaire, ainsi qu'une source ferrugineuse, mentionnées par E. Osann (voy. la *Bibliogr.* de l'art. *Prusse*).

VLOTHOER. Source minérale analysée par Brandes, qui a trouvé par livre d'eau : muriate de soude, 38 grains, 2392; sulfate de soude, 4,1862; s. de magnésie, 1,8512; muriate de magnésie 0,9875; sulfate de chaux, 15,1750; carbonate de fer, 0,1308; c. de chaux, 3,8798; c. de magnésie et résine, des traces : en tout

64,4496 ; plus 6,440 pouces cubes de gaz acide carbonique et 0,167 d'acide hydrosulfurique ; il en a aussi analysé le dépôt (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, VI, 187).

§ Voa douron, Voa foutsi. Noms madécasses du *Ravelana madascariensis*, Rausch (VI, 25).

Voachits. Nom du fruit d'une espèce de vigne de Madagascar, appelée *Achits* dans ce pays.

Voamangue. Nom de la Pastèque à Madagascar.

Voando. Un des noms africains du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

Voandzeia, Voandzou. Noms madécasses du *Glycine subterranea*, L. (III, 386), dont Dupetit-Thouars avait fait son genre *Voandzeia*.

Voangha. Nom d'une variété d'orange à Madagascar.

Voanounoue. Nom d'une espèce de figuier à Madagascar.

Voaravensara. Nom madécasse du Ravensara, *Agatophyllum aromaticum*, Lam. (I, 106).

Voasaba. Nom du citron à Madagascar.

Voasouthe. Nom d'un *Cactus ?* à fruit comestible de Madagascar.

Voatangue. Nom du melon à Madagascar.

Voatave. Nom de la citrouille à Madagascar.

Voavalouts. Nom du durion, *Durio Zibetinus*, L. (II, 693) à Madagascar.

Vochi ou Voqui. Noms des Plantes grimpantes au Chili.

Voconta. Nom que porte à Madagascar le *Strychnos spinosa*, L. (VI, 565).

Voeggkbessa. Nom suédois de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.

Voeggmosse. Nom suédois du *Lichen parietinus*, L.

Voeggoert. Nom suédois de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Voegvartrod. Nom danois de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

Voesel. Nom danois de la belette, *Mustela vulgaris*, L.

Vogelbeerbaum. Nom allemand du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

Vogelkersen. Nom hollandais du *Cerasus Padus*, DC.

Vogelknoeterich. Un des noms allemands de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.

Vogelkische. Nom allemand du *Cerasus Padus*, DC.

Vogelkraut. Un des noms allemands du mouron, *Alsine Media*, L.

Vogelwegetritt. Un des noms allemands de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.

Voghera. Voy. *Sales* (VI, 171).

VOGHESEN-SAURE (acide des Vosges). Cet acide obtenu du tartre du vin et regardé en Allemagne comme distinct, ne diffère de l'acide tartrique, selon M. Berzelius, que par ses propriétés et les formes cristallines de ses sels (Institut, *séance du 9 août* 1830).

Vohlriechende muschelschaalen. Nom allemand de l'opercule du *Strombus lentiginosus*, L.

Voice. Nom de la vesce, *Vicia sativa*, L., en Anjou.

VOIGTLAND, territoire d'Allemagne.

Buechner (J.-G). *De fontibus mineralibus in Voigtlandia occurrentibus* (*Acta acad. nat. cur.*, VII, 81).

Voiróuchi. Un des noms du *Virola Sebifera*, Aubl., à Cayenne.

Voisienté. Nom d'une variété de la banane à la Nouvelle-Guinée. Voy. *Musa*.

Vola. Nom sanscrit de la myrrhe.

Volant d'eau. Un des noms du nénufar, *Nymphæa alba*, L. (IV, 640).

Volatil (alcali). C'est l'*Ammoniaque* (I, 242).

— (sel). *Sous-Carbonate d'Ammoniaque* (I, 244).

Volet. Un des noms du nénuphar en Anjou. Voy. *Nymphæa*.

— des étangs. *Nymphæa alba*, L. (IV, 640).

Volkameria inermis, L. Arbrisseau indien de la famille des Ver-

bénacées, *nir-notsjiit* des naturels, qui emploient ses feuilles en application sur les brûlures, macérées dans l'huile de ricin, et les graines, prises à l'intérieur, comme remède des accidens causés par les poissons nuisibles qu'on a mangés (*Hort. amb.*, V, 86, t. 46). Ainslie avec Rheède (*Hort. mal.*, V, 97, t. 49, qui emploie de préférence la poudre des feuilles et leur décoction en cataplasme avec le jaune d'œuf sur les bubons), dit que le suc de ses racines et de ses feuilles, lequel est amer, est donné avec avantage dans les maladies vénériennes et scrophuleuses, à la dose d'une cuillerée à soupe, ou mélangé avec un peu d'huile de ricin (*Mat. ind.*, II, 369). On assure dans le *Journ. des pharm.*, in-4° (p. 446), que le bois de cet arbrisseau rend un suc astringent analogue au kino, sans dire d'après quelle autorité; mais comme Rumphius et Rhéede, les seuls auteurs qui aient donné des détails originaux sur ce végétal, n'en parlent nullement, il est probable que c'est une des nombreuses erreurs commises par le même rédacteur. On assure qu'on falsifie les écorces de quinquina avec celles du *Volkameria aculeata*, L. Les amateurs cultivent dans leurs jardins le *Volkameria fragrans*, L.

Volkruid. Nom hollandais de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Volpe. Nom italien du renard, *Canis Vulpes*, L.

VOLTAGGIO. Bourg des Apennins, entre Novi et Gênes, près duquel est une source minérale, sur laquelle on manque de renseignemens.

Voltaïque (électricité). Synonyme de *Galvanisme* (III, 329).

Volucris scythica. Faisan, *Phasianus Colchicus*, L.

VOLUTA, Volutes. Genre de Mollusques gastéropodes pectinibranches, remarquable par ses belles coquilles. L'animal d'une de ses espèces nommé *yat*, le *V. æthiopica*, L., qui atteint jusqu'à 8 livres, au rapport d'Adanson, est coriace et pourtant recherché des habitans du Sénégal; ils le boucannent ou le font sécher pour le conserver et ensuite le cuisent dans de l'eau de riz pour le ramollir (*Dict. des sc. nat.*, LVIII, 462).

Volverley. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Vomer brownei, Cuv. Voy. *Zeus Setapinnis*, Mitch.

Vomiquier. Arbre dont la semence du fruit est nommée Noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L. (VI, 556).

Vomitifs. Synonyme d'*Émétiques* (III, 99).

Vomitine. Nom que nous avons proposé pour remplacer celui d'*Émétine*, dont la ressemblance avec *Émétique* peut avoir des inconvéniens.

Vomiting nut. Un des noms anglais de la *Noix vomique*.

Vomitoire. Vieux synonyme de *Vomitif*.

Vond. Nom de la taupe d'Europe, *Talpa europæa*, L., en Norwége.

Vongo. Nom du *Clusia alba*, L., à Madagascar (II, 320).

Vontac, Vontaca. Noms du *Strychnos Nux vomica*, L. (VI, 556), à Madagascar.

Vooginos. Nom du *Brucea antidysenterica*, L., en Abyssinie.

Vordre. Nom du Saule marceau en Champagne.

VORGE. Un des noms de l'ivraie. Voy. *Lolium*.
VORSCH. Nom hollandais de la grenouille verte. Voy. *Rana*.
VOSACAN. Un des noms indiens de l'*Helianthus annuus*, L. (III, 460).

VOSGES (Eaux minérales des). Les principales, traitées dans l'ouvrage ci-dessous, sont celles de : *Brumath*, *Bussang*, *Chatenois*, *Contrexeville*, *Holzbad*, *Luxeuil*, *Niederbronn*, *Plombières*, *Sulzbad*, *Sultzbach*, *Sultmatt*, *St-Ulrich*, *St-Vallier* et *Wattwiller*. Voy. ces mots.

Kirschleger (F.). Essai sur les eaux min. des Vosges (Thèse). Strasb., 1829, in-4, 43 p.

VOSSEBESSEN. Nom hollandais du *Vaccinium Vitis idæa*, L.
VOU-Y. Sorte de *Thé*.
VOUACNE. Nom madécasse de l'*Urceola elastica*, Roxb. (VI, 807).

VOUAZIN. Sorte de résine jaune, de Madagascar, qui ressemble, fondue, au goudron, et dont on fait le même emploi ; il découle aussi de l'arbre qui la fournit une espèce de graisse, etc. (Duplessis, *végét. résineux*, IV, 432). Comme cet auteur dit que le fruit de ce végétal est en fer à cheval et du volume d'une châtaigne, on peut soupçonner qu'il s'agit de l'*anacardium*.

VOUEDE. Un des noms du pastel, *Isatis tinctoria*, L. (III, 660).
VOUEMES. Nom des semences du *Phaseolus Mungo*, L. (V, 257), à Madagascar.
VOULANGOZA. Nom indien d'une espèce de *Cardamome*.
VOULOU, VOULOU-BAMBO. Noms du bambou, *Bambusa arundinacea*, Retz (I, 543), dans l'Inde.
VOUPILLE. Un des noms vulgaires du renard, *Canis Vulpes*, L.
VOX. Nom danois de la *Cire* (II, 292).
VRAC, VRACQ. Noms de la vieille, *Labrus Vetula*, L., à Granville.
VRAIRO. Un des noms du *Veratrum album*, L. (VI, 857).
VRANG FLONDER. Un des noms norwégiens du turbot, *Pleuronectes maximus*, L.
VRIETORN. Un des noms danois du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

VRIGNY. Paroisse près d'Argentan (Orne), où Carrère (*Cat.*, etc., 402), signale, d'après le Pecq de La Cloture, une source ferrugineuse froide.

VRIHI. Nom sanscrit du riz, *Oryza sativa*, L.
VRILLÉE, VRILLÉE COMMUNE. Noms du liseron, *Convolvulus arvensis*, L.
— BATARDE. Nom du *Polygonum Convolvulus*, L.
VROGNE. Un des noms de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L., dans la Picardie.
VSTAWAE. Un des noms bohèmes du polygala amer, *Polygala amara*, L.
VU-I-CHA. Un des noms chinois du thé bou. Voyez *Thea* (VI, 709).
VUA-SAO. Espèce de sagoutier de Madagascar. Voy. *Sagou*.
VUBÆ. Un des noms brésiliens de la canne à sucre.
VUDGE, VUDZA. Noms persan et tellingou de l'*Acorus Calamus*, L.
VUIDECOQ. Nom corrompu de la bécasse. Voy. *Scolopax*.
VUILBOOM. Nom hollandais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.
VUISSE-CAPUK-KA. Nom que porte à la baie d'Hudson une herbe sudorifique, qu'on donne dans les maladies de poitrine (*Hist. abr. des voyages*, XIII, 27).
VULGAGO. Un des anciens noms du cabaret, *Asarum europæum*, L. (I, 463).
VULLAK UNNAY. Nom tamoul du ricin, *Ricinus communis*, L. (VI, 86).
VULLAM PISIN. Nom de la gomme arabique de l'Inde, *Feronia Elephantum*, Roxb.
VULLAY. Un des noms tamouls du *Sous-Carbonate de Plomb*.
— POONDOO. Nom tamoul de l'ail, *Allium sativum*, L. (I, 183).

VULNÉRAIRE. *Anthyllis Vulneraria*, L. (I, 317).
— SUISSE. Voy. *Faltranck* (III, 213).

VULNÉRAIRES, *vulneraria*, *traumatica*. Médicamens regardés comme propres à guérir les plaies, les contusions, les blessures. Les anciens, qui croyaient à la régénération des chairs, avaient admis une multitude de substances *vulnéraires*, qu'ils imaginaient convenir pour hâter leur développement; de là un grand nombre de plantes appelées *herbe aux charpentiers, à la coupure*, etc.; de baumes comme celui de la Mecque, du Pérou, de Tolu, etc.; de résines, telles que la myrrhe, la térébenthine, etc.; d'alcools spiritueux, etc., que l'on regardait comme propres à faire cicatriser les plaies, en onction, fomentation, cataplasme, ou pris intérieurement, et qu'on classait dans les vulnéraires, malgré leur disparité.

Aujourd'hui qu'on sait que les plaies se ferment spontanément, que la nature seule fait les frais de leur guérison, pourvu que l'art éloigne les causes morbifiques ou physiques qui s'y opposent, il n'y a plus de vulnéraires, dans le sens du moins que l'entendaient les anciens. Les véritables sont le repos, la situation appropriée de la partie vulnérée, des appareils contentifs convenables, des pansemens simples et méthodiques, etc., si rien ne complique ces plaies, si aucune cause maladive interne, ou le mauvais état de la peau, etc. ne viennent en retarder ou en empêcher la terminaison naturelle.

On ne se sert plus pour les pansemens de ces prétendus onguens vulnéraires dont nos dispensaires sont remplis; on emploie bien encore quelques digestifs (II, 637) si les chairs sont baveuses, molles, ou bien on les touche dans ce cas avec la pierre infernale, etc.; mais lorsqu'elles sont vives, saines et sans inflammation, le cérat sur de la charpie, ou de la charpie seule, suffisent pour la guérison des solutions de continuité, et sont de véritables vulnéraires. S'il y a de l'inflammation, comme cela a souvent lieu dans les fortes contusions, les émolliens, les lotions, les cataplasmes, les bains, etc., le sont alors, à quoi il faut ajouter, s'il en est besoin, la saignée, la diète, etc. Dans tous les cas il est nécessaire d'avoir égard à la nature du tissu blessé, à la situation de la plaie, à sa grandeur, etc., pour se diriger dans l'emploi des moyens curateurs ou vulnéraires.

Dans aucune plaie simple les médicamens internes ne sont nécessaires pour leur guérison, tandis que les anciens croyaient à l'efficacité de beaucoup d'entre eux pris de cette manière : la faculté de guérir les plaies internes qu'on accordait aux baumes est encore plus illusoire que celle des vulnéraires extérieurs. Dans les complications, un traitement intérieur devient indispensable, et il faut avoir égard alors, pour son emploi, à la nature de la cause qui s'oppose à leur gué-

rison, telles que le seraient les vices vénériens, scrophuleux, scorbutiques, etc.

Buechner (A.-E.). *Diss. de medicamentis traumaticis eorumque legitimo usu.* Resp. J.-C.-G. Knoll. Halæ, 1746, in-4.

VULPECULA MARINA. Ancien nom latin du *Squalus Vulpes*, L.

VULPES. Nom latin du renard, *Canis Vulpes*, L.

VULPINIQUE (ACIDE). Voy. *Vulpuline.*

VULPULINE. Matière colorante jaune, découverte par M. Bebert, pharmacien à Chambéry, dans le *Lichen vulpinus*, L., et qui paraît pouvoir être utilisée en teinture. Elle est en prismes rectangulaires aplatis, transparens, inaltérables à l'air, fusibles, volatiles, très-solubles dans l'éther, les huiles fixes et les alcalis, non azotés, peu solubles à froid dans l'eau, qui à chaud la dissout avec facilité, etc. (*Journ. de pharm.*, XVII, 697). MM. Robiquet et Blondeau la regardent comme un nouvel acide végétal (*acide vulpinique*).

VULTUR, vautours. Genre d'oiseaux de proie diurne. Le *V. fulvus*, Gm., grosse espèce répandue dans les montagnes de tout l'ancien continent, passait jadis, pris en aliment, pour utile contre l'épilepsie et la migraine : sa graisse était dite émolliente et résolutive; l'odeur seule de ses excrémens pour abortive (Lémery, *Dict.*, etc., 935). Pline et Galien ont vanté son fiel pour éclaircir la vue; et, suivant Quintus Serenus Sammonicus, contre l'épilepsie. Le *V. gryphus*, L., condor ou grand vautour des Andes, a, suivant Lémery, qui en parle sous son nom péruvien de *cuntur* (ibid., 299), la graisse résolutive et nervale.

VULTURARA, dans le royaume de Naples?

Muralto (J. de). *Abortus a balneo vulturino* (*in valle Turbata*), *balneique descriptio* (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. I, 1682, p. 305).

VULVAIRE. Un des noms du *Chenopodium Vulvaria*, L. (II, 225).

VULVARIA. Nom espagnol et portugais du *Chenopodium Vulvaria*, L.

VUNGALAP-PATCHIE. Nom tamoul du *Sous-Deuto-Acétate de Cuivre.*

VUSAB. Nom arabe de l'*Ocymum tenuiflorum*, Forst. (V, 4).

VUTTEI KHILLOKILLUPEI. Nom tamoul du *Crotalaria verrucosa*, L. (III, 471).

VY. Nom du fruit du *Spondias dulcis*, Lam. (VI, 510), à Taïti.

VYFVINGERKRUID. Nom hollandais de la potentille, *Potentilla reptans*, L.

W.

WAALIA. *Columba Abyssinica*, Le Vaill., espèce décrite par Bruce.

WAC. Nom du bananier à Tripoli. Voy. *Musa.*

WACERONE. Un des noms de la lavandière, *Motacilla alba* et *cinerea*, L.

WACHHOLDER. Un des noms allemands du genévrier, *Juniperus communis*, L.

WACHS. Nom allemand de la *Cire.*

WACHTELSCHMALZ. Nom allemand de la graisse de caille. Voy. *Tetrao.*

WADAKAHA. Un des noms cyngalais de l'*Acorus Calamus*, L.

WADDA KAHA. Un des noms cyngalais de l'*Acorus Calamus*, L.

WADDAGHAS. Nom de l'*Hibiscus Rosa sinensis*, L. (III, 491), à Ceylan.

WADENHEIM, grand-duché du Bas-Rhin. Il y existe une source

minérale d'une importance secondaire, d'après l'ouvrage d'E. Osann (*voy.* la *Bibliogr. de Prusse.*)

WADUR. Nom suédois du bélier, *Ovis Aries*, L.

WÆ-WOEL. Nom du *Calamus Rotang* à Ceylan.

WAEMBU. Nom malabar de l'*Acorus Calamus*, L. (I, 63).

WAETHAKYA. Nom du *Pandanus odoratissimus*, L. (V, 180), à Ceylan.

WAGA. Arbre toujours vert de l'Inde, portant des gousses plates, à semences astringentes, amères, rondes, verdâtres; son suc mêlé avec celui de limon, bouilli avec le beurre de cacao, est un liniment excellent pour la lèpre, les ulcères invétérés, etc. (Ray, *Hist. plant.*)

WAGORA. Nom polonais de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L.

WAIZANZAG. Nom du poivre malaguette, *Amomum Granum paradisi*, L. (I, 257), parmi les naturels de l'Afrique.

WAKE ROBIN. Un des noms anglais du gouet, *Arum maculatum*, L.

WAL ARAI KILANGU. Nom tamoul de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

— GUMMERIS. Nom cyngalais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

WALDANEMONE. Un des noms allemands de l'*Anemone nemorosa*, L.

WALDGLOCKE, WALDGLOECKLEIN. Noms allemands du *Digitalis purpurea*, L.

WALDKOELBERKROPF. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

WALDLOEUSEKRAUT. Un des noms allemands de l'*Iris fœtidissima*, L.

WALDMANGOLD. Un des noms allemands du *Pyrola rotundifolia*, L.

WALDMEISTER. Un des noms allemands de l'*Asperula odorata*, L.

WALDNACHTSCHATTEN. Un des noms allemands de l'*Atropa Belladona*, L.

WALDREBE. Un des noms allemands de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.

WALDREBEOSTERLUZEY, WALDREBENHOHLWURZEL. Noms allemands de l'*Aristolochia Clematitis*, L.

WALDSCHNEPFE. Nom allemand de la bécasse, *Scolopax rustica*, L.

WALDSCHOLLKRAUT. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

WALDSKORZONERE. Un des noms allemands du *Scorzonera humilis*, L.

WALEKA-WERIYA. Un des noms cyngalais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

WALGAMBU. Nom de l'*Eugenia Malaccensis*, L. (IV, 567), à Ceylan.

WALGH-VOGEL. Nom hollandais du dronte, *Didus ineptus*, L.

WALGHATALA, WALYHAHALA. Noms de l'*Arum Colocasia*, L., à Ceylan.

WALI. Nom brame du *Basella cordifolia*, Lam. (I, 554), au Malabar.

WALIDDA. Nom du *Nerium antidysentericum*, L. (IV, 597).

WALKAHA. Un des noms cyngalais de la *Zédoaire*.

WALKERA SERRATA, W. Arbre de l'Inde, de la famille des Ochnacées, le *tsojocatti* de Rumphius (*Mal.*, V, t. 48); il a ses racines et ses feuilles, qui sont amères, employées en décoction dans l'eau et le lait comme toniques.

WALKURUNDU. Nom de la Canelle sauvage à Ceylan.

WALLARAI KILANGOO. Nom tamoul de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

WALLFLOWER. Nom anglais du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.

WALLKATZE. Nom du scorpion de mer, *Cottus Scorpius*, L., à Hambourg.

WALLMO. Nom suédois du pavot, *Papaver somniferum*, L.

WALLNUSS. Un des noms allemands du noyer, *Juglans regia*, L.

WALLPEPPER. Nom anglais de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

WALLRATH. Nom allemand du blanc de baleine (I, 611).

WALLWURZBEINWELL. Un des noms allemands du *Symphytum officinale*, L.

WALNOETTROED. Nom suédois du noyer, *Juglans regia*, L.

WALRAF. Nom suédois du blanc de baleine (I, 611).

WALSBRONN. Village sur la Horn, à 3 lieues de Bitche, où Carrère (*Cat.*, etc., 347), signale une source minérale dont la nature et l'existence même ont été controversées. Durinal et Landeutte l'ont dite comblée ; mais Gormand, Bagard, et surtout Willemet, qui rapporte un cas de squirrhe de l'estomac guéri par son usage, en ont fait mention depuis (*Vallerius Lotharingiæ*, p. 98, 245 et 258) : nous ne possédons à ce sujet aucun nouveau renseignement.

WALSCHOT. Nom hollandais du blanc de baleine (I, 611).

WALSKY ORECH. Nom bohême du noyer, *Juglans regia*, L.

WALTHERIA. Ce genre de la famille des Byttnériacées, démembrement des Malvacées, a l'une de ses espèces, le *W. douradinha*, S.-Hil., employée au Brésil pour la guérison des plaies ; sa décoction est usitée dans la syphilis, les maladies de poitrine, à cause de son mucilage (A. Saint-Hilaire, *Plant. usuel. des Bras.*, VIIIe livraison, pl. 36) ; un autre, le *W. fruticosa*, Rottb., qui croît à Surinam, est présenté par Rottboll comme fébrifuge et anti-vénérien (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 467). Le nom de cette espèce ne se trouve pas dans les auteurs, même dans le *Systema*, etc. de Sprengel.

WALTOLABO. Nom de pays du *Crinum asiaticum*, L. (II, 465).

WALU LUWAY. Nom cyngalais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

WALYKALLA. Un des noms livoniens de l'ablette, *Cyprinus Leuciscus*, L.

WALYVOGELS, oiseaux de dégoût. Nom donné par les Hollandais au dronte, *Didus ineptus*, L., espèce d'oiseau de l'Ile-de-France.

WAMPI. Nom chinois du *Cookia punctata*, Retz (II, 414).

WAN. Nom japonais du *Pisum sativum*, L. (V, 354).

WANÆPALA MALAB. Un des noms du *Justicia Adhatoda*, L. (III, 699), à Ceylan.

WANDFLECHTE. Un des noms allemands du *Lichen parietinus*, L.

WANDKARSE. Nom danois du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

WANDMERKE. Nom danois du *Selinum palustre*, L.

WANDOR. Un des noms du pois d'angole, *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

WANDPASTINAK. Un des noms danois du *Cicutaria aquatica*, Lam.

WANG-YU. Nom chinois d'un poisson d'eau douce, dont la pêche est fort lucrative (*Dict. des sc. nat.*).

WANGLE, WANGLER. Nom du *Guazuma Ulmifolia*, Lam. (III, 437), à la Martinique.

WANHOM. Nom japonais du *Kæmpferia Galanga*, L. (III, 703).

WANILIIA. Nom polonais de la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

WANT. Un des noms anglais de la taupe, *Talpa europæa*, L.

WANTOHOÆ. Nom chinois des *Datura fastuosa* et *Metel*, L. (II, 590), qui veut dire herbe à mille maux.

WANYLIE. Nom bohême de la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

WANZÉE. Nom du *Cordia mixta*, L., en Abyssinie, d'après Bruce (*Voyage*, Append., 70).

WANZENDILLE. Un des noms allemands de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

WANZENMELISSE. Nom allemand du *Melittis Melissophyllum*, L.

WAOKA. Nom d'un palmier de la côte orientale d'Afrique, dont le fruit est comestible.

WAPNO. Nom polonais de la chaux, *Protoxyde de Calcium*.

WARABOU. Nom du maquereau en Guinée. Voy. *Scomber*.

WARAGHAHA, WARAGHABA. Noms de l'*Asclepias gigantea*, L. (I, 466), à Ceylan.

WARAKU-PEMPE. Nom de la *Dorade* au cap de Bonne-Espérance.

WARALIS. Un des noms japonais du *Pteris aquilina*, L. (V, 531).

WARBY, en Suède.

Nordenheim (J.-C.). Traité (en suédois) des eaux des min. de Warby, près de Stockholm. 1708.

WARCHIEGER. Un des noms autrichiens de la perche. Voy. *Perca*.

WARE, VEARE (Sources minérales des bords de la).

Todd (H.). *An account of a salt spring and another medicinal spring on the banks of the river Weare, or Ware, in the Bishoprick of Durham* (*Philos. trans.*, 1684, p. 726).

WARG. Nom suédois du loup, *Canis Lupus*, L.

WARGBAER. Nom suédois de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

WARIMETTEN. Nom d'un arbrisseau d'Amboine à fruit comestible.

WARMBAD (Bain chaud). Nom donné quelquefois aux eaux de *Carlsbad* (II, 109).

WARMBRUNN. Petite ville de Silésie, cercle de Hirschberg, célèbre dès le 13e siècle pour ses eaux sulfureuses chaudes (30 à 32° R.), alcalino-salines, très-agréablement situées. Les malades et les étrangers y affluent dans l'été. On en a compté 1794 en 1826. Il y a deux sources, dont une est usitée en boisson, seule ou avec addition de sel de Carlsbad, et 3 bassins de bains qui se prennent en commun. Ces eaux sont employées, d'après E. Osann (voy. *la Bibliogr. de l'art. Prusse*), contre les maladies accompagnées d'atonie, la goutte, le rhumatisme chronique, le tic douloureux, la paralysie, les hémorrhoïdes, les maladies cutanées, les fausses ankyloses, etc. Le docteur Hausleuthner, qui ne leur attribue que 28°, dit qu'elles contiennent du carbonate d'ammoniaque, ce que n'offre aucune autre eau minérale.

Mogalla (G.-P.). Lettres sur les bains de Warmbrunn, avec quelques remarques sur Flinsberg et Liebwerda (en allemand). Breslau, 1796, in-8. — Hausleuthner. Les eaux sulfureuses de Warmbrunn (en allemand). Voyez *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XI, 166.

WAROU-LINGI. Nom d'un *Hibiscus* fébrifuge, non décrit, de Java. Voyez *Hibiscus* (III, 490).

WARRALA. Nom cyngalais des clous de girofle.

WARTY FLAT-FISH. Nom anglais du glanis, *Silurus Glanis*, L. (VI, 345).

WARZECHWA. Nom polonais du cochléaria, *Cochlearia officinalis*, L.

WAS. Nom du veau chez les Tartares-Morduans. Voy. *Bos*.

WASCH. Nom hollandais de la *Cire* (II, 292).

WASCHKRAUT. Un des noms allemands de la savonnaire, *Saponaria officinalis*, L.

WASEBUR. Plante de Virginie, qui sert en teinture.

WASI. Un des noms japonais du riz, *Oryza sativa*, L. (V, 105).

WASSELNHEIM. Village à 5 lieues de Strasbourg, où se trouve une source minérale, mentionnée par Carrère (*Cat.*, etc., 467).

WASSENKROPFWURZ. Nom allemand de la scrofulaire, *Scrophularia aquatica*, L.

WASSERHÆHNLEIN. Nom allemand de l'*Alcedo Ispida*, L.

WASSERAMPFER. Un des noms allemands du *Rumex aquaticus*, L.

WASSERBENEDICKTWURTZ. Un des noms allemands du *Geum rivale*, L.

WASSERBRAUNWURZ. Un des noms allemands du *Scrophularia aquatica*, L.

WASSERBUNGEN. Un des noms allemands du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

WASSERBURG, en Bavière. Près de cette petite ville, au fond d'un bois, est une source minérale, nommée *eau d'Agatii*, qui con-

tient de l'acide carbonique, des carbonates et sulfates de chaux et de magnésie, du muriate et du carbonate de soude, enfin de l'oxyde de fer (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 421).

WASSERDOST. Un des noms allemands de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.
WASSERKEPPICH. Un des noms allemands de l'ache, *Apium graveolens*, L.
WASSERFENCHEL. Un des noms allemands du *Phellandrium aquaticum*, L.
WASSERGRINDWURZEL. Un des noms allemands du *Rumex aquaticus*, L.
WASSERHAHNENFUSS. Un des noms allemands du *Ranunculus aquatilis*, L.
WASSERHŒHNLEIN. Un des noms allemands du *Ranunculus aquatilis*, L.
WASSERKLEE. Un des noms allemands du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.
WASSERKRESSE. Un des noms allemands du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L., et, dit-on, du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.
WASSERLEBERBLUME. Un des noms allemands du *Parnassia palustris*, L.
WASSERLIEBENDES EHRENPREIS. Nom allemand du *Veronica anagallis*, L.
WASSERLILIE. Un des noms allemands du *Nymphæa alba*, L.
WASSERMANGOLD. Un des noms allemands du *Rumex aquaticus*, L.
WASSERMELONE. Nom allemand du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.
WASSERMUENZE. Nom allemand de la menthe aquatique, *Mentha aquatica*, L.
WASSERNUSS. Nom allemand du *Trapa natans*, L.
WASSERPFEFFERKNÆTERICH. Un des noms allemands du *Polygonum Hydropiper*, L.
WASSERROSE. Un des noms allemands du *Nymphæa alba*, L.
WASSERSCHIERLING. Un des noms allemands du *Cicutaria aquatica*, Lam.
WASSERSCHWEIN, cochon d'eau. Nom allemand du *Tapir*.
WASSERSCHWERDWURZEL. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.
WASSERSENFHEDERICH. Un des noms allemands de l'*Erysimum officinale*, L.
WASSERWEGERICH. Un des noms allemands du plantain d'eau, *Alisma Plantago*, L.
WASSINAPILLU. Un des noms tamouls du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.
WASSORHANF. Un des noms allemands de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.
WATER AVENS. Nom anglais du *Geum rivale*, L.
WATER-BOENTJE. Nom hollandais de la *Poule d'eau*.
— CALTROPS. Nom anglais du *Trapa natans*, L.
— DRIEBLAD. Nom hollandais du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.
— ERYNGO. Un des noms anglais de l'*Eryngium aquaticum*, L.
— FIGWORT. Nom anglais de la scrofulaire, *Scrophularia aquatica*, L.
— HAANEVOET. Nom hollandais du *Ranunculus sceleratus*, L.
— HEMLOCK. Nom anglais de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam.
— MELON. Nom anglais du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.
— PARSNIP. Un des noms anglais du *Sium angustifolium*, L.
— SCHEERLING. Nom hollandais de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam.
— SPEENKRUID. Nom hollandais de la scrofulaire, *Scrophularia aquatica*, L.
WATERBOCK. Nom hollandais du scordium, *Teucrium Scordium*, L.
WATERDOCK. Nom anglais du *Rumex aquaticus*, L.
WATERGAMANDER. Nom anglais du scordium, *Teucrium Scordium*, L.
WATERKERVEL. Nom hollandais du *Phellandrium aquaticum*, L.
WATERKRES. Nom hollandais du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.
WATERMELOEN. Nom hollandais du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.
WATERMINT. Noms anglais et hollandais du *Mentha aquatica*, L.
WATERNOOTEN. Nom hollandais du *Trapa natans*, L.
WATERPATICH. Nom hollandais du *Rumex aquaticus*, L.
WATERRUID. Nom hollandais du *Thalictrum flavum*, L.
WATROBNIK ZIELE. Nom polonais de l'hépatique, *Anemone hepatica*, L.
WATTA, WATTA-NO-KI. Noms du *Gossypium herbaceum*, L. (III, 409), à Ceylan.

WATTATALI. Arbre du Malabar, dont les feuilles broyées avec celles du tabac frais et le riz cuit, servent à préparer des bains qu'on

administre dans le frisson des fièvres, etc. (Ray, *Hist., plant.*)

Wattenk loefwer. Nom suédois du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

WATWEILER. Petite ville de France (Haut-Rhin), au pied des Vosges, à 400 pas de laquelle sont deux sources acidules ferrugineuses froides, employées en boisson dans les engorgemens viscéraux et les affections lymphatiques. Elles contiennent, d'après l'analyse de Morel et celle de Guérin (*de fontibus medicatis Alsatiæ*), qui les dit utiles dans les maladies des muscles et des articulations, rhumatismales et autres, des carbonates de fer, de chaux et de soude, de l'hydrochlorate de soude et de l'acide carbonique.

Bacher (F.). Notice exacte des eaux de Watt-Weiler, de leurs propriétés et de leurs effets (en allemand). Basle, 1741, in-8. — Morel (C.). Analyse des eaux min. de Watt-Weiler. Colmar, 1765, in-8.

Wawrzynu wisniewego. Nom polonais du laurier-cerise, *Prunus Lauro-Cerasus*, L.

Wax. Nom anglais et suédois de la *Cire* (II, 292).

Waxaw. Voy. *Caroline du Sud* (II, 113).

Wayapali. Un des noms du *Croton Tiglium*, L. (II, 477), à Ceylan.

Wdowki. Nom russe de la pensée, *Viola tricolor*, L.

Weare. Voy. *Ware*.

Weasel, Weezel. Noms anglais de la belette, *Mustela vulgaris*, L.

Weather-cock. Nom anglais du tétrodon hérissé. Voy. *Tetrodon*.

Webera tetrandra, W. (*Canthium parviflorum*, Lam.) On donne la décoction des feuilles de cette plante de l'Inde, figurée par Rhéede (*Mal.*, V, 71, t. 36), qui sont comestibles ainsi que la racine, dans certaines périodes de la diarrhée; la racine passe encore pour anthelmintique, à la dose de 3 onces par jour. On emploie une des variétés de ce végétal dans la dysenterie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 63).

Weberkarden. Un des noms allemands du chardon à foulon, *Dipsacus fullonum*, L.

Wechteld (eaux min. de). Voy. la bibliographie de *Furstenau* (III, 315).

Wede. Nom danois du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

Wedegambre blanco. Nom espagnol du *Veratrum album*, L.

Wedknave. Nom suédois du pic-vert, *Picus viridis*, L. (V, 302).

Weed. Nom anglais des Plantes indigènes à ce pays.

Weewer. Nom anglais de la vive, *Trachinus Draco*, L.

Wegetritt. Un des noms allemands du grand plantain, *Plantago major*, L.

Weggrass. Un des noms allemands du *Polygonum aviculare*, L.

WEGHES, en Hongrie, comitat de Zohl. Il y existe une source minérale, citée par Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest., 1829, in-8°, 2 vol.)

Wegsenf. Un des noms allemands de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.

Wegwartwurzel. Un des noms allemands de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

Wegwood. Nom anglais de l'armoise commune, *Artemisia vulgaris*, L.

Weide. Nom allemand des saules. Voy. *Salix*.

— anemone. Un des noms hollandais de l'*Anemone pratensis*, L.

WEIDENBERG (Eaux min. de), en Bavière.

Weiss (N.). *Relatio succincta physico-medica de fonte soterio Weidenbergensi, dictionis Brandenburgico-Baruthinæ* (*Acta acad. nat. cur.*, III, 356).

Weiderichbludkraut. Un des noms allemands du *Lythrum Salicaria*, L.

Weihrauch. Nom allemand de l'*Oliban*.

Weihrauchkraut. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.

WEILBACH. Village du duché de Nassau, à 2 lieues de Wisbade et 3 de Mayence, où se trouve une source sulfureuse froide, connue depuis long-temps sous le nom de *Faulborn* (source pourrie). Restaurée en 1809, elle fournit par an 40,000 cruches environ d'eau dont la saveur n'est pas très-désagréable, surtout mélangée avec du vin. Le peuple en faisait usage contre les hernies; elle est employée en boisson et en bains, dans les cas où conviennent les eaux sulfureuses. D'après l'analyse de MM. C. Crève et Eberlin (*Bull. de pharm.*, VI, 186), 32 livres allemandes de cette eau contiennent : gaz hydrogène sulfuré, 288 pouces cubes; g. acide carbonique, 128; carbonate de chaux, 68 grains; c. de magnésie, 40; c. de soude, 144; muriate de magnésie, 30; m. de soude, 24; sulfate de soude, 33; résine sulfurée (*principe fétide* de Westrumb), 12. Le baron de Germing (*Voyage*, 1820) signale dans les environs de Weilbach deux autres sources, l'une sulfureuse, à *Diedenbergen*, l'autre à *Niereustein*, sur la rive opposée du Rhin; mais sans donner aucun autre renseignement.

Weilligudda. Nom tellingou de l'oignon, *Allium Cepa*, L.

Wein. Nom allemand du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

Weinessig. Nom allemand du vinaigre ou acide acétique faible.

WEINMANNIA. Ce genre de la famille des Cunoniacées, démembrement des Saxifragées, renferme des arbres dont l'écorce est astringente et propre au tannage. Dans l'Inde, plusieurs espèces servent à cet usage et sont connues sous le nom de *tan rouge;* on mêle au Pérou les écorces d'une espèce avec celles du quinquina; elles sont fibreuses, serrées, rougeâtres, offrant des points blancs qui indiquent un suc propre desséché, à épiderme rugueux, inégal, grisâtre, sans odeur, d'une forte amertume d'après M. Fée (*Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 172). M. Bonpland la dit employée comme fébrifuge (*Bull. de la soc. méd. d'Emul.*, IV, 179). Une autre espèce de Madagascar fournit aux abeilles qui butinent sur ses fleurs, d'après M. Bory, les élémens du miel, si renommé, de cette île, sous le nom de miel vert (*Dict. class.*, XVI, 655).

Weinstock. Nom allemand de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

Weisfisch. Un des noms allemands de la *Vandoise*.

Weissgenip. Un des noms allemands de l'*Artemisia rupestris*, L.

Weissdorn. Nom allemand de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Weisse bienensang. Un des noms allemands de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

— eicue. Nom allemand du chêne blanc, *Quercus alba*, L.

— kreide. Nom allemand de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

— lilie. Nom allemand du lis, *Lilium candidum*, L.

— seerose. Un des noms allemands du *Nymphæa alba*, L.

— todtennessel. Un des noms allemands de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

WEISSENBOURG, en Suisse, canton de Berne. Ces bains autrement nommés *bains d'Oberwyl* ou de *Buntschi*, sont à demi-lieue du village et 5 lieues de Thoun, dans une gorge de montagnes. La source est à un quart de lieue de la maison des bains, dans une horrible fente dont le ruisseau de Buntschi occupe toute la largeur. L'eau thermale (23° R. à la source, 21 1/2 aux bains), qui est limpide et très-légère, est fort renommée contre les affections de la poitrine; la saveur n'en est pas désagréable, l'odeur à peine sulfureuse.

WEISSER. Un des noms allemands du lieu, *Cadus Pollachius*, L. (III, 318).

WEISSER ANDORN. Un des noms allemands du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— BEHEN. Un des noms allemands du behen blanc, *Cucubalus Behen*, L.

— DIPTAM. Un des noms allemands du *Dictamus albus*, L.

— ENZIAN. Un des noms allemands du *Laserpitium latifolium*, L.

— HUNDSKOTH. Un des noms allemands de l'*Album græcum*.

— MANGOLD. Nom allemand de la poirée, *Beta Cycla*, L.

— STEINBRECH. Un des noms allemands de la saxifrage, *Saxifraga granulata*, L.

— ZIMMT. Nom allemand de la *Canelle blanche*.

WEISSES ENZIAN. Un des noms allemands de l'*Album græcum*.

— FISCHBEIN. Nom allemand de l'*Os de Seiche*.

— LABKRAUT. Nom allemand du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L.

— SANDELHOLZ. Nom allemand du *Santal blanc*.

WEISSNIESWURZ. Un des noms allemands du *Veratrum album*, L.

WEISWURZ, WEISSWURZELTHALBLUME. Noms allemands du *Convallaria Polygonatum*, L.

WELD MINNIN. Nom danois du *Peucedanum Silaus*, L.

WELI-ILA. Nom malabar de l'*Arum nymphæfolium*, Vent. (I, 460).

WELKEUSTEIN.

Schuster (G.). *Thermologia Welkeusteinensis*. Chemnitz, 1747, In-4.

WELL MUDIKA GHEDDIE. Nom cyngalais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

WELLIA TAGERA. Arbre du Malabar, dont on use dans la syphilis; la décoction de ses feuilles est prescrite contre la goutte, etc. (Ray, *Hist. plant.*)

WELLMIE. Un des noms cyngalais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

WELRIEKEND RAWKRUID. Nom hollandais de l'*Asperula odorata*, L.

WELS, WELSE. Noms du *Silurus Glanis*, L., en Allemagne et près d'Astracan.

WELSSER ENZIAN. Un des noms allemands de la bryone, *Bryonia alba*, L.

WELULING. Nom d'une plante de Java, dont Horsfield forme un nouveau genre. Elle est employée pour exciter les glandes salivaires, dans les maux de dents, pour raffermir les gencives. C'est dans l'écorce surtout que réside ses propriétés (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 485). [1]

---

[1] Nous avons souvent cité la *Matière médicale de l'Indostan* d'Ainslie, dans le cours de notre travail, parce que cet auteur a traité la pharmacologie de cette partie du monde d'une manière plus complète qu'on ne l'avait fait avant lui; aussi lui devons-nous de la reconnaissance sous ce rapport. Nous dirons pourtant qu'il

WEMDING en Bavière, à 4 lieues de Donawert. Il y existe une source sulfureuse, recommandée contre les maladies asthéniques, qui contient de l'hydrogène sulfuré, du carbonate de chaux, du c. de magnésie, du c. de soude, du sulfate de chaux, du s. de magnésie, un peu de muriate de chaux et de l'oxyde de fer (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 421). R. Lentilius rapporte (*Hist. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 7, 1688, p. 249) un exemple de son efficacité, employée en bains, dans un cas d'asthme scorbutico-hystérique avec aphonie.

WERMUTH. Nom allemand de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

WERNARZ. Source ferrugineuse décrite par A. Vogel dans son *Traité des eaux minérales du royaume de Bavière* (Munich, 1829, in-8°.)

WERONYKA. Nom Bohème de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

WERSINGAU, en Silésie.

Klaunig (G.). *De fonte medicato Wersingavensi* (*Ephem. acad. nat. cur.*, Cent. 5 et 6, p. 107).

WEST-ASHTON.

Hanckewitz (A.-G.). *An examination of West-Ashton well-waters; a well about four miles from that of Holt* (*Philos. trans.*, 1741, p. 828).

WESTPHALIE. Province des états prussiens. Ses sources minérales, toutes froides, sont, d'après E. Osann (voy. la bibliographie de l'art. *Prusse*) : celles de *Driburg*, *Fiestel*, *Godelheim*, *Gripshofen*, *Holzhausen*, *Schwelm*, *Tatenhausen*, *Valdorf*, *Unna*, qui tiennent le premier rang; et celles de *Braken*, *Buende*, *Dankersen*, *Eppenhausen*, *Germete*, *Hoppenberg*, *Lipoltshausen*, *Nammen*, *Rodenbach*, *Ruenderoth*, *Salzkotten*, *Soest*, et *Vlotho*, dont l'importance est secondaire.

WETIVER. Voy. *Vetiveria*.

WETSSJ KONSKE KOPYTO. Un des noms bohèmes du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

WEYNACHTSROSE, WEYNACHTSWURZ. Noms allemands de l'*Helleborus niger*, L.

WEZOWNIK. Nom polonais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

— WIERGINIANSKI. Nom polonais de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

VHA-TSYAU. Nom d'une espèce de poivre, à la Chine (*Abr. des voyages*, VIII, 15).

WHANG-YU. Nom chinois d'un *Esturgeon* des rivières de Chine, usité.

WHIG. Nom écossais d'une espèce de petit-lait ou crème aigre. Voy. *Serum*.

WHIN. Nom anglais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

WHISKEI. Nom que porte en Angleterre une piquette de seigle, orge, pomme de terre et prunelles sauvages. Voyez aussi *Usquebaugh*.

WHITE CANEL. Nom anglais de la *Canelle blanche*. (White signifie *blanc*).

— CHALK. Nom anglais de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux*.

— CRIDE OF LEAD. Un des noms anglais du *Sous-Carbonate de Plomb*.

---

cite parfois des sources qui inspirent peu de confiance; ainsi, pour ne parler que de nos auteurs français, il puise quelquefois dans des ouvrages qui fourmillent d'erreurs, et dont les personnes instruites ont vu avec peine le nom dans son livre.

— DEADNETTLE. Nom anglais de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.
— DITTANY. Nom anglais du *Dictamus albus*, L.
— ELLEBORE. Nom anglais du *Veratrum album*, L.
— HAWTORN. Nom anglais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.
— HAZEL. Nom anglais de l'*Hamamelis virginiana*, L.
— HOREHOUND. Nom anglais du marrube, *Marrubium vulgare*, L.
— HORSE. Nom anglais de la raie chardon. Voy. *Raja*.
— LEAD. Un des noms anglais du *Sous-Carbonate de Plomb*.
— LILY. Nom anglais du lis, *Lilium candidum*, L.
— LUPINE. Nom anglais du lupin blanc, *Lupinus albus*, L.
— OAK. Nom anglais du chêne blanc, *Quercus alba*, L.
— OWL. Nom anglais du *Strix flammea*, L.
— PAREIRA BRAVA. Nom anglais du *Cissampelos Pareira*, L.
— SAUNDERS. Nom anglais du santal blanc.
— SHARK. Un des noms anglais du requin, *Squalus Carcharias*, L.
— STACHYS. Nom anglais de la crapaudine, *Stachys recta*, L.
— WAGTAIL. Nom anglais des *Motacilla alba* et *cinerea*, L.
— WALNUT. Un des noms anglais du *Juglans cinerea*, L. (III, 687).
— WATERLILY. Nom anglais du *Nymphæa alba*, L.

WHITING-POLLACK. Nom anglais du lieu ou merlan jaune, *Gadus Pollachius*, L.
WHITINGE. Nom hollandais du merlan, *Gadus Merlangus*, L.
WHITRED. Nom écossais de la belette, *Mustela vulgaris*, L.
WIBORGIA ACMELLA, Roth. Voyez *Galinsoga parviflora*, Cav., au Suplément.

WICKARDSWYL, à 1/2 lieue des bains d'*Enghistein* (III, 121). Il y existe une source ferrugineuse, moins active que celle-ci.

WICKELFLECHTE. Un des noms allemands de l'*Usnea plicata*, DC.
WIDDATILAM. Nom tamoul de la menthe, *Mentha sativa*, L.
WIDDER. Nom allemand du belier, *Ovis Aries*, L.

WIDENSOL. Village de France, à 1 lieue de Neufbrisach, en Alsace, près duquel est une source minérale froide, peu active selon Guérin, cité par Carrère (*Cat.*, etc., 104).

WIDERGIFT. Un des noms allemands du *Dorstenia Contrayerva*, L.
WIDERO-PAIT. Nom java du *Bois de Couleuvre*.
WIDJOR. Nom du *Sesamum orientale*, L. (VI, 332), à Java.
WIDRA. Nom hongrois de la loutre, *Mustela Lutra*, L. (IV, 526).
WIEDCHOPF. Nom allemand de la huppe, *Upupa Epops*, L.
WIEPRZ. Nom polonais du sanglier. Voy. *Sus*.
WIEPRZNIEC. Nom polonais du *Peucedanum officinale*, L.

WIÈRE-AUX-BOIS. Village de France, à 4 lieues de Boulogne sur mer. Carrère (*Cat.*, etc., 509) y indique une source minérale froide, qu'on dit martiale.

WIEROOK. Nom hollandais de l'*Oliban*.
WIESBAD (eau min. de). Voy. *Wisbad*.
WIESEL. Nom allemand de la belette, *Mustela vulgaris*, L.
WIESELBURG. Voy. *Moson* (IV, 492).
WIESENBOCKSBART. Un des noms allemands du *Tragopogon pratense*, L.
WIESENBRUNNEN. Voy. à l'art. *Wisbad*.
WIESENGARAFFEL. Un des noms allemands du *Geum rivale*, L.
WIESENGUENZEL. Un des noms allemands de la bugle rampante, *Ajuga reptans*, L.
WIESENKOENIGINN. Un des noms allemands du *Spiræa Ulmaria*, L.
WIESENKNOETERICH. Un des noms allemands de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.
WIESENKNOPF. Un des noms allemands du *Sanguisorba officinalis*, L.
WIESENKRESSE. Un des noms allemands du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Wiesenkuechenschelle. Un des noms allemands de l'*Anemone pratensis*, L.

Wiesenrauteheiblatt, Wiesenrautewurz. Noms allemands du *Thalictrum flavum*, L.

Wiesensalbey. Nom allemand de la sauge des prés, *Salvia pratensis*, L.

WIESLOCH. Bourg du grand-duché de Bade, où se trouve une source sulfureuse dont l'eau contient, d'après M. Brunner, pharmacien, de l'acide hydrosulfurique et de l'acide carbonique ; de la soude libre ; du sulfate de soude, qui y prédomine; des carbonates de chaux et de magnésie ; du sulfate et de l'hydrochlorate de chaux ; de l'alumine ; de la silice ; une substance résineuse, et une matière noire, non végétale, inconnue : en tout, 6 grains de principes fixes par livre (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, XI, 272).

WIESSAU. Cette source, acidule froide, située à 4 lieues du couvent de Waldsassen, dans le Haut-Palatinat, et appelée *Source d'acier pur*, passe, en Bavière, pour très-analogue à celle de Pyrmont. Elle contient de l'acide carbonique ; des carbonates de chaux, de magnésie et de soude ; des muriates de chaux, de magnésie et d'alumine, et beaucoup d'oxyde de fer (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 422).

Wiewiorka. Nom polonais de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

WIGGLESWORTH.

Garnett (T.). *Observations on the Wigglesworth water* (*Mem. of the med. soc. of London*, V, 119).

WIGHT (Ile de), près de la côte du Hampshire, en Angleterre. A. Marcet (*Trans. of the geological society*, I, 213) a trouvé dans cette source alumineuse et ferrugineuse : des sulfates de fer, d'alumine, de chaux, de magnésie, de soude, du muriate de soude, de la silice et des gaz.

WIJEFELD. Source hydrosulfureuse décrite par A. Vogel, dans son *Traité des eaux minérales du royaume de Bavière* (Munich, 1829, in-8).

WILDBAD. Petite ville du Wurtemberg, près de Giengen. Il y existe une source minérale qui est chaude, peu sapide, et qui, d'après l'analyse qu'en a faite M. Salzer, de concert avec son frère, sous la direction de M. Schübler, contient par livre : acide carbonique 2,68 pouces cubes ; azote 0,32 ; oxygène 0,06 ; carbonate de chaux 2,031 grains ; carbonate de magnésie 0,166 ; c. de protoxyde de fer 0,019 ; hydrochlorate de chaux 0,009 ; h. de magnésie 0,049 ; h. de soude 0,021 ; sulfate de chaux 0,061 ; humate d'alumine 0,065 ; silice 0,090 ; matière extractive résineuse, des traces ; en tout, 2 grains, 526 de principes fixes. Cette eau est principalement employée en bains et en douches contre les paralysies, les affections arthritiques et rhumatismales, les hémorrhoïdes et l'hydrothorax ; elle augmente la sécrétion des urines. On s'en sert aussi en boisson dans les affections de poitrine. Elle est très-fréquentée des habitans de l'Alsace.

Salzer (V.-L.). Recherc. concernant les eaux de Wildbad, etc. (en allemand). Tubingue, 1828 (Thèse). — On peut consulter aussi *Kastner's archiv.*, t. XVI, 257).

WILBAD, près de Kreuth, en Bavière. Eaux minérales fréquentées, dit-on, depuis 1821. La principale source a donné pour 4 livres: sulfate de chaux 8,50 grains; s. de magnésie 2,00; hydrochlorate de magnésie 0,50; carbonate de chaux 7,25; c. de magnésie 2,50; silice 1,50; sous-carbonate de fer 0,25; matière extractive végétale 0,60; gaz acide carbonique 2,50 pouces cubes; gaz acide hydrosulfurique 0,75. Des deux autres sources, l'une est analogue à la précédente, mais plus riche; l'autre contient de plus 2 grains d'hydrosulfate de soude. On joint souvent à leur usage celui du petit-lait de chèvre et des sucs d'herbes fraîches.

Descript. hist. topogr. et méd. des bains de Wildbad, près de Kreuth, et des environs, avec 7 lith. et 2 cartes (en allemand). Manheim, 1825. — Desc. de Wildbad, près de Kreuth en Bavière, et de ses environs. Munich, 1826, in-8 de 244 p.

WILCZA WISNIA. Un des noms polonais de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

WILD-BOAR. Nom anglais du sanglier. Voy. *Sus*. (*Wild*, veut dire sauvage, en anglais).

— CABBAGE. Un des noms anglais du navet, *Brassica Napus*, L.

— CHERRYTREE. Nom anglais du *Cerasus Mahaleb*, Mill.

— CLIMBER. Nom anglais de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.

— GINGER. Un des noms anglais de l'*Asarum canadense*, L.

— HOREHOUND. Nom anglais de l'*Eupatorium teucrifolium*, Willd.

— MARJORAM. Nom anglais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

— PINE. Nom anglais du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

— SCURVY GRASS. Nom anglais du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

— SVIIN. Nom danois du sanglier. Voy. *Sus*.

— THYMIAN, WILD TYM. Noms danois et hollandais du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

— VALERIAN. Un des noms anglais de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

WILDAURIN. Un des noms allemands de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

WILDE BERTRAMWURZEL. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.

WILDE CANULE. Un des noms indiens du *Laurus Cassia lignea*, L. (IV, 52).

WILDE EPPE. Nom hollandais du *Selinum palustre*, L.

— FIOLER. Nom danois du *Viola canina*, L.

— GALIGAAN. Nom hollandais du *Cyperus longus*, L.

— MAJOLYN. Nom hollandais de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

— MALUWE. Nom hollandais de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

— MOSTERD. Nom hollandais du *Thlaspi arvense*, L.

— PAPPEL. Nom allemand de la mauve, *Malva sylvestris*, L.

— ROSMARYN. Nom hollandais du *Ledum palustre*, L.

— VALÉRIAN. Nom hollandais de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

— VIOOL. Nom hollandais du *Viola canina*, L.

— WYNGAARD. Nom hollandais de la bryone, *Bryonia alba*, L.

WILDER GALGANT. Un des noms allemands du *Cyperus longus*, L.

— KOELBERKROPF. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

— NARDUS. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.

— SAFRAN. Un des noms allemands du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

WILDES SEIFENKRAUT. Un des noms allemands du *Silene Behen*, DC.

WILDKATZENSCHMALZ. Nom allemand de la graisse de chat sauvage. Voy. *Felis*.

WILDOELBAUMHARZ. Un des noms allemands de l'*Elémi*.

WILDSCHWEIN. Nom allemand du sanglier. Voy. *Sus*.

WILDUNG, WILDUNGEN. Ville près de Cassel, en Westpha-

lie, dans une vallée fertile, où se trouvent plusieurs sources minérales rafraîchissantes, employées contre la goutte et le scorbut. Des observations sur leur efficacité contre l'hypochondrie et contre le flux de sang, suite de suppression des règles, sont rapportées par R.-F. Ovelguen dans les *Actes de l'académie des curieux de la nature* (t. V, p. 312 et 309). Wichmann les dit éminemment diurétiques; Hufeland (*Journ. de méd. et de chir. prat.*, avril 1809; voy. *Bibl. méd.*, XXIX, 252) dit qu'on les donne dans les mêmes cas que l'eau de Seltz, quoiqu'un peu plus chargées de fer et de sulfate, et plus stimulantes. Stucke, qui a fait l'analyse de 3 sources, celle de la ville, celle du vallon et la source saline, a trouvé par quintal de la deuxième, fort analogue du reste à la première (*Ann. de chim.*, XII, 329): matière bitumineuse 6 grains 1/4; sel commun 12 1/2; sulfate de soude 34 3/4; fer 50; carbonate de chaux 271 1/2; sulfate de magnésie 221 1/2; silice 42 3/4; acide carbonique 42 à 50 p. c.

Wichmann (J.-E.). Sur l'action des eaux minérales, principalement de celle de Wildung (en allemand). Hanovre, 1797, in-8.

WILG. Nom hollandais du saule blanc, *Salix alba*, L.

WILHELMSBAD. Ville du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à 1/2 lieue de Hanau, où sont des sources minérales ferrugineuses, renommées en bains, en douches et en boisson, dans le traitement des plaies d'armes à feu, de la paralysie, de la goutte, et aussi comme prolifiques.

Hettler (J.-P.). Nouvelle notice sur les bains et les eaux minérales de Wilhelmsbad (en allemand). Francfort-sur-le-Mein, 1794, in-8.

WILK. Nom polonais du loup, *Canis Lupus*, L.

WILL-SWIN. Nom suédois du sanglier. Voy. *Sus*.

WILLE AFFODIL. Nom hollandais de l'*Asphodelus ramosus*, L.

WILLEY BOLUM. Un des noms tamouls de la *Myrrhe*.

WILLOW. Nom anglais des saules. Voy. *Salix* (VI, 178).

WILSON'S PANACEA. Un des noms du *Kermès minéral*.

WILZYNY. Nom polonais de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

WIMMINGEN. Source minérale du grand-duché du Bas-Rhin, d'une importance secondaire, selon E. Osann (voy. la bibliographie de l'art. *Prusse*).

WIN. Nom suédois du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

WINAETTIKA. Nom suédois du vinaigre ou Acide acétique faible.

WINANCK. Nom du *Laurus Sassafras*, L., en Virginie.

WINCKELBUTT. Un des noms allemands du carrelet. Voy. *Pleuronectes*.

WINDSOR-FOREST, dans le Berkshire, en Angleterre. A. Walcke a trouvé par pinte de l'eau de 2 sources minérales de cette forêt: carbonate de chaux, la première 6,0630 (la seconde 8,2507); sulfate de chaux 9,8904 (8,3064); s. de potasse 1,3594 (1,1382); s. de soude 15,5779 (17,1761); s. de magnésie 20,8704 (21,1920); nitrate de magnésie 2,6551 (trace); chlorure de ma-

gnésie 19,6909 (26,3196) ; silice 0,5033 (0,9210) ; alumine 0,5721 (0,3938) ; acide carbonique 2,786 pouces cubes (3,306) ; air atmosphérique 0,611 (0,658), à 51° de température (*Quart. journ. of sci.*, mars 1829, p. 89; *Bull. des sc. nat.*, de Férussac, XXIII, 61).

WINE. Nom anglais du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

WINEGRAD. Nom russe de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

WINHO. Nom portugais du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

WINKEL OF SETONG. Nom hollandais? de la buglosse, *Anchusa officinalis*, L.

WINKELOSSELUNG. Nom hollandais de l'*Anchusa tinctoria*, L.

WINNA MACICA. Nom polonais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

WINNY, WINO. Noms bohême et polonais du vin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

WINTER CRESSE. Nom anglais de l'*Erysimum Barbarea*, L.

WINTERANE OU ÉCORCE DU VINTER. Écorce du *Drimys winteri*, L. F. (II, 687).

WINTERENE OU ÉCORCE DE WINTER. Écorce du *Drymis Winteri*, L. F. (II, 687).

WINTERCHERRY. Nom anglais de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

WINTERI (CORTEX), off. Nom officinal de l'écorce du *Drymis Winteri*, L.

— — SPURIUS), off. Un des noms de la canelle blanche, *Canella alba*, Murray (II, 64).

WINTERKRES, WINTERKRESSE. Noms hollandais et allemand de l'*Erysimum Barbarea*, L.

WINRUTA. Nom suédois de la rue, *Ruta graveolens*, L.

WINZLAR. Source minérale de Westphalie. G.-F. Westrumb en a donné l'analyse, comparée à celle des eaux de Limmer, de Nenndorf et de Meinberg. Voy. IV, 282.

WIPA. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Suède.

WIPFELDON LUDWIGSBAD. Source minérale du royaume de Bavière, qui nous est inconnue.

WIRACH. Nom suédois de l'*Oliban*.

WIROS. Nom des agneaux chez les Tartares-Morduans. Voy. *Ovis*.

WISANCK. Nom indien de l'*Asclepias syriaca*, L. (I, 467).

WISBAD (et aussi Wisbade, Wisbaden, Wiesbad). Ville capitale du duché de Nassau, située sur le versant du mont Taunus, à 2 lieues de Mayence et 7 de Francfort. Ses bains d'eau thermale, déjà renommés du temps des Romains, et dont Pline a parlé sous le nom d'*Aqua Mattiacis*, sont les plus célèbres de toute l'Allemagne; l'affluence d'étrangers qu'ils attirent dans cette ville, dont les environs sont des plus pittoresques, est telle qu'en 1817 il y en est venu, dit-on, onze mille. On y compte 5 sources principales, 11 sources secondaires et 25 maisons de bains, sans parler de 2 sources (Faulbrunnen et Wiesenbrunnen), l'une froide et sulfureuse, l'autre gazeuse, usitée en boisson, situées dans le voisinage. La source du bouillon (*Bruelbrunnen*), la plus chaude de toutes, est à 53° du thermomètre de Réaumur ; la source de l'Aigle (*Adlerquelle*), à 48°; le Schwitzenhofquelle, à 38° : cette dernière est la plus ferrugineuse. L'eau de ces sources a une légère odeur sulfureuse et dépose du soufre, selon quelques auteurs, qui l'ont considérée comme hépatique ; d'après même l'analyse de M. Reynard, citée dans le *Précis histori-*

que sur les eaux minérales de M. Alibert (p. 469), elle donnerait (pour 4 livres) : 30 pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré ; 5 grains de soufre, et 5 grains de carbonate de chaux. Mais les recherches de F. Lehr (1799), et surtout de Kastner, ont démontré qu'elles sont purement salines ; et, suivant ce dernier, que leurs principes minéralisateurs sont : les acides carbonique, muriatique, sulfurique et silicique; la chaux, la magnésie, la soude, la potasse, l'alumine, l'oxyde de fer et un extrait organique. Le dépôt alumineux qu'elles forment, uni à un savon animal à base de soude, constitue le *savon mattiaque* dont le docteur Peez, médecin du duc de Nassau, à qui on doit de bonnes observations sur l'emploi de ces eaux, se sert depuis 1817 dans le traitement des rhumatismes, des maladies cutanées, lymphatiques, etc.

Les eaux de Wisbad sont usitées dans tous les cas où conviennent en général les eaux thermales, salées et un peu alcalines ; on les a particulièrement préconisées, en bains surtout et en douches, contre les affections rhumatismales, arthritiques, les maladies de la peau, la paralysie, les contractures, les suites de plaies d'armes à feu ; et, sous forme de vapeur, dans les affections des oreilles. La saveur en est peu agréable, et parfois elles déterminent la diarrhée ; cependant, elles sont usitées en boisson dans les cas d'hémorrhoïdes, de douleurs des reins, etc. On les dit contre-indiquées chez les individus jeunes, ardens ; dans les maladies nerveuses, et, d'après l'observation de Lehr, dans celles qui proviennent du relâchement des solides et de la dissolution des fluides. Des observations en leur faveur ont été publiées depuis long-temps par S. Reisel, dans les *Mélanges de l'académie des curieux de la nature* (Dec. I, A. 2, 1671, p. 318), et par L.-G. Klein (*Nova acta acad. nat. cur.*, I, 92) ; de plus récentes se trouvent dans les ouvrages suivans :

Lehr (F.). Essai d'une description abrégée de Wiesbaden et de ses bains chauds (en allemand). Darmstadt, 1799, in-8. — Handel (G.-T.-C.). Ce qu'il importe le plus de connaître sur Wisbaden (en allemand). Mayence, 1799, in-8. — Peez (A.-D.). Des eaux min. de Wisbaden et de leurs propriétés curatives (en allemand). Giessen, 1823, in-8 de 283 p. — Fischer (T.-A.). Nouvelle descr. des bains de Wisbaden et de Schwalbach (en allemand). Francfort, 1828, in-8. — Voyez aussi un mém. de G. H. Ritter (*Annalen der mineral soc. zu Iena*, I, 155) ; l'ouvrage de G.-W. Rullmann, publié en 1823 en faveur surtout des malades, mais qui contient l'analyse détaillée des eaux (*Repert. fuer die pharm.*, XV, 223) ; une notice de M. F. Cadet-Gassicourt, mentionnée t. III, p. 137 du *Journal de chimie médicale*, etc.

Wischal. Un des noms hongrois du grand esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Wisdom (Source de). Voy. *Missouri* (IV, 432).

Wisent. Nom allemand de l'aurochs, *Bos Urus*, L.

Wislez. Source minérale des Ardennes dont le nom seul nous est connu.

Wismuth, Wismuthum. Noms allemand et latin du *Bismuth*.

Wisnie. Nom polonais de la cerise, fruit du *Cerasus vulgaris*, Mill. (II, 180).

Wit-coc, Wit-de-coq. Nom anglais de la bécasse. Voy. *Scolopax*.

Witbloemige nieswortel. Nom hollandais du *Veratrum album*, L.

Wite krijt. Nom hollandais de la craie, *Sous-Carbonate de Chaux* (II, 25).

WITHERITES. *Sous-Carbonate de Barite* (I, 552).

WITTE ANDOORN. Nom hollandais du marrube blanc, *Marrubium vulgare*, L.

— LELIE. Nom hollandais du lis, *Lilium candidum*, L.

— PLOMPEN. Nom hollandais du *Nymphæa alba*, L.

— STEENBREEK. Nom hollandais de la saxifrage, *Saxifraga granulata*, L.

— TYGEBONE. Nom hollandais du lupin blanc, *Lupinus albus*, L.

— WEGDISTEL. Nom hollandais de l'*Onopordon Acanthium*, L.

WITTING, WITTLING. Noms norwégien et allemand du *Gadus Merlangus*, L.

WITTLING POLLACK. C'est le lieu, *Gadus Pollachius*, L.

WITTRAVINANSA. Un des noms du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12), à Ceylan.

WIVRE. Un des anciens noms de la lamproie. Voy. *Petromyzon*.

WJARGES. Nom du loup, *Canis Lupus*, L., chez les Tartares-Morduans.

WJEKSCHA. Nom de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L., en Russie.

WLASKA NEB KZJMSKA MATERJ DAUSSKA. Nom bohême du *Thymus vulgaris*, L.

WOACONDOU. Nom javanais du *Morinda umbellata*, L. (IV, 459).

WOAD. Nom anglais du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

WOANDO. Un des noms indiens du *Cytisus Cajan*, L. (II, 12).

WODIANITSA. Nom de l'*Empetruon nigrum*, L., au Kamchatka.

WODNA CYKUTA. Nom polonais de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam.

— LILIA. Nom polonais du *Nymphæa alba*, L.

WODNJ GETEL. Nom bohême du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

WOENDELROT. Nom suédois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

WOHKAYU LAWANG. Nom java des *Clous de Girofle*.

WOHLGEMUTH. Un des noms allemands de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

WOHLRIECHENDE SCHWERDTLILIE. Un des noms allemands de l'*Acorus Calamus*, L.

WOHLRIECHENDER ASAND. Un des noms allemands du *Benjoin*.

— LOECHERSCHWAMM. Nom allemand du bolet odorant, *Dædalea suaveolens*, Pers. (I, 635).

WOHLVERLEIH. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

WOHPALA. Nom java du *Myristica aromatica*, Murr.

WOLASBUR. Nom persan de la squine, *Smilax china*, L. (VI, 375).

WOLCKENSTEIN.

Schuster (G.). *De insalubri thermarum Wolkensteinensium usu* (*Acta acad. nat. cur.* VI, 171).

WOLF. Nom allemand du loup, *Canis Lupus*, L.

WOLFS, en Hongrie, comitat d'OEdembursg. P. Kitaibel (*Hydrographia Hungariæ*, Pest 1829, in-8, 2 vol.) y indique des eaux minérales.

WOLFSBEERE, WOLFSBEZIE. Noms allemand et hollandais du *Paris quadrifolia*, L.

WOLFSBOHNE. Nom allemand du lupin blanc, *Lupinus albus*, L.

WOLFSKIRSCHE. Un des noms allemands de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

WOLFSRAUCH. Un des noms allemands du *Lycoperdon Bovista*, L.

WOLFSSCHMALZ. Nom allemand de la graisse de loup. Voy. *Canis Lupus*, L.

WOLFSTRAPP. Un des noms allemands de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

WOLKRAUT. Un des noms allemands du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

WOLLBLUME. Nom allemand de l'*Anthyllis Vulneraria*, L. (I, 317).

WOLLERS KARDEN. Nom hollandais du chardon à foulon, *Dipsacus fullonum*, L.

WOLLGRASS. Nom allemand de l'*Eriophorum* (III, 141).

WOLOWE OCZY. Un des noms polonais du *Taraxacum Dens leonis*, Desf.

WOLOWY GAZYK CERWENY. Nom bohême de l'*Onosma echioides*, L.

WOMEN. Nom bohême de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

WOMUN. Nom tamoul et tellingou de l'ammi, *Sium Ammi*, L.

WONDERBOOM. Nom hollandais du ricin, *Ricinus communis*, L.

WOO. Arbuste des îles Célèbes, décrit et figuré par Rumphius (*Amb.*, IV, *p.* 114, *t.* 53); on l'y cultive pour son liber que l'on

emploie à fabriquer du papier, comme celui du *Broussonetia* ; on fait aussi des vêtemens avec ses feuilles, en les faisant adhérer les unes aux autres à l'aide d'une préparation convenable.

WOOD ANEMONE. Nom anglais de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L.

— BETONY. Nom anglais de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.

— COOK. Nom anglais de la bécasse. Voy. *Scolopax*.

— SORREL. Nom anglais de l'alléluia, *Oxalis Acetosella*, L.

WOODY NIGHTSHADE. Un des noms anglais de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

WOORARA, WOORORA. Noms d'un poison américain préparé par les tribus d'entre l'Orénoque et l'Amazone, à la Guiane, etc., de nature narcotico-âcre, d'après M. Orfila (*Toxic.*, II, 2e part., 7), composé de l'extrait de plusieurs végétaux, mais surtout de celui d'une liane inconnue [1] appelée *Wourali* ou *Wurali*. Bancroft dit que les Indiens worrouws, accowaws et arrowauques le fabriquent avec six parties de *Wourali* (qu'il appelle aussi *Woorara*), trois de celles du *Worra cobbacoura*, une de l'écorce du *Touranabi*, du *Baketi*, et de la racine *Hatchibaly*, hachées, exprimées, bouillies, et dont le suc est évaporé en consistance d'extrait. Schreber, d'après les renseignemens d'un habitant de Surinam, a transmis la même composition, sauf que les noms étaient écrits avec une orthographe différente. La *Gazette de New-York*, de 1817, offre quelques variations dans cette composition, puisqu'on y joint, chez les Macouchy, deux racines bulbeuses et différentes substances animales, comme les dents venimeuses d'un serpent et deux sortes de fourmis toxicofères. Le *woorara* est rougeâtre, de saveur amère, brûlante, soluble dans l'eau, la salive, le sang, l'alcool, entre en fusion par la chaleur ; il brûle en rendant une odeur désagréable, etc. Ce poison tue plus ou moins promptement s'il est appliqué sur les lèvres d'une plaie récente, même en petite quantité ; pris à l'intérieur, il fait aussi périr, mais il en faut davantage. Les mammifères et les oiseaux sont plus promptement atteints que les animaux à sang froid (il nuit même aux plantes). Après son introduction, les animaux deviennent lents, paresseux, leur cœur bat plus fréquemment, leur respiration est accélérée; ils ont un peu de tremblement, puis de faibles convulsions, restent étendus sur le dos, les yeux deviennent saillans, la mort arrive sans fortes convulsions, tandis qu'il y en a de violentes dans les em-

---

[1] On a prétendu (*Journ. de pharm.*, X, 125) que cette liane était le *Paullinia Cururu*, L., sans dire d'après quelle autorité. Il est d'autant plus permis de douter de cette assertion qu'aucun voyageur ne l'a émise, et que tous disent au contraire ne pas connaître *les plantes* dont on retire ce poison, non plus que celles qui fournissent le *curare* (II, 520), autre poison américain, attribué par le même, d'une manière tout aussi erronée, à ce même végétal.

poisonnemens par les poisons de l'Inde, l'ipo, l'antiar; elle a lieu en une minute chez les petits oiseaux; il en faut 3 à 10 chez les lapins, les chats; 25 pour le bœuf. Il ne paraît pas exercer d'influence fâcheuse sur les nerfs; ce poison affecte plus la vie générale que les organes en particulier; les animaux tués par les flèches empoisonnées par ce suc sont bons à manger, et n'incommodent pas, ainsi que cela arrive à la plupart des poisons. On ne connaît pas de contre-poison de ce composé toxique.

Sous le nom de poisons américains, on confond ordinairement le *Lama* (IV, 33), le *Curare* (II, 520), le *Ticunas* (VI, 738) et le *Woorara*. Il paraît qu'ils ont beaucoup de rapport ensemble quant à leurs effets, et peut-être pour leur composition.

Brodie Expériences sur le woorara (*Transact phil.*, 1811, p. 194; et 1812. —Emmert (F.-A.-G.). *De veneno americano.* (Thèse). Tubingæ, 1817, in-4 (Traduit dans le *Journ. compl. des sc. méd.*, V, 221, 118). — Sur le woorara des sauvages de l'Orénoque (*Gazette de santé*, octobre 1826). — Ollivier. Nouvelles expériences propres à éclairer l'histoire toxicologique du woorara (*Journ. de chimie méd.*, V, 58).

Worm-grass. Nom anglais de la brinvilliers, *Spigelia Anthelmia*, L. (VI, 500).

Wormbark. Un des noms anglais du *Geoffræa inermis*, Sw.

Wormbryvend ganzervoot. Nom hollandais de l'ansérine vermifuge, *Chenopodium anthelminticum*, L.

Worrig schuffmoos. Nom hollandais de l'*Usnea plicata*, DC.

Wosk. Nom polonais de la *Cire* (II, 292).

Wouginous. Nom abyssin du *Bruceu antidysenterica*, Mill. (I, 674).

Wourali. Nom de la liane dont on tire principalement le poison *Woorara*.

Wourou-patra. Nom malgache de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

Wranj oka. Un des noms bohèmes de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Wratje. Nom bohême de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

Wrba. Nom bohême du saule blanc, *Salix alba*, L.

Wrbina brunatna. Nom bohême de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

Wrbynka. Nom bohême de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Wren. Nom anglais du troglodyte, *Motacilla Troglodytes*, L.

Wretensa. Nom hongrois de la perche. Voy. *Perca*.

Wrightia antidysenterica, R. Brown. Synonyme de *Nerium antidysentericum*, L.

Wronie masla. Nom portugais du *Sedum Telephium*, L.

— oko. Nom polonais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

Wros. Nom polonais de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Wrotycz. Nom polonais de la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.

Wryneck. Nom anglais du torcol, *Yunx Torquilla*, L.

Wrzodowiec. Nom polonais du *Thalictrum flavum*, L.

Wssecko korenj. Nom bohême de l'amomum faux, *Sison Amomum*, L.

Wssedobr. Nom bohême de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

Wssiweg. Un des noms bohèmes du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Wuetherich. Un des noms allemands de la ciguë aquatique, *Cicutaria aquatica*, Lam.

Wunderbaum. Nom allemand du ricin, *Ricinus communis*, L. (VI, 86).

Wunderpfeffer. Un des noms allemands du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

WUNDERSLEBEN. Village voisin d'Erfurt, près duquel, dans un pré, vient d'être découverte une source minérale salée-amère, dans laquelle Tromsdorff, qui en a fait l'analyse par ordre du gouvernement, a trouvé (pour 100 parties d'eau, dit-on) : chlorure

de sodium 1 grain 3333 ; c. de calcium 1,0492 ; c. de magnésium 0,2769 ; sulfate de chaux 0,1417 ; carbonate de chaux 0,0208 ; c. de magnésie 0,0050 ; en tout 2 grains 8269 (*Nouv. journ. de pharm.*, de Tromsdorff, XX, cah. 2, p. 15).

Wundkraut. Un des noms allemands du *Sedum Telephium*, L.

Wundodermennig. L'un des noms allemands de l'*Agrimonia Eupatoria*, L.

Wuntroee. Nom danois de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

Wuraka. Nom ternate du *Zingiber officinale*, Roscoë.

Wurmmehl. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

Wurmrinde. Un des noms allemands du *Geoffræa inermis*, Sw.

Wurmsaame. Un des noms allemands du *Semen contra*.

Wurmtreibender goensefuss. Nom allemand du *Chenopodium anthelminticum*, L.

Wurzelsumach. Un des noms allemands des *Rhus Toxicondendrum* et *radicans*, L.

Wyczka. Nom polonais du polygala, *Polygala amara*, L.

Wyngaard. Nom hollandais de la vigne, *Vitis Vinifera*, L.

Wysaky trank. Un des noms bohêmes de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Wyskok. Nom polonais de l'*Alcool*.

Wysoky slez. Nom bohême de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

Wysoky trank. Un des noms bohêmes de la verge d'or, *Solidago Virga Aurea*, L.

X.

Xa-sang. Nom chinois de l'*Athamanta chinensis*, Lour. (I, 480).

Xabra. Un des noms arabes de l'*Aloës* (I, 189).

Xadera, Xaduar, Xudar. Noms grecs du zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

Xahaer. Nom arabe de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

Xahuali. Un des noms du genipayer, *Genipa americana*, L. (III, 353), à la Nouvelle-Espagne.

Xalapa. Nom d'une variété de méchoacan (II, 407) tiré du lieu où elle croît.

Xalxocoti. Nom mexicain du goyavier, *Psidium pomiferum*, L. (V, 527).

Xamin. Nom arabe du *Nigella sativa*, L.

Xan-tim-hiam. Nom du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

Xan-tu. Nom chinois du *Laitron*.

— mo. Nom chinois du *Dammara alba* (I, 204).

Xanhoan. Nom chinois de l'*Athamanta chinensis*, Lour. (I, 480).

XANTHINE. Un des principes colorans de la garance, d'après M. Kuhlmann (*Mém. de la soc. de Lille*, 1827). La xanthine est jaune, comme l'indique son nom, sucrée, puis amère, très-soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'éther; son *solutum* aqueux passe à l'orangé-rougeâtre par l'action des alcalis, et au jaune-citron par les acides. (Voy. VI, 127).

Xanthique (acide). Voy. *Oxyde xanthique* (V, 135).

XANTHIUM. Genre de la famille des Composées, de la section des Ambrosiées de Cassini. Le *X. catharticum*, Kunth, est employé au Pérou, d'après M. de Humboldt, sous le nom de *Cazema roncha*, comme purgatif (*Nov. gen. et spec.*, IV, 275). Le *X. strumarium*, L., Petit Glouteron, plante de France où elle croît dans les terres grasses, les fossés où l'eau est évaporée, est encore connue

sous le nom de *Lampourde* et de *Petite Bardane*, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles de cette dernière plante; elle est regardée comme propre à guérir les scrophules, d'après Dioscoride, d'où lui vient son nom spécifique latin; on l'a donnée aussi contre la gale. Son nom générique vient de ξανθος, jaune, parce que les anciens s'en servaient dans la teinture en jaune, pour teindre les cheveux (Diosc., *lib.* IV, *c.* 133), etc.

Xanthobalanus. Synonyme de *Chrysobalanus*.

Xanthochymus tinctorius, Roxb. Cet arbre de la famille des Guttifères, et de l'Inde, a un suc qui sert dans la teinture (*Flor. Corom.*, II, 51).

Xantholine. Un des noms du *Semen contra* (VI, 299).

Xanthorhiza. Voy. *Zanthoriza*.

XANTORRHÆA. Genre de la famille des Asphodélées (Liliacées) particulier à la Nouvelle-Hollande, décrit d'abord par Smith; il contient 7 ou 8 espèces d'arbrisseaux (que Persoon confondait sous le nom de *X. resinosa*) donnant un suc résineux d'un jaune-rougeâtre (d'où le nom générique, de ξανθος, jaune, et de ρεω, je coule), devenant d'un jaune tendre dans l'endroit où on le frappe, inodore, luisant en dedans, assez semblable à la gomme gutte (on en falsifie cette dernière en Angleterre), mais ne teignant pas la salive. Cette résine s'écoule par l'incision du *X. arborea*, R. Brown, d'après l'assurance que cet auteur nous en a donné lui-même à Paris (16 octobre 1824), et non du *X. hastile*, R. Brown, ainsi qu'on le trouve dans la plupart des auteurs; cependant, comme le botaniste anglais dit dans son *Prodromus Floræ Novæ-Hollandiæ* (288), que toutes les espèces en fournissent, il est probable que celle-là en donne aussi. Charles Kyte, en 1795, assura que, dissoute dans l'esprit-de-vin ou l'éther, elle agit comme fortifiante dans la diarrhée, la dysenterie, les coliques stomacales et intestinales (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 347, qui nomme ce végétal *Acaroides resinifera*). Sir Gilbert Blane, vers 1820, l'a recommandée aussi en qualité d'astringent dans la dysenterie, etc. Les naturels de la Nouvelle-Hollande s'en servent pour réunir les bords des plaies, d'après M. Brown, mais surtout pour en faire une sorte de mastic, étant fondue et mêlée avec des terres absorbantes, à l'aide duquel ils assujettissent leurs haches, leurs sagaies, calfatent leurs pirogues, etc. L'analyse de cette résine a été faite par M. Laugier, qui l'a trouvée composée: de beaucoup de résine, de quelques centièmes de gomme, d'acide benzoïque, d'une huile volatile très-âcre d'une odeur agréable; elle lui semble devoir autant appartenir aux baumes qu'aux résines et avoir des rapports avec le Propolis (*Ann. du mus.*, XV, 323; XVII, 84; *Ann. de chim.*,

LXXVI, 265). John croit que l'acide de cette résine diffère du benzoïque puisqu'il cristallise en grains et non en aiguilles, qu'il précipite le muriate de fer en brun; qu'il n'a pas d'action sur l'acétate de plomb, etc. (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, février 1827). La résine dont nous traitons ici est celle connue sous le nom de *Résine jaune*, de *Résine de Botany-Bay*, de *Résine de la Nouvelle-Hollande;* c'est la *Resina lutea Novi-Belgii*, de Murray (*Appar. med.*, VI, 229). Il faut se garder de la confondre avec le suc de l'*Eucalyptus resinifera*, White (III, 173), ce qui d'ailleurs est assez facile, de sorte que les auteurs les ont confondus parfois. Cependant ce dernier est plus léger, comme en scorie, noirâtre, mêlé de points d'un rouge superbe, et ne devient pas d'un jaune pâle dans sa cassure. Les débris de l'arbre ne sont pas piquetés comme dans le *Xanthorrhœa*, etc. Des échantillons de ces deux substances nous ont été remis par MM. Gaudichaud et Lesson.

Xanthoxylum. Voy. *Zanthoxylum*.

Xantoline. Synonyme de *Santoline*. Voy. *Semen contra* (VI, 299).

Xanxus. Gros coquillage de l'île de Ceylan, suivant Lémery (*Dict.*, etc., 936), qui le dit alcalin, absorbant, propre pour adoucir et arrêter les humeurs, à la dose de 24 à 36 grains.

Xanzer, Xauser, Xauxer. Noms arabes du tithymale, *Euphorbia Esula*, L.

Xara pissa. Nom indien du *Verbena triphylla*, L.

Xe. Mot qui signifie odeur, et par lequel les Chinois désignent le *Musc*.

— cham-pu. Nom chinois de l'*Acorus Calamus*, L. (I, 63).

— hu-yu. Nom chinois de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Xeleon. Un des noms grecs de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

Xenopoma obovatum, Willd. Arbrisseau aromatique de la Chine, de la famille des Labiées, dont les feuilles ont été proposées pour remplacer le thé, par M. Fortin, sans succès (*Dict. des sc. nat.*, LIX, 111).

Xeranthemum annuum, L., Immortelle. Cette jolie plante annuelle, de la famille des Composées, indigène des parties moyennes et surtout méridionales de la France, est cultivée dans nos jardins; on en vend les fleurs, qui conservent long-temps leur éclat, pour les bouquets d'hiver; on les teint quelquefois. On assure qu'elles sont l'objet, ainsi que celles du *gnaphalium orientale*, L., d'un commerce assez étendu. Lémery les dit astringentes et siccatives.

Xerchiam. Nom chinois du *Moschus moschiferus*, L.

Xerion. Nom grec des Médicamens en poudre.

Xeromyron. Sorte de Poudre aromatique chez les anciens.

Xérophagie, *Xerophagia*. Synonyme grec de *diète sèche*. L'usage exclusif des alimens secs, tels que biscottes, gimblettes, grisini, la croûte de pain même, nous a paru fort efficace dans certains cas de diarrhée, chez les enfans surtout. Des diarrhées rebelles à tous les moyens, notamment à une diète sévère et à l'emploi des sangsues et

des mucilagineux, si prodigués de nos jours, des opiacés, etc., et qui semblaient menacer l'existence, ont souvent cédé subitement et sans retour à ce simple changement de régime.

Xerotribie. Frictions sèches, de ξηρὸς, sec, et de τρίβω, je frotte. Voy. *Frictions*.
Xexà. Un des noms du froment en Espagne. Voy. *Triticum*.
Xi-ui-tan. Nom chinois de l'*Ophioglossum scandens*, L. (V, 45).

Xicamas. Racine des Philippines, qui se mange confite (ou crue) au vinaigre, au poivre, etc. (*Abr. des voyages*, III, 452).

Ximenia americana, L. Arbrisseau américain, de la famille des Orangers (actuellement des Oléacinées), il a l'écorce de ses fruits amère et astringente; leur chair est purgative, et l'amande qu'ils contiennent douce et bonne à manger (*Flore méd. des Antil.*, II, 266). M. Smith a retrouvé ce fruit au Congo; il est jaune, de la grosseur d'une prune, d'un goût acide non désagréable; on le nomme *gangi* dans la partie supérieure du cours du Zaïre (Walkenaër, *Voyag.*, etc., XIV, 278; XV, 174); c'est probablement l'*ogheghe* de Lopez, qui le dit bon à manger et d'une odeur agréable (Dapper, *Relazione di Congo*, 1591, in-4, p. 41). Il ne faut confondre ce genre ni avec le *Ximenesia encelioides*, Cavanille, herbe de la famille des Composées, inusitée, ni avec le *Ximenia ægyptiaca*, L., qui constitue le genre *Balanites* (I, 537).

Xina. Nom de l'oie en grec moderne. Voy. *Anas*.

XIPHIAS, Espadons. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des Scombéroïdes. Le *X. Gladius*, L., espadon commun, est, selon Cuvier, un des bons poissons de la Méditerranée. Lémery (*Dict.*, 937) en dit la graisse émolliente, résolutive et fortifiante, employée en frictions.

Xiphidion. Ancien nom grec du *Sparganium*.
Xiphion. Nom grec des *Iris*.
Xirichi. Nom de l'esturgeon frais en grec moderne. Voy. *Acipenser Sturio*, L.
Xixell. Nom du pigeon ramier en Catalogne. Voy. *Columba*.
Xo-yo. Nom chinois de la *Pivoine*.
Xochi-copalli. Nom américain de la Verveine odorante, *Verbena triphylla*, L.
Xochinacaztli. Nom mexicain de la *Vanille*.
Xochiocotzo. Nom mexicain du *Liquidambar styraciflua*, L. (IV, 129).
Xochitl. Nom mexicain de l'œillet d'Inde, *Tagetes patula*, L. (VI, 629).

Xocohutles. Fruit des îles Mazatland, en Californie, de la forme d'une pomme, et qui croît en groupe, comme ceux du cyprès; leur écorce est jaune, leur pulpe blanche, leur saveur agréable, douce, acidulée; ils furent le seul remède d'une maladie exanthématique formidable qui attaqua les Espagnols chargés de reconnaître les côtes de la Californie (*Journ. gén. de méd.*, LX, 355).

Xocoxochiltl. Nom mexicain du *Myrtus caryophyllata*, L.

Xourouquouy. Nom que porte à la Guiane un arbrisseau à bois et écorce antidysentérique. Barrère croit que c'est un *Simarouba*.

Xuei-kin. Nom chinois du *Chervi*. Voyez *Sium sisarum*, L.
— leao. Nom chinois du *Polygonum Hydropiper*, L.
Xumatl. Nom mexicain du Sureau au Mexique.
Xuong-baong-la. Nom cochinchinois de l'*Euphorbia edulis*, L. (III, 180).
Xylagium. Un des noms du *Guiac* dans quelques anciens auteurs.
Xylo aloes. Voy. bois d'aloës, *Aloexylum* (I, 198).
— balsamum. Rameaux brisés de l'*Amyris gileadensis*, L. (I, 269).
— caracta, Xylocracte, Xylococcum, Xyloglycon. Noms du caroubier dans les anciens auteurs. Voy. *Ceratonia*.
— cassia. Un des noms officinaux du *Laurus Cassia*, L. (IV, 52).
— loton. Un des noms grecs de la *Quintefeuille*.
Xylon. Nom du cotonnier, *Gossypium*, chez les anciens.
— effendi. Nom du *Liquidambar orientale*, L. (IV, 128), en Chypre.

XYLOPHYLLA. Ce genre, de la famille des Euphorbiacées, que beaucoup d'auteurs ne distinguent pas des *Phyllanthus* (V, 293), doit son nom à l'aplatissement de ses rameaux, qui simulent des feuilles, et dont les fleurs sont agglomérées sur les crénelures. Le *X. ceramia*, etc., de Rumphius a le fruit *canicide* dans l'Inde, d'après Rumphius (A. de Jussieu, *Monogr. de euph.*, 100).

XYLOPIA. Ce genre, de la famille des Annonées, de la Polyandrie polygynie, renferme huit à dix espèces, arbres ou arbustes, à bois amer (ce qui les a fait appeler *xylopicron* par P. Browne), qui sont de l'Amérique méridionale et des Antilles; ils ont des fruits aromatiques, âcres, poivrés, pouvant servir de condiment. Le *X. grandiflora*, A. Saint-Hilaire, a les siens employés comme carminatifs au Brésil; on les ajoute à divers médicamens fébrifuges; on les emploie aussi dans les alimens, cueillis avant leur maturité, et pulvérisés, d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, III, 545). Le *X. frutescens*, Aublet, a ses graines stomachiques, digestives; Pison dit qu'on les applique sur les morsures des serpens (*Bras.*, 71); c'est le *couguérécou* des Galibis, et le *jérérecou* des nègres. L'écorce de l'arbre est aromatique et piquante (Aublet, *Guiane*, p. 601, t. 242). Le *X. sericea*, A. Saint-Hilaire, a des fruits analogues, mais moins actifs; il est du Brésil (*Journ. de chimie méd.*, III, 545). C'est l'*ibira* de Marcgrave.

Xylopicrum. Un des noms du *Zanthoxylum Clava Herculis*, L.
Xylornia ou Xylornis. Nom de la bécasse en grec moderne. Voy. *Scolopax*.
Xylostion. Voy. *Lonicera* (IV, 143).

Xylostroma giganteum, Tode. Ce champignon byssoïde, à filamens blanchâtres, feutrés, entrecroisés, qui croît dans les fentes des vieux arbres, est propre à faire de l'amadou.

Xyris. Un des noms officinaux de l'*Iris fœtidissima*, L. (III, 656). On a cru y reconnaître la plante indiquée sous ce nom par Pline (*lib.* XXI, c. 20).

Xyris indica, L., de ξυρὸς, aigu. On prescrit dans l'Inde le suc des feuilles ensiformes de cette plante, de la famille des Restiacées, de la Triandrie monogynie, mêlé au vinaigre, contre l'*impétigo*; les

feuilles et la racine, bouillies dans l'huile, et unies à la décoction de *Phaseolus Mungo*, L., sont données contre la lèpre, d'après Rheède (*Hort. mal.*, IX, 139, t. 71). Au Brésil, où ce végétal croît aussi, et est appelé *jupicai*, son suc est employé pour adoucir les dartres et autres maladies de la peau, selon Pison (*Brasil.*, 119). C'est l'*erva d'empige* des Portugais (herbe à la dartre).

Y.

Y-ANDIROBA. Nom garipous du *Carapa guianensis*, Aubl. (I, 85).
— TSAO. Un des noms chinois de l'armoise à Moxa, *Artemisia vulgaris*, L. (I, 453).
— Y-GIN. Nom chinois du *Coix Lacryma*, L. (II, 354).
YA-TA. Nom chinois d'un corossolier. Voy. *Annona* (I, 310).
YABLAHAÇ, YABRIO, YABROHAC. Noms arabes de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.
YACABÈRE. Nom des bécassines au Paraguay. Voy. *Scolopax*.
YAGRAMO. Nom américain du *Cecropia peltata*, W. (II, 166).
YAI DEBSIE, YAILAKULU. Noms tamoul et tellingou du *Cardamome*.
YALHOE. Nom américain du *Monnina polystachia*, Ruiz et Pavon (IV, 446).
YAM. Nom de l'igname, *Dioscorea alata*, L. (II, 654), à la Sénégambie.
— TAO. Nom cochinchinois du carambolier, *Averrhoa Carambola*, L. (I, 508).
YAMSOUN. Nom arabe de l'anis, *Anisum officinale*, Moench. (I, 309).
YANG-SEIH. Nom chinois de l'*Etain* (III, 157).
YANGO. Un des noms du *Linum aquilinum*, Mol. (IV, 122), au Chili.
YANSAM. Un des noms chinois du *Genseng* (III, 356).
YAPANA pour AYA-PANA. *Eupatorium Ayapana*, Vent. (III, 175).
YARETA. Un des noms péruviens du *Bolax gummifer*, Spreng. (I, 632).
YARLI. Un des noms de pays de la galle d'Alep. Voy. *Quercus* (V, 582).
YASTIMADHUKA. Un des noms sanscrits de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
YAUPON. Un des noms américains de l'*Ilex Mate*, St-Hil. (III, 590).
YAY-CU. Nom chinois du cocotier. Voy. *Cocos*.
YAYAGUA, YAYAMA. Noms américains du *Bromelia Ananas*, L.
YAYAMA. Un des noms de l'ananas. Voy. *Bromelia*.
YAYDERSIE. Nom tamoul du *Cardamome*.
YCOTLI. Sorte de *Cerbera* vénéneux du Mexique (De Candolle, *Essai*, etc., 214).
YDATA PHARMACODE. ὑδατα φαρμακοδῆ. Nom des eaux minérales chez les Grecs.
YEAST. Un des noms anglais de la *Levure de Bière*.
YEE-RUJ. Nom bengale de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.
YEBLE. *Sambucus Ebulus*, L. (VI, 196).
YEDRA. Nom espagnol du lierre, *Hedera Helix*, L.
YEGUA. Nom espagnol de la jument. Voy. *Equus*.
YELLOW. Nom anglais de l'*Hydrastis canadensis*, L. (III, 558), aux États-Unis.
— GUM. Nom anglais de la résine du *Xanthorræa*.
— AMBER. Nom anglais du *Succin*.
— FLOWER'D RHODODENDRON. Nom anglais du *Rhododendrum Chrysanthum*, L.
— FLOWER'D UPRIGHT HONEY-SUCKLE. Nom anglais du *Diervilla Tournefortii*, Mich.
— FLOWERED SHRUBBY GERMANDER. Nom anglais du *Teucrium flavum*, L.
— HELMET FLOWER. Nom anglais de l'aconit anthore, *Aconitum Anthora*, L.
— HORNED POPPY. Nom anglais du *Glaucium corniculatum*, Pers.
— IRIS. Nom anglais de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.
— LADIES BEDSTROW. Nom anglais du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.
— ROOT. Nom anglais de l'*Hydrastis canadensis*, L.

YELLOW-ROOT. Un des noms anglais du *Zanthorrhiza apiifolia*, L'Hér.
— SAUNDERS. Nom anglais du *Santal Citrin.*
YELLU. Nom amoul de a semence du *Sesamum orientale*, L.
YEN. Nom chinois du sel commun, *Chlorure de Sodium.* Voy. *Sodium.*
KIU. Nom chinois du *Croton sebiferum*, L. (II, 476).
— YE. Nom chinois du tabac. Voy. *Nicotiana.*
YENIKA, YENOVA. Noms des nids de *Salangane* (III, 511), au Japon (Thunberg).
YEO. Nom du chameau à Timbouktou, suivant Denham. Voy. *Camelus.*
YERAMYA. Nom arabe de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.
YERANAIUREVE. Un des noms malabares du *Melilotus indica*, L. (IV, 293).
YERBA. Nom espagnol des *Herbes.*
— DE BALLESTERO. Un des noms espagnols de l'*Helleborus niger*, L.
— BUENA DOS RIOS. Nom espagnol du *Mentha aquatica*, L.
— DE COLUBRA. Nom espagnol de l'*Herpestis Colubrina*, Kunth. (III, 483).
— DE FERIDARA. Un des noms espagnols de la crapaudine, *Stachys recta*, L.
— DE LOMBRICAS. *Spigelia Anthelmia*, L.
— LUISA. Nom espagnol du *Verbena triphylla*, L.
— DEL MARAVEDIS. Nom espagnol du *Myginda Uragoga*, L. (IV, 529).
— DE LA PERTA. Nom espagnol du *Margyricarpus setosus*, Ruiz et Pavon (IV, 239).
— DEL PARAGUAY. Nom espagnol de l'*Ilex Mate*, St-Hil. (III, 590), ou, suivant d'autres, du *Cassine Peragua*, L. (II, 131).
— TURCA. Nom espagnol de la turquette, *Herniaria glabra*, L.
— VERRUGUERA. Nom espagnol de l'*Heliotropium europæum*, L.
YERCUM VAYR. Un des noms indiens du madar, *Asclepias gigantea*, L. (I, 566).
YEROOCUM PAWL. Nom tamoul de l'*Asclepias gigantea*, Lam.
YERRA SINDURUM. Nom tellingou du *Deutoxyde de Plomb.*
YERVA. Synonyme espagnol d'*Yerba*, herbe. Ce nom se donne parfois au *Contrayerva* (II, 395).
— DE BALLESTE. *Veratrum album*, L.

YESCA. Nom américain du duvet de la partie inférieure des feuilles du *melastoma holosericeum*, Bonpl., employé contre les hémorrhagies, à la manière de notre amadou.

YET. Nom donné par Adanson à l'animal de la Volute æthiopienne.
YETL. Nom mexicain du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L. (V, 605).
YETTIE COTTAY. Nom tamoul de la noix vomique. *Strychnos Nux vomica*, L.
YEU-XU. Nom chinois de la pampelmouse, *Citrus decumana*, L. (II, 309).
YEUSE. Nom du chêne vert, *Quercus Ilex*, L. (V, 580).

YEUSET. Village de France, entre Uzès et Alais, à 1/4 de lieue duquel est une source minérale froide, regardée jadis comme sulfureuse. Boniface a trouvé par livre de cette eau, d'une saveur désagréable, 18 grains de sulfate de chaux, 2 grains de sulfate de potasse, une matière bitumineuse. Il la dit laxative, diurétique, dépurative, apéritive, etc., utile contre les obstructions et les maladies accompagnées de démangeaison ; elle a aussi été indiquée dans les affections de poitrine (Carrère, *Cat.*, etc., 324).

Chicoyneau. Avis au sujet des eaux minérales d'Yeuset et de Saint-Jean de Seirargues, du 4 octobre 1746. — Boniface. Analyses des eaux minérales de Saint-Laurent, d'Yeuset et de Vals. 1779, in-12. — Voyez aussi t. II, p. 519 du *Dict. min. et hydr. de la France* de Buchoz.

YEUX DE BOURRIQUE pour OEIL DE BOURRIQUE, *Dolichos urens*, L.
— DE PEUPLIER. Bourgeons de peuplier noir. Voy. *Populus.*
— D'ÉCREVISSES. Voy. *Cancer* (II, 61).

Yeux de loup ou de serpent pétrifiés. Voy. *Sparus Aurata*, L.
Yew. Nom anglais de l'if, *Taxus baccata*, L. (VI, 651).
Yezgo. Nom espagnol de l'yèble, *Sambucus Ebulus*, L.
Yf pour If. *Taxus baccata*, L. (VI, 651).
Yin. Nom chinois de l'*Argent* (I, 396).
Ying-suh. Nom chinois du pavot, *Papaver somniferum*, L.
Yn-chiu-hao. Nom chinois de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447).
— tchu. Nom chinois du cinabre ou *Sulfure rouge de Mercure* (IV, 343).
Yoccotli. Nom mexicain du *Cerbera Thevetia*, L.? (II, 182).

Yokola. Mélange de chair hachée de divers poissons, qui sert de pain aux Kamtschadales pendant l'hiver.

Yoloxochitl, Yolochitl. Noms mexicains du *Magnolier*.
Yonc. Sorte de *Truffe* du Sénegal.
Yong-tsao. Nom chinois du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.
Yonota. Synonyme de *Gomuto*, *Arenga saccharifera*, Lab. (I, 395).

YORK (Comté d') ou YORKSHIRE.

Walker (J.-K.). Remarques sur les eaux min. du comté d'York, etc. (en anglais). (*The London med. repository* de G.-M. Burrows et A.-T. Thomson, septembre 1816).

Yoro. Un des noms du *Sagou* (VI, 153) aux Philippines.
Yosciamo. Nom portugais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.
Youli. Nom caraïbe du tabac, *Nicotiana Tubacum*, L. (IV, 605).
Youlouné. Nom caraïbe du *Cachibou* (I, 690).
Ypé. Nom des canards au Paraguay, suivant d'Azara. Voy. *Anas*.
Ypecaca. Nom brésilien du *Viola Itoubou*, Aublet.
Ypécacuanha. Voy. *Ipécacuanha* (III, 638).
Ypereau, Ypreau. Noms du *Populus alba* L. (V, 452).
Ypta. Un des noms du *Coca* (III, 148).
Yquetaya. Nom donné comme brésilien d'une scrophulaire aquatique. Voy. *Scrophularia*.
Yquietana. Synonyme de *Caa-Cama* (II, 1).
Ysambra. Espèce de poison préparé avec l'*Hellébore*.
Ysangrin. Ancienne dénomination française du loup, *Canis Lupus*, L.
Ysard. Un des noms de l'*Antilope rupicapra*, L. (I, 337).
Yskruid. Nom hollandais du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.
Yslandisch moos. Nom hollandais du *Lichen islandicus*, L.
Ysop. Un des noms allemands de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.
Ytin, Ytiu. Noms chiliens du *Loranthus corymbosus*, Lam. (IV, 145).
Ytmani. Nom arabe de la belle de nuit, *Mirabilis Jalappa*, L. (IV, 430).
Ytzaimpactli. Nom mexicain? de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, L.
Ytzlehuayo-patli. Nom brésilien du *Xylopia sericea*, St-Hil.
Yu. Nom chinois d'une plante textile qui sert à fabriquer de belles étoffes.
— des Chinois. Jade Néphrite, suivant M. Abel Rémusat (III, 668).
— thau. Nom chinois du *Dioscorea alata*, L. (II, 654).

Yuca. Dans l'isthme de Darrien la racine d'un *Yuca*, genre de la famille des Liliacées, entre dans le pain des nègres (*Abr. des voyages*, XI, 429).

Yuca dulce. Nom du *Jatropha Manihot*, sur les bords de l'Orénoque (III, 676).
Yuen tan. Nom chinois du *Deutoxyde de Plomb*.
Yulan. Nom chinois du *Magnolia Yulan*, L. (IV, 193).

Yunx torquilla, L., Jynx, torcol. Oiseau de l'ordre des grimpeurs, un peu plus gros qu'un pinson, qui habite l'Europe, où, en automne, il devient fort gras, et presque aussi bon à manger que l'ortolan. Au dire de Lémery (*Dict.*), il est utile contre l'épilepsie.

Yuaapanga. Nom péruvien de l'*Andromachia igniaria*, Humboldt.

YVERDUN, en Suisse, canton de Vaud. Jolie petite ville à une lieue 1/2 de laquelle sont des bains d'eaux sulfureuses très-fréquentés.

Yvoir, Yvoire. Ancienne orthographe d'*Ivoire* (III, 666).

Yvraie. Voyez *Ivraie*, *Lolium temulentum*, L. (IV, 141).

Ywa. Un des noms bohèmes du *Teucrium iva*, L. (VI, 704).

Ywer-a. Sorte de boisson fermentée des îles Sandwich, préparée avec la racine de *terroot* (un *Piper*, peut-être le *P. methysticum*, Forster?) cuite, pilée et macérée (Fée, *Hist. nat. pharm.*, I, 562).

Yzer. Nom hollandais du *Fer* (III, 227).

Yzerhard. Nom hollandais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Yzerlich. Nom turc du *Peganum Harmala*, L. (V, 230).

Yzoop, Yzop, Yzopeck. Noms hollandais, bohème et polonais de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Z.

Z. Caractère médical qui, dit M. Ch. Nodier (*Examen crit. des Dict. de la langue française*, p. 419), a signifié une once et demie, une demi-once, et la huitième partie d'une once.

Zaar. Nom arabe et persan des *Poisons*.

Zabach. Un des noms arabes du *Mercure*, selon Geoffroy.

Zabar. Un des noms arabes de l'abeille, *Apis Mellifica*, L., d'après Mouffet.

Zabjstrewce. Un des noms bohèmes de l'*Anagallis phœnicea*, L.

Zabucaio. Nom du *Lecythis Zabucajo*, Aubl. (IV, 81), au Brésil et à la Guiane.

Zaburo. Un des noms du *Millet* à l'île St-Thomas, sur la côte de Guinée.

Zac-cho-ne. Synonyme de *Zaccone*.

Zaccarum. Synonyme de *Saccharum*.

Zaccatille. Nom commercial de la cochenille noire, variété la plus estimée (*Journ. de chim. méd.*, VI, 207).

Zaccone, Zachum, Zacon. Fruits semblables à des prunes, de couleur jaune à leur maturité, dont on extrait (du noyau) une huile de ce nom, mentionnée dans l'Écriture sainte, et employée comme fondante. L'arbre, qui tire son nom de Zacchæus, près Jéricho, est le *Balanites Ægyptiaca*, Delile. Châteaubriand, dans son *Itinéraire à Jérusalem* (II, 190), mentionne cette huile.

Zachum. Un des noms du *Balanites ægyptiaca*, Delile.

Zacintha verrucosa, L. Matthiole prétend que cette cichoracée d'Italie, de Provence, etc., a reçu ce nom, non pas des aspérités qu'elle présente dans ses fruits, mais de la propriété qu'on lui prête de faire tomber les verrues qui existent sur le corps, en la mangeant en salade. Ses graines ont la même vertu (Matthiole, *Comm.*, 217).

Zadiban. Nom castillan de l'*Aloës*.

Zadic. Un des noms arabes de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Zafaran, Zafran, Zahafaram. Noms arabes du safran, *Crocus sativus*, L. (II, 467).

ZAFARANA, en Sicile. Source minérale acidule et froide, située

sur l'Etna. Deux livres (de 5,760 grains chaque) de cette eau ont donné à M. Alfio Ferrara (*Memoria*, etc., voyez *Sicile*, VI, 338) : gaz acide carbonique, 16 1/2 pouces cubes ; alumine, 4 2/7 grains ; silice, 3 2/5 ; fer, 5 1/3.

Zaffera. Un des anciens noms du Safre (VI, 153).
Zafferano. Nom italien du safran, *Crocus sativus*, L.
Zafiro. Nom espagnol du Saphir.
Zafloer. Nom allemand du Safre selon Lémery.
Zafran. Nom arabe et dukhanais du safran, *Crocus sativus*, L.
Zagecj slez. Nom bohème du *Malva rotundifolia*, L.
Zaghlyl. Nom arabe du *Ranunculus sceleratus*, L. (VI, 20).
Zaghlyleh. Nom arabe de l'*Urtica urens*, L.
Zagtblaadig walstrov. Nom hollandais du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L.
Zagu. Nom indien du sagoutier. Voy. *Sagou*.
Zahabh. Nom hébreu de l'Or natif.
Zahmer schwarzkuemmel. Nom allemand du *Nigella sativa*, L.
Zahmes scharlachkraut. Nom allemand de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.
Zahnwehholz. Nom allemand du *Zanthoxylum Clava Herculis*, L.
Zahnwurz. Un des noms allemands de la dentelaire, *Plumbago europæa*, L.
Zahr-el-loeil. Nom arabe du *Mirabilis Jalappa*, L., au Caire, où il est cultivé.
Zahradnj neb kzjmsky slez. Nom bohème de l'*Alcea rosea*, L.
Zaibar. Un des noms arabes du Mercure selon Geoffroy.
Zaibelur. Nom persan de l'alun, *Sur-Sulfate d'Alumine et de Potasse*.
Zaino. Nom du pécari, *Sus Tajassus*, L., du temps de d'Acosta.
Zaitor. Un des noms arabes de l'Olivier.
Zaitron. Nom arabe de l'Olive.
Zajith. Nom hébreu de l'olivier, *Olea europæa*, L.
Zakid. Nom arabe de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.
Zalpeterzuur. Nom hollandais de l'*Acide nitrique* (I, 515).

Zamalc. Plante fétide, sarmenteuse, de Madagascar, que les habitans mâchent pour guérir les ulcères des gencives ; on en frotte aussi les dents des enfans à l'époque de la première dentition, d'après Flacourt. Serait-ce un *Pæderia?*

Zamarrut. Synonyme arabe de *Smaragdus*, émeraude, dans Lémery.
Zamba di gatto. Nom italien du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.
Zambac. Synonyme arabe de Sambac, *Nyctantes Sambac*, L. Voy. *Jasminum*.
Zame lauch. Un des noms allemands du poireau, *Allium Porrum*, L.
Zamer. Nom hébreu de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L. (II, 40).

Zamia cafra, Thunb. Ce végétal, de la famille des Cycadées, fort voisine des palmiers, croît au Cap et en Cafrerie, et porte des fruits à enveloppe dure, renfermant des amandes du volume du pouce, dans une bouillie rougeâtre qu'on peut manger ; on s'en nourrit après les avoir rôties, ce qui les a fait appeler parfois *café du Cap*, et l'arbre *arbre à pain du Cap* (Thunberg, *Voyage*, I, 71). Le nom de *zamia* est donné dans Pline (*lib.* XVI, *c.* 26) aux cônes des pins gâtés sur l'arbre.

Zamiæ. Fruits des pins gâtés sur l'arbre (Pline, *lib.* XVI, *c.* 26).
Zamouna. Synonyme de *Saamouna* (VI, 147). Voy. Pison (*Bras.*, 81).
Zamr-el-sultan. Nom arabe du *Datura fastuosa*, L. (II, 590).
Zanahoria. Nom espagnol de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Zancudo. Nom espagnol des cousins, *Culex pipiens*, L.
Zandige cyperbies. Nom hollandais du *Carex arenaria*, L.
Zange. Un des noms allemands de la *Sole*.
Zaniperus. Synonyme de *Juniperus*.

ZANKA, en Hongrie, comitat de Szalad. P. Kitaibel (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.) y indique une source acidule froide.

Zankiel. Nom polonais de la sanicle, *Sanicula europæa*, L.
Zant-habheschi. Nom arabe du *Gomphrena globosa*, L. (III, 408).

ZANTHOPICRITE. Matière colorante, amère et styptique de l'écorce du *Zanthoxylum caribæum*, Lam., obtenu en aiguilles cristallines, d'un jaune verdâtre, insolubles dans l'éther, assez solubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool, etc., par MM. Chevallier et G. Pelletan (*Journ. de chimie méd.*, II, 314). Voyez *Lupulite* (IV, 160).

Zanthorrhiza apiifolia, Lher. Arbrisseau de la famille des Renonculacées, dont les racines, d'une amertume marquée, persistante, âcre, teignent la salive en jaune. Le docteur Woodhouse les conseille en poudre, à la dose de deux scrupules, dans les cas où on donne les autres amers (Coxe, *Americ. dispens.*, 640).

ZANTHOXYLUM. Genre de plantes de la famille des Rutacées, dont le nom a pour racines ξάνθος, jaune, et ξυλὸν, bois, de la couleur du bois de l'une des principales espèces. Il renferme une quarantaine d'arbrisseaux à feuilles ailées, qui croissent aux Antilles, dans l'Amérique du Nord, l'Inde, etc.

Z. Clava Herculis, L. (*Z. caribaeum*, Lam. *non* Gaertn.). Cet arbre du Canada, etc., dont le tronc noueux et épineux lui a mérité le nom de *massue d'Hercule*, et sa couleur ceux de bois jaune des Antilles, bois jaune épineux, a des fruits et des graines d'une odeur agréable; il passe dans l'Amérique du nord pour un puissant stimulant sudorifique, diurétique et fébrifuge. Barton dit que l'écorce, qui est amère, d'un jaune vif, un peu odorante, épaisse d'une à trois lignes, colorant la salive en jaune, à épiderme mince, excite violemment la salivation, étant mastiquée; on s'en sert avec succès contre le rhumatisme, la paralysie de la langue, etc. Sa poudre, mise sur les ulcères, les déterge et les cicatrise, d'après le docteur Bellamy (*Journ. gén. de méd.*, XL, 226). Le docteur Léonard Gallespie vante sa teinture comme un bon tonique fébrifuge (*idem*) aux Antilles, où cette écorce est regardée comme un astringent stomachique; les sauvages emploient sa décoction en injection contre la gonorrhée d'après Carver (*Voyage au Canada*, 1768), et Mainguet dit qu'elle est égale en propriétés au gaïac contre la syphilis. MM. Chevallier et G. Pelletan en ont donné l'analyse, et y ont reconnu : une substance particulière cristalline, qu'ils appellent *zanthopicrite* (*voyez* ce mot);

une matière colorante jaune, qui paraît être la source de l'amertume de cette écorce ; une autre rougeâtre ; quelques sels (*Journ. de chimie méd.*, II, 314) [1]. Les feuilles de ce végétal ont un arôme agréable et sont réputées vulnéraires.

Z. fraxineum, Willd. Frêne épineux. Cette espèce, que Linné ne regardait que comme une variété de la précédente, qui croît aux Antilles, paraît avoir toutes ses propriétés actives. Son écorce amère et aromatique est un remède populaire aux États-Unis, d'après Bigelow et Chapmann, contre le rhumatisme chronique, en décoction ou en poudre, à la dose de 20 à 30 grains par jour (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, IX, 334, 1826). Le suc frais des racines soulage une maladie appelée *mal de ventre sec* à la Jamaïque (Coxe, *Americ. disp.*, 641). On l'a donné aussi dans la colique métallique (*Mém. de la soc. de méd. de Londres*, t. V, 1800). Les fruits, mastiqués, guérissent le mal de dents ; on bassine les ulcères avec la décoction de l'écorce, et on fait entrer sa poudre dans du cérat pour leur pansement (Coxe, *loc. cit.*).

Z. hiemale, A. Saint-Hilaire. Au Brésil, où elle s'appelle *coentrilho*, l'écorce de cette espèce, peut-être la même que le *Z. culantrilo* de Humboldt, réduite en poudre, est usitée contre les maux d'oreilles (*Plantes usuelles des Brasiliens*, 8e livraison, t. 37).

Z. senegalense, Dec. L'écorce est employée par les nègres contre la goutte en Guinée. Son bois sert en ébénisterie. Quelques botanistes ont réuni les deux genres *Fagara* (III, 209) et *Zanthoxylum*.

ZAPANIA NODIFLORA. Voy. *Verbena nodiflora*, L. (VI, 865).

ZAPOTA, ZAPOTILLA, ZAPOTUM pour SAPOTILLE. Voy. *Achras Sapota* (I, 24).

ZARAGATENA. Nom espagnol du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

ZARAGOLA. Nom espagnol du mauglier. Voy. *Rhizophora*.

ZARAHUND, ZARAUND, ZARUED. Noms arabes de l'*Aristoloche*.

ZARARIKH. Nom arabe des cantharides. Voy. *Meloe* (IV, 299).

ZARCA, ZAROR, ZARUR. Noms arabes du sorbier, *Sorbus domestica*, L. (VI, 442) ou, suivant M. Jourdan, du *Rubus fruticosus*, L.

ZARISYN. Ville forte de la Russie méridionale, sur la rive droite du Volga, où se trouvent plusieurs sources minérales. Les unes, regardées comme diurétiques, et nuisibles aux dents, sont néanmoins d'un usage journalier et domestique ; une autre, d'odeur bitumineuse, est très-renommée en bain, dans le peuple, contre les fièvres d'accès (Alibert, *Précis*, etc., 572).

ZARNIK. Un des noms du *Réalgar* (I, 434).

ZARZA. Synonyme de *Salsaparilla*.

---

[1] Il n'est pas très-prouvé, d'après une note de cette analyse, que l'écorce donnée comme celle du bois jaune des Antilles, appartienne à un *Zanthoxylum*. En outre l'article dont nous extrayons cette analyse est confus et ne dit pas positivement à quelle espèce appartient l'écorce analysée.

Zarza del rio negro. Nom d'une salsepareille très-estimée, récoltée près d'Esméralda, dans l'Amérique du sud (Thomson, *Botanique du droguiste*, 281).

Zarzaparilla. Nom américain de la salsepareille, *Smilax Salsaparilla*, L. (VI, 378).

Zarzycka. Nom polonais de la benoite, *Geum urbanum*, L.

Zatarhendi. Nom indien de l'*Ocymum Zatarhendi*, Forsk., qui est le *Plectranthus crassifolius* de Vahl (V, 370).

Zatto. Nom de la baudroie en Lombardie. Voy. *Raia*.

Zatur. Nom arabe du *Zatarhendi*, *Plectranthus crassifolius*, Valh.

Zauhiron. Nom du safran oriental, *Crocus sativus*, L.

Zaunrebe. Nom allemand de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Zaunwinde. Nom allemand du *Convolvulus sepium*, L.

Zazab, Zazall. Noms mexicains du *Mentzelia aspera*, L. (IV, 329).

Zazel kamienna. Nom polonais de la Pierre ponce.

Zazzŏr. Nom bohême du *Zingiber officinale*, Roscoë.

ZEA. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la Monœcie triandrie, dont le nom était chez les Grecs celui d'une céréale, qu'on croit être l'épeautre; il vient de ζαω, je vis. Il renferme deux ou trois espèces que l'on peut confondre sous le rapport qui nous intéresse, et qui ne sont peut-être pas d'ailleurs fort distinctes. Nous ne nous occuperons donc que du *Zea Mays*, L., connu sous le nom de *mais* (et non *mays*), son appellation américaine, et en France sous celle de blé de Turquie, de blé d'Inde, de blé d'Espagne, etc.

On est encore indécis sur la patrie de cette belle graminée; Parmentier, dans une discussion savante, parvint à établir qu'elle était originaire d'Amérique; M. de Humbolt, depuis, confirma cette opinion, qui est aujourd'hui la plus répandue, et celle de la majorité des auteurs. Avant lui et chez nos plus anciens écrivains, on la croyait naturelle à l'Inde; les simplistes grecs indiquent une graminée sous le nom de *zea*, où Linné a cru reconnaître notre maïs; Philostrate (*Vie d'Apollonius de Thyane*, lib. III, c. 2, p. 112), semble indiquer le maïs qu'il dit de l'Inde; Lobel, Amoreux et Desplaces crurent trouver dans Pline (*lib.* XVIII, *c.* 7), des traces de cette plante avec l'indication qu'elle venait de ce pays; effectivement ce qu'il dit de la prodigieuse fécondité de cette graminée, dont un grain produisait trois setiers, paraît ne pouvoir s'appliquer qu'au maïs; plusieurs agronomes italiens, et surtout M. Gregori, affirment avoir a preuve que le maïs a été apporté chez eux dès le 13e siècle par les chevaliers croisés; le nom de blé d'Inde, de blé de Turquie, etc., qu'il porte depuis son introduction en Europe, semble donner du poids à l'opinion de son origine indienne. Nous ajouterons un témoignage plus fort encore, c'est celui d'une figure de cette plante que nous avons vue sur d'anciens dessins de l'Encyclopédie chinoise, de la Bibliothèque du roi, dont l'antiquité est considérable, et la présence du grain de cette céréale dans les Hypogées de l'antique Athènes.

Le maïs porte à la Chine le nom de *fannie*, et ceux de *sjokusa* et de *tookibbi* au Japon.

Enfin on peut réclamer aussi pour l'Afrique l'honneur d'être l'un des berceaux du maïs, qu'on nomme dans quelques ouvrages *blé de Barbarie*, *de Guinée*, etc. Les Portugais qui, les premiers parmi les Européens, abordèrent cette partie du monde, l'y trouvèrent cultivé au rapport de Brotero, qui ajoute qu'il est depuis plus de 3 siècles en Portugal (*Flora lusit.*, I, 60–1804). Les Arabes le nomment *roumy* ou *rumy*. On pourrait donc conclure que le maïs est naturel aux trois parties de l'ancien continent; c'est l'opinion de notre savant ami Bonafous et la nôtre. Nous observerons d'ailleurs que nulle part il n'a été trouvé sauvage, mais toujours cultivé. Au surplus, cette question a peu d'importance; elle pourrait être soulevée pour la plupart de nos plantes de première nécessité, dont l'origine est encore plus obscure que celle de cette céréale.

La culture du maïs est infiniment plus répandue que celle du blé, du seigle, du sorgho; c'est un des principaux alimens de l'espèce humaine. Un tiers de la France, presque la moitié de l'Europe méridionale, une grande partie de l'Orient et de l'Afrique, presque toute l'Amérique méridionale, quelques provinces de celle du nord font du maïs la principale partie de leur nourriture. Aussi a-t-il reçu une multitude de noms, dont on peut voir la liste dans le Traité du maïs de M. Duchesne (dont nous nous servirons souvent pour la rédaction de cet article), où ils montent à 81, et qui est loin d'être complète. Cependant ce végétal ne croît pas indifféremment partout; il exige un certain degré de chaleur, qui n'est pas nécessaire au froment, ou plutôt il exige plus de continuité de chaleur que lui, bien qu'il ne se sème qu'après avril. En général, il ne dépasse pas (en Amérique) le 45e parallèle nord et le 42e parallèle sud. En France, Arthur Young a démontré qu'il ne mûrissait pas complétement et toujours au-delà d'une ligne qui serait tirée de l'embouchure de la Gironde à Strasbourg; encore les lieux élevés des pays qui y sont compris n'y sont-ils pas propres. Il y a donc plus de philanthropie que de raison dans ceux qui voudraient voir le maïs cultivé partout, et qui concluent de ce qu'on en peut élever dans des jardins bien abrités, amendés et soignés, qu'on pourrait le propager en plein champ dans les environs de Paris, par exemple. La société d'horticulture de cette ville, malgré ses prix et ses tentatives, a été forcée de conclure que, autour de la capitale, cette culture ne pouvait se faire en grand avec profit; mais il nous reste assez de provinces où elle peut avoir lieu avec avantage, et où on doit chercher à propager cette céréale bienfaisante et utile. Comme le maïs vient dans les

terres sablonneuses, nous avons des landes, etc., dont elle peut faire la fortune, etc.

Effectivement le maïs est un grain des plus productifs. Un hectare de bonne terre peut donner 40 hectolitres de grains, qui à 15 francs (il vaut toujours un tiers de moins que le froment), valeur moyenne du blé turc, font 600 francs; outre la paille, qui est un excellent fourrage, et les spathes, ou enveloppes des épis, dont on fait des paillasses très-légères qui durent 10 ans, et qu'on commence à répandre de préférence à celle de bales d'avoine, etc.: on fabrique aussi avec ces dernières un papier fort, mais un peu gris, sur lequel M. Bonafous a fait imprimer l'excellent Traité qu'il vient de donner sur le maïs. (Sur les bords de l'Orénoque on fait des bouchons avec le rachis du maïs, d'après Humboldt). Il faut, à la vérité, déduire de ce produit les frais de culture, qui vont à moitié à peu près. Dans les bonnes terres, le maïs rend 120 pour un; en Amérique il donne au moins 200; en Toscane 240 à 360, etc.; en France 10 à 12 dans les plus mauvais terrains. Le blé ne rend que de 7 à 10 pour un dans les bonnes années, mais comme il tient moins de place, son produit est plus répété. Chez nous le maïs fournit un tiers de plus que l'orge en revenu, dans un champ égal, et le double des haricots. Un sac de blé pesant 180 livres donne 145 livres de farine et 34 livres de son tandis que le même sac de maïs, qui ne pèse que 170, fournit 153 livres de farine et 16 livres de son.

Le maïs a produit un grand nombre de variétés, ce qui prouve l'ancienneté et la multiplicité de sa culture; il y en a à grains noirs, jaune-doré, qui est le plus commun, et à grains blancs, estimé le plus délicat et est le plus recherché, mais d'une culture plus difficile; on en voit aussi quelques uns à grains violets et d'autres panachés ou mouchetés; quant à la grosseur des semences, elle est aussi fort différente; il y en a qui ont presque le volume d'une bille d'écolier, d'autres celui de la vesce, ce qui le fait appeler *maïs à poulet*, *maïs à fourrage*, parce qu'on coupe les tiges en vert pour les bestiaux; la forme des graines est toujours un peu quadrilatère, comprimée, et varie suivant la sorte. On a des maïs précoces, hâtifs; un qui ne demande que 50 à 60 jours pour arriver à maturité, ce qui le fait appeler *quarantain*, etc. Cette plante atteint 18 pieds de hauteur en Guinée, au Pérou; chez nous elle en a de 4 à 6 ou 8.

On se sert de moulins particuliers pour moudre le *maïs*, qu'on a préalablement fait sécher au soleil, au four, etc. La farine est d'un jaune pâle, plus grosse que celle de froment, plus spongieuse; d'une odeur *sui generis* et d'une saveur légèrement amère. MM. Lespez et Mercadieu l'ont trouvée composée de: fécule 75,35; matière sucrée et

animalisée 4,50; mucilage 2, 50; albumine 0,30; son 3,25; eau 12,00; perte 2,10 (*Traité sur le maïs*, p. 17). Le charbon de cette farine contient du sulfate de potasse, de l'hydrochlorate de potasse et de chaux, du carbonate et du phosphate de chaux (*idem*). On voit qu'on n'y observe pas de gluten, quoique plusieurs auteurs en indiquent, tels que Marabelli, Buniva, Raspail, etc. MM. Bizio et Graham ont découvert une substance particulière dans le maïs, qu'ils nomment *zéine ;* elle en fait environ les trois centièmes et est probablement le gluten des auteurs que nous venons de citer, et paraît analogue à l'hordéine, que Proust à découverte dans l'orge (Duchesne, *Traité du maïs*, V, 55).

L'abondance de la fécule, qui forme les 3/4 et plus du maïs, explique pourquoi il est si nourrissant. On en fait un pain qui est noir si sa farine est seule, peu levé et visqueux ; on ne fait ordinairement qu'en ajouter aux autres céréales la moitié ou le quart. Mais ce n'est pas sous cette forme qu'on en use ordinairement ; c'est en bouillie qu'on nomme *polenta* ou *gaude*, suivant les pays; on la fait cuire avec de l'eau ou du lait, et on y ajoute du sel, du beurre, de la graisse, du sucre, etc., suivant le goût et la fortune des personnes qui s'en nourrissent. Dans plusieurs de nos provinces, les gens de la campagne, les domestiques, les ouvriers, etc., en font leur principal aliment. On accommode encore d'une multitude de manières le maïs et sa farine ; on en fait des galettes, des gâteaux, des gauffres, des espèces de vermicelle, etc. Nommé rapporteur de la commission qui a jugé à l'Académie royale de médecine le concours sur le maïs, nous avons pu connaître tous les produits dont il susceptible, et qui étaient en grand nombre parmi les documens fournis par M. Duchesne qui a remporté la palme, auxquels on peut ajouter le *sagou*, préparation qui consiste à faire bouillir le maïs dans l'eau jusqu'à ce que son gonflement en fasse crever l'écorce ; on continue l'ébullition un ou deux jours et alors on met les grains en place de pain dans la soupe. Ce procédé est en usage parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale, qui en sont les inventeurs. Il faut environ 200 grammes de maïs par jour et 25 de graisse, outre le sel et l'eau de cuisson, pour nourrir un sujet robuste.

On fait avec les grains de maïs fermenté des boissons alcooliques à l'instar de la bière ; elle s'appelle *pito* à la Côte d'Or, *chica* au Chili, *poso* à la baie de Campêche, etc. On pourrait en retirer aussi de l'alcool et du vinaigre, comme des autres graines des céréales. Les jeunes épis de maïs peuvent se confire au vinaigre à l'instar des cornichons ; les épis encore laiteux se mangent frits; les graines avant leur maturité, accommodées comme les petits pois.

On a proposé d'extraire le sucre des tiges non mûres. On en fait aussi dans cet état l'*athol* (I, 487), qui est une sorte de lait tiré de ses épis tendres et mêlé avec du sucre, que l'on prend en Amérique comme le lait d'amandes chez nous, contre le rhume et les maladies de poitrine, etc. Quoique le sucre existe dans le maïs en plus grande abondance que dans la plupart de nos céréales, il y est en trop petite quantité pour en être extrait avec profit, outre qu'il n'est pas susceptible de cristallisation (*Annal. de chimie*, LX, 61; LXII, 290). Cependant il paraît qu'au Mexique, d'après M. de Humboldt, on en fabrique avec avantage, ce qui semble tenir à la plus grande chaleur du climat. La betterave est de beaucoup préférable sous ce rapport chez nous.

Les hommes nourris avec le maïs sont, d'après le plus grand nombre des écrivains, plus forts, plus grands, soutiennent mieux les fatigues que ceux alimentés avec le seigle, l'orge, le sarrazin; les femmes sont mieux constituées; les nourrices ont plus de lait et les enfans s'élèvent mieux. M. de Rumford considère le blé de Turquie comme l'aliment le plus sain, le plus nourrissant et le plus économique que l'on puisse employer; dans toute l'Italie septentrionale, il fait la nourriture du pauvre, ainsi que dans tout le continent américain. Les nègres le préfèrent au riz parce qu'il les rend plus aptes au travail, etc. (*Bibl. britan.*, I, 527) : on peut voir en France, sur les rives de l'Adour, la différence de la nourriture avec le maïs comparé à d'autres céréales. D'un côté de la rivière (la Chalosse) on ne se nourrit que de blé de Turquie et les hommes y sont vigoureux, bien développés, etc.; de l'autre (dans les landes) où ils n'en mangent pas, ils sont plus faibles, plus exigus, etc. Lors de la discussion qui eut lieu sur le maïs à l'Académie de médecine, à propos du concours cité, les médecins des armées, membres de la compagnie, rapportèrent que les conscrits sont de plus beaux hommes dans les contrées où le maïs fait la nourriture habituelle que dans ceux où cette semence n'est pas alimentaire. Le maïs rend les sujets plus lestes, diminue un peu le nombre des pulsations du cœur, augmente les urines d'un douzième, facilite les selles, rend le sommeil plus paisible, etc. (Duchesne, *Loc. cit.*) Il paraît adoucir les mœurs, d'après ce que les quakers ont remarqué aux États-Unis, sur les prisonniers nourris au maïs, qui s'amendent plus vite que les autres (*Journ. de méd. de Corvisart*, *Leroux*, etc., XXXIX, 178). Dans les provinces de France où on s'en nourrit, on croit qu'il empêche l'épilepsie, et qu'il en éloigne les accès chez ceux qui en sont atteints.

Les animaux se trouvent fort bien aussi de la nourriture de maïs; les poulets surtout auxquels on en donne acquièrent une chair

ferme, fine, une graisse blanche et abondante; aussi sont-ils excellens dans les contrées où cette céréale est cultivée. Les pigeons sont dans le même cas; les porcs engraissent beaucoup et ont une chair très-délicate lorsqu'on les nourrit avec ces semences. Ceux de Naples qu'on n'élève qu'au maïs, dont ces animaux ne se dégoûtent jamais, pèsent jusqu'à 500 livres. En Amérique on en fait manger aux chevaux, aux mulets, étant concassé; car on a remarqué qu'il use leurs dents. On en nourrit au Brésil les chiens de chasse; jeté dans un vivier le maïs engraisse beaucoup le poisson, etc.

Comme médicament, le maïs a peu d'emplois, parce que, comme nous l'avons établi à aliment (1, 168), ce qui nourrit ne peut guère être remède. Il n'agit véritablement qu'hygiéniquement sur le corps et en ménageant les forces digestives, parce qu'il n'exige qu'une action modérée de leur part, pour être réduit en chyle. Nous avons vu des malades dont l'estomac refusait les substances réputées les plus assimilables fort bien digérer le maïs, et nous avons rendu ainsi à la santé des malades qu'on croyait désespérés, tant ils étaient amaigris et affaiblis. Rien, suivant nous, ne peut le remplacer dans ce cas; nous faisions user tout simplement de la farine cuite à l'eau, avec un peu de beurre très-frais, ce qu'on répétait autant de fois que le malade pouvait le supporter : on conçoit combien on retirera d'avantage de ce mode de nourriture dans l'inflammation chronique de l'estomac et des intestins, où il est difficile de régler ce qui concerne les alimens. On le conseille avec fruit aussi dans la phthisie pulmonaire. On a donné comme adoucissante une décoction prolongée de grains de maïs édulcorée.

On a reproché au maïs de causer la diarrhée, des dysenteries, la lienterie, la pellagre, des engorgemens abdominaux, de diminuer les forces musculaires, etc. M. Caron, dans un mémoire envoyé à l'Académie de médecine, s'est attaché à disculper cette céréale de ces imputations mensongères. Il a prouvé que, lorsque ces accidens avaient lieu, cela tenait à la mauvaise préparation qu'on en faisait, à ce que le maïs n'était pas mûr, à ce qu'on ne l'avait pas torréfié avant de s'en servir, etc. (*Archives génér. de méd.*, XXV, 120).

On prépare des cataplasmes avec la farine de maïs, qui sont plus émolliens, et surtout qui se dessèchent moins, que ceux de farine de lin.

Le maïs, comme la plupart des céréales, est sujet à plusieurs maladies; Tillet a décrit (*Mém. de l'Acad. des sciences*, 1760, p. 254), une espèce de carie dont il est attaqué dans quelques cas; on a observé qu'une sorte de charbon détruisait ses fleurs mâles. Decandolle a mentionné l'*uredo maïdis*, sorte de champignon qui change ses épis

en une touffe monstrueuse de poussière noirâtre. Plus l'année est pluvieuse et le grain semé dru, plus ces maladies, auxquelles il faut joindre le *rachitis* qui affecte la rafle de l'épi, sont communes (*voyez* l'ouvrage de Imhoff, cité à la Bibliographie). M. Roulin a observé en Amérique un véritable ergot du maïs, appelé *peladero* en Colombie, parce que cette semence fait alors tomber les cheveux de ceux qui en mangent, et même parfois les dents, mais ne produit jamais la gangrène des membres; les porcs qu'on en engraisse perdent leurs poils, ainsi que les mules; les poules pondent des œufs sans coquilles, etc. Ce qui est remarquable c'est que ce grain malade n'est plus nuisible de l'autre côté des Cordilières, suivant cet auteur, ce qu'il attribue au froid qui règne dans cette dernière contrée (*Recueil de méd. vétérinaire*, VI, 458).

Geoffroy (C.-J.). Obsesvat. sur les fleurs de blé de Turquie (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712, p. 51). — Imhoff (F.-J.). *Zea maydis morbus ad ustilaginem vulgò relatus.* Argentorati, 1784, in-fol., fig. — Instruction sur les usages et la culture du blé de Turquie. Paris, 1786; *id.*, germinal an IV. — Parmentier (A.-A.). Le maïs ou blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports. Bordeaux, 1785; *id.*, Paris, 1812, in-8 (Extrait *Ann. de chimie*, LXXXV, 219; et *Journ. de pharm.*, VII, 362). — Villèle. Mémoire sur le maïs de l'île Bourbon (*Annal. de l'agriculture française*, XIV, 170; 1803). — Payssé. Note sur le sirop de la canne du maïs (*Bull. de pharm.*, IV, 521; 1812). — Mirabelli. *De zeâ mays plantæ analytica disquisitio.* 1793, in-8. — Volta (G.-S.). *Nuove ricerche ed osservazioni sopra il fessualismo di alcune piante zea maïs* (*Mém. de Mantoue*, I, 225). — Horasti di Buda. *Delle cultivatione del maïz.* Vicenza, 1788, in-8. — Gothard (J.-C). De la culture du maïs, etc. (en allemand). Erfurt, 1797, in-12. — Cobbett (W.). Traité sur le maïs (en anglais). Londres, in-12. — Burger (J.). Traité complet sur l'histoire naturelle, la culture et l'emploi du maïs (en allemand). Vienne, 1809, in-8. — Pictet (C.). Culture du maïs, en vue de fabrication de sirop, etc. (*Annal. de l'agriculture française, etc.* Paris, 1811, in-8). — Bizio (B.). Analyse du blé de Turquie. Nuremberg, 1822 (*Journ. de la littér. étrangère*, tom. XXIII). — Garham. Analyse chimique du maïs (*Journ. des sc. méd.*, XXIX, 251; 1823). — Lelieur de Ville-sur-Arce. Essai sur la culture du maïs, etc. Paris, 1827, in-12. — Lespez. Essai sur le maïs, etc. (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Société d'horticulture de Paris. Instruct. sur la culture du maïs, etc., avec un programme d'un concours ouvert, etc. Paris, 1828, in-8. — Duchesne (E.-A.). Du maïs pour la nourriture de l'homme, etc. (*Mém. l'acad. de méd.*, tom. II, 206). — Idem. Traité du maïs ou blé de Turquie, etc. Paris, 1834, in-8, fig. (On n'avait imprimé, et fort incorrectement, dans les *Mémoires de l'académie*, que la seconde partie du travail de M. Duchesne, qu'il reproduit en entier ici, avec des modifications). — Magnin (E.). Considérations hygiéniques et médicales sur le maïs (Thèse). Strasbourg, 1831, in-4. — Brongniart (A.). Sur la structure des fleurs du maïs (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, II, 469). — Bonafous (M.). Traité du maïs ou hist. naturelle et agricole de cette céréale, etc. Paris, 1833; in-8., figures (*Mém. de la soc. royale d'agriculture*, 1833).

ZEA ALSEM. Nom hollandais de l'absinthe maritime, *Artemisia maritima*, L.

ZEAUJUIN. Nom hollandais de la scille, *Scilla maritima*, L.

ZEBAD. Un des noms arabes de la *Civette* suivant Chardin (*Itin.*, III, 328).

ZEBET. Synonyme de zibeth. Voy. *Viverra.*

ZEBNE ZIELE. Nom polonais de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.

ZÈBRE. Nom donné par Bloch au *Chætodon striatus*, L.

ZÉBU. Bœuf bossu des régions tropicales, regardé comme une variété du bœuf ordinaire. Voy. *Bos.* (I, 645).

ZEC. Synonyme de tragacanthe. Voy. *Astragalus.*

ZEDA. Nom arabe du milan, *Falco Milvus*, L.

ZÉDOAIRE. *Curcuma Zedoaria*, Roxb. (II, 525).

— JAUNE. Un des noms du cassumunar (*Zingiber Cassumunar*, Roxb.).

— LONGUE. *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

— RONDE. *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

Zedoaria. Nom latin et espagnol de la Zédoaire.
Zedoariæ (semen). Un des noms anciens du *Semen contra* (VI, 299).
Zedoary. Nom anglais de la Zédoaire.
Zee-duyvel. Nom hollandais de la baudroie, espèce de raie. Voy. *Raia*.
— eik. Nom hollandais du *Ficus vesiculosus*, L.
— kruisdistel. Nom hollandais de l'*Eryngium maritimum*, L.
— lamproy. Nom de la lamproie en hollandais. Voy. *Petromyzon*.
— wark. Nom hollandais du marsouin, *Delphinus Phocæna*, L.
— wolf. Nom hollandais de l'*Anarrhicas Lupus*, L.
Zéebh. Nom hébreu du loup, *Canis Lupus*, L. (II, 67).
Zeehond. Nom hollandais des Phoques (V, 266).
Zeelt. Nom hollandais de la *Tanche*.
Zeepkruid. Nom hollandais de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.
Zeetong. Les colons de Surinam appellent ainsi la Sole.
Zeewinde. Nom hollandais de la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L.
Zegal chobie. Nom persan du Charbon.
Zeheb. Un des noms arabes de l'Or.
Zeher morah. Nom dukhanais et hindou des Bézoards.
Zehrkraut. Un des noms allemands de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.
Zehrwurzel. Un des noms allemands du *Dentaria digitata*, Lam.
— Un des noms allemands du gouet, *Arum maculatum*, L.

ZÉINE. Principe végétal qui est au maïs, suivant J. Gorham, auteur de sa découverte, ce que l'hordéine est à l'orge. Il se rapproche du gluten, quoique non azoté; c'est une substance jaune, ayant l'aspect de la cire, molle, tenace, élastique, inflammable comme les résines; soluble dans l'éther, l'alcool chaud, les huiles volatiles; insoluble dans l'eau et les huiles fixes (*Journ. de pharm.*, VII, 363, et VIII, 46). L'existence en a été confirmée par M. Bizio, de Venise (*Giornale di fisica*, V, 127; 1822).

ZEISENHUSAN.

Camerer (R.-J.). *Aquæ medicatæ Zeisenhusanæ examen* (*Ephem. acad. nat. cur.*, Cent. 3 et 4, p. 302). — Riedlin (V.). *Aquæ Zeisenhusanæ non quibusvis salutares* (*Ibid.*, Cent. 7 et 8, p. 116).

Zeissuge. Nom allemand du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.
Zeitlose. Un des noms allemands du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

ZÉLANDE (Eaux minér. de la Nouvelle). M. Marsden a rencontré dans le district de Tae-Ame, situé dans l'île de Ika-na-mawi, l'une des dix qui portent le nom d'îles de la Nouvelle-Zélande, une source chaude sulfureuse; elle était couverte d'une écume semblable à de l'ocre rougeâtre.

Zelazo. Nom polonais du *Fer* (III, 227).
Zelem. Espèce de poivre provenant d'un *Annona*, dans Avicenne.
Zeleznik. Nom polonais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.
Zeliauros. Un des noms grecs du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

ZELLER-BADE (bain de Zell), à 10 lieues de Stuttgard, vanté contre la stérilité.

Zeller (J.-G.). *Thermæ ferinæ atque Zellenses physico-medica consideratæ*. Tubingen, 1729, in-4.
Zelo. Un des noms brames du *Pistia Stratiotes*, L.
Zeluk. Nom turc de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.
Zema. Nom grec des Décoctions (II, 605).

Zeme zluc menssj. Nom bohème de la Petite Centaurée.
— wetssj. Un des noms bohèmes du rhapontic, *Rheum Rhaponticum*, L.
Zen-camani. Nom brame du *Coix Lacryma*, L.
Zena. Ancien nom du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.
Zenghaliepatsei. Nom tellingou du *Sous-Acétate de Cuivre.*
Zengi-har. Nom indien du myrobalan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L. (V, 293).

Zenicon. Nom d'un poison de la Gaule celtique, appelé aussi *venenum cervarium*, dont on enduisait les flèches. On ne connaît pas le végétal qui le fournissait, que les uns ont dit être l'aconit, d'autres la renoncule scélérate, l'hellébore, etc. (Castelli).

Zenith juvenculæ. Voy. à l'art. *Hommes* (III, 521).
Zénon. Nom hébreu du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

Zenopoma. Ainslie (*Mat. ind.*, I, 438), cite le *Z. thea chinensis*, qui nous est inconnu, et dont nous ne trouvons pas de traces dans les auteurs; sans doute on en use dans l'Inde comme succédané du thé.

Zenselacht, Zenzalakht. Noms arabes de l'Azédarach.
Zensky wlas. Nom bohème du Capillaire de Montpellier.
Zenzera. Un des noms italiens du cousin, *Culex pipiens*, L.
Zenzero. Nom italien du *Zingiber officinale*, Roscoë.

Zeocriton. Sorte d'orge, *Hordeum Zeocriton*, L. Il signifie parfois épeautre, *Triticum Spelta*, L., dans les anciens auteurs. Ce nom vient de κριθη, orge, et de ζαω, je vis.

Zépheth. Nom hébreu de la Poix.
Zeraphoes. Nom ancien du Lin sur les côtes africaines de la Méditerranée.
Zerbin. Un des noms du Cèdre du Liban.
Zereh. Nom persan du cumin, *Cuminum cyminum*, L.
Zerumbad. Nom arabe et persan du *Zingiber Zerumbet*, Roxb.
Zerumbet ou Zerumbeth, *Zingiber Zerumbet*, Roxb. Voy. plus bas *Zingiber.*
Zest, Zeste. Portion extérieure jaune et odorante du citron. Voy. *Citrus.*
Zeujchil. Nom arabe du gingembre, *Amomum Zingiber*, L. Voy. *Zingiber.*

ZEUS. Dorées. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des Scombéroïdes de Cuvier, dont plusieurs espèces sont alimentaires; savoir : le sanglier (*Z. Aper.* L.), petit poisson rare de la Méditerranée; la dorée ou poisson de St-Pierre (*Z. Faber*, L.), très-bonne espèce de la Méditerranée et de l'Océan; l'opah ou poisson lune (*Z. Luna*, L.), beau et rare poisson des côtes de l'océan Atlantique, dont la chair a, dit-on, la saveur de celle du bœuf; enfin le *Vomer Brownii*, Cuv. (*Z. setapinnis*, Mitch.), de l'Amérique méridionale, poisson de 5 à 6 pouces, dont la chair passe pour agréable et de facile digestion.

Zeven. Nom arabe de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L. (IV, 141).
Zeytoun. Un des noms arabes de l'olivier. Voy. *Olea.*
Zezhulka. Un des noms bohèmes du polygala, *Polygala amara*, L.

Zgate. Herbe vénéneuse du Camchatka, qui sert aux naturels à empoisonner leurs flèches (*Abr. des voyages*, XVI, 341).

Zibakk. Un des noms arabes du *Mercure.*
Zibeben, Zibib. Noms de la vigne chez les Maures, d'où le nom de *Zibebæ*, que portent ses fruits.

Zibeline, *Zibelina*. C'est le *Mustela Zibelina*, L.

Zibet, Zibeth, *Zibethum*. Nom d'un animal, le *Viverra Zibetta*, L., et aussi, dans les officines, de la civette, substance fournie par le *Viverra Civetta*, L.

Zibeth, Zibeto, Zibetto. Noms allemand, espagnol et italien de la civette, Voyez *Zibet*.

Zibib. Nom arabe et mandschou du raisin. Voy. *Vitis Vinifera*, L.

Zieba. Nom polonais du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.

Ziegenbart. Nom de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L., en Saxe.

Ziegenmilch. Nom allemand du lait de chèvre. Voy. *Capra*.

Ziele bonadynskie. Un des noms polonais du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Ziemne jablko. Nom polonais de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Zietoon. Nom arabe de l'olivier. Voy. *Olea*.

Zigerdeck. Nom tatare de la badiane, *Illicium anisatum*, L.

Ziis. Nom danois du riz, *Oryza sativa*, L.

Zild. Nom russe du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Zilfa. Nom de l'orme en Hongrie. Voy. *Ulmus*.

Zilver. Nom hollandais de l'*Argent* (I, 396).

Zimbelkraut. Nom allemand de la cymbalaire, *Linaria Cymbalaria*, Mill.

Zimbr. Nom moldave de l'aurochs, *Bos Urus*, Gm.

Zimbro. Nom portugais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Zimmet, Zimmt. Noms allemands de la *Cannelle de Ceylan*.

Zimmtcassie, Zimmtkassie, Zimmtsorte. Noms allemands du *Cassia lignea*.

ZINC, *zincum*. Métal solide d'un blanc bleuâtre, lamelleux, assez ductile, usité dans les arts et dont plusieurs préparations intéressent la thérapeutique. Inconnu des anciens à l'état métallique, signalé, dit-on, au 13e siècle, sous le nom de *marcassite d'or*, qui semble en désigner plutôt le sulfure, il a reçu de Paracelse sa dénomination actuelle, et a été rangé ensuite au nombre des demi-métaux. Doué d'une odeur et d'une saveur distinctes, quoique faibles; altérable à l'air, humide surtout, qui en ternit la surface (changée alors en oxyde ou en carbonate), il devient cassant et facilement pulvérisable à une chaleur de 205° R., s'oxyde en partie, en formant une poudre grise, est fusible à 360°, se sublime à une plus haute température, et peut enfin lorsqu'on l'expose, fondu et très-chaud, au contact de l'air, brûler avec une flamme d'un violet clair, très-lumineuse, qui remplit l'atmosphère de flocons blancs, très-légers, d'oxyde de zinc. Soluble dans les alcalis, l'ammoniaque surtout, qui l'oxydent, susceptible de s'allier à la plupart des métaux, le zinc forme avec les acides des sels incolores, dont les dissolutions bien pures, non altérées par la teinture de noix de galle, sont précipitées en blanc par la potasse, les hydrosulfates et le cyanure double de potassium et de fer.

Il abonde dans la nature, mais toujours combiné, soit au soufre (*blende* ou *fausse galène*), soit à l'oxygène (*tuthie*), soit à l'oxygène et à la silice (*calamine*), soit enfin à l'état de carbonate (nommé aussi jadis *calamine*), ou, ce qui est plus rare, à celui de sulfate (*couperose blanche*), composés naturels, tous assez facilement réductibles. En Angleterre on extrait le zinc de la blende, en France de la calamine

ou zinc silicaté, en grillant et pulvérisant ces mines, les traitant à chaud par la poudre de charbon, et faisant sublimer le métal qu'on coule ensuite en lingots. Ce zinc, d'après l'analyse de M. de la Rive (*Bibl. univ. de Genève*, avril 1830, p. 391), offre toujours quelques traces d'étain et de plomb, et au-delà d'un centième de fer, qui le rend plus attaquable par les acides faibles; quelquefois aussi il contient un peu de cuivre et probablement du cadmium.

Ses usages dans les arts sont assez nombreux. Il sert, au lieu de plomb, pour faire des cuves, des réservoirs, des tuyaux de conduite; on en couvre les édifices. Il entre en petite proportion dans l'étain ouvré du commerce (Bayen, *Opusc. chim.*, II, 339), et peut, d'après Malouin, former sur le fer une sorte d'étamage. De La Folie de Rouen proposa en 1778, époque où il était encore rare, de le substituer au cuivre pour batterie de cuisine, proposition renouvelée depuis qu'il est devenu commun; mais (sans tenir compte de la prétendue nocuité de ce métal, démontrée par Hellot, au dire de Cullen), les expériences de MM. Vauquelin et Deyeux (*Ann. de chimie*, LXXXVI; et *Bull. de la s. de la fac.*, III, 209), ainsi que de MM. Thénard, Gay-Lussac, Cluzel et Chaussier (*Rapp. au directeur de la guerre sur l'usage des bidons de zinc proposés pour les soldats; Journ. de méd.* de Corvisart, XXVI, 225), établissent que le zinc est attaqué par les corps gras, le sel commun, et surtout les acides, même les plus faibles; qu'il en résulte des composés, vomitifs et purgatifs, nuisibles, etc. Observons toutefois que ces résultats sont en opposition, soit avec ceux de MM. Devaux et Dejaer, médecins à Liége (*Procès-verbal de la séance publ. de la soc. établie à Liége*, 1813), qui établissent que la dose à laquelle pourraient se trouver, dans les alimens, l'acétate et le citrate de zinc, ne saurait être nuisible, que l'acétate, même à une dose où il rendrait les alimens détestables, n'est pas plus actif que d'autres sels qui s'y trouvent, qu'enfin le citrate, à la dose d'un demi-gros et même d'un gros, est sans effet appréciable; soit avec l'expérience de ceux qui ont employé le zinc, comme l'ont fait les Belges, et comme l'a fait lui-même Sage, grand défenseur de ce métal (*Opusc. de phys.*, p. 205). Ajoutons d'un autre côté que des expériences récentes, en démontrant l'influence puissante qu'exerce la nature des vases dans lesquels on conserve le lait, sur l'époque de sa coagulation, sur la quantité de crème qu'il fournit, et même sur ses qualités sapides, font voir aussi que le zinc l'emporte sur le cuivre sous ce triple rapport (*Ann. de la soc. d'hortic.*, XII, 191).

Allié au cuivre le zinc forme le *laiton* ou *cuivre jaune*, le *pinchbeck*, le *similor*, etc.; combiné au cuivre et au nickel dans diverses proportions, il constitue l'*argentan* d'Allemagne (*Journ. de pharm.*,

XVIII, 584), la *toutenague* ou *cuivre chinois* (Fyfe, *Ann. de chim. et de phys.*, XXI, 98), enfin le *maillechort*, formé, d'après l'analyse de M. Henry fils (*Journ. de pharm.*, XVIII, 76) de 2/3 de cuivre, 1/5 de nickel, 1/7 de zinc, plus, des traces accidentelles de fer et de sulfure d'arsenic, et employé depuis peu à Paris pour fabriquer des ustensiles, des vases d'ornement et de ménage, qui, à la vérité, imitent assez bien l'argent et le platine, et peuvent recevoir la dorure, mais dont il faut se méfier à cause de la forte proportion de cuivre qu'ils contiennent. En physique le zinc entre dans la composition des piles voltaïques dont il forme le côté positif, et, allié au mercure, remplace l'or musif pour frotter les coussins des machines électriques ; en chimie et en pharmacie, il sert à préparer l'hydrogène, l'oxyde et les sels de zinc, etc. On le purifie par la sublimation ; on le réduit en grenailles en le coulant dans l'eau lorsqu'il est fondu, en limaille au moyen de la lime, etc.

A l'état de métal, ou de régule comme disaient les anciens, le zinc n'a été employé en médecine que comme tænifuge, encore pense-t-on que l'action en est toute mécanique. Alston faisait prendre une once de limaille de zinc le premier jour, dans 2 onces de sirop, 1/2 once les deux jours suivans, et purgeait avant et après le malade. Hufeland (*Journ. de méd. prat.*, X, 178), qui en prolonge l'usage durant plusieurs semaines, prescrit en même temps l'ail, l'huile de ricin, l'essence de pétrole en friction, etc. Suivant Bremser, le zinc en grains est préférable quoique moins vermifuge, parce qu'il irrite moins les intestins. Parmi ses composés, les seuls qui aient été ou soient encore usités en thérapeutique, sont : I. L'OXIDE DE ZINC ; II. le CYANURE ; III. le CHLORURE ; IV. l'ACÉTATE ; V. le SOUS-CARBONATE ; enfin VI. le SULFATE.

I. OXYDE DE ZINC (*calx zinci*). On en distingue plusieurs ; mais le seul oxyde pur et le plus usité est celui qui résulte, comme nous l'avons dit, de la combustion rapide du zinc, et qui jadis était nommé *fleurs de zinc :* c'est le *nil* ou *nihil album* du moyen-âge, nom tiré de sa grande blancheur, et aussi la *laine philosophique*. Il est chimiquement, au moins, bien distinct soit du *magistère de zinc* ou *zinc précipité*, qui est un sous-carbonate, à moins qu'on ne le forme avec la potasse pure (ce dernier, d'un blanc mat, est préférable, selon M. Chevallier, aux fleurs de zinc mêmes); soit d'un autre oxyde du commerce, signalé par M. J.-R. Schindler (*Journ. de pharm.*, XV, 560), et qui, obtenu par la précipitation du sulfate de zinc au moyen de l'ammoniaque, est un véritable sel double insoluble (sulfate de zinc et d'ammoniaque).

L'oxyde de zinc pur est, à ce qu'il paraît, le *pompholyx* de Galien,

et l'un des deux pompholyx de Dioscoride, que les anciens obtenaient de la cadmie employée à la fabrication du laiton, et dont ils ne se servaient qu'à l'extérieur comme dessiccatif et astringent; J.-F. Gmelin toutefois (*Appar. medic.*, I, 290) l'en distingue. Le *spode* des mêmes auteurs, employé aux mêmes usages, n'en différait que par moins de pureté; car ils nommaient ainsi le pompholyx qui, retombant durant l'opération, se trouvait sali par son mélange avec d'autres substances. Voy. *Spode* (VI, 509). Il en est de même sans doute de cet oxyde formé à la surface du zinc durant la préparation de l'oxyde blanc, et que, suivant M. Chevallier, on sépare du métal auquel il est mélangé par des lavages et au moyen du tamis.

L'oxyde de zinc natif, qui est la *cadmie naturelle* ou *fossile* (*cadmia nativa* des anciens), dont les anciens formaient le laiton, et la *calamine* ou *pierre calaminaire* proprement dite (*lapis calaminaris*, offic.) est un oxyde silicaté et hydraté, souvent mélangé de carbonate de zinc, d'argile ferrugineuse, etc. Il est en masses spongieuses, caverneuses, grises, brunes ou rougeâtres. C'est d'une de ses variétés, usitée dans quelques pharmacies allemandes, que Stromeyer a retiré, en 1817, le cadmium. Ses applications médicinales se confondent avec celles de la tuthie et surtout de l'oxyde pur, en général préférable.

La *tutie* ou *tuthie*, *cadmie des fourneaux* (*cadmia fornacum* des anciens, *cadmia botrytes*, *nihil griseum*), est un oxyde impur qui forme, dans les fourneaux où on grille les mines de zinc ou les mines de plomb contenant du sulfure de zinc, des incrustations d'un gris cendré, dures, compactes, épaisses et chagrinées. Celle du commerce n'est souvent qu'un mélange artificiel, tantôt d'une argile bleue et de limaille de cuivre, tantôt de terre cuite, de sulfate de chaux, d'oxyde de manganèse et de fer, liés au moyen de l'amidon; mais ces composés se délaient dans l'eau en exhalant une odeur terreuse qui décèle aisément la fraude. La tuthie était jadis fort usitée, toujours bien porphyrisée, ou même, au préalable, calcinée plusieurs fois et éteinte dans de l'eau de roses, dans les mêmes cas que la calamine, et plus particulièrement contre les affections chroniques du bord des paupières et de la cornée transparente. Desbois de Rochefort la dit émétique. Elle est aujourd'hui presque abandonnée, quoique inscrite encore dans quelques formules analogues à celles où figure l'oxyde pur, dont il reste à nous occuper.

Les fleurs de zinc, nom moins équivoque, d'après ce qu'on vient de lire, que celui d'oxyde, sont légères et d'une grande blancheur à l'état récent; plus lourdes et d'un blanc moins pur quand elles sont anciennes, elles jaunissent au feu par phosphorescence sans s'altérer ni se volatiliser; elles sont douces au toucher, inodores, in-

sipides, quoiqu'à la longue, dit de La Roche, les malades finissent par leur trouver une saveur métallique qui les leur rend insupportables; on les trouve quelquefois sophistiquées avec de la craie, chose facile à reconnaître au moyen de l'acide sulfurique qui précipite du sulfate de chaux de leur dissolution dans l'acide muriatique (J.-F. Gmelin). Insolubles dans l'eau, avec laquelle cependant l'oxyde de zinc peut former un hydrate décomposable par une chaleur douce, elles donnent avec les acides des sels dont plusieurs sont employés en médecine, et peuvent se dissoudre aussi dans les alcalis : l'*ammoniure de zinc*, solution saturée d'oxyde de zinc précipité dans l'ammoniaque, étudiée jadis par Delassone, est inscrite d'après Van Mons dans la *Pharmacopée universelle* (II, 659), mais sans indication de propriétés.

Les divers oxydes de zinc que nous venons d'indiquer étaient tous réputés, jadis, *astringens*, *dessiccatifs*, *toniques*, *anti-spasmodiques*, *sédatifs*, *émétiques* ; mais ceux qui sont impurs n'ont guère été employés qu'à l'extérieur, et seulement en vertu de ces 3 premières propriétés, tandis que l'oxyde pur n'a été le plus souvent donné qu'intérieurement et en qualité d'anti-spasmodique. M. Orfila, qui a expérimenté celui-ci chez les chiens (*Toxic. gén.*, I, 578), l'a vu déterminer des vomissemens à la dose de 3 à 6 gros, mais sans causer d'ailleurs d'accident ; action signalée depuis long-temps par Glauber qui le croyait aussi, mais à tort, sudorifique. Suivant Desbois de Rochefort, il n'est émétique que lorsqu'il a été mal préparé, et suivant Hahnemann, Cullen, Portal, etc., lorsqu'il y a des acides dans les premières voies; mais tout prouve que cette action, qu'on cherche en général à éviter, lui est inhérente, et que son développement variable est une affaire de doses ou d'idiosyncrasies. J. Hendy regarde cet oxyde comme à la fois calmant et tonique. Quelques auteurs, de La Roche entre autres, l'ont vu causer de la gaîté, une sorte d'ivresse, phénomène auquel M. Barbier rapporte son efficacité ; d'autres l'accusent de donner des coliques, ce que nous n'avons jamais observé. De Meza, Blond, de Lassone, B. Carminati, Selle, Bloch et Pelisson, Herz et Heim, Hartmann, F.-G. Mutzell et J.-G. Stoltz, tous cités par J.-F. Gmelin (*l. c.*, 286), lui reprochent une action irritante, qui ne nous semble pas plus réelle; tandis qu'Odier, Tode, Mumsen, Richter, se plaignent en général de son inefficacité (*ib.*, 287). Baumes le trouve contre-indiqué quand l'estomac offre trop de sensibilité, que les convulsions sont le symptôme d'une maladie aiguë, etc.; B. Hirschel, Gruner, quand il y a affection incurable du cerveau, vice des liquides ou des solides, présence de matières putrides dans l'estomac, etc.

Les premiers expérimentateurs (Gaubius, Hirschel, etc.) admi-

nistraient les fleurs de zinc à doses assez faibles, commençant chez les enfans par 1/4 ou 1/2 grain, une ou plusieurs fois par jour, et chez les adultes par 1 ou 2 grains seulement; augmentant ensuite les doses avec précaution, et s'arrêtant dès qu'il survenait des nausées. De la Roche, Kerksig, etc., l'ont porté sans inconvénient jusqu'à un scrupule et même 1/2 gros par jour. En général, on peut au début le donner, en 2 ou 3 prises, à la dose de 6 à 8 grains, qu'on double ou triple assez rapidement. On peut le faire prendre en *poudre* (forme sous laquelle il est plus actif, mais quelquefois moins bien supporté selon de la Roche), soit seul ou simplement associé au sucre, ce qui est en général préférable, soit mélangé à divers autres médicamens (magnésie, opium, soufre doré d'antimoine, quinquina, etc. : Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 654); on le suspend alors dans un liquide tel que de l'eau simple, ou une eau distillée aromatique, du thé chaud, du lait, du sirop, un oléo-saccharum, une potion, etc., ou chez les enfans on en saupoudre du pain beurré. On le donne aussi en *pilules*, en *bols*, en *électuaires*, soit associé seulement à quelque extrait tonique ou calmant, soit uni à divers autres médicamens, tels que, d'après J.-F. Gmelin, la crème de tartre (Starke), le camphre et le musc, la magnésie et la rhubarbe (Nose et Crell), le nitre et la gomme arabique (Withers), la poudre de quinquina et d'écorce d'orange (Lichtenstein), les conserves de roses rouges ou de cynorrhodon, le savon, le blanc de baleine, etc.

A l'extérieur on emploie l'oxyde de zinc sous forme de *collyre sec* associé souvent à parties égales au sucre candi, à l'iris de Florence, ou on le suspend à la dose d'un gros dans quelques onces d'eau mucilagineuse comme *collyre liquide*, *lotions*, *collutoires*, etc. Il fait partie (surtout la calamine et la tuthie) d'un grand nombre de *pommades*, de *cérats*, d'*onguens*, d'*emplâtres*, réputés dessiccatifs, astringens, détersifs, anti-ophthalmiques, etc., et dans lesquels il entre pour 1/4, 1/6, 1/8, mélangé à des huiles, de la cire, de l'axonge ou autres corps gras, et souvent à beaucoup d'autres substances. C'est un des ingrédiens de la *pommade anti-hémorrhoïdale* de Hufeland, des *onguens ophthalmiques rouge et vert* de Sloane et de Keiser, de l'*onguent ophthalmique blanc*, de l'*emplâtre gris* ou *de pierre calaminaire* (*pamphylus chirurgorum*) d'un grand nombre de pharmacopées, de l'*emplâtre et de l'onguent diapompholygos*, de l'*emplâtre saturnin de Mynsicht*, etc. (voy. la *Pharm. univ.* de Jourdan, II, 656 et suiv.); il figurait aussi jadis dans l'*onguent ophthalmique* de Charas, dans celui de Renaudot, l'*onguent dessiccatif rouge*, l'*emplâtre* appelé *main de Dieu* et l'*emplâtre styptique* de Charas.

Les cas où l'oxyde de zinc a été expérimenté sont nombreux, et

les exemples de son efficacité, comme antispasmodique surtout, des plus multipliés; aussi ne pouvons-nous offrir ici qu'un résumé succinct de l'article étendu que J.-F. Gmelin lui a consacré (*Appar. med.*, I, 279 et suiv.), augmenté, toutefois, des faits postérieurs à la publication de ce précieux ouvrage.

A l'extérieur, l'oxyde de zinc (notamment la calamine et la tuthie) a été prescrit en qualité de dessiccatif, un peu astringent et roborant, dans les cas, 1° d'ulcères chancreux et fétides (Glauber, Justamond); 2° d'ulcères invétérés des jambes (Theden, Bell); de gerçures du sein (Crell) ou des lèvres, et de lichen; 3° de plaies et excoriations, suites d'un séjour prolongé au lit, ou du contact de l'urine chez les enfans (Rosenstein, Glauber); 4° d'inflammations chroniques des yeux (Glauber, Gaubius, de Haen, Monro), de lippitude (Sommer) et de certains troubles de la vue (Van Swieten). Nous le trouvons recommandé aussi par le docteur Toel, à Aurich, pour prévenir la suppuration et l'ulcération des vésicules du zona (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, IX, 266); par M. George (*London med. and phys. Journ.*, juin 1831; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Férussac, XXVI, 99), dans les mêmes circonstances de la variole confluente, et, en injection (1/2 once dans 2 livres d'eau), contre la gonorrhée, et surtout la leucorrhée (*Gazette de santé* du 15 mai 1823, p. 109).

A l'intérieur, l'oxyde de zinc, les fleurs notamment, a été presque exclusivement employé dans les affections nerveuses. Gaubius est le premier qui l'ait expérimenté avec soin contre les convulsions des enfans, l'épilepsie, la toux convulsive, et les névroses des femmes (voy. la *Dissert.* de J. Hart, son élève); mais il en devait la connaissance à l'empirique Ludemann, qui s'en servait avec succès, en Hollande, contre les convulsions, sous le nom de *Lune fixée*; et plus de 50 ans avant, dit-on, ce remède était déjà signalé par Muzelius comme un spécifique connu contre l'épilepsie. Depuis lors, les vertus antispasmodiques des fleurs de zinc ont été confirmées par les nombreuses observations de B. Lieutaud, Stolte, B. van Doeveren, Hart, B. Pallas, Metzger, Crell, Beiberis, Martini, Dugud, de La Roche, Odier, Brueckmann, Munsen, Nose, Nicolaï, cités par Gmelin; et, plus récemment, par celles de Baumes, de Kerksig, de Chapmann (*Élém. de thérap.*, p. 477; *Bull. des sc. méd.*, de Férussac, avril 1828, p. 359), etc. J. Hendy, en particulier (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IV, 103), assure l'avoir prescrit avec succès comme antispasmodique et tonique, contre l'épilepsie, l'hystérie, la fièvre nerveuse, les fièvres putrides accompagnées de spasmes, les fièvres d'accès, la gangrène, la maladie glandulaire de la Barbade, les affections vermineuses, et, joint à l'opium, dans la diarrhée, dernier

cas où Adair, cité par J.-F. Gmelin (*loc. cit.* I, 292), avait déjà reconnu son efficacité.

Les maladies dans lesquelles il a été plus particulièrement préconisé, sont surtout : l'*épilepsie et les convulsions des enfans ;* c'est contre elles en effet, comme nous le disions à l'instant, que Muzelius, Ludemann et Gaubius ont les premiers expérimenté les fleurs de zinc, dont ensuite l'usage s'est rapidement propagé en France, en Suède, en Allemagne, en Angleterre surtout, comme l'attestent les travaux de Parmentier, Fouquet, Arnaud, Beiris, Stoerck, Crell, Martini, Pott, Metzger, Lichtenstein, B. Dehne, Reimarus, Bell, Percival, Rush, Haygarth, Moench, Starke, cités par J.-F. Gmelin (*l. c.*, I, 283). Joignons-y ceux de Tronchin, de M. Lichtenstein, qui dit n'avoir obtenu que de cet oxyde et surtout de la noix vomique des succès chez les Lettes de Courlande, excessivement sujets à l'épilepsie (voy. *Bibl. méd.*, LXIX, 252); du docteur Sieler, à Schœnabeck, qui le donne associé à moitié son poids d'extrait de jusquiame, et que ses succès faisaient passer pour possesseur d'un spécifique (*Journ. d'Hufeland,* février 1831, p. 3; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Férussac, XXVII, 130; et un fait cité t. XII, p. 47 du *Nouv. journ. de méd.*); mais, d'un autre côté, n'omettons pas de dire que ce même oxyde a été essayé sans avantage, par Lettsom, contre les convulsions; par Rahlwes et B. Duroi, dans l'épilepsie, où de La Roche l'a trouvé rarement utile, où Herz n'en a obtenu qu'un demi-succès, où Cullen dit ne l'avoir jamais vu réussir, où M. Alibert en a donné infructueusement jusqu'à 100 grains, etc., où nous-mêmes l'avons donné sans résultat.

Dans la *chorée*, Beiris, Herz, Richter, en Allemagne; White et Wright, en Angleterre; de La Roche, en Suisse; un anonyme (*Gaz. salut.*, de Bouillon, 1780, n° XVI), en France, et plus récemment Chapmann déjà cité (voy. aussi une observat. du *Nouv. jour. de méd.*, XII, 47), ont obtenu de cet oxyde des avantages que Herz, C.-F. Jaeger et Wilson lui ont vainement demandés (J.-F. Gmelin, *l. c.*, 284 et 287).

Il a été opposé aussi, avec efficacité (*ibid.*, 284 et suiv.), par Beiris, à un cas de *tétanos*; par Crell, à des symptômes qui en avaient l'apparence; par plusieurs médecins de Liége et en outre, par Baumes, de La Roche, Theden, Albrecht, Ziegler, Starke, Crell et Loeffler, à de simples *spasmes;* par Lichtenstein et Desaive, à des *spasmes périodiques;* par Goodsir, de la Roche et Odier, Maclachnan, Crell, Lichtenstein, Starke, à l'*hystérie;* par Crell et un anonyme, cité par Baldinger, aux *palpitations* du cœur; par B. Dehne, dans un cas de *hoquet;* par Tode, Dobson, Leith, Lettsom, de Ha-

gen, Reimarus, Hufeland, Klinge, Starke, etc. (et récemment par M. Guersent (*Bull. des sc. méd.*, de Férussac, septembre 1828, p. 23; voyez aussi *Bibliot. britan.*, XXXVIII, 257 et *Journ. des connaiss. médico-chir.*, 1834, p. 308), à la *coqueluche*, ou *toux convulsive*, tandis que Nose l'a vainement essayé contre la *toux* des phthisiques; par Kohlmann et Withers, à l'*asthme*, convulsif surtout, où toutefois D. Monro, Hill, Kohlmann, n'en ont obtenu aucun avantage; par C.-P. Brueckmann, à une *aphonie* suite de l'onanisme; enfin, par Starke, à un cas de teigne, d'arthritis et autres symptômes dépendans de la suppression des règles et des lochies. Ajoutons que cet oxyde fait la base des pilules de Méglin (extrait de valériane, de jusquiame et oxyde de zinc, de chaque 1 grain : 3 à 6 pilules, et plus, par jour), d'une grande efficacité contre le *tic douloureux*; qu'il a été employé aussi avec succès, par de La Roche, chez les enfans sujets à des terreurs nocturnes, ainsi que dans les *convulsions* du début des fièvres éruptives, et dans certaines *coliques spasmodiques*; que, plus récemment, il a été trouvé utile par M.-Muhrbeck (voyez *Bulletin des sc. méd.*, de Férussac, XXI, 436), dans un cas de *somnambulisme* diurne, périodique; par le docteur Steinau (*ibid.*, VIII, 191), contre un *rire convulsif* rebelle, chez une fille de 22 ans; enfin, par M. Cayol, contre le *tremblement métallique* et aussi contre le tremblement dont s'accompagnait l'érythème nommé *acrodynie*, *chiropodalgie*, etc., qui, en 1828, a régné épidémiquement à Paris (*Lancette française*, n° 3, pag. 10).

II. Cyanure de zinc (hydrocyanate de zinc de quelques auteurs). Schèele le premier l'a obtenu en mêlant des solutions d'hydrocyanate de chaux et de sulfate de zinc, mais impur, le cyanure qui se précipite alors contenant du sulfate de chaux; en substituant l'hydrocyanate de potasse à celui de chaux, comme on l'indique, on n'obtient encore, suivant M. Jourdan (*Pharm. univ.*, II, 653), qu'un mélange de cyanure de zinc et de potassium, vanté du reste contre les *cardialgies nerveuses* depuis 1/4 de grain jusqu'à 1 grain 1/2, soit en potion, qu'on donne par cuillerées, soit en poudre associé à la magnésie et à la canelle. C'est ici sans doute que se rapporte, par erreur de synonymie, ce *cyanate de zinc* dont il est parlé dans la *Bibliothèque médicale* (LXXII, 257). Voy. à l'art. *Cyanogène* (II, 554).

III. Chlorure de zinc. On l'obtient, soit de la distillation du zinc en limaille avec 4 fois son poids de perchlorure de mercure, soit en faisant évaporer jusqu'à siccité une dissolution de zinc dans l'acide hydrochlorique; mais ces deux produits paraissent n'être pas identiques, car, suivant J. Davy, le premier seul, nommé jadis *beurre de zinc*

est volatil. Ce chlorure, fort actif, est solide, blanc, fusible, déliquescent, très-soluble dans l'eau, qui le change en hydrochlorate, dans l'alcool, dans l'éther, etc. Appliqué à l'extérieur, c'est un véritable *caustique*, d'après le professeur Hanke, de Breslaw, qui l'a expérimenté dans les cas de *nævi materni*, de *fongus hematodes*, de *pustules malignes* et d'*ulcères syphilitiques* d'apparence carcinomateuse, où il le préfère au sublimé corrosif, au nitrate d'argent, etc. (*Rust's magasin füer die Ges. heilkunde*, XXII, n° 2; voy. *Bull. des sc. méd.*, de Férussac, X, 74; *Journ. de pharm.*, XVI, 549, etc.) : une couche de ce chlorure en poudre, appliquée sur les parties malades, et maintenue par un emplâtre agglutinatif, produit en 6 à 8 heures une escarre d'un blanc-grisâtre, coriace, élastique, qui tombe au bout de 7 à 8 jours et laisse une plaie de bonne nature promptement cicatrisée : une seconde application est rarement nécessaire, mais n'a point d'inconvénient. Mêlé à un corps gras, ou employé en solution concentrée dans l'eau, l'alcool ou l'éther, le chlorure de zinc peut remplacer la pommade stibiée; il produit des plaques rouges et une éruption particulière. Le docteur Papenguth, chirurgien à Saint-Pétersbourg, a employé avec succès, à l'extérieur, en lotion, et intérieurement par gouttes, dans un cas de *fistule scrofuleuse*, une solution de zinc dans l'acide muriatique faible, suffisamment étendue d'eau ensuite; solution qui est vomitive, si on en force les doses (*Nouv. journ. de méd.*, 1819).

A l'intérieur, ce chlorure a été surtout employé comme *antispasmodique*. On cite le docteur Muller, de Winsing, comme en ayant donné avec succès un grain, 4 fois par jour, dans un cas de *chorée* avec aménorrhée, suite de frayeur (dose beaucoup trop forte, mais probablement fautive). Une *hémicranie* périodique rebelle a cédé, par les soins de M. Muhrbeck, à l'emploi de ce chlorure prescrit progressivement depuis 1/12 de grain jusqu'à 1 grain et demi (*Journ. d'Hufeland*, juillet 1830; voy. *Revue méd.*, 1830, IV, 130). Le professeur Hanke, cité plus haut, l'a employé avec avantage contre l'*épilepsie*, et surtout la *chorée* et les *névralgies* de la face, notamment en dissolution dans l'éther (1 grain dans 2 gros d'éther muriatique; 5 gouttes au début, de quatre en quatre heures, dans un peu d'eau sucrée) : il l'a vu, à dose trop forte, produire des accidens graves, tels que douleur et chaleur épigastriques, nausées, vomissemens, anxiétés, oppression, petitesse et fréquence du pouls, sueurs froides, défaillances, mouvemens convulsifs, etc. Ce même *éther de zinc*, fort usité à ce qu'il paraît en Allemagne, est recommandé par le docteur Hufeland (*Bibl. méd.*, XXXI, 117). La formule de la *Pharmacopée universelle* de

M. Jourdan (II, 653), extraite de la *Pharmacopée batave* et de celle de van Mons, diffère extrêmement de celle que nous venons de rapporter; car elle offre 1/2 *once* d'hydrochlorate de zinc sec, contre une once d'alcool absolu et 2 onces d'éther sulfurique; la dose pourtant est de 4 à 8 gouttes, deux fois par jour.

IV. Acétate de zinc. Ce sel, découvert par Glauber, se prépare directement. Il est en cristaux, inaltérables à l'air, très-solubles dans l'eau et d'une saveur très-désagréable; l'action, comme on l'a vu plus haut (page 991), paraît en être peu marquée. Le docteur Henry l'a recommandé comme sédatif dans les inflammations. Ellis, Augustin, et plusieurs autres, en Angleterre surtout, s'en sont servis en injection (8 grains dans 4 onces d'eau) dans les cas de blennorrhée. Divers collyres, collutoires et injections astringentes, où figurent à la fois du sulfate de zinc et divers acétates, tels que ceux de plomb ou de potasse, qui peuvent les décomposer, doivent en partie à ce sel leurs propriétés (Jourdan, *ibid.*, II, 663). En est-il de même de cette *teinture rutilante de zinc* que Dehne, cité par J.-F. Gmelin, employait avec succès contre l'*épilepsie*, conjointement, du reste, avec les fleurs de zinc, et qui provenaient de la distillation d'une solution alcoolique d'acétate de zinc et de sel ammoniac?

V. Sous-Carbonate de zinc. A l'état natif, toujours impur, c'est une des sortes de calamine. Celui des pharmacies résulte de la décomposition d'une solution étendue de sulfate de zinc, au moyen d'un excès de sous-carbonate de soude: le précipité qui se forme, lavé avec soin, séché à l'étuve, et pulvérisé ou mis en trochisques, était jadis nommé *Zinc précipité* (*Calx zinci præcipitata*), ou *Magistère de zinc*, et assimilé à tort à l'oxyde de zinc. Calciné, comme on le prescrit dans quelques pharmacopées, il jaunit, mais n'est pas encore réduit à l'état d'oxyde pur (Jourdan, *ibid.*, II, 654). Ce sel insoluble a été recommandé, soit sous forme de pommade comme dessiccatif, soit en poudre, à la dose de 8 à 10 grains, comme vermifuge, et même comme anti-épileptique (J.-F. Gmelin, *loco citato*, I, 290); mais il est maintenant sans usages.

VI. Sulfate de zinc (*Sulfas zinci*). Ce sel, connu depuis le 16e siècle, est fabriqué en grand au Rammelsberg, près de Goslar, dans le Harz, où il en existe, dit-on, de natif, mais où on le retire surtout de la blende, grillée d'abord, puis humectée, exposée à l'air, et, enfin, lavée pour dissoudre le sulfate formé par la décomposition du sulfure, et qu'on obtient ensuite confusément cristallisé. Dans le commerce, où on le nomme *couperose blanche*, *vitriol blanc*, et aussi, d'après son origine, *vitriol de Goslar*; il est en masses, semblables au sucre en pain, salies par un peu de sulfate de fer et de sulfate

de cuivre. Dans cet état, il sert aux vernisseurs pour rendre l'huile siccative et pour préparer la couleur connue sous le nom de *Blanc de zinc*. Une autre sorte, en petits cristaux, récemment introduite dans le commerce comme sel de Sedlitz, a failli causer des erreurs graves en pharmacie. On purifie le sulfate de zinc, pour l'usage médical, soit seulement en le dissolvant et le faisant cristalliser avec soin; soit, ce qui vaut mieux, en plongeant dans cette dissolution du zinc, qui en précipite les métaux étrangers ; soit enfin, d'après MM. Henry et Guibourt, en le faisant rougir au feu avant de le redissoudre. Quelquefois aussi, on le prépare directement. Pur, il est blanc, cristallin, ne jaunit point à l'air, est précipité en blanc par les alcalis, etc. Très-soluble dans l'eau, fusible au feu dans son eau de cristallisation, il est inodore et d'une saveur âcre, styptique, désagréable.

Beaucoup moins irritant que le chlorure, mais plus que l'acétate, et surtout que le citrate, le carbonate et que l'oxyde, il paraît être moins anti-spasmodique que ces deux derniers et plus astringent. Employé jadis comme émétique, à la dose de 10 à 20 grains, il ne l'est plus de nos jours, si ce n'est, en Angleterre surtout, lorsqu'il importe d'obtenir un effet immédiat, et que d'ailleurs la sensibilité de l'estomac est émoussée, comme dans les cas d'empoisonnement par les narcotiques. Desbois de Rochefort n'en fixe la dose, comme vomitif, que de 3 à 6 grains, et M. Barbier de 3 à 4; aussi, le premier le dit-il infidèle. Cullen recommande de l'employer à haute dose, observant que s'il n'est pas rejeté aussitôt, il entretient des nausées et des vomissemens fatigans. M. Guersent (art. Croup, du *Dict. de méd.* en 21 vol.), qui le préfère à l'émétique, à cause de son action prompte, en donne de 5 à 15 grains, suivant l'âge des enfans ; G.-R. Nuttal le propose à la dose de 1/2 gros à 1 gros, quand il ne faut que débarrasser l'estomac, sans exciter la diaphorèse ; nous le trouvons prescrit, avec succès, à la dose de 1/2 gros, joint à 1 gros d'acide sulfurique, donné ne une seule fois dans *une once d'eau*, dans une observation d'empoisonnement par 16 gros de laudanum, duc au docteur Rowe (voy. *Bibl. méd.*, L, 415); et à celle d'un gros et 1/2 dans un cas analogue, mais plus grave encore (*Trans. médico-chir. de la soc. de méd. et de chir. de Londres*, 1809).

Cependant, M. Fodéré rapporte un exemple d'empoisonnement attribué à 6 grains seulement de ce sel ; mais les faits que nous venons de citer, et ceux bien plus remarquables dus à Parmentier et à Scheuler (Orfila, *Toxic. génér.*, I, 573), dans lesquels il n'est résulté que des accidens bien moins graves de l'ingestion de 2 onces de ce sel dans l'un, et, dans l'autre, de 10 onces d'eau qui en étaient saturées, portent à penser qu'il y a erreur dans le premier. Il résulte

d'ailleurs des expériences de M. Orfila, que le sulfate de zinc est un des poisons les moins irritans, peut-être parce qu'il est constamment rejeté; qu'il enflamme rarement l'estomac, et est, en un mot, peu redoutable : injecté dans les veines, il stupéfie l'encéphale (*ibid.*, 569). Quoi qu'il en soit, le traitement, en cas d'accident, consiste à favoriser les vomissemens par des boissons adoucissantes, l'eau albumineuse, et surtout le lait, qui décompose ce sel; à faire prendre, plus tard, des lavemens; enfin, à recourir, s'il y a lieu, aux antiphlogistiques et aux opiacés : l'eau alcaline et la poudre d'yeux d'écrevisse (1 once) sont, dans les deux cas cités, les remèdes qui ont semblé les plus efficaces.

A l'extérieur, où il a été le plus anciennement et le plus souvent administré, le sulfate de zinc a été principalement recommandé en qualité d'*astringent;* c'est la base, ou du moins, l'un des principaux ingrédiens d'un grand nombre de *collyres*, de *collutoires*, de *gargarismes*, de *solutions* variées, et enfin de *pommades* ou d'*onguens* employés dans ce double but, et pour lesquels nous renvoyons à la *Pharmacopée universelle* de M. Jourdan (II, 660 et 663). On fait entrer, en général, ce sel à la dose de 3, 6 gros et plus, par pinte d'eau, dans les lotions et les fomentations dites astringentes; à celle de 24 grains à 1 gros ou 2 au plus, dans les collutoires et les gargarismes; enfin à celle de 1 ou 2 grains seulement par once, dans les collyres, tels que l'*eau d'Alibour*, le *collyre de St-Jerneron*, l'*eau ophthalmique d'Odhelius*, etc., ainsi que dans certaines injections.

J.-F. Gmelin, que nous prenons encore ici pour guide (*Appar. med.*, I, 133), regarde comme peu probable l'action *calmante* attribuée à ce sel introduit, comme on l'a conseillé, dans la cavité des *dents cariées*. Il s'étend davantage sur son emploi comme *irritant*, dans les cas soit d'*angine catarrhale*, dissous dans un gargarisme (Herz), ou mêlé à l'alun et au sel ammoniac, qu'on insuffle dans la gorge (Van Swieten); soit de *catarrhe nasal*, chez les enfans surtout, comme errhin, sec ou en solution dans une eau distillée (Nenter, F. Hoffmann, Juncker, Rosenstein, Mellin; et aussi G.-W. Wedel, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. 3, 1672, p. 19), ou même associé à l'*elaterium* pour agir plus vivement (Rosenstein). Ajoutons que naguère le docteur Bennati en avait retiré quelque avantage contre l'*enrouement* des chanteurs, où, toutefois, l'alun lui paraissait préférable.

Mais Gmelin insiste surtout sur son emploi comme *dessiccatif* et *astringent* (*ibid.*, 128) contre : 1° la *gale* (Wichmann, et récemment M. Harles : 2 à 3 gros par livre d'eau; voy. *Journ. univ. des sc. méd.*, VIII, 254; *Ext. du journ. d'Hufeland*), et autres *maladies cuta-*

nées, où il est la partie active des onguens de Timœus et de Jasser ; 2° les *ulcères vénériens* et autres, et les *aphthes*, associé, soit avec les sulfates de fer et d'alumine, etc. (Gordon), soit à diverses autres substances, comme dans la pierre médicamenteuse de Crollius (Wedel, de Haen, Armstrong, Herz); 3° la *lippitude*, les *démangeaisons* et autres affections, soit du bord des paupières, soit de la conjonctive, associé à une foule de substances variées (Armstrong, Richter, Strohmeyer, Stolte, Rivière, Juncker, Malouin, de Haen, Selle, Schulze, F. Hoffmann, Heister, OEttinger, Crollius, Bonet, Theden, Martini); 4° les *hémorrhagies*, employé en injections (Leake, Rivière, Richter, Strohmeyer); 5° les *flueurs blanches*, la *gonorrhée* (Monro); 6° enfin, les *relâchemens* du vagin, suite de descente de matrice (Leake).

A l'intérieur, le sulfate de zinc a été employé : 1° comme *vomitif*, en solution dans l'eau (seul emploi que lui attribue le plus grand nombre des auteurs, l'oxyde de zinc étant plus usité pour remplir les autres indications), lorsqu'il s'agit non-seulement d'évacuer mais de fortifier l'estomac, comme dans les cas d'*empoisonnement par les narcotiques*, d'*apoplexie* par indigestion, etc., d'après Quercetan, Juncker, Fothergill, cités par J.-F. Gmelin (*l. c.*, I, 124), et aussi contre les accidens produits par l'*ingestion d'une araignée* (Crueger, *Misc. acad. nat. cur.*, Dec. II, A. 4, 1685, p. 144); dans les *fièvres bilieuses*, même quand les autres vomitifs échouent (Fischer); dans la *débilité hystérique*, où Lettsom l'a trouvé d'une grande efficacité ; 2° comme *anti-spasmodique*, à dose plus faible (1 à 3 ou 4 grains en pilules, avec quelque extrait); dans l'*asthme* spasmodique et convulsif (Lee Perkins); l'*épilepsie* (Johnson, et J. Clarke qui l'a employé comme vomitif à l'approche des accès; voy. *Journ. génér. de méd.*, LXXI, 113); les *convulsions* des enfans (J. Clarke, *ibid.*); les *palpitations* du cœur (Crell, Lettsom); l'*hypochondrie* (Wiel); 3° comme *roborant* et *astringent*; dans le *diabètes* et les *flueurs blanches* (Levison); la *leucorrhée*, et surtout la *blennorrhagie* et la *blénorrhée*, où M. C.-W.-M.-S. Graham l'emploie avec succès en pilules, associé à la térébenthine, ainsi qu'en injection : 1 gros pour 6 onces d'eau, quelquefois avec addition d'un gros de laudanum (voy. *Bull. des sc. méd.*, de Féruss., XIII, 80); la *diarrhée rebelle* (Johnson), et la *dysenterie* chronique, sans fièvre (Moseley, formule citée par M. Jourdan); la *colique saturnine* (Crell); les *fièvres d'accès* (Blane, Telford); le *rhumatisme* et la *goutte*, même héréditaires (Wiel, Crell); 4° comme *anti-septique*, dans les cas d'*ulcères* invétérés, chancreux, scorbutiques, vénériens, long-temps continué et graduellement élevé depuis 5 grains jusqu'à 48 grains par jour,

dissous dans de l'eau de camomille, et quelquefois tempéré par de la magnésie (Wiel); d'*aphtes* (Herz); de *fièvres putrides* et *malignes* (Wiel et Wylie, cité par M. Jourdan); de *variole*, surtout maligne (Wiel). Le sulfate de zinc figure, enfin, à petite dose, avec la conserve de rose et la myrrhe dans des *pilules expectorantes* de la Pharmacopée universelle, indiquées contre la *coqueluche* et la *phthisie*, maladies où son utilité paraît plus douteuse encore que dans la plupart des affections précédentes.

Wiel. *Obs. de usu interno nucis vomicæ et vitrioli albi in pertinacibus morbis curandis conspicuo.* Vittembergæ, 1771, in-4. — Hart (J.). *De zinco ejusque florum usu medico, observationibus confirmato.* Lugd.-Bat., 1772. — Hurlebusch. *Diss. zincum medicum inquirens.* Helmst., 1776, in-4.—Hartmann. *Quæstio super zinci florum usu interno.* Francof. ad Viad., 1778.—Bergmann (T.). *Diss. de mineris zinci.* Resp. B.-R. Geyer. Upsaliæ, 1779, in-8.—De La Roche. Obs. (10 dont une de M. Odier) sur l'usage intérieur des fleurs de zinc (*Anc. Journ. de méd.*, LII, 518; 1779). — Martini. *De zinco medico recentiùs observata sistens.* Helmst., 1780, in-4. — Geller. *Diss. zincum chemicum inquirens.* Ienæ, 1784. — Withers. *Von der Engbruestigkeit und den Heilskraeften der zinkblumen nebst krankheitsfaellen und Bemerkungen, aus dem Engl. uebers. von C.-F. Michaelis.* Lipsiæ, 1787, in-8, 73 p. — Stolte (C.-H.). *Diss. de vitriolo albo.* Gœttingæ, 1787. — Baumes. Remarques historiques et cliniques sur les fleurs de zinc (Anc. *Journ. de méd.*, LXX, 273; 1787. Voyez aussi, t. LXXVI, 246, les observat), d'Arnaud. — Fuchs (G.-F.-C.). Hist. du zinc, de ses rapports avec les autres corps, et de son usage dans la médecine et dans les arts (en allemand). Erfurt, 1788, in-8. — Kohlmann. *Obs. clinicæ quarum ope florum zinci vires in morbis asthmaticis examinantur.* Erford, 1791. — Kerksig (F.-D.). *Diss. sistens observationes et experimenta circa usum calcis zinci et bismuthi.* Haliæ, 1792, in-8. — Voyez aussi les obs. citées dans le *Repertorium comment.* de J.-D. Reuss (XI, 286).

ZINCO. Nom italien et portugais du *Zinc.*

ZINGAMBOS. Nom du fruit de l'*Hibiscus esculentus*, L., au Brésil.

ZINGEBIL. Nom arménien du *Zingiber officinale*, Roscoë.

ZINGEMBRE. Ancien nom du gingembre, *Zingiber officinale*, Roscoë.

ZINGI. Un des noms de l'anis étoilé, *Illicium stellatum*, L.

ZINGIBER. Genre de plantes de la famille des Drimyrrhizées, ou Scitaminées, séparé de l'*amomum* de Linné par Gaertner, de la Monandrie monogynie, dont le nom est indien; il renferme des plantes à racines aromatiques, chaudes, poivrées, dont on se sert comme condiment et stimulant dans l'Inde, où elles croissent pour la plupart. Nous avons admis ce groupe, proposé par plusieurs auteurs, parce que les *amomum* sont usités sous le rapport de leurs fruits, que l'on emploie surtout, tandis que les *zingiber* le sont seulement sous celui de leur racine.

Z. cassumunar, Roxb. Cette plante de l'Inde n'est connue que par la figure qu'en a publiée Roscoë dans ses *Monandrian plants the order scitamineæ*, etc.; elle a des racines grosses, à tubercules soudés; on l'apportait jadis de l'Inde sous le nom de *Cassumunar* ou *Cassumuniar*, et elle fut connue en Europe d'abord sous celui de *racine du Bengale*, et même de *Zédoaire jaune* par quelques uns. Un médecin anglais, Peachy, publia vers 1672 une petite brochure sur cette racine, qui fit sa fortune. Il la vantait comme stomachique, digestive, ce qui pouvait être vrai, mais encore comme bonne contre la céphalalgie, l'hystérie, l'apoplexie, l'épilepsie, etc. (*Trans. phil. abr.*,

I, 145) ; les effets n'ayant pas répondu à cette bonne opinion, le remède tomba dans l'oubli. On se borna pendant quelque temps encore à l'associer au quinquina, comme adjuvant ou correctif. Aujourd'hui cette racine n'est plus connue, non-seulement dans le commerce, mais même dans les droguiers.

Z. officinale, Roscoë; *Amomum zingiber*, L., Gingembre (*Flore médicale*, I, f. 20). Plante vivace de l'Inde, de Java, ou seulement de la Chine selon plusieurs auteurs ; elle a des racines ou plutôt des tiges souterraines, superficielles, tubéreuses, rameuses-digitées, presque palmées, aplaties, noueuses, charnues, roses étant fraîches, grises en séchant, couvertes de stries longitudinales, et de circulaires à la base des tiges ; d'une odeur forte, aromatique, d'une saveur âcre, chaude, poivrée ; elle pousse des tiges simples, hautes de 10 pouces à 2 pieds ; les unes portent un gros épi floral, sans feuilles, les autres des feuilles graminiformes, sans fleurs. Elle croît dans les terrains légers, sablonneux ; mais on ne se sert que des racines de la plante cultivée, sans doute parce qu'on les obtient plus grosses, plus charnues. Voyez sur cette culture, la récolte des racines, etc., Labat, *Nouv. voyage* (III, 93).

Récentes, ces racines sont charnues, très-odorantes, tendres; si on les récolte trop vieilles elles deviennent filandreuses, dures, cassantes ; on préfère celles obtenues de la Chine, qui sont moins sèches, plus aromatiques que celles des autres régions de l'Inde. C'est à l'état frais qu'on les confit, en les faisant baigner dans un sirop de sucre léger ; on les envoie parfois dans cet état en Europe, où elles arrivent candies, parce qu'on les recouvre d'un sirop plus épais (*Ann. de chimie*, LI, 109). Dans les diverses régions de l'Inde, le gingembre est alimentaire; on en met dans les ragoûts pour en rehausser le goût; on en prend confit avec le thé, aux repas, etc., comme stimulant l'appétit et facilitant la digestion ; on le mange malgré sa saveur chaude et bien autrement forte que dans l'état sec où nous le voyons en Europe.

Les racines de gingembre doivent être choisies les plus fraîches possibles, non vermoulues, lourdes, bien odorantes ; on assure qu'on les recouvrait de chaux ou d'argile après leur récolte pour empêcher les insectes de les dévorer, avant de les envoyer en Europe. Il paraît que cette précaution est négligée aujourd'hui, car la plus grande partie de celles qui nous arrivent est piquée. Autrefois nous ne recevions qu'une sorte de gingembre, à cassure noirâtre ; maintenant on nous envoie, avec celui-ci, un autre, en plus grande quantité, à cassure blanche, dont la fracture est moins nette, plus filandreuse ; on le désigne sous le nom de *Gingembre blanc de l'Inde*. On en trouve

encore dans le commerce une autre sorte qu'on y nomme *Gingembre blanc de la Jamaïque ;* il est tout blanc en dehors, comme usé par le frottement, à cassure nette, point filandreuse, d'un blanc un peu jaune. Horsfield admet effectivement (*Cat. des pl. méd. de Java*) deux variétés de gingembre ; un grand qui serait celui à cassure noire, et un petit qui serait celui à cassure blanche ; il en distingue aussi des sous-variétés, qu'il caractérise par leur couleur. Au surplus beaucoup de racines de cette famille qui sont aromatiques, ont été souvent confondues, et c'est avec raison que M. De Candolle a fait la remarque que souvent celles qui étaient dans ce cas étaient appelées gingembre, de même qu'on désignait sous le nom de *Curcuma* celles du même groupe qui étaient colorées en jaune. On trouve assez fréquemment du curcuma (I, 524) dans le gingembre, et *vice versa*, preuve que ces deux plantes, de la même famille, croissent dans les mêmes localités, et que leurs racines ont de la ressemblance entre elles.

On doit à M. Morin, de Rouen, une analyse détaillée du gingembre ; de laquelle il résulte qu'il est composé : d'une matière résineuse, d'une sous-résine, d'une huile volatile d'un bleu verdâtre, d'acide acétique libre, d'acétate de potasse, d'osmazome, de gomme, de matière végéto-animale, de soufre, d'amidon et de ligneux (*Journ. de pharm.*, IX, 253). Déjà M. Planche avait trouvé dans cette racine une quantité considérable d'amidon aussi blanc que celui du froment (*Bull. de pharm.*, III, 307). Celui de la Jamaïque nous paraît surtout propre à en fournir beaucoup ; cela ne doit pas surprendre dans une famille où plusieurs autres plantes voisines fournissent de l'*arrowroot* (I, 427).

Le gingembre est un puissant stimulant ; dans l'Inde on le prend pour faciliter la digestion toujours pénible dans les climats chauds, en Allemagne et autres pays froids il y a aussi des localités où on s'en sert dans la même intention, comme en Thuringe ; on en saupoudre les ragoûts, les sauces, à l'instar des autres épices. On en met en Angleterre dans la bière, où sa double qualité de féculent et d'aromatique doit aider à la fermentation et donner de l'arôme à cette boisson. Cullen remarque que le principe odorant est tellement fixe dans le gingembre que l'ébullition ne l'en prive pas (*Mat. méd.*, II, 219). On dit que les épiciers en mêlent dans leur poivre en poudre.

Sous le rapport médicamenteux le gingembre a été regardé dès le temps de Dioscoride comme alexitère, sudorifique et cordial. A ce titre il entrait dans la plupart des médicamens officinaux des Grecs et des Arabes, tels que la *thériaque*, le *mithridate*, le *caryocostin*, l'*électuaire diatessaron*, la *confection hamech*, le *diascordium*, les

trochisques alhandal, etc.; il est propre à combattre la colique rhumatismale ou goutteuse, et on en fait sous ce rapport un grand usage en Angleterre, lors du transport de ces humeurs sur le canal intestinal. Les nourrices de ce pays en mettent dans les tisanes des petits enfans pour les guérir de la colique et en éloigner le retour (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 108); on s'en sert aussi contre les extinctions de voix, pratique encore tirée de la médecine anglaise, où on donne les teintures les plus actives, de nature chaude et aromatique, pour combattre cette indisposition toujours si désagréable, surtout dans certaines professions. On le prescrit aussi avec avantage dans le catarrhe chronique, lorsque les organes de la respiration et les membranes muqueuses bronchiques ont besoin d'être stimulés pour faciliter l'expectoration pituiteuse, fonction si importante chez les vieillards, et qui les fait ordinairement périr lorsqu'elle s'arrête. Le gingembre est trop négligé de nos jours, surtout dans les cas que nous venons de citer, où il pourrait rendre d'importans services. On l'ajoutait autrefois assez fréquemment dans les médecines pour empêcher qu'elles ne causassent des coliques et des tranchées, ce à quoi Murray le croit fort propre (*Appar. med.*, V, 56), ainsi qu'à la scille. Mastiquée, cette racine provoque l'exspuition de la salive. A l'extérieur on emploie le gingembre en poudre pour relever la luette relâchée, etc., en la mettant en contact avec cette poudre au moyen d'une cuiller; la dose est de 1 à 2 gros, en infusion, dans une chopine d'eau bouillante sucrée et édulcorée, prise en 4-5 tasses dans la matinée. On peut employer aussi sa teinture, à celle de 40 à 50 gouttes dans une potion de 4 onces.

Gesnerus (J.-A.). *Diss. inaug. de zingibere.* Altdorfii, 1723, in-4. — Couperus (A.). Diss. sur le gingembre (en hollandais; dans le deuxième vol. des *Mém. de Batavia*).

Z. Zerumbet, Roscoë; *Amomum Zerumbet*, Jacquin; Zerumbet. Thunberg, qui a vu cette plante, ainsi nommée par les naturels, cultivée à Java à côté de la précédente, dit qu'elle en est fort voisine (*Voyage*, II, 378); effectivement la plupart des auteurs les confondent (voyez *Journ. de chim. méd.*, VII, 339). Cependant elles sont distinctes, d'après Roscoë, qui l'a figurée dans son ouvrage sur les drimyrrhizées, et qui représente ses racines, seule partie usitée, comme étant grosses, à tubercules soudés, ronds, garnis de fibres noirâtres; elle est également différente de la zédoaire, *Curcuma zedoaria*, Roxb. (II, 525); *Curcuma aromatica*, Salisb., ainsi que l'établit Desjardins, qui donne les caractères pour distinguer ces deux racines (*Drogues*, 269). Le zerumbet se trouvait autrefois dans le commerce, mais aujourd'hui on ne l'y rencontre plus, sans doute à cause du peu d'usage qu'on en faisait, et parce que le gingembre le

remplace parfaitement. Les Indiens le font entrer dans leur pain, dans les temps de disette, d'après Rheède, qui le nomme *Kua* (*Mal.*, XI, t. 7); ce qui prouve son analogie, sous le rapport de l'abondance de la fécule, avec plusieurs autres racines de la même famille. M. Desvaux dit qu'on mêle son suc à celui de l'ipo (*Journ. de bot.*, V, 29). On a parfois donné, avec Leméry, le nom de Zerumbet à la *Zédoaire ronde*.

Plusieurs autres espèces de *Zingiber* ont sans doute des racines analogues en propriétés à celles des espèces précédentes, mais elles sont inusitées. Thunberg en cite une qu'il nomme *Amomum Mioga*, Banks (*Z. mioga*, Bosc), qui croît aux environs de Nagasaki, au Japon, dont la racine est chaude et piquante comme celle du gingembre, et à laquelle il accorde les mêmes vertus (*Voyage*, IV, 56).

ZINGIBER ALBUM, off. Nom officinal d'une variété de gingembre, *Zingiber officinale*, Roscoë.

— COMMUNE, off. Nom officinal du gingembre ordinaire, *Zingiber officinale*, Roscoë.

— NIGRUM, off. Nom officinal du Gingembre ordinaire.

ZINK. Un des noms allemands et suédois du *Zinc*.

ZINN. Nom allemand de l'*Étain*.

ZINNFISCH. Nom suisse de la *Vandoise*.

ZIPHIAS, ZIPHIUS. Synonymes de *Xiphias*.

ZIPOLLE. Un des noms allemands de l'ognon, *Allium Cepa*, L.

ZIPPOR. Nom arabe du moineau commun, *Fringilla domestica*, L.

ZIR. Un des noms persans de l'*Or*.

ZIRA. Nom dukhanais et hindou du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

ZIRCON. On donne ce nom, en minéralogie, au *jargon de Ceylan*, ou Zircon proprement dit, et à l'*hyacinthe* (III, 555), pierres précieuses, qui contiennent de 65 à 70 de Zircone (voyez ce mot).

ZIRCONE. Oxyde de *Zirconium*. Voy. ce mot.

ZIRCONIUM. Métal tout récemment connu, dont l'oxyde, nommé zircone, fait partie du zircon (voyez ce mot): cet oxyde, rangé jadis parmi les terres, est pulvérulent, blanc, insipide. Il est sans usage.

ZIRDSCHUBEH, ZIRSUD. Noms persan et arabe du *Curcuma longa*, L.

ZIRULIA. Nom des raies en Sardaigne. Voy. *Raia*.

ZISTENSAFT. Un des noms allemands du *Suc d'Hypociste*.

ZITTER-AAL. Un des noms allemands du *Gymnotus electricus*, L. (III, 446).

ZITTERFISCH. Un des noms allemands de la torpille. Voy. *Torpedo*.

ZITTERINGWER. Un des noms allemands de la *Zédoaire*.

ZITTERNDE PAPPEL. Un des noms allemands du tremble, *Populus Tremula*, L.

ZITTERWURZEL. Un des noms allemands de la *Zédoaire*.

ZITTWERSAAME. Un des noms allemands du *Semen contra*.

ZITUNA. Un des noms de l'*Olive* dans le nord de l'Afrique.

ZIVOLA, ZIVOLO. Noms de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

ZIZANIA, ζιζάνιον. Un des noms grecs de l'ivraie, *lolium temulentum*, L. (IV, 141). On se nourrit, dit-on, dans quelques parties de l'Amérique, des semences du *zizania palustris*, L., graminée

cultivée parfois, même en France, sous le nom de riz sauvage.

ZIZYPHUS. Genre de plantes, séparé du *Rhamnus* (VI, 54) de Linné, de la famille des Rhamnées ou Nerpruns, de la Pentandrie monogynie; il renferme des arbrisseaux ou arbres à feuilles pérennes, à petites fleurs verdâtres (non dioïques), axillaires, portant des drupes ou fruits comestibles, qui renferment un noyau à 2 loges dans leur intérieur.

Z. agrestis, Lour. On mange à la Cochinchine les fruits de cette espèce (*Flor. cochinch.*, 197).

Z. Barclei, Dec. Les fruits de ce végétal, du Sénégal, passent pour vénéneux dans ce pays; l'arbre a des racines que les nègres emploient, comme astringentes, dans la gonorrhée, au rapport de MM. Leprieur et Perrotet (*Flora senegalensis*, 146). C'est sans doute la même espèce dont Adanson assure que les naturels du Sénégal usent contre les maladies vénériennes (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 339).

Z. Jujuba, Lam., *Rhamnus Jujuba*, L. Cet arbrisseau n'est point le jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Lam., comme son nom semblerait le faire croire. C'est une espèce de l'Inde, qui porte des drupes ovoïdes gros comme de petites prunes, jaunâtres ou rougeâtres à leur maturité, que les Indiens mangent, quoiqu'un peu styptiques. Les Wytiens prescrivent ses racines, en décoction, avec plusieurs semences chaudes, dans quelques fièvres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 96). On prétend qu'on trouve parfois de la laque sur ses branches (*Encyclop. bot.*, III, 319).

Z. Napeca, Lam., *Rhamnus Spina-Christi*, L. Arbrisseau épineux, qui croît dans le Levant, en Arabie, en Syrie, en Égypte, dans l'Inde, à la Chine, etc.; son fruit ressemble à une petite pomme ronde, est odorant, acerbe lorsqu'il n'est pas mûr, assez agréable à sa maturité; il renferme une noix biloculaire. Forskal en reconnaît une variété à rameaux droits, et une autre qui les a divariqués, et qu'on a parfois confondue avec le *Z. œnoplia*, parce qu'elle porte ce dernier nom dans quelques ouvrages (Belon les fait synonymes); mais elle en est distincte par ses feuilles obliques et velues en dessous, etc. Les fruits, qui sont doux, quoiqu'un peu acides, se gâtent parfois sur l'arbre avant de mûrir; ils renferment un noyau gros comme une olive (Belon, *Singularités*, 91, 181, 311, 330). Forskal assure qu'on lave les ulcères de la tête avec la décoction de ses feuilles sèches, en Arabie, et les morts avec leur infusion froide (*Flora Ægyptiaca-Arab.*, XCIX). La couronne d'épines qui figure dans la passion fut faite avec les rameaux du *Z. Napeca*, *nabka* des Arabes, suivant les uns, selon d'autres de ceux du *Lycium spinosum*, L. (Châteaubriant,

Itinér. à Jérusalem, II, 233). Lamarck dit qu'il ignore ce que c'est que le *Rhamnus Napeca* de Linné, que ce grand botaniste indique à Ceylan, et qu'il n'a aucun rapport avec le sien.

Z. OEnoplia, Lam., *Rhamnus OEnoplia*, L. Il ne porte, à Ceylan, où il croît, que de petits fruits du volume d'un pois et inusités. Belon fait le nom d'*œnoplia* synonyme de *napeca* ou *nabca*, ce qui indique qu'il parle de l'espèce précédente.

Z. ortacantha, Dec. On mange, au Sénégal, les fruits de cette espèce; les nègres les font fermenter, étant écrasés dans l'eau, et en préparent ainsi une sorte de boisson (*Flora senegalensis*, 146).

Z. sativa, Gaërtner; *Z. Lotus*, Lam.; *Rhamnus Lotus*, L., Lotus, Lotos. Ce végétal est célèbre dans l'antiquité pour avoir donné son nom à des peuplades africaines qui se nourrissaient de ses fruits (les *Lotophages*). Il ressemble beaucoup au jujubier, et croît, comme lui, dans le nord de l'Afrique, mais dans une région bien plus bornée. Ce fruit est un peu plus petit que les jujubes (du volume d'une prunelle) et plus arrondi, mais absolument de même nature. On le vend, en août et septembre, dans les marchés des villages situés sur les bords de la petite Syrte, dans le royaume de Tunis, où M. Desfontaines l'a observé pendant son voyage en Barbarie. Clusius et Jean Bauhin avaient déjà signalé cet arbre comme celui qui fournit le véritable lotos des anciens, ainsi que Shaw; mais M. Desfontaines, dans un Mémoire qu'il a publié sur ce sujet dans le *Journal de physique* (octobre 1788), a prouvé jusqu'à l'évidence la vérité de cette assertion. Théophraste et Polybe nous avaient appris que ces peuples se nourrissaient de ce fruit, ainsi que leurs esclaves et leurs bestiaux; qu'ils l'écrasaient et le faisaient macérer dans l'eau pour en faire une espèce de liqueur dont ils s'abreuvaient, etc., coutumes qui existent encore aujourd'hui dans ce pays (Desfontaines, *Mém. cité*). Voyez *Lotos* (IV, 146).

Z. trinervius, Rottler. Les feuilles de cette espèce, de l'Inde, sont données, en décoction, à la dose de 3 à 4 onces, deux fois par jour, comme dépuratives, dans la cachexie, et comme altérantes dans la syphilis (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 69).

Z. vulgaris, Lam.; *Rhamnus Zizyphus*, L., Jujubier (*Flore médicale*, tome IV, f. 210). C'est un arbrisseau de 15 à 20 pieds, naturel à l'Égypte, à la Barbarie, à la Syrie, etc., d'où il a passé en Italie, en Provence, etc. Il porte des fruits rouges, ovoïdes, charnus, de la grosseur d'une olive, à chair sucrée, un peu vineuse, qui contiennent un noyau assez gros, à 2 loges. On le cultive, pour avoir des fruits plus volumineux, plus délicats, entre autres à Bonne, dont le nom arabe (*Baled el unied*) veut même dire *Ville des Jujubiers* (Poiret,

Voyage en Barbarie, I, 136). On s'en nourrit dans les pays où il croît, et il est assez agréable à manger étant frais. On en envoie, comme objet médicamenteux, dans une partie de l'Europe; mais il n'arrive que ridé et desséché en partie, et n'a alors qu'un goût peu attrayant, n'est plus que peu ou point nourrissant et peu digestible, aussi ne s'en sert-on que pour les préparations pharmaceutiques. S'il faut en croire Grosier (*Description de la Chine*, I, 503), le jujubier y serait cultivé et connu sous le nom de *kin-kouang-tsée*, qui veut dire jujubier aigre. Ne serait-ce pas le *Z. agrestis*, Lour.?

Ce fruit, dont Belon dit avoir observé une variété blanche, vers le mont Liban (*Singularités*, 341), est estimé pectoral, adoucissant, béchique, propre à calmer la toux, le rhume, le catarrhe, les chaleurs d'entrailles, celles de la vessie, etc. Il était inconnu à Dioscoride, mais non à Galien, qui ne lui trouve pas de grandes propriétés (Matthiole, *Comment.*, 122). Il est au nombre des fruits pectoraux; on en prépare des tisanes calmantes, émollientes, mucilagineuses, légèrement diurétiques, qu'on donne dans les maladies inflammatoires aiguës, les irritations, surtout celles de la poitrine, pour lesquelles on les prescrit de préférence, sans qu'on en voie bien la raison. On en met une once pour une pinte d'eau.

On emploie surtout les jujubes à préparer *la pâte* dite *de jujubes*, qui se fait avec une forte décoction de jujubes, dans laquelle on fait dissoudre de la gomme arabique et du sucre. Comme cette décoction trouble le mélange, et rend sa confection plus difficile, bien des pharmaciens se dispensent d'en mettre, et ne donnent ainsi que de la pâte de gomme; d'autres y ajoutent une petite quantité d'opium, pour la rendre plus calmante. Cette préparation se coupe en tablettes, dont on donne une once par jour, prise par morceaux qu'on fait fondre dans la bouche, de temps en temps, dans les affections catarrhales. On en fait une grande consommation.

Il y a à l'Ile-de-France un *Zizyphus* qui ne nous paraît pas décrit, et dont on mange le fruit, connu sous le nom d'*olive à grosse peau* (*Dict. class.*, II, 384).

ZIZOLA. Nom du *Cyperus esculentus*, L., en Toscane.
ZJA-RACK. Nom persan de l'*Asclepias procera*, Ait. (I, 466).
ZLUTA FIOLA. Nom bohème du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.
ZLUTE SANTALOWE DREWO. Un des noms bohèmes du santal citrin.
ZLUTY SANTAL. Autre nom bohème du santal citrin.
ZOBA. Nom polonais du troène, *Ligustrum vulgare*, L.
ZOBOLA. Synonyme de *Zibelina* suivant Lémery.
ZOETHOUT. Nom hollandais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.
ZOG. Nom hollandais de la truie. Voy. *Sus Scrofa*, L.
ZOGAF. Un des noms arabes de l'*Acanthus edulis*, Forsk. (I, 16).
ZOHADE. Un des noms arabes du souchet.
ZOHEJDE. Nom arabe du souci, *Calendula officinalis*, L. (II, 31).

Zohme muenze. Un des noms allemands du *Mentha sativa*, L.

Zolc wolowa. Nom polonais de la bile de bœuf. Voy. *Bos*.

Zolfo. Nom italien du Soufre. Voy. ce mot.

Zomarition. Un des noms de l'hellébore noir chez les Persans.

ZONITIS. Genre d'insectes coléoptères voisin des cantharides. Le *Z. quadri-punctata* est sensiblement vésicant, selon M. Farines (*J. de pharm.*, XV, 267), et le *Z. præusta*, point. On cite aussi comme vésicant le *Z. sex-maculata* du midi de la France (*Bull. de pharm.*, V, 111).

Zonnedaauw. Nom hollandais du rossolis, *Drosera rotundifolia*, L.

Zoochul. Nom que les Kalmouks donnent au sterlet, espèce d'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Zoococcine. Voy. *Coccine* (II, 324).

Zoogène. M. Gimbernat donne ce nom au gaz particulier, analogue, dit-il, au protoxyde d'azote, qui se dégage des eaux d'Aix, en Savoie, de celles de Chamouni, et de celles de Baden, en Suisse; il lui attribue la propriété de déposer la matière organique gélatineuse que présentent ces mêmes bains, et le croît utile en médecine, d'après les essais faits sur plus de trois cents personnes, à Baden, où, d'après ses conseils, on a établi des étuves ou bains gazeux qu'il alimente (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 150).

Zoogommites. Nous avons réuni jadis sous ce nom (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 184) le *mucus* et la *gélatine* (voyez ces mots), substances analogues aux *gommites*, mais d'origine animale, azotées, et qui ne donnent point d'acide mucique, lorsqu'on les traite par l'acide nitrique.

Zoohématine. Nous avons proposé, en 1820, ce mot (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 190) pour désigner le principe colorant du sang, nommé maintenant *hématosine*, dénomination trop analogue à *hématine* et à *hématoxyne*, qui désignent une tout autre substance. Du reste, suivant M. Lecanu (*Trans. méd.*, II, 117, et *Journ. de pharm.*, XVI, 734), l'hématosine des auteurs est un composé d'albumine et d'une substance particulière (qu'il nomme improprement *globuline*), et non un principe immédiat.

Zoomagnétisme. Synonyme de *Magnétisme animal* (IV, 190).

Zoonique (acide). Voy. *Acide Zoonique* (I, 46).

Zoonychon. Un des noms de l'alchémille dans les vieux auteurs.

Zoophtalmon. Un des noms grecs de la grande joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

ZOOPHYTES. Dernière des 4 grandes divisions des animaux admises par Cuvier, à laquelle se rapportent les *Astérées*, les *Oursins*, les *Orties de mer*, les *Polypes*, etc. (voyez ces mots). Ce nom est synonyme d'*animaux rayonnés*; Bonnet, qui en le créant demandait grâce pour cette *expression barbare*, *qui*, disait-il, *n'est pas même philosophique* (*Contemplations de la nature*, part. 8, ch. 9), se doutait peu du suffrage qui l'attendait.

Zopissa. Nom donné aux écailles du goudron qui se détachent des vaisseaux qui le contiennent, et qu'on emploie parfois comme résolutives (Lémery, *Dict.*, 838).

Zopobotin. Nom égyptien de la zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

ZOPPOT, en Prusse. Il y existe un établissement pour les bains de mer.

Zoptème. Un des noms turcs de l'hellébore des anciens, *Helleborus orientalis*, Lam. (III, 472).

Zopyros. Nom du clinopode dans Pline.

Zorkes. Nom du daim, *Cervus Dama*, L., dans Élien.

Zorno, Zorra. Noms espagnols du renard, *Canis Vulpes*, L.

Zorzol. Nom espagnol des grives. Voy. *Turdus*.

Zostera oceanica, L. (et non marina), Algue marine. Cette plante marine, de la famille des Naïadées, de la Monoëcie monandrie, croît au fond de l'Océan. Les poils de la base de ses tiges, qui sont abondans et déliés, entremêlés, feutrés par l'action des vagues, forment ce qu'on a appelé pelotes marines, *Pila marina*, et improprement *ægragropile*, nom qu'il faut réserver pour le *Conferva Ægragropila*, L. (II, 382). On les trouve sur les rivages de la mer, où les flots les déposent en se retirant. Torréfiées et réduites en poudre, on les a conseillées contre le scrophule et autres maladies du système lymphatique, propriété qui paraît tenir aux substances marines dont elles sont imprégnées, et surtout à l'iode (De Candolle, *Essai*, *etc.*, 279). Galien les dit propres à empêcher les cheveux de tomber, et Myrepsicus contre les vers.

Les longues feuilles étroites de cette plante et du *Z. mediterranea*, DC., sont employées à une multitude d'usages économiques; on en couvre les toits dans le nord de l'Europe; on en calfate aussi les maisons de bois qu'on y construit, les barques, etc. On en fait de la litière aux bestiaux; elles servent à l'emballage, surtout des verreries, ce qui les fait appeler *algue des verriers*; on en fait des engrais, en les laissant à demi pourrir en tas; on les brûle pour en obtenir de la soude; on en fait des paillasses, des coussins, après les avoir lavées à l'eau douce et fait sécher; dans cet état, on en donne parfois aux bestiaux comme nourriture. On en fabrique du papier.

Schroeck (L.) *De pilis marinis* (*Mél. des cur. de la nat.*, 1682). — Faber (J.-M.). *Pilæ marinæ anatome botanologica*. Nurembergæ, 1692, in-4.

Zout. Nom hollandais du sel commun, chlorure de sodium. Voy. *Sodium*.

Zoutzuur. Nom hollandais de l'Acide hydrochlorique. Voy. à l'art. *Chlore*.

ZOVANY, en Hongrie, district vallacho-illyrien. Il y existe une source saline et styptique, dont P. Kitaibel a donné l'analyse (*Hydrogr. Hungariæ*, Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

Zowbium. Nom tellingou du *Sagou*.

Zoza. Plante du Congo, dont les feuilles, réduites en cataplasmes,

guérissent les brûlures (Douville, *Voyage au Congo*, II, 171).

Zozlki koztkowy. Nom polonais de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

ZTUBICZA, en Hongrie, comitat d'Agram. Il y existe une source saline et thermale, décrite dans l'*Hydrographia Hungariæ* de P. Kitaibel (Pest, 1829, in-8, 2 vol.).

Zubbad. Un des noms arabes de la Civette suivant Chardin (*Itin.*, III, 328).

Zubr. Nom polonais de l'aurochs, *Bos Urus*, Gm.

Zucchero. Nom italien du Sucre.

— di latte. Nom espagnol du Sucre de Lait.

— di saturno. Nom italien du Proto-Acétate de Plomb.

Zuchnida. Nom de l'Ortie dans l'île de Crète.

Zucho. Un des noms du laitron, *Sonchus oleraceus*, L., dans l'île de Crète.

Zucker. Nom allemand du Sucre.

Zuckerwurzel, Zuckerwurzelmark. Noms allemands du *Sium Sisarum*, L.

Zuerboom. Nom hollandais de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L.

Zufalzef. Nom arabe du jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Lam.

Zumague. Nom espagnol du *Rhus Coriaria*, L.

Zumiates et Zumique (acide). Voy. *Acide lactique* (I, 37).

Zunderschwamm. Un des noms allemands de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Zungar. Nom persan du Sous-Acétate de Cuivre.

Zungbar. Nom arabe du Sur-Sulfate de Cuivre.

Zungbarie. Nom persan de la térébenthine commune.

Zungebil. Nom persan du *Zingiber officinale*, Rosc.

Zunjar. Nom arabe du Sous-Acétate de Cuivre.

Zuorinsipet. Nom africain du genévrier, *Juniperus communis*, L. (III, 692).

Zuoste. Nom dace de l'armoise.

Zura. Graine qu'on croit être celle du *Rhamnus œnoplia*, L. très-bonne contre la piqûre du scorpion, d'après Virgile.

Zuraphate, Zurnaba, Zurnapa. Noms indigènes de la girafe, *Camelopardalis Giraffe*, L.

Zurvadi. Nom grec moderne du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L.

Zuurklavor. Nom hollandais de l'alléluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Zuynenkress. Nom hollandais du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

Zuzygium. Voy. *Syzigium* (VI, 622).

Zwaardvisch. Nom hollandais de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L.

Zwart venushair. Nom hollandais du Capillaire noir.

Zwarte ballota. Nom hollandais de la ballote, *Ballota nigra*, L.

Zwergboelsdorn. Un des noms allemands de l'*Astragalus exscapus*, L.

Zwergeberwurz. Un des noms allemands du *Carlina acaulis*, L.

Zwerghollunder. Un des noms allemands de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

Zwergschaafgarbe, Zwerggarbe. Noms allemands de l'*Achillea nana*, L.

Zwiebel. Un des noms allemands de l'ognon, *Allium Cepa*, L.

Zwonecek cerweny. Un des noms bohèmes du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Zygia. Nom du charme dans Théophraste et de l'érable dans Pline (*lib.* XVI, *c.* 15).

Zygis. Nom du Thym ou du serpolet, sauvage, dans Dioscoride. Linné l'a appliqué à une espèce de son genre *Thymus*.

ZYGOPHYLLUM. Ce genre, de la famille des Rutacées, de la Décandrie monogynie, renferme plusieurs espèces qui ont quelque emploi. Le *Z. Fabago*, L., qui croît en Tauride, en Égypte, etc., est âcre, amer et réputé vermifuge. Gmelin dit qu'on fait parfois de ses boutons floraux des câpres à Astracan (*Découvertes des Russes*,

III, 436). Les Hottentots appellent *nauta* le *Z. herbaceum*, Thunb. (*Inédit*), et le regardent comme un poison pour les moutons, de même que le *Z. sessilifolium*, L., qui croît chez eux en buisson (Thunberg, *Voyage*, II, 96). Les Arabes pensent que le suc du *Z. simplex*, L., est propre à dissiper les taches de la peau (*Encycl. bot.*, II, 441). Le nom de *Zygophyllum* vient de ζυγὸς, paire, et de φύλλον, feuille; de ce que les feuilles sont deux à deux dans ce genre.

Zymbane. Nom du gingembre dans la Haute-Égypte.

ZYMOME. Un des principes du gluten, qui, suivant Taddei, en forme le tiers, sert de ferment, comme l'indique son nom (ζύμη, levain), est insoluble dans l'alcool, soluble dans le vinaigre et les acides minéraux, forme avec la potasse un composé savonneux, contient de l'azote, etc. (*Journ. de pharm.*, V, 565).

Zythogala. Mélange de bière et de lait, de ζύθος, bière, et de γάλα, lait, dont on use dans quelques pays, surtout en Angleterre. Il est synonyme de *Posset* (V, 459).

Zython. Nom de la bière dans Dioscoride et dans Pline.

Zywokest modry. Nom polonais de la brunelle, *Prunella vulgaris*, L.

Zywokost. Nom polonais de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

ZZ. Signe médical, qui a indiqué chez nous la *myrrhe*, et qui se prend en Angleterre pour le gingembre ou *zingiber* (Ch. Nodier, *Examen crit. des Dict. de la langue française*, p. 419).

SUPPLÉMENT.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME VI.

Page.

17, ligne 9—Dehaine, *lisez* : de l'Aigue.

202. SANDAT. C'est le *Perca Lucio-Perca*, L. (V, 237).

204, ligne 4—sand-dragon, *lisez* : sang-dragon.

218, ligne 38—*umbellata*, lisez : *umbellifera*.

344. SILURUS CALLICHTYS, Bloch. Voy. *Tamoata* (VI, 638).

497. SPELTRE. Ancien nom du *Zinc*.

709, ligne 15—On y renvoie au mot *Thés*. Ce sont les différens articles Thé, II, 717, qu'il faut consulter.

FIN.

SOUSCRIPTEURS [1].

MM.	
ACARIE, pharmacien à Valence.	1 Ex.
ADELON, professeur de la Faculté de Méd. à Paris.	1
ALBESPEYRES, pharmacien à Paris.	1
ALEXACHI, D. M. à Corfou.	2
ALEXANDRE, libraire à Londres.	5
ANDRAL, professeur de la Faculté de Médecine à Paris.	1
ANSELIN, libraire à Paris.	1
ARNAULD, pharmacien à Marseille.	1
AUBIN, libraire à Aix.	1
BABEUF, libraire à Lyon.	4
BACHELIER, libraire à Paris.	2
BAILLIÈRE (Germer), libraire à Paris.	26
BAILLIÈRE (J.-B.), 219 regent street à Londres.	13
BAILLET, libraire à Paris.	1
BAILLY, D. M. à Darney (Vosges).	1
* BALDWIN et Cie, libraires à Londres.	1
BANCEL.	1
BARATCHARD et Cie, négocians à Paris pour Mexico.	6
* BARLOW, libraire à Birmingham.	3
BAUQUIER, D. M. à St-Amboix (Gard).	1
BÉCHET (Veuve Ch.), Libraire à Paris.	2
BÉCHET jeune, libraire à Paris.	1
BECK (J.-B.), profes. mat. med. univ. state of New-York.	1
BÉGIN, chirurgien en chef de l'hôpital militaire à Strasbourg.	1
BEHR, libraire à New-York.	7
BELLIOL, D. M. à Paris.	1
BELLIZARD et Cie, libraires à St-Pétersbourg.	8
BELLUE, libraire à Toulon.	9
BENIT, libraire à Verdun.	2

(1) Tous les Souscripteurs portant * ont été reçus par la maison J.-B. Baillière, 219 Regent street à Londres.

BERNHARD et BURMANN à Locle (Suisse). 1 Ex.
BERTHET, à Grand-Champs. 1
BERTHOT, libraire à Bruxelles. 1
BERTRAND (Arthus), libraire rue Hautefeuille à Paris. 13
BERTRAND, chez M. Théodore Leclerc à Paris. 1
BEUF, libraire à Palerme. 3
BIAIS et RIANT, libraires à Paris. 1
* BIBLIOTHÈQUE de l'Université à Edimbourg. 1
* BIBLIOTHÈQUE du British museum à Londres. 1
BIBLIOTHÈQUE de l'hôpital militaire d'Alger. 1
BIBLIOTHÈQUE de l'Académie médico-chirurgicale à Dresde. 1
BIETRIX (Sionet), droguiste à Lyon. 14
BILLECOQ, D. M. à Pont St-Maixence. 1
BURA, bandagiste à Paris. 1
BLACHE, chir. de la marine, à Toulon (Var). 1
* BLACK YOUNG et YOUNG, libraires à Londres. 1
BLANDIN, chirurgien de l'hôpital Beaujon à Paris. 1
BLEUET, libraire à Paris. 1
BOBILLER, chirurg. major des Parcs d'artillerie à Auxonne. 1
BOCCA, librairie à Turin. 16
BOFFINCTON, D. M. à Paris. 1
BOGÉ, libraire à Paris. 1
BOISJOLIN, libraire à Paris. 2
BONAFOUS, médecin à Paris. 1
BONDESSEIN, libraire. 2
BONJOUR, négociant à Paris. 1
BONNECAZE, D. M. à Montauban. 1
BONZOM, libraire à Bayonne. 2
BOSSANGE (Hector) et Cie, libraires à Paris. 5
BOUCET, D. M. à Paris. 1
BOUILLAUD, professeur de la Facullé de Médecine à Paris. 1
BOULLAY, pharmacien à Paris. 2
BOURGEOIS, D. M. à St-Denis. 1
BOURSEUL, libraire à Douai. 1
BREZEZINA, libraire à Varsovie. 1
BRONNER (Bauwens), libraire à Lille. 1
BURDIN aîné, D. M. à Paris. 1
BUROLLEAU, libraire à Nantes. 1
* BURTON, D. M. à Londres. 1
* BUSHNAN, D. M. à Aberdeen. 1

CABANET, D. M. à Nantua. 1

CABANEL, pharm. de la marine à St-Pierre (Martinique). 1 Ex.
CADRÉS (Eugène), médecin à Paris. 1
* CAILLIET (P.), à Bury (Lancashire). 3
CAMOIN, libraire à Marseille. 3
CAP, pharmacien à Paris. 1
CAPDEVILLE, D. M. à Tonnay-la-Boutonne. 1
CARILHIAN (Gœury), libraire à Paris. 3
CARMICHAEL, négociant à Paris. 1
CARPENTIER, élève en pharmacie au grand Andely (Eure). 1
CARRUEL, libraire à St-Malo. 1
CASTELLY, D. M. à Puy-Lévêque. 1
CAUX (Porquier), libraire à Beauvais. 1
CAZENAVE, D. M. à Paris. 1
CHAIX, libraire à Marseille. 17
CHARGÉ, D. M. à Marseille. 1
CHASTANIER, chirurg. aide major à l'hôp. milit. à Toulouse. 1
CHAUDÉ, libraire, à Paris. 1
CHERMSIDE, D. M. à Paris. 1
CHILLARD, D. M. à Rives. 1
* CHRISTISON, D. M., profes. de l'Univer. à Edimbourg. 1
* CLARK, libraire à Edimbourg. 4
* CLARKE (J.), D. M. à Londres. 1
* COLLÉGE Royal des Médecins à Londres. 1
* COLLÉGE Royal des Chirurgiens à Londres. 1
COLLIN, D. M. à Paris. 1
COME, libraire à Brest. 2
COOPER (W.), à New-York. 1
CORBIN, chirurgien, aide-major à l'hôpital de Picpus à Paris. 1
CORDIER, libraire à Paris. 1
CORDIER, droguiste à Paris. 1
CORMON et BLANC, libraires, à Paris et à Lyon. 4
COSTALAT, D. M. à Paris. 1
COTTEREAU, D. M. à Paris. 1
COURTOIS (Duflegard), D. M. à Samer. 1
COX, D. M. à Paris. 1
CROCHARD, libraire, à Paris. 8
CRUVEILHIER, profes. de la Faculté de Médecine à Paris. 1

DALMAS, D. M. à Paris. 1
DANDELY, commissaire à Paris. 1
DAUZAT, D. M. à Bordeaux. 1
DE ELIZALDE, à Cadix. 1

DE LA MARZELLE, libraire à Vannes. 1 Ex.
DE LA PORTE, D. M. à Vimoutiers. 1
DE LA ROCQUE, aîné, libraire à Paris. 1
DELATOUCHE, D. M. à Evron (Mayenne). 1
DELAUNAY (Mlle), libraire à Paris. 3
DELLECHIAJE, D. M. à Naples. 1
DENNÉ et Cie, libraires. 1
D'ERM, D. M. à Morlaix. 1
DESALLAIS, pharmacien, à la ville d'Eu. 1
DESAUGES, libraire à Paris. 1
DESBONS, D. M. à Beaulat. 1
DESGENETTES, professeur à la Faculté de Médec. de Paris. 1
DESOER, libraire à Liége. 27
DESPARANCHES, D. M. à Blois. 1
DESPLACES, libraire à Paris. 1
DESROSIERS, libraire, chez M. Chamerot à Paris. 1
DEVERGIE (A.), D. M. Agrégé de la Facult. de Médec. à Paris. 1
DEVERTEUIL, D. M. à Paris. 1
DEVILLE CAVELLIN, libraire, à Paris. 234
DONNÉ, D. M. à Paris. 1
DOY, libraire à Lausanne. 1
DROBECQ, médecin à Ansauvilliers, 1
DROGUET, droguiste à Paris. 1
DUBOIS (Berthault), libraire à Meaux. 1
DUCHESNE, D. M. à Paris. 1
DUCURON, D. M. à Beaulat. 1
DUGAS (L.-A.), professeur d'anatomie et de physiologie du collége médical de Georgia (États-Unis). 1
DUJARDIN, libraire à Gand. 14
DUMOLLARD, libraire à Milan. 37
DUPONY. 2
DUVERGIER, D. M. à Paris. 1

EDET jeune, libraire à Rouen. 17
ESQUIROL, médecin de l'hôpital de Charenton, à Paris. 1
EVERAT (Louis), D. M. à Paris. 1

FACULTÉ (la) de médecine de Paris. 1
FALASCHI, D. M. à Florence. 1
* FERGUSSON, D. M. à Londres. 1
FERRARI, libraire à Palerme. 2
FÉVRIER, libraire à Strasbourg. 3
FLEURY, libraire à Toulon. 1

FOLLET, D. M, à Pont-Audemer. 1 Ex.
FOLLET, D. M. à Quimper (Finistère). 1
FOURNERET, D. M. à Paris. 1
FOURRIER, D. M. à Die. 1
FREMEAU, libraire à Paris. 1
FRERE (Ed.), libraire à Rouen. 4
FROMONT, Paris. 1

GALIGNANI, libraires à Paris. 1
GARIBALDI, prof. de mat. méd. et de méd. lég. à Gênes. 1
GAUBE, D. M. à Roquefort (Drôme). 1
GAUDIOT LEBARBIER, libraire à Paris. 1
GAUTHIER (Ve et fils), libraires à Moscou. 6
GEMINIANO VINCENZI et comp., libraires à Modène. 2
GENDRIN, D. M., médecin de l'hôpital Cochin à Paris. 1
GENDRON, D. M. à Vendôme. 1
GERARD, D. M. à Beauvais. 1
GERENTET, D. M. à Montbrison. 1
GIRALDÈS, interne des hôpitaux à Paris. 1
GIRAUDEAU DE S.-GERVAIS, D. M. à Paris. 1
GLUCKSBERG, libraire à Varsovie. 1
GLUCKSBERG, libraire à Wilna. 3
GOEDORP, D. M. à Montmédy. 1
GOELO, D. M. à Rostrenen. 1
GOSSE, libraire à Bayonne. 2
GOUPILLEAU, D. M. à Paris. 1
* Me GOVAN, D. M. à Exeter. 1
GRAFF, libraire à Saint-Pétersbourg. 4
GRAFFAN, D. M. à Paris. 1
* GRANVILLE, D. M. à Londres. 1
GRAVIER (Yves), libraire à Gènes. 2
GROS-JEAN et comp., négocians à Paris. 1
GROOS, libraire à Heidelberg. 4
GUEBHARD, avocat à Paris. 1
GUERSENT, médecin de l'hôpital des Enfans à Paris. 1
GUILBERT, libraire à Paris. 1
GUILMART et comp., libraires à Liége. 2

HALIMBOURG, libraire à Londres. 2
HAMELIN, libraire à Rennes. 2
HAUER et comp., libraires à St-Pétersbourg. 1
* HEGHLEY, libraire à Londres. 1
HERNU fils, D. M. à Paris. 1

* HODGES et SMITH, libraires à Dublin.	4 Ex.
HOPITAL MILITAIRE d'instruction d'Alger.	1
HOUDART, D. M. à Aigre (Charente).	1
* HULL (J.), D. M. à Manchester.	1
HURTADO, D. M. à Madrid.	1
HUTIN, D. M. à Joinville.	1
IBERT, libraire à Namur.	2
* IMAGE, D. M. à Bury St-Edmund.	1
* JACOB, D. M. à Dublin.	1
JENNET, D. M. à Dublin.	1
JLKIEWIG, D. M. à Odessa.	1
JOLLY, D. M. à Paris.	1
JUGE, libraire à Metz.	1
KHON, libraire à Toulon.	1
KOHLER, D. M. à Varsovie.	1
KOREFF, D. M. à Paris.	1
KUHN et MILLIKOUSKY, libraires à Léopold.	1
LABARRAQUE, pharmacien à Paris.	1
LABONNARDIÈRE, D. M. à Crémieux.	1
LADRANGE, libraire à Paris.	1
LAMARRE, D. M. à St-Germain-en-Laye.	1
LANELONGUE, D. M. à St-Martial.	1
LASSERE, libraire à Barcelone.	1
LASSERRE, libraire à Perpignan.	14
LAUNAY, libraire à Angers.	1
LAURENT, libraire à Lyon.	13
LAURENT, libraire à Toulon.	3
LAWALLE, libraire à Bordeaux.	9
* LAWRENCE, professeur du collége Royal des Chirurgiens à Londres.	1
LE BRETON, D. M. à Paris.	1
LECLERCQ, D. M. à Senlis.	1
LECOINTE et POUGIN, libraires à Paris.	8
LEDENTU, libraire à Paris.	1
LEDESERT, D. M.	1
LEFOURNIER et DESPERIERS, libraires à Brest.	1
LEGOUAS, D. M. à Paris.	1
LEGRAND, libraire à Rouen.	5
LEJEUNE, D. M. à Reims.	1
LEMAITRE, libraire à Valenciennes.	2

LEMAITRE, doct. méd. chirurgien-major à Bastia. 1 Ex.
LEMALHE, libraire à Bayonne. 1
LÉONARD, D. M. 1
LEROUX, libraire à Mons. 2
LEROUX CASSARD, libraire à Lorient. 1
LETELLIER, libraire à Paris. 1
LEVIEUX, D. M. à Paris. 1
LEVRAULT, libraire à Paris. 5
LHEUREUX, libraire à Paris. 1
LOLLIER, D. M. à Belfort. 1
LOUIS, D. M., médecin de l'hôpital de la Pitié à Paris. 1
LOZE, chirurgien de la marine. 1

MACLOUGHLIN, D. M. à Paris. 1
MALHER et comp., libraires à Paris. 1
MAME, libraire à Tours. 1
MANSUT, libraire à Paris. 1
MARIE, libraire à Auxerre. 2
MARTIN frères, libraires à Lisbonne. 2
MARTIN SOLON, D. M. méd. de l'hôpital Beaujon à Paris. 1
MAUGENOT, pharmacien à Nancy. 1
MÉRAT et DE LENS, D. M. à Paris. 60
MERLIN, libraire à Paris. 1
MICHELSEN, libraire à Leipsig. 3
MINISTÈRE de la marine à Paris. 6
MOTHE à Paris. 1
MOLLEVAUX, D. M. à Paris. 1
MORAGE, chirurgien à Voulx (Seine-et-Marne). 1

NOVERRE, D. M. à St-Pierre-Martinique. 1
NUNNIA, D. M. à Briançon. 1

PAILLARD, D. M. à Paris. 1
PAPAVOINE, D. M. à Villeneuve-le-Roi. 1
PAPINOT, libraire à Paris. 2
PAUL, D. M. à Philadelphie. 1
PAULY, D. M. à Paris. 1
PELLETIER, pharmacien à Paris. 1
* PEREIRA (J.), chimiste à Londres. 1
PESCHE, libraire au Mans. 1
PETITOT, D. M. à Fontenay. 1
* PHILIPP (B.), chirurgien à Londres. 1
PIATTI, libraire à Florence. 2

PIC, libraire à Turin.	8 Ex.
PIZZATI, médecin de l'ambassade russe à Rome.	1
PLACE BUJON, libraire à Moulins.	1
PLANTÉ DE MANGELLE, D. M. à Paris.	1
POPLAIN, libraire à Dijon.	1
PORRAL, D. M. au Puy (Haute-Loire).	1
POTTIER, D. M. à Paris.	1
PRUDHOMME, libraire à Grenoble.	2
PRUDHOMME, libraire à St-Brieux.	2
PRUS, D. M., médecin de l'hospice de Bicêtre, à Paris.	1
PUGLIATTI (Carmelo), D. M. à Messine.	1
RADDATZ, à Kœnigsberg.	1
RAMIGEON, D. M. à Lauriers (Haute-Vienne).	1
RANQUE, médecin de l'hôpital civil à Orléans.	1
RATIER, D. M. à Paris.	1
RAYER, D. M., médecin de l'hôpital de la Charité, à Paris.	1
* REID (J.) et Cie, libraires à Glascow.	2
RENOUARD (Jules), libraire à Paris.	4
REY et GRAVIER, libraires à Paris.	1
RIBES, D. M. à Paris.	1
ROBERT, élève en pharmacie à Paris.	1
ROCHE, D. M., membre de l'Acad. royale de méd., à Paris.	1
ROLLET, D. M., chirurg. de l'hôp. milit., à Versailles.	1
RORET, libraire à Paris.	2
ROUEN frères, libraires à Paris.	2
ROUVIER et LE BOUVIER, libraires à Paris.	33
ROUX, libraire à Paris.	1
* RYAN, D. M. à Londres.	1
SALET, D. M. à Valence (Drôme).	1
SALLERON, chirurgien aide-major.	1
SALVA, libraire à Paris.	1
SCHAKEN, D. M. à Nancy.	1
SENAC, libraire à Toulouse.	14
SENEF, libraire à Nancy.	3
SERIOT, D. M. à Orange (Vaucluse).	1
SEVALLE, libraire à Montpellier.	13
* SEYMOUR, D. M. à Londres.	1
* SHAW, D. M. à Manchester.	1
SIMONIN, D. M., chirurgien de l'hôpital à Nancy.	1
SIMONT, élève en médecine à Paris.	1
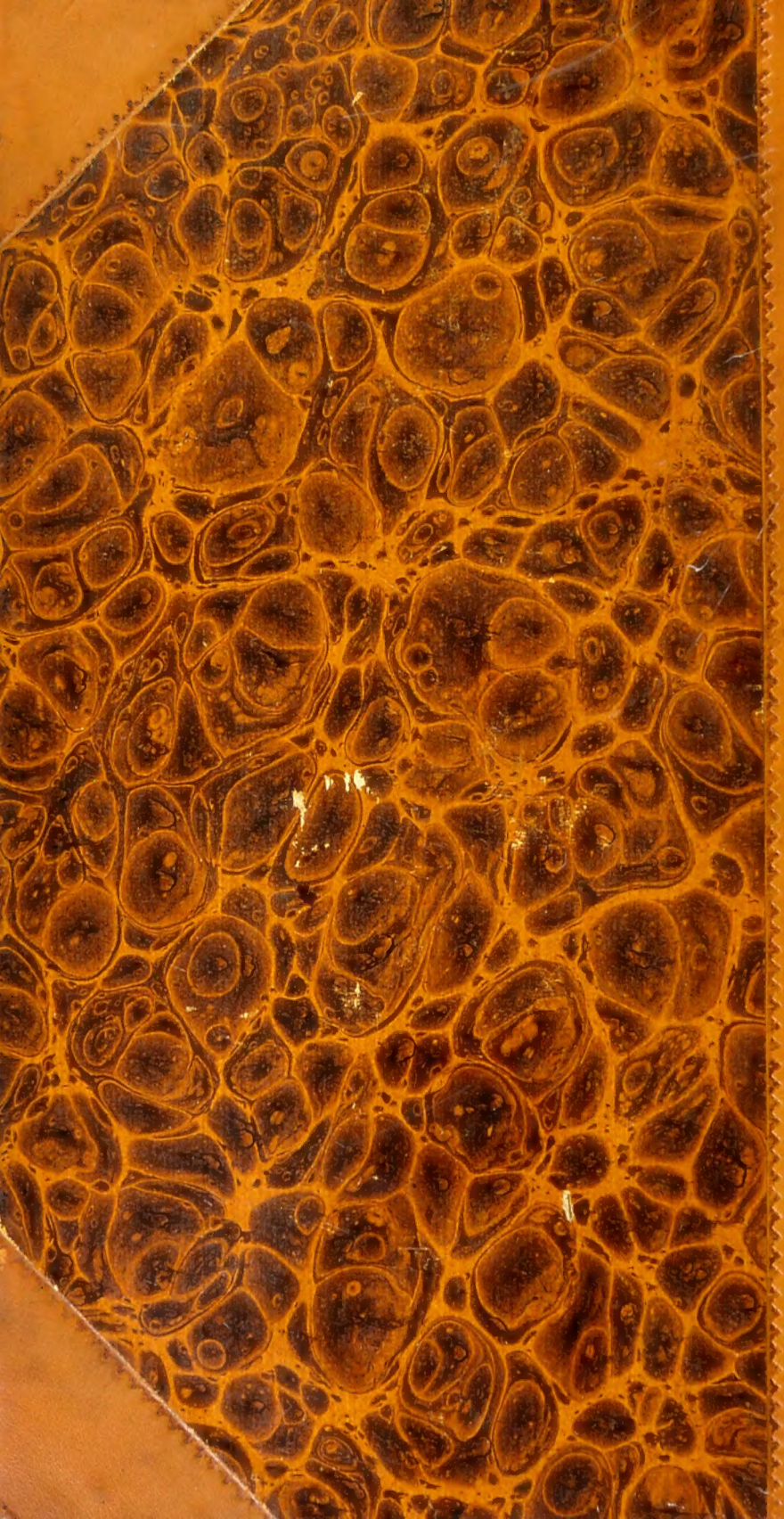
* SIMPKIN et Cie, libraires à Londres.	3 Ex.
SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.	1
SOUCELYER, chirurg. aide-major au 2e d'artillerie à Metz.	1
STEWARDSON, D. M. à Philadelphie.	1
SUARD, D. M. à Nancy.	1
SYMON, D. M. à Saint-Brieux.	1
TARGE, libraire à Lyon.	1
TALLARD, D. M. à Moulins (Allier).	1
* TAYLOR (J.), D. M. à Edimbourg.	1
TENRÉ, libraire à Paris.	4
TERZUOLO, prote à Paris.	1
TEYCHENEY, libraire à Bordeaux.	1
THEZE, D. M. à Rochefort.	1
THIBEAUD, D. M., prof. de l'école sec. de méd., à Nantes.	2
THIBEAUD-LANDRIOT, libraire à Clermont-Ferrand.	1
THIEBAULT, D. M. à Trevoux.	1
THOMINE, libraire à Paris.	1
TIRCHER, libraire à Bruxelles.	53
TOPINO, libraire à Arras.	1
TOUCHET, pharmacien à Saumur.	1
TOVAR, négociant à Bordeaux.	1
TREUTTEL et WURTZ, libraires à Paris.	7
TROUSSEAU, D. M., agrégé de la faculté de méd., à Paris.	1
URBAIN, libraire à Moscou.	1
VAUCEL (Ch.) élève en médecine à Paris.	1
VAVASSEUR, D. M. à Paris.	1
VENNET, chez M. Briand, pharmacien à Paris.	1
VERDIÈRE, libraire à Paris.	1
VERNIAUD, libraire à Louhans (Maine-et-Loire).	1
VIDART et JULIEN, libraires à Nancy.	1
VIGIER, pharmacien à Avignon.	2
VIREY, D. M. à Paris.	1
VOSS (Léopold), libraire à Leipzig.	1
WAIS, à Bayonne.	1
WEBER, D. M. à Mulhouse.	1
* WILLIAMS, D. M. à Londres.	1
* WRINTSON et WEBB, libraires à Birmingham.	1